



TUFTS COLLEGE LIBRARY

1887

1887

1887











REVUE  
DES  
DEUX MONDES

LXXXI<sup>e</sup> ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE



REVUE  
DES  
DEUX MONDES

---

LXXXI<sup>e</sup> ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE

---

TOME QUATRIÈME

---

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

—  
1911



YAML

04824

---

---

# MA FIGURE <sup>1</sup>

---

DERNIÈRE PARTIE (2)

---

## X

Gérard voyait.

Comment l'événement s'était-il produit? J'étais dans l'incapacité de m'en rendre compte. Le bruit que faisait mon cœur était trop assourdissant. Après avoir ouvert la porte aux docteurs et refermé derrière eux, je m'étais mise aux écoutes. L'émotion m'étouffait. J'étais le joueur qui a risqué toute sa fortune sur un coup et dont le sort se décide. Au début, je n'entendis rien que le bourdonnement de mes artères. On eût dit que la chambre était vide. Tout à coup il y eut un cri. Quel cri!... Impossible de s'y méprendre. C'était la joie, le triomphe, le déchirement de l'éclair au milieu de la nuée; c'était le cri de Lazare se levant de son sépulcre; celui que l'on entendit à la piscine de Siloé. Pendant deux ou trois minutes, j'eus une sorte d'égarément. Mon cerveau avait cessé de fonctionner. Il me passait par la tête des idées vagues, diffuses, étrangères à ce qui venait de s'accomplir. Je pensai: « La fenêtre est restée ouverte, » et, machinalement, je traversai la pièce pour aller la fermer. Vis-à-vis, une femme arrosait des géraniums rouges. Un chariot roulait dans la rue. Un enfant poursuivait un chien. Ces menus

(1) *Copyright by* Claude Ferval, 1911.

(2) Voyez la *Revue* du 15 mai et des 1<sup>er</sup> et 15 juin.

détails pénétrèrent en moi, à mon insu, s'y fixèrent pour ainsi dire, comme sur une plaque photographique. Je ne devais jamais les oublier.

Soudain, il y eut un tumulte de voix.

Celle de Gérard s'élevait au-dessus des autres.

— Lucienne!... Où est Lucienne?

Une discussion s'engagea, Marescot prétendit que j'étais souffrante, qu'un repos m'était nécessaire. Ce que je ressentis est inexprimable. La faculté d'agir se retira subitement de moi. Mes jambes refusèrent de me porter. J'aurais voulu être à cent lieues; remuer m'était impossible. J'avais beau me répéter : « Il faut s'en aller d'ici; » je demeurais immobile, pareille à quelqu'un que la paralysie vient de frapper.

Le tumulte se fit plus bruyant.

— J'y vais!... articula une voix volontaire.

La conscience de moi-même me revint tout à coup. Je vis le danger. Allais-je attendre là, stupidement, que Gérard me regardât?

En une seconde, je fus debout; je gagnai la porte. Comme je traversais l'antichambre, mon pas somnambulique buta contre un obstacle. J'eus un geste effaré. Cela n'était que Sophie. Elle dit en me dévisageant :

— Seigneur! Qu'avez-vous?

— Gérard n'est plus aveugle.

Ces mots lui disaient tout. Je poursuivis mon chemin.

Elle se mit à la traverse.

— Vous ne partirez pas ainsi.

— De grâce!... Laisse-moi passer.

Mais s'emparant de mon bras :

— Alors, je vous accompagne.

Non. Nous ne pouvions toutes deux à la fois quitter la maison. J'exigeai qu'elle y demeurât, jusqu'à ce que le concierge eût repris son service auprès de Gérard.

— Et surtout, pas une parole! ajoutai-je. Qu'il ignore ce que je suis devenue.

Elle fit signe que je pouvais compter sur son obéissance. Du moins, elle ne me laisserait pas sortir telle que j'étais, nu-tête et sans gants, sans manteau. Dans ma préoccupation, j'avais en effet oublié ces détails. Quoique, depuis la veille, je me fusse préparée au départ, le dernier moment me prenait au

dépourvu. On se croit brave, prête aux éventualités ; on se dit : « Ce que j'ai à faire, je le ferai, » puis, la minute prévue arrive et nous trouve pareils à des enfans. J'avais maintenant besoin que ma vieille bonne m'habillât, mit entre mes mains mon parapluie, mon sac.

Ce sac, je l'avais moi-même fermé. Il contenait, outre mes objets de toilette, un souvenir, le seul que j'emportasse en m'en allant. C'était une rose séchée. Je l'avais un jour cueillie au mur de notre petit jardin. Son éclat était médiocre, et presque nulle sa beauté ; mais elle répandait une délicieuse odeur de thé chaud. Dès mon entrée, Gérard avait senti sa présence. « Qu'est-ce qui embaume ainsi ? » avait-il tout de suite demandé ; puis comme je lui présentais la fleur : « Je parie qu'elle est merveilleuse. » Pourquoi l'aurais-je détrompé ? Le lendemain elle serait fanée aussi bien qu'une Paul-Néron, qu'une Maréchale-Niel, les plus fraîches, les plus somptueuses lorsque leur heure est passée. J'eus un élan vers la vieillesse qui égalise les roses et les visages, qui, un jour, ferait du mien l'équivalent de ceux que j'enviais aujourd'hui !... O vieillesse tant redoutée des autres femmes, de quel cœur, moi, je t'accueillerai !... Ne tarde pas trop, je t'en prie ; viens me cacher sous tes rides. Je t'attends comme une eau lustrale, comme une tardive récompense, une lointaine mais juste réparation.

Qui saura ce que fut, pour moi, le retour ! Un ciel mouvant écrasait les toitures de Montmartre. Les rues, ainsi qu'il arrive dans les quartiers populeux où les hommes sont à l'atelier et les enfans à l'école, étaient sillonnées de femmes. Mal vêtues pour la plupart, elles marchaient d'un pas fatigué ; leurs traits tirés, leurs pieds chaussés grossièrement, leurs bras chargés de paquets, disaient la privation, la souffrance, la dure lutte quotidienne. Leur infortune, cependant, leur était-elle aussi cruelle qu'à moi la mienne ? Le fait d'être nombreux à souffrir d'un même mal ne lui constitue-t-il pas une sorte d'allègement ? Des hommes se sont rassemblés, ont écrit pour remédier à la faim. Des révolutions se sont faites en son nom. A son propos, les mots de justice, de fraternité ont été prononcés, de grands mots ; on a accompli des actes nobles, des crimes. Les cœurs se sont sentis plus généreux. Mais qui songe à la misère d'une femme laide !

La pente de la rue Germain-Pilon avait précipité ma course. Qui m'aurait vue se serait dit : « Comme elle est pressée ! » Hélas ! j'étais sans but. Jusqu'au fond de l'être, j'avais le sentiment de la défaite, de la grande partie perdue. Inutile à tous désormais, qu'allais-je faire ? A quoi employer mes forces ? J'entrevis les années futures... Après les chauds silences, les paroles périlleuses, après les palpitations, les espoirs, les repentirs, comment envisager le néant ? Lorsque personne ne vous attend, à quoi bon se lever, s'habiller, sortir, rentrer ? A quoi bon ? J'avais accepté ce sort autrefois, avant que de savoir ce que c'est que d'être deux. Mais maintenant !...

Quelques gouttes de pluie commencèrent à noircir l'asphalte. Tout en songeant, j'arrivai devant la grille du cimetière. Les tombes, au loin, ressemblaient à un épandage de linge ; les cyprès rejoignaient le ciel. Pour la première fois, j'eus la tentation de mourir !... Oui, m'évader, n'être plus cette créature inharmonieuse dont le corps et l'âme se désavouaient l'une l'autre ! Oh ! faire cesser cette discorde !... Mort amère, mais pacifiante, viens à mon aide ! Enfonce-moi dans la terre brune ; ensevelis-moi ! Délivre-moi de ma figure ! Sans savoir encore quel acte précis j'accomplirais, j'étais résolue à me rendre méconnaissable. Jusque dans mon linceul, j'aurais voulu n'être pas moi, perdre cette face, qui, vivante, avait été mon tourment.

Sous les arceaux de verdure, qu'entre-croisent les platanes du boulevard, la corne d'un tramway retentit. Je vois la puissante machine. Une suggestion me traverse. Avec quelle rapidité !... Si je simulais une chute ? Souffrir serait fini. Il ne resterait de moi qu'une chose informe, innommable. Que penserait Gérard ? J'eus un plaisir cruel à me représenter la façon dont il apprendrait la nouvelle, son émoi. D'autres, peut-être, croiraient à un accident ; mais lui ? Sans hésiter il comprendrait : Même une heure, je n'avais pu vivre sans lui. Tant d'amour ne m'assurerait-il pas son indulgence ? Oubliant mon mensonge, ma fuite, ne garderait-il pas ainsi, de moi, le cher souvenir auquel son cœur était attaché ? Ne me verrait-il pas toujours avec mon visage de songe ?... Déjà mon pied avance, je sens le glissement du rail, lorsque mes yeux rencontrent le banc sur lequel, huit mois plus tôt, j'avais recueilli l'Italienne.

C'était de là, de ce matin glacé de novembre, qu'était parti mon destin. En un éclair, j'en repassai toutes les phases :

l'émotion charitable qui m'avait étreint le cœur, la montée au dispensaire, le sarrau immaculé de M<sup>lle</sup> Derlange, les derniers jours de la phthisique, son enfant resté sur mes bras. Que tout cela était loin !... Je n'avais pourtant pas oublié l'engagement pris auprès de la mère mourante. Chaque mois, fidèlement, j'envoyais l'argent promis pour la pension du petit Antonio. Une fois même, ayant su qu'il était malade, j'avais, pour toute une journée, quitté Gérard et couru à la Motte-Beuvron. Avec quelle gentillesse de chat le mioche orphelin s'était pelotonné contre moi ! Je le revis tout pâle, ses yeux de jais, son collier d'ambre, les grappes noires de sa chevelure !... Une émotion me pinça la pointe du cœur. « Si je m'en vais, pensai-je, qui aura soin de lui plus tard ?... » La fermière était vieille et, d'ailleurs, de quel secours ?... Peu à peu une « raison d'être » s'imposa. Au lieu d'attiser mon chagrin, de me répéter avec une cruauté volontaire : « Inutile ! Tu n'es qu'une créature inutile ; » je songeai : « Qui sait si cet enfant ?... » Petite lueur bien vague encore, aube à peine perceptible !... Cependant le double serpent d'acier qui, de droite à gauche, rampe le long du boulevard avait perdu son effet fascinant. Je n'en subissais plus l'attraction. Une des lourdes voitures arrivait à fond de train ; son bruit de ferraille me fit, cette fois, reculer. Elle passa. Je sentis s'en aller mon envie de mourir. *Cela* ne serait pas pour aujourd'hui.

L'appartement était demeuré clos depuis le jour où Sophie en avait poussé le verrou. L'odeur de poussière et de poivre, qui s'attache aux tentures enfermées, me prit à la gorge en entrant. Mon premier soin fut de courir à la fenêtre. De la clarté !... De l'espace !... De l'air !... Mes poumons, sur le sommet de la Butte, étaient devenus exigeants. Soudain, j'eus devant moi une muraille. Mes regards, qui cherchaient l'infini, furent prisonniers de la façade voisine. Mais aussi, étais-je folle ? Avais-je oublié que le voyage était fini ? Oui, finis les matins d'azur et d'argent que je contemplais de là-haut ! Finies les stations devant l'océan de toitures, devant les nuages dont on étudie la course, devant les panaches que le vent déroule au-dessus des cheminées !... Finie l'odeur du réséda qui, le soir, montait lentement de notre petit jardin. Fini ! fini !... J'étais redescendue au niveau de la vie sans lumière. Le ruisseau de la rue de Douai m'envoyait son haleine fétide...

Un remue-ménage de casseroles m'avertit que Sophie était de retour. Je la rejoignis dans l'espoir d'apprendre d'elle... Quoi? Qu'aurais-je souhaité qu'elle m'apprit? Je l'ignorais. L'essentiel était qu'on me parlât de *lui!*... Elle ne savait rien. Exécutant mes ordres à la lettre, elle avait quitté la rue Norvins sans avoir revu Gérard. Je sus seulement que Marescot était resté auprès de lui. La certitude qu'il eût un tel ami me soulagea une seconde; puis toute ma pitié se reporta sur moi-même. Que j'étais seule désormais!

Bientôt, je surpris sur moi de bons yeux qui cherchaient à me deviner. Ma douleur aurait voulu devenir bavarde :

— Ah! si tu savais!...

Mais Sophie parla de déjeuner.

Quoique sans appétit, pour céder à sa sollicitude, je m'assis devant le beefsteak qu'elle venait de faire griller. Mon unique couvert me fit penser au guéridon sur lequel Gérard et moi prenions nos repas ensemble. Des occupations qui nous avaient été communes, celle-là était ma préférée. Sous prétexte de couper le pain, la viande, d'emplir les verres, d'échanger le poivre et le sel, nos doigts avaient de si chers contacts!...

Le reste de la journée passa dans une sorte de torpeur. Mon esprit, pas plus que mes mains, n'était apte au moindre travail. Que faire de bras qui ont porté le précieux fardeau de l'amour?... Désœuvrée lamentablement, je percevais le bruit léger de ma montre posée sur le marbre, et ce tintement me rappelait celui de la grosse horloge qui, du fond de sa gaine sonore, rythmait les heures de ma félicité. Qu'elles avaient été brèves!... Celles d'aujourd'hui, par contraste, me paraissent interminables. Il me semble que le temps n'avance plus, que je suis condamnée à tourner désormais, comme une bête enfermée. De même que celle du temps, j'ai perdu la notion de l'endroit où je suis. Les meubles hérités de mes parents, je ne les reconnais plus; ceux dont je garde la vue obsédante c'est un bahut aux panneaux sculptés, le moulage d'une *Victoire*, un paravent japonais, et des tableaux, des tableaux... Moi-même, est-ce moi?... En quoi la triste créature échouée entre ces murs, ressemble-t-elle à la Lucienne d'hier, débordante d'un vaste avenir? Et je me demande avec angoisse : « Gérard, que fait-il? Que pense-t-il de moi? » Le germe d'inévitable égoïsme qui est au fond de l'amour me fait souhaiter qu'il soit malheureux,



très malheureux. L'avouerai-je? Ne pouvant plus être son bonheur, j'aurais voulu le tourmenter d'infinis regrets. La crainte que sa vue regagnée ne le consolât de moi me dévorait comme une fièvre.

Vers le soir, le timbre de l'appartement résonna. Qui pouvait venir? Je tendis l'oreille. Une voix connue demandait :

— Mademoiselle est-elle ici?

Avant d'introduire, Sophie vint s'informer si je consentais à voir le docteur Marescot.

Je m'élançai à sa rencontre.

— Comment va Gérard?

— C'est de sa part que je viens.

Je regardai cet envoyé avec stupeur. Qu'allais-je apprendre? De quelle réprobation était-il chargé?

Il s'assit en homme qui a des choses importantes à dire. Je pris place à côté de lui. Mon cœur battait. Avant tout, savoir comment l'aveugle avait repassé des ténèbres dans le monde des voyans.

Cela s'était fait très simplement, de la manière prévue. Le bandeau ôté, on avait emprisonné les yeux derrière des lunettes fumées, puis, les rideaux avaient été entr'ouverts. Au premier rayon de lumière, il y avait eu un cri, ce cri de résurrection qui m'avait transpercée de l'autre côté de la porte. Inutile de le répéter! jusqu'à la fin de mes jours, je l'aurais au fond des oreilles.

Il me tardait d'en venir à ce qui me concernait personnellement. A quel moment Gérard m'avait-il réclamée?

— Tout de suite, répondit Marescot; dès qu'Ogensky et moi nous fûmes entrés dans sa chambre : « Lucienne? fit-il. Où est Lucienne? » A la nouvelle qu'une indisposition subite vous retenait loin de lui, sa figure se décomposa. Il n'eut qu'une idée, qu'une volonté : vous rejoindre; savoir de vous-même quel mal vous avait frappée. Déjà, les mains aux murs, il se hâtait. J'eus toutes les peines du monde à retenir son élan. Votre état, lui affirmai-je, était sans gravité; vous n'aviez besoin que d'être laissée en repos. Son inquiétude était navrante. Il ne songeait plus à ce qui avait été l'attente de tant de semaines. Revoir le jour cessait d'être sa préoccupation unique. Ce qui lui importait avant, par-dessus tout, c'était vous, vous, le chagrin que vous fussiez absente.

— Cher, cher Gérard!... murmurai-je dans un regret désespéré.

Le docteur continua.

— Pour le décider à ce qu'on fit, sans que vous fussiez à son côté, l'expérience décisive, il fallut l'autorité d'Ogensky jointe à la mienne. Celui-ci déclara que ses instans étaient comptés. Attendu ailleurs, il ne pouvait différer davantage.

Alors les choses se passèrent telles que je vous les ai décrites.

— Mais après? demandai-je vivement. Lorsqu'il ne me vit pas revenir?

— C'est alors que commença le plus pénible de ma tâche. Si on trompe difficilement un aveugle, comment cacher la vérité à deux yeux clairs fixés sur vous? Gérard ne croyait plus au prétexte que j'avais donné : Souffrante, malade même, vous auriez répondu à l'appel de votre nom. Ce silence!... Qu'y avait-il d'affreux?... Je ne pouvais simuler plus longtemps. Si dure que fût la vérité, elle le serait moins que ce qu'il pouvait imaginer. Je dis que vous étiez partie... Vous aviez quitté la maison... Au premier instant, il refusa de me croire. « Non!... vivante, Lucienne serait ici. »

Ma fuite jusque-là m'avait semblé un acte presque vertueux, la plus noble expiation qui pût être opposée à ma faute. Et voilà que subitement j'eus conscience du mal que j'avais commis. Oui, en m'en allant, je n'avais pensé qu'à moi-même, à éviter l'écrasante confrontation. Mais lui? le cher abandonné, m'étais-je préoccupée de sa peine? M'étais-je demandé : Aura-t-il la force?

— Mon Dieu! mon Dieu!... m'écriai-je avec un flot de larmes, qu'ai-je fait?

Le docteur ne fit grâce à ma sensibilité d'aucun détail. Quelles que fussent les désolations dont sa carrière déjà longue l'avaient rendu témoin, il prétendit n'en avoir jamais rencontré de plus émouvante que celle de Gérard en apprenant ma fuite.

— C'était l'effroi d'un enfant qui, au réveil, trouve sa chambre déserte; la déception du nageur à qui manque la branche sur laquelle il avait compté. « Pourquoi, répétait-il, en se pressant la tête à deux mains; mais pourquoi est-elle partie? »

Ce désespoir avait décidé Marescot à s'acquitter du reste

de sa tâche. Puisque, aussi bien, tôt ou tard Gérard apprendrait, mieux valait tout de suite lui remettre ma confession écrite. Là, du moins, le remède se trouverait à côté du mal.

— A-t-il pu lire? demandai-je palpitante.

— Pas lui-même; mais sur le désir qu'il m'en a exprimé, et pensant, en cela, me conformer aussi au vôtre, j'ai suppléé.

Ainsi, c'était irrévocable. Le pire était consommé!... Sans doute, cette lettre, je l'avais écrite pour qu'elle parvînt à sa destination. Depuis le matin, je vivais avec cette pensée unique: « Il va savoir... Il sait... Je n'ai plus ma figure d'amour!... » Cependant, à l'instant de la certitude, je sentis mon cœur se briser.

— J'aurais mieux fait de mourir! balbutiai-je.

Le docteur tenta vainement de me calmer. Dans une exaltation impossible à contenir, je répétais :

— Oui, mourir!... Voilà ce qu'il fallait. J'en ai eu la volonté. Mon pied était déjà sur les rails. Pourquoi le courage m'a-t-il manqué? Morte à temps, Gérard n'aurait rien su... Il m'aurait pleurée au lieu de me maudire.

— Il ne vous maudit pas, interrompt l'homme qui venait de sa part.

Je regardai Marescot. Il avait son air grave et bon. Ses fortes mains, arrondies sur le sommet de ses genoux, ajoutaient une autorité à ce qu'il venait de dire. Et pourtant, je n'y pouvais croire. Son optimisme habituel ne lui suggérerait-il pas ce moyen de tout arranger?

— Non, non, jura-t-il. Vous n'avez pas cessé d'être chérie.

Une paix soudain m'inonda. Les sanglots cessèrent de me secouer. Ainsi ce miracle est possible : je ne suis ni haïe, ni méprisée. L'absolution plénière qu'en mes espoirs les plus fous j'osais à peine espérer, vient à moi. Mieux encore : le cœur de Gérard continue de m'appartenir.

— Dites!... Oh! dites, docteur Comment vous a-t-il exprimé cela?

L'excellent homme eut ses yeux clignotans de malice.

— Vous le saurez par lui-même.

Que signifiait?

— Allez vous jeter dans ses bras.

Cette fois, j'eus un recul effaré.

— Oh! remonter cette pente de calvaire!...

— Gérard vous attend. J'ai promis de vous ramener.

Je fus pendant quelques secondes dans l'état anxieux de quelqu'un qui entend des appels contradictoires. Irais-je ? Retournerais-je près de son cœur, près de son lit ? Mais la tentation fut brève. Cette autre voix qui, toujours, parle en moi plus fort que la première, intervint, impitoyable. « T'aimer encore ! fit-elle, Gérard le croit. Son cœur meurtri lui en donne la sensation. Ta tendresse dont il s'était fait une habitude lui manque ; il l'appelle, il ne saurait s'en passer. Mais après qu'il te connaîtra ? après avoir bien constaté que tu diffères en tout de celle qu'il s'était attendu à voir ? pourra-t-il maîtriser sa déconvenue ? » Douleur ! Humiliation ! Non ! je ne consentirai jamais à ce que l'image chérie soit effacée par la réelle !...

Et violemment je repousse la proposition du docteur.

Ce refus lui sembla d'une folle. Il ne pouvait se l'expliquer. Prétendre qu'on adore un homme ; se savoir attendue de lui et déclarer : « Je n'irai pas, » cela était-il sensé ?

J'essayai de me faire comprendre.

— Tant que je suis invisible, l'illusion de Gérard me préserve. Je demeure son rêve envolé, son oiseau bleu, son cher mirage intangible... Présente, quelle chance me restera-t-il d'agiter son cœur encore ?

Mais le bon sens de Marescot traitait cela de *billevesées*. Jugeant des cœurs d'après le sien, il niait qu'une absente triomphât longtemps des séduisantes réalités offertes à un jeune homme, à un artiste. Du temps passerait... L'oubli, un jour...

— Chut !... chut !... implorai-je.

— Alors, venez ! Gérard croit aujourd'hui sa douleur inconsolable ; profitez de cette disposition pour vous emparer de son cœur.

— Impossible !...

— Si vous le voyiez ! Une sorte d'hébétude pèse sur lui. On le dirait insensible au bonheur de revoir le jour. Replié dans un fauteuil, il ne cesse de murmurer : « Partie !... Elle est partie !... Elle a voulu que nous fussions séparés !... » Et il semble plus accablé que du temps qu'il était aveugle.

Mais ma résolution était en moi plantée comme un couteau, me déchirant, me tuant.

— Je ne puis pas !... Je ne puis pas ! continuais-je de gémir.

Marescot ne pouvait croire à un refus définitif.

— Est-ce là, véritablement, la réponse que je dois emporter ?

Je fis signe que oui, un signe catégorique.

Persuadé à la fin que son insistance serait vaine, il se leva. Ses traits exprimaient le mécontentement de ceux dont la mission a échoué.

— Savez-vous, fit-il en se retournant lorsqu'il fut auprès de la porte, à quoi votre obstination me fait penser ?

— Dites ?

— A quatre vers absurdes mais assez évocateurs que j'ai lus je ne sais plus où. Les voici :

Les chimères sont des oiseaux  
Qui tournent autour des cervelles ;  
Les chimères sont des oiselles  
Qui tournent autour des cerveaux.

J'étais seule depuis une heure, et cette étrange ritournelle chantait encore à mes oreilles. « Chimères !... Oui c'était bien vous, passagères brillantes, qui m'aviez toujours hantée. Oiseaux de l'âme dont les ailes s'élevant au-dessus de la basse-cour et du poulailler, font une ombre bleue sur la terre, que de grâces je vous devais ! Sans vous, sans votre vol azuré dans l'espace, que serait notre triste vie ? Platitude, désenchantement, morne forêt d'ennui où, seul, régnerait l'égoïsme, champ de rixes dont l'or serait l'unique enjeu. Votre étrange troupe aérienne paraît et soudain le monde se transfigure. La porte des cachots se brise, de beaux exploits sont accomplis et sur nos âmes nostalgiques souffle le vent des grands désirs. Amies des pauvres, des rêveurs, vous visitez les mansardes de préférence aux palais. De quelle richesse ne les comblez-vous pas ? A votre approche, les esprits moroses s'illuminent, les cœurs oublient ce qui les oppressait. De magnifiques doctrines s'opposent aux médiocres réalités : « Aimer passe avant soif et faim. — L'honneur vaut mieux que la vie. — Mourir n'est qu'un commencement, » etc. ? On traite d'insensés ceux qui s'y conforment ; des quolibets les poursuivent. Qu'importe, s'ils sont consolés ? O sœurs ailées de nos songes, Chimères, ne vous retirez pas de nous. Guidez notre marche chancelante ; soutenez nos bras, toujours tendus. Faites-nous délicieusement chérir un nuage, une rose, un sonnet, et, plus que tout, l'idéal. »

Lorsque je m'éveillai le lendemain, un jour gris salissait la tenture de ma chambre. J'eus la poignante sensation d'un hiver qui commençait. Oh ! pas celui des saisons qui enferme avec lui le germe des résurrections printanières ; non, cet hiver du cœur qui dure éternellement. Ma tête était vide, endolorie ; elle se refusait à penser. La poignante certitude ne tarda pas cependant à m'envahir. Quoi ! J'étais là ! J'avais quitté Gérard !... L'endroit où j'ouvrais les yeux n'était plus son atelier dont j'avais fait mon univers. Ni ce jour-là, ni jamais, je ne lui dirais bonjour, je ne reverrais son visage ! Quand il aurait besoin de moi, je serais absente ! Quand il m'appellerait, je ne répondrais pas ! D'autres se chargeraient de le distraire ! Sa pensée s'emplirait de nouvelles images, et la mienne peu à peu irait en s'amoindrissant... « Vous êtes seul, ô mon amour ! J'ai déçu votre chère attente. Ma main n'est pas venue serrer la vôtre à l'instant de vous endormir, ni, ce matin, tracer la raie de vos cheveux. Et cependant, je vous aime. Ah ! vous ne saurez jamais à quel point il faut que je vous aime pour avoir renoncé à vous ! » La vie, pour moi, n'était plus que larmes, que veuvage. Partout, j'emporterais la blessure que je m'étais faite à moi-même ; mais, si saignante qu'elle fût, je la préférerais à ces maladies de langueur dans lesquelles la vie se corrompt. Aux heures défaillantes, je relèverais mon courage en songeant : « Mieux vaut avoir perdu ce qu'on aime que de lui paraître indigne. »

Cependant, qu'allais-je devenir ? Paris ne m'offrait d'abri que pour quelques jours, les jours pendant lesquels l'interdiction des docteurs emprisonnait encore Gérard, l'empêchait de s'exposer à la clarté du dehors. Passé ce temps, je ne serais plus en sécurité. Où aller ? Quel refuge contre les rencontres, les visites peut-être, les mille hasards qui risqueraient de me mettre en sa présence ? La première pensée qui me vint fut de rejoindre mon pupille, de me fixer auprès de lui en quelque coin caché de campagne. Parmi les arbres, les chants d'oiseaux, ma douleur s'apaiserait, peut-être. Je prendrais exemple sur les êtres simples, qui, sans s'inquiéter de l'aspect que la nature leur a imposé, vivent, à cet égard, paisibles comme leurs troupeaux. Et puis, il y aurait le petit, le doux mignon coiffé de grappes. L'habitude que j'avais prise de me dévouer trouverait en lui son emploi. Il grandirait. Dans un livre ouvert sur mes genoux, je lui enseignerais ses lettres. Ses beaux yeux ombragés se fixeraient

sur les miens. Si je l'y autorisais, il me nommerait : « Maman. » Et puis, un jour... L'avenir ainsi semblait encore être fertile. Mais le difficile était de traverser la zone aride du présent avec ce frêle appui : un enfant de dix-huit mois. Je sentis qu'il me fallait un secours plus efficace, une besogne rude et active, une effervescence au milieu de laquelle le sentiment de moi-même se perdrait. Ah ! si quelqu'un avait pu se mettre à ma place et me commander : « Allez ici ; faites cela. »

Le souvenir de M<sup>lle</sup> Derlange se leva comme une blanche apparition. Dès qu'on avait connu cette fée de la bienfaisance, c'était d'elle, tout d'abord, qu'on espérait du secours. Les branches de sa charité s'étendaient loin, dans beaucoup de directions. Irais-je, comme la première fois, me replacer entre ses mains, lui dire : « Employez-moi ? » ou simplement me confier, implorer d'elle les consolations de l'amitié ? Je l'ignorais. Je ne savais pas si je serais capable encore de travailler, de pratiquer le bien actif, de me remettre au service du prochain. Les choses de la charité exerceraient-elles de nouveau leur attrait sur mon âme ? Me rendraient-elles la paix d'autrefois ? En tout cas, leur sainte dispensatrice m'aiderait à voir clair en moi-même.

Le petit logis qu'elle occupait rue Notre-Dame-de-Lorette suffisait au peu de temps qu'elle consacrait à sa vie individuelle. On ne l'y trouvait qu'après l'heure où, ses tâches du dehors terminées, elle songeait à son repos. J'attendis.

Vers le soir, je dis à Sophie de préparer ma veste, mon chapeau.

— Vous sortez ? fit-elle.

— Oui. Je vais faire une visite.

Elle me regarda, effarée. La mine que j'avais, mon mutisme, mes mains fébriles, mes yeux rouges, tout ravivait ses alarmes. Allais-je, encore, m'engager dans un de ces chemins d'où l'on sort bras et jambes rompus ?

Je la rassurai.

— Dans une heure, je serai ici.

M<sup>lle</sup> Derlange achevait de dîner. Les restes de son repas d'oiseau étaient encore sur la table : un œuf, une compote, arrosés d'une tasse de lait.

— Vous !... s'écria-t-elle, sur un ton d'aimable surprise

— Oui ! moi !... Comme le pigeon de la fable.

Elle eut une effusion.



— Je désespérais de vous revoir!...

Ce reproche discret me fit plus d'impression qu'un discours. Depuis la matinée de neige où, bouleversée déjà par les blessures de Gérard, j'avais quitté le dispensaire, m'étais-je seulement retournée? Avais-je eu un regard vers celle que je nommais mon amie, ma sœur?

Mon excuse était toute prête.

— J'étais auprès d'un malade.

Inutile! La chère fille ne m'en voulait pas. Elle était accoutumée à ce qu'on ne vint à elle qu'aux heures mauvaises, quand la vie se faisait trop lourde. Chétive, son image ne se présentait à la mémoire que comme celles de certaines saintes qu'on invoque quand on se sent abandonnée. Elle le savait. Elle n'en était nullement froissée, au contraire. Son cœur d'abnégation avait choisi ce rôle obscur : Apparaître et s'effacer.

— Oui... fit-elle. Le docteur m'a mise au courant.

Que savait-elle au juste? Le dévouement du début, ou mon aventure amoureuse?... Je fus sur le point de tout dire. Un doute aussitôt m'arrêta. Me comprendrait-elle? Les cœurs qui n'aiment pas (et ce n'est pas aimer que d'avoir un amour universel) ces cœurs-là se mettent si difficilement à la place de ceux que l'amour déchire!... Cependant sa physionomie qui, à cinquante ans, conservait une jeunesse, ses yeux d'un bleu doux comme le pétale des pervenches rappelaient qu'elle aussi avait eu son heure; l'inoubliable vision les avait illuminés. Elle me tendit ses mains filuettes :

— Vous souffrez beaucoup, me dit-elle. Que puis-je pour vous consoler?

Une fois encore, j'eus la tentation de glisser aux tendres confidences. Je ne sais quelle pudeur me retint. Dans ce modeste salon qui disait la pauvreté volontaire, l'oubli de soi, le dédain de toute séduction extérieure; devant la mise presque conventionnelle de l'ancienne fiancée, son renoncement à tout, comment se répandre en plaintes égoïstes, comment articuler : « Moi, je pleure de n'être pas belle? »

Cela me parut impossible. Subitement, sans réfléchir davantage, je m'arrêtai au second des deux partis entre lesquels j'avais hésité : Me rendre utile.

— De quelle manière? demanda M<sup>lle</sup> Derlange.

— N'importe! Pourvu que ce soit loin d'ici, très loin.

La soie fine de son visage se déplissa joliment.

Elle dit avec un sourire :

— Je crois que j'ai votre affaire.

Et comme je la pressais de s'expliquer.

— N'avez-vous pas remarqué, fit-elle, les malles, les paquets, les caisses d'emballage dont la maison est encombrée?

Il faisait presque noir lorsque j'étais arrivée. A la lueur de la petite lampe, je n'avais pas fait attention à ces choses. Les apercevant :

— En effet, mais que signifie?...

— Je suis à la veille d'un grand voyage.

Mon cœur se serra. J'allais donc perdre cette seule amie sur laquelle je m'étais fiée!

Elle me fit une offre imprévue.

— Voulez-vous venir avec moi?

Où allait-elle?

— Au Maroc. La guerre, vous le savez, fait là-bas beaucoup de ravages. On manque d'infirmières. Je vais essayer d'y installer une ambulance.

La mer! Le soleil! Des soirs de bataille où le danger siffle et menace, où le travail est passionnant! Cela n'était-il pas ce qu'en mes heures généreuses j'avais rêvé?... Ce nouveau plan d'existence ne servait-il pas exactement mon besoin d'activité, l'ardeur que j'avais de me dépenser corps et âme?... Je revis le cher visage blême sur lequel je m'étais penchée; je revis ses blessures soignées avec un dévouement si tendre; et la maladie, et la convalescence qui m'avaient emplie de toutes leurs affres. Quel apprentissage m'eût plus sagement formée au rôle d'ambulancière?

— Je suis prête à vous suivre, dis-je, en embrassant M<sup>lle</sup> Derlange.

Elle attendait cette réponse. Son clair et clairvoyant regard avait lu en moi la détresse dans laquelle on ne s'appartient plus. Mon épuisement visible lui assurait que l'heure du sacrifice avait sonné. Persuadée qu'on trouve au fond des calices de secrètes récompenses, elle eut une exclamation.

— C'est le Ciel qui vous envoie!

J'eus un geste qui signifiait : « Que fait le Ciel en tout ceci? »

La pieuse fille aurait voulu que je partageasse sa croyance. Elle-même y avait puisé tant et tant de consolations!

— Ne connaissez-vous pas la douceur de remettre ses actes entre les mains de notre Père céleste ?

Non ! je ne connaissais pas cette douceur ! Je n'en avais même jamais été plus éloignée. La piété de mon enfance s'était depuis longtemps éteinte et je n'avais guère eu à me louer de ce qu'on nomme la Providence. Pouvais-je croire à son intervention efficace quand je portais en moi la preuve du délaissement où elle laisse certaines de ses créatures ?

M<sup>lle</sup> Derlange se récria. Selon elle, au contraire, le bon Dieu veillait sur chacun de nous, lui voulait un bien particulier.

Mais ces affirmations arbitraires glissaient sur moi comme une eau tiède.

Déplorant mon incrédulité, elle mit en avant ses démonstrations.

— Tenez !... Lorsque vous êtes entrée, tout à l'heure, savez-vous ce que je faisais ? Tout en mangeant, je suppliais le Seigneur de m'envoyer quelqu'un qui me secondât pour mon œuvre. Nous n'étions que trois : cela était insuffisant. Et voilà que vous avez ouvert la porte. N'est-ce pas miraculeux ?

Moi qui savais par quel chemin j'avais été conduite à elle, je ne pouvais m'émerveiller.

Soudain, elle eut une inquiétude. Sans piété, sans ce levier qui soulève les montagnes, ne trouverais-je pas trop rude la tâche que j'allais entreprendre ?

— Songez au climat de plomb, au danger, à toutes les horreurs.

— Ne craignez rien, lui dis-je, ce ne sont pas les tribulations de cette sorte que je redoute.

— Lesquelles, alors ?

— Les luttes intérieures.

Il y eut un silence pendant lequel, à une petite chapelle du voisinage, l'*Angelus* tinta ses trois coups.

— Si seulement vous pouviez prier !... fit M<sup>lle</sup> Derlange.

Je la regardai.

Comme pour me donner l'exemple, ses mains s'étaient jointes, et ses lèvres marmottaient je ne sais quelle récitation. Cette attitude me fit sentir combien nous étions différentes. Ce qu'elle avait éprouvé de douloureux, d'injuste, de cruel, l'avait rapprochée de Dieu ; tout, au contraire, m'en éloignait. Pourquoi ce contraste ? Pourquoi le même remède qui guérit l'un

laisse-t-il à l'autre tout son mal ? Atteindrais-je jamais, moi, à la sérénité ? Il me sembla que non ; que, dussé-je partager la vie, les vertus, les risques de la sainte fille, rien n'apaiserait jamais mon cœur.

Elle me prêcha doucement : avant peu je retrouverais du calme. Le zèle heureux viendrait plus tard. Et dans les termes mêmes dont, autrefois, elle s'était servie pour m'enrôler dans sa phalange, elle refit l'éloge de la charité.

— Vous n' imaginez pas, vous ne sauriez concevoir de quelle flamme elle réchauffe l'âme. Auprès d'elle, tout est pâle et froid, tout laisse ce fameux « goût de cendre. »

Rien à cette heure, n'aurait pu me persuader ; mais, séduite par l'envie d'avoir une telle compagne, je redis la parole qui m'attachait à sa suite.

— Vous pouvez compter sur moi !

Oublia-t-elle qu'une fois déjà, je l'avais trahie, qu'après un engagement pareil à celui que je venais de prendre, je m'étais évadée du dispensaire ? Quoi qu'il en fût, elle ne me marchandait pas sa confiance.

— Vous serez, j'en suis certaine, une recrue fidèle, courageuse.

Et, avec une grâce un peu solennelle, elle prit ma main et la serra entre les siennes.

Ma poitrine se gonfla. Deux larmes perlèrent à la pointe de mes cils. Il me sembla que les ancres auxquelles mon cœur était accroché venaient subitement de se rompre. Me détournant de l'irrévocable passé, je vis apparaître les premières lueurs d'une aube.

— Occupons-nous du voyage, proposai-je.

M<sup>lle</sup> Derlange acquiesça sans retard, car, avant huit jours, il fallait que nous fussions à Casablanca.

Sur une table, des paperasses, lettres de quête, prospectus, indicateurs de chemins de fer sont entassés. J'avisé une carte d'Europe. Entre les vieux continents, la Méditerranée dessine son vaste bassin traversé par les lignes noires des itinéraires maritimes. L'espace infini m'apparaît. Je me sens attirée par les flots bleus, les grands navires, la rouge terre africaine. Mais que sont les plus beaux pays au prix de celui que je quitte ? Ma pensée retourne à Gérard. Que de fois elle refera ce chemin !... Que de fois, cher abandonné, elle appellera ce bonheur que tu aurais pu me donner !...

Résolue cependant, je me penche au-dessus de la carte.

— Où nous embarquerons-nous ?

Du doigt, M<sup>lle</sup> Derlange m'indique un tout petit point à l'extrémité de la France.

— Port-Vendres, fait-elle. De là, nous gagnerons Oran, puis Tanger...

Elle parle. Elle explique. J'entends des paroles vagues. Je ne suis plus qu'une voile sur laquelle souffle un grand vent.

## XI

Comme je rentrais, le concierge me remit une lettre. L'écriture un peu grosse, incertaine, m'en était inconnue. Pourquoi mes mains se mirent-elles à trembler ? Je déchirai l'enveloppe. Voici ce qu'elle contenait :

« Très chère, on m'a interdit d'écrire. A enfreindre cette défense, je risque, paraît-il, une perte définitive de la vue. Rien, pourtant, ne saurait empêcher que je vous parle par ce seul moyen demeuré en mon pouvoir. Marescot s'était chargé de vous dépeindre l'état de mes sentimens. Sans doute, il s'y sera mal employé, puisque vous n'êtes pas revenue. Il ne vous aura pas exprimé, ni à quel point je souffrais, ni de quelle âme j'avais accueilli les aveux de votre lettre. Surtout, il aura négligé de vous dire combien, en dépit de vos craintes touchantes, je continue à vous aimer. L'image que vous avez offerte à mon désir au moment où il vous cherchait s'est imprimée en moi avec une telle force qu'aucune autre ne pourra jamais s'y substituer. N'ayez pas la moindre inquiétude. Revenez. Mes sens vous attendent. Si différente que vous soyez, rien n'est altéré dans la mémoire qu'ils vous gardent. Je retrouverai en vous ma Lucienne, celle que j'ai appris à chérir. La complicité du souvenir fera de mes yeux vos alliés. Mes lèvres qui ont bu à votre bouche veulent s'y désaltérer encore. J'ai soif de vous, mon adorée... »

Ici la vue de Gérard avait dû s'obscurcir, car son écriture devenait illisible. On y distinguait seulement la répétition acharnée des mots, qui commandent le retour.

Une crise folle s'empara de moi. Exultante à la fois et désespérée, mon âme se précipitait vers toutes les issues. Aimée ! J'étais aimée encore ! Ce qui aurait dû me couvrir de honte

tournait à mon plus triomphant bonheur. Ce n'était plus à un fantôme, à une fiction que s'adressait l'amour, mais à moi réellement, à moi laide, mais acceptée. Jamais appel n'avait été plus tendre; jamais présence de femme n'avait été réclamée avec un accent plus pressant. Tout mensonge était supprimé, et Gérard m'attendait! Je n'avais qu'à courir, à me jeter dans ses bras!... De tels bonheurs, mon Dieu, sont-ils possibles? J'essaie de le croire; je me dis: Certes, il l'écrit comme il le pense. Pourtant ma pensée n'est pas docile; sous l'appât, elle soupçonne le poison; elle insinue: « Sans doute, la bonne foi de ton fiancé est parfaite. Il se refuse à admettre que rien, entre vous, soit changé. Mais que tu exauces son désir; que tu te montres à lui? Qu'arrivera-il, ô cher Imprévoyant? Vous l'ignorez parce que, momentanément, vous ne concevez plus l'effet des choses visibles. Moi, je sais, moi qu'une expérience atroce a naguère renseignée? Vous êtes généreux. Au premier moment vous me serrerez si fort contre votre poitrine que mon visage s'y enfoncera et que vous ne le verrez pas. Et après? Le face à face? » J'en eus la vision désolante: Lui, sans flamme, les bras retombés. Moi, confondue. Eh bien, non!... Je n'accepte pas ce supplice. Plutôt que de m'y exposer, plutôt que de quitter la tour d'illusions où s'abrite ma dernière fierté, je préfère la solitude éternelle, l'exil, tout.

Ma réponse expédiée, je tombai en larmes sur mon lit. J'étais à bout. Ce nouvel effort avait distendu mes nerfs. Jusqu'à leurs plus extrêmes fibres, je les sentais douloureux. Le sommeil me prit, un sommeil pesant et sans rêve, ce sommeil qui ressemble à la mort.

Et maintenant, c'est la dernière journée. Vite ma toilette, puis des lettres aux hommes d'affaires, des décisions, des rangemens de toute sorte. Le temps presse. Il ne me reste que quelques heures. Je les emploie en courses au dehors, en acquisitions indispensables.

Je rentre tard, exténuée. La fatigue du corps me délivre de sentir mon cœur. On dirait qu'il s'est émoussé au contact des choses matérielles. La nuque pesante, les genoux ankylosés, je songe à ce lendemain dont la fatalité est écrite. Dès le matin, je retrouverai M<sup>lle</sup> Derlange et nous voyagerons ensemble. Je voguerai vers un pays dont j'ignore tout, sauf qu'on y blesse de pauvres petits soldats et que beaucoup d'eux meurent sans

secours, loin de leur mère et du village auquel va leur dernière pensée. A cette pareille heure, je serai loin déjà, sauvée. J'aurai traversé la France; je serai engagée, enrôlée, incorporée dans une équipe. Un uniforme, des insignes, un brassard barré d'une croix rouge me seront conférés; cela sera un peu comme si j'avais pris du service dans un régiment en campagne. On ne recule pas. Bientôt, j'aurai une tente pour domicile, et je n'en posséderai plus d'autre, car, dès aujourd'hui, j'ai donné congé de mon appartement. Paris ne me reverra jamais. Après mon départ, mes effets, mon mobilier seront portés à un garde-meuble. Ils y resteront jusqu'à ce que je revienne, si je reviens! car les fièvres, une balle marocaine peuvent m'abattre. Je les bénirais. La vie a perdu pour moi toute saveur. Mes affaires sont en ordre. L'avenir de ma vieille bonne et celui de mon pupille sont assurés. Ils vivront ensemble, et ce petiot qui n'a plus de mère aura du moins une grand'maman.

Mais, si toutes ces choses sont réglées sur le papier, elles ne le sont que là. Reste à avertir Sophie. Elle n'ignore pas, elle ne peut pas ignorer que je sois à la veille d'un voyage; mais c'est tout. Ma destination et le temps que durera mon absence lui sont inconnus. Elle croit à un déplacement de quelques semaines et s'en réjouit presque, car mon dépérissement l'alarme. Chère fille! elle souhaite que j'aie de la distraction!... Jusqu'à ce soir, j'ai reculé devant les scènes, les larmes, les remontrances. J'avais besoin que la peine d'une autre ne vînt pas s'ajouter à la mienne qui déjà pèse si lourd! Tout à l'heure, pendant la veillée, il serait temps...

Un coup de sonnette interrompit ces réflexions. Il n'aurait pas dû me surprendre. Depuis quelques jours, les fournisseurs ne cessaient de livrer des commandes à la maison. Cependant mon cœur tressaillit. Un frisson me secoua. Par un geste plus prompt que ma pensée, je m'élançai, afin d'intimer l'ordre de ne recevoir qui que ce fût. Trop tard! Le destin avait voulu qu'au moment où l'on sonnait, Sophie traversât l'antichambre. Elle avait immédiatement ouvert. Je l'entendis qui s'écriait :

— Monsieur Gérard!...

La foudre, à mes pieds, ne m'eût pas bouleversée davantage. J'eus la sensation que tout chancelait, s'effondrait, qu'une catastrophe était en train de m'engloutir. Que faire? J'eus l'envie de sauter par la fenêtre. Trop tard encore!... Il était devant moi,



*lui!* Lui, que je croyais ligotté par l'interdiction des médecins; lui, dont j'avais voulu fuir le regard de l'autre côté de la mer.

Immobile, sans souffle, je le vis s'avancer. Il me parut formidable. Cette taille redressée! Ce pas sûr!... Était-ce le même homme que j'avais conduit par la main, à qui je versais à boire comme à un petit enfant? Et ses yeux!... Leur clarté pénétrait en moi à une profondeur... Ainsi, tout le mal que je m'étais fait : les mensonges, les contritions, les aveux, l'heure déchirante de la fuite, tout avait été inutile!... J'étais en présence de Gérard!... Ses pupilles se fixaient sur moi avec une violence spasmodique. N'avait-il plus de paroles?...

— Vous!... fit-il enfin.

— Oui!... Moi!... Moi qui aurais voulu être morte plutôt que d'arriver à la minute où nous sommes.

Et je sentis descendre sur moi le poids des choses accomplies.

Gérard se taisait. Sa déception, j'en étais persuadée, dépassait ce que mes lettres lui avaient fait prévoir. Assurément, il avait accepté que je fusse brune et de traits irréguliers; mais il avait dû se dire : « Pour le reste, elle exagère. » Et maintenant, il était là, immobile, stupéfié comme un homme qui contemple les débris d'une chose précieuse. Ma laideur dépassait donc ses prévisions?...

Recroquevillée sur moi-même, j'attendais. Qu'allait-il dire?... Quel serait son sentiment?

La pitié l'emporta; du moins, c'est à la pitié que j'attribuai le mouvement qui l'inclina vers moi.

— Lucienne!...

Je refusai de l'entendre. A quoi bon? Tout ce qui me viendrait de lui ne serait qu'un surcroît d'humiliation. Pourquoi?... Ah! pourquoi était-il venu? Et, de mes tremblantes mains, je fis un masque à ma figure.

Il s'était mis à genoux. Doucement il essaya de m'attirer.

— Non! De grâce!... Épargnez-moi.

Des larmes brillèrent au travers de mes doigts crispés.

— Pourquoi pleurez-vous?

Quand la peine qu'on éprouve est infinie, comment la dépeindre?

Je balbutiai :

— Tout est perdu!...

Il eut une protestation.

— Ma présence, ici, n'est-elle pas le gage, au contraire, de mes sentimens fidèles?

Hélas! Je ne pouvais croire! Sans doute, en accourant ici contre toute prudence, il avait obéi à une impulsion chaleureuse; sans doute, en dépit de mon aveu, l'image primitive avait pu vivre quelque temps encore. La mémoire a de telles ténacités! Mais pour que l'illusion durât, il aurait fallu que je demeurasse invisible. Moi présente, qu'en subsistait-il? Au premier coup d'œil, ne l'avais-je pas vue périr?... N'avais-je pas assisté à l'extinction de la flamme? Un froid mortel me pénétra.

— Vous ne m'aimez plus!... sanglotai-je. Votre amour est mort en entrant ici...

— C'est faux!... C'est...

Je l'empêchai de poursuivre. Ses paroles inspirées, j'en avais la conviction, par un sentiment charitable m'étaient plus cruelles que son silence. Je répétais l'atroce, l'irréfutable vérité:

— Vous ne m'aimez plus; vous ne pouvez plus m'aimer.

Et comme pour y donner plus de force, afin que cela fût définitif, sans appel, j'ôtai de devant ma figure le masque que mes mains y avaient appliqué.

— Regardez-moi! criai-je... Vous voyez bien que vous ne pouvez pas m'aimer.

Gérard me dévisageait. Il y eut un silence pendant lequel, lentement, profondément je sentis entrer en moi son regard. Ce fut le plus rude moment. On eût dit que d'innombrables pointes me criblaient toutes à la fois. Chacune de mes déficiences m'était sensible, comme une blessure.

Au bout de quelques secondes, cette sensation s'apaisa, Dieu merci! il n'y a pas en nous de quoi toujours souffrir au paroxysme. J'entrai dans une sorte d'insensibilité. Le regard de cet homme, ce regard que j'avais redouté plus que la mort, n'excitait plus en moi ni pensée ni peine. Le pire étant survenu, pour la première fois depuis mon absurde mensonge, je n'avais plus peur. Au fond du gouffre j'éprouvais une stupéfaction à me sentir vivante encore.

J'eus l'affreux courage, à la fin, d'observer Gérard. Pauvre cher!... Quelle pâleur!... Un battement précipité ouvrait et

fermait ses paupières. N'y avait-il que la lumière pour lui causer tant de malaise ?

— Eh bien, quoi ! fit-il, presque se parlant à lui-même ; parce que vos cheveux sont noirs, les choses, entre nous, ne sont-elles plus ce qu'elles étaient ?

Puis, plus haut, avec l'abondance, la sorte d'exagération des gens qui ne sont pas entièrement convaincus de ce qu'ils avancent, mais en qui agit le désir de se le persuader, il énonça les motifs qu'il avait de me chérir. N'étais-je pas la créature la meilleure, la plus dévouée ? Mes soins n'avaient-ils pas été pour lui le salut ? Il me devait la vie, davantage : la lumière reconquise. Sans moi, sans mon intervention généreuse, que serait-il à l'heure présente ?...

Je l'arrêtai. L'amour qui se cherche des motifs n'est plus l'amour.

A son tour, il refusa de m'entendre :

— Mais non ; je vous jure, vous vous trompez.

Et, au fond de sa mémoire, il retrouva quelques-unes des phrases tendres qu'il me murmurait autrefois. Peut-être était-il sincère ! C'était possible qu'une minute n'eût pas suffi à dissiper des semaines d'enivrement, à anéantir ce qui, la veille encore, commandait à son âme, à ses sens. En tout cas, il s'efforçait sincèrement. Par instant, je le voyais fermer les yeux et, comme pour y trouver l'inspiration des choses qu'il voulait dire, retourner à une cécité volontaire. En elle, il revivait les jours passés, les bénis jours d'illusion. Celle qui avait été moi ressuscitait pour un instant. Il lui parlait ; il lui adressait sa ferveur :

— Ma chérie ! Ma chère Lucienne !...

Mais l'accent n'était plus le même. On y surprenait des fêlures. Certaines cordes semblaient brisées comme celles d'un instrument qui aurait reçu un choc.

— Taisez-vous !... suppliai-je. Votre voix me fait trop de mal.

Puis, laissant retomber ma tête, je me repris à pleurer.

Ah ! qu'elle était lamentable, qu'elle était humble et désespérée, cette détresse de femme gémissant sur elle-même comme sur la pierre d'une tombe !...

Remué jusqu'en ses fibres profondes, Gérard se souvint des engagements qui nous liaient. Avec un élan, sinon sincère, du moins feint à la perfection, il se déclara, de tout cœur, résolu à m'épouser.

Après le naufrage, la ruine, la perte de tout ce qu'on possédait, le moindre îlot semble un port. J'essayai de reprendre pied. Épouser Gérard! Oh! Voir reparaitre le rivage adorable!... Un cœur moins ulcéré que le mien s'y serait peut-être engagé. Mais l'implacable clairvoyance, qui m'interdit toute erreur à mon avantage, guettait. Elle me montra l'autre côté de la question. Si mon fiancé voulait le mariage, c'était par le sentiment d'un devoir, d'une obligation à remplir envers moi. Il n'y avait pas à douter : ce qui inspirait sa conduite, c'était ce point d'honneur, cette propreté morale qui exige, une fois les fiançailles scellées, qu'un honnête homme en soit esclave. Et moi, je me prêterais à cette contrainte! Je serais la chaîne qu'on traîne en soupirant, le créancier envers qui on acquitte une dette? Fi donc!...

Véhémente, je repoussai l'offre :

— Non! non! Vous êtes libre. Je vous rends votre parole.

Et, avec cet instinct rigoureux qui m'incite, dans le malheur, à vouloir le pire, à m'y déchirer comme à une sorte de cilice, je me mis à épier, sur la physionomie de Gérard, un soulagement, la marque d'une délivrance dont mon refus aurait été le signal. Mais, si ce sentiment était au fond de son âme, je dois lui rendre cette justice que, du moins, la présence en était bien cachée. Loin qu'il en laissât rien paraître, ses traits eurent une altération. Il dit avec un accent de reproche :

— C'est vous qui ne voulez pas!

— C'est moi.

— Pourtant, vous prétendez m'aimer?

— Nous ne pourrions plus être heureux!...

Et en parlant de la sorte j'étais pleinement sincère; j'avais la certitude, non seulement de ne plus pouvoir faire son bonheur à lui; mais de n'en pas trouver moi-même. Dans les félicités de l'amour, la plus puissante n'est-elle pas celle que l'on croit donner? Au plus secret de mon être, j'en sentais la source tarie. Un doute hautain, désormais, empoisonnerait mes joies les plus vives. Aux minutes suprêmes dont j'avais l'intuition, j'aurais toujours été figée par l'inquiétude de me dire : Et lui! quelle est sa part?

Cependant Gérard s'insurgeait contre mon refus.

— Je vous ai trop aimée, fit-il, pour qu'entre nous, tout finisse de la sorte. Oublions le passé, puisque ce souvenir vous

fait mal, et sur de nouvelles bases recommençons l'existence. Voulez-vous ?

— Quelle existence ?

— Celle des gens qui se sont éveillés d'un songe. Soyez ma femme ; et il y aura encore pour nous du bonheur, ce bonheur assagi que donnent la tendresse réciproque, l'estime, le dévouement.

J'eus devant les yeux la vie conjugale telle qu'il venait, en quelques mots, de l'évoquer : tâche fastidieuse, faite d'efforts, de résignation ; foyer privé de chaleur ; union dépareillée où l'un des époux n'apporte que la moitié de son âme, tandis que l'autre brûle d'ardeurs qu'il faut dissimuler. Oh ! voir diminué ainsi, transformé, ramené à d'étroites proportions ce qui m'avait paru plus grand que l'univers !...

J'esquissai un geste d'intransigeance ; mais la voix modérée qui aux heures de crise discute avec nos passions répliqua : « Réfléchis : est-ce que passer sa vie même obscurément auprès de l'homme qu'on adore, le servir, le choyer, le défendre contre les hasards mauvais, n'a pas sa douceur aussi ? Cela n'est-il pas, en tout cas, préférable au sort errant que tu t'infliges ? »

Gérard était devant moi, non plus faible et soumis tel que le malheur, pour un temps, me l'avait livré ; il était lucide, robuste, et paré de ses fiers trente ans. Artiste voluptueux pour qui la sensation primait tout ; épicurien raffiné, il me parut une force que je ne saurais capter. Fils joyeux de la Gascogne, j'attendrais de lui des vertus bourgeoises, de la résignation ?... Allons donc !... Vous, mon bel aimé attaché à ma disgrâce !... Ayant à votre bras une femme dont vous ne seriez pas orgueilleux !... Pouvais-je seulement y songer ? Des perspectives se précisèrent. Je le vis, portant à d'autres son admiration, sa tendresse peut-être... Je le vis secouant les épaules et après quelque hésitation choisir, parmi les blondes, les jolies, une maîtresse... Oh ! pas cela ! Pas ce martyre intolérable.

Sans doute d'autres eussent senti différemment. Il ne manque pas, j'en conviens, de femmes qui, obscures, délaissées, acceptent un rôle ancillaire. Mais, pour cela, il ne faut pas avoir approché le paradis de passion ; il faut n'avoir jamais entendu les mots qui font défaillir. Je sentis que si moi, éblouie encore de la vision entrevue, j'acceptais un bonheur de second ordre, je ne l'aurais même pas. Les souvenirs seraient là, toujours,

comme ces tableaux de maîtres orientalistes, dont l'éclat fait paraître fade la lumière de nos contrées. Non !... Je ne saurais être endurente. La sagesse ne me dit rien ; je n'y trouve pas mon compte. Mon âme est faite pour les sentimens violens, pour ce qui agite, multiplie, oblige à éprouver sans cesse. Plutôt qu'un foyer tiède et un climat où il n'y aurait pas d'été, je préfère la fuite héroïque. Ma souffrance, du moins, aura sa noblesse et des cris et des griffes pour me déchirer.

Un instant, la pensée qu'ainsi je renonçais à être mère ébranla ma résolution. O petits, tout petits qui auriez pu ressembler à Gérard, de quels regrets vos frimousses d'anges ne remuèrent-elles pas mes entrailles ? J'eus la force pourtant de m'en détourner pour toujours. La mère eût coûté trop de larmes à la femme. Plutôt, oui, plutôt le brassard d'ambulancière, l'exil, les risques, les champs de bataille rougis, qu'une lutte incessante et vaine. En apprenant mon histoire, certaines gens diront : « De quoi se plaint-elle ? Une occasion s'était offerte, elle l'a refusée. C'est sa faute ; elle n'avait qu'à prendre la vie comme elle vient. » Je les laisserai dire. Beaucoup, en effet, à ma place, se fussent adaptées au sort, tel qu'il se présentait ; mais ne faut-il pas, qu'à travers l'universelle tiédeur, il y ait quelques prêtresses reléguées dans le temple à garder le tison brûlant ?

Gérard attendait ma réponse. Un mouvement m'approcha de lui. Il crut à mon acceptation.

— C'est oui, n'est-ce pas ?

De la tête, je fis signe que non.

— Pourquoi ? Mais, pourquoi ?

— J'avais visé une cime. Je m'étais dit : « C'est là que nous habiterons. » Comment redescendre ?

Il essaya de discuter.

— Je vous jure...

— Chut !... fis-je en approchant ma main de sa bouche ; ne disons que ce qui est vrai.

Il soupira :

— La vérité ? qui la connaît ?...

Puis, nous demeurâmes longtemps sans parler, très émus, très tristes. L'ombre crépusculaire envahissait le salon. Peu à peu, les meubles, les tentures prirent une teinte morne ; les ors s'éteignirent. La structure même des visages devenait indécise...

La pendule sonna huit coups. Le temps ne s'arrête donc jamais de nous pousser par les épaules? Un tour de cadran encore, et M<sup>lle</sup> Derlange m'attendrait à la gare. Allons, mon cœur, du courage!...

Je me levai, et prenant les mains de Gérard :

— Il est tard!... Disons-nous adieu.

Il eut un tressaillement.

— Comme vous dites cela! On croirait que nous ne devons plus nous revoir.

— En effet, nous ne nous reverrons plus!...

— Comment?... Quoi?... Vous voulez...

J'expliquai dans quelles conditions mon départ avait été résolu.

La nouvelle que j'allais reprendre, et au Maroc, mes fonctions d'infirmière produisit sur lui une vive impression.

— Vous exiler!... Exposer votre vie sous un climat dangereux!... Je ne le permettrai pas. J'empêcherai cette folie!

Mais moi, avec le calme de ceux qui ont tout abdiqué :

— Que pourrais-je faire de meilleur? Ma vie ne vaut plus rien; elle n'est qu'un désert affreux où j'irerai jusqu'à ma fin.

Il eut un soupir encore.

— Je n'ai donc pas su vous convaincre!...

— C'était impossible. Le malheur est que je ne sois pas partie hier, ce matin, une heure avant que vous n'arriviez.

— Qu'y aurait-il eu de changé?

— Tout! Mon souvenir serait resté intact dans votre mémoire, tel que l'amour l'y avait mis. Vous auriez conservé de moi une image claire et charmante. J'aurais eu l'auréole des héroïnes légendaires, des allégories, des mythes. J'aurais été au-dessus de toute créature vivante, celle qu'on n'a jamais vue.

Il n'essayait plus de me contredire. Un silence pesait sur nos cœurs, un de ces silences pendant lesquels on entend sonner un glas.

Nous aurions dû nous séparer à cet instant, disparaître sans ajouter une parole. Mais le caractère de Gérard composait plus facilement que le mien. Il entrevit un mode différent de nous aimer, une manière qui fût conciliable avec ce qu'il savait maintenant.

— Pourquoi partir? Nous pourrions être des amis.

C'était mon tour de m'insurger contre ce mot.

— Y songez-vous? Entre nous! de l'amitié!...

Il s'expliqua. Lui, ne consentait pas à me perdre. Ne s'était-il pas fait un besoin de ma tendresse? Sans moi, il se sentirait affreusement triste, dénué, perdu parmi les choses retrouvées. Ah! Que je lui demeurasse secourable!...

Prodigieux égoïsme des hommes!... Quand mon cœur à moi n'était qu'une loque trempée de larmes!... Tandis que j'envisageais la mort comme but désiré, lui se reprenait à marcher vers une orientation nouvelle. Il voyait déjà en nous une paire d'amis, un couple de bons camarades. On se reverrait quelquefois. Les jours où il ne serait pas en train, il me confierait ses ennuis. Il me dirait : « Le travail, aujourd'hui, ne va pas, » ou bien : « Ma maîtresse m'a trompé. » Et moi, j'écouterais cela! J'aurais des airs affligés! des apitoiemens de sœur! Et puis un jour viendrait où ce piètre emploi lui-même serait supprimé de ma vie. On ne me raconterait plus ses peines... on s'appliquerait à m'éviter. Une autre aurait pris toute la place... Ce jour-là je n'aurais plus qu'à m'éclipser. Ah! que cela soit tout de suite!

— Séparons-nous!... dis-je précipitamment.

— Cette hâte... Pourquoi?

Lorsque les choses ne peuvent plus être évitées, à quoi bon se plaindre? N'est-il pas plus digne, plus courageux de les laisser s'accomplir bouche close?

La demie de huit heures venait de tinter. C'était la limite extrême. Dans un effort où tous mes nerfs se tendaient, je dis l'adieu suprême.

Gérard eut quelques mots encore pour me retenir, mais plus faibles, balbutians, des mots qui étaient comme l'écho de ceux qu'il avait dits auparavant.

— Alors, vous voulez?... C'est irrévocable...

— Oui. Je n'ai que le temps d'achever mes malles.

— Du moins, promettez-moi...

Et suffoqué par l'émotion il en resta là; en sorte que je ne sus jamais ce qu'il aurait souhaité que je promisse...

Lentement, il se dirigea vers la porte. L'habitude prise du temps qu'il était aveugle appuyait son bras sur le mien. Je lui présentai ses gants, son chapeau.

— Merci, fit-il avec tendresse.

Et comme je pressais mon mouchoir devant ma bouche pour en étouffer les sanglots, il se retourna brusquement.



— Laissez-moi vous embrasser.

J'eus une hésitation.

La nuit était presque complète. On ne distinguait plus que la face blême des fenêtres étroite entre les rideaux. Humble, je tendis mon front. Mais une fois dernière, l'ombre inspira Gérard. Il m'étreignit. Sur mes cheveux, sur mes paupières, sur mes lèvres, il jeta des baisers d'amant. Pour quelques secondes encore, son rêve revivait. C'était plus que la vie ne m'avait permis d'espérer. Elle pouvait maintenant enchaîner ses matins rigoureux et mornes, ses soirs où l'agitation brise les membres, j'aurais eu cette minute.

— Gérard! . . Gérard!... balbutiai-je en m'arrachant de ses bras.

— Reste!... supplia-t-il, repris par son délire aveugle. Ne t'en va pas.

— Il le faut!...

Et si j'en trouvais le courage, c'est qu'au fond de l'obscurité la lueur de son regard me cherchait.

Alors, ce fut la désolation de l'adieu, le seuil vide, la porte retombée... Et puis, ce fut le silence.

Après un instant de stupeur où je ne pouvais croire que tout fût fini, achevé..., je courus m'enfermer dans ma chambre. Mon corps moulu s'affala dans le creux d'un fauteuil. Je restai prostrée un temps dont je ne saurais déterminer la longueur. Ah! si j'avais pu m'endormir, tout oublier, ne plus rien savoir de moi-même!

Un bruit me fit rouvrir les paupières. C'était ma vieille bonne. Elle venait annoncer que le dîner était servi. Je vois encore d'ici sa lampe coiffée d'un abat-jour de papier vert, qu'elle tenait au bout du poing ainsi qu'une arme offensive. M'apercevant, elle eut un cri.

— Qu'y a-t-il? Vous avez une mine à l'envers.

— Un peu de fatigue.

Et je déclarai l'intention de me coucher sans manger.

Elle eut le geste d'une bête dont on déränge les petits. Désignant d'un regard haineux la porte par où Gérard était sorti :

— Quelle peine encore est-il venu vous faire?

Vivement je pris sa défense. Le cher garçon! Il ne s'était donné aucun tort envers moi, aucun...

— Cependant, vous avez pleuré.

— Nous ne devons plus nous revoir!...

Fidèle à sa méthode de faire remonter aux hommes la source des larmes féminines, Sophie n'eut pas une hésitation. La rupture venait de Gérard. Elle l'accusa d'avoir, pendant qu'il était malade, accepté mes soins, mon dévouement, et, guéri, de ne plus se soucier de moi.

Je fis taire ces calomnies abominables.

— Tu te trompes ! La méchanceté te fait divaguer. Il m'aime, je te le jure ; il était venu demander ma main.

Mais les idées ne s'en vont pas vite d'une vieille caboche où elles ont mis beaucoup de temps à pénétrer.

— Et c'est vous qui avez dit non ?

— C'est moi.

— Vous l'aimez cependant ?

— Je l'aime.

Elle me regardait stupide. Ses longs bras à la fin esquissèrent le geste de ceux qui renoncent à comprendre. J'étais, ce soir-là, trop lasse pour entrer dans les explications. D'ailleurs, les eût-elle admises ? Qu'y avait-il d'intelligible pour elle dans cet instinct qui m'incitait à mettre mon cœur en lambeaux ? L'amalgame de chair et d'orgueil dont je suis faite restera toujours pour les autres, et aussi un peu pour moi-même, un mystère. Le mieux était de m'enclorre dans le secret des décisions absolues.

— Je ne me marierai jamais, affirmai-je.

— Pourquoi ?

— Parce que je ne veux pas.

Après tout, Sophie ne demandait pas autre chose. Vivre ensemble toutes deux, n'était-ce pas le retour au pays dont elle s'était crue exilée ?

— Mon enfant !... Ma petite Lucienne !

Et le sillon de ses rides s'effaça dans un sourire.

L'idée de détromper la pauvre fille me fit un instant hésitante. Après tant d'alertes, de chocs, de brisures, n'eût-il pas été clément de lui accorder un armistice ? Moi-même, quel besoin j'aurais eu de prendre quelque repos !... Mais non. Un destin inévitable m'entraînait. Le jour et l'heure étaient réglés. Il fallait porter le coup que je différerais depuis plusieurs jours.

Aux premiers mots, elle eut une mine effarée.

— Quoi ! vous en aller si loin !...

Sa consternation était navrante.

Je lui promis :

— Pas pour toujours ! La guerre finie, je reviendrai.

Mais ce mot de guerre la fit frissonner davantage. Son esprit de paysanne lui montra des rapt, des blessures, des dangers de toutes sortes. Je m'employai à lui démontrer qu'on ne risquait rien sous la sauvegarde des ambulances. Sa frayeur, cependant, persistait. De sinistres prévisions vinrent encore s'y ajouter. Si elle mourait en mon absence?... Quelle main lui fermerait les yeux ?

Avant tout, éloigner d'elle ce cauchemar ! La foi qu'elle avait en mes paroles rendait la tâche assez aisée.

— Tu ne mourras pas, avant que je sois revenue.

Et je lui promis que nous finirions nos jours ensemble dans un petit coin de campagne que j'avais l'intention d'acheter.

La confiance renaissait. Sans trop savoir encore où je voulais en venir, elle m'écoutait, réconfortée. Et moi, si lasse ! je regardais ce vieil arbre sous lequel s'était abritée ma jeunesse. A son ombre de nouveau j'aurais pu vivre des jours tranquilles, me guérir, oublier, peut-être... Quelle force plus forte que moi-même me contraignit à prendre le parti cruel ? Pas de réponse. J'étais la feuille qu'emporte l'ouragan, la vague que le vent déroule.

Du moins en m'en allant, laissons ici quelques bienfaits ! J'annonçai à Sophie que l'heure de la retraite avait sonné pour elle. Jusqu'à la fin de ses jours, elle aurait de quoi vivre sans travailler...

Sa vaillance protesta :

— Ne rien faire !... Je ne saurais pas. Je mourrais d'ennui, de chagrin.

Elle aurait un bébé à soigner.

— Lequel ?

— Le petit Antonio, tu sais, dont je paie la pension chez une fermière de Sologne... C'est à toi, désormais, que je le confie. Mes ordres sont donnés pour cela. Est-ce que tu seras contente de jouer à la bonne-maman, dis ?...

Ses yeux s'argentèrent de tendresse.

— Un enfant !... répéta-t-elle, comme si ce mot contenait le rêve étouffé de sa vie. Un enfant !...

Je songeai : « Enfin !... En voilà deux qui vont être heureux ! » Et une douceur inconnue, un parfait instant altruiste rafraîchit

mon cœur angoissé. Bientôt faisant retour sur moi-même : « N'existe-t-il donc, pensai-je, d'autre joie sur cette terre que celle d'y faire un peu de bien ? » — « Aucune, » répondit la voix qui jamais ne me fait grâce ; et, pour comble, elle ajouta : « Du moins pour les femmes auxquelles a été refusé le don souverain de beauté. »

C'était dit. Rien ne me restait que de retourner à ce radeau de la charité dont j'avais fait une première fois mon refuge et qui allait me recueillir encore. Sans doute, cet avenir-là aurait son charme, sa consolation, ses heures fécondes... Pourtant ma nature regimbait. Oh ! l'horreur de se sentir seule, étrangère parmi ceux mêmes à qui on se dévoue !...

Pendant que je songeais ainsi, Sophie avait mis de l'ordre dans ma chambre. Une sorte de hâte la pressait vers l'accomplissement de ce qui était décidé. « Demain, disait-elle à tout propos, demain ! » comme entraînée par cette pente qui, au delà des bonheurs perdus, des tendresses mutilées, des départs, des séparations, nous conduit vers quoi ? Vers la vie qui toujours recommence ; la vie dont on espère qu'à force de la défricher, de l'ensemencer, d'y verser des larmes, elle nous offrira un sol meilleur.

— En attendant que je fasse votre malle, venez dîner, ordonna ma vieille bonne en prenant ma main, comme lorsque j'étais petite...

CLAUDE FERVAL.

---

---

# L'ART DE LA CONTRE-RÉFORME

---

## SES CARACTÈRES GÉNÉRAUX

---

### II <sup>(1)</sup>

#### FRANCE

---

##### I. — COMMENCEMENT DE L'ÂGE DE LA CONTRE-RÉFORME EN FRANCE

Christianisme, grandeur et tristesse, tels sont les traits de l'art qui se constitue à Rome au milieu du xvi<sup>e</sup> siècle. Mais ces caractères ne se retrouvent pas semblables à la même époque dans toutes les régions de l'Italie ou de la France. Nous avons vu à la suite de quelles circonstances ils ont apparu dans le milieu romain : pour les retrouver ailleurs, il faudra que la société soit façonnée par des causes analogues. Tant qu'un pays n'aura pas été éprouvé par de grands malheurs publics, tant que l'action religieuse de Rome ne se sera pas exercée sur lui, nous verrons l'art de la Renaissance s'y continuer librement dans toute sa volupté.

Or, si Rome est profondément frappée au milieu du xvi<sup>e</sup> siècle, il n'en est pas de même de la plus grande partie de l'Italie. Florence, un instant attristée, retrouve avec ses Grands-Ducs, par la protection de la maison d'Autriche et ses alliances avec elle, une civilisation raffinée et élégante, qui, avec des artistes tels que Cellini, Ammanati, Jean de Bologne, continue

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1911.

pendant tout le xvi<sup>e</sup> siècle le rêve de beauté de la Renaissance. Au Nord de l'Italie, le Corrège reprend l'art de Léonard de Vinci et de Raphaël. Venise, alors au faite de sa puissance, voit fleurir, avec Véronèse, Sansovino et Palladio, l'art le plus brillant que l'Italie eût jamais connu.

La France pas plus que l'Italie n'a de raisons pour suivre le mouvement romain : au moment où, en 1527, la Papauté a vécu les jours les plus tristes de son histoire, elle traverse au contraire une période des plus brillantes. Le règne de François I<sup>er</sup> et celui d'Henri II furent des règnes de volupté artistique qui contrastent singulièrement avec la sévérité romaine. Le maître qui domine cet âge est cet incomparable Jean Goujon qui, par son charme et son élégance, égale Cellini lui-même, et qui a une distinction souveraine, un atticisme, que Cellini ne connaît pas. C'est le moment où Pierre Lescot crée ces magnifiques palais qui restent une des gloires les plus pures de l'architecture française. Lorsque Michel-Ange sculpte à Rome les dramatiques Tombes des Médicis, Jean Goujon et Germain Pilon évoquent encore les plus riantes divinités de l'Olympe.

L'apparition du protestantisme en France, et les guerres de religion qui en furent la conséquence, marquent le point de départ de l'âge nouveau. Nous allons assister en France, par suite de ces guerres civiles, aux mêmes phénomènes qui eurent lieu en Italie par suite des invasions des armées étrangères. Si l'art de Raphaël ne se continue pas à Rome, c'est le sac de cette ville qui en fut la cause ; de même en France ce furent les guerres de religion qui mirent fin à l'art de Jean Goujon et des maîtres de la Renaissance.

De toutes ces guerres, de toutes ces souffrances, va résulter, en France comme à Rome, mais un peu plus tardivement, un premier caractère, celui de la tristesse. Toute la grâce de la Renaissance va s'envoler. Et peu à peu nous verrons disparaître, soit dans les châteaux, soit dans les églises, toute la richesse ornementale qui était le trait essentiel de l'art de François I<sup>er</sup> et d'Henri II.

Après les malheurs de la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, le règne d'Henri IV fut un règne réparateur. En abjurant le protestantisme, en réconciliant les esprits si profondément divisés, il ramène en France la paix et la prospérité. Mais Henri IV n'est pas encore le Roi qui va faire pénétrer en France les idées de la

Contre-Réforme; ce n'est pas lui, le protestant converti, qui mettra au premier plan de ses pensées l'idée catholique; il va bien à la messe, mais il ne cesse pas d'être le vert-galant, et son règne est encore, dans une certaine mesure, la continuation du siècle précédent. Les parties du Louvre qu'il construit sont la suite du Louvre de François I<sup>er</sup> et d'Henri II. Le fait que Marie de Médicis appelle un voluptueux Rubens pour décorer son palais prouve bien qu'à ce moment l'influence romaine n'est pas encore prépondérante en France. Et ce n'est pas Henri IV qui remettra l'éducation nationale entre les mains des Jésuites.

C'est seulement avec Louis XIII que l'art et la pensée française vont se transformer et revêtir les caractères mêmes que nous avons vus naître à Rome. Louis XIII, c'est le roi très chrétien qui va faire de la pensée religieuse le fond de son gouvernement; comme les papes de la Contre-Réforme, il veut lutter contre les hérétiques, refaire une France unie dans le catholicisme romain, et il s'appuie sur la Papauté dont il devient le fidèle allié. Ce sont les congrégations romaines qu'il appelle en France et qui dirigent les esprits. Paris ressemble à une seconde Rome, avec cette particularité qu'il conservera plus tardivement que Rome son puritanisme. Au début du xvii<sup>e</sup> siècle, Rome, en effet, était en train d'évoluer; la joie de la Renaissance réapparaissait avec les Borghèse et les Barberini, sous Paul V et Urbain VIII, alors que la France restait encore profondément austère sous le gouvernement du cardinal de Richelieu.

Cet âge est essentiellement remarquable par la gravité et le sérieux de sa pensée, et ces traits nous frappent d'autant plus qu'il est placé entre deux époques qui, par leur volupté, font avec lui le plus profond contraste, le siècle des Valois et celui de Louis XIV. La pensée française, sous Louis XIII, laisse tomber tout ce qui pourrait avoir le moindre caractère de frivolité, et elle s'élève à une hauteur que depuis lors elle n'a plus atteinte. Quel que soit le mérite des plus grands penseurs du règne de Louis XIV, aucun d'eux ne peut être comparé à un Descartes et à un Pascal; et le nom du Poussin suffit à dire quelle fut à ce moment la noblesse et la grandeur des arts.

La période de la Contre-Réforme en France correspond au règne de Louis XIII et plus exactement au gouvernement de

Richelieu, l'homme qui dirige tout, qui fait une France austère et puissante. Après lui, Mazarin va atténuer cette sévérité et préparer l'art somptueux du règne de Louis XIV.

Au début du xvii<sup>e</sup> siècle, soit par suite des malheurs de la fin du xvi<sup>e</sup> siècle qui avaient porté un coup si funeste à l'École française, soit par suite du prestige qu'exercent à ce moment les écoles italiennes, et surtout l'art de cette Papauté autour de laquelle se rangeaient si fidèlement les nations catholiques, les jeunes artistes quittent presque tous la France pour aller faire leur éducation à Rome. Voici une liste des principaux artistes qui ont fait ce voyage dans la première moitié du xvii<sup>e</sup> siècle :

Le Père Martellange	(1669-1641)	de 1590 à 1604
Freminet		de 1592 à 1613
Simon Guillain	(1581-1638)	vers 1610
Sarrazin	(1588-1660)	de 1610 à 1621
Lemercier	(1585-1634)	de 1607 à 1620
François Mansart	(1598-1666)	
Le Muet	(1591-1669)	
Simon Vouet	(1599-1641)	de 1612 à 1627
Jean Le Maire	(1597-1639)	séjour de vingt années
François Perrier	(1590-1650)	vers 1630
Callot	(1593-1635)	va très jeune à Rome
Stella	(1596-1637)	vers 1616
Valentin	(1600-1634)	de 1622 à 1632
Jean Mosnier	(1600-1656)	long séjour à Florence
Claude Lorrain	(1600-1682)	de 1620 à 1682
Le Poussin	(1594-1665)	de 1624 à 1665
Bertholet Flemael	(1614-1675)	

A ces noms il ne manque vraiment que celui de Salomon de Brosse (1565-1626) pour avoir dans son entier le livre d'or du règne de Louis XIII. Les historiens ne nous disent pas s'il a fait le voyage d'Italie, mais ce voyage est fort vraisemblable, étant donné sa grande connaissance de l'art romain et de l'art florentin. Les premiers documens que nous avons sur lui sont de 1613, lorsqu'il travaillait à l'Hôtel du duc de Bouillon. A ce moment, il a quarante-huit ans, et il a déjà dû faire le voyage d'Italie.

C'est l'art de ces maîtres que nous allons étudier, en le suivant dans ses diverses formes, dans la peinture et la sculpture, mais surtout dans l'architecture, qui plus que tout autre est



l'expression fidèle d'un milieu social (1). L'architecture de la Contre-Réforme, c'est l'art qui succède au Louvre de Pierre Lescot, aux Tuileries de Philibert Delorme, et aux églises de Saint-Eustache et de Saint-Étienne du Mont (2).

## II. — L'ARCHITECTURE

I. *Les Églises.* — Nous sommes à un moment capital de l'histoire de l'architecture française, au moment où la France va brusquement renoncer à l'art qui régnait chez elle depuis de longs siècles, à cet art merveilleux qui est la gloire impérissable de son génie, pour adopter un style nouveau, un style entièrement formé à l'étranger, en dehors de toutes ses traditions nationales, et qui était bien loin d'égaliser en beauté celui qu'elle allait proscrire.

Des causes nombreuses devaient faire abandonner le gothique : la première fut sa richesse, le luxe excessif de son décor. On combat ce luxe parce que désormais, dans la gravité de la nouvelle pensée chrétienne, on le trouve inutile et peu en rapport avec l'austérité que l'on veut faire régner dans la maison de Dieu.

Il est à remarquer que la Renaissance n'avait pas porté atteinte aux formes essentielles de l'art gothique. Les architectes français du xvi<sup>e</sup> siècle n'ignorent rien des nouveautés italiennes ; ils les accueillent, mais sans renoncer pour cela aux élémens primordiaux de leur architecture nationale. Ils se contentent d'emprunter au style italien son décor, et toute l'évolution de l'art en France, depuis le règne de Charles VIII jusqu'à celui de Louis XIII, consiste à remplacer le décor gothique par le décor Renaissance.

Au surplus, la Renaissance du xv<sup>e</sup> siècle, en Italie même,

(1) Pour une étude plus détaillée de cette époque je renvoie au beau livre de M. Henry Lemonnier sur *l'Art français au temps de Richelieu et de Mazarin*.

(2) L'intérieur de Saint-Etienne du Mont, commencé en 1517, est encore pleinement gothique. La façade, qui date de 1610-1636, appartient déjà au règne de Louis XIII. Elle peut être considérée comme la dernière œuvre d'architecture française antérieure au style de la Contre-Réforme, et, dans une certaine mesure, comme une œuvre de transition. Déjà influencée par l'esprit nouveau, cette façade était assez sobre de décoration. Malheureusement elle a été très profondément modifiée, en 1861, par Baltard, qui en a dénaturé le caractère, en la restaurant comme s'il eût restauré une œuvre de la Renaissance du xvi<sup>e</sup> siècle.

n'avait pas apporté de profondes modifications dans le style de l'architecture qui reste dans son essence très attachée aux traditions chrétiennes du moyen âge. Il suffit de citer, pour s'en convaincre, la Chartreuse de Pavie, San Bernardino de Pérouse, la Madone des Miracles de Brescia et tant d'autres, qui sont toutes couvertes d'ornemens comme des églises gothiques. Le style de la Renaissance en Italie, le style gothique en France, chantent le même hymne d'allégresse, et c'est leur beauté qui les perd, c'est à cause d'elle qu'ils vont tous deux être combattus par le puritanisme de la Contre-Réforme.

Une seconde raison fit proscrire le luxe de l'art gothique : on y renonça, non seulement parce qu'on le considérait comme une inutilité, comme un danger, comme étant peu convenable à la gravité nouvelle, mais parce qu'il était trop coûteux. Dans leur désir de propagande, dans leurs efforts pour ramener et maintenir étroitement les peuples au sein du catholicisme, les papes veulent multiplier partout les églises, les couvens, les écoles, et pour cela, il leur faut avant tout rechercher une forme d'art n'exigeant pas de trop grandes dépenses. Saint Bernard, au XII<sup>e</sup> siècle, avait été conduit par les mêmes raisons lorsqu'il combattit l'art de Cluny et opposa au luxe des riches abbayes clunisiennes un art plus simple, plus à la portée des modestes ressources des communautés religieuses.

D'autres raisons encore expliquent l'abandon du style gothique : il n'est pas douteux que, si le gothique avait pour lui le prestige de sa beauté et de son grand caractère d'expression religieuse, il avait l'inconvénient d'être peu pratique : ses voûtes étaient trop inutilement hautes, et surtout, il était trop encombré de piliers. Le nouveau style créé en Italie n'avait aucun de ces défauts et il était en particulier tout à fait remarquable par ses vastes espaces désencombrés.

Enfin, l'église gothique n'était pas suffisamment claire. Jamais, il est vrai, dans aucune architecture on n'avait encore autant multiplié et agrandi les fenêtres ; mais on avait agi ainsi, moins pour avoir plus de lumière que pour pouvoir garnir ces fenêtres de vitraux : la fenêtre avait perdu ses fonctions d'éclairage pour se transformer en tableau. Partant, l'église gothique est toujours un peu obscure ; mais cela importait peu, on ne s'en préoccupait pas ; au moyen âge, on n'a pas besoin de voir dans les églises : le peuple qui vient là se rassemble pour prier, pour

entendre un prédicateur ou des chants religieux, et tout ce qu'on veut lui montrer, il le voit bien. De toutes parts son attention est attirée par la vue des vitraux : cette église est un livre, et, sur tous les panneaux des fenêtres, il le lira. Le système est parfait ; il a pour lui la beauté et l'utilité, il est pleinement satisfaisant.

Mais tout va changer par suite de l'invention de l'imprimerie. Du jour où l'on mit un livre entre les mains des fidèles, et où l'on s'aperçut que le livre était un moyen d'instruction bien autrement puissant que l'image, un moyen permettant de dire plus de choses et avec plus de précision, de ce jour-là l'église peinte cessa d'être une nécessité, et les grandes verrières, comme les grandes fresques en Italie, perdirent leur souveraine importance.

Comme les fidèles ont désormais des livres entre les mains, et comme il est essentiel qu'ils puissent aisément les lire, on va chercher à mettre dans l'église plus de lumière, et le vitrail coloré qui était un obstacle à cette lumière va trouver là une nouvelle cause de défaveur. L'histoire nous le dit bien clairement : non seulement on ne place plus de vitraux nouveaux dans les églises, mais au xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> siècle les chanoines, dans la plupart des cathédrales de France, détruisent les anciens vitraux pour les remplacer par des verres blancs. Et ce fait si anti-artistique serait absolument incompréhensible si l'on ne connaissait pas les causes qui l'ont provoqué.

Et voilà pourquoi le style gothique a disparu. Voilà pourquoi il céda la place à un style nouveau, qui avait pour lui d'être moins luxueux, plus économique et mieux approprié à tous les besoins du culte.

Toutefois, le gothique ne mourut pas tout entier ; l'architecture française ne renonça pas à toutes ses traditions nationales, et le style de la Contre-Réforme ne s'établit et ne se développa en France qu'en subissant des modifications qui le distinguent très nettement du style italien et créent une variété à laquelle il convient de donner le nom de style français de la Contre-Réforme. Nous assistons là au même phénomène qui s'était passé au moyen âge lorsque l'Italie voulut imiter l'art gothique français, et ne le fit qu'en modifiant ce style de façon à créer une variété italienne.

Le caractère essentiel qui va subsister, en France, des tradi-

tions gothiques est le principe de verticalisme. C'est lui qui donnera aux voûtes des églises une plus grande hauteur que dans les constructions italiennes, c'est lui surtout qui voudra les hautes façades et les clochers. C'est l'esprit gothique qui, au début de l'âge de la Contre-Réforme, inspirera la façade de Saint-Gervais et l'église de Saint-Paul-Saint-Louis; et c'est lui qui, à la fin de cet âge, réapparut dans ses œuvres les plus significatives, à l'église de Saint-Sulpice et au Dôme des Invalides.

A Paris, l'*Église des Carmes*, construite de 1613 à 1625, peut être considérée comme le début de l'importation italienne, mais ce n'est encore qu'un timide essai, où l'on voit subsister, à côté des nouveautés étrangères, de nombreuses formes françaises, notamment les larges fenêtres séparées par des divisions verticales et faites encore pour recevoir des vitraux. Comme caractères italiens, il faut noter dans la nef les piliers flanqués de pilastres et surtout la coupole s'élevant à la croisée du transept, la première que l'on voyait en France. Mais, soit par le style et la disposition des pilastres, soit par la manière dont la coupole se raccorde aux nefs, l'architecte fait preuve d'une naïveté surprenante et d'une ignorance encore grande de ce style italien qu'il tente d'imiter. On remarquera aussi les peintures de la coupole qui sont l'œuvre d'un Flamand, mais d'un Flamand italianisé, de Flemael, qui eut le mérite d'être le premier en France à peindre une coupole et de la peindre avec toutes les difficultés que présente une semblable tâche, non par compartimens isolés, mais dans une composition d'ensemble, en imitation de ce qu'avaient fait le Corrège et, après lui, les maîtres de Bologne (1).

Comme celle des Carmes, l'*Église des Pères de l'Oratoire* est encore un très intéressant alliage des formes italiennes et des formes traditionnelles de l'art français. Si, dans cette église commencée en 1621 par Métézeau, on fait abstraction des parties terminées par Lemercier, on remarque, à côté de l'emploi

(1) La date des peintures de Flemael n'est pas connue, mais elle doit être sensiblement postérieure à la date de 1625 donnée comme celle d'achèvement de l'église. En 1625, Flemael n'avait que onze ans et nous savons en outre qu'avant de venir à Paris il avait fait un séjour à Rome et travaillé auprès de Poussin dont il est considéré comme l'élève.

des ordres antiques, la survivance de l'esprit gothique, très nettement caractérisée par l'élanement de la nef et sa forte prédominance sur les parties latérales, par la grandeur des fenêtres, l'importance des contreforts et la hauteur de la toiture.

*Sainte-Élisabeth*, construite par les religieuses du Tiers-Ordre, malgré le maintien de l'arc aigu dans les fenêtres, est un monument beaucoup plus classique. C'est Marie de Médicis qui en pose la première pierre en 1628; et la façade de cette église est si italienne, je puis dire si florentine, qu'il me semble vraisemblable que le dessin en a été envoyé de Florence. C'est une façade gracieuse et délicatement ornée, telle qu'on en faisait pour ces édifices aux murs légers que l'on continuait à construire en Toscane dans le style de Brunelleschi ou de Giuliano da San Gallo, une façade contrastant avec le style plus massif et plus imposant de l'école romaine. A *Sainte-Élisabeth*, la façade avec sa porte et ses niches aux formes cintrées avec des bordures de guirlandes, est une œuvre des plus exquises et qui à Paris ne se refera plus.

C'est dans une voie plus romaine que l'art français allait s'engager, et ce sont les Jésuites qui, plus que les Carmes, les Pères de l'Oratoire ou les Religieuses du Tiers Ordre, vont être les chefs du nouveau mouvement. Ce sont eux qui vont diriger l'art, comme ils le dirigeaient à Rome, et non seulement à Paris, mais dans toutes nos provinces, créant partout des chapelles et des églises en imitation du Gesu et de Saint-Ignace. Leur Noviciat de Paris, œuvre du Père Martellange, ne fut commencé qu'en 1630, mais les projets étaient faits antérieurement, et déjà, de 1605 à 1610, le Père Martellange avait construit sur le même plan de nombreux collèges, notamment ceux du Puy, de Moulins, de Vesoul et de Vienne. Voilà le créateur de la nouvelle architecture. Créateur toutefois n'est pas le vrai mot, il faut se contenter ici du mot importateur, car il ne crée pas une œuvre personnelle et ne fait que reproduire le Gesu de Vignole; et j'ai dit précédemment les raisons du succès d'une pareille œuvre.

A partir de ce moment, le style nouveau est créé en France, et nous allons assister à sa marche, à son évolution, à toutes les formes diverses que le génie français va tenter pour s'assimiler

et faire sien un art qu'on lui apporte de l'étranger. L'architecture française va montrer ici toute son ingéniosité et toute sa grandeur dans des œuvres où l'on est tenté parfois de ne voir que des copies, mais qui sont au contraire des œuvres très personnelles, des œuvres s'adaptant aux conditions de notre sol et de notre climat et maintenant les traditions françaises.

Dans l'art que nous allons voir créer par les architectes français de cet âge, dont les plus grands furent Salomon de Brosse, François Mansart et Lemercier, une première œuvre s'impose à nous, la façade de l'église *Saint-Gervais* faite par de Brosse en 1616. Là nous trouvons tous les traits de l'art nouveau; mais comme il s'agissait de terminer un édifice antérieur, de créer une façade pour une église gothique, on comprend aisément que l'artiste ait été obligé de faire une œuvre très originale, très différente de tout ce que l'on faisait alors en Italie. De Brosse adopte les ordres selon la nouveauté régnante; tous les détails sont classiques, mais la conception générale et les lignes d'ensemble sont encore tout français et tout gothiques. En terminant avec les formes de la Renaissance un monument gothique, de Brosse sut merveilleusement, sur l'ossature ancienne, disposer un décor nouveau, créant ainsi une œuvre que les Italiens n'auraient jamais conçue, qu'ils n'auraient sans doute jamais aimée, mais qui, à mon sens, égale et même surpasse toutes les façades faites en Italie dans le style de la Contre-Réforme.

Cette façade est divisée en trois étages : les deux premiers, identiques, se composent de quatre groupes de deux colonnes accouplées, le troisième ne répète que le motif central. Cette monotonie donne à toute l'œuvre un aspect un peu sévère, mais qui est impressionnant par sa grandeur. L'absence de tout ornement semble bien convenir à ce style : tout décor affaiblirait la majesté que l'artiste a si bien su exprimer.

L'*Église Saint-Paul-Saint-Louis*, construite par les jésuites, de 1627 à 1641, appartient au même courant d'idées que l'œuvre de Salomon de Brosse à Saint-Gervais; mais ici, au lieu de ne trouver qu'une façade, nous sommes en présence d'un monument tout entier.

L'église Saint-Paul, à la différence de la chapelle du Noviciat des Jésuites, n'est pas la copie littérale d'une œuvre italienne; c'est une œuvre plus originale où l'on trouve un très

intéressant alliage d'art français et d'art italien (1). C'est la pensée gothique qui intervient encore en restreignant la largeur de la nef, et en en augmentant la hauteur, de façon à faire prédominer nettement l'impression d'élançement. Les Italiens n'ont jamais cherché cet effet; même lorsqu'ils construisent des voûtes très hautes, comme à la cathédrale de Florence ou à Saint-Pierre, ils élargissent en proportion les dimensions horizontales. Et ce fait a toujours provoqué de la part des architectes français des critiques sur des monumens auxquels ils reprochent un système qui ne peut donner pleinement aux yeux cette impression de hauteur à laquelle on subordonne tout en France. On remarquera en outre dans la voûte, soit par le maintien des arcs-doubleaux, soit par la profonde pénétration de larges et hautes fenêtres à la française, une fragmentation qui rappelle les formes gothiques et contraste avec la régularité que les Italiens cherchaient dans leurs berceaux cylindriques.

Mais après avoir noté ces caractères qui rattachent encore Saint-Paul aux traditions françaises, il faut constater que, dans son plan et sa construction, il est profondément inspiré de l'art italien. C'est l'église du Gesu de Vignole qui a servi de modèle : de grands piliers flanqués de pilastres soutiennent un entablement sur lequel retombe une voûte en berceau; entre chaque pilier s'ouvrent des arcs qui, comme au Gesu, ne s'élèvent pas jusqu'à l'entablement, et sont surmontés de tribunes grillées. Le transept n'a qu'une faible profondeur, et l'autel est accolé au mur de l'abside.

C'est dans le programme de Saint-Paul-Saint-Louis, dans le style français de la Contre-Réforme, que de nombreuses églises ont été construites, entre autres celles de *Saint-Roch* et de *Saint-Sulpice* : cette dernière étant comme l'aboutissant de toutes les recherches qui tendaient à fondre l'art italien et l'art français.

Après avoir étudié l'intérieur de Saint-Paul, il nous faut dire quelques mots de sa façade. Elle est de même style que celle

(1) Deux architectes, deux Jésuites, ont travaillé à cette église, le Père Martellange et le Père Derand, mais l'action de ce dernier fut prépondérante. Et je pense que si l'on préféra ses plans à ceux du Père Martellange qui jouissait alors d'une réputation bien plus grande que la sienne, c'est parce qu'ils étaient plus conformes aux traditions de l'art français et moins complètement italianisés.

de Saint-Gervais, mais, comme elle est postérieure d'une vingtaine d'années, il ne faut pas s'étonner d'y voir apparaître des traces de l'art baroque qui règne déjà à Rome et qui est sur le point de pénétrer en France. Cet art est caractérisé par ses recherches en vue de créer des façades plus ornées, plus variées de formes, surtout plus concentrées et d'un effet plus ascensionnel. C'est ainsi que l'on voit réapparaître ces ornemens que l'architecte de Saint-Gervais avait si impitoyablement proscrits. A Saint-Paul, la zone des chapiteaux est décorée de guirlandes, les niches sont plus ornées, le fronton de la porte est garni d'un riche motif de sculpture, tous les chapiteaux sont de style corinthien. Mais c'est surtout dans la disposition architecturale que la transformation est intéressante à étudier. Le principe de verticalisme s'affirme de plus en plus par la concentration de l'intérêt sur la partie centrale de la façade : au lieu de conserver pour les colonnes la disposition uniforme et un peu monotone de Saint-Gervais, l'architecte de Saint-Paul ne laisse qu'une colonne à chaque extrémité, et en revanche il renforce et met en valeur, en les composant de trois colonnes, les groupes du centre. De plus, ces trois colonnes ne sont pas sur le même plan ; il y en a deux qui se projettent en saillie pour soutenir le grand fronton, pendant que la troisième est en retrait. C'est encore là une des formes caractéristiques de l'art baroque, c'est un des moyens qu'il a employés pour mettre de la variété dans ses œuvres, pour introduire de la perspective dans les façades et leur donner de la force en multipliant les oppositions d'ombre et de lumière. Et précisément, parce que c'était là une forme toute nouvelle, que ni les Romains ni les Grecs n'avaient employée, c'est une des formes de cet art que les puristes de l'école néo-classique ont le plus vivement critiquée.

Mais, laissant de côté l'étude des différences qui séparent la façade de Saint-Paul de celle de Saint-Gervais, il faut surtout s'attacher à ce qui les unit, à la tradition gothique, qui veut exprimer l'idée de hauteur dans les nefs des églises et surtout dans leurs façades. Quelle que soit la beauté de ces deux façades, elles n'ont pas été imitées : elles n'étaient ni assez italiennes, ni assez françaises. La façade française trouve dans le clocher son expression la plus complète et c'est à la reprise de cette forme que les architectes français vont être logique-



ment et nécessairement conduits. C'est avec des clochers que nous verrons Gittard construire en 1675 la façade de Saint-Jacques du Haut-Pas, et, au xviii<sup>e</sup> siècle, Servandoni celle de Saint-Sulpice et Mansard de Jouy celle de Saint-Eustache : ce sont surtout les provinces de France, moins italianisées, moins romanisées que Paris, qui vont continuer le type des façades françaises à clocher, montrant dans ce mouvement architectural une indépendance, une sève créatrice, qui n'ont pas été assez remarquées, et qui font d'elles les écoles qui maintiennent les traditions françaises, créant des chefs-d'œuvre que Paris ne connaît pas. Il suffit de citer les cathédrales de Nancy, de Montauban, de Langres, de Rennes, et surtout celle d'Auch, qui semble vraiment plus que toute autre incarner, dans sa façade, avec la pensée chrétienne, toute la majesté du siècle de Louis XIV.

Mais avant d'en arriver là, les architectes adoptent une solution plus italienne, celle des coupes. Là ils trouvaient un motif nouveau, un motif qui devait leur plaire, parce qu'il conservait ce principe ascensionnel qui leur était si cher. La coupole eut un grand succès à Paris; c'est la partie du style italien que les Français s'assimilent et traitent le mieux, et c'est vraiment un motif de la plus grande beauté. La coupole a l'avantage d'apparaître à l'intérieur en surmontant la partie la plus noble de l'église, et d'attirer les regards à l'extérieur, en s'unissant intimement à la façade, dont elle fait partie, et où, dans une certaine mesure, elle remplace l'effet des clochers.

La *Chapelle de la Sorbonne* (1635), œuvre de Lemercier, le maître dont l'art s'est le plus conformé à la pensée du cardinal de Richelieu, est un des monuments les plus significatifs de cet âge. A l'intérieur, c'est le type créé par le Père Martellange avec cette intéressante particularité de la disposition autour de la coupole de deux nefs égales, — la grande dimension de la nef du chœur étant justifiée par ce fait qu'elle devait recevoir la tombe du cardinal, aujourd'hui placée dans une petite chapelle latérale. — La façade de la Sorbonne qui donne sur la rue, et surtout celle plus belle qui s'ouvre sur la cour d'honneur, sont de petite hauteur et leurs portiques laissent apparaître la coupole sans nuire en rien à son effet ascensionnel. Ici, nous voyons pour la première fois un architecte français faire intervenir la coupole centrale de l'église dans l'ordonnance de sa façade.

C'était ce que Bramante avait projeté pour Saint-Pierre, en le concevant sous la forme d'une croix grecque et qui se réalisa mal par suite de la transformation de Saint-Pierre en croix latine. En reprenant cette forme qui fut si souvent employée en Italie au xvii<sup>e</sup> siècle, en ordonnant leurs façades avec la belle terminaison d'une coupole surmontée d'une flèche aiguë, les architectes français leur conservaient l'aspect que les grands clochers donnaient aux églises du Moyen âge.

La véritable solution du programme de la coupole était, plutôt qu'une église longue comme celle de la Sorbonne, une église à construction centrale. Mansart nous en a donné le premier modèle dans l'église de la *Visitation* (1632), qui est tout à fait intéressante par la préciosité de son plan où dominent les lignes courbes, par la disposition des chapelles autour de la coupole et par l'enfoncement du chœur surmonté par une petite coupole.

Une église construite plus tard, en 1670, par Errard, l'*Assomption*, est plus typique encore de ces recherches, car ici la coupole, sans être accompagnée d'aucune chapelle, se dresse sur la courbe de ses murs comme la coupole du Panthéon. C'est un plan très simple, mais trop simple, pourrait-on dire, pour une église et la forme plus compliquée de la *Visitation* avec la disposition de chapelles autour de la coupole est plus satisfaisante et fut plus imitée.

François Mansart, l'auteur de la *Visitation*, commença en 1645 le *Val-de-Grâce*, qui est le chef-d'œuvre de cette époque. C'est une église à croix latine, mais dont la nef antérieure n'est pas longue, et comme la coupole est très haute, cette coupole intervient dans la composition de la façade selon le type de la Sorbonne et de la *Visitation*. La grande nouveauté du *Val-de-Grâce* est dans son décor, décor qui ne date que du milieu du siècle et qui fut l'œuvre de Le Muet, successeur de Mansart. Par ses recherches décoratives, par les nombreuses sculptures dont Michel Anguier a couvert les voûtes, par les peintures de Mignard à la coupole, cette église annonce l'apparition du nouveau style plus brillant qui succédera sous Louis XIV à l'art de la Contre-Réforme. Au même type on peut rattacher la chapelle du *Collège des quatre Nations* (Institut) et cet art va aboutir dans sa forme dernière à cette extraordinaire merveille qu'est le *Dôme des Invalides*, cette œuvre si prodigieusement imprégnée

de verticalisme, où, au-dessus des deux étages de la façade correspondant aux nefs, s'élève un énorme tambour qui les continue et qui, cela ne suffisant pas encore à la pensée de l'architecte, se poursuit par un second tambour recevant la coupole qui, elle, se termine par la lanterne la plus aiguë qu'on ait jamais faite et qui semble une flèche voulant percer les cieux. C'est l'esprit gothique qui revit tout entier, c'est bien lui qu'il faut reconnaître ici et qui, à quatre siècles de distance, dote Paris de ses deux plus admirables monumens, Notre-Dame et les Invalides.

Nous venons de voir les recherches faites par les architectes français en vue de maintenir l'aspect de hauteur dans leurs façades, soit en moulant la façade sur les formes d'une haute nef, comme à Saint-Gervais et à Saint-Paul, soit en lui adjoignant des clochers, comme à Saint-Sulpice et à Saint-Eustache, soit en y incorporant la coupole comme à la Sorbonne et au Val-de-Grâce. Il nous reste à signaler un modèle plus simple, celui des façades conçues, non plus avec des idées françaises, mais avec les formes mêmes créées en Italie. Cette façade que nous pouvons appeler basilicale et qui convient bien surtout à une église aux voûtes peu élevées, dont elle se contente de reproduire les formes, se compose d'une partie centrale, terminée par un fronton et accompagnée de deux parties latérales plus basses.

C'est le type qui a été importé en France par le Père Martellange, et c'est celui que nous avons vu aux Carmes, à Sainte-Élisabeth, c'est celui dans lequel les Jésuites construisent presque toutes leurs églises en France au xvii<sup>e</sup> siècle, et qui se continuera encore pendant tout le cours du xviii<sup>e</sup> siècle. Il conserve le plus souvent des formes très simples comme à Notre-Dame-des-Victoires : d'autres fois, il se complique marquant son évolution par la recherche de formes plus puissantes, substituant les colonnes aux pilastres, multipliant ces colonnes, accentuant le relief des corniches et des frontons, et c'est ainsi que nous passons de la délicate façade de Sainte-Élisabeth à la façade puissante et brutale de Saint-Roch (1736).

C'est un style qui, à Rome, dans son pays d'origine, a produit des œuvres très belles, notamment *Sainte-Marie in Campitelli*, mais qui n'a pas su être manié avec une égale réussite par les

architectes français, et une façade comme celle de Saint-Roch reste pour nous une des œuvres les moins séduisantes de cet âge.

Ce qu'il y avait d'italien dans ce style plaira à l'école néo-classique de la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, qui recherchera une forme plus classique encore, la forme du portique, comme au Panthéon, et surtout à la Madeleine.

Il est intéressant de remarquer combien l'école de la Révolution et de l'Empire ressemble à l'école de la Contre-Réforme. Toutes deux, elles eurent à réagir contre une même idée, l'une contre le sensualisme du xvi<sup>e</sup> siècle, l'autre contre le sensualisme du xviii<sup>e</sup>. Les deux arts se manifestent par la même sévérité de style et trouvent dans la grandeur antique les formes leur convenant. Mais à l'époque de la Révolution l'idée religieuse ne tenait aucune place et l'on n'éprouva pas le besoin de modifier les formes antiques pour les rendre chrétiennes; on put donc les adopter, les copier, sans chercher en rien à les modifier, et c'est ainsi que cet âge fut le plus profondément classique que nous ayons connu.

Si l'on voulait poursuivre la comparaison de ces deux âges, on pourrait encore remarquer qu'au début, la Révolution française, aux prises comme la Contre-Réforme à toutes les douleurs d'un état social violemment bouleversé, créa un art d'une profonde gravité et que, plus tard, les triomphes de l'Empire, comme ceux de la Papauté et de la royauté de Louis XIV l'avaient fait pour l'art du xvii<sup>e</sup>, le transformèrent en y substituant la joie à la tristesse.

Jusqu'ici notre étude s'est limitée aux grandes formes architecturales; il nous reste à voir comment les architectes français ont compris ce qui est la seconde partie de leur art, je veux dire le problème ornemental.

Dans les nouvelles églises françaises, ce qui nous frappe dès le premier abord, c'est leur nudité. Comparées aux églises italiennes, il y manque quelque chose d'essentiel, les grandes peintures dont ces églises sont couvertes. En se contentant de prendre à l'Italie son système constructif, et en négligeant d'y ajouter l'enseignement du peintre, la France allait créer un art dépourvu en même temps de tout charme et de toute pensée, un art où les fidèles ne trouvaient plus une seule forme élevant leurs âmes vers le ciel.

Comment cela a-t-il pu se faire ? Certes c'est un des points les plus dignes de retenir notre attention, un des plus instructifs, un de ceux qui nous feront le mieux pénétrer dans les secrets de l'architecture, dans les lois qui agissent sur elle et surtout qui nous montreront combien il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'acclimater dans un pays une architecture étrangère.

Le fait est celui-ci, c'est que dans le nouveau style inspiré de l'Italie, on abandonna le décor des anciennes églises françaises, sans savoir et sans pouvoir le remplacer par le décor des églises italiennes.

En France, on était habitué depuis plusieurs siècles à une manière particulière de décorer les églises, par l'emploi pour ainsi dire exclusif du vitrail. Le jour où l'on avait découvert cette merveilleuse invention de peindre, non sur les surfaces des murs, surfaces sans éclat, absorbant la vivacité des couleurs et les assombrissant, mais sur des verres qui laissaient aux couleurs toute leur transparence, ce jour-là, on n'eut plus qu'une idée, celle de multiplier le plus possible ces surfaces de verre, de supprimer les murailles, de ne laisser dans l'édifice gothique que ce qui était indispensable de maçonnerie pour soutenir les voûtes. Et, dès lors, il n'y eut plus de place pour la peinture, qui disparut pour ainsi dire complètement des églises françaises.

Dans le nouveau système de construction que la France empruntait à l'Italie, tout allait être modifié. Du moment où l'on renonçait au système des voûtes à nervures pour adopter les voûtes en berceau, il fallut pour soutenir ces voûtes revenir au système des murs continus, de murs dont on ne pouvait affaiblir la solidité par la percée de trop grandes fenêtres. Et la lumière donnée par ces fenêtres, il fallait se garder de la diminuer par des vitraux. Le vitrail disparut, emportant avec lui ce qui était une des plus belles parures de l'architecture française.

La conclusion logique du changement d'architecture était de remplacer les vitraux par des peintures sur les murs, de suivre jusqu'au bout les formes italiennes, de ne pas se contenter d'emprunter leurs formes constructives, mais de prendre aussi leur décor. Malheureusement, s'il y avait en France des miniaturistes, des peintres de portraits ou de petits tableaux, il n'y avait

plus de peintres capables d'ordonner de vastes compositions ; surtout, il n'y avait plus de fresquistes, et, faute de peintres, les églises françaises de la Contre-Réforme restèrent sans décor. On tenta pourtant de remédier à ce défaut, et pour cela on dut faire appel à des artistes étrangers, à Flemael pour la coupole des Carmes, à Philippe de Champagne pour la Sorbonne, à Rubens pour le Palais du Luxembourg, à Romanelli pour l'hôtel de Mazarin et pour les chambres d'Anne d'Autriche au Louvre.

Ce fut alors une impérieuse nécessité pour nos artistes d'aller en Italie réapprendre cet art de peindre qui semblait perdu chez nous ; et bientôt nous aurons un Vouet, un Mignard, un Lafosse, cette nouvelle école française à laquelle on devra la coupole du Val-de-Grâce et celle des Invalides.

Malgré tout, les églises françaises seront peu décorées de peintures et produiront toujours une impression de grande nudité, et cette nudité est d'autant plus apparente que les Français n'adoptent pas le décor polychrome, le décor à l'aide de marbres variés et de dorures, si cher à l'Italie. Ils se contentent, pour les murs des églises et le décor sculpté, de la couleur grise de la pierre et de la maçonnerie.

Nous sommes habitués en France à cette froideur, mais les yeux qui ont vu la beauté italienne, et ceux qui n'oublient pas la beauté des églises gothiques, ne peuvent se résigner à une telle pauvreté. Nous acceptons pour la maison de Dieu une nudité dont nous ne voudrions pas pour nos demeures. Dès le début du xvii<sup>e</sup> siècle, les étrangers s'étonnaient de cette absence de décor, et rien n'est plus caractéristique que cette opinion d'un ambassadeur d'Espagne à la cour d'Henri IV qui, en voyant la chapelle du château de Fontainebleau, disait qu'en France, il n'y avait que Dieu qui fût mal logé chez le roi.

II. *Les Palais.* — Nous ne nous attarderons pas aussi longtemps sur les palais et les constructions civiles, nous contentant de faire voir que par leurs traits généraux ils sont inspirés, comme les églises, des grandes idées directrices du milieu social. L'art perd sa grâce et sa parure d'ornemens ; il est un peu triste et très épris de grandeur. Salomon de Brosse, qui a été le grand architecte du début de cet âge, en a exprimé les pensées dans le Palais du Luxembourg comme il l'avait fait

dans la façade de Saint-Gervais : ce sont des formes italiennes qu'il emploie, des formes encore inconnues en France, mais qui se prêtaient admirablement à dire ce que voulait la monarchie française. Pour plaire à Marie de Médicis, de Brosse s'inspire du palais Pitti, où il trouve les formes robustes et grandioses que désiraient les Rois de France. Il suffit de comparer le Luxembourg avec les palais royaux construits sous les Valois, avec le Louvre et les Tuileries, pour voir le changement qui s'est produit dans l'architecture et qui, dans les Palais comme dans les églises, met au premier rang la sévérité et la grandeur.

Après le Luxembourg, le Palais du cardinal de Richelieu (plus tard Palais Royal, construit par Lemercier, est le plus important de cet âge. Il n'en reste pour ainsi dire plus rien, mais nous le connaissons par des gravures. Il ne pouvait s'agir là de construire une demeure royale telle que le Luxembourg, demeure qui était du reste d'un style trop proprement florentin pour faire école à Paris ; mais si le palais de Richelieu avait moins de majesté que le Luxembourg, il avait plus que lui le caractère de sévérité, marque de toutes les œuvres du cardinal.

On rapprochera de ce Palais une autre œuvre du même caractère, cet ensemble de bâtimens que le cardinal, reprenant l'idée de Pie II à Pienza, avait projeté de grouper, comme une véritable ville, autour de son château de Rueil.

Dans les demeures particulières, le style Louis XIII est plus sympathique que dans les grands palais, grâce à sa simplicité et à sa logique. A Paris bien des hôtels, l'hôtel Lambert de Leveau, l'hôtel d'Aumont de Mansart, l'ensemble de la Place des Vosges, nous font comprendre tout l'intérêt de ce style qui, plus que tout autre, semble consulté par les architectes modernes. Le premier livre consacré, non à des églises ou à des palais, mais à de simples habitations de particuliers, a été écrit à ce moment par Le Muet (1).

### III. — LA SCULPTURE

La sculpture de cet âge est très significative et obéit aux mêmes lois qu'à Rome : par protestation contre la Renaissance

(1) *Manière de bien bastir pour toutes sortes de personnes* (Paris, 1647).

dont l'art était trop empreint du sensualisme des œuvres antiques, et ne semble plus assez chrétien, on abandonne non seulement la grande statuaire et les figures nues, mais encore toutes les formes ornementales.

Dans les arts mineurs, dans l'art de l'ameublement si important en France, le fait éclate avec la plus grande évidence. Un meuble du temps des Valois, ce n'est pour ainsi qu'un décor : tout est sculpté et les formes architecturales semblent noyées sous l'amoncellement des ornemens et des figures qui les couvrent. Et brusquement, toute cette exagération décorative va disparaître pour faire place à la raison, à la logique et à la froideur. Les meubles ne sont plus des prétextes à sculpture, ils deviennent des œuvres d'architecture, et la même simplicité que nous avons remarquée dans les façades d'églises apparaîtra dans le mobilier. Cette gravité, cette tristesse, se manifestera jusque dans la nature des bois adoptés : la prédilection pour l'ébène, pour le poirier noirci, semble dire que les meubles eux-mêmes vont prendre le deuil.

De même dans la grande sculpture l'association de parties blanches en albâtre à de grandes masses de marbres noirs donne aux œuvres de cet âge un aspect tout à fait caractéristique. Toutes les œuvres sont aussi simples que possible, graves et moins frivoles que celles du xvi<sup>e</sup> siècle, et elles sont peu nombreuses : sous les derniers Valois, après la mort de Jean Goujon et de Germain Pilon, il n'y eut presque plus de sculpteurs. Henri IV est obligé de s'adresser à des italianisants, à Jean de Bologne et à Francheville, ou à ce Jacquet de Grenoble qui, comme tous les Dauphinois, subit profondément l'influence italienne.

Sous Louis XIII, la sculpture ne compte que quelques rares œuvres, et les maîtres les plus notables font leur éducation en Italie. Sarrazin, dans ses Cariatides du Pavillon Sully au Louvre, reproduit les motifs des tombeaux des Papes de la Contre-Réforme à Sainte-Marie-Majeure; et dans ses belles statues de Louis XIII et d'Anne d'Autriche pour le Pont-au-Change, Guilain a déjà toute la majesté romaine.

Ce qui survit ici des traditions françaises, dans la sculpture comme dans la peinture, c'est l'art du portrait. En présence des importations italiennes, l'originalité française se montre surtout dans les médailles d'un Dupré.



Et malgré tout, quelques œuvres que l'on puisse citer, il faut dire qu'il n'y eut jamais en France de période plus pauvre en sculptures. C'est une conséquence logique de toutes les tendances de la Contre-Réforme.

#### IV. — LA PEINTURE

En revanche, cette période voit se créer une puissante école de peinture. Comme à Rome, la France chrétienne va délaisser la sculpture trop païenne, pour donner toutes ses préférences à la peinture. Les églises de la Contre-Réforme, construites en style classique, offrent aux peintres ces murailles qu'ils avaient trouvées dans le style roman, et que le style gothique leur avait fait perdre. Le style gothique, en supprimant les murs, avait par là même tué la peinture française; mais, comme nous l'avons dit plus haut, il l'avait remplacée par l'art du vitrail. Et si l'on veut bien se rendre compte de l'évolution de l'art français, il y a une autre forme de peinture dont il faut parler, c'est la tapisserie, qui, pour la décoration des demeures privées, fut ce qu'était l'art du vitrail pour les églises. Enfin, l'art de la miniature et l'art des émailleurs ont complété cet ensemble vraiment merveilleux qui, sans désavantage, peut être mis en parallèle avec la production des plus grandes écoles de peinture étrangères (1).

C'étaient de précieuses traditions, mais il fallait les compléter et les transformer, il fallait faire renaître cet art de la peinture à l'huile et cet art de la fresque qui allaient devenir nécessaires pour décorer les autels et les murs des nouvelles églises. Et pour cela le moyen le plus sûr était d'aller à l'étranger, en Italie, à Rome même, dans cette ville où venait de se créer cet art de la Contre-Réforme que la France voulait introduire chez elle, et où elle allait trouver dans les peintres de l'École de Bologne les maîtres qui, plus que tous autres, pouvaient l'instruire et la diriger dans la voie nouvelle où elle s'engageait. Ce serait une erreur et une ingratitude de le nier :

(1) N'est-ce pas à cet atavisme, à ces souvenirs de l'art du vitrail, de la tapisserie, de la miniature et de l'émail que l'école moderne française doit d'avoir créé cet art du XIX<sup>e</sup> siècle qui a révolutionné le monde, un art qui lutte avec la finesse, la transparence et l'éclat de la lumière, un art d'une vivacité et d'une douceur que les plus grands coloristes, que les plus grandes écoles du passé, n'ont pas connu ?

l'influence de l'Italie fut alors non seulement bienfaisante, mais elle fut indispensable. L'Italie fut la mère dont nous ne devons cesser d'être les fils reconnaissans. Mais nos artistes, par toutes les traditions de leur école, par leur connaissance du dessin, de la composition et de tous les jeux du coloris, avaient tout ce qu'il fallait pour cesser rapidement d'être des élèves, et, avec des Lesueur et des Poussin, on peut dire que dès le début de leur apprentissage, ils égalèrent leurs maîtres.

Les églises n'étaient pas seules en France à ne pas être décorées de peintures; les appartemens, les châteaux ne l'étaient pas non plus. Les plafonds, au lieu d'être peints comme en Italie, laissaient apparaître le bois, et les murs étaient couverts de tapisseries; enfin le décor principal de la demeure était dû au mobilier, plus riche, plus nombreux, plus encombrant qu'en Italie.

C'est une Italienne, c'est Marie de Médicis qui, en construisant son Palais du Luxembourg, fit connaître le goût italien. A l'extérieur elle s'était plu, en imitation du palais Pitti, à dire la puissance de la majesté royale; à l'intérieur, elle proscrit cette sévérité et, en vraie Florentine, elle veut autour d'elle la joie des peintures. Elle s'adresse à celui qu'elle estime le plus grand des peintres vivans, non à un Italien de naissance, il est vrai, mais à un Italien d'adoption, et c'est Rubens qui, sur les murs de son Palais, dira toute la grandeur de la Maison de France et des Médicis.

A vrai dire, l'art de Rubens ne fut pas compris en France, et il ne pouvait pas l'être au moment où il s'y produisit. Rubens, sensuel et, malgré tout, un peu païen, ne peut plaire aux âmes engagées dans le mouvement de la Contre-Réforme, qui demandaient un art moins décoratif, moins profane, où la pensée pût tenir une plus grande place. L'art de Rubens pouvait convenir à Marie de Médicis, mais non à Louis XIII et au cardinal de Richelieu. Pendant tout le règne de Louis XIII, c'est la pensée austère de Rome qui va prédominer. C'est à Rome que les peintres français iront faire leur éducation, et c'est l'art des Carrache et du Dominiquin, et non celui de Corrège, de Véronèse ou de Rubens qu'ils rapporteront.

Vouet fut le véritable créateur de la nouvelle école française. Nourri de la pure doctrine bolonaise, moins lié que Rubens aux influences vénitiennes, il apporte, à son retour de Rome

en 1627, tout ce que désirait l'âge nouveau, un art sérieux et chrétien, ne donnant pas une trop grande importance aux joies dangereuses du coloris, proscrivant tout ce qui n'aurait d'autre but que de charmer et qui parfois pourrait corrompre, surtout évitant ces nudités que l'on avait tant aimées sous François I<sup>er</sup> et sous Henri II, et qui prendront à nouveau tant de place sous Louis XIV. C'est un art où la logique dominera, et le mot de logique est bien celui qu'il faut employer pour caractériser la société qui vit les philosophes de Port-Royal.

Si Vouet fut le créateur de l'école, c'est le Poussin qui en fut le roi. Le Poussin est allé à Rome de bonne heure, et il y a passé pour ainsi dire toute sa vie. Là il a fait son éducation, là il a vécu dans l'intimité des plus grands maîtres de l'Italie, surtout il fut l'ami du Dominiquin auquel, sur certains points, il ressemble tant. Le Poussin est un maître de l'École de Bologne ; mais les qualités de sérieux, de philosophie, de profondeur de pensée, il les a à un plus haut point qu'aucun maître italien de cet âge, et il faut penser que par là il appartient au pays qui, au même moment, voyait naître un Descartes et un Pascal.

Moins italianisé fut Lesueur, dont l'art nous dit ce que pouvait donner le maintien des traditions françaises. Lesueur, plus dégagé que les maîtres italiens des souvenirs de la Renaissance, moins hanté par les réminiscences païennes, a pu être simple et naïf comme un Fra Angelico et retrouver la candeur des âmes toutes vouées au service de Dieu. L'art de Lesueur est d'une beauté unique, c'est bien l'art tout fait de bonté et de joie céleste, qui convenait au siècle de saint Vincent de Paul.

A côté de lui, aussi chrétien, mais moins sensible, moins épris de joie et d'espérance, un homme qui semble porter en lui la tristesse de son siècle, l'homme grave et austère qui plus que tout autre était fait pour plaire au cardinal de Richelieu, Philippe de Champagne, qui vint en France en 1628, est vraiment, non certes un aussi grand artiste que le Poussin ou Lesueur, mais comme eux un parfait représentant de cet âge.

Enfin un autre artiste, non moins grand, est à rapprocher d'eux, Claude Lorrain, si remarquable par sa noblesse et sa sensibilité, par cet amour de la nature que la Renaissance, trop absorbée dans sa contemplation des œuvres antiques, tendait à

ne plus assez regarder. Un Michel-Ange ne regarde pas le paysage. Avec Claude Lorrain, cet âge fit renaître le paysage et ouvrit toutes grandes au monde les sources de la poésie de la nature.

Je n'ai pas à prolonger cette étude, à entrer dans des détails trop particularisés. Je m'en tiens aux grands noms, et ceux que je viens de citer disent tout l'essentiel.

Et sans doute, si nous jugeons cet âge au point de vue purement artistique, nous pouvons être portés à dire qu'il fut trop grave et trop sévère et que, plus que dans les arts, il a trouvé la plus parfaite expression de ses désirs dans la pensée de ses philosophes. Avec Descartes et Pascal, il s'est élevé aux plus hauts sommets que la pensée française ait jamais atteints. Néanmoins c'est cet âge qui a produit ceux que nous pouvons encore considérer comme les plus grands peintres de la France, le paysagiste qui a mis le plus de sensibilité et de poésie dans sa vision de la nature, le chrétien qui nous enchante par la tendresse de son cœur et le penseur qui dans l'art a dit les paroles les plus hautes et les plus profondes, Claude Lorrain, Lesueur et Poussin.

#### V. — FIN DE L'ÂGE DE LA CONTRE-RÉFORME

Après avoir exposé les caractères de cet art et montré ses dates d'apparition en Italie et en France, il faut dire à quelle époque et pour quelles causes un art nouveau s'est substitué à lui. La fin des malheurs de la Papauté, ses triomphes, l'ère de paix et de prospérité qui s'ouvrit pour elle dès le début du xvii<sup>e</sup> siècle, furent la raison de cette transformation. Rien toutefois n'est encore modifié dans le caractère général de l'art qui reste profondément chrétien; la Papauté au xvii<sup>e</sup> siècle est toujours la directrice du monde. Le fait nouveau, c'est la disparition de la tristesse; c'est la joie, le plaisir de vivre, c'est l'art de peuples heureux que nous voyons réapparaître. Et ce seul fait entraîne de profondes conséquences: l'ascétisme religieux s'affaiblit, le puritanisme n'attriste plus les âmes, le monde se rattache aux joies terrestres, aux voluptés de la vie. La paganisme à nouveau s'infiltré dans le monde chrétien: on ne se méfie plus de lui et cette Renaissance que la Contre-Réforme avait si violemment combattue reprend la place qu'elle

avait momentanément perdue. Le Christianisme pense qu'au lieu de la combattre il peut s'appuyer sur elle, qu'il n'y a pas, à vrai dire, un si profond désaccord entre le monde chrétien et la pensée d'un Platon. L'antiquité classique, le latin, langue de Virgile et langue officielle du catholicisme depuis les premiers jours, devient de plus en plus la langue éducatrice, la langue universelle. Les Jésuites, modifiant l'ascétisme de leur fondateur, adoptent une doctrine moins sévère, pour chercher non plus à attrister les âmes, mais à les séduire en les charmant; et les églises, quittant leur voile de deuil, vont toutes se couvrir de fleurs.

Cet âge commence à Rome dès le début du xvii<sup>e</sup> siècle. Les statues si sensuelles que le Bernin sculpte pour le cardinal Scipion Borghèse, la *Daphné* et la *Proserpine*, sont comme l'annonce de l'art nouveau, de cet art qui s'épanouit et se développe sans arrêt sous les brillans pontificats d'Urbain VIII, d'Innocent X et d'Alexandre VII.

En France, cet art se manifestera sous les mêmes formes, mais il apparaîtra plus tardivement et ne correspondra réellement qu'au règne de Louis XIV. La venue à Paris, en 1665, du Bernin, qui fait connaître à la Cour de France toutes les nouveautés romaines, semble être comme l'inauguration de cet âge nouveau.

MARCEL REYMOND.

---

---

# EN GASCOGNE

---

## A PROPOS DU PROBLÈME DE LA NATALITÉ

---

La faiblesse extrême de la natalité est la question qui prime et domine tout en Gascogne. Elle pèse d'un poids accablant sur la vie économique, sociale, familiale, individuelle et, en cherchant bien, on trouverait que la politique n'échappe pas à sa répercussion.

Si les terres les plus fertiles sont vendues à bas prix et les autres menacées d'abandon; si toute une classe sociale, la bourgeoisie terrienne, est ruinée et condamnée à disparaître; si la dégénérescence de la race s'aggrave chaque jour; si les vertus que développe la famille nombreuse et qui sont la force vive d'un peuple deviennent rares; si de tous côtés se montrent des signes de dépression et de découragement, c'est l'« hyponatalité » (1) qui en est cause. Elle étend sur le pays une ombre discrète de tristesse, la tristesse des hameaux dont tous les toits n'ont plus leurs petites fumées aux approches du soir, la mélancolie des choses finissantes. Sur les cartes de la natalité de la France, la tache noire de la Gascogne, la plus sombre de toutes, n'est pas un vain symbole.

La natalité décroît chez tous les peuples civilisés; elle a baissé en France beaucoup plus que partout ailleurs et elle est plus basse en Gascogne que dans le reste de la France. Pour mille habitans, il y a chaque année 36 naissances en Hongrie,

(1) On nous permettra d'employer le mot, bien que son état civil grammatical ne soit pas irréprochable, parce qu'il a l'avantage d'être clair et commode.

35 en Espagne, 34 en Autriche, 33 en Allemagne, 31 en Italie, 26 en Angleterre; il n'y en a que 20 en France et 13 seulement sur les bords de la Garonne. La Normandie, la Bourgogne, la vallée du Rhône, très éprouvées aussi, viennent avant avec des chiffres légèrement supérieurs. Aucun groupe ethnique dans le monde n'est descendu aussi bas que le groupe Gascon (1).

Comme le fait est général, il est évidemment produit par des causes générales qui doivent agir ici avec beaucoup de force et se laisser voir avec netteté. Ce serait une première raison pour les y étudier. Il faut se demander aussi pourquoi les causes générales sont plus agissantes en Gascogne, et s'il ne s'y ajoute pas des causes locales et particulières. La distinction mérite d'être faite. La plupart des causes générales sont liées aux progrès de la civilisation et la condition même de ces progrès: il semble difficile qu'on les puisse atteindre. Les causes locales sont plus modestes, plus accessibles, plus modifiables. On peut penser sans témérité que les études d'ensemble sur la natalité de la France aboutiraient à des conclusions moins découragées si elles étaient précédées d'études régionales où la réalité, plus circonscrite, serait serrée de très près. Des particularités qui tiennent à la race, à son passé, aux cultures, aux méthodes de travail, aux habitudes, aux tendances morales, à l'éducation on dégagerait sans doute quelques indications utiles.

Jusqu'ici, ces études ont été assez rares. Le sujet est difficile et complexe, il touche à tout, à l'économie politique et à la médecine, à la législation et aux questions fiscales, à la morale et à la religion; on risque d'y apporter sans le vouloir des idées préconçues, et il n'en est pas qui demande davantage un esprit de parfaite soumission aux faits observés. Il est encore ingrat et pénible: l'analyse, poussée à fond, d'un mal social grave et même humiliant, ne laisse pas d'avoir quelque dureté, la dureté des doigts du médecin dont les pressions douloureuses sur une région du corps enflammée cherchent le signe qui permettra le diagnostic et le traitement.

Une étude complète de la natalité, qu'il s'agisse d'une pro-

(1) Par groupe Gascon on entend les départemens du Gers, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne et Lot. Nos observations ont été faites sur une région, assez étendue, qui dépend du Lot-et-Garonne, du Gers et du Tarn-et-Garonne, dont Agen serait à peu près le centre. Voyez, dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> août 1909, *l'Abandon de la terre*.

vince ou d'un pays tout entier, ne pourrait être menée à bien que par une collaboration réunissant les compétences les plus diverses. Quand, il y a dix ans, Waldeck-Rousseau, alors président du Conseil et ministre de l'Intérieur, forma la grande *commission extra-parlementaire de la dépopulation*, on y voyait figurer, à côté des plus hautes notabilités du Parlement, des magistrats, des administrateurs généraux, des médecins, des moralistes, des professeurs, des économistes, des financiers, des statisticiens. Dans une enquête plus récente, on a successivement appelé en témoignage des sociologues, des économistes, des professeurs de droit et de médecine, un évêque.

Nous n'apportons ici qu'une contribution à l'étude de la question en Gascogne, ou plutôt la simple déposition d'un témoin attentif à suivre depuis longtemps les progrès du mal sur une population gravement atteinte. Après avoir insisté sur une conséquence peu connue de ce mal, qui augmente beaucoup sa nocivité, nous montrerons que la réduction des naissances, pratiquée d'abord dans un désir d'ascension sociale, a perdu peu à peu ce caractère pour en prendre un autre plus inquiétant; nous étudierons enfin, en les suivant jusque chez l'enfant, les causes d'une mentalité qui conduit au suicide une race, naguère pleine de vie et de fécondité. Les premières pages pourront être réclamées par la médecine; on trouvera dans les autres moins de chiffres et de statistiques que de psychologie, et ceux-là n'en seront pas étonnés qui pensent que le problème de la natalité est avant tout un problème moral.

## I

Ce n'est pas que le sujet ne comporte des chiffres intéressants et des statistiques émouvantes. Mais tout le monde connaît l'effrayante infériorité de notre pays entouré de voisins dont les excédens débordent les frontières. Pendant que notre population reste stationnaire, l'Italie gagne tous les ans 350 000 habitans, la Grande-Bretagne 400 000, l'Autriche 550 000 l'Allemagne près de 900 000. Nous maintenons difficilement nos contingens en face de l'armée allemande qui, chaque année, peut se renforcer de deux divisions. Il y a véritablement en France une situation qui inquiète tout le monde et devant laquelle les optimismes les plus robustes se sentent ébranlés.



Tout semble avoir été dit sur les conséquences funestes de l'abaissement de notre natalité. Il compromet notre sécurité et atteint la puissance de la France dans toutes ses sources : agriculture, industrie, commerce, productivité fiscale, expansion coloniale, diffusion de notre langue, rayonnement de notre génie. Il présente cependant un autre danger, que nous avons peut-être signalé le premier (1), qui s'est révélé et qui se révèle chaque jour à nous en Gascogne avec une lumineuse netteté. L'hyponatalité est une cause précise et directe de la dégénérescence de la race, un facteur puissant qui à chaque génération multiplie cette dégénérescence par elle-même.

Nous avons eu soin de dire que le fait n'est pas vrai *a priori*, c'est-à-dire forcément partout et toujours, et il faut entendre par là qu'on peut supposer un groupe de familles d'élite qui maintiendrait son niveau, tout en restreignant ses naissances, encore que, même dans ce milieu choisi, la forte natalité reste très favorable. Mais il est rigoureusement exact dans les populations rurales que nous observons, et on doit le retrouver partout où sont réunies les mêmes contingences.

C'est une chose étrange qu'en Gascogne, sur une terre fertile, sous un climat salubre, dans de bonnes conditions économiques, sans aucun de ces grands centres urbains qui attirent les plus forts pour les dévorer, sans alcoolisme notable (2), avec un travail très adouci par la machine, alors que les plus grands progrès ont été réalisés pour le logement, le vêtement et la nourriture, la race ne semble tirer aucun bénéfice de ces progrès. La dégénérescence est manifeste pour tous ceux qui ont connu les générations d'autrefois. Le masque des visages est moins énergique, les belles attitudes que donnent la souplesse et la force sont plus rares, les saillies musculaires se sont effacées; beaucoup de jeunes filles, dont les grand'mères à la taille bien prise et à la nuque solide portaient les plus lourds fardeaux sur la tête, cachent une légère déviation sous le corset, les jeunes gens ont perdu l'aptitude à la marche et l'endurance aux travaux pénibles, la résistance dans les maladies est moindre, enfin la tuberculose, au lieu de reculer, gagne du terrain. Ceci

(1) Communication au Congrès d'Hygiène sociale d'Agen, juin 1909.

(2) Des réserves doivent être faites pour la partie de la Gascogne qui produit l'eau-de-vie dite d'Armagnac et sur laquelle, d'ailleurs, ne porte pas mon observation.

d'ailleurs est significatif : malgré les progrès de l'hygiène générale, la diminution de la morbidité aiguë, la rareté extrême des naissances, — et on sait que, là où il naît peu d'enfants, il doit y avoir peu de décès, puisque c'est la première enfance qui paye le plus large tribut à la mort, — la mortalité reste élevée, supérieure à la mortalité moyenne de la France. Nous avons peu de berceaux et beaucoup de cercueils.

Comment expliquer cette dégénérescence ? Certes bien des causes y contribuent : la caserne qui rend quelquefois malades ceux qui ne l'étaient pas et développe la maladie chez d'autres qui en portaient le germe, les contacts chaque jour plus faciles et plus nombreux avec la ville, le séjour à l'école où le groupement des écoliers donne lieu à plus d'une contamination, les travaux trop pénibles imposés aux jeunes femmes et aux enfants, par suite du manque de main-d'œuvre. Il y a encore les excès précoces des jeunes gens qui, grâce à la bicyclette, échappent de bonne heure à la surveillance des familles, les méfaits du café de village où chaque dimanche toute la population s'entasse, mais qui a ses cliens de tous les jours, ceux qui se sont dérobés au travail de la terre pour prendre des métiers légers ou problématiques, barbiers, marchands de journaux, musiciens, faiseurs de filets, courtiers vagues, agens électoraux à l'occasion ; on les traite de paresseux et ce sont souvent des malades ; avec les invalides, les vieillards cataractueux, les convalescens, ils sont là fumant, toussant, crachant autour du poêle qui ronfle et qui dessèche les poussières dangereuses que certains jours le tourbillon de la danse fera voler. Toutes ces sources d'altération de la race ont de l'importance, mais l'action silencieuse, générale et continue de l'hyponatalité est autrement redoutable.

Dans les vieilles familles paysannes, fixées depuis longtemps sur le même sol, sans émigration temporaire, sans changement de métier, dont on a pu suivre l'histoire médicale pendant quatre ou cinq générations, quand un fléchissement s'est produit, c'est presque toujours à la suite d'un mariage regrettable qui a fait entrer un conjoint de race tarée dans une famille saine. On peut penser que l'introduction d'un sang pur dans une famille atteinte ne manquera pas de la relever et qu'il doit y avoir compensation : il en est peut-être ainsi ailleurs, dans des milieux sociaux différens, avec des précautions minutieuses,

des soins longtemps continués ; mais ici, dans les conditions de race, de climat, de travail, de fatigue, d'hygiène, où nous observons et suivons ces phénomènes, en général le relèvement n'a pas lieu et la déchéance est définitive. A ce premier fait déjà intéressant s'en ajoute un second plus suggestif, c'est que les mariages mauvais, rares autrefois, sont devenus plus fréquents et que leur fréquence augmente à mesure que la natalité diminue.

Comment en serait-il autrement ? Il n'y a guère plus qu'un enfant par famille : on ne néglige rien pour le conserver. Si la race est déjà touchée, il sera plus faible, plus délicat : on redoublera de précautions et de soins. Rien n'égale la sollicitude des jeunes paysannes pour leurs nourrissons, les plus pauvres ne reculent devant aucun sacrifice ; il semble qu'issues d'une longue lignée de femmes fécondes, elles veuillent dépenser sur l'unique enfant, auquel elles sont réduites, les trésors de tendresse maternelle que l'atavisme a accumulés dans leurs cœurs. Elles parviennent à sauver les plus malingres et à les conduire à l'âge d'homme.

Aussi, dans les générations nouvelles qui arrivent à la nubilité, la proportion des malades, des prédisposés, des malvenus, des insuffisants de santé, des dystrophiques, comme les médecins les appellent, est considérable. Un choix serait nécessaire, et il est impossible avec des contingents misérables par le nombre. Chaque famille veut se continuer avec son unique rejeton : tout est requis, tout est pris à cet effet, et les mariages défectueux ou franchement mauvais se multiplient chaque année. Ils affaiblissent, altèrent et ruinent la race.

Certains attendaient autre chose de l'hyponatalité ou plutôt essayaient sans doute de s'en consoler en pensant que le bien sortirait du mal. Une descendance restreinte, entourée de soins plus attentifs et plus rationnels, soumise à une hygiène physique et morale meilleure, devait acquérir une valeur sociale supérieure. Un bon soldat et un bon ouvrier valent plus que trois mauvais ou médiocres : on devine la série des raisonnemens aboutissant à cette conclusion que par une population, clairsemée mais d'élite, la France garderait son rang dans le monde. C'est une illusion qui ne résiste pas à la lumière des faits tels que les montre l'étude démographique de nos villages gascons. Depuis que beaucoup de bancs restent vides à la petite

école, les écoliers ne sont ni mieux doués, ni plus travailleurs, et ils sont certainement moins vigoureux. Une basse natalité est un mal sans compensation.

Quand on veut assurer l'avenir d'une espèce végétale ou animale, il faut, selon le conseil de Pasteur, sauver la graine. La nature n'a pas d'autre souci et, pour y parvenir, elle la multiplie à l'infini. Afin que quelques glands puissent germer dans l'humidité du sous-bois, le vieux chêne se couvre de fleurs tous les printemps, et, bien que la reine des abeilles ne doive avoir qu'un seul époux, la ruche lui prépare et lui offre des milliers de candidats. Un peuple qui veut vivre doit maintenir la qualité de sa graine, c'est-à-dire la santé et la vigueur des jeunes. Il ne le peut pas avec une natalité réduite. La qualité implique le choix et celui-ci suppose le nombre. La quantité, au lieu d'exclure la qualité, comme il arrive ailleurs, en est ici la condition première et souveraine.

Il y a cent ans, quand la natalité était belle en Gascogne, le mariage des paysans était protégé par une véritable sélection. Tous ceux qui y étaient appelés par l'âge n'étaient pas élus et beaucoup restaient en dehors de la terre promise. Dans la plupart des familles, — exactement sept fois sur dix, — on trouvait des tantes et des oncles qu'on y chercherait vainement aujourd'hui : vieilles filles un peu boiteuses ou mal tournées ou trop laides, vieux garçons qui avaient été rhumatisans ou tousseurs de bonne heure, ou simplement timides et lourdauds, car ici il faut avoir la langue alerte pour plaire aux amoureuses. Ils s'étaient résignés au célibat, et l'organisation patriarcale de la famille leur rendait la résignation facile. En général, ils restaient avec l'aîné des frères, avec la *souche*, ils travaillaient sans gages, pour la nourriture et l'entretien, acceptaient un rôle effacé et même les tâches ingrates : quand toute la maisonnée était à la foire ou à la fête, les tantes veillaient sur les berceaux, les oncles sur l'étable. Ce célibat était un bienfait social, il favorisait les mariages entre les plus forts et les plus qualifiés, les mariages vraiment désirables sans lesquels une race ne peut ni élever, ni maintenir son niveau.

C'est de ces mariages que sortirent les conscrits gascons qui montrèrent une si belle vaillance dans les guerres de la Révolution et de l'Empire. Il est des pages d'histoire et des récits de mémoires qui s'expliquent et s'éclairent quand on a pu étudier

de près, dans leur origine et leur milieu familial, quelques humbles ouvriers de ces héroïques besognes. Plus d'un dans la métairie, où la fécondité n'était pas mesurée aux ressources, avait connu la niche trop petite pour les bouches trop nombreuses. A tous la natalité élevée avait imposé une vie simple, une éducation pleine de dureté. Celui-ci d'une famille aisée, où il y a sept enfans, est confié vers l'âge de dix ans à un « régent de Lecture » qui fait payer ses leçons « un sol » par jour et, « moyennant un second sol, » ajoute l'ordinaire au pain et au vin fourni par les parens; mais, au règlement de fin d'année, une retenue est faite sur l'addition, « parce que l'enfant n'a pas mangé d'ordinaire de tout le carême. » Le régime était parfait pour préparer l'estomac aux cuisines incertaines des sierras espagnoles où plus tard l'écolier fera campagne pendant six ans, « marchant nuit et jour, sans être malade une seule fois. » Et, si les estomacs comme les jarrets sont d'acier, quelle joyeuse santé dans les âmes ! Celui-là, qui vient de faire trente-deux étapes, écrit de la Fère à ses parens que la route est plus longue que large et que la Picardie est un assez bon pays, sauf qu'il n'y a pas de vignes et que personne ne comprend le patois : « Avec ça, ajoute-t-il, il n'y a pas moyen de conter des petites *couyounnades* (1) comme chez nous. » Ayons quelque indulgence pour la forme : l'auteur mourra aux Invalides sergent et chevalier de la Légion d'honneur.

Les compagnons de Montluc et d'Henri IV, quand par hasard ils savaient écrire, ne devaient pas le faire autrement. Alors aussi les nichées étaient belles dans les gentilhommières perchées sur les collines qui encadrent le cours de la Baïse et du Gers : on en sortait de bonne heure avec des « jambes de cigogne » et des « dents de loup. » Blaise de Montluc est l'aîné de onze enfans, et lui-même en aura dix de ses deux femmes. A dix-sept ans, monté sur un cheval d'Espagne que lui donne son père avec quelques écus, il quitte la maison, passe chez un gentilhomme voisin, le sire de Castelnau d'Arbieu, vétéran des guerres d'Italie, pour se faire enseigner le chemin, et pique droit sur le Milanais « sur le bruit qui courait des beaux faits d'armes qu'on y faisait ordinairement. » C'est tout de même un joli départ, celui de d'Artagnan n'est pas plus beau, et les roman-

(1) Plaisanteries le plus souvent égrillardes.

ciers, qui avec les poètes ont tant prêté aux Gascons, n'ont prêté qu'à des riches.

Montluc trouvera en Italie des hommes de sa trempe. Tout est en énergie dans l'Italie de la Renaissance, chacun y pousse l'effort jusqu'à l'extrême limite, rien n'arrête l'élan du geste pour réaliser la pensée, que la main tienne le pinceau ou l'ébauchoir, l'épée ou le poignard. Mais là aussi la natalité est débordante. Le premier coup de canon des Impériaux contre la porte Ovide de Sienna, dans la matinée du 11 janvier 1555, abattit trois habitans qui, à eux trois, laissaient vingt-quatre fils pour les venger. Les femmes ne marchandèrent pas leurs maternités à la vie violente de la cité, véritables sœurs de cette Catherine Sforza, criant du haut des remparts de Forli aux assiégeans qui la menaçaient de mettre à mort ses six enfans restés en otage : « Imbéciles, vous voulez tuer mes enfans. Vous n'avez qu'à me regarder pour voir que je puis en faire d'autres. »

Les femmes de la Gascogne, bourgeoises et paysannes, n'avaient pas non plus marchandé leurs maternités pour préparer les fortes générations qui fournirent l'effort de la Révolution et de l'Empire. L'abondante natalité de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle doit entrer dans l'explication des énergies déployées à cette époque. Pour tracer son prodigieux sillon, Napoléon eut sous la main une matière humaine, corps et âmes, d'une qualité supérieure. Aujourd'hui, le « surhomme » ne la trouverait plus aussi belle en Gascogne. Il y avait alors chaque année une quinzaine de conscrits dans le village qui n'en fournit plus que cinq ou six, et où il arrive parfois que, sans excès de sévérité, le conseil de revision pourrait en éliminer la moitié. Voilà les deux termes extrêmes du chemin parcouru ou plutôt descendu. Ils expriment bien les deux déchéances, — du nombre et de la qualité, — dont nous souffrons et qui sont étroitement liées l'une à l'autre.

## II

Dans un pays où la natalité baisse d'une façon continue, on est amené à se demander si la race n'est pas frappée de stérilité véritable et si les sources de vie n'y sont pas tarées. Il y a tou-

jours eu et il y aura toujours des ménages auxquels les enfans sont refusés. Ils sont dignes de pitié : s'ils sont pauvres, c'est, au déclin des forces, la misère et l'abandon ; et pour les autres il y a peut-être plus de tristesse qu'on ne pense dans une vie, qui, privée de son but naturel, n'a pas de sens, et dans la vieillesse devant un foyer où bientôt des inconnus viendront s'asseoir. Il est probable qu'en Gascogne, pour des raisons qu'il n'y a pas lieu d'étudier ici, la stérilité est en léger progrès. Mais la fécondité de la race reste très suffisante pour maintenir et élever le chiffre de la population si elle n'était pas arrêtée par la restriction volontaire. La fréquence de l'avortement criminel ne laisse aucun doute sur ce point. C'est une plaie qui désole nos campagnes et que la vulgarisation des pratiques antiseptiques favorise. Il y a trente ans, quand dans un village une jeune femme était enlevée par une péritonite suspecte, on était pris de peur autour d'elle, on voyait même la main de Dieu dans cette revanche de la nature violée, et pendant un an ou deux le chiffre des naissances remontait. Aujourd'hui la sécurité est plus grande : j'ai pu écrire que la suppression de l'avortement criminel en Gascogne y relèverait la natalité d'un cinquième, peut-être d'un quart, et ces chiffres n'ont pas été contestés.

D'après certains travaux récents, la natalité française a commencé à décroître sous le règne de François I<sup>er</sup>. Elle était encore très belle en Gascogne vers 1750, et nos recherches ne vont pas au delà. Jusqu'à la Révolution, les registres, tenus par les curés, portent 15 ou 20 baptêmes chaque année dans des paroisses qui ne dépassent pas 100 foyers. La moyenne est de 5 enfans par famille, il y en a souvent 8 ou 10 et le fils unique est exceptionnel. En revanche, la mortalité infantile était considérable : une mauvaise hygiène, des habitudes déplorables comme celle de mettre dans le four tous les nourrissons du hameau pour les préserver du froid, la promiscuité de logemens misérables, les épidémies, la disette vidaient souvent les berceaux, mais ils se remplissaient aussi vite. D'après les chiffres des Intendans (1783 et 1787), il y avait 1 436 naissances pour 1 000 décès dans la généralité d'Auch, il n'y en avait que 1 279 dans le Languedoc et beaucoup moins dans le Berry et dans la Bretagne. On gagnait alors en Gascogne tout ce qu'on y perd aujourd'hui.

Un premier et léger ralentissement se montre sous la Révolu-

tion et sous l'Empire, s'accroît sous la monarchie de Juillet, et n'a cessé de s'aggraver depuis, pour prendre dans ces dernières années des proportions alarmantes. On a expliqué le fléchissement de la Révolution par les malheurs du temps et celui de l'Empire par les sanglantes hécatombes de l'épopée impériale. Il y a sans doute une part de vérité dans cette explication, mais il ne faut pas s'en contenter. En étudiant la natalité des villages pendant les premières années du siècle dernier, on constate qu'elle diminue chez les bourgeois pendant qu'elle se maintient chez les paysans. On peut varier les recherches en prenant sur différens points dix domaines comprenant chacun plusieurs métairies, ce qui donne 10 familles bourgeoises et de 40 à 60 familles de métayers, le résultat est toujours le même. On a d'ailleurs remarqué qu'à cette époque, la natalité dans les villes, à Toulouse par exemple, était moins forte que dans les campagnes environnantes, sans doute parce que la proportion des familles bourgeoises y était plus élevée.

Dans la bourgeoisie, certains groupes sont plus tôt atteints que d'autres; il semble que la natalité diminue d'abord chez les notaires, les magistrats, les avocats, les agens d'affaires, ou encore chez ceux qui se sont le plus rapidement adaptés aux idées nouvelles, qui s'enrichissent par les charges, les emplois publics, les fournitures, les spéculations, l'achat et le commerce des biens nationaux.

Les uns connaissent la législation nouvelle sur le régime successoral, l'appliquent tous les jours, en savent la portée; les autres ont de bonnes raisons pour s'y intéresser, pour se préoccuper des dangers qu'elle fait courir à des fortunes récentes et inattendues. Plus d'un notaire de village, devenu subitement propriétaire du domaine seigneurial pour quelques poignées d'assignats, regrette le droit d'aînesse qui en aurait assuré la perpétuité à sa descendance. Ne pouvant le faire revivre, il tourne la difficulté en se limitant à un fils unique. Dire, comme on l'a fait, que la loi nouvelle n'a pas eu une influence décisive sur la natalité, parce qu'elle n'a fait sentir ses effets d'une façon très appréciable que trente ans après, c'est méconnaître la réalité et l'enchaînement des faits.

La loi eut tout de suite l'action qu'elle devait avoir sur ceux qui la connaissaient, l'appliquaient, en redoutaient les effets. Avec les années, ses applications se multiplièrent, on la vit à



l'œuvre ; on vit que c'était un instrument parfait pour diviser, pulvériser les fortunes. Peu à peu les plus petits bourgeois la redoutèrent et, quand on ne pouvait lui échapper, on atténuait sa prise en faisant jouer la quotité disponible : nulle part on n'en a usé et abusé autant qu'en Gascogne, en l'aggravant d'ailleurs par toutes sortes de ruses et d'artifices. La préoccupation générale et constante est d'avoir un fils unique ou de *faire un aîné*. On avait hautement cette préoccupation, elle entrait dans le programme d'une carrière bourgeoise bien réglée, dans les conseils qui étaient donnés au début du mariage. Par cette méthode, aidée de l'économie, sans travail, la fortune grandissait toute seule. Le père y voyait dans l'avenir sa maison plus riche, plus influente, la mère une vie plus douce, plus chaude, plus luxueuse pour le nouveau-né qu'elle berçait sur ses genoux. C'était le grand moyen d'ascension sociale.

Les paysans restèrent longtemps indifférens à cette loi. Même aujourd'hui où tout le monde sait lire, où le journal pénètre partout, une modification du Code civil n'est pas connue, pratiquement interprétée tout de suite. La loi de 1891, qui règle les droits de l'époux survivant quand il n'y a ni héritier direct ni testament, est encore ignorée de la plupart des ménages sans enfans qu'elle intéresse. C'était bien autre chose, il y a cent ans, dans la vie obscure du village, vie courbée sur les sillons, sans lectures, sans communications faciles avec la ville, où pour beaucoup le monde finissait à l'horizon des collines voisines. Et puis qu'importait alors aux paysans la suppression du droit d'aînesse ? La plupart étaient métayers, maîtres-valets, domestiques, journaliers ; les plus fortunés n'avaient guère qu'une maison et quelques champs, Mais l'exemple de la bourgeoisie est là, sous leurs yeux, leçon de choses générale et continue, avec des résultats palpables, saisissans : la fortune peu ou point divisée qui, à chaque génération, se double d'une autre qui ne l'est pas davantage, le domaine qui se conserve, s'étend, gagne le plateau couvert de vignes luxuriantes, descend jusqu'à la rivière et s'annexe les terres grasses, les métairies riches en prairies et en bestiaux.

Peu à peu les paysans se mirent à imiter les bourgeois, à préserver le petit patrimoine du morcellement futur et, quand leurs calculs étaient déjoués par l'arrivée d'enfans inattendus, à mettre en échec le régime successoral avec une incroyable ténacité.

cité. D'ailleurs, pour beaucoup d'entre eux la question se posait plus précise et plus pressante. Avec de nombreux enfans, ils ne pouvaient sortir du métayage qui était le seul moyen de les nourrir et de les élever. Les chemins de fer n'existaient pas, l'industrie n'avait pas pris son essor. Les jeunes devaient rester avec les parens ou se placer comme domestiques ; les places étaient rares et les salaires misérables. M. Georges d'Avenel a montré que les salaires agricoles ne sont jamais descendus aussi bas en France que de la Révolution à 1840.

Mais, en se limitant à un seul enfant, comme font les maîtres, on pourra vider le bas de laine, acheter quelques hectares de terre, y bâtir une maisonnette. Le petit bien, arrondi et bien agencé, sur lequel on vivra avec sa femme et son enfant, que l'on cultivera avec une paire de vaches, où la polyculture fournit tout ce qui est nécessaire à la vie, a exercé sur les métayers gascons une fascination irrésistible. C'est lui qui a détruit la vieille famille, à caractère un peu communautaire, pour lui substituer la famille réduite, particulariste, comme la vigne l'a fait ailleurs avec sa culture parcellaire. La terre est achetée et la maison bâtie ; le vieux rêve, le rêve obscur des ancêtres est réalisé. L'homme est enfin maître de cette terre que lui et les siens ont toujours travaillée pour le compte des autres ; la femme, en contemplant le lit qu'elle vient de monter dans la chambre neuve, ne manquera pas de lui dire avec émotion : « Tes chevilles, mon pauvre vieux, ne trembleront plus dans leurs trous à chaque Sainte-Catherine (1). » C'est la fin et la revanche des tristes exodes où, dans les ornières des mauvais chemins, les mères et les grand'mères ont suivi le pauvre mobilier mal chargé, cahoté, branlant, lamentable sous la pluie des derniers jours de novembre, avec le dernier-né sur les bras et les autres pendus aux jupons.

Bourgeois et paysans ont donc réduit leurs naissances en vue de l'enrichissement et de l'ascension sociale, dans un sentiment d'ambition pour soi, pour sa maison, pour sa descendance. L'ambition produit l'énergie, mais elle en est surtout l'expression et le témoignage. En réalité, pendant la plus grande partie du siècle dernier, ce fut en Gascogne une prospérité agricole générale et croissante, chez tous un ardent désir de s'élever,

(1) Époque où, dans une grande partie de la Gascogne, se font les changemens de métayers.

un vif essor d'expansion, une poussée d'impérialisme dans les individus et dans les familles. La restriction de la natalité n'était à tout prendre qu'une forme aveugle et dangereuse de cet impérialisme, qui demandait au paysan encore plus d'énergie que d'ambition.

Il renonçait à la grande famille dont le travail en bande était joyeux et les veillées réconfortantes, où l'on ne se sentait jamais isolé, où l'on pouvait être malade et prendre du repos sans que rien fût compromis, et il adoptait la famille réduite au minimum, la famille-squelette : le père, la mère et l'enfant. Pour achever de payer le petit bien, l'organiser et l'étendre, le voilà condamné à un travail acharné de jour et de nuit, car il ira à la journée chez le voisin après avoir labouré son champ au clair de la lune ou avec une petite lanterne fixée sur l'age de la charrue, comme je l'ai vu plusieurs fois ; il n'aura plus le droit d'être malade, il peinera et trimera sans trêve ni merci, jusqu'à l'épuisement, jusqu'à la mort. Et, de fait, beaucoup de paysans sont morts prématurément, victimes de la famille réduite, qui, dans la famille nombreuse, auraient connu la vieillesse comme leurs parens.

Aujourd'hui, l'hyponatalité se maintient et s'aggrave, mais on chercherait vainement l'ambition, l'énergie et l'impérialisme dans les sentimens qui l'inspirent. Une mentalité nouvelle s'est formée peu à peu, différente de l'ancienne. On tient moins à s'élever qu'à jouir. On songe moins à la destinée du domaine familial, à l'avenir de sa descendance ; on songe beaucoup à soi-même. La femme, même la paysanne, redoute les sujétions, les fatigues, les dangers de la maternité ; l'homme fuit les préoccupations et les charges. Chacun tient à vivre sa vie pour soi, à utiliser à son profit le temps et les ressources dont il dispose. Si cette vie est modeste et même étroite, on s'en consolera ; c'est surtout la vie du moindre effort, la vie facile, plénière, sans aléa, qui apparaît comme désirable.

La famille nombreuse représente les bouches à nourrir, les éducations à faire, les filles à pourvoir, l'ordre, la discipline et l'accord à maintenir, les ressources à créer, les initiatives à prendre, les efforts à faire. On n'aime pas le risque, puisqu'on en trouve encore trop dans la vie agricole et qu'on lui préfère les emplois les plus infimes où les mensualités sont régulières et la retraite certaine ; l'effort est redouté par les âmes sans

ressort et les volontés paralysées. La paralysie de la volonté explique et mesure la déchéance de notre natalité. Nous sommes dans le pays des énergies qu'on peut croire mortes.

Mais il arrive parfois que le sommeil ressemble tellement à la mort qu'on les prend l'un pour l'autre, et nous nous obstinons à penser que les énergies de la Gascogne ne sont qu'endormies.

Il est possible, au moins pour les bourgeois, d'indiquer approximativement l'époque où ce changement s'est produit en même temps que les deux circonstances principales qui l'ont favorisé.

Dans les années qui suivirent la guerre, alors que toute l'âme française était oppressée par la défaite, une crise économique éclata en Gascogne, crise grave de main-d'œuvre, dont on ne prévoit pas encore la fin, et telle qu'il faut remonter très loin dans l'histoire pour en trouver une semblable. En peu de temps, la bourgeoisie, dont la fortune était presque exclusivement territoriale, se trouva ruinée. Le choc moral fut si considérable qu'il provoqua ce que depuis on a appelé le syndrome neurasthénique chez tous ceux qu'il surprit en état d'opportunité morbide. Il y eut comme une épidémie de neurasthénie parmi les bourgeois, et chez tous, même ceux que la santé physique préserva de la maladie, ce fut un accablement extrême, un désarmement général des volontés. A quoi bon se préoccuper du morcellement futur d'un domaine qu'on ne peut plus faire cultiver, qui est devenu une source d'ennuis, qu'on sera obligé de vendre à vil prix ? Il faut vivre d'abord, dans un temps où le problème est difficile, éviter les charges et les complications, s'abstenir de donner la vie à des enfans que le malheur attend. On sentit passer, discret et inconscient, un certain découragement de la vie.

En même temps d'ailleurs, par une fissure imperceptible, s'échappait pour se perdre une précieuse réserve d'énergie morale. Vers 1866, Taine, allant de Bordeaux à Toulouse avec le jury de Saint-Cyr dont il faisait partie, écoute les conversations, note le ton, observe les physionomies et les gestes et il conclut en disant : « Ici la femme est supérieure à l'homme. » Il est certain que beaucoup de fortunes de la bourgeoisie en Gascogne ont été conservées et développées grâce à l'activité et à l'intelligence des femmes. L'homme, en devenant bourgeois, cessait de travailler, prenait la canne, le fusil, fréquentait le

cercle et le café ; la femme continuait le travail et l'effort, car l'administration d'une maison était alors une tâche compliquée, laborieuse et absorbante. On fabriquait tout sur place, avec ses propres moyens, depuis le pain qu'il fallait pétrir et cuire chaque semaine, jusqu'aux remèdes d'urgence contre la colique et l'apoplexie, dont les recettes étaient consignées sur le livre de raison, sans parler des chemises que l'on portait et du linge qui garnissait la table. Que de travaux, de soins, de soucis étaient nécessaires pour tirer la toile blanche des petits champs de lin qui, au mois de mai, mettaient leurs jolies taches bleues sur la nappe verte des blés ! Jeunes femmes, dont le Louvre et le Bon-Marché comblent les désirs, vous ne soupçonnez pas le dur labeur qu'a coûté à vos aïeules le linge, peut-être un peu rude, qui remplit les vieilles armoires !

La première levée, la dernière couchée, la maîtresse de maison pressait les servantes, mettait volontiers la main à l'œuvre, et elle était telle, aux détails et aux nuances près, non seulement dans les familles modestes récemment sorties du travail de la terre, mais dans les plus élevées, dans la maison d'un premier Président sous la Restauration, dans celle d'un député riche sous le gouvernement de Louis-Philippe. La femme gagnait à cette vie bien remplie l'habitude de commander, de prévoir, de décider, d'agir. Il n'est pas étonnant que, dans les momens difficiles, elle se montrât souvent plus résistante, plus énergique et plus ambitieuse que le mari. Il y a quelques années, j'étais allé féliciter un ami de collègue auquel de beaux travaux avaient valu une situation enviée dans l'enseignement supérieur. « C'est à ma mère que je pense, » me dit-il, et, les yeux humides, il me montra dans une petite boîte un dé et quelques aiguilles piquées sur un morceau de drap. Le père, découragé par des revers, voulait lui donner un métier quelconque au sortir de l'école primaire, la mère s'y opposa et, par un travail de nuit épuisant dont elle devait mourir, elle paya jusqu'au dernier les trimestres d'une demi-pension au lycée. La remarque de Taine était profondément juste.

Elle le serait peut-être un peu moins aujourd'hui. Depuis quarante ans, la vie moderne a pénétré partout ; le travail s'est divisé, spécialisé ; la tenue d'une maison est infiniment plus simple et plus facile ; on n'y fait plus ni le pain, ni le linge, ni le remède contre l'apoplexie. La jeune femme, qui est sortie de

pension avec une éducation plus brillante, des aspirations nouvelles, une instruction parfois assez étendue, à laquelle il manque peut-être d'être adaptée. a du temps devant elle pour la lecture, le piano, la broderie, le tennis, les réunions mondaines, la rêverie. Moins occupée, elle a laissé l'énergie se relâcher; les vieilles empreintes, souvenir des grand'mères lointaines qui gardaient la maison et filaient la laine, se sont effacées et ainsi s'est éteint le foyer féminin de l'ambition familiale. Si la jeune mère s'arrête à un seul bébé, c'est moins pour qu'il ait plus tard une fortune plus brillante que pour des préoccupations d'un autre ordre, plus immédiates.

### III

Ces préoccupations sont les mêmes chez les paysans, devenus beaucoup plus indifférens qu'autrefois au partage éventuel de l'héritage, gagnés par l'égoïsme et le désir ardent de jouir. Ici, les causes sont différentes, diverses, plus indirectes, plus lointaines.

Le progrès considérable de l'hygiène sociale, la diffusion du bien-être, certaines habitudes de confort et même de luxe ont singulièrement adouci la rudesse de la vie paysanne en Gascogne (1). Le travail agricole n'est plus le dur métier d'autrefois où il fallait faucher à la main les prés et les fourrages, les avoines et les blés. Les vieux disent souvent aux jeunes : Vous renoncerez à ensemençer la terre si, pour faire la moisson, il vous fallait prendre la peine que nous prenions. Avec la machine est venu l'engrais chimique, que les paysans ont regardé d'abord d'un œil méfiant, et qu'ils répandent maintenant avec joie. La poudre mystérieuse, blanche comme du sel ou grise comme de la cendre, rend fertiles les champs qui ne l'étaient pas et fait pousser des récoltes sur ceux qui n'ont pas reçu toutes leurs façons. Parce que le poignet aura été mou sur le mancheron de la charrue, le grenier ne restera pas vide : l'engrais supplée au travail dans une certaine mesure.

Pour arracher à la terre le pain qui le nourrissait, l'homme n'avait autrefois que ses bras faiblement armés. Quand un coin du champ, malgré les labours et les fumures, ne lui donnait que

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> août 1909, *loc. cit.*, p. 646.

de maigres épis, il le marquait de quelques jalons et résolument l'attaquait avec la lourde bêche à deux pointes. Dans la tranchée ouverte, enfoncé jusqu'à mi-corps, les bras nus, ruisselant de sueur, il frappait à coups redoublés les durs conglomerats du sous-sol, et plus d'un survivant des grandes guerres, haletant et furieux contre la terre rebelle, accompagnait chaque coup d'un juron comme pour ces carrés ennemis, qui résistaient au canon et au fusil, et qu'il fallait crever à la baïonnette. La lutte avec la terre était un duel, un corps-à-corps farouche. L'homme s'y raidissait de toute la puissance de ses muscles et de son énergie : le bien-être, la machine et l'engrais sont venus peu à peu détendre le ressort.

Tout s'enchaîne dans l'évolution agricole. L'emploi large des engrais, surtout des engrais phosphatés, a beaucoup augmenté les récoltes en fourrages et donné du même coup une extension inattendue à l'élevage du bétail. Le petit paysan est passé de deux vaches à cinq ou six, et la métairie, qui en nourrissait péniblement une douzaine, est fière de son troupeau de trente têtes. On se console d'avoir moins de blé, ce blé qui coûte tant de sueur, en conduisant à la prairie les belles vaches suivies de leurs élèves. Pendant que vous les regardez paître, les bras croisés, l'oreille caressée par le bruit des mâchoires rasant et broyant l'herbe touffue, les bonnes bêtes mettent de la viande et de la graisse sur leurs os et en même temps de l'argent dans vos poches. C'est du bon argent, doux à gagner. Nous allons insensiblement vers la culture pastorale et nous y glisserons davantage si le prix des animaux reste élevé. Le régime pastoral, qui est celui de la simple récolte, comme l'appelle Demolins (1), a sur l'homme une influence connue : il permet le repos des bras, celui de l'esprit, la somnolence, le rêve. Le laboureur qui devient berger déchoit en énergie.

Le développement de l'élevage multiplie aussi les maquignons. Le paysan gascon a un goût très vif pour le maquignonage parce qu'il y trouve l'emploi de certaines qualités qui lui sont propres, et sur bien des points un tiers de la population s'y livre ouvertement. Ici on parle facilement, parfois on parle bien et on adore parler. Autrefois on contait des nouvelles, vraies ou fausses, plus souvent fausses que vraies, si l'on croit en les

(1) Edmond Demolins, *Les Français d'aujourd'hui. Les types sociaux du Midi et du Centre.*

médisans, et il y avait de merveilleux conteurs. Je suis sûr d'avoir entendu des récits qui étaient de petits chefs-d'œuvre : Daudet les aurait portés avec joie à son moulin. Avec le journal, le livre, le café, le cercle, on ne conte plus, et, comme il faut parler cependant, on plaide. Dans ce cercle d'hommes vêtus de blouses et appuyés sur leurs bâtons, autour d'une vache dont le regard vague cherche la luzernière, une plaidoirie se déroule à laquelle rien ne manque, ni l'exorde insinuant ou brusque, ni l'ordre et le choix des argumens, ni le ton badin, ému ou véhément selon la qualité de l'adversaire, ni les grands moyens comme l'apostrophe, l'indignation ou encore le geste sobre qui montre la femme en pleurs, parce qu'on lui vend la meilleure des bêtes qu'elle regrettera toute sa vie. La vache est vendue avec vingt francs de bénéfice. A la joie des deux pistoles empochées s'ajoute celle de la partie gagnée, de l'adversaire roulé, de la plaidoirie bien faite et qu'on a sentie appréciée par des gens qui s'y connaissent. La race entretient et cultive ses dons d'adresse, de subtilité, de repartie, d'improvisation et d'éloquence.

Mais le maquignonnage, fâcheux au point de vue économique, est un désastre au point de vue moral. Il éloigne l'homme du travail et de la famille, le pousse à l'auberge et au café. Il lui donne l'habitude de la duplicité, de la comédie, du mensonge, des courtages suspects, des combinaisons malhonnêtes. Le maquignon, dit le proverbe, trompe son père et sa mère; il en arrive en effet à croire que les procédés de foire sont applicables à toutes les affaires de la vie, et il est certain que la déformation morale est très marquée. A propos d'un chien qu'on avait tué à tort comme enragé, et pour éviter une forte indemnité qui était réclamée, on voulait qu'un membre de l'Académie des Sciences, auquel on avait eu l'occasion de rendre un service insignifiant pendant les vacances, allât demander un certificat faux à l'Institut Pasteur. Il fut impossible de faire comprendre que la maison de la science est une maison de vérité d'où le mensonge est banni comme le plus abominable des crimes. Cependant l'homme était intelligent et avait reçu une instruction primaire complète. La déformation du maquignonnage était passée par là.

Beaucoup de paysans éprouvent un dommage moral du fait même des circonstances qui sont le plus favorables à leurs inté-



rêts économiques. La main-d'œuvre est fort rare et très recherchée : journaliers, domestiques, tâcherons en profitent pour se faire payer cher et rien n'est plus juste. C'est la loi de l'offre et de la demande. Mais, une fois leurs prétentions acceptées, comme ils savent qu'à cause de la difficulté qu'on aurait à les remplacer, les patrons iront jusqu'aux limites les plus invraisemblables de la patience, ils se laissent aller, font mal leur travail, manquent à tous leurs engagements. C'est un sabotage continu, non par violence, haine ou représailles comme ailleurs, mais par paresse, insouciance, lâcheté physique et morale. On prend l'habitude de l'à peu près, des besognes gâchées, du devoir non accompli. C'est une mauvaise école pour les jeunes dont ils se ressentiront toute leur vie. La malfaçon d'un labour ou d'un sulfatage, qui n'intéresse que le propriétaire, prépare la négligence de l'aiguille dans une gare qui intéressera tout le monde.

Il y a encore dans l'évolution du travail agricole une cause plus générale et plus fine d'affaiblissement moral. Autrefois, le métier de paysan était un vrai métier qui exigeait un apprentissage long et minutieux. Pour transformer la poignée de blé, confiée à la terre, en une miche dorée qui parfume la table, bien des opérations étaient nécessaires, depuis le sillon droit et profond jusqu'au geste du vanneur jetant le grain au vent avec la pelle, jusqu'au pétrissage de la pâte et la mise au point du four, car tout, sauf la mouture, se faisait par les mains du laboureur. Chacune d'elles devait être soigneusement apprise. Nous ne parlons que d'une culture et il y en avait dix. Il y avait encore dix petits métiers parce qu'on fabriquait à la maison tout ce dont on avait besoin : les fourches et les râtaux, les paniers et les cages, les balais, les jougs, les brouettes, les sabots. Un apprentissage long, multiple, complexe, remplissait l'enfance, l'adolescence et la jeunesse du paysan. L'apprentissage a une grande vertu de perfectionnement moral : il occupe l'activité et le temps à un âge où il est dangereux de les laisser sans emploi, il exige et développe l'application, la patience, la discipline, la continuité de l'effort, le souci du but et de l'avenir.

Après l'apprentissage venait la maîtrise, bienfaisante elle aussi au point de vue moral. Le métier qualifie l'homme, le classe, le distingue, l'élève. De s'y sentir habile, d'être respecté, recherché pour cette habileté, il tire un sentiment de dignité et d'orgueil

qui le soutient et le protège. Comme l'uniforme redresse l'attitude du corps, le métier redresse celle de l'âme.

L'apprentissage et la maîtrise disparaissent. On peut sans préparation conduire une charrue Brabant qui laboure toute seule, suivre une lieuse qui jette la gerbe toute faite, servir une batteuse qui met le blé bien propre dans le sac. Celui qui vient de pousser un wagonnet dans l'usine ou de décharger des bateaux sur les quais y réussira presque du premier coup. D'autre part, les petits métiers domestiques sont négligés ou oubliés : on achète presque tout. Dans les magasins d'outillage agricole d'Agen, on peut voir des stocks d'aiguillons venus des vallées pauvres du Lot. Le bouvier de la plaine ne fait donc plus son aiguillon, la jolie branche d'aubépine, bien choisie, roussie au four et figiolée ! En dehors des chefs de chantier, beaucoup d'ouvriers agricoles n'ont plus qu'un métier imprécis, qui ne les différencie pas, d'où ils sont prêts à sortir. Ils ne sont plus que de vagues paysans, et ils perdent à cela plus qu'on ne pense.

La moralité générale des paysans a beaucoup baissé, et personne n'en doute, encore qu'il soit difficile de faire un parallèle exact des mœurs du présent et du passé. De savoir par exemple s'il y a aujourd'hui au village plus de maris trompés qu'autrefois, la chose est malaisée et les statistiques manquent. Nos pères étaient joyeux et les récits des veillées abondaient en gaillardises. Une vieille énumération rimée et rythmée de treize villages de la Lomagne (1) se termine par ces deux vers fort adoucis dans la traduction, car le texte patois brave par trop l'honnêteté :

Dans ces treize petits villages  
Toutes les femmes sont... volages.

Nous avons, il est vrai, un document, mais, comme on va le voir, il est d'une interprétation délicate. Le curé d'un des treize villages tenait registre des femmes qui trompaient leurs maris, et le registre était une baguette de coudrier sur laquelle chaque pécheresse était marquée d'une encoche. Tout le monde parlait de la baguette redoutable, mais personne ne l'avait vue. A la mort du curé, les hommes n'y tinrent pas et enfoncèrent le tiroir secret de la sacristie. Leur surprise fut grande et même

(1) Petite province de la Gascogne qui avait pour villes principales Saint-Clar, Lavit et Beaumont.

douloureuse en constatant qu'il y avait autant d'encoches que de ménages. Fort soucieux, la mine basse et se frottant le front, ils coururent chez l'évêque. Celui-ci fort heureusement était un homme d'esprit. « Mes chers amis, leur dit-il, votre bon curé avant de mourir m'avait confié le secret de sa comptabilité; il avait commencé par inscrire les coupables, mais il y en avait si peu qu'il prit le parti d'inscrire à la suite celles qui ne l'étaient pas, et voilà comment elles y sont toutes. »

La baguette aujourd'hui ne resterait pas sans encoches, et le médecin, qui par métier sait bien des choses, est d'avis qu'elles pourraient être larges et profondes. La précocité de la débauche, les facilités qu'elle trouve, le caractère presque toujours vénal de l'adultère, le progrès des maladies vénériennes, la fréquence de l'avortement criminel sont des signes révélateurs. L'immoralité est moins gaie qu'autrefois, plus lourde, plus détériorante et, si l'on veut, plus immorale.

Est-ce parce que les parens sont moins respectables que les enfans ne les respectent plus? Ce respect s'en est allé. Le village est toujours à mi-côte, et au-dessous les prairies descendent jusqu'au ruisseau dont la ligne pâle et délicate des peupliers dessine le cours. Chaque soir, les enfans y poussent les bestiaux et puis se réunissent à l'entrée sous un vieux chêne. Ils y jouent les mêmes jeux qu'autrefois, car la résistance de la tradition dans ces petites choses est extrême. Hier c'était le jeu du repas des chiens, un jeu qui était familier à mes petits compagnons d'école. On plaçait côte à côte, assis sur leur derrière, la vieille Bergère et son fils Médor; Bergère pacifique, la tête coiffée de longs poils qui retombent sur ses bons yeux, Médor efflanqué, plus agité, l'air espiègle. Devant chaque chien un morceau de pain était servi. A force de patience, de corrections, de menaces, de caresses, on obtenait que Médor ne prit son morceau qu'après que sa mère avait avalé le sien. C'était tout le jeu et il n'a pas changé, sauf qu'à présent Médor se sert le premier et la pauvre Bergère doit attendre. Nous n'aurions jamais eu l'idée d'une pareille éducation.

Je m'étonne moins si, à la métairie voisine, un homme âgé, malade du cœur, est là, sous l'auvent, abandonné sans égards et sans soins. Il méritait mieux. Je le vois encore petit garçonnet, sous ce même auvent, faire de longues factions auprès d'un grand-père paralytique qu'on lui confiait quand la famille allait

aux champs; il devait le garder, le servir, lui chasser même les mouches. De quels yeux d'envie il regardait nos belles parties de boules! De temps en temps, l'un de nous se dévouait pour aller le remplacer: je suis sûr d'avoir à mon tour émouché le visage du vieillard avec une petite branche de noisetier.

Ce qui se passe là se passe ailleurs, couramment. Tous les sentimens qui font la solidité de la famille, sa prospérité, sa bienfaisance et sa beauté morales, sont en visible décadence. Mais du moins, hors de la famille, dans les mille rapports de la vie pratique, y a-t-il autant de sûreté, de bonne foi, de loyauté qu'autrefois? J'ai pu voir le livre de comptes d'un capitaliste de village de 1810 à 1845. Il passait pour millionnaire, mais il faut se méfier des millions de Gascogne. Le bonhomme avait à peine une centaine de mille francs qu'il plaçait par sommes petites ou moyennes, sans générosité comme sans usure, sur de simples bons. Il n'avait pas un seul contrat d'obligation, et parfois une somme d'une certaine importance était prêtée sans titre, sur l'honneur, disait le livre, s'il s'agissait d'un bourgeois, sur parole, si c'était un paysan. La parole des paysans valait alors l'honneur des bourgeois. Notre capitaliste ne perdit presque rien. Magistrats, notaires, avocats, avoués, sont unanimes à dire qu'aujourd'hui, dans le même milieu rural, une fortune ainsi gérée, quelles que fussent l'habileté et la prudence du gérant, serait rapidement compromise.

Les hommes de loi, comme tous ceux qui écartent les apparences, savent les dessous des affaires, voient le fond des choses et des âmes, se plaignent des progrès d'une amoralité qui peu à peu s'installe sans éclat et sans bruit, sous des dehors qui restent favorables, car la race est intelligente, elle a le sentiment de la mesure et de la convenance, elle sait où il faut s'arrêter pour éviter l'accident grossier de la répression, elle répugne à la violence, elle est fine et sympathique.

#### IV

Il est difficile de ne voir qu'une coïncidence entre la diminution de la moralité et l'affaiblissement du sentiment religieux, à moins d'écarter les faits ou de leur faire subir quelque violence. Les différens centres de la vie psychique, les modes divers

de l'activité de l'âme sont d'ailleurs trop étroitement solidaires pour que des changemens aussi importans puissent s'y produire simultanément sans être dans une relation de dépendance. On n'a jamais été très religieux en Gascogne, on l'a été certainement moins qu'ailleurs : la douceur d'un climat tempéré, la bonté maternelle d'une terre qui fournit à ses habitans tout ce qu'il faut pour bien vivre, un esprit clair servi par une parole facile, la peur d'être dupe ou de le paraître, un grand fond de gaieté et d'ironie ont éloigné les âmes du rêve religieux et de l'exaltation mystique. On s'est beaucoup battu dans nos villages pendant les guerres de religion, mais on s'échauffait moins pour ou contre la Bible que pour les vengeances, les pilleries et les aventures dont elle était le prétexte. Montluc lui-même n'a-t-il pas flirté avec la cour de Navarre et écouté les prêches de Théodore de Bèze à Nérac, cherchant moins l'illumination de la vérité que le vent favorable pour orienter la carrière ?

Malgré tout, jusqu'à ces dernières années, l'imprégnation religieuse était générale, profonde et déterminante. Dans la métairie, basse et obscure, perdue au milieu des bois, où tout était pauvre et laid, on vivait d'une vie morale élevée, manifestement liée à l'idée religieuse. La grossièreté et la misère de l'existence étaient soulevées, éclairées et embellies par un idéal dont on pouvait reconnaître l'origine et le caractère religieux non seulement dans les momens solennels, comme la mort, le mariage, les naissances, mais encore dans la conception de la famille, la notion générale du devoir, la fidélité aux engagemens, la gravité du serment, le respect des vieillards, l'accueil réservé aux pauvres. Devant la maison, où maintenant on se hâte de donner un verre de vin au chemineau pour l'éloigner, par peur du vol ou de l'assassinat, le pauvre se présentait chaque jour, et l'humiliation de la demande lui était même épargnée ; il n'avait qu'à réciter la prière chrétienne dont les premiers mots sont une formule de fraternité, la plus vieille de toutes ; avant d'entamer la miche pour en détacher l'aumône, un grand signe de croix était tracé sur elle avec la pointe du couteau ; et pas d'humiliation non plus dans le remerciement, mais presque de la fierté, celle du débiteur qui sait que sa dette sera payée, dans ces simples mots : « Dieu vous le rendra ; » ou dans des souhaits comme celui-ci, si émouvant de profonde et humaine vérité, que je croyais oublié et que j'entendais récemment encore : « Dieu

vous donne le bonheur ou la patience. » En réalité, les auditeurs de Bossuet furent peut-être moins convaincus de l'éminente dignité des pauvres par sa forte parole que ne l'étaient les enfans du village par les belles histoires où on leur montrait, avec des détails précis de jolie couleur locale, les Saints et Jésus-Christ lui-même frappant à la porte des métairies, sous les traits et les haillons d'un mendiant, et les petits bergers récompensés par de merveilleuses faveurs pour avoir retenu les chiens, toujours prompts à mordre les étrangers mal vêtus.

On peut penser que dans cette vie morale il y avait surtout des traditions et des habitudes ; mais l'habitude et la tradition du bien sont le couronnement des efforts que nous avons faits, que d'autres ont faits avant nous, pour faire passer certains actes du conscient dans l'inconscient. Quant à savoir ce qui dans les habitudes religieuses est en surface, revient aux formules, aux paroles et aux gestes, la chose est difficile, et il n'est pas d'ailleurs rationnel de séparer l'idée religieuse des rites qui la représentent et la symbolisent, parce que son essence même est d'être communicable, de relier les âmes entre elles (*religare*) pour tirer de là les réactions psychiques les plus efficaces. En prenant les faits concrets tels qu'ils se présentent à l'observation, la religion inspirait la vie morale, lui donnait la direction, l'appui et l'élan. Rien ne le montre plus clairement que la tenue des âmes pendant les épreuves de la Révolution.

Elle fut bonne et même belle, empêcha et atténua les excès qui restèrent l'œuvre du petit nombre. Au plus fort de la Terreur, deux jeunes gens, un bourgeois et un menuisier, indignés de la vente à l'encan du pauvre mobilier de l'église, arrachent l'Arbre de la Liberté et le brisent ; un procès-verbal est dressé, mais on le glisse dans les Archives, où il est toujours, et sur les 1 000 habitans de la commune il ne se trouva pas un dénonciateur pour l'en faire sortir. Non loin de là, un jacobin de village a profité de la crainte qu'il inspire et, pour un sac de farine, s'est fait donner par une famille en détresse un beau champ qu'il convoitait : sa veuve restituera largement tout ce qui est dû, capital et intérêts, en s'imposant de dures privations ; elle n'est cependant ni pauvre, ni avare, mais pour payer le champ maudit, il lui faut un argent d'une qualité particulière, d'un titre supérieur.

La même idée de réparation morale se retrouve, plus

délicate encore, dans cette touchante histoire qui mériterait d'être racontée longuement. Un prêtre, qui a commis de graves imprudences, est dénoncé; il va être livré à Dartigoeyte, le délégué de la Convention, qui vient de dresser la guillotine à Auch. On lui offre le salut, s'il prouve son civisme en épousant une jeune fille de la commune. Toutes reculent avec horreur. Cependant le temps presse. La plus riche, la plus pieuse, et non la moins jolie se dévoue. Le soir du mariage, le prêtre s'enfuyait et passait en Espagne d'où il ne revint jamais. Quand M<sup>lle</sup> Louise V... mourut en 1832, après une vie édifiante, on sut par une confidence et quelques lettres la beauté de son sacrifice et le secret de sa vie. Elle s'était véritablement sacrifiée pour sauver un malheureux, car elle en aimait un autre auquel plus tard elle ne voulut jamais s'unir; comme elle s'était mariée en acceptant toutes les conséquences de son acte, sans l'arrière-pensée d'une délivrance immédiate, elle estima que l'odieux et sacrilège mariage méritait bien l'expiation de deux vies, l'une dans le fond de quelque couvent espagnol, l'autre dans le service des malades et des pauvres. Véritablement, ici comme ailleurs, la religion était souveraine de la vie morale; elle soutenait les âmes, et, quand il le fallait, elle les mettait et les poussait sur le chemin où les plus humbles faisaient du beau et de l'héroïque, sans s'en douter, comme M. Jourdain faisait de la prose.

On devait penser, et on a pensé en effet, que le déficit moral laissé par la diminution du sentiment religieux trouverait une compensation dans la vertu éducatrice des lois sociales nouvelles qui s'inspirent des idées de justice, de fraternité, de bonté, de charité, d'altruisme, de solidarité. Tous ces termes expriment des choses différentes, et on sera peut-être étonné de trouver l'un d'eux au milieu des autres. Mais l'idée de solidarité, la dernière venue, l'inspiratrice officielle des lois sociales, n'est pas née tout d'un coup, comme la sagesse de Minerve sortit du cerveau de Jupiter; elle s'est formée peu à peu, par des apports successifs d'origine variée et même lointaine, et elle offre ainsi des aspects divers qui doivent beaucoup augmenter sa prise sur les âmes, diverses aussi par la qualité, la culture, le milieu et bien d'autres influences. Et cette idée, grande et belle, dont on a essayé de faire le fondement même de la morale, ne reste plus théorique et abstraite, planant haut au-dessus des hommes, elle est descendue jusqu'à eux, vivante et saisissable dans ses

applications quotidiennes à chaque porte du village, ici pour un vieillard que les forces trahissent, là pour un enfant abandonné, plus loin pour un homme jeune qu'un accident de batteuse a rendu invalide. Une expérience de psychologie sociale se poursuit donc sous nos yeux, dans un milieu circonscrit, où l'observation est plus facile : nous la suivons depuis vingt ans avec une curiosité et une attention soutenues, et cette sympathie qui, selon la pensée platonicienne, serait favorable à la clairvoyance.

Dans un hameau une femme pauvre vient de mourir laissant un enfant de trois mois qu'elle nourrissait. Les voisins ont averti le maire qui a écrit au préfet; le préfet a dépêché l'inspecteur et celui-ci le médecin officiel : quelques jours après, une nourrice est venue chercher l'enfant. La loi a joué, et son jeu a été rapide, précis, parfait. Une fois le signal donné, les fonctionnaires se sont succédé, chacun remplissant son rôle, comme se déclanchent dans une machine les ressorts qui se commandent. Le travail a été exécuté ponctuellement, avec zèle et compétence, aussi bien que pour l'établissement d'un chemin ou la répartition d'un impôt. Mais, parce que les différens serviteurs de la loi n'ont eu à apporter dans son application aucun sacrifice personnel, aucun don de leur âme, ils n'ont pas éveillé et touché celle des autres. Ceux-ci n'ont rien senti, sauf un mouvement d'égoïsme, la satisfaction de vivre dans un temps où tout est bien réglé, où la société vous épargne non seulement l'élan et le sacrifice, mais même le trouble et la souffrance que donne toujours le spectacle d'une détresse non secourue. La loi n'a ni soulevé, ni cultivé les cœurs; elle les a plutôt inclinés à l'indifférence et à l'assoupissement. Il semble donc que, même sur ce point précis de la solidarité, pendant que la vertu sociale augmente, la vertu individuelle diminue.

La solidarité monte dans les institutions et les lois, il n'est pas sûr que l'égoïsme ne monte pas dans les âmes. Quelques petites sociétés de secours mutuels, vieilles de cinquante ans, sont bien administrées et prospères; les sociétaires s'intéressent à l'œuvre et à son avenir; ils sont fiers des éloges et des récompenses qu'ils reçoivent, ils consentiraient peut-être à payer des cotisations un peu plus fortes. Cependant, un article du règlement établit qu'en cas de maladie, un roulement assurera les veillées et cet article a été appliqué pendant longtemps. Bien qu'il n'ait



pas été abrogé, il est tombé en désuétude, et une enquête discrète a appris que, si on voulait le faire revivre, beaucoup de membres résisteraient, peut-être s'éloigneraient. C'est donc que les premiers mutualistes apportaient dans le groupement des sentimens venus d'ailleurs, qui peu à peu ont disparu. L'idée de solidarité n'a pas eu le temps d'en faire naître d'équivalens.

L'idée est récente en effet; les lois et les œuvres qu'elle inspire datent d'hier; elles n'ont pu donner la mesure de leur efficacité pour le perfectionnement moral des individus. On nous a prévenus que nous avions à vivre dans un interrègne d'idéal. Il faut souhaiter qu'il soit court parce qu'il est dangereux. Nous en faisons l'expérience en Gascogne, et cet article n'est au demeurant, pour employer une expression de M. Paul Bourget, qu'un procès-verbal de constat.

Dans le même hameau il y a trente ans, une autre malheureuse, mère d'un enfant de huit jours, fut emportée par une embolie. Au retour du cimetière, cercle des voisines autour du berceau avec les lamentations que l'on devine : Que va-t-on faire de « cet innocent ? » Que va-t-il devenir ? Au bout d'un moment, une jeune femme s'avance, décidée d'aspect et de langage : « Eh bien ! tant pis, je le prends... On ne peut pourtant pas le laisser mourir de faim... Ce n'est pas pour rien que le bon Dieu m'a donné deux mamelles... et je pense bien que vous autres vous m'aidez aux sarclages. » Elle prit l'enfant, les voisines lui sarclèrent les maïs et les fèves, on lui tailla de pauvres langes dans de vieux jupons, on lui apporta quelques livres de savon et de sucre des maisons bourgeoises voisines. L'enfant n'eut pas sans doute tout le lait nécessaire et mangea de la soupe avant l'heure. Nul ne sait mieux que le médecin de campagne combien l'assistance privée est incertaine, irrégulière, insuffisante, parfois maladroite, mais combien aussi sa bienfaisance morale dépasse son efficacité matérielle. Dans ce milieu grossier, autour de cette femme promenant ses deux poupons et, comme elle le disait, les changeant chaque fois de sein pour qu'ils ne fussent pas jaloux, les plus frustes, les plus abrutis par le travail, les plus desséchés par l'avarice sentirent quelque chose. Le don de soi-même a une radioactivité qui traverse les enveloppes épaisses et porte le petit rayon dans les âmes obscures.

Cette radioactivité ne manquait pas dans la petite ville voisine

du temps d'une vieille dame qu'on présenta un jour au chirurgien Trélat, venu en Gascogne chez des amis. « Voici, docteur, une vieille dame qui a quatre-vingt-dix ans et qui, pour avoir nourri neuf enfans, ne se porte pas plus mal. » — « Oui, monsieur le docteur, reprit la petite vieille en esquissant une révérence d'autrefois, neuf enfans et neuf bâtards. » Trélat, qui avait pourtant la répartie facile, resta bouche bée. On s'expliqua. La vieille dame avait nourri ses neuf enfans, et comme, chaque fois, pour achever son lait, elle allait à l'hôpital chercher un enfant trouvé, elle avait aussi nourri neuf bâtards. C'était l'usage dans quelques familles nobles et bourgeoises. Au lieu qu'ailleurs le pauvre et le riche deviennent frères par le lait de la femme pauvre, ils le devenaient ici par celui de la femme riche. Les enfans abandonnés étaient sans doute alors moins bien traités qu'aujourd'hui où, à côté de l'Assistance publique riche et puissante, les femmes du monde organisent des pouponnières qui distribuent des layettes, du lait, des conseils de puériculture. Tout cela est bien, très efficace, ne saurait trop être encouragé. Mais il passait sur la petite ville quelques brises salubres et fortifiantes du temps de la vieille dame aux neuf bâtards.

Je crains bien que dans nos campagnes un autre petit foyer de rayonnement moral ne soit en train de s'éteindre, et, pour si pénible qu'elle soit, il faut pousser l'analyse jusqu'au bout. Il n'y a pas longtemps, avant la loi sur l'assistance médicale gratuite, beaucoup de villages n'ayant pas de bureau de bienfaisance, les pauvres, comme on disait vulgairement, y étaient soignés pour rien. Ils étaient moins bien secourus en médicaments, moins facilement hospitalisés qu'aujourd'hui, mais ils recevaient des médecins des soins tout aussi dévoués. Par les chemins boueux ou glacés, par les nuits noires de pluie et de tempête, on allait aussi allégrement chez le pauvre que chez le riche, chacun soutenu par son idéal professionnel, plus religieux chez les uns, plus philosophique chez les autres, très haut pour tous; et quand, au sortir d'une nuit passée auprès d'une indigente en couches, on quittait la petite place du village sous la capote déformée de la vieille voiture, salué bas par les gens qui partaient au travail, on laissait derrière soi quelque chose de plus que le soulagement de la douleur physique. Maintenant nous sommes payés, — mal payés d'ailleurs, car les différentes formes de la solidarité sociale pèsent sur nos épaules d'un poids

injuste et lourd, — mais enfin nous touchons un salaire et cela suffit. Nous ne lisons plus dans les yeux, nous ne sentons plus dans les cœurs ce que nous y lisions et y sentions autrefois : un charme très ancien s'est évanoui, et quelque chose est mort qui était bienfaisant ; nous continuons à guérir les misères du corps. nous ne répandons sans doute plus le léger et précieux parfum dans les âmes.

## V

Qu'on ne se méprenne pas sur notre pensée : nous n'instruisons pas le procès de la société moderne ; nous sommes pour le progrès du bien-être chez le paysan, pour la machine, l'engrais et l'élevage ; nous souhaitons ardemment que la solidarité sociale réalise toutes les espérances qu'elle a fait naître, que chaque nouveau-né trouve à la disposition de ses petites lèvres un sein rempli de lait, que le médecin reçoive une juste rétribution pour sa vie de fatigue, de dévouement et de dangers. Mais il est bon de savoir de quelle rançon se paye chaque progrès, et on peut regretter du passé tout ce qui est regrettable sans cesser d'aimer le présent, de croire au progrès et d'avoir foi dans l'avenir. Le bilan social n'est valable pour éclairer la marche en avant que s'il est sincère, si, à côté de ce qu'on a gagné, on y fait figurer tout ce qu'on a perdu.

Malheureusement, sur un dernier point, sensible et délicat, au lieu de gagner nous perdons encore. On doit ici signaler le mal avec insistance parce qu'il semble guérissable et que la guérison est en partie dans nos mains. L'inculture morale des jeunes est troublante. Tout le monde la constate, et nul n'en est mieux averti que le médecin devant lequel l'homme, qu'il soit jeune ou vieux, saisi par le mal et la peur, oublie les attitudes de parade, laisse tomber son masque et montre son âme à nu comme son corps.

Il faut en effet chercher un peu cette amoralité relative des jeunes pour la voir, car, comme ils sont l'objet de toutes les complaisances et de toutes les faiblesses, elle reste cachée jusqu'au jour où la rencontre d'un obstacle la fait éclater. Le premier éclat, au sortir même de l'école, est une petite crise curieuse, peut-être particulière à notre pays, et dont la bicyclette est

l'occasion. L'enfant la réclame depuis longtemps. Jusqu'ici il n'a pédalé qu'autour de la maison sur la bicyclette d'un voisin : c'étaient les premiers essais de l'aile frémissante autour du nid. Il attend impatiemment la longue course, jusqu'à la ville, avec ses camarades, sur sa propre machine. Les parens résistent parce que c'est la surveillance de la famille supprimée, le café du village fréquenté tous les soirs, la ville gagnée tous les dimanches jusqu'au lundi matin, les habitudes mauvaises, les compagnies suspectes et tous les aléas de nuits dangereuses. Les plus fermes sont obligés de céder. J'ai entendu cent fois la même confidence : la résistance aurait amené la révolte, l'insulte, la menace, le départ pour se mettre en condition, les violences, le vol. La bicyclette est cause de beaucoup de vols primaires, et il n'y a pas longtemps que la Cour d'assises du Lot-et-Garonne a condamné à mort un jeune homme de dix-huit ans, qui, pour en avoir une, avait tué son maître.

Depuis quarante ans, l'effort scolaire a été considérable et a donné des résultats précieux ; rien n'est plus injuste que de les contester ; si on les trouve trop modestes, c'est qu'on a eu pour l'école des ambitions qui ne l'étaient pas ; et, en voulant qu'elle répandit des clartés de tout, on lui demandait plus qu'elle ne pouvait donner. Quand on la considère dans son vrai rôle, qui est l'enseignement primaire, la lecture, l'écriture, le calcul, quelques autres notions élémentaires et usuelles, on voit qu'elle le remplit très convenablement. Les jeunes Gascons savent lire, écrire et compter beaucoup mieux qu'autrefois. Ils parlent avec l'accent du terroir un français qui frappe par une certaine correction grammaticale : pour l'apprendre à l'école, ils sont peut-être moins gênés par le patois que ne le sont d'autres enfans par le français altéré qu'ils parlent communément. Je reçois beaucoup de lettres de jeunes paysans et j'en reçois aussi de quelques bacheliers. Il ne faut pas comparer ce qui n'est pas comparable. Mais véritablement, dans ces dernières années il y a eu plus de progrès en bas qu'en haut.

Ce qui est précisément inattendu et pénible, c'est le contraste du progrès intellectuel et du recul moral. L'âme du petit paysan offre le spectacle d'un champ dont une moitié serait cultivée et l'autre presque en friche. La notion des droits est débordante, celle du devoir précaire, incertaine et fuyante. Dans la partie de la maison réservée à l'impératif moral, la lumière n'arrive pas

ou arrive mal, au lieu qu'elle y devrait pénétrer à flots pour donner aux caractères gravés sur les murs un relief et un éclat souverains. Il y a pourtant des maîtres qui veulent être éducateurs, qui s'efforcent de faire un enseignement moral efficace, qui y mettent leur application, leur dévouement, l'autorité d'une vie grave et respectée. Il n'en est pas dont l'Université puisse se montrer plus fière. Leur enseignement n'est pas déterminant comme il devrait l'être, il reste trop intellectuel, il est bien compris et retenu, il aboutit à des leçons parfaitement récitées, à des devoirs bien rédigés, il ne va guère au delà. Il ne franchit pas le seuil des régions de l'âme sur lesquelles il devrait porter, où il devrait régner en maître pour réveiller et exciter les forces endormies sans lesquelles l'enseignement de la morale risque d'être une parole vaine.

La Gascogne se meurt, parce que toutes les vieilles sources d'énergie morale y semblent épuisées. L'école ne doit-elle pas être une des sources nouvelles? Ne peut-elle devenir une fontaine de force et de vie? Ne saurons-nous pas capter ses eaux et conduire leur cours? Ne pourra-t-on jamais convier à cette œuvre de salut tous les hommes de bonne volonté? Nous nous réclamons sans cesse de la raison et de la science : est-il sûr qu'elles puissent ratifier tout ce que nous avons fait en leur nom? Si jusqu'à présent nous n'avons pas obtenu de l'école pour la culture morale tout ce que nous en attendions, c'est sans doute que la méthode est défectueuse, ou tout au moins manque de souplesse et d'adaptation, reste trop rationnelle, pas assez empirique, ou encore rencontre des difficultés et des obstacles que nous n'avons pas su prévoir. Il importe beaucoup que tous ces points soient éclaircis. Par sa nature et sa gravité, le sujet est trop passionnant pour que philosophes, éducateurs, moralistes, simples observateurs très mêlés à la vie réelle n'y appliquent pas leur curiosité et leur pénétration.

L'âme du paysan est à refaire. L'entreprise paraîtra vaste et même vague. Mais on peut lui donner des contours plus définis et des proportions plus abordables. Il faut avant tout mettre dans le cœur des jeunes l'amour de la terre et de la famille. Les deux choses se tiennent. La solidité du groupement familial est la base et la condition du travail des champs; si cette solidité est ébranlée, le paysan est un impuissant, bientôt un découragé, à la première occasion un déraciné. La poussée d'individualisme

à laquelle nous assistons est la ruine de la vie agricole (1). Si l'école relevait les deux cultes compromis, — la terre et la famille, — les choses ne tarderaient pas à changer et bien des espérances seraient permises.

Avec la puissance du travail décuplée par la machine et l'engrais, avec la terre qui ici appelle l'homme, s'offre à lui presque pour rien, sur laquelle il peut s'étendre à volonté, la famille agricole reconstituée, la famille normale de trois à cinq enfans, fortement groupés autour des parens, serait un merveilleux instrument d'aisance et même de richesse. Élever des enfans deviendrait une affaire avantageuse, et le paysan ne recule pas longtemps devant une bonne affaire. Mais encore faut-il que cette famille se reconstitue, que les jeunes restent fixés dans le métier héréditaire et retrouvent l'esprit de famille avec les sentimens et les vertus qu'il exige.

Sur le premier point nous nous sommes ici même expliqué l'an dernier. L'école n'obtiendra rien, tant qu'elle ne verra pas dans le petit écolier de village ce qu'il est, c'est-à-dire un apprenti. Car il est cela avant tout, c'est son caractère dominant, qui le distingue de tous les autres écoliers de France dont l'apprentissage ne commence qu'après l'école. En cette qualité d'apprenti, il a droit à un traitement moral particulier qui n'est pas seulement un cours d'agriculture même développé. De même, si on veut faire revivre en lui l'esprit de famille, il faut le soumettre à une culture morale intensive, et chercher le disciple dans l'écolier. On n'enseigne la morale qu'au disciple. En cette qualité de disciple, il a droit aussi à des précautions minutieuses et à des égards attentifs, à tout un traitement moral qui n'est pas seulement un cours de morale même soigneusement fait.

Préciser le traitement que méritent l'apprenti et le disciple à la petite école du village gascon est une grave question dont la solution doit être demandée à la seule psychologie associée à un très vif souci de la réalité. Il faut descendre dans la vie psychique du petit paysan, se placer, comme on l'a dit, au centre du courant, entendre tous les flots qui battent, tous les échos qui résonnent, *sentir*, reconnaître, retenir, utiliser toutes les forces, *quelles qu'elles soient*, qui peuvent aider le disciple

(1) *Revue* du 1<sup>er</sup> août 1909, *loc. cit.*

et l'apprenti à suivre, à réaliser et à vivre les conseils et les préceptes qu'on lui donne. On n'est donc pas ici dans l'abstrait, mais en plein concret. Ce concret, on ne l'aura sous la main que six heures par jour pendant cinq ou six ans, et après, neuf fois sur dix, il ne connaîtra pas d'autre culture; il est très vivant et très varié, fertile en réactions inattendues; il est soumis à des influences ataviques séculaires et à d'autres immédiates, qui s'exercent à côté de l'école; les unes et les autres sont des forces puissantes et précieuses qu'il ne s'agit pas d'ignorer, encore moins de combattre et d'annuler, mais d'accueillir, d'adapter, de rendre profitables; c'est en un mot ce concret compliqué et même embrouillé, troublant, délicat et charmant qu'apporte chaque matin à l'école la petite tête blonde ou brune.

Ceux qui voudront entreprendre cette étude ne le devront faire, quel que soit leur point de départ, qu'avec une méthode scientifique rigoureuse dont la première règle est d'écarter soigneusement d'un débat toutes les préoccupations étrangères à son objet, qui est ici la culture morale intensive du petit paysan en vue de la famille et de la terre. Il faut reconnaître que, dans l'admirable effort de l'école moderne, l'enseignement de la morale n'a pas échappé à quelques-unes de ces préoccupations.

Il reste que cette étude intéresse au plus haut point la question de la natalité. Celle-ci offre, il est vrai, bien d'autres côtés économiques, juridiques, fiscaux et politiques. Mais on sait que sous chaque question sociale il y a un problème moral. Nous avons essayé de montrer celui qui se cache en Gascogne derrière la désolation des berceaux vides.

D<sup>r</sup> EMMANUEL LABAT.

---

---

# LE SENTIMENT RELIGIEUX

DANS

## LA POÉSIE FRANÇAISE CONTEMPORAINE

---

D'un bout à l'autre de l'histoire de la Poésie on voit le lyrisme et le sentiment religieux aller de pair. Lorsque l'exaltation de la pensée ou du cœur porte l'homme au delà de la sphère de ses réflexions, de ses affections quotidiennes, tout de suite il se heurte à l'inconnu. Alors, le problème de la conscience et de la science le tourmente : qu'il soit enclin à douter ou qu'il soit touché de la Grâce, il veut chercher à atteindre la Vérité.

En interdisant le lyrisme, qui, dans sa sincérité, se contente de la première forme venue, les Parnassiens avaient empêché la poésie de pousser son vol au delà des réalités plastiques. Cette force de réaction, qui, à une heure donnée, change l'orientation des courans de la pensée, devait logiquement affranchir la poésie de ces contraintes. En effet, le sentiment du divin y reparait aujourd'hui comme une des sources rajeunies de son inspiration.

Il s'y montre tour à tour avec la figure d'un genre littéraire, et l'allure de la plus tragique sincérité : il s'apaise, chez les très jeunes gens, dans une certitude dogmatique, berceuse comme un murmure de litanies. Chez les poétesses, — en qui se reflètent, pour une part, les aspirations des femmes de notre temps, — il sursaute entre l'incroyance totale, les cris d'orgueil révolté, puis des soumissions subites.



De cet ensemble de vellétés, de partis pris, de sincérités, se dégage une nouveauté dans les rapports du lyrisme et du sentiment religieux qui semble une des originalités les plus certaines du mouvement poétique de ces vingt-cinq dernières années.

## I

Parlant de Chateaubriand, et s'interrogeant sur les rapports de la disposition au lyrisme et du sentiment religieux, Brunetière a posé en fait, qu'il n'y a de poétique que ce qui dépasse le cercle de la vie présente et qui la prolonge au delà de la réalité. A la circonférence de nos certitudes il signale ce « quelque chose d'obscur et d'inquiétant » que n'ont pas réussi à dissiper les efforts conjurés de la science et de la philosophie : « Tout cela, conclut-il, c'est de la Religion, mais c'est aussi de la poésie. »

D'autre part, dans son *Rapport sur la Poésie*, Catulle Mendès constate que le rationalisme du xviii<sup>e</sup> siècle a dissipé, dans une clarté impitoyablement lucide, l'illusion, le rêve, la beauté des êtres et des choses : « Cet évanouissement du mystère, écrit-il, a eu pour conséquence la quasi disparition de la poésie. »

Presque tous les poètes d'aujourd'hui partagent ces sentiments. On sait que leur ferveur franchit les groupes romantiques et parnassiens pour se rattacher à des maîtres de leur choix. Ils procèdent surtout de Chénier, de Marceline Desbordes-Valmore, de Baudelaire, de Sully Prudhomme, de Verlaine et de Mallarmé.

La jeune école n'a qu'à tourner les yeux vers l'œuvre de la plupart de ces maîtres pour y apercevoir la préoccupation du divin.

La prière se mêlait naturellement aux invocations d'amour, dans les vers de Marceline Desbordes-Valmore. La façon dont elle retouchait, au gré de sa passion, le dogme sur lequel elle croyait s'appuyer donnait déjà de l'ombrage à l'exacte orthodoxie. On semblait prévoir quel usage des poètes feraient, par la suite, d'une piété trop littéraire. Vinet s'indignait : « Dans aucun recueil de vers modernes, écrivait-il, nous n'avons si souvent rencontré des mots sacrés que dans les poèmes de M<sup>me</sup> Desbordes-Valmore ; mais jamais aussi nous ne les avons vu profaner d'une manière aussi affligeante. D'autres ont parlé,

dans leurs vers, de Dieu, de Jésus-Christ, des anges, mais à titre de poésie, sans conséquence mauvaise, ni bonne, et cela même était triste. Les poésies de M<sup>me</sup> Desbordes-Valmore sont remplies de ces grands noms ; le dernier surtout y est prodigué à un point qui frappe tout le monde, et appliqué comme aucune femme ne s'en était encore avisée ; c'est que le ciel seul lui fournit des images proportionnées à une passion qui n'est qu'une perpétuelle apothéose :

... Dieu, c'est toi pour mon cœur ;  
J'ai vu Dieu : je t'ai vu !

« Ce sont là de grandes impiétés et mieux vaudrait cent fois l'absence de toute allusion aux idées religieuses qu'une aussi déplorable profanation (1). »

A plus forte raison, Vinet aurait-il refusé de saluer un croyant dans ce Baudelaire qui, de son éducation catholique, semble n'avoir retenu que la notion du péché, et qui en part pour s'adonner avec malice à la joie du mal.

Toute une aile de l'armée décadente et symbolique suit cette route ouverte par l'orgueil de l'homme en lutte contre le divin. Le reste, — centre et aile droite, — plante ses tentes dans la clairière de mysticité où campèrent Marceline Desbordes-Valmore et Verlaine.

Nous n'en sommes plus à ce carrefour de Pythagore où le sage s'engageait dans la voie choisie avec la sensation de son indépendance totale : presque toujours notre mysticisme est un peu sensuel et notre sensualité un peu mystique : jamais, plus qu'aujourd'hui, la chair et l'esprit ne sont apparus étroitement rivés l'un à l'autre ; de ce fait, dans les pires abandons de l'instinct naturel ou perversi, nous conservons la souffrance du ciel.

A cet égard, rien de plus caractéristique que la vie et l'œuvre de Verlaine. Du mysticisme se cache sous les *Fêtes galantes*, de la sensualité éclate dans les pages les plus pieuses de *Sagesse*. Ce n'est point ici artifice de poésie : c'est la fusion d'un cœur dans le cœur d'un Dieu. C'est un amour gratuit, affolé, absolu, indépendant de toute idée de récompense ou de châtement. Dans sa manifestation, cet amour est merveilleusement moderne.

(1) *Le Semeur*, 1833.

Il a fallu notre temps, la liberté qu'il accorde à toute sincérité pour que la « transe divine » de celui qui, lui-même, se nommait « le pauvre Lélian » pût prendre la forme d'une poésie accessible aux mécréans aussi bien qu'aux croyans.

Comme si les causes de cette évolution du poète vers un idéal qui, momentanément, l'arrachait aux opprobres de sa vie, n'étaient pas assez évidentes, Verlaine a cru devoir les préciser. Au cours de ses *Poètes maudits*, il consacre une page, — dont la répercussion a été profonde dans les cerveaux et dans la sensibilité des poètes nouveaux, — à expliquer comment il se croyait libre de faire alterner, dans ses recueils, des vers pieux avec des cris de sensualité, de la même façon que le péché et la contrition se sont côtoyés dans sa vie :

« Ce que devient, dans tout ceci, l'unité de pensée ? » demandait-il ingénument : « Mais elle y est ! Elle y est au titre humain, au titre catholique, ce qui est la même chose à nos yeux. Je crois et je pêche par pensée comme par action ; je crois et je me repens par pensée en attendant mieux. Ou bien encore : Je crois et je suis bon chrétien en ce moment ; je crois et je suis mauvais chrétien l'instant d'après. Le souvenir, l'espoir, l'invocation d'un péché me délectent, avec ou sans remords. Cette délectation, il nous plaît de la coucher sur le papier et de la publier plus ou moins bien ou mal exprimée ; nous la consignons enfin dans la forme littéraire, oubliant toutes idées religieuses ou n'en perdant pas une de vue. De bonne foi, me condamnera-t-on comme poète ? Cent fois non ! Que la conscience du catholique raisonne autrement ou non, ceci ne nous regarde pas... »

Cette impulsive sincérité de Verlaine n'était pas plus facile à imiter que son génie, mais au moment même où la jeunesse littéraire venait de retrouver le sens du mystère, de découvrir les liens intimes qui unissent le lyrisme à l'esprit religieux, elle ne devait pas oublier les magnifiques émotions d'art dont les contrastes de l'œuvre du pauvre Lélian lui avaient fourni l'émotion.

Ainsi le désir, sinon la volonté de la foi, s'est éveillé chez beaucoup d'entre ces jeunes poètes. Peut-être est-ce aux époques le moins raisonnablement religieuses, que l'on s'entretient le plus avec Dieu ? Le fait est que les croyans du xvii<sup>e</sup> siècle ont rarement éprouvé le besoin de manifester leur foi dans des

strophes lyriques tandis que le « moi » si inquiet des hommes du xix<sup>e</sup> et du xx<sup>e</sup> siècle a dû faire, à l'expression du sentiment religieux, une part importante.

Il s'agira donc, dans ces pages, moins de la renaissance proprement dite de ce sentiment, que d'une résurrection de la sensation religieuse avec tout ce qu'elle peut contenir, soit de morbide, soit de très pur. Se déclarer mystique ne signifie pas, pour les disciples de Verlaine, qu'ils donnent leur assentiment à une morale quelconque, ni surtout qu'ils décident de se soumettre aux pratiques quotidiennes et humbles de cette morale. Ils ne veulent que modifier la vie dans ses aspects, l'expliquer dans ses profondeurs, la renouveler dans ses sensations. La notion de péché, si clairement définie par Verlaine, ajoute un raffinement à des expériences nouvelles. C'est surtout parce qu'elles sont défendues que les sensations atteintes apparaissent exquis. Les purs mystiques s'élevaient à l'extase par l'ardeur sublime de la prière. Les mystiques décadens et symbolistes prétendent atteindre au même résultat par d'autres moyens, par « les énervemens de l'organisme. »

Est-ce à dire que leur velléité religieuse ne soit qu'une attitude?

## II

Un désir de foi plane sur toute la fin du xix<sup>e</sup> siècle, et, dès le début du xx<sup>e</sup>, il se précise.

Nourri de réalités mathématiques, de certitudes rationnelles, de science pure, Sully Prudhomme se montre, dans *Prima Hora*, joignant les mains, le front sur la Bible, essayant d'épeler son *Credo*. Sans doute, la délicatesse sentimentale de l'auteur des *Vaines tendresses* lui faisait, vers la recherche des consolations religieuses, une pente facile. Mais les mêmes préoccupations se manifestent avec éclat chez un païen aussi déterminé qu'Albert Samain. Il suffit d'une sonnerie d'église pour réveiller en lui

... Ce qui reste de foi dans nos vieux os chrétiens...

Puis, à mesure que l'ombre de la mort descend sur sa vie, sitôt arrêtée, l'inquiétude de l'au-delà s'empare de lui, le tenaille plus violemment :

... Il est des nuits de doute où l'angoisse vous tord,  
 Où l'âme, au bout de la spirale descendue,  
 Pâle et sur l'infini terrible suspendue,  
 Sent le vent de l'abîme et recule éperdue...  
 ... Et ces nuits-là, je suis dans l'ombre comme un mort...

Il en vient à rêver que s'il avait vécu plus longtemps, lui, le poète de la *Luxure*, peut-être à la fin il aurait pris figure d'apôtre :

Le cœur est solitaire et nul Sauveur n'enseigne...  
 ... Qui de nous dans la nuit va jeter un grand cri?...

La recherche de la joie de vivre, vers laquelle nos contemporains sont si passionnément attirés, ravive l'angoisse qui s'attache aux lendemains de la mort. La pensée du Jugement dernier, qui faisait sourire les affiliés du naturalisme, semble vouloir recommencer de hanter les âmes avec les menaces dont il a hérissé jadis le fronton des cathédrales. M. Florian Parmentier s'écrie :

Mon Dieu ! L'ombre tragique est là-bas qui me guette,  
 Elle est aveugle, et cependant inévitable  
 Et je sais bien qu'un jour d'épouvante muette,  
 L'ombre recouvrira ma trace sur le sable...  
 ... Faites pourtant, mon Dieu ! qu'en cet instant d'horreur  
 L'angoisse de ma chair n'atteigne pas mon cœur,  
 Mais que mon âme éprouve un grand apaisement,  
 Que l'affre et le remords ne la torturent pas,  
 Mais qu'ayant fait le bien, elle trouve au trépas  
 L'air ineffable et doux d'un très saint sacrement...

Ces inquiétudes de l'au-delà inspirent à M. Louis Mercier un poème émouvant, où la troublante question est posée avec toute la confiance de l'amour. En relisant l'Évangile, le poète s'aperçoit que, si Lazare, dépouillé de ses bandelettes, est sorti vivant des immobilités de la mort, ceux qui le retrouvaient ont dû l'interroger sur ce qu'il avait vu, sur ce qu'il avait connu de l'autre côté de la vie. Et ces questions, que toute l'humanité se pose sans jamais recevoir de réponse, Louis Mercier les met tour à tour dans la bouche de la sage Marthe, de la tendre Marie, de la foi qui ne se tourmente pas, de l'amour qui s'en remet :

Lazare répondit : — Je ne me souviens pas.  
 ... Un infrangible sceau  
 Est posé sur ma lèvre et me ferme la bouche.  
 Comme on fait d'un trésor caché dans un caveau,  
 L'explore en tâtonnant ma mémoire et ne touche  
 Que l'ombre insaisissable et que le vide noir...  
 Et Marie à son tour parla :  
 Frère, pardonne-nous d'avoir troublé ton cœur !  
 N'avons-nous pas appris ce qu'il en faut connaître  
 Depuis que la Lumière habite parmi nous  
 Et que nous entendons la parole du Maître?...  
 ... Le Christ est bon, le Christ est vrai, le Christ est beau  
 Et je n'ai pas besoin d'en savoir davantage !  
 Lazare, souriant, lui répondit : — Ma sœur,  
 Ta parole a versé du baume dans mon âme.  
 La part que tu choisis est pleine de douceur ;  
 Que ne puis-je savoir ce que tu crois, ô femme !

Ainsi rentre dans la pensée contemporaine cette certitude, qui fut si familière aux grands chrétiens des premiers temps et si dédaignée des savans positivistes du XIX<sup>e</sup> siècle : « On ne comprend que par l'amour. »

L'idée de Dieu, de l'Éternel créateur et jaloux que l'on entrevoit à travers les vieilles Bibles, est le plus souvent absente de cette poésie religieuse. La figure plus humaine, plus tendre de Jésus masque ici, de ses souffrances, de sa pitié, de ses indulgences d'amour, la première des personnes trinitaires. Elle s'impose si impérieusement à la méditation des poètes contemporains qu'un positiviste avéré tel que M. Edmond Haraucourt ouvre, malgré lui, sa voile au vent qui souffle. Il écrit une *Passion*, il aperçoit le Paradis à travers les blessures de la Crucifixion :

... Auréolé de lumière, Il monta.  
 Et comme Il s'enlevait en leur montrant les routes,  
 Ses paumes qui saignaient firent de quatre gouttes  
 Le signe de la croix sur les quatre chemins.

La redécouverte de cette figure, un temps voilée, du Christ, éclaire toute la poésie contemporaine. Elle a inspiré à M. Jean Aicard une des pages les plus hautes de son œuvre. Le poète refait avec les pêcheurs du lac de Tibériade la route d'Emmaüs : devant lui, il aperçoit une ombre qui s'approche, s'évanouit, reparaît, suscite les courages des pèlerins nocturnes ou les laisse défaillans, selon que l'apparition se précise ou qu'elle s'efface.

Ceux qui ont assisté à la réception de M. Jean Aicard à l'Académie française n'ont pas oublié quel frisson passa sur la salle lorsque M. Pierre Loti, qui recevait le poète, évoqua la scène d'émotion mystique et de ténèbres. On eut la sensation que l'auditoire redisait avec le poète inspiré, cette prière ardente, chancelante, incertaine, émouvante comme la foi des hommes et des femmes de son temps :

Oh ! puisque la nuit monte au ciel ensanglanté,  
 Reste avec nous, Seigneur, ne nous quitte plus, reste !  
 Soutiens notre chair faible, ô fantôme céleste,  
 Sur tout notre néant, seule réalité !

Seigneur, nous avons soif, Seigneur, nous avons faim ;  
 Que notre âme expirante avec toi communie !  
 A la table où s'assied la fatigue infinie,  
 Nous te reconnaitrons quand tu rompras le pain...

... Les vallons sont comblés par l'ombre des grands monts,  
 Le siècle va finir dans une angoisse immense :  
 Nous avons peur et froid dans la nuit qui commence,  
 Reste avec nous, Seigneur, parce que nous t'aimons (1) !

### III

Quelle est, au point de vue de l'orthodoxie exacte, la valeur d'une telle floraison de poétique ?

M. René Doumic ne tolère point ici de malentendu : « En constatant cette tendance idéaliste, il faut, dit-il, se hâter d'ajouter qu'elle est sans profondeur comme sans vigueur, toute superficielle et du reste contrariée par les tendances les plus opposées. Cette littérature soucieuse des problèmes de l'âme a continué d'être une littérature brutale, et plus curieuse que jamais des problèmes de la chair. Elle est imprégnée de religiosité ; mais il est à peine besoin de le redire, — car cela crève les yeux, — elle n'est pas chrétienne. Les jeunes écrivains sont, au point de vue religieux, profondément incroyants ; c'est ce qu'il ne faut pas oublier, quand on affecte de leur tenir compte de certaines velléités et de les revendiquer pour l'église de demain. »

Il est sûr que, si l'on s'en rapporte aux définitions classiques,

(1) Derrière ces poètes on distingue toute une jeunesse animée de sentiments pareils et portée vers les mêmes élans : MM. Jules Romain, Grolleau, Levailant, A. Delacour, Noël Nouët, F. Caillard, Charles de Saint-Cyr, André Lafon, Corbin, Vignal, M<sup>me</sup> Claire Virenque, etc.

le mot de « mysticité » ne peut s'appliquer, que par abus, aux tendances de la majorité de ces poètes. Une résurrection d'émotions ataviques, longtemps ensommeillées, de réactions logiques, de sincérités qui se cherchent, d'admiration d'artistes pour des états d'âme qui renouvellent la psychologie, devait prendre figure de genre. De même que la phalange parnassienne avait tourné autour du temple grec, l'avait profilé sous tous les aspects de ses lignes pures, la génération nouvelle s'éprend de la cathédrale, de ce Moyen Age, haï de Leconte de Lisle, de sa naïveté, de ses pompes, de ses figurations, de ses décors, de son pittoresque émouvant. Faunes, nymphes, dryades, satyres, osent venir jusqu'au seuil de la basilique pour y risquer un regard émerveillé.

C'est M. Émile Verhaeren, le « paroxyste » flamand, qui s'arrête au seuil du chœur où ses *Moines féodaux* psalmodient le rude office de « Ténèbres : »

Ils s'assoient dans les plis cassés droit de leurs bures  
Tels que des chevaliers dans l'acier des armures...  
... Ils sont les gardiens blancs des chrétiennes idées  
Qui restent au couchant sur le monde accoudées...  
... Ils vivent sans sortir de leur rêve infécond,  
Mais ce rêve est si haut qu'on ne voit pas leur front.  
... Et jusqu'au bout leur foi luira d'un feu vermeil  
Comme un monument d'or ouvert dans le soleil...

C'est Georges Rodenbach, sans croyance précise mais artiste religieux à la façon des Van Eyck et des Memling, qui suit les dévotes de Bruges de leur béguinage à l'église :

... Et vous êtes mes sœurs...  
.. Ames comme des fleurs et comme des sourdines  
Autour de qui vont s'enroulant les angelus...

Max Elskamps s'adonne à la restauration des vitraux gothiques :

Marie, épandez vos cheveux :  
Voici rire les anges bleus,  
Et dans vos bras Jésus qui bouge...  
... Avec ses pieds et ses mains rouges,  
Et puis encore les anges blonds  
Jouant de tous leurs violons (1)...

(1) Autour de Max Elskamps se pressent des poètes comme MM. T. Braun, Ramaekers, V. Kinon, etc.



Dans une chapelle latérale, M. Henri de Régnier agenouille deux moines en froc auxquels il ordonne de passer une nuit de veillée funèbre devant le catafalque de *Don Juan*; ces prêtres trouvent juste que « celui qui a souillé la neige » et « corrompu le feu » se lamente en enfer. Mais voici qu'aux premières lueurs du jour, les religieux étonnés voient le visage du mort rayonner : il se transfigure. En même temps, trois femmes en pleurs, trois amoureuses fidèles pénètrent dans l'église et au moment où elles s'approchent du Tombeau,

Afin de dire au mort aimé l'adieu suprême...

elles aperçoivent, au fond de la chapelle, quelqu'un qui, à deux mains, soulève la pierre sépulcrale :

... Et toutes trois, Anna, Elvire et l'Enfant pâle  
Virent qu'ayant enfin descellé le bloc lourd,  
Debout, leur souriait, et le pied sur la dalle --  
Un Ange aux ailes d'or et pareil à l'Amour!

Le penchant du public se dessine si nettement en faveur des peintures évangéliques et des émotions pieuses, que les poètes relèvent les tréteaux qui, en face de l'Église, servirent à la représentation des Mystères.

Quand on apprit que Catulle Mendès se proposait de mettre à la scène la vocation de *Sainte Thérèse*, plus d'un, même parmi ceux qu'avait émus son mystérieux et métaphysique poème *Hespérus*, craignirent que, cédant à un penchant ancien, il n'abusât de la phraséologie pour exprimer les émotions de l'amour divin avec les ressources d'une sensualité trop humaine. Mais Mendès apparut, en cette occasion, comme si, lui aussi, il avait été touché par l'ange purificateur.

M. Edmond Rostand, si évidemment soutenu par ce don qui, jadis, a fait assimiler les poètes aux prophètes, et grâce auquel ils expriment, les premiers, la pensée et le sentiment des foules, cède, autant qu'il est en lui de le faire, au courant d'évangélisme littéraire où se plongent ses contemporains. Il écrit *La Samaritaine*. Peu importe si la Terre Sainte prend ici la couleur de la Provence, et si le témoignage est rendu non pas par un poète chrétien enivré de sa foi, mais par un poète de cour d'amour, par un « troubadour du temps de la reine Jeanne. » On ne joue pas impunément avec le feu de l'autel. A ces artistes,

touchés de spiritualité, à qui l'Église avec ses traditions, son décor, apparaît comme un asile rouvert à la poésie, va succéder une génération de jeunes hommes, ceux-là orthodoxes et disciplinés comme des Eliacins, qui tenteront de faire, de la foi elle-même mise en vers, le fondement de la poésie.

## IV

Les lois de la réaction n'expliquent peut-être pas toutes seules la génération, on dirait spontanée, de ces adolescents qui s'avancent dans le jardin de la poésie la plus contemporaine sous des figures d'enfans de chœur pieux, avec des lys et des encensoirs dans les mains, qui travaillent à dresser un autel où s'érigera, au-dessus des foules agenouillées, la splendeur rayonnante du Saint-Sacrement. Ces jeunes gens sortent, en effet, de l'ombre de la cathédrale. Des mains pieuses ont façonné leurs cœurs, leurs esprits. Leurs hérédités ont été fortifiées en eux par cette éducation. Ils témoignent d'une tendresse infinie, presque malade, pour les mères qui, les premières, leur apprirent à joindre leurs mains débiles.

Vivante ou morte, c'est la mère qui parle en eux et qui leur dicte leur devoir :

... Je suis auprès de toi comme avant, je te vois !...  
 O mon enfant béni par qui je fus heureuse...  
 Que ton Dieu te soit tout et ton pain et ton vin :  
 Ne te satisfais pas d'être bon, sois divin !...  
 ... Va, mon fils, donne-toi sans compter, pense, agis,  
 Accueille tout l'espace en tes yeux élargis,  
 Et fais de ton cœur d'homme insatiable et tendre  
 Un abîme d'amour où Dieu puisse descendre (1).

Toute la douleur du monde pourrait, sans doute, se résumer pour eux, comme dans la tragique histoire de la Vierge Marie, dans l'affliction d'une mère qui pleure le fils disparu :

J'ai revu le visage usé, mais doux encor,  
 De celle-là qui fut ta mère, ô pauvre mort !  
 Et son baiser cherchait sur ma face inclinée  
 L'ineffable douceur de ta vingtième année...  
 Les autres oublieront ton sourire et ta vie  
 Et l'angoisse du soir où ton œil se voila.

(1) M. Robert Vallery-Radot.

Elle seule, des nuits et des nuits veillera  
 Pour mieux se rappeler tes heures d'agonie,  
 Et plus tard, quand bien vieille, elle écoutera rire  
 Tous ses petits-enfants autour de son fauteuil,  
 Elle demeurera pensive et sans rien dire,  
 Le cœur triste à jamais, le front toujours en deuil,  
 Évoquant ta jeunesse ardente, pieuse et douce,  
 Ton existence calme, unie et sans secousses,  
 — Jusqu'au dimanche de juin où tu mourus, —  
 En redisant ton nom qu'on ne connaîtra plus (1)...

Il y a sans doute une exagération de parti pris lillial et, par là, littéraire, dans les poèmes de jeunes hommes où le mot « Dieu » éclate, d'un vers à l'autre, dominant le texte, comme le font ailleurs les vocables d'amour. Mais lorsque ces états d'âme ne sont point l'effet d'une compression d'éducation ou d'une « manière, » mais bien le résultat d'une nature affinée, d'une conscience sincère et scrupuleuse, on s'avise que cette piété masculine ajoute, à la lyre poétique, une corde d'argent dont la sonorité est nouvelle.

Il reste que ceux qui n'ont pas eu à conquérir la foi sur le doute, le goût de pureté dans les défaites du désir, sont certes, au point de vue religieux, des âmes précieuses, mais, au point de vue poétique, ils nous touchent moins; on ne fait, avec eux, aucun voyage de recherches, on ne court aucun risque, aucune aventure. Ils sont nés dans un port de certitude, ils s'y trouvent bien, ils ne hissent point leur voile pour s'exposer aux tempêtes du large. Leurs élans d'adoration ont, dans leur pureté, la monotonie et l'anonymat de ces piliers, tous pareils, qui s'élèvent du parvis d'une cathédrale pour porter la voûte.

## V

La femme est toujours plus lente que l'homme à se laisser toucher par des considérations d'ordre philosophique et critique. Chez nous, elle était restée croyante, alors que le positivisme, le renanisme et l'indifférence avaient, plus ou moins gravement, atteint la jeunesse masculine. A l'heure où le sentiment religieux rentre dans le lyrisme, elle demeure en retard d'une étape. Elle ne fait que s'engager sur ce terrain de la non-

(1) M. François Mauriac.

croissance que l'homme a franchi. Sans doute, elle en est encore à l'étourdissement de se sentir libérée des disciplines, des scrupules, que lui imposaient l'inquiétude religieuse, elle n'est pas pressée d'y rentrer. On dirait qu'elle prétend oublier ce qu'elle doit au christianisme : elle se retourne avec élan vers la vie grecque et païenne, elle veut que la passion d'amour soit le but et la fin de tout.

Il est impossible d'apparaître plus dépourvues de religiosité que ne le sont, à l'heure présente, à peu près toutes les femmes poètes dont les vers sont renommés. On sent, chez elles, le frémissement d'un être séculièrement surveillé, dirigé, contraint, qui, dès ses premiers bonds, veut atteindre aux limites de la liberté.

Si M<sup>me</sup> Gérard d'Houville songe « aux chers jours passés, » c'est pour déclarer qu'alors, elle était « faunesse : »

... J'ai rêvé tout mon rêve et le reste m'est vain,  
 J'ai chéri la douceur des choses passagères,  
 La pourpre d'une rose ou l'arome d'un vin,  
 L'ombre voluptueuse et ses calmes mystères...  
 ... Mon cœur n'a pas cherché le ciel indifférent,  
 Ni désiré l'espoir d'un inutile leurre.  
 J'ai supporté, sans lui, ma joie et mon tourment.

M<sup>me</sup> Catulle Mendès dispose, en faveur « du jeune dieu Amour, » de la foi qu'elle eut jadis dans « son Dieu. » Elle le nomme sa « part d'infini. » Si elle entre dans une église, c'est, dit-elle, pour poser à l'autel de Jésus :

. . . . . suprême embûche !  
 Tout mon être blêmi du besoin d'être aimé...

Elle lui confesse :

Je ne réclame pas ton extrême secours,  
 Ton amour partagé ne saurait me suffire ;  
 Sur le cœur qui me prend il me faut tout l'empire,  
 A ton choix trop d'échos en moi resteraient sourds...

M<sup>me</sup> de Noailles place, en tête de ses *Éblouissements*, cette affirmation tranquille : « Je ne crois qu'aux dieux antiques, qu'à Cybèle, à Minerve, à Junon, aux Nymphes, au jeune dieu Pan : »

... Je crois aux voluptés et je crois à la mort  
 Qui finit toutes choses. . . , . . . . .

Aucune de ces poétesses ne paraît être troublée par le problème de l'au-delà ; elles sont surprises de s'apercevoir que des sentimens de crainte, de scrupules, de pudeur qui, jadis, étaient la part de femme, semblent s'épanouir, à mesure qu'elles s'en dépouillent, dans l'âme des hommes.

Quelques-unes s'avisent que ceux de leurs compagnons qui n'abritent point de mysticité, de piété dans leurs cœurs, ont tout de même une tendance à se distraire d'elles et de l'amour qu'ils leur portent pour s'adonner à l'action, chastes et dédaigneux comme l'Hippolyte grec. De là un mouvement où la coquetterie blessée a sa part, qui rejette la femme vers elle-même et la dispose à rechercher, dans la société des autres femmes, les admirations et les délicatesses indispensables à son bonheur.

M<sup>me</sup> Renée Vivien, qui vient de mourir en plein talent et en pleine jeunesse, demeure comme un exemple des tortures d'âme où aboutit, même dans l'art, ce dédain des lois naturelles.

Jaillie d'une race puritaine, transplantée en France, elle a senti, elle aussi, passer sur elle cette moderne brise mystique qui sort de la vieille cathédrale. Avec une gravité, derrière laquelle se font jour ses hérédités d'angoisse religieuse, elle s'est demandé ce qu'elle dirait au « Maître » quand, au soir du Jugement dernier, elle comparait devant lui. De ses luttes, de ses révoltes, est sortie cette pièce terrible et pathétique *Ainsi je parlerai*, où la beauté de la forme soutient la sincérité de sentiment d'une âme désespérément inquiète, et éperdue d'orgueil :

Si le Seigneur penchait son front sur mon trépas,  
 Je lui dirais : O Christ, je ne te connais pas.  
 Seigneur, ta stricte loi ne fut jamais la mienne,  
 Et je vécus ainsi qu'une simple païenne...  
 ... Vois l'ingénuité de mon cœur pauvre et nu,  
 Je ne te connais point. Je ne t'ai point connu.  
 J'ai passé comme l'eau, j'ai fui comme le sable.  
 Si j'ai péché, jamais je ne fus responsable...  
 ... Et maintenant, Seigneur, juge-moi. Car nous sommes  
 Face à face, devant le silence des hommes...  
 Autant que doux l'amour me fut jadis amer,  
 Et je n'ai mérité ni le ciel ni l'enfer,  
 J'écouterai très mal les cantiques des anges,  
 Pour avoir entendu jadis des chants étranges...  
 ... Laisse-moi, me hâtant vers le soir bienvenu,  
 Rejoindre celles-là qui ne t'ont point connu...

On sait l'usage que toutes les religions ont fait de l'idée de la mort et de la crainte qu'elle inspire : aussi les poétesses de notre temps écartent-elles de toutes leurs forces cette image haïe. Mais, à leurs yeux, la mort a dépouillé l'apparence de l'épouvantail moyen-âgeux : pour elles, être morte, c'est tout simplement cesser d'être jeune, c'est devenir cette ombre décolorée qui, avec un cœur encore frémissant, passe les eaux du Léthé.

Cette insouciance pour tout ce qui n'est pas la vie intense, les joies de la terre, cet éloignement de toute méditation sévère, pourrait bien, il est vrai, ne durer, chez les poétesses de notre temps, que ce que dure leur jeunesse elle-même. Ce ne serait pas une surprise trop forte de voir, à l'heure des cheveux blancs, se joindre des mains qui se vantèrent de n'avoir été « emplies que de caresses. » Et sans même attendre que la beauté passe et que les pensées mélancoliques apparaissent à l'automne de la vie, il suffit que la douleur survienne, ou que se manifeste la précoce usure d'un cœur qui a trop battu, pour que, dans l'âme féminine, vidée de curiosité, reparaisse l'image divinisée de Celui qui peut remplir une âme, si insatiable soit-elle.

... C'est toujours soi qu'on cherche en croyant qu'on s'évade,

écrit M<sup>me</sup> de Noailles dans une pièce où elle s'efforce de retourner à Dieu, sans l'humilité ni la naïveté d'un Verlaine, mais avec un désir, chez elle, nouveau, de s'immoler à quelqu'un qui ne serait pas soi-même :

Mon Dieu, je ne sais rien, mais je sais que je souffre,  
 Au delà de l'appui et du secours humain,  
 Et puisque tout les ponts sont rompus sur le gouffre,  
 Je vous nommerai Dieu et je vous tends la main.  
 Mon esprit est sans foi, je ne puis vous connaître,  
 Mais mon courage est vif et mon corps fatigué,  
 Un grand désir suffit à vous faire renaître :  
 Je vous possède enfin puisque vous me manquez.

Dans cet élan, qu'elle considère sans doute comme un abandon complet de soi, M<sup>me</sup> de Noailles n'abdique point sa personnalité ; elle ne s'attarde pas à écouter si, oui ou non, Dieu lui répond. Et, avec une survivance d'orgueil un peu inquiétante chez une néophyte, elle affirme que sa présence devant Dieu est

un clair présage qu'un siècle « plus gonflé de foi s'écoulera vers les autels. »

L'Église a toujours tenu en défiance les belles sibylles, même lorsque leurs prophéties concordaient avec ses vœux. Patiente, parce qu'éternelle, elle ne s'est point beaucoup émue de voir la femme moderne rompre en visière au divin et prétendre, réduite à ses seules forces, faire la route de la vie. D'avance, elle était certaine qu'une expérience amère ramènerait les révoltées vers les sources de la consolation dont elle dispose, et que, pas plus que l'homme, la femme ne trouverait, en fin de compte, un port de paix dans l'aridité des certitudes scientifiques.

## VI

Dominant, en effet, les partis pris d'une réaction littéraire qui revenait à la religion sans la foi, et, d'autre part, les docilités d'une jeunesse qu'aucun doute n'a effleurée, cinq des poètes, parmi les plus notoires de ce dernier quart de siècle, MM. Édouard Schuré, Louis Le Cardonnell, Adolphe Retté, Charles Guérin, Francis Jammes, se sont sentis enlevés au-dessus d'eux-mêmes par cette brise religieuse qui soufflait de terre, et, dans leurs cœurs, où tant de passions humaines avaient battu, ont senti Dieu.

Le cas de M. Schuré est un peu spécial : parti du positivisme scientifique des Strauss et des Leconte de Lisle, M. Schuré se cantonne sur le terrain purement philosophique et semble n'aboutir, en somme, qu'à des affirmations de spiritualité. Cela tient sans doute aux origines du poète élevé en Alsace dans la tradition luthérienne. On ne pouvait attendre que, nourri dans la discussion des textes, qui est de tradition dans les familles où la culture biblique est très forte, M. Schuré vînt, à la faveur de la poésie, aborder dans le port catholique. Il n'est pas l'apôtre de la foi qui s'abandonne au dogme. La croyance lui apparaît comme une conquête de la pensée virile. Pour l'atteindre, il a parcouru les grandes routes de l'histoire ; bardé de fer tel un chevalier moyen-âgeux, il est allé assiéger, forcer dans leur retraite, arracher aux ombres où ils se dissimulent, les penseurs qui relient les mystères de la terre aux mystères du ciel et qu'il considère comme *Les grands Initiés*. Avec eux, appuyé sur toutes les ressources de la volonté et de l'intelli-

gence critique, M. Édouard Schuré tente l'escalade de l'au-delà. Il ne se sert de l'art que pour donner du corps à ce qui est trop abstrait dans sa doctrine et pour rendre le mythe visible aux foules. Dans cette conception, quelque peu superbe, où il admet que l'intelligence de l'homme peut être la mesure du divin, il rencontre fatalement devant soi Lucifer, l'archange déchu, qui prétendit « savoir, » et par là s'égalait à Dieu.

Cette disposition d'esprit a rallié à Édouard Schuré une catégorie de jeunes gens qui, vers 1885, se paraient, comme d'un titre, de l'épithète de décadens. Sans doute ces disciples de rencontre ne songeaient pas à devenir des théosophes comme le Maître, ils regrettaient seulement que le positivisme ambiant eût si délibérément écarté du champ de la pensée les choses divines. Si l'on ne croit pas en Dieu, on ne saurait invoquer Satan et, sans Satan, il est impossible d'être satanique — ce qui fut, un moment, la manière d'être la plus essentielle du poète décadent.

M. Édouard Schuré plane d'un vol miltonien au-dessus de ces insincérités. Pour lui, « Lucifer, » c'est l'esprit de critique opposé à l'esprit dogmatique ; c'est la figure biblique de ce Prométhée grec, qui voulut dérober au ciel le secret du feu, — c'est-à-dire le secret de la vie, — afin de le porter aux hommes. M. Schuré a enchâssé ces conceptions philosophiques dans un poème, parfois hermétique, mais d'une envolée lyrique constamment soutenue et qui est comme le testament de sa pensée : *L'âme des temps nouveaux*.

Dans le tourbillon des formes infinies dont il épie la giration, son héros, Lucifer, distingue « l'Ève première, luisante de candeur, » la « divine Psyché. » Elle monte vers le chœur des archanges qui l'appellent et la guident, mais une voix s'élève qui l'arrête dans son ascension. Celui qui parle, c'est Lucifer :

Je suis Archange aussi, mais l'Archange maudit,  
Car j'ai voulu créer par moi seul, pour moi-même,  
Comme le Tout-Puissant,  
. . . . ce fut là mon blasphème  
Et mon crime sans nom. Donc, tous ils m'ont honni...  
... Mon globe est un royaume affreux, nu, solitaire  
Que travaille mon feu. Je l'ai nommé : la Terre...  
... Chef-d'œuvre d'Eloa, toi, sa fille dernière,  
Si tu m'aimes, crois-moi, l'univers est à nous !...



Avec toi, c'est le ciel, c'est l'infini sublime ;  
 Sans toi, c'est le néant avec son noir linceul...  
 ... Choisis, ô ma Psyché ! Me laisseras-tu seul ?

Le *Lucifer* de M. Schuré date de cette heure, toute contemporaine, où la science, qui veut conserver le droit d'aller à la conquête de tout l'Inconnu, se révolte contre la médiocrité positiviste qui avait voulu imposer à son essor les limites de ce qu'elle nommait le Surnaturel. Cette bassesse excite jusqu'à l'invective la colère de l'archange qui voulut connaître toute science. A cause d'elle, il accable de malédictions les hommes, « ses fils, » en qui il ne se reconnaît plus :

... Oui, ils ont asservi l'élément ténébreux,  
 Mais sans comprendre l'âme infuse dans la force ;  
 Et voici maintenant que cette âme contre eux  
 Se redresse en crachant furieuse et retorse...  
 Ils mesurent le ciel, mais ne pénètrent pas  
 L'Âme innombrable qui s'agite en la Nature...  
 ... Ils invoquent mon nom, ils singent ma puissance ;  
 Mais leur âme a perdu la divine Science...  
 ... Moi-même, ils me nieront...

L'acte suprême des grands déçus de la poésie, c'est de se rejeter vers l'amour. Trahi par les hommes, Lucifer se retourne vers Psyché ; mais, là encore, il lui faudra souffrir, car l'amour que sa compagne lui portait n'est plus intact. Peu à peu Psyché s'est détachée du Chercheur, c'est vers le Pacifique, vers Jésus le Doux que, malgré elle, maintenant, s'élèvent ses aspirations, ses prières. Et comment à cette heure Lucifer la retiendrait-il ?

... Il a la Volonté, mais il n'a pas l'Amour !

Or ceci est la grande, l'originale élévation du poème de M. Schuré : les sentimens dont le révolté se sent envahi à cette minute lui créent une nature nouvelle. La notion inconnue du sacrifice s'impose soudain à son orgueil indomptable. Il se tourne vers Celle qu'autrefois il a arrêtée dans son ascension, il crie :

« ... Sois donc heureuse avec ton Dieu sublime,  
 Psyché ! Psyché, pour toi, je rentre dans l'abîme ;  
 Je t'aime ! » Alors Psyché bondissant d'espérance :  
 « Il a souffert autant que le Christ... Délivrance ! »  
 « Qu'il soit libre ! » cria la grande Voix d'en haut,  
 Et la chaîne, en morceaux, croula dans le chaos.

On sent ici, jusque dans le débat de raison par lequel le poème se dénoue, les habitudes d'une pensée façonnée à l'école de la critique germanique.

Au contraire, l'hérédité celtique, qui est une part si importante de l'âme totale de la France, trouve, dans M. Louis Le Cardonnel, une de ses expressions les plus complètes. Lui aussi il a toujours été tourmenté par les problèmes éternels. Au temps même où il était le plus abandonné aux élans de la jeunesse, un goût mystique de l'idée, un invincible besoin de chercher l'invisible au delà des réalités des sens, lui hantait l'âme. Puis, au lendemain de la mort de la très pure Égérie, qui voulut orienter sa fougue vers les choses divines, le poète ne vécut plus que pour le rêve d'un Paradis où, affranchi des tyrannies et des luttes de tout ce qui vient d'en bas, il aurait le droit de se donner entier à un éternel amour :

Ah ! ne plus tressaillir d'une joie inquiète,  
Qui, sitôt qu'elle naît, sent qu'elle va mourir ;  
S'enivrer d'un bonheur sûr de toujours fleurir !  
O vous, profonds regards qui n'êtes pas mensonge,  
Tendresses dont l'ardeur s'enveloppe de songe,  
Cheveux qui vous mêlez, vous étiez leur espoir.  
Et Dieu leur a donné l'éternité du soir  
Dans cette région solennellement douce ;  
Regardez : c'est toujours la sommeillante mousse,  
Toujours la chute d'ombre et ses enchantemens,  
Et ce lever brûlant d'étoile!...

Mais le Paradis est encore un but trop lointain pour les vœux de cette jeunesse débordante de force et de pensée. En attendant les joies, promises à l'éternel repos, il faut à M. Le Cardonnel l'emploi de son activité d'âme. Soudain, il abandonne les salons, les cénacles littéraires, puis disparaît. Il court à Rome s'enfermer au séminaire. On apprend que sa vocation est définitive. Celui que ses amis de jadis avaient baptisé en souriant, « l'aumônier du symbolisme » vient d'être nommé vicaire dans une paroisse du diocèse de Valence. L'Église veut éprouver dans le silence ces vœux qui lui viennent tardivement et de biais.

Neuf années passent avant que le poète soit autorisé à publier de nouveaux vers. A leur facture lumineuse et large, nettement classique, noblement apaisée, on sent que l'abbé Louis Le Car-

donnel a trouvé le port définitif pour sa pensée et pour ses puissances d'amour :

J'ai traversé l'angoisse et connu la torture,  
Seigneur, mais votre force a, chaque fois, dompté  
Les émois qui troublaient ma fragile nature.  
Et maintenant, soldat de votre volonté,  
Ame en qui, par torrens, vos grâces sont venues,  
Dans le renoncement trouvant ma volupté,  
Plein d'espoir, je m'en vais vers des croix inconnues.

Désormais, celui que Édouard Schuré a nommé « l'Annonciateur » est rentré à Rome. Il y a été nommé chapelain à Saint-Louis-des-Français. Il est chargé d'un cours de littérature à l'école Chateaubriand. Il prépare un nouveau recueil dont le titre indique l'esprit : *Carmina sacra*.

La conversion de M. Adolphe Retté est un autre exemple des influences qu'exerce l'atavisme sur l'orientation d'un artiste habitué à vivre sur son propre fonds. M. Adolphe Retté s'est chargé de raconter lui-même le roman de son âme dans un livre qui a pour titre : *Du Diable à Dieu; Histoire d'une conversion*, et auquel François Coppée mit une Préface. Les contemporains de ce poète l'avaient connu si passionné pour la liberté, voire pour l'anarchie, que ses violences littéraires lui avaient valu une condamnation politique.

Un jour il s'était appliqué à faire la synthèse des sept Péchés Capitaux avec les trois Vertus Théologiques. Il s'était donné à Swinburne comme à son prophète favori; il rêvait de fondre sur sa palette de poète « les pourpres de Heredia, les violets et les blancs de Tailhade, les haillons frissonnans de Verlaine, les gris fins de la jeunesse belge. » Il était d'ailleurs athée et matérialiste militant... « Enfin, confesse-t-il, après des culbutes réitérées dans le fumier de la débauche, de longues souffrances, des épreuves matérielles et morales de toutes sortes, je fus tiré de la voie de damnation éternelle, où je progressais au pas de course, par le plus adorable des miracles. Au moment où je désespérais de tout, même de l'Art, et où, las de me dégoûter moi-même, je rêvais de suicide, la Grâce me foudroya (1). »

Une grande part du secret de l'évolution de M. Adolphe

(1) Extrait du *Préambule* placé par M. Adolphe Retté en tête de son volume : *Du Diable à Dieu*.

Retté tient, sans doute, comme celle de Huysmans, dans le fait de ses origines. Sa vie est un reflet de ses atavismes flamands. Il faut peut-être l'alliance des sangs espagnol et hollandais pour creuser des abîmes si profonds entre les passions du corps et les élans de l'âme. M. Retté sort du pays où le mysticisme des béguinages alterne avec les orgies des kermesses. Il a senti tout d'abord grandir dans son sang les violences qui se manifestent chez M. Émile Verhaeren. Cependant, dès cette minute, il apparaît marqué d'un caractère qui lui est personnel ; il mêle à son amour de la foule grouillante un goût supérieur de la justice. Ce penchant le porte d'abord à détruire tout ce qui est pour reconstruire, selon le plan de ses rêves, la Cité Future. C'est la période de sa foi anarchiste, de sa passion de propagande par le fait. Il ne s'y arrêtera pas. Son amour des humbles, son dégoût des réalités du monde va lui faire un chemin facile vers le cloître le jour où il croira s'apercevoir que la cité idéale, dont il a rêvé, est l'Église catholique, et que la meilleure méthode pour atteindre cet asile de perfection n'est pas, comme il l'avait cru un instant, la destruction et le massacre, mais bien la charité, la prière et l'amour. Le lendemain du jour où il a fait cette découverte, le poète va s'enfermer dans le monastère de Chetevagne, où les Bénédictins de Ligugé se sont réfugiés depuis leur proscription.

## VII

Ces vocations de MM. Louis Le Cardonnel et Adolphe Retté ont, dans leur netteté impérieuse, les caractères d'une quasi-nécessité qui, malgré tout, demeure exceptionnelle. MM. Charles Guérin et Francis Jammes sont, dans leur évolution, plus voisins des âmes de leurs contemporains.

Et vraiment, il est le miroir d'innombrables jeunes gens de tradition latine, d'éducation catholique, de culture sceptique, ce Charles Guérin qui vécut si peu d'années, déchiré entre les ivresses de l'amour et les angoisses de la mort.

Le mal sans pardon dont il était touché et qui devait l'emporter si vite l'avait, dès son adolescence, marqué d'une inaptitude particulière au bonheur que, si avidement, il voulait saisir. Dès 1892, sortant à peine du collège, il avait donné pour épigraphe à ses premiers vers un certain nombre de phrases

empruntées à *l'Imitation de Jésus-Christ*. Elles reflétaient une désespérance dont l'affirmation est en désaccord absolu avec les tendances du christianisme et particulièrement du catholicisme. « Tout ce que le monde m'offre ici-bas pour me consoler me pèse... C'est donc une véritable misère que de vivre sur la terre. »

Ce regret de n'avoir pas trouvé, dans sa culture religieuse, un point d'appui qui le secourût aux heures d'inquiétude philosophique, de dessèchement psychologique, circule, à travers l'œuvre entière de Charles Guérin, comme un accompagnement en *fa* au-dessous du chant de la clef de *sol* :

Bien que mort à la foi qui m'assurait de Dieu,  
Je regrette toujours la volupté de croire.  
Et ce dissentiment éclate en plus d'un lieu  
Dans mon livre contradictoire.

En dehors des heures où cette sommation de croire, qui monte de ses origines et de son éducation, lui est un tourment, il arrive souvent à Charles Guérin de s'en servir comme d'un moyen d'art et de se jouer, perversément, ainsi que d'une volupté supérieure, de la notion de péché.

Placé en face de ce souvenir malicieux, un jour, il dira à Jésus :

... J'ai détourné le sens divin des paraboles ;  
J'ai, d'un grain vil, semé le champ de tes paroles.  
Malheur à moi ! Car dans les vers que j'ai chantés  
La prière se mêle au cri des voluptés.  
J'ai baisé tes pieds nus comme une chair de femme  
Et posé sur ton cœur ouvert un cœur infâme,  
L'iniquité fût ma maîtresse...

Longtemps, il s'arrête à mi-chemin entre la croyance et le doute. Il a fait de fortes études philosophiques, il a lu les travaux d'exégèse, les critiques de son temps, il ne peut fermer les yeux sur certains doutes ; mais il envie la foi naïve des cœurs que les raisonnemens scientifiques n'ont pas fait trembler. Ces jours-là, il dit au Dieu incertain qu'il aperçoit dans la pénombre :

... L'homme vraiment pieux qui te confie  
Le soin de sa raison et le cours de sa vie,  
L'homme dont l'esprit clair n'a jamais reflété  
Que l'étoile du ciel où luit ta volonté  
Et dont l'âme, fontaine invisible et qui chante,  
Laisse jaillir l'amour comme une eau débordante,

Celui-là vit heureux et libre d'épouvante,  
Car il porte en vivant la certitude en lui !

Cette « épouvante » grandira chez le poète à mesure que se précisera pour lui la certitude de la mort prochaine. Les cris, qui, à cette minute, lui jaillissent de l'âme éveillent chez le lecteur une émotion d'une qualité particulière, car si cet épris de bonheur accepte, en pleine jeunesse, de renoncer à la vie, pour ne pas tomber dans le désespoir, il a besoin de croire à la vie éternelle :

Où puiser un espoir dont la ferveur enivre ?  
... De quelle foi nourrir cette âme faible à l'heure  
Où fléchit le plus fier, où le plus viril pleure ?  
... Ah ! Seigneur, Dieu des cœurs robustes, répondez,  
Quel est ce temps de doute où l'homme joue aux dés  
Ses croyances?...

Envahi par un sentiment cette fois vraiment chrétien, il s'avise que la prière n'est rien sans les œuvres ; il rêve un prolongement de vie où, éclairé sur la raison d'être de l'existence, il fera un emploi meilleur des trésors de son énergie, de la pensée et de l'amour :

... Être bon, être pur, être grand, être un homme  
Que le seul bruit du bien qu'il a semé renomme,  
Entrer comme un rayon d'azur dans les taudis,  
Remplir d'amour le cœur âpre et sec des maudits,  
Visiter les chevets et les âmes sans joie,  
Dire : « Croyez en Dieu, car c'est lui qui m'envoie, »  
Se sentir chaque soir plus paisible et meilleur...  
Ce rêve d'une fin de nuit d'avril, Seigneur,  
Ne sera-ce qu'un rêve encore après tant d'autres ?  
Ou compterai-je un jour au nombre des apôtres  
Qui, satisfaits d'avoir accompli leur destin,  
Meurent les yeux ouverts sur l'éternel matin ?

Il sent monter en soi une pitié infinie et délicate pour les anciennes « maîtresses de son désir » en qui, autrefois, il ne cherchait qu'à éveiller la volupté et qui, à cette heure, s'émeuvent à la vue de sa jeunesse inclinée vers le tombeau :

O tendres femmes que l'automne  
Glace et brise comme les fleurs,  
Vers ces bois demain sans couronne  
Levez des yeux libres de pleurs :

Chaque feuille morte qui tombe  
 Vous découvre un peu plus de ciel;  
 Quand l'amour descend vers la tombe,  
 On voit mieux le jour éternel.

Il semble bien que toute cette ferveur du poète n'ait pas été repoussée. Le pécheur quotidien, le « docteur de péché » qui maudissait son âme incertaine et trouble finit par redevenir

... Un pauvre homme qui croit en Dieu tout simplement.

Aux suprêmes minutes où la poésie lui servit une dernière fois à extérioriser son âme, Charles Guérin ne doutait plus, il priait :

... O Seigneur, prends enfin en pitié ton enfant !  
 Son cœur comme un vitrail qu'on étoile se fend.  
 Sois-lui clément, permets le retour du prodigue,  
 Rends l'eau du ciel à la citerne, et que la figue  
 Encor pèse aux rameaux du figuier desséché !  
 Ah ! ne le laisse pas mourir dans son péché,  
 Cet errant qui s'enlace à ta croix et qui pleure,  
 Las d'avoir tant cherché l'amour qui, seul, demeure...

Moins tragique, puisque cette fois c'est dans la vie, et non pas dans la mort, que se produit l'évolution de la foi, est le retour, à la religion catholique, de M. Francis Jammes.

La caractéristique de cet artiste est, vis-à-vis de soi-même, une sincérité qui, selon les heures, prend des aspects différents sans jamais perdre le charme d'une grâce enfantine. On sent bien qu'au début de sa vie de jeune homme et de jeune poète, M. Francis Jammes a confondu l'ardeur de son sang avec celle des sèves qui montent dans la forêt. Il s'est plongé dans l'universel désir qui fait frissonner toute la création.

Dans ce temps même il laissait percer, sous cette ardeur païenne pour les beautés naturelles, une sorte de « franciscanisme attendri » dont témoignent délicieusement ses *Quatorze prières* : *Prière pour être simple* ; *Prière pour que les autres aient le bonheur* ; *Prière pour avoir la foi dans la forêt* ; *Prière pour louer Dieu* ; *Prière pour aimer la douleur* ; *Prière pour avouer son ignorance* ; *Prière pour aller au Paradis avec les ânes...*

Et M. Francis Jammes ne cachait point que de l'ironie sous cette invocation :

Mon Dieu, peut-être que je croirai en vous davantage  
Si vous m'enlevez du cœur ce que j'y ai,  
Et qui ressemble à du ciel roux avant l'orage.

A cette minute de sa vie, M. Francis Jammes ne s'embarasse pas des prescriptions des religions. Il fait le compte des élans qui surgissent en lui, il se sent bon, traditionnel, résigné à tout ce qui est naturel. Il vit dans un doux contentement de soi, dans une confiance en Dieu qui est singulièrement éloignée des tourmens et des scrupules d'un Guérin :

« Mon Dieu ! s'écrie-t-il, vous m'avez appelé parmi les hommes. Me voici. Je souffre et j'aime. J'ai parlé avec la voix que vous m'avez donnée. J'ai écrit avec les mots que vous avez enseignés à ma mère et à mon père qui me les ont transmis. Je passe sur la route comme un âne chargé dont rient les enfans et qui baisse la tête. Je m'en irai où vous voudrez, quand vous voudrez : l'*Angelus* sonne. »

Mais ce n'est pas vainement que, de sa jeunesse à sa maturité, on écoute, dans le grand silence de la campagne, sonner les *Angelus* du matin et du soir. Tandis que l'homme s'avise que sa vie lui échappe, le désir s'aiguise chaque jour en lui de ressaisir, dans le passé, les sentimens des siens qui, avant lui, supportèrent l'existence ; il constate qu'il n'a trouvé nulle solution nouvelle au problème des origines et des fins de la vie ; il en vient à regretter les solutions ingénues que de chers aïeux donnaient aux mêmes inquiétudes. Pour qu'un tel regret descende du cerveau dans le cœur, il suffit de l'émotion d'une fête religieuse, de la première communion d'une fillette agenouillée dans la mousseline au milieu du chœur d'une église de campagne.

Aux minutes où l'on est le plus maître de soi, on s'avise, qu'à l'ancien désir de posséder et d'aimer succède, lentement, le besoin de connaître. On rêve d'atteindre la cause première, derrière tant de causes secondes. On veut préciser le sens de cette présence immense et indulgente de Dieu que l'on sent dans les plus petites formes comme dans les plus humbles gestes. On a assez lu les philosophes pour savoir qu'ils ne sont, en cette occasion, que des jardiniers d'incertitude. Alors, lorsqu'on a l'âme d'un Francis Jammes, on se sent pris de l'irrésistible désir d'aller s'asseoir sur le banc du dogme à côté des marguilliers de



sa *Petite église habillée de feuilles*, — avec des âmes simples qui, jamais, n'ont connu les incertitudes de la foi :

... Je veux voir, car je suis plongé dans ce mensonge  
 Qu'est la vie qui n'est pas la vie. Que Dieu me plonge  
 Dans ce qui est ! Pleurez, ma chercheuse d'oranges,  
 Mon amie, dont la voix perçait le cœur des bois :  
 Si douce qu'elle fût, il me faut une voix  
 Plus douce et une amour plus douce encore que toi !...  
 Choses, je ne vous ai pas vues encore... Roses,  
 Comment donc êtes-vous au Ciel où est éclos  
 La Rose de mon Dieu où mon Dieu se repose ?...

Étrange phénomène : celui qui ne cherchait que de la paix pour son intelligence, éprouve soudain, dans son cœur, une joie inconnue. Il faut qu'il la crie :

J'ai faim de toi, ô joie sans ombre ! faim de Dieu. .

M. Francis Jammes n'a pas voulu que l'on se trompât sur le sens véritable de ces invocations et sur l'adhésion qu'elle comporte à une règle de vie nouvelle. En tête de l'un de ses derniers volumes, il a noté :

« Les poèmes *En Dieu* et *l'Église habillée de feuilles* ont été écrits après mon retour au catholicisme, l'un en 1906, l'autre en 1905 (1). »

### VIII

En face de ces vocations sincères, de ces morts chrétiennes, de ces retours à la foi atavique, il n'est peut-être plus permis de dire, comme on le présumait il y a vingt ans, que le mouvement religieux qui se manifeste dans la poésie est sans profondeur, superficiel et étranger au sens vrai du christianisme.

Le dogme à lui seul ne fait pas naître l'élan lyrique. L'expérience d'une jeunesse exactement disciplinée, qui aspire à mettre en vers ses sentimens pieux, démontre qu'en endiguant à l'excès l'inspiration poétique, on risque de la glacer. La poésie est, de sa nature, un génie ardent, inquiet et qui doit rester libre.

D'autre part, l'exemple des Verlaine, des Louis Le Cardonnell,

(1) *Clairières dans le ciel*, 1906.

des Retté, des Guérin, des Jammes, révèle que, lorsque les erreurs, les curiosités, les tourmens d'âme, pour lesquels l'humanité a mérité d'être chassée du Paradis terrestre, viennent se reposer, à bout de forces, dans les apaisemens de la foi, dans les extases du mysticisme, ces contrastes offrent à la poésie une matière admirable et toujours renouvelée.

L'état d'âme d'une jeunesse, lasse d'errer dans les chemins de la science sans y trouver toute la certitude dont l'esprit humain a besoin, oriente, vers un horizon de foi, une élite de poètes contemporains. Que faut-il, pour que ce goût de l'Infini, qui se manifeste à nouveau dans la poésie, inspire des chefs-d'œuvre, et avons-nous le droit d'en attendre encore des poètes de l'avenir ?

Pour qu'une telle espérance se réalise, peut-être ne faut-il qu'un peu de patience.

Les raisons pour lesquelles la poésie grecque a produit, au moins au théâtre, des chefs-d'œuvre immortels, tiennent sûrement à ce que, à la minute où ils furent conçus, la Pensée et l'Action allaient de pair. Le divorce qui, chez nous, semble s'être produit aujourd'hui entre ces deux puissances souveraines, ne durera qu'un temps. On peut tout espérer pour la poésie française de l'heure où ceux qui, présentement, cherchent à atteindre l'Infini dans les chemins du mouvement et de la force, se retrouveront, au même carrefour, avec ceux qui poursuivent le même idéal dans les voies du sentiment, de l'art, — des plus hautes spéculations dont l'âme humaine se glorifie.

JEAN DORNIS.

---

# LES COURS PRÉVÔTALES

(1816-1818)

---

Les Cours prévôtales de la Restauration ont laissé un fâcheux souvenir, qu'on ne saurait attribuer exclusivement à des préventions de parti. Elles nous rappellent, en effet, une triste époque de discordes et participent au discrédit qui s'attache toujours aux juridictions d'exception créées par des intérêts politiques. Aussi semble-t-il que, d'un commun accord, les historiens aient un peu négligé ce sujet : les uns se bornant à mentionner quelques procès prévôtaux particulièrement notoires ; les autres, de tendances plus sympathiques au gouvernement royal, n'insistant guère sur une question dont ils ne tenaient pas, sans doute, à grossir l'importance. D'ailleurs, les ouvrages d'histoire générale ne pouvaient accorder une place démesurée à un simple épisode de la vie politique et judiciaire, nécessairement réservé pour des travaux spéciaux. Une enquête d'ensemble sur la justice prévôtale reste donc à faire, si l'on veut connaître le caractère réel de cette juridiction, les conditions de fait et de droit où elle exerça son activité, les affaires qu'elle jugea, les tendances qui se manifestèrent dans ses arrêts. Et le moment paraît venu pour qu'une telle étude puisse être entreprise avec une impartialité suffisante et sans prêter au soupçon d'avoir un autre objet que la vérité historique. Ce n'est pas certes que, malgré près d'un siècle écoulé, nous nous sentions devenus complètement étrangers aux passions et aux haines qui divisaient les hommes de 1815 et que leurs sentiments ne trouvent plus d'écho dans nos préoccupations contemporaines ; cependant l'influence apaisante du temps a amorti

l'âpreté des polémiques anciennes et notre jugement n'est plus entravé par tout ce qu'il pouvait y avoir de « personnel » dans les rancunes d'une génération disparue. Il nous est devenu plus facile, par conséquent, de nous borner à remettre en lumière des faits oubliés, sans céder à la tentation de les faire servir à la démonstration d'une thèse préconçue, et tout effort, si incomplet soit-il, vers la précision documentaire, a nécessairement cet effet heureux de permettre à chacun de se former une opinion motivée, qui ne soit pas exclusivement fondée sur l'affirmation d'autrui.

A un double point de vue, la question des Cours prévôtales nous a paru mériter attention : d'abord savoir ce qui s'est passé à leurs audiences doit nous conduire à une connaissance plus exacte et plus complète des premières années de la Restauration et par là l'histoire politique s'y trouve intéressée ; ensuite l'histoire particulière du droit criminel peut tirer un profit notable de l'étude des conditions où fonctionna la dernière des « juridictions spéciales » qui, au début du siècle dernier, ont occupé, auprès du jury, une place plus ou moins importante dans l'organisation de notre justice répressive. Ne parlons même pas ici des documens que nous donnerait sur l'état moral de la société d'alors l'examen de beaucoup des affaires jugées par les Cours, ni des problèmes fort curieux que nous rencontrerions dans certains débats judiciaires.

\*  
\* \*  
\*

Il serait de peu d'utilité de retracer dans leur détail les circonstances de la présentation et du vote de la loi du 20 décembre 1815. Sur ces divers points, les histoires générales de la Restauration ont dit l'essentiel, parfois avec quelques inexactitudes, il est vrai. Plusieurs controverses ne seront sans doute jamais parfaitement élucidées. Faut-il croire, par exemple, que le gouvernement du duc de Richelieu et, en particulier, le ministre de la Justice, M. Barbé-Marbois, n'aient cédé qu'à regret et avec répugnance aux exigences qu'ils voyaient se manifester dans la majorité de la Chambre ? On l'a dit, et c'est d'ordinaire l'opinion adoptée (1). Ou bien, au contraire, la majorité royaliste n'aurait-

(1) Voyez à ce sujet le mot attribué à M. Barbé-Marbois, relaté par M. de Viel-Castel, *Histoire de la Restauration*, t. IV, p. 202 et par M. Duvergier de Hauranne, *Histoire du régime parlementaire*, t. III, p. 286.

elle voté que par esprit de discipline monarchique les lois sur la suspension de la liberté individuelle et les Cours prévôtales, dont elle ne confiait l'application qu'avec une extrême méfiance à des hommes qu'elle suspectait, tels que M. Decazes et M. Barbé-Marbois? C'est là ce qu'a affirmé ultérieurement M. de Villèle (1). Peu importe; ce qui est sûr, c'est que cette idée de la création d'une juridiction spéciale et temporaire, à laquelle on déférerait, parmi d'autres attributions, la répression des actes de révolte et des manifestations séditeuses, fut le résultat des craintes éprouvées par un grand nombre de royalistes au lendemain de la seconde Restauration.

Une opinion partout répandue dans les milieux monarchiques attribuait l'extraordinaire succès de l'expédition de Napoléon en mars 1815 aux complicités réunies par une vaste conspiration, tramée dans tout le royaume. S'il nous apparaît aujourd'hui comme certain que le retour de l'Empereur, préparé par un petit groupe d'initiés, se présenta comme une surprise pour la masse des adversaires du gouvernement royal, on comprend cependant qu'une croyance différente ait pu trouver du crédit parmi les contemporains qui venaient d'assister à des événemens aussi exceptionnels. De là un sentiment d'appréhension très vif, chez les amis du trône, contre les projets que pouvait méditer un parti vaincu, mais qui ne se soumettait qu'en frémissant à sa défaite. En pareil cas, ce que les défenseurs du pouvoir réclament toujours, ce sont des mesures de rigueur, peu efficaces souvent, mais qui trompent leur désir d'action et leur servent à affirmer leur zèle. Dès lors, la tentation était grande de se servir de la faculté réservée par l'article 63 de la Charte de 1814, qui, après avoir interdit la création de « commissions et tribunaux extraordinaires, » ajoutait : « ne sont pas comprises sous cette dénomination les juridictions prévôtales, si leur rétablissement est jugé nécessaire. » Il est probable que l'exception ainsi apportée par la Commission de rédaction de la Charte au texte du projet sénatorial du 6 avril 1814, avait été inspirée, sans qu'on eût en vue un but particulier de répression politique (2), par une réminiscence de l'ancienne juridiction des « prévôts des

(1) De Villèle, *Mémoires*, t. I, p. 374.

(2) Le comte Beugnot, en nous retraçant les délibérations de la Commission de rédaction de la Charte, ne nous donne aucun éclaircissement à cet égard. *Mémoires*, t. II, p. 239-245.

maréchaux, » abolie en 1790. Les juridictions prévôtales, malgré l'autorisation de la Charte, n'avaient pas été rétablies par la première Restauration, mais on avait estimé, après quelque hésitation, que la disposition de l'article 63 n'était pas incompatible avec le maintien des « Cours spéciales, » instituées, à titre de juridiction ordinaire, par les articles 553 à 599 du Code d'Instruction criminelle de 1808, qui avaient, dans un dessein de sécurité publique, enlevé au jury la répression de certains crimes. Ces Cours spéciales, comprenant, à côté de juges civils, trois juges militaires, s'étaient trouvées complètement désorganisées par les changemens de garnison, puis par le licenciement de l'armée et les mises en demi-solde après les Cent-Jours. A l'automne de 1815, leur existence n'était plus que théorique, et leur reconstitution eût exigé de longs délais (1).

Telle étant la situation, l'accord s'établit entre le gouvernement et la commission de la Chambre chargée de l'examen du projet de loi sur les cris séditieux au sujet de la nécessité de créer des Cours prévôtales : cet accord fut constaté par un préambule ajouté au texte de cette loi dont M. Barbé-Marbois donna lecture dans la séance du 24 octobre 1815.

Il est à noter que le parti royaliste modéré, en minorité dans la Chambre de 1815, mais qui pourtant y figurait, accepta sans difficulté cet établissement des Cours prévôtales. Ce fait ressortit, lors de la discussion, du choix des deux commissaires du Roi, M. Cuvier, l'illustre naturaliste, alors conseiller d'État et M. Royer-Collard.

Aussi, tant à la Chambre des députés qu'à la Chambre des pairs, les débats furent brefs et sans grande animation. Si quelques orateurs ne donnèrent au projet qu'une adhésion conditionnelle, motivée par son caractère temporaire, il ne se trouva qu'un seul député, M. d'Argenson, pour en combattre le principe, en termes assez timides, et un seul pair, dont le *Moniteur* ne nous donne pas le nom, pour affirmer son opposition dans un langage beaucoup plus catégorique. La discussion à la Chambre, durant les deux séances des 4 et 5 décembre, ne porta donc que sur des détails de procédure et de compétence et la Chambre des pairs vota le projet sans modification le

(1) Voyez à ce sujet la réponse du garde des Sceaux à M. Blondel d'Aubers, député du Pas-de-Calais, dans la discussion du projet de loi sur les cris séditieux (Séances des 27 et 28 octobre 1815).

15 décembre. Il ne se trouva que dix opposans dans la première assemblée et onze dans la seconde.

\*  
\* \*

La loi sortie de ces très sommaires délibérations ne créait point un tribunal exclusivement politique, ni une juridiction absolument nouvelle. Pour une partie notable de leur compétence, les Cours prévôtales étaient simplement les héritières des Cours spéciales, auxquelles le Code de 1808 avait déferé les crimes commis par les vagabonds et récidivistes, la rébellion armée à la force armée, la contrebande armée, la fausse monnaie et les assassinats commis par des attroupemens armés. On avait ajouté à cette énumération deux autres catégories de crimes de droit commun : 1<sup>o</sup> les vols et actes de violence qualifiés crimes commis par des militaires en activité ou licenciés depuis moins d'un an, toutes les fois que ces actes ne constituaient pas des infractions à la subordination et à la discipline militaire, 2<sup>o</sup> les assassinats et les vols commis sur les grands chemins avec port d'arme ou violence (1). Enfin venaient les attributions nouvelles semi-politiques ou politiques : 1<sup>o</sup> les crimes de rébellion armée, de réunion séditieuse, de prise de commandement sans droit d'une force armée, d'une place forte, d'un port ou d'une ville, de levée ou d'organisation d'une bande armée, 2<sup>o</sup> les infractions prévues par les trois premiers articles de la loi du 9 novembre 1815 sur les écrits et discours séditieux, c'est-à-dire l'affichage ou la distribution dans des lieux publics d'écrits séditieux, les cris et discours séditieux, toutes les fois que ces cris, discours ou écrits présentaient certains caractères de gravité spécifiés par le texte, — l'arboration dans un lieu public d'un drapeau autre que le drapeau blanc, — enfin les cris séditieux poussés dans le palais du Roi ou sur son passage.

Ces dernières dispositions, comme on le voit, constituaient un système complet de répression de toutes les manifestations séditieuses par les actes, les écrits ou les paroles, en tant du moins que ces infractions avaient été estimées assez graves pour être élevées au rang de crimes. Par là, les nouveaux tribunaux

(1) Une loi postérieure du 28 avril 1816 déféra en outre aux Cours prévôtales la connaissance de certaines affaires d'importation de marchandises prohibées ou frauduleuses.

spéciaux se trouvaient appelés à connaître d'affaires qui eussent été normalement pour une partie de la compétence du jury et pour une autre de celle des juges correctionnels. Les tribunaux correctionnels ne retenaient que le jugement des actes séditionnels moins graves prévus par les articles subséquens de la loi du 9 novembre 1815.

On remarquera que les « complots » proprement dits étaient hors de la compétence des Cours prévôtales et l'exposé des motifs de la loi avait particulièrement insisté sur ce point, déclarant qu'on s'était attaché à ne déférer aux nouvelles Cours que les crimes et attentats présentant un caractère matériel de *violence publique*, à l'exclusion des crimes secrets, des complots, de tout ce qui n'étant pas en quelque sorte *flagrant* avait besoin d'être examiné avec la maturité des formes ordinaires (1).

Cette distinction est importante à retenir pour apprécier certaines décisions prévôtales.

On constate donc que la loi du 20 décembre 1815 étendait dans des proportions considérables le domaine de la justice spéciale et qu'elle y faisait entrer, — ce qui était le but qu'on avait eu principalement en vue, — une grande partie des infractions politiques.

L'organisation et la procédure de cette justice spéciale avaient également subi de graves modifications, dont plusieurs aboutissaient à diminuer très inconsiderément le prestige des juges et les garanties des accusés.

Avant de relater ces dispositions regrettables, il serait injuste de ne pas dire que sur certains points la Chambre de 1815 fit preuve de scrupules honorables.

C'est ainsi que, malgré la proposition primitive du projet gouvernemental et l'insistance de plusieurs députés de l'extrême droite, elle se refusa à donner à la loi un caractère rétroactif et n'admit la compétence des Cours, pour les crimes antérieurs à sa promulgation, qu'à l'égard des infractions déjà déférées à la justice spéciale par le Code de 1808 et sous réserve de l'observation des formes de procédure prévues par ce Code (2). Le légis-

(1) Le projet primitif accordait compétence aux Cours prévôtales pour les *complots*. Cette disposition extrêmement dangereuse ne fut écartée que grâce à l'insistance de M. Cuvier, qui réussit à convertir M. de Richelieu à son avis. M. Cuvier a tenu à consigner ce fait dans une note, reproduite par la *Biographie générale Firmin-Didot*, article « Cuvier, » p. 689-690.

(2) La rétroactivité, proposée dans le texte du projet rédigé par le gouverne-



lateur de 1801 avait été plus brutal lorsqu'il avait voté la rétroactivité complète de la loi sur les Cours spéciales du 18 pluviôse an IX.

De même encore, la commission de la Chambre ajouta dans le texte qu'elle examinait une disposition très intéressante, que, par un oubli étrange, tous les historiens passent sous silence et qui mérite grandement d'être rappelée. Il fut prescrit, à peine de nullité, d'interpeller l'accusé lors de son premier interrogatoire pour lui demander s'il avait fait choix d'un conseil et, à défaut de choix de sa part, de lui en nommer un d'office. Qui s'attendrait à rencontrer une telle garantie dans la procédure prévôtale? Ceci n'est rien moins que cette organisation de la défense dès le début de l'instruction, qui, apparue un instant dans la loi des 8-9 octobre 1789, à l'aube de la réforme de notre droit criminel, puis supprimée, ne devait être définitivement consacrée qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par le vote de la loi du 8 décembre 1897.

On doit aussi savoir gré à la Chambre de l'adoption d'un amendement de M. Duplessis de Grenedan, interdisant à la Cour prévôtale de juger l'affaire au fond avant la confirmation de sa compétence par la Cour royale. La loi du 18 pluviôse an IX avait autorisé le jugement au fond avant le règlement de la compétence, mais le Code de 1808 avait déjà abrogé cette disposition.

Signalons également l'échec d'une proposition de substitution du gibet à la guillotine pour les exécutions capitales qui, d'abord introduite dans la loi par la Commission (1), et malencontreusement soutenue devant la Chambre par M. Duplessis de Grenedan, souleva un tumulte parlementaire mémorable (2), à la suite duquel elle disparut des débats, sans que le *Moniteur* nous fasse connaître son sort.

Enfin nous ne saurions rendre la Chambre de 1815 entièrement responsable de la disposition funeste qui prohibait le recours en cassation contre les arrêts des Cours prévôtales et

ment, fut écartée par la Commission de la Chambre, grâce aux efforts de M. de Serre, auquel se joignit M. Cuvier, commissaire du Roi. Voyez note précitée de M. Cuvier, *Biographie générale Firmin-Didot*, article « Cuvier, » p. 689-690.

(1) Voyez amendement de la Commission sur l'article 44. *Archives parlementaires*, XV, p. 354.

(2) C'est le souvenir de cette scène qui inspira plus tard au général Foy son mouvement oratoire célèbre sur « les Jacobins de la guillotine et les Jacobins de la potence. » (Séance du 25 mai 1821.)

ordonnait de procéder à leur exécution dans les vingt-quatre heures, sauf recommandation par la Cour elle-même d'un condamné à la clémence du Roi. Sur ce point, l'assemblée ne fit que maintenir la règle établie par la loi du 18 pluviôse an IX et le Code d'instruction criminelle de 1808 (art. 595, 597 et 598) à l'égard des arrêts des Cours spéciales : elle n'eut d'autre tort que de repousser un amendement de M. Hyde de Neuville, qui réservait le droit de grâce du Roi dans tous les cas (1).

Mais il nous faut arriver maintenant à des innovations qui méritent de sévères critiques.

Rien n'eût été plus essentiel, vu la gravité des attributions confiées aux nouvelles Cours, que de choisir comme juges prévôtaux des magistrats d'un rang élevé, dont l'expérience et l'autorité personnelle auraient rassuré l'opinion publique, en même temps qu'elles auraient donné à la justice le prestige désirable. Ce fut tout le contraire qu'on fit. Alors que les Cours spéciales du Code de 1808 se composaient de cinq magistrats des Cours d'appel ou des tribunaux de première instance, c'est-à-dire des magistrats mêmes siégeant à la Cour d'assises, auxquels s'adjoignaient trois officiers, du grade de capitaine au moins, les Cours prévôtales devaient comprendre simplement cinq magistrats de première instance, pris dans le tribunal du lieu où la Cour était établie, et un officier, dénommé prévôt, dont nous examinerons tout à l'heure les attributions. N'était-il pas tout à fait déconcertant de voir transformer en juges souverains, appelés à prononcer sans recours, même en cassation, des peines criminelles et des sentences capitales, de modestes magistrats, qui, sortis de l'audience prévôtale, ne pouvaient plus condamner un prévenu à une simple amende correctionnelle, sans que leur jugement fût susceptible d'appel ? M. Duplessis de Grenedan avait prononcé à cet égard, au cours des débats, des observations pleines de force et de bon sens, qui ne furent pas écoutées.

La seule adjonction du prévôt suffisait-elle donc à donner à ce tribunal sans éclat une autorité particulière ? On doit supposer que telle était la pensée des auteurs de la loi, puisque la nou-

(1) Il est donc tout à fait excessif de parler, comme le fait M. de Vaublanc, t. IV, p. 149, du « délire furieux qui emportait la Chambre, » à propos d'un vote qui ne faisait que maintenir les dispositions de la législation existante. M. de Vaublanc ignorait évidemment les précédents juridiques de la question.

velle juridiction empruntait son nom au titre de ce magistrat militaire. Les prévôts devaient être du grade de colonel au moins et, de fait, on les choisit même souvent parmi les maréchaux de camp et les lieutenans généraux. Quelles étaient cependant les attributions légales de ces officiers d'un rang élevé? Rien d'autre que celles de juges d'instruction, et nous verrons ultérieurement combien le ministère de la Justice se montra préoccupé de ne pas permettre aux prévôts de franchir les limites de cette fonction purement judiciaire. Encore les prévôts, sauf le cas de flagrant délit, ne pouvaient-ils procéder aux opérations de l'instruction qu'avec le concours obligatoire d'un des juges civils, nommé assesseur.

On ne saurait rien imaginer de plus déconcertant qu'un tel système. Le Code de 1808 avait bien appelé des juges militaires à siéger dans les Cours spéciales, mais il avait laissé l'instruction soumise à toutes les règles du droit commun et confiée aux juges civils ordinaires. Cette procédure était parfaitement logique. Car si l'on conçoit fort bien que des officiers soient aussi aptes que des jurés à se prononcer sur les questions de fait que soulève un procès criminel, en revanche la tâche délicate de l'instruction exige des qualités et une pratique professionnelle que la meilleure volonté ne remplace pas. Dans la procédure nouvelle, personne ne semblait à sa place. A supposer même les prévôts toujours choisis avec le plus sûr discernement, pourrait-on empêcher ces officiers de souffrir de tous les inconvéniens d'une situation fautive vis-à-vis des magistrats qu'on leur donnait pour collègues et vis-à-vis du public? On risquait d'accréditer l'opinion qu'on avait choisi des juges militaires pour une besogne qu'on n'osait confier à des juges civils et par là de frapper de suspicion l'instruction des affaires prévôtales, fût-elle d'ailleurs régulière et impartiale.

C'étaient là de bien gros inconvéniens pour balancer l'effet moral douteux qu'on paraissait espérer de la seule présence d'un magistrat militaire.

A vrai dire, il semble qu'une autre raison dut exercer une influence encore plus forte sur la Chambre royaliste de 1815 : en ressuscitant le « prévôt, » on avait l'illusion de faire revivre une institution de l'ancien régime. Avant 1789, les officiers supérieurs de la « Maréchaussée, » — nous dirions en langage moderne de la gendarmerie, — en dernier lieu au nombre

de 33 pour tout le royaume et dénommés « prévôts des maréchaux, » avaient, en vertu de traditions fort anciennes, ultérieurement réglementées par des ordonnances royales, acquis le droit d'instruire eux-mêmes, assistés d'un assesseur civil, certaines affaires concernant soit les vagabonds et récidivistes, soit des crimes estimés plus que d'autres dangereux pour l'ordre public, tels que les vols sur les grands chemins, certains vols avec effraction, les séditions, les attroupemens illicites, la fausse monnaie, etc. ; ils participaient ensuite à leur jugement dans un tribunal formé par les juges présidiaux et où ils siégeaient eux-mêmes.

Certainement l'idée de rétablir une telle juridiction, considérée comme particulièrement monarchique, bien qu'elle eût été l'objet de sévères critiques de la part de magistrats de l'ancien régime, flattait singulièrement les sentimens de la majorité des députés. Mais qui ne voit qu'on ne l'avait rétablie qu'en apparence ? Il n'y avait point de rapport entre les anciens prévôts, officiers en activité, n'exerçant des fonctions judiciaires que comme un accessoire de leurs attributions militaires et les nouveaux prévôts, officiers en retraite ou distraits de l'activité, auxquels on ne donnait d'autre rôle que celui de juges d'instruction dans un tribunal criminel. Cette institution de juges d'instruction militaires ne devait donc plus apparaître que comme un débris suspect d'un ordre judiciaire aboli, introduit maladroitement dans l'organisation moderne, où il ne pouvait trouver place pour fonctionner normalement.

Il nous reste enfin à signaler la disposition qui fut certainement de beaucoup la plus néfaste et la plus périlleuse de la loi de 1815 : la suppression complète dans la procédure prévôtale du contrôle de la Cour de Cassation. Sans doute les arrêts de condamnation des Cours spéciales se trouvaient déjà soustraits à ce contrôle, — et cela était fâcheux, — mais du moins la justice spéciale ne pouvait être saisie d'une affaire sans que la Cour de Cassation eût examiné la légalité de l'arrêt de renvoi et confirmé la compétence. C'était cette garantie essentielle qu'on anéantissait délibérément, en décidant que les arrêts de compétence rendus par les Cours prévôtales elles-mêmes seraient désormais vérifiés par les Cours royales dans chaque ressort. Il semble qu'on n'ait pas aperçu la portée de cette modification, car l'exposé des motifs se borne à invoquer brièvement les « trop

longs délais » qu'entraînait la vérification de compétence par la Cour de Cassation pour les départemens éloignés et il ne se trouva pas un député ou un pair pour combattre une telle argumentation. Fallait-il donc beaucoup de clairvoyance pour apercevoir d'abord que les Cours royales pouvant être plus ou moins influencées par les mêmes préjugés de politique locale que les Cours prévôtales de leur région, les accusés n'y rencontreraient peut-être pas toujours les scrupules juridiques des magistrats de Cassation et surtout que la vérification de la compétence par la Cour suprême était indispensable pour maintenir l'unité dans la jurisprudence et l'égalité dans la justice? Avec la nouvelle procédure, tels crimes seraient considérés comme prévôtaux dans un ressort et de droit commun dans un autre, selon les interprétations divergentes des textes de la loi par les Cours royales. Conséquence aussi inévitable que funeste de l'imprévoyance du législateur et dont la pratique devait bientôt faire ressortir la gravité! Le grand ressort régulateur étant brisé, la justice prévôtale allait fonctionner comme un appareil mal agencé dont les pièces se heurtent et se faussent dans leur mouvement.

\*  
\* \*

La loi votée, il fallait maintenant constituer les Cours prévôtales. La tâche était plus malaisée qu'on ne se l'imagine et fut beaucoup moins vite accomplie qu'on ne le croit.

Le choix des prévôts présentait des difficultés, car ces fonctions peu attrayantes pour des militaires et, en outre, très médiocrement rétribuées (1), ne semblaient certainement pas désirables à la plupart des officiers. Parmi les candidats qu'on se décida à accepter, nous trouvons sans surprise nombre de personnages titrés, souvent anciens émigrés, dont certains n'avaient sans doute obtenu leurs grades que dans les grandes promotions de faveur de la première Restauration et plus à raison de leur zèle royaliste que de leurs services militaires. Cet envahissement des fonctions prévôtales par des hommes d'opinions politiques ardentes n'était assurément pas de nature à donner à la nouvelle juridiction l'aspect d'impartialité qui eût été souhaitable.

(1) Les prévôts devaient toucher, en plus de leur traitement d'activité, de demi-solde ou de retraite, 2 000 francs à Paris et 1 000 francs dans les départemens (Ord. du 13 mars 1816).

Mais plus embarrassant encore était le choix des magistrats. Le personnel en fonction était toujours, pour la plus grande partie, celui de l'ancienne magistrature impériale. Une sorte de stage lui était alors imposé, en vertu de l'article 58 de la Charte, qui n'accordait le bénéfice de l'inamovibilité qu'aux juges « nommés par le Roi. » Cette « investiture royale » n'était conférée que peu à peu, à ceux des magistrats dont le ralliement au régime nouveau paraissait sincère et les autres ne se trouvaient maintenus qu'à titre provisoire. Qu'on ajoute à cela que le garde des Sceaux n'avait point la faculté de composer à son gré un corps de juges prévôtaux en en prenant les éléments dans la magistrature entière, mais qu'il devait se borner à désigner ceux des juges du tribunal du lieu où siégeait chaque cour prévôtale qui seraient chargés de ce service spécial, et l'on conçoit tout l'embarras d'un ministre désireux, comme il était en somme légitime, de n'appeler à siéger dans les nouvelles Cours que des hommes dévoués à la Monarchie. Une circulaire ministérielle du 20 février 1816, adressée aux procureurs généraux afin d'aviser ceux-ci des délais assez longs qui seraient nécessaires pour l'organisation des Cours prévôtales, ne fait nul mystère des raisons politiques qui occasionnent ces retards.

Et, de fait, cette organisation fut lente. La plupart des nominations des présidens et des prévôts ne parurent au *Moniteur* qu'en février, mars ou même avril 1816. Puis il fallut que les prévôts rejoignissent leurs postes, qu'on installât les Cours selon les formes légales, et généralement ces installations, auxquelles devaient procéder des conseillers délégués des Cours royales, furent ajournées, pour éviter des frais, jusqu'aux époques des sessions d'assises : il résulta de toutes ces circonstances que la majorité des Cours ne se trouvèrent constituées et prêtes à fonctionner que vers la fin d'avril 1816. On peut constater que, dans 22 départemens seulement sur 86, il existe des arrêts antérieurs au mois de mai, dans 13 seulement antérieurs au mois d'avril.

Pendant ce temps, que devenaient les affaires prévôtales ? On s'aperçut bientôt que, celles-ci n'ayant pas encore de juges, le premier résultat de la loi allait être, contrairement à son but, de retarder la répression d'infractions qu'on avait estimé nécessaire de soumettre à une procédure particulièrement rapide. Personne n'avait semblé prévoir cette conséquence, cependant

fort naturelle, de la création d'une justice spéciale. Le garde des Sceaux se décida alors, par la circulaire précitée du 20 février 1816, à ordonner provisoirement le renvoi de ces affaires devant les Cours d'assises, la vindicte publique étant avant tout intéressée, disait-il, à une prompte répression des crimes et des délits.

Décision très justifiée assurément et dont les accusés ne pouvaient se plaindre, mais qui constituait la plus probante critique des raisons d'urgente nécessité alléguées lors du vote de la loi.

\*  
\* \* \*

Dans beaucoup de départemens, l'installation des nouvelles Cours donna lieu à des cérémonies solennelles, où fut déployé un grand zèle monarchique (1).

Comment allait maintenant se comporter dans la pratique des affaires ce personnel composite qui mettait en présence des officiers généraux ou supérieurs et des magistrats de première instance? N'existait-il pas une dangereuse inégalité de grade et de rang entre les prévôts et les présidens des Cours, souvent choisis parmi les vice-présidens ou même les simples juges, à défaut des présidens des tribunaux, dont un grand nombre avaient été écartés soit pour des raisons politiques, soit pour des raisons de convenances personnelles? Et ne fallait-il pas craindre l'inexpérience des juges militaires?

Le garde des Sceaux avait eu le tort d'adresser aux présidens, prévôts et procureurs du Roi une circulaire, — en date du 12 janvier 1816, — dont les termes solennels et imprécis étaient de nature plutôt à exciter l'ardeur des magistrats qu'à les fixer sur la nature exacte de leurs attributions. Il fallut bientôt reconnaître qu'une direction plus ferme devait être donnée à la justice prévôtale, mal assurée des voies qu'elle avait à suivre.

C'est à quoi s'appliqua le ministère de la Justice et, en particulier, le directeur des affaires criminelles et des grâces, M. Le Graverend, criminaliste distingué, auquel ressortissait le soin de la correspondance pour les affaires prévôtales : on ne peut que rendre hommage à l'esprit équitable des instructions ministé-

(1) Voyez, comme exemple d'une de ces installations, celle de la Cour prévôtale de Laon, décrite dans l'ouvrage du président Combiér : *la Justice criminelle à Laon pendant la Révolution*, t. II, *in fine*.

rielles, et au souci constant qui s'y révèle de faire connaître aux prévôts le caractère de leurs devoirs de magistrats instructeurs (1).

C'est ainsi que le ministère n'hésita point à blâmer catégoriquement les excès de zèle de certains présidens ou prévôts, qui avaient inauguré leurs fonctions en adressant des proclamations politiques aux maires ou à la population (2). De même il rappela au calme un prévôt, qui, lassé de son inaction dans un département fort paisible, voulait parcourir à cheval les cantons pour rechercher les crimes ou délits (3).

Une intervention d'un ordre plus général fut bientôt nécessaire. Beaucoup de prévôts ne parvenaient point à comprendre que leur rôle se bornât à procéder aux opérations d'instruction pour les affaires prévôtales : ils ne concevaient pas qu'on eût envoyé dans les départemens des officiers supérieurs ou généraux pour ne leur confier que la mission très modeste d'interroger des prévenus, sous la surveillance d'un assesseur civil. Aussi, s'appuyant sur les termes assez ambigus de l'article 20 de la loi de 1815, qui les chargeait « de la *recherche* et de la *poursuite* de tous les crimes dont la connaissance est attribuée aux Cours prévôtales, » ils semblaient se considérer comme investis d'une sorte de pouvoir de police, les autorisant, en dehors de toute plainte, à enquêter sur les actes des personnes hostiles au gouvernement royal. Le prévôt de la Seine, marquis de Messey, écrivait, entre autres, au garde des Sceaux le 2 mars 1816 : « ... Je ne puis me persuader, comme on m'assure que Votre Excellence l'a prononcé, qu'ils [les prévôts] ne doivent être que de simples juges d'instruction. »

Le ministre répondit à ce prévôt et à plusieurs de ses collègues par une lettre remarquable, où la justesse et la précision des termes juridiques témoignent d'un grand soin de rédaction. Après avoir établi que les prévôts possédaient pour les affaires les concernant tous les pouvoirs des juges d'instruction et ceux-là seulement, le garde des Sceaux ajoutait : « Vous vous occuperiez d'objets tout à fait étrangers à l'ordre judiciaire si vous pensiez pouvoir exercer ou prescrire des mesures de police pour découvrir des délits qui ne vous auraient pas été dénoncés ou

(1) Voyez les pièces de cette correspondance : *Archives nationales*, BB<sup>3</sup> 126.

(2) Président de la Haute-Vienne, prévôt de la Corrèze.

(3) Prévôt de la Corrèze.



dont il ne vous aurait point été porté plainte, ou qui, enfin, ne seraient point parvenus à votre connaissance par la clameur publique, et si, hors les cas de flagrant délit, vous vous livriez à des recherches qui doivent toujours être provoquées par une plainte ou par une dénonciation... Les différens pouvoirs sont et doivent rester distincts : hors de cette règle nécessaire, il n'y a plus que confusion et anarchie. »

Et, par application de ces principes, le ministre adressa un blâme au prévôt de la Meurthe, qui avait cru pouvoir faire détenir un prévenu contre lequel il ne suivait pas, en se prévalant des dispositions de la loi du 29 octobre 1815 sur la suspension de la liberté individuelle.

Il n'est pas surprenant de constater que nombre de prévôts, se voyant ainsi limités dans leur action et souvent fort inoccupés dans des Cours où les affaires étaient rares, se trouvèrent désappointés de cette situation subalterne, qu'ils s'étaient probablement représentée sous de tout autres couleurs.

Plus d'une lettre adressée au ministre contient des plaintes qui trahissent ce mécontentement.

Nous voyons, par exemple, un prévôt déplorer l'absence de « marques extérieures de considération » qu'il eût estimées dues à sa fonction et dénoncer la « répugnance » qu'on avait pour l'institution (1).

Un autre déclare l'organisation des Cours prévôtales « contraire à la bienséance et à la raison » et propose un plan de réforme de sa façon, qui naturellement eût conféré la présidence aux prévôts (2).

Étant donné cet état d'esprit, on pense bien qu'en beaucoup d'endroits, les relations des prévôts avec leurs collègues civils ne furent pas des plus faciles. Ce conflit était fatal, tant à raison des préjugés nobiliaires de certains prévôts, que des différences de mentalité professionnelle qui devaient nécessairement séparer les militaires et les magistrats : peut-être aussi quelques-uns de ces derniers eurent-ils le tort de traiter les prévôts un peu trop en « novices » dans la carrière judiciaire et de vouloir leur imposer leurs conseils avec une insistance désobligeante.

Il y a là une expérience qu'il n'est sans doute pas inutile de rappeler au moment où des projets récents de réforme des

(1) Prévôt de la Haute-Garonne : lettre du 24 juin 1816.

(2) Prévôt de l'Orne : lettre du 19 juillet 1816.

Conseils de guerre ont fait reparaitre l'idée de juridictions mixtes.

La correspondance du ministère de la Justice nous montre plusieurs exemples de ces désaccords entre prévôts et magistrats, indices certainement de beaucoup d'autres, qui ne dépassèrent pas l'enceinte des chambres du conseil.

Le prévôt de la Manche se plaint de l'attitude du président de la Cour prévôtale, celui du Loiret de celle du procureur général d'Orléans. Ils se trouvent d'accord avec le prévôt de la Haute-Garonne pour prétendre que la magistrature poursuit d'une malveillance systématique les Cours prévôtales. A Angers, il existe un conflit des plus violens entre le prévôt et le procureur du Roi, qui écrivent chacun au garde des Sceaux pour dénoncer leur conduite réciproque : tantôt le prévôt agit d'office contre l'avis du procureur, tantôt il se refuse à instruire sur les réquisitions de celui-ci.

On doit noter que dans toutes ces affaires, le ministère de la Justice se rangea invariablement du côté des magistrats civils et rappela toujours aux prévôts soit la modération qu'ils devaient apporter dans leurs fonctions, soit la déférence qu'ils devaient témoigner aux présidens des Cours.

Si maintenant, quittant ces questions de personnes, nous examinons à un point de vue juridique le fonctionnement de la justice prévôtale, nous voyons aussitôt apparaître les conséquences pratiques de l'énorme défaut d'organisation que nous avons signalé en analysant les dispositions de la loi de 1815 : l'autonomie conférée à cette justice, en dehors de tout contrôle efficace.

Sans doute les Cours royales devaient vérifier les arrêts de compétence ; mais à cela se bornait leur mission : elles ne pouvaient ni apprécier le mérite des charges contre les accusés, ni annuler des procédures dont elles constataient l'irrégularité. Une Cour ne trouva, en ce dernier cas, d'autre moyen d'agir que de signaler au ministre de telles irrégularités, après avoir déclaré dans un arrêt qu'elle ne pouvait les réformer (1).

Quant à la Cour de Cassation, nous savons que son intervention avait été proscrite : de là, naturellement, résultèrent

(1) Arrêt de la Cour de Rouen du 30 mars 1816 et lettre du procureur général baron Fouquet au garde des Sceaux. Il s'agissait d'une procédure d'instruction du prévôt de l'Eure.

des divergences de jurisprudence insolubles entre les Cours. Elles portèrent notamment, — et la matière était importante, — sur les caractères légaux des manifestations séditieuses par écrits ou discours que la loi de 1815 avait entendu réserver à la justice prévôtale. Le texte était obscur : aussi le plus beau désordre règne-t-il sur ce point dans la jurisprudence des Cours, dont les unes retiennent la plupart des affaires comme crimes, tandis que les autres, — plus nombreuses heureusement, — en renvoient une grande partie aux juges correctionnels. Mêmes divergences sur les circonstances de fait qui pouvaient donner à une réunion le caractère *séditieux* et justifier la compétence prévôtale. Certes, dans ces deux cas, la correspondance ministérielle nous apprend que le garde des Sceaux conseilla l'application la plus indulgente de la loi ; mais que valaient ces recommandations officieuses, alors qu'on s'était enlevé tout moyen légal de faire établir une unité de jurisprudence ? Les Cours ne pouvaient même pas se mettre d'accord, à propos des vols et assassinats sur les *grands* chemins, sur le sens à attribuer à ce dernier terme, les unes l'appliquant à toutes les voies de communication, les autres aux routes nationales et départementales seulement.

A la vérité, le ministre usa quelquefois de la voie exceptionnelle du pourvoi dans l'intérêt de la loi pour saisir la Cour de Cassation de questions relatives à des irrégularités de procédure. Cette Cour put ainsi poser quelques principes utiles (1). Mais ces pourvois ne concernant que des questions de forme, étaient d'une portée restreinte, et le dommage que souffrait la justice du fait de la divergence de la jurisprudence des Cours devint vite si éclatant que, dès le 18 septembre 1816, le garde des Sceaux écrivait au procureur général d'Aix que le gouvernement demanderait certainement le rétablissement du contrôle de la Cour de Cassation, au cas où il solliciterait une prorogation de la loi en 1818.

\*  
\* \*

Maintenant que nous connaissons les conditions où fonctionna

(1) Voyez notamment les arrêts des 6 septembre 1816 et 24 octobre 1817 rendus à l'occasion des affaires de juin-juillet 1815 à Montpellier : la Cour décida que pour les crimes ressortissant aux Cours spéciales antérieurs à la loi de décembre 1815, les formes du Code d'Instruction criminelle devaient être observées, au lieu de la procédure prévôtale.

la justice prévôtale, il nous faut examiner les affaires dont elle fut saisie durant les deux années de son existence, d'avril ou mai 1816 à juin 1818.

Si nous consultons les tableaux statistiques très complets que fit dresser M. Pasquier, garde des Sceaux, en 1818 (1), nous trouvons qu'au total 2280 affaires furent portées devant les Cours prévôtales, en y comprenant toutefois des affaires se rattachant aux mêmes faits, qui occupent parfois plusieurs numéros, à raison de poursuites successives contre des prévenus qu'on n'avait pas d'abord saisis. Bien entendu, ces Cours ne les jugèrent pas toutes et se déclarèrent incompétentes pour un certain nombre d'entre elles.

On peut classer ces affaires de la façon suivante :

Vagabonds et récidivistes. . . . .	457
Militaires en activité ou libérés depuis moins d'un an.	279
Contrebande armée et délits de douane. . . . .	275
Fausse monnaie. . . . .	249
Assassinats ou vols avec violence sur les grands chemins. . . . .	300
Assassinats par attroupemens armés. . . . .	65
Rébellion armée. . . . .	243
Réunion séditieuse ou organisation de bandes armées.	175
Affaires politiques (cris et discours séditieux, écrits séditieux, arboration du drapeau tricolore). . . .	237
Total. . . . .	<u>2 280</u>

Sur ces 2280 affaires, 1560 ne concernent donc que des crimes ou délits de droit commun : crimes commis par des vagabonds ou des récidivistes, des militaires, contrebande ou délits de douane, fausse monnaie, assassinats et vols sur les grands chemins.

Il y a peu de chose à dire de ces affaires, en remarquant toutefois leur proportion élevée par rapport au chiffre total, qui surprendra sans doute ceux qui sont habitués à considérer les Cours prévôtales comme une juridiction exclusivement politique. La répression nous paraît assez rude, mais, en somme,

(1) Voyez ces tableaux aux Archives nationales BB<sup>3</sup> 123, 124, 125. Le département de la Meuse manque. Les affaires sont indiquées par département, avec mention sommaire des noms des accusés, des circonstances de l'accusation, des dates et principaux motifs des arrêts intervenus. Il n'y a pas de résumé d'ensemble et, conséquemment, les chiffres ci-dessus cités sont le résultat d'un pointage personnel.

on doit admettre qu'en ces matières les Cours prévôtales ne furent ni plus ni moins sévères que l'eût été le jury à la même époque.

On peut noter le chiffre important des affaires de fausse monnaie (249) (1) et celui plus grand encore (300) des attentats sur les grands chemins. La sécurité de la circulation semble particulièrement précaire en Provence et dans le département de Vaucluse, où la proportion de ces crimes est tout à fait anormale.

Les 720 affaires restantes ne présentent pas toutes, à beaucoup près, un caractère politique. Nous trouvons d'abord trois catégories en quelque sorte *mixtes*, où sont réunies des affaires tantôt politiques, tantôt de droit commun.

La première, celle des « assassinats par attroupemens armés » (65 affaires), contient principalement des crimes de droit commun, mais cependant on y rencontre aussi quelques-unes des affaires politiques qui ont valu à la justice prévôtale une fâcheuse réputation, telles que l'affaire des troubles de Montpellier en juin-juillet 1815 et le procès des assassins du général Ramel.

Les deux catégories de la « rébellion armée » (243 affaires) et de la « réunion séditieuse ou organisation de bandes armées » (175 affaires) comprennent, en beaucoup de cas, des faits d'un même caractère, comportant souvent les deux inculpations. Un certain nombre de ces affaires, relatives à des rébellions contre des douaniers, des agens des contributions, des gardes forestiers, des gendarmes, etc., sont étrangères à la politique. Il faut aussi classer à part les affaires très nombreuses qui, sous l'une ou l'autre inculpation, eurent pour cause commune les troubles occasionnés dans l'hiver de 1816 et le printemps de 1817 par la disette des grains. Ces troubles s'étendirent à tout le territoire et présentèrent une réelle gravité dans quelques régions, notamment dans le Loiret, l'Yonne, l'Aube, l'Allier, à Toulouse. Restent enfin des rébellions ou réunions séditieuses inspirées par des motifs politiques et les accusations d'« organisation de bandes armées, » qui amenèrent devant les juges prévôtaux

(1) La législation fut extrêmement rigoureuse à l'égard du crime de fausse monnaie jusqu'à la revision du Code pénal en 1832 et une grande partie des condamnations capitales prononcées par les Cours prévôtales concernent des faux-monnayeurs.

les plus graves des procès dont ils furent saisis, tels que l'affaire des insurrections lyonnaises de 1817 ou l'affaire du Lude, dans la Sarthe, en 1816.

La dernière catégorie d'affaires est purement politique : elle comprend les cris, discours ou écrits séditieux et les actes d'arborisation du drapeau tricolore. Il y a, en tout, 237 affaires de ce genre, dont une partie seulement furent définitivement jugées par les Cours prévôtales, celles-ci ayant, dans un assez grand nombre de cas, admis leur incompétence et renvoyé les prévenus devant les tribunaux correctionnels.

\*  
\* \*

Ces chiffres, bien que nous apportant quelques précisions utiles, ne sauraient évidemment suffire à nous faire connaître l'action des Cours prévôtales et les effets de la loi de 1815. Pour achever cette enquête, il conviendrait d'établir la statistique des affaires dans chaque département et, tout au moins pour un certain nombre de Cours prises dans les diverses régions du territoire, de pousser cette analyse jusqu'à l'examen détaillé des arrêts intervenus. Nous ne pouvons donner ici que les résultats généraux d'un tel travail, dont l'exposé complet exigerait de longs développemens.

Un premier trait à noter est l'extrême inégalité de la répartition des affaires entre les Cours. Le chiffre le plus élevé se rencontre dans le département du Nord, avec 164 affaires, — ce qui s'explique par le nombre exceptionnel des affaires de douane dans cette région ; — il y eut 159 affaires dans la Seine, 82 dans la Moselle, 65 dans l'Hérault, 62 dans l'Ille-et-Vilaine, 61 dans le Var ; en revanche, treize Cours jugèrent moins de 10 affaires, jusqu'à celle de l'Ardèche, qui en jugea 4 et celle du Gers 3. La moyenne varie de 10 à 40 affaires. On voit donc que le nombre des Cours était manifestement excessif et que certaines d'entre elles demeurèrent presque inactives.

La nature des affaires est également très diverse, particulièrement en ce qui regarde la proportion des affaires politiques ou semi-politiques par rapport aux affaires de droit commun. Nous voyons les affaires purement politiques (écrits, discours) ou mixtes (rébellion, réunion séditieuse) s'élever à 27 sur 43 dans le Rhône, 43 sur 65 dans l'Hérault, 26 sur 44 dans la Haute-Garonne, 19 sur 62 dans l'Ille-et-Vilaine. En revanche, dans

27 départemens il n'y a pas une seule affaire d'écrits ou discours séditionnels et dans certaines Cours très actives le nombre de ces affaires est infime ; 2 sur 164 dans le Nord, 1 sur 45 dans le Bas-Rhin, 2 sur 37 dans les Bouches-du-Rhône. Les troubles occasionnés par la disette furent la cause de 13 affaires sur 15 dans l'Allier, 16 sur 34 dans l'Yonne, 18 sur 41 dans l'Aube.

Quant au jugement d'ensemble qu'il conviendrait de porter sur les tendances des juges prévôtaux, — ce qui est la partie la plus délicate d'une telle enquête, — l'examen attentif des arrêts rendus montre la nécessité d'établir beaucoup de distinctions entre les Cours, dont la sévérité semble avoir été très variable.

Il n'est malheureusement pas douteux qu'un certain nombre des magistrats cédèrent à des rancunes ou à des passions politiques et rendirent des arrêts qu'on est en droit de leur reprocher sévèrement. La mauvaise réputation que plusieurs Cours se sont acquise n'apparaît point comme imméritée.

A Carcassonne, la Cour prononça trois condamnations à mort pour une obscure affaire de complot dans la prison, où l'accusation ne semble résulter que d'une lettre des inculpés parvenue aux autorités dans des conditions suspectes. Ce qui aggrave le cas, c'est que, très vraisemblablement, la Cour avait outrepassé les règles de sa compétence pour retenir ce procès.

A Montpellier, où des troubles avaient éclaté quand la population apprit la nouvelle de la bataille de Waterloo, les 27 juin et 2 juillet 1815, la Cour mit un déplorable acharnement à poursuivre sous l'inculpation d'« assassinats par attroupemens armés » des hommes dont le principal tort était d'avoir participé à des actes de guerre civile et de se trouver maintenant du côté des vaincus. Cinq condamnations à mort furent prononcées et exécutées et 4 autres prononcées par contumace ; il y eut en outre des condamnations aux travaux forcés, au bannissement et à la réclusion. La Cour de Cassation dut intervenir, sur pourvoi du garde des Sceaux, pour annuler plusieurs des arrêts, à raison de graves irrégularités de procédure.

A Orléans, la Cour prononça 6 condamnations à mort, — dont 5 exécutées, — et 7 condamnations aux travaux forcés, à raison de troubles, accompagnés de pillages par bandes armées et de rébellion, survenus à Montargis et aux environs au début de juin 1817, par suite de la disette des grains, répression si manifestement excessive que plusieurs des condamnés,

y compris le sixième condamné à mort, obtinrent ultérieurement leur grâce pleine et entière.

Dans les Basses-Pyrénées, nous trouvons la dérisoire condamnation à cinq ans de réclusion seulement de deux des misérables qui avaient lâchement assassiné le général Ramel à Toulouse le 15 août 1815, un des plus tristes arrêts de ce temps.

A Lyon, la répression impitoyable de la tentative d'insurrection de juin 1817 a, plus que toute autre peut-être, jeté le discrédit sur la justice prévôtale. On connaît les violentes polémiques auxquelles ces événemens donnèrent lieu. Sans entrer dans leur discussion, on doit constater que bien que les rassemblemens séditieux formés dans diverses communes de la banlieue lyonnaise se fussent dispersés presque sans combat, la Cour ne prononça pas moins de 13 condamnations à mort, — dont 11 furent exécutées, — et 75 condamnations à la déportation, aux travaux forcés et à l'emprisonnement, sans compter les condamnations par contumace. A la suite de l'enquête confiée au maréchal Marmont, 69 de ces condamnations furent l'objet de commutations de peine ou de grâces. La Cour prévôtale de Lyon assumait certes ainsi une lourde responsabilité, mais il convient cependant de la justifier du reproche que lui ont adressé certains historiens, d'avoir violé la loi en jugeant les accusés séparément par communes, au lieu de les englober dans un procès unique. La procédure suivie ne fut que la conséquence des dispositions de la loi de 1815, qui, n'accordant pas compétence aux Cours prévôtales relativement aux *complots*, les chargeaient de la répression des actes de réunion séditeuse et d'organisation de bandes armées; or, en l'espèce, de telles bandes s'étaient réunies dans plusieurs communes des environs de Lyon (1).

Dans la Sarthe, l'affaire dite du Lude est aussi demeurée célèbre. Le 28 mai 1816, quatre condamnés à mort, dont un âgé de dix-neuf ans, furent exécutés dans cette petite ville; trois autres condamnés à la peine capitale, recommandés à la clémence du Roi, obtinrent une commutation aux travaux forcés; la Cour avait encore prononcé 7 condamnations aux travaux forcés et à l'emprisonnement. Comme justification d'une si

(1) On voit donc que les accusations portées par M. de Vaulabelle, t. IV, page 433, contre les magistrats de Lyon ne sont, — sur ce point tout au moins, — pas justifiées.



exceptionnelle rigueur, on ne trouve que l'accusation d'organisation d'une bande armée dite « les vautours de Bonaparte, » qui avait « désarmé » un cultivateur et s'était portée chez deux autres pour les « désarmer. » Les accusés étaient des gens fort modestes : meuniers, garçons de moulin, ouvriers, anciens soldats et cette affaire a conservé un air de mystère singulièrement troublant.

Dans l'Yonne, les troubles occasionnés par la disette des grains en mai et juin 1817, — particulièrement graves, il est vrai, — entraînent 3 condamnations à mort, — dont celle d'une femme, — et 25 condamnations aux travaux forcés ou à la réclusion.

A côté de ces arrêts connus et signalés par la plupart des historiens, on peut en noter encore qui semblent inspirés par des passions politiques singulières. C'est ainsi que, le 26 avril 1816, la Cour prévôtale du Loiret acquitta quatre soldats déserteurs coupables de rébellion dans la nuit du 22 au 23 juin 1815 contre des gendarmes qui voulaient les arrêter : au cours de cette lutte, un des gendarmes avait été tué et un autre blessé. Ces militaires, supposés excellents royalistes par les juges, n'avaient fait, déclara la Cour, qu'obéir à l'ordonnance rendue par Louis XVIII à Lille le 23 mars 1815, prescrivant le licenciement de l'armée : ils avaient donc l'excuse des ordres de l'autorité légitime et de la légitime défense. La Cour ne prenait même pas garde que l'ordonnance de Lille n'avait été légalement publiée dans le *Moniteur* que le 9 août 1815, postérieurement à l'acte reproché aux accusés.

En revanche, la Cour prévôtale de l'Yonne condamna à la déportation, le 13 juillet 1816, une malheureuse jeune fille de vingt-quatre ans, accusée d'avoir crié : « Vive l'Empereur ! A bas les Bourbons ! » « en allant à l'herbe. »

En regard de ces arrêts, il convient d'en placer d'autres, généralement ignorés, qui témoignent de modération et d'indépendance chez les magistrats qui les prononcèrent.

La Cour prévôtale de l'Ain refusa de retenir une affaire d'organisation de bandes armées où cependant, en interprétant rigoureusement la loi de 1815, sa compétence n'était guère douteuse ; sur appel du ministère public, la Cour royale de Lyon confirma cet arrêt d'incompétence, par le motif que les prévenus, pouvant dans la procédure de droit commun discuter

les charges devant la chambre des mises en accusation et le jury, ils avaient intérêt à n'être pas privés d'un degré de juridiction. Le principal accusé, un ancien officier nommé Savarin, fut ultérieurement condamné à mort par la Cour d'assises de l'Ain.

Dans l'Aisne, la Cour prévôtale fut saisie d'une grave et obscure affaire concernant une réunion séditieuse armée, qui s'était tenue, la nuit du 5 au 6 juin 1817, dans la plaine de Quincampoix, près de Braisne. Le but de ce rassemblement paraît avoir été de s'emparer par surprise de la place de Soissons. Des proclamations bonapartistes avaient été distribuées et une active propagande faite parmi les anciens soldats. Sur 137 prévenus, 26 seulement furent mis en accusation et, après dix jours de débats et l'audition de 228 témoins, 5 seulement furent condamnés, 2 à la déportation et 3 à la prison. Deux anciens officiers, l'adjudant-commandant Dufour et le colonel baron Seruzier, accusés d'avoir été les inspirateurs de cette tentative d'insurrection, furent acquittés.

La Cour prévôtale du Vaucluse, puis celle des Bouches-du-Rhône eurent successivement à se prononcer sur le cas de six individus armés qui, le 18 septembre 1815, à Roussillon près d'Apt, avaient fait feu sur une colonne de gardes nationaux et de gendarmes lancée à leur poursuite. La Cour de Vaucluse acquitta un des prévenus, d'abord seul saisi, par le motif que, la force publique ayant fait usage de ses armes sans nécessité, « on ne peut qualifier de rébellion la résistance avec violence qu'elle a elle-même provoquée sans motifs légitimes. » Le ministère public obtint le dessaisissement pour cause de suspicion légitime de la Cour prévôtale d'Avignon et continua les poursuites contre les cinq autres accusés devant la Cour prévôtale des Bouches-du-Rhône; mais il n'aboutit qu'à un second échec, les nouveaux juges se trouvant d'accord avec les premiers pour proclamer que les accusés n'avaient fait qu'user du droit de légitime défense.

Un arrêt de la Cour prévôtale du Gard du 5 juin 1817 mérite une attention particulière. Après que la Cour prévôtale de l'Hérault eut sévi avec tant de rigueur contre les personnes impliquées dans les troubles de juin-juillet 1815 à Montpellier, il se trouva que l'annulation par la Cour de Cassation de procédures irrégulières amena le renvoi d'un des accusés, le sieur

Nicolas, devant la Cour prévôtale de Nîmes. Nicolas était inculpé d'avoir commandé le feu d'une pièce de canon contre « de fidèles serviteurs du Roi et des partisans de la légitimité. » L'affaire ne venant que par contumace, la Cour prévôtale du Gard aurait pu n'y prêter que peu d'attention. Cette Cour cependant acquitta Nicolas, non à raison d'un doute sur les faits, mais par ces deux motifs catégoriques : 1° que ces excès « rentreraient dans ceux commis par un parti armé contre un autre et constituaient *un fait de guerre* ; » 2° que ce crime *purement politique* était couvert par la *loi d'amnistie* du 12 janvier 1816, les poursuites étant postérieures à cette loi (1).

Enfin, en ce qui concerne la répression des réunions séditieuses et des rébellions occasionnées par la disette de 1816-1817, il ne faudrait pas croire que les arrêts, ci-dessus signalés, des Cours prévôtales du Loiret et de l'Yonne, donnent la note exacte de l'attitude des Cours envers cette catégorie d'inculpés. En général, il y eut plus d'humanité et d'indulgence. On peut constater, par exemple, que la Cour prévôtale de l'Aisne ne condamna aucun des accusés dans une affaire d'émeute à Château-Thierry les 3 et 4 juin 1817 et que dans une autre affaire de rébellion à Chauný les 10 et 11 juin, elle joignit à son arrêt un pressant appel à la clémence du Roi, à raison de la misère digne de pitié des condamnés. Dans l'Allier, où les troubles avaient été particulièrement étendus et graves, il y eut 58 non-lieu ou acquittements, 18 condamnations à des peines légères d'emprisonnement ou de surveillance et 6 seulement aux travaux forcés ou à la réclusion. Au total, la majorité des peines prononcées par les Cours ne furent que des peines correctionnelles et elles se trouvèrent bientôt effacées par une ordonnance d'amnistie du 13 août 1817.

Quant aux affaires purement politiques d'écrits ou discours séditieux, d'arboration du drapeau tricolore, elles entraînèrent dans un trop grand nombre de cas des condamnations à la déportation. Cependant ces arrêts rigoureux sont en nombre

(1) Ce dernier motif ne s'appliquait pas à une partie des accusés de Montpellier, à l'égard desquels les poursuites avaient été commencées antérieurement à la loi d'amnistie. Il convient aussi de remarquer que Nicolas n'était poursuivi qu'à raison de sa participation au combat du 2 juillet 1813 entre les troupes royalistes du marquis de Montcalm et les soldats et gardes nationaux commandés par les généraux Gilly et Forestier, et non pour des faits se rattachant aux troubles du 27 juin. L'arrêt de Nîmes n'en est pas moins fort intéressant.

moindre que les arrêts de non-lieu, d'incompétence ou de simples condamnations correctionnelles, qui terminèrent beaucoup des 237 affaires de cette catégorie.

\*  
\* \*

En somme, le fait essentiel qui ressort de cette enquête nous paraît être l'évidente constatation des graves imperfections de la loi de 1815 et des funestes résultats qu'elles entraînent dans la pratique.

Tout le système de la justice prévôtale fut faussé par l'absence d'une pièce essentielle : le contrôle de la Cour de Cassation. De là ces fâcheux exemples d'incorrections de procédure auxquelles remédia imparfaitement le pourvoi dans l'intérêt de la loi du garde des Sceaux, de là les divergences de jurisprudence entre les Cours, de là enfin l'exécution précipitée d'arrêts d'une rigueur excessive dont les condamnés ne pouvaient même pas discuter la régularité devant la Cour suprême.

Non moins déplorable avait été le refus de restituer au souverain l'exercice entier du droit de grâce, indispensable pour corriger les erreurs ou les entraînemens des magistrats.

Il est toujours singulièrement périlleux de confier à des juges un tel pouvoir discrétionnaire, surtout en des temps troublés où leur conscience se trouve assaillie par des passions ou des craintes que pourrait seul leur faire surmonter un héroïque sentiment du devoir. Mais, par surcroît, quels étaient les juges qu'on avait choisis? Des officiers, dont beaucoup étaient d'anciens émigrés, ignorans des règles et des méthodes de la justice criminelle, dépourvus par conséquent de cette discipline d'esprit particulière que donne l'expérience d'une profession aux plus médiocres de ceux qui l'exercent; de modestes magistrats de première instance, incertains de leur carrière en présence des suspicions d'un pouvoir nouveau et fréquemment influencés par les préventions locales dans les régions auxquelles les rattachaient leurs origines ou leurs liens de famille. On ne peut être surpris que leurs épaules aient parfois plié sous le fardeau dont un législateur imprévoyant les avait chargées.

Et pourtant, il est rare qu'une institution, si mauvaise soit-elle, produise tout le mal qu'elle pourrait entraîner. Dans une certaine mesure, la justice prévôtale fut tempérée par les instructions modérées du ministère de la Justice et par l'esprit

de conscience professionnelle d'une partie des magistrats. On ne doit pas oublier non plus qu'à la même époque, le jury rendit souvent dans des affaires politiques des verdicts tout aussi regrettables que beaucoup d'arrêts prévôtaux.

A mesure que les esprits se dégagèrent des passions de 1815, on se rendit mieux compte de l'impopularité que faisait peser sur le gouvernement royal l'existence de tribunaux d'exception. Aussi en 1818 leur disparition fut saluée avec satisfaction même par des royalistes qui les avaient établis (1). Par une conséquence heureuse, quoique imprévue, la suppression des Cours prévôtales entraîna aussi celle des Cours spéciales du Code de 1808, qui ne furent jamais réorganisées.

Ainsi se termina une entreprise fâcheuse, qui avait compromis le nouveau régime sans lui donner, à ce qu'il semble, une sécurité plus grande. Jusqu'en avril ou mai 1816, ainsi que nous l'avons vu, les causes prévôtales avaient été jugées dans la plupart des départemens par les tribunaux de droit commun : comment croire qu'une justice spéciale fût indispensable? N'eût-il pas été préférable de laisser intactes les prérogatives du jury et n'aurait-on pas évité par là beaucoup de suspensions? L'histoire de cette éphémère juridiction nous présente donc un exemple de l'inutilité et du danger des tribunaux d'exception. Puisse cette expérience ne pas être oubliée, le cas échéant, par les hommes d'État réalistes qui seraient tentés de ne pas prêter une suffisante attention aux scrupules des jurisconsultes!

ANDRÉ PAILLET.

(1) *Mémoires* du baron Hyde de Neuville, t. II, p. 339.

---

# TRENTE-TROIS ANS D'APOSTOLAT

## AU CONGO FRANÇAIS

---

MONSEIGNEUR AUGOUARD

---

A l'heure actuelle où l'attention se trouve de plus en plus attirée vers les questions coloniales, on célèbre volontiers, et avec raison, la vaillance, le patriotisme et l'esprit d'entreprise de nos hardis explorateurs, mais on est trop tenté d'oublier que nos missionnaires ont été partout les meilleurs auxiliaires, souvent même les précurseurs de l'influence française dans nos lointaines possessions. Le ministre de la Marine Mackau ne l'ignorait pas quand, en 1843, il appela à son aide les Pères du Saint-Esprit pour civiliser les sauvages peuplades au milieu desquelles nous venions d'installer un poste d'observation, à l'embouchure du Gabon, dans un vaste estuaire que le prince de Joinville avait désigné comme le plus favorable *pour la surveillance des côtes et la répression de l'esclavage* : là se bornaient en effet nos ambitions à une époque où la France, déjà absorbée par l'entreprise algérienne qui trouvait beaucoup de détracteurs, ne songeait pas à étendre davantage ses conquêtes en Afrique. Ce poste d'observation, après avoir amené en 1849 la construction de quelques cases (la future Libreville), destinées à recevoir 46 esclaves arrachés de force à un navire négrier, devait devenir le point de départ de nos vastes colonies du Gabon et du Congo, de même que le modeste établissement

de Sainte-Marie fondé à cet endroit, par quelques religieux dont la plupart furent rapidement fauchés par la mort, devait donner naissance aux nombreuses missions catholiques qui évangélisent aujourd'hui notre Afrique équatoriale. En 1870, les Pères du Saint-Esprit, sous la direction de Mgr Bessieux, avaient étendu au loin leur action et ils descendaient déjà jusqu'aux rives du Congo quand éclata la guerre franco-allemande. Au lendemain de nos désastres, la subvention accordée à la Mission fut supprimée. La France, repliée sur elle-même, obligée de panser ses blessures, ne songeait guère à se dédommager, par une extension coloniale, de la mutilation subie : l'abandon du Gabon fut même décidé en haut lieu et l'on négocia (en 1873) l'échange de cette contrée contre la Gambie anglaise. L'amiral commandant l'escadre de l'Atlantique, chargé d'annoncer la nouvelle aux religieux, leur proposa de les transporter ailleurs. Il se heurta à un refus formel : « *Nous sommes ici à une porte,* répondit Mgr Bessieux : *d'une année à l'autre elle peut s'ouvrir sur un immense continent, nous attendrons.* » « *Cette fermeté,* » dit Mgr Le Roy, l'éminent supérieur de la Congrégation du Saint-Esprit, « *fit impression sur l'amiral; la mesure fut ajournée et, depuis, la porte s'est ouverte. Sans nos missionnaires, nous ne posséderions peut-être pas le Congo (1).* »

Mgr Bessieux mourut en 1876. Trois ans auparavant, il avait envoyé le P. Carrie fonder une mission à Landana (Congo portugais). Cet établissement était déjà florissant quand il reçut, en 1880, la visite de Brazza qui, venant de planter le drapeau français au nord du Stanley-Pool, sollicitait des missionnaires pour occuper ce poste. Le P. Augouard fut chargé d'aller étudier la question sur place. Ce religieux avait fait ses preuves de bonne heure, car, en 1870, à peine âgé de dix-sept ans, il s'était engagé dans le corps des zouaves de Charette pendant la guerre. Mgr de Ségur, qui le rencontra à cette époque, se rendit compte de ce qu'on pouvait attendre d'un caractère aussi généreux et, constatant la vocation ecclésiastique du jeune homme, il l'avait dirigé vers les missions. Ordonné prêtre en 1876, le P. Augouard avait été envoyé, d'abord, au Gabon, puis à Landana où il était occupé, depuis deux ans, à étudier les langues indigènes et à former des catéchistes.

(1) Voyez *les Missions catholiques françaises*, publiées sous la direction du P. Piolet, S. J., tome V, p. 227.

Parti le 4 avril 1881 et amené à Banana (à l'embouchure du Congo) par un paquebot anglais, il se rendit, de là, à Boma aujourd'hui capitale du Congo belge, puis à Vivi (à 160 kilomètres de la côte) où la navigation fluviale se trouve interrompue par la formidable barrière de 32 cataractes qui, jusqu'à Stanley, avait arrêté tous les explorateurs venus dans ces régions. Durant quatre mois, le P. Augouard parcourut le pays en tous sens, cherchant la meilleure voie pour atteindre cette vaste expansion du Congo qui a reçu le nom de Stanley-Pool et tâchant de recruter les porteurs qui devaient se charger des marchandises indispensables pour se procurer des vivres le long de la route. Peines perdues : d'une part, les caravanes venant de l'intérieur refusaient d'emmener un blanc; de l'autre, aucun Congolais de la côte ne se souciait d'accompagner le missionnaire dans des régions inconnues peuplées de tribus anthropophages. En effet, les nègres de la côte, qui se considéraient comme très civilisés, ne parlaient alors qu'avec terreur ou mépris des nègres de l'intérieur. Ainsi Mgr Augouard nous racontait qu'ayant vu les sauvages de l'Oubanghi manger avec plaisir du serpent, il avait voulu en goûter à son tour et avait ordonné au cuisinier de la mission de lui en servir. Ce cuisinier, un Congolais du littoral, commença par faire la grimace. Obligé d'obéir, malgré sa répugnance, il se vengea en répétant partout que son maître, mangeur de serpens, ne pouvait être qu'un *blanc de l'intérieur!*

De fait, non seulement les noirs du littoral étaient, dès cette époque, plus civilisés que ceux du Haut-Congo, mais on retrouvait chez eux des traces de la doctrine chrétienne prêchée à leurs ancêtres par des capucins portugais qui avaient aussi introduit dans le pays le maïs, le manioc et le bananier, c'est-à-dire les trois plantes dont les habitans tirent actuellement leur subsistance. Les Européens ayant été chassés du Congo, les indigènes revinrent peu à peu au fétichisme et à la sauvagerie. Cependant, beaucoup d'entre eux conservaient encore certains usages chrétiens, tels que le signe de la croix. Il était assez facile de leur expliquer le sens des pratiques religieuses dont ils avaient gardé la routine. Les Pères du Saint-Esprit établis depuis peu à Boma, à Saint-Antoine, à Banana s'y employaient de leur mieux et le P. Augouard put lui-même baptiser bien des enfans durant le séjour qu'il fit dans ces maisons. Ce fut pour



lui une consolation au milieu de tant d'épreuves. Le passage suivant d'une lettre adressée par lui aux siens à cette époque rappelle la célèbre épître de saint Paul énumérant aux Corinthiens les dangers et les traverses de son apostolat :

J'ai fait des efforts surhumains pour me rendre à mon poste. J'ai parcouru en tous sens le Bas-Congo sur une longueur de cent dix milles; la faim, la soif, la chaleur m'ont accablé; j'ai couché bien des fois à la belle étoile sur la terre nue, exposé au brouillard et aux attaques des crocodiles dans les rivières, dévoré par des milliers de moustiques qui ne me laissaient pas un moment de repos. Je me suis exposé sur le fleuve où, une fois, j'ai failli périr, emporté par un courant épouvantable, j'ai gravi des montagnes élevées où, pendant des journées entières, je ne trouvais pas une goutte d'eau pour étancher ma soif... (1).

Enfin le P. Carrie étant parvenu à réunir vingt porteurs à Landana, les amena jusqu'à Vivi et, le 6 juillet 1881, le P. Augouard, après avoir pris congé de son supérieur, s'engagea avec sa petite escorte dans le chemin de 380 kilomètres, réputé impénétrable, qui devait le faire aboutir au Stanley-Pool. Dix ans plus tard, les choses étaient bien changées : quantité de porteurs venaient dans les postes français et dans les factoreries proposer leurs services pour un prix équivalent à 40 francs par tête, et des milliers d'indigènes faisaient constamment la navette entre la côte et Brazzaville. Ces « routes » de l'Afrique équatoriale sont en réalité une succession d'étroits sentiers qui serpentent tantôt au milieu de hautes herbes coupantes atteignant jusqu'à 3 mètres de hauteur, tantôt dans la sombre forêt où l'on marche, à la file indienne, courbé ou rampant à travers mille obstacles. « Souvent, a écrit le colonel Marchand, le sentier se perd complètement et les heures se passent à creuser parmi les tiges vigoureuses et les troncs vermoulus un chemin de quelques mètres dans une demi-obscurité plus énervante que l'absence complète de lumière. » Souvent aussi la voie est obstruée par un torrent, par un arbre tombé en travers du chemin. On ne pourrait se tirer d'affaire sans guides, qu'il faut renouveler de distance en distance. Le voyage fut très accidenté : dès la première étape, le P. Augouard, occupé à dresser sa tente pour la nuit, reçut la visite d'un chef qui pré-

(1) Les passages imprimés en petits caractères sont empruntés à la correspondance de Mgr Augouard, publiée sous ce titre : *Vingt-huit années au Congo*, 2 vol., Poitiers, 1905.

senta solennellement un papier prouvant qu'il s'était engagé envers Stanley à ne laisser passer « aucun intrus; » en réalité, il ne songeait qu'à profiter de la situation pour vendre chèrement le droit de passage. Plus loin, tous les porteurs prirent la fuite, et la nuit fut employée à courir à leur recherche. Ils renouvelèrent, d'ailleurs, plus d'une fois cet exploit, quitte à revenir le lendemain fort penauds. D'autres fois, c'étaient les guides, qui s'enfuyaient, abandonnant la caravane au milieu de montagnes désertes, « de sorte qu'il fallait se diriger sur la boussole comme un marin au milieu de l'Océan. »

Le 4 août enfin, trente jours après son départ de Vivi, le P. Augouard parvenait sur les bords du Djoué (qui se jette dans le Congo un peu au-dessus du Pool) et il y trouvait Stanley arrivé par une autre voie avec son escorte de 80 Zanzibarites armés de fusils à tir rapide. L'explorateur, tout en faisant bon accueil au missionnaire français, ne lui cacha pas le dépit qu'il avait éprouvé le jour où, atteignant la rive Nord du Pool, il avait aperçu, flottant au vent un morceau d'étoffe bleu, blanc et rouge, sous la garde d'un sergent sénégalais « d'allure très crâne » et de deux matelots nègres du Gabon. L'initiative du « va-nu-pieds Brazza » avait seule empêché l'envoyé de Léopold de faire entrer tout le bassin du Congo dans le domaine du futur « État indépendant. » Le sergent Malamine, fidèle à son poste, témoignait naïvement au P. Augouard sa joie de revoir enfin un de ses semblables, car, disait-il, « j'étais le seul blanc dans le pays ! » Le brave Sénégalais oubliait qu'il était lui-même un nègre du plus beau noir. Le religieux lui abandonna généreusement la plus grande partie de ses marchandises. Puis il alla rendre compte de son voyage au P. Carrie (septembre 1881), et lui demanda à retourner au Pool pour y créer l'établissement projeté; mais les ressources faisaient défaut et il dut rester pendant deux ans dans la région du Bas-Congo, se partageant entre les missions de Boma et de Saint-Antoine, situées à 160 kilomètres l'une de l'autre. Une de ses lettres, écrite durant cette période, nous le montre levé dès quatre heures du matin et, après sa messe dite, ses devoirs religieux accomplis, exerçant tour à tour dans la même journée les métiers de cultivateur, de charpentier, de forgeron, de maçon, de menuisier et enfin de tailleur, sans compter les catéchismes à faire et la correspondance à régler. Les Congolais, de même que la plupart des noirs, consi-

dèrent le travail comme une honte. Pour leur en inculquer le goût, il faut leur en donner l'exemple: sinon, ils répondent comme naguère les Gabonais à Mgr Bessieux: « Nous prends-tu pour des esclaves? Les blancs ne travaillent pas: toi-même, est-ce que tu travailles? » — « L'évêque, raconte le marquis de Compiègne, ne répondit pas, mais le lendemain, on le vit partir au lever du jour une pioche sur le dos; il accrocha sa soutane aux broussailles, il entonna le *Gloria Patri* et se mit à l'œuvre. Cela dura trois ans, jusqu'à ce que les plantations fussent terminées: depuis l'aurore jusqu'à la nuit, il travaillait comme un nègre... ne travaille pas. »

Le Père Augouard fit de même :

Aussi, écrivait-il gaiement, j'ai aux mains une collection d'ampoules capable de faire envie à l'apprenti le plus courageux. Depuis trois mois, je suis seul à Saint-Antoine; mais, cette semaine, je vais recevoir les missionnaires qui arrivent de France et je serai un peu soulagé dans mon travail... Nos aimables radicaux qui trouvent que les curés sont des fainéans n'ont qu'à venir ici.

En effet, si l'on ajoute, aux métiers manuels que nous avons énumérés, l'étude des langues, celle de la géographie locale, de l'astronomie, de l'algèbre, on aura un aperçu des connaissances pour ainsi dire universelles que doivent posséder les missionnaires. A Saint-Antoine, le P. Augouard eut de nombreuses difficultés avec la tribu des Moussorongos qui, excités par leurs féticheurs, arrivèrent un jour, au nombre de 300, armés de fuils, « tuer les blancs et brûler leur maison. » Le religieux sut apaiser ces sauvages si bien qu'ils vinrent, par la suite, implorer son pardon en lui apportant 16 grosses poules et 20 mètres de beaux tissus.

Pendant qu'il exerçait la direction de ces deux missions, — auxquelles il dut joindre celle de Landana en l'absence de son supérieur, — le P. Augouard se lia d'amitié avec le commandant de l'avis *le Sagittaire*, chargé de préparer les voies à Brazza pour prendre possession, au nom de la France, des terres situées au Nord du Congo sur lesquelles plusieurs nations européennes jetaient déjà des regards de convoitise. Le P. Augouard rendit service à cet officier en lui servant d'interprète et en allant, au péril de sa vie, parlementer avec les indigènes qui avaient attaqué notre poste près de Loango. Habile diplomate, non seulement il parvint à apaiser le conflit naissant, mais il amena

le chef Lomba à traiter avec le commandant et à le laisser s'installer dans la baie de la Pointe-Noire. Ce ne fut certes pas la faute du religieux, ni de notre distingué représentant à Loango, M. Dolisie, si le commandant du *Sagittaire*, lié par des ordres formels, ne profita pas de la circonstance pour occuper les territoires de Malembé et de Cabinda qui, abandonnés au Portugal, forment aujourd'hui une enclave dans notre Congo : toute la rive droite du fleuve aurait pu nous appartenir si notre gouvernement avait montré alors la décision et l'énergie voulues.

Aussitôt son supérieur revenu de France, le P. Augouard, étant parvenu à réunir une caravane de 120 porteurs, termina ses préparatifs pour partir avec deux autres missionnaires et arriver avant la saison des pluies au Pool, où Brazza devait le rejoindre par la voie de l'Ogoué. Le 11 août 1883, la caravane, à laquelle s'était joint M. Dolisie, s'engageait dans les étroits sentiers des Montagnes de Cristal. Durant les vingt premiers jours, le voyage se fit dans d'assez bonnes conditions; mais, à partir de Manyanga, les difficultés se multiplièrent à l'infini : d'abord, une fièvre maligne terrassa douze porteurs en un seul jour, obligeant ainsi la caravane à s'arrêter dans un pays dénué de ressources. Six hommes succombèrent; parmi leurs camarades, plusieurs avaient la fièvre, tous étaient démoralisés et se plaignaient qu'on les emmenât mourir loin de leur terre natale. On finit par repartir, mais, alors, les trois missionnaires et M. Dolisie lui-même tombèrent malades à leur tour et, pour comble de disgrâce, des pluies torrentielles « que seuls peuvent se figurer ceux qui ont vécu dans les climats équatoriaux » entravèrent la marche. A ce déluge venaient se joindre les souffrances causées par d'innombrables fourmis rouges qui sont un des fléaux de ces contrées.

Les noirs, habitués à de telles misères, en prenaient leur parti, tout en gémissant d'avoir à transporter, le lendemain, des fardeaux mouillés et, par conséquent plus lourds. Beaucoup aussi prétextaient des maladies imaginaires. Un des grands ennuis, pour les explorateurs, est dans les palabres à recommencer chaque jour avec les porteurs qui inventent mille prétextes pour se soustraire à leurs obligations, avec les guides qui se sauvent et avec les chefs qui réclament d'innombrables cadeaux. En pareille occurrence, souvent les voyageurs, perdant patience, finissent par envoyer du plomb aux indigènes qui

les irritent par leurs folles exigences, leur manque de parole, leurs vexations, leurs lenteurs calculées. Les missionnaires, ne pouvant employer des procédés aussi... vifs, ont grand'peine à venir à bout de la mauvaise volonté qu'on leur oppose. Un jour, le P. Augouard voit ses porteurs s'arrêter après un quart d'heure de marche et jeter leurs charges à terre. Le guide leur avait persuadé que, s'ils allaient plus loin, ils rencontreraient des hommes ayant la bouche sous le bras, et dont la vue seule les ferait mourir ! Mais le missionnaire, ne perdant pas son sang-froid, finit par obliger ce drôle à rassurer les poltrons et à les conduire encore pendant deux jours, au bout desquels, pouvant se passer de ses services, il lui remit un billet ainsi conçu : *Le chef porteur de ce billet est le plus fieffé coquin que j'aie jamais rencontré*, lui recommandant de montrer ce certificat à tous les blancs qui s'adresseraient à lui.

La caravane atteignit enfin, le 17 septembre, le village de Mfoa auquel la Société de géographie venait de donner le nom de Brazzaville. Malheureusement, Brazza manquait au rendez-vous et, le sergent Malamine ayant été très inopportunément relevé de son poste, les indigènes (*Batékés*) faisaient semblant de l'avoir oublié. Aucun d'eux, bien entendu, ne se rendait compte que leur pays avait été annexé à la France. Leur chef, après avoir obtenu les cadeaux auxquels il tenait le plus : un fusil à pierre, un habit brodé et un chapeau gibus, signifia aux blancs d'avoir à déguerpir et défendit, sous peine de mort, à ses sujets de leur vendre des vivres. Force fut de battre en retraite à travers des plaines marécageuses pour s'établir, à 28 kilomètres de là, sur la petite rivière Linzolo. En trois jours, une case fut construite avec le bois, les lianes et les herbes du voisinage : ce furent les premiers élémens de la mission de Saint-Joseph. La population paraissait douce et accueillante, mais il ne fallait pas s'y fier : les religieux, à peine installés, apprirent qu'un de leurs voisins étant très malade, ses amis lui avaient coupé la tête *pour l'empêcher de mourir* (car les Batékés font moins de cas de la chair de ceux qui meurent de mort naturelle), et l'avaient enterrée solennellement tandis que le corps était coupé en morceaux et partagé entre les familles du village pour être mangé. Les indigènes en usaient de même avec tous les moribonds. Aussi ne pouvaient-ils comprendre la répugnance des blancs pour la chair humaine. « Vous ne savez pas

comme c'est bon, » déclaraient-ils en faisant claquer leur langue. Leurs goûts dépravés se manifestaient d'ailleurs par le plaisir avec lequel ils dévoraient des serpents, des chauves-souris, des rats et des chenilles grillées. Mais ils crachaient de dégoût en voyant les blancs manger des œufs et boire du lait.

Cependant les religieux s'étaient mis en devoir de défricher le sol. Tandis que le P. Krafft ramenait la caravane à la côte, le P. Augouard, aidé du frère Savinien, « rude gaillard, ancien *margis-chef* aux dragons, » construisait, à l'aide de briques séchées au soleil, une maison moins primitive que la première où les herbes jetées sur la toiture ne pouvaient protéger contre les formidables abats d'eau fréquents dans ces régions. L'année se termina sans que Brazza eût paru. En février 1884, M. Dolisie se décida à partir à sa recherche. Il finit par le retrouver dans l'Ogoué : l'explorateur avait complètement oublié le rendez-vous promis !

En 1884, le P. Augouard revint à Landana. Son supérieur, le voyant épuisé par un voyage de 700 kilomètres fait à pied, après tant de fatigues précédemment endurées, le renvoya en France. Ayant abordé à Lisbonne, le missionnaire, encore jeune et timide, fut, presque malgré lui, présenté à notre ministre M. de Laboulaye. Celui-ci, qui prenait à cœur la question du Congo naissant, fut heureux de pouvoir en parler avec un homme compétent. Il lui recommanda d'aller voir Jules Ferry, alors président du Conseil, et comme le P. Augouard protestait, disant qu'il n'oserait pas, l'éminent diplomate, voulant le corriger de sa timidité, lui indiqua la façon dont il devait se présenter au quai d'Orsay et le ton ferme et décidé avec lequel il devait parler : « Comment ! lui disait-il, on mène un bruit énorme autour du voyage du moindre explorateur, et les missionnaires qui servent si efficacement la cause française resteraient inconnus ! Ce n'est point pour une vaine gloire, car vous la méprisez, mais dans l'intérêt même de vos œuvres qu'il faut changer d'attitude. Ne craignez pas de faire parler de vous. » Le P. Augouard se souvint de la leçon. Arrivé à Paris, il obtint une audience de Jules Ferry qui s'intéressa aux récits du missionnaire, lui demanda de nombreux renseignements et se plut à reconnaître l'œuvre patriotique accomplie par les Pères du Saint-Esprit. A cette date, l'anticléricalisme n'était pas encore devenu un article d'exportation, et

L'auteur de l'article 7 préleva, sur les fonds secrets, une somme de vingt mille francs qu'il remit au P. Augouard. Celui-ci trouva aussi le meilleur accueil auprès de Félix Faure, alors sous-secrétaire d'État aux Colonies et, à Bruxelles, auprès de Léopold II, qui lui parla avec enthousiasme de l'avenir du Congo.

Le 29 janvier 1885 le missionnaire regagnait Linzolo où son remplaçant, le P. Paris, l'attendait impatiemment. Bientôt l'œuvre commençant à se développer, les deux religieux voulurent pousser plus loin leur exploration. Un agent de l'État indépendant les prit à bord de son petit vapeur à roues *En Avant*, remorquant une autre embarcation, pour remonter, dans la direction de l'Équateur, le fleuve qui, du Stanley-Pool aux Stanley-Falls, redevient navigable, malgré quelques rapides, pendant plus de 1600 kilomètres. La navigation fut laborieuse, car les bateaux, très chargés, avaient grand'peine à doubler les courans et à franchir les rapides; en outre, les passes étant inconnues, il fallait avancer la sonde à la main. Il y eut des échouages continuels amenés, tantôt par les rochers ou les bancs de sable, tantôt par les hippopotames qui pullulent dans ces parages. La nuit, la place manquant sur les bateaux (car on était nombreux : 7 blancs et 40 noirs), on allait camper à terre : nuits cruelles troublées par d'innombrables moustiques, par le beuglement des hippopotames, souvent aussi par le voisinage des fauves (chats-tigres, panthères ou léopards) et celui des crocodiles dont une forte odeur de musc révèle la présence.

En cours de route, les missionnaires débarquèrent plusieurs fois pour explorer le pays. Ils allèrent ainsi saluer le fameux Makoko, « un roitelet comme on en rencontre tant en Afrique; » mais c'est en concluant un traité en règle avec ce « roitelet, » et en lui attribuant une importance exagérée, que Brazza avait pu s'installer sur la rive Nord du Congo et assurer à la France la possession d'une immense colonie. Au reste, Makoko s'entoura de tout l'appareil de la souveraineté pour recevoir ses visiteurs. Étendu sur une peau de tigre et revêtu d'un pagne à fleurs d'or, il tenait en ses mains un sceptre qu'il passa bientôt à la Reine. Le P. Augouard, ayant parlé de Brazza, vit aussitôt la figure de Makoko s'épanouir. En revanche, il suffisait de lui parler des Anglais pour le mettre en colère. A leur départ, les missionnaires furent accompagnés par les « souverains » et

toute la Cour, jusqu'au sortir du village, le Roi marchant en sautillant sur la pointe des pieds, car sa dignité exige que ses talons ne posent jamais à terre!

Au bout de deux mois, les religieux parvenus à la station de l'Équateur, à 1250 kilomètres de la côte, s'entendirent avec un chef *barombé* pour l'achat d'un terrain sur lequel ils élevèrent une croix qui devait marquer l'emplacement de la future mission. Ils obtinrent en outre, de l'État indépendant, la cession du poste de Kwamouth, au confluent du Kasai et du Congo, pour y fonder la mission de *Saint-Paul du Kasai*. Le P. Augouard rejoignit son supérieur le 21 novembre 1885, après avoir fait plus de 2000 kilomètres à pied sous une chaleur écrasante et au milieu de difficultés et de dangers constans. Un jour que, suivant son habitude, il traversait une rivière à la nage, il faillit être happé par un crocodile qui le guettait au passage; une autre fois, il affronta, dans un village, une fusillade qui blessa plusieurs de ses porteurs, tandis que lui-même recevait un coup de massue sur la mâchoire : il fallut s'arrêter pour soigner les blessés et palabrer avec les sauvages qui s'excusèrent de leur mieux en apportant une chèvre, des bananes, une poule et du manioc, pour faire oublier leur « vivacité, » et en fournissant six porteurs pour remplacer les blessés. Le religieux, au cours de ses expéditions, s'est trouvé plusieurs fois exposé à des fusillades semblables. Par bonheur, « les noirs ont de très mauvais fusils à pierre, de la poudre contenant 70 à 80 pour 100 de charbon et comme, pour faire feu, ils appuient leur fusil contre la cuisse, leur tir n'est pas précisément juste. »

Depuis quelque temps déjà, le P. Augouard était pénétré de la nécessité de substituer aux frêles pirogues dont les missionnaires se servaient une baleinière en acier, capable d'affronter tornades, crocodiles et hippopotames. Ce ne fut pas chose facile d'obtenir l'embarcation de 11 mètres de long sur 2<sup>m</sup>,10 de large, telle qu'il la rêvait, c'est-à-dire sectionnée en plaques de 30 kilos, de façon à pouvoir être transportée à travers la région des Cataractes. De guerre lasse, voyant qu'il ne pouvait faire accepter son idée par aucun constructeur français, il dut s'adresser en Angleterre : au bout de quelques mois, la commande fut livrée, et 90 noirs la transportèrent sur leur tête jusqu'à Brazzaville. « Quelle drôle d'idée, disaient-ils, ont ces blancs d'amener du fer de si loin ! » et on devait les surveiller



de près pour les empêcher d'abandonner leur charge dans les grandes herbes, d'autant plus que certaines pièces, comme la quille et les cloisons étanches, étaient fort incommodes à transporter. Avec toutes ces plaques d'acier, les PP. Augouard et Paris parvinrent à construire leur bateau, puis ils allèrent scier dans la forêt les madriers nécessaires pour les planchers, plats-bords, dunette, mâts, avirons, agrès, etc. Quelques semaines plus tard, le navire solidement peint par les nègres, et baptisé du nom de *Léon XIII*, voguait sur les eaux du Congo. Le P. Augouard en profita aussitôt pour remonter le fleuve jusqu'à l'embouchure de l'Oubanghi, immense rivière mesurant jusqu'à 30 et 35 kilomètres de largeur et toute parsemée d'îles. Dans la tribu des Baloïs où il s'arrêta, l'ivoire abondait à cette époque; mais les indigènes étaient loin de se douter de la valeur de cette marchandise. Les missionnaires se trouvaient là au milieu d'une population anthropophage. Un soir qu'ils étaient campés dans une jolie crique, ils aperçoivent un être humain qui se débat dans les flots; on l'en retire: c'est un pauvre enfant, scrofuleux, d'une maigreur effrayante, si misérable que les sauvages, ne l'ayant pas jugé comestible, l'avaient jeté à l'eau pour s'en débarrasser. Stupéfaits de voir que les blancs veulent le sauver, ils se disent que cette marchandise doit avoir cependant quelque valeur, et ils en négocient la vente pour une pièce de cotonnade. En 1887, le P. Augouard redescendit à la côte, en inaugurant une voie nouvelle de 560 kilomètres de Brazzaville à Loango de façon à ne pas quitter le territoire français, car il avait eu quelques difficultés avec les représentans de l'État indépendant. Après avoir gravi et descendu des montagnes, traversé des marécages et des fondrières, enfonçant dans l'eau et la vase jusqu'à la ceinture, avoir essuyé le feu des *Busembés* qui attaquèrent la caravane au milieu de la nuit, le vaillant missionnaire parvint, au bout de vingt-huit jours, au terme de son voyage. Dès le mois suivant, il se remettait en route avec le P. Carrie qui, nommé évêque du Congo, voulait, malgré son grand âge, affronter la terrible route du Pool pour visiter l'intérieur de son diocèse. A partir de Brazzaville, la baleinière, conduite par le P. Augouard, qui avait été promu à la dignité de grand vicaire, permit à Mgr Carrie de remonter le fleuve jusqu'à l'Oubanghi. Bien qu'on dût traverser ainsi plusieurs régions désertes, les vivres ne firent jamais défaut, car

le P. Augouard, habile chasseur, tua neuf hippopotames, à la grande joie de l'équipage. Chacun de ces pachydermes pesant de 1 000 à 1 500 kilos, on se rend compte du formidable pot-au-feu que représentait toute cette viande d'où se dégageait une odeur nauséabonde. Les nègres étaient dans la joie et, durant plusieurs jours, il fut impossible de faire travailler les rameurs occupés à digérer : « Le comble du bonheur, avouaient-ils cyniquement, est de manger *au point que la peau du ventre casse!* »

Mgr Carrie, qui avait d'abord apprécié cette nourriture, commençait à s'en dégouter quand son grand vicaire trouva moyen de varier les menus en y joignant des oies, des canards, des pintades... mais surtout des singes dont la chair, dit-on, n'est pas à dédaigner : « il y en a par milliers, écrivait le missionnaire et parfois, la nuit, ils font un tel vacarme, qu'on se croirait à la Chambre des députés. » Le P. Augouard se livra alors aussi, pour la première fois, à la chasse émouvante de l'éléphant.

En s'arrêtant à Kwamouth, au retour, les Pères apprirent que cette station avait été définitivement attribuée à l'État indépendant par la Conférence de Berlin qui venait de régler les intérêts des nations européennes installées dans le bassin du Congo. Ce règlement dans lequel notre éminent représentant, le baron de Courcel, avait eu soin de faire insérer une clause assurant la protection du gouvernement aux missionnaires et la liberté de conscience à leurs néophytes, permit de fixer, d'une façon précise, la limite des différens vicariats (diocèses) qui furent, dès lors, desservis, dans chaque colonie par des missionnaires appartenant à la métropole. Telle est, en effet, la règle très sage posée par le Vatican, car, dans ces pays où les rivalités politiques amènent souvent des conflits, il est nécessaire que les autorités religieuses soient, le plus possible, en accord constant avec les autorités civiles. Dès lors, les Pères du Saint-Esprit durent abandonner la mission de Kwamouth pour se transporter à Brazzaville où ils obtinrent un terrain de 200 hectares pour y fonder un établissement agricole. Ce soin fut confié au P. Augouard qui, aidé du P. Rémy et du Fr. Savi-nien, se mit à creuser un énorme four à briques et entreprit la construction d'une maison et d'une église, en même temps qu'il chassait l'hippopotame pour procurer de la viande à son personnel. Mais souvent l'on en était réduit à manger du serpent!

Au mois d'avril 1889, Mgr Carrie, qui avait dû lui-même quitter Landana attribué au Portugal, pour se fixer à Loango, envoyait les Pères Allaire et Paris fonder une mission à l'embouchure de l'Oubanghi, et il était déjà question d'en fonder une autre à 700 kilomètres plus loin. Un moyen de transport plus rapide devenait indispensable pour communiquer entre ces différens établissemens. Le P. Augouard, après avoir longtemps reculé devant la dépense, se décida à faire venir de France un moteur destiné à transformer son voilier en chaloupe à vapeur : les pièces de la machine, distribuées entre 106 indigènes, furent transportées en 30 jours de Loango à Brazzaville ; le 27 septembre 1889, elles étaient remises aux missionnaires par le contremaître Makosso qui, pour la circonstance, avait sorti d'une petite caisse un antique chapeau haut de forme, un pagne neuf, une chemise blanche dont les pans flottaient au vent et un vieil uniforme de général anglais ! Les porteurs, heureux d'être arrivés au terme du voyage, faisaient le tour de la mission en gambadant et en poussant des cris sauvages qui redoublèrent encore quand ils virent la viande d'hippopotame séchée depuis trois mois à leur intention. Aussitôt les Pères Augouard, Moreau et Allaire, aidés des conseils d'un mécanicien français, se mirent à la besogne. Un mois plus tard, le *Léon XIII*, transformé, filait à toute vitesse vers l'Oubanghi.

Les noirs appréciaient fort ce nouveau mode de locomotion car, au lieu de passer la journée à ramer, ils pouvaient maintenant se livrer aux douceurs de la sieste. En revanche, chaque soir, au débarquement, ils devaient aller dans la forêt scier des arbres et préparer le combustible nécessaire pour le lendemain. Arrivés ainsi en neuf jours à destination pour un voyage qui se faisait auparavant en un mois, les religieux installèrent la mission de Saint-Louis dans une région fertile, mais au milieu d'une population de cannibales.

Ici la chair humaine est un article ordinaire de boucherie et, sans honte, on nous offre une cuisse ou un bras d'homme pour dix ou quinze sous ! La plupart du temps, cette chair est mangée crue par les sauvages, qui, au demeurant, paraissent bons enfans et de joyeux caractère. Mais, à la première occasion favorable, ils vous décochent leurs sagaies et vous dépècent de la façon la plus naturelle du monde. J'avais bien vu des anthropophages, mais pas aussi froidement sauvages que ceux-là. Voilà mes paroissiens pour l'année prochaine ! Nous tâcherons d'en faire des hommes et des chrétiens.

Le P. Augouard avait déjà fait plusieurs voyages entre Brazzaville et Saint-Louis quand, abattu par la fatigue et la dysenterie, il dut aller chercher un peu de repos en Europe, mais la terrible route de Loango acheva de l'épuiser : quand il s'embarqua pour Marseille, les médecins désespéraient de le sauver. Son vigoureux tempérament triompha cependant du mal et, l'année suivante, il put prendre la direction du vicariat du Haut-Congo dont il était nommé évêque. La Propagande venait, en effet, de scinder en deux l'immense diocèse de Mgr Carrie, et Mgr Augouard allait avoir sous sa juridiction tout le territoire français arrosé par l'Oubanghi, le Congo et leurs affluents à partir de la rivière Djoué.

Aussitôt de retour, le nouvel évêque acheva d'installer l'établissement destiné à devenir le centre de sa mission, faisant défricher le sol, percer des routes, créer des plantations et des cultures, élevant des animaux de ferme et cherchant à acclimater quelques bestiaux. L'explorateur Dybowski s'étonnait de voir le poste administratif, dépourvu de tout, obligé de faire venir d'Europe du riz et autres produits coûteux, tandis que « la mission catholique possède un jardin potager attenant à de grands champs de culture où tous les légumes européens sont produits en abondance et poussent avec une telle vigueur que leur développement complet s'achève en moitié moins de temps qu'en Europe : c'était toujours fête, au poste, quand les missionnaires voulaient bien y envoyer quelques paniers de légumes (1). » Il faut croire que les choses n'ont guère changé depuis lors, car, en 1909, M. Challaye, peu suspect de tendresse pour les missionnaires, écrivait dans son livre sur le *Congo français* : « Il est étonnant que la Mission catholique et deux ou trois maisons de commerce possèdent toutes, à Brazzaville, des jardins fruitiers ; les fonctionnaires et les colons sont trop insoucians ou trop égoïstes pour en créer à l'intention de leurs successeurs. »

Mgr Augouard occupa aussi l'année 1892 à construire une cathédrale et une maison de religieuses, ou quatre sœurs de Saint-Joseph de Cluny groupèrent bientôt une quarantaine de petites négresses soustraites par le P. Allaire à la marmite des cannibales. Cet intrépide missionnaire, dont la mort (en 1897) fut une si grande perte pour la communauté de l'Oubanghi, avait

(1) J. Dybowski, *la Route du Tchad* (1893).

employé les mois d'absence de son supérieur à parcourir, à bord du *Léon XIII*, les rivières les plus reculées de la région, en quête d'enfans à soustraire à la mort ou à l'esclavage. Embarqué avec une large provision d'objets d'échange, il s'arrêtait de distance en distance le long de la côte : « Précédé de guides dans lesquels la prudence lui défendait de mettre toute sa confiance, raconte son confrère le P. Rémy (1), il partait à travers des marais pestilentiels, par des forêts et des chemins sans nom, de véritables guets-apens où il aurait pu être massacré sans que personne le sût jamais ; » il visitait les villages et cherchait à entrer en rapport avec les habitans. Reçu d'abord avec méfiance ou hostilité, il faisait connaître ses intentions qui, au premier abord, paraissaient suspectes : « N'as-tu donc pas d'enfans chez toi, que tu en viennes chercher si loin ? » lui demandait-on. Maintes fois le P. Allaire faillit être victime de son zèle : un jour, chez les Bondjos, il dut son salut à la présence d'esprit et au courage qu'il déploya en braquant son fusil (non chargé !) sur les cannibales qui le menaçaient de leurs lances. Précipité du haut d'une berge, il réussit à fuir, au milieu des sagaies pleuvant de toutes parts, et à gagner à la nage son bateau resté au large. Cependant, dans bien des localités, on avait fini par le connaître : ses cadeaux étaient appréciés, et l'on s'empressait de lui amener les enfans, généralement les plus malades ou les plus chétifs, dont on voulait se débarrasser ; aussi était-il accueilli avec joie, et à son salut : « Dieu te bénisse ! » répondait-on par d'aimables souhaits : *Enivre-toi tous les jours ! Tue tous tes ennemis ! N'aie jamais la gale ! Puisses-tu avoir beaucoup de femmes ! Vole sans qu'on te voie !* » Devant de pareilles avances, comment aurait-il pu refuser au chef l'« échange du sang ? »

L'opération consiste à se faire faire, de part et d'autre, une légère incision au bras droit, tout en mâchant de la noix de kola ; après quoi, les deux personnes qui veulent se jurer une amitié éternelle frottent énergiquement leur blessure l'une contre l'autre en se promettant de ne jamais se faire la guerre ; puis chacun crache la noix de kola sur la blessure de l'autre et, du coup, l'on est devenu frères de sang.

Mgr Augouard voulut à son tour faire la connaissance de ses farouches diocésains et, en janvier 1893, il s'embarquait avec

(1) *Le Catholicisme et la Vapeur au centre de l'Afrique*, Poitiers, 1901.

l'intention d'aller fonder une mission dans le Haut-Oubanghi, à 1 850 kilomètres de la côte, non loin des territoires où, trois ans auparavant, M. Musy avait été tué et mangé avec douze de ses hommes et où, plus récemment, M. de Poumayrac et ses 40 compagnons avaient subi le même sort. Mgr Augouard venait d'héberger, durant quelques semaines, à Brazzaville le jeune duc d'Uzès qui allait se joindre à l'expédition Liotard (composée de 80 hommes dont 7 blancs), pour venger ce massacre dont les indigènes (*Boubous*) tiraient une grande gloire. Peu de temps auparavant, l'expédition belge Hodister avait été anéantie, sur le Haut-Congo, par les Arabes : ceux-ci n'avaient pas seulement tué les malheureux Belges, ils en avaient martyrisé plusieurs d'une façon atroce, allant jusqu'à leur couper les bras qu'ils faisaient dévorer par les cannibales sous les yeux mêmes des victimes. Mgr Augouard, rappelant à ce sujet que les expéditions Fourneau et Crampel avaient été massacrées deux ans auparavant par des Arabes, en profitait pour réfuter l'erreur commise par tant de coloniaux (à commencer par Brazza lui-même) qui comptent sur les Arabes pour conduire peu à peu les noirs à la civilisation. Crampel avait été trahi par un musulman d'Alger, en qui il avait pleine confiance; Brazza avait amené au Sénégal un marabout qui lui faussa compagnie dès qu'il se trouva en contact avec des congénères. L'exemple postérieur de M. de Béhagle massacré (1899) par 37 Arabes, celui tout récent du Ouadaï, prouvent assez combien les préventions de Mgr Augouard étaient justifiées !

Je ne puis concevoir, écrivait-il en 1893, l'aberration de certains esprits qui prétendent que la civilisation musulmane est un intermédiaire nécessaire entre la vie sauvage et la vie européenne... Partout où l'Arabe a passé, il est impossible d'établir l'influence française : je préfère cent fois les anthropophages à ces ignobles marchands d'esclaves qui nous anéantiront dès qu'ils y trouveront profit (1).

Au moment où il traçait ces lignes, « l'évêque des anthropophages, » ainsi qu'on l'a appelé, ne se laissant pas impressionner par de sinistres précédens, allait voir de près ces fameux Bondjos *qui nous aiment tant*. Le premier village

(1) En 1902, Mgr Augouard a signalé à l'attention du commissaire général une école clandestine de marabouts que des musulmans avaient fondée à Brazzaville et où l'on était loin d'enseigner l'amour de la France. « D'où venait l'argent et qui payait ces agens pour démolir l'influence de la France en faveur de l'Islam ? »

qu'il visita était celui où le P. Allaire avait failli être dévoré; c'était un gros bourg, perché à une assez grande hauteur au-dessus du fleuve et qui, défendu comme tous les villages bondjos, par des palissades et des fossés avec pont-levis que des sentinelles gardent jour et nuit, avait l'aspect d'une place forte. Tenant à leur prouver que les blancs n'ont pas peur, l'évêque était descendu seul et sans arme, avec le P. Rémy, au milieu des cannibales qui, faisant grimacer leur face hideuse, agitaient lances et boucliers d'un air menaçant. Les deux missionnaires purent néanmoins entrer sans obstacles par la porte basse qui donnait accès dans la place, mais les têtes de morts exposées de toutes parts n'avaient rien de rassurant, non plus que les gestes et les propos des indigènes qui, « sous prétexte d'examiner la croix et l'anneau de l'évêque, lui palpaient les mains en échangeant leurs réflexions sur ce que la peau d'un blanc, et surtout d'un chef blanc, devait être excellente à manger avec des bananes. »

Un jour, dans un village bondjo, Mgr Augouard remarqua un indigène qui vidait une écuelle avec une grande cuillère de bois. Il s'approche : cette écuelle était un crâne dont le cannibale absorbait la cervelle encore fumante. Dans la région de l'Oubanghi, il y a peu d'esclaves, parce que ceux-ci, sitôt achetés, sont immolés. Pourtant, quand les sujets sont trop maigres, on leur accorde un sursis pour les engraisser; à d'autres on brise bras et jambes et on les plonge vivans, toute une nuit, dans le fleuve, la tête seule émergeant, pour rendre leur chair plus tendre. Les Bondjos se font souvent la guerre entre eux pour se procurer de la chair fraîche. Aussi ne comprennent-ils pas que les blancs se privent bénévolement d'aussi succulents festins et exhalent-ils de profonds soupirs quand on leur dit que, dans les guerres européennes, des milliers de cadavres sont enterrés : *quel gaspillage!* Dans une autre tribu, — celle des *Zolos*, — le P. Allaire a vu des marchés d'esclaves où les acheteurs viennent marquer, avec une sorte de craie, les parties qui leur conviennent; quand tous les membres du patient ont été marqués, on lui coupe la tête et chacun des acheteurs emporte ou dévore même sur place le morceau qui lui revient.

Durant le séjour de Mgr Augouard au poste français de Banghi, il y eut plusieurs alertes : les cannibales venaient, la nuit, surprendre les dormeurs, tâcher de s'emparer des senti-

nelles. Chaque fois qu'ils soupçonnaient un décès au poste, ils cherchaient à déterrer le cadavre pour le manger et, malgré toutes les précautions, ils y réussissaient parfois, n'hésitant pas à dévorer des corps dans un état de putréfaction avancée. On comprend que, pour transformer de pareilles brutes en êtres conscients du bien et du mal, la tâche soit rude. On y parvient cependant à force de patience et de courage, et « le plus spirituel des évêques africains, » comme l'appelle un auteur peu clérical, nous racontait que les cannibales baptisés se montrent très offusqués quand on se permet de faire allusion à leurs anciennes coutumes : *Ça pas bon genre, ça pas grand monde* (sic), disent-ils d'un air gêné.

C'est surtout en s'adressant à la jeune génération que les missionnaires réussissent à transformer ces natures farouches. Aussi vont-ils, au péril de leur vie, arracher des enfans à la marmite des indigènes. En général, la rançon s'obtient moyennant quelques brassées de perles, des étoffes, du sel, de vieux couteaux, de petits miroirs et aussi des fourchettes. Mgr Augouard s'étonnait de voir cet ustensile si recherché dans une tribu, quand il apprit que les négresses s'en servaient comme de démêloirs ! Ailleurs la barrette de laiton appelée *mitako* et valant environ 12 centimes, sert d'unité monétaire, système peu pratique, car 100 francs de cette monnaie pèsent au moins 50 kilos. Chaque achat nécessite d'interminables palabres. Parfois cependant, le marché se conclut promptement. Un jour le P. Allaire obtint un enfant de quatre ans en échange d'une bouteille vide : il est vrai que l'enfant, malade et d'une maigreur effrayante, ne valait rien au point de vue alimentaire ! Ce qui coûte cher, ce n'est pas le rachat des enfans, mais bien leur nourriture et leur éducation jusqu'au jour où ils sont en âge de se suffire à eux-mêmes. On tâche alors de les marier avec quelque jeune chrétienne élevée chez les sœurs. A Liranga, le P. Allaire avait réussi à établir 18 ménages chrétiens.

Dès sa première visite aux Bondjos, Mgr Augouard eut la joie de pouvoir ramener à Brazzaville plusieurs enfans. Ceux-ci se montrèrent d'abord fort inquiets en se voyant emmenés par des blancs à grande barbe dont les intentions leur paraissaient suspectes : à peine osaient-ils toucher à la nourriture abondante qu'on leur offrait ; mais peu à peu ils prirent confiance et, après avoir accepté des pagnes avec joie, ils accablèrent leurs



sauveurs de questions baroques. Le sifflet de la machine, le mouvement du bateau, l'absence de pagayeurs, tout était sujet d'étonnement pour eux et, voyant que, malgré la rapidité de la marche, on mettait si longtemps pour arriver à destination, ils déclaraient que jamais ils n'auraient cru la terre si grande.

Des chefs bondjos n'avaient pas craint de confier leurs fils à l'évêque; il les ramena, l'année suivante, dans leur pays où ces enfans firent une active propagande en faveur de la nouvelle mission (*Saint-Paul des Rapides*) établie à Banghi. Une fois celle-ci installée et placée sous la direction du P. Rémy, Mgr Augouard voulut aller plus loin encore, à 2200 kilomètres de la côte fonder une autre mission : la *Sainte-Famille des Banziris*. Le P. Moreau allait occuper, onze années durant, ce poste avancé au cœur de l'Afrique. A partir de Saint-Paul, l'Oubanghi est barré par de nombreux rapides : force est d'abandonner le bateau pour recourir aux pirogues, immenses troncs d'arbres creusés par les Banziris et que font avancer dix à vingt pagayeurs assis à l'arrière tandis qu'à l'avant deux ou trois de leurs camarades manœuvrent une grande perche. Ce mode de locomotion est aussi pittoresque que dangereux; si, à la montée, il faut d'incroyables efforts pour hisser les embarcations au milieu des rochers, la descente, en revanche, s'opère de façon vertigineuse. Souvent les pagayeurs voulant lutter de vitesse, les pirogues chavirent; tout le monde tombe à l'eau; l'une des pirogues s'est-elle brisée contre les rochers, les naufragés sont recueillis dans les autres; quelques minutes après, la navigation reprend de plus belle et les incorrigibles rameurs recommencent insoucieusement leurs exploits, tout en énumérant les accidens mortels qui sont déjà survenus en pareille circonstance et en chantant les louanges et la gloire du chef blanc « qui ne manquera pas de récompenser généreusement d'aussi bons serviteurs. »

Les Banziris, sont aussi dépravés mais de mœurs plus douces que les Bondjos. S'ils ne mangent pas la chair humaine, ils ne se font pas scrupule d'en procurer aux cannibales. L'intérieur du pays est habité par les Ouaddas, qui se distinguent de leurs voisins par l'étrange manie qu'ils ont de se déformer les lèvres et les narines pour y introduire des morceaux de quartz, d'ivoire ou même de simples cartouches; les femmes ont pour ornement une longue pointe de cristal suspendue à

la lèvre inférieure. Le P. Moreau, placé au milieu de ces sauvages, se mit, à son tour, à parcourir le pays à pied ou en pirogue pour racheter des esclaves. Chaque fois, il revenait à la mission avec de nouveaux pupilles qu'il instruisait, baptisait et auxquels il s'efforçait d'inculquer le goût du travail.

En 1896, Mgr Augouard étant allé passer quelques mois en France, reçut du gouvernement la croix de la Légion d'honneur; en même temps, la Société d'encouragement au bien, présidée par Jules Simon, lui décernait une couronne civique. De retour à Brazzaville, le prélat trouva la ville en fête pour le recevoir; un nombreux cortège l'accompagna jusqu'à la construction décorée du nom de « palais, » que les religieux avaient élevée en son absence pour remplacer la vieille case où il s'était abrité durant huit ans. Ayant repris ses courses apostoliques, il tomba gravement malade de la terrible fièvre hématurique qui emporte tant d'Européens dans ces climats. A peine rétabli, il se remit en route pour aller fonder sur les bords de l'Alima, une mission nouvelle (*Notre-Dame de Lékéti*) et déterminer l'emplacement de la future *Sainte-Radegonde*.

Pour assurer des communications rapides entre tant de missions, le *Léon-XIII* devenait insuffisant et Mgr Augouard adressa en France un pressant appel, afin d'obtenir les fonds nécessaires à l'acquisition d'un autre bateau. Cet appel fut entendu et, en 1897, arrivaient à Loango toutes les pièces destinées au nouveau steamer; c'était 18 000 kilos à faire transporter par 600 noirs jusqu'à Brazzaville. L'opération semblait marcher à souhait quand une bande d'indigènes ayant attaqué les porteurs, ceux-ci prirent la fuite en abandonnant leurs charges. La majeure partie des pièces furent heureusement sauvées; confiées au chemin de fer belge qui venait d'inaugurer son premier tronçon de Matadi à Tumba, elles furent apportées, de là, par une caravane jusqu'à Brazzaville. Quand enfin « toute cette ferraille » se trouva rassemblée, il fallut monter le bateau. Besogne malaisée, car il s'agissait, cette fois, d'un grand steamer, et l'on n'avait pas d'ingénieur sous la main. Mgr Augouard se mit courageusement à l'œuvre avec le P. Rémy et trois frères, mais il fallut attendre trois mois pour faire revenir de France les pièces égarées dans les montagnes. Enfin, en mars 1898, le nouveau *Léon-XIII* était terminé, tandis que l'ancien bateau continuait son service sous le nom de *Diata-Diata* (« Vite,

vite! »). Cette appellation avait été donnée à l'évêque par les indigènes émerveillés de son activité et toujours ingénieux à trouver le surnom expressif qui convient à chacun.

Depuis lors, le *Léon-XIII* et le *Diata-Diata*, bientôt renforcés par le *Pie-X*, sont constamment employés non seulement par les missionnaires, mais aussi par nos colons, par nos explorateurs et même par nos fonctionnaires dont quelques-uns, tel M. de Lamothe, après avoir décliné les offres compromettantes d'un évêque, ont été trop heureux de pouvoir utiliser ses bateaux pour suppléer au service insuffisant des navires de l'État.

Revenu de l'Oubanghi, Mgr Augouard se préparait à partir pour la région de l'Alima quand il reçut un câblogramme du ministre des Colonies lui demandant de prêter le *Léon-XIII* afin de porter au capitaine Marchand les renforts dont cet officier avait besoin pour continuer sa route de l'Atlantique au Nil. Rien, en effet, n'avait été prévu par le gouvernement qui, après avoir formé un rêve grandiose, n'avait donné à Marchand aucune facilité pour le réaliser. Depuis de longs mois les troupes destinées à renforcer l'expédition se morfondaient à Brazzaville sans pouvoir obtenir de la colonie un moyen de transport. A cette nouvelle, l'évêque, bien qu'il eût à se plaindre des procédés de l'administration à son égard, n'hésita pas, du moment que les intérêts de la France étaient en jeu et il prit lui-même la conduite de son bateau pour amener en toute hâte jusqu'à Banghi les renforts impatientement attendus.

Au mois de mai 1899, Mgr Augouard mettait encore son steamer au service du gouvernement pour conduire dans le Haut-Oubanghi M. Gentil, « un modeste autant que courageux explorateur, » et ses compagnons qui se dirigeaient vers le Chari et le Tchad. L'évêque s'arrêta à Saint-Paul des Rapides (Banghi) où, l'année précédente, le P. Savinien avait été massacré par les Bondjos. Les religieux devaient se tenir constamment en garde contre les attaques des indigènes. Ceux-ci s'embusquaient dans les grandes herbes pour lancer leurs sagaies sur *la viande qui parle* représentée par le personnel de la mission; souvent aussi, cachés dans les gros arbres, ils jetaient sur les toitures de chaume des flèches garnies d'étope enflammée et, pour se mettre à l'abri de pareilles surprises, on avait été obligé de remplacer le chaume par des toitures métalliques. On n'est jamais en sûreté avec de tels voisins!

A partir de Banghi, embarqué dans une mauvaise pirogue où, assis sur une petite caisse, il avait « les pieds dans l'eau et la tête sous un soleil de feu, » Mgr Augouard recommença la route dangereuse, à travers les rapides, jusqu'à la *Sainte-Famille*. Vainement aurait-il voulu ménager la surprise de son arrivée à ses religieux, ceux-ci étaient prévenus par les tamtams et les trompes d'ivoire « qui, chez les noirs, tiennent lieu de télégraphes et de téléphones et qui les mettent au courant de la chronique de la rivière. »

La mission ressemblait alors à un camp militaire, car il y avait là cent cinquante tirailleurs avec leurs officiers et sous-officiers, qui allaient se diriger vers le Chari et le Tchad. C'est le renfort pour Marchand que j'avais monté d'urgence huit mois auparavant... Comme nous avons fraternisé avec ces braves ! Les cœurs se sentaient à l'aise ; les uns et les autres se considéraient comme des frères. S'il en était ainsi entre tous les Français, dans la même patrie ! disions-nous.

La maison de la *Sainte-Famille* avait eu des débuts difficiles : le premier emplacement choisi était malsain et les trois missionnaires qui l'occupaient tombèrent malades ainsi que plusieurs de leurs élèves. Le P. Moreau ne se laissa pas décourager : ayant transporté la mission à 50 kilomètres plus loin (en amont d'Ouadda), il construisit rapidement des cases provisoires, puis il installa une basse-cour, acheta moutons, bœufs, vaches, chevaux, ânes et autres animaux jusqu'alors inconnus dans ces régions et, ayant fait venir de France une charrue légère à laquelle succédèrent plus tard des charrues « Brabant, » il arriva ainsi, au bout de quelques années, à subvenir aux besoins de 4 à 500 personnes. Dès sa seconde visite, Mgr Augouard fut émerveillé de tout ce qui avait été fait en si peu de temps : belles maisons d'habitation, champs bien cultivés, fermes abritant des troupeaux qui donnent du lait, du fromage et du beurre en abondance ; l'évêque se croyait transporté dans une bourgade normande (1). Ce qui réjouissait encore plus son cœur de missionnaire, c'est que les progrès de l'évangélisation avaient

(1) Malheureusement la plupart de ces animaux, ayant été piqués par les tsés-tsés, succombèrent à la maladie. Le climat du Congo n'est pas favorable à la reproduction des grands bestiaux. Les chevaux et les ânes ne vivent qu'à la condition de ne pas travailler ! En revanche, les pores, introduits par les Missionnaires du Saint-Esprit dans le Haut-Oubanghi, y réussissent bien, mais dans les pays équatoriaux, cette viande paraît plutôt malsaine.

marché de pair avec les progrès matériels; il put donner la confirmation à 32 chrétiens.

Le P. Moreau avait complété son œuvre en fondant, près de la mission et avec l'aide de la Société anti-esclavagiste, un « village de liberté » appelé Saint-Henri (en l'honneur du vénéré M. Wallon, alors président de la Société) où se groupèrent un certain nombre de ménages chrétiens ayant chacun leur maisonnette, leurs plantations, leur basse-cour et possédant ainsi un bien-être que jusqu'alors les noirs ne soupçonnaient pas (1). De tels résultats ne furent pas obtenus sans peines ni sans sacrifices : en peu d'années cinq missionnaires succombèrent à leurs fatigues; un autre, à peine débarqué, fut happé par un caïman.

A peine rentré à Brazzaville, Mgr Augouard repartit sur le *Diatu-Diatu* (qui, grâce à ses faibles dimensions, peut naviguer au milieu des écueils de l'Alima) et alla visiter les établissements de Sainte-Radegonde et de Notre-Dame de Lékété. Les missionnaires avaient obtenu de nombreuses conversions dans ce pays; malheureusement les féticheurs, auxquels les indigènes attribuent un pouvoir redoutable, y conservaient encore une influence redoutable. Entre autres traits, on raconta à l'évêque qu'un de ces sorciers venait de rappeler à la vie un homme enterré depuis plusieurs années!

Au mois de juillet 1899, le vicariat du Gabon se trouvant dans l'impossibilité de ravitailler et de desservir la mission de Franceville (à 1 100 kilomètres de la côte par le fleuve Ogoué), demande à Mgr Augouard de rattacher provisoirement cet établissement à son vicariat. L'évêque de Brazzaville accepte cette nouvelle charge ajoutée à tant d'autres : ayant organisé sa caravane avec le P. Leray, il part à pied, traverse les immenses plaines dénudées, les sables brûlans des Batékés. La marche est plusieurs fois interrompue par des cours d'eau; alors, on abat des arbres dont les troncs sont jetés au-dessus de l'obstacle. Chaque fois ce travail cause un retard de deux heures; on se console en songeant que le retour sera plus facile. Il faut faire des prodiges d'équilibre pour passer ainsi les rivières, et les missionnaires, peu habitués à ces tours d'acrobatie, prennent quelques bains forcés, mais rien n'altère leur belle humeur. Après plusieurs jours de marche, ils arrivent à Franceville où leurs confrères les accueillent avec une joie d'autant plus grande que, depuis

(1) Plusieurs autres villages de liberté ont été fondés depuis au Congo

longtemps, ils se trouvaient privés de communications avec le monde civilisé. Le poste ayant été abandonné par la colonie, six Pères du Saint-Esprit y maintenaient le prestige et le pavillon national, justifiant une fois de plus le mot de Léon XIII : « Les missionnaires resteront le paratonnerre de la France. » Les indigènes (*Olambas*) étaient de nature douce. Trois cents d'entre eux avaient déjà reçu le baptême et beaucoup, se faisant apôtres à leur tour, répandaient la bonne parole, si bien que, dans des villages où les Pères n'avaient jamais pénétré, l'on récitait couramment les prières chrétiennes. Mgr Augouard ressentit une douce émotion certain jour où, campé dans un hameau olamba, il vit un catéchiste nègre réunir autour de lui une soixantaine d'auditeurs et leur faire chanter des cantiques qui rappelaient au prélat les souvenirs de son enfance et de sa lointaine patrie. Il était « non moins édifié de voir la religion enseignée sur une place publique, chose qu'on ne permettait plus, en France, au nom de la liberté. »

De retour à Brazzaville, après un voyage encore fertile en péripéties, l'évêque tomba malade; mais, désireux d'épargner des frais à sa communauté, il résista aux prescriptions du médecin qui voulait l'envoyer en France par le chemin de fer belge récemment inauguré entre Matadi et Kinchassa (station en face de Brazzaville). En effet, si cette ligne, construite au prix de tant d'efforts, d'argent et de vies sacrifiées, remplaçait avantageusement l'ancienne route des caravanes que Mgr Augouard avait parcourue dix-huit fois, elle n'en rendait pas moins le voyage fort coûteux. Les blancs payaient alors 500 francs, les noirs 50 francs seulement, pour une distance de 400 kilomètres.

En 1900, l'évêque alla fonder, sur les bords de l'Alima, la mission de Saint-François-Xavier, dirigée par trois religieux. Ceux-ci, peu de temps après, eurent à subir l'assaut des sauvages qui les blessèrent assez grièvement avec leurs sagaies. Il se manifestait, à ce moment, parmi les indigènes, un mécontentement général contre les blancs. Ce mécontentement tenait à diverses causes, dont plusieurs subsistent encore à l'heure actuelle. Au lendemain de Fachoda, le gouvernement français, déçu dans ses aspirations, avait résolu de se consacrer exclusivement à l'exploitation commerciale et agricole de notre colonie et, encouragé par l'exemple du roi Léopold, il avait partagé les 19 vingtièmes du Congo, encore à peine exploré,

entre 42 sociétés (1). Les indigènes se montraient exaspérés de l'irruption de tous ces Européens qui allaient s'emparer des richesses du pays, richesses que le noir avait longtemps ignorées lui-même, mais dont il commençait à se rendre compte au moment où il allait en être dépouillé. On lui refusait le droit de vendre librement ce qu'il récoltait sur ses propres réserves, et ces réserves elles-mêmes restaient indéterminées.

Mgr Augouard se plaignait, pour son propre compte, des exigences de l'administration qui prétendait imposer des redevances excessives pour chaque parcelle de terrain accordée aux missionnaires. Il protestait aussi contre la décision de la Conférence de Bruxelles qui, *contrairement aux stipulations de l'Acte de Berlin*, avait permis, dès 1890, de prélever des droits sur les marchandises importées ou exportées dans le bassin conventionnel du Congo.

Tombé gravement malade en 1902, le prélat dut, cette fois, obéir au médecin et aller, durant une année entière, refaire sa santé et ses forces dans l'air natal du Poitou. Aussi quel enthousiasme parmi les chrétiens indigènes quand il revint à Brazzaville en juillet 1903! Quelques-uns lui exprimaient leur joie en termes d'une naïveté charmante, telle cette fillette déclarant que « sa bouche était trop petite pour dire le bonheur qu'elle éprouvait à revoir son bienfaiteur et son père. » Et, à ce propos, l'évêque de Brazzaville a souvent protesté, avec de nombreux exemples à l'appui, contre le reproche adressé aux noirs par des personnes qui ne les connaissent pas, de n'être pas accessibles à la gratitude ni à aucun sentiment élevé. Combien de blancs mériteraient mieux ce reproche!

Souffrant de la goutte et de cruels rhumatismes, Mgr Augouard n'en avait pas moins repris ses courses apostoliques. En 1904, tandis qu'il parcourait l'Alima, il eut la douleur d'apprendre la mort du vénérable Mgr Carrie qui évangélisait l'Afrique équatoriale depuis trente-deux ans et qui, malgré sa

(1) Aujourd'hui, plusieurs de ces sociétés ont sombré : d'autres ont conclu des accords avec le Gouvernement. De 42, le nombre des sociétés concessionnaires est tombé à 17; on annonce que bientôt il n'y en aura plus que 12. Petit à petit, l'État arrivera à exploiter directement la majeure partie du territoire : mais ce qui reste toujours indéterminé, ce sont les réserves indigènes, ce sont les droits des noirs sur les produits du sol, car, tout appartenant à l'État ou aux sociétés concessionnaires, les payemens faits aux noirs sont censés rémunérer non les produits récoltés, mais seulement la main-d'œuvre. Cependant, en théorie, le commerce est libre. Comment s'y reconnaître ?

santé ébranlée, n'avait pas voulu abandonner son poste de Loango. L'année 1905 fut marquée dans les annales de la Colonie par la visite de Brazza, venu faire sur les lieux une enquête qui est restée fameuse et au cours de laquelle le grand explorateur succomba à ses fatigues; mais il avait eu le temps de dénoncer les abus et les excès abominables dont plusieurs compagnies concessionnaires s'étaient rendues coupables.

Depuis cette date, à laquelle s'arrête la publication de sa correspondance, l'évêque missionnaire a continué à explorer son vaste diocèse, tantôt à pied, tantôt en pirogue ou à bord des bateaux sur lesquels, la mort lui enlevant tour à tour ses collaborateurs, il a fait bien des fois le métier de chauffeur. Souvent on l'a vu rentrer à Brazzaville, épuisé, miné par la fièvre; toujours soutenu par sa vaillance et sa gaieté vraiment françaises, il trouvait encore moyen de mettre ordre à une correspondance écrasante, de palabrer avec les indigènes ou avec l'administration, de diriger des constructions et de publier avec ses confrères d'utiles travaux tels que des catéchismes, des grammaires, des lexiques, car il n'y a pas moins de vingt langues très différentes employées au Congo, et c'est une des nombreuses difficultés dont les missionnaires ont à triompher en arrivant dans ces régions. L'évêque de Brazzaville a publié aussi deux beaux atlas de navigation fluviale mentionnant tous les écueils de nature à entraver la marche des bateaux sur le Congo et l'Oubanghi, et il dresse actuellement la carte de l'Alima.

Après trente-deux ans d'apostolat, Mgr Augouard, craignant de voir ses forces le trahir, a été autorisé par le Saint-Siège à détacher de son diocèse les missions de Saint-Paul des Rapides et de la Sainte-Famille : celles-ci forment aujourd'hui la nouvelle préfecture apostolique de l'Oubanghi-Chari sous la direction du P. Cotel. En revanche, les missions de Linzolo et de Kialou ont été rattachées au vicariat de Mgr Augouard, et lui-même vient d'installer une école de sœurs franciscaines dans l'Alima et de fonder une mission à Bétou (à 1 400 kilomètres de Brazzaville).

Ce village immense, nous écrit-il, était autrefois le centre du plus féroce cannibalisme : c'est là que le *Léon-XIII* avaient été attaqué, il y a vingt ans, et que le P. Allaire avait failli passer à la marmite. Quel changement depuis lors ! Nous avons été reçus avec enthousiasme par toute la population et, dès le premier dimanche, plus de 500 catéchumènes s'étaient



fait inscrire. Mais le plus consolant, c'est que tout ce monde (enfants, jeunes gens, jeunes filles) savait admirablement les prières et le catéchisme en langue indigène. C'était l'œuvre d'un catéchiste volontaire qui, depuis deux ans, instruisait, à notre insu, ces pauvres païens : ils n'attendent plus aujourd'hui que la grâce du baptême. Jamais mission ne commença sous de plus heureux auspices.

En dehors de la question religieuse, on a pu juger, par les pages qui précèdent, des services que rendent nos missionnaires, non seulement à la cause de la civilisation chrétienne, mais à la cause française elle-même. Nous nous en rendrons mieux compte encore en examinant les principales difficultés auxquelles se heurte l'administration dans notre Afrique équatoriale. Il y a, d'abord, la question de l'impôt qui, au Congo français comme au Congo belge, « a déjà fait couler des flots d'encre et aussi, hélas ! des flots de sang. » Naguère, l'administration exigeait l'impôt en nature, mais alors elle s'attirait les réclamations des concessionnaires auxquels elle avait accordé un véritable monopole. Depuis quelques années, l'argent étant plus répandu, l'impôt a été fixé à cinq francs par an et les agents du gouvernement ne sont plus appelés que *Mundété impata*, « Blancs de la pièce de cent sous. » Cet impôt n'est pas excessif : si la perception se faisait avec équité et douceur, il n'y aurait rien à dire, mais les représentans du pouvoir, ne sont pas tous très délicats ; on fait payer deux ou trois fois le même individu, ou bien on majore fortement la somme due. Les noirs les plus soumis sont les plus rançonnés, car les administrateurs ont peur des villages récalcitrans dont les habitans se réfugient dans la brousse où il est impossible de les atteindre. Atflolés par les exigences de certains agents, des chefs vendent leurs enfans ou livrent leurs filles à la prostitution pour se procurer du numéraire. On a vu des administrateurs exiger, outre l'impôt, telle femme ou telle fille à leur choix. Quoi d'étonnant si, en pareil cas, les noirs protestent les armes à la main ? La plupart des révoltes, au Congo, n'ont pas d'autres motifs.

A Banghi, contrairement aux arrêtés, on faisait payer l'impôt aux femmes (1) et aux enfans, et un noir tua ses deux enfans pour ne pas avoir dix francs à payer pour eux chaque année. En janvier 1910, les habitans des deux villages d'Irébou et de

(1) Depuis cette année les femmes qui, par le fait, travaillent, chez les noirs, beaucoup plus que les hommes, sont aussi assujetties à l'impôt.

Lukoléla ont passé sur la rive belge pour échapper aux persécutions dont ils étaient l'objet. Tel agent se vantait naguère « d'entamer les pourparlers avec les indigènes à 1200 mètres de distance, » c'est-à-dire que, de loin, il tirait sur les villages; alors, les habitans prenant la fuite, il faisait main basse sur l'ivoire, le caoutchouc, les poules, les cabris, comme aussi sur les femmes et les enfans qu'il pouvait saisir. L'ivoire et le caoutchouc étaient versés à la colonie pour payer l'impôt; les poules et les cabris étaient retenus par l'Administrateur pour lui-même; enfin les femmes et les enfans étaient parqués dans des camps de concentration jusqu'à ce que le village eût payé l'amende assez élevée qu'on exigeait de lui. Les trois quarts de ces malheureuses succombèrent de misères et de privations. Mgr Augouard vit un jour trois cadavres de femmes qu'on allait jeter à la rivière pour s'en débarrasser plus vite. C'est le même administrateur qui, dans une seule tournée, se vantait d'avoir brûlé 14 000 cartouches. Mis à la disposition de la justice à la suite du rapport de Brazza, il sut se tirer d'affaire et, à l'heure actuelle, il est toujours employé du gouvernement.

Il y a encore bien des régions du Congo où les noirs sont astreints à payer l'impôt en ivoire ou en caoutchouc, et l'administration cède ces produits aux concessionnaires pour un prix minime, ce qui explique les énormes bénéfices réalisés par certaines sociétés. D'ailleurs, l'administration elle-même estime à des prix dérisoires le caoutchouc apporté par les noirs, tandis qu'elle les paie en marchandises évaluées à des prix exorbitans. De là souvent des révoltes!

Les noirs ne comprennent pas ce que représente l'impôt; ils l'appellent une *amende* et, ne se sentant point coupables, ils refusent de payer. « Comment! s'écrient-ils, le commandant Bazar (Brazza) nous a déjà pris nos terres et, comme il était le plus fort avec ses bons fusils, nous avons dû céder. Voilà que, maintenant, les blancs veulent nous condamner à payer tous les ans une amende. Nous refusons. » Aux réclamations du collecteur d'impôts, beaucoup répondent donc par des coups de fusil ou de sagaie. L'agent du fisc riposte en brûlant des villages, en massacrant les habitans avec le concours d'auxiliaires bondjos qui se livrent aux pires excès. L'emploi de pareils auxiliaires devrait être absolument interdit, comme il a fini par l'être au Congo belge après de nombreuses réclamations. Ces canni-

bales ne s'attachent aux troupes régulières que pour avoir l'occasion de se repaître de chair humaine. « Actuellement, écrivait-on en novembre 1909 au *Nouvelliste de Bordeaux*, le capitaine Prokos opère dans l'Oubanghi, avec une dizaine d'officiers et sous-officiers blancs commandant 200 tirailleurs et 400 auxiliaires indigènes. Ces derniers ne sont que d'affreux pirates bondjos auxquels on confie des fusils qu'ils oublient de rendre et qui, n'ayant pas de vivres en quantité suffisante, mangent chaque jour les cadavres des indigènes qui sont traqués comme des bêtes féroces. Le jour, les officiers essaient bien de s'opposer à ces horribles festins; mais, la nuit, ils ont ordre de ne voir dans les marmites que de la viande de cabri! » Dans les rapports, ces tueries sont qualifiées d'*opérations de police*. Il faut reconnaître aussi que les répressions se font souvent « au petit bonheur » et ne tombent pas toujours sur les coupables. Ainsi, en 1909 dans le bassin de l'Ibenga, on a vengé d'une façon terrible la mort de 4 blancs qui avaient été mangés en 1904. Cette répression aurait dû s'exercer au lendemain du crime : cinq ans après, les noirs n'y comprenaient rien, d'autant plus que les auteurs avaient, depuis longtemps, pris la fuite.

En pays civilisé, le contribuable se soumet à l'impôt parce qu'il sait que le produit *doit* en être employé pour le bien général. Il faudrait de même arriver à faire comprendre aux noirs cette nécessité en s'efforçant d'améliorer leur sort. « Or les 4 à 5 millions (actuellement 8 millions) du budget du Congo sont absorbés uniquement par les fonctionnaires. Il n'y a rien, absolument rien de prévu pour les colons et pour les indigènes; pas de chemins, pas de balises sur les fleuves, pas d'écoles, pas d'hôpitaux, sauf celui tout récent de Brazzaville. Est-ce juste, demanderons-nous avec Mgr Augouard, et le malheureux noir dépossédé n'a-t-il pas le droit de réclamer sa part dans ce gros budget(1)? » En ce moment, de magnifiques projets sont inscrits sur le papier pour l'amélioration de la colonie. Une loi du 12 juillet 1909 a autorisé le gouverneur général de l'Afrique équatoriale française à contracter un emprunt de 21 millions. Mais comment les 21 millions seront-ils employés? Le passé rend un peu sceptique à cet égard. Trop souvent, comme l'a déclaré M. Gentil lui-même, en matière de réformes aux colonies, l'ad-

(1) *Revue Congolaise*, de Bruxelles, n° 2 (1910), article de Mgr Augouard sur la situation politique et religieuse du Congo français.

ministration se contente de *brosser le décor*. C'est ainsi que, s'apercevant des ravages causés par l'alcool parmi les noirs, ce gouverneur en avait sagement interdit la vente; mais, comme cette prohibition avait fait notablement fléchir les recettes de la Douane, un nouvel arrêté est intervenu confirmant le premier en apparence seulement, car il déclare interdite la vente de toute boisson alcoolique... *au-dessus de 60°*. On en a aussitôt profité pour faire entrer des milliers de barriques d'absinthe qui empoisonnent les noirs, mais le décor est brossé et les apparences sont sauvées.

Les indigènes sont aussi astreints à des travaux (percement de routes, constructions, portages) non rétribués. Ainsi l'année dernière (janvier 1910), on a forcé des enfans entre 8 et 15 ans à faire cent kilomètres aller et retour pour apporter à Brazzaville des herbes destinées à recouvrir des toitures, et voilà comment à la redoutable question de l'*impôt* vient s'adjoindre celle des *porteurs*. L'administrateur se trouve, en effet, placé dans une situation extrêmement difficile. Il est tenu de ravitailler les blancs et les noirs de l'intérieur. Pour cela, il doit faire passer 3 000 charges par mois à tête d'homme. S'il n'y parvient pas, les troupes occupant le Tchad mourront de faim; il sera déclaré responsable et menacé de révocation. S'il emploie la coercition, — et comment faire autrement avec ces indigènes qui n'ont ni envie ni besoin de travailler? — il risque d'être blâmé de sa violence. On se rappelle l'émotion soulevée, il y a quelques années (1905) par le scandale de l'affaire Gaud-Toqué. Ces administrateurs étaient accusés de plusieurs meurtres accomplis dans des conditions atroces. Traduits devant la Cour criminelle de Brazzaville, les deux « complices, » après s'être accusés réciproquement, adoptent bientôt une attitude toute différente; ils s'étonnent qu'on ose les poursuivre, eux, « alors que tant d'autres fonctionnaires ont fait pire. » Gaud, entre autres charges à son actif, est convaincu de s'être débarrassé sommairement d'un noir à l'aide d'une cartouche « bien placée; » mais il répond, avec calme, qu'il croit avoir agi tout à la fois *politiquement* et *humanement*; ce noir l'avait trahi et mené à un guet-apens. Il méritait la mort. Gaud a voulu lui éviter les affres du supplice, et, en même temps (c'était jour de fête nationale, les spectateurs étaient nombreux), il espérait *méduser* les indigènes en leur faisant croire que le cou-

pable avait été frappé par le feu du ciel pour n'avoir pas voulu contracter amitié avec les blancs ! Le procureur général Cougoul, en requérant contre les accusés, a reconnu qu'ils étaient « victimes des idées dont tous les Congolais sont imprégnés ; il y a eu au Congo tant de crimes impunis, tant d'acquittemens scandaleux ! Ces hommes s'étonnent presque d'être accusés et, dans leur âme et conscience, ils s'absolvent. »

En effet, comme, suivant Toqué, on ne peut recruter les porteurs que par la violence, il faut bien massacrer ceux qui résistent ; aussi les mots : à fusiller, reviennent-ils constamment sur son registre.

Or, tel est l'état d'esprit des coloniaux que la condamnation de ces deux hommes à cinq ans de prison (peine qui fut commuée plus tard en deux ans) a paru d'une sévérité scandaleuse ! « A la sortie de l'audience, raconte M. Challaye, plusieurs ont manifesté leur indignation étonnée. Le soir et le lendemain, des discussions vives ont éclaté dans tous les milieux. On cite le cas d'amis de Toqué refusant de serrer la main non seulement aux juges et aux assesseurs, mais à ceux-là mêmes qui prennent leurs repas (*font popote*) avec eux (1). »

C'est qu'aux yeux de ces coloniaux, les crimes commis sur les indigènes sont sans gravité. Tout semble permis vis-à-vis de « ces sales nègres (2). » Le mal vient, d'abord, de ce que les agens de l'administration sont placés dans une position très difficile : « Il faut être indulgent, dit Mgr Augouard, pour les individus qui se trouvent dans l'alternative constante de perdre leur situation ou d'agir par violence. » En outre, les exactions aux dépens des nègres sont fatales, parce que l'avancement ne s'obtient qu'en raison directe de l'importance des recettes que chaque agent fait entrer dans les caisses de la Colonie. Enfin, beaucoup de ces agens sont des adolescens sans expérience qui

(1) Toqué lui-même s'est expliqué à ce sujet dans un livre (*les Massacres du Congo*) qu'il a publié à sa sortie de prison et qui jette un jour extraordinaire sur la mentalité de certains fonctionnaires de notre colonie.

(2) « Quant à la façon de traiter les nègres, écrivait naguère (janvier 1897) le major allemand Boshart dans une lettre adressée à la *Neue Deutsche Rundschau*, voici à quel point de vue je dois me placer pour m'expliquer à ce sujet : nous n'allons pas en Afrique pour faire des grimaces philanthropiques, nous y allons uniquement pour créer de nouveaux débouchés à notre commerce et à notre industrie... Le nègre est un carnassier féroce et sanguinaire qui ne peut être tenu en respect que par l'œil et le fouet du dompteur. »

se voient tout à coup confier des pouvoirs très étendus loin de tout contrôle, ou bien des hommes sans moralité, obligés de s'éloigner d'Europe et ayant un passé fâcheux derrière eux ; les uns et les autres sont grisés par la situation quasi indépendante qu'ils occupent au cœur de l'Afrique ; ils jouent au potentat et, ainsi qu'on l'a souvent constaté, des individus, même de mœurs douces, vivant au milieu des sauvages, finissent par adopter leurs mœurs et leur mentalité, et cette transformation s'opère même rapidement chez les blancs qui s'unissent à des femmes indigènes. Enfin, le soleil tropical, le climat déprimant, chaud et humide, exercent une influence désastreuse sur la nervosité de beaucoup d'Européens. « Il y a ici, constatait Stanley, comme une atmosphère d'irritabilité générale et l'on a vu souvent des explorateurs qui, partis de chez eux bons amis, se sont brouillés en Afrique pour de mesquines questions de préséance. »

Pour remédier à cette situation, il faudrait se montrer plus difficile dans le choix des administrateurs. Mais comment faire ? Un personnage de la Cour se plaignant devant Léopold II des fonctionnaires envoyés dans l'État indépendant, le Roi lui demanda : « Voulez-vous me donner vos fils pour le Congo ? — Votre Majesté veut rire ? — Eh bien ! quand on ne peut pas choisir, on prend ce qu'on a. » Que répondre à cela ?

Mais il est une question primant toutes les autres : c'est celle de la *main-d'œuvre* qu'il s'agit de créer dans ce terrible climat où l'Européen a grand'peine à travailler et où l'indigène, qui pourrait mieux supporter cette fatigue, a horreur du travail. D'ailleurs, il a peu de besoins ; le labeur est, à ses yeux, non seulement une peine, un ennui, mais un déshonneur ; il se rend compte qu'on veut l'exploiter et il aime mieux rester oisif que de servir des blancs qui lui donneront plus de coups que de salaire. Comment donc inspirer le goût du travail à une race qui s'y montre aussi rebelle ? Mieux que l'administration, les missionnaires y sont parvenus, d'abord, comme nous l'avons dit, en donnant eux-mêmes l'exemple, en prenant la peine d'instruire les noirs, en élevant leur niveau moral, en leur témoignant une sympathie et un dévouement alliés à une sage fermeté, ensuite en ouvrant des écoles primaires où, avec le français et le catéchisme, on apprend aux enfans à aimer la France. Ils ont établi aussi, partout où ils l'ont pu, des écoles professionnelles où ils forment des charpentiers, des menuisiers, des maçons, des bri-

quetiers, des cordonniers, des télégraphistes, des téléphonistes, (voire des chefs de gare pour le chemin de fer du Congo belge). Depuis dix-huit ans, c'est la mission d'Oubanghi qui fournit à notre colonie tous les travailleurs dont elle a besoin. Dans le Haut-Congo seulement, Mgr Augouard a fondé 10 centres de mission, 10 écoles professionnelles, 22 écoles primaires et une école secondaire fréquentées par environ 1600 élèves, sur lesquels 600, arrachés à l'esclavage ou à la marmite des Bondjos, sont à la charge des missionnaires qui les ont rachetés. C'est grâce à nos religieux que le français est parlé maintenant presque partout au Congo. Jusqu'à ces dernières années, le gouvernement ne possédait pas d'hôpital. Celui des Pères du Saint-Esprit fonctionne depuis seize ans. Les sœurs de Saint-Joseph de Cluny, qui le desservent, ont ouvert aussi un lazaret pour les noirs atteints de la maladie du sommeil, mal très contagieux et faisant chaque année des milliers de victimes.

Au mois de juin 1909, le sultan Ethmann, du Haut-Oubanghi, étant descendu à Brazzaville, fut promené partout par un officier supérieur qui voulait lui montrer la force de notre pays. Le gouverneur, M. Merlin, l'ayant reçu solennellement, entouré de tout son état-major, lui demanda ce qui l'avait le plus vivement frappé à Brazzaville : « C'est la mission, » répondit Ethmann. Le même sultan disait aux Pères du Saint-Esprit : « Vous devez être bien payés, plus cher que les autres blancs. » Quand il apprit que les missionnaires travaillaient gratuitement pour Dieu, pour la France et pour le salut des nègres, son admiration ne connut plus de bornes.

Nous avons dit les services rendus à la colonie et aux explorateurs par les bateaux de Mgr Augouard. Ceux-ci sont d'ailleurs constamment employés à transporter gratuitement les lourds sacs de la poste. Une machine appartenant à l'administration est-elle avariée? C'est encore à la mission que l'on s'adresse pour les réparations. Or, comment tant de services sont-ils récompensés? Autrefois, nous l'avons vu, Jules Ferry reconnaissant l'œuvre patriotique accomplie par nos religieux au Congo, avait donné une somme de 20 000 francs à celui que Jules Simon appelait « un grand Français. » Depuis les idées ont marché et le gouvernement, après avoir diminué chaque année la faible subvention accordée jadis, non aux Pères du Saint-Esprit, mais à leurs écoles, l'a radicalement supprimée

en 1909, malgré tous les engagements antérieurs. Faute de ressources, l'évêque de Brazzaville a dû réduire l'importance des écoles professionnelles et la colonie est la première à en souffrir. Les agens du gouvernement, tout en recourant sans cesse aux missionnaires, se gardent bien d'en faire mention dans leurs rapports. Bien plus, il n'est pas de vexations qu'ils ne leur suscitent. Un jour, on réclame à l'évêque une somme de *30 000 francs* pour un éléphant tué sur le terrain de la mission; un autre, on envoie aux Pères une feuille d'imposition pour des cases qui ne leur appartiennent pas et qui sont la propriété des indigènes. Ce sont sans cesse des réclamations injustifiées contre lesquelles les religieux ont à se défendre. Quand comprendra-t-on qu'une telle attitude est aussi impolitique que mesquine, que les passions anticléricales, si violentes soient-elles à l'heure actuelle, doivent céder au moins devant la raison patriotique et que non seulement le devoir, mais l'intérêt même de la colonie, serait de venir en aide à nos missionnaires au lieu de les combattre?

« Pour civiliser l'Afrique, écrivait naguère Gordon Pacha, le héros de Khartoum, il faut des apôtres, des hommes qui ont abandonné toutes choses; *comprenez-moi bien : toutes choses*; des hommes qui soient morts au monde. »

Ce bel hommage rendu par un illustre protestant aux « missionnaires romains » devrait servir de leçon à nos gouvernans.

BARON JEHAN DE WITTE.



---

# LES

## ASSOCIATIONS OUVRIÈRES DE PRODUCTION

---

Ces seuls mots, Association ouvrière de production, semblent clairs par eux-mêmes, et n'ont cependant pas, pour tout le monde, une clarté suffisante. Ils évoquent l'idée d'ouvriers qui s'associent entre eux pour exécuter des travaux corporatifs, et qui se partagent chaque année la totalité des bénéfices.

Si l'on s'en tient à cette conception, on ne voit pas trop en quoi une pareille Association, sous prétexte qu'elle est qualifiée d'« ouvrière, » différerait de la « Société industrielle, » sous prétexte qu'on accolerait à celle-ci l'épithète de « capitaliste ». Serait-ce parce que l'une est composée de « véritables ouvriers, » et l'autre de bourgeois qui ne touchent jamais un outil? La distinction serait puérile. Les fondateurs de l'Association prolétarienne la plus embryonnaire caressent le rêve de la grande entreprise, où les directeurs techniques, les agents commerciaux, les employés de bureau, deviendront indispensables. Et, à la tête de la « Société industrielle » la plus colossale, la plus « bourgeoise » qui se puisse imaginer, se trouvent parfois des ouvriers enrichis par le savoir-faire ou la chance, successivement gâcheurs de plâtre, contremaîtres, tâcherons, patrons, enfin grands commanditaires d'entreprise, et à qui toutes ces promotions sociales successives n'ont pu enlever le caractère indélébile du paysan ou de l'ouvrier.

Allons donc plus avant, et comparons les deux Associations dans leurs origines, leur organisation et leur but.

La Société industrielle a été fondée par des personnes qui

ont apporté des mises de fonds variables. Les bénéfices sont répartis aux actionnaires, en raison de leurs apports; aux Assemblées générales, chacun dispose d'autant de voix qu'il possède d'actions. Seul, le capital délibère et commande; seul il s'enrichit des profits de l'entreprise; le souci des fondateurs est de lui conserver indéfiniment toute sa valeur productive, et de s'en attribuer exclusivement les avantages; sous leurs ordres, directeurs, ingénieurs, employés, ouvriers, restent des salariés purs et simples. Isolé de la prospérité ou de la décadence des affaires, le salaire ouvrier ne subit que de lentes variations, dues à l'expédient presque révolutionnaire des grèves, ou au bon vouloir de patrons philanthropes. Il serait d'ailleurs injuste de prétendre que le capital ne travaille jamais. Les fondateurs ne sont pas tous de simples bailleurs de fonds; il y a parmi eux des gens de métier, pour qui le capital n'est qu'un très puissant auxiliaire du travail. Mais, tandis qu'un petit nombre de membres suivent avec passion et conduisent avec énergie les affaires, d'autres peuvent ne connaître, de la Société dont ils font partie, que le sourire déférent épanoui sur les lèvres du caissier.

La Société industrielle, dite « capitaliste, » offre donc ces caractères fondamentaux : une fois qu'elle est constituée, un travailleur de la profession n'a aucun droit, aucun moyen régulier d'en faire partie; et il s'y introduit fatalement, au cours de son existence, des gens étrangers à la nature de ses affaires. Le personnel qui la compose se répartit en deux groupes. L'un, celui des actionnaires, reçoit la totalité des bénéfices. L'autre, celui des agents salariés, n'a aucun droit de s'immiscer dans les affaires sociales, et n'est qu'une sorte d'instrument adapté au service du premier.

Mais tous ces caractères de la Société industrielle peuvent convenir tout aussi bien à une Association d'ouvriers. Voici quelques serruriers qui se sont connus dans un syndicat ou dans un atelier. Ils réunissent quelques milliers de francs, et s'associent pour exploiter une petite boutique. Les affaires vont tellement bien qu'ils n'y peuvent plus suffire par eux-mêmes. Ils s'adjoignent des dessinateurs, ils embauchent d'anciens camarades. Plusieurs d'entre eux ne travaillent déjà plus manuellement : l'un est directeur, l'autre agent commercial : celui-ci, surveillant de chantier; cet autre même a quitté la profession.

Il n'y a pas à s'y méprendre ; sous une physionomie différente, et dans un décor peut-être moins imposant, quand même les ouvriers actionnaires et les ouvriers salariés se traiteraient familièrement de « camarades, » nous retrouvons la situation précédemment définie. Ce groupement d'ouvriers propriétaires d'un atelier n'est pas une Association ouvrière de production : c'est une Société industrielle, qu'on peut appeler « capitaliste, » très intéressante par la qualité des fondateurs, puisqu'elle nous montre une élite, détachée du rang, socialement promue à des fonctions supérieures ; mais elle n'intéresse pas notre sujet.

Et maintenant, qu'est-ce donc au juste que l'Association ouvrière de production ? Envisageons-la sous sa forme idéale, afin de classer commodément, plus tard, dans l'échelle coopérative, les Associations existantes.

Comme les précédents, des ouvriers d'une même corporation décident de se grouper pour le travail libre. Mais ceux-là ne songent pas seulement à améliorer pour eux-mêmes les conditions de la vie et du travail. Ils ont étendu d'avance à toute leur corporation l'idéal entrevu par eux seuls : la propriété collective, le partage équitable des profits et des risques entre tous les travailleurs. Ils ne sont qu'une poignée ; mais ils se considèrent comme les pionniers d'une voie nouvelle qui aboutira un jour à l'émancipation intégrale de la corporation. Ils savent qu'avant de s'engager à leur suite, plusieurs de leurs camarades voudront cette voie à demi frayée, le plus grand nombre définitivement ouverte, et que la foule viendra lentement à eux, par unités craintives. Cependant, ils sont toujours prêts à admettre les nouveaux venus dans leurs rangs, et au même titre qu'eux-mêmes.

En principe, tous les associés sont tenus de travailler : ce qui ne veut pas dire que tous soient assurés de trouver du travail, l'Association, trop faible à ses origines, pouvant être dans l'impossibilité d'occuper tous ses membres. Quand elle a grandi, le phénomène inverse peut se produire : il faut embaucher d'autres ouvriers, parmi ceux qui n'ont point songé à devenir sociétaires. Mais ces nouveaux venus, ces apprentis, ne sont pas de simples salariés ; ils participent, dans une certaine mesure, aux bénéfices. Ce sont des néophytes dont leurs supérieurs éprouvent la vocation : quand leur éducation professionnelle et coopérative est terminée, leur émancipation commence ; ils

deviennent des sociétaires. Pour eux, en vertu de la variabilité du capital, des actions sont toujours disponibles, des retenues périodiques sur leurs salaires ou leurs bénéfices complètent le faible versement initial, qui est le signe tangible de leur affiliation. Il n'y a donc pas, dans l'Association ouvrière de production, deux groupes dissemblables, dont l'un, étroitement fermé, salarie l'autre en s'attribuant la totalité des bénéfices; groupes indéfiniment distincts avec leurs rôles propres de commandement et d'obéissance, d'employeurs et d'employés. Il y a sans doute deux catégories de travailleurs; mais elles sont destinées à se confondre dans l'harmonie fraternelle du sociétariat.

L'égalité des droits parmi les membres, la possession collective de la propriété sociale, sont les traits dominans qui fixent la physionomie impersonnelle de l'Association ouvrière. Le principe d'autorité ne s'incarne ni dans un homme, ni dans une administration extérieure : il réside dans l'universalité des membres. Le directeur n'y est qu'un délégué temporaire, toujours révocable; sans quoi, les destinées de l'Association risqueraient d'être orientées au gré de caprices ou d'intérêts individuels. En aliénant sa souveraineté, l'Association reconnaîtrait son impuissance.

Mais, pas plus que la Société industrielle, ou la maison patronale, l'Association ouvrière ne peut se passer de discipline. La discipline ouvrière est même d'un ordre infiniment plus élevé; car elle est la sauvegarde, non plus d'intérêts individuels transitoires, mais des intérêts permanens de la corporation tout entière. Elle est aussi plus noble que la discipline imposée; ceux dont la dignité est la plus ombrageuse peuvent s'y assujettir sans trouble, puisque leur subordination découle de leur adhésion morale.

Telle est l'Association ouvrière de production idéale. La réalisation de cet idéal exige une telle sagesse, une telle maîtrise de soi, et en même temps une telle hardiesse aventureuse, qu'elle paraît invraisemblable, chimérique, ou tout au moins très lointaine. En tout cas, il apparaît déjà que le succès relatif en est intimement lié à la valeur éducative de la corporation.

Cependant, à ne considérer que les chiffres bruts de la statistique officielle, les Associations ouvrières semblent déjà avoir conquis une certaine place dans l'industrie française.

D'après l'*Office du travail*, au 1<sup>er</sup> janvier 1910, il en existait 510, comprenant environ 20 000 membres, et qui ont fait en 1909 à peu près 65 millions d'affaires. Mais les trois quarts de ces Associations n'ont pas plus de dix ans d'existence; et les trois quarts font moins de 100 000 francs d'affaires. Ce n'est pas chez celles-là qu'il faut chercher l'indice sûr de la vitalité des Associations ouvrières: d'autant moins, qu'à partir de 1894, est apparue, chaque année, en leur faveur, la subvention gouvernementale, qui a provoqué une recrudescence de leur multiplication: toute intervention de l'État apporte dans l'observation sociale une perturbation dont il importe de tenir compte (1).

Mais les Associations déjà anciennes et fortes, faible fraction de la totalité, ont-elles conservé au principe coopératif toute sa rigidité démocratique? L'ont-elles fait fléchir, pour l'accommoder, plus souple, aux nécessités de la discipline et de la concurrence, ou pour servir des ambitions personnelles habilement déguisées? Ne perdons pas de vue le but essentiel de l'Association ouvrière, qui est l'« affranchissement » économique de toute une corporation. Elle doit être accessible à tous, et ne jamais devenir l'exploitation d'ouvriers, indéfiniment rejetés hors du pacte social, par une sorte d'état-major d'ouvriers-patrons. Remarquons qu'un des signes caractéristiques de ce dernier état de choses, c'est la prédominance, ou même la trop grande proportion des travailleurs « auxiliaires » sur les travailleurs associés, et nous comprendrons toute la signification de ce simple fait accusé par la statistique officielle: 292 Associations emploient des auxiliaires, au nombre de 6 737; tandis qu'elles comptent 12 660 sociétaires, dont 7 665 seulement travaillent. Ajoutons que les plus fortes Associations étant celles qui ont le plus d'auxiliaires, il est certain que, chez la plupart de celles-ci, le nombre des auxiliaires l'emporte de beaucoup sur le nombre des membres. En parcourant les statuts des Associations, on n'est pas moins surpris de la rémunération énorme du capital: elle absorbe du cinquième à la moitié des bénéfices. On reconnaît ici l'influence de Fourier.

(1) Cette subvention est aujourd'hui de 300 000 francs. Depuis quelques années, la plus grande partie de cette somme est répartie aux Associations, sous forme de prêts, par l'intermédiaire de la *Banque coopérative*. L'intérêt exigé n'est que de 2 pour 100.

Cela paraît étrange, à première vue. Et pourtant, qu'on se souvienne. La phraséologie bizarre de Fourier, l'extravagance de son « Harmonie sociétaire » masquent souvent des vues suggestives étonnamment profondes sur l'avenir. Nul avant lui n'avait envisagé et décrit avec tant de verve l'immense déperdition des efforts individuels dans la production alimentaire. Un des premiers, avec Buchez, il a saisi la puissance de l'Association; il a fait luire son prestige sur l'imagination des foules; il en a implanté l'idée chez des ouvriers d'élite, que leur destin obscur avait marqués pour l'action.

Ceux-là, qui sont nos contemporains, n'ont pas lu, sans doute, en leur texte intégral, les œuvres absconses de leur maître. Mais ils en ont retenu une formule que leurs devanciers de 1848 avaient dédaignée, devenue pour eux obsédante, fatidique, à force d'avoir été imposée à leur attention par l'*École sociétaire* : *Travail, Capital, Talent*. Ils y ont vu les trois facteurs de l'Association ouvrière. Le ressort en est le travail; mais elle ne peut se développer sans le capital; elle ne peut être bien conduite que par le « talent. » Le capital et le talent doivent être rémunérés au même titre que le travail. Travail! Capital! Talent! cette formule magique résume désormais la quintessence de la doctrine fouriériste; elle fait partie du rituel de toutes les cérémonies. A l'heure des toasts, dans un banquet d'Association ouvrière, le président la commente gravement, en saluant la mémoire du « Maître immortel. » Dans le recul du passé, Fourier est presque mis au rang des Dieux. C'est bien lui qui a révélé l'importance méconnue du capital; mais c'est lui aussi qui a inspiré à la classe ouvrière l'idée contestable de faire appel au capital « bourgeois. »

A la vérité, sa doctrine n'est point pratiquée partout. Quelques Associations même, qui prennent le titre de « communistes, » présentent, à l'égard du capital, le type le plus pur de la coopération ouvrière.

Ces Associations versent à la réserve la totalité de leurs bénéfices : abandon superbe des travailleurs qui passent à la collectivité qui demeure; d'autant plus généreux, qu'en se retirant, personne ne peut rien prétendre sur cette propriété pourtant créée par tous. Mais cet idéal, conçu par des fondateurs mystiques, dépasse singulièrement le niveau moyen de l'abnégation prolétarienne. On a persuadé au prolétariat qu'en don-

nant son salaire à chaque ouvrier, le patronat le frustré l'un supplément énorme; et dès que ce même ouvrier s'agrège à une Association, au prix de sacrifices dont lui et les siens ont àcrement souffert, et sous des risques qu'il n'a pas envisagés sans trouble, voici qu'on lui demande d'abandonner à l'entreprise, intégralement et sans retour, ce même supplément de gain, redevenu libre par la disparition du patron! Sans doute, aux yeux du coopérateur socialiste, aucune comparaison n'est possible entre les deux retenues. La première, imposée par une « loi d'airain, » contribue à enrichir un homme; la seconde, librement consentie, doit accroître dans l'avenir la puissance de la corporation et le bien-être de tous ses membres. Mais, pour être touché de ces considérations, il faut être fermement convaincu du succès final, et doué d'un rare désintéressement. Il y faut même souvent un mérite de plus; car, dans la plupart de ces Associations, règne le principe radical de l'égalité des salaires. Pourquoi, disent les communistes, le malheureux, dont l'habileté est moindre, ou dont les forces ont décliné, mais dont les besoins sont restés les mêmes, serait-il réduit à des ressources plus restreintes? Le patron ne voit dans ses ouvriers que des instrumens plus ou moins perfectionnés de sa fortune; et le chiffre de leurs salaires est calculé en proportion de leur rendement utile. Mais pour des travailleurs associés, chacun des leurs est un homme; sous prétexte de déchéance professionnelle, ils n'ont pas le droit de le rejeter dans un « enfer social, » de lui imposer le taudis misérable, d'où il s'évadera pour le cabaret, et où s'entasseront ses enfans, précocement débiles. En entretenant cet état de choses, le patron est logique; mais des coopérateurs ouvriers trahissent cyniquement leur classe (1).

C'est ainsi que les Associations communistes égarent leurs rêves dans l'azur d'un empyrée fraternel, et veulent, avant d'avoir assuré leur vie, établir le règne entier de la justice. De la formule fouriériste, elles ont tout répudié : capital, travail, et talent. Mais à leurs exigences excessives, la mentalité ouvrière a répondu; elle s'est trouvée inférieure au sacrifice démesuré qu'on attendait d'elle. Au lieu de ces efforts gradués que les éducateurs sociaux doivent demander à leurs adeptes, ces Associations ont prétendu imposer aux leurs, dès l'origine,

(1) Les Associations « *sillonistes*, » récemment fondées à Nancy, Lille, Lieusaint, Fougères, s'inspirent des mêmes principes.

la pratique de vertus que le cloître a été jusqu'ici seul en état de produire. Elles se sont condamnées à ne recevoir, comme premiers artisans de la future émancipation sociale, que les épaves de la corporation; et les bons ouvriers, un instant égarés parmi elles, s'évadent promptement dans l'industrie privée, dès que l'occasion leur en est offerte.

A ses débuts, une petite Association ne peut exiger de ses membres qu'un faible apport, 25 francs, 50 ou 100 au plus, sur lequel le dixième est immédiatement versé. Quelques-uns des fondateurs, plus fortunés ou plus aventureux, usant de leur droit statutaire, prennent plusieurs actions; le directeur possède parfois une notable partie du capital; et bien que, comme tous ses camarades, il n'ait qu'une voix aux Assemblées générales (1), il n'en dispose pas moins d'une certaine influence morale. Plus tard, autant pour communiquer aux opérations l'ampleur et l'aisance qui permettront d'aborder les grandes affaires, que pour préserver l'œuvre de l'invasion des nouveaux venus inexpérimentés; peut-être aussi, plus rarement sans doute, pour ne pas éparpiller les bénéfices entre un trop grand nombre de mains, on voit des Associations « arrivées, » qui non seulement élèvent le montant de l'action (2), mais celui de l'apport immédiatement exigible. La porte n'est pas fermée aux membres de la corporation, mais elle ne s'ouvre que pour des personnalités choisies, déjà éprouvées depuis longtemps en qualité d'« auxiliaires. » Sans doute, les fondateurs n'ont point connu ces obligations rigoureuses; mais justement parce qu'ils ont franchi, au milieu d'angoisses longtemps renaissantes, les obstacles qui leur barraient la route, maintenant qu'ils tiennent le succès, ils ne veulent plus, au soir de leur vie, recommencer la partie aventureuse que, dans leur jeunesse, ils ont brillamment gagnée. Si ce sentiment reste pur de toute pensée égoïste; s'ils n'ont véritablement d'autre souci que de conserver à leur corporation l'intégralité de sa conquête, on ne saurait blâmer absolument la rigueur des nouvelles obligations introduites.

(1) Nous ne connaissons que trois exceptions à cette règle : le *Travail*, association de peintres, l'*Avenir du Bâtiment*, à Paris; et l'*Ébénisterie* de Clichy.

(2) L'action est de 500 francs, chez les *Charpentiers de Paris*, et doit être libérée en huit mois; elle est aussi élevée dans les 12 Associations de cochers parisiens, et doit être libérée immédiatement.



Les Associations ouvrières de production sont en grande partie groupées dans quelques départemens industriels. La Seine en possède 198, dont 150 à Paris; le Rhône, 22, les Bouches-du-Rhône, la Loire, la Haute-Vienne, le Finistère et le Jura, chacun une douzaine environ.

Mais le classement professionnel des Associations est beaucoup plus intéressant que leur distribution géographique. Tout d'abord, il convient de faire une distinction très importante. Les Associations qui vendent des produits fabriqués, comme la *Ferrerie ouvrière*, la *Chocolaterie ouvrière*, sont bien des coopératives de production proprement dites. Mais les Associations de cochers, de charpentiers, de peintres, de paveurs et de typographes, les « salons de coiffure, » bien d'autres encore, ne sont pas autre chose que des « Associations de travail. » De plus, ces « Associations de travail » sont justement celles qui sont susceptibles de recevoir les commandes de l'État, ou des grandes municipalités; et ce n'est pas là une simple présomption. La *Chambre consultative des Associations de production* défend avec passion les « droits » de ses clientes, en multipliant les démarches auprès des ministres, et faisant au besoin mouvoir, « pour le bon motif, » l'éternelle influence parlementaire. Ses délégués parcourent les départemens, reçoivent les doléances des Sociétés, réchauffent le zèle des préfets, signalent aux ministres de l'Intérieur et du Travail ceux dont la tiédeur coopérative est persistante. Aussi n'y a-t-il plus aujourd'hui de ministère, plus d'administration publique, où les « Associations de travail » ne soient assurées de trouver des travaux, soit par voie d'adjudication, soit de gré à gré, avec dispense de cautionnement, quand le devis est inférieur à 50 000 francs. Constructions de lycées et d'hôtels des postes, aménagement de « salles de fêtes » ministérielles, entretien des édifices diocésains, des théâtres subventionnés, pavage des rues, fournitures de bancs scolaires, réfection des fauteuils de la Cour d'appel, toutes ces entreprises occupent continuellement des ouvriers associés, charpentiers, menuisiers, maçons, peintres, tapissiers, serruriers, paveurs, replanisseurs de parquets. Le *Journal officiel* est imprimé « en coopération; » l'*Imprimerie Nouvelle*, de la rue Cadet, travaille pour la Préfecture de police; les *Coiffeurs de France* sont adjudicataires de la coupe des cheveux à l'hôpital Laennec.

Aussi, beaucoup de ces Associations tirent des commandes

de l'État le plus clair de leur revenu; elles ne subsistent, en réalité, que d'une façon factice; et, dans la prospérité de toutes, il est une part plus ou moins grande qui n'est pas due à la seule puissance du travail associé. Cette remarque est d'autant moins négligeable que, par leur nombre et le chiffre de leurs affaires, les « Associations de travail » représentent la plus forte partie de l'activité coopérative (1). C'est aussi parmi elles que se trouvent les deux grandes Sociétés, si souvent citées comme des modèles: les *Charpentiers de Paris*, et les peintres de la rue de Maistre.

L'histoire de l'Association des peintres, *le Travail*, est une véritable épopée ouvrière.

Les peintres n'ont pas, dans les annales coopératives, une très grande réputation de prévoyance. Leurs Associations ont pullulé dans ces trente dernières années; la liste serait longue des *Progrès*, des *Fraternelles*, des *Fourmis*, des *Abeilles*, des *Floridors*, des *Solidarités*, et même des « Travailleurs chrétiens » qu'on a vus végéter et périr. Cependant, en regard de cette triste série de revers, l'énergie d'un homme a produit une exception brillante.

En 1882, un jeune fouriériste, M. Henry Buisson, avec quelques camarades, louait, pour 60 francs, un hangar minuscule, à la fois atelier et « siège social, » sur l'avenue de Saint-Ouen, « au fond d'un jardin, en contre-bas. » Les associés étaient aussi pauvres d'expérience que de numéraire. « Aucun de nous, a dit plus tard M. Buisson, n'aurait seulement pu indiquer le prix d'un mètre de peinture! » L'épreuve fut effroyablement dure. Parfois, appauvris par le paiement d'une grosse dette, n'ayant pas reçu les avances espérées, nos peintres rentraient au logis le cœur gros, appréhendant des récriminations désolées. « Nous avons souffert, a dit encore M. Buisson, tout ce que des hommes peuvent souffrir et supporter. »

Ces temps héroïques sont passés. Aujourd'hui, *le Travail* possède un capital de 600 000 francs; il a fait l'an dernier un million de francs d'affaires; il a participé à la décoration de presque tous les ministères, de cinq lycées de Paris, de l'Odéon, de la gare de Lyon, du palais de l'Élysée; ses ouvriers ont

(1) Sur les 510 Associations, 451 sont de travaux publics, 71 d'imprimerie, 52 de transports, 34 de lits militaires; 27 comprennent des carriers, des afficheurs, des coiffeurs, etc.; soit 335 au total, qui ont fait l'an dernier près de 40 millions d'affaires sur un chiffre global de 65 millions.

même « fait des ambassades » à Vienne et à Berlin. Le directeur est toujours M. Buisson, chevalier de la Légion d'honneur, personnage considérable en coopération : le succès ne l'a point gonflé; il parle de ses origines sans embarras, et de son œuvre sans exubérance.

Mais *le Travail* est-il demeuré, au sens vrai du mot, une Association coopérative? On aimerait à l'affirmer sans hésitation. Ses origines sont humbles; la ténacité de ses fondateurs fut admirable. Les « auxiliaires » participent aux bénéfices; l'intérêt servi au capital ne peut jamais excéder 7 p. 100. Ce sont bien là des caractères de la coopération véritable. Seulement l'Association comprend aujourd'hui 80 sociétaires ouvriers, 200 actionnaires étrangers à la profession, et 450 auxiliaires. C'est beaucoup dire en peu de mots. Sans doute, l'imprévoyance connue des peintres ne permet pas d'admettre au sociétariat les premiers venus, et ainsi peut s'expliquer l'énorme proportion des auxiliaires. Mais, quoiqu'elle soit d'une parfaite orthodoxie fouriériste, la présence des « capitalistes » paraît moins justifiée, et elle s'aggrave de la pluralité des voix dont chacun d'eux dispose. Enfin, l'œuvre s'incarne dans un homme; et elle peut entrer dans une phase inquiétante, lorsque l'homme aura disparu.

L'existence des *Charpentiers de Paris*, qui est plus simple, provoque les mêmes réflexions. L'Association emploie 500 ouvriers, presque tous épars sur des chantiers divers; je n'en ai trouvé au siège social, rue Labrouste, qu'une cinquantaine. Mais le bruissement des fraises qui mordent dans des arbres tout entiers, le mouvement lent et rythmé des scieurs de long, piétés sur de longues poutres, le cri périodique des perceuses et des cisailleuses, la trépidation du moteur central, le ronflement des forges volantes, montrent de quelle importance est la seule préparation des travaux. L'aspect des bureaux, où chiffrent les comptables, où les dessinateurs exécutent des épures, est aussi tout à fait suggestif. Le cabinet du directeur l'est davantage. J'ai vu des cabinets de ministres: celui de M. Favaron est plus beau, et sa personne ne le dépare point. Un peu chauve, l'air jeune encore, d'une mise soignée, officier de la Légion d'honneur, on le dirait de grande lignée bourgeoise. C'est pourtant un ancien « compagnon du Devoir, » un « bon Drille, » un « enfant du Père Soubise; » et c'est de degrés en degrés, rapidement franchis, qu'il est devenu le chef d'une

des plus grandes « maisons » parisiennes, qui fait deux millions d'affaires. Statutairement, il reçoit le cinquième des bénéfices, et ses émolumens varient de 40 000 à 80 000 francs; ceux du « gâcheur de charpente » sont de 10 000 à 20 000 francs. C'est une belle rémunération du « talent. »

A ne voir que les statuts, l'Association est rigoureusement coopérative; mais quand on a causé quelques minutes avec M. Favaron, on a l'impression qu'elle est patronalement administrée; qu'elle est la chose d'un directeur presque inamovible, et qu'il en fera ce qu'il voudra. Quoique la réserve y soit d'un million, il n'existe pas, chez les *Charpentiers de Paris*, de « fonds collectif et inaliénable; » et comme la durée de la Société n'est que de quinze ans, elle risque de n'être que l'instrument éphémère de l'émancipation corporative.

L'*Union des Serruriers*, plus modeste que les Sociétés précédentes, est tout aussi remarquable; et, elle aussi, a gardé le même chef pendant de longues années. Son magasin de la rue Stendhal, où des ouvrages d'art sont en montre, sa belle grille d'entrée, indiquent au passant qu'on ne se borne pas à y fabriquer des serrures. Le directeur, M. Pasquier, un esprit ouvert et alerte, m'a conté avec bonne humeur son histoire. Il y a vingt-cinq ans, un petit patron serrurier ne « s'entendait pas » avec son associé. Un jour, il dit à son « camarade » Pasquier, ouvrier dans sa maison :

— Mon vieux, si on faisait une coopérative?

Et à eux deux, ils « firent une coopérative, » prenant pour modèles les statuts des « vieux de 48, » les ouvriers en limes de la rue des Gravilliers. Bientôt, la direction échet à M. Pasquier, qui l'a constamment conservée. L'*Union des Serruriers* est dans sa main, qu'on sent ferme et « doigtée. » Elle fait annuellement 450 000 francs d'affaires; mais travaille peut-être autant pour l'État que pour les particuliers; elle a « l'adjudication des serrures » au Palais-Bourbon; et au cours de mon entretien avec M. Pasquier, j'avisai, posés contre un mur, de grands arcs métalliques dédorés, qui provenaient du dôme des Invalides!

L'Union a trente auxiliaires pour trente membres. La proportion est un peu forte; mais ces « auxiliaires » sont les « ferrailleurs, » véritables coltineurs aussi indispensables qu'ils sont difficiles à gouverner. Sans motifs apparens, ils disparais-

sent brusquement, « font la bombe, » reviennent au bout de quelques jours, et s'en vont, si on leur demande des explications. On voit que pour préserver du désordre une association de ce genre, le directeur ne doit pas être le premier venu.

Ainsi, dans les Associations du bâtiment, le succès paraît lié à la stabilité de la direction, et les sociétaires seuls y discernent la nuance qui distingue le directeur du patron. Faut-il conclure de ces faits que MM. Favaron, Buisson, Pasquier, d'autres encore, ont systématiquement déformé l'idée coopérative dans leurs Associations, pour s'y tailler un rôle approprié à leurs vues égoïstes? Ce serait fort mal connaître le milieu où ils ont fait leur apparition naturelle.

Dans les corporations du bâtiment, la mentalité des masses n'est point adaptée à la coopération. La vie de plein air, les voyages de ville en ville, éloignent trop les ouvriers du logis familial, façonnent en eux une sorte d'indépendance insouciante et « blagueuse; » les lourdes fatigues du métier favorisent l'alcoolisme. Mais, s'ils ne sont pas faits pour la coopération ouvrière, ils entrent volontiers, comme ils entreraient ailleurs, dans les Associations déjà fortement organisées par des individualités puissantes, et que leur présence obligera de s'organiser plus fortement encore. Il est, après tout, naturel qu'avec ces hommes qui appellent leurs directeurs « patrons, » les directeurs prennent peu à peu des allures patronales. Le talent de ceux-ci consiste à s'entourer d'un noyau d'ouvriers « sérieux, » qui resteront sédentaires, ou deviendront chefs de chantier; de se les attacher comme sociétaires, en conservant ainsi de la forme coopérative ce qui peut en être conservé; et de gouverner les autres, en les excluant de toute participation au gouvernement.

Les « Associations de travail » valent ce que vaut l'homme qui est à leur tête, s'élevant ou se perdant avec lui : ce n'est pas parmi elles qu'il faut chercher nos exemples. C'est la situation des Associations de production proprement dites, gouvernées par elles-mêmes, vivant d'une clientèle exclusivement privée, qui nous révélera, sans équivoque, l'état de puissance réelle des producteurs associés. Et il ne s'agit pas seulement de savoir si ces Associations vivent honorablement : la pensée des coopérateurs n'embrasse pas simplement ces conquêtes modestes. Leur prétention est de conquérir peu à peu la grande industrie; ils assurent même que la classe ouvrière a déjà établi

sa capacité magistrale ; qu'en de certains endroits, elle a déjà créé des ateliers grandioses ; et que si, partout ailleurs, elle est paralysée dans son essor, c'est en raison de l'insuffisance du capital. Ce sont là des affirmations qu'il faut vérifier.

Certes, nous connaissons, sous le nom d'*Associations ouvrières*, deux maisons très anciennes, dont la prospérité est éclatante : le *Familistère de Guise* et les *Lunettiers* de Paris ; elles font annuellement neuf et cinq millions d'affaires. Mais le *Familistère*, où l'on fabrique des appareils de cuisine et de chauffage, n'est que la création personnelle d'un grand patron philanthrope, Jean-Baptiste Godin, qui a pris des mesures merveilleuses pour en assurer la perpétuité. Pénétré d'une sympathie profonde pour la classe ouvrière, mais en même temps d'une défiance raisonnée pour sa capacité directrice, il lui a légué une fortune, en la pourvoyant d'une tutelle. Il a rendu obligatoires l'ordre et la stabilité de la gérance ; il a condamné les travailleurs à la possession collective de la propriété, il les a conduits par la main au but que les Associations libres ont vainement poursuivi ; il a conçu et il leur a imposé le gouvernement qui leur convenait. Loin de mettre en lumière la puissance de la coopération intégrale, le succès du *Familistère*, supérieur à toutes les créations de l'initiative ouvrière, est plutôt une contre-épreuve significative, dont pourraient se prévaloir les adversaires de la coopération.

Quant à la *Société des Lunettiers*, fondée en 1849, par 13 ouvriers, et d'abord installée dans une pauvre boutique de la rue Saint-Martin, elle n'est plus aujourd'hui qu'un patronat collectif de 70 membres qui emploie 1 400 ouvriers, et où se trouve réalisé l'idéal élargi de la participation aux bénéfices, mais non celui de la coopération productive. Du reste, la devanture de son magasin de la rue Pastourelle porte ces simples mots : « Lunetterie et Optique. »

La « grande industrie » coopérative doit donc être recherchée ailleurs, et dans les entreprises que le prolétariat seul a constamment dirigées.

Bien des fois déjà, des travailleurs ont voulu exploiter le sous-sol minier, les carrières d'ardoise, l'industrie du verre. Dès le premier coup de pic, dès la première bouteille soufflée,

les « militants » du socialisme et de la coopération ont annoncé le grand triomphe du prolétariat organisé. La réalité a démenti tristement ces prophéties hâtives.

En 1886, la Société des houillères de Rive-de-Gier, trouvant son exploitation improductive, abandonna sa « concession » à ses ouvriers ; l'État, puis M<sup>me</sup> Arnaud de l'Ariège, donnèrent à ceux-ci chacun 10 000 francs. Ces ouvriers, anciens paysans de l'Ardèche et de la Haute-Loire, qui ne voulaient point retourner à la terre, s'acharnèrent à la besogne, travaillant douze heures par jour. Ils parvinrent, avec des cordes usées et une machine de fortune, à « exhaurer » un puits abandonné. Leur malheur voulut qu'ils gagnassent un procès avec la Société des Houillères ; ils reçurent 200 000 francs. Cette aubaine les perdit. Désormais, ils n'admirent plus de nouveaux membres, pour n'être point obligés de partager ; leurs aspirations égoïstes et courtes se donnèrent un libre cours. On était riches, à quoi bon « s'esquinter ? » Ils travaillèrent mollement, pas même huit heures par jour : le rendement s'appauvrit. Ils prirent enfin le parti qui leur souriait depuis longtemps. Propriétaires d'un capital qui ne leur avait rien coûté, réduits à un petit nombre, ils liquidèrent l'Association (1897) et se partagèrent l'avoir : ce fût pour chacun d'eux une petite fortune. Cette fameuse « *Mine aux mineurs* » aboutit, en fin de compte, non à « émanciper » la corporation des mineurs, mais à affranchir quelques ouvriers de l'obligation de travailler désormais. Une telle abdication est plus affligeante qu'une défaite.

La seconde « *Mine aux mineurs*, » celle de Monthieux, près de Saint-Étienne, a la même genèse : l'arrêt d'une exploitation improductive, la transmission presque gratuite d'une mine entre les mains des ouvriers. Mais l'entrée de jeu fut plus belle : les Conseils municipaux de Paris et de Saint-Étienne votèrent 10 000 francs, le Parlement 50 000, et M. Marinoni donna encore 50 000 francs. Le capital fut réparti entre les « fondateurs, » qui reçurent, sans bourse délier, des actions de 100 francs. Ces anciens révolutionnaires conçurent tout de suite un sentiment très vif de la propriété, et manifestèrent une opposition irréductible à l'admission de nouveaux venus. Les auxiliaires, postulans naturels, s'irritèrent, envahirent un jour l'Assemblée générale, pour y siéger de force. Pendant plusieurs années, ce fut dans la mine une confusion inouïe : chaque

administration nouvelle commençait par expulser ses adversaires, qui se faisaient réintégrer par une assemblée générale et, à son défaut, par le tribunal civil. En 1902, le syndicat des mineurs de la Loire, ayant décidé une grève, voulut contraindre la « Mine aux mineurs » à y participer. 500 grévistes envahirent le siège social, renversèrent les voitures, saccagèrent les bureaux. Le président, affolé, implora l'arrivée des gendarmes « pour protéger le travail. » Quand ceux-ci apparurent, il était temps : déjà les grévistes, penchés à l'orifice du « puits Saint-Simon, » jetaient des pierres sur les mineurs ; d'autres coupaient les amarres des bennes pour écraser une équipe à l'entrée de la « fendue Basly. »

Ce président jouissait parmi ses camarades d'un petit prestige : il savait lire ; il suivait les cours d'adultes, et « faisait ses devoirs » dans la salle du Conseil. Un ingénieur des mines faisait les fonctions de directeur ; c'est à sa présence que la mine dut de vivre pendant près de dix-huit ans. Mais il était vite usé ; au bout de deux ans, un an, quelques mois, il faisait place à un autre. Quant aux gouverneurs, tout ce qu'ils pouvaient dire à un mineur qui les injurait, c'était : « Je te ferai monter au Conseil. » Et l'autre de répondre : « Je me moque du Conseil ! » en termes plus énergiques. Il comparaisait pourtant ; le « Conseil » délibérait hors de sa présence ; et, parfois, à la majorité, lui infligeait un blâme, que le président, constitutionnellement, lui communiquait. Alors, le condamné ouvrait une enquête, pour savoir qui « avait voté contre lui. » Mais, prudemment, les conseillers se retranchaient derrière le « secret professionnel. »

Le comptable, isolé des affaires disciplinaires, goûtait seul une paix profonde. Il venait à son bureau quand il voulait, nul ne vérifiait ses comptes. Si par hasard, à une séance du Conseil, un membre s'avisait de demander une explication, on lui criait en chœur : « Tu nous fais... rire, toi ! » Je n'imagine pas ces détails ; je ne fais que les gazer.

On ne s'étonnera pas que, pendant dix ans, la mine ait été en perte. Chaque année, elle recevait de l'État 5 000 francs, non pour combler le déficit grandissant, mais pour parer aux nécessités urgentes. Cependant, en 1900, une hausse sur le marché des houilles amena des bénéfices. On décida alors de « foncer » le « Puits Saint-Simon » à 340 mètres. L'idée était bonne, le devis fut estimé à 250 000 francs. Mais les mineurs, payés à la



journée, travaillèrent si lentement, que le fonçage coûta 500 000 francs; et la perte ne fut pas compensée par le surcroît d'extraction. Ce bel ouvrage fut pourtant célébré dans la presse coopérative comme un effort gigantesque. Décidément, la classe ouvrière était mûre pour la grande industrie; et ce que l'État avait de mieux à faire, après la catastrophe de Courrières, c'était de remettre la mine aux ouvriers de la Compagnie déchue!

Les travaux se ralentirent encore, les sociétaires ne travaillant plus que pour le salaire fixe, huit heures « en principe, » mais venant en retard, partant en avance, « cassant la croûte, » prenant pour eux les bons chantiers, laissant les mauvais aux auxiliaires. L'indiscipline devint invraisemblable; je n'en donnerai qu'un exemple, que m'a cité le dernier ingénieur. Le repos hebdomadaire étant établi « par roulement, » celui-ci désigna un dimanche une équipe restreinte pour descendre. D'autres, qui n'étaient pas désignés, se présentèrent pour gagner leurs six francs. Le lampiste leur refuse les lampes; ils s'en emparent de force, descendent, s'installent d'office au travail. L'ingénieur les avertit que leur journée ne leur sera pas payée. Ils l'injurient et en appellent au Conseil. Le Conseil leur « rendit justice! »

Cette anarchie aboutit à la liquidation prévue. J'ai vu, l'an dernier, peu après la débâcle, la mine abandonnée. A côté de la haute cheminée morne du « Puits Marinoni, » réduction grêle du « Voreux » de *Germinal*, un pauvre baraquement en planches, qui abritait la comptabilité, et la « salle du Conseil. » La salle du Conseil! Une petite cabine obscure, au plancher nu et poussiéreux, meublée d'une grande table constellée d'encre et de chaises toutes désarticulées. Le « fauteuil présidentiel » étalait une étoupe jaunie et rare, bordée d'un reste de cuir vert effiloché. Il était encore occupé légalement par le dernier titulaire; un brave homme « revenu de tout, » qui m'a confirmé avec franchise tout ce que je savais déjà, en y ajoutant des détails d'une bouffonnerie extraordinaire, difficiles à reproduire.

La Mine aux mineurs de Monthieux n'est pas morte par défaut de capital, mais anémiée par la paresse, ruinée par l'anarchie et l'imprévoyance; son succès eût été un miracle social.

Les échecs des deux « Mines aux mineurs » sont les plus célèbres; mais ils n'ont pas été les seuls. Les mineurs des *Petits-Châteaux* (Saône-et-Loire); les ardoisiers de la Grée-Saint-Jean, de Saint-Vincent des Landes, d'Harcy-Rimogne, ont repris aussi

des « puits abandonnés; » tous ont échoué misérablement. La *Verrerie aux verriers*, de Rive-de-Gier, improvisée il y a quinze ans, au cours d'une longue grève, ouverte comme un asile de nuit au passant qui y venait souffler quelques bouteilles, n'a été que le théâtre où s'est agité pendant deux ans, supportant courageusement la misère, mais impuissant à sortir du chaos, le prolétariat inorganisé. D'autres verreries ont pourtant subsisté; celle de Venissieux, remarquable en son genre, a gardé depuis vingt ans le même directeur. Ne parlons que de la plus grande et de la plus fameuse, la *Verrerie ouvrière* d'Albi. Son histoire est longue, touffue, dramatique; je ne puis qu'en marquer les traits essentiels.

Le but est l'« affranchissement » de tous les travailleurs verriers; l'occasion a été une grève de physionomie révolutionnaire; les circonstances ont nécessité l'exode de toute une population. Enfin, par une organisation dont il n'est pas d'autre exemple en France, la propriété et l'administration de l'usine, soustraites aux verriers, appartiennent aux syndicats et aux Sociétés de consommation socialistes, à peu près seules actionnaires. Le premier noyau du capital a été un don de 100 000 fr., qu'une vieille femme un peu bizarre, M<sup>me</sup> Dembourg, envoya à M. Henri Rochefort dans une vieille valise. L'usine n'est pas la « Verrerie aux verriers; » c'est la verrerie « fédérale. » Pour les socialistes, par qui l'œuvre est née, et qui songeaient peut-être aux *Lunettiers* de Paris, la « Verrerie aux verriers » était un rêve sentimental auquel aurait succédé une réalité dangereuse: l'accession des travailleurs au patronat oligarchique, la transformation de leur mentalité en mentalité bourgeoise, l'oubli de leurs origines et de leurs « devoirs de classe, » la révolution sociale retardée, et l'idéal de la coopération rétréci. Ils ont donc imposé aux verriers une transformation qui réduit ceux-ci au rôle d'employés du prolétariat. Il faut convenir que cette transformation a eu des effets heureux, auxquels ses promoteurs n'avaient peut-être pas songé. Les ouvriers de la verrerie d'Albi ont été protégés contre leur propre faiblesse; les folies anarchiques de la seconde « Mine aux mineurs » n'ont pu être renouvelées, et la stabilité de la direction a été assurée.

Cependant, les premières années furent terribles pour les verriers. Luttant désespérément pour la subsistance de leurs

familles, pour la construction hâtive de leur abri, puis pour la conservation de leur conquête, ils firent preuve de cet héroïsme dont les collectivités ouvrières sont, plus que d'autres, susceptibles. Ils s'improvisèrent terrassiers et maçons, les « angles » étant faits par des « professionnels ; » et la verrerie une fois en train, ils travaillèrent avec des salaires réduits de moitié ; malgré cela, jamais sûrs du lendemain.

La production et la vente sont maintenant régulières. Répartis en trois équipes, les 400 ouvriers travaillent d'une façon ininterrompue, assez bien disciplinés. J'ai vu évoluer sur chaque « plate-forme, » devant la gueule enflammée des fours, le groupe traditionnel de la verrerie moderne. En face de l'usine, dont les toits sombres, rayés de lanterneaux vitrés, semblent s'abaisser jusqu'au sol, s'étendent les appentis noirâtres, lavés par les pluies, où sont entassées des centaines de milliers de bouteilles. C'est partout le spectacle du travail, dans sa période de régime, avec ses locaux animés, son personnel repris par les anciennes habitudes, l'étalage de sa production normale. Le citoyen Charpentier, directeur depuis l'origine (1895), a la physionomie placide du bon employé, sûr de terminer sa carrière dans une maison solide : avec son logis modeste, guère plus grand que celui d'un concierge, ses 330 francs par mois, cet ancien verrier est content de son sort. Il se remémore sans amertume le passé aventureux de la verrerie, juge sans acrimonie ses « adversaires de classe » et parle de son rôle sans jactance.

— Voulez-vous voir, me dit-il, la « salle des syndicats ? » Il y a quelque chose d'intéressant.

Nous allons ; et dès l'entrée, au fond de la salle vide, à côté d'un vaste drapeau rouge frangé d'or, une toile de grande allure, en triptyque, attire violemment les regards. Elle fait face à l'assistance, comme le « Jeu de Paume » des assemblées parlementaires. Au-dessus du triptyque, cette légende inscrite : *Par la violence, Par la pensée, Par l'amour*, résume les trois phases de l'évolution sociale. A gauche, dans le chaos ténébreux d'une mêlée finissante, Jacques Bonhomme, l'éternel vaincu, appuyé sur sa faux, désespéré et farouche. Au centre, le même personnage, au sommet d'une sorte de colline sacrée, domine du regard les deux champs d'action du prolétariat : dans le passé, la violence ; dans l'avenir, l'amour. Sa figure douloureuse est crispée dans une méditation aiguë ; on y lit un regret

intense et une espérance infinie. Il revoit les hécatombes inutiles; il sourit à un avenir enchanté, que lui désignent d'illustres prophètes, enveloppés de la clarté atténuée des demeures élyséennes : Voltaire, Renan, peut-être Zola: s'il n'était notre contemporain, on y chercherait M. Anatole France. C'est le temps présent, époque de transition et de transaction, où le vice et l'iniquité subsistent, mais où quelque progrès est déjà visible. Assise au premier plan, une fille, dont les traits vicieux s'ennoblissent d'une douceur maternelle, donne du café au lait à son enfant. C'est la « joie de vivre, » mais qui n'est pas sans mélange; et le « prix de la honte, » comme dit le citoyen Charpentier, est étalé symboliquement sur la jupe. Le « prix de la honte » n'est pas le sequin d'or romantique des grandes courtisanes; c'est une simple pièce d'argent divisionnaire. Enfin, à la droite du triptyque, *Par l'amour*, sous un soleil radieux, Jacques Bonhomme embrasse son ennemi séculaire, un personnage vêtu de pourpre, qui incarne la royauté et le capitalisme; et, derrière eux, s'étend sur la plaine blonde

Le sourire paisible et rassurant des blés.

Le tableau des « Étapes de Jacques Bonhomme » n'inspire donc pas absolument des sentimens révolutionnaires; et, devant lui, on songe involontairement aux « étapes » des verriers eux-mêmes. Encore meurtris de leurs dures épreuves, on dirait qu'ils se sont résignés à la lenteur pacifique des transformations sociales. Leur beau courage, leur mode spécial de gouvernement rendent leur entreprise extrêmement curieuse et sympathique. Mais les grandes espérances n'ont pas été remplies; le chiffre des affaires est à peine d'un million; les retenues sur les salaires d'origine n'ont pas encore été entièrement remboursées; l'État continue d'aider la verrerie de ses subsides. C'est une expérience que le temps n'a pas encore consacrée; ce n'est pas la « grande industrie » coopérative.

Où donc est la grande industrie coopérative? Dans la métallurgie? On a bientôt compté les créations: la fonderie de cuivre de la rue Oberkampf, qui coule des « bronzes d'art » pour les cheminées bourgeoises; quelques ateliers de « nickelage; » et en province, quelques fonderies de fer, grandes comme la boutique d'un maréchal. *L'Association des ouvriers en limes* est la plus

intéressante; mais c'est tout au plus si sa production est de 80 000 francs.

Les *Ouvriers en limes* n'ont jamais quitté, depuis 1848, la rue des Gravilliers. Étroite, avec ses maisons hautes qui l'assombrissent, remplie du bruissement des scies, du sifflement des meules et du halètement des forges, la vieille rue révolutionnaire n'a pas changé depuis un siècle. L'Association légendaire est toujours là avec sa grande enseigne; toujours pareille, — les ouvriers s'y succèdent de père en fils, — ayant gardé son esprit coopératif un peu restreint, son idéal de démocratie modérée, n'ayant pas grandi, n'ayant pas bougé. Dès qu'on a traversé le petit bureau sombre, où gisent, par terre, des paquets de limes, on découvre une forge d'aspect provincial, où quelques ouvriers, demi-nus, tirent le soufflet, forgent, trempent, travaillent de menues tiges d'acier. « On fait tout à la main, me dit le chef d'atelier; à la main, on ne fait pas de camelote. » Mais aussi on s'interdit les grandes affaires.

La confection des chaussures, la chapellerie, la teinturerie, le tissage, ont-ils révélé la grande industrie coopérative? Pas davantage. Depuis 1848, que de cordonneries coopératives! Cordonneries communistes, cordonneries « bourgeoises, » cordonneries « chrétiennes, » remarquables surtout par la brièveté de leur existence; il y en a encore aujourd'hui une vingtaine, dont deux ou trois seulement font d'assez bonnes affaires. La liste des chapelleries n'est qu'un nécrologe. Rue des Blancs-Manteaux, il y a huit ans, les *Ouvriers casquettiers* se vantaient de fabriquer « depuis le béret du gosse jusqu'au képi administratif : » cet appel laissa également insensibles les pères de famille et les sous-préfets. Les « Teinturiers dégraisseurs communistes » de la Seine n'ont abouti récemment qu'à fonder une maison pour leur directeur!

Les tisseurs, les veloutiers, les rubaniers, les « chemisiers coopérateurs » n'ont vécu que quelques années, ou végètent entre 10 000 et 40 000 francs d'affaires. Je suis allé tout exprès à Roubaix pour voir le *Tissage aux tisseurs*, dont je connaissais déjà les origines curieuses.

A Roubaix, royaume de l'industrie textile, les salaires ne dépassent pas 4 fr. 50 par jour pour une journée de dix heures; les femmes gagnent de 3 francs à 3 fr. 50; de sorte que la

famille ouvrière, si elle n'a pour vivre que le travail de son chef, est presque réduite à la misère ; et que si la femme travaille, elle est, avec plus de bien-être, moralement dissoute. Dans aucune ville de France, peut-être, l'existence du prolétariat n'est plus resserrée et plus attristante.

Rue de la Redoute, entre les grandes maisons patronales, longs bâtimens de briques, où s'entend le rythme strident et monotone des métiers, la manufacture coopérative semble une mesure déteinte ; sa haute bâtisse, où cinq ou six ouvriers travaillent, paraît morne et inhabitée. Aux étages supérieurs, les plafonds ruinés laissent apercevoir les lattes. Une grande salle, nue et délabrée, sert de « cabinet » au directeur. Une sorte d'« établi » y tient lieu de bureau ; il y a, sans plus, deux chaises pailées. C'est assez pour le directeur, M. Dubus, et pour moi. Nous causons.

Orphelin à six ans, élevé à l'hospice, M. Dubus connut, dans sa jeunesse, un vieux « quarante-huitard » qui l'initia au mouvement coopératif. Plus tard, il puisa, dans l'École de Nîmes, une idée fondamentale : que la coopération distributrice doit réserver ses bénéfices, pour commanditer des associations de production. En bon disciple, il fonda une petite Société de consommation, avec un estaminet, bien entendu ; car, sans estaminet, une coopérative du Nord ne se pourrait pas concevoir ; il en fit réserver tous les bénéfices pour la manufacture, qu'il dirige depuis la fondation (1903). Elle ne fait encore que 20 000 francs d'affaires. N'importe : M. Dubus n'est point découragé ; il me parle du capital, du travail et du talent ; et dans cette vaste caserne lézardée, où un seul métier fonctionne, il prophétise la « grande industrie coopérative » : une conviction froide se lit dans ses yeux rêveurs... En m'en allant, je passe avec lui par l'estaminet, la plus belle pièce de l'établissement. Au-dessus d'un magnifique comptoir, s'étage, en bouteilles multicolores, toute la variété des « liqueurs-fantaisie ; » sur les petites tables de noyer, s'alignent, en forme d'urnes électorales, les « chauffe-rettes » des fumeurs : et contre le mur, une cible en liège reçoit les flèches des habitués, lorsqu'ils jouent une « tournée. » Telle est la Société de consommation qui a commandité la manufacture : une société où l'on « consomme. »

Toute l'alimentation coopérative se résume en une charcuterie « syndicale, » une biscuiterie, et trois chocolateries. La

*Chocolaterie Ouvrière* de la rue de Belfort, la plus ancienne, ne trouble pas encore le sommeil des grands « chocolatiers. » La fabrique est d'une exiguité charmante ; tout s'y fait à peu près à la main ; et, avec le peu de place dont on dispose, on est obligé de poser par terre les tablettes molles, où resplendissent, en relief, les armes de l'Association ; en face, de l'autre côté de la rue, dans le magasin de vente, quelques femmes diligentes les habillent d'étain, puis d'un beau papier jaune glacé, lorsqu'elles sont durcies.

C'en est assez. L'affirmation que la classe ouvrière est déjà capable d'entreprendre la grande industrie, est d'ordre purement mystique ; elle est contredite par l'universalité des faits observés. Cela dit, il faut convenir que plusieurs associations, bien dirigées, rivalisent heureusement avec les maisons patronales de moyenne importance.

Au premier rang de celles-ci est la *Lithographie parisienne*, qui a débuté en 1866, a fait deux fois faillite, et s'est deux fois relevée en payant toutes ses dettes. Avec son imagerie religieuse et laïque, ses cartes postales polychromes, ses « poissons d'avril, » ses affiches-réclame, ses bons points d'écoliers, elle fait 600 000 francs d'affaires. Il est remarquable que le même homme, à travers des désastres renaissans, ait eu la volonté et le pouvoir d'y demeurer pendant trente ans le chef responsable ; dans plus d'un autre endroit, il eût été sacrifié dès la première heure, ou se serait dérobé de lui-même aux responsabilités. Mais les qualités de la corporation lithographique ne sont pas ordinaires. Le métier de lithographe, plus que beaucoup d'autres, exige la précision, l'attention soutenue, la probité professionnelle ; et les exigences mêmes du travail y sélectionnent le recrutement. La puissance syndicale y a été de bonne heure sérieuse ; comme les associés étaient déjà unis par des liens solides, ils ont gardé la cohésion ferme qui les a préservés du découragement et de l'indiscipline.

Au milieu d'une impasse de la rue des Trois-Bornes, où résonnent les ferrailles martelées, et toutes les vibrations cacophoniques de la chaudronnerie, une grande maison, aux larges baies vitrées, est plus tapageuse que toutes les autres : c'est là que travaillent, au nombre d'une centaine, les *Ferblantiers de Paris*. Sous la direction paternelle de M. Méneveau, ininterrompue

depuis trente-cinq ans, ils sont parvenus à la même fortune que les lithographes, sans avoir subi d'épreuves. En 1868, ils fabriquaient des compteurs à gaz; ils en fabriquent toujours, et j'ai pris plaisir à les voir faire. Ils vont bien, de temps à autre, à leur fantaisie, prendre un apéritif, un « casse-croûte; » mais « cela n'a jamais eu d'inconvénient, » dit en souriant M. Méneveau; d'ailleurs, ils sont « aux pièces, » et gagnent de 8 à 15 francs par jour. La physionomie de M. Méneveau n'est pas celle d'un homme qui a eu des « ennuis: » il a son logement, les appointemens d'un petit employé parvenu au faite de ses ambitions; il vient d'être décoré; il est parfaitement heureux.

J'ai rencontré, rue de Maistre, à la tête d'une Association beaucoup plus modeste, les *Tapissiers de Paris*, un homme fort estimé dans le monde coopératif, M. Ladousse, qui est là depuis vingt-sept ans. On ne se douterait pas, à voir cet homme posé, parlant excellemment des devoirs de la classe ouvrière, assis devant un bureau d'acajou où tout est bien en ordre, qu'il fut jadis un combattant de la Commune. Il m'a montré avec orgueil un fauteuil de la Cour d'appel, qu'on venait de restaurer, splendide avec ses larges clous de cuivre, étincelans sur l'étoffe rutilante, et une chaise à porteurs vétuste, à laquelle on allait restituer encore une fois la grâce fragile du xviii<sup>e</sup> siècle... J'ai vu encore, — que n'ai-je pas vu! — dans une rue neuve au nom prédestiné, la rue Charles-Fourier, les *Ouvriers en instrumens de précision*, dont la principale occupation est de fabriquer des « multiples » pour l'administration des téléphones. Rien qui ressemble ici à la maison patronale: pas d'auxiliaires, et tous les membres touchent le même salaire, dix francs pour dix heures. « On donne, me dit le comptable, une besogne plus facile à ceux qui sont moins habiles. » Eh bien! cette Association m'a paru avoir des chances de durée; car la puissance organisatrice y réside réellement dans la masse; la nature du travail, la finesse de son exécution, le raffinement de soin qu'il exige, ont sélectionné automatiquement les aptitudes et les hommes.

Je n'ai pas perdu mon temps chez les « Tailleurs » de la rue Vivienne. A la bonne heure! dans cette maison, les tendances sociales sont claires, du moins au second coup d'œil. Dans un joli salon d'attente, assis confortablement dans un « fauteuil Louis XIV, » j'attire à moi, pour amuser mes loisirs, les journaux qui couvrent la table. Ce ne sont pas ceux qu'on trouve



ordinairement dans les salons d'attente des tailleurs et des dentistes. Ce sont des numéros de *l'Assiette au Beurre*, de *la Guerre Sociale*, de *la Voix du Peuple*, organe officiel de la Confédération générale du Travail. Je lève les yeux : mes yeux se reposent sur une reproduction lithographique des *Étapes de Jacques Bonhomme*, et le portrait d'Émile Zola. Cependant, le directeur paraît, la bande métrique passée autour du cou : un jeune homme très doux, qui parle net, et satisfait poliment ma curiosité. Fondée depuis quelques années, l'Association occupe six ouvriers, dont quatre « appiécieurs, » un « pompier » et une « dame spécialiste. » Lui, le directeur, est payé « comme les autres, » et reçoit seulement, en plus, 200 francs par an, pour « frais de représentation. » Il ne récrimine pas ; « ce sont ses idées. » Ici, me dit-il, « il n'y a pas d'autorité ; je n'ai qu'un rôle représentatif ; chacun, dans sa sphère, agit comme il veut et comme il doit. » Je ne puis me le dissimuler : cette association, de clientèle bourgeoise, établie dans un appartement presque luxueux, à deux pas de la Bourse, est un foyer discret de compagnons libertaires. Au risque de contrister son directeur, j'ajouterai d'ailleurs qu'elle m'a paru bien dirigée.

Je suis loin d'avoir énuméré toutes les Associations, qui paraissent définitivement « lancées. » Il en est aussi en province, comme *l'Imprimerie ouvrière* de Nîmes, originalement installée dans l'ancienne chapelle des « Saintes Maries ; » et la *Société des Menuisiers*, de Limoges, qui après avoir débuté dans une écurie, il y a quinze ans, fait maintenant 500 000 francs d'affaires. En tout, on en pourrait citer une cinquantaine.

Mais sur le plus grand nombre des autres, on ne peut rien dire. D'ailleurs, rien que pour les découvrir, il faut souvent une patience inaltérable, et une forte obstination. A Paris, quelques-unes se dissimulent, sans enseigne apparente, dans des arrière-cours, à des étages supérieurs ; pour y accéder, il faut opter, à l'aveuglette, entre des escaliers multiples, enfilet des corridors, respirer des odeurs diverses, et recourir, devant les portes obscures, à la ressource désespérée des allumettes-bougies. Il en est même, suprême déception ! que leurs concierges ignorent. Je me souviendrai longtemps d'une certaine porte de grenier, rue de Charonne, sur laquelle une inscription à la craie décelait seule l'existence de la « Toilette Anglaise ; » et, rue des Petits-Champs, d'un atelier de « fleuristes-plumassières, »

Société mystérieuse, presque secrète, où les clientes devaient donner un mot de passe, comme dans le Petit Chaperon rouge.

Sans doute, quelques-unes de ces Sociétés minuscules, malades ou agonisantes, pourront survivre ; mais il y a de fortes présomptions pour que le plus grand nombre disparaisse. Rien qu'à Paris, plus de 400 ont sombré depuis soixante ans ; et depuis que des statistiques sont dressées, on sait que, dans l'ensemble, quarante ou cinquante meurent chaque année. Le tableau officiel des Associations ouvrières n'est qu'un cadre décevant, où, à côté de quelques images déjà fixées, défile confusément la figuration fuyante d'activités éphémères. A défaut même de la statistique, tout ce que nous savons de la genèse et de la vie intérieure des Associations suffirait à nous édifier.

Toute création coopérative devrait être précédée d'une période préparatoire, pour amasser le capital, plus encore pour lier, d'une façon solide, des travailleurs d'élite, connus les uns des autres. Au lieu de cela, c'est ordinairement au milieu d'une grève, au moment d'une crise industrielle, que l'idée d'association prend de la consistance. Il est certain que, sous l'éperon de la misère, excités d'un violent désir de libération, les ouvriers sont capables d'un élan inaccoutumé. Mais l'angoisse même où ils vivent, la nécessité d'aboutir vite, créent une atmosphère défavorable au calcul et à la méditation. Ce n'est pas quand on attend son pain de la générosité publique, et de la solidarité syndicale, qu'on peut former le petit capital dont on a besoin. Ce n'est pas non plus quand on combat côte à côte, qu'on est libre de se grouper entre bons ouvriers, et d'écarter les autres. Enfin, en temps de crise industrielle, il est insensé de croire qu'avec un outillage de fortune, il suffira de produire plus mal pour pouvoir « écouler » mieux, alors qu'on est justement en mal de surproduction. Mais ces considérations n'ont jamais arrêté les initiateurs ; et l'Association, telle qu'elle devrait être conçue, lorsque l'existence normale réserve un champ libre et tranquille à la prévoyance et au conseil, cette Association est un être social exceptionnel. Les grévistes, les chômeurs, se précipitent vers l'Association libre comme à une bataille ; ils campent dans une sorte d'ivresse mystique, clamant les cantiques révolutionnaires, soldats et apôtres à la fois. Ils jettent bravement leurs pauvres économies dans le fonds

social; ils s'imposent des retenues fabuleuses sur leurs salaires; ils acceptent des besognes étrangères à leur métier; ils vivent d'une existence que, dans leurs plus mauvais jours, ils n'ont pas connue à l'usine patronale. Et si, d'aventure, ils sortent victorieux de cette terrible épreuve, ils ont bientôt à compter avec les « militants. »

C'est parmi les « militants » qui ont provoqué et dirigé la grève, que s'est formé le noyau de l'Association. Mais tout n'est pas toujours pur dans la physionomie du « militant. » Le militant est parfois un ouvrier de capacité médiocre, ou de minime moralité, aigri d'être maintenu dans une situation inférieure, qui s'est jeté dans l'Association, moins par haine de l'autorité patronale que par haine de l'autorité proprement dite. Il est promptement exaspéré de la discipline ouvrière, si on lui a refusé le rôle de chef. Il est celui qui veut « tout casser; » et si l'Association n'a pas l'énergie de l'expulser, lui et ses pareils, elle est perdue.

Deux éliminations successives ont déjà singulièrement réduit le contingent des Associations : le désordre financier en opère une troisième sur les survivantes. Souvent, pour les fondateurs improvisés, la comptabilité n'est qu'un grimoire inutile. On n'achète pas de « livres; » les recettes et les dépenses sont inscrites sur des feuilles éparses, chargées de ratures, étoilées de « renvois, » qui traînent dans des tiroirs, mêlées à des brosses ou à des morceaux de chandelles, sur des rayons, sur des établis, dans les poches des administrateurs; ou même ne sont pas inscrites du tout. On a constaté, il y a quelques années, qu'aucune des coopératives du Centre n'avait jamais eu de comptabilité, sauf une Société de peintres, dont un « camarade, » à ses momens perdus, « faisait les écritures : » c'était le meilleur peintre des comptables et le meilleur comptable des peintres.

Le désordre est surtout curieux dans les petites Associations du bâtiment. Persuadées qu'il suffit de travailler pour vivre, elles recherchent, par adjudication, tous les travaux possibles, consentent des rabais fous pour les « enlever, » exultent naïvement quand elles les ont obtenus.

— C'est du « boulot » pour l'hiver ! s'écriait un jour joyeusement un de leurs directeurs.

Hélas ! avec de pareils rabais, le « boulot » risque d'être

fort compromis. De plus, les adjudicataires s'aperçoivent avec terreur qu'avec leurs faibles avances, ils ne pourront exécuter les travaux énormes dont ils sont chargés. Alors, ils implorent les éternelles divinités tutélaires : l'État, le « legs Rampal (1), » surtout la Banque coopérative. Pour eux, la Banque coopérative est un réservoir inépuisable, alimenté par une puissance mystérieuse, qui doit ouvrir ses écluses, dès la première réquisition, aux Associations en détresse. Des « imprimeurs sur étoffes, » ayant entendu dire que les « camarades de Lyon » avaient reçu « quelque chose de l'État, » ne doutèrent plus de rien. Sans un sou dans leur poche, ils dressèrent les plans d'une superbe manufacture, rédigèrent bravement leurs statuts et, cela fait, écrivirent à la Banque coopérative comme on écrit à son notaire : 20 000 francs leur suffiraient, « pour commencer. » Quand on leur demanda des garanties, ils furent frappés de stupeur. On avait pourtant donné aux camarades de Lyon !

Une autre cause, plus générale et plus profonde, suffirait à expliquer non seulement l'insuccès d'un grand nombre d'Associations, mais la limitation du succès, chez celles qui ont réussi. Partout, l'ardeur des associés diminue, dès qu'ils croient toucher au port. En dépit des « apéritifs » et des « bombes, » l'activité subsiste, mais elle est paisible et, quand le travail est payé à la journée, intermittente et molle. L'ouvrier associé moyen n'a pas véritablement conscience de travailler pour lui-même ; il mesure, d'une façon instinctive, l'étendue de ses risques, et règle là-dessus sa conduite. Il ne songe pas à se croiser les bras ; mais la recherche légèrement abusive de sa commodité, le souci simplement passable de la perfection, ces négligences qu'un patron ne supporterait pas une heure, il sait trop qu'elles ne seront pas réprimées par le directeur élu. Les meilleurs subissent la contagion de l'exemple ; chacun se persuade que la probité de son effort se perdrait dans le relâchement général. De telles habitudes ont une répercussion sensible sur le prix de revient, la qualité des produits, la durée de l'exécution, et sur la prospérité sociale.

Mais, en plus d'un endroit, la discipline n'est pas seulement réduite à une subordination affaiblie ; elle laisse singulièrement

(1) M. Rampal (1812-1879) a laissé à la Ville de Paris une somme de 1 411 000 francs, qui doit être employée en prêts aux Associations coopératives ; l'intérêt du prêt est de 3 pour 100.

à désirer. Il en coûte beaucoup moins d'obéir au patron, homme d'une autre classe, qu'au « camarade directeur, » toujours révocable. Devant le patron, l'ouvrier se sent contraint par une fatalité inéluctable. Mais si le « camarade directeur » fait seulement son devoir, on a bientôt fait de dire qu'il « fait ses embarras. » Et tandis qu'il va chercher du travail, qu'il confère avec des clients, ou qu'il surveille un chantier, les ouvriers, ne le voyant plus à l'atelier, en concluent qu'il ne fait plus rien, qu'il « se la coule douce ; » et s'il prend une voiture pour gagner du temps, qu'il va « en ballade. » A tous les petits griefs que chacun nourrit contre lui, se superpose une jalousie latente qui achève de miner son pouvoir fragile. Aux banquets d'anniversaires, on a l'illusion d'une fraternité touchante : on sert des « brochets à la Fourier, » des « filets Saint-Simon, » des « poulets Robert Owen, » des « gâteaux Tolstoï : » on chante un peu l'*Internationale* ; c'est délicieux. Le directeur est le roi de la fête ; on boit à lui ; il boit à tous ; il semble que la Société ne puisse vivre sans lui, ni lui sans elle. Cependant, l'année suivante, ouvrez l'Annuaire : nouvelle dénomination directoriale ; le malheureux a subitement cessé de plaire. Aussi ne faut-il pas juger de la longévité des directeurs par les exemples remarquables que j'en ai cités ; elle varie ordinairement entre deux ans et quelques mois.

On dit volontiers que l'instabilité des fonctions directrices est la cause de la ruine, et que la stabilité est la première condition du succès : l'explication est superficielle. La stabilité de la direction n'est que l'aboutissement logique de l'état d'esprit des Associations. Quelques-unes conservent le même homme à leur tête, sans pensée suivie, par l'instinct qui a groupé leurs membres dociles sous une direction presque imposée ; l'élection du chef y fut une sorte de fiction ; c'est bien plutôt le chef-fondateur qui a choisi lui-même les membres qui devaient l'élire. Pour une raison très différente, quelques autres, dont les membres avaient fortement pratiqué l'action syndicale, ont choisi et gardé librement le plus digne d'entre eux, suppléant à l'autorité restreinte qu'ils lui ont déléguée, par une certaine maturité éducative. Quant aux autres, la grande majorité, n'ayant pas voulu s'asservir, elles n'ont pas su se discipliner. Puissant ou misérable, le directeur est l'homme qui convient à l'Association ; et presque toujours une corporation a la coopérative qu'elle mérite.

Enfin, la concurrence qu'elles se font entre elles affaiblit un grand nombre d'Associations. Rien qu'à Paris, il y a des *Charpentiers de Paris*, des *Charpentiers parisiens*, des *Charpentiers de la Seine*, des *Charpentiers français*, des *Charpentiers réunis*; quatre ou cinq sociétés de biseauteurs de glaces; dix de peintres, quatre de serruriers, qui, dans les adjudications, « misent » les unes sur les autres; deux « chocolateries, » douze sociétés de cochers. En province, c'est pis encore. Dans une même ville, des coteries rivales, des animosités personnelles engendrent des sociétés similaires, qui se disputent comme une proie la clientèle locale, un Hôtel de Ville à décorer, les « impressions » de la Préfecture, une fourniture de galoches au Bureau de bienfaisance; et chacune, végétant avec de maigres ressources, cherche, par de petites manœuvres surnoisées, à s'étendre aux dépens de la « Société-sœur. » Même celles qui sont installées dans des régions différentes, si elles ne peuvent vivre de la clientèle urbaine, les verreries, les cordonneries, les imprimeries, sont obligées de recourir à une intense réclame extérieure. Presque toutes font de chaleureux « appels à la solidarité » auprès des Sociétés coopératives de consommation :

— Quand vous réassortirez votre rayon de chaussures, citoyens, n'oubliez pas *la Fraternelle* !

— Souvenez-vous de *l'Avenir*, camarades !

— Pensez à *l'Émancipatrice* !

— Et aussi à *la Rénovatrice* !

Les Sociétés de consommation sont sans doute disposées à « faire leur devoir. » Mais, comme a dit un moraliste, le difficile n'est pas de faire son devoir, c'est de le connaître; et il y a vraiment trop de cordonneries ! Puis, la solidarité est un beau mot, mais elle devient une duperie, quand elle n'est pas réciproque. Au nom de la solidarité, les Sociétés de consommation ne peuvent cependant pas s'encombrer de « rossignols, » et chausser de semelles cartonnées les pieds des coopérateurs; or, de ces semelles, je le sais, on en fournit parfois. Sans aller jusqu'à la fraude, qui est l'exception, nombre d'associations qui revendiquent « la préférence, à prix égal, » ne se préoccupent pas de fournir l'égale qualité.

Ainsi, un enfantement hâtif et douloureux, rarement précédé d'une gestation naturelle, est le sort commun d'innombrables

Associations avortées ; l'inexpérience des fondateurs, le désordre des finances, les misères de la direction, déciment chaque année, au sens exact du mot, la plupart de celles qui ont pu venir au jour ; la mollesse du travail, l'éparpillement de chaque puissance corporative en associations rivales, anémient un grand nombre des survivantes. Loin de confesser ces maux réels, les ouvriers découragés allèguent le manque de capital. Ils jettent un regard chargé d'impuissance et de haine sur les entreprises capitalistes, colossales dès leur naissance, et s'écrient qu'il n'est pas difficile de gagner la partie avec une entrée de jeu formidable. Mais le trésor des entreprises capitalistes a été amassé jadis par des hommes qui n'avaient pas un sou vaillant. Le jeu des transmissions héréditaires, l'ardeur laborieuse de quelques hommes, les manœuvres de la spéculation l'ont accru et fait passer entre des mains plus ou moins dignes. C'est la « Société capitaliste : » or, les socialistes ont la prétention de la détruire, et les coopérateurs de s'en passer. Si ces derniers savent ce qu'ils veulent, ils doivent élaborer progressivement une « Société nouvelle ; » et pour cela, à force d'énergie méthodique, créer le capital comme ont fait les parvenus d'autrefois. Si vraiment l'idée d'association n'est pas un vain mot, ils doivent y réussir comme ont fait ceux-ci ; car les armes paraissent égales, non entre eux et les capitalistes d'aujourd'hui, c'est entendu ; mais entre eux et les pauvres hères des temps passés, qui devinrent capitalistes dans une société déjà fortement « capitalisée. »

Puisque le capital est si rare dans les mains prolétariennes, il faudrait d'abord ne pas disséminer ses ressources entre plusieurs Associations concurrentes. Et, j'en demande pardon à l'ombre auguste de Fourier, les travailleurs ne devraient pas recourir au capital étranger, qui est plutôt un péril de mort. Ils devraient, renonçant à le rémunérer trop fortement, et sans tomber dans l'exagération communiste, accroître leur faible avoir par l'accumulation des réserves, imposant ainsi un stage bienfaisant à leur activité inexpérimentée. Il viendrait alors un moment où, songeant à une plus vaste entreprise, ils pourraient la créer « à coups de capitaux, » tout comme les grands industriels et les « fils à papa. »

Le « manque de capital » est donc une de ces raisons de sentiment par lesquelles la classe ouvrière, partout où elle est

vaincue, veut masquer la faiblesse prodigieuse de son éducation sociale. Si le progrès de l'Association est si lent, ce n'est pas qu'un obstacle se trouve sur la vraie route : un artifice permettrait de le tourner, un effort court et violent suffirait à le détruire. C'est que, trop souvent, les ouvriers associés s'aventurent, d'un pas inégal, sur des routes incertaines, ignorant même que l'innombrable foule de leurs devanciers s'y est perdue avant eux ; se bousculant les uns les autres, changeant incessamment de guides ; errant sans boussole, et quelquefois sans but.

Écartons toutefois les suggestions d'un pessimisme exagéré. Oui, les Associations ouvrières de production n'ont point rempli les espérances que l'on avait fondées sur elles ; et si, dans les succès, on pouvait faire exactement la part de ce qui revient à la coopération pure, on la trouverait singulièrement réduite. Mais enfin, une cinquantaine ont résisté, qui ne sont pas toutes des modèles, mais sont, à certains égards, des exemples. Les innombrables tentatives avortées ne comptent pas devant le petit nombre des victoires définitives. Nous savons de mieux en mieux que les créations les plus admirables du génie humain ne sont, dans le moment éphémère où nous vivons, que le dernier état connu d'innombrables ébauches infructueuses, où d'obscurs chercheurs ont consumé leur vie. Telles qu'elles sont, ces Associations très vivantes représentent le plus grand effort pacifique que la classe ouvrière ait jusqu'ici déployé pour améliorer son sort. L'ampleur qu'elles ont atteinte, demeurée moyenne, donne la juste mesure de la puissance limitée dont est actuellement capable l'élite de quelques corporations. Mais il est permis d'espérer que cette limite reculera, à mesure que progressera, avec notre éducation démocratique, l'éducation sociale des travailleurs, qui en est inséparable.

JOSEPH CERNESSON.



---

# REVUE MUSICALE

---

THÉÂTRE DE L'OPÉRA-COMIQUE : *L'Heure espagnole*, comédie lyrique en un acte ; paroles de M. Franc Nohain, musique de M. Maurice Ravel. — *Thérèse*, drame lyrique en deux actes ; paroles de M. Jules Claretie, musique de M. Massenet. — THÉÂTRE DE L'OPÉRA : *Siberia*, drame lyrique en trois actes ; paroles de M. Illica (adaptation française de M. Paul Milliet), musique de M. Umberto Giordano. — Congrès de chant liturgique et de musique d'église.

En paroles au moins, ou pour les paroles, et pour l'action, *l'Heure espagnole* est une vive, gaillarde et plaisante petite chose. A la fin, en guise d'épilogue, ou d'envoi, les cinq personnages de la pièce nous dirent ensemble :

C'est la morale de Boccace :  
Entre tous les amans seul amant efficace,  
Il arrive un moment, dans les déduits d'amour,  
Où le muletier a son tour.

« Muletier, » ce mot seul, n'est-ce pas, impliquait, imposait l'Espagne. Et quant à l'heure, où pourrait-elle mieux sonner que dans la boutique d'un horloger ? Ainsi, pour M. Franc Nohain, la question de lieu se trouva tout naturellement résolue.

Donc un horloger de Tolède, appelé Torquemada, est l'époux un peu mûr, un peu froid, de la jeune et ardente Concepcion. L'épouse, pour contenter sa flamme et sa jeunesse, a tout juste par semaine une heure, celle que Torquemada consacre, horloger de la ville, au réglage des cadrans et balanciers municipaux. Justement il vient de partir en tournée hebdomadaire et l'horlogère passionnée attend le jeune Gonzalve. Mais un client est là, Ramiro le muletier, qui n'entend pas quitter la place avant le retour de Torquemada. Pour éloigner le fâcheux, dont elle a d'ailleurs tout de suite remarqué la taille et la

carrure, l'ingénieuse Concepcion le prie de vouloir bien monter là-haut certaine horloge, fort lourde, et que depuis longtemps en sa chambre elle veut placer. Affaire d'un moment, et très court ; cinq minutes après, il faut derechef expédier le gaillard, trop diligent et revenu trop tôt. Qu'à cela ne tienne : la señora, feignant une méprise, ou bien un caprice, enjoint au robuste et complaisant déménageur d'aller rechercher la première horloge et d'en hisser, à la place, une deuxième. Celle-ci pèse un peu plus, contenant le petit amoureux, qui vient de s'y blottir. L'amoureuse, pleine d'espoir, l'accompagne et, librement, le débarrera là-haut.

Espoir trompeur : le freluquet n'était qu'un amoureux transi, bon tout au plus à chanter la romance à Madame, laquelle, ironique et dépitée, le fait redescendre aussitôt. Cependant un nouveau galant est survenu : Don Inigo Gomez, vieil et gros homme de finance. Pour surprendre la belle, il s'est également, avec plus de difficultés, introduit dans l'horloge n° 1. Concepcion l'y découvre et, sans perdre un instant, car l'heure passe, elle le fait transporter et le suit à son tour, augurant mieux de ce second transport. Hélas ! de la gaine trop étroite, le bedonnant banquier essaie en vain de sortir. Autrement déçue, mais déçue toujours, nous voyons redescendre encore la deux fois malcontente horlogère. Alors, n'y tenant plus et mesurant des yeux le porteur infatigable, toujours prêt à la servir, elle remonte précipitamment avec lui, sans horloge.

L'heure est passée. L'horloger revient et trouve deux de ses horloges occupées. Commerçant avisé non moins que mari débonnaire, il n'impose aux deux occupans d'autre pénitence que l'achat de leurs deux asiles. Madame n'aura pas l'heure dans sa chambre ; mais tous les matins, en passant devant sa fenêtre, le muletier la lui dira.

« Pourtant, je ne suis pas ravelliste ! » s'écriait, le soir de la « première, » une auditrice que la musique de M. Ravel avait exaltée. Et ce cri nous parut signifier deux choses : premièrement qu'il existe en musique aujourd'hui, sous le nom de « ravellisme, » une doctrine, voire une religion, peut-être une hérésie ; de plus, que le musicien de l'*Heure espagnole* s'était surpassé lui-même, et si haut, ou de si haut, en cet ouvrage, que pour le coup il forçait l'admiration des indifférens, voire des rebelles.

Il est vrai, la partition de M. Ravel contient quelques passages qui ne sont pas insupportables, même à la lecture. Pages 12 et 13, page 20, pages 88 et 98, deux, trois et jusqu'à neuf mesures de suite, par le rythme ou la mélodie, offrent un sens, un semblant de forme, et

l'apparence d'être à peu près de la musique, ou ce que par ce mot on entendait communément autrefois. C'était d'abord quelque chose d'établi, de fondé sur des élémens premiers, solides et reconnaissables. On les nommait « idées » et, dans le sens musical même, on savait, à peu près, ce que voulait dire ce nom. Mais la musique était encore autre chose. Comme une base, elle avait une suite : elle comportait l'ordre et la logique, la discipline, la hiérarchie et le développement. Elle se permettait aussi la facilité, l'abondance, la prodigalité même. Enfin, à l'occasion, elle ne se refusait ni la gaité, ni l'esprit.

La musique de M. Ravel n'est assurément pas aujourd'hui celle qui ressemble le plus à la musique de ces temps lointains. D'abord, en un sujet comique, elle nous parut triste mortellement, sans un éclat, sans un éclair, sans un trait et sans un accent. Le plaisir que d'aucuns y trouvent doit être une forme de la délectation dite morose. Plaisir sombre, et maigre plaisir, l'ampleur étant ce qui manque le plus à cet art. Il n'en est pas d'aussi menu, d'aussi modique. Lorsqu'il parlait, récemment, de « musique au compte-gouttes, » notre sage et spirituel confrère M. Adolphe Boschot pensait peut-être à cette musique-là. Chaque goutte en est amère, si ce n'est acide. Elle irrite et ne rafraîchit point. Cette œuvre, une comédie lyrique ! En vérité, du lyrisme ou du comique, je ne sais trop ce qui fait ici le plus défaut. Mais ce qui ne s'y trouve pas, et cela, pour le coup, je le sais bien, c'est l'entrain, la verve et l'allégresse, la franchise, le naturel et la liberté. Ici tout se contraint, se restreint, sans que rien se détende et se déploie. Quelle parcimonie, ou plutôt quelle misère ! Pas un contour, pas une ligne ; des points, et comme des hachures, ou des piqûres sonores. Aucune tenue et nulle suite. Partout, à la place d'une idée, une impression, fausse souvent, et toujours fugitive. Parmi tant de relations, de convenances, dont l'ensemble compose l'art musical ainsi que les autres arts, le rapport entre les notes et les mots, entre le son et le verbe, est peut-être le moins juste et, de parti pris, le plus altéré. Ni les voix ne s'accordent avec l'orchestre, ni les intonations avec les paroles. Et déjà cela crée, dans un double domaine, une double contradiction. Mais elle s'étend plus loin encore : elle affecte, elle gâte également deux autres ordres de la musique, celui de la mélodie et celui de l'harmonie, car il semble bien que M. Ravel prenne le même plaisir à porter le même trouble dans la succession des sons et dans leur groupement ou leur alliance. De mélodie, il n'y en a là proprement aucune. Des harmonies, il n'en est guère que de celles dont on souhaiterait qu'elles ne fussent point. Enfin les sonorités et les

timbres témoignent de moins d'invention que de recherche et d'artifice. Au début, un petit charivari d'horloges, pendules, coucou, ne manque pas d'une certaine drôlerie. Mais cet orchestre a généralement le défaut, puéril, de vouloir figurer le détail, et le moindre, de la matière, ou du matériel, plutôt que de l'esprit. Pas une porte ne se ferme, pas une horloge n'est placée, déplacée, replacée, qu'une note, un rythme, un accord, n'en prétende imiter le mouvement et le bruit. Quant à la comédie elle-même, tout en échappe, le dedans surtout, à cette musique recherchée et vaine. Elle ignore également l'ampleur de l'opéra bouffe, la finesse de l'opéra-comique et la caricature chère à l'opérette. *L'Heure espagnole* rappelle aussi peu le *Mariage secret*, le *Barbier de Séville* ou *Falstaff*, que la *Servante maîtresse* ou le *Tableau parlant*, ou cette *Vie Parisienne*, qui vient de nous donner, de nous redonner un très musical plaisir. D'Offenbach ou de l'autre, le meilleur musicien, j'entends le plus abondant, le plus ingénieux et le plus simple à la fois, le plus divertissant, avec le plus de malice, n'est peut-être pas celui que les Ravellistes pensent. Le bottier et la gantière, en musique ou par la musique, ont une autre finesse, une autre ampleur que l'horlogère et le muletier. Si M. Ravel s'est flatté, çà et là, de nous divertir avec la mise en musique des moins musicales ou « musicables » paroles, il faut avouer que le chœur fameux : « *Nous sommes employés de la ligne de l'Ouest!* » ou l'ensemble, non moins populaire : « *Son habit a craqué dans le dos!* » demeurent, après *L'Heure espagnole*, les chefs-d'œuvre authentiques et non encore égalés de ce genre paradoxal et que le paradoxe même rend bouffon. Et puis, et surtout, — il y faut revenir, — un art tel que celui de M. Ravel, de qualité douteuse, est pour ainsi dire une quantité négligeable, tant il est sec, étroit, chétif, tellement la source et la veine en est avare. *Difficiles nugæ*. Combien en connaissons-nous, de ces bagatelles difficiles, de ces pénibles riens, que les « jeunes maîtres » de l'heure, espagnole ou non, s'appliquent, sérieux, prétentieux, à nous accommoder et à nous servir ! La musique entre leurs mains se réduit et se volatilise. Ils la dépouillent, sous prétexte de la dégager ; croyant l'assouplir, ils la désarticulent et la rompent. Ouvriers soi-disant de progrès, ils ne le sont que de décadence. Ils ne vont point vers la vie, mais vers le néant, et si l'on parlait non plus de leur musique, mais à leur musique même, on serait tenté de lui dire, ou de lui redire :

Mais je pense, entre nous, que vous n'existez pas.

La musique existe, au contraire, elle vit et crée de la vie dans le premier acte, c'est-à-dire dans la moitié de l'opéra nouveau de M. Massenet, *Thérèse*. Il est nouveau pour les Parisiens, les Monégasques en ayant eu la primeur.

Thérèse est jusqu'à présent la dernière femme de M. Massenet : la onzième, sauf erreur, et encore en comptant celles-là seules dont les œuvres où elles figurent ne portent pas le nom. Ce catalogue va de la naissance d'Ève, — il était difficile de commencer plus tôt, — jusqu'à nos jours (la Navarraise, ou Sapho). Dans la série, Thérèse représente la Révolution. Le mari de Thérèse, André Thorel, est lui-même représentant du peuple et Girondin. Nous sommes en octobre 1792, à Clagny près Versailles, dans un parc et devant le perron d'un château. Sous les arbres, qui s'effeuillent, un régiment, qui part pour la frontière, s'est arrêté. Nous ne tardons pas à savoir que ce domaine avait pour maître Armand de Clerval, un émigré. André, fils de l'intendant des Clerval, a grandi près d'Armand. Républicain, mais honnête, voire généreux, il vient d'acheter Clagny pour le rendre à l'exilé, si l'exilé revient un jour. Et voici qu'aujourd'hui même, celui-ci reparait, sous un déguisement, furtif, ramené par l'invincible désir de revoir son pays, son foyer, et surtout la jeune orpheline, autrefois sa compagne aussi, qu'il aima, dont il fut aimé, Thérèse. Hélas ! non pas l'oubli, mais la raison, la résignation, le devoir, que sais-je, l'ont faite l'épouse d'André, son épouse loyale et qui veut lui demeurer fidèle. André ne sait rien de ce passé, d'ailleurs innocent. Viendrait-il à le connaître, qu'il n'en prendrait nul ombrage : nous sommes entre gens magnanimes. Thorel commence par sauver Armand des soldats et de la foule soupçonneuse. Puis, rentrant à Paris avec Thérèse, il l'emmène et le cache en sa maison.

Quelques mois après, juin 1793. La Révolution s'est mise à dévorer ses enfans. Se sentant menacé, perdu peut-être, André veut du moins assurer le salut d'Armand. Il lui remet un sauf-conduit et se rend à l'Assemblée, où d'urgence on l'appelle. Armand alors est tenté, de la tentation qu'on devine : fuir, mais pas seul, et cela manquerait assurément de délicatesse. Mais la noble Thérèse lui résiste et le décide à partir, sans elle. Rester, avec elle, eût tout de même été plus élégant. Cette pièce est délibérément à l'honneur des républicains. Non pas, il est vrai, de tous. Voici que sous les fenêtres de Thérèse éclate un bruit de foule et d'émeute. Dénoncé, arrêté, c'est André qu'on mène au tribunal, et par conséquent à l'échafaud. Thérèse alors, de son balcon, jette à la populace un cri : *Vive le Roi !* Sa chambre est envahie

aussitôt, on la saisit, on l'entraîne. Les époux mourront ensemble : André pour Armand, Thérèse avec André, et pour lui sans doute, mais peut-être, en secret, aussi pour l'autre.

On ne doit jamais désespérer de M. Massenet : il a des retours imprévus et d'agréables surprises. Je n'en sais peut-être pas une plus heureuse que le premier tableau de *Thérèse* à peu près tout entier. « Même de la facilité, » comme dit Musset, et, comme dit Beaumarchais : « Pour le sentiment, c'est un jeune homme qui... » M. Massenet, qui n'est plus un jeune homme, a gardé l'un et l'autre de ces dons. Presque tout le premier acte de *Thérèse*, jusque dans le moindre détail, est écrit avec aisance et comme en se jouant. Il y a plaisir à voir, à entendre « traiter » ainsi, du bout des doigts, ou des lèvres, une chanson militaire, une chanson de marche. Dès les premières mesures du prélude, est-ce le *Ça ira* qui gronde ? Au rythme du moins, on le croirait, sans en être bien sûr, On dirait plutôt que le spirituel musicien s'amuse à nous faire peur. Il est permis de trouver de l'emphase, de la lourdeur, quelque chose de trop ronronnant, et ronflant, dans le rôle de l'époux baryton. La faute n'est pas seulement celle du rôle, mais de l'interprète. Il en ajoute, il en remet. Pour forcer ou pousser la note, il n'y a pas que les ténors ; on peut exagérer, même dans le grave. Mais une page au moins de ce rôle marital est bien jolie et digne d'un amant. Elle en rappelle une autre, de Musset, dans *On ne badine pas avec l'amour*. Comme Perdican et Rosette, sur le cristal d'une fontaine, Thorel et Thérèse sont penchés. « Nous vois-tu tous les deux dans la source, appuyés l'un sur l'autre ? Vois-tu tes beaux yeux dans les miens ? Regarde tout cela s'effacer. Regarde comme notre image a disparu ; la voilà qui revient peu à peu ; l'eau qui s'était troublée reprend son équilibre ; elle tremble encore ; de grands cercles noirs courent à sa surface ; patience, nous réparaissons ; déjà je distingue de nouveau tes bras enlacés dans les miens ; encore une minute, et il n'y aura plus une ride sur ton joli visage ; regarde ! » Ainsi parle — à peu près — l'honnête Girondin à sa vertueuse épouse. Et n'allez pas croire au moins que nous soyons dupe de l'analogie ou de la réminiscence littéraire et que dans cette musique nous entendions surtout un écho de cette poésie. Non : la musique en cette scène agit, opère seule, et par ses propres moyens. Ils sont ingénieux, délicats et, dans une certaine mesure, nouveaux. Original est l'orchestre : original d'abord comme sonorités ou comme timbres. Quels sont-ils ? Je ne sais plus au juste, et me rappelle seulement qu'ils me parurent délicieux. Très élégant, le dessin, et

très pures les lignes : parallèles pour commencer, en quarts conjointes, puis s'éloignant par mouvement contraire, et pareilles alors aux « grands cercles noirs » qui courent à la surface de l'eau. Le chant lui-même enchante : il est discret, mais expressif, et, se mouvant dans un espace, dans un *ambitus* étroit, ce qu'il sacrifie en étendue, il le regagne en profondeur. Les trois premières notes, qui reviennent de place en place : *O Thérèse, regarde!* ces trois notes seules ont leur prix. Le compositeur n'a pas souvent trouvé quelque chose de plus tendre et de plus sincère dans l'ordre, non pas même de la mélodie, mais de l'intonation.

D'excellentes pages viennent alors et se suivent, sans hâte. Ici vraiment, chose rare aujourd'hui, le musicien a pris le temps de faire de la musique, et nous laisse, à nous, le loisir d'en entendre. Encore une fois, rien ne l'a pressé et rien ne nous presse. Rien ne manque et rien n'est de trop. Il est donc vrai que la musique, et la nôtre, peut être ou redevenir un plaisir, une émotion! Après l'heure espagnole, ou soi-disant telle, oh! la bonne demi-heure, et si française! C'est à la française qu'est ordonné, composé tout cet épisode : avec mesure, avec goût, avec une harmonie heureuse qui fait de ces quelques pages une chose homogène et diverse, régulière et libre en même temps.

Le style de M. Massenet est excellent ici parce qu'il n'y est pas seulement habitude de l'esprit, mais de l'âme. Habitude, et non routine : aucune forme n'y dégénérant en formule vide de pensée et de sentiment. Celui-ci, hormis peut-être, çà et là, tel « départ » ou telle cadence un peu précipitée, se contient plutôt qu'il ne se déploie, et cette réserve donne à la musique un charme grave, intérieur, qui se concentre au lieu de se dissiper. J'aime le sérieux de certaines phrases, la profondeur de certains accens de Thérèse s'abandonnant sans lâcheté, mais non sans mélancolie, aux souvenirs, aux regrets du passé. Et tenez! au lieu du nom de Thérèse, j'allais en écrire un autre, celui de Charlotte. C'est dire assez l'œuvre de M. Massenet, — son chef-d'œuvre avec *Manon*, plus que *Manon* peut-être, — dont l'influence est reconnaissable ici. Il y a du Massenet de *Werther* en ce premier acte : un Massenet tendre, élégiaque, passionné certes, mais sans afféterie, sans faiblesse morbide comme sans spasmodique violence. L'« entrée » d'Armand de Clerval est une page de musique non seulement expressive, mais franche, solide, à base de quatuor : musique où rien ne trompe, où rien ne triche, où rien ne ment. Tout y est à sa place, tout y vient à son tour. Les premières paroles

d'Armand succèdent, juste quand il faut, à la symphonie dont s'accompagnaient son retour. Elles se posent une par une, lentes, craintives, sur les degrés descendans d'une ingénieuse série d'accords. Entre elles s'étendent et se creusent des espaces muets. Voilà de la bonne déclamation lyrique. Elle est verbale d'abord : entendez que, servante de la parole, elle en dégage, en accroît le sens ; mais de plus elle est musicale, employant toutes les ressources de la musique : la voix, cela va sans dire ; les sonorités ou les timbres ; l'harmonie, témoin ces accords qui se dégradent ou se fondent les uns dans les autres ; enfin cet élément précieux et trop négligé des musiciens : le silence.

Et comme il est bien composé, bien conduit et bien construit, le monologue d'Armand ! On en pourrait dessiner, ainsi que d'une architecture sonore, le plan, la coupe et l'élévation. Naturellement, ce n'est pas un air ; mais c'est encore moins un assemblage, sans ordre et sans lien, non pas même de lignes, mais de points. Mouvement, mélodie, modulations, et jusqu'à la montée de la voix, tout concourt et converge vers un sommet où, sans effort, sous la seule impulsion du sentiment, la musique tout entière finit par atteindre et s'épanouir.

« *Practical and poetical basis*, » disent volontiers nos confrères anglais, pour distinguer les deux élémens, l'un technique, et l'autre idéal, de notre art. Tous les deux se mêlent en ces quelques pages dignes de louange. La forme s'y reconnaît, et le style, tantôt de *Werther* et tantôt de *Manon*. Vous souvient-il, dans *Manon*, de l'acte du Cours-la-Reine ? Il renferme un délicieux épisode, un dialogue de peu d'instans entre le comte des Grioux et Manon. Tout autrement traitée, atténuée et comme éteinte, la scène pourtant fait penser à celle du père Duval et de Marguerite dans la *Traviata*. Aux sons d'une musique lointaine, et légère, et dansante, se répondent à mi-voix, à demi-mot, à mots couverts, des propos tristes et doux. Il n'y a pas beaucoup d'exemples, dans la comédie lyrique moderne, d'un rapport aussi délicat, d'un partage aussi juste et aussi harmonieux entre l'orchestre et le chant. Le premier acte de *Thérèse* en offre un second modèle : c'est un menuet, qu'un invisible clavecin mêle aux souvenirs, aux regrets échangés par les deux vertueux amans. Non pas que l'originalité, la valeur du morceau même soit insigne ; mais il est à sa place, il vient à propos, et le timbre seul de l'instrument suffit à répandre un charme d'évocation qui nous enveloppe et nous attendrit. Autour du menuet, au-dessus, les deux voix évoluent avec



grâce. L'effet est bien celui de *Manon* : semblable est le procédé, ou le style, et la poésie est pareille.

Enfin, dans le paysage d'automne et de crépuscule, sous la tombée lente des feuilles, cette musique est deux fois « couleur du temps : » couleur de l'arrière-saison, couleur aussi d'un passé qu'il semble qu'elle honore et qu'elle pleure. Il y a là, partout sensible, imprégnant, à la manière d'un parfum, l'atmosphère sonore, je ne sais quel adieu mélancolique à tout un ordre, à tout un idéal qui s'évanouit. Ainsi la musique dépasse les personnages : elle devient le signe mystérieux d'un changement de l'histoire. En vérité, parmi les « *Échos de France*, » quelques pages du premier acte de *Thérèse* mériteraient d'être recueillies et gardées.

Le second acte est moins digne de mémoire. Et puisque l'un rappelle l'ancien régime, l'autre représentant la Révolution, nous ne nous plaindrons pas que celui-là soit le meilleur.

Le meilleur des trois interprètes de *Thérèse* est M. Clément. Il a chanté le rôle d'Armand avec beaucoup de goût et de mesure. Au contraire, il y a toujours de l'excès dans la manière ou dans les manières, vocales et dramatiques, de M. Albers. Enfin, quelqu'un disait à côté de nous, tout à côté, parlant de M<sup>lle</sup> Lucy Arbell, que la musique a l'air de s'écouler à travers sa voix.

A l'Opéra, l'acte d'un opéra nouveau le plus difficile à passer est le premier. Il faut suivre avec attention la pantomime et l'action scénique pour trouver dans ce qui se voit une connaissance du drame que refuse à notre esprit la constante et complète intelligibilité de ce qui se chante. « L'ennui, » comme disait l'autre, « c'est que la musique empêche d'entendre les paroles. » Il ne croyait pas si bien dire. Les chanteurs contemporains prononcent de plus en plus mal, sans pour cela chanter de mieux en mieux.

Premier acte de *Siberia* : le vestibule d'une riche et russe demeure. Scène entre deux domestiques, une gouvernante et un valet de chambre. Nous sommes chez un prince, lequel entretient en son palais une aimable personne, du nom de Stephana. Arrivent quelques invités, qui paraissent appartenir au monde militaire. Stephana se faisant attendre, on passe dans le salon de jeu. L'héroïne rentre bientôt, vêtue en ouvrière. Ainsi déguisée, elle s'était attardée chez un petit officier, Vassili, moins opulent que le prince, mais plus jeune, plus aimé, et mieux. Vassili arrive à son tour, étant, à ce qu'il m'a semblé, quelque chose comme le filleul ou le neveu de la *niania*.

Scène d'amour ; puis, le prince et ses hôtes survenant, querelle, duel au sabre, le prince est pourfendu par Vassili.

Second acte. Dans le steppe neigeux, une halte de condamnés en route pour la Sibérie. Vassili fait partie du lamentable convoi. Soudain, un bruit de grelots : un traîneau s'arrête, Stephana en descend, et souriante, héroïque, rachetée par l'amour, à côté de celui qu'elle aime, elle prend le sinistre chemin.

Troisième acte : Les mines du Trans-Baïkal, où travaillent les forçats. L'un d'entre eux, nommé Gléby, voleur et faussaire, connaissant le passé, — dont il fut autrefois le premier et le plus responsable auteur, — de la pauvre Stephana, l'en accable outrageusement, ainsi que Vassili. Tout de même, il avait paru que celui-ci, dès le premier acte, devait être au courant de bien des choses. Dispute, échange d'injures et de coups entre les deux hommes, sous le regard de factionnaires indifférens, à moins qu'ils ne soient complices. Je ne sais pas très bien, j'ai peur de ne jamais très bien savoir. Ensuite un garde-chiourme propose aux deux malheureux amans, dont le malheur et l'amour l'ont touché, de faciliter leur fuite. Mais le traître Gléby veillait, ou bien le garde-chiourme lui-même était un traître. Là encore je ne suis pas très sûr. Un coup de feu retentit : il se sera trouvé, dans le nombre, une sentinelle attentive. Rentre Vassili, portant Stephana mourante. Elle meurt entre ses bras ; sans elle, il lui faudra continuer de souffrir. Et l'on dirait que ce livret, où se mêlent, à la russe, l'horreur et la pitié, fut composé, pour le public de l'Ambigu, par un Dostoïevsky de mélodrame et un Tolstoï de roman-feuilleton.

La partition n'est pas d'un art très relevé. Il arrive souvent aux modernes musiciens d'Italie de n'être plus guère eux-mêmes, comme nature ou comme fond, et, quant à la forme, au style, de rester au-dessous des autres, qu'ils tâchent d'imiter. Plus d'une œuvre ultramontaine témoigne de cette incertitude et souffre de ce malaise. On en trouverait des signes nombreux dans *Siberia*. L'esprit, l'esprit italien d'autrefois y est dégénéré ; sommaire en est l'écriture, ou la lettre. La partie essentielle, ou qui devrait l'être (le drame de passion), est la plus faible et la plus vide. Tel épisode, au contraire, a son prix. Le premier acte se partage, — musicalement, — entre le mélodrame et l'opérette. Le petit chœur des invités militaires est, dans le second genre, quelque chose d'assez plaisant. Par trop romance est une romance de Stephana. Quand M<sup>lle</sup> Cavalieri la chanta, vêtue en grisette « des années 40, » on crut voir Loïsa Puget elle-même. Et bientôt Vassili-Muratore, dont l'uniforme rappelait celui de la

garde nationale, acheva cette rétrospective et bourgeoise évocation.

Le second acte a de la puissance. Il ne se passe pas, comme le premier, dans le grand monde, mais dans le plus misérable et le plus bas. Il est d'un réalisme, ou d'un « vérisme, » que ne craignent point aujourd'hui les compositeurs italiens, mais que la pitié, la fameuse pitié russe, sauve de la bassesse et attendrit. Le tableau représente, nous l'avons dit, l'arrivée, la halte et le départ des forçats. Ils chantent un chant russe, un chant populaire. On le sait, l'intervention de l'élément simple, instinctif et naturel dans une œuvre d'art, dans une œuvre nécessairement composée et jusqu'à un certain point fictive, ne manque jamais de surprendre et d'émouvoir. L'effet se produit ici, comme toujours. Ce n'est rien, cette complainte des pèlerins de honte et de douleur : c'est moins que rien, musicalement, auprès de certaines polyphonies illustres, chœurs de *Fidelio* ou de *Tannhäuser*, chœurs aussi de pèlerins ou de prisonniers. Et pourtant cela ne nous touche guère moins. Rappelons-nous et comprenons ici un trait du comte Alexis Tolstoï, qu'Eugène-Melchior de Vogüé rapporta. Pour la femme qu'il aimait, Tolstoï ne trouvait rien d'assez beau, dans les trésors de la musique et de la poésie. Alors il se souvint, était-ce d'un pâtre ou d'un chamelier d'Orient, qu'il avait entendu naguère. Il le fit rechercher, puis il l'envoya vers sa maîtresse, ne sachant rien d'égal, parmi les plus fameux chefs-d'œuvre, à l'humble chant que le génie de la race, à travers les âges, avait formé.

A côté de cette inspiration populaire, et russe, l'art du musicien d'Italie n'est point à mépriser dans le second acte de *Siberia*. Tel épisode, maint détail même, comme l'arrivée de la poste, est pittoresque et vivant. Surtout le prélude symphonique ne manque ni de grandeur, ni de caractère. Le vent y est imité par l'inévitable chromatisme, la musique n'ayant pas encore trouvé d'autre moyen d'exprimer les mouvemens de l'atmosphère. Mais le thème principal est expressif avec vigueur et sobriété. Enfin quelques passages, pittoresques aussi, du troisième et dernier acte, seraient à retenir : un carillon de cloches, un intermède de musique de scène pour instrumens à cordes, la plainte lointaine des mineurs au travail. Les alentours ou les accessoires, en un mot les dehors, paraissent favorables au talent, plutôt extérieur, de M. Giordano.

Malgré la nationalité de M<sup>lle</sup> Cavalieri et le nom de M. Muratore, c'est l'italianisme, j'entends la verve, le brio, l'exubérance, qui manqua surtout à l'interprétation générale de *Siberia*. M. Muratore est

plus à son avantage en d'autres rôles. Quant à sa partenaire, fit-elle sagement de quitter un de nos grands music-halls pour le plus grand de tous, et de vouloir passer, monter de l'art chorégraphique à l'art vocal? On aurait envie de lui dire, avec La Fontaine, ou à peu près : « Vous dansiez, nous en étions fort aises. Pourquoi chanter maintenant? »

Le flot étranger se retire à peine de notre sol. Que de « grandes saisons » exotiques faut-il donc aujourd'hui pour faire une saison de Paris! Après les Russes chantans, il en est venu, ou revenu, de dansans. Ils ne nous convièrent point au spectacle de leurs ébats. Un cycle d'opérettes viennoises, un autre d'opérettes anglaises, deux cycles de la *Tétralogie* wagnérienne, ces derniers dirigés à l'Opéra par MM. Weingartner et Nikisch, cela fait quatre cycles, et qui nous furent également fermés. Plus accueillant se montra le Congrès parisien et régional de chant liturgique et de musique d'église. Là nous étions, le croiriez-vous! cleres et laïques, entre Français. La session fut intéressante. Les offices, le plus souvent célébrés à Saint-Eustache, en firent le principal attrait. Strictement conformes à la lettre comme à l'esprit de l'admirable *motu proprio* de Pie X, ils ont encore une fois démontré, ces offices exemplaires, la beauté supérieure des deux formes par excellence de la musique d'église, l'étroite convenance de l'une et de l'autre avec l'église et la prière à l'église, autrement dit avec l'objet et le lieu de cette musique même. Moins nombreuse qu'on ne l'eût souhaité, l'assistance le fut cependant plus qu'on ne s'y attendait. Surtout, elle parut attentive, recueillie, souvent émue. A la voir écouter, on eût dit qu'elle sentait l'approche, le progrès et déjà la victoire d'un charme, d'un idéal repoussé trop longtemps, mais dont elle ne sait ni ne veut plus se défendre. Il appartient aux pasteurs de hâter l'heureuse défaite de leurs ouailles. Elle est assurée, elle est fatale. Rappelez-vous l'affirmation, le commandement du poète : « Dieu parle, il faut qu'on lui réponde. » Il le faut en effet, et pour la parole divine comme pour les réponses humaines, le chant grégorien et le chant *alla Palestrina* sont les deux modes les plus beaux que la musique ait créés.

---

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

Le hasard est notre maître. Nous nous étions promis, en écrivant notre dernière chronique, de parler du Maroc dans celle-ci ; mais les incidens de notre politique intérieure ont été tels, ils se sont précipités si rapidement, que nous sommes obligés de nous consacrer à eux. Un ministère est tombé, un autre est en train de se former ; nous n'en connaissons jusqu'ici que la tête, qui est M. Caillaux. Quant à M. Monis, il avait fait une gageure impossible à soutenir longtemps. On ne gouverne pas de sa chambre à coucher dans un gouvernement parlementaire dont le fonctionnement exige la présence réelle du président du Conseil sur le banc des ministres. En tombant de son lit, M. Monis est sans doute tombé de moins haut que de la tribune ; il peut prétendre qu'il ne s'est fait aucun mal, et c'est ce qu'il prétend en effet, si on en croit les journaux. — Ma politique, dit-il, n'a pas été atteinte ; elle a continué d'avoir la majorité dans la Chambre ; elle doit être continuée ; l'accident survenu par suite de la maladresse du général Goiran est à quelques égards comparable à celui d'Issy-les-Moulineaux ; le programme du ministère reste intact. — Il paraît bien que c'est le langage que M. Monis a tenu à M. le Président de la République, en lui conseillant de prendre dans le Cabinet défunt le phénix qui devait le ressusciter.

Qu'on le prenne là ou ailleurs, peu importe. La crise qui s'ouvre est beaucoup plus grave que M. Monis ne paraît le supposer, car c'est celle de tout un régime. Au surplus, il lui appartient peu de parler des règles parlementaires, son propre Cabinet ayant été constitué en dehors d'elles. Quand M. Briand a donné sa démission, il venait d'avoir la majorité à la Chambre et il pouvait soutenir, lui aussi, que sa politique était indemne ; cependant M. Monis a choisi ses ministres dans la minorité de la veille et non pas dans la majorité.

Prenons pour ce qu'elles valent ces affirmations téméraires destinées à donner artificiellement du corps à des fictions inconsistantes. La vérité est que le gouvernement, qui est devenu depuis quelques années de plus en plus difficile, semble à peu près impossible avec la Chambre actuelle. Or un pays ne saurait se passer de gouvernement. S'il n'en a pas, ou s'il n'en a que l'apparence, le malaise devient général. C'est pourquoi on entendait dire et répéter dans les milieux politiques, et non pas dans un parti mais dans tous, que les choses ne pouvaient pas durer ainsi. On avait l'impression que tout s'en allait et se disloquait, que l'anarchie administrative faisait des progrès rapides, que le désordre augmentait et s'étendait en bas, à mesure que l'autorité se raréfiait en haut. La fugitive apparition et la prompte disparition du Cabinet défunt ont rendu cet état de choses encore plus sensible, et c'est pourquoi il est permis de sourire lorsqu'on entend M. Monis parler de sa politique et de la nécessité de la continuer. Est-ce que, vraiment, il en avait une ? On s'en est bien peu aperçu. Ce dont tout le monde avait, au contraire, la sensation de plus en plus vive et nette est que, si cette prétendue politique se prolongeait quelque temps encore, les pires conséquences en découleraient. Il n'était que temps d'aviser. L'incident Goiran aurait été assez facilement réparable dans une situation normale : il a été mortel dans celle-ci.

Avant d'en venir à cet incident, rappelons quelques faits antérieurs, pour montrer à quel point ce que M. Monis appelait sa politique ressemblait peu, en effet, à ce qu'on entend habituellement par ce mot. Le trouble fomenté par les délimitations dans plusieurs régions de la France, et plus particulièrement en Champagne, est toujours présent aux esprits. Question grave, complexe, presque inextricable ! L'embarras où elle a mis le ministère a été si grand que, ne sachant comment en sortir, il s'est déchargé sur le Conseil d'État de la responsabilité qui lui incombait. Est-ce là gouverner ? N'est-ce pas plutôt se dérober ? N'est-ce pas confesser son impuissance ? Ce qui devait arriver est arrivé : le décret du Conseil d'État n'a pas eu plus d'autorité qu'un morceau de papier et le lendemain du jour où il a été rendu, le ministère s'est retrouvé en face de la question tout entière. Les élémens n'en étaient pas changés. L'exaltation des esprits dans l'Aube n'a pas amené des scènes de sauvagerie révolutionnaire et destructrice comme celles de la Marne ; la présence des troupes a été à cet égard une sauvegarde ; mais le désordre moral y a atteint des limites extrêmes au point

que la notion de la patrie s'y est un moment éclipsee. Nous sommes convaincus que, revenus au sang-froid, les auteurs de ces manifestations les ont regrettées et en ont rougi; il ne faut pas en exagérer l'importance; il aurait cependant été dangereux de prolonger la situation qui les avait provoquées. On a si bien compris que la question n'était pas résolue, que des interpellations ont été adressées au ministère dans les deux Chambres: on lui a demandé ce qu'il comptait faire. Cette fois, il s'est décidé à prendre une décision: elle a été tout juste l'opposé de celle qu'il avait adoptée précédemment. Du décret du Conseil d'État rien ne subsistait: on ne s'en occupait pas plus que s'il n'avait jamais existé; le vent parlementaire en avait emporté les lambeaux: et des délimitations il ne restait pas davantage. Sans doute le gouvernement ne pouvait pas supprimer à lui seul la loi, l'imprudente loi qui les avait faites, mais il promettait de déposer avant la fin de juin, un projet nouveau que les Chambres pourraient voter rapidement et qui rétablirait la situation antérieure aux délimitations. On reviendrait, en y introduisant de plus grandes facilités de procédure, à la loi de 1824 qui donne à la propriété des marques de fabrique la garantie d'une action judiciaire devant les tribunaux, au lieu de faire assurer par une juridiction administrative le respect des délimitations. La Marne a été mécontente à son tour, et elle avait lieu de l'être puisqu'on lui avait donné des espérances qu'on lui retirait tout d'un coup: néanmoins, elle n'a pas bougé, soit parce qu'il y a certains excès qu'on ne renouvelle pas deux fois de suite, soit parce que, là encore, la présence des troupes a contenu les ardeurs les plus chaudes.

La résolution finalement prise par le ministère mérite d'être approuvée; mais pourquoi ne l'a-t-il pas prise plus tôt? pourquoi ne l'a-t-il prise que contraint et forcé et sous le coup de la menace? pourquoi n'a-t-il pas reconnu plus vite que les délimitations avaient été une faute et que les fautes les plus courtes sont les meilleures, ou les moins mauvaises? M. Pams, ministre de l'Agriculture, a fait personnellement bonne figure devant les Chambres: il a parlé sans ambages, avec simplicité, avec netteté, engageant sa parole pour l'exécution de ses promesses, et, s'il faut le dire, les Chambres ont paru avoir plus de confiance dans la parole de M. Pams que dans celle du gouvernement. Les hésitations de celui-ci, ses tergiversations, ses contradictions avaient produit l'effet qu'on pouvait en attendre. Elles n'ont pas peu contribué à rendre encore plus instable la situation d'un ministère qui avait donné l'impression, ou de ne pas savoir

ce qu'il voulait, ou de faire le contraire dès qu'on le lui imposait.

Impression identique à propos des retraites ouvrières. Si la loi des délimitations a été mise en cause et battue en brèche aussitôt qu'elle a été appliquée, on n'a même pas attendu ce commencement d'exécution pour la loi sur les retraites. Le pays l'a accueillie comme on sait; l'abstention et la résistance ont été partout; mais ce n'est pas de l'accueil que la loi a trouvé dans le pays que nous avons à parler aujourd'hui, c'est de celui que les Chambres lui ont fait. Spectacle sans précédent! Cette loi qui est d'hier et que ses auteurs avaient portée aux nues comme une grande œuvre, tout le monde déclare aujourd'hui que, dans son état actuel, elle n'est ni applicable ni viable, et le gouvernement lui-même confesse la nécessité de la changer. Mais dans quel sens? Celui de l'aggravation des charges qu'elle fera peser sur le budget, c'est-à-dire sur le contribuable. Les résistances que les ministères précédens avaient faites pour la protection des finances publiques n'ont pas tenu vingt-quatre heures, avec celui-ci, devant les injonctions socialistes. Il est vrai que la Chambre a poussé le ministère; mais d'autres s'étaient défendus; celui-ci a tout cédé. Nous avons parlé, il y a quinze jours, de la discussion qui avait eu lieu au Sénat; elle avait jeté quelques lumières sur la situation et ne l'avait pas aggravée; M. le ministre du Travail avait défendu la loi contre les surenchères de M. Codet et le Sénat l'avait approuvé. Mais, à la Chambre, la pression venue de l'extrême gauche a été plus forte et M. le ministre du Travail s'est trouvé aux prises avec des orateurs plus puissans, plus exigeans, mieux appuyés par leur auditoire. M. Jaurès a porté contre la loi une condamnation péremptoire. Usant d'une de ces métaphores expressives où son imagination se plaît: « Elle laisse dans la bouche, a-t-il dit, l'amertume et le dégoût, comme un fruit qui aurait pourri avant d'être mûr. » Jugement sévère de la part d'un homme qui a contribué plus que personne au vote de la loi! Il est vrai que M. Jaurès ne la désavoue pas dans ses principes; il veut seulement l'étendre, la développer, la compléter, c'est-à-dire augmenter le chiffre de la retraite, abaisser la limite d'âge à laquelle les bénéficiaires y auront droit, enfin, pour les vieillards, transformer l'allocation d'assistance en allocation de retraite. Sur tous ces points il a obtenu gain de cause et cela sans beaucoup de peine. En écoutant M. le ministre du Travail, on sentait qu'il était tout résigné à se laisser forcer la main.

M. le ministre des Finances résisterait-il davantage? Il l'a fait un moment, mais bientôt il a quitté la séance comme s'il se désinté-



ressait de la suite du débat, et son absence a eu les conséquences qu'on va voir. Le gouvernement avait annoncé l'intention de déposer une loi nouvelle, qui compléterait l'ancienne par l'institution d'une assurance contre l'invalidité et par certains abaissemens d'âge. On lui a demandé, puisque ses idées semblaient arrêtées, de distraire quelques articles de la loi prochaine et, pour en assurer le vote avec plus de sûreté et de rapidité, de les introduire dans le budget de 1912, M. Caillaux s'est refusé avec une grande énergie d'accent, non pas à distraire certains articles du projet en préparation, mais à les introduire dans le prochain budget : son opposition à cet égard a été absolue. Après l'avoir faite, il s'en est allé, et le gouvernement a accepté un ordre du jour déposé par M. Dalimier. Cet ordre du jour, long et diffus, a été voté par la Chambre phrase par phrase, — car on avait demandé la division et la subdivision, — avec des majorités diverses, mais toujours très élevées et qui, dans le scrutin sur l'ensemble, a été de 356 voix contre 64. Nous passons les premiers paragraphes qui n'ont pas d'importance, celui par exemple où la Chambre exprime la confiance que le gouvernement appliquera la loi avec autant de prudence que de fermeté. C'est ce que le Sénat avait déjà dit. Mais la Chambre a ajouté que, d'après elle, « le moyen le plus efficace d'assurer l'application de la loi était de l'améliorer dans le plus bref délai possible et qu'elle comptait sur le gouvernement pour déposer un projet de loi dont il acceptera l'incorporation dans le budget de 1912. » Ce dernier membre de phrase a été voté par 388 voix contre 155. Que devenait l'opposition de M. Caillaux à cette incorporation? M. Aynard l'a demandé; il s'est étonné de voir le gouvernement accepter à la fin de la séance une disposition qu'il avait repoussée au début : on lui a répondu que c'était avec l'adhésion de M. Caillaux et, comme M. Caillaux n'était plus là pour expliquer une aussi surprenante volte-face, il a fallu se contenter de cette affirmation. Étrange attitude, soit dit en passant, que celle de M. Caillaux dans cette affaire : souhaitons qu'il n'en fasse pas la règle de son ministère! Enfin l'ordre du jour Dalimier porte que la loi prochaine abaissera à soixante ans l'âge où l'allocation de l'État sera attribuée. Soixante ans au lieu de soixante-cinq : combien de millions ce changement coûtera-t-il au budget? Nul ne le sait. Nous nous rappelons la résistance courageuse que M. Cochery, alors ministre des Finances, faisait à cette disposition qui devait, à l'en croire, faire peser sur le budget une charge excessive. Il n'hésitait pas à poser la question de confiance pour éloigner ce cauchemar. Les choses ne sont pas chan-

gées, mais les hommes le sont. L'abaissement de l'âge de la retraite de soixante-cinq à soixante ans coûtera aujourd'hui aussi cher qu'hier, mais le gouvernement l'accepte. Négligeons pour le moment la question financière pour n'envisager que la question politique : pourquoi le ministère Monis, qui résistait à M. Codet au Sénat, a-t-il capitulé devant M. Jaurès à la Chambre? La raison en est simple : c'est qu'il a eu l'impression qu'en défendant le budget il ne serait pas renversé au Palais du Luxembourg, tandis qu'il risquait de l'être au Palais-Bourbon.

Est-ce là gouverner? Personne n'en a eu l'impression, et cette séance de la Chambre où le ministère a fait successivement tout ce qu'on a voulu, sans opinion personnelle, sans autre préoccupation que celle de se sauver lui-même; cette séance où on l'a vu, comme un bouchon de liège sur l'eau, suivre le courant et tourbillonner avec lui, a diminué encore le peu de considération politique qui lui restait. L'irritation qu'il avait déjà soulevée s'est changée en moquerie. Comment renverser, a-t-on dit, un ministère dont le président est couché dans son lit et dont les membres valides viennent successivement se coucher eux-mêmes devant la Chambre pour laisser passer l'orage sur leur dos horizontal? Un ministère qui adopte cette attitude offre évidemment peu de prise; mais si on le laisse vivre, comment lui accorder la moindre considération politique et lui tenir compte d'une autorité qu'il abdique? Le laisser vivre, disons-nous : cela même ne dure qu'un temps, et ce temps s'est trouvé court. Les Chambres réagissent contre un gouvernement trop autoritaire; en revanche, quand elles ne sentent plus de gouvernement du tout, elles sentent que quelque chose de nécessaire leur manque à elles-mêmes et elles réagissent dans le sens opposé. Le gouvernement de M. Monis a été renversé parce qu'il ne gouvernait pas, et qu'un gouvernement qui se donne comme bon à faire tout ce qu'on voudra n'est proprement bon à rien. La première occasion sert à se débarrasser de lui. Elle est venue cette fois de M. le ministre de la Guerre; mais avant d'en parler, il faut dire un mot du scrutin de liste avec représentation proportionnelle parce que la dernière séance que la Chambre lui a consacrée et le vote par lequel elle l'a close ont été pour quelque chose dans la crise ministérielle d'aujourd'hui : ils influenceront aussi sur les difficultés qui attendent le ministère de demain.

Scrutin de liste, représentation proportionnelle, nous écrivions, il y a quinze jours, que le temps des discours sur ces questions était

passé et que celui des votes décisifs était venu. Cependant la Chambre a encore entendu quelques harangues éloquentes, par exemple celle de M. Jaurès qui était fort en verve et qui a, non pas résumé, car M. Jaurès ne résume jamais, mais une fois de plus développé avec éclat les raisons qui militent en faveur de la réforme. On se demandait quelle serait l'attitude du ministère. Il aurait peut-être préféré ne pas en prendre du tout et laisser à la Chambre le soin de fixer elle-même et elle seule sa loi électorale pour l'avenir; mais le scandale d'une telle abstention n'aurait pas été toléré. Le ministère a compris que la Chambre ne lui permettrait pas de garder le silence jusqu'au bout; il fallait qu'il donnât son avis, il l'a donné et nous lui rendons la justice que son avis a été à peu près bon. Par malheur, le document qui l'exprimait était médiocrement rédigé et la lecture que M. le garde des Sceaux en a faite à la tribune, avec quelque solennité, n'a été accueillie avec aucune bienveillance. Cette fois encore, la substitution à un ministre qui parle d'un ministre qui lit a été néfaste au gouvernement. Les Chambres actuelles ne sont pas habituées à recevoir des messages et, au surplus, un message peut bien ouvrir une discussion, mais non pas la suivre dans ses détails multiples et variés, s'y adapter, y faire face. Après avoir lu celui dont il était chargé, M. Antoine Perrier s'est tu. Le gouvernement avait dit trop ou trop peu: trop pour les partisans du scrutin d'arrondissement, pas assez pour ceux de la représentation proportionnelle qui auraient voulu de lui quelque chose de plus vivant et de plus agissant.

Ces derniers, toutefois, seraient ingrats s'ils se plaignaient du ministère; il a conclu dans leur sens: il s'est déclaré pour la réforme électorale telle que la Commission spéciale l'avait préparée et la présentait à la Chambre: scrutin de liste, représentation proportionnelle, apparemment des listes voisines. Ce dernier point appelle des réserves formelles: le mot d'apparemment est barbare et la chose qu'il exprime est en contradiction avec l'esprit de la réforme; mais la Commission ayant fait une cote mal taillée, on ne pouvait guère attendre que le gouvernement fit beaucoup mieux. Il n'y a aucune témérité à croire qu'il a appliqué ici comme ailleurs sa règle habituelle et qu'il s'est demandé, pour y aller, de quel côté était la majorité. Le résultat a montré qu'il ne s'était pas trompé: la majorité favorable à la réforme a été, en effet, de 118 voix. C'est beaucoup, c'est trop peut-être; une majorité aussi forte est-elle bien solide? Mais c'est une belle entrée de jeu pour les partisans de la représentation pro-

portionnelle. On s'est compté sur un amendement que M. Malavialle avait présenté à l'article 1<sup>er</sup> et qui maintenait le principe de la représentation dite majoritaire, c'est-à-dire de la représentation de la majorité à l'exclusion de la minorité, quel que soit le chiffre de celle-ci. La question était posée clairement, un peu brutalement même, de manière qu'il n'y eût pas d'équivoque sur le sens du vote à émettre et que chacun sût exactement à quoi il s'engageait. La Chambre s'est donc engagée à supprimer le scrutin majoritaire, ce qui ne peut avoir lieu qu'avec le scrutin de liste et la représentation proportionnelle. Restent les modalités de l'opération; il y en a plusieurs et là-dessus on se divisera sans doute; mais, en dépit de ces divisions probables, le vote de la Chambre a singulièrement augmenté les chances de la réforme. Beaucoup de députés en effet raisonnent comme le ministère et ne demandent qu'à aller à la majorité, pourvu qu'ils sachent où elle est. Ils le savent désormais. On contestait à M. Charles Benoist les chiffres de ses pointages qui donnaient à la représentation proportionnelle une majorité certaine. Toutes ses prévisions ont été dépassées et, de cette manifestation imposante, il restera toujours quelque chose. Mais les arrondissementiers, comme on les dénomme, les partisans du *statu quo*, les nageurs exercés dans les mares stagnantes qui ont peur de la haute mer, ont été à la fois déconcertés et furieux : déconcertés par l'importance du vote, furieux contre le gouvernement qu'ils ont accusé de l'avoir encouragé. Et, le lendemain, un certain nombre d'entre eux ont voté contre lui en l'accusant de trahison : presque tous les arrondissementiers appartiennent effectivement au parti radical-socialiste et ce parti regardait comme sa chose un gouvernement dont il était le principal appui. Il n'est pas douteux que la défection de quelques-uns d'entre eux a contribué à la chute du Cabinet, renversé par 24 voix de majorité. Toutefois M. Monis n'a pas de regrets à avoir; il aurait été encore plus sûrement renversé, s'il avait pris parti contre la réforme électorale; le rejet de l'amendement Malavialle l'a prouvé. De là pour le ministère de demain les difficultés auxquelles nous avons fait allusion plus haut. Les partisans du scrutin de liste et ceux du scrutin d'arrondissement prennent à l'égard les uns des autres les attitudes les plus intransigeantes et tous les deux adressent au ministère en formation, sous peine de mort, les injonctions les plus impérieuses. Nous plaignons M. Caillaux puisque c'est lui qui est chargé de faire le nouveau Cabinet. Mais s'il est démontré qu'avec cette Chambre aucun gouvernement ne peut vivre, qu'adviendra-t-il? On parle déjà de dissolution : la crainte de cette

mesure extrême pourrait bien être pour la Chambre le commencement de la sagesse.

Dans une situation aussi confuse, aussi troublée, aussi instable que celle dont nous avons indiqué les traits principaux, et où le gouvernement, qui se faisait de plus en plus petit, comptait pour si peu de chose, il suffisait d'une chiquenaude pour le jeter par terre. Toute la question était de savoir si elle lui serait administrée avant les vacances, c'est-à-dire avant trois semaines, ou après. Une imprudence de parole du général Goiran, tenant d'ailleurs trop évidemment à un défaut de pensée, a précipité les choses.

Lorsque M. Monis a mis un général à la Guerre, l'opinion l'a approuvé. Si le général Goiran était peu connu, on assurait qu'il avait fait bonne figure pendant les manœuvres, et au surplus son grade seul, ou même sa seule qualité de militaire, semblait être une garantie. On lui a donc fait bon accueil, et quand il s'est présenté au Sénat, pour la discussion de son budget, on l'y a écouté avec bienveillance. La première impression ne lui a pas été défavorable et même sa gaucherie oratoire n'a pas produit mauvais effet : un soldat n'a pas besoin de savoir farder la vérité. Lorsqu'il s'est prononcé contre l'odieux et honteux usage des fiches, les applaudissements ne lui ont pas manqué ; mais le lendemain, M. de Trévenenc lui a adressé une question inopinée qui a été pour lui la pierre d'achoppement. M. de Trévenenc, un des membres les plus jeunes et les plus distingués de la Droite, ancien officier, brillant élève de l'École supérieure de guerre, est toujours, en dehors de toute préoccupation d'opinions politiques, écouté attentivement par le Sénat dans les discussions militaires où sa compétence est incontestable et incontestée. Il a demandé au ministre de la Guerre quelle était, à son avis, la meilleure organisation du haut commandement militaire en temps de guerre et en temps de paix. Le commandement suprême devait-il être partagé entre plusieurs mains, ou concentré en une seule et, dans un cas comme dans l'autre, celui ou ceux qui exerceront ce commandement à la guerre ne doivent-ils pas être mis, dès le temps de paix, à même de s'y préparer ? M. de Trévenenc estime pour son compte que l'unité de commandement est indispensable et qu'elle ne peut être assurée que par un seul homme : il croit en outre que cet homme, auquel on est habitué à donner le nom de généralissime, doit avoir dès le temps de paix tous les moyens de se préparer à la responsabilité redoutable qui lui incombera en temps de guerre. Mais quelle était là-dessus l'opinion du ministre de la Guerre ? On a

dit depuis que le général Goiran aurait pu ne pas répondre à une question complexe, qui avait un côté militaire, mais aussi un côté politique, constitutionnel même, et qui intéresse le gouvernement tout entier. Soit, mais ce n'est pas la faute de M. de Tréveneuc si M. le président du Conseil était dans son lit : il avait incontestablement le droit de poser la question, et le gouvernement avait le devoir d'y répondre. M. le ministre de la Guerre y a donc répondu, et rien n'a égalé la surprise qu'a éprouvée le Sénat en l'écoutant. L'opinion du général Goiran est que le commandement doit être partagé, à la guerre, entre plusieurs généraux. Il n'y a d'ailleurs pas, a-t-il fait remarquer, de généralissime, mais seulement un vice-président du Conseil supérieur de la Guerre. Cela est vrai matériellement, et le ministre aurait même pu ajouter que les pouvoirs de ce vice-président sont assez mal définis : c'est même pour cela que M. de Tréveneuc s'en est préoccupé. Quoi qu'il en soit, le Sénat n'a entendu et retenu qu'une chose, à savoir que, dans la pensée du général Goiran, le commandement suprême devait être divisé. Et qui donc assurera l'unité de direction indispensable ? Le général Goiran a répondu que ce serait le gouvernement ; il a même dit : le Conseil des ministres, toutes choses qui ont été retouchées et atténuées au *Journal officiel*. Depuis trois semaines qu'il était ministre, le général Goiran avait été, paraît-il, tellement émerveillé de la compétence de ses collègues en toutes choses qu'il n'hésitait pas à leur confier la direction supérieure des opérations militaires : singulier moment pour exprimer ce sentiment que celui où nous jouissons du ministère Monis !

M. de Tréveneuc s'était appuyé sur l'histoire qu'il connaît fort bien ; le général Goiran a fait de même, mais il a cité un exemple unique, celui de Napoléon qui a laissé la France, a-t-il dit, plus petite qu'il ne l'avait reçue, parce qu'il avait concentré dans sa personne un commandement qui dépasse les forces d'un homme, quel que puisse être son génie. L'exemple a paru mal choisi. Napoléon n'est pas tombé parce que son génie militaire était insuffisant, mais parce que l'amplitude démesurée de son ambition politique, qui a toujours été en augmentant, a fini par coaliser toute l'Europe contre lui. M. de Tréveneuc avait-il proposé de réunir dans les mains d'un seul homme tous les pouvoirs politiques et tous les pouvoirs militaires du pays ? Non assurément. En temps de guerre comme en temps de paix, et plus peut-être, le gouvernement a un grand rôle à jouer ; mais le commandement militaire n'en doit pas moins être, dans son domaine, libre et un. Le général Goiran a parlé de l'Allemagne ; il a

dit que, ses institutions n'étant pas les mêmes que les nôtres, nous ne devions pas chercher chez elle un modèle. Cela n'est pas seulement vrai de l'Allemagne, mais de tous les pays du monde : aussi ne cherchons-nous de modèles absolus nulle part et nous contentons-nous de porter nos propres institutions à toute la perfection dont elles sont susceptibles. On a dit qu'elles ne nous permettaient pas de pourvoir à toutes les nécessités nationales : pourquoi ? Il n'y a aucune contradiction entre la République et l'unité du commandement militaire. La preuve en est dans l'impression que le langage du général Goiran a produite au Sénat et à la Chambre ; et certes la majorité de ces deux assemblées est républicaine ; elle n'en a pas moins éprouvé un étonnement qui est allé jusqu'à la stupeur. On répète volontiers que la République redoute d'avance un général victorieux et que notre monde parlementaire en repousse instinctivement loin de lui le fantôme inquiétant. Il faut croire que le sentiment patriotique reste le plus fort, car lorsque le général Goiran a parlé de diviser le commandement militaire, la révolte des intelligences a été générale. Il n'est pas jusqu'à l'évocation de Napoléon, rendu responsable de la diminution de la France à cause de l'insuffisance de son génie, qui n'ait paru déplacée et choquante. Dégagée des préoccupations dynastiques, la France aime la gloire de Napoléon qu'elle regarde justement comme faisant partie de la sienne, et ce sentiment semble même augmenter chez elle à mesure que le grand empereur s'éloigne dans le recul du passé. Pour tous ces motifs, les déclarations malencontreuses du général Goiran contre l'unité du commandement ont provoqué l'unanimité de la réprobation.

La Chambre s'en est émue après le Sénat : une interpellation y a été adressée à M. le ministre de la Guerre pour lui permettre d'expliquer ses paroles. Il ne les a pas expliquées, il les a même maintenues en les atténuant toutefois dans la forme et s'est déclaré fièrement responsable de l'organisation du commandement à la guerre en se portant fort de l'assurer. C'était monter un peu trop tôt au Capitole : la Chambre en a fait bien vite descendre le général Goiran. Les amis du Cabinet, sentant la situation mauvaise, ont proposé l'ordre du jour pur et simple : par une aberration inexplicable, le ministère a exigé un ordre du jour de confiance, que la Chambre lui a refusé. Il s'y attendait si peu qu'au lieu de s'en aller, comme on le fait habituellement en pareil cas, il est resté abasourdi sur son banc et il a fallu que M. Brisson annonçât une autre interpellation pour que la Chambre se soulevât en criant : « Démission ! démission ! » Alors enfin le ministère

est sorti de sa torpeur et il est parti. La nouvelle s'est répandue aussitôt qu'il avait pris le seul parti à prendre, qui était de remettre sa démission entre les mains de M. le Président de la République. Seulement M. Fallières était à Rouen, où il était allé assister aux belles fêtes du millième anniversaire de l'union de la Normandie à la France : on a dû l'attendre vingt-quatre heures.

A son retour, il a confié à M. Caillaux le soin de former le nouveau Cabinet. Ce choix n'a pas étonné, il était attendu, il était du moins un de ceux qui avaient paru le plus vraisemblables. Cela ne veut pas dire que ce soit le meilleur, mais le meilleur est-il possible ? Quoique M. Caillaux ait derrière lui un passé politique, sinon très long, au moins très rempli, il y a de l'inconnu dans son avenir. On dit que l'expérience et la réflexion lui ont été salutaires. S'il a la notion des nécessités du gouvernement à l'heure où nous sommes, il rempra résolument avec la politique que M. Monis recommande et qui a précisément pour caractère de n'en être pas une. Il nous en faut une cependant et aujourd'hui plus que jamais, pour les motifs que nous avons énumérés plus haut. Le pays a cru en apercevoir une avec M. Briand, mais il a semblé quelquefois que M. Briand n'avait pas toutes les intentions de ce qu'il disait : ses actes ont insuffisamment réalisé ses paroles. Il a fait un effort méritoire pour nous tirer de l'anarchie, puis il nous y a laissés retomber comme s'il se sentait las et découragé. M. Monis est venu, il est parti, il n'a fait et ne pouvait faire qu'un intérim pendant lequel l'anarchie a augmenté. M. Caillaux, qui est un homme intelligent, s'en est certainement aperçu comme tout le monde. Que fera-t-il ? Aura-t-il une politique ? Aura-t-il une volonté pour l'exécuter ? Quels seront ses collaborateurs ? A toutes ces questions nous ne pouvons faire encore aucune réponse. Nous attendons le nouveau ministère à l'œuvre.

FRANCIS CHARMES.

*Le Directeur-Gérant,*

FRANCIS CHARMES.



---

# LE COURONNEMENT DE GEORGE V

---

AVANT LA SEMAINE DU COURONNEMENT

J'ai vu, il y a dix-huit mois, l'Angleterre en plein accès de fièvre électorale (1). Je vais la voir en plein accès de fièvre monarchique. Aussi, prévenu depuis quelque temps déjà, que je serais honoré d'une invitation à assister, dans l'abbaye même de Westminster, au couronnement du roi George V et de la reine Mary, j'ai, ces deux dernières semaines, parcouru avec une attention particulière dans les journaux anglais les articles relatifs à cette cérémonie, sur lesquels je n'avais jeté jusqu'à présent qu'un coup d'œil un peu distrait. Au fur et à mesure que la grande semaine approchait, la place consacrée dans les innombrables colonnes de ces journaux aux questions politiques et en particulier aux débats parlementaires allait diminuant, celle consacrée aux préparatifs du couronnement allait augmentant. C'est qu'une sorte de trêve, sinon de Dieu, au moins du Roi, a été conclue entre les partis. A demain les affaires sérieuses, à demain les querelles. Aujourd'hui, on veut être tout à la joie.

N'y a-t-il pas, dans cette place plus grande accordée par les journaux à ce qui concerne le couronnement qu'à ce qui concerne la politique, le symptôme d'un état d'esprit que je crois apercevoir depuis longtemps : à savoir une dissociation d'idées entre

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> février 1910, *Dix Jours en Angleterre pendant les élections*.

le pays et ses représentans. Le pays est calme. Il n'est point agité, comme il l'a été à certains momens de son histoire, par quelqu'un de ces mouvemens qui le soulèvent jusque dans ses profondeurs, ainsi, par exemple, au moment du *Bill* de réforme de 1832, pour ne pas remonter plus loin que le siècle dernier. Il travaille et n'est pas fâché de saisir cette occasion de s'amuser. Au contraire, ses représentans s'agitent, ils se divisent, ils se querellent; mais leurs divisions et leurs querelles laissent au fond le pays assez indifférent. Je ne serais même pas étonné qu'il commence à entretenir un certain dédain pour ceux qu'il a choisis, et si, comme il paraît probable, ses élus doivent être un jour salariés, ce dédain pourrait bien aller croissant. Je sais une contrée où cette dissociation d'idées entre le pays et le parlement existe au plus haut point, et où ces mots : *les parlementaires* amènent sur les lèvres de ceux qui les prononcent ou les entendent un sourire qui n'a rien de bienveillant. Je souhaite à l'Angleterre, la mère des parlemens, de ne pas en arriver là, car c'est un état politique dangereux.

Les journaux sont donc tout au couronnement. Ou bien ils reviennent sur le passé; ils racontent à nouveau le couronnement d'Édouard VII, qui fut si dramatiquement ajourné une première fois par la maladie du Roi, celui de la reine Victoria, celui de Guillaume IV et de George IV. Ils remontent même jusqu'aux cérémonies qui accompagnèrent celui de Richard Cœur de Lion et conviennent avec regret que la couronne d'Édouard le Confesseur dont Richard avait ceint sa tête et qu'il avait échangée, aussitôt la cérémonie terminée, contre une couronne moins lourde, a été détruite durant les guerres civiles. Le *Times* a publié un supplément illustré qui est une véritable œuvre d'érudition. Il explique tous les détails de la cérémonie; il fait l'histoire de tous les objets qui doivent y figurer, et qu'on appelle : les *Regalia*. Chacun de ces *Regalia* a sa raison d'être, son origine dans la passé. Chacun de ces rois couronnés à Westminster ou ailleurs a joué un rôle dans l'histoire d'Angleterre. On sent que chaque Anglais est fier de ce passé, qu'il s'y complaît, et que l'histoire de ses rois se confond à ses yeux avec celle de sa famille.

Les journaux entrent également dans de minutieux détails sur les fêtes qui seront, durant ces jours, offertes au peuple tant à Londres qu'en province, car la province prend sa part de ces

réjouissances, non seulement les grandes villes, mais les plus humbles villages. C'est à Londres cependant que se passera la cérémonie. Aussi les journaux ont-ils soin de fournir à leurs lecteurs tous les renseignements qui pourraient leur être utiles, pour le grand jour : parcours du cortège, tribunes d'où l'on pourra le mieux voir, indication des itinéraires à suivre pour y arriver, etc. Pour les élus qui assisteront au couronnement dans l'Abbaye même, ces renseignements utiles sont poussés jusqu'à la minutie par les soins du grand personnage qui est en ce moment l'homme le plus occupé du royaume, *the Earl Marshall duke of Norfolk*.

La charge héréditaire de *Earl Marshall*, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, et qui, au cours des guerres civiles, a plusieurs fois changé de famille titulaire, est aujourd'hui définitivement fixée, depuis Charles II, dans la famille Howard. Cette famille est toujours restée catholique et son chef, qui porte le titre de duc de Norfolk, a exercé cette fonction même avant le *Bill* de 1829 qui a émancipé les catholiques et les a mis légalement sur le pied des autres citoyens anglais. Le duc de Norfolk actuel, qui est en même temps premier pair d'Angleterre, est en ce moment responsable de tout ce qui va se passer ces jours-ci, et il n'a rien épargné pour que ceux qui ont le droit, à un titre ou à un autre, d'assister à la cérémonie fussent informés de ce qu'ils avaient à faire. Les invitations qu'il a envoyées *by command of the King*, qui affectent l'aspect d'une ancienne gravure et qui portent à côté des roses anglaises le chardon d'Écosse et le trèfle d'Irlande, étaient accompagnées des instructions les plus précises quant à la toilette des invités. Pour les hommes, uniforme ou habit de Cour, décorations ; pour les femmes, toilette de Cour mais sans traîne, aucune en deuil. Il n'est pas jusqu'à la mise des enfans qui ne soit réglée : costume de velours noir avec knicker brockers, bas de soie noire, souliers à boucles d'argent, cape de velours noir. Les cartes qui donnent droit d'entrée à l'Abbaye portent au dos un plan. Une ligne à l'encre rouge indique à chacun la route qu'il doit suivre pour arriver à la tribune où il trouvera sa place numérotée. Une autre carte indique le trajet que doit suivre la voiture et l'endroit où elle stationnera. S'il y a le moindre désordre au couronnement de Sa Majesté George V, ce ne sera pas la faute du *Earl Marshall*.

Ce roi que je vais voir couronner solennellement, j'ai passé quelques jours avec lui il y a vingt-cinq ans. Il était un jeune homme alors, et je n'étais pas encore un vieillard. C'était au mariage de celle que nous appelions encore la princesse Amélie et qui allait devenir la duchesse de Bragance. J'accompagnais M. le Comte de Paris. Officier sur un vaisseau de guerre, en rade de Lisbonne, il représentait la reine Victoria. Celui qu'à cette époque on appelait encore le duc d'York avait vingt ans. J'ai conservé le souvenir d'un jeune homme de moyenne taille, assez grave et silencieux, un peu timide peut-être, mais bon enfant quand il se mettait à l'aise. Il était en termes très familiers avec M. le Duc d'Orléans, avec la princesse Amélie, avec la princesse Hélène, la future duchesse d'Aoste. Je crois bien qu'ils se tutoyaient tous. Oserai-je rapporter ici une anecdote burlesque? Le lendemain du mariage, une partie à Cintra et à Peña fut organisée pour égayer cette jeunesse. J'en partageai la surveillance avec ma fidèle camarade de service, la comtesse d'Albyville. Nous visitâmes les deux palais et la journée se termina par une promenade à âne. Le jeune prince avait un très mauvais âne sur lequel il tapait à tour à bras sans pouvoir le faire avancer. Je lui offris le mien. Il refusa. Cinq minutes après, mon âne faisait une faute : je passai par-dessus sa tête et roulai dans la poussière. Le prince éclata d'un bon rire franc et ce fut un sujet de plaisanterie toute la journée.

Hélas ! que ces souvenirs sont lointains et combien de deuils sont venus, comme un voile de gaze noire, les recouvrir : la mort de M. le Comte de Paris, celle du duc de Clarence, enfin l'effroyable drame qui a plongé à jamais dans la tristesse la princesse française que nous aimions tant et que nous croyions appelée à une si heureuse destinée. Lorsque je verrai entrer le roi George V, avec cette figure barbue que les innombrables portraits de lui m'ont déjà rendue familière et qui ne ressemble plus guère à celle de l'adolescent d'autrefois, je crois bien que, plutôt que vers la partie de Cintra, ma pensée se reportera vers ces deuils. Les souvenirs tristes sont des compagnons fidèles qui vous abandonnent rarement et jamais pour longtemps.

## L'AVANT-VEILLE ET LA VEILLE DU COURONNEMENT

20 juin. — 21 juin.

Je suis arrivé à Londres le 19 au soir par un train bondé qu'il avait fallu dédoubler. Dans la nuit noire, je n'ai pu voir de mes yeux si, comme on me l'a assuré, il n'y avait pas, dans ces longues et monotones rues des faubourgs de Londres, modeste maison qui n'eût à sa fenêtre un drapeau. Il pleuvait à torrents. Pourvu qu'il ne fasse pas ce même temps le 22. Mais les Anglais ont décidé qu'il ferait beau ce jour-là, et ils sont persuadés qu'il en sera ainsi. Contrarier le peuple anglais ! La Providence ne voudrait pas.

Parcourir Londres, lire les journaux, telle va être mon occupation de ces deux jours. Je crois être un des rares Français qui aiment Londres. Non pas que Londres me semble à proprement parler une belle ville ; mais c'est un des endroits du monde où la vie est le plus intense. Or on peut dire tout le mal qu'on voudra de la vie : elle est ce qu'elle est. Mais elle est curieuse à observer et les endroits où elle se manifeste avec le plus d'énergie sont toujours ceux que j'aime le mieux. Paris, New York, Londres sont à mes yeux les lieux les plus intéressants du monde. Je vais dire un paradoxe. Quand on est jeune, je comprends qu'on aime la solitude. On vit d'une vie intérieure si forte qu'on se tient compagnie à soi-même. Quand on est avancé en âge, le mouvement des autres supplée à la vitalité qui vous manque.

Je me promène donc dans les rues de Londres, en badaud. J'ai demandé à la très distinguée personne dont je reçois en ce moment la très précieuse hospitalité et qui sait le français, beaucoup mieux que je ne sais l'anglais, comment se disait *badaud* en anglais ; elle n'a jamais pu me fournir le terme exact. J'en ai conclu, sans en être autrement humilié, que la badauderie était chose essentiellement française. Je vais donc, déambulant par les rues, le nez en l'air. Je regarde tout et partout. Je ne puis dire que l'aspect de Londres ait précisément gagné. Je ne sais quel journal a dit que Londres était en ce moment une forêt de charpente. La métaphore n'a presque rien d'exagéré. Sur tout le parcours que le cortège royal doit suivre pour se rendre de Buckingham Palace, le 22 à Westminster et

le 23 à Saint-Paul, on construit des tribunes et on commence à les décorer. Dans les espaces libres, par exemple dans Parliament Square qui fait face à Westminster, quelques-unes s'élèvent à toute hauteur, comme des tribunes de courses : les statues des grands hommes d'État anglais qui ornent la place, Canning, Robert Peel, Beaconsfield, Derby, sont encastrées dans des palissades et semblent regarder ce spectacle avec étonnement. Dans quelques rues, les tribunes atteignent la hauteur des maisons dont elles masquent complètement la façade. Certaines maisons, certaines boutiques surtout sont garnies de sièges. On s'occupe en hâte de décorer maisons et tribunes. Tout ce grand ouvrage, qui a dû singulièrement occuper charpentiers et tapisseries et leur procurer de gros bénéfices, sera terminé le 21 au soir. Oserai-je dire toute ma pensée ? Les décorations que je vois ne me paraissent pas, sauf exceptions, très heureuses. Les draperies rouges sont trop rouges, les draperies bleues trop bleues, les draperies jaunes trop jaunes. C'est pour moi un problème, qu'un peuple qui a produit de grands peintres dont le coloris, nuancé, velouté, harmonieux est la qualité principale, un peuple qui a perpétuellement sous les yeux une nature dont l'aspect est doux, fondu, un peu monotone, ait si peu le sens des décorations extérieures et se complaise ainsi aux couleurs heurtées et aux effets violens.

La décoration des boutiques et des maisons est plus sobre. Les rues commerçantes comme Oxford Street, Piccadilly, Bond Street, bien d'autres encore, sont pavoisées de drapeaux anglais et étrangers. Je remarque quelques drapeaux français. La décoration des maisons dépend naturellement du goût et de la fortune des occupants. Quelques-unes sont gracieusement ornées avec des fleurs ou même des fruits, d'autres avec des draperies d'un heureux effet. Il y en a de très jolies dans Grosvenor Place et Belgrave Square. Mais d'autres sont surchargées au point que la façade de la maison disparaît complètement. Il en est ainsi en particulier dans Fleet Street, la grande artère que la procession royale doit suivre le 23 pour aller à Saint-Paul. Fleet Street est aussi la rue où se trouvent les bureaux des principaux grands journaux. Tel journal, que je ne nommerai pas, se fait principalement remarquer par une orgie de draperies et de fleurs. Mon impression générale sur ces décorations, sauf exceptions je le répète, se traduit ainsi : « Ce n'est pas tout à fait ça. »

Je regarde aussi les inscriptions; elles sont nombreuses, mais toutes à peu près identiques; toutes s'inspirent de l'esprit religieux qui, en ce pays, se mêle encore à tout. *Domine salvum fac regem. God save the King.* Que Dieu accorde une longue vie au Roi et à la Reine : c'est, sous une forme ou sous une autre, la pensée qui revient toujours. Dimanche dernier un service pour le couronnement, *Coronation Service*, a déjà été célébré dans toutes les églises. Un second sera célébré dimanche prochain. Je m'arrête à la porte de l'une d'elles, dans Marylebone Road et voici ce que je lis : à l'office du matin : *Kyrie, Gloria, Credo*; à l'office du soir : *Nunc dimittis, Magnificat*. Si le mot de messe ne manquait, on se croirait à la porte d'une église catholique. Je tâcherai de savoir quelle part les catholiques ont prise à ces célébrations, mais je suis certain qu'ils ne sont pas demeurés étrangers à ce grand mouvement national, d'autant plus qu'ils sont reconnaissans au Cabinet libéral d'avoir proposé et au Roi d'avoir accepté le changement à la formule de l'antique serment qui était blessant pour les catholiques. Du reste, Pie X leur a marqué l'attitude qu'ils devaient prendre en chargeant Mgr Granito di Belmonte, l'ancien nonce à Vienne, de le représenter à la cérémonie du couronnement et en dispensant les catholiques du maigre le vendredi. J'ai lu que déjà le cardinal Logue, et plusieurs évêques irlandais, réunis au collège de Maynooth, avaient adressé au Roi une lettre à laquelle celui-ci a répondu. Je tâcherai d'aller dimanche à la grand'messe à la nouvelle cathédrale de Westminster. On me dit que, pour connaître l'attitude prise par les non-conformistes qui sont si nombreux en Angleterre, je devrais assister aussi au service qu'ils feront célébrer ce même dimanche à City Temple qui est aussi un peu leur cathédrale. Mais on ne peut pas aller partout.

J'en reviens aux rues de Londres. Il y a quelque chose qui m'intéresse plus que l'aspect des maisons, c'est celui de la foule. Encore un paradoxe : j'aime la foule, la vraie foule. Il faut que j'aie l'âme un peu peuple, car je ne me sens mal à mon aise au milieu d'elle en aucun pays; j'aime ses manifestations, fussent-elles un peu bruyantes et grossières. Mais la foule anglaise m'intéresse particulièrement, car il me semble que je vois, à l'œil nu en quelque sorte, se combattre les deux caractères de la race : la gravité, la contrainte qu'on s'impose à soi-même, le *self respect* et le *self restraint*, d'un côté; de l'autre, la

vigueur, la violence et même parfois la brutalité. C'est évidemment la violence, même involontaire, de cette foule que redoute la police, car les rues qui aboutissent au parcours réservé à la procession royale sont barrées par de solides portes en bois. A un moment donné ces portes peuvent être fermées. Comme cela il n'y aura pas de ces poussées formidables qui rompent les cordons d'agens et font tourner la fête en drame, comme au couronnement du Tsar et, il y a bien des années, le soir du sacre de Louis XVI. Pour le moment, cette foule est dans ses jours de calme. Mais quel encombrement ! Elle circule à pied, en voiture, en omnibus, en taxi-auto, en *hansom*. Toutefois, il y a beaucoup moins de *hansoms* à Londres aujourd'hui qu'autrefois. Ce sont les taxi-autos qui l'emportent, et combien supérieurs aux nôtres, plus grands, plus doux, plus propres, avec des chauffeurs moins débraillés et n'ayant pas le perpétuel cigare à la bouche. Si je ne me trompe, les premiers taxi-autos avaient été fournis à Londres par une maison française, et, il y a quelques années, je me souviens d'y avoir retrouvé avec plaisir nos petites voitures rouges. Aujourd'hui elles ont disparu. Elles ne paraîtraient plus assez confortables. Comme compagnie étrangère, la compagnie italienne F. I. A. T. me paraît, à l'œil du moins, avec de charmantes petites voitures bleues, les avoir évincées. Ainsi nous arrive-t-il souvent à nous Français ; nous partons les premiers, nous prenons l'avance, puis un je ne sais quoi fait que nous ne la gardons pas.

Toutes ces voitures circulent avec un ordre parfait et obéissent avec intelligence et bonne volonté aux indications des *policemen*. Une fois de plus, je constate que la police de Londres est admirablement bien faite. Les agens ont renoncé au bâton blanc que nous leur avons emprunté. Ils ont remplacé ce geste un peu autoritaire du bâton par des mouvemens mesurés, doux, à peine perceptibles, auxquels tout le monde obéit. Les voitures s'arrêtent, reprennent leur marche, tournent à droite et à gauche, exactement comme les *policemen*, dont la quantité est innombrable, le leur indiquent. Jamais elles ne s'accrochent ; jamais les cochers ne s'injurient. Tout se passe avec un ordre parfait et en silence.

Parmi ces voitures, j'en ai remarqué un certain nombre, de types absolument démodés, conduites par de bons vieux cochers. Ce sont, je m'imagine du moins, des carrosses que des provin-



ciaux économes ont fait venir, pensant que ce serait moins cher que d'en louer un à Londres. Je remarque aussi de grands chars à banes qui ont dû amener des visiteurs de la banlieue pour les promener dans Londres, et même d'immenses véhicules, qui doivent servir habituellement de voitures pour transporter du pain ou du bois, que remplissent huit ou dix personnes et que traîne un seul petit cheval. Ceux-là sont manifestement des demi-paysans. La province me semble en effet avoir envahi Londres. Il ne paraît pas qu'il y ait beaucoup d'étrangers. Les journaux ont commis la faute de les effrayer en parlant de la difficulté de se loger, les hôtels en haussant par trop leurs prix. On m'assure que, dans un des meilleurs hôtels de Londres, on trouvait encore aisément des chambres à louer il y a quelques jours ; il y a encore également pas mal de places à louer dans les tribunes, si j'en juge par le grand nombre des hommes *sandwich* que je rencontre, portant des écriteaux recouverts d'offres alléchantes. Ces pauvres hommes *sandwich*, je ne puis pas me défendre d'une pensée de sympathie à leur endroit. Je sais bien que la profession s'est introduite en France, mais, sans être très relevée, elle est du moins classée, enrégimentée en quelque sorte. Nos hommes *sandwich* portent presque tous l'uniforme de quelque grande maison de publicité. Ils n'ont pas cet air misérable, abattu, humilié, de ceux que je rencontre à Londres. On sent que ceux-ci sont des épaves, des malheureux qui se sont abandonnés, des cliens du *workhouse*, hier ou demain, et une fois de plus, je constate combien la misère est différente d'aspect et plus dégradée à Londres qu'à Paris.

La foule n'en est pas moins énorme. Si elle comprend peu ou point de Français et guère d'Allemands, elle compte, me dit-on, beaucoup d'Américains ; mais mon œil n'est pas assez exercé pour discerner facilement le type *yankee*. En revanche, je distingue, je crois, assez bien l'Anglais de province. Cette foule, qui m'intéresse, je la cherche partout où je crois avoir quelque chance de la trouver. Je fuis le quartier relativement tranquille où j'habite, aux environs de Hyde Park, et je vais la chercher dans le Strand, dans Fleet Street, aux environs de Saint-Paul. Là je la trouve joyeuse, bruyante et communicative pour une foule anglaise. Sur les trottoirs, on ne peut circuler qu'à petits pas. On est accosté à chaque instant par des marchands qui vous offrent des programmes, des médailles, des rubans et

surtout des fleurs, des fleurs magnifiques vendues généralement par des pauvresses en haillons, ou à peu près. On va plus vite à pied qu'en voiture; dans ces rues où je me promène, la vie commerciale n'est pas suspendue; de gros camions forcent autos et voitures à aller au pas, et j'éprouve bien ici cette sensation, qui m'intéresse toujours, de la puissance et de l'intensité de la vie.

Cette foule, je la cherche encore, là où il me semble qu'à sa place, j'irais : dans les galeries publiques, à la *National Gallery* au *British Museum*. Je n'ai malheureusement pas le temps d'aller à la Tour de Londres ni à Kensington. Je la cherche et je la trouve. Ce sont bien des petits, de tout petits bourgeois anglais qui regardent avec une admiration silencieuse les tableaux, en petit nombre, relativement à notre Louvre, mais presque tous des chefs-d'œuvre, que contient la *National Gallery*, et j'en profite pour admirer, moi aussi, les nouveaux Rembrandt, Franz Hals, Ruisdaël, Hobbema, et d'autres encore que contiennent quatre nouvelles salles. Je remarque un pensionnat de jeunes filles qui prennent des notes. Je trouve, ce qui me surprend, plus de monde encore au *British Museum* où j'ai un peu de peine à ne pas m'indigner rétrospectivement du crime d'avoir transporté les frises du Parthénon. J'aurais cru que ces antiquités, non pas seulement grecques, mais égyptiennes, assyriennes, abyssiniennes, qui sont un peu sévères, n'attireraient pas beaucoup le populaire. Il n'en a rien été. Je remarque en particulier un grand nombre de petits garçons, quelques-uns en guenilles, qui à Paris n'oseraient certainement pas se promener dans les galeries du Louvre ou qui y attendraient la charité publique. Ici personne ne fait attention à eux. Ces hommes, ces femmes, évidemment endimanchés, dont quelques-uns vont en troupe sous la conduite de guides, sont-ce des ouvriers, des paysans? Je ne saurais trop dire. Des ouvriers aisés, je crois plutôt. Il y a si peu de paysans en Angleterre. *We have not your beautiful peasantry*, me disait, il y a vingt ans, un fonctionnaire de la Loi des pauvres.

Où cette foule semble se complaire et se mettre vraiment à l'aise, c'est à Saint-Paul. Elle est à l'église; donc elle se sent un peu chez elle. Il y a proportionnellement plus de monde à Saint-Paul qu'à la *National Gallery*. Beaucoup de ces braves gens sont assis sur des bancs de bois. Ils écoutent, dans un si-

lence respectueux, un office assez terne et monotone qui rappelle non pas même nos Vêpres et nos Complies, qui sont si belles, mais plutôt nos Matines ou nos Laudes. Néanmoins ils semblent écouter avec admiration, comparant, j'en suis persuadé, dans leur pensée l'office auquel ils assistent avec celui de leur village ou petite ville et trouvant que c'est bien plus beau, ce qui augmente leur admiration pour la capitale de l'Angleterre, la ville où vit le Roi. J'ai sous les yeux, je me le figure du moins, car après tout je n'en sais rien, ce qu'il y a de plus solide, de plus respectable, de plus ancien en Angleterre.

La soirée du 20 s'est écoulée pour moi au milieu d'une foule d'un tout autre genre et certes j'aurais mauvaise grâce à m'en plaindre. Il faut varier son champ d'observation. Mais celle-ci était d'une nature toute particulière : c'était une foule shakspearienne. Un Comité s'est en effet formé il y a plusieurs mois, pour organiser un grand bal où l'on ne sera admis qu'en portant un costume dont l'idée soit tirée d'une pièce de Shakspeare. Les entrées, les loges se sont vendues à des prix dont nous n'avons aucune idée à Paris, de 2 000 à 2 500 francs les loges, me dit-on, et le produit servira à construire un théâtre national où l'on jouera exclusivement des pièces de Shakspeare. La fête doit avoir lieu dans l'immense enceinte d'Albert Hall. Le manteau vénitien est toléré pour les hommes... sans quoi... On veut bien m'y conduire et j'assiste à la fête dans une loge, en compagnie d'une Vénitienne et d'une Florentine dont le costume et la beauté font honneur à la France qu'elles représentent. Le coup d'œil est vraiment splendide. L'immense enceinte circulaire d'Albert Hall, qui sert habituellement aux réunions religieuses, musicales, ou politiques, est uniformément tendue de draperies bleues. Un grand velum de gaze, bleu également, descend du faite et tamise agréablement une lumière électrique éclatante. C'est très brillant et en même temps d'un goût parfait. Il en est de même des costumes. Quelques-uns sont empruntés à *Jules César* ou à *Troïlus et Cressida*, et je puis me convaincre combien le costume antique et le décolletage siéent mal à mon sexe. Mais la plupart tirent leur origine des drames historiques de Shakspeare ou de ses pièces fantastiques. Deux sont intitulés *Tudor Quadrille* et la *Cour de la reine Elisabeth*. Les quatorze autres portent le nom d'une pièce de Shakspeare et en reproduisent les principaux personnages. A minuit

précis, heure annoncée, seize quadrilles pénètrent dans la salle, en font le tour et dansent ensemble. Un programme distribué à l'entrée donne le nom des danseurs et danseuses. Les représentans des plus grandes familles de l'Angleterre y figurent; on a eu soin de choisir les descendans directs des personnages mis en scène par Shakspeare ou des membres appartenant à la famille, et un astérisque accompagne le nom des danseurs ou danseuses qui ont cet honneur. Beaucoup ont reproduit dans leurs costumes d'anciens portraits de famille. L'aspect de cette immense salle où, au moment des quadrilles, les manteaux vénitiens se sont modestement dissimulés dans les loges, est vraiment grandiose et unique. Peut-être cependant n'aurais-je pas parlé de cette fête mondaine si elle n'était, par certains côtés, essentiellement anglaise. C'est une pensée à la fois de légitime orgueil littéraire, de fierté nationale, et d'aristocratique respect du passé, qui en a donné l'idée aux organisateurs. Ce sont là deux grandes forces.

Les journaux que je parcours en rentrant ne sont guère intéressans. Il y a, comme je l'ai dit, une trêve entre les partis. Néanmoins je vois que les adversaires de M. Lloyd George continuent à le houspiller. Une grande banque vient de faire faillite. Une des causes de sa chute paraît avoir été que les placements de tout repos, *securities*, qu'elle avait faits, ont beaucoup baissé. Naturellement les adversaires politiques du Chancelier de l'Échiquier s'en prennent à sa politique financière, et lui de répondre que la principale cause de cette baisse des Consolidés a été la guerre du Transvaal, ce que les Unionistes n'aiment pas à s'entendre dire. Son fameux *Bill* d'assurance par l'État, qui avait été d'abord accueilli avec beaucoup de faveur, commence à soulever des objections dont plusieurs paraissent fondées. Il y a révolte des médecins, méfiance des sociétés de secours mutuels, mais ce sont là menus incidens. Ce qui est plus intéressant, c'est que cette semaine a vu la fin de la Conférence Impériale. Les cinq *Dominions* dont se compose l'Empire, à savoir le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Terre-Neuve, et l'Afrique du Sud, qui jouissent de l'autonomie, qui ont des parlemens, y étaient représentés chacun par leurs premiers ministres et par un certain nombre de délégués. Un de ces délégués était le général Botha, l'ancien commandant des Boers, et sa présence seule, les égards avec lesquels il a été reçu,

témoignent que, si la guerre du Transvaal fut une assez triste et même vilaine affaire, les Anglais ont bien réparé cette faute par la façon dont ils se sont comportés depuis lors vis-à-vis de leurs anciens adversaires auxquels ils ont accordé une constitution. Je n'ai pas suivi cette question de la Conférence Impériale d'assez près pour avoir une opinion bien nette : mais j'ai l'impression que, relativement du moins aux espérances qu'elle avait fait naître, elle a été un échec. Sans doute les liens qui rattachent les *Dominions* à la mère patrie ont été resserrés. L'intimité avec les hommes qui les dirigent est devenue plus grande, mais de résultats bien positifs, je n'en aperçois pas qui se dégagent bien clairement. Le plan de Défense Impériale n'a point été précisé ; celui de la Préférence économique n'a pas fait un pas. Il paraît même à vau-l'eau, depuis que le Canada a traité directement avec les États-Unis, et si les Libéraux, qui sont demeurés libre-échangistes, s'en consolent, les Unionistes, qui sont *Tariff Reformers*, sentent le terrain s'effondrer sous leurs pieds. Il m'a semblé que le discours prononcé par lord Rosebery au banquet d'adieu, dont, par un commun accord entre les partis, la présidence lui avait été déferée, était empreint d'une certaine mélancolie. Après avoir fait des vœux pour la paix, il a rappelé que, pour être assuré de la maintenir, il faut préparer la guerre, — l'idée n'est pas de lui ; — et il a parlé ensuite de la Fédération Impériale en termes fort éloquens, comme c'est son habitude quand il parle, mais plutôt comme d'un rêve que comme d'une espérance.

Les journaux d'hier ont publié une longue liste d'honneurs accordés par le Roi : élévations à la pairie, décorations, nouveaux titres, impartialement distribués. Le comte de Crew, entre autres, le gendre de lord Rosebery, qui était, avant de tomber malade, le *leader* des pairs libéraux à la Chambre des Communes, devient marquis. Lord Rosebery lui-même, qui était déjà comte, devient *Earl of Midlothian*. C'est le comté où il habite. Nous sommes peu accoutumés en France à ces changemens de nom et on ne peut s'empêcher de se demander ce que ce nouveau titre, qui fait penser au roman de Walter Scott, ajoute à la situation de lord Rosebery. Il paraît au reste partager ce sentiment. Quelqu'un lui ayant écrit pour lui demander comment il faudrait l'appeler désormais, dans une lettre assez sèche

que les journaux ont publiée, il a répondu qu'il fallait continuer à l'appeler Rosebery.

#### LE COURONNEMENT

22 juin.

Les Anglais ont eu raison du temps. Il était menaçant ce matin. Il a reculé. A peine une légère averse, mais rien n'est tombé sur le cortège royal. Le ciel est gris cependant, le vent est froid. Ce n'est pas *The Queen's Weather*. Espérons que, pour le règne de George V, ce temps gris n'est pas un présage.

Les portes de l'Abbaye devaient être fermées à neuf heures. La circulation des voitures, même de celles ayant un coupe-file, devait être suspendue à partir de huit heures et demie. On m'a tant dit que l'affluence des voitures serait énorme que je crois prudent de partir à sept heures moins le quart. Grâce à des mesures de police admirablement prises, j'ai mis vingt minutes, des environs de Marble Arch où je demeure, à l'entrée de l'Abbaye, peut-être dix minutes de plus que la durée du trajet ordinaire. A peine descendu de voiture, on est reçu avec la plus grande politesse par des *gentlemen* en habit de velours noir à boutons d'argent, ou par des officiers, du moins je le suppose, à leurs habits rouges, qui tous portent un bâton à la main. On passe de l'un à l'autre à travers de nombreux couloirs et escaliers dont quelques-uns en bois. Ils vous font faire attention aux marches, s'excusent des courans d'air; on dirait des jeunes gens de bonne famille aidant leur père à recevoir.

Enfin j'arrive à ma place et, du premier coup d'œil, je vois qu'elle est excellente. Je suis au second rang de la première tribune, après l'aile droite du transept, en face de celle qui sera occupée tout à l'heure par les suites des princes étrangers. Je vois l'autel et les deux trônes où s'assoiront tout à l'heure le Roi et la Reine. Je ne perdrai donc rien de la cérémonie. A ma place je trouve, comme à toutes les autres, deux petites plaquettes. L'une contient l'indication des « Cérémonies qui seront observées » dans leur ordre, avec les noms de tous ceux qui y prendront part, même dans les rangs les plus humbles; la seconde « la forme et l'ordre du service » qui sera célébré. Impossible d'avoir plus d'attentions pour des invités. La tribune

où je suis est celle du Roi. Je dois, je le suppose, l'honneur de n'avoir pas vu mon nom rayé par Sa Majesté sur la liste des nombreuses demandes, moins assurément à cette lointaine rencontre dont Elle ne se souvient certainement pas, qu'à quelques pages écrites par moi l'an passé sur le roi son père qui, m'assure-t-on, ne lui ont pas déplu. Cette tribune où je suis arrivé un des premiers, se remplit peu à peu, mais principalement de femmes de tout âge, en toilettes très élégantes, toutes décolletées, et quelques-unes même étalant libéralement de magnifiques épaules anglaises, ce qui, dans une église, surprend un peu mes yeux de Français. Je me dis que l'uniforme de l'Institut, malgré les palmes vertes, doit faire une tache un peu sombre au milieu de ces robes généralement blanches. Je sers de repoussoir.

Il n'est guère que huit heures. Les premières cérémonies ne devant commencer que vers neuf heures, j'ai tout le temps de regarder de tous mes yeux, et jamais je n'ai autant regretté d'avoir la vue si basse. Mais du premier coup d'œil, j'ai été frappé de l'aspect général qui est de parfait bon goût. Rien de ce que j'ai dit à propos des décorations dans les rues ne saurait s'appliquer ici. Ce n'était pas chose facile de construire dans une église gothique des tribunes qui ne fussent pas trop en désaccord avec les lignes et de les décorer d'une façon qui ne jurât point avec le style sévère de l'église. Ce double problème a été admirablement résolu. Je ne saurais mieux décrire l'effet produit qu'en empruntant ces lignes à un grand journal français :

« C'est une immense symphonie de gris et de bleu. Le sol est recouvert d'un grand tapis bleu foncé. La nuance s'adoucit ensuite le long des murs, où ont été pendus des damas d'un bleu moins profond. Les gradins supérieurs dans les galeries sont recouverts d'un bleu gris léger, et l'on arrive ainsi insensiblement au gris de l'antique pierre. Dans cet ensemble décoratif, une seule autre note de couleur : les fauteuils vieux rouge du couronnement, sur des anciens tapis persans de teinte neutre. La majesté religieuse et royale de ce décor est profonde (1). » Je retrouve ici le fin coloris des grands peintres anglais. Comme goût, comme mesure, comme harmonie de tons, c'est parfait.

(1) *Le Temps* du 23 juin.

Peu à peu, le chœur où nous sommes se remplit. De ce qui se passe dans le reste de l'Abbaye nous ne voyons absolument rien, et les six mille et quelques spectateurs qui la rempliront tout à l'heure ne verront rien non plus qu'avec les yeux de la foi, car une immense grille ferme l'entrée du chœur. Je vois entrer successivement les pairs et les paires dont la tribune est située en face de moi, la tribune des pairs étant au contraire sur la même ligne, de sorte que je ne puis les voir. Chaque pair porte un grand manteau, chaque paire une robe avec une grande traîne, le tout en velours rouge, avec une pèlerine en hermine. Leurs couronnes, qu'ils et qu'elles ne doivent mettre que quand le Roi et la Reine auront mis les leurs, sont portées par de tout jeunes pages en costume de fantaisie. C'est un défilé charmant et je ne puis m'empêcher de penser que si quelque futur *Bill* venait à supprimer tout cela, ce serait, au point de vue purement artistique, bien dommage. Je me rassure en me disant que les cinq cents nouveaux pairs que le Cabinet libéral menace de créer pour vaincre la résistance des Lords seront encore plus désireux que les anciens de conserver le manteau rouge et la couronne.

J'ai la bonne fortune, pendant que les arrivées se succèdent, d'être assis à côté d'une dame italienne dont le mari a rempli longtemps un poste important à Londres. Elle connaît tout le monde, et, avec une complaisance inlassable, elle me signale et me nomme au passage les principales figures, entre autres quelques duchesses anglaises qui, du reste, sont Américaines. Elle me fait apercevoir lord Lansdowne avec lequel je me suis rencontré autrefois à l'Université d'Oxford quand nous avions tous les deux vingt ans. « Si elle me trouve comme je la trouve, disait avec mauvaise humeur Chateaubriand, après avoir rencontré une de ses contemporaines, je dois être dans un bel état de conservation. » Si nous nous rencontrons, Lansdowne et moi, comme il est possible, au *Garden party* de Buckingham Palace où j'ai également l'honneur d'être invité, nous penserons probablement la même chose l'un de l'autre; peut-être même nous le dirons-nous, mais avec bonne humeur.

Mon aimable voisine me signale également quelques personnages notables, entre autres, assis sur un des bancs en face de nous, les deux *leaders* unionistes de la Chambre des Communes qui ont été courtoisement invités, Austen Chamberlain, avec sa



mère à côté de lui, et Arthur Balfour, dont la physionomie fine et l'air distingué me frappent, mais qui, trouvant sans doute l'attente longue, dort, ou du moins semble dormir du sommeil parlementaire. En face de nous sont également les missions étrangères, extraordinaires. Le corps diplomatique et les membres du Cabinet sont au contraire au-dessous de nous, de sorte que je ne puis les voir. La poitrine des envoyés étrangers qui sont en uniforme est constellée de décorations. Seul l'habit noir du représentant du Président des États-Unis, dirai-je fait tache, non, ce serait un peu le contraire de ma pensée; je dirai plutôt se fait remarquer, car, à tant faire que de porter l'habit noir républicain, mieux vaut qu'il ne soit pas trop chamarré de grands cordons.

Un peu avant neuf heures et demie, et après que l'orchestre réuni autour de l'orgue a joué deux morceaux d'un beau caractère, un certain mouvement commence à se produire. Une première procession, passe en chantant des hymnes. Elle vient de la chapelle qui est derrière l'autel et se compose des deux archevêques de Cantorbery et d'York, des cinq autres évêques qui doivent jouer un rôle dans la cérémonie, du doyen de Westminster et d'un certain nombre de chanoines. Ils vont rejoindre dans le vestibule de l'Abbaye les grands officiers de l'État et les Lords qui ont été désignés pour porter ce qu'on appelle les *Regalia*, c'est-à-dire les divers objets tirés du trésor royal qui doivent être portés avant la cérémonie par des Lords désignés à l'avance et ensuite remis par eux au Roi et à la Reine. Chacun de ces objets est un emblème et a une histoire. Les *Regalia* du Roi sont : le Bâton de Saint-Édouard, les Éperons d'Or, le Sceptre avec la Croix qui sera porté par le duc d'Argyll, l'Épée pointue de justice temporelle qui sera portée par lord Kitchener, l'Épée pointue de justice spirituelle qui sera portée par lord Roberts, l'Épée, dont la pointe est arrondie, du pardon, l'Épée d'État, le Sceptre avec la Colombe, le Globe, la Couronne de Saint-Édouard. La Patène, le Calice et la Bible qui serviront au cours de la cérémonie seront portés par les évêques de Londres, de Winchester et de Ripon. Les *Regalia* de la Reine sont la Verge d'ivoire avec la Colombe, le Sceptre avec la Croix, la Couronne. A partir du passage de cette procession, on sent, on entend dans toute l'Abbaye, invisible à nos yeux, le frémissement de l'attente. Le spectacle va bientôt commencer.

A dix heures, avec une ponctualité bien rare dans les cérémonies de ce genre, arrivent les Altesses représentant les pays étrangers. En tête marchent le prince et la princesse héréditaires d'Allemagne, grand air, la démarche un peu lourde le prince héréditaire de Turquie, l'archiduc héritier d'Autriche. Puis viennent le duc et la duchesse d'Aoste. J'ai la satisfaction de constater que, dans la tribune où je suis, la beauté, la noble taille de notre princesse Française, au moins par la naissance et le cœur, excitent l'universelle admiration encore plus que son diadème en diamans et son collier d'émeraudes. Mais, après l'avoir vue passer avec joie, je suis assailli par un de ces souvenirs tristes dont j'attendais la visite. Je pense à son infortunée sœur à qui j'allais, hier encore, porter le tribut d'un respectueux attachement encore fortifié par son double malheur, qui est si bien faite pour figurer, en tous pays, dans un cortège royal, que j'ai vue, il y a quinze ans, avec orgueil aussi, défilé au mariage de M. le Duc d'Orléans et qui aujourd'hui, veuve et détrônée, mais pas abattue, pleure dans une modeste maison de Richmond son mari et son fils, mais attend avec confiance de l'équitable avenir un retour de fortune en faveur de celui qui lui reste.

Arrivent ensuite successivement les princes et princesses du sang royal. Le prince de Galles, créé tout récemment chevalier de la Jarretière, défile le premier. Il porte à la main le chapeau à plumes de l'Ordre qui doit être bien grand pour sa petite tête. A peine âgé de dix-sept ans il paraît un peu intimidé, mais défile cependant avec bonne grâce; la queue de son manteau est portée par un Lord et sa couronne par un autre. Puis viennent les autres princes et princesses au nombre de vingt-deux; la traîne de chacune des princesses est portée par une dame d'honneur. Toutes et tous sont conduits à leur place par des officiers chargés de les recevoir. Tout se passe avec le plus grand ordre et dans un parfait silence. Tout à coup, — il est à peu près onze heures, — la musique éclate; les choristes entonnent un psaume : *I was glad when they said unto me : « We vill go into the house of thè Lord. »* J'ai été heureux quand ils m'ont dit : « Nous entrerons dans la maison du Seigneur. » C'est la procession royale qui fait son entrée. Les grands officiers de la Couronne, les deux archevêques et les cinq évêques, les chevaliers des différens ordres, le Premier ministre, le Chancelier défilent à

leur rang. Ce qui est le plus remarquable, le plus nouveau, le plus significatif ce sont les onze étendards. On ne voit pas seulement en effet l'étendard royal porté par lord Lansdowne, l'étendard de l'Union porté par le duc de Wellington, l'étendard de l'Inde porté par lord Curzon de Kedleston, mais encore les étendards des différens *Dominions* qui, pour la première fois, figurent dans un couronnement royal. On voit figurer aussi les *Regalia* du Roi et de la Reine dont j'ai parlé et le programme que j'ai en main donne le nom de chacun de ceux qui les portent. Puis un mouvement se produit ; tout le monde s'incline. C'est la Reine.

La reine Mary est de noble et belle apparence. Elle s'avance à pas très lents. L'extrémité de son immense traîne est portée par la duchesse de Devonshire, la fille de lord Lansdowne. Mais, comme le poids en serait trop lourd même pour deux mains, cette traîne est soutenue par six jeunes filles, toutes habillées de satin blanc, et toutes les six admirablement choisies au point de vue de l'élégance de la taille. La Reine passe devant l'autel et va s'agenouiller sur un prie-Dieu qui l'attend à droite en face d'un fauteuil. Puis, encore un moment d'attente. C'est le Roi.

Le Roi s'avance à pas très lents également. Je le vois en plein. Sa figure calme, grave, me paraît avoir un certain caractère hiératique qui lui donne quelque vague ressemblance avec le tsar Nicolas, que j'ai vu de beaucoup plus près à une séance de l'Académie française. Il porte une robe pourpre, un manteau de velours cramoisi, au cou le collier de la Jarretière, sur la tête *the cap Durham*, dit le Cérémonial. Sa traîne est portée par huit jeunes gens dont quatre sont des Lords. Il passe également devant l'autel et va se placer à côté de la Reine. Tous deux, agenouillés sur leur prie-Dieu, prient quelques instans, puis se relèvent et s'assoient. La cérémonie va commencer. Pour la suivre, il faut maintenant prendre en main le Cérémonial.

Ce Cérémonial, contrairement à ce qu'on pourrait croire dans un pays si respectueux de la tradition, il a fallu, en partie du moins, le composer, car, si certaines parties sont toujours les mêmes, d'autres ont varié, avec les différens souverains. Lorsqu'il s'est agi de préparer le couronnement du roi Édouard en 1902, on a reconnu que le cérémonial du couronnement de la reine Victoria ne pouvait pas servir et on en a composé un

nouveau. On sait que la maladie soudaine du roi Édouard fit ajourner la cérémonie. Quand son état de santé permit de la célébrer, on l'abrégea pour ménager ses forces. C'est ce cérémonial abandonné qui a été repris pour le couronnement du roi George. La cérémonie a duré près de deux heures; elle se divise en dix-neuf sections. Je n'ai pas l'intention d'en énumérer tous les détails. Je me bornerai à signaler ce qui en a marqué à mes yeux le principal caractère et ce qui m'a particulièrement frappé.

C'est d'abord le caractère à la fois religieux et politique de la cérémonie. L'Église anglicane y joue un rôle beaucoup plus considérable encore que je ne me l'imaginai. L'archevêque de Cantorbery, primat d'Angleterre, y tient la première place. Ce n'est pas seulement lui qui consacre; c'est lui qui parle, agit, questionne, et pose des conditions. C'est le Roi qui répond et accepte. Par momens, on dirait un Pape couronnant au moyen âge un empereur allemand, après que l'Empereur consacré aurait promis fidélité au Saint-Siège. On pourrait croire que le Roi tient sa couronne de l'Église anglicane, et, si ces apparences étaient conformes aux réalités, l'Église établie serait encore singulièrement forte en Angleterre; mais il y a loin de ces apparences à la réalité.

C'est ensuite l'affirmation simultanée des droits du Roi et des droits du peuple. « ces droits, disait Retz, qui ne s'accordent jamais mieux que dans le silence. » Au cours de toute la cérémonie, ils s'accordent au contraire dans des formules heureusement combinées. Et ici ce n'est plus une vaine apparence, c'est au contraire une réalité de tous les jours. La confiance mutuelle que cet accord durera fait aujourd'hui la grandeur de la cérémonie; elle a fait depuis un siècle et continuera de faire dans l'avenir la force de l'Angleterre.

C'est enfin, à un tout autre point de vue, la ressemblance de la partie purement religieuse du service avec un service catholique. Pour avoir assisté autrefois à Oxford à des offices anglicans, je savais combien ces offices sont, par certains points, semblables aux nôtres. Mais la ressemblance est plus grande encore que je ne le croyais, non pas seulement au point de vue des chants et de la musique, mais au point de vue des rites eux-mêmes. J'ai eu tout le temps le sentiment d'assister à une véritable messe, moins l'élévation et la consécration, ce qui,

il est vrai, est la raison d'être de la messe. L'office du couronnement a été une messe, avec un manque au milieu. Telles ont été mes impressions d'ensemble. Je voudrais mettre en relief ce qui les justifie.

La cérémonie débute par ce qui s'appelle : la reconnaissance. L'archevêque de Cantorbery, le Roi étant debout et suivant les mouvemens du prélat, se tourne successivement vers les quatre côtés de l'église, et prononce à haute et intelligible voix les paroles suivantes : « Messieurs (*Sirs*), je vous présente ici le roi George, le roi incontesté (*undoubted*) de ce royaume. C'est pourquoi vous tous qui êtes venus ici, pour lui rendre hommage et service, voulez-vous le faire ? » « Ici le peuple, dit le Cérémonial que j'ai en main, témoigne de sa joie et de son consentement en criant : Que Dieu sauve le roi George. » En réalité, ce n'est pas le peuple, ce sont les choristes et les enfans de l'école de Westminster qui jouent ici le rôle du chœur dans les tragédies grecques et qui répondent par une acclamation. Les trompettes sonnent ; le roi George est reconnu par ses sujets. Il a affirmé son droit incontestable ; ils ont affirmé le leur en répondant, car leur réponse aurait pu être différente. Roi et peuple se sont entendus, non pas dans le silence, mais dans une acclamation.

Commencent alors, sur un ton douloureux, des litanies où toutes les misères et les faiblesses de l'homme sont étalées, tous ses péchés sont confessés, tous les maux qu'il peut redouter sont énumérés, toutes les grâces dont il a besoin sont demandées, toutes celles en particulier qui seront nécessaires au Roi, à la Reine, aux Lords, à la noblesse, aux magistrats. Ces litanies sont chantées par un évêque, avec une assez belle voix, et le chœur répond tantôt : « Aie pitié de nous, » tantôt : « Délivre-nous, » tantôt : « Exauce-nous, Bon Seigneur. » Tout le service ordinaire de la Communion, l'Introït, l'Épître, l'Évangile, se succèdent ; puis le chœur entonne le *Credo*, tous les assistans étant debout suivant une habitude commune en Angleterre aux protestans et aux catholiques. Ce *Credo*, qui ne diffère que par quelques mots retranchés du symbole de Nicée (1), me frappe par sa beauté. Certes le *Credo* de Dumont qui se chante aux grandes fêtes de l'Église catholique est une admirable chose ; mais il est mono-

(1) Les principaux mots retranchés sont : le mot *Romaine* et la *Communion des Saints*.

tone, au sens étymologique du mot. La phrase musicale ne varie jamais; le *Credo* que j'entends change au contraire presque à chaque phrase. Il s'attendrit, s'attriste ou s'exalte, suivant qu'il affirme la naissance, la mort ou la résurrection. L'effet de ces changemens de ton est grand. Le Roi, qui jusqu'alors était nu-tête, se couvre pour entendre un sermon très court, très simple. Pour trouver des paroles à la hauteur de la circonstance, il faudrait être un Bossuet. Le sermon terminé, la portion politique de la cérémonie commence. L'acte par lequel elle débute est la prestation du serment.

L'archevêque de Cantorbery se rend d'abord devant le Roi et lui demande : « Votre Majesté veut-elle prêter le serment ? — Je le veux, » répond le Roi. L'Archevêque lui pose alors trois questions. La première est celle-ci : « Promettez-vous et jurez-vous solennellement de gouverner le peuple de ce Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande et des Dominions qui en dépendent, suivant les statuts acceptés en Parlement et suivant leurs lois et coutumes ? — Je le promets solennellement, » répond le Roi. Et cette première réponse fait du Roi *incontesté* un souverain constitutionnel. « Ferez-vous de tout votre pouvoir exécuter la loi et accomplirez-vous avec clémence la justice dans tous vos jugemens ? — Je le veux, » dit le Roi. Enfin l'Archevêque lui demande : « Jurez-vous de maintenir de tout votre pouvoir les lois de Dieu, la doctrine véritable de l'Évangile, la religion protestante réformée établie par la loi ? Jurez-vous de maintenir et de conserver inviolablement le régime temporel de l'Église d'Angleterre ainsi que sa doctrine, son culte, sa discipline et son gouvernement, tels qu'ils sont établis par la loi en Angleterre ? » Cette déclaration est celle qui a été modifiée parce qu'elle contenait certaines phrases injurieuses pour les catholiques et qui a déjà été faite par le Roi le 11 février dernier devant les deux Chambres du Parlement. « Je promets tout cela, » répond le Roi, et cette réponse fait ou semble faire de lui l'homme de l'Église. Il se lève alors, se rend devant l'autel, précédé de l'Épée d'État, et, tête nue, la main droite étendue sur l'Évangile qui est dans la Grande Bible, il dit : « Les choses que j'ai promises, je les accomplirai et garderai ; que Dieu me soit en aide. » Il baise la Bible et signe le serment. George V a juré fidélité à la Constitution et à l'Église d'Angleterre. Il peut maintenant être oint par l'Église.

Le chœur entonne à ce moment, sur l'air liturgique qui nous est familier, une traduction littérale du *Veni Creator Spiritus*, puis il chante, sur un air de Hændel, ce verset célèbre du livre des Rois : « Zadoc le prêtre et Nathan le prophète oignirent Salomon Roi. Et tout le peuple se réjouit et dit : Que Dieu sauve le Roi ! » Le Roi ayant dépouillé sa robe rouge et ôté sa cape se rend devant l'autel et s'assoit sur le trône d'Édouard I<sup>er</sup> qui a servi à tous les couronnemens et sous le siège duquel se trouve la pierre de Scone, symbole du pouvoir des souverains de l'Écosse, et sur laquelle, dit la légende, aurait reposé la tête du patriarche Jacob, après son songe. Un prie-Dieu est devant lui. Au-dessus de sa tête quatre chevaliers de la Jarretière, dont l'un est lord Rosebery, tiennent un dais d'or. Le doyen de Westminster verse alors dans la cuillère quelques gouttes de l'Huile sacrée tirée de l'Ampoule et la passe à l'Archevêque qui oint le Roi sur la tête, sur la poitrine et sur les deux mains. Le Roi s'agenouille et l'Archevêque debout, étendant les deux mains, le bénit en prononçant une prière. Le Roi est sacré.

Il se relève alors, reçoit des mains du Doyen le *Colobium sindonis* qui est une sorte de rochet et la Super-tunique qui est un grand manteau d'or. Successivement lui sont remis, avec un cérémonial trop long à raconter, les Éperons d'or qu'il reçoit du Grand Chambellan, l'Épée d'État et l'Épée de Justice qu'il reçoit de l'Archevêque, c'est-à-dire de l'Église. Il reçoit également l'Armilla, qui est un autre manteau d'or, le Globe, l'Anneau, le Sceptre avec la Croix, le Sceptre avec la Colombe. Il a reçu ainsi, toujours des mains de l'Archevêque, tous les attributs de la souveraineté. Il ne lui reste plus qu'à recevoir la Couronne.

C'est l'instant solennel. C'est encore des mains de l'Église qu'il la recevra. Cette couronne est une reproduction de celle d'Édouard le Confesseur. Elle est posée sur l'autel. « O Dieu ! couronne du fidèle, dit l'Archevêque, bénis, nous t'en prions, et sanctifie ton serviteur George, notre Roi, et, comme aujourd'hui tu poses une couronne d'or pur sur sa tête, de même enrichis son royal cœur de ton abondante grâce et couronne-le de toutes les vertus princières, par le roi éternel Jésus-Christ Notre-Seigneur. » Il reçoit alors la couronne des mains du doyen de Westminster qui a été la chercher sur l'autel et la pose, « avec respect, » dit le Cérémonial, sur la tête du Roi. A ce

moment, tous les pairs mettent leur couronne. Les choristes s'écrient : « Que Dieu sauve le Roi ! » les trompettes résonnent, la grosse cloche de la tour de Westminster se met en branle, les canons de la Tour de Londres tonnent ; cloche et canons apprennent au peuple que le Roi est couronné.

Avant que George V ne soit conduit au trône préparé pour lui, le chœur chante une strophe qui commence ainsi : *Be strong and play the man*. « Soyez fort et montrez-vous un homme, » et l'Archevêque adresse pour lui au ciel une sorte de vœu : « Dieu vous donne un royaume fertile, des saisons saines, des armées et des flottes victorieuses, un Empire tranquille, un Sénat fidèle, des conseillers et des magistrats sages et droits, une noblesse loyale, une *gentry* (ce mot est intraduisible en français) respectueuse, un clergé pieux, instruit et utile ; un peuple (*commonalty*) honnête, pacifique et obéissant. Amen. » Le Roi est alors conduit à son trône où il va recevoir l'hommage. Les rôles sont changés. L'archevêque de Cantorbéry est maintenant le premier à s'agenouiller devant celui auquel il posait des questions et qu'il a oint et couronné tout à l'heure. Puis vient le prince de Galles, manifestement ému. Il ôte sa couronne, s'agenouille devant son père et répète la formule du serment : « Je deviens votre homme lige, pour la vie et sur terre ; foi et fidélité je vous garderai à la vie et à la mort et contre tous. Que Dieu me soit en aide ! » et il embrasse son père sur la joue gauche. Au moment où il se relève, le Roi l'embrasse, ce qui n'est pas prévu au Cérémonial, comme le roi Édouard l'avait autrefois embrassé lui-même. Puis tous les princes du sang viennent s'agenouiller tour à tour, répétant la même formule et embrassant la joue gauche du Roi. Puis se sont les Pairs ou du moins le premier de chaque ordre, le premier duc, le premier marquis, et ainsi de suite, qui accomplissent le même rite. Mais tous, princes du sang et pairs, avant de l'embrasser ont touché sa couronne pour rappeler que c'est eux qui la lui ont mise sur la tête. Quand ils ont tous défilé, les tambours battent, les trompettes résonnent et trois acclamations s'élèvent : « Que Dieu sauve le roi George ! Longue vie au roi George ! Puisse le roi George vivre pour toujours ! » Le couronnement du Roi est terminé. Celui de la Reine va commencer.

Cette seconde partie de la cérémonie, infiniment plus courte,



est très gracieuse. La Reine quitte à son tour son fauteuil où, jusqu'à présent, je ne pouvais l'apercevoir et, sa traîne toujours portée par la duchesse de Devonshire et les six jeunes ladies habillées de blanc, va s'agenouiller sur le prie-Dieu préparé pour elle entre l'autel et le trône du Roi. Quatre paires tiennent au-dessus de sa tête un dais d'or. Après une prière, l'Archevêque verse sur la tête de la Reine quelques gouttes de l'Huile Sainte. Il lui passe au doigt un anneau, et prenant ensuite la couronne qui est sur l'autel, il la pose, « avec respect, » sur sa tête inclinée. A ce moment, toutes les paires mettent sur leur tête leur couronne qu'elles tenaient jusque-là à la main. Comme la tribune des paires est précisément en face de moi, je vois leur geste uniforme qui est excessivement gracieux et le serait davantage encore si leurs deux bras qu'elles lèvent toutes en même temps n'étaient sévèrement gantés de blanc jusqu'au-dessus du coude. Quelques-unes paraissent avoir beaucoup de peine à la fixer avec des épingles. L'une des duchesses, et qui n'est pas des moindres, y renonce pour l'instant. Pendant ce temps l'Archevêque a mis dans la main droite de la Reine le Sceptre et dans sa main gauche la Verge d'ivoire avec la Colombe et il prononce cette prière : « O Seigneur qui donnes toutes les perfections, accorde à ta servante Marie notre Reine que, par la puissante et douce influence de sa piété et de sa vertu, elle fasse honneur à la haute dignité qu'elle a obtenue par Jésus-Christ, Notre-Seigneur. » Le couronnement de la Reine est terminé. Elle se relève, passe devant le trône de son mari à qui elle fait une profonde révérence et qui lui répond par un salut; puis elle est conduite jusqu'à son trône placé à la gauche de celui du roi George. La partie politique de la cérémonie est achevée. La partie exclusivement religieuse, la communion, va commencer. A ce moment, tout le monde s'assoit et restera assis jusqu'à la fin.

Je ne voudrais rien écrire ici qui pût blesser personne. Personne n'a plus que moi le sentiment de ce qu'il y a de commun entre les diverses églises chrétiennes, mais je me suis promis à moi-même que je noterais et dirais mes impressions avec une entière franchise. Eh bien ! mon impression a été celle-ci : c'est que, de cette dernière partie de la cérémonie qui, dans un service catholique, eût été la plus solennelle, l'auditoire se désintéressait complètement. Je ne parle pas, bien entendu, des missions étran-

gères qui étaient en face de moi, car c'était assez naturel de leur part. Je parle de tous ceux et de toutes celles que je pouvais voir dans les stalles du chœur ou dans les tribunes, même celle des paires. A l'exception de quelques personnes qui, manifestement, priaient, tout le monde semblait attendre et même avec quelque impatience que ce fût fini. Ce qu'il y a de factice et de trompeur dans la ressemblance apparente entre un service anglican et un service catholique en ce moment m'a, en quelque sorte, sauté aux yeux. Si, à ces prières de la communion dont quelques-unes sont presque semblables aux nôtres, entre autres la Préface et qui toutes sont très belles, personne ne semble prêter l'oreille, c'est que, comme me le disait un jour une protestante fervente, « les Anglicans saluent un autel vide, » et c'est pourquoi l'Église établie d'Angleterre, qui a fourni dans l'histoire de si grands caractères, qui recèle encore tant de vertus, a perdu en grande partie son empire sur les âmes. Elle a encore beaucoup de fidèles ; je doute qu'elle ait beaucoup de croyans. Elle avait au moins aujourd'hui à Westminster une croyante. C'était la Reine ; je ne voyais le Roi qu'en me penchant sur le rebord de la tribune ; je voyais au contraire la Reine en plein. A l'inclination de sa tête, à l'attitude de toute sa personne, à un je ne sais quoi qui émanait d'elle, j'ai eu le sentiment que, dans sa pensée intime, elle recevait bien un sacrement, et ce que j'entends dire d'elle me persuade qu'elle saura exercer « cette puissante et douce influence de la piété et de la vertu, » qui est, par tous pays, l'apanage de la femme.

La cérémonie se continue par le chant du *Gloria*, exactement traduit du nôtre. Elle se termine par un éclatant *Te Deum*. Pendant ce temps le Roi et la Reine se sont retirés derrière l'autel, dans la chapelle de Saint-Édouard. Ils se reposent et se restaurent un instant ; ils doivent en avoir besoin. Le Roi change une troisième fois de costume ; à la place de la *Royal robe of State*, il revêt une robe de velours pourpre, et il ressort processionnellement. La Reine le précède, portant sur la tête sa lourde couronne, dans sa main droite le Sceptre avec la Croix, dans sa main gauche la Verge d'ivoire. Le roi George porte sur la tête la couronne de Saint-Édouard, plus lourde encore, dans la main droite le Sceptre avec la Croix, dans la main gauche le Globe. Tous deux défilent lentement, avec une grande ma-

jesté, aux sons du *God save the King*, cet air magnifique que l'Angleterre aurait dérobé à la France, puisqu'il est, disent quelques-uns, de Lulli et que je n'entends jamais sans émotion et sans envie. Mais, aussitôt le *God save the King* terminé, la forme populaire de l'acclamation reprend ses droits. *Three Cheers for King George!* s'écrie l'un des choristes! « Hip Hip Hurrah! » répondent les autres, et, à peine le Roi a-t-il franchi la grille du chœur qu'on entend une tempête de hurrahs qui éclate dans la vaste nef. Ainsi se traduit l'enthousiasme des 5 à 6 000 personnes qui attendent depuis cinq ou six heures, qui n'ont rien vu, à peine entendu, mais qui guettaient cette minute où leur loyalisme pourrait faire explosion. Et, m'a-t-on raconté le lendemain, ces hurrahs ont été plus bruyans et plus enthousiastes encore sur tout le long parcours du cortège royal, alors que le Roi et la Reine, dans un carrosse à glaces, la Couronne en tête et le Sceptre à la main, se montraient aux yeux de la foule qui, dans les rues de Londres, leur a conféré à son tour le sacre populaire.

## LE SOIR DU COURONNEMENT

Assurément l'Angleterre commande l'admiration. Je partirai, plus pénétré que jamais de ce sentiment. Derrière ce qu'elle vous montre, il faut cependant chercher toujours ce qu'elle vous cache et ce qu'elle a raison de vous cacher. A quoi bon étaler ses plaies et ses vices, comme en France nous étalons les nôtres, et se donner l'air d'un peuple corrompu quand on est en réalité un peuple d'humbles et silencieuses vertus? Les Anglais ne font pas cela. Ils font même juste le contraire. Je trouve qu'ils ont raison.

La misère est une des plaies anglaises, la misère de Londres en particulier. Jamais je ne viens à Londres sans jeter un coup de sonde dans cette misère. D'ailleurs, je me suis dit depuis longtemps que, plutôt que de m'extasier le soir du couronnement devant les illuminations de Piccadilly, d'Oxford Street, ou de Buckingham Palace qui seront probablement semblables à beaucoup d'illuminations que j'ai vues déjà, il serait plus intéressant de savoir comment le couronnement du Roi serait célébré dans un quartier pauvre de Londres, mais il fallait trouver

quelqu'un pour m'y conduire : voici comment je m'y suis pris.

Les lecteurs de la *Revue* connaissent, par un article récent de M. Bonet-Maury, l'Armée du Salut, cette admirable organisation de charité, la plus complète et la plus ingénieuse qui soit. Je compte dans ses rangs un ami ou du moins une connaissance, un colonel, s'il vous plaît, avec lequel j'ai déjà fait une ou deux tournées dans Londres, et visité à l'époque des élections les asiles de nuit de l'Armée du Salut. Je lui ai demandé un rendez-vous et, aussitôt arrivé, j'ai été lui rendre visite à son quartier général, Queen Victoria Street. Malheureusement, un peu fatigué par la rude vie qu'il mène, il s'est promis d'aller passer à la campagne pour se reposer les deux jours de *Bank Holiday* que les fêtes du couronnement assurent à tout le monde, et il ne peut m'accompagner. Mais il me promet de m'envoyer le soir du couronnement un major qui viendra me prendre et me conduire dans un faubourg populeux. Celui qu'il choisit est situé de l'autre côté de la Tamise dans le Sud de Londres. Il s'appelle Bermondsey. La population se compose en partie, me dit-il, de ce que nous appellerions à Paris des marchands des quatre saisons, c'est-à-dire d'hommes (je n'ai point vu de femmes exerçant cette profession) qui poussent dans les rues des petites charrettes de fleurs ou de fruits. Cette population est, me dit-il, très misérable.

Mon major vient en effet me prendre ponctuellement à six heures. Par ces métropolitains, ces *tubes* qui depuis si longtemps sillonnent Londres, que nous avons si longtemps attendus à Paris, où l'on descend véritablement dans les entrailles de la terre, et d'où l'on remonte dans de larges ascenseurs, nous passons sous la Tamise, et, de changemens en changemens, nous arrivons au carrefour d'*Elephant and Castle* où s'entre-croisent de larges voies et de nombreuses lignes de tramways. Nous sommes en pleins faubourgs de Londres. Ce carrefour doit son nom bizarre à une vieille taverne depuis longtemps connue, sorte de restaurant bourgeois, quelque chose comme le *Père Lathuile* des Batignolles. Par malheur, elle est fermée ce soir. Pour dîner, car enfin quand on est debout depuis six heures du matin, il faut bien se soutenir, nous entrons dans une petite taverne des plus modestes et pendant que nous prenons un repas sommaire, je fais, discrètement, causer un peu mon major. Ses yeux sont bleus, son regard est franc et droit, mais un peu exta-

tique, comme celui de presque tous les officiers de l'Armée du Salut avec lesquels j'ai causé. Il a quarante-deux ans, et il y a vingt ans qu'il est dans l'Armée. Il n'est jamais venu sur le continent européen. Il a servi longtemps dans l'Amérique du Sud. Il a passé deux ans à Sainte-Hélène où l'Armée du Salut a un poste. C'est une sorte de missionnaire. Il me parle avec sympathie de nos congrégations catholiques, me dit qu'il ne rencontre jamais une sœur de charité sans avoir envie d'ôter son chapeau et reconnaît avec moi que si l'Armée du Salut a adopté une organisation et des appellations militaires qui pourraient prêter au sourire, c'est pour obtenir des soldats, des officiers et des officières la même discipline et la même obéissance que des missionnaires et des sœurs. Il me dit tout cela posément, simplement, en prenant une tasse de thé, tandis que je bois de l'*ale*, car jamais membre de l'Armée du Salut ne boit de boisson fermentée. Puis, notre frugal repas terminé, nous nous mettons en route.

La première chose qui me frappe péniblement, c'est le grand nombre des *public houses* toutes remplies, non seulement d'hommes, mais de femmes. Ces cabarets sont bondés. Une pancarte, à l'entrée, rappelle que, d'après la loi, les enfans au-dessous de seize ans ne sont pas admis. Mais, devant chaque *public house*, un certain nombre de femmes sont assises, qui sur les marches, qui sur le trottoir même, avec un ou deux enfans dans leurs bras; des maris, des frères, des amis peut-être, leur apportent à boire. Des verres vides sont alignés sur les marches. A vrai dire, hommes et femmes boivent peu de liqueurs fortes. Ils s'abreuvent surtout d'une bière épaisse et noire. Ils et elles sont bruyans et surexcités plutôt qu'ivres. Néanmoins le spectacle de cette dégradation féminine, car toutes ces femmes sont plus ou moins en haillons, a quelque chose de pénible. De temps à autre, nous ramassons, mon compagnon et moi, un ivrogne qui tombe sur le trottoir sans que personne fasse attention à lui et nous le remettons sur ses pieds; mais comme il retombe quelques pas plus loin, nous finissons par ne plus y faire attention non plus. Peu à peu nous nous sommes engagés dans une large avenue, Kent Road, qui est fort paisible, et je crains que ma promenade ne tourne en déception. Cette avenue est bordée de petites maisons basses, avec un préau vert, qui doivent être, je le suppose du moins, occupées par de tout petits employés ou

des ouvriers aisés. A peine aux fenêtres quelques drapeaux ; aucune illumination préparée, — il ne fait pas encore nuit, — les trottoirs sont déserts et je commence à regretter Piccadilly. Mais après avoir marché assez longtemps, nous tournons à gauche et nous nous engageons dans des rues et même des ruelles qui s'entre-croisent. Peu à peu l'aspect change et s'égayé, d'une gaieté un peu brutale. Chose curieuse, plus la rue est misérable, plus elle est décorée et il y a quelque chose de touchant dans la simplicité même de ces décorations. Ce sont presque toujours des drapeaux en papier, ou des portraits du Roi et de la Reine découpés dans des journaux, suspendus à un cordon qui, au travers de ces rues très étroites, va d'une fenêtre à l'autre. Plus aussi la population est gaie. Cette soirée est une fête pour tous ces malheureux. Ce sera leur meilleur jour de l'année. De rues en rues, nous arrivons dans Tabard Street que mon guide m'avait désignée à l'avance comme étant une des plus misérables. A l'entrée stationne un *policeman* ; c'est le premier que nous rencontrons, car, presque toutes les forces de la police sont concentrées au centre de Londres. Nous lui demandons si nous pouvons nous y aventurer sans inconvéniens. « Oh ! oui, nous dit-il ; autrefois nous n'allions ici que deux par deux, mais maintenant c'est bien mieux. » Nous nous avançons en effet. Les misérables qui habitent cette rue sont d'abord étonnés de voir deux *gentlemen* relativement bien mis ; mais ils nous regardent sans malveillance. Mon guide, qui a l'habitude de parler aux gens du peuple, plaisante avec eux. Il leur fait compliment sur leurs décorations, sur leurs illuminations qui consistent en chandelles ou petits godets d'huile sur le rebord des fenêtres. « Nous avons fait de notre mieux, » répondent-ils. Ils sont flattés. Deux jeunes filles, affreuses du reste, dansent une sorte de gigue sur le trottoir. Une femme, un peu éméchée, se met à danser devant nous. Elle porte une sorte de chapeau en papier, que j'ai déjà remarqué sur plusieurs têtes. Ce chapeau, qui a la forme d'un chapeau de gendarme, porte d'un côté les portraits du Roi et de la Reine ; de l'autre, il est teinté en bleu foncé, et rappelle le fameux chapeau du petit caporal : « Vous êtes jolie, lui dit mon guide. — N'est-ce pas, répond-elle ; je ressemble à Napoléon. »

Je lie conversation avec un homme. Je lui demande sa profession ; il me répond qu'il est porteur de viande, et me propose

d'entrer dans sa maison. J'accepte naturellement, et il me la fait visiter. Un vrai chenil. Peu ou pas de meubles. Tout le linge des enfans est étalé par terre. Il me dit avec orgueil qu'il en a cinq et me montre le petit dernier. Au sortir de la maison, un groupe nous attend et nous reconduit jusqu'à l'entrée d'une sorte de cul-de-sac où nous avons pénétré. Tout ce pauvre monde est dans la joie, et, somme toute, je n'aurais pas gardé de cette visite dans les *slums* de Londres, qui n'est pas la première que je fais, une impression trop triste, n'était quelque chose qui serre le cœur, c'est l'abondance et la misère des enfans. Que de pauvres petits malheureux, les uns qui semblent n'avoir pas été débarbouillés de la journée, et qui, pouvant à peine marcher, se roulent sur les trottoirs; les autres, qui au contraire courent et se battent, et dont on aperçoit la chair nue à travers leurs fonds de culotte troués. Personne ne paraît veiller sur eux. Parfois un *policeman*, avec une sollicitude maternelle, en ramène par la main un qui pleure parce qu'il s'était égaré. Où sont les mères? Probablement à boire. C'est affreux de misère et de dégradation, et néanmoins, je suis bien aise d'avoir fait cette promenade. J'ai vu ce que je voulais voir. J'ai vu que, dans les plus pauvres quartiers de Londres et de meilleur cœur encore que dans les plus riches, le peuple fêtait le couronnement de son Roi.

## LA PROCESSION ROYALE

23 juin.

Certes la cérémonie d'hier était grandiose autant qu'émouvante. Pour en goûter la beauté, il n'est pas nécessaire d'être un monarchiste impénitent; il suffit d'entretenir quelque intelligence du passé, quelque respect des grands souvenirs, et cela est encore donné, sinon à tous, du moins à beaucoup. Mais cette émotion, qui chez moi a été très réelle, une fois dissipée, la réflexion reprend ses droits et une question vient assaillir ma pensée.

Cette cérémonie est belle surtout par les souvenirs qu'elle rappelle. Le passé de l'Angleterre y apparaît tout entier, évoqué par des emblèmes qui le font revivre, comme les *Regalia*, par des costumes, et, ce qui est mieux, par des prières antiques où se traduit l'esprit perpétuellement religieux de la race.

A Westminster, tout le temps ce sont les morts qui ont parlé, pour employer cette métaphore que mon ami à jamais regretté, Eugène-Melchior de Vogüé, a fait entrer dans la langue courante, et ils ont tenu un beau langage. Seules l'Église et la noblesse ont été représentées; seules elles ont joué un rôle. Les vivans n'ont rien dit. Ils étaient là cependant, représentés en particulier par les membres de la Chambre des Communes, auxquels il avait fallu distribuer des invitations en beaucoup plus grand nombre qu'au couronnement précédent, et aussi par leurs femmes et leurs filles, qui ne figuraient point dans la tribune des paires et qui n'ont pas dû voir grand'chose. Ils l'étaient encore par ces membres des *Trades Unions* dont le Roi a fait inviter quelques représentans. Qu'ont pensé ces vivans, dont on n'a pas entendu la voix? Les vivans ont bien cependant le droit de dire leur mot, car enfin, ces morts, dont on nous conseille si souvent d'écouter la voix, ils ont été aussi des vivans en leur temps, et s'ils avaient été aussi silencieux qu'on semble parfois demander de l'être aux vivans d'aujourd'hui, je ne sais pas trop ce que nous aurions à écouter. Encore une fois ces vivans, que pensent-ils? Que disent-ils?

L'immense acclamation qui, me dit-on, a accompagné hier Leurs Majestés tout le temps de leur retour de Westminster à Buckingham Palace ne suffit peut-être pas à traduire leurs sentimens. Je veux en chercher encore l'expression dans les journaux de ce matin. J'en parcours un grand nombre, pour voir si j'y trouverai une note discordante. Chez tous, l'enthousiasme paraît égal. Tous s'accordent à célébrer la magnificence de la cérémonie, et à constater l'enthousiasme avec lequel le Roi a été acclamé. C'est à peine si je trouve une certaine dissonance dans le *Daily News*, le grand journal radical, le seul qui à Londres, dont toute la presse est unioniste, soutienne le Cabinet. Il se plaint qu'au dehors, la troupe ait été employée en trop grand nombre. Cela lui paraît contraire à l'esprit de la Constitution. Il trouve aussi que dans les cérémonies qui se passent à l'intérieur de l'Abbaye, les pairs ont joué un rôle trop grand et qui n'est pas conforme à la réalité des faits. Il faudra dans l'avenir inventer quelque chose pour que les Communes tiennent leur place dans la cérémonie. Mais aucun journal ne se complait davantage à raconter, à détailler les manifestations de la joie populaire, qui se traduisait dans les rues de façon diverse, et qui



a surtout éclaté lorsque le son de Big-Ben — c'est le nom populaire de la cloche de Westminster — ayant annoncé que le Roi venait d'être couronné, une immense acclamation gagnant de rue en rue, et entremêlée du chant du *God save the King*, a exprimé sa joie. Au congrès socialiste, qui s'est tenu récemment à Birmingham, quelques sections ont bien protesté à l'avance contre la dépense inutile de ces fêtes et engagé les socialistes à s'abstenir d'y participer. Mais ce conseil semble n'avoir eu nulle part d'écho. La province a eu ses fêtes, tout comme Londres, et ces fêtes ont même retenu beaucoup de provinciaux dont l'affluence à Londres a été moindre qu'on ne pensait. Une sorte de frisson monarchique a secoué toute l'Angleterre et je ne crois pas que ceux-là parmi les Français voient juste qui prennent un air profond et vous disent que l'Angleterre est menacée d'une révolution prochaine et qu'on assiste au dernier couronnement. L'arbre monarchique a poussé dans le sol anglais de trop profondes racines; jamais il n'a été plus verdoyant, plus vigoureux. Il pourra supporter des coups de vent, des orages et même des tempêtes; il ne sera pas renversé.

Aujourd'hui le Roi et la Reine doivent se montrer pour la seconde fois à leur peuple. Ils partiront de Buckingham Palace, et, à travers la Cité, arriveront à Saint-Paul, dont ils feront le tour sans y entrer, puis à Mansion House, où ils seront reçus par le Lord Maire et ils reviendront précisément par ce faubourg populeux du Sud de Londres où j'ai passé la soirée hier. La procession et les fêtes d'aujourd'hui ont un caractère tout différent de celles d'hier. La fête du couronnement était une fête religieuse et politique à laquelle les représentans des puissances étrangères avaient été conviés. La fête d'aujourd'hui est une fête uniquement anglaise et surtout Impériale.

Combien l'idée Impériale a fait de progrès en Angleterre depuis dix ans, le caractère volontairement donné à ces fêtes du couronnement, si on les compare à celles du couronnement d'Édouard VII, le met en pleine lumière. Cette idée est née, comme on sait, dans le cerveau de cet homme d'État romancier et un peu rêveur qui était en même temps le plus fin, le plus adroit, même le plus retors des politiques et qui s'appelait Disraeli. Au début, elle avait été vivement combattue par les Whigs. Lord Rosebery avait été parmi eux un des seuls à s'y rallier. Aujourd'hui elle est adoptée par tous, et les Libéraux ne sont pas

moins impérialistes que les Unionistes. Mon confrère et ami Paul Bourget disait, il y a quelques jours, dans l'éloquent discours dont il a honoré mon modeste Orphelinat Alsacien-Lorrain, que la France n'était pas un empire, mais un royaume. Il reconnaît aujourd'hui que l'Angleterre qu'il aimait tant, dont il a si bien parlé, n'est plus un royaume. Elle est un empire. Est-ce une force, est-ce un danger? L'avenir en décidera. En attendant, c'est une gloire et l'Angleterre est résolue à s'en parer. Hier, une place a été faite à Westminster aux drapeaux des colonies. Aujourd'hui, dans le cortège royal, une place plus importante encore sera faite à leurs troupes et à leurs représentants. C'est la fête des *Dominions* presque autant que la fête de l'Angleterre.

Le cortège se forme en deux endroits. Sur l'*Embankment*, près de Westminster, se rassemblent précisément les deux sections coloniales et indiennes. Les premiers ministres des cinq *Dominions* seront dans des voitures avec d'autres représentants des colonies, et suivis par des détachemens de leurs troupes. Dans la section indienne figureront, soit en voiture soit à cheval, en costumes de leurs pays, constellés de pierreries, les deux sultans de Perak et de Kedah, plusieurs Maharajas ou Rajas et même deux princesses indiennes, la Thakore Sahiba de Gondal et la Begum de Bhopal que j'avais déjà remarquée hier à Westminster entièrement recouverte d'un immense domino bleu pâle (je ne puis vraiment pas trouver un autre mot), qui la dissimulait de la tête aux pieds, et la figure recouverte d'un masque avec deux trous pour les yeux. Tout le monde s'accorde à dire que la section indienne était ce qu'il y avait de plus brillant et de plus intéressant. Malheureusement je ne l'ai pas vue hier, puisque j'étais à l'intérieur de l'Abbaye et ne la verrai pas encore aujourd'hui. Ce n'est pas que je m'en plaigne, car je suis très aimablement invité à assister, des fenêtres d'une maison qui est située à Hyde Park Corner, tout près de *Aspley House*, la célèbre maison du duc de Wellington, au passage du cortège royal.

Le temps est menaçant depuis ce matin. On sent que la pluie a envie de tomber, et on dirait qu'elles n'ose pas. Pleuvoir sur le Roi et la Reine. Songez donc! Il tombe bien quelques petites averses, mais on n'en convient pas. De la fenêtre où je suis placé, le coup d'œil est superbe sur Green Park, Constitution

Hill et les jardins de Buckingham Palace. Tout le monde est aux fenêtres, entre autres les malades et les *nurses* de l'hôpital de Saint-Georges qui est en face de nous. Il y a des tribunes jusque sur le toit des maisons, et ces tribunes sont bondées. En revanche, la foule n'est très grande ni dans la large avenue de Constitution Hill, ni dans les rues qui aboutissent à la grande artère de Piccadilly, soit qu'elle ait été tenue à l'écart par des ordonnances de police, soit que, somme toute, comme on me le dit, il y ait eu un peu moins de monde à Londres qu'on ne le prévoyait.

L'attente est assez longue. Un landau fort simplement attelé passe rapidement. Il contient le secrétaire d'État à l'Intérieur, M. Winston Churchill, qui est responsable de toutes les mesures de police, et sa charmante femme, relevant à peine de couches. S'il voyait certaines figures dans la maison où je suis, il ne les trouverait pas très sympathiques, car il y a quelques personnes qui en veulent beaucoup à celui qu'elles considèrent comme un transfuge. Mais j'imagine qu'il ne s'en soucie guère. Enfin les acclamations de la foule massée devant Buckingham Palace annoncent que le cortège royal, à l'heure dite du reste, s'est mis en marche. Nous le voyons arriver par Constitution Hill et tourner devant nous à Hyde Park Corner pour s'engager dans Piccadilly. Il est trop long pour que j'entreprenne de le décrire. En tête figurent des pièces d'artillerie de marine traînées par des matelots qui sont acclamés, car les marins sont toujours très populaires en Angleterre ; puis viennent des détachemens de différentes troupes, artillerie, hussards, dragons, lanciers, horse guards avec des uniformes très brillans, auxquels rien n'a été changé, je crois, depuis la guerre de Crimée, peut-être même depuis les guerres du premier Empire et qui rappellent beaucoup les uniformes de la Garde Impériale sous le second. Ces uniformes sentent un peu la parade. Puis viennent au contraire des détachemens de cavaliers en uniforme kaki, pas très joli, peut-être plus pratique. Le field marshal lord Roberts, très droit sur son cheval, malgré son âge avancé, est très acclamé. Enfin arrive la calèche du Roi et de la Reine traînée par huit chevaux crème.

Lorsqu'on l'aperçoit c'est une tempête d'acclamations. Hurrahs dans la foule. Mouchoirs agités dans les tribunes ! Les *nurses* de l'hôpital Saint-Georges se font particulièrement remarquer par leur enthousiasme. Le Roi et la Reine saluent à

droite et à gauche avec beaucoup de bonne grâce. On se montre à la portière de leur carrosse lord Kitchener, à cheval, petit et mince. C'est une figure militaire très populaire en Angleterre. Nul doute que s'il eût passé seul il n'eût été encore plus acclamé que lord Roberts. Le cortège royal s'engage dans Piccadilly où la foule est contenue des deux côtés par une longue ligne de soldats en habits rouges et bonnets à poil, les fameux habits rouges des guerres anglaises. De la fenêtre où je suis, cette ligne rouge semble s'étendre à perte de vue. C'est un très beau spectacle.

Le cortège continuera de se dérouler ainsi sur un parcours de sept milles. A Aldwich, il s'arrêtera pour recevoir l'adresse des dix-sept bourgs (*boroughs*) qui représentent l'agglomération londonienne. A Mansion House, il recevra celle du Lord Maire au nom de la Cité. Puis il reviendra par ce faubourg du Sud où se manifestait hier tant de misérable gaieté. Le lendemain, on me dit que, bien plus encore que dans la Cité ou l'accueil avait déjà été très chaud, l'enthousiasme a été délirant parmi ces pauvres mais braves gens. Ainsi deux fois, deux jours de suite, le Roi, on serait tenté de dire l'Empereur George V aura été sacré par son peuple.

« Soyez fort et montrez-vous un homme. » Telle est l'exhortation qu'adresse au nouveau Roi une des prières du Cérémonial. Cette exhortation à l'action personnelle peut paraître singulière dans un pays constitutionnel, où beaucoup de Français croient encore que le Roi règne et ne gouverne pas. Mais on sait de mieux en mieux, aujourd'hui, combien cette fiction répond peu à la réalité. Sans doute le Roi ne gouverne pas, en ce sens qu'il est au-dessus des partis, qu'il n'est pas responsable des actes de ses ministres, qu'il n'entre pas dans le détail des choses. Mais, par momens, il gouverne ou, si l'on veut, il règne par l'autorité morale qu'il exerce. La publication récente de la *Correspondance de la reine Victoria*, si bien traduite et commentée par M. Jacques Bardoux, a montré l'influence que la reine Victoria a exercée au cours de son long règne. Celle du roi Édouard VII a été notoire. Assurément cette influence est beaucoup plus morale que légale : elle découle du caractère beaucoup plus que de la fonction. Maladroitement exercée, elle s'userait très vite. Systématiquement négligée, elle s'évanouirait. Il importe donc beaucoup à l'avenir de l'Angleterre de

savoir ce qu'il en adviendra, si et dans quel sens le roi George en fera usage. Pour cela, il faudrait savoir ce qu'il sera. Quelques-uns de ceux qui ont déjà écrit sur lui prétendent le deviner. Je n'ai pas cette prétention. Je voudrais me borner à dire ce qu'incontestablement il est.

D'abord, il est un marin : *Our sailor King*; c'est le surnom que le populaire lui a déjà donné. Il avait onze ans et demi lorsqu'il fut envoyé par son père à bord du vaisseau-école la *Britannia*. Avant que la mort du duc de Clarence ne l'eût fait héritier présomptif du trône, sa vie entière s'était passée à bord. Il a déjà visité toutes les parties du vaste empire qu'il est appelé à gouverner. En Angleterre, on aime les marins, et c'est déjà un élément de popularité.

Il est un époux modèle, père de cinq enfans. La calomnie s'était efforcée de l'attaquer dans sa vie privée. Elle a dû se taire devant l'évidence des faits et devant une sentence judiciaire. Il offrira à l'Angleterre le spectacle, que ne lui ont pas toujours donné tous ses rois, d'un ménage exemplaire. L'Angleterre pieuse et respectable lui en saura gré, et ceux, celles surtout, qui déjà se plaignent ou qui raillent l'austérité de la future Cour n'oseront pas le faire trop haut. L'opinion ne serait pas avec eux.

Il est un consciencieux. Tous les devoirs de son métier, car Louis XIV lui-même parlait du métier de roi, il les accomplit scrupuleusement. On sent qu'il ne manquera jamais à aucun, depuis les plus petits jusqu'aux plus grands. Ces devoirs rempliront sa vie et celle de la Reine, accoutumée dès l'enfance par sa mère à l'exercice de la charité. Déjà tous deux ont témoigné de l'intérêt qu'ils portent aux classes pauvres. Ils ont organisé, pour la semaine prochaine au Palais de Cristal, une immense fête à laquelle prendront part 100 000 enfans des écoles de Londres. Tous ceux, et ils sont nombreux en Angleterre, qui se préoccupent de la question sociale, comptent beaucoup sur eux. L'Armée du Salut en particulier se targue de la bienveillance de la Reine.

Enfin George V est un vrai Anglais, par ses habitudes de vie, par ses goûts de sport, par son attachement aux traditions. Mais en même temps il a le sentiment des nécessités démocratiques. Il a voulu qu'un certain nombre de représentans des *Trades Unions* fussent invités aux fêtes du Couron-

nement et au *Garden party* du 27. Il ne s'entourera pas d'une coterie élégante. Sa vie sera grave, dignement remplie. Il travaillera plus qu'il ne s'amusera. Il se montrera le digne petit-fils de la reine Victoria et du prince Albert. Ainsi il acquerra et il a déjà acquis une popularité solide. *He is doing very well*. Voilà ce que l'on dit déjà de lui. On le dira davantage encore et, peu à peu, il gagnera la force nécessaire pour intervenir entre les partis. Souhaitons-le pour l'Angleterre, car prochainement il pourrait bien avoir besoin de cette force.

## LA REVUE NAVALE

24 juin.

C'est aujourd'hui le dernier jour des fêtes, et ce sera la plus significative de toutes, c'est le jour de la Revue navale. Lorsqu'une grande puissance invite chez elle, pour une raison ou pour une autre, les représentans des puissances étrangères, elle aime toujours à leur montrer ce qui donne le mieux l'idée de sa force. Quand, aux premiers beaux jours de l'Alliance russe, nous avons reçu le Tsar, nous lui avons montré notre armée dans la plaine de Betheny. Aujourd'hui l'Angleterre va nous montrer sa flotte dans la rade de Spithead. Grâce à l'amabilité de l'ambassadeur qui depuis douze ans, — grand espace de la vie d'un diplomate, — représente la France à Londres avec tant de dignité et de tact, j'ai reçu de l'Amirauté une carte me permettant d'assister à cette revue sur un grand bâtiment de la Compagnie Péninsulaire et Orientale que l'Amirauté met à la disposition de ses invités. Un train spécial qui partira de la gare de Waterloo nous amènera à Southampton où nous nous embarquerons. Je me joins dans ce train au petit groupe des jeunes secrétaires ou attachés à l'ambassade de France, qui ont la bonne grâce de ne point paraître trouver ma compagnie trop ennuyeuse. Comme c'est agréable, à l'étranger, de retrouver des Français, et surtout des Français comme ceux-là !

A onze heures et demie, nous arrivons à Southampton. Le temps est très menaçant, le ciel chargé de gros nuages noirs ; nous nous attendons aux pires choses. Le bâtiment sur lequel nous nous embarquons et qui s'appelle le *Plassy*, regorge de monde. En plus de nombreux invités de l'Amirauté, il trans-

porte en effet les missions extraordinaires des différens pays, dont les chefs seuls sont à bord du yacht royal, les suites des princes étrangers, les membres du corps diplomatique accrédités à Londres, ambassadeurs, secrétaires ou attachés. Je retrouve à bord comme ambassadeurs d'anciens secrétaires que j'ai connus jeunes à Paris, l'ambassadeur d'Italie, le marquis Imperiali, l'ambassadeur d'Autriche, le comte de Mensdorff Pouilly. Nous refaisons connaissance, et ils veulent bien ne pas me faire sentir la distance d'un ambassadeur à un académicien. Je me fais présenter à l'ambassadeur du Japon, dont j'ai beaucoup de peine à comprendre l'anglais, et qui probablement ne comprend guère mieux le mien. Il y a pas mal de Japonais à bord. On se montre, avec une curiosité un peu inquiète, ces petits officiers à la figure intelligente, énigmatique, qui ne témoignent rien et parlent à peine. On se demande ce que ces jaunes pensent de nous autres blancs. Il y a aussi beaucoup d'officiers allemands, le régiment dont le roi George est colonel honoraire ayant envoyé une délégation. Peu à peu on se groupe par nationalité, ce qui est assez naturel. Mais la plus grande courtoisie, la plus grande cordialité même ne cesse de régner dans cette tour de Babel.

Nous quittons le quai d'embarquement et avançons lentement dans le chenal qui doit nous conduire sur l'emplacement de la revue. Elle aura lieu entre Portsmouth et l'île de Wight. Pendant la route, nous étudions un plan mis à la disposition des invités où est marqué par avance l'endroit où seront mouillés tous les navires, tant les navires de guerre anglais que ceux des puissances étrangères, et aussi les bâtimens comme le nôtre ou comme la *Savoie*, le *Cæsarea*, qui portent des visiteurs. L'Angleterre a mis en ligne 167 navires de guerre de tous les types, comprenant 8 Dreadnoughts, 4 Dreadnoughts croiseurs, 21 croiseurs armés, 72 *destroyers*, 12 torpilleurs affectés à la défense des côtes, 4 sous-marins et encore un certain nombre de navires avec des dénominations diverses. « C'est à peine le quart, nous dit une Anglaise dans son enthousiasme, de ce que ma nation peut mettre en ligne. » Elle exagère, mais il est certain que l'Angleterre n'a exhibé ici qu'une partie de ses forces maritimes, ce qu'on appelle *the Home fleet*, celle qui serait destinée à préserver l'île de l'invasion, et aussi la flotte de l'Atlantique. Le reste est réparti à travers le monde. Les puissances

étrangères ont envoyé 18 vaisseaux de guerre. Ce sera, dit un journal, le *record* des revues navales, depuis celle passée par Xerxès à la veille de la bataille de Salamine, et encore, fait observer ce journal, n'est-il pas sûr que la flotte perse en comptât davantage.

Le plan que nous étudions donne les plus minutieux détails sur le tonnage et l'armement de tous les navires, tant anglais qu'étrangers. Le plus grand de tous est le vaisseau de guerre envoyé par les États-Unis : *biggest in the World*, dirait un Yankee, suivant une formule qu'ils ont sans cesse à la bouche mais qui cette fois serait exacte. Le *Delaware* jauge 20 000 tonneaux. Viennent ensuite, le *Neptune*, anglais, avec 19 900 tonneaux, et le *Von der Tann*, allemand, avec 19 100 tonneaux. Puis, le *Danton*, français, avec 18 000 tonneaux, et je ne puis m'empêcher de penser que c'est un singulier nom donné à un vaisseau de guerre, envoyé pour représenter la France à l'étranger, que celui du sinistre complice des massacres de Septembre. Viennent ensuite, mais assez loin derrière comme importance, le japonais avec 14 600 tonneaux, l'autrichien avec 14 230 tonneaux, l'italien et le grec, chacun avec 9 680 tonneaux. Les autres, — je parle de ceux des puissances étrangères, — sont de petits navires.

Pendant que nous regardons ce plan, nous avons fait route, et nous nous engageons peu à peu dans une véritable rue de vaisseaux, tous pavoisés. Il y en a trois semblables qui ont l'air de se prolonger à perte de vue. Le spectacle est très imposant comme l'est toujours un grand déploiement de forces. Mais il faut convenir que ces bâtimens de guerre, variés comme types, mais uniformément peints en gris, avec des tourelles et des cheminées énormes, sont excessivement laids. Ceux qui, comme moi, se souviennent encore d'avoir vu, dans leur enfance, ces magnifiques vaisseaux de guerre à trois ponts, avec leurs lignes alternativement blanches et noires et leurs balcons dorés à l'arrière, ne peuvent s'empêcher d'éprouver, au point de vue artistique, certains regrets. Ceci dit, notre *Danton* fait certainement très bonne figure, et quand nous passons tout auprès, ses 900 hommes d'équipage nous paraissent remarquablement bien tenus.

Nous atteignons enfin notre mouillage, et nous attendons à l'ancre le passage du Roi. Le yacht royal quitte Portsmouth à deux heures précises. Un coup de canon signale son départ. En



son honneur, chacun des 187 vaisseaux qui sont en ligne tire quarante et un coups de canon. On peut s'imaginer le vacarme. Cependant je remarque que la fumée n'est pas aussi intense que je l'aurais cru, soit parce qu'on n'a tiré que de petites pièces, soit à cause des poudres nouvelles. Le yacht royal s'engage entre les rangées de vaisseaux de ligne; il remonte et redescend les trois rues. Le Roi est sur la dunette, en uniforme de grand amiral. L'équipage de chaque navire rangé sur le pont ou dispersé dans les mâts le salue au passage. Il répond au salut en soulevant son chapeau. Il a ainsi fort grand air. Je ne sais si, en passant par deux fois près de notre *Plassy*, il a entendu les hurrahs. Je puis lui assurer que de nos poitrines françaises ils partaient de bon cœur.

Pour nous, après son second passage, la fête est terminée. Nous devons lever l'ancre les premiers, car notre train spécial ramènera à Londres les suites des princes étrangers qui doivent être de retour avant eux. Les nuages noirs se sont encore une fois dissipés, le temps est devenu radieux et le retour à Southampton est très beau. Malheureusement nous ne verrons pas l'illumination qui assurément sera splendide, et donnera une apparence de fête à tous ces instrumens de guerre et de mort. Une pensée haute cependant l'esprit. Quelle formidable puissance de destruction représentent ces 187 navires! Quels drames le jour où ils en viendraient aux prises! Une véritable folie d'armement a saisi non seulement l'Europe mais le monde, et cela depuis la guerre de 1870, dont cette folie n'a pas été une des moins funestes conséquences. Le monde n'en pourra guérir que par deux remèdes de genre bien différent: un désarmement simultané ou une guerre générale. Le désarmement est une chimère. Reste la guerre. On ne peut penser sans frémir au spectacle de sang et de mort que donneraient

Les ardues étreintes  
De ces flottes heurtant leurs carènes d'airain,

disait déjà, dans ses *Orientales*, Victor Hugo, qui, il y a quatre-vingts ans, ne savait pas si exactement dire. *Si vis pacem para bellum*, dit l'adage bien connu, mais on se demande si construire et armer à coups de millions tant de vaisseaux de guerre n'est pas, au lieu de garantir la paix, un moyen d'assurer la guerre.

## LENDEMAIN DE FÊTE

25 juin, et jours suivans.

Il pleut ! il pleut ! il pleut ! et la pluie, par la rage avec laquelle elle tombe, semble vouloir se dédommager de s'être retenue longtemps, car elle avait bien envie de tomber depuis quelques jours. Ces belles tentures, trop rouges, trop bleues, trop jaunes, perdent un peu de leur éclat de couleur. Les drapeaux trempés pendent aux fenêtres misérablement. C'est un vrai lendemain de fête et c'est bien le moment, avant d'envoyer à l'impression ces pages hâtivement écrites, de rassembler et de résumer mes impressions. Je crains qu'elles ne paraissent un peu contradictoires, mais ces contradictions mêmes seront le gage de leur sincérité.

Assurément l'Angleterre donne, à qui vient y passer quelques jours, l'impression d'un grand et vigoureux pays. Elle est malade, dit-on. Sans doute. Elle a ses difficultés sociales, ses tares, ses plaies. En ce moment même, une grève formidable agite les ports, et, si cette grève se prolonge, la vie économique et industrielle du pays pourra en être profondément troublée, car l'Angleterre reçoit tous les jours par mer une partie de sa subsistance. Une autre grève, signalée par des incidens violens, a troublé longtemps et trouble encore le Pays de Galles. Mais ces grèves se sont arrangées ou s'arrangeront, car, même dans leurs conflits les plus aigus, ouvriers et patrons apportent toujours un certain esprit de mesure. L'Angleterre a aussi cette tare, cette plaie de la misère urbaine et même rurale que l'inégalité des fortunes, plus considérable que partout ailleurs, y rend plus douloureuse encore. Mais quel pays, à ce point de vue, n'est pas malade ? L'Angleterre l'est moins qu'un autre, et, si elle paraît disposée, plus, je crois, qu'il n'est sage, à chercher un remède dans le socialisme d'État, le vrai socialisme, le bon, — j'entends celui qui rend la société capitaliste responsable de tous ces maux, et veut l'exproprier, — le socialisme à la Karl Marx ou à la Jaurès y a fait infiniment moins de recrues qu'en Allemagne où il est si puissant et en France où la faiblesse gouvernementale le laisse grandir chaque jour.

En revanche, deux grandes forces sont encore intactes en Angleterre : le sentiment monarchique et le sentiment reli-

gieux. De la force du sentiment monarchique ces fêtes auxquelles je viens d'assister sont une preuve indiscutable, et cette fièvre monarchique qui a fait tressaillir et a exalté toute l'Angleterre n'est pas un accès qui ne durera qu'un jour. Il suffira, pour entretenir le sentiment loyaliste, que le roi George et la reine Mary continuent à s'acquitter consciencieusement de leur métier de Roi et de Reine. Ils s'en acquitteront.

Le sentiment religieux est demeuré de même excessivement vivace. Le terrain qu'a pu perdre et que perdra peut-être encore l'Église établie, ce n'est pas la Libre Pensée ni même l'indifférence religieuse qui l'ont gagnée. Ce sont les sectes dissidentes ; c'est, dans une mesure qu'il ne faut pas exagérer, l'Église catholique. Un pays où il n'y a pas une cathédrale, pas une église, pas une chapelle où, deux dimanches de suite, devant une foule recueillie, un service pour le Roi n'ait été célébré, n'est pas un pays où le christianisme soit en recul. Aux temps les plus glorieux de son histoire, la France a connu cette union de la foi religieuse et de la foi monarchique. L'Angleterre la connaît encore et c'est sa plus grande force.

Ajoutez à cela que l'Angleterre est, en ce moment, laborieuse, active, prospère, malgré le fâcheux budget de M. Lloyd George, vous reconnaîtrez que l'état de santé de ce malade pourrait faire envie à des gens bien portans.

Ceci dit, il faut reconnaître qu'au quart d'heure actuel la situation politique en Angleterre est mauvaise. Les partis sont mal engagés dans une fâcheuse querelle où ils s'obstinent sous les yeux d'un pays indifférent. On sait le sujet de la querelle. Le Cabinet libéral, vainqueur aux dernières élections et disposant dans la Chambre des Communes d'une majorité de plus de 100 voix dont le groupe des nationalistes irlandais forme l'appoint indispensable, ne peut pardonner à la Chambre des Lords d'avoir rejeté une première fois le fameux *Budget du peuple*. Il a fait voter par la Chambre des Communes un *Parliament Bill* qui supprime les droits de la Chambre des Lords en matière financière, et, en toute autre matière, réduit son droit de *veto* absolu à un *veto* suspensif, toute loi votée trois fois par la Chambre des Communes, dans l'espace de deux ans au moins, devenant loi de l'État, lors même qu'elle aurait été rejetée trois fois par les Lords. Les pouvoirs de la Chambre des Lords deviendraient ainsi infiniment moindres que ceux de

notre Sénat français. Elle est actuellement saisie de ce *Bill* dont elle va recommencer la discussion en troisième lecture. Que va-t-elle faire ?

Pour le moment, les Lords paraissent vouloir gagner du temps en introduisant dans le *Parliament Bill* des amendemens qui nécessiteront son renvoi à la Chambre des Communes. Mais le ministère se montre très intransigeant, et ces amendemens transactionnels seront certainement repoussés. Le conflit entre les deux Chambres, le *deadlock*, comme disent nos voisins, arrivera ainsi à l'état aigu.

Que se passera-t-il alors ? Je me garderai d'autant plus de prophétiser, que j'ai interrogé, pendant mon séjour à Londres, beaucoup de personnes, plus au courant que moi des affaires anglaises et qu'elles sont d'avis assez différens. Suivant les unes, de nouvelles élections pourraient bien avoir lieu en automne. Il y a quelques semaines encore, personne n'y croyait, mais ce qui rend cette prévision moins invraisemblable, c'est qu'une sorte de société d'assurance, dont je ne comprends pas bien le mécanisme et qui s'est formée pour assurer les candidats contre le risque de nouvelles élections, a tout récemment élevé le taux des primes qu'elle leur fait payer. Suivant les autres, le Cabinet, pour venir à bout de la résistance des Lords, créerait une fournée de cinq cents pairs qui déplacerait la majorité dans la Chambre Haute. On assure que la liste est prête, et l'on dit même tout bas qu'un certain nombre de ces futurs pairs n'auraient obtenu d'y être inscrits qu'en s'engageant à verser une grosse contribution dans la caisse du parti. D'autres enfin croient que, pour conserver leur majorité, les Lords céderont et qu'ils finiront par mettre le sceau à leur propre déchéance en votant le *Parliament Bill*. Mais cette capitulation n'assurerait point le salut de la Chambre des Lords. En effet le *Parliament Bill* porte ce préambule qu'il y aura lieu dans l'avenir de la reconstituer sur une base populaire au lieu d'une base héréditaire. Il suffira donc au Cabinet libéral de faire voter trois fois, par la Chambre des Communes, un *Bill* abolissant l'hérédité de la pairie, pour que la Chambre des Lords, cette antique et glorieuse institution anglaise, ait vécu.

Ces trois solutions seraient toutes trois fâcheuses, à mon sens, mais la plus fâcheuse serait assurément la seconde. Si, pour complaire aux Irlandais, maîtres de la situation, et qui

veulent mal de mort à la Chambre des Lords à cause de son opposition au *Home Rule*, le Cabinet libéral crée une journée de pairs à propos de laquelle on pourra rééditer le fameux mot de Villèle : « qu'il sera également honteux d'en être et de n'en pas être, » s'il contraint le Roi d'apposer sa signature au bas de ces cinq cents nominations, humiliant ainsi la Royauté et avilissant la pairie, il faudra bien reconnaître qu'il y a quelque chose, disons « de changé » dans l'État d'Angleterre.

Il serait d'autant plus désolant de voir les choses en arriver à ces extrémités que, ni d'un côté, ni de l'autre, les chefs de partis n'y vont de bon cœur. Je ne voudrais pas trahir le secret des conversations que j'ai eues avec des hommes politiques considérables, mais je crois pouvoir dire que les plus engagés dans la bataille regrettent que la conférence entre les chefs parlementaires des deux partis qui a suivi la mort du roi Édouard, n'ait pas abouti à une entente. De plusieurs côtés, on me confirme qu'en réalité, les chefs étaient d'accord, mais qu'ils ont craint de ne pas être suivis par leurs soldats. Le caractère serait-il donc, en ce temps-ci, et par tous pays, ce qui manque le plus aux hommes d'État ?

Dans cette situation compliquée et bizarre, est-il donc impossible qu'une transaction intervienne ? Je ne veux pas en désespérer, tout en reconnaissant qu'on n'aperçoit jusqu'à présent aucun indice d'une solution aussi heureuse. Dans cette transaction, le nouveau Roi pourrait-il jouer un rôle ? Édouard VII n'a pas réussi à empêcher le conflit. George V réussira-t-il à l'apaiser ? C'est là une question à laquelle je ne me charge pas de répondre, mais quelle que puisse être cette transaction, il est certain que c'est la Chambre des Lords qui en paiera les frais et que l'Angleterre s'apprête à faire un pas de plus dans la voie démocratique. On peut s'en affliger ; je ne crois pas qu'il faille s'en inquiéter outre mesure et je suis persuadé, en dépit des prédictions pessimistes auxquelles se complaisent certains prophètes de malheur, que non seulement le roi George, mais son successeur quel qu'il soit, demeureront les souverains incontestés (*undoubted*) de la démocratie britannique.

Les Anglais, malgré les inquiétudes qui les travaillent, mettent beaucoup d'espoir dans ce nouveau règne. Sans être superstitieux, ils m'ont semblé frappés d'un petit fait. On sait ce qu'on appelait en Angleterre : *the Queen's Weather*. Il était de

tradition qu'il faisait toujours beau lorsque la reine Victoria prenait part à quelque cérémonie publique. Le nouveau roi ne paraissait pas être aussi favorisé du ciel. Il a fait gris durant toutes les fêtes du couronnement, et c'est à peine si, le jour de la cérémonie, un rayon de soleil a éclairé quelques instans les vitraux de Westminster. Depuis ce jour, le temps s'est encore gâté, et il a été question de remettre le *Garden party* royal qui avait été fixé au 27 dans les jardins de Buckingham Palace. Or ce jour-là le soleil s'est levé radieux. Il n'y avait pas un nuage au ciel, et il est impossible d'imaginer un plus gracieux et plus élégant spectacle que celui de la foule de femmes en toilette qui se promenait sur la pelouse verte du Jardin Royal et au milieu de laquelle circulaient, saluant et causant avec affabilité, le roi George et la reine Mary. Puisse ce brillant soleil être un heureux présage, non seulement pour le royal couple, mais aussi pour l'Angleterre elle-même, amie de la France !

HAUSSONVILLE.

---

---

# LA RENOMMÉE

---

## PREMIÈRE PARTIE

---

### I

Dans le petit salon de M<sup>m</sup>e Lucien Mirar, les styles se mêlaient avec une grâce ingénieuse. Des statuettes grecques voisinaient, en la vitrine Louis XVI, avec des miniatures et des ivoires sacrés. Des gravures galantes entouraient une vieille étole de soie et d'or. Une tapisserie italienne, encadrée comme un tableau, contait l'histoire de sainte Catherine de Sienne et figurait son extase en couleurs pâles. Des roses s'effeuillaient sur la fine table aux cannelures de cuivre qui servait de bureau et, sur la planchette d'une petite bibliothèque moderne, se détachaient, en chagrin clair, les œuvres de Lucien Mirar.

Le buste penché dans sa robe flottante, Laurence Mirar avait employé cette matinée-là, comme toutes les autres, à sa correspondance d'épouse célèbre. Les doigts tachés d'encre, active comme un secrétaire qui exécute sa besogne, elle venait d'achever sa dernière adresse, — la trentième. Devant elle, se dressaient par petites piles les enveloppes bleu pâle sur lesquelles se trouvaient inscrits les plus illustres noms de la littérature et du monde. Suivant l'ordre de sa liste, elle avait rédigé pêle-mêle des condoléances, des félicitations, des acceptations à diner

et des excuses, des refus à tous les solliciteurs de cartes pour l'Académie et de billets pour les pièces de son mari. Avec la ponctualité d'un scribe, elle vérifiait les enveloppes, et, ayant sonné sa femme de chambre qui emporta le paquet, elle se leva vivement, s'étira, comme un écolier dont la classe est finie. Puis elle alla prendre l'air sur le balcon.

C'était, dans l'avenue Henri-Martin, une de ces jolies matinées de mars qui, brusquement, font croire que l'été est revenu. On est surpris, ému, frissonnant. Toutes les sensations, plus hâtives, deviennent plus vibrantes aussi. On dirait que la vie a soudain monté de ton. Seuls, à ce subit réveil, les grands arbres de l'avenue restaient étrangers. Leurs longs rameaux nus dessinaient dans le ciel bleu des gestes de mauvaise humeur, comme des dormeurs qu'on dérange hors de propos, et leur protestation renfrognée, sous le ruissellement de cette lumière toute neuve, avait quelque chose de comique.

Midi sonnait. A travers le treillage des branches, couraient les tramways, et, par instans, trépidaient sourdement les lointains trains de banlieue. Quelques cavaliers galopaient sur la contre-avenue, et, sur le trottoir, M<sup>me</sup> Mirar reconnaissait, pour les avoir vues tous les jours, des silhouettes de passans, des bonnes et des nourrices, de petites voitures d'enfant, et aussi d'élégantes « marcheuses, » qui prenaient de l'exercice en jupe courte. Sa voisine, M<sup>me</sup> Eva de France, la célèbre romancière qui composait ses livres en faisant du « footing, » revenant de son travail dans un cortège de jeunes poètes, lui adressa d'en bas un geste de ses mains réputées et un sourire.

Mais, tout là-bas, parmi les autres, roulait doucement une blanche voiture de bébé. Les branches mortes interposaient leur filet noir et M<sup>me</sup> Mirar se penchait sur son balcon, souriait, faisait des signes, battait joyeusement des mains. Et voici que la voiture se hâte, la nourrice lève le nez sous ses rubans, dirige les yeux de l'enfant qui sourit aussi, agite à son tour ses deux petites mains. Puis la voiture s'engage sous la voûte cochère où elle disparaît. Vivement M<sup>me</sup> Mirar gagne l'antichambre et ouvre elle-même la porte au bébé qu'elle saisit dans ses bras.

Lucien allait avoir deux ans et avait l'air d'un petit homme. Une mèche noire glissait de sa capote sur son front et deux fossettes pensives riaient sur ses joues brunes. Ses menottes s'agitaient gravement et, dans le regard de ses yeux étonnés, il



y avait une intelligence, une inquiétude presque troublantes : on devinait un enfant extraordinaire à qui la vie de ses parens donnait un éveil peut-être trop précoce. Aux transports et aux balbutiemens dont il accueillit sa mère, sa petite âme intense et passionnée était visible. Sa bouche ne trouvait pas les mots, mais il se servait de ses bras, de ses jambes, parlait avec tout son corps.

Longtemps M<sup>me</sup> Mirar et son bébé s'embrassèrent, avec des minauderies et des murmures, toute l'ardeur de deux êtres nerveux, — elle, surtout, avec cette fébrilité des mères dont l'enfant est devenu la seule vie. Comme à une grande personne, n'ayant de puérité que dans la voix et le regard, elle posait des questions qui n'obtenaient d'autre réponse que de longs soupirs et de gentils gestes, toujours les mêmes.

Mais la porte s'ouvrit brusquement.

— Laurence... viens... Que je te lise quelque chose...

Mirar était pressé, frémissant. Il regarda à peine son enfant, lui jeta un sourire coquet et s'en alla.

Mélancoliquement, Laurence remit le petit Lucien à la nounou, l'embrassa encore, et, reprenant son visage placide et las, d'un pas presque machinal, elle rejoignit son mari dans le cabinet de travail.

Il était beau, le cabinet de travail de Lucien Mirar, et impressionnant.

Pour en réaliser les vastes proportions, l'écrivain avait réuni en une seule pièce les deux salons de son appartement, Laurence s'étant trouvée reléguée, pour son salon personnel, à une chambre. Cinq fenêtres, de biais, ouvraient sur l'avenue, vers le Bois, en face des collines lointaines. Assis à sa table qui dominait cet horizon, le dramaturge semblait travailler en plein air, à la cime des arbres. Cette lumière mettait en relief l'ameublement. Épris de bibelots, d'armes, d'objets anciens, et changeant en cette passion comme en toutes les autres, Mirar avait apporté dans sa collection une fantaisie d'amateur et une verve d'artiste : son cabinet de travail, où avaient passé tant de comédiennes dont semblait flotter encore le parfum, était l'image même de son talent. Les présens, les hommages d'admiration ou d'amour, tous les souvenirs d'une vie innombrable, comme des ex-voto dans un temple, s'y mêlaient en une diversité vibrante. La Renaissance française, avec les bahuts, les sièges,

la table à écrire aux pieds massifs, en faisaient le fond, somptueux et sombre. Mais, sur ce fond, se développait et se nuancait la variété des vieilles reliures, des tableaux hollandais et italiens, des aquarelles contemporaines avec de larges dédicaces, des bustes représentant le Maître à tous les momens de sa gloire et de sa beauté, des gobelins, des ivoires, des panoplies où étincelaient les reflets de l'horizon.

Un grand fauteuil au dossier de tapisserie était le siège où Mirar écrivait ses drames. Il y apparaissait frêle et gracieux, sa tête amoureuse renversée en arrière et qui se fondait aux tons morts du vieux tissu. Il portait un veston ajusté et montant, de pourpre éteinte. Le nez très fin, un peu recourbé, la moustache épaisse et brune, les cheveux abondans et relevés en couronne autour du front, les yeux rieurs, caressans, avec ses rides profondes, sa peau froissée, toute l'usure visible d'un homme voué à la fièvre du travail ou du plaisir, il avait un air de jeunesse et de passion qui surprenait sur un tel visage et en un pareil corps. Il n'était point joli, ni imposant : il impressionnait, émouvait, attachait. Depuis si longtemps séducteur, sans doute n'avait-il jamais été aussi séduisant qu'à cinquante ans.

Il débordait, selon son habitude, d'enthousiasme. Toute la matinée, il avait travaillé dans la puissance et la joie. Encore frissonnant d'inspiration, il avait besoin de se répandre, de parler, de communiquer à quelqu'un son exaltation et son entrain. C'était là l'un des traits de son caractère et le secret de sa force, cette perpétuelle satisfaction de soi-même et de sa besogne, la ferveur et la certitude. Cette pièce qu'il était occupé à écrire serait une fois de plus son chef-d'œuvre, où il aurait mis le plus de lui-même, tout son esprit, tout son cœur, toute sa verve aussi et sa passion, son définitif poème d'amour, celui que tant d'autres avaient tenté en vain et auquel lui seul aurait donné la sincérité immortelle, le drame du Désir vieillissant.

— C'est la grande scène du deux que j'ai achevée ce matin... annonça-t-il à sa femme en déployant ses feuilles.

Mais, brusquement, tinta sur le bureau la sonnerie du téléphone.

Mirar ne supportait point qu'on interrompît ses lectures : il violenta l'appareil. Puis son visage mobile et charmant prit une expression joyeuse, attentive.

— Qui est-ce?... demanda Laurence.

— Rien... De la Comédie.

Laurence, en effet, esquissa un signe d'indifférence et attendit.

— A tout à l'heure... dit Mirar en raccrochant son récepteur.

Puis, se tournant vivement vers sa femme :

— Je te demande pardon, ma chérie, mais je ne déjeune pas... Nous reprendrons cela à un autre moment.

— Quand tu voudras, mon ami.

Et aussitôt Mirar commença sa toilette.

C'était une opération longue, minutieuse et compliquée, que cette toilette. Comme il était tard, le valet de chambre ne suffisait pas. Laurence s'en mêla. Jadis, elle avait apporté tant de goût à soigner ainsi son irrésistible et glorieux mari ! Son rôle, aujourd'hui, restait celui d'une amie au jugement bienveillant et sûr. Comme pour sa pièce, Mirar consultait sa femme sur la couleur de la cravate ou du gilet qui devaient le rendre plus aimable à d'autres yeux. Il s'impatientait, regardait l'heure, et n'en finissait pas. Il passa un quart d'heure à se lisser la moustache avec un mouchoir de batiste. Il brossa, non moins longuement, ses cheveux, qui devinrent soyeux et bouffans. A ces gestes quotidiens, à ces mouvemens habituels, il portait l'ardeur et l'impatience d'une passion qui veut plaire. Il s'attardait avec fébrilité. Enfin, vers une heure, il était prêt.

— Je ne sais pas quand je vais te revoir.

— Surtout, dit Laurence, n'oublie pas que tu as du monde à dîner, ce soir.

— C'est vrai, et toi, n'oublie pas que j'ai mon métallurgiste, le jeune Antoine Bellème...

Et délicieux, joli, rajeuni de trente ans, souple, gambadeur, Mirar sauta dans l'automobile qui l'attendait.

Laurence, à une heure et quart, se mit à table. Bébé dormait. Cinq minutes après, elle avait fini, ne pouvant supporter d'être seule en face de plats qu'elle n'avait point commandés pour elle, avec un domestique silencieux.

Lorsque Laurence, cinq ans auparavant, avait épousé le trop brillant Mirar, elle avait vingt ans ; il en avait quarante-cinq. Fille d'un magistrat récemment appelé à Paris, élevée dans une discipline sévère par une mère craintive et qui ne

s'était hasardée en un salon de Paris que pour y marier sa fille, timide, encore incertaine de sa robe et inquiète de ses façons, doutant des hommages rendus à sa grâce naturelle et à la fraîcheur de son teint, M<sup>lle</sup> Laurence Durouet était alors une petite bourgeoise qu'avaient tout de suite éblouie le prestige de Mirar et le premier compliment du grand homme. Lui, rassasié d'actrices, avait été séduit par la jeunesse de cette nouvelle venue au regard si pur, et, comme il ne pouvait la conquérir que par le mariage, il l'avait épousée, ne voyant guère là qu'une formalité, qui n'engageait pas à grand'chose un homme de son mérite. Bientôt, le premier éblouissement passé, Laurence avait connu la solitude et les alarmes.

D'abord, dans le monde où l'avait entraînée son mariage, elle se trouvait mal à l'aise et se plia péniblement aux obligations, aux habitudes et aux plaisirs d'une existence aussi en vedette que celle de Mirar. Les premières et les soupers, la familiarité des comédiennes, le sans-gêne des confrères, un ton particulier aux gens de théâtre et jusqu'à la liberté des hommages dont elle était environnée, tout l'offensait ou l'inquiétait, lui inspirait de la surprise, de la mélancolie ou une révolte secrète.

Mais surtout son amour, son fervent amour, avait été déçu. Mirar, en quelques mois, avait épuisé l'attrait d'une jeune chair et d'une âme neuve. Peut-être s'était-il obligé d'abord à une fidélité de politesse, puis il avait repris ses mœurs d'amoureux célèbre, répandu dans les théâtres, les salons ou les restaurants. Laurence n'en était pas moins demeurée séduite et, peu à peu, s'habituant à son entourage, se plaisant presque aux flatteries dont elle était l'objet à cause de sa jeunesse et du nom de Mirar, elle avait résigné sa passion et accepté son chagrin. Peut-être même, ayant pris goût à être choyée par les indifférens, eût-elle oublié qu'elle était malheureuse, si sa jalousie n'avait trouvé dans la nature même du talent de Mirar un stimulant perpétuel. Par son œuvre, en effet, la vie de Mirar était ouverte à tous et il avait traité sa passade conjugale comme ses autres liaisons : peut-être est-ce la loi même de certains artistes que cette indiscretion et, pour se consoler de trouver en son mari un cœur public, la jeune femme songeait que les plus grands n'avaient jamais emprunté la poésie de leur œuvre qu'à la réalité de leur existence. Mais Mirar poussait la sincérité à l'excès : ses

pièces étaient des confidences, ses héroïnes des portraits : il avait pris à Laurence ses scrupules de jeune fille, ses timidités de provinciale, ses pudeurs d'amoureuse, et son âme et sa chair. *Le Mariage de Suzanne*, comme don de joyeux amour, avait conté sa lune de miel, sa brève illusion : là il y avait des mots à elle, et ses goûts, ses habitudes, son naïf éblouissement, ses premiers chagrins... Et pourtant, dans l'abondante œuvre de Mirar, combien sa place était petite, combien pauvre son rôle d'inspiratrice : une comédie en trois actes, un lever de rideau !... Et tout le reste, les plus belles pièces, les plus retentissantes, ce sont des rivales, des ennemies, des femmes qu'elle a connues, qui l'avaient précédée, d'autres qui sont venues depuis !... Et quelle différence de ton !... Les drames d'amour, les tragédies de passion ou de douleur qui ont fait la renommée si captivante de son mari, hélas ! non, ce n'est pas elle qui les a inspirés jamais au grand dramaturge !... Tout cela, pourtant, elle ne l'a pas supporté seulement parce qu'elle était amoureuse et faible ; au contraire, n'était-ce pas en elle comme un instinct supérieur, presque héroïque, celui de la gloire, de l'œuvre à faire, le respect d'un génie qui valait mieux qu'elle et que son bonheur, mieux que Lucien lui-même et que leur ménage ?...

Laurence, attendant le réveil de son petit Lucien, songeuse, avait pris un livre nouveau et en découpait machinalement les pages.

Tout ce qu'elle avait enduré jadis était bien loin déjà : elle l'avait presque oublié, pardonné. Mais, cette Nelly Belly, la rivale de maintenant, elle ne pouvait l'accepter : et jamais encore elle n'avait ressenti cette souffrance amère, haineuse. Ce n'était point qu'elle enviât la beauté de la célèbre comédienne : M<sup>lle</sup> Nelly Belly n'en avait guère et tout son charme, puisque aussi bien elle semblait en posséder un si fort, était sans doute son art d'user d'elle-même et l'ardeur de son tempérament. Trop de fois déjà, Laurence avait vu Mirar amoureux pour s'en alarmer de nouveau bien profondément. Non, son chagrin n'était point féminin, ni même sentimental. Il était littéraire, poétique. Sa tristesse était de voir que Nelly Belly avait comme épanoui la maturité de l'écrivain et qu'il devrait à cette fille son œuvre magistrale. C'est à peine si, elle, humble auditrice de rencontre, elle en entendait quelques répliques, si vite interrompues. Il avait suffi d'un coup de téléphone de

l'inspiratrice pour lui supprimer jusqu'à sa dernière prérogative. La lecture commencée, c'est là-bas, entre des baisers, qu'elle va s'achever. La comédienne, à loisir, pourra s'admirer elle-même en un rôle qui n'est que son image fidèle, et qui vaudra à Mirar le plus beau de son renom.

Elle fut tirée de sa rêverie par l'arrivée de sa mère qui venait prendre le petit Lucien, comme elle le faisait quelquefois, pour la promenade.

M<sup>me</sup> Durouet avait été longue à accepter l'existence de sa fille. Son gendre, qui l'avait d'abord séduite, comme tout le monde, et apprivoisée, l'avait bientôt dédaignée et, elle-même, sans soupçonner tous les dessous d'une gloire aussi parisienne, s'était tout de suite montrée plus sévère qu'étonnée devant les conséquences d'un mariage qui l'avait flattée sans la rassurer. Et puis, tout à coup, le petit Lucien avait triomphé de ses scrupules et de ses inquiétudes, de ses timidités aussi. Brave-ment, pour le voir, elle affrontait deux ou trois fois par semaine cet intérieur où elle se sentait mal à l'aise et aussi la vue des soucis que Laurence ne parvenait pas toujours à dissimuler sous le regard maternel.

— Tu vas bien?...

— Oui, maman...

M<sup>me</sup> Durouet n'avait pas été habituée par sa fille aux confidences. Le plus souvent, elle avait la discrétion de ne pas insister sur des chagrins qu'elle devinait sans remède et en présence desquels elle se trouvait plus désemparée qu'aucune autre.

— Il est prêt, le petit?... demanda-t-elle avec mélancolie.

La nourrice amena l'enfant qui embrassa sa grand'mère pour lui dire bonjour, et sa mère pour lui dire adieu. Bien reposé par une bonne sieste, il gesticulait plus vivement encore, avec tout son petit cœur passionné dans ses yeux, essayait des mots, disait ses projets :

— Bébé va mener, mener...

Le visage de M<sup>me</sup> Durouet s'était épanoui et Laurence sourit aussi à voir sa pauvre vieille maman si heureuse.

— Je te le confie, maman...

— Sois tranquille, va!...

Et Laurence regarda, en souriant toujours, s'éloigner le

touchant couple, qui était désormais pour elle toute l'image de l'avenir.

Trois heures sonnaient.

Elle s'habilla.

Avec les visites, les thés, les compliments, elle allait reprendre, jusqu'au dîner du soir, la brillante vie de sa célébrité. Devant une petite coiffeuse ancienne qui était un souvenir des temps heureux, elle ne pouvait parvenir à arranger sa chevelure abondante et, découragée, elle considérait les détails charmans d'une beauté qui avait paru irrésistible à son mari et ne pouvait plus le fixer. Toujours elle avait mis comme une coquetterie morale à paraître heureuse et, des larmes que lui avaient coûtées les premières infidélités, jamais le Tout-Paris n'avait aperçu la trace dans ses yeux sourians. Et, aujourd'hui, pouvait-elle même dire qu'elle eût de la tristesse?... Elle avait tellement pris l'habitude de cacher aux autres son chagrin qu'elle avait peine, aux heures de solitude et de clairvoyance, à se l'avouer encore. Lucien suivait sa destinée et son tempérament, sans méchanceté ni bassesse, par inconscience et légèreté. Sans doute même, si elle se fût plainte, eût-il tenté de la consoler avec étonnement et douceur. Il n'avait su deviner les alarmes d'un cœur qu'il avait dévasté que pour les exprimer en son œuvre, point assez pour assagir sa vie involontaire. Nelly Belly, elle aussi, n'aurait que son heure et sa pièce et, à celle-ci comme aux autres, il faudrait bien, peu à peu, se résigner. Déjà, tandis que sa femme de chambre lui fixait son voile, Laurence, en s'apercevant tout habillée dans sa glace, s'étonna de se voir si jeune, si mince, et de se sentir un cœur si apaisé. Elle regarda dehors, sur l'avenue lumineuse où elle allait descendre, et quelque chose de mystérieux frissonnait en elle, de plus profond que la tristesse.

## II

Un dîner chez Lucien Mirar était une cérémonie où l'on n'était pas admis sans mérite, sans beauté surtout.

Au centre de la longue table, le dramaturge rayonnait, étincelait, jetait à tous, à toutes, un mot, un regard, un sourire, une coquetterie d'esprit ou de cœur; à chacun de ses traits, les rires fusaient et perlaient, s'attendrissaient parfois et les poi-

trines parées, sous les écharpes, se gonflaient de plaisir. Dans la vaste salle à manger, toute pleine de fleurs et du parfum des épaulés, l'atmosphère était lourde, sensuelle. Le dessert haussait le ton de la galanterie et parmi cette assemblée d'élite, entre ces femmes dont les journaux diraient les noms et les toilettes, il n'en était guère qui ne fit au maître de la maison le secret hommage d'un souvenir ou d'une promesse. C'était là sa cour, sa suite naturelle, le milieu en dehors duquel il n'aurait pu ni penser ni sentir. M<sup>lle</sup> Nelly Belly n'était point présente, mais elle régnait secrètement et, par flatterie, on ne manquait pas, le cas échéant, de prononcer son nom, avec une complaisance qui illuminait le visage de son amant.

Ces sortes de dîners, qui brillaient d'un éclat professionnel, étaient devenus pour Laurence un spectacle si familier qu'elle les présidait le plus souvent avec une indifférence amusée. Elle avait d'abord été sensible, dans le temps de son bonheur, au trouble et à la gloriole de les donner elle-même, chez elle. Puis, c'est par eux que lui était apparu peu à peu, avec le caractère de son mari, le péril de son amour. Bientôt, elle n'avait plus songé qu'à y dissimuler son malheur, à y jouer, par fierté, un rôle de désinvolture et d'indifférence, qui, insensiblement, semblait l'avoir trompée elle-même. Le ton qu'elle avait voulu adopter lui était devenu naturel et il lui arrivait, parfois, de prendre plaisir, elle aussi, à ces fêtes.

Elle avait à sa droite, ce soir-là, le directeur du journal où Mirar rédigeait un feuilleton dramatique, Hippolyte Dumée, l'un des hommes les plus fins et les plus délicats qu'elle ait connus et, à sa gauche, le nouvel académicien, Pierre Gay, en qui elle admirait des dons de sentiment bien supérieurs à une œuvre superficielle et mousseuse. Elle s'amusait aussi, d'ordinaire, à suivre les manœuvres de Robert de Brick, le jeune poète qui gagnait ses prix académiques en bout de table ; elle n'était pas insensible non plus aux rudes propos du sculpteur Le Nonain, spécialisé dans les bustes de théâtre, et elle notait toujours avec gaieté les réflexions littéraires des comédiennes. A peine souriait-elle des assiduités d'Oscar Heyloff, le vieux banquier israélite, surnommé dans les coulisses le Prince des Commanditaires et qui, ayant comme principe de prendre à son compte toutes les anciennes maîtresses de Mirar, désirait ne point faire d'exception pour la femme légitime. Enfin, presque en face d'elle, du



côté de Robert de Brick qui s'empressait auprès de lui, se trouvait le « jeune métallurgiste, » cet inattendu convive de Lucien qu'elle voyait pour la deuxième ou troisième fois de sa vie et recevait pour la première.

Le dîner finissait et, à cette heure un peu trouble des derniers vins, une sorte de fièvre, particulière aux gens de théâtre, grisait les invités de Lucien Mirar, — excitation extraordinaire et multiple, tout à la fois morale et physique, ivresse de mots, de gestes, d'attitudes. Au vol du dialogue passaient des noms illustres, des titres de pièces, des chiffres de recettes et des potins de couchages. On retrouvait tout ensemble autour de cette table quelque chose des répétitions, des salles de rédaction, des restaurants de nuit et des loges de déshabillage. A la tension des nerfs concouraient pareillement, avec un âpre goût de l'argent et des affaires, les excès de l'amour et de la vanité. Ces êtres, selon le degré où ils se trouvaient placés sur l'échelle dramatique, participaient des dispositions du boursier et de l'industriel, du salarié aussi et du besogneux. Une camaraderie frôleuse enveloppait tout cela. Et, dans cette assemblée de parade, il semblait qu'on pût sentir encore un peu de ce grand frisson qui monte du public, d'une salle pleine, et qui, par les délices de l'applaudissement ou le délire du trac, en des rivalités de sexe ou de vedette, par des jalousies de peau ou de cachet, de droits d'auteur ou de réclame, jette aux bras les uns des autres, avec des phrases toutes faites, ces éternels enfants.

Au salon, Mirar entreprit d'être aimable avec Antoine Bellême.

Ils s'étaient connus à la chasse, chez Oscar Heyloff. Rien ne vaut, entre hommes, cette camaraderie des réveils matinaux, des randonnées en auto, des soirées lasses autour d'un bridge ensommeillé. Bon tireur, élégant, administrateur distingué d'une industrie facile, Antoine avait tout de suite plu au dramaturge qui l'avait trouvé, dans ce milieu d'affaires, original et typique. Il avait voulu visiter les magasins et les ateliers. Peut-être son nouvel ami lui avait-il inspiré quelque projet de pièce ou l'esquisse d'un caractère.

— Vous devez, dit-il, être très occupé?...

— Au contraire, monsieur Mirar... Je n'ai presque rien à faire dans la vie.

D'abord très intimidé, Antoine Bellême semblait s'être mis

un peu plus à l'aise. La vive sympathie du maître rayonnait autour de lui. Il devenait le personnage curieux du dîner. On le savait simplement quincaillier, quincaillier en gros, et, au fond, on le méprisait un peu parce qu'il était commerçant ; mais, parce qu'il était riche, riche comme le Prince des Commanditaires, on l'enviait beaucoup et on le prenait au sérieux. Les regards, les sourires allaient à lui, et les dames qui l'entouraient, assises sur de petits sièges bas, comme à ses pieds, attendant qu'il parlât, fit son couplet.

Mais, de nouveau, le jeune invité paraissait surpris, déconcentré par son importance et son succès. Il se taisait. Mirar le relança :

— Et vos affaires?...

— Mes affaires, en vérité, ne me prennent que bien peu de temps... Je le regrette souvent. Mais ce n'est pas moi qui les ai rendues prospères et je risquerais, en me donnant de la peine, de tout compromettre...

— A la bonne heure ! s'écria Mirar en désignant amicalement le jeune homme à toute l'assistance, voilà un personnage vraiment moderne : l'artiste industriel, l'amateur commercial... Moi, je ne suis, hélas ! qu'un peintre de la passion, et, malheureusement, je ne sais pas ce que vous pouvez donner dans la passion (Antoine Bellême fit un léger salut), mais il y a une chose que je voudrais de tout mon cœur... c'est vous voir amoureux...

— ... Et malheureux... Merci bien, monsieur Mirar...

Les dames, cigarettes allumées et yeux vifs, adoptèrent le souhait du maître, toutes désireuses peut-être d'inspirer incontinent au jeune métallurgiste la passion demandée.

— Pour parler sérieusement, minauda la grande coquette de la Comédie-Française, savez-vous qu'il serait très intéressant, monsieur Bellême, de connaître vos impressions sur notre petit monde?...

— Que pensez-vous, dit en riant Mirar, de cette jolie fille?...

— Oh ! de moi... de nous toutes, je veux dire...

Antoine Bellême esquissa la moue d'un enfant qui voit trop de gâteaux à la fois et qui, avant de se prononcer, voudrait bien faire le tour de l'étalage. Il jeta le regard le plus galant qu'il put sur les sourires, les coiffures et les épaules dont il était environné.

— Comment serais-je assez maître de moi, fit-il, pour préférer une telle appréciation ?

— Bellème, dit sévèrement Mirar, ne soyez pas quelconque...

Antoine, sous peine de ridicule, n'était plus maître de se taire ou de parler.

— Tout ce que je puis vous dire, commença-t-il presque malgré lui, c'est qu'un dîner chez vous, monsieur Mirar, pour un homme tel que moi, est une chose bien troublante... Je pense qu'elle le serait aussi pour tout autre qui ne connaîtrait que d'assez loin votre étroite élite et tout ce qui touche au théâtre... Puisque je me fais un peu l'effet d'arriver du Danube, je ne saurais comment vous exprimer une sensation qui commence par la gêne et l'intimidation, tourne à l'enthousiasme, et finit par une sorte d'étourdissement. Le ton de la conversation, surtout, est surprenant...

— Comme c'est vrai, ça!... appuya Mirar pour le stimuler.

Antoine Bellème, lui aussi, commençait à se sentir gagné par une excitation particulière. Objet de l'attention générale, il éprouvait malgré lui le besoin de plaire, de se montrer ingénieux, et de frapper ces esprits légers par une observation sincère.

— On a l'impression, continua-t-il avec une sorte d'enthousiasme mélancolique, que vous ne vivez pas au même ton que les autres hommes... Dans vos sentimens, vos passions, surtout dans l'expression de ces sentimens et la manifestation de ces désirs, vous avez un diapason plus élevé... Je ne dis pas que vous ayez moins de naturel, au contraire, car vous avez trop d'abandon pour n'avoir pas de sincérité... Mais votre naturel en est un autre que celui de la nature... Comment dire cela, au juste?... Vous savez, monsieur Mirar, que je suis obligé de m'occuper un peu de mécanique. J'ai observé là une loi très simple et tout à fait générale : on l'appelle la loi du moindre effort. C'est le contraire qu'on observe chez vous et il semble que vous n'ayez d'autre but dans la vie que de la remplir par le plus grand effort... Vous, monsieur Mirar, — excusez-moi d'être si maladroit et si lourd...

— Allez donc !...

— Je ne puis vous dire de quelle émotion, de quelle ardeur d'enthousiasme, avant que je vous connusse, vous avez agité

ma jeunesse... Oh ! je me rappelle ma première représentation, *l'Homme d'Amour*... Mais combien votre vie, à un homme qui fait beaucoup de sports et un peu d'affaires, doit paraître inquiétante, vous en rendez-vous compte?... Pressée, brillante, tumultueuse, j'y vois l'expression même de toute notre époque, que je n'aime qu'à demi, qui me fait presque peur, mais que j'admire infiniment...

— Parfait !...

— Oh ! très joli !...

— Mes complimens, monsieur Bellême !... firent des voix claires.

Il y eut un petit silence ; le groupe se fragmenta, la conversation s'éparpilla. Lentement, on se rapprocha de la maîtresse de la maison qui s'était tenue à l'écart, écoutant vaguement, et qui, par instans, penchait la tête.

Puis Mirar, ayant soudainement regardé l'heure, donna lui-même le signal du départ.

Ce fut un brouhaha de caquetages et de rires, d'adieux, de baisemains, un envol de manteaux, de fourrures, d'écharpes, des parfums, des minauderies heureuses, des épaules frôlées, des bras nus devant les glaces. Tous, hommes et femmes, s'empressaient à leurs obligations de minuit, vers des théâtres, des journaux, des restaurants, et leurs amours.

Resté en dehors du mouvement, Antoine, presque sans qu'il s'en fût aperçu, se trouva seul dans le salon avec M<sup>me</sup> Mirar.

D'ordinaire, après ces réceptions, Laurence s'abandonnait volontiers à la fatigue et à la mélancolie de sa brusque solitude. Autour d'elle, les lumières restaient brillantes, l'atmosphère lourde, toute pleine des tabacs orientaux, de senteurs féminines et de fleurs fanées. Le tumulte qui venait de finir était visible encore au désordre des sièges, des coussins, du service à thé. Quelque chose d'amer, de triste et comme de malsain flottait autour d'elle, l'enveloppait, l'alanguissait, parfois jusqu'aux larmes. Dans sa robe de soirée, allongée en une bergère, suivant distraitement en pensée quelques-uns de ceux qui venaient de la quitter, repassant vaguement des incidens, des détails du dîner, imaginant Lucien qui arrivait à la Comédie pour jeter sur les épaules de Nelly Belly un manteau amoureux, elle songeait à sa chambre vide et à sa nuit vaine.

En apercevant Antoine, elle fut étonnée qu'un jeune homme se fût attardé auprès d'elle.

— Vous n'êtes donc pas pressé, monsieur Bellême?...

Antoine protesta qu'il n'avait d'autre empressement que de rendre ses devoirs à M<sup>me</sup> Mirar et qu'il avait toute la soirée désespéré d'y parvenir. Il ajouta qu'il était timide et que M. Mirar, croyant sans doute lui faire plaisir, l'avait mis un instant très mal à l'aise.

— Je crains d'avoir été fort impertinent dans mes propos.

— Pourquoi donc?... Vous avez dit des choses très bien, au contraire.

— J'avais peur qu'elles ne vous eussent choquée, madame.

— Moi?... Oh! si vous saviez...

Elle se leva pour éteindre des lampes et l'ombre les enferma dans un coin plus recueilli. Puis elle se rassit un peu plus près, enveloppa sa poitrine et ses bras nus dans son écharpe.

Elle reprit :

— J'ai même eu beaucoup de plaisir à vous entendre parler ainsi... Mais peut-être, ce que vous avez dit n'était-il qu'un brillant paradoxe pour émoustiller tout ce beau monde...

— Ce n'est pas mon genre, madame.

— Je vous en félicite...

La paix du grand cabinet de travail vide les enveloppait : il se faisait tard. Nul bruit ne venait plus du dehors. Une petite pendule sonna timidement une demie. L'intimité de l'heure, peu à peu, les pénétrait, donnait à leur première causerie le ton d'une habitude. Ils avaient repris, pour leur compte personnel, le thème facile de la soirée, et Laurence, malgré elle et comme à son insu, goûtait le plaisir de découvrir un peu d'elle-même, d'avouer secrètement sa lassitude et son ennui.

— Je trouve, disait-elle flatteusement à Antoine, que vous avez très bien vu ce qu'il y a, en effet, de tout à fait décevant dans la vie que nous menons : elle n'est pas sincère. Elle est si hâtive, si bousculée, qu'aucun sentiment n'a le temps d'y prendre quelque force, hormis la vanité. Tout s'y trouve sur le même plan, à la même importance, c'est-à-dire que rien n'en a, La passion elle-même, jusque dans sa plus extrême violence, est factice. C'est une chose toute pareille à un rôle d'acteur : il n'y a que les gestes...

Laurence ne regardait point son interlocuteur, suivait le jeu

des reflets sur les panoplies et la dorure des tableaux, se plaisant à évoquer pour elle-même, sous ces termes généraux, sa mélancolique histoire.

— Voyez-vous, conclut-elle avec assez de vivacité, l'éclat, les applaudissemens, le succès, tout cela dont ils ne peuvent se passer ni les uns ni les autres, qu'est-ce donc, grand Dieu?... Il y a tout de même autre chose dans la vie...

— L'amour... murmura faiblement Antoine.

— Si vous voulez, l'amour...

Ils se turent un instant, confusément surpris, peut-être, qu'entre eux deux, qui se connaissaient à peine, ce grand mot eût été prononcé si simplement. Un instant, Laurence songea comme si elle avait été troublée par le son de sa propre voix. Puis le silence se prolongeant, elle voulut reprendre, sur un ton de discussion mondaine, la conversation où elle l'avait laissée.

— J'aurais cru, dit-elle avec enjouement, que la pratique des affaires, les soucis d'une grande industrie et d'une grande fortune n'inclinaient pas, d'ordinaire, à des observations si psychologiques.

— Peut-être est-ce justement le contraire, madame.

Laurence, maintenant, considérait Antoine Bellème, assis en face d'elle, respectueux et un peu solennel, avec un regard curieux dans ses yeux bleus, enfoncés sous l'orbite, et un sourire grave, presque contraint, sous sa moustache blonde. Il lui apparut alors si différent de tous les hommes qui, jusque-là, l'avaient entourée!... Il était calme, lui, point fébrile, ne faisant point de mots ni de pirouettes, sans exagération dans ses gestes, et il avait l'air de savoir si bien écouter, causer posément, et réfléchir!... Souriante aussi, Laurence répondit :

— D'ailleurs, tout cela, au fond, c'est une question de caractère...

— Sans doute aussi de circonstances...

— Peut-être...

A son tour, Antoine Bellème regardait devant lui, les yeux errant sur un buste de Lucien Mirar qui s'effaçait dans l'ombre. Il reprit, en philosophe :

— Et c'est là ce qui fait de l'amour, madame, un sentiment qui me paraît si redoutable... Il suppose entre deux êtres, non seulement une harmonie de sensations et de désir, mais surtout un certain concours d'événemens... On aime à cause d'un ins-

tant de sa vie, pour un décor, pour un chagrin ou une joie, presque par hasard...

— Vous avez raison.

— Que ces événemens changent, l'amour disparaît avec eux et il est rare qu'une passion survive dans un cœur aux causes extérieures qui l'ont fait naître.

Elle répéta :

— Vous avez tout à fait raison, monsieur Bellème.

Et tous deux, développant ce motif qui les intéressait également, admirèrent et plainquirent l'amour, l'élevant bien au-dessus des tristes biens pour lesquels on s'agitait autour d'eux, le luxe et la volupté, la renommée, l'art lui-même. Mais ils tombèrent aussi d'accord que l'amour, le véritable, celui dont ils parlaient, eux, était presque irréalisable en leur temps.

— Il est peut-être plus rare encore que le génie. C'est un don, un don merveilleux...

—... et une chance !

La petite pendule, indiscretement, se mit à sonner les douze coups de minuit.

Antoine se leva, prit congé, et, cérémonieusement, baisa la main de Laurence, qui garda sur sa peau la sensation des lèvres chaudes.

Il faisait clair dehors.

Elle ouvrit sa fenêtre, jeta son écharpe sur sa tête, autour de son cou, et, un moment, regarda le paysage du Bois nocturne, que dessinaient des lueurs. L'air lui sembla frais, la nuit transparente, les étoiles lumineuses. Une suavité l'environnait. Le froid même, qui la surprit et la fit frissonner, lui était voluptueux.

Quand elle fut rentrée, elle gagna la chambre de son petit Lucien.

Chaque soir, avant de se coucher, elle faisait ainsi visite à son fils endormi. Elle se penchait un instant sur le petit, goûtant profondément la joie et la santé de ce jeune sommeil, lui baisait le front, les mains, s'assurant avec ses lèvres qu'il était paisible et frais.

Il dormait avec une nonchalance majestueuse et un abandon presque comique. La faible clarté d'une veilleuse glissait sous les rideaux légers. On entrevoyait le fin visage aux longs

cils et la tête, inclinée de côté sur un des bras repliés, dessinait un mouvement si naturel et si gracieux qu'il semblait apprêté : c'était touchant. L'autre main s'ouvrait à demi sur le drap brodé, un peu ramenée vers son cœur. Il ne fit aucun mouvement sous la bouche de sa mère. Jamais la petite peau de son fils n'avait paru à Laurence aussi délicieuse.

Dans sa chambre, elle s'était fait dévêtir rapidement. Alors elle se mit au lit, dans son grand lit solitaire, reprit le livre commencé et rêva... Que de nuits, de pauvres nuits, elle avait ainsi passées à attendre son mari, que de larmes elle avait versées, après des soirées pareilles, en ces froids minuits!... Mais, ce soir, elle se sent calme, et moins seule, lui semble-t-il. Le dîner qui vient de finir, elle a l'impression qu'elle l'a donné il y a très longtemps ; les gens qui la quittent à peine lui apparaissent lointains, inexistantes et pareils à des souvenirs qui meurent. C'est comme si toute sa vie, brusquement, s'était retirée d'elle, et que ses chagrins, ses humiliations, sa fièvre, tout cela se fût reculé dans le passé, dans l'oubli... Elle goûte un grand bien-être, une détente de ses nerfs, et, lentement, en une pose aussi abandonnée que celle de son fils, elle s'endort...

### III

Antoine Bellême venait de franchir la trentaine, et, avec une des plus belles fortunes du haut commerce, il possédait une intelligence cultivée, un cœur timide, une expérience désabusée. Peu sensible au bonheur, orgueilleux sans doute et dédaigneux du médiocre, il n'avait pas été jadis sans avoir, lui aussi, des ambitions littéraires : qui donc n'a pas rêvé d'écrire en un temps où l'on lit si peu... ? Mais il avait vite méprisé cette banale chimère, était entré à l'École Polytechnique. Là, il avait achevé de se convaincre, par ses succès mêmes, qu'il n'était guère qu'un brillant élève, dénué de génie, unique héritier d'un père depuis longtemps malade, et qui mourut au lendemain même de sa sortie d'école. Qu'allait-il faire d'une maison dont deux générations de Bellême avaient établi le renom et élevé la fortune?... Mis, à vingt-deux ans, en face de cette responsabilité, Antoine, conscience droite et esprit sûr, n'hésita pas : il préféra la direction d'une entreprise heureuse à la gloriole d'un gent-de-lettre amateur ou d'un demi-savant. Il y avait chez lui



un sens assez vif du dédain et c'est avec quelque hauteur intellectuelle qu'il avait persévéré dans la quincaillerie.

Malheureusement le père et le grand-père Bellême avaient été de trop adroits commerçans et de trop prévoyans administrateurs : la maison, comme Antoine ne l'avait point caché aux invités de Mirar, allait toute seule. Il n'avait eu qu'à en respecter scrupuleusement le mécanisme et parfois sa vie de continuateur docile, sa tâche d'héritier trop privilégié lui apparaissait sans but, sans intérêt véritable et personnel. L'usage de sa fortune aussi lui avait été décevant et pernicieux. Elle l'avait confirmé dans une instinctive défiance de soi-même et des autres, en une sorte de découragement sentimental, qui était peut-être le trait le plus profond de son caractère, et il avait été sincère en rappelant devant le dramaturge le souvenir qu'il avait gardé de *l'Homme d'Amour*. Il n'avait pas dix-sept ans alors. L'œuvre de Mirar, qui, par son inspiration amoureuse, avait eu tant de prise sur tous les jeunes hommes, n'avait sans doute pas été sans influence sur sa tournure de sensibilité et peut-être tenait-il d'un artiste qui l'avait trop séduit un peu du goût inquiet et passionné qu'il avait de la femme. Dès qu'il avait eu l'occasion de faire la connaissance personnelle de l'écrivain, il ne l'avait pas moins admiré, ni avec moins de secrète humilité. Il l'avait vu à la chasse, à l'amour, à la gloire. Il venait de le voir chez lui, dans sa cour éclatante, ébloui par ses mots, ses idées, sa verve, et son regard qui semblait posséder toutes les femmes. Celui-là, vraiment, n'était-il pas un être extraordinaire et charmant, un être d'élite? On eût dit que c'était un autre système nerveux qui vibrait et frissonnait en lui. Sa marque propre était une plénitude de tous les dons humains. Il apparaissait à Antoine comme la réalisation d'un idéal auquel, en sa fière modestie, il avait renoncé pour lui-même.

En quittant l'avenue Henri-Martin, Antoine s'était fait conduire, dans un petit entresol de la rue de Rennes, chez M<sup>lle</sup> Évette son amie.

C'était par un tendre soir de l'été dernier, comme elle sortait de l'atelier de couture où elle venait d'être congédiée à cause de la morte-saison, qu'il en avait fait la rencontre. Elle pleurait au coin d'une rue déserte, et, lorsqu'il l'avait abordée

avec bonté, elle n'avait pu résister à la consolation de lui avouer son malheur : aventure banale qu'ils avaient un peu relevée, pourtant, lui, par sa discrétion, elle, par sa joie naïve.

Évette avait une toute petite tête, un peu ronde, un visage presque poupon, avec des yeux pleins d'innocence, et des cheveux blonds, si fins et si blonds qu'ils formaient comme une brume autour de son front. Elle avait un corps charmant, un peu menu, une fraîcheur de bébé, une âme reconnaissante.

— J'ai cru que tu ne viendrais plus... dit-elle.

— Bonsoir, petite.

Antoine embrassa la jolie bouche, entoura la taille délacée qui ploya sous le peignoir, et s'assit. Évette s'était mise sur un des genoux de son amant, un bras sur une épaule, si légère et si mince, tout le corps si fondant qu'il croyait tenir un enfant.

Elle demanda gentiment :

— Tu es content de ta soirée?

— Oh! content... Je ne me suis pas ennuyé.

Malgré elle, elle insista :

— Il y avait de belles madames... beaucoup?

— ... Des actrices.

— ... Et la maîtresse de la maison?

— ... Oui, elle m'a semblé charmante.

Placide, Évette lui prépara un grog, se coucha et bientôt s'assoupit. Elle dormait paisiblement, sa jolie gorge voilée de ses fins cheveux. Antoine contemplait d'un regard triste la tête légère appuyée sur son bras et, par instans, sans le vouloir, baisait un coin de la fraîche peau découverte.

« Pauvre petite!... » se murmurait-il à lui-même comme s'il allait quitter Évette pour toujours.

Le lendemain, il arriva de bonne heure à son bureau.

L'établissement, fondé par son arrière-grand-père et progressivement étendu, se trouvait situé au coin du boulevard de Sébastopol et des grands boulevards, où il formait un énorme quadrilatère. Il y avait une entrée aux quatre coins, et une galerie faisait le tour des quatre étages. Ces quatre étages étaient eux-mêmes traversés de petites galeries, pareilles à celles des mines, et que bordaient des compartimens divisés comme des stalles d'écurie. Là se disposaient tous les ustensiles de la vie familière, depuis les plus humbles objets de la cuisine et du ménage jusqu'aux appareils de luxe et de raffinement, les instal-

lations rustiques ou balnéaires, les bancs de jardin et les petites tentes marines. La multiplicité et la variété chatoyante de ces appareils métalliques donnaient à l'ensemble un aspect de désordre et de pauvreté. Rien de tout cela ne supportait l'étalage ni ne se prêtait à l'arrangement. Le magasin était laid, la clientèle modeste, et l'on ne rencontrait guère là de jolies dames occupées au choix d'un fourneau économique ou d'un broc en fer battu. Peu de bruit, peu de mouvement. Même aux heures de presse, le négoce avait quelque chose de placide et de froid, une allure de province. Les employés disséminés portaient, à de certains rayons, de grandes blouses grises et les formes grêles ou lourdes, toujours imprévues et disgracieuses, de tous ces instrumens ménagers qui faisaient du magasin comme une énorme maison inhabitée, les reflets de la fonte, du fer ou de l'émail blanc accusaient encore ce caractère de solitude et de mélancolie.

En moins d'une heure, Antoine eut expédié ses affaires courantes. Il y avait apporté une hâte particulière et, quand il eut rejoint son automobile, il se demanda ce qu'il allait faire tout le jour. Monter à cheval, aller au Bois, marcher?... Il n'avait envie de rien, se sentait mal en train, avec cette fatigue, ce mal-être qui suit les nuits où l'on a trop songé : on n'est pas malade, on a un peu l'impression qu'on va l'être ou qu'on l'a été.

Peut-être, au fond, Antoine avait-il subi, malgré lui, le prestige du dramaturge, la contagion de son milieu ; cette lassitude, cette mélancolie inaccoutumée qui l'alanguissait, n'était-ce pas un peu de cette fièvre de la veille qui l'avait gagné secrètement, troublé à son insu, ravivant sans doute des désirs endormis depuis longtemps, quelque chose de sa jeunesse irrésolue et de ses premières ambitions ? Sa résignation et son dédain, où il avait cru mettre tant de raison, de sagesse, lui paraissaient volontiers illusoire, aujourd'hui, et vains. Oui, c'était bien cela : il avait l'impression d'être seul dans la vie, inutile, sans valeur et sans joie. Et, dans les crises de la conscience, il faut si peu de chose parfois pour en déterminer l'éveil, que, peu à peu, au lendemain de cette invitation chez un auteur dramatique dont il avait fait la connaissance par hasard, c'était toute sa vie qu'Antoine Bellème, avec les premiers regrets de la maturité, remettait en question.

Vers le soir, au Bois, il fit une grande marche et, presque

sans y penser, comme malgré lui, remonta l'avenue Henri-Martin.

Des voitures d'enfant et des nourrices, autour de lui, rentraient; par instans, les ailes des grands manteaux le frôlaient et il voyait s'ensommeiller les frimousses des bébés dans leurs berceaux roulans. Des miss et des fraülein remorquaient par la main des garçonnets au large chapeau de cuir ou des fillettes aux longs fuseaux de jambes. Des toupies, fouettées par de petites mains acharnées, lui couraient dans les pieds. Et ce spectacle l'intéressait, l'attendrissait d'une émotion inconnue, — celle du célibataire, peut-être, qui, malgré lui, en voyant ces petits êtres, évoque la maison où ils sont attendus, la mère heureuse, et le foyer.

Tout à coup, une de ces voitures, au carrefour de l'avenue Victor-Hugo, attira son attention. Elle était blanche et une nourrice puissante, aux rubans écarlates, la poussait. Un bébé, frais et brun, s'y tenait sur son séant, très éveillé celui-là, observant et regardant, dévisageant ceux qui passaient, avec un étonnement et une naturelle expression de dédain qui était de la grâce la plus comique.

Antoine le considéra... Où donc avait-il vu une frimousse pareille? Dans un musée ou dans la vie? A Madrid, peut-être un infant de Velazquez?... Mais les jolis yeux avaient rencontré les siens.

— Bonjour, petit!... dit Antoine.

Il s'était approché de la nourrice et marchait à côté de la voiture. Le garçonnet ne souriait plus, trop attentif à étudier ce Monsieur; puis, satisfait de son examen sans doute, il fit un signe avec la main, de bienvenue sans doute, et entr'ouvrit ses petites lèvres...

La nourrice, croyant que ce Monsieur connaissait l'enfant, ordonna :

— Dites bonjour, bébé...

Alors une timidité prit le petit garçon. Il ne dit rien et une sorte de tristesse s'était répandue sur son visage qui devint grave, pensif.

Soudain, il se mit à battre des mains :

— Maman... maman!...

M<sup>me</sup> Lucien Mirar venait de s'élançer si vivement au-devant du bébé, qu'elle n'avait point d'abord aperçu Antoine.

— Tiens ! Monsieur Bellême... fit-elle en redressant sa jolie taille qu'elle avait penchée sur la voiture... Vous connaissiez mon fils ?

Un peu intimidé d'avoir été surpris, Antoine s'inclina.

— Non... mais je l'avais reconnu.

Et, complaisamment, il énumérait tout ce que l'enfant avait d'elle, heureux de ce prétexte à la bien regarder et s'étonnant de la trouver si différente de l'impression qu'il avait gardée d'elle, la veille. En robe tailleur et en chapeau, elle avait l'air à la fois plus grande dame et plus jeune fille. Sa gorge et ses hanches apparaissaient plus pleines, mais son allure plus vive, plus spontanée. En ses yeux, aussi rieurs, aussi enfantins que ceux du petit Lucien, rayonnait une joie où ne restait plus rien de la rêveuse mélancolie qu'il avait cru y deviner la veille.

— Vous entrez un instant ?

— Vous sortiez.

— Lucien a la voiture... Accompagnez-moi quelques pas.

Ils cheminèrent côte à côte. Antoine, exprès, se tenait un peu en arrière d'elle, admirant sa silhouette, le rythme de ses épaules et goûtant avidement, dans le soir presque tombé, la sensuelle intimité de la marche.

— Je ne vous croyais pas un homme à vous promener ainsi, dit-elle.

— Cela ne m'arrive pas très souvent.

Ils étaient parvenus à la station du Trocadéro. M<sup>me</sup> Mirar appela une voiture.

— Vous savez, dit-elle, que mon mari a fort envie de vous lire sa pièce. Il vous croit un très bon juge.

— Je suis bien fier...

— Il vous fera signe un de ces jours.

— En attendant, me permettez-vous de venir aux renseignements ?

— Vous me trouverez presque toujours à cette heure-là.

Et, toute mince, toute simple, toute petite bourgeoise, M<sup>me</sup> Lucien Mirar s'effaça dans le soir.

## IV

Les affaires de Lucien Mirar étaient plus brillantes que prospères et il vivait à l'ordinaire sur les avances que lui faisaient son journal ou ses directeurs de théâtre. Il était tout à la fois magnifique et parcimonieux. Dans un milieu où l'on juge les œuvres et les hommes à la recette, il tenait à son luxe, à celui de sa femme, de son enfant, de sa table aussi, et de toute sa maison qui composait sa façade littéraire, marquait son rang académique. Il n'avait jamais eu le goût de la bohème, acceptait sans peine les nécessités bourgeoises de la gloire, et c'était avec ses maîtresses qu'il comptait volontiers.

M<sup>lle</sup> Nelly Belly habitait un petit appartement de trois pièces, à un cinquième étage de la rue de Rivoli. Entre ces murs étroits, avait été conçue et commencée cette *Belle Maîtresse*, pour laquelle elle venait enfin d'être engagée à la Comédie-Française et la modestie même d'une liaison si publique paraissait à Mirar plus flatteuse. Il était fier de l'amour visible sur le visage de la jeune femme, de ses attitudes détachées, de son air heureux, alangui parfois. Il avait toujours été de ceux qui ne donnent qu'eux-mêmes et, aujourd'hui, ce qu'il pouvait dispenser à une femme, c'était, avec l'amour, de la gloire.

C'était à un concours du Conservatoire, où il était membre du jury, que Lucien Mirar avait remarqué la jeune fille. Il avait comme une divination, chez les femmes, de leurs aptitudes dramatiques et, peut-être aussi, de leur tempérament amoureux. Tous ses collègues n'avaient pas d'abord été aussi sensibles que lui à la grâce un peu jeune de la candidate et à ses dons divers, encore enveloppés. Il avait dû batailler pour l'imposer, et, comme il était rare qu'il se passionnât sans motif particulier, on avait accordé à la jeune protégée le premier prix de comédie qu'elle avait si bien justifié depuis.

Blonde, un peu menue, la physionomie futée, d'une séduction plus fine qu'éclatante, Nelly Belly, à vingt ans, n'avait point eu la tête tournée par la passion imprévue et fougueuse de Lucien Mirar. Peut-être intelligente, ambitieuse à coup sûr, elle avait sauvegardé, dans la vie la plus factice et la plus fausse du monde, toute la force et l'ingénuité de sa nature. Ses désirs étaient naturellement conformes à ses intérêts et les élans de

son cœur lui tenaient lieu des meilleurs calculs. Elle avait cru d'abord ne céder qu'au prestige du maître. Puis, peu à peu, prise par la séduction de cet éternel amant, presque vieillard, sa sagesse avait été de comprendre, par instinct, le vrai génie de son auteur. Il n'avait point d'imagination, ni même beaucoup de pensée. Il était surtout un tempérament, un incomparable organisme d'amour. Son talent était une sorte de frémissement nerveux. Il agissait physiquement, comme s'il propageait directement chez les autres la vibration même de son corps ou le tressaillement de son cœur. Ses fictions dramatiques n'avaient jamais été, — Nelly Belly le savait, — qu'une transposition plus ou moins discrète de sa vie personnelle, et sa faculté la plus belle était de se livrer lui-même, tel qu'il était, tel qu'il aimait ou n'aimait plus, selon son plaisir ou son chagrin. La comédienne, — comme ne l'avait que trop bien senti M<sup>me</sup> Mirar, — voulait avoir son heure, sa pièce, son rôle, qui serait elle-même.

Parfois, aux heures les plus folles, dans la petite chambre parfumée, alors que tous deux demeuraient exténués, Nelly Belly se jetait sur le cœur de son amant, et, suppliante, cajoleuse, éperdue :

— Tu te rappelleras, dis?... Ces sensations-là, tu ne les oublieras pas?... Je ne veux pas que notre amour périclite, jamais... C'est à toi, avec ton génie, d'en fixer toutes les minutes, les extases... Je t'aime assez, va, pour que de mon désir tu puisses tirer quelque chose d'immortel!...

Et Mirar se mettait à une table, prenait des notes, se rappelait en effet. Entre sa maîtresse et son manuscrit, il s'enfermait dans son amour, dans son inspiration, comme dans une prison qui l'isolait du reste du monde. Il oubliait tout, sa femme, son enfant, sa cinquantaine, disait cette folie et cet oubli, le mal dont il était cause, en faisant la péripétie même et le pathétique de son drame. On y voyait un grand poète, héros de l'amour, marié, père de famille, qui ne croyait point trop payer de tout le bonheur d'autrui l'accomplissement de sa destinée personnelle.

Ces pages éperdues, dès qu'elles étaient écrites, la comédienne les jouait, les récitait, y ajoutait sa flamme propre et son espoir. Et ainsi, caresse à caresse, en un extraordinaire enivrement de travail et de volupté, avaient été écrits les trois premiers actes

de *la Belle Maîtresse*. Mais le quatrième s'achevait plus difficilement. Comme s'il eût été à bout d'inspiration et de courage, Lucien Mirar s'attardait aux détails, hésitait, languissait. Il lui arrivait maintenant, auprès de sa maîtresse, de demeurer épuisé, sans pensée, sans conscience, comme évanoui.

— Tu me tueras!... gémissait-il.

— Qu'importe... si c'est d'amour et de gloire?...

Nelly Belly devenait sévère alors, avec quelque chose d'implacable dans son mince visage.

— Allons! disait-elle, dépêche-toi.

Et, comme un homme ivre, Lucien Mirar se remettait à écrire.

## V

Déjà plusieurs invitations à déjeuner avaient été adressées à Antoine Bellême pour une lecture de la pièce nouvelle. Il n'avait eu garde, certes, de manquer à aucune, et, chaque fois, une subite impossibilité, — coup de téléphone, pneumatique, visite imprévue ou simple paresse d'artiste, — avait différé l'événement.

Peu à peu, Antoine et M<sup>me</sup> Mirar avaient ainsi pris l'habitude d'être seuls. Dans le petit salon, dont chaque bibelot lui devenait familier, tandis que la jeune femme lui offrait un verre de liqueur, il la découvrait elle-même et sa façon de vivre, dans sa maison. Tout, en ce joli cadre, lui paraissait élégant, précieux, révélateur, la bibliothèque dont il admirait les reliures, la petite table surtout dont le désordre rappelait la besogne de la matinée. Il était à présent très intime avec le petit Lucien, qui venait embrasser sa mère et dire adieu au Monsieur, avant sa promenade. M<sup>me</sup> Mirar lui apparaissait une autre femme encore, qui n'était plus la grande dame un peu dédaigneuse du diner, ni la rieuse promeneuse de l'avenue, mais une amie toute simple et qu'il croyait connaître depuis bien longtemps.

Enfin, un matin, Antoine rencontra Lucien Mirar au Bois.

— Vous savez, Bellême, ma pièce est au point... définitivement... Venez que je vous la lise tout de suite...

Ce fut, après un déjeuner hâtif, une mise en scène compliquée.

D'abord, faisant jouer les tentures de ses fenêtres, le lecteur,



comme un peintre, dispose la lumière pour lui-même et pour son manuscrit. Puis, dans le grand fauteuil dont le dossier encadre heureusement sa tête mobile, il s'installe, tire ses manchettes. Devant lui, il pose une boîte de cigarettes. Enfin, dans un tiroir fermé à clef, il prend *la Belle Maîtresse*, aux longs feuillets jaune tendre, d'où émane un léger parfum, — le parfum de M<sup>lle</sup> Nelly Belly. Il l'étale devant lui. Tout cela est fait vivement, naturellement, et le voilà prêt. Il va commencer.

— Toi, ma petite Laurence, dit-il gentiment à sa femme, tu connais la pièce... Tâche de ne pas influencer l'auditeur...

Il allume une première cigarette, prend le feuillet dans ses doigts et, d'une voix basse, un peu couverte, comme lointaine, il décrit le décor de son premier acte, — une loge d'actrice, — donne le nom de ses personnages, — un mari, une épouse, une maîtresse, et attaque la première scène.

Il possède un grand talent de lecteur. Lentement, sa voix prend du timbre, de l'intensité. Il anime son geste, accélère le débit. On sent qu'il lit pour lui-même, pour le plaisir, emporté par son œuvre. Plus bas, toujours sur le même ton, il dit le nom des interlocuteurs et cette monotonie forme un accompagnement singulier au vibrant dialogue. D'un trait, il achève son premier acte. Puis, tranquille, souriant et fumant, il attend l'approbation et l'enthousiasme.

— Eh bien?...

Antoine est fort intimidé : les motifs particuliers de cette lecture, maintenant, ne lui apparaissent pas très clairs : il entrevoit surtout que c'est là une sorte d'expérience d'homme de lettres et qu'il doit, lui, sujet de l'expérience, non pas formuler un jugement, mais laisser voir une impression. Aux yeux de Mirar, il représente le public, la foule, qui peut ne pas comprendre, mais doit subir toute œuvre forte et bien venue, — la servante de Molière à peu de chose près...

— Monsieur Mirar, en vérité, je ne sais comment vous exprimer...

Mirar lui jette un regard, constate la sincérité de son embarras et, coupant à tout autre commentaire, entame le second acte.

Même sans l'appareil de la scène, la puissance dramatique de Mirar est souveraine : son émotion se communique un peu comme la peur, par une sorte de contagion nerveuse, d'orga-

nisme à organisme. Point d'éloquence ni d'enjolivement, ni tirades, ni couplets, rien que l'étincellement d'un dialogue qui jaillit de la vie même, gémit, sanglote. En ces répliques pressées et brèves, il semble que ce soit toute la voix humaine qui, en un allegro enflammé, parcourt la gamme entière de la douleur et de la volupté. Parfois, Mirar s'attendrissait lui-même. Des larmes lui venaient aux yeux : sur son œuvre ou sur sa vie?...

Antoine balbutia :

— C'est admirable, monsieur Mirar... admirable...

Mirar s'épongea, un peu fatigué, puis, la voix soudain voilée, il murmura :

— Oui, ça, je crois que c'est bien!...

Enfin il devint solennel, fixa Antoine dans les yeux.

— Maintenant, mon ami, voici le dénouement... Mais vous allez me jurer une chose, c'est de ne jamais souffler un mot de tout cela à qui que ce soit au monde... On vit, au théâtre, parmi des voleurs et des bandits... A personne? vous entendez!...

Antoine comprenait enfin son principal titre à la confiance de Mirar.

— Je ne suis pas un homme de lettres!... fit-il.

— Je vous en fais mon compliment...

La belle maîtresse avait détaché son amant de tout ce qui n'était pas elle; souveraine, radieuse, elle régnait sur les ruines d'une existence humaine. Mais cet amour était trop beau pour risquer de durer et le vieil amant ne voulait plus vieillir. Un soir, un soir de fête et de volupté suprême, ayant embrassé sa maîtresse, il s'en allait et disparaissait, d'une mort qu'on ne savait pas, naturelle peut-être, comme si la passion, à ce degré, ne pouvait plus être supportée par un homme. Le dialogue devenait plus fébrile encore, haletait, râlait. Mirar le détaillait, le caressait, en modulait le rythme brûlant avec une sorte de mysticisme, d'idolâtrie dans ses yeux baissés comme pour la prière. Ses gestes de lecteur, ses fines mains voluptueuses, par instans, semblaient esquisser des formes de femme et les répliques sonnaient sur sa bouche comme des baisers.

La lecture achevée, Antoine, ne trouvant rien de mieux, se mit à applaudir.

— Cela vous plaît? fit Mirar, vraiment?...

Déjà, il avait replié son manuscrit, regardait sa montre.

— Nom d'un chien ! s'écrie-t-il, je me suis mis en retard, avec tout ça... Au revoir, cher ami... Adieu, ma chère petite... Tu me diras ce qu'il t'aura dit... à toi.

Antoine était comme étourdi, le cœur serré d'une émotion mystérieuse, cruelle, où, deux heures durant, s'étaient mêlés de la gêne, de la stupeur et de l'enthousiasme. A peine avait-il osé fixer les yeux sur Laurence, attentive, un peu pâle, écoutant la lecture comme une étrangère qui n'aurait connu de l'œuvre que sa beauté. Cet homme, par sa personnalité tout entière, ses passions, son talent, dégageait autour de lui quelque chose de surmenant, d'exaspéré, une ardeur amère. De se retrouver seul avec Laurence, Antoine eut l'impression d'un grand bien-être.

— Vous voyez, dit-elle, c'est une pièce vécue.

Elle avait haussé doucement les épaules et se tenait debout devant lui, toute proche, ayant mis peut-être en ce mot si impersonnel un involontaire aveu. Il faillit étendre les bras et saisir la longue taille. Tous les sentimens qui venaient de s'agiter en lui, l'amertume, la pitié, la colère aussi et la révolte, se fondaient à présent en un besoin, plus fort et plus doux que le désir, de serrer cette femme contre son cœur, éperdument, et de la consoler.

— Jusque-là, dit-il, j'avais été auprès de vous si incertain, si angoissé... Je ne vous connaissais pas... Je ne voyais pas, pour un être comme moi, de place dans votre existence... Mais, aujourd'hui, il me semble que je viens de vous découvrir... Je vois clair en votre cœur... Vous êtes malheureuse, c'est cela qui me rassure... Dites, est-ce qu'elle peut être mensongère, la joie qui m'inonde à vous contempler ainsi, douloureuse, immobile, et si pâle ?

Lentement, elle tourna vers lui son sourire et son regard.

— Vous exprimez étrangement les choses, dit-elle.

— Comme tous les êtres sincères qui n'avouent que leur cœur.

Elle le fixa longtemps, profondément.

— L'êtes-vous donc tant que cela?... demanda-t-elle. Qui peut être sûr de soi ?

Et, faisant elle-même la réponse qu'elle avait trouvée dans les yeux d'Antoine :

— Oui, murmura-t-elle, peut-être.

Puis, comme si se prolongeait en elle aussi toute la vibration de la lecture, subitement frémissante, à mots pressés :

— Alors, c'est vrai?... Vous croyez m'avoir devinée, vous, m'avoir comprise telle que je suis?... Mes tortures, mes humiliations, tout mon amour, mon pauvre amour de jeune fille et de jeune femme déçu, saccagé, vous avez pressenti cela?... Et mes rancunes, mes colères?... Oh ! maintenant, comme tout cela est lointain, effacé, mort !... J'ai appris à ne plus souffrir, à ne plus m'irriter... Je n'ai plus de révolte ni de chagrin. Je n'éprouve plus rien des sentimens d'une femme comme les autres... C'est très curieux... Car, ce n'est pas seulement ma vie que j'ai eu à endurer, j'ai eu à la subir devant tout le monde... Ah ! l'art, quelle chose étrange, du moins l'art de cet homme-là dont l'inspiration a si souvent jailli de mon cœur éperdu... Mon chagrin, voyez-vous, est devenu public... Il s'est étalé sur la scène en plaintes émouvantes et en révoltes véridiques... Tous mes désespoirs ont été acclamés. Mes larmes ont été pleurées par des actrices et c'est de la gloire que je me suis arrachée du cœur... Tenez, vous venez de l'entendre vous-même, ma solitude et mon abandon, n'est-ce pas, cette fois encore, ce qu'il y a de mieux dans *la Belle Maitresse*, et M<sup>lle</sup> Nelly Belly n'aurait pas même pu l'inspirer à elle toute seule... Il fallait, pour sa victoire, que je fusse là... Comprenez-vous?... C'est là une impression particulière, j'imagine. J'ai appris à admirer le talent de l'homme qui me faisait tant de mal, par esthétique et presque en dilettante... C'est là en vérité le seul sentiment que j'éprouve aujourd'hui, vous avez pu vous en rendre compte tout à l'heure... J'y trouve même une certaine fierté, tellement tout le reste est éteint, disparu.

Elle avait retrouvé sa douceur et la placidité de son sourire. Antoine, d'un geste instinctif, lui prit la main.

— Peut-être, dit-il, avez-vous été trop malheureuse.

Il s'était interrompu.

— Que voulez-vous dire ?

De nouveau, il se sentait timide, inquiet, comme si la confiance qu'elle venait de faire de sa vie l'eût écartée de lui et qu'elle fût plus lointaine qu'avant. Chaque mot qu'elle disait, chaque geste qu'elle faisait le bouleversait ainsi. A l'entendre ou à la voir seulement, il lui semblait toujours passer de l'un à l'autre des sentimens les plus opposés de l'âme humaine.

Tout à l'heure, il était fort, heureux, plein d'espoir et de résolution. Une ardente foi l'emportait, la foi dans l'Amour plus beau et plus fort que tout, plus beau et plus fort que l'Art même, que le génie, que la gloire. En écoutant la pièce de Mirar et en contemplant Laurence douloureuse, il s'était dit avec pitié : « Celui-là, sait-il seulement ce que c'est que l'Amour?... Il en parle, il en écrit, il en inspire... Il n'a fait pourtant que la tragédie du désir, du pauvre et meurtrier désir !... » Et, maintenant, devant cette femme si frémissante encore, si malheureuse toujours, c'était son propre amour qu'il prenait en pitié... Tant de langueur et d'adoration, cela vaudrait-il jamais le seul éclat du talent, la promesse du plaisir, la séduction de la gloire ?

— Le chagrin que sèment autour d'eux certains êtres, murmura-t-il, n'est-il pas plus attachant parfois que toute l'austérité d'une vraie passion?...

Pensive à son tour, ayant peut-être deviné sa méfiance et son alarme, Laurence le considéra.

— Non, fit-elle doucement, ne dites pas cela... Il n'y a jamais que l'amour qui compte pour une femme...

Et, souriante, elle sonna pour le thé.

## VI

Le soir tombait dans la chambre mystérieuse et une lueur vague, sorte de frisson transparent, enveloppait les meubles familiaux, les bibelots anciens. La glace de la cheminée, sous un grand portrait qui pendait au milieu, avait le miroitement d'un petit lac. Des fleurs, quelque part, expiraient. Le lieu semblait indistinct. Quelque chose de doux et de cruel, comme d'exténué, toute la molle âpreté de l'amour, flottait dans le silence, aux plis des draperies. Une vieille horloge sonna des heures : lesquelles?...

Lasse, Laurence revenait avec peine à elle-même.

Tandis qu'Antoine l'aidait à se revêtir, baisant et remerciant de son baiser, selon les attitudes de la toilette, les bras, la nuque, la poitrine, toutes les grâces de ce corps qui venait de se révéler à lui, la jeune femme enveloppait son amant d'un regard plein de songe et de mélancolie.

Elle retrouvait à peine comment elle était arrivée là et ne parvenait guère à relier les minutes présentes à la continuité de sa conscience, comme si, subitement, toute son existence antérieure lui avait échappé. L'avenue Henri-Martin, son angoisse et son irrésolution, la traversée de Paris dans le fiacre, le Luxembourg, l'avenue de l'Observatoire, tout ce quartier qu'elle connaissait mal, et l'escalier de pierre dans le vieux jardin, l'austère hôtel des Bellême, la porte qu'elle avait franchie en tremblant, Antoine qui l'attendait pieusement dans sa demeure héréditaire, comme tout cela, déjà, lui paraissait lointain, irréel, et pareil à ce qu'on a lu dans un livre. Ces bibelots, ne les avait-elle pas toujours connus, et cette grande glace, ne s'y était-elle pas aperçue ainsi de tout temps, près de cet autre visage qui lui souriait?... Elle n'éprouvait rien d'extrême ni d'inconnu. Cet alanguissement de tout son corps n'était qu'un bien-être, une paresse, l'envie de dormir là, de ne pas s'en aller jamais, d'y vivre. Et dans son âme, quel calme, quelle placidité!... Elle, qui avait toujours vécu dans un monde où l'amour était si usuel, quelle idée romanesque et folle s'en était-elle donc faite? Comme c'était naturel, facile!... Cet acte, devant lequel elle avait si longtemps manqué de courage et qui venait de faire d'elle une autre femme, lui paraissait déjà très ancien, habituel. Antoine, toujours, s'était ainsi agenouillé près d'elle... Est-ce qu'un autre, jamais, avait été connu d'elle, ainsi?... Laurence s'étonnait que les événemens de la vie fussent toujours si simples et si décisifs et qu'on pût si facilement s'oublier soi-même, avec tout son passé. Et M<sup>me</sup> Nelly Belly?... Existait-il donc une fille de ce nom-là, qui lui avait pris sa jeunesse et sa vie et dont elle imaginait à peine dans sa fatigue heureuse, le visage?...

Près d'elle, Antoine attachait sur sa maîtresse pensive le regard que, jadis, attachaient les saints sur leurs apparitions et les images divines. Un demi-sourire entr'ouvrait ses lèvres, sous sa moustache encore parfumée du parfum de Laurence, et, durant les menus soins de la toilette, il admirait, par un involontaire souvenir d'Évette, combien différent tous les gestes de l'amour, quand on aime. Il habillait Laurence mystiquement. Le fin linon qui cachait le corset, la soie ajourée des bas, l'épaulette glissante de la chemise, tout cela lui paraissait comme sacré et, lorsque ses lèvres, parfois, effleuraient la peau

dont il venait de goûter toute la joie, son cœur se fondait et des larmes lui montaient aux yeux.

Après qu'elle eut mis sa jaquette, son chapeau, et qu'elle fut prête à partir, quand il sentit qu'elle allait le quitter, il n'eut pas le courage, elle non plus. Tout près de la porte, elle s'était assise, sans forces, et pâle. Antoine lui prit les mains, se laissa glisser à ses genoux.

— Quand vais-je te revoir ?

— Je ne sais pas... demain ?

— Ah ! demain !...

Laurence tenait ses gants d'une main, et l'autre, entre celles d'Antoine, rêvait distraitement. Avec lenteur, avec dévotion, il mit cette main sur son front qu'elle rafraichissait, sur ses yeux, sur sa bouche. Elle le regardait jouer ainsi.

— Si tu savais comme je t'aime, dit-elle, comme je suis sûre de t'aimer !... Car, aimer n'est rien... Il faut la foi en son amour, en son amant. Oui, je crois en toi, en nous... C'est même une impression très singulière, vois-tu, très forte... C'est comme si la lumière dont mon amour m'illumine aujourd'hui remplissait d'ombre tout mon passé, mon pauvre, mon triste passé... C'est de maintenant, depuis toi, que j'existe, que je suis née à moi-même... Oh ! oui, je me rends compte d'une illusion qui m'a tant fait souffrir. C'est presque toujours vilainement qu'on souffre, tu sais... Mais tu ne m'en veux pas, dis ? de t'ouvrir toute mon âme ?... J'avais cru aimer... J'étais éblouie, éblouie par la renommée, le prestige, jalouse de cette renommée mauvaise et de ce prestige maladif, comme une femme de théâtre. Mais amoureuse, amoureuse de l'amour que je sais aujourd'hui, jamais, oh ! non, jamais !... Quand je pense que ce qui est incapable de vous donner une joie ou une noblesse est si fertile en tortures et en humiliations !... Sens-tu ce que je te dis ?... Toi, tu as dissipé pour moi tous les faux-semblans, tous les chagrins qui m'avaient masqué l'amour...

Antoine, délicieusement, se laissait caresser par la voix, les mots de sa maîtresse.

— Mais peut-être penses-tu, ajouta-t-elle avec inquiétude, que toutes les femmes disent toujours quelque chose d'approchant ?...

Il la regarda plus posément, et secoua la tête.

— Non, chérie... Je te comprends par ce que je sens moi-

même... Moi aussi, je crois en nous, en notre amour... Je n'avais pas de prestige, moi, pas de renommée. Je n'ai pas de mérite personnel, pas d'ambition, rien qui puisse t'éblouir ou t'illusionner. Je ne suis que moi-même, rien que moi-même, l'homme qui t'aime, et n'a pour lui que son amour... Oh! qu'est-ce que le génie?... Je m'en rends compte quand je tiens ainsi ta main sur mes lèvres... Si tu t'es donnée, c'est à moi, moi tout seul, à cause de quelque chose de plus beau, de plus fort que tout ce qui est contre nous... Vois-tu, ma Laurence, il me semble que c'est si rare et si touchant, deux amans entre lesquels il n'y a rien que l'amour!

Longtemps encore, ils causèrent et se turent, s'embrassèrent et se serrèrent cœur à cœur dans la sincérité qui suit l'apaisement du désir; puis, Laurence s'étant enfuie brusquement, Antoine se jeta dans un fauteuil, ne bougea plus, et s'endormit.

## VII

Enfin, *la Belle Maîtresse* était entrée en répétition à la Comédie-Française.

Il y a dans la mise au point matérielle d'une œuvre scénique une excitation qui n'a guère d'analogue dans les diverses formes du surmenage nerveux. L'effort physique, la tension de tous les sens et de l'esprit, l'inquiétude morale, la lutte contre des difficultés de choses ou de personnes sans cesse renouvelées s'y mêlent en des proportions exceptionnelles, et il n'est guère de tempéramens qui puissent sans altération en supporter l'épreuve.

Lucien Mirar, jusqu'ici, s'était toujours fait remarquer par son calme et sa maîtrise de soi. Mais, cette fois-ci, il s'énervait.

D'abord, la pièce était très guettée. Née des amours les plus fameuses qu'ait encore affichées le brillant dramaturge, elle allait paraître à l'heure grave de sa carrière : parvenu au degré suprême des honneurs viagers, il jouait sa gloire, son immortalité. Et nul n'avait autant d'ennemis que Mirar, personnels ou littéraires : ses succès de femmes, presque autant que ses succès d'argent, animaient contre lui les vanités professionnelles et les fatuités. Outre son talent et ses maîtresses, il avait aussi contre lui son caractère. Absorbé par ses plaisirs, il avait naïvement méconnu l'une des obligations principales de la célé-



brité, qui est de s'employer en influence et d'exercer son prestige par la serviabilité. La gloire exige d'être administrée et cette habileté nécessaire, Mirar ne l'avait point eue, n'avait point voulu l'avoir. Son égoïsme était demeuré primitif et ingénu. Ses amis devaient être les siens, il n'était guère le leur. Il n'avait jamais eu de clientèle disciplinée, et il manquait autour de lui de dévouement. Il ne possédait que des admirateurs désintéressés : faibles défenseurs.

Certes, sa confiance en lui-même, la certitude de son génie demeuraient en lui inaltérables et sereines. Il n'était pas même effleuré par cette sorte d'angoisse qui trouble les meilleurs, à l'instant de l'épreuve, sur la valeur et la destinée de leur œuvre. Il s'irritait seulement contre ses interprètes, Nelly Belly exceptée. Il déplorait, à chaque répétition, leur lourdeur. Ils ne comprenaient guère le sens naturel de son texte ; quand ils l'avaient saisi, ils ne parvenaient pas à le traduire. Metteur en scène excellent, Mirar ne prenait vraiment de plaisir qu'à disposer les objets inanimés, désespérant de régler à son gré les machines humaines.

Dans la salle noire, au premier rang des fauteuils d'orchestre recouverts de leur toile grise, le chapeau sur la tête, la canne à la main, il écoutait un instant, puis, soudain, s'élançait :

— Arrêtez... Re commençons... Ce n'est pas ce que je vous avais indiqué...

On s'arrêtait, on recommençait... Ce n'était pas encore ça!...

— Voyons... voyons...

Il arrivait en scène, se mettait à la place du coupable, exécutait le geste ou la passade manquée, reprenait tout le mouvement, jouait toute la scène, avec une ardeur un peu forcenée.

— Vous ne voyez pas ça?...

On respectait jusqu'à ses excès et ses injustices. Les nobles sociétaires et les timides pensionnaires s'appliquaient de leur mieux à le satisfaire.

— Allons... ça viendra... disait Mirar, qui regagnait son fauteuil avec accablement.

Les séances commençaient à midi, finissaient à six heures ou six heures et demie. Il dînait au restaurant avec sa maîtresse, et, bien souvent, sous prétexte de remaniemens à faire, passait toute la nuit chez elle. La fatigue du travail exaltait

leur désir. Ils ne dormaient plus. La comédienne, toujours frémissante, était plus désirable. Mirar ne paraissait presque plus avenue Henri-Martin. Au théâtre, chez son amie, dans la besogne ou l'amour, il avait cette sensation cruelle et délicieuse d'un paroxysme, d'une sorte de frénésie emportant toute sa vie. Il maigrissait, jaunissait. Ses yeux étaient cernés, tirés. Il avait la voix qui se voilait, la démarche molle, et tous, excepté sa maîtresse, voyait qu'il s'épuisait.

Plusieurs dates, pour la répétition générale, furent successivement annoncées, puis décommandées. Ainsi était devenu public un certain énervement de la maison tout entière et la curiosité s'en avivait. Enfin, le dernier samedi d'avril, on vit, sur la place du Théâtre-Français, l'éclatante cohue des grands jours.

Sous le péristyle, devant le contrôle, s'agglomérait la foule des théâtresuses et des petits jeunes hommes de lettres, qui, n'ayant pas de « service » personnel, faisaient à tout hasard passer leur carte au secrétaire général. Les arrivans de marque traversaient hâtivement cette foule. D'autres attendaient leurs invités, regardaient l'arrivée. On se rencontrait, on échangeait un salut et un pronostic. Il y avait de l'entrain, de la hâte, des nerfs, ce je ne sais quoi d'insaisissable qui, d'un même personnel assemblé, fait tantôt une foule vague et tantôt une vibrante élite. Les femmes, — les mêmes, toujours, — paraissaient plus nombreuses et plus parées, les hommes plus empressés et plus intelligens. Tous ces professionnels avaient l'air de venir à une fête. Partout régnait l'animation de l'apparat. Les couloirs se gonflaient, se déversaient lentement dans les loges et l'orchestre. Un bruit de chute d'eau remplissait la salle.

Et l'heure, comme toujours, passait : une heure et demie, une heure trois quarts, deux heures, et l'on ne commençait pas. Une impatience distraite gagnait l'assistance. Les conversations s'engageaient, s'entre-choquaient. Des salutations s'échangeaient de loin, d'un sourire, d'un signe de main. Tout l'orchestre était debout, adossé aux fauteuils, lorgnant les loges. Les femmes s'installaient, s'étaient, chargeaient l'atmosphère déjà chaude d'une odeur forte et monotone, comme si toutes avaient eu dans leurs corsages le même parfum. Le tumulte s'épaississait avec de longues oscillations de vague profonde et rythmée. Déjà, avant qu'ait tinté la sonnerie, tout cet auditoire disparate et blasé participait d'une même âme frémissante,

curieuse, sensible à l'excès, également prête à l'ironie et à l'enthousiasme, pleine de haines ou de faveurs préconçues, équitable pourtant, et qui fait de ce public frivole un juge incomparable.

Dans la petite baignoire des auteurs, à droite de la scène, Antoine était venu rejoindre Laurence.

Ils y étaient seuls, écoutant le bruissement de la salle qui remuait comme un flot. Laurence inclinait parfois la tête au bord de la baignoire. Quelques amis, en gagnant leurs fauteuils, la saluaient; Pierre Gay, Robert de Brick, Le Nonain, les comédiennes de la Maison, cependant qu'elle désignait elle-même à Antoine le Prince des Commanditaires plastronnant au balcon.

Elle était vêtue d'une robe de satin souple, étroite et longue, où elle apparaissait plus mince, plus jeune. Antoine ne la quittait point des yeux. Dans l'ombre, il devinait l'animation de son teint, le secret émoi de sa poitrine. Une fois de plus, comme en chaque circonstance de leur vie changeante, elle lui semblait nouvelle, une autre, comme si ses yeux et son cœur ne pouvaient s'accoutumer à la voir, à l'aimer jamais sans étonnement et sans alarme.

— On ne commence pas... dit-elle.

Jadis, elle avait tellement connu l'angoisse de ces dernières minutes, le frisson de la sonnerie qui remplit brusquement la salle, puis le silence, le rideau qui se lève, la voix blanche des premières répliques. *Le Mariage de Suzanne*, surtout, l'avait bouleversée : c'était sa pièce à elle, toute à elle, celle-ci, et la première qu'elle entendait!... Comme elle était alors isolée, dans cette grande salle inconnue... Et, maintenant, de tous ces gens assemblés, ces hommes et ces femmes dont les applaudissemens lui avaient fait si souvent battre le cœur, elle savait les amours, les haines, les tares, les dettes. Par eux, devant eux, presque, elle avait tellement souffert, si souvent... Oui, ils avaient tout connu d'elle, ils allaient en apprendre quelque chose encore, sa suprême défaite, mais une chose pourtant leur resterait inconnue, son grand amour, toute sa revanche d'aujourd'hui, et, tendrement, elle avait pris dans ses mains gantées une main de son amant.

— On sonne, dit Antoine.

Le rideau se leva. Nelly Belly était en scène.

Ce public informé avait l'habitude de ces ménages artis-

tiques où l'on voit une comédienne jouer sur la scène le rôle qu'elle a d'abord inspiré ailleurs. Le décor, les personnages, le sujet de *la Belle Maîtresse* parurent pourtant bien précis, bien transparents.

Sans doute, Lucien Mirar était un de ces artistes à qui l'on devait d'abord faire crédit, et qui ne prenait point garde à la naturelle pudeur des foules. L'audace de ses sujets, l'ingénuité de son tempérament, la brusque vibration de son dialogue, son esprit cruel, tous ses dons extrêmes et rares, avant de les maîtriser, agaçaient les nerfs d'un auditoire tout à la fois bourgeois et pervers. Mais, tout de même, en vieillissant, il exagérait, dépassait les limites permises de l'indiscrétion personnelle, devenait cynique, monotone aussi. Eh quoi ! sa femme, ses maîtresses, et lui, toujours lui, n'avait-il pas déjà trop ressassé tout cela ?... Le rideau tomba dans le malaise et l'indécision.

Mais, au début du second acte, Nelly Belly se montra en déshabillé. Elle avait les bras et le cou nus, les cheveux tombants, et son peignoir, exécuté par l'un des plus grands couturiers, mais surtout imaginé par elle, avait tout à la fois la grâce d'un voile et le drapé sensuel d'un vêtement collant. On l'y devinait tout entière, nerveuse, vibrante, et, à son entrée en scène, courut dans le public un grand frissonnement voluptueux. Cette onde ardente enveloppa l'actrice, surprise de ce brusque succès comme elle l'avait été de la première froideur. Elle s'épanouit, se détendit, s'abandonna, cessa d'être une comédienne en scène pour redevenir l'amoureuse de Mirar et qui semblait en porter encore les caresses visibles : seconde décisive ! La gloire, comme la passion, commence par un regard, la jupe d'une femme ou la natte de ses cheveux.

Le dernier acte mit le comble à cet enthousiasme qui, de sensuel et presque de frénétique, devint grave, recueilli, avec ce je ne sais quoi de solennel, de religieux où se reconnaît le véritable effet du génie. L'ardeur et la fougue de Nelly Belly avaient fini par rayonner jusque sur son pâle partenaire, le modeste interprète du vieil amant, qu'elle emportait dans son mouvement éperdu. A chacun de leurs gestes et de leurs attitudes, presque à tous les mots qu'ils disaient, leur délire amoureux secouait l'assistance d'une longue ondulation muette. Cette œuvre et cette interprétation passaient, semblait-il, les limites de l'Art : c'était la vie elle-même, telle quelle, les deux amans dans leur

folie, leurs baisers, leur ivresse, l'oubli de tout jusqu'à la mort. Sur tant de poésie farouche, Lucien Mirar, sans le vouloir sans doute, sans y penser peut-être, avait répandu cet émouvant paradoxe que le véritable amoureux, avec l'âge et l'expérience, apprend à aimer, à désirer, sait mieux comprendre et goûter une femme. Sa « plus belle maîtresse, » oui, c'était la dernière; toutes les autres n'en avaient été qu'une esquisse, une pâle promesse, n'avaient entendu de lui que les balbutiements de la vraie parole...

Dans l'ombre de sa baignoire, Laurence suivait l'apothéose.

Tout proche d'elle, Antoine avait passé un bras autour de sa taille; elle sentait parfois, quand elle s'appuyait sur le dossier de son siège, le souffle d'une bouche dans ses cheveux, et, quand on applaudissait, ils se serraient la main. Ils la connaissaient si bien, cette pièce... Leur bonheur d'aujourd'hui, comme le chagrin de Laurence, était né d'elle. Le temps de ses répétitions avait été pour eux celui de leurs premiers rendez-vous... N'était-ce pas elle qui les avait rapprochés, révélés l'un à l'autre, et maintenant qu'ils l'entendaient sur la scène, en son impersonnalité dramatique, ils la reconnaissaient à peine. Presque vieux amans déjà, sûrs d'eux-mêmes, leur âme mêlée à la grande âme enthousiaste de la foule, ils se sentaient des spectateurs comme les autres, écoutant un drame d'amour qui n'éveillait en eux que l'écho de leur propre amour et le souvenir de son accomplissement.

A la chute du rideau, les ovations commencèrent. Hommes et femmes, debout, restaient là à battre des mains, interminablement. Nelly Belly se trouvait seule en scène, saluant au hasard, gauche maintenant, intimidée.

Cependant la cohue se hâta vers le foyer, vers l'auteur.

Sur le plateau, deux heures durant, Mirar avait vécu comme en rêve. Les mots qu'il avait écrits, il ne les écoutait pas, ne les comprenait point. Tout cela lui paraissait extraordinaire, étrange. Il entendait seulement la voix de sa maîtresse, les confuses répliques de l'acteur qui en interrompaient la mélodie, et le bruissement profond de la salle, les longues oscillations pathétiques. Familier du succès, il s'y trouvait aujourd'hui comme noyé, sentait un vertige, croyait dormir par instans. Et maintenant, le songe dissipé, il se tenait près de la porte de la scène, entouré, bousculé, serrant des mains comme à un enterrement.

Il était livide, les yeux creux, avec un sourire exténué, à bout de forces, épuisé par son triomphe.

Laurence avait suivi le mouvement, conduite par Antoine, qui, dans l'enthousiasme de la foule, la protégeait, lui frayait un passage. Adulée, elle aussi, ayant bien droit aux yeux de tous à sa part de succès, elle avançait avec peine.

Nelly Belly s'était rangée aux côtés du maître, s'associait à sa gloire, tendait les mains aux baisers, radieuse, éblouie, lorsque soudain, devenu plus pâle encore, Lucien Mirar se dérobe, traverse vivement le couloir du foyer, et disparaît. Le flot des féliciteurs s'arrête, s'étonne. Nelly Belly disparaît à son tour. Les minutes passent. On se résigne, on s'écoule. Des intimes ou des indiscrets, Robert de Brick et Le Nonain, gagnent l'escalier des loges.

Tout à coup, une rumeur.

— Le médecin !...

Vite, on se rapproche de Laurence, on l'entoure. Robert de Brick et Le Nonain sont redescendus.

— Madame, madame...

Ils ne savent au juste ce qui se passe... La fatigue peut-être... l'émotion... Mirar vient de tomber dans la loge de Nelly Belly.

Instinctivement Laurence s'élançait, puis s'arrête, défaille : est-ce que sa place est là-haut, chez la comédienne?... Mais la rumeur se précise, grandit. On craint un dénouement immédiat. Laurence saisit le bras d'Antoine, monte à son tour l'escalier encombré de curieux, s'arrête au seuil étincelant de la loge pleine de fleurs. Prosternée, gémissante, avec de longs appels et des sanglots, M<sup>lle</sup> Nelly Belly se lamente et supplie. Tout de son long, une jambe et un bras pendans, Lucien Mirar est renversé sur le dos, parmi les coussins du sofa. Un atroce sourire, — le même qu'il avait au foyer, — erre sur ses lèvres toutes blanches. Il est devenu jaune, et ses cheveux, sa moustache paraissent plus gris. Le médecin du théâtre arrive, se penche et secoue la tête.

Lucien Mirar était mort, — mort de gloire et d'amour

GASTON RAGEOT.

*(La deuxième partie au prochain numéro.)*

---

---

DE L'INFLUENCE

DE

THÉOPHILE GAUTIER

---

Ce n'est pas de Théophile Gautier que je veux parler aujourd'hui, mais de l'influence qu'il a exercée; ou c'est moins de lui que je veux parler que de ce qui me paraît qui est né de lui.

C'était avant tout un peintre, « un homme pour qui le monde extérieur existe, » définition qu'il a donnée de lui-même; mais, remarquez-le, pour qui le monde extérieur existe comme dessin et comme couleur, comme lignes et comme taches précises, non, ou peu, comme mélodies, comme harmonies et comme musique. On peut se demander si Gautier a entendu les oiseaux chanter et si un torrent a été pour lui autre chose qu'une magnifique écharpe blanche ou irisée. Il était peintre; il l'était tellement que tout le monde a remarqué qu'il aime mieux le plus souvent, par une « transposition d'art, » peindre par la plume un tableau de peintre que la nature elle-même; que, du moins, c'est là qu'il triomphe et que l'art est pour lui, non la nature vue à travers son tempérament, mais plutôt la nature vue à travers un tableau, réel ou supposé. Quand le tableau existe, il y a une simple transposition d'art; quand il n'existe pas, on sent que Gautier s'est mis dans un état d'âme de peintre et de tel peintre, pour peindre la nature. « C'est un Rosa, c'est un Zurbaran » et c'est le fragment de nature tel

qu'il sent que Zurbaran l'aurait traité qu'il traite à son tour.

Par parenthèse, aux mains d'un homme qui est passé maître en sa langue et en ressources de style, cette méthode, car c'est une méthode instinctive, mais c'est une méthode, donne des résultats étonnants; parce qu'un art, en se servant d'un autre art pour ainsi parler comme intermédiaire, *se contrôle* par cet art, et acquiert une sûreté et donne une impression de sûreté extraordinaire.

Mais enfin le grand fait à retenir, c'est que Gautier est un peintre. Il l'est tellement qu'il est bien peu musicien et il est si peu musicien que je ne crois pas qu'un seul critique se soit même avisé de se demander s'il l'était. On ne songe pas à la rythmique de Gautier et c'est un singulier poète qu'un poète à la rythmique de qui l'on ne pense pas.

— Tant elle est parfaite, me dira-t-on.

— Ce serait peut-être une plaisanterie agréable. La vérité est que, dans les premières poésies de Gautier, le rythme est tellement brisé qu'il n'existe plus et que l'auteur semble ou avoir voulu qu'il n'existât plus ou n'avoir jamais eu la moindre idée de la musique que l'on peut mettre dans des vers; et que, dans ses derniers poèmes, il n'a plus, ne veut plus avoir guère qu'un seul rythme, la stance de quatre vers octosyllabes. Avec pleine raison du reste, car cette stance est la stance *quadro* par excellence; c'est la stance des peintres. Elle enserme et encadre exactement un fragment de nature net, précis et simplifié. La stance de quatre alexandrins, celle de Leconte de Lisle, est le cadre des peintres qui voient large et onduleux; la stance de quatre octosyllabes est le cadre des peintres qui voient très net, très ramassé et dont la peinture tient quelque chose du bas-relief. Les *Émaux et Camées* ne pouvaient être écrits qu'en stances de quatre vers octosyllabes. Seulement, est-ce de la musique? A mon avis, point du tout. Peintre, toujours peintre. Peintre, du reste, admirable.

Ainsi donc, déjà, Gautier était très isolé dans le romantisme; car les romantiques ont toutes sortes de qualités magnifiques et parmi lesquelles il faut sans doute compter celle qui consiste à savoir peindre; mais ils sont beaucoup moins peintres que musiciens; c'est le rythme qui est leur faculté maîtresse, qu'ils s'appellent Lamartine, Victor Hugo, Musset, Michelet et même Vigny. Même quand ils peignent, ils peignent



par les sons, amples ou grêles, lourds ou dansans, très rythmiques ou arythmiques à dessein. Dès que Victor Hugo a pris la plume et jusqu'au moment où il l'a laissée, la chose chez lui est éclatante. Depuis *le Lac* jusqu'à *la Vigne et la Maison* elle ne l'est guère moins dans Lamartine. De l'héritage de Chateaubriand, nombre et couleur, c'est *surtout* le nombre qu'ils ont pris pour eux. Ils semblent avoir une devise : quand on se sert des mots, ce n'est qu'en chantant que l'on peint.

Gautier, lui, semble revenir à la définition de La Bruyère, si forte, point fausse, mais incomplète : « Tout le talent d'un auteur consiste à bien définir et à bien peindre. »

Remarquez que les romantiques sont en réaction contre une école de peinture. Ils le sont surtout, je le sais bien, contre une école de prosaïstes, contre Voltaire, clarté, aigu, sécheresse ; mais ils le sont aussi contre l'école de Delille, qui a peint de tout son courage, que Chateaubriand réforme, mais, on le sait, ne déteste pas, qu'eux ils détestent dans l'âme, parce qu'elle est dessin, parce que même elle a eu sa couleur, mais parce qu'elle ne s'est pas même doutée du nombre, de l'harmonie, de la musique, parce qu'elle est antilyrique par excellence.

Déjà Gautier, *par ce qu'il est* essentiellement, est isolé dans le romantisme.

Il l'est bien plus *par ce qu'il n'est pas*, par ce qu'il ne peut pas être, par ce qu'il répugne profondément à être jamais. Le romantisme est avant tout la prédominance de l'imagination et de la sensibilité sur la raison, sur l'observation et sur la finesse de goût. Gautier n'a presque aucune sensibilité et à celle qu'il peut avoir il ne s'abandonne jamais. Comme on définit bien par les contraires, ou plutôt comme, par les contraires, on se figure plus nettement ce qu'on a déjà bien défini, je dirai de Gautier qu'il est le contraire même de Musset, l'antipode et « l'antipathie, » comme on l'entendait au xvii<sup>e</sup> siècle, de Musset. Sa sensibilité est intellectuelle, et je veux dire esthétique ; mais j'avais précisément dit ce que je veux dire. Il a les plus grands plaisirs du monde, et certes aussi les plus grandes douleurs ; mais ses plaisirs lui viennent de la contemplation du beau et ses douleurs de l'horrible rencontre d'une laideur. Ici, et Hugo ne s'y est pas trompé, il se rencontre avec Hugo, ou du moins n'est pas très loin de Hugo, qui a mis des années à devenir sensible et qui vraiment ne l'a été que vers la cinquantaine. Il

s'apparente aussi à Goethe et, exagération filiale mise à part, le mot de M. Bergerat, « c'est le Goethe français, » est le mot d'un homme de goût. Ne pas admettre la sensibilité dans l'art, ne pas croire qu'une sorte de beauté naisse du sentiment, ne pas croire que le sentiment ait sa beauté, c'est au moins la tendance de Théophile Gautier. A mon avis, c'est une hérésie ; mais pour le moment je ne discute point, je cherche seulement à définir.

Il a de l'imagination, mais d'une sorte très particulière et qui n'est point du tout romantique. Le fond de l'imagination romantique, c'est l'exagération, c'est le grossissement. Très capables de finesse et de grâce, — ils sont si bien doués! — ils aiment surtout le grand, le gigantesque et même l'énorme. Ils sont foncièrement exagérateurs. Ils gonflent la réalité. « La moindre taupinée était mont à leurs yeux. » L'exagération est absolument étrangère à Théophile Gautier. Son imagination, après avoir vu exact, consiste à accuser fortement l'exacitude et à donner une sensation d'exacitude en lignes très précises, en relief vigoureux et en couleurs vives. C'est de l'imagination ; car il y a imagination toutes les fois que la nature passe à travers un tempérament et est modifiée par lui de quelque manière que ce soit ; mais ce n'est pas l'imagination romantique et ce n'est pas même, chose au moins à noter et très importante à noter, l'imagination dans le sens que la langue donne ordinairement à ce mot.

Les romantiques, encore, étaient des penseurs, ou voulaient l'être. Tous, Lamartine, Victor Hugo, Vigny, Musset lui-même se sont inquiétés du mouvement de la pensée contemporaine et s'y sont mêlés. Tous ont été poètes philosophes. On s'attache actuellement à retrouver dans Lamennais exactement tout ce qu'ils ont pensé. Quand il serait vrai, cela n'ôterait rien au fait : tous les poètes romantiques ont voulu mettre des idées en vers. A cet égard, ils sont exactement, leur style à part, comme Voltaire faisant des *Discours sur l'homme*, point mauvais du reste, avec des idées de Pope. A cet égard, la coopération des romantiques à l'œuvre du siècle, comme on dit, est presque incalculable.

Gautier, lui, ne fut pas du tout philosophe, pas du tout penseur, pas du tout idéologue, et très obstinément ne voulut point l'être et très modestement ne voulut point s'en donner la figure. A lui s'appliquerait l'épigramme irrévérencieuse, restée célèbre :

Je suis celui qui met en fuite les idées.

On sait assez que les hommes qui aiment les idées avaient pour lui comme une espèce d'horreur, que Scherer dans un mouvement « d'indignation pédantesque » comme dit Brunetière, lui reproche « d'être étranger à tout emploi viril de la plume. » C'est simplement le mot d'un homme qui aurait répété, comme Pascal : « Quelle vanité que la peinture ! » Mais toujours est-il que Gautier, par sa vocation de ne point penser ou, du moins, de n'avoir d'idées que sur son art, se distingue profondément de tout ce romantisme dont, par une de ces illusions d'optique qui sont si fréquentes dans l'histoire des littératures, on le crut pendant un long temps le représentant le plus hardi.

Les romantiques furent encore des hommes de forum, des hommes mêlés à la bataille sociale, des hommes parlant au peuple et qui voulaient que le peuple les entendît et leur répondît. « Il n'y en a pas un, disait-on de leur temps, qui ne veuille être député ou pair de France. » Du temps du romantisme, je ne sais que les professeurs qui aient, plus que les poètes lyriques, désiré être ministres. Cette soif a gâté de fort honnêtes gens. Elle n'a pas gâté Théophile Gautier. Il ne s'est jamais occupé, ni soucie, ni inquiété de politique pour une obole. Il ne croyait pas à la « fonction du poète » en tant que législateur, et, pour lui, la fonction du poète était d'écrire des poèmes. Il aurait répété le mot de Malherbe sur l'utilité des poètes dans l'État, qui est qu'ils y sont précisément aussi utiles que les joueurs de boules ; — non, a rectifié quelqu'un, que les joueurs de bulles. Voilà encore une très grande différence entre Gautier et la plupart des romantiques ; ici c'est d'Alfred de Musset, et en cela seul, qu'il se rapproche.

Et enfin, quoique l'on ait, à mon avis, donné beaucoup trop d'importance à ce point de vue, à mon avis très secondaire, il faut bien convenir que c'est un des caractères du romantisme que d'être, non point littérature personnelle, car toute littérature est personnelle, excepté celle de ceux qui ne sont pas littérateurs, mais d'être littérature confidentielle. Le romantisme est la littérature qui continue les *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau ; le romantisme est la littérature où l'on parle de soi en disant : « Je » au lieu de parler de soi en disant : « Il » et la différence n'est pas bien grande ; mais encore je conviens qu'elle est sensible.

Tant y a que Gautier n'a été ni personnel dans le sens qu'on

attribue à ce mot en critique littéraire, ni confidentiel. C'est à peine si quelquefois, — « Je suis jeune, la pourpre en mes veines abonde... » « L'hippopotame au large ventre... » — on voit dans les vers de Gautier se dessiner un instant la silhouette de Gautier; et il s'est peint dans *Mademoiselle de Maupin*, mais discrètement et généralisé, et stylisé, et de telle sorte enfin que c'est précisément ici la différence de la littérature personnelle et de la littérature confidentielle. Somme toute, Gautier cède à la nécessité de parler de soi, mais à l'étalage du moi répugne très profondément. Ce fut même une de ses pudeurs. Lui-même en eut.

Quand on songe à tout cela, on se dit que Gautier fut extrêmement isolé dans le romantisme, qu'en vérité, il ne fut point romantique quoi qu'il en ait cru, ce qui, comme on sait, ne fait point difficulté, Sainte-Beuve et Stendhal s'étant estimés romantiques, un long temps, de la meilleure foi du monde.

Quand on y regarde de près, on ne saisit entre Gautier et le romantisme que les liens que voici, très légers, dont je ne songe point à nier, du reste, qu'il faille tenir compte. Il aimait la littérature du siècle de Louis XIII et il aimait l'Orient. Ce sont des traits extrêmement significatifs. Il aimait la littérature du siècle de Louis XIII et il est très vrai que, par la prédominance de la sensibilité et de l'imagination sur la raison, sur la finesse, sur le goût et sur l'observation, par l'abondance verbale, par une certaine inclination au délayage, par l'indépendance et par l'abandon de l'antiquité, la littérature du siècle de Louis XIII est un premier romantisme très caractérisé et que c'est à 1630 que 1830 se rattache. Une preuve c'est que Sainte-Beuve ne pouvait pas souffrir 1630, et sa plus forte erreur, d'autre part, a été, en sa jeunesse, de vouloir rattacher 1830, non à 1630, mais à la poésie de la Pléiade. Que Gautier ait vu dans les hommes de 1630 les vrais ancêtres du romantisme, cela fait honneur à son sens critique et qu'il ait aimé les hommes de 1630, cela indique des inclinations romantiques, faibles peut-être et qui peuvent ne tenir qu'au temps dont il était, mais enfin des inclinations romantiques qui ne sont pas niables.

Et il a aimé l'Orient et il l'a décrit avec amour et cela est assurément très romantique et le voyage en Orient, que du reste Victor Hugo n'a jamais fait, est partie essentielle et élément fondamental de toute éducation romantique; mais encore ce

sont des qualités très classiques de vision concise, si je puis ainsi parler, et de pittoresque ramassé, que Gautier a mises dans toutes les descriptions qu'il a faites de l'Orient brûlé ou de « l'Orient gelé. »

Tout compte fait, Gautier a beaucoup plus été isolé dans le romantisme qu'il n'y a baigné.

Notez bien qu'il l'a senti, qu'il s'en est parfaitement rendu compte. Sans la moindre polémique, et la polémique était certes bien ce qu'il y avait de plus contraire à sa nature, d'une part, il a été extrêmement sensible aux ridicules du romantisme, ce qui déjà est un signe ; d'autre part, il a parfaitement rompu en visière avec ce qui est peut-être l'idée essentielle du romantisme, tout au moins à ce qui a été la plus chère et la plus complaisamment caressée de toutes ses idées. Il a écrit *les Jeune France* et il a institué la théorie de « l'art pour l'art. »

*Les Jeune France* sont quelque chose comme le *Bourart et Pécuchet* du romantisme. Observer ce qui devient une mode littéraire ou une mode scientifique dans le cerveau et même dans le tempérament des imbéciles et décrire cette déformation par le menu et ne pas laisser d'en rendre responsables cette mode littéraire elle-même ou cette mode scientifique elle-même : c'est le procédé des *Jeune France* et de *Bourart et Pécuchet*. Que Gautier ait écrit *les Jeune France* et Musset *les Lettres de Dupuis et Cotonnet*, cela les marque tous les deux comme romantiques très indépendans.

Et Gautier a proclamé dès 1835, dans la préface de *Made-moiselle de Maupin* et très souvent depuis lors, la célèbre théorie de l'art pour l'art, ce qui voulait dire l'art pour le beau et seulement pour le beau. Cela n'était rien de moins, comme il arrive assez souvent, qu'une déclaration de guerre au romantisme au nom de son principe même. Le romantisme, en tant qu'indépendance de l'artiste littéraire s'abandonnant à toute sa sensibilité et à toute son imagination, était précisément l'art pour le beau, ou tout au moins l'art pour la réalisation, pour l'expression de tout le beau qu'on porte en soi ; mais en ramenant et en restreignant et en réduisant l'artiste à ne chercher que cette réalisation du beau qu'il conçoit, en lui interdisant de travailler en but du vrai, du bien et de l'utile, Gautier coupait net cette communication entre l'artiste et le grand public qui, lui, cherchera toujours dans les livres qu'il lit une vérité, une édification

ou une utilité sociale ; il proclamait qu'il n'y a pas d'art pour la foule et toute cette immense influence que les romantiques avaient voulu avoir et de fait avaient acquise sur la foule non artiste, Gautier niait qu'elle fût légitime et affirmait qu'elle était une trahison à l'égard de l'art et le fait d'artistes transfuges.

Et cela allait extrêmement loin ; car d'une part cela était comme un crible à passer, pour la contrôler, toute la production romantique ; et d'autre part c'était donner à l'art littéraire une définition tellement nouvelle, qu'il ne l'avait pas eue, en vérité, depuis une antiquité assez reculée.

C'était passer au crible la production romantique depuis 1820 ; car c'était réserver comme œuvre d'art et comme légitime tout ce que les romantiques avaient donné d'art pur, d'art désintéressé de tout sauf de lui-même, d'art analogue à une fable de La Fontaine moins la moralité, et condamner et mépriser et condamner au mépris tout ce qu'il avait donné d'art visant le peuple, inspiré de ses sentimens et de ses passions et les inspirant à son tour et c'est-à-dire rien de moins que la moitié de l'œuvre de Victor Hugo, de Lamartine, de Vigny lui-même. Car l'art philosophique, notez-le bien, n'est pas de l'art pur, et, cherchant à installer une vérité générale dans l'esprit des peuples, aspire à autre chose déjà et à tout autre chose qu'à se satisfaire lui-même. Et c'était, je ne dis pas une faillite du romantisme, mais une faillite de la moitié du romantisme que Théophile Gautier, sans éclat et presque nonchalamment, dénonçait au monde.

D'autre part c'était une nouvelle définition de l'art littéraire. L'art littéraire, depuis l'antiquité, était un art mixte, un art qui, pour les initiés, avait ses secrets entrevus et ses charmes secrets ; un art qui pour le public avait une voix, une langue que le public pouvait comprendre. Il était (pardon !) ésotérique et exotérique à la fois ; il était en partie accessible à ceux seulement qui le pratiquaient ; il était en partie accessible à ceux qui l'entendaient sans le pratiquer et par qui, sans qu'ils le pratiquassent, il voulait être entendu. Par sa doctrine de l'art, Gautier restreignait l'art littéraire à la partie de lui-même qui n'est accessible qu'aux artistes. Musset disait :

J'aime surtout les vers, cette langue immortelle.

. . . . . Elle a cela pour elle...

Que le monde l'entend et ne la parle pas.

« Point du tout, répondait Gautier (je le force un peu ; mais sans le trahir), le monde ne parle pas cette langue-ci ; mais il ne la comprend pas non plus ; et quand il la comprend, c'est, qu'en s'altérant, elle a commis ce crime envers elle de se faire comprendre de lui. » En un mot, par sa théorie de l'art pour l'art, c'est-à-dire de l'art pour le beau et c'est-à-dire de l'art pour le beau dont l'art dont il s'agit est susceptible, Gautier ramenait l'art littéraire à être un art comme la peinture, la sculpture et la musique. Tout le monde conviendra sans doute que le beau musical n'est accessible qu'aux musiciens et le beau sculptural qu'aux sculpteurs et le beau pictural qu'aux peintres et que la foule, à tous ces arts-là, ne fait que se persuader qu'elle comprend quelque chose ou que feindre de comprendre quelque chose. Pour Gautier l'art littéraire est tout de même, et là où la foule le comprend, c'est qu'elle a été séduite par une vérité qui lui plaît ou par une leçon morale qui lui agrée ; mais c'est précisément ici qu'est la limite où l'art littéraire cesse d'être un art ; et, en la franchissant, inconsciemment ou consciemment, il s'est déserté.

En un mot et c'est très simple : l'art pour l'art, c'est l'art pour les artistes et pour les seuls artistes.

Ici Gautier était tout à fait en dehors du romantisme. Il était en dehors de tout le mouvement littéraire du siècle tel que, dès avant 1815, M<sup>me</sup> de Staël l'avait prévu et tel qu'il s'était très précisément réalisé. Le fond des idées de M<sup>me</sup> Staël était celui-ci : il y a eu une littérature de société ; après la Révolution, il y aura une littérature de peuple ; il y a eu une littérature qui s'adressait à dix salons capables de la comprendre et à très peu près de la faire ; il y aura une littérature forcée, puisque les salons ne seront plus, de s'adresser à tous, forcée, puisque la société ne sera plus, de s'adresser à un peuple et à des peuples. Gautier remontait le courant et le fond de ses idées était : il y a eu un art littéraire qui s'adressait à dix salons capables de le comprendre et à très peu près de le pratiquer. Il n'y a pas de littérature s'adressant au peuple, parce que le peuple n'est pas susceptible de littérature ; ou il y aura une littérature s'adressant au peuple, mais ce ne sera pas de l'art littéraire. Qu'y aura-t-il donc ? La même chose qu'autrefois avec une très légère différence : il y aura une littérature s'adressant à une dizaine d'ateliers littéraires, capables de la comprendre et à très peu près capables

de la faire et capables de l'entendre justement parce qu'ils seront presque capables de la produire. L'art pour l'art, c'est-à-dire l'art pour les artistes, parce qu'il n'y a que les artistes ou du moins les demi-artistes qui comprennent quelque chose à l'art pur.

On voit à quel point Gautier, à raison ou à tort, était loin des hommes de son temps et même des hommes de son temps dont il semblait être le plus près. C'est après coup que s'avèrent ces grandes différences.

Or les hommes qui, avec un génie de forme capable de défier l'outrage des années sont plus ou moins isolés dans leur temps sont comme prédestinés à présider aux réactions futures et à être chefs d'école dans leur vieillesse et après leur mort. Ainsi en est-il arrivé à Malherbe, si solitaire en son temps, quoique admiré, qu'il n'avait pas besoin de trois chaises pour réunir autour de lui tous ses disciples; chef déclaré, trente ans après sa mort, de la plus grande école littéraire que la France ait eue jamais. De même Gautier, plus heureux du reste que Malherbe, put se sentir chef d'école vers sa quarante-cinquième année. Il y a eu peu d'influences plus fortes que celle d'*Émaux et Camées* (1853) où Gautier était décidément lui-même, comme à l'état pur et sans mélange aucun de romantisme « ambient, » comme l'on dit. A partir de cette date, Gautier agit sur ceux qui le suivent par tout ce qu'il a été, *encore plus*, si je ne me trompe, par tout ce qu'il n'a pas été et a montré nettement qu'il ne voulait pas être.

Parce qu'il a donné des leçons d'« écriture artiste » il a créé comme de toutes pièces les Banville et les élèves de Banville, c'est-à-dire, et il n'y a rien de plus curieux et il faut remonter au xvi<sup>e</sup> siècle pour trouver des analogies des hommes qui trouvent le moyen de ne s'occuper que de la forme et du rythme et qui n'ont besoin exactement de rien, pour, autour de cela, jeter le rythme et la forme. J'ai entendu soutenir très sérieusement que c'est de la forme que naît l'idée. C'est vrai pour quelques-uns et il est exact que si l'on a dit de Villemain qu'il faisait une phrase et qu'ensuite il se demandait ce qu'il mettrait dedans, pour l'école de Banville le chant intérieur d'une ballade donne une idée de ballade et le dessin d'un sonnet donne une idée de sonnet. Ce sont les rimes qui donnent des idées. Si Banville n'a pas dit cela, il l'a pensé certainement. Et ce n'est pas



faux. Je reconnais seulement que des idées données par la forme n'ont rien, communément, de très solide.

Dégagé des paradoxes, cela revient simplement à dire qu'à l'égard des idées, le poète-émailleur se contente de très peu et qu'à l'égard de la forme, il ne se contente jamais.

Mais ce qui est plus important que l'école de Banville et ce que l'on n'a pas assez remarqué, Gautier a eu une influence décisive sur le roman de 1850 à 1900; c'est surtout à Flaubert, aux Goncourt, à Alphonse Daudet et à Zola qu'il a donné des leçons d'écriture artiste, c'est à eux surtout qu'il a appris à écrire *difficilement* et c'est-à-dire à être très difficile sur l'écriture et à ne jamais se contenter d'un approximatif ou d'un analogue. Que le roman soit devenu une œuvre d'art comme l'était le fragment épique ou le poème lyrique, c'est exactement à Théophile Gautier que nous le devons. Voilà les propres enfans de Théophile Gautier.

Il a héritiers plus indirects, ceux qui procèdent, non de ce qu'il était, mais de ce qu'il n'était pas et de ce qu'il mettait sa gloire à n'être point. La théorie de l'art impersonnel et la théorie de l'impassibilité littéraire dérivent de lui et ont infiniment pesé d'une part sur Flaubert que nous avons déjà nommé à un autre point de vue, d'autre part sur Leconte de Lisle. Et sans doute il n'y a jamais eu d'art purement impersonnel et il n'y a jamais eu d'écrivain impassible et rien n'est plus facile que de voir, à travers ses ouvrages, ce qu'a été Flaubert personnellement et il n'est pas douteux non plus que Leconte de Lisle est très loin d'être impassible et qu'il a quelques passions très fortes, parmi lesquelles il faut compter la haine du christianisme et l'amour de la mort; mais ce qui est de Gautier dans ces hommes-ci c'est l'effort pour se ramener à l'impersonnalité et l'impassibilité, et c'est cet effort même qui fait qu'ils sont si différens de ceux qui les précèdent et que l'on sent que Leconte de Lisle ne s'apparente avec personne et non pas même avec Vigny et que Flaubert ne s'apparente avec personne et non pas même avec Balzac. Leconte de Lisle est un Vigny, avec plus de splendeur de forme (où l'influence de Gautier apparaît encore) et avec un effort pour rester froid devant son pessimisme lui-même et pour l'exprimer, s'il est possible, avec la sérénité d'un Dieu; et vous pouvez considérer ceci comme un défaut, mais vous ne pourriez point ne pas le considérer comme une nou-

veauté. Flaubert c'est Balzac avec le goût de l'Orient (où l'influence de Gautier peut être supposée encore), et avec un effort pour s'abstraire lui-même et pour se soumettre complètement à l'objet; et vous pouvez tenir ceci pour une manie qui vous prive de vraies beautés; mais vous ne pourriez pas ne point le tenir pour une nouveauté, pour une originalité qui fait du roman de Flaubert une œuvre à part dans tout le XIX<sup>e</sup> siècle.

Et plus Leconte de Lisle et Flaubert étaient tous deux et on le sait assez, et personnels et passionnés de leur nature; plus, et l'on a ici comme la mesure de cette influence, plus on doit estimer qu'ont été grands sur eux l'empire des idées de Gautier et l'ascendant de son exemple.

Et si l'on m'objecte que tous ceux qui, selon moi, ont été ce qu'ils furent à cause de Gautier auraient bien pu l'être par leur seule volonté propre, je n'aurai rien à répondre, si ce n'est qu'il reste un peu plus probable que l'antécédent a été une cause au moins partielle, d'autant que l'antécédent a été très grand, très considérable, placé très haut dans l'estime générale des lettrés, et évidemment préoccupant au point d'être un peu fascinateur.

Ou plutôt, la vraie cause, en ces sortes d'affaires, c'est la réaction elle-même; c'est ceci qu'une génération a toujours besoin de goûter des plaisirs qui n'ont pas été ceux de la génération précédente; mais la réaction, sans quoi elle ne se produit pas ou se produit gauchement, a toujours besoin d'un initiateur qui ait existé dans la génération précédente et sur qui elle s'appuie, d'où elle part pour son élan, chez qui elle prend une partie de ses forces et de qui elle s'autorise. Et c'est le cas de Malherbe pour l'école de 1660 et c'est le cas de Jean-Jacques Rousseau pour le romantisme de 1820 et c'est le cas de Gautier pour le Parnasse. Et si je dis que, manque d'un initiateur, une réaction qui voulait se produire ne se produit pas ou se produit maladroitement et languit comme si une force lui manquait, c'est ce qu'un exemple, que l'ordre chronologique amènera un peu plus loin, tendra peut-être à prouver.

Gautier ne me paraît avoir laissé en dehors de lui dans cette littérature de 1850-1880 que Sully Prudhomme, François Coppée et peut-être Baudelaire. Sully Prudhomme, avec, seulement, une sobriété dont il n'y a pas lieu d'être sûr que ce soit Gautier qui lui ait donné l'exemple, continue la tradition des élégiaques-philosophes de 1830 et se range dans la famille, en s'y faisant

une belle place, des Lamartine, des Hugo et des Musset. Coppée, son théâtre à part, où il est brillant élève de Hugo, se mêle à un groupe qui pourrait être composé de Sainte-Beuve, de Musset, de Louis Bouilhet et de Laprade (1). La réaction n'est pas en eux ; ils sont poètes traditionnistes, ce qui n'a jamais empêché d'être très beau et très touchant et même très profond poète.

Baudelaire a été rattaché, parfois avec une autorité qui fait réfléchir, à Théophile Gautier, en considération de son goût pour choquer le bourgeois. Ce goût est si vif chez Baudelaire et vraiment si faible chez Gautier, — en ce sens que Gautier se soucie beaucoup moins d'ahurir le bourgeois que de l'ignorer, — que je ne me crois pas autorisé à jeter même un lien léger entre Gautier et Baudelaire. Tout au plus je remarque que l'idée de la mort est l'idée centrale de Baudelaire et que cette idée a assez longtemps préoccupé Théophile Gautier ; mais qui n'a-t-elle pas préoccupé depuis *les Nuits* d'Young jusqu'en 1880 ? Le XIX<sup>e</sup> siècle poétique est un cimetière. La mort inspire à Lamartine une mélancolie voluptueuse ; à Hugo, à Gautier, une véritable douleur physique, un frisson de la chair, comme à Villon ; à Leconte de Lisle, une sorte d'amour passionné, comme à Schopenhauer, — oh ! cela est tout littéraire ; cela n'empêche pas de ne mourir qu'à soixante-dix ans ; — à Baudelaire enfin, un amour triste, une *delectatio morosa*, quelque chose de comparable à ce qu'on éprouve pour une femme dont on dit, la première fois qu'on la rencontre : « Voilà celle qui va me faire souffrir. » Mais il n'y a pas là de quoi voir entre Baudelaire et Gautier grande ressemblance. Baudelaire est un grand solitaire. S'il a subi des influences, elles lui sont venues plutôt de l'étranger que de chez nous. Si je voulais, comme à toute force, rattacher Baudelaire à quelque Français venu avant lui, ce serait au Sainte-Beuve de *Joseph Delorme* et de *Volupté* que je le relierais, peut-être un peu péniblement ; mais enfin que Baudelaire ait été tout droit et presque tout d'abord à Sainte-Beuve et que Sainte-Beuve l'ait aimé et que Baudelaire ait rappelé à Sainte-Beuve sa jeunesse, ce sont de petits faits bien exacts, qui ne sont peut-être pas sans signification, pourvu qu'on n'en veuille pas tirer plus qu'ils ne

(1) Je ferais remarquer seulement en note, et je voudrais que ce fut en très petits caractères, que le vers à *la Sainte-Beuve*, le vers humble et volontairement prosaïque sur des sujets familiers a été pratiqué par Gautier jeune. Mais cela ne compte point ; ce sont de ces choses, comme a dit Hugo, que l'on fait avant sa naissance.

contiennent. Sainte-Beuve et Baudelaire c'est une étude qui est à faire et que je recommande. Il est vrai que, ces études étant toujours grossissantes, avant que l'étude soit faite le point de vue est juste et, dès qu'elle aura été faite, il sera faux. Ce que c'est que de nous !

Ce qui est resté tout à fait en dehors de l'influence de Théophile Gautier c'est le symbolisme. De quelque nom qu'on l'appelle du reste, le fond du symbolisme était ceci : point d'idées ; des sensations, des états d'âme ; sensations et états d'âme traduits en une prose très musicale se rapprochant de la versification ; rivaliser par le verbe avec la musique ; mettre par le verbe l'âme de l'écouter dans les mêmes états où la musique le met. Et ceci était tout à fait contre Gautier. Ce n'était pas contre Gautier théoricien : car c'était au plus haut point, c'était essentiellement de l'art pour l'art, et c'était essentiellement de l'art pour initiés, de l'art pour artistes. Jamais même, on n'avait été aussi loin dans le sens des théories générales de Théophile Gautier. Mais c'était contre Gautier en acte, c'était contre la pratique de Gautier et les exemples qu'il avait donnés. Gautier ramenait la littérature aux arts plastiques, peinture et sculpture ; les symbolistes la ramenaient à l'autre pôle, à l'art qui exclut volontairement la précision des lignes et qui cherche à n'exprimer, à ne suggérer plutôt, que des sentiments. A cet égard, le symbolisme était une réaction, et contre le romantisme et aussi et tout particulièrement contre Gautier.

Zola le comprit très bien, qui, sachant ce qu'il avait en lui de Gautier et c'est-à-dire d'art plastique, voyait dans les symbolistes des adversaires à lui, une réaction contre lui et ne pardonnait pas à Brunetière un article favorable ou du moins hospitalier sur les symbolistes et disait hautement que cet article n'était pas *pour eux* mais *contre lui*.

Le symbolisme ne réussit qu'à demi, soit, et c'est mon avis, parce qu'il forçait la nature même de l'art littéraire, voulant faire un art synthétique d'un art nécessairement analytique, puisqu'il emploie des mots, et le vrai symboliste devrait se résigner (ou se hausser) à ne parler qu'en musique ; soit parce qu'il ne trouva pas l'homme de génie, celui qui *déforme* un genre nouveau, toujours, mais qui le *consacre* ; soit encore parce qu'il n'avait pas, lui, sur qui s'appuyer et de qui s'autoriser, un grand homme de la génération précédente, ce que j'ai dit

qui est une condition presque nécessaire de succès. Le grand poète-musicien de 1830-1860, c'est Victor Hugo; mais c'est le musicien retentissant, le musicien de savantes et terribles orchestrations, le musicien d'orages lyriques, le musicien par conséquent le plus antipathique aux oïseleurs des murmures de l'âme, celui dont ils pouvaient le moins se réclamer, à quoi du reste ils étaient aussi loin que possible de songer; celui enfin, et c'est le point, qui avait le moins préparé le public à les accueillir, à les comprendre et à les sentir.

Mais il suffit que j'en sois à parler des symbolistes pour être averti, quand il s'agit de Gautier, que je m'égare et qu'il faut revenir.

L'influence de Gautier me paraît épuisée. On en trouverait quelques traces encore chez M. Rostand, sans doute; mais seulement parce qu'on songera à Gautier toutes les fois qu'on rencontrera un poète qui procédera directement du temps de Louis XIII, et ce n'est pas tant à Gautier que se rattache M. Rostand qu'au romantisme tout entier depuis 1630 jusqu'à Leconte de Lisle exclusivement. Il est le néo-romantique de tout le romantisme et aussi bien les passions et les engouemens et les haines qu'il a l'honneur de susciter viennent précisément de là; et j'aurais bien envie, n'était le respect, de parodier ainsi certains vers célèbres de Sainte-Beuve, en leur conservant pieusement toute leur cacophonie :

Romantisme immortel, es-tu mort? On le dit;  
Mais Caliban s'en moque et Chantecler en rit.

Je n'ai voulu que marquer, avec l'exactitude possible en pareilles choses, la place de Gautier dans l'évolution de l'art poétique et de tout l'art littéraire au XIX<sup>e</sup> siècle. Cette place est des plus considérables et les historiens littéraires rencontreront Gautier, de 1830 à 1910, à chacun des grands « tournans. »

ÉMILE FAGUET.

---

---

LA MISSION DIPLOMATIQUE

DU

GÉNÉRAL LANNES EN PORTUGAL

(1801-1804)

---

I

---

Lorsque le général Lannes fut envoyé par le Premier Consul comme ministre plénipotentiaire à Lisbonne, le 24 novembre 1801, les relations diplomatiques entre la France et le Portugal venaient d'être reprises après une interruption de huit années. Le Cabinet de Lisbonne avait en effet pris part à la première coalition, mais surtout en sa qualité d'allié de l'Angleterre. C'est ainsi qu'il avait manifesté son intention de rompre avec la France, non par une déclaration de guerre formelle, mais par une convention signée avec le gouvernement britannique le 26 septembre 1793, aux termes de laquelle il s'engageait à fournir à son allié des services dans sa lutte contre la France, conformément aux anciens traités passés avec lui. « Anciens traités, » l'expression était exacte, car il y avait alors presque un siècle que le Portugal était lié à l'Angleterre par une politique qu'on a pu taxer de vasselage et de servilité, mais qui, à examiner les choses de près, n'était que la conséquence directe de l'établissement des Bourbons en Espagne. En effet, pendant les luttes de la France contre la maison d'Autriche, le Portugal avait cherché et trouvé dans la France un protecteur naturel. Mais du jour où la volonté de Louis XIV intronisa un roi fran-

çais à Madrid, la maison de Bourbon devint pour le Portugal aussi dangereuse que l'avait été celle des Habsbourg. Pour lui, le péril venait toujours de Madrid, quel que fût le prince qui y régnât : contre les Habsbourg, il avait fait appel à leur adversaire, la France ; contre les Bourbons, il ne pouvait s'adresser qu'à leur mortel ennemi, Guillaume d'Orange, le roi d'Angleterre. C'est ce qui explique pourquoi, depuis le traité signé par lord Methuen en 1703, le Portugal est demeuré et demeure encore, par la force des traditions, l'allié fidèle de l'Angleterre, « chaloupe dans le sillage d'un vaisseau de ligne, » pour emprunter une métaphore devenue classique.

De son côté l'Angleterre trouvait dans le Portugal, non seulement une « base navale » des plus précieuses, mais une sorte de Hanovre méridional, si on peut dire, lui permettant de débarquer ses troupes avec une sécurité d'autant plus grande que l'éloignement du Portugal des frontières françaises le garantissait contre toutes représailles. Un seul nom suffit pour faire apparaître toute l'importance du territoire portugais à ce point de vue : Torres Vedras, n'est-ce pas la première morsure du dogue anglais, qui ne devait plus lâcher sa proie impériale jusqu'au soir où, avec le reste de la meute européenne, il la porterait bas sur le plateau de Mont Saint-Jean ?

Ce n'était pas seulement en ouvrant ses ports aux vaisseaux anglais, en les ravitaillant, en saisissant les navires de commerce français que le Portugal avait pris part à la coalition : il avait même porté les armes contre la France en envoyant, en 1793, un corps de troupes coopérer avec celles que l'Espagne dirigeait contre notre frontière des Pyrénées. Mais cette attitude peu dangereuse pour lui, tant qu'elle était partagée par l'Espagne, devenait pleine de périls le jour où celle-ci, à partir des conférences de Bâle, entra en pourparlers avec la République. Il était bien à craindre que ce ne fût le Portugal qui payât les frais de la réconciliation, et en effet, dès la paix conclue, le Cabinet de Paris songea à utiliser sa nouvelle alliée contre le Portugal, soit pour en expulser les Anglais, soit pour rendre l'Espagne plus puissante par une annexion qui ferait d'elle la maîtresse de toute la Péninsule et permettrait peut-être à la France de lui demander des compensations ailleurs, en Louisiane et en Floride, par exemple. Par le traité de San Ildefonse (19 août 1796), l'Espagne promettait d'engager le Portugal à

fermer ses ports aux Anglais; si le Portugal s'y refusait, la France prêterait aux représentations de son alliée le concours matériel nécessaire.

Le Portugal, comprenant le péril, avait, dès 1795, ouvert des pourparlers, qui aboutirent à un traité signé en août 1797 par le ministre des Relations extérieures, Delacroix, traité qui, n'ayant pas été ratifié à Lisbonne en temps voulu, fut annulé par le Directoire.

Dès que la bataille de Marengo eut affermi son pouvoir, Bonaparte avait envoyé son frère Lucien comme ambassadeur à Madrid, non seulement en vue d'obtenir la cession de la Louisiane contre l'érection du duché de Parme en royaume d'Étrurie pour l'Infant, gendre et neveu de Charles IV, ce qui fut accompli par le traité d'Aranjuez (21 mars 1801), — mais aussi pour décider l'Espagne à « exécuter » le Portugal, ainsi qu'elle en avait pris l'engagement : tâche délicate entre toutes, car le Régent, qui occupait le trône au nom de sa mère tombée en démence, était le propre gendre de Charles IV. Un détachement français devait coopérer dans cette campagne avec les troupes espagnoles.

Charles IV, après avoir longtemps résisté, céda aux instances de son favori, Manuel Godoï, le prince de la Paix, amant de la Reine, que Talleyrand avait su mettre dans les intérêts français en lui laissant entrevoir la possibilité de se tailler une principauté en Portugal. Le Roi se refusa cependant à admettre ce projet, et ne consentit à la guerre que sous la réserve expresse qu'aucune partie du territoire portugais ne serait enlevée.

Une courte campagne suffit à mettre les Portugais dans l'obligation de céder, et Godoï se hâta de traiter avant l'arrivée du corps français commandé par le général Leclerc, qu'il craignait, non sans raison, de voir occuper une partie du territoire portugais. Par le traité de Badajoz, conclu sous sa médiation, le Régent s'engageait à fermer tous ses ports et rades aux vaisseaux anglais, à les ouvrir aux vaisseaux français, à ne fournir aucun secours aux ennemis de la République, à négocier un traité de commerce et à payer quinze millions de livres de subsides. Le Premier Consul manifesta une violente colère en voyant conclure la paix sans que nos troupes eussent pu saisir le gage qu'il convoitait, les trois provinces portugaises (1) d'Entre-

(1) Sorel, *l'Europe et la Révolution française*, 6<sup>e</sup> partie, p. 153.



Douro et Minho, de Tra os Montes et de Beira, avec l'idée de les garder et de procéder un jour à un partage du pays avec l'Espagne. Le traité, qu'il avait refusé de ratifier d'abord, fut définitivement signé à Madrid, le 29 septembre 1801. La contribution de guerre était portée à 20 millions et une partie de la Guyane nous était concédée.

La question des subsides n'était pas celle qui intéressait le moins Bonaparte, fidèle à la politique révolutionnaire qui consistait à faire payer, aux vaincus ou aux alliés, un prix exorbitant pour notre clémence ou pour notre amitié. Le Portugal passait d'ailleurs pour un des États les plus riches de l'Europe; la possession de ses colonies, surtout celle du Brésil avec les fameuses mines de diamans, avait contribué à former une sorte de légende, d'après laquelle le souverain qui régnait à Lisbonne devait disposer de trésors dignes de ceux d'un monarque asiatique. On parlait de plus de 400 millions en or; quant aux diamans, la valeur en était incalculable (1).

Dans la pensée de Bonaparte, le Portugal devait donc, de même que l'Espagne, jouer le rôle d'un riche banquier qui sacrifie une partie de sa fortune pour sauver sa vie. Plus tard, on exigerait que l'argent et les vaisseaux des deux États ibériques servissent à la France pour sa lutte contre l'Angleterre. A l'époque où nous sommes, on ne parlait encore au Régent que de contribution pécuniaire. Veiller à l'exécution du traité de Badajoz en ce qui concerne le paiement exact de ce subside, d'une part, et, de l'autre, combattre et vaincre l'influence anglaise, telle était la double tâche qu'allait avoir à remplir le représentant de la France à Lisbonne; tâche difficile, car nous avons vu quelle était la puissance des liens qui rattachaient le Portugal à l'Angleterre. Cette double tâche, ce n'était pas à un diplomate, c'était à un soldat, à un des plus glorieux de cette époque glorieuse entre toutes, que le Premier Consul la confiait, au général de division Lannes.

## I

Jean Lannes, né à Lectoure le 10 avril 1769, d'un modeste cultivateur, engagé en 1792, avait combattu toujours au pre-

(1) Observations sur le traité de paix à conclure avec le Portugal (Archives du ministère des Affaires étrangères).

mier rang et avec une éclatante valeur, en Espagne, en Italie, en Égypte. Depuis avril 1810, il commandait en chef la Garde des consuls, admirable corps d'élite de plus de 6 000 hommes. « C'était alors, dit la duchesse d'Abrantès, un jeune général de trente-deux ans, d'une taille svelte et élégante; son pied, sa jambe et ses mains étaient d'une beauté remarquable; sa figure n'avait rien de beau, mais sa physionomie était très expressive; quand il s'animait, ses yeux devenaient énormes et lançaient des éclairs. Il avait une réputation de bravoure qui éclipsait toutes les autres, mais peu de succès auprès des femmes. »

Ses portraits nous représentent Lannes avec les cheveux bouclés, le front haut, le nez plutôt long des hommes d'action et d'aventure : les yeux un peu ronds et saillans décèlent l'impétuosité, presque la violence; la bouche bien dessinée marque au contraire la finesse et l'intelligence. Ces contrastes physiques, ce sont les contrastes mêmes du caractère de notre héros.

Cette esquisse ne serait pas complète si, à côté de tant de traits brillans, n'y apparaissaient quelques ombres. Gascon de naissance, Lannes ne pouvait être exempt d'une certaine jactance, dont son style porte la trace. D'un naturel extrêmement emporté, qu'il devait maîtriser plus tard par un effort suprême de volonté; d'une franchise un peu trop confiante, et d'une susceptibilité parfois exagérée, son caractère ne paraissait pas le désigner particulièrement pour un poste diplomatique; sans que toutefois sa qualité de militaire pût y faire obstacle. Car la Révolution belliqueuse et conquérante avait eu et avait encore recours à des soldats pour les missions que la désorganisation de l'ancien personnel diplomatique ne permettait plus de confier à des agens de carrière.

D'autre part, malgré les sentimens d'amitié particulière qu'il témoignait à Lannes, Bonaparte tenait, en ce moment, par suite de circonstances particulières, à lui procurer un poste bien rémunéré, en l'éloignant en même temps de France pour quelques années. Il ressentait tout d'abord un certain mécontentement de l'opposition que Lannes, comme beaucoup d'autres de ses camarades, avait faite à la politique religieuse du Concordat. Puis le général, quoique sans fortune personnelle, s'était cru obligé, en sa qualité de commandant de la Garde consulaire, de monter sa maison d'une manière somptueuse, et d'y tenir table ouverte.

Marbot, qui fut son aide de camp, raconte que Lannes, désireux de donner au corps d'élite qu'il commandait la tenue la plus brillante, s'était laissé aller à commander aux fournisseurs des draps d'un prix supérieur à celui que les réglemens autorisaient. Quoi qu'il en soit, il se trouvait à découvert de trois cents, d'autres ont dit de quatre cent mille francs. D'après une tradition, il aurait été autorisé verbalement par le Premier Consul à engager ces dépenses; puis Bonaparte, mécontent des propos qui se tenaient aux dîners du général, aurait retiré son approbation. En tout cas, voulant sans doute prouver que son respect de la régularité dominait ses amitiés, même les plus intimes, il décida que Lannes reverserait cette somme au Trésor dans un délai de trois semaines, faute de quoi, il serait traduit devant un conseil de guerre.

Il est plus que probable que jamais le Premier Consul n'aurait mis à exécution pareille mesure de rigueur envers le plus éminent de ses lieutenans, le plus dévoué de ses amis. Heureusement pour Lannes, Augereau, avec qui il était lié par une vive affection et qui possédait une belle fortune, s'empressa de lui prêter la somme nécessaire. Mais Lannes ne pouvait rester à la tête de la Garde consulaire après un tel incident. En le nommant ministre à Lisbonne, le Premier Consul trouvait le moyen et de lui faciliter par des fonctions bien payées le remboursement du prêt consenti par Augereau et de l'éloigner de France où une aigreur bien naturelle aurait pu l'incliner vers les partis d'opposition. Le 23 brumaire an X (14 novembre 1801), un arrêté de Bonaparte nommait Lannes ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire à Lisbonne, avec un traitement de 80 000 francs par an; somme considérable pour l'époque, puisqu'elle représenterait aujourd'hui plus du double de cette valeur, et que le représentant de la France en Portugal ne touche actuellement que 60 000 francs. De plus, pour ne pas nommer de successeur à Lannes, ce qui aurait donné à son départ une apparence de disgrâce, l'organisation de la Garde consulaire était changée; au lieu d'un seul commandant, elle en recevait deux.

Si frotté de miel que fût le bord de la coupe, Lannes n'en répugnait pas moins à la vider. Il avait été profondément blessé de la manière dont l'avait traité celui qu'il avait couvert de son corps au pont d'Arcole, où il était accouru, à peine pansé d'une blessure reçue la veille, pour en recevoir trois

autres en protégeant son chef. L'emportement de son caractère se manifestait par des sarcasmes et des explosions de dépit : Méneval en fut témoin en dînant chez Joseph Bonaparte avec lui. Cette affaire faisait d'ailleurs grand bruit, non seulement en France, mais même en Europe. Il n'y avait qu'un parti à prendre : obéir et partir rapidement.

Les instructions du nouveau diplomate sont d'ailleurs toutes prêtes. Le préambule est conçu dans les termes les plus flatteurs pour lui. « Le Premier Consul, en chargeant le général Lannes de cultiver les relations d'amitié et de commerce que la paix vient de rétablir entre la République et le Portugal, a eu pour objet de récompenser les services éclatans de ce général et de donner à la Cour de Lisbonne l'idée la plus avantageuse de la nation française en lui envoyant l'un de ses officiers les plus distingués. »

Puis, les différens articles du traité de Badajoz sont passés successivement en revue. En ce qui concerne la date de cessation des hostilités, question très importante à une époque où les moyens d'information étaient extrêmement lents, on fait remarquer que la France, sans attendre le délai qu'autorise le traité, a défendu la course à tous les armateurs qui, avant leur sortie des ports de la République, auraient eu connaissance de la signature de la paix. Lannes invitera le Portugal à prendre des mesures analogues, si ce n'est déjà fait.

Article 2 : Exclusion des bâtimens anglais des ports et rades du Portugal. La cessation des hostilités avec l'Angleterre enlève presque toute son importance à cet article.

L'article 4 a étendu jusqu'au fleuve des Amazones une partie de la Guyane française.

Article 5 : Stipulations commerciales. On insiste sur l'importance des relations économiques de l'Angleterre avec le Portugal.

Puis vient la question de la « factorerie, » autrement dit « la colonie » française qui existait à Lisbonne avant la guerre. Ces communautés de négocians élisaient des représentans et étaient organisées comme elles le sont encore aujourd'hui dans les pays de capitulation. « Le ministre plénipotentiaire veillera sur la conservation de ses anciens privilèges, et de ceux dont elle doit jouir par le nouveau traité de paix. Il demandera la restitution de ce qui aurait été séquestré en Portugal sur les négocians français. »

On traite ensuite des réclamations relatives aux prises de navires de commerce faites depuis le début des hostilités qui a été fixé au 26 septembre 1793.

Quant au traité de commerce dont la négociation ultérieure avait été annoncée par le traité de paix, « les avantages commerciaux qui nous sont accordés sont si étendus, qu'il est à propos de ne pas s'occuper encore d'un traité définitif...

Enfin il importe que Lannes se rende immédiatement à son poste ; « pour prévenir les tentatives que pourrait faire le commerce anglais en vue de priver nos négocians des avantages que leur confère le traité de paix. Les habitudes et peut-être les inclinations des négocians portugais sont pour l'Angleterre ; ce n'est que par la voie de la persuasion que nous pourrons donner à leurs affaires un autre cours, et les ramener vers la France. Le changement à faire subir à l'opinion est un des objets les plus délicats et les plus importans de la mission confiée à l'envoyé extraordinaire de la République. »

En adressant à Lannes le 4 brumaire (15 novembre) l'expédition de l'arrêté qui le nommait, Talleyrand n'avait pas manqué d'y ajouter des complimens que la suite de leurs relations personnelles devait rendre cruellement ironiques : « Je désire que les rapports qui vont s'établir entre vous et mon département me fournissent une occasion journalière de rendre compte au Premier Consul de votre zèle et de vos services. » Et Lannes de répondre : « Je suis très flatté, citoyen ministre, des rapports qui vont me lier à votre département. » La lune de miel devait être des plus brèves : il est d'ailleurs probable que les relations personnelles du général et du ministre n'étaient pas déjà des plus intimes, car nous voyons le consul Cambacérès, dans une lettre adressée à Talleyrand pour lui *seul*, le 21 frimaire (10 décembre 1801), solliciter une audience en faveur de Lannes. Un chef de mission qui part pour l'étranger n'a pas généralement à user de tels intermédiaires pour être reçu par son ministre.

Avant de quitter la France, Lannes eut à se préoccuper d'organiser le personnel de sa légation ; il n'y avait en effet à Lisbonne, les rapports venant seulement d'être repris, qu'un commissaire des Relations commerciales, autrement dit un consul général, Sérurier. Le nouveau ministre emmenait avec lui, comme secrétaire de légation, un homme appartenant par son origine

à l'ancien régime, bien que tout dévoué aux idées nouvelles.

Fitte de Soucy, que l'arrêté du Premier Consul appelle simplement le citoyen Fitte, est le fils du marquis de Fitte de Soucy, officier général; sa mère a été sous-gouvernante des enfans de France comme sa mère à elle, la baronne de Mackau. Fitte a débuté dans la carrière diplomatique en 1792 comme attaché à la mission de son oncle Mackau, ministre de France à Naples. Après la mort d'Hugon de Basseville, représentant diplomatique à Rome, assassiné dans une émeute par la populace romaine, il s'est occupé de faire valoir auprès de la Convention les réclamations de la veuve, et a ensuite épousé celle-ci. Décrété d'arrestation sous la Terreur, il réussit à se dérober au tribunal révolutionnaire en restant caché dans une mansarde, où sa femme venait la nuit en secret lui apporter à manger. Sauvé, comme tant d'autres, par la chute de Robespierre, il reprit du service en qualité de commissaire des guerres : c'est ainsi qu'il connut Lannes pendant la campagne d'Italie et qu'il sut se faire apprécier de lui. Un traitement de six mille francs lui était assigné. Esprit ouvert et souple, tout dévoué à Lannes, Fitte, par ses manières comme par ses connaissances, était bien fait pour guider l'inexpérience diplomatique de son chef.

Lannes emmenait également avec lui, outre son secrétaire particulier Alex. Henri, plusieurs officiers d'ordonnance, jeunes gens plus habitués aux camps qu'aux salons, et dont les manières cassantes ainsi que le manque d'éducation allaient créer à leur chef de réels ennuis.

## II

De Lectoure, sa ville natale, Lannes part le 19 pluviôse an X (8 février 1802), accompagné de son secrétaire de légation Fitte; M<sup>me</sup> Lannes et ses enfans le rejoindront plus tard. Il ne s'arrête à Madrid que le temps nécessaire pour visiter la Cour d'Espagne et en repart aussitôt le 1<sup>er</sup> germinal (22 mars). A peine a-t-il touché le sol portugais qu'il s'y trouve l'objet d'une réception particulièrement brillante; à Elvas, ville frontière et place forte, une garde d'honneur est sous les armes; elle l'accompagnera jusqu'à Lisbonne; dans toutes les localités importantes, les premières autorités viennent au-devant de lui, le canon tonne et il trouve « des préparatifs qui le préservent des désagrémens

ordinaires du pays ; » entendons par cette périphrase qu'on lui a retenu des logemens particuliers exempts de la malpropreté dont se plaignaient et se plaignent encore aujourd'hui les voyageurs obligés de fréquenter les auberges de la péninsule. En plus des égards officiels, voici même les douceurs de la popularité : le peuple joint « le témoignage de sa joie aux bons procédés des autorités en criant : Vive la France et son ambassadeur ! » et tout contribue à donner, au nouveau représentant de la République, les meilleures espérances.

Enfin, comme couronnement à ce brillant voyage, quand Lannes arrive en vue de Lisbonne, le 4 germinal (2 mai) au soir, sur la rive gauche du Tage, il trouve pour le transporter de l'autre côté les « escalères du Prince, » grandes chaloupes de parade richement dorées, montées chacune par vingt-cinq rameurs de la Cour habillés de blanc, avec un bonnet de velours noir sur la tête, ayant par devant les armes du Portugal en argent. Au débarcadère, attendent les voitures de la Cour pour le conduire jusque chez lui.

Ce « chez lui » c'est tout simplement l'auberge, puisque la France n'a plus, depuis dix ans, de représentant, ni par suite de maison dans la capitale portugaise. Et quelle auberge ! le « Grand hôtel anglais, installé dans l'ancien palais du comte Barao d'Alorto. » Celui qui passera les trois années de sa mission diplomatique uniquement à combattre en Portugal l'influence de l'Angleterre, débiter ainsi par chercher abri dans un logis britannique ! L'antithèse est d'une amusante ironie !

Pendant qu'il traversait le fleuve sur une des « escalères » du Prince, Lannes avait pu contempler à son aise le merveilleux spectacle, si souvent décrit, que présente aux yeux la situation incomparable de la capitale portugaise, cette « plaine d'eau immense formée par le Tage. — pour emprunter les expressions d'un contemporain, — qui a souvent plus de deux milles d'Allemagne de large, et qui est toute couverte de vaisseaux, cette ville majestueuse qui s'étend en amphithéâtre sur les collines qui bordent le fleuve, le grand nombre de ses dômes, ses environs parsemés de maisons de campagne, de couvens, de jardins et d'oliviers, » tout cela formant « un ensemble extraordinaire et un aspect magnifique. »

A cette époque, l'intérieur de la ville ne répondait guère à l'admirable tableau qu'elle présentait de loin. Rues irrégu-

lières, mal pavées, souvent étroites dans les hauts quartiers de Buenos-Aires, boueuses dans la partie basse voisine du port, à tel point qu'il fallait « connaître parfaitement les petits sentiers qui serpentent au milieu de cette fange pour pouvoir s'en tirer, » beaucoup d'entre elles encore encombrées des ruines du tremblement de terre, peu de monumens remarquables. Dans ces rues étroites et sales, une foule nombreuse : gens du peuple en courte veste sombre, les femmes en cape rouge bordée de velours noir et sur la tête un mouchoir de linon mis en marmotte ; hommes de la classe supérieure habillés à la française, mais avec des épées d'une longueur démesurée, leurs grands manteaux de drap blanc recouvrant des vêtemens d'une grande malpropreté qui contraste ridiculement avec la couleur de leurs habits, des paysannes des environs de la ville, à cheval, en camisole rouge et coiffées d'un bonnet pointu de velours noir ; force nègres, Arabes, Maures, étrangers de toute sorte et de tout costume se pressant et se coudoyant, car Lisbonne est devenue une place de commerce très active et le rendez-vous des négocians de toutes les nations. De temps en temps, cette foule s'écarte pour laisser passer une voiture légère, souvent précédée ou accompagnée à la portière d'un écuyer monté sur une mule ; c'est une chaise, sorte de cabriolet attelé de deux mules « dont l'une est montée à la Daumont par un homme assez mal vêtu, sans livrée lorsque c'est une personne commune et avec un mauvais galon à son habit pour peu qu'il y eût une prétention à la noblesse (1). » Les princes, les personnages de la Cour et les ministres étrangers sont seuls à atteler des chevaux à leurs carrosses.

Dans la foule bigarrée qui remplissait ainsi les rues, Lannes avait fait, dès les premiers jours de son arrivée, une rencontre qui lui avait été profondément pénible : des hommes, Français à n'en pas douter par leur langage et leur accent, vêtus d'uniformes qui n'étaient ceux ni de la France, ni du Portugal mais bien de l'Angleterre ; et à la boutonnière de leur habit, contradiction étrange, la croix de Saint-Louis ou le ruban noir de Saint-Michel, les anciens ordres de la monarchie française. Ces hommes, ce sont des soldats et des officiers des quatre régimens émigrés, forts de 3 000 hommes en tout et à la solde de

(1) *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, t. I, p. 192.



l'Angleterre ; Mortemart, Castres, Dillon, Loyant-Émigrant, et le corps d'artillerie de Rotalier commandé par M. de Roquelet. Le gouvernement britannique les avait en effet successivement détachés en Portugal depuis 1798 pour secourir cette puissance pendant sa dernière guerre contre l'Espagne. Il les y laissait pendant le cours des négociations de paix avec la France pour s'assurer peut-être un moyen d'action sur la Cour de Lisbonne en cas de reprise des hostilités. Beaucoup de simples soldats dans ces régimens étaient d'ailleurs soit des déserteurs, soit des prisonniers de guerre français.

Lannes, comme presque tous les Français et surtout les officiers de son époque, éprouvait envers l'Angleterre une haine aussi violente que sincère ; d'autre part, ses sentimens pour tout ce qui rappelait l'Ancien Régime n'étaient pas moins hostiles : la vue de ces émigrés à la solde du gouvernement britannique, la présence du duc de Coigny, agent déclaré de Louis XVIII et du marquis de Vioménil, l'un chargé de réorganiser l'armée portugaise, ayant commandé la maison du Roi à l'armée de Condé, l'autre ayant servi également avec un haut grade et ayant été à la tête d'un corps de 7 000 hommes rassemblés à Guernesey pour envahir la France, le remplissent de colère et d'indignation. Ce n'est que « deux jours avant son arrivée qu'on leur a fait quitter la cocarde blanche... Ils tiennent le gouvernement dans la plus stricte dépendance... Le marquis de Novion (1), émigré français, est à la tête de la police de la ville, et la sûreté de la *factorerie* (colonie) française est entre ses mains... Tolérer l'existence de ces corps, c'est pour ainsi dire mettre les agens de la République entre leurs mains, et les émigrés ne sauraient résider en armes dans les mêmes lieux où réside le plénipotentiaire français... »

A cette première cause d'irritation ne va pas tarder à s'en joindre une autre. Dès le lendemain de son arrivée, c'est-à-dire le 5 prairial, Lannes a demandé audience au ministre des Affaires étrangères, don Joaõ de Almeida Mello e Castro, qui le reçoit le 6 à sept heures du soir. Les voici pour la première fois en présence, ces deux hommes que nous allons voir bientôt engager une lutte aussi longue qu'acharnée. M. d'Almeida,

(1) Lannes devait reconnaître plus tard, avec sa loyauté habituelle, que le marquis de Novion rendait les plus grands services à la sécurité publique par sa fermeté et son intégrité.

à qui Bonaparte fera l'honneur de le considérer comme un adversaire assez redoutable pour réclamer lui-même sa disgrâce, est à cette époque un homme de quarante-cinq ans, étant né à Lisbonne en 1757. Diplomate de carrière, il a été (avant de recevoir en 1799 les portefeuilles des Affaires étrangères et de la Guerre) successivement ministre à la Haye, à Rome et à Londres, c'est pendant son séjour dans ce dernier poste qu'il est devenu la créature de lord Granville, cause plus tard de sa perte; c'est lui qui a engagé l'émigré Vioménil comme général en chef des armées portugaises, charge dont celui-ci n'exerce d'ailleurs pas les fonctions; c'est lui qui a négocié avec l'Angleterre, en 1798, l'accord à la suite duquel elle fait occuper Lisbonne par les troupes dont nous avons parlé. Ce n'est pas d'ailleurs qu'il possède réellement la confiance du Prince; son existence ministérielle ne tient qu'à l'amitié du ministre de la Marine, M. de Souza, « fougueux, passionné, assez intelligent, un vrai fon, » dit le duc de Coigny, « patriote, » dit la duchesse d'Abrantès, pour lequel le Régent a du goût et de l'attachement, et qui professe lui aussi, envers l'Angleterre, « une passion proche du fanatisme. » Le Cabinet se trouve partagé en deux camps : dans l'autre, le ministre de l'Intérieur, le vicomte Pinto de Balsemaõ, âgé et prudent, et M. d'Anadia, ministre des Finances, très patriote et vivant en ermite, apparaissent comme des esprits sages, mesurés, convaincus de la nécessité d'obéir à la force des circonstances. Les deux premiers ont pour eux tout le parti anglais et la « majorité de celui des grands Fidalgos dont un grand nombre aimerait mieux voir le Prince se retirer au Brésil que de voir son autorité entre les mains d'un homme qui ne serait pas de leur classe ; » les autres, « tous les gens sensés et la masse du pays. »

Diplomate de métier, aristocrate et inféodé à l'Angleterre, tel est donc le ministre des Affaires étrangères qui, le 6 germinal (27 mars), voit entrer dans son cabinet le premier représentant de la France en Portugal depuis la chute de la royauté, ce soldat de fortune sorti du peuple, héros par la bravoure et les talens militaires, mais novice dans la politique : l'un froid, mesuré, retors, négociateur âpre et sans bonne foi, — l'autre, fougueux, impulsif et loyal; l'un, porte-parole d'un petit peuple vaincu qui n'a d'autre défense que l'amitié britannique, — l'autre, interprète d'une nation puissante, tout enivrée de ses triomphes

sur l'Europe et bien persuadé, comme tous les soldats victorieux, que rien ne doit résister à la France, pas plus qu'à celui qui la représente.

A cette première entrevue, les choses se passent cependant conformément aux rites habituels de la diplomatie. Almeida assure Lannes que Son Altesse Royale est « très satisfaite du choix » qu'a fait le gouvernement français, et sera « très empressée » de le recevoir. Mais, dès les compliments épuisés, voici que, tout de suite, les froissemens commencent. Lannes aborde, en effet, sans plus tarder, une des questions principales dont il doit poursuivre le règlement, celle de la contribution de guerre de 20 millions que, par le traité de Badajoz, le Portugal s'est engagé à verser à la France. Quelle n'est pas sa surprise, quand Almeida lui répond que le paiement a dû être effectué à Paris, car le gouvernement portugais, pour se procurer les fonds nécessaires, a traité avec la maison Hope d'Amsterdam dont « un des associés s'est rendu à Lisbonne et de là à Paris, chargé de remettre le premier terme au ministre du Trésor public. Cette déclaration n'est, du reste, qu'un expédient en vue de gagner du temps, car, en réalité, aucune disposition n'a encore été prise pour l'acquittement de la contribution de guerre; mais Lannes, qui vient de recevoir un courrier lui annonçant que le versement n'a pas été opéré, ne sait comment débrouiller ces contradictions. Sa loyauté ne songe pas à révoquer en doute l'assurance qu'un adversaire lui donne, et un accès de susceptibilité légitime ne lui permet de voir qu'avec un extrême déplaisir que cette « importante négociation se traite sans sa participation, au moment même où il lui est ordonné d'intervenir. » Les généraux de la République avaient, en effet, depuis le début de la Révolution, tenu à honneur de faire entrer dans les caisses, trop souvent à sec, de la Convention ou du Directoire, les contributions de guerre frappées sur les vaincus. Voici que cette tâche échappe à Lannes; qui des deux le trompe? Almeida ou Talleyrand? On sent que la question se pose déjà dans son esprit.

La réception très gracieuse faite au ministre de France, quelques jours après, par le Régent et la Princesse met un peu de baunie sur ces premières piqûres. Le 9 germinal (30 mars 1803), Lannes se rend au château de Queluz, la résidence royale, accompagné de son secrétaire de légation, de ses

aides de camp, et « de quelques autres citoyens, » sans doute les membres les plus importans de la colonie française. Sous l'ancien régime en effet, le plénipotentiaire, lorsqu'il allait remettre ses lettres de créance, se faisait accompagner des gentilshommes et seigneurs, ses compatriotes, qui résidaient dans le pays, ou qui s'y rendaient exprès pour cette cérémonie. Lannes, en conviant à le suivre des négocians français de Lisbonne, ne faisait qu'adapter à une époque démocratisée ces usages aristocratiques.

Le château de Queluz, où le Régent résidait une grande partie de l'année, est aujourd'hui inhabité et tombe presque en ruines. Situé à deux lieues portugaises de Lisbonne au delà de Belem, dans une vallée solitaire qu'entourent de hautes collines, il développe en hémicycle ses bâtimens sans étages où l'on retrouve une lointaine imitation de Trianon et qu'entourent des jardins à la française peuplés de statues, aux allées rectilignes, bordées de buis et, au delà des parterres, un grand parc avec des avenues en éventail se heurtant à des grilles lointaines. Lannes et son cortège, après avoir traversé les faubourgs de la ville, longé les murs des *quintas*, grandes villas closes où l'aristocratie portugaise se réfugie en été, s'engage dans l'avenue du château, plantée de magnolias, de becs de grue du Cap et autres plantes exotiques. Arrivés à ce mélancolique palais, autour duquel s'élèvent quelques rares maisons ne formant même pas un village, ils pénètrent à travers les enfilades de salles, certaines décorées de peintures mythologiques ou de bergerades, d'autres plus petites, dorées et enluminées, d'autres encore ornées de fresques représentant l'histoire de Don Quichotte, quelques-unes revêtues de ces carreaux de faïence émaillée qu'on appelle des *azulejos*. Après avoir traversé la grande salle de bal, ornée d'immenses glaces et de cariatides, le nouveau ministre arrive devant la porte de la salle dite des Ambassadeurs où l'attend le Régent.

### III

Don Joaõ, VII<sup>e</sup> du nom, exerçait le pouvoir depuis le 10 mars 1792, au nom de sa mère dona Maria, devenue folle. Il avait épousé en 1790 la fille aînée du roi d'Espagne, Charles IV, dona Carlota Joaquina. D'une « jolie figure » dans

sa jeunesse et d'un caractère naturellement bon et droit, ce prince, n'étant devenu habile à régner que par suite de la mort de son frère, le prince du Brésil, avait été élevé en cadet par des moines et des femmes. « Indolent, sans connaissance des affaires ni du monde, peu désireux de s'en instruire (1), » timide, sans expérience, rendu pusillanime par ses ministres, il se trouva, par un jeu ironique de la destinée, placé à une époque où les nations de l'Europe s'entre-choquaient violemment. La chasse et la dévotion se partageaient tout son temps; « il aimait beaucoup la musique religieuse, surtout lorsqu'elle était bruyante (2), » et se plaisait à chanter au lutrin. Sa femme, qui a été, suivant les partis, exaltée ou calomniée, apparaît comme très supérieure à lui par le caractère comme par l'intelligence. On s'accorde à reconnaître qu'elle possédait une instruction remarquable pour son pays et pour son temps. Elle a été accusée d'avoir essayé à plusieurs reprises de renverser son mari, et de ne pas lui être restée fidèle. Il est certain qu'elle ne tarda pas à vivre en mauvaise intelligence avec lui, tout en lui donnant neuf enfans, de 1790 à 1806. A l'époque qui nous occupe, elle ne semble pas encore jouer de rôle politique, et ce n'est qu'à titre de personnage muet qu'elle figurera dans notre récit.

Lorsque le général fut conduit devant le Régent et la princesse, les augustes personnages qu'il allait avoir sous les yeux ne présentaient rien d'imposant, si l'on en croit la description de la duchesse d'Abrantès : « Le Régent, laid avec son gros ventre, ses grosses jambes, son énorme tête surmontée d'une chevelure de nègre, qui, du reste, était bien en harmonie avec ses lèvres épaisses, son nez africain, et la couleur de sa peau... coiffé de plus avec des cheveux coupés en vergettes, ayant une queue grosse comme le bras, bien pommadée, bien poudrée. » La princesse « une femme de quatre pieds dix pouces, tout au plus, et encore d'un côté, parce que les deux n'étaient pas égaux, des yeux éraillés et de méchante humeur, n'allant jamais ensemble, sans qu'on pût leur reprocher de loucher... Et puis une peau qui n'avait rien d'humain, dans laquelle on pouvait tout voir, une peau végétante. Son nez, je ne me le rappelle plus, si ce n'est pour

(1) Stella, *Histoire du Portugal*, t. II, p. 107.

(2) *Id.*, *ibid.*

me le représenter descendant sur des lèvres bleuâtres qui, en s'ouvrant, laissaient voir la plus singulière denture que Dieu ait créée... Et puis, couronnant tout cela, une sorte de crinière formée avec des cheveux secs, crépus, de ces cheveux qui n'ont pas de couleur. »

Tel était le couple royal auprès duquel Lannes fut introduit avec tout l'appareil accoutumé. Il remit au Régent ses lettres de créance, en lui faisant part des « vœux que le Premier Consul faisait pour la prospérité de sa personne et de ses États. » Le Prince lui répondit en français « qu'il avait appris avec grand plaisir son arrivée à Lisbonne et qu'il était fort reconnaissant au Premier Consul d'avoir choisi pour résider auprès de lui un général aussi recommandable par les services rendus à sa patrie. » Lannes, suivant l'usage, présenta alors les personnes de sa suite au Prince qui leur fit « un accueil très affectueux. » Même affabilité de la part de la Princesse et de toute la Cour. Lannes ne pouvait qu'en être charmé : la pompe et la dignité de la réception, choses toutes nouvelles pour lui, n'avaient pas fait sur son esprit moins d'impression que les bonnes dispositions manifestées par la Cour de Lisbonne.

Almeida s'empresse en effet de lui annoncer que le ministre de Portugal à Londres a reçu l'ordre d'exiger du gouvernement britannique le prompt rappel et l'embarquement des troupes auxiliaires devenues inutiles depuis la conclusion de la paix entre les deux nations. Il communique à Lannes toute sa correspondance avec la maison Hope pour le paiement des 20 millions, de laquelle il résulte que le versement en sera opéré incessamment à Paris. Le Régent reconnaît la République Italique qui vient d'être réorganisée à la place de l'ancienne république Cisalpine, et il a prié Lannes de marquer au Premier Consul « combien il lui était agréable d'avoir par là une occasion de lui montrer la juste considération qu'il avait pour ses vertus et ses grandes qualités, et sa déférence pour tout ce qui pouvait lui être agréable. »

Excellentes paroles, certes, mais les actes tardent bien à suivre ; et Lannes, dont la droiture ne comprend pas plus qu'on tarde à exécuter une promesse que son ardeur de soldat conquérant ne s'accommode des délais et des obstacles, harcèle de notes le gouvernement portugais et en même temps se répand déjà en plaintes auprès de Talleyrand à propos des

difficultés qu'il rencontre. Si le ministère portugais n'a encore cédé que sur la reconnaissance de la République Italique, c'est qu'il est « servilement dévoué à l'Angleterre. Le Prince pencherait pour nous, s'il l'osait, et ce n'est qu'avec un langage ferme et soutenu que je parviendrai à l'y déterminer et à contraindre son Cabinet à changer de route... De quelque côté que je tourne les yeux, je ne vois que des ennemis. »

Parmi ces ennemis, il n'y avait pas seulement les ministres portugais : dans le corps diplomatique, Lannes devait rencontrer de sérieux adversaires qui lutteraient contre lui, les uns avec ardeur, les autres avec astuce. On sent, au ton de sa correspondance, que le soldat loyal, habitué à combattre à visage découvert, souffre de ces menées ourdies sans cesse contre lui par des gens qui lui font bonne figure. Au premier rang de ces ennemis, voici le ministre d'Angleterre, lord Fitzgerald, remarquablement bel homme, ennemi passionné de la France, mais loyal et courtois ; — le nonce Galeppi, archevêque de Nisibe, esprit souple et fin, d'une instruction vaste et profondément nourrie, mais aimant l'intrigue et ne reculant pas devant les missions douteuses, prêt à s'entremettre entre Lannes et la Cour portugaise, prêt aussi à tendre des pièges à la franchise du soldat diplomate ; — Van Grasveld, ministre de la République Batave, en apparence ami de la France, au fond peu sûr et disposé à toutes les défections. Du moins, le ministre d'Espagne, le comte de Campo Alange, veuf et âgé, devait-il se montrer d'une correction parfaite vis-à-vis de celui qui représentait une nation alliée à la sienne : c'était d'ailleurs un homme excellent, plongé dans une dévotion profonde.

Le corps diplomatique constituait à peu près la seule ressource que présentât Lisbonne au point de vue social. Les Portugais n'aimaient la promenade ni à pied ni en voiture, et ne donnaient presque pas à dîner. Peu d'assemblées, sauf des sortes de cercles organisés par des négocians étrangers et où leurs compatriotes pouvaient se faire admettre ; peu de bals, sauf le jeudi, dans une salle publique établie pour les étrangers et les Portugais de distinction et appelée *The long Room* : c'était sans doute quelque pâle copie des bals fameux de Londres à cette époque, Almacks et le Wauxhall. De mauvais théâtres, sauf l'Opéra où l'on entendait d'excellens chanteurs et où les rôles de femmes étaient naguère encore tenus par des castrats,

car c'était récemment qu'une loi avait permis aux femmes de monter sur les planches (1).

Quant à la Cour, elle est aussi peu animée que le mélancolique Don Joaõ. Elle vit très retirée, excepté les jours de réception et de gala. L'aristocratie, du moins ce qui reste des grandes familles si durement traitées par Pombal, se montre peu, et ne passe à Lisbonne qu'un temps très court ; le reste de l'année, elle vit dans ses *quintas*, vastes jardins entourés de murs qui avoisinent la capitale ; la classe des *fidalgos* ou nobles non titrés, est présentée comme ignorante, rétrograde, et toute dévouée à l'Angleterre.

Société hostile, collègues réservés ou sourdement ennemis, quel isolement pour un homme comme Lannes, ouvert, cordial, hospitalier. En fait de ressource, il ne lui restait guère que la colonie française, et elle profitait naturellement de son arrivée pour faire pleuvoir les réclamations relatives aux vexations dont elle avait été victime depuis le début de la guerre. Lannes s'efforce, souvent en vain, d'obtenir des réparations : un horloger n'avait-il pas été enlevé de son domicile à minuit et déporté ; sa fille, âgée de quinze ans, retenue cinq années dans un cachot infect dont elle n'est sortie que quelques jours avant l'arrivée du ministre de France, etc. ? Sur ce point, Lannes ne semble pas avoir rien exagéré, car ses plaintes concordent avec le témoignage d'un homme placé dans le camp opposé et qui se trouvait en même temps que lui à Lisbonne, comme agent officieux de Louis XVIII, le duc de Coigny. « L'esprit du Portugal est effréné contre les étrangers, » déclare-t-il, et il rappelle les mauvais procédés dont les émigrés sont eux-mêmes victimes : M. de Roquefeuille hué par la populace, M. de Zebert assassiné.

Outre ces dispositions malveillantes de la population, les Français de Lisbonne avaient particulièrement à souffrir de l'inimitié du fonctionnaire même qui aurait dû les protéger. Ce personnage qui allait devenir pour Lannes une des principales causes de ses difficultés avec le gouvernement portugais, n'était autre que le lieutenant général de police, don Diego Pina Manique. « Je pourrais dire beaucoup de mal de ce don Diego, ministre peu aimé, » dit le prudent Link lui-même, « de ses arrestations injustes, de la manière horrible dont on traite les prisonniers. »

(1) Link, t. III, p. 205.



Un autre voyageur, Carrère, parle, « de la terreur générale » qu'inspire le nom de Pina Manique : « on ose à peine le prononcer, » et il ajoute : « Son abord n'est rien moins que rassurant ; un sérieux glacé, un regard sinistre, une figure brune, sombre, rude, farouche, repoussante, impriment une nouvelle terreur. » Dès le début de la Révolution, Manique avait poursuivi de sa haine tous les Portugais suspects d'attachement pour la France et les idées nouvelles, ou même simplement de franc-maçonnerie ; il avait fait expulser nombre de Français, persécuté beaucoup d'autres, et on conçoit quels sentimens pouvait nourrir, à son égard, la *factorerie* française. Maintenant que la France victorieuse et redoutée avait à Lisbonne un représentant, et pour représentant un général, nos compatriotes ne se faisaient pas faute de réclamer. Avec quelle conscience et quelle activité Lannes ne s'occupe-t-il pas de toutes les questions commerciales, cependant bien nouvelles pour lui. Quelques jours à peine après son arrivée, il propose à Talleyrand d'établir entre un de nos ports et Lisbonne un service de paquebots français, analogue au service de paquebots anglais qui reliait la Grande-Bretagne à la capitale du Portugal. Il travaille avec succès à faire lever les obstacles qui arrêtent l'introduction en Portugal des denrées et marchandises du sol ou des manufactures de la République, et notamment de nos cuirs.

Devant ses nombreuses réclamations, le gouvernement portugais se dérobe souvent, et Lannes de s'en irriter et de s'en décourager d'autant plus qu'aux difficultés d'ordre politique sont venus se joindre des froissemens personnels de tous genres, mauvais procédés d'un tel ordre qu'ils ne paraîtraient vraisemblables aujourd'hui que dans un pays non civilisé, mais que suffit à expliquer, même en faisant la part d'une certaine exagération, l'hostilité déclarée de l'Intendant général de police envers la France et son représentant. Dès le lendemain de l'arrivée du ministre de France, Pina Manique fait arrêter son linge à sa porte, et lorsque Fitte va le trouver pour arranger l'affaire, Manique refuse de « traiter avec le secrétaire de la légation, ni avec aucune des personnes qui s'y trouvent attachées ; » puis, se levant et ouvrant la porte devant un public nombreux, il lui demande impérativement de sortir. Un autre jour, on arrête la blanchisseuse qui porte le linge chez Lannes. Plus tard, quand Lannes s'est installé dans une grande et belle maison

située dans le voisinage de l'Opéra et du Tage, au Chafariz, près de la fontaine de Loreto, on saisit la viande de boucherie destinée à l'approvisionnement de sa table (probablement parce que cette viande était du veau, et qu'il était interdit d'en vendre, afin de favoriser l'élève du bétail). Quand les meubles de Lannes arrivent, Manique, qui est en même temps directeur des Douanes, déclare « qu'il se rendra lui-même en douane pour avoir le plaisir d'ouvrir les caisses, » et il se permet « en pleine douane et assisté de quelques émigrés, les plus ridicules propos contre la France et son plénipotentiaire. » La coupe est déjà pleine lorsqu'un incident plus grave la fait déborder.

#### IV

Le 9 prairial (20 mai 1802), un des aides de camp de Lannes, le capitaine Subervie, rentrant chez lui à onze heures du soir, est attaqué dans la rue par des hommes apostés. Se trouvant sans armes, il s'enfuit vers le corps de garde voisin, non sans essayer deux coups de pistolet, et sans être frappé au passage. Le chef du poste, par lequel il tente en vain de faire reconnaître sa qualité, veut d'abord l'envoyer en prison, puis refuse de le faire reconduire chez lui, et ordonne enfin de le mener chez le commandant de la police de la ville. Celui-ci, le marquis de Novion, cet émigré français dont nous avons déjà parlé, reçoit le capitaine Subervie avec égards, déplore l'agression et promet d'en tirer justice.

Il paraît vraisemblable que l'aide de camp de Lannes n'avait pas craint de dramatiser un peu l'aventure. Quoi qu'il en soit, dès le lendemain, le général, dont on devine la colère et l'indignation devant l'attentat commis sur un officier français attaché à sa personne, adresse à d'Almeida une note conçue dans les termes les plus violens : une sorte d'ultimatum comme celui qu'on envoie à l'ennemi par un officier accompagné d'un trompette, lorsqu'on le menace de représailles pour quelque manquement aux lois de la guerre. Il débute en déclarant « que le capitaine Subervie, a été assassiné (*sic*) hier au soir à Lisbonne » et part de là pour récapituler tous ses griefs contre la police et contre l'Intendant général : « Quelles garanties en effet, les Français peuvent-ils trouver dans les États de Son Altesse Royale, lorsque la sûreté publique est entre les mains de M. Pina Manique,

c'est-à-dire d'un homme qui, depuis plus de dix ans, est leur persécuteur et leur bourreau, et qui, dans ce moment même, ose encore se faire honteusement un mérite de sa haine contre la nation française? »

Lannes conclut en déclarant qu'il renonce à toute correspondance s'il n'obtient pas :

1° Le remplacement de l'Intendant de police.

2° La destitution de l'officier qui était de garde au poste de l'Estrella lorsque le capitaine Subervie s'y est rendu.

3° La prompte mise en jugement des individus qui l'ont poursuivi et frappé et qui ont fait feu sur lui, — leur punition éclatante et exemplaire.

C'est toujours chose dangereuse pour un diplomate de menacer le gouvernement auprès duquel il est accrédité de rompre les relations avec lui : si ce gouvernement ne cède pas, on se trouve placé dans l'alternative ou de ne pas exécuter sa menace, ou de s'interdire, en l'exécutant, tout autre mode de négociation. En tout cas, c'est un moyen extrême : après en avoir usé, il n'en reste plus d'autre. Lannes dut en faire la pénible expérience lorsqu'il reçut la réponse, du reste pleine de mauvaise foi, du ministre des Affaires étrangères. D'Almeida se bornait à expliquer que Subervie avait été pris pour un malfaiteur par une patrouille chargée de rechercher les auteurs d'un vol important ; que les coups de pistolet qu'il avait crus dirigés contre lui n'étaient que le signal habituel des agents de police pour s'avertir entre eux ; qu'il avait été traité avec égards par M. de Novion, dès qu'il s'était fait connaître, et que les soldats dont il avait eu à se plaindre avaient été arrêtés ; — pas un mot de tous les griefs articulés contre Manique, mais, par contre, en guise de conclusion, un long panégyrique de ce fonctionnaire « qu'il a plu à différentes personnes (entendons par là la colonie française) de présenter au ministre de France sous un aspect aussi injuste que calomnieux. »

Lannes se trouve trop avancé pour recevoir une pareille réponse, tout en hésitant, d'autre part, à exécuter ses menaces de rupture. Il sent bien lui-même qu'il risque fort de ne pas réussir, car le voilà qui réclame, « un mot du Premier Consul » pour que ce colosse à moitié ruiné « s'écroule, » tant il est persuadé que de cette chute dépend le prestige de la France.

Qualifier Manique de colosse, réclamer l'intervention d'un

chef d'État contre lui, donner à une question de personne tant d'importance, tout cela ne semble pas exempt d'une exagération qu'un diplomate de carrière aurait évitée, d'autant qu'à ce moment des satisfactions d'un ordre vraiment politique commençaient à nous être données : les émigrés s'embarquaient en effet, le premier convoi venait de partir le 25 prairial pour l'Angleterre avec M. de Vioménil, un de leurs chefs ; et, d'autre part, les premiers versements de la contribution de guerre allaient être opérés à Paris.

Sur ces deux points, le Portugal était donc en droit de dire qu'il remplissait ses engagements ; et s'estimait en mesure de protester à Paris, par l'organe de son ministre, don José Maria de Souza (1), qui ne craignait pas d'accuser Lannes de chercher des prétextes pour quitter Lisbonne. A en croire le représentant portugais, l'aversion de Lannes pour Manique aurait eu d'autres causes que les raisons invoquées par le général dans sa correspondance. Dans la biographie qu'il a publiée de son grand-père, le duc de Montebello raconte à propos du prêt de quatre cent mille francs consenti par Augereau à Lannes que celui-ci parvint à s'acquitter envers son généreux ami grâce à un privilège dont jouissaient les ministres étrangers à Lisbonne ; ce privilège consistait dans la faculté de faire entrer en franchise, lors de leur arrivée en Portugal, toutes les marchandises contenues dans le vaisseau qui les portait eux-mêmes. » Lannes céda ce privilège pour 350 000 francs à des négocians français, et se trouva ainsi en mesure de rembourser Augereau.

Dans la correspondance officielle du général, soit avec Bonaparte, soit avec les ministres portugais, aucune trace de cet incident que Souza présente à Talleyrand sous la forme suivante : Lannes aurait insisté à plusieurs reprises « pour que les effets apportés par le vaisseau *le Neptune* fussent portés chez lui sans passer par la douane, » et, sur le refus du directeur général de cette administration, qui n'était autre que Pina Manique, il aurait fait débarquer ces effets de vive force par cinq Français à la tête desquels se trouvait Fitte, son secrétaire de légation. Un tel procédé, s'il a été réellement employé, aurait été évidemment assez peu correct ; mais il y a bien loin de là aux accusations de contrebande qui ont été portées contre Lannes par certains historiens anglais et que rien ne justifie.

La tension amenée entre la Cour de Lisbonne et le ministre de France par l'incident Subervie paraissait assez sérieuse au ministre des Relations extérieures pour qu'il saisît par un rapport spécial le Premier Consul de la question (10 messidor, 29 juin 1803). Lannes, ayant suspendu sa correspondance avec la Cour de Lisbonne, demande des ordres pour sa conduite ultérieure. Ces ordres, ce seront des conseils de conciliation : « Quant à l'affaire du citoyen Subervie, le Premier Consul en a examiné les circonstances avec attention ; d'après la lecture des pièces jointes à vos lettres, il a pensé que si l'on vous a fait une satisfaction convenable, il serait plus à propos d'étouffer cette affaire, que de lui donner un plus long éclat, et alors vous voudrez bien reprendre les communications avec le gouvernement portugais (1). »

Ironie des choses : pendant qu'à Paris on prépare à l'adresse de Lannes ce désaveu et ce blâme déguisé, qui lui est adressé *par la poste* et non par un courrier, à Lisbonne, le ministre de France se voit l'objet des démonstrations les plus flatteuses de la part du gouvernement portugais, visiblement inquiet de la manière dont le Premier Consul va juger la situation. Ce sont les ministres qui viennent le voir, c'est celui de la Marine, M. de Souza, qui lui fait « en son nom et au nom de M. d'Almeida de telles avances » que Lannes ne peut « douter de leurs dispositions. » C'est le Prince qui lui envoie son portrait enrichi de diamans et les plus belles armes qui aient peut-être été fabriquées encore dans les arsenaux portugais. Ce présent était accompagné des témoignages les plus vifs de considération.

Puis, tout à coup, brusque revirement. Le 4 thermidor (23 juillet), quand Lannes se rend à Queluz pour y remercier le Régent de ses aimables procédés, quelle n'est pas sa surprise d'entendre Don Joaõ, « tout en redoublant d'égards et de protestations d'attachement pour lui, » faire « clairement entendre » à son interlocuteur que « connaissant les intentions du Premier Consul, il ne pourrait éloigner Pina Manique. »

Comment a-t-il pu les connaître, ces intentions ? Lannes affirme que la dépêche de Talleyrand, envoyée par la poste sans être chiffrée, a été « décachetée et lue. » C'est fort possible, de telles indiscretions ayant toujours été pratiquées ; mais ce qui

(1) Talleyrand à Lannes, 13 messidor (2 juillet) 1803.

est certain, c'est que Talleyrand avait dû informer le ministre de Portugal à Paris, des instructions données à Lannes et M. de Souza était trop bon diplomate pour ne pas comprendre que, du moment qu'on prescrivait à Lannes de reprendre les relations, c'est qu'on le désapprouvait.

Ces instructions étaient assez formelles pour qu'aujourd'hui un agent diplomatique, placé dans une situation analogue, s'exécutât docilement. Mais la subordination à un civil n'était guère alors dans les habitudes des héros militaires de la Révolution. C'est en homme de guerre et non en diplomate que Lannes envisage la situation. Son imagination le transporte sur un champ de bataille et, de même que devant un ennemi supérieur en force, il ne se décidera jamais à évacuer une position importante. de même il se refuse à céder « un pouce de terrain : » il est tellement convaincu « de la nécessité d'aller en avant » que « s'il faut battre en retraite, » il n'hésite pas à demander au Premier Consul de lui éviter le refus qu'il serait obligé de faire et d'ordonner son remplacement. Les métaphores de son style sentent la poudre.

Toujours en homme de guerre, chez lui, l'action suit la parole. Sans attendre de réponse, et, à peine quelques jours après le 14 thermidor, il adresse non plus cette fois au gouvernement portugais, mais au Régent lui-même, une note qui a l'allure d'une sommation. D'abord, les griefs d'ordre général : contrairement à l'article du traité de Madrid qui stipule pour l'entrée des marchandises françaises en Portugal le traitement de la nation la plus favorisée ; on a voulu prohiber l'importation de nos cuirs ; on prohibe celle de nos vins. On menace de couler bas un navire français en l'obligeant à entrer dans le Tage, malgré vents et marée. On arrête et on décharge un autre bâtiment porteur des effets du commissaire général des Relations commerciales.

... Puis les griefs personnels : on a insulté ce commissaire général, arrêté à plusieurs reprises les gens qui travaillent pour la maison du ministre de France ; les agens de la douane refusent de lui délivrer les vins destinés à son usage « le lendemain du jour où ils en ont délivré à un général anglais (ce que, au reste, ils devaient faire sur sa simple demande)... Je demande à Votre Altesse Royale, conclut Lannes, justice pleine et entière sur tous les points de ma note. Si je ne puis l'obtenir, j'ai l'hon-

neur de lui déclarer que je suis autorisé à sortir sous trois jours de ses États, et je la prie de me faire expédier des passeports. »

L'autorisation, nous l'avons vu, c'était Lannes qui se la donnait à lui-même; d'autre part, le procédé qui consistait à s'adresser directement au souverain, sans passer par le ministre des Affaires étrangères, était contraire aux usages diplomatiques; enfin la gravité des menaces se trouvait dépasser de beaucoup celle des griefs. Et cependant, soit que ce « bluff, » comme nous l'appellerions aujourd'hui, eût effrayé le faible et timoré Don Joaõ, soit que son Cabinet voulût simplement gagner du temps, toujours est-il que le Régent envoyait à Lannes non pas d'Almeida, — leur brouille ne le permettait pas, — mais son ministre de l'Intérieur, le vicomte Pinto de Balsemaõ, « pour apprendre ses intentions de lui-même. » Pinto donne à Lannes l'assurance qu'on va abandonner Pina Manique, et Lannes, toujours confiant, d'écrire aussitôt à Talleyrand, comme s'il venait de recevoir un parlementaire de l'ennemi qui propose de se rendre : « J'ose vous annoncer d'avance que la lutte va se terminer de la manière la plus utile et la plus honorable pour notre gloire. Si j'avais fait un seul pas en arrière, nous perdriions toute notre influence. »

Joie bien prématurée. Deux jours se passent, rien. Nouvelle note au Régent pour demander que des passeports lui soient expédiés sans délai.

Ce ne sont pas ses passeports qu'il reçoit, mais une note habile et digne, dans laquelle Almeida lui fait remarquer que, du moment qu'il a jugé bon d'interrompre les relations, la Cour de Lisbonne ne pouvait que soumettre l'affaire au Premier Consul; tant que celui-ci n'aura pas répondu, on ne peut changer la direction que les circonstances ont exigé de donner à cette négociation. Si Lannes ne veut pas attendre cette réponse, Almeida a l'ordre de lui remettre les passeports requis « à son premier avis. »

La situation est trop fautive pour que Lannes puisse y rester. Aussi, le même jour, 20 thermidor (8 août), répond-il en cherchant à porter la division dans le camp ennemi : « S'il a retardé son départ, c'est « à la sollicitation qui lui a été faite par le vicomte de Balsemaõ « au nom de Son Altesse Royale, et sur des assurances totalement différentes de celles qui lui sont

données par M. d'Almeida. » Il prie donc celui-ci de lui adresser des passeports dans la journée « avec les ordres nécessaires pour les maîtres de poste. » La journée n'est pas terminée qu'Almeida, dans une note laconique, « a l'honneur de lui remettre les passeports requis en lui renouvelant les assurances de sa haute considération. » Lannes a été pris au mot. Il ne lui reste plus qu'à s'exécuter.

Cela ne tarde pas. Dès le lendemain le voilà qui avertit de son départ le commissaire général des Relations commerciales Dannery, ainsi que de son intention d'emmener Fitte avec lui. Que nos compatriotes de Lisbonne n'éprouvent aucune alarme, il compte sur la fermeté et la sagesse de leur conduite comme ils peuvent compter, dans tous les cas, sur la force et l'appui du gouvernement de la République. « Dannery devra continuer à s'occuper seulement des relations commerciales, les relations politiques demeurant interrompues. Il recevra en dépôt les papiers de la légation. Le général partira avec Fitte le lendemain matin. Il a décidé que M<sup>me</sup> Lannes et toute sa maison quitteraient Lisbonne le dimanche suivant par le paquebot de Falmouth, et il a ordonné de tout vendre chez lui. Les choses sont bien calculées pour donner au gouvernement portugais l'impression que la rupture est définitive.

Dès le 21 thermidor (9 août), le bruit de son départ, quand il se répand par la ville, y produit une profonde sensation qui se traduit même par un manque complet de transactions et par la chute du papier-monnaie qui ne perdait que 9 et demi et qui tombe à 12 pour 100 (1).

Ce n'est pas seulement le monde des affaires, qui s'inquiète. A la Cour, on n'est pas moins ému ; on a même essayé d'agir indirectement sur Lannes en lui dépêchant le nonce : le général n'a rien voulu entendre ; un conseil a été tenu à Queluz dans la nuit du lundi au mardi ; le public pensait qu'on s'y était décidé à sacrifier Pina Manique, qu'en courant après Lannes on pourrait le rejoindre, lui annoncer cette nouvelle, le ramener. Ce n'aurait pas été matériellement impossible ; car, avec beaucoup d'habileté, Lannes, en partant le mardi matin, 22 thermidor (10 août), se fait accompagner par sa femme jusqu'au premier relais, de manière à voyager moins vite, et à perdre un peu de

(1) Lettre de Auffdener (probablement adressée à Fitte). Arch. Aff. étr.



temps dans les adieux. Le mardi soir il ne sera pas arrivé plus loin qu'Aldea Galega. Mais nul courrier n'aura été envoyé pour le joindre ; on essaiera seulement de l'empêcher de continuer sa route. Le maître de poste refuse en effet de lui fournir des chevaux, sous prétexte qu'il ne pouvait le faire sans un avis spécial. Il faut que Lannes et ses deux compagnons mettent sabre au clair et menacent de frapper. En attendant, le bruit court à Lisbonne que le Prince « alternativement pleure et gourme ses ministres. » Le public consterné parle déjà d'un démembrement possible du royaume entre la France et l'Espagne, et le gouvernement, plus ému qu'il ne veut le paraître, envoie à tous les ministres étrangers une note circulaire pour leur annoncer « qu'il n'est rien survenu de la part du ministère qui puisse motiver la retraite du général Lannes, que son départ n'est dû qu'à sa volonté particulière. » Almeida lui-même vient le 23 thermidor (11 août), dans la soirée, faire une visite à M<sup>me</sup> Lannes.

## V

Pendant qu'on s'alarme à Lisbonne, Lannes, toujours accompagné de Fitte, pique droit sur Madrid, où ils arrivent le 28 thermidor (16 août) au matin, « à franc étrier. » Il en repart aussitôt, traverse toute la France sans s'arrêter. Seulement, avant d'arriver à Bayonne, il a dépêché en avant son valet de chambre pour prévenir le Premier Consul de son arrivée. Le 8 fructidor (26 août), dans la soirée, il est à Orléans, sa dernière étape. Le lendemain, il sera à Paris, il verra le Premier Consul, fera approuver sa conduite. Mais voici qu'apparaît son valet de chambre, qui a été envoyé à sa rencontre pour lui porter une lettre, cette lettre est de Talleyrand, datée du 6 fructidor (24 août), et ainsi conçue :

« Général, le Premier Consul vient d'être informé que vous étiez parti de Lisbonne le 22 thermidor, emmenant avec vous votre secrétaire de légation. Comme cette détermination que vous avez prise prive pour le moment le gouvernement de la République de toute communication politique avec la Cour de Portugal, il est à présumer que vous n'avez été porté à cette démarche que par des considérations graves et d'une urgence qui ne vous a pas permis d'attendre l'autorisation de votre

gouvernement. Le Premier Consul désire connaître ces motifs avant votre arrivée à Paris, et, en conséquence, il m'a donné l'ordre exprès de vous écrire que son intention était que vous vous arrêtassiez chez vous, et que vous chargeassiez votre secrétaire de légation de vos lettres pour le Premier Consul, et d'un mémoire explicatif des causes et des motifs de votre départ. Le Premier Consul, en étant alors directement informé par vous, en jugera mieux qu'il n'a pu le faire par des informations indirectes et nécessairement intéressées, et il vous fera parvenir les ordres qu'il croira convenable de vous donner.

« J'ai l'honneur de vous saluer. »

Sur-le-champ, par un billet daté de minuit, Lannes répond en quelques lignes qu'il envoie Fitte à Paris; il ajoute seulement que ses dépêches précédentes auraient dû faire déjà pressentir le parti qu'il a *dû* prendre, et « dont le ministère portugais ne lui a pas laissé le choix. »

Fitte arrive à Paris le lendemain 9 fructidor, il écrit immédiatement au Premier Consul pour lui annoncer qu'il est chargé par son chef de lui remettre une lettre et de prendre ses ordres afin de lui communiquer tous les détails. Il ajoute qu'en attendant, Lannes est resté à Orléans.

Le Premier Consul reçut-il le secrétaire de la légation de France? Rien ne l'indique; une annotation de Bourrienne sur la lettre de Fitte nous apprend seulement que celui-ci fut invité à se rendre sur-le-champ chez Talleyrand. Quant à Lannes, il avait pris sur lui de se retirer à Vitry, chez ses parens. De là, il adresse au Premier Consul lui-même un long rapport pour exposer la situation qui lui était faite à Lisbonne et justifier sa conduite. A Talleyrand, il expédie la copie des pièces à l'appui de son mémoire, bref, il ne néglige rien pour détourner cette désapprobation qui le menace, pour plaider sa cause devant le ministre comme devant le Premier Consul.

C'est, en effet, une sorte de procès dont Talleyrand est le rapporteur, rapporteur plus impartial qu'on ne le croirait; son enquête conclut que si tant de « tracasseries » ne suffisent pas à justifier le général Lannes, elles prouvent que les torts qui doivent « surtout en ce moment attirer l'attention et la sévérité du gouvernement » sont « ceux du gouvernement portugais. »

Aussi, quelques jours après, les deux parties en cause devant le Premier Consul entendent prononcer chacune leur sentence, presque le même jour, sentence qui les condamne toutes les deux, l'une dans la forme, l'autre dans le fond.

« Citoyen, » écrivait Talleyrand à Lannes, « le Premier Consul, après avoir attentivement examiné les diverses pièces de votre correspondance avec les ministres du Prince Régent de Portugal, m'a donné l'ordre de vous faire connaître que, quelque graves que soient les torts que les ministres ont eus envers le gouvernement de la République et envers vous, votre départ de Lisbonne, sans son autorisation, était une infraction publique aux usages universellement observés entre les Puissances. Il me charge de vous faire connaître qu'il désapprouve votre conduite dans cette circonstance.

« Les ministres du Prince, en mêlant adroitement dans leur conduite des marques trompeuses de déférence et des refus désobligeans, ont tendu à votre franchise un piège dont il est fâcheux que vous n'avez pas su vous défier. Alors, en vous déterminant à une démarche qui, d'ordinaire, est l'annonce d'une déclaration de guerre, vous leur avez donné l'avantage d'une récrimination fondée et vous avez fait perdre à la légation française les fruits du zèle et de l'énergie que vous aviez précédemment déployés pendant votre séjour à Lisbonne pour assurer les droits du commerce et soutenir la dignité de son gouvernement.

« Le Premier Consul désire que vous restiez à Vitry, ne pouvant vous donner audience jusqu'à ce que votre affaire soit définitivement terminée, ce qui ne peut avoir lieu que quand il connaîtra le parti que prendra la Cour de Lisbonne. »

Mais, s'il désapprouvait si durement le diplomate coupable d'avoir agi sans instructions, d'un autre côté le Premier Consul écrivait au Régent, en réponse à la communication par laquelle celui-ci s'était plaint du départ de Lannes, une lettre constituant un véritable réquisitoire contre Almeida. Le ministre y était représenté comme la créature de l'ancien Cabinet anglais, celui dont la chute avait rendu possible la conclusion de la paix et son renvoi impérieusement exigé. « J'ai donné et je donnerai satisfaction au Portugal pour la conduite du ministre français. Je demande à V. A. R. une égale satisfaction contre M. d'Almeida. » En même temps Talleyrand adressait à Souza une

longue note où, sous une forme moins hautaine et plus diplomatique, la disgrâce d'Almeida était également réclamée.

Pour faire parvenir au Régent la lettre du Premier Consul, Talleyrand, ne voulant pas expédier à Lisbonne un intérimaire dont la présence aurait constitué une reprise officielle des relations, avant d'avoir obtenu satisfaction, eut l'idée de faire porter à Lisbonne cette lettre par notre chargé d'affaires en Espagne, Herman. Ce choix a l'avantage de porter sur un diplomate de profession déjà au courant, sinon des affaires de Portugal, du moins de celles de la Péninsule, et doué de toutes les qualités de prudence et de finesse nécessaires dans une pareille crise. Herman entrera en relations avec le vicomte Pinto de Balsemaõ, ministre de l'Intérieur, qui a « fait tout ce qui dépendait de lui pour empêcher l'éclat qui a compromis la bonne intelligence entre les deux gouvernemens, » et le priera de lui faciliter les moyens de remettre au Prince la lettre du Premier Consul, en expliquant que « cette demande étant directement adressée au Prince Régent par le Premier Consul, par cela même n'a pas l'éclat qu'elle aurait si elle était faite par une voix ministérielle. » Il doit se refuser à toute discussion sur les causes et les origines du conflit.

Arrivé à Lisbonne le 17 vendémiaire (19 octobre 1803), Herman, dès le lendemain, se présente chez Balsemaõ, qui le reçoit fort bien, et lui ménage aussitôt une entrevue avec le Régent, au palais de Queluz. Introduit d'abord dans une petite salle à dais, Herman vit, au bout d'une minute, au lieu du page qu'il attendait, entrer le premier gentilhomme de la Chambre qui, après quelques politesses, alla prévenir le Prince. Un moment après, la porte s'ouvrit, un officier en uniforme lui fit signe d'entrer, le premier gentilhomme de la Chambre le reçut à la porte, et il aperçut le Prince dans le fond de la salle, debout sous un dais, en habit brodé, décoré de tous ses ordres. C'était le cérémonial usité « pour la réception des ministres de second rang, » et, en traitant ainsi notre chargé d'affaires, on voulait évidemment lui marquer des égards particuliers. Le Régent se borna d'ailleurs à prendre la lettre de Bonaparte en prononçant quelques paroles aimables pour la France et le Premier Consul, et congédia l'envoyé français au bout de quelques minutes.

Après beaucoup de remises et de délais, ce n'est que lors d'une seconde entrevue avec Don Joaõ qu'Herman obtient

de lui une lettre qu'il s'empresse d'expédier par un courrier à Bonaparte et s'arrange adroitement, comme on ne lui en a pas communiqué la copie, pour en apprendre, de la bouche de Balsemaō, le contenu. C'est une demi-satisfaction. Le Prince offre de retirer à M. d'Almeida la connaissance des affaires de la France et de la donner à un autre ministre, en ajoutant que, si le Premier Consul exige la disgrâce d'Almeida, il le sacrifiera. Herman profite de la circonstance pour déclarer que si Almeida n'est pas complètement exclu du Ministère, on renverra Lannes à Lisbonne; à quoi son interlocuteur répond que le Régent préférerait sacrifier Almeida et Souza lui-même plutôt que de voir Lannes revenir à sa Cour.

C'est la question qui se pose maintenant : Lannes retournera-t-il à Lisbonne ? Le désire-t-il lui-même ? Oui, sans doute, nous en possédons la preuve dans un long mémoire adressé au Premier Consul, par Fitte. Le général Lannes souhaite retourner à Lisbonne, si le Premier Consul juge à propos d'appuyer ses demandes. Peut-être serait-il convenable que la satisfaction fût donnée avant qu'il y retournât. Il serait moins pénible à la Cour de s'y soumettre et, à son arrivée, il n'y aurait plus aucun prétexte à des discussions « toujours déplacées lorsqu'elles peuvent amener des événemens qui inquiètent les peuples et les gouvernemens, ce qui trouble le repos dont les uns et les autres ont si grand besoin. »

Bonaparte est-il disposé, de son côté, à laisser Lannes retourner en Portugal ? Il y tient si peu qu'il est tout prêt à le sacrifier, s'il obtient en échange le renvoi d'Almeida ; nous l'avons vu par sa lettre au Régent. Aussi a-t-il chargé Talleyrand de dire à Souza que lui, Bonaparte, ne peut « se désister de ses prétentions, » qu'il est disposé « à laisser l'affaire du ministre en Portugal dans la situation où elle se trouve, sans le renvoyer à Lisbonne et le laissant quelque temps en disgrâce, » — mais que, de son côté, le Régent devrait, « sans rien dire des motifs, ôter Almeida et ce misérable douanier (Pina Manique), » que dans ce cas, lui, nommerait un autre ministre à Lisbonne et « qu'alors, sans que cela ait fait aucun bruit, cette affaire se trouvera terminée ; qu'il est impossible que le Portugal recouvre en Europe crédit, puissance, si le ministre actuel reste, puisqu'il est évident qu'il nous a manqué, et qu'il est entièrement dévoué à nos ennemis. »

Ainsi donc le Premier Consul était tout disposé à sacrifier Lannes, s'il recevait en échange le renvoi d'Almeida. Et cependant le Régent ne se décida pas à disgracier celui-ci, profitant sans doute, pour résister, de ce que les négociations de paix entre la France et l'Angleterre étaient encore pendantes et de ce que le Premier Consul hésiterait à risquer de les rompre en brutalisant l'allié de la Grande-Bretagne. Don Joaõ répondit donc, sinon par un refus formel, du moins en exprimant le désir d'arranger les choses par un autre moyen que le renvoi d'Almeida qu'il déclarait avoir rempli positivement ses ordres.

Avec sa souplesse habituelle, Bonaparte opère une volte-face complète. Le Régent ne consent pas à sacrifier Almeida? Dès lors, lui, juge convenable de faire partir le plus tôt possible le général Lannes pour Lisbonne. Talleyrand lui mandera sur-le-champ que le Premier Consul s'étant fait mettre au courant des « plaintes rendues relativement à son affaire, juge ses services utiles en Portugal; » d'autre part, Talleyrand écrira à M. de Souza que le Premier Consul pense « qu'on fera droit à nos demandes pour le commerce, et surtout qu'on fera cesser les chicanes que les douaniers élèvent journellement sur nos bâtimens; qu'il s'en est expliqué avec lui. »

En réalité, Talleyrand se borne à demander au ministre de Portugal la destitution des chefs de la douane, « qui ont manifesté contre les Français une animosité aussi contraire aux sentimens de Son Altesse Royale; mais Pina Manique ne se trouve pas personnellement désigné, ce qui permettra à la rigueur de sacrifier quelqu'un d'autre à sa place. Par un de ces jeux d'apparences où il est passé maître, il ménage donc le Portugal tout en prenant des airs de fermeté et sait donner à Lannes l'illusion d'avoir réussi là où celui-ci a échoué en réalité. « Les regrets que le Prince a publiquement marqués sur votre départ, l'inquiétude qui, à cette occasion, s'est manifestée parmi les agens de son gouvernement, doivent être pris pour une réparation des torts dont vous avez eu à vous plaindre. »

D'autre part, comme il faut bien marquer au Régent que le retour de Lannes n'est qu'une riposte au maintien d'Almeida, une lettre de Bonaparte le lui fera savoir, mais avec quelle discrète habileté! Puisque Son Altesse Royale a témoigné le désir que les différends survenus entre les deux Cabinets puissent se concilier « sans qu'Elle se trouve dans le cas d'ôter sa confiance

à un ministre dont Elle a besoin, » le Premier Consul consent « à tout ce qu'Elle voulait. » Voici maintenant la contre-partie : « (le général Lannes) a eu beaucoup à se louer de la manière dont Votre Altesse Royale l'a accueilli. Je regarderais comme une nouvelle preuve du désir qu'elle me témoigne de resserrer l'union des deux États, qu'Elle veuille bien l'accueillir de manière à lui faire oublier les désagrémens que quelques ministres lui ont fait éprouver (1). » En apparence, aucun lien entre les deux questions ; mais le Régent a bien compris que, pour garder Almeida, il lui faut accepter Lannes et cela de bonne grâce. Aussi répond-il le 18 février 1803 (20 pluviôse an XI) par des protestations d'amitié : « Je ne cesserai de marquer au général Lannes, ambassadeur, le même accueil que je lui ai toujours témoigné dans l'attente que de semblables égards seraient envisagés par vous comme autant de preuves de mon attachement et de ma considération pour votre personne. »

Lannes n'a pas attendu l'arrivée de cette réponse pour partir. Afin de ne pas perdre de temps, il s'est embarqué à Rochefort avec tous les siens et Fitte sur la frégate *la Thémis*, qui, le 20 ventôse, vers six ou sept heures du soir, mouille à l'entrée du Tage.

Méneval, dans les mémoires manuscrits cités par le général Thoumas parmi les pièces justificatives, donne de ces événemens un récit qui est, sur presque tous les points, en complète contradiction avec les faits. Que Talleyrand ait insisté pour la révocation de Lannes, c'est fort possible et même probable, mais que le Premier Consul ait été satisfait des explications du général, cela n'est pas exact ; qu'Almeida ait « semé l'or » à Paris (4 millions) pour empêcher le retour de Lannes à Lisbonne ; que le Régent ait envoyé à Paris deux agens secrets chargés de le renseigner, et qui lui auraient prouvé que, contrairement aux allégations d'Almeida, Lannes n'était pas en disgrâce, cela se peut encore. Mais que le Prince ait alors cru devoir demander le retour de Lannes, et, le Premier Consul ayant fait du renvoi d'Almeida la condition de ce retour, ait consenti à se séparer de son ministre, nous venons de voir qu'il n'en est rien. — Lannes est revenu le 12 mars 1803 à Lisbonne ; — la disgrâce d'Almeida est du 13 août suivant.

---

---

# FRANÇOIS COPPÉE

---

## LETTRES A SA MÈRE ET A SA SŒUR

(1869-1873)

---

Je viens de retrouver, dans les papiers de mon oncle François Coppée, un touchant « Reliquaire, » un petit paquet de lettres reliées en un cartonnage grisâtre. Ce sont toutes les lettres du poète à sa mère, classées par ordre chronologique, la plus ancienne remontant à l'année 1862. François Coppée avait dû les relire souvent, pendant sa grave maladie de 1897, et c'est sans doute en les relisant, en songeant au lointain passé, aux chères affections mortes, que de douces larmes lui étaient montées du cœur aux yeux et que, sans y prendre garde et fermant le petit livre, il avait retrouvé, au fond de lui-même, les prières de son enfance.

De ces lettres je publie, ici, les plus intéressantes. Elles nous montrent que François Coppée, à l'heure même de la gloire naissante, alors qu'en pleine jeunesse il était fêté, adulé, gâté, n'en restait pas moins simple, modeste, bienveillant; demeurait, malgré tout, homme de sentiment et de cœur, « homme de famille, » qui pas un instant ne cessa d'aimer sa mère, de penser à elle, comme pas un jour, plus tard, il ne cessera de penser et de vivre avec sa sœur et pour sa sœur.

### I

François Coppée vient de goûter, avec le triomphal succès du *Passant* le 14 janvier 1869, le bonheur complet en pleine jeunesse.



Mais il n'a guère le temps d'en jouir : il lui faut expier les excès de travail, les privations, les précoces soucis : six semaines après la première du *Passant*, il tombe gravement malade, d'une rechute de pneumonie dont il souffrait depuis plusieurs années. A peine est-il en état d'être transporté, qu'on l'envoie finir l'hiver à Amélie-les-Bains.

C'est de là que le jeune poète de vingt-sept ans écrit — avec une régularité exemplaire — à sa mère alors âgée de soixante-cinq ans.

JEAN MONVAL.

Perpignan, jeudi soir 25 mars 1869, 9 heures.

Chère maman, mon voyage continue à s'effectuer pour le mieux. Bien que la journée de repos que j'ai passée à Bordeaux ait été glaciale, grâce à des précautions infinies, il ne m'est rien arrivé de malheureux. J'ai vu Baudit (1) et les Tramasset, etc. (2). Alexandrine t'écrira combien elle m'a trouvé bien portant. La longue journée d'aujourd'hui, entièrement passée en chemin de fer, ne m'a pas non plus fatigué; et dès Agen, j'ai vu une nature merveilleusement précoce, une végétation printanière et du soleil, du vrai et du plus chaud. Demain matin, je pars pour Amélie. Mais Mestadier (3) attend que j'aie fini pour aller jeter la lettre à la poste, et je remets à plus tard mes impressions de voyage.

Je vous envoie mes meilleurs baisers, à toi et à Annette, et je serre les mains de Sindico (4). FRANÇOIS COPPÉE.

Vendredi saint, 9 heures du soir. Amélie-les-Bains.

Ma bonne maman, maintenant que me voilà installé convenablement, je veux te conter plus en détail le long voyage que je viens de faire, et d'abord te dire qu'aucune des mille impressions qui se sont succédé dans mon esprit n'a été assez forte pour m'empêcher une seule minute de penser à toi, à ma bonne Annette, et à ceux que j'aime dans le coin étroit de mon cœur. Plus d'une fois j'ai songé que vous deviez être réunis autour de la table et parlant de celui dont la place était vide. Mais tous

(1) Artiste peintre, ami de la famille Coppée.

(2) Cousins de François Coppée par sa mère Rose Baudit.

(3) Vieil ami de la famille, à qui M<sup>me</sup> Coppée avait confié son fils pendant son premier long voyage.

(4) Peintre italien, auteur d'un portrait de François Coppée en veston rouge, appartenant aujourd'hui à la famille Tramasset.

vous savez que ma santé exigeait cette courte séparation et, je l'espère, la certitude de me voir revenir guéri et vaillant vous empêche de vous attrister de mon absence.

Mestadier a été pour moi, dans toutes les péripéties de notre route, d'une complaisance et d'un dévouement dont je lui serai éternellement reconnaissant. Il a eu pour moi des soins de femme, des attentions touchantes, et, ce soir, comme c'est la première fois qu'il va me quitter et me laisser dormir seul, puisque nous sommes au coin de mon feu à l'hôpital militaire, et qu'il doit me laisser pour aller coucher en ville, il s'étonne et s'attarde, tandis que j'écris, bien que je me porte en ce moment à merveille.

Mais venons au voyage que je vais vous dire à tort et à travers, ayant décidément, depuis que je suis en route, un dégoût chaque jour plus prononcé pour tout ce qui n'est pas voir, voir, et encore voir. Donc, sans littérature et à vol d'oiseau, voilà :

La journée de mardi, celle du départ, très fatigante. La seule compensation est le Poitou, vu à travers la vitre du wagon, et très mal, mais qui est, pour sûr, un des plus beaux paysages que j'aie vus. Des collines rocheuses, un paysage gras, agreste, noir, superbe. Arrivée le soir à Bordeaux. Descendu à l'Hôtel de la Paix. Excellent : lit bassiné, chambre de prince en voyage, souper de malade, parfaitement préparé.

Mercredi matin. Réveil matinal. Dépêches envoyées à la maman. Arrivée à l'hôtel de Baudit, prévenu par Mestadier. Promenade en voiture fermée. Bordeaux, ville stupide, ressemblant à Paris. Mais la Gironde et le Port, très amusans. Visite aux Tramasset stupéfaits. Dîné chez eux avec Mestadier.

Jendredi matin. Réveil et préparatifs de départ. Quart d'heure de Rabelais (épouvantable !). En route pour Perpignan. Dès Agen, le printemps le plus tiède et le plus vert. A Carcassonne, le vrai midi, les oliviers, le ciel bleu, et la chaleur, malgré les Cévennes qu'on voit à l'horizon, couvertes de neige. A Narbonne, changement de train par un vent horrible que les gens du pays disent être très doux. Traversé un pays inouï, les étangs de Leucate, où la locomotive et sa queue de voitures semblent filer sur l'eau. Au fond aperçu une ligne bleue qui est la Méditerranée. Arrivée à sept heures à Perpignan, vieille ville de guerre, affreuse, pavée en euls de bouteilles, mais d'un moyen âge espagnol adorable. Hôtel, hélas ! moyen âge et espa-

gnol, lui aussi. Chambre immense et glacée, bois vert, Mestadier aux cent coups. Mais aucun mal, puisque c'est tout joyeux du beau soleil que nous nous réveillons ce matin *Vendredi saint*.

Visite à la cathédrale de Perpignan pleine de cierges, d'*ex-voto*, de béguines agenouillées, à se croire en pleine époque d'Inquisition, illusion que complète encore le baragouin des habitans qui parlent un mauvais catalan. A onze heures, pris la diligence de l'ancien régime et fait dix lieues au milieu du plus inouï et du plus sublime des spectacles, les Pyrénées. Arrivée à Amélie. C'est un village admirablement situé au fond d'une gorge, au bord d'un torrent. Pas de vent; un air vif, mais pur, et bien que le soleil se cache aujourd'hui, une atmosphère tiède. Il y pleut, m'a-t-on dit, en moyenne onze jours par an.

Voilà ma simple histoire de ces jours derniers, ma chère maman. Elle n'est pas, comme tu vois, bien accidentée, et je t'en fais un récit mal bâclé, ayant, comme jete l'ai dit, pris en horreur toute littérature. Le résultat sera la prière que je te fais de m'envoyer un de ces jours (il n'y a pas grande presse) un billet de cent francs (sur mon traitement par exemple).

Ah! que c'est bon de voir des paysans pour mesurer toute la vanité de la gloire littéraire. Et comme ces braves Roussillonais qui fument leur cigarette espagnole en labourant nonchalamment ou en taillant leurs vignes du bout du ciseau, vous font bien comprendre que l'écriture est une vanité, et la lecture une sottise. Ceci soit dit à titre de paradoxe (vrai, au fond), et sans danger pour les vers que je compte faire dans ces solitudes.

Je verrai demain matin M. le docteur Lemarchand, qui doit me soigner et, bientôt, je vous écrirai ce qu'il pense de mon état; mais si on ne consultait que moi, je me croirais déjà guéri, tant la distraction du voyage, le changement d'air et la campagne m'ont rendu de courage.

Adieu, maman chérie, je t'embrasse mille fois ainsi qu'Annette.

FRANCIS.

30 mars 1869.

Ma bonne mère chérie, je n'ai toujours à te donner que d'excellentes nouvelles de ma santé. Ma vie se passe ici dans une monotonie très favorable, je pense, à mon prompt et entier

rétablissement. Je me couche tôt, je me lève tard, et je me promène ou me chauffe le reste du temps. J'avais tellement besoin de repos, je dirai même de paresse, que je n'ai pas même de courage pour prendre un livre. Bien entendu que toute littérature est absolument abolie.

Le temps n'est pas bon, quoiqu'en comparaison de Paris, je suppose encore que ce soit délicieux à Amélie. Mais, si triste qu'elle soit pour le pays, la journée ne se passe jamais sans deux ou trois heures de soleil dont les convalescens comme moi profitent pour sortir. Il y a, à dix minutes de l'hôpital, un chemin au bord d'un torrent, abrité de toutes parts par les montagnes, où, dès que le soleil paraît, il fait chaud. C'est là que je suis presque toujours.

Ma journée est monotone, mais c'est ce qu'il faut pour me rétablir, et puis je ne me lasse pas des Pyrénées. C'est sublime, tout bonnement. Je voudrais que tu me visses promener l'ombrelle à la main (car, ici, le soleil est déjà assez fort pour nécessiter l'ombrelle), tu dirais : « Mais c'est un farceur, il n'est pas malade du tout, et il n'est allé là-bas que pour se donner du bon temps. »

Mestadier est encore ici, il ne partira pas avant lundi ou mardi au plus tôt. Le cher garçon continue à me soigner avec des soins de frère. Il a été bien touché de la lettre que tu lui as écrite et t'en remercie de tout son cœur.

J'ai reçu beaucoup de lettres. Dugit (1), Stefanesco, Lambert de Roissy m'ont écrit. Lemerre m'a envoyé la troisième édition des *Poèmes modernes* ainsi qu'un numéro de *la Patrie* qui contient un article très aimable sur ce livre.

Encore une fois, ma chère maman, tout va pour le mieux. Ne t'inquiète pas et reçois tous mes baisers.

Embrasse bien Annette et Sindico. Je me rappelle au souvenir de M<sup>me</sup> Devienne. Un mot à tous les amis qui viendront.

Je presse le ventre de Minet (2). Ton fils, FRANCIS.

12 avril 1869.

Ma bonne et chère maman, je ne veux pas que tu sois triste.

(1) Cousin de François Coppée par le père Coppée.

(2) Les Coppée étaient, de père et de mère en fils, la famille « amie des chats » par excellence.

Si je m'aperçois dans tes lettres que tu es triste, j'aurai beaucoup de chagrin. Songe donc que cette séparation était indispensable, que mon séjour ici me fait le plus grand bien, et que, d'ailleurs, voilà déjà bientôt un mois de passé. Va, le temps me dure, à moi aussi, et si beau et si agréable à habiter que soit ce pays, pas plus qu'ailleurs je n'y aime la solitude à laquelle je suis si peu accoutumé; tu me manques bien, à moi aussi, et bien des fois je pense à l'heure exquise du retour où je pourrai t'embrasser. Mais je suis raisonnable et je me dis : il faut rester ici le plus longtemps possible, afin d'en revenir bien guéri; et je songe à ton bonheur, ma pauvre chère maman, quand tu verras la belle mine de ton fils et que tu n'auras plus d'inquiétude sur son compte. Aujourd'hui je voulais bavarder avec toi et te raconter un peu le pays. Veux-tu? bonne maman; mais il faut me promettre de n'être plus triste, plus jamais. — Donc ici le printemps est en quelques jours devenu l'été, et nous avons la température du mois de juin à Paris. C'est magnifique, un peu trop chaud même, au moins dans le cœur de la journée, et on ne peut plus sortir que le matin ou de trois à cinq heures. Une chose très agréable, par exemple, c'est qu'on n'a plus à redouter ce subit refroidissement qui, auparavant, avait régulièrement lieu vers quatre heures, et c'est aussi les soirées qui sont moins fraîches. Les montagnes embaument. Partout des fleurs et des plantes; et puis le charmant contraste des oliviers gris et des nouveaux arbres tout verts. Comme les neiges commencent un peu à fondre, là-haut, sur le Canigou, les torrens grossissent et font un magnifique tapage et une énorme écume sur leurs lits de pierres dans les vallées. Les ruisseaux d'eau vive courent plus rapides. C'est adorable. Comme je reprends chaque jour des forces, M. Lemarchand me permet quelques promenades. Un jour je suis allé à Arles, le chef-lieu de canton (toujours l'ombrelle d'une main, la canne de l'autre). Arles-les-Bains est une ville tout à fait espagnole : des rues dont on toucherait les deux rangs de maisons en écartant les coudes, et sur lesquelles surplombent des balcons, de vrais balcons à sérénades. Il y a là les ruines d'un ancien cloître (xii<sup>e</sup> siècle). Les paysans les détruisent; mais cela vaut encore mieux que les architectes qui restaurent. L'église est très curieuse, avec ses chapelles en bois peint, doré et sculpté, dans le goût jésuite espagnol. Le vermillon le plus violent imite le sang qui coule des plaies du

Christ ou du cœur de Marie. C'est l'art fanatique, effrayant. J'y ai entendu faire le catéchisme en catalan; car, par ici, si les paysans savent le français, c'est à peine, et encore n'aiment-ils pas à le parler. Ils parlent un dialecte espagnol, le catalan, rude langage de montagnards, et traitent leurs voisins français, les Gascons, les Provençaux et les Languedociens, du terme méprisant de *gavaches*. Toujours à Arles, j'ai vu le tombeau de deux saints d'où coule une eau merveilleuse et qui guérit toutes les maladies, et plus spécialement la lèpre. J'ai bu un petit verre d'un délicieux vin de Rancio, et je suis retourné à Amélie sans fatigue. (Total : deux lieues en tout et au plus.)

Une autre promenade, mais beaucoup plus courte, et que j'ai déjà faite deux fois, est celle de Palalda, un village bâti autrefois par les Maures. C'est à se croire en Turquie, vu la saleté immonde des rues, des logis et des habitans. Les nombreux cochons qui fouillent du groin dans les ruisseaux sont peut-être ce qu'il y a de plus propre. La porte de l'église, un superbe morceau de serrurerie, est ornée de plusieurs fers à cheval qu'on y a cloués : ce sont, dit-on, les seigneurs de Palalda qui ont fait cela en revenant de la croisade. Il y aurait encore bien d'autres promenades, et beaucoup plus intéressantes; mais il faudrait grimper, et cela m'est défendu. Je pourrais bien aller en voiture, mais, outre que ce serait fort cher, les voitures ne vont pas partout dans ce pays-ci. Donc mes pérégrinations sont et seront forcément bornées, mais, malgré tout, je suis enchanté du pays, qui est splendide dans tout ce que j'en peux voir.

A bientôt, ma chère maman adorée, je t'embrasse sur les mains et sur les joues et te défends absolument d'être malade. J'embrasse aussi de tout mon cœur Annette et Sindico.

TON FRANCIS.

15 avril.

Bonne mère chérie, je viens d'envoyer à Duquesnel (1) une lettre formelle au sujet du *Passant*. J'entends qu'Agar y conserve son rôle; l'intérêt de la pièce l'exige d'ailleurs. Mille amitiés à ceux qui viendront pour moi, à Japy, à de Roissy, à Francès, à M<sup>me</sup> Devienne. J'ai reçu ce matin deux longues

(1) Alors directeur de l'*Odéon*.

lettres, une de Mendès, très affectueuse et qui m'a mis au courant des choses de la poésie (1), et une autre de l'excellent Auguste (2). C'est un homme de cœur qui aime beaucoup toute notre famille.

Je commence à m'ennuyer ici d'une manière formidable et il faut tout le désir que j'ai de te revenir guéri de fond en comble pour que je ne saute pas en wagon. Je suis si peu fait pour la solitude et j'ai toujours été si bien entouré de ton amour prévoyant, délicat, devinant tout, satisfaisant tout. Non que je sois mal ici. Le dire serait de l'ingratitude pour cette belle nature agreste et splendide, pour cet air sain et pur, pour cette fortifiante odeur de printemps. Mais quand tu n'es pas là, ma bonne maman, toi et ceux que j'aime dans l'étroit de mon cœur, la nature a tort, le printemps a tort. Les torrens, les oiseaux, les fleurs, les montagnes, tout a tort.

Écris-moi le plus souvent possible, comme tu l'as fait jusqu'à présent, mais sans te fatiguer pourtant.

Je t'embrasse comme je t'aime, ainsi qu'Annette et Sindico.

FRANCIS.

28 avril 1869.

Ma bonne chère maman, je suis désolé de ce que tu m'apprends sur ta santé. Il faut absolument te soigner, et dès que je serai revenu, je ne te laisserai pas tranquille que tu n'aies consulté M. Piogey. Une dizaine de jours au plus nous sépare du moment où je pourrai te serrer dans mes bras; il faut, te dis-je, employer ce temps à te bien soigner. Ici voilà deux jours qu'il pleut et que le soleil se cache. Cependant il ne fait jamais si froid et si humide que dans le Nord; on peut rester la fenêtre ouverte et même sortir dans les momens où la pluie cesse. Mais, c'est égal, le Midi n'est pas un Paradis terrestre. — Je vais lancer ma demande de congé. — Voici l'opinion de mon médecin. Grande amélioration dans la santé générale et même dans le cas particulier de la maladie. Cependant la bronchite persiste et l'emploi des eaux n'a pas donné tous les résultats attendus. C'est maintenant une affaire de soins et de patience. Un hiver complètement passé dans le Midi, l'année prochaine, me remettrait sans doute complètement. Le ministère le permettra-t-il?

(1) J'ai publié cette lettre dans la *Revue de Paris* (n° du 1<sup>er</sup> mars 1909).

(2) Son cousin Auguste Baudit.

A moi peut-être. Ne m'envoyez plus *le Figaro* maintenant et n'écrivez plus; car je partirai le 2 mai d'Amélie.

Rien de nouveau d'ailleurs; une lettre de Heredia, un article de province (*Revue de Bretagne et de Vendée*), voilà tout.

Je t'embrasse bien fort ainsi que ma bonne Annette et que Sindico.

Soigne-toi.

FRANCIS.

Nîmes, lundi 3 mai.

Ma chère maman, je m'éveille à Nîmes pour t'écrire. J'ai voulu m'arrêter dans cette ville parce qu'elle renferme des antiquités d'un très grand intérêt; mais je ne te parlerai des Arènes et de la Maison Carrée que dans une autre lettre, car je suis arrivé dans la nuit et je n'ai encore rien vu. On est très bien à l'hôtel où je suis, paraît-il. Ce soir, je vais coucher à Avignon où je verrai Mallarmé (1). Écrivez-moi à Genève (bureau restant); j'y serai mercredi soir ou jeudi. J'ai appris hier, par *le Figaro* que j'ai acheté à Narbonne, la représentation du *Passant* devant Napoléon III et le succès d'Agar dans *Lucrèce*. Je vais lui envoyer d'ici mon bravo. Ma bonne mère, ne t'inquiète de rien. Je vais voyager avec une extrême prudence et sans jamais me fatiguer. Je me sens très bien et suis bien aise d'avoir pris le parti de voir un peu de pays. On ne traverse pas la France tous les jours. Je t'écrirai demain.

Je t'embrasse bien fort ainsi qu'Annette, Sophie (2) et Sindico.

Ton fils,

FRANCIS.

Quelques jours après la première représentation du *Passant*, François Coppée avait été présenté par Théophile Gautier à la princesse Mathilde; le modeste scribe des bureaux de la guerre, le jeune

(1) Stéphane Mallarmé, qui avait collaboré au *Parnasse contemporain*, était alors professeur d'anglais au lycée d'Avignon.

(2) Sa sœur Sophie, la cadette; elle avait épousé un peintre d'histoire de grand mérite, Prosper Lafaye, à qui l'on doit aussi la restauration de nombreux vitraux anciens dans les principales églises de Paris.



homme timide et fort ignorant des usages du monde qu'il était alors avait été brusquement introduit dans les somptueux salons de l'hôtel de la rue de Courcelles, où s'empressaient le monde de la Cour, les personnages officiels, et aussi les écrivains, les artistes fameux du temps.

Quand François Coppée revint d'Amélie-les-Bains, la « Bonne Princesse » voulut abriter, dans sa résidence estivale, la convalescence du poète dont les premiers vers l'avaient intéressée. Il fut, pendant quelques semaines de l'été de 1869, un des hôtes de Saint-Gratien. Parmi cette élite intellectuelle qui entourait la princesse, peintres, statuaires, professeurs, hommes politiques, gens de lettres qui s'appelaient Mérimée, Gautier, Renan, Flaubert, Dumas fils, Augier, les Goncourt, François Coppée, le « bon fils, » n'oubliait pas la douce intimité de la petite maison de Montmartre; et il pensait à sa vieille mère.

Jeudi 19 août 1869.

Ma bonne mère bien-aimée, je suis un peu impatient d'avoir de tes nouvelles, laisse-moi d'abord te dire cela. Si tu n'es pas en train d'écrire, fais-le faire par Annette. Elle ou toi, c'est la même chose, mais que j'aie le plus tôt possible de vos nouvelles à toutes deux. Je continue ici la vie de château plus intéressante chez la Princesse que partout ailleurs, à cause des convives célèbres à différens titres qui viennent la visiter. Hier soir, est arrivé Théophile Gautier qui doit passer quelques jours ici. Toutefois je dois dire que, malgré l'existence paisible et charmante que j'ai ici, je suis déjà un peu assombri d'être loin de vous. Je suis toujours enfant par l'habitude et l'amour de la famille étroite, et je crois que, loin de vous, je ne serai jamais tout à fait heureux. Je compte venir à Paris lundi ou mardi passer avec vous deux ou trois heures, entre les deux repas, et j'en reviendrai avec un bagage de patience. Ma santé est bonne et le médecin des eaux d'Enghien a été très rassurant pour moi. Il m'ordonne un petit traitement thermal, qui m'oblige à aller tous les matins à Enghien boire un verre d'eau et prendre un bain de pieds; mais c'est une petite promenade très hygiénique avant déjeuner. Je suis de plus en plus convaincu que tout travail me sera ici très difficile. Le matin, aller à Enghien. A 11 heures, déjeuner et causerie avec la Princesse et ses hôtes jusqu'à 1 heure ou deux. Promenade, — seul presque jamais

et, très souvent, paraît-il, en voiture avec la Princesse. A 5 heures, arrivée des invités de Paris pour le dîner, et de 7 à 11, dîner et soirée (billard, thé, etc.). Voilà la journée. Sauf une heure ou deux dans l'après-midi, presque toujours en public. Et puis la torpeur de la campagne, qui dompte si vite les Parisiens et les rend incapables de toute énergie intellectuelle. Tant pis, je ne ferai rien, ou presque rien; mais, si je puis revenir de là un peu plus guéri, je n'aurai pas perdu mon temps.

Au revoir, ma chère maman, ma bonne Annette. Il est 10 heures du soir. Une migraine qui a obligé la Princesse à se coucher de très bonne heure a dispersé tout le monde dès 9 heures et demie et je suis monté vous écrire. Je ne fermerai ma lettre que demain matin, afin de pouvoir ajouter un mot si je reçois un mot de vous. Amitiés à Sindico.

Je vous embrasse de toutes mes forces. FRANCIS.

Vendredi matin, 8 heures et demie.

Rien reçu. Écrivez-moi vite.

Dimanche matin.

Ma bonne chère mère, je n'ai rien de nouveau à te dire, si ce n'est des choses qui te réjouiront, bien que toujours les mêmes, c'est-à-dire que je vais toujours aussi bien et même mieux, que je mène une vie très facile et très agréable, et enfin que je travaille un peu. J'ai fait environ un tiers de mon petit drame (1), près de 200 vers, et je n'en suis pas trop mécontent. Je pense venir à Paris mercredi ou jeudi. Je vous écrirai le jour au juste. Le choix de la Princesse a-t-il plu à Annette et pense-t-elle pouvoir faire deux bonnes copies des tableaux en question? Qu'elle m'en dise un mot quand vous m'écrirez (2). — Ma plus forte préoccupation en ce moment, c'est la pièce que je fais. Voilà très longtemps que ce projet me hantait, et, bon ou mauvais, il faut qu'il aboutisse. Si je ne suis pas satisfait de

(1) Il s'agit ici de *Deux douleurs*, représenté à la Comédie-Française l'année suivante.

(2) C'est ainsi que François Coppée n'oubliait jamais les siens, soit pour améliorer leur sort, soit pour leur faire plaisir. — Annette et sa sœur Sophie avaient toutes deux un fort joli talent de peintre.

l'œuvre exécutée, eh bien, je la mettrai dans le carton et je ferai autre chose ; car il ne s'agit pas de faire une imprudence qui pourrait compromettre le fragile édifice de mon succès. Enfin je causerai de tout cela avec vous quand nous en aurons le temps, c'est-à-dire bientôt, quand je serai revenu.

Au revoir. Voici un gros baiser pour ta fête. J'embrasse aussi Annette de tout mon cœur.

Mes amiliés à Sindico.

Ton fils,

FRANCIS.

### III

François Coppée, l'hiver suivant, dut s'exiler de nouveau, repartir pour le Midi. Il abandonnait à Édouard Thierry, administrateur de la Comédie-Française, le soin de diriger les répétitions de son drame en un acte en vers, *Deux douleurs*.

De Pau, il continue à écrire régulièrement à sa mère et à sa sœur, ses « chères bonnes femmes, » comme il dit avec la familière bonne humeur qui le caractérise ; il s'y montre, comme toujours, le bon jeune homme à l'excellent cœur, reconnaissant envers ceux qui lui ont fait du bien, doux, affable, obligeant envers ses amis, bon camarade, bon fils, — inquiet avant tout de la santé de sa mère, malgré les préoccupations littéraires et l'attente fébrile de la première des *Deux douleurs*, qu'il désire avec impatience, mais sans se faire d'illusions : car il prévoit l'insuccès, et il le dit très simplement, avec beaucoup de sagesse et de modestie.

Bordeaux, samedi.

Cette lettre est la dernière que je date de Bordeaux, ma bonne maman, ma chère Annette, car je pars *irrévocablement*, comme disent les magasins de nouveautés, lundi matin à huit heures pour Pau. Je suis enchanté de mon séjour ici, car c'est quinze jours de gagnés sur l'ennui de l'éloignement. Je ne vais plus du reste à Pau en inconnu à présent. L'oncle de Baudit, qui a habité cette ville quinze ans, doit me donner aujourd'hui même deux lettres de recommandation. Il paraît qu'elle est charmante à habiter, et comme site, et comme société ; mais je n'ai pas l'intention d'y faire de nombreuses connaissances. Mon voyage m'a permis de constater un fait : c'est que je suis réellement connu en province. On sait le nom plus qu'on n'a lu les

œuvres, bien entendu, mais enfin on sait le nom et beaucoup connaissent au moins *le Passant*. La province, — et je parle même des grandes villes comme Bordeaux, — est très arriérée en littérature, et encore plus indifférente. Pour le peu qu'elle s'en occupe, elle subit sans contrôle l'opinion de Paris. On s'occupe beaucoup ici de ce qui se passe à Paris en politique, et, chose bizarre, on est à la fois frondeur et poltron. On dit du mal de l'Empire et on a une peur atroce de la République. Je ne prétends rien dire des campagnes où, m'assure-t-on, le nom de Rochefort est synonyme de croquemitaine. En somme, l'immense majorité est conservatrice, et si la Révolution éclate, ce sera encore une fois Paris qui l'imposera à toute la France, perspective qui effraye et indigné avec raison les gens de province. Mais tout cela est bien sérieux et je ne sais pourquoi je vous en parle, puisque au contraire ma seule joie depuis mon départ est de ne pas lire un seul journal et d'ignorer tout à fait ce qui se passe. Je n'ai guère pensé à mon poème tous ces temps ; mais je compte m'y remettre bientôt. Au revoir. Écrivez-moi s'il fait beau à Paris comme ici, si maman peut sortir, comment vous allez, et aussi Sindico, et Sophie, et tous nos amis.

Je vous embrasse.

FRANCIS.

Pau, 9 mars 1870.

Ma bonne maman, ma chère Annette,

Pau, où je suis arrivé hier, par un temps un peu gris pourtant, m'a réconcilié avec les Pyrénées. C'est un site admirable. Vues de loin, les montagnes sont splendides, et, quant à la ville, elle est très gaie, pleine d'étrangers pas malades du tout, si j'en juge par les teints de lys et de rose (ancien style) des babys anglais, et par la belle venue des Américaines de cinq pieds six pouces que je rencontre à tout bout de rue. Il y a, près du vieux palais où est né Henri IV, un parc superbe avec un horizon!!! je ne vous dis que ça. Mais assez d'impressions de voyage. Comme jusqu'à présent les Pyrénées ne m'ont pas fait faire le moindre vers, je me défie encore d'elles. Mon adresse : *Hôtel de France, à Pau*, hôtel excellent, bon lit, bonne nourriture, mais le luxe est tel ici que j'ai bien peur que la note ne soit salée. Je vais du reste m'informer des prix. Je vais aller au-

jourd'hui faire une visite au général et au banquier pour qui j'ai des lettres. M. Combes, de Bordeaux, l'ami d'Agar, m'a aussi donné une recommandation pour Gustave Lemoine, beau-frère de Montigny du Gymnase, mari et parolier de Loïsa Puget. *Adieu, à la grâce de Dieu!* est le seul vers que je connaisse de cette illustration littéraire de Pau, mais cela suffit pour entrer en relations. Et puis je veux arranger ma vie ici pour qu'il y ait quelques heures consacrées au travail. — Comment allez-vous à Paris? et que savez-vous de nouveau? J'ai trouvé ici, hier soir, à la poste restante, où je vais retourner pour vos lettres, un exemplaire de la nouvelle édition de mes œuvres. C'est complètement bien et j'écris à ce bon Lemerre combien je suis enchanté. A bientôt. Mes amitiés à tous ceux que vous verrez, et particulièrement à Sindico.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

J'écrirai demain à M. Burot et à la princesse Mathilde.

FRANCIS.

Pau, jeudi soir.

Ma chère maman, ma bonne Annette, je n'ai qu'à me féliciter d'avoir loué une chambre en ville et pris pension dans un restaurant. Je suis chez moi, quand je veux, bien plus qu'à l'hôtel, et je réalise une très grande économie. Je vais bien et le temps est toujours beau. Il fait même très chaud pour la saison, au moins dans l'après-midi. La température d'ici ne me paraît pas, par exemple, de nature à vous donner envie de travailler. Jamais je ne me suis senti si paresseux et je vois d'ici Annette qui fronce les sourcils. Mais, avant tout, il ne faut pas forcer la Muse, et j'aime bien mieux ne rien faire que faire mauvais. Il paraît que les journaux commencent à annoncer la soirée de la Princesse et parlent de la représentation de ma pièce qui y sera donnée. Que deviendrais-je, si j'étais à Paris en ce moment? C'est à cela qu'il faut que maman pense pour prendre en patience cette bien longue séparation. J'ai écrit à la Princesse et il se peut que ma lettre, où je lui parle de l'époque où Agar veut se porter candidate au sociétariat, hâte un peu le dénouement de toutes ces attentes. D'ailleurs la vie est, à Pau, assez agréable et commode pour moi. Je ne m'y ennuie parfois que parce que je n'y suis pas avec

vous. On vit et on se voit dans la rue et, pour être seul, on n'a qu'à rentrer chez soi. Les jeunes gens qui dînent à la même pension que moi sont aimables et bien élevés. Il y a le cercle, qui est à ma porte, et, le soir, j'y vais prendre mon café et lire les journaux. Enfin c'est un exil très supportable et, si cette pensée vous est agréable, sachez que je m'y trouve aussi bien que possible. Adieu, ma bonne maman, adieu, Annette, faites mes amitiés à tous et recevez mes bons baisers.

FRANCIS.

5 heures du soir.

Je reçois à l'instant votre dernière lettre et je réponds aux questions qu'elle renferme.

— Non, je n'ai pas fait un vers, sauf deux couplets pour Paladilhe dont j'attends réponse (1).

— Je ne suis pas étonné du retard de Villiers ; ce qu'il fait est trop peu pratique, quoique bien.

— Oui, la pièce de Glatigny est reçue. Elle aura un succès aimable. Tant mieux pour ce pauvre être (2).

— Mes livres se vendent ici comme du pain depuis mon arrivée. Mon portrait est dans les vitrines des libraires.

Amitiés spéciales à tous ceux qui viendront. Qu'Annette se calme à propos de Hyacinthe. Il n'est qu'empêtré, mais point malveillant.

Pau, samedi soir.

Ma chère maman, ma bonne Annette, je me plais à Pau, décidément ; seulement je prévois qu'il me faudra beaucoup d'insistance pour ne pas être envahi. Je suis très connu ici, et déjà on fait des tentatives pour m'avoir à droite et à gauche. Je refuse tout le monde, net, non que le temps me manque, mais, je vous l'avouerai, je suis très content de rester *seul* avec mes pensées et mes projets pendant quelque temps. Je n'écrirai peut-être rien, mais je sens que ce calme sera favorable à mes

(1) *Le Passant*, opéra d'Émile Paladilhe, fut joué en 1872 à l'Opéra-Comique par M<sup>mes</sup> Galli-Marié et Priola.

(2) Albert Glatigny, que François Coppée avait connu chez Catulle Mendès, et qui collabora au *Parnasse*. Un à-propos de lui, en un acte, *le Compliment à Molière*, fut représenté à l'Odéon le 13 janvier 1872.

travaux à venir. Je suis allé chez le libraire, correspondant de Lemerre, qui a déjà vendu pas mal de mes volumes : il en attend d'autres et va les pousser ferme dans la colonie étrangère qui achète beaucoup de livres nouveaux. En un mot, je vais devenir dans quelques jours la fable de Pau ; mais j'ai un moyen de parer à tous les obstacles : je fais le malade.

J'ai visité aujourd'hui le château : il y reste peu de chose, quelques vieux meubles, en petit nombre, le lit de Jeanne d'Albret, le berceau d'Henri IV, et, ce qui vaut mieux, de fort belles tapisseries de Flandres, d'un coloris admirable. Hier le coucher du soleil sur les cimes blanches des Pyrénées, qu'il teignait en rose, a été un spectacle réellement sublime. Les montagnes, vues de loin, ont une poésie toute particulière, très vaste, très calme, et que j'avais peu sentie l'an passé. J'étais sans doute en proie à des préoccupations de malade qui m'en empêchaient. Bref, je ne m'ennuie pas, et me porte très bien. Et vous ? qu'Annette me tienne bien au courant de la santé de maman. Avez-vous pu faire entendre les *Deux douleurs* à ces excellens Haag ? J'ai reçu ce matin une lettre de Lemerre dans laquelle il me répète de ne pas faire d'économies, qu'il est sûr du succès de son édition. N'en faites non plus qui puissent être contraires à vos santé. Depuis que je suis en province, je constate un fait assez intéressant en politique : c'est la popularité, chaque jour croissante, du ministère Ollivier. On a confiance en lui et en ses collègues ; on les soutiendrait, je crois, eux et leurs principes, si on dissolvait la Chambre et s'il fallait revoter. C'est assez rassurant, n'est-ce pas ? Dites cela à Sindico qui est un olliviériste.

Au revoir. Je vous embrasse toutes deux comme je vous aime, de tout mon cœur et de toutes mes forces.

FRANCIS.

Mercredi matin.

Ma bonne maman, ma chère Annette,

Quand donc tout cela sera-t-il fini ? Vous avez lu la note du *Figaro* ; elle est très perfide et publiée au bon moment. Enfin nous n'avons plus qu'à attendre la première sans être ni trop nerveux ni inquiets. Dumas a passé quelques heures à Pau. — « Embrasse-moi, homme de talent, » m'a-t-il dit quand je

suis allé le voir. — Il est bien vieux, bien éreinté, mais c'est tout de même la ruine d'une grande imagination : à ce titre, il est vénérable. — Comme maman fait bien d'aller mieux : cette bonne nouvelle-là vaut mieux que toutes celles que ma vanité de poète peut attendre. — Je suis allé voir les courses dimanche et hier mardi ; elles ont été fort belles et ont eu lieu par un temps de juillet torride, dans une lande en face des Pyrénées. Les gens de Pau continuent à être très aimables pour moi. — Amitiés à Sindico. Je vous embrasse et vous aime.

FRANCIS.

Vendredi matin.

Ma chère maman, ma bonne Annette,

J'ai pris un grand parti ; je ne lis plus aucun journal. De cette façon, j'ignorerais les méchancetés qu'ils pourraient dire et mon inquiétude, tout en persistant, sera plus vague. Heureusement que nous approchons du dénouement, quel qu'il soit, car ma patience est à bout. — Les poètes ne font que leur devoir et entendent leur intérêt en comptant me défendre ; je ne leur en suis pas moins reconnaissant. — Une chose m'inquiète, c'est que toutes ces émotions ne fassent souffrir ma pauvre maman.

Au revoir, ma chère Annette, ma bonne mère, j'ai hâte que tout ceci soit fini. Du moins, si le résultat est fatal, je m'en consolerais auprès de vous.

FRANCIS.

Jour de Pâques.

Ma chère mère, je me suis fait vacciner hier. Sois donc sans inquiétude pour mon retour, et fais-en autant, ainsi qu'Annette. Piogey a raison : écoute-le et laisse-toi faire. — Le jour de la première est fixé à mercredi : c'est Agar qui me l'a écrit hier. Je ne me fais aucune illusion ; ayant contre moi la plus grande partie de la presse, presque tous les gens du théâtre, tous les républicains et tous les envieux, le sort de ma pièce est presque certain. Même en admettant qu'il n'y ait pas de cabale et qu'il y ait succès, les journaux nieront ou feront le silence, le théâtre aura mille moyens pour interrompre les représentations, et tout sera dit. Si je ne suis pas insulté à la première, je dois encore m'estimer trop heureux. Je n'ai plus qu'un désir, revenir et vous revoir, chère mère et chère Annette. Heureusement que



l'époque du retour approche. — Je suis bien peiné de ce qui arrive à ce bon Sindico. Décidément cette année ne vaut rien pour nous et nos intimes. Au revoir. Quatre jours d'attente encore, c'est bien long ! Si la pièce est vraiment jouée mercredi, je quitterai Pau le samedi ; j'irai voir Biarritz et Saint-Sébastien. Je serai à Bordeaux le lundi où je me reposerai un jour ou deux, peut-être aussi un jour à Tours, et le jeudi ou vendredi, j'arriverai à Paris. Je vous embrasse et je vous aime !

FRANCIS.

#### IV

François Coppée, après la guerre, doit travailler, lutter pour conserver et défendre sa réputation, conquise en un jour avec *le Passant*. Toutes ses tentatives sont vivement discutées, comparées, avec une insistance obstinée, à sa première œuvre, ses pièces de théâtre sont étouffées sous ce souvenir, écrasées par ce rapprochement. Ni *Fais ce que dois* (21 octobre 1871), ni *l'Abandonnée* (13 novembre 1871), ne sont jugées dignes de l'auteur du *Passant*.

François Coppée, pourtant, ne se décourage pas ; il s'efforce de renouveler son inspiration, il publie *les Humbles* en mars 1872 ; l'été suivant, il va passer quelque temps à la campagne, en Brie, au château de Richebourg, où M. Baroux lui offre l'hospitalité ; le Parisien en villégiature va confesser à sa mère et à sa sœur qu'il se sent l'âme d'un paysan.

8 août 1872.

Ma chère maman, ma bonne Annette,

On mène ici une vie si calme et si régulière que j'aurai bien peu de chose à vous dire dans mes lettres. Encore la pluie est-elle venue augmenter la monotonie de cette existence, et toute la journée d'hier s'est-elle passée à interroger le baromètre et à jouer sur un vieux billard qui doit remonter au siècle de Louis XIV.

Le pays me plaît beaucoup pourtant, et si le temps devient plus clément, je m'y promènerai beaucoup. C'est un pays de plaine, semé de petits bois et coupé de rideaux d'arbres. A perte

(1) La première de *Deux douleurs*, avec Barré dans Dominique, Marie Royer dans Berthe, Agar dans Renée, eut lieu le 20 avril. Le drame ne fut représenté, dans le cours de l'année, que quatorze fois.

de vue, un océan de moissons. Mais, si ce paysage manque un peu de pittoresque, il est opulent, paisible, très calmant pour le regard et pour l'esprit.

J'habite une vaste chambre, pleine de meubles et d'images surannées qui m'amuse beaucoup. Elle a un délicieux balcon, tout envahi par le feuillage, et j'y fume le matin mon éternelle cigarette, devant un magnifique rideau de peupliers qui chante dans le vent, en m'amusant à regarder, dans le grand fossé qui est sous ma fenêtre, manœuvrer une escadre de canards.

Richebourg est une vieille maison, toute lézardée, toute croulante, pleine d'escaliers, de marches à monter ou à descendre pour passer d'une chambre à l'autre, de casse-cou de toutes sortes. Les générations des Baroux l'ont prise comme débarras des mobiliers vieillissés et fanés, de sorte qu'elle offre le bric-à-brac le plus bizarre. Le style de la Restauration y domine pourtant. Aussi quelles gravures, quelles pendules ! Autant de *promenades et intérieurs*.

La ferme est superbe. C'est une des plus plantureuses de la Brie. Six cents arpens, 1 200 moutons, une trentaine de vaches et autant de chevaux. Je tâche de m'initier aux détails de la vie rurale ; car un poète doit tout étudier.

Il n'y a encore ici, avec moi, que M. et M<sup>me</sup> Baroux et la plus jeune des filles de M<sup>me</sup> de La Gravière. L'aînée est restée à Paris avec sa mère, retenue à Paris pour affaires. Mais on attend ces dames la semaine prochaine, plus de la compagnie, des amis de M. Baroux.

M. Jules de Lasteyrie, dont le château est voisin d'ici, a dîné hier à Richebourg. Homme charmant, très littéraire.

J'ai déjà visité la petite ville voisine, Rozay, qui est très propre et où les volailles effarouchées se sauvent devant la voiture. J'ai vu aussi la maison des La Gravière, Le Breuil, qui est un charmant petit château, entouré d'un parc plein d'arbres magnifiques.

Je suis tellement loin de Paris et de ses misères que je n'ai pas encore surmonté l'ennui d'écrire à Du Quesnel.

Au revoir, mes chères bonnes femmes, je vous embrasse de toutes mes forces. Je recommande bien à maman de ne pas être inquiète de moi et de ne pas s'attrister de mon absence. C'est mon unique souci de craindre qu'elle se fasse du chagrin.

Ma chère maman, je couvre de baisers ton cher vieux front

et tes bonnes mains, et je te charge de faire mes caresses à l'excellent *Coco* (1).

FRANCIS.

Lundi matin.

Ma chère maman, ma bonne sœur, M<sup>me</sup> de La Gravière et sa fille aînée sont arrivées hier au Breuil; elles dîneront ce soir à Richebourg. D'ailleurs rien de nouveau. Un temps admirable, dont l'air, frais et léger par ici, tempère la grande chaleur. J'oublie vraiment tous les soucis de la vie littéraire au milieu de ce calme et devant cette riche et forte nature. Malgré la gravité de ces intérêts, je ne puis songer à l'Odéon devant la limpide clarté de ce charmant ciel de France, d'un azur si tendre et si doux, et je ne me rappelle \*\*\* que lorsque je rencontre une bande d'oies. D'ailleurs j'avais grand besoin de ce repos intellectuel, et je m'y abandonne sans remords. Depuis quelque temps, une tristesse malade, une sorte de spleen m'envahissait. Le grand air et le plein ciel l'ont dissipé, et je m'en réjouis beaucoup. Je reviendrai d'ici, je l'espère, plus solide, plus prêt à la lutte et au travail.

Annette m'a paru un peu frappée par les mauvais symptômes qui se manifestent depuis quelque temps dans la santé de ma chance littéraire. Je ne saurais trop lui dire de s'armer de courage et de philosophie. Après tout, la fortune m'a déjà payé, et largement, ce que mon très faible mérite me permettait à peine d'espérer, en argent et en succès. Peut-être ses faveurs me seront-elles accordées de nouveau, mais, dans le cas contraire, je n'aurai pas encore le droit de me plaindre. D'ailleurs, on m'enlèvera difficilement ce que j'ai acquis, un nom, qui vaut à celui qui le porte l'estime du public éclairé et la facilité de gagner son pain.

Je ne vous écris tout ceci que pour le plaisir de bavarder avec vous, mes chères bonnes femmes, car je n'ai rien de spécial à vous dire quant à la vie très simple et très réglée que je mène ici, et, pour finir cette lettre, je vous embrasse à tour de bras.

Amitiés à d'Artois, à tous.

FRANCIS.

(1) Le vieux chien, le préféré de M<sup>me</sup> Coppée.

Mardi matin.

Ma chère maman, ma bonne Annette, je vais à merveille et je continue à prendre une leçon de vie rurale. Annette, qui a des goûts champêtres, serait ici la plus heureuse du monde ; et, en réalité, ce grand travail de la moisson est un spectacle très poétique et très attachant. C'est ici la campagne pour de bon, et avec ma vivacité ordinaire d'impressions, je suis devenu paysan en un jour. Je me suis désolé de la pluie et réjoui du soleil, moins en Parisien faisant de la villégiature qu'en cultivateur qui rentre ses blés. Du reste, je dois être satisfait. Le soleil est revenu en temps opportun, et la merveilleuse récolte de cette année, un instant menacée, est hors de danger. Je prends, bien entendu, quelques notes sur mes impressions rustiques, et cela se résoudra, un jour ou l'autre, en poèmes solidement rimés (1).

Ma bonne maman, ton fils ne sera jamais qu'un poète ; car, malgré l'âge qui lui vient, il reconnaît toujours en lui cette naïveté de sensation, cette facilité enfantine à souffrir et à être heureux d'un rien qui sont la source des vers. Et, franchement, c'est la seule faculté qu'il souhaite de garder, intacte et pure, jusqu'à l'âge des cheveux blancs.

M<sup>lle</sup> Thérèse m'a donné des nouvelles de *Coco* et j'ai appris, avec plaisir, qu'il n'avait pas déperî depuis mon départ. Je charge maman de lui faire mes tendresses.

Au revoir, mes chères bonnes femmes, je vous embrasse à tour de bras.

FRANCIS.

Amitiés à ceux que vous verrez.

## V

Le 11 septembre 1872 a lieu la première du *Rendez-Vous*, à l'Odéon. Il n'obtient qu'un succès d'estime... Le 16 avril suivant, François Coppée fait représenter pour la première fois à l'Odéon *le Petit Marquis*, drame en quatre actes en prose, écrit en collaboration avec Armand d'Artois. La donnée de la pièce déconcerte le public, qui manifeste son opinion par des... sifflets.

Le coup est rude pour François Coppée ; heureusement son ami

(1) Il y a de délicieuses sensations rustiques dans le poème d'*Olivier*, que François Coppée publiera en 1876.

Haag, pour faire diversion, l'invite à venir passer quelques jours auprès de lui, à Tours. C'est de là que François Coppée envoie, selon sa coutume, de bonnes et affectueuses lettres à sa mère.

Tours, 21 avril 1873.

Ma chère Annette, ma bonne maman, me voici chez les Haag qui m'ont reçu à bras ouverts. J'ai trouvé l'excellente M<sup>me</sup> Haag bien fatiguée, bien souffrante; mais c'est toujours le même cœur et la même intelligence. Je vais donc me reposer dans la bonne atmosphère de province, sédative et calmante, qu'on respire. Pour me distraire, Paul m'emmène, dès ce soir, dans une tournée de quelques jours qu'il doit faire dans le pays pour son service d'ingénieur. Mais jeudi, je serai revenu à Tours, avec lui, et, du reste, je vous enverrai de mes nouvelles en route.

Que ma bonne Annette m'écrive bien vite de ses nouvelles et de celles de maman. D'Artois, lui, m'écrira au sujet des affaires de théâtre.

S'il vient les vrais amis, faites-leur toutes mes tendresses; car ils ont été très dévoués et très bons pour moi dans le fâcheux événement qui m'arrive. Quant aux autres *amis*, puisque c'est le mot, qu'Annette prenne sur elle de leur faire bon visage; il le faut, par politique.

Je supplie ma chère et bonne maman de ne pas s'affliger de mon absence. J'ai absolument besoin de repos, de grand air, de distractions surtout, après le rude coup que je viens de recevoir, et je lui ramènerai de la campagne un fils bien portant de cœur et d'esprit, tout prêt à recommencer la bataille.

Au revoir, mes chères bonnes femmes, je vous embrasse comme je vous aime, de toutes mes forces. FRANCIS.

Thouars, 26 avril.

Ma bonne maman, ma chère Annette, il fait assez beau temps ici, mais un peu froid. La campagne, de ce côté, est très agréable, et je passe mes journées à me promener. Les bords du Thouet, la rivière du pays, sont bordés de charmantes prairies, que le printemps a magnifiquement décorées; il y a aussi des petites vallées, adorables de fraîcheur et de solitude.

Je suis tout attristé de la mort de ce pauvre *Coco*, plus

même qu'il ne semble raisonnable. Mais c'était une si bonne bête, et puis je devine bien combien maman doit le regretter.

D'Artois m'a écrit une longue lettre, où il me donne une idée des feuilletons, qui sont mauvais, comme je m'y attendais. J'ai lu ici celui de Sarcey, qui est exécrable. La lettre de d'Artois est très affectueuse pour moi; ne lui en veuillez pas s'il vous néglige; il doit être bien occupé.

Ce qu'Annette m'écrit sur sa santé m'inquiète très vivement.

Hélas! je ne puis lui recommander que la patience et la résignation. Il est impossible que de meilleurs jours ne viennent pas pour nous et que la chance nous reste contraire. Santé et succès, tout reviendra, je l'espère. Nous sommes de braves gens, nous méritons d'être à peu près heureux, et, en fin de compte, la justice finit généralement par triompher.

Paul Haag a toutes les délicatesses et toutes les tendresses de l'amitié; il ne songe qu'à me distraire et à m'amuser. Moi, je lui cache ma tristesse, qui est profonde cependant. Enfin, je ne suis qu'affligé, non pas découragé. Je livrerai d'autres batailles, et il ne se peut pas qu'elles soient toutes aussi malheureuses.

Amitiés à tous. Je vous embrasse comme je vous aime.

FRANCIS.

Tours, 29 avril.

Ma chère Annette, ma bonne mère,

Votre dernière lettre m'a fait grand plaisir; elle est plus gaie que les précédentes et me prouve que tout va mieux, moral et physique.

Me voici revenu à Tours, chez la bonne M<sup>me</sup> Haag, qui a pour moi des soins tout maternels; je ne saurais jamais lui être assez reconnaissant. Je commence à oublier un peu le vilain pas que je viens de traverser. La province a ce mérite qu'elle vous fait juger bien plus sainement ce qu'on prend à Paris pour de si graves événemens; et je vois bien, par le peu d'écho qu'ils produisent hors des fortifications, que le succès ou le four d'une comédie sont des choses de peu de portée.

Au revoir, chères bonnes femmes. Faites mes amitiés à tous, et recevez mes plus tendres baisers. FRANCIS.

Tours, 1<sup>er</sup> mai.

Je suis bien heureux d'apprendre que maman va assez bien, et Annette un peu mieux ; car il n'y a ici que vos chères santés qui m'inquiètent.

Je m'amuse à faire un plan de grand drame socialiste, en causant avec Paul. Je lis aussi. Quelques volumes de Michelet et les Mémoires de M<sup>me</sup> d'Épinay. Ce dernier livre est charmant. Enfin la paix du cœur revient peu à peu, et le découragement disparaît.

Je n'ai pas reçu encore de nouvelle lettre de d'Artois ; mais dites-lui, si vous le voyez, que je ne songe qu'à livrer une nouvelle bataille. Je sens que je ne suis pas encore vidé.

Que maman ne s'attriste pas, surtout. Mon petit voyage me fait beaucoup de bien, je me porte à merveille, et notre séparation momentanée me sera très utile.

Les deux livres dont Annette me parle sont très bons en effet : celui de Dickens, adorablement sympathique, et celui des frères de Goncourt, plein d'érudition, de faits intéressans et de vraie couleur historique.

Amitiés à tous, à Sophie et à ses enfans, dont je demande des nouvelles, à Sindico, à d'Artois, à Mestadier, etc.

Mille baisers.

FRANCIS.

Tours, 4 mai.

Mes chères bonnes femmes, je suis toujours bien portant et je me plais beaucoup ici, chez ces bons Haag. Aujourd'hui dimanche doivent commencer ici les fêtes du concours régional ; nous allons entendre des orphéons, des fanfares, voir des porcs phénomènes et marcher dans du crottin de cheval. Plaisirs de province. — En somme, je m'amuse beaucoup, et M<sup>me</sup> Haag, qui veut encore me retenir quelques jours, vous envoie ses amitiés et vous prie de la laisser faire. Paul est le meilleur et le plus charmant des amis ; il ne songe qu'à m'amuser et à me distraire. L'autre jour, nous avons fait tous deux une charmante promenade à cheval dans les jolis coteaux qui environnent Tours.

Je ne perds pas tout mon temps. Le drame socialiste, dont je vous ai parlé, me préoccupe. J'ai écrit un scénario.

J'ai été bien content d'apprendre que maman était sortie en voiture. Il faut, ma bonne Annette, lui donner cette distraction, quand le temps le permettra.

J'ai reçu une longue lettre de d'Artois.

Ici, à Tours, on n'a pas trop l'air de se douter de la gravité des événemens politiques ; mais je ne me fais aucune illusion. Ils sont d'une terrible gravité. Enfin, attendons la reprise de la Chambre ; mais je ne crois pas que cette année finisse sans nous faire voir du nouveau, peut-être du tragique.

Je lis le *Louis XIV* et la *Régence* de Michelet. Ce sont des œuvres de combat, de parti pris. Mais admirables de vie, de couleur, de pittoresque.

Embrassez-bien pour moi Sophie et la petite famille. Amitiés à Lemerre, à Sindico, à d'Artois, à Mestadier.

Je vous envoie mes plus tendres baisers.

FRANCIS.

7 mai.

Mes chères bonnes femmes,

Voici Paul Haag absent pour deux jours, et je tiens compagnie à M<sup>me</sup> Haag. J'assiste aux fêtes du concours régional ; il y a de bonnes études de province à faire. Mais Flaubert a dit toutes ces choses admirablement dans *Madame Bovary*. Ce qui est vraiment curieux, c'est une exposition de curiosités, bric-à-brac et objets d'art, empruntés aux riches châteaux de la Touraine. J'y ai conduit hier M<sup>me</sup> Haag et je faisais un peu partie de l'exposition, car les dames tourangelles, et il y en a, ma foi, de très charmantes, venaient rôder autour du Parisien. Je reçois du reste un excellent accueil partout. Le préfet M. Albert Decrais et son aimable femme m'ont offert à dîner dimanche. Je dois aller avec Paul vendredi déjeuner à Chenonceaux chez le député Wilson, qui, bien que presque radical, possède ce fameux château et nous a très gracieusement invités. N'oublions pas non plus un conseiller général, poète de province, dont je subis les manuscrits.

Enfin je me distrais beaucoup ; j'écris un peu, je lis beaucoup. Mais le temps s'est gâté, et la promenade dans la campagne devient difficile.

Que maman ne s'inquiète pas de moi et ne s'attriste pas de



mon absence ; car elle m'est bien salutaire. Que ma bonne Annette se soigne de son mieux.

Je vous embrasse de tout mon cœur, comme je vous aime.  
FRANCIS.

11 mai.

Mes chères bonnes femmes,

Avant-hier, je suis allé, avec Paul, passer la journée au château de Chenonceaux, chez M. Wilson, le député, qui offre le type de radical millionnaire. Lui et sa sœur, M<sup>me</sup> Pelouze, nous ont du reste admirablement fait les honneurs de Chenonceaux, qui est une des plus exquisés créations de la Renaissance et qu'ils ont emplis de merveilles de toutes sortes, tableaux anciens de grande valeur, collections très curieuses de portraits, meubles anciens, tapisseries, objets d'art, enfin un poème en bric-à-brac. Nous avons en projet de faire, cette semaine, une tournée dans les châteaux historiques de la Touraine, Azay-le-Rideau, Loches, Blois, peut-être Chambord. Mais voici Paul encore absent pour deux jours, et je vais aujourd'hui tenir compagnie à M<sup>me</sup> Haag.

Annette aura la bonté de m'envoyer, — par la grande vitesse, — mon habit noir ; car je prévois une invitation chez le général Chanzy, qui commande le corps d'armée, et il ne me sera guère possible de la refuser.

Rien de nouveau d'ailleurs. Ici, un temps médiocre, comme à Paris. Alternatives de pluie et de soleil. Je lis beaucoup ; j'écris un peu. Je fais des projets de toutes sortes.

Au revoir, chère Annette, bonne maman, et recevez toutes mes caresses.  
FRANCIS.

Amitiés à Sindico, à d'Artois, à Mestadier, aux habitués, et à Sophie et sa petite famille.

Priez Nicolardot (1), au souvenir de qui je me rappelle, de ne pas m'oublier auprès de d'Aurévilly (2).

(1) Louis Nicolardot, homme de lettres qui faillit entrer dans les ordres, auteur du *Ménage et Finances de Voltaire*, et d'une *Histoire de la Table*.

(2) Jules Barbey d'Aurévilly.

Tours, 18 mai.

A mon retour, ma chère Annette, nous nous occuperons de trouver un coin aux environs de Paris pour y passer l'été. Il faudrait que ce fût assez près pour pouvoir y mener maman en voiture. Je suis désolé de voir que tu ne vas pas mieux : il faudra pourtant que nous tentions tout pour te guérir. Ces 1 000 francs inespérés, nous pourrons les consacrer à cela.

Je reviendrai donc avant le 24, car je tiens à voir Offenbach.

Temps magnifique, amis charmans et bons, jolies excursions en Touraine, voilà ma vie.

Je suis allé à Loches. Extrêmement curieux. J'ai fait jadis un sonnet sur le donjon. Le donjon est bien mieux que mon sonnet (1).

Amiliés à tous, à Lemerre, à d'Artois, à Sindico, etc., et, pour vous deux, mes plus tendres baisers. FRANCIS.

21 mai.

Ma bonne Annette, ma chère maman,

Comme il est probable que Paul Haag ira à Paris au commencement de la semaine prochaine, j'attendrai jusque-là pour faire route avec lui.

Bois-de-Colombes est un des endroits les plus laids des environs de Paris ; il n'y a pas une promenade à faire. Mais enfin, si ce bon Lemerre y trouve quelque chose de logeable, je m'en arrangerai tout de même : car nous aurons un excellent ami pour voisin. Enfin tu feras bien, ma bonne Annette, d'attendre mon retour avant de rien louer.

Je suis très disposé à cesser toute collaboration. Je ne veux pas dire cela brutalement à d'Artois, qui est un si brave garçon ; mais, pour l'y préparer, je lui ai écrit que j'avais l'intention, cet été, de ne faire que des vers, que j'avais ma réputation de poète à entretenir, etc.

J'ai des projets de toutes sortes, mais un peu vagues. Ce qui est sûr, c'est qu'il faut que, d'ici à peu de temps, je publie des vers, soit en volume, soit au théâtre (2).

(1) Ce sonnet ne devait être publié que l'année suivante, dans *le Cahier Rouge*, sous ce titre : *le fils de Louis XI*.

(2) En mai 1874, il fit paraître *le Cahier Rouge*, recueil de vers composés à différentes époques. — Un *prologue d'ouverture pour les matinées littéraires et musicales de la Gaieté* fut dit par Porel le 6 décembre de la même année.

Je me suis bien reposé; je n'éprouve plus de découragement; enfin je veux me remettre au travail.

Au revoir donc, et à bientôt, mes chères bonnes femmes. Amitiés à tous, à Lemerre, à Sindico, et pour vous.

Mes plus tendres baisers.

FRANÇOIS.

## VI

François Coppée revient à Paris, tout prêt pour de nouvelles luttes: s'il est poète et flâneur de tempérament, il a le souci de sa réputation, l'ardent désir de progresser dans son art; et il justifiera largement sa boutade: « Je suis un paresseux qui a beaucoup travaillé. »

Mais s'il désire la gloire et la fortune, c'est surtout pour améliorer le sort de sa bonne mère, de sa sœur dévouée; il le dit, dans une lettre bien touchante datée d'Étretat, où il avait fait une fugue de quelques jours, la même année.

Étretat. Lundi.

Ma bonne Annette,

Me voici dans cet Étretat qui est charmant. La saison n'étant pas encore trop avancée, la grande gomme n'est pas encore là, et sauf les propriétaires de villas et quelques familles bourgeoises, qui amènent leurs toilettes blanches et leurs chapeaux de paille sur le galet, on pourrait encore se croire dans l'ancien trou de pêcheurs, découvert par Alphonse Karr. Elle est exquise, cette petite anse de galets, si gracieusement taillée dans la falaise, et j'y ai déjà passé de longues heures, le derrière sur les cailloux, comme un simple chien, à écouter cet admirable rythme des lames que le bon Dieu a inventé, je crois, pour donner aux hommes l'idée de faire des vers cadencés et harmonieux (1). Mais ni la belle perspective de mer, ni la fraîche brise du large, ni aucun des plaisirs que je trouve ici ne me fait un seul instant oublier mes deux chères prisonnières de la rue Oudinot. Au contraire, leur souvenir me gâte un peu le bon temps, le repos et la fraîcheur dont je jouis. Car je pense à l'horrible chaleur dont vous devez souffrir, toi, surtout, ma pauvre chère sœur, et je songe alors à ta vie de dévouement et d'abnégation.

(1) Cf. la pièce du *Cahier Rouge* intitulée: *Rythme des Vagues*.

Enfin mes projets de drames et autres finiront peut-être par me donner le succès et un peu d'aisance ; et tu sais que mon seul et premier souci sera toujours de te rendre plus douce l'existence que la santé de notre bonne vieille maman te force à mener.

En attendant, je prends un peu de repos et de santé pour ce travail de qui j'espère notre bonheur à tous. Tu me reverras à la fin de la semaine et je me remettrai solidement à la besogne.

Je t'embrasse mille fois ainsi que maman. Souvenirs à Sindico, aux amis que tu verras. Amitiés aux dames des Baudières dans toutes tes lettres (1).

FRANCIS.

\*  
\* \*

M<sup>me</sup> Coppée mourut âgée de soixante et onze ans, le 2 septembre 1874 ; ce jour-là quelque chose de délicieux s'éteignit en François Coppée, et, depuis lors, il ne s'est plus senti jeune.

Elles étaient à jamais perdues, ces heures si douces, ces heures de parfait bien-être, dans cette atmosphère de tendresse maternelle qu'il a si pieusement évoquée :

J'écris près de la lampe. Il fait bon. Rien ne bouge.  
Toute petite, en noir, dans le grand fauteuil rouge,  
Tranquille auprès du feu, ma vieille mère est là.  
Elle songe sans doute au mal qui m'exila,  
Loin d'elle, l'autre hiver, mais sans trop d'épouvante ;  
Car je suis sage et reste au logis quand il vente.  
Et puis, se souvenant qu'en octobre la nuit  
Peut fraîchir, vivement et sans faire de bruit,  
Elle met une bûche au foyer plein de flammes.  
Ma mère, sois bénie entre toutes les femmes !

(1) Sa sœur Sophie, ses nièces Sarah, Ève et Geneviève Lafaye étaient alors aux Baudières, hameau de l'Yonne, situé près de l'abbaye de Pontigny.

---

---

# LA SOUVERAINETÉ DU PAPE

---

En 1909, pour les fêtes de Jeanne d'Arc, M. Pavie, du Mans, pavaisait ses fenêtres aux couleurs pontificales; il ne se doutait pas, assurément, que cet acte si simple aurait, deux ans plus tard, des effets judiciaires étranges et considérables; qu'il posait la question de la souveraineté du Pape, et que la Chambre criminelle de la Cour de Cassation rendrait un arrêt, dont le monde religieux ne serait pas seul à éprouver quelque étonnement. Le préfet de la Sarthe avait pris un arrêté interdisant l'exposition de drapeaux qui ne seraient pas aux couleurs nationales, françaises ou étrangères; le drapeau pontifical, arboré par M. Pavie, fut considéré comme étant dès lors interdit, et M. Pavie fut cité devant le tribunal de simple police. Il se défendit en soutenant qu'il avait exposé des couleurs étrangères, à savoir le drapeau personnel d'un souverain, le Pape, et le juge de paix, lui donnant raison, l'acquitta. Mais le ministère public se pourvut contre ce jugement devant la Cour suprême, et c'est ainsi que la Chambre criminelle vient d'avoir à décider si, oui ou non, M. Pavie était coupable d'avoir enfreint la défense préfectorale; si, oui ou non, le drapeau pontifical peut être tenu pour étranger, et, en définitive, si le Pape est un souverain.

Elle a répondu à cette question dans les termes que voici :

« Attendu que le drapeau pontifical, aux couleurs blanche et jaune, n'est plus un drapeau aux couleurs nationales étrangères; qu'en effet, *la souveraineté dont il était autrefois le*

*symbole a cessé d'exister, par suite de la réunion des États Pontificaux au royaume d'Italie... »*

On ne saurait reprocher au langage de la Chambre criminelle ni la complication, ni l'ambiguïté; la souveraineté du Pape n'existe plus, dit l'arrêt, par ce motif que le Pape n'a plus d'États. Tout le monde comprendra la pensée de la Chambre criminelle; c'est un syllogisme qui peut se formuler ainsi : « Il n'y a de souveraineté que quand il y a un État; or, le Pape n'a plus d'État; donc il n'a plus de souveraineté. » Le raisonnement n'a de valeur et de solidité que par la première proposition sur laquelle il se fonde. Est-il vrai de dire : « Il n'y a de souveraineté que quand il y a un État? » Sans doute, cela est vrai, d'une vérité générale; c'est un principe certain du droit public qui règle les rapports des nations. Mais est-ce vrai pour le Pape? Est-il exact que la souveraineté lui avait été reconnue comme effet de la possession d'un État, et, par suite, lui a été retirée en même temps que cet État lui était enlevé? Il se pourrait qu'ici le raisonnement abstrait et la simple logique fussent gravement en défaut.

Les donations carolingiennes avaient établi le pouvoir temporel du Saint-Siège : avec les vicissitudes que l'on sait, ce pouvoir s'est maintenu durant plus de dix siècles, pour s'effondrer en 1870, quand les troupes italiennes pénétrèrent dans Rome par la brèche de la porte Pia. Pendant ce long temps, il y eut donc des États pontificaux et un souverain pour ces États : à l'intérieur, ce souverain exerçait les droits ordinaires, il battait monnaie, entretenait des soldats, levait des impôts; à l'extérieur, tous les honneurs et prérogatives de la souveraineté lui étaient accordés par la plupart des gouvernemens. Cependant ses États étaient fort médiocres, sa force à peu près nulle; et, dans l'ordre des ressources économiques et militaires, il restait assurément au dernier rang des souverains. Il était au contraire reconnu, sinon pour le premier, du moins pour un de ceux dont la bienveillance, l'amitié, la protection ne pouvaient être négligées sans inconvéniens, et il recevait en conséquence un traitement exceptionnel d'égards, d'honneurs, de respects auquel nul autre ne pouvait être comparé; il envoyait dans plusieurs États et ceux-ci accréditaient auprès de lui, non des chargés d'affaires, mais des ambassadeurs choisis parmi les hommes capables de manier les plus grands intérêts. Il y avait

ainsi, il y eut, du premier jour de la puissance temporelle jusqu'au dernier, une contradiction, une disproportion singulière entre sa substance matérielle, si l'on peut dire, et la grandeur extraordinaire, attribuée, parmi tous les souverains, à celui qui en était investi. Ce sont là des faits certains, que l'histoire montre, d'un siècle à l'autre, toujours pareils. Il n'est pas permis de les oublier, le jour où l'on veut fixer la condition du Saint-Siège dans le droit international.

Pourquoi donc cette condition exceptionnelle faite au souverain des États pontificaux? Pourquoi la contradiction d'une puissance matérielle si faible et d'une autorité incomparable? La contradiction n'est qu'apparente. Dans leurs rapports internationaux, les États se guident non par des motifs de sentiment, mais par des considérations pratiques. Ils ont, de tout temps, traité le chef des États pontificaux comme s'il représentait une des premières puissances de l'univers : c'est donc que cette puissance existait. Comment elle existait en effet, de quoi elle était faite, quelle était sa nature, ici encore, il suffit, pour s'en rendre compte, de rappeler des vérités prises dans l'histoire : le souverain pontife représentait et détenait une puissance politique, une puissance morale uniques dans le monde, qui, l'une et l'autre, étaient attachées à sa qualité de chef suprême de l'Église catholique.

La première a marqué tout le moyen âge de son empreinte. Le caractère propre de l'Église catholique, qui est d'être une hiérarchie universelle, élevait le Pape à une hauteur prodigieuse au-dessus d'une Europe morcelée par le régime féodal. Disposant seul d'une autorité partout obéie, maître de faire sentir partout et d'imposer souvent une action conforme à sa volonté, le Saint-Siège entendait régner dans une théocratie absolue ; et la victoire fameuse de Canossa fut l'éclatant triomphe d'un pouvoir qui n'empruntait rien à la force ni de l'argent, ni des armes. Dans des temps plus modernes, cette puissance politique, en devenant moins dominatrice, n'avait pas perdu son efficacité. Au regard des États catholiques, elle se manifestait de manières multiples, suivant les intérêts divers qu'elle devait régler avec eux, et les différences de régime cultuel ne réagissaient pas sensiblement sur elle. Elle s'étendait, au profit d'un pays, au delà des limites de ce pays ; et par exemple, elle reconnaissait à la France le protectorat catholique

en Orient et en Extrême-Orient, d'où résultait pour nous une situation privilégiée. Bien mieux, les États protestans en subissaient les effets : est-il besoin de rappeler, en Allemagne, l'issue du Kulturkampf, en Amérique, l'évolution qui amena la retouche du régime culturel en conformité de la hiérarchie essentielle de l'Église? On est libre de trouver cette puissance politique bonne ou mauvaise, d'en admirer les directions et les résultats, ou bien de la déplorer et de la combattre. Mais qu'elle ait existé, qu'elle ait appartenu au Pape, parce qu'il était le chef de l'Église, et non parce qu'il possédait les Romagnes, le fait est certain et on doit s'excuser, tant il est connu, de le rappeler, même aussi brièvement que possible.

Au surplus, le Pape chef de l'Église, et non le souverain des Romagnes, exerçait dans le monde civilisé une autre action dont tous les États constataient, chacun chez soi, les infinies conséquences. Et cette action caractérise, encore mieux que la puissance politique, la nature vraie de la souveraineté pontificale; car elle est encore plus étrangère aux intérêts exclusivement matériels, aux questions de territoire, d'industrie, de commerce. Elle apparaît toute morale, et on ne lui trouverait aucune analogie. De ce que des peuples divers, ou des fractions importantes de ces peuples professent une religion et en acceptent les ministres comme directeurs de leur conduite, il résulte que le Pontife suprême de cette confession dispose d'un pouvoir immense sur les âmes. C'est parce qu'ils en étaient convaincus que les gouvernemens internationaux ont reconnu dans le Pape la plus haute personne morale de l'univers.

Ainsi s'explique et se résout la contradiction qu'on pourrait relever, à travers l'histoire, entre la faiblesse matérielle du souverain des Romagnes, et la place éminente qui lui a été donnée parmi les souverains. Il l'occupait déjà avant les donations de Pépin le Bref et de Charlemagne, et c'était bien alors le chef de l'Église, non le chef d'un État, qui était traité en souverain. Un territoire lui fut ensuite abandonné. Mais sa qualité propre, son titre de Pape et l'autorité qu'il renferme, étaient hors de proportion avec l'étendue de ce territoire. Loin de le réduire au traitement que comportait ce mince royaume, on accumulait sur sa tête honneurs et prérogatives. C'est donc que la constitution d'une puissance temporelle n'était qu'un événement secondaire dans l'histoire de cette souveraineté. La force



impérieuse des faits confirme cette vérité qui semblait pouvoir se passer de démonstration : si le Pape réunit longtemps en sa personne les deux qualités de chef de l'Église et de chef d'un État, la première seule motiva la reconnaissance de sa souveraineté, qui fut, ainsi, spirituelle essentiellement, temporelle accessoirement.

La Chambre criminelle déclare que la souveraineté du Pape a cessé d'exister *par suite* de la réunion des États pontificaux au royaume d'Italie, c'est-à-dire qu'elle dépendait de la possession de ces États. C'est un premier point où l'arrêt, comme on vient de le voir, se trouve en opposition avec les faits du passé. Il précise en même temps que la disparition de cette souveraineté se place à une date, à un moment donnés. L'événement de la dépossession, en lui-même, appartient à l'histoire : le Pape a été dépossédé de ses États après l'entrée des troupes italiennes dans Rome. Mais dans le droit public international a-t-il perdu, de ce fait, sa souveraineté? A-t-il cessé, à cet instant précis, d'avoir la condition d'un souverain?

L'arrêt l'admet comme suite de sa proposition première : « pas de souverain sans États. » Cette opinion est conforme à celle des doctrinaires italiens, et à celle de certains Allemands qui professent, en théorie, que les règles générales du droit ne permettaient pas d'autre solution. Outre que la prétendue souveraineté du Pape, disent-ils, manque désormais de fond, — territoire et nation, — il y a une raison décisive pour qu'elle n'existe pas dans le droit international : la loi du 13 mai 1871, dite loi des Garanties, a attribué au chef de l'Église une situation privilégiée; mais c'est une loi politique, spéciale à l'Italie qui l'a faite et qui peut donc la changer demain, s'il lui plaît; elle n'a aucune valeur internationale, puisque les nations ne l'ont pas consacrée par les actes habituels de reconnaissance.

Les faits sont encore une fois en opposition avec ce système juridique, dans lequel le droit abstrait fonctionne seul, comme s'ils étaient inexistantes ou dénués de toute importance.

Le plus frappant résulte précisément de cette loi du 13 mai 1871 où le jeune royaume d'Italie entendit donner à la personne du Pape des garanties. Avant qu'elle fût promulguée, M. Visconti-Venosta en définissait le but de la manière suivante :

« Les garanties que nous sommes prêts à offrir au Saint-Père sont de nature à satisfaire largement son indépendance :... il

suffira de rappeler que le privilège de l'extranéité mettra la personne du Saint-Père dans la condition d'un souverain, ... que les ambassadeurs continueront à représenter auprès de lui les puissances et qu'il continuera d'avoir des nonces auprès de celles-ci... »

Ces promesses ont été exactement remplies. Le Pape vit son indépendance proclamée; sa personne fut déclarée inviolable; le Vatican, sa demeure, fut investi du privilège de l'exterritorialité. Tous les honneurs et prérogatives de la souveraineté lui furent reconnus. Et dès lors ne doit-on pas, même en droit strict, raisonner ainsi : « Le droit international n'admet que des sujets et des souverains; le Pape n'est pas un sujet; donc il est un souverain? » La loi des Garanties permet et même commande ce syllogisme, car elle exclut, de la manière la plus énergique, la possibilité de considérer le Pape comme un sujet de l'Italie. Qu'est-il donc, sinon un souverain?

Il est vrai, d'ailleurs, que cette souveraineté ne ressemble à aucune autre et c'est en quoi elle déconcerte les théoriciens. La personne du Pape est indépendante, inviolable, et cependant il ne règne sur aucun royaume. Le Vatican est traité, il n'a jamais cessé de l'être, comme une terre étrangère dans Rome, et cependant l'Italie n'en a concédé que la jouissance au Saint-Siège. Les théoriciens auxquels nous faisons allusion en concluent que, si la loi des Garanties attribue au Pape tous les honneurs et lui reconnaît les prérogatives d'un souverain, il n'y a là qu'une ombre, qu'une fiction, à laquelle manque le corps même et qu'on ne peut assimiler à la souveraineté du droit international. De tels scrupules accusent un embarras qu'il serait plus simple de s'épargner. Pourquoi vouloir que cette souveraineté n'existe qu'à la condition d'être identique à toutes les autres? Pourquoi ne pas admettre qu'elle est spéciale, parce qu'elle ne peut pas ne pas l'être? Pourquoi ne pas voir enfin que la loi des Garanties a simplement consacré une situation séculaire et qu'elle s'est bornée à maintenir les attributs temporels d'une souveraineté qui était fondée historiquement sur une puissance spirituelle? Les deux manières de comprendre, les deux méthodes de raisonner s'opposent l'une à l'autre. L'une consiste à prendre une règle de droit, comme les géomètres feraient d'un théorème, pour constater qu'elle ne s'applique pas à l'espèce, que la souveraineté du Pape manque de certaines des

conditions qui définissent la souveraineté de droit commun, et qu'en conséquence elle ne mérite pas ce nom. L'autre manière, l'autre méthode consistent à relever dans la loi des Garanties ce qu'elle dit en termes exprès sur la condition reconnue au Pape, à constater qu'elle le traite en souverain, à conclure enfin que la suppression des États pontificaux, loin de rien changer à la souveraineté du Pape, a nettement marqué les raisons qui l'avaient fondée, et a même dégagé son véritable caractère : souveraineté unique dans sa nature, spirituelle en son principe et en son objet, temporelle par les honneurs et prérogatives qui lui sont attribués. Entre ces deux manières, entre ces deux méthodes, on peut juger laquelle a le plus de chance d'atteindre la vérité.

Mais, dit-on encore, quand même la loi des Garanties aurait cette signification, il reste que c'est une loi italienne ; et qu'il ne dépend pas d'un pays de créer des souverainetés, dont le caractère exige qu'elles soient reconnues par les autres nations.

Le contraire est beaucoup plus vrai, à savoir qu'il ne dépend pas d'un seul pays de détruire une souveraineté que tous les autres reconnaissent. Ses lois intérieures lui appartiennent, mais les lois internationales lui échappent ; l'Italie a toujours eu trop d'esprit politique pour ne pas s'en rendre compte. D'ailleurs, même chez elle, même dans cette loi strictement italienne des Garanties, l'indépendance souveraine du Saint-Siège lui était, en quelque manière, imposée. Le pouvoir spirituel du Pape n'avait été nullement affaibli par les événemens de 1870 ; les avis sont nombreux, au contraire, pour estimer qu'il était devenu plus grand que jamais. Les États ne pouvaient donc pas admettre que le représentant de cette puissance, qu'ils savaient s'exercer chez eux, devint le sujet d'un autre État. Il leur eût été intolérable et dangereux de voir le Pape réduit à la condition de sujet italien. L'Italie l'a parfaitement compris : elle pouvait choisir entre deux partis, ou chasser le Saint-Père hors de son territoire, ou le garder, mais en respectant, en reconnaissant sa souveraineté. Elle a préféré le second et elle a bien fait. Elle n'a pas voulu et elle n'aurait pas pu en prendre un troisième, c'est-à-dire considérer le Pape, chez elle, dans Rome, comme un citoyen quelconque. Ainsi la loi des Garanties se présente comme une œuvre habile, en ce que le respect dont elle témoigne pour la situation internationale du Pape n'a

pas permis aux autres Puissances d'intervenir. Simple loi italienne, elle prend en fait, pour ce qu'elle proclame l'indépendance du Pape, la valeur d'un acte international, issu d'un accord tacite, mais absolu, de tous les États. Et les raisons qui, en 1870, l'ont dictée à l'Italie continueront, dans l'avenir, d'agir sur les déterminations de ce pays.

Ce n'est pas tout, et il ne suffit pas de répondre à l'objection en montrant le sens véritable et profond de la loi de 1871. Les États n'ont pas seulement donné au maintien de la souveraineté du Pape un assentiment tacite : ils y ont ajouté la reconnaissance la plus expresse. De quoi cela résulte-t-il ? Où sont les actes diplomatiques les traités ? Il est vrai qu'il n'y a pas d'actes, qu'il n'y a pas de traités. Il y a mieux. Après 1871, les États qui avaient leurs ambassadeurs ou leurs représentans auprès du Saint-Siège ont continué de les y entretenir. Le Saint-Siège a continué d'avoir, auprès d'eux, ses nonces ou ses représentans. Le consentement, la volonté se manifestent, mieux que par des paroles ou des écrits, par des actes. Il n'en est pas de plus significatifs que cette attitude générale des États envers le Pape. Ce ne sont pas seulement des égards et du respect qu'ils témoignent à une religion et à son Pontife suprême ; ils lui reconnaissent les mêmes prérogatives, les mêmes honneurs temporels qu'ils ont accoutumé de reconnaître, entre eux, à leurs chefs ou souverains.

Parmi ces nations, la France a figuré jusqu'à la rupture de 1904. Et puisque l'arrêt qui proclame abolie la souveraineté du Pape émane d'une juridiction française, il est intéressant de rappeler quelles furent, sur le même sujet, la conduite des gouvernemens et l'opinion des hommes d'État français.

Elles n'ont pas varié. La présence d'un ambassadeur au Vatican et celle d'un nonce à Paris, la place donnée à ce nonce qui portait toujours la parole comme doyen du corps diplomatique, et, par exemple, le premier jour de chaque année, offrait au Président de la République les souhaits de tous les représentans étrangers, sont autant de preuves certaines, éclatantes que le Pape était, en France, reconnu comme souverain. Il l'était, notons-le, avec l'approbation des Chambres, et cette approbation se manifestait chaque année d'une manière d'autant plus expressive que le crédit relatif à notre ambassade auprès du Vatican était toujours discuté. La question de la souveraineté

du Pape et de la reconnaissance que nous lui donnions se trouvait ainsi posée; le ministre des Affaires étrangères faisait connaître son avis, et les Chambres, en lui accordant le crédit, ratifiaient son opinion dans le sens de la souveraineté pontificale. C'est dans ces conditions que Gambetta eut à se prononcer. Mais le débat le plus complet et le plus caractéristique se place en 1882, lorsque M. Duclerc était président du Conseil. Un amendement fut présenté par M. Madier de Montjau, proposant la suppression du crédit de l'ambassade; M. Madier de Montjau soutint avec véhémence sa proposition, et contesta la souveraineté du Pape. Comme ministre des Affaires étrangères, M. Duclerc lui répondit, et voici, dans sa réponse, un passage qui mérite d'être cité :

« Avant les événemens qui ont mis fin au pouvoir temporel, le Pape était souverain de deux ou trois millions d'hommes. Croyez-vous que ce fût à ce souverain que la France envoyait des ambassadeurs? Jamais la France n'a envoyé d'ambassadeurs à un souverain tel que l'était le Pape, comme prince temporel; c'est au souverain pontife, représentant d'une grande puissance politique que les ambassadeurs étaient envoyés. Or, je vous demande si vous croyez que la puissance politique du Pape ait été diminuée par la suppression du pouvoir temporel? J'estime qu'il n'est douteux pour personne que le Saint-Siège est encore actuellement une puissance politique, une aussi grande puissance qu'avant la suppression du pouvoir temporel. C'est donc au Pape, c'est au souverain pontife, à l'homme investi d'une grande puissance politique que les autres grandes puissances politiques de l'Europe envoyaient des ambassadeurs. C'est pour cela qu'après la perte du pouvoir temporel, elles ont persisté à lui en envoyer. »

Ce langage était tenu à la tribune, le 20 novembre 1882. M. Duclerc insistait : « J'ai dit et je répète que l'ambassade française auprès du Vatican est une nécessité de gouvernement pour la République; » et la Chambre l'approuvait par 329 voix contre 132.

En 1895, Waldeck-Rousseau disait à son tour :

« La souveraineté? On peut lire tout ce qu'ont écrit les écrivains du droit international public, on verra qu'elle se ramène à des idées bien simples; elle naît du fait de l'influence qu'un État peut exercer sur la conduite des affaires extérieures, sur cette chose

si compliquée, si haute, si difficile qui s'appelle la politique étrangère. Mais il est vraiment peu intéressant de voir comment naît la souveraineté; car dans les relations des différens peuples, par conséquent dans le droit international, vainement la souveraineté d'un État serait née si elle n'est pas reconnue, de sorte qu'on a pu dire que, dans les relations internationales, c'est de la reconnaissance faite par un État au profit d'un autre que naît cette souveraineté elle-même. Eh bien, s'il en est ainsi, tout revient à savoir si, en France, la souveraineté du Saint-Siège est reconnue. Or quel doute est possible, quand le Président de la République, usant de sa prérogative constitutionnelle, celle qui met en relation et en contact avec lui les représentans des puissances, reçoit, accepte les lettres de crédit par lesquelles le nonce apostolique devient en France l'ambassadeur du Pape? »

C'était, il est vrai, comme avocat, à la barre du tribunal de Montdidier, dans le procès Du Plessis-Bellière, que Waldeck-Rousseau prononçait ces paroles. Mais elles exprimaient aussi bien son opinion d'homme d'État; et lorsque, quelques années plus tard, en 1901, il était président du Conseil, le garde des Sceaux, évidemment d'accord avec lui, écrivait au procureur général de Dijon, au sujet du même drapeau pontifical qui valut des poursuites à M. Pavie :

« En réponse à votre lettre du 26 juillet dernier, relative aux poursuites exercées contre M. P..., avocat, pour avoir arboré un drapeau aux couleurs blanche et jaune, et avoir contrevenu, etc., je vous informe que, d'après une communication de M. le ministre des Affaires étrangères, le drapeau pontifical, aux couleurs étrangères blanche et jaune, est *celui d'un souverain*. »

Il se trouve que le garde des Sceaux du ministère Waldeck-Rousseau, qui signa cette lettre, était hier président du Conseil : c'est M. Monis.

Par leur énergie et par leur identité, ces déclarations successives sont, en elles-mêmes, décisives. Elles le sont à la fois, parce qu'elles émanent d'hommes d'État qui représentaient le gouvernement de la France, et parce que la question qu'elles ont résolue est avant tout une question gouvernementale. C'est du gouvernement d'un pays, non pas de ses Cours de justice, qu'il dépend de reconnaître ou non une souveraineté étrangère. Il

prend à cet égard ses résolutions suivant ce qu'il estime conforme aux intérêts nationaux ; les Chambres lui donnent leur assentiment. Et dès lors, les Tribunaux ne peuvent, sans excéder leur compétence et violer la règle de la séparation des pouvoirs, ni juger, ni même examiner si cette souveraineté existe ou n'existe pas ; ils n'ont qu'à constater le fait gouvernemental de la reconnaissance. Comment n'être pas surpris, quel que soit le respect qui lui est dû, que la Chambre criminelle de la Cour de Cassation, s'appuyant sur un incident de l'histoire d'Italie, ait effacé trente-quatre années de la nôtre ? Comment n'être pas surpris qu'elle ait déclaré abolie depuis 1870 la souveraineté du Pape que notre gouvernement a reconnue, au moins jusqu'en 1904, par des manifestations répétées du caractère le plus explicite ?

Mais depuis 1904 ? dira-t-on peut-être. La Chambre criminelle ne pouvait-elle pas considérer qu'en rompant les relations diplomatiques avec le Pape, notre gouvernement avait cessé de reconnaître sa souveraineté ? L'erreur eût été certaine ; les événemens qui se sont produits en France depuis 1904 n'ont rien à voir avec la souveraineté du Pape, ils ne signifient nullement que, désormais, nous refusions de la reconnaître. Que s'est-il passé, en effet ? L'ambassadeur français a été rappelé du Vatican, et le nonce apostolique de Paris ; puis notre Parlement a voté la loi du 9 décembre 1905 qui substitue, dans les rapports de l'Église et de l'État, le régime de la séparation à celui du Concordat. Or il est de toute évidence, d'abord, qu'une rupture diplomatique entre deux puissances n'a jamais pour résultat de mettre en question la souveraineté de l'une d'elles. En cas de guerre par exemple, les deux puissances belligérantes rappellent leurs ambassadeurs, mais cela ne signifie nullement qu'elles cessent de reconnaître la souveraineté l'une de l'autre. Entre la France et le Saint-Siège, puissance spirituelle, la rupture diplomatique ne saurait, à plus forte raison, avoir cette conséquence. Quant à la loi de séparation, c'est une loi de police intérieure qui n'a rien changé, et qui, pas plus que la loi italienne des Garanties, ne pouvait rien changer à la condition internationale de la Papauté. Elle est muette, même en ce qui nous concerne, sur la question de la souveraineté pontificale ; elle se borne à fonder en France un nouveau régime des cultes. Son caractère de loi strictement intérieure s'accuse même

d'une façon plus frappante par le fait que c'est une loi unilatérale. Il eût été naturel que, voulant remplacer un régime cultuel par un autre, notre gouvernement cherchât à s'entendre avec le Saint-Siège : il ne l'a pas fait ; la loi a été discutée, votée, promulguée sans que, à aucun moment, une conversation ait été engagée entre Paris et Rome. Il eût été conforme aux usages internationaux que, voulant supprimer chez elle le Concordat, la France le dénonçât d'abord au souverain pontife. Elle ne l'a pas fait ; et de cette omission il résulte, en droit strict, que si, demain, les Chambres décidaient d'abolir la loi de séparation, il ne serait pas besoin de conclure avec le Pape des accords nouveaux ; on retrouverait intact le Concordat. Toutes ces raisons prouvent surabondamment que, depuis 1904, la souveraineté du Pape est restée ce qu'elle était au temps où le gouvernement français entretenait un ambassadeur auprès du Vatican.

La Chambre criminelle s'est d'ailleurs gardée d'attribuer aux événemens français de 1904 un effet qu'ils ne pouvaient pas avoir. Ce n'est pas sur eux qu'elle a fondé son arrêt. Mais pourquoi donc a-t-elle attribué aux événemens italiens de 1870 une action différente, une action effective ? Pourquoi est-elle venue se heurter à l'objection écrasante, tirée de ce que nous avons traité le Pape comme un souverain, à la face du monde, dans le temps même où elle déclare qu'il ne l'était plus ? La réponse est sans doute que le matérialisme, en droit comme en philosophie, ressemble à ces miroirs qui déforment la vérité. Spuller formulait la vérité complète et profonde le jour où il disait : « Croyez-vous que la souveraineté du Pape tienne à une motte de terre ? »

LOUIS DELZONS.



---

---

# DIX ANS D'AUTONOMIE FINANCIÈRE

---

## L'ALGÉRIE DEPUIS 1901

---

La loi organique, instituant le *Budget spécial* de l'Algérie, porte la date du 19 décembre 1900, et l'exercice 1901 fut le premier du nouveau régime ; on peut, après dix ans écoulés, en étudier l'évolution et en présenter le bilan. Contre la formule impériale du *royaume arabe*, une réaction naturelle avait peu à peu conduit l'administration française de l'Algérie au système des *rattachemens*. Le décret du 5 septembre 1881 faisait de tous les services algériens des sections des directions métropolitaines correspondantes ; tous les dossiers étaient étudiés, toutes les décisions étaient prises à Paris. Le gouverneur général, « roi fainéant dans le palais d'un vice-roi, » n'avait pas le droit de nommer le moindre fonctionnaire ; les dépenses de l'Algérie, dispersées à travers les chapitres du budget national, ne pouvaient être rapprochées et contrôlées par les travailleurs les plus résolus.

Cependant des plaintes s'élevaient contre ces pratiques qui sacrifiaient maladroitement la colonie ; l'Algérie sentit plus vivement le poids des rattachemens lorsque, depuis 1888 environ, l'arrêt des libéralités métropolitaines suspendit l'essor commencé de ses travaux publics : les finances de la France n'étaient plus en puissance de poursuivre l'œuvre de l'outillage économique, de part et d'autre de la Méditerranée en même

temps. Les gouverneurs généraux d'alors, MM. Tirman et Jules Cambon, en profitèrent pour habituer peu à peu l'opinion publique à l'idée d'une autonomie administrative et fiscale de l'Algérie; des parlementaires vinrent sur place étudier la colonie et rapportèrent en France, avec une impression profonde de ses ressources latentes, la conviction raisonnée que les rattachemens lui étaient mortels; telle est la conclusion d'ensemble qui se dégage des rapports de la Commission sénatoriale d'enquête que présida Jules Ferry (1892), des beaux travaux, restés classiques, de Burdeau (1891) et de M. Jonnart (1892).

Un décret, daté du 31 décembre 1896, marque le point de départ des réformes: il spécifie que le gouverneur général « sera consulté sur la nomination de tous les hauts fonctionnaires; » ceux-ci toutefois gardent le droit de correspondre directement avec leurs chefs techniques, à Paris. Peu après, sur la proposition du gouverneur général Laferrière, le décret du 23 août 1898 institue les *Délégations financières* algériennes; ce n'était là encore qu'un Comité consultatif, aux pouvoirs fiscaux mal définis, malgré son titre, mais recruté d'après un principe judiciaire de représentation des intérêts: colons, « non-colons, » indigènes musulmans formaient trois délégations; pour les deux premières, le vote était réservé aux citoyens majeurs de vingt-cinq ans, Français depuis douze ans au moins, et attachés à l'Algérie par une résidence minimum de trois années; quant aux indigènes, distingués officiellement pour la première fois en Arabes et en Kabyles, ils devaient avoir des représentans élus par des procédés un peu plus compliqués, et d'autres nommés par le gouverneur général.

Constituées pour la première fois en 1898, les Délégations n'assumèrent leur rôle essentiel qu'en 1901, lorsqu'elles furent appelées à délibérer sur le budget spécial de l'Algérie: la métropole se décidait à émanciper sa colonie et, par une intelligente libéralité, elle comprit que l'émancipation ne pouvait aller sans une constitution de dot. Les débats qui précédèrent le vote du budget spécial sont, à cet égard, très explicites; il n'est pas question d'abandonner à l'Algérie ses recettes et de lui faire porter immédiatement le faix de toutes ses dépenses; il est prévu, au contraire, que l'on calculera les dépenses laissées à sa charge suivant les ressources dont elle peut disposer. En chiffres ronds, les recettes réalisées en territoire algérien montaient

alors à 56 millions de francs (1900) ; les dépenses civiles, y compris la garantie d'intérêts aux chemins de fer (24 millions), atteignaient 78 millions. Laissant de côté les dépenses militaires, — aussi bien l'entretien du 19<sup>e</sup> corps d'armée est une nécessité impériale autant que locale, — on voit qu'en défalquant la garantie, l'équilibre s'établissait approximativement entre les deux colonnes ; c'est sur ces principes, avec quelques retouches de détail, que fut établi le budget spécial. La métropole déclara qu'elle acquitterait la garantie d'intérêts pendant vingt-cinq ans, délai jugé suffisant pour permettre à l'Algérie de renforcer ses ressources, afin de s'en charger ensuite.

Le budget spécial est, chaque année, discuté et voté par les Délégations, après avoir été préparé par le gouvernement général. Il comporte des dépenses obligatoires et des dépenses facultatives, celles-ci se référant surtout aux chapitres dont les Algériens sont qualifiés eux-mêmes pour régler la dotation, travaux publics, police locale, etc. ; l'initiative des dépenses appartient à l'administration. Voté par les Délégations, le budget est transmis au Conseil supérieur, qui peut réduire, mais non augmenter les chiffres des divers chapitres, il est transmis par le gouverneur général au ministre de l'Intérieur, qui le présente à la signature du Président de la République, et rendu exécutoire sous la forme d'un décret. On a parfois reproché à cette procédure son manque de simplicité ; l'observation n'est pas sans fondement, surtout si l'on pense que chaque Délégation délibère séparément et que les mêmes ordres du jour viennent ensuite devant l'Assemblée plénière. Cependant les inconvénients ne seraient sensibles que si des rivalités paralysaient la marche du budget à travers cette filière ; en fait, ici comme en bien d'autres cas politiques, ce n'est pas tant la machine qui importe, que l'art et l'entente mutuelle des mécaniciens : jusqu'à présent, les rouages algériens n'ont pas grincé.

Dotée d'un budget spécial, l'Algérie se trouva placée en face de ses responsabilités ; elle put s'intéresser à elle-même, travailler à son avenir, dresser le tableau comparatif de ses besoins et de ses ressources, en un mot, faire acte de majorité. La personnalité civile lui est expressément reconnue par la loi de 1900 : elle a donc le droit d'emprunter, et pourra ainsi continuer, en l'adaptant mieux à ses conditions particulières, le programme des travaux publics entamés à l'origine des ratta-

chemens; le gouverneur général Laferrière estimait qu'il ne lui faudrait pas moins de 300 millions pour créer, à peu près de toutes pièces, l'outillage qui lui manquait; elle n'inspirerait confiance aux prêteurs qu'en se montrant économe, sagement progressiste, de sorte que le budget spécial était un encouragement à une bonne politique financière; il avait aussi l'avantage d'éclairer la métropole sur sa colonie, trop mal connue jusque-là; l'expansion algérienne, nettement délimitée, apparaissait dès lors un des aspects les plus intéressans de la croissance nationale; auparavant, cette perspective d'ensemble était fermée, parce qu'il n'était possible de la découvrir que par tiroirs, au fond des avenues de chaque service administratif.

Jamais il n'entra dans l'intention des législateurs de 1900 de récupérer ultérieurement sur l'Algérie ce que l'on pourrait appeler les frais d'éducation de son adolescence; mais il est fort légitime que, l'ayant mise à même de vivre sa vie propre, la métropole s'inquiète de diminuer progressivement les sacrifices qu'elle lui coûte encore. Cet esprit, dont la générosité n'exclut pas la prévoyance, s'est exprimé notamment par la loi du 23 juillet 1904, qui a réglé en Algérie le nouveau régime des chemins de fer : l'Algérie a reçu par ce texte la libre disposition de ses réseaux ferrés, avec les charges correspondantes; mais la métropole lui alloue, pour la dédommager des frais de la garantie d'intérêts, une subvention décroissante, fixée d'abord à 18 millions. Dès lors, maîtresse de ses chemins de fer, l'Algérie a pu en étudier la refonte et le développement; puis elle n'est plus exposée, en 1926, à se trouver brusquement en face d'une annuité nouvelle de 15 à 20 millions à servir. Peut-être toutes les libertés corrélatives du budget spécial ne sont-elles pas encore conférées à l'Algérie; mais la loi de 1904 marque un progrès décisif. Jusqu'alors l'Algérie, en matière de chemins de fer, était demeurée pratiquement *rattachée*, c'est-à-dire irresponsable et impuissante.

Depuis 1904, le budget spécial n'a subi aucune transformation capitale; mais il s'est largement développé, comme un organisme sain et bien venu. La plus-value générale de l'Algérie, pendant les dix premières années du xx<sup>e</sup> siècle, a été rapide et vraiment admirable. La population, tant européenne qu'indigène, n'a cessé

de s'accroître, en même temps que s'amélioreraient les conditions de l'hygiène sociale ; malgré les vicissitudes climatériques dont l'homme n'a pu s'affranchir, mais dont il atténue déjà la malfaisance, le mouvement du commerce a doublé ; pour la première fois, en 1910, il a dépassé un milliard de francs. Les recettes des chemins de fer d'intérêt général, qui étaient de 28 millions en 1901, dépassent, en 1910, 45 millions et demi, en dépit de nombreux abaissemens de taxes. Tous les budgets, sans exception, se sont soldés en excédent : 3 millions pour 1909, qui fut une année de crise, plus de 9 millions en 1903, année d'abondance. La progression du rendement des impôts procède donc d'une progression des ressources imposables, c'est-à-dire qu'elle n'accuse aucun excès de fiscalité ; il y aurait lieu de s'étonner, de s'alarmer presque, s'il n'en était ainsi, en constatant que le budget ordinaire, fonds d'emprunts déduits, a passé de 55 millions en 1901 à 88 millions en 1908 et doublé le cap de 100 millions l'année dernière (1).

Le poids total des impôts n'a pas été augmenté depuis 1901 ; il y aurait eu plutôt, en ce qui concerne le budget spécial, un léger adoucissement des charges du contribuable algérien ; la montée des dépenses, considérable mais raisonnée, a toujours été compensée par la montée parallèle des recettes normales. A plusieurs reprises, la métropole a déclaré applicables à l'Algérie des lois qui n'avaient pas été faites pour elle, et qui ont creusé des brèches profondes dans son budget ; ainsi la loi du 28 janvier 1903, qui réduisait la taxe sur les sucres, étendue à l'Algérie par décrets des 2 juillet 1903 et 23 août 1904, représentait pour l'exercice 1909, d'après le rapport de M. Cochery, un manque à gagner de plus de 3 millions ; la loi du 6 mars 1906, fixant la taxe des lettres à dix centimes, coûtait pendant la première année 800 000 francs au budget spécial. Plus tard, la colonie a dû participer aux frais d'entretien et de transport de ses condamnés, puis aux subventions des services maritimes. Or non seulement elle a, sans faiblir, supporté ces charges nouvelles, mais elle s'en est imposé de volontaires, devançant même la métropole, par exemple, pour améliorer le sort de ses instituteurs.

(1) Le budget total pour 1914, y compris recettes et dépenses sur fonds d'emprunt et prélèvements sur la caisse de réserve, se balance à 144 550 000 francs. (Décret du 29 décembre 1910.)

Les dépenses qu'elle a le plus volontiers multipliées sont celles que son statut organique qualifie de facultatives, voirie, hydraulique agricole, colonisation, forêts; elle n'a pas ménagé les sacrifices pour l'enseignement, pour l'assistance aux Européens et aux indigènes. On ne saurait prétendre qu'il y ait là mégalomanie somptuaire; de mieux en mieux consciente de ses besoins, l'Algérie sait trouver, sur son propre sol, de quoi les satisfaire; les Délégations, dans l'examen des projets du gouvernement général, ont toujours fait preuve de la prudence la plus réaliste. Toutes ces dépenses nouvelles ont été couvertes presque sans que des surtaxes appréciables aient été établies. Les droits de consommation sur les alcools, fabriqués ou introduits en Algérie, ont été, il est vrai, relevés en 1903 et 1907; une taxe de consommation sur les tabacs date de 1906; mais si l'on tient compte des dégrèvements du sucre et des détaxes postales, on s'aperçoit que ces innovations correspondent à un déplacement plutôt qu'à une aggravation d'impôts. Il était inévitable que les contribuables atteints par ces changemens tentassent de s'y opposer; mais, de la discussion même qui fut instituée aux Délégations sur la taxe des tabacs, il ressort que cette charge a été, en somme, acceptée de bonne grâce. Quelques-uns craignaient, à la faveur de cet impôt, une invasion des tabacs français, qui eût ruiné les planteurs algériens; le gouverneur général calma ces inquiétudes et fit ressortir le caractère tout fiscal de la nouvelle taxe, en déclarant que tous les tabacs entrant en Algérie seraient soumis aux droits.

Pourvue de revenus solides et croissans, l'Algérie était en droit de recourir, sans témérité, à l'émission d'emprunts; la loi du 7 avril 1902 en approuva un premier, de 50 millions, qui fut émis, sensiblement par tiers, en trois tranches (juillet 1902, janvier 1905 et avril 1906); un second emprunt, de 175 millions, conformément à la loi du 28 février 1908, est présentement en cours de réalisation. L'emprunt de 1902 fut affecté aux travaux les plus urgens, hydraulique, routes, ports, colonisation, forêts; il n'en fut rien réservé pour les chemins de fer, parce qu'en 1902 l'Algérie n'était pas encore maîtresse de son réseau ferré; au contraire, l'emprunt de 1908, à concurrence de près de 100 millions, aura pour objet la réfection et le développement des chemins de fer. Lorsque ce dernier aura été entièrement émis, l'Algérie aura une dette de 225 millions repré-

sentant une charge annuelle peu inférieure à 10 millions pour intérêts et amortissement. Au lendemain du vote de l'emprunt de 1908, la métropole témoigna sa bienveillance à l'Algérie en lui facilitant les premiers recouvrements : comme les conditions générales du marché étaient alors peu favorables, le Trésor lui consentit une avance de 25 millions, à 3,50 pour 100, aide obligeante qui permit de n'interrompre ni de ralentir aucune des améliorations en cours.

Quant aux annuités dues pour les chemins de fer, l'Algérie trouve aussi de réels avantages à la convention de 1904 : la subvention forfaitaire de la métropole, fixée pour 1911 à 16 800 000 francs, suffit largement à couvrir tous les risques issus des anciens contrats. De plus, cette convention abandonnait à l'Algérie la part de ses excédents de recettes qu'elle devait auparavant, selon la loi du 19 décembre 1900, verser à la métropole ; c'est une somme appréciable, qui est employée en travaux de chemins de fer. Le rachat de l'Est algérien, effectué en 1908, se chiffre par une annuité d'une dizaine de millions, et ce total montera encore, du fait du rachat des lignes algériennes du Bône-Guelma, voté par les Délégations en 1910. Cette dernière opération n'est pas liquidée encore ; nous souhaitons qu'elle ne réserve pas de mécomptes au budget spécial, qui a résolu jusqu'ici avec un bonheur exceptionnel les questions financières posées par la réorganisation indispensable de ses chemins de fer.

On aurait tort de croire que le budget de l'Algérie s'établit en équilibre, chaque année, naturellement et sans effort ; il doit sa force à la prospérité du pays, sans doute, mais aussi à des circonstances extérieures, dont la moindre n'est pas la constante circonspection des ordonnateurs. En 1906, lorsque l'impôt sur le tabac fut reconnu nécessaire, il y eut chez certains Algériens une sorte de stupeur : Comment ! il faudrait donc s'ingénier, désormais, pour accommoder les recettes aux dépenses ! En effet, cet équilibre n'est pas encore inébranlable ; la fortune de l'Algérie ne repose pas sur des ressources assez multiples pour qu'il n'y ait plus rien à craindre des caprices de la nature nord-africaine ; le mouvement d'ensemble est une hausse continue, sans doute, mais qui ne monte pas sans oscillations ; l'étude détaillée des recettes des chemins de fer, par exemple,

indique combien les transactions sont intimement dépendantes des récoltes ; peu à peu, la science affranchit les producteurs, en leur apprenant à diminuer et à diviser leurs risques, mais il y a là un élément supérieur d'incertitude, qui déconseille les audaces trop peu préparées. Ces idées ont été plusieurs fois exposées par des rapporteurs du budget, très avertis et nullement pessimistes, devant le Conseil supérieur et les Délégations.

Le budget spécial, en effet, est un instrument délicat : après moins d'un siècle d'occupation française, dont plus de moitié de guerres et de tâtonnemens, l'Algérie ne nous offre pas le spectacle d'une société entièrement constituée, en possession d'une fortune adulte. Avant de lui imposer les obligations que peuvent accepter de plus vieux pays, il convient de laisser le temps faire son œuvre et, provisoirement, de tenir compte des inégalités du climat, du passif hypothécaire de la propriété, de la juxtaposition de races diverses, encore incomplètement associées. Le contribuable algérien n'acquiesce pas, il est vrai, toutes les taxes qui chargent celui de France, mais il serait absolument impolitique de lui en faire grief et de poursuivre une politique d'assimilation fiscale ; les organismes jeunes veulent être ménagés et valent surtout par leur vigueur de réaction contre l'ambiance ; un poids trop lourd ou mal appliqué briserait leur ressort. Tel est exactement le cas du budget spécial algérien ; il doit être traité suivant les méthodes libérales des initiateurs de 1900 ; aussi bien la métropole n'y est-elle pas moins intéressée que la colonie elle-même.

La loi organique réserve justement un « droit de regard » au parlement métropolitain ; tous les ans, des rapports sont présentés aux Chambres, qui sont de véritables revues de la situation de l'Algérie, préfaces souvent copieuses de la courte loi autorisant la colonie à lever ses impôts. La série de ces documents permet de connaître comment le budget spécial incorpore peu à peu des dépenses que la France conservait d'abord à sa charge ; les Algériens le savent et ne s'en offensent pas ; de ce chef, la liste de leurs débours s'allonge chaque année, mais il y aurait folie à prétendre imprimer à ce mouvement une marche trop rapide ; la Commission du budget de la Chambre ne songeait-elle pas, un jour, à demander d'un seul coup 5 millions comme contribution aux dépenses militaires du 19<sup>e</sup> corps ? On ne



prend pas assez garde, en France, que les budgets locaux algériens, départementaux et municipaux, sont grevés proportionnellement plus que les nôtres par les lois sociales récemment votées et qu'il y a là par contre-coup pour le budget spécial, peu apparente encore, une menace prochaine. Que la métropole fasse donc confiance à l'Algérie, et considère que l'élasticité du budget spécial est une force nationale; l'emploi que l'Algérie a fait de ses ressources depuis dix ans est d'ailleurs une invitation à développer l'expérience, plutôt qu'à la réduire et, ainsi, à la fausser.

\*  
\* \*

L'émancipation administrative de l'Algérie n'a été acquise que pièce à pièce, longtemps après son émancipation financière, et n'est même pas complète aujourd'hui. L'autorité du gouverneur général a été, depuis 1901, étendue successivement à la plupart des services, douanes, forêts, postes et télégraphes, trésorerie; un décret du 27 juin 1901 plaça sous ses ordres le général commandant le 19<sup>e</sup> corps d'armée, et le contre-amiral commandant la marine en Algérie. Le système des rattachements a prévalu jusqu'ici pour les cultes, avec dispositions particulières depuis la loi de séparation, pour la justice et pour l'instruction publique. Les Algériens et beaucoup de bons esprits dans la métropole demandent que ces derniers souvenirs d'un régime aboli disparaissent le plus tôt possible, mais ici l'on se heurte à des résistances, bureaucratiques plus encore que parlementaires. Autour du gouverneur général, des directions nouvelles ont été organisées, par transformation des bureaux jadis détachés des administrations centrales; on a pu les comparer à de petits ministères algériens; elles sont présentement au nombre de huit, sans compter le cabinet et le secrétariat général.

L'effort, dans tous les services de l'Algérie financièrement autonome, a tendu à une adaptation de plus en plus exacte des procédés administratifs aux conditions de la colonie. La collaboration constante des Délégations, issues d'un électorat uniquement algérien, avec les services publics a contribué à donner à ceux-ci un sens plus juste des originalités coloniales, et à discréditer l'esprit d'assimilation, qui est en même temps autoritaire et routinier. Le voisinage de la Tunisie, où les cir-

constances internationales nous contraignirent à l'invention souple du Protectorat, n'a pas été inutile à cette rénovation de l'administration algérienne; les Délégations ont eu certainement pour premier modèle la Conférence consultative de la Régence. De plus en plus cohérente, unie sous la direction suprême du gouverneur général, l'administration algérienne est donc réglée sur les principes mêmes qui sont ceux du budget spécial; on ne saurait méconnaître qu'elle a fait beaucoup, en dix ans; elle a bénéficié de la continuité des impulsions reçues des deux seuls gouverneurs généraux que la colonie ait connus de 1901 à 1911, MM. Paul Révoil et Jonnart.

La dissociation du *budget du Sud* fut une conséquence d'abord ajournée de la loi de décembre 1900. Le Sud algérien, avec sa population de 450 000 indigènes et de 10 000 Européens, dispersés sur un immense territoire, est bien différent de la zone littorale de colonisation, du Tell; à mesure que le domaine français se précise sur les « terres légères » du Sahara, on peut le considérer comme la partie septentrionale de nos steppes nord-africaines, autant que comme un boulevard méridional de l'Algérie. Mais il avait été occupé par des troupes venant du Nord; il avait été découpé en bandes méridiennes, attribuées aux départemens algériens. Il était impossible, sous ce régime, soit d'en préciser les ressources ou les dépenses propres, soit d'en organiser l'administration rationnelle. Le « budget du Sud » est devenu autonome depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1904; sur les revenus locaux qui lui ont été abandonnés (pour la plupart, démembrements des anciens budgets départemensaux), il paie sans difficulté ses dépenses civiles; quant à ses dépenses militaires, elles ressortissent au budget métropolitain de la Guerre. Le budget du Sud est préparé par le gouverneur général et rendu exécutoire par décret; il est, depuis 1905, assorti d'une caisse de réserve; il a permis depuis cinq ans nombre d'innovations intéressantes, écoles, infirmeries, sociétés de prévoyance, lutte contre les moustiques, etc.; il vient (1910) de recevoir l'autorisation de construire le chemin de fer de Biskra à Touggourt et encourage les études qui ont pour but la traversée pratique de notre Afrique saharienne, télégraphie avec ou sans fil, aviation, en attendant le chemin de fer.

Mais ce Sud n'est déjà plus l'Algérie. Dans la colonie proprement dite, l'administration réformée s'est inquiétée, tou-

jours avec sollicitude, souvent avec succès, d'améliorer la production et la circulation. Les personnes qui visitent l'Algérie maintenant, après l'avoir vue quelques années auparavant, sont étonnées de la rapide transformation des villes, des habitations rurales et même de la vie des indigènes; le mouvement est moins vertigineux sans doute que dans les pays neufs de l'Amérique du Sud, où la terre inoccupée s'offre, indéfinie, au labeur des colons, mais l'impression d'ensemble est celle d'une poussée vigoureuse, d'une admirable moisson qui lève. L'administration n'avait d'autre devoir que d'éclairer et, si possible, de hâter ce mouvement; étrangère aux préoccupations d'intérêt immédiat, qui sont celles des particuliers, elle pouvait se proposer les tâches qui réclament un effort prolongé et, pour ainsi dire, des placements à long terme; spécialisée à l'Algérie, elle s'appliquerait à pénétrer les secrets de la nature africaine, à stimuler et soutenir, sans pourtant s'y substituer, les initiatives particulières.

Pendant la crise phylloxérique, en France, le vignoble algérien fut étendu par des colons immigrants, avec une passion fiévreuse. Bien que le phylloxéra ait passé la Méditerranée dès 1895, gagné l'Oranie d'abord, puis Constantine et enfin Alger (1907), les planteurs n'ont pas désarmé; le service phylloxérique, actif et bien renseigné, les a munis de porte-greffes, a organisé des leçons pratiques dans les localités atteintes, multiplié pépinières et stations d'essais. Puis, la surproduction ayant conduit à la mévente, on s'est préoccupé d'aider la viticulture en facilitant le commerce des vins et d'autres produits de la vigne, mistelles, moûts stérilisés. L'administration a organisé des missions d'enquête à l'étranger et la vente exceptionnelle de la récolte de 1910 n'arrêtera pas la recherche d'innovations nécessaires, concertée entre les producteurs et les services publics. En matière de céréales, sur la demande des agriculteurs et s'associant au gouvernement tunisien, dont les intérêts sont les mêmes que ceux de l'Algérie, le gouvernement général a envoyé un représentant au Congrès nord-américain du *Dry farming* (octobre 1910); ce délégué a rapporté des observations de haute valeur, d'après lesquelles notre Afrique du Nord pourra entreprendre des cultures de céréales partout où le sol reçoit 300 millimètres de pluie par an; on en récla-

mais 650, avec les vieilles méthodes, dont les colons nord-africains, et même les indigènes, ne veulent plus.

L'Arabe et, trop souvent, le paysan français sont les ennemis des arbres; cependant notre colonie méditerranéenne, exposée à des pluies diluviennes que suivent de longues sécheresses, a besoin d'un revêtement forestier, pour assurer au mieux la conservation et la distribution des eaux. Nous avons importé naguère notre code forestier, et nous prétendions exploiter les forêts de l'Aurès suivant les mêmes formules que celles du Jura ou de Fontainebleau. En 1898, le produit le plus net des boisements algériens était celui des amendes infligées aux indigènes, pour délits de pacage, de vol de bois, etc.; les incendies, allumés par la malveillance, détruisaient d'immenses réserves. Le gouvernement général, investi de la direction du service forestier, prépara une législation spéciale, qui fut consacrée par la loi du 21 février 1903; il fit aménager des routes, s'efforça de concilier l'intérêt des pasteurs indigènes avec la défense de la forêt, allotit des domaines en vue de coupes réglées, élaborait tout un programme de reboisement des régions de sources, et en même temps d'études sur les emplois possibles des bois algériens. Parallèlement, il dressait une sorte de carte hydraulique de l'Algérie, précisait les conditions les meilleures pour l'établissement de barrages, et le dessèchement des paliers marécageux à assainir pour la colonisation. Certes, tout n'est pas fait, loin de là; mais dès maintenant les incendies de forêts ont beaucoup diminué, les revenus forestiers sont un chapitre notable du budget, 5 millions en 1909; de tous côtés, des syndicats de propriétaires, Européens et indigènes, sont prêts à concourir aux travaux d'hydraulique agricole: il fallait, à tous ces progrès, le cadre d'une administration algérienne.

C'est dans le même ordre d'idées que l'on poursuit la transformation du régime foncier métropolitain, nullement convenable en un pays où beaucoup d'indigènes ne connaissent que la propriété collective, et où l'on doit surtout viser à faciliter la constitution et la circulation de la fortune immobilière. L'exemple de la Tunisie, en possession depuis 1885 d'une bonne loi d'immatriculation, fondée sur l'Act Torrens d'Australie, celui de Madagascar, qui est plus récent, ont déterminé l'administration algérienne à préparer des textes analogues. Les procédés du crédit agricole ne seront pas non plus les mêmes, sur

un sol exposé à des vicissitudes très amples, qu'en des contrées où la nature est plus anciennement apprivoisée. Les colons sont les premiers à demander le concours technique des pouvoirs publics, sous des formes précises, qu'ils déterminent en fonction des besoins constatés; brisant le moule administratif, ils souhaitent qu'une entente algéro-tunisienne, faisant l'économie de doubles emplois, concentre ses ressources d'expériences et d'enquêtes sur quelques établissemens largement outillés; l'idée a été lancée, et bien accueillie, d'ouvrir à l'Université d'Alger une Faculté d'agriculture, telle qu'il en existe en plusieurs villes des États-Unis. Ce n'est pas aux colons algériens que l'on reprochera de se méfier de la science; le gouvernement général, d'accord avec eux, s'efforce d'encourager la science en vue des applications pratiques.

Ainsi la production de l'Algérie non seulement s'accroît, mais se diversifie et se raffine sans cesse. Nous avons choisi, pour le démontrer, quelques faits caractéristiques; il eût été facile de multiplier les exemples, si nous avions voulu parler de l'élevage, des primeurs, des fruits, etc. En revanche, l'exploitation du sous-sol, pourtant fort riche, demeure médiocre; les combinaisons les mieux préparées, comme celle de l'Ouenza, sont annihilées par l'obstination de certaines hostilités métropolitaines. Nous aurons à y revenir plus loin; constatons ici seulement le contraste entre l'essor, partout où le nouveau régime administratif laisse à l'Algérie sa liberté, et la stagnation là où sévissent encore les tyrannies stériles des rattachemens. Cette remarque prend une force nouvelle, pour qui examine les conditions de la circulation, à travers l'Algérie d'abord, entre l'Algérie, la métropole et l'étranger, ensuite. Un bon régime de transports est l'auxiliaire indispensable d'une production en voie de hausse. L'Algérie a déjà profondément remanié l'organisation intérieure de ses chemins de fer, dont la loi de 1904 l'a instituée maîtresse; de même elle va compléter heureusement l'outillage de ses ports; mais elle n'est pas libre de régler à sa guise les services maritimes, ni la jonction de ces services avec les voies ferrées du continent; et là où s'arrête son autorité souveraine, là aussi commencent pour elle de graves et d'ailleurs inévitables difficultés.

Les chemins de fer algériens furent établis, à l'origine,

suivant le plan tout stratégique et restreint du maréchal Vaillant, en 1857. Ministre de la Guerre, Vaillant n'avait prévu qu'une ligne parallèle à la côte, de Tlemcen à Constantine, par Oran et Alger; des embranchemens devaient y relier divers ports. Pour tout le reste, au hasard des influences, aussi bien sous l'Empire que pendant les premières années de la République, des voies furent établies, çà et là; des concessions voisines chevauchèrent l'une sur l'autre; les tarifs et les horaires, entre des compagnies rivales ou étanches, sur des voies de largeurs diverses, s'embrouillèrent en une inextricable confusion. Cinq sociétés, à l'origine du budget spécial, se partageaient un réseau de 3500 kilomètres. Les contrats de concession, fondés sur le principe général de la garantie d'intérêts, étaient rédigés de telle manière que les Compagnies se voyaient invitées à construire aux moindres frais et à exploiter aussi peu que possible. Il serait puéril de taxer d'inintelligence les auteurs de ces conventions : leur erreur procéda de leur ignorance de l'Algérie; ils ne lui soupçonnaient aucun avenir économique; jamais, pensaient-ils, ses voies ferrées n'auraient à porter un trafic intense; il suffisait donc de services convenables pour la circulation des troupes et leurs ravitaillemens; c'était, en matière de chemins de fer, la théorie du royaume arabe et des petits rendemens.

Éveillée à la conscience de sa valeur, l'Algérie ne pouvait se contenter de cette archéologie : la réforme des chemins de fer, recommandée par Burdeau dès 1894, préparée par les premières sessions des Délégations, fut consacrée par la loi du 23 juillet 1904. Aussitôt le gouverneur général s'occupa de la tâche la plus immédiate, la refonte des tarifs; la Compagnie P.-L.-M. fut la première à unifier les taxes sur ses lignes Alger-Oran et Philippeville-Constantine; puis une entente fut conclue entre le P.-L.-M., l'Ouest algérien et le réseau oranais de l'État; à la fin de 1905, l'unification était réalisée, pour la petite vitesse, à l'Ouest d'Alger. A l'Est, le même progrès fut retardé par les négociations avec l'Est algérien que, finalement, les Délégations décidèrent de racheter; cette opération fut approuvée par décret du 25 août 1907; les tarifs de l'Ouest sont appliqués depuis juin 1908 sur l'ancien Est algérien, actuellement exploité en régie; il en sera de même, prochainement, pour le Bône-Guelma, racheté conformément au vote des Délégations en

mai 1910 (1); la direction algérienne des chemins de fer s'occupe présentement des tarifs de grande vitesse; en même temps qu'unifiées, les taxes ont été sensiblement abaissées, double avantage pour les chargeurs. L'emprunt de 1908 prévoit le renforcement de plusieurs lignes existantes par des travaux trop longtemps différés, et la construction de lignes nouvelles; l'ensemble des réseaux algériens sera porté, celles-ci achevées, à 4 150 kilomètres; ce ne peut être un chiffre définitif, mais l'étape, dès maintenant franchie, était probablement la plus dure; il est de principe, désormais, que les chemins de fer sont un organe, et l'un des plus vitaux, de cette stratégie pacifique que l'on nomme colonisation.

Le maintien de l'ancienne division départementale, peu conforme aux originalités de l'Algérie, n'a pas permis encore de concentrer les progrès sur quelques ports seulement; l'administration algérienne n'a pu totalement échapper aux influences d'éparpillement qui ont été certainement, en France, l'une des causes de la décadence de notre marine marchande. Alger, Oran, Bône et, à un moindre degré, Bougie, nous paraissent les seuls ports pour lesquels il y ait lieu de consentir de grands sacrifices; les trois premiers, dans ces dix dernières années, ont été heureusement transformés; chacun a, dans la colonie, son rôle particulier à jouer, et leurs Chambres de commerce travaillent en conséquence, aussi bien que le gouvernement général. Bône est le port des régions de cultures variées et des mines de l'Est; Oran, le point de concentration d'une zone moins diverse et plus ouverte, la tête de ligne de l'expansion française vers l'Ouest et le Sud-Ouest du Maghreb; Alger enfin, la capitale économique de la région le plus anciennement colonisée, une station de relâche sur une route maritime très fréquentée, la capitale intellectuelle aussi de toute l'Afrique franco-musulmane. Toutes ces nuances n'étaient pas sensibles, dans l'Algérie des rattachemens; nous les voyons maintenant s'accuser et s'éclairer chaque jour.

Mais l'Algérie ne se suffit pas à elle-même; et ce n'est pas d'elle seule qu'il dépend d'assurer ses relations extérieures. Les contrats des services maritimes, péniblement organisés par la loi du 11 janvier 1898, ont été, faute d'une discussion oppor-

(1) Le Bône-Guelma n'a pas disparu du fait de ce vote: il reste une compagnie exclusivement tunisienne. Voyez, à ce sujet, l'étude de M. Lacour-Gayet, dans la *Revue* du 15 mai 1911.

tune au Parlement, simplement prorogés de 1908 à 1909, puis de 1909 à 1914; sous le régime du monopole de pavillon, qui assimile le commerce franco-algérien au cabotage, ces transports sont le monopole d'un petit nombre de Compagnies, et participent aux difficultés d'exploitation qui entravent ces Compagnies elles-mêmes. En juillet 1909, à la suite des grèves qui, pendant six semaines (22 mai au 4 juillet) arrêterent l'activité de Marseille, les Chambres votèrent une loi autorisant le gouvernement à suspendre par décret le monopole de pavillon; mais les charges de l'armement resteront les mêmes, tant que sera maintenue l'Inscription maritime, et la suspension du monopole paraît une simple menace, toute platonique. L'Algérie n'est donc guère fondée à escompter des réductions du fret sur la métropole et, tout en manifestant son désir d'être consultée sur des améliorations possibles, elle essaie de s'ouvrir des débouchés qui ne soient pas seulement en France. En attendant l'entrée en exploitation de ses minerais de fer de l'Ouenza, retardée par des adversaires que le bon droit le plus évident n'a pas encore réussi à convaincre, elle s'impose aux sympathies par son ardeur au travail, elle finira bien par triompher aussi dans ce procès si malheureusement prolongé; déjà sa jeune majorité s'affirme glorieuse pour la métropole émancipatrice et pour la race française elle-même.

\*  
\* \* \*

Par l'exercice de la liberté, l'Algérie, depuis dix ans, a puissamment grandi: nous assistons, sous le régime nouveau inauguré en 1904, à l'éveil d'une société coloniale, pleine de sève juvénile, tour à tour généreuse, passionnée, calculatrice, prompte à dépenser aujourd'hui son effort et demain son épargne; société bien française, mais pour ainsi dire retrempee aux contacts de la lutte quotidienne avec une terre, avec des hommes qui ne sont pas ceux de la « douce France. » A l'extrême fin du xix<sup>e</sup> siècle, ces ardeurs, mal dirigées, s'exaspéraient par leur impuissance même, et tournaient à des violences de guerre civile. Le mouvement antijuif eut des causes plus profondes que ne l'indique ce nom, trop restreint; faute de pouvoir s'occuper de ses propres affaires, l'Algérie piétinait sur place, s'énervait, s'abandonnait aux suggestions des « mauvais bergers; » incapable de discerner d'où venait son malaise, elle s'en prenait



à des ennemis imaginaires, généralisait et simplifiait, à tort, sur des interprétations tendancieuses de faits particuliers; la métropole lui déniait le droit de devenir une société, elle descendait à n'être qu'une foule. Ce n'est pas seulement une crise économique; c'est une crise sociale, autrement foncière et redoutable, qu'a conjurée l'institution du budget spécial.

Après la tourmente antijuive, il fallut aux gouverneurs généraux tout à la fois beaucoup de courage et de diplomatie pour réconcilier les belligérans de la veille et réunir sur un programme commun toutes les bonnes volontés. Ces qualités éminentes distinguaient précisément, sous des formes diverses, M. Paul Révoil et M. Jonnart; à l'un comme à l'autre, elles assurèrent une popularité d'excellent aloi et conférèrent une autorité qui contribua beaucoup à instaurer le nouveau régime. Nommé par Waldeck-Rousseau en octobre 1900, M. Jonnart fut contraint par des épreuves douloureuses d'abandonner l'Algérie l'année suivante. M. Paul Révoil lui succéda; dans un banquet de la Réunion d'études algériennes, en février 1902, il traçait, en termes heureux, le plan de l'action gouvernementale en Algérie, rendant justice au labeur des colons, promettant à tous les travailleurs une bienveillance active et raisonnée. Il n'agit pas autrement qu'il ne l'avait annoncé, mais des circonstances d'ordre politique abrégèrent sa mission; ce fut M. Jonnart, en 1903, qui reprit la tâche lourde et passionnante à laquelle il s'est, pendant plus de sept années, donné à plein cœur.

Dès le vote du budget spécial, il semblait bien qu'en Algérie, le règne des politiciens eût fait son temps. Il n'était pas aisé, cependant, d'acclimater des mœurs nouvelles; le gouverneur général devait dépenser un art délicat à ménager les transitions, d'autant plus que, dans la métropole, certains théoriciens de l'assimilation ne s'y employaient guère. Pendant l'hiver de 1902-1903, le Parlement fut saisi d'un projet de loi sur les « tribunaux répressifs, » et ce fut, pour les adversaires de cette forme de justice, l'occasion de diatribes empoisonnées contre les colons algériens. L'émotion fut vive, dans toute l'Algérie, au lendemain du procès des insurgés et assassins de Margueritte, — qui fut la condamnation la plus éclatante du vieux système judiciaire algérien. Il ne fallut rien moins, pour calmer ces légitimes colères, que le voyage en Algérie du Président de la

République, qui sut trouver pour tous des paroles d'encouragement et de sympathie, exaltant partout un même idéal civique d'entente, de tolérance et d'apaisement. Peu de jours après, en ouvrant la session des Délégations financières, M. Jonnart affirmait sa résolution de marcher dans la voie tracée par les innovations de 1900, de préciser « les institutions spéciales qui conviennent à une jeune colonie, si différente de la vieille France. » Il formulait ainsi l'espoir de tous les Algériens laborieux ; seuls, des agitateurs professionnels devaient craindre l'avènement d'une telle politique ; le moindre mérite du budget spécial n'est pas d'avoir déclassé ces gens-là.

Aux représentans qui avaient désormais la charge en même temps que l'honneur de l'autonomie, l'Algérie parut peu à peu ce qu'elle est, avec ses forces et ses faiblesses, avec ses populations diverses, en progrès parallèle et qu'il convient, selon le mot connu de Waldeck-Rousseau, de faire évoluer chacune dans sa civilisation. Aux Délégations financières, les Français rencontraient des notables indigènes, attachés comme eux au progrès commun de l'Algérie ; tous discutaient les mêmes problèmes, apprenaient à se connaître les uns les autres, dégageaient de mieux en mieux les raisons et les avantages de leur solidarité. Les Délégations furent, dès l'origine, un organe excellent de la politique d'association. Cette assemblée avait, au début, rencontré deux séries d'adversaires ; les uns prédisaient qu'elle serait, aux mains du gouverneur général, un instrument servile, une machine à voter des impôts ; les autres la présentaient comme une anticipation de sécession algérienne. La sagesse des Délégués financiers a démenti ces appréhensions ; il serait à souhaiter que les parlemens proprement dits montrassent un goût aussi sûr pour des débats sérieux, approfondis, où les opinions s'expriment avec la plus libre et la plus courtoise vivacité. Dans l'œuvre de la transfiguration récente de l'Algérie, il serait injuste de ne pas faire très large la part des Délégations ; tel rapport sur le budget, sur l'enseignement, sur l'hydraulique agricole soutiendrait la comparaison avec les meilleurs de nos « documens parlementaires. » Pour les initiateurs des lois qui instituèrent les Délégations, il n'est pas de récompense plus distinguée que l'histoire même de cette assemblée.

Composées à l'image de la société algérienne, les Déléga-

tions apportèrent au gouvernement général la collaboration la plus loyale et la mieux informée; il serait équitable, aujourd'hui, qu'elles fussent consultées sur l'application de toutes les lois métropolitaines, avant leur extension à l'Algérie, particulièrement pour toutes celles qui ont trait à la sécurité, à la politique indigène et aux travaux publics. La société indigène de l'Afrique du Nord est pareille au sol lui-même, morcelée, chaotique, tant qu'une force du dehors ne lui imprime pas un mouvement harmonique de concentration; ce n'est pas là un vice de l'Islam, mais plutôt une caractéristique géographique; telle était la Maurétanie que les Romains conquièrent, telle l'Afrique des hérésiarques donatistes au temps de saint Augustin, telle l'Algérie du dey Hussein et d'Abd-el-Kader, tel, aujourd'hui, en marge des pays d'occupation française, l'empire marocain des chérifs. Mais, si l'Islam n'est pas la cause essentielle de cet émiettement social, il n'en opposa pas moins à la direction française un obstacle religieux que les Romains, les seuls régulateurs de l'Afrique du Nord avant nous, n'ont pas connu: de là, pour nous plus encore que pour eux, l'urgence d'une législation spécialement faite pour ces populations et pour ces pays.

La France a toujours répudié le système barbare, et d'ailleurs imprévoyant, de l'extermination des indigènes, voire du refoulement. Mais elle est persuadée aujourd'hui que l'assimilation n'est pas une utopie moins condamnable et que la politique réaliste, en Algérie, sera de rapprochement, d'association, non de confusion. L'Européen représente, parmi les indigènes, une force d'ordre et de progrès; il a droit à une protection particulière et le premier devoir du gouvernement est d'assurer sa sécurité. Comment imposer aux indigènes, qui d'abord ne mesurent que la gêne de leur voisinage, le respect des colons et des administrateurs européens? En entourant, d'abord, les personnes et les biens des garanties les mieux concertées; en intervenant, ensuite, dans l'existence sociale des indigènes eux-mêmes, pour les amener peu à peu à reconnaître tous les droits du travail, à renoncer entre eux aux procédés de la justice sommaire qui était celle de la primitive humanité. Le problème de la sécurité est donc double et comporte une solution en deux parties: une police de sûreté et un code particulier de l'indigénat.

Nos théoriciens de France s'indignent, à la pensée qu'un admi-

nistrateur pourra, en condamnant ses administrés indigènes, violer le principe de la séparation des pouvoirs. Mais ont-ils jamais vécu, ne fût-ce que quelques jours, dans le *bled* algérien ? Ont-ils jamais été témoins d'une *nefra*, ou bataille d'indigènes sur un marché ? Ont-ils vu les femmes arabes se presser autour des fontaines, loin des *douars*, pour la corvée quotidienne de l'eau ? S'ils sont étrangers à tout cela, ils peuvent sourire, à l'énoncé des délits spéciaux du code de l'indigénat, « tumultes sur les marchés ou près des fontaines ; » ils ne savent pas que les indigènes paisibles sont unanimes avec les colons pour demander le maintien de ce code et aussi du droit de punir laissé aux administrateurs ; nos sujets musulmans comprennent cette justice rapide et non procédurière ; ils en apprécient l'entière gratuité. Une loi de 1904 a prorogé les pouvoirs disciplinaires des administrateurs pour une période qui expire le 31 décembre 1911 ; on peut admettre quelques corrections légères, par exemple la suppression de l'internement administratif, qui d'ailleurs tombe en désuétude, une législation plus libérale du permis de circulation imposé aux natifs, mais l'abolition générale des pouvoirs disciplinaires serait une faute capitale contre la sécurité de l'Algérie, un retour offensif, sur le terrain de la justice, de l'esprit des rattachemens.

Persuadons-nous, en effet, que les indigènes ne sont pas tous, tant s'en faut, de malheureux journaliers ou de pauvres pasteurs dépossédés par les conquêtes de la charrue française. L'élément musulman, en Algérie, ne croît pas seulement en nombre, mais aussi en valeur économique, même intellectuelle ; des indigènes sont aujourd'hui propriétaires, tout comme des Français, cultivent par des procédés modernes, figurent à titre d'enchérisseurs dans les ventes de biens fonciers ; ceux-là réclament, aussi vivement que nos colons, qu'on les protège contre le maraudage ; ils ont approuvé, en 1905, l'institution des gardes ruraux indigènes, cavaliers plus mobiles que les gendarmes, le renforcement du contrôle des recherches, l'organisation d'un service anthropométrique, la concentration des services de police en une direction de la sûreté. Rien n'est plus faux que d'imaginer, en Algérie, un prolétariat indigène, auxiliaire jamais résigné, toujours opprimé, de la colonisation ; il faut simplement prendre garde que les musulmans pauvres, cultivateurs routiniers, très peu prévoyans pour la plupart, sont

plus durement atteints que les colons par les vicissitudes des récoltes ; et les années mauvaises les montreront excités, prêts à la révolte là où, quelques mois plus tôt, ils berçaient leur indifférence de la joie espérée d'une belle moisson.

La distinction capitale, en effet, entre le colon et l'indigène non instruit, est que ce dernier n'a pas la notion du prix du temps : aussi ni la même justice ni le même enseignement ne sont applicables aux uns et aux autres. Nous commençons, aujourd'hui, à comprendre ces indigènes ; eux-mêmes s'aperçoivent que la France est pour eux une tutrice bienveillante et nous trouvons, dans leurs rangs, des collaborateurs en nombre croissant, à proportion que nous définissons mieux les procédés administratifs qui leur conviennent. L'assistance médicale aux indigènes a été pourvue de ressources spéciales, par décrets des 11 novembre 1902 et 28 novembre 1903 ; des bureaux de bienfaisance pour indigènes ont été institués à partir de 1903 ; les Sociétés de prévoyance, sagement développées, ont joué un rôle des plus actifs pendant la disette de l'année 1909. Il n'est pas vrai que toutes ces innovations soient un simple décor administratif : les Kabyles, tout particulièrement, qui sont des paysans dans l'âme, ont souvent demandé qu'on envoyât des moniteurs agricoles pour leur apprendre à tailler l'olivier et le figuier ; quelques-uns d'entre eux ont formé, en 1909, une société tout indigène d'études économiques, le *Progrès saharien*. Contrairement à ce que l'on répète parfois en France, les colons sont les premiers à se féliciter de nouveautés de ce genre, qui élèvent le niveau social de l'indigène, et lui confèrent une valeur supérieure de consommateur et de producteur.

Ainsi les indigènes conquièrent une place qui cesse d'être subalterne, dans la société algérienne. Quelques personnes croient le moment venu de les faire entrer plus directement dans la cité française, en les soumettant à la conscription militaire : à notre avis, cette réforme serait largement prématurée. Le renforcement de notre armée métropolitaine, atteinte par la baisse de la natalité française, est assurément souhaitable, mais la conscription des indigènes, en Algérie, serait présentement une imprudence grave. L'élite seulement de nos sujets, — une petite minorité, — nous est sincèrement ralliée ; le temps n'accomplit son œuvre que lentement parmi les autres, d'autant plus que, par la constitution même de la famille musulmane, l'éducation

moderne de la femme est encore un problème à peine posé. Le service militaire obligatoire emporterait bientôt le droit de vote : sans que nous ayons le loisir d'y insister ici, ce sont là des conséquences qu'il faut envisager avant de prendre aucune résolution précipitée. Nous avons en Algérie des sujets qui s'engagent volontiers comme soldats ; il est facile de multiplier, si l'on veut, les engagemens volontaires ; mais, si nettement partisans que nous soyons de l'association entre Français et indigènes, le moment ne nous paraît pas venu de changer le principe même de ce recrutement.

A côté des indigènes, 5 millions environ, la colonisation a fixé en Algérie plus de 800 000 Européens ; beaucoup de ceux-ci, la majorité, ne sont pas des Français d'origine, mais des Italiens, des Espagnols, des Maltais, etc., des Méditerranéens en général. La loi métropolitaine de 1889 naturalise Français, d'office, tous les fils d'étrangers nés en Algérie, s'ils ne revendiquent à leur majorité la nationalité paternelle. Avons-nous, de ce chef, à craindre un « péril étranger » en Algérie ? Ce n'est pas vraisemblable ; ces nouveaux Français fréquentent nos écoles ; ils font, dans nos régimens, leur service militaire ; ils sont pris très vite par la séduction irrésistible de ce sol neuf, dans lequel s'enracinent leurs intérêts ; les mariages mixtes, les rapports nécessaires avec des administrations toutes françaises, achèvent l'amalgame et c'est, sur la rive méridionale de la Méditerranée, une population néo-française qui grandit ; sa patrie commune, c'est l'Algérie elle-même ; le fils d'immigré, à Constantine ou à Oran, dira : « Je suis Algérien, » du même accent que son cousin, à Buenos-Aires, se déclarera carrément Argentin ; les ancêtres divers revivront ainsi dans des rejetons transplantés, greffes compréhensives et vigoureuses.

Mais la métropole n'en a qu'un devoir plus précis de marquer cette race composite des caractères essentiels de la mentalité française : ces néo-Français, différens par quelques traits de ceux de l'autre bord, doivent demeurer, au fond, des Français quand même, des représentans de notre esprit, des forces productrices de la France. L'enseignement est, à cet égard, un moyen décisif, surtout celui de l'école primaire. On a remarqué, dans le Sud algérien, que des indigènes, des colons français, des ouvriers espagnols avaient cessé de se regarder avec méfiance

le jour où, par leurs enfans élèves du même instituteur, ils avaient eu des interprètes qui les rapprochaient en parlant notre langue. Parmi les Européens, surtout, il est urgent de répandre un enseignement vraiment primaire, modeste dans ses leçons et dans ses préoccupations extra-scolaires et, sans malveillance pour personne, sincèrement, constamment national. Peut-être les programmes devraient-ils être rédigés spécialement pour l'Algérie, et déchargés de complications encyclopédiques qui les alourdissent en France : n'oublions pas qu'il y a là-bas une nationalité non pas à maintenir, mais à former.

Pas plus que d'un enseignement élémentaire, la société algérienne ne saurait se passer de culture générale. Nous en sommes, en Algérie, au même point que les Argentins et les Brésiliens, en arrière de quelques années sur les citoyens du Canada ou des États-Unis. Les programmes purement utilitaires n'ont pas suffi aux jeunes nations nord-américaines, qui multiplient, en ce moment, dans leurs Universités, les chaires réservées aux études spéculatives, désintéressées ; ces réalistes se sont avisés que le matérialisme intellectuel appauvrit les cerveaux autant que les cœurs. Les Latins d'Amérique, de leur côté, grisés souvent par le vertige de leur progrès, se prennent à penser, dès qu'ils réfléchissent, qu'il n'est pas de grands peuples sans un idéal ; ils s'attachent à définir et à stimuler une conscience nationale, pour faire de tous leurs résidens des citoyens. La jeune France d'Algérie n'échappe pas à cette loi générale. Alger a obtenu son Université, votée par les Chambres métropolitaines à la fin de 1909 ; cette Université sera technique, elle étudiera les originalités de l'Afrique du Nord, historiques et géographiques, juridiques et médicales, économiques et artistiques ; mais sa tâche nécessaire sera aussi de défendre, dans toute notre colonie, la culture supérieure française, non pas telle ou telle discipline, telle ou telle carrière d'éloquence ou d'érudition, mais une méthode de travailler et de penser, une forme de sensibilité scientifique et de distribution de la science. Il ne nous déplairait pas, dans cet ordre d'idées, que l'Université algéroise, dégagée des réglemens métropolitains, acquit un « droits de regard » sur toutes les institutions d'enseignement de la colonie.

Cette observation nous conduit à marquer combien il est

essentiel, pour l'avenir même de l'Algérie, de resserrer les contacts avec la France. Certes, les Algériens sont persuadés que leur budget spécial porte encore et portera longtemps les témoignages de la bienveillance métropolitaine, mais il est dans la nature humaine de montrer moins de reconnaissance pour les bienfaits acquis que d'ardeur à en solliciter de nouveaux. Ici apparaît une fonction régulatrice du gouvernement général. Il arrive aux chefs de services algériens de se trouver pris entre des influences contradictoires, lorsqu'ils s'efforcent de tenir l'équilibre entre les revendications d'intérêts algériens et les exigences des apports français. Le personnel des fonctionnaires tend à se recruter seulement dans la colonie, et pas seulement pour les emplois secondaires; il en sera ainsi, de plus en plus, surtout lorsque les candidats trouveront, en Algérie même, toutes les facilités de préparation; ce mouvement est naturel et nous l'estimons irrésistible, mais il faut veiller expressément à ce qu'il ne devienne pas exclusif.

Les budgets des services algériens prévoient des crédits pour « passages en France; » dans la presse locale et jusqu'aux Délégations, ces crédits ont été à plusieurs reprises discutés, comme favorisant l'exode estival de nombreux contribuables, et raréfiant d'autant les dépenses faites dans la colonie. Ce sont là critiques à courte vue : l'Algérie ne se fera jamais trop connaître par ceux qui l'auront pratiquée, même s'ils n'y ont pas rencontré seulement des satisfactions. A-t-on jamais mesuré ce que ces voyages de vacances de ses fonctionnaires lui avaient attiré de visiteurs, de capitaux, voire de nouveaux résidents? La propagande spontanée de ces déplacements est l'une des plus économiques et des plus efficaces. De plus, ces passages fréquents entretiennent les relations, rafraîchissent chez les Algériens les souvenirs de leur pays d'origine, font circuler d'un bord à l'autre de la Méditerranée des hommes et des idées de France; c'est une des nécessités de l'expansion française.

La colonisation proprement dite est nécessaire, ou, pour être plus exact, le peuplement français. Les lois sur la vente et la concession des terres en Algérie juxtaposent aujourd'hui l'achat à la gratuité; suivant le texte organique du 13 septembre 1904, deux tiers des lots à concéder ou à vendre doivent être réservés aux immigrants, un tiers aux Algériens. Ces derniers sont toujours les plus empressés à demander des concessions ou à



pousser les enchères ; ils estiment insuffisante la proportion qui leur est assignée et ont obtenu, en 1910, qu'elle fût dans certaines conditions portée à la moitié : telle est leur passion pour la propriété foncière qu'ils useraient parfois de subterfuges, de personnes interposées, pour s'assurer indirectement les lots des métropolitains. Chaque année, malgré tout, quelques familles de ruraux français viennent se fixer en Algérie : cet effectif des immigrans français s'accroîtrait probablement si l'administration étendait le système de la concession de lots urbains avec jardins, qui seraient recherchés par des ouvriers. En beaucoup de villages neufs, on manque de serruriers, de bourreliers, de charrons ; sans renoncer aux ruraux, parmi lesquels il faut continuer la propagande, on pourrait s'adresser aussi à la population des villes. La colonisation ouvrière tentée en 1848, après les journées de Juin, a d'abord connu des mécomptes, mais quelques-uns des nouveaux venus et beaucoup de leurs fils sont devenus des colons excellens.

Le service militaire devrait être aussi un moyen de mêler les Algériens aux Français de la métropole. La loi de deux ans a fait perdre aux conscrits algériens le bénéfice de la dispense de douze mois qui leur était antérieurement acquise ; sans discuter ici sur l'opportunité de cette suppression, nous pensons qu'il y aurait profit, pour tous, à ce que le service des Algériens fût fait dans des régimens de France, et réciproquement que les corps d'Algérie fussent largement recrutés parmi des conscrits français ; ceux-ci pourraient être choisis de préférence dans les régions qui fournissent de bons candidats à l'émigration, Alpes, Pyrénées, Massif Central. Le travail, à la caserne, doit être surtout militaire et non post-scolaire, mais la vie seule dans une garnison d'Algérie, un mois de manœuvres dans le *bled* présenteront au jeune soldat de France assez de spectacles nouveaux pour éveiller sa curiosité et peut-être le fixer dans la colonie. S'il était permis de risquer une opinion sur la transformation de notre régime militaire, nous dirions que l'Algérie est le cadre indiqué pour la formation et l'instruction de régimens français coloniaux, recrutés exclusivement par engagements volontaires, réserve toujours prête pour des expéditions d'outre-mer, et pépinière de colons, par concessions foncières à l'expiration du service... Mais ceci touche à bien des questions qui ne sont pas seulement algériennes.

Enfin les réunions de Congrès qui se tiennent en Algérie, les caravanes de touristes, les Expositions sont des procédés non négligeables de publicité loyale et de « brassage social. » En 1902, les Sociétés françaises de géographie, saisissant l'occasion d'un problématique millénaire, se réunirent à Oran; d'autres groupes sont venus depuis, de la Ligue de l'enseignement, des mutualistes, des gymnastes, etc.; il n'y a pas une fédération tant soit peu vivante qui ne propose à ses adhérens, aux vacances de Pâques en général, l'attrait d'une tournée en Algérie; et nous ne séparons pas la Tunisie de l'Algérie. N'a-t-on pas organisé naguère une excursion parlementaire dans l'Afrique du Nord, — on dit qu'elle fut riche en découvertes, — et, cette année même, un groupe de députés ne projetaient-ils pas une tournée d'études dans la Chaouïa marocaine? Le beau vignoble de Bougie, si justement appelé lyonnais, date d'une visite de quelques conseillers généraux du Rhône, en 1880, et nous pourrions citer d'autres cas plus récents d'œuvres considérables, toutes françaises, nées d'enquêtes de ce genre.

Les Expositions de l'Algérie n'ont plus le caractère d'attractions plus ou moins licencieuses reproché à des manifestations plus anciennes. L'utilité en fut exactement expliquée, au cours d'une discussion des Délégations, en mai 1905, à propos de l'Exposition coloniale de Marseille; l'exotisme y est désormais sacrifié à la documentation sérieuse, sans que le pittoresque y perde nécessairement rien : ainsi le service de la colonisation est fort agréablement présenté dans une maison de colon, celui des forêts dans un coquet pavillon tout entier construit en bois du pays. Ces leçons de choses n'ont pas été données seulement en France, mais en Belgique, en Angleterre; il nous souvient du plaisir avec lequel les visiteurs anglais de l'Exposition de Londres, et, parmi eux, des coloniaux experts, détaillaient la section de notre Algérie. De telles exhibitions provoquent au tourisme; très justement les pouvoirs publics encouragent, en Algérie, les syndicats d'initiative, les comités de propagande et d'hivernage; il n'est pas indifférent de publier que, si la chasse au lion n'est plus qu'un souvenir dans l'Atlas, des sociétés d'alpinistes et de skieurs réservent les surprises les plus attachantes aux amateurs de ces sports, dans la Kabylie, l'Ouarsenis, même aux portes de Blida. L'Algérie pacifiée, colonisée, frayée,

commence à faire figure, chez nous, parmi les pays curieux qu'il est facile de voir, élégant d'avoir vu.

Informés exactement de ce qu'a valu pour l'Algérie le régime que la France lui a délibérément octroyé, nous sommes portés à en réclamer pour elle l'incessante amélioration. L'opinion publique, en France, est résolument favorable à notre belle colonie; on souhaiterait qu'il en fût de même en ce qui concerne le Parlement; l'esprit des rattachemens, partout en recul, a trouvé dans l'enceinte législative sa dernière retraite. Il est impossible de traiter l'Algérie avec un dédain plus injuste que ne l'a fait la Chambre dans l'affaire de l'Ouenza, malgré les avis unanimes de toutes les compétences? Un contrat laborieusement préparé depuis près de dix ans, revêtu de toutes les approbations utiles, assurerait la prochaine exploitation de riches gisemens de fer, dans la province de Constantine; la Société concessionnaire se chargerait, sans garantie, de construire les 200 kilomètres de voie ferrée réunissant la mine au port de Bône, et sans laquelle elle demeure une richesse inerte; or les lois exigent un vote des Chambres, car il s'agit d'un chemin de fer d'intérêt général; depuis deux ans passés, que le projet est au point, la Chambre a toujours différé ce vote de simple bon sens...

Contre une pareille malveillance, l'Algérie proteste, et elle a raison. Les adversaires de l'Ouenza allèguent divers prétextes; au fond, il s'agit d'empêcher la concession d'une mine à des capitalistes particuliers; l'Algérie perd chaque année, en redevances sur les minerais qui seraient extraits, un million de francs au bas mot, de quoi gager un emprunt de 25 millions, ... mais périssent l'Algérie plutôt qu'un principe! En attendant, les marchands de fer de Suède et d'Espagne se félicitent que les apports de l'Ouenza ne viennent pas encore diminuer leurs bénéfices; des concurrens profitent d'une défaillance française; l'Algérie s'irrite. Des publicistes tracassiers s'emparent de ces doléances, agitant la menace d'un prétendu séparatisme algérien. C'est là calomnie pure; les Algériens sont profondément Français et, comme le disait un des leurs à ses collègues, en pleine Chambre, « il n'y aura jamais en Algérie d'autre séparatisme que celui que vous créerez ici. » Au cas où le Parlement, captif d'influences impérieuses, ne voudrait pas prendre sur lui d'ap-

prouver indirectement, en votant le chemin de fer, la convention de l'Ouenza, il pourrait, interprétant la loi du budget spécial, autoriser l'Algérie à concéder elle-même les voies ferrées dont la construction ne grève pas ses finances ; de cette manière ou d'une autre, il importe de clore cet insupportable litige qui met sottement à l'épreuve la patience des Algériens.

Nous n'aurons pas à regretter, nous plaçant à un point de vue plus élevé, qu'il soit fait droit à leurs désirs légitimes. L'esprit de l'Afrique du Nord est moins doctrinaire que celui de la métropole ou, si l'on préfère, des partis politiques dont la prépondérance y est aujourd'hui dominante ; les Algériens sont des coloniaux, gens de réalisations, comme les Américains dont ils rappellent certains traits ; les Délégations ont représenté, pour la première fois dans notre histoire législative (car l'essai tunisien fut d'abord plus réduit), une tentative pour concilier les droits du suffrage individuel avec le respect des intérêts acquis ; c'est une expérience, et ce peut être aussi un exemple. Une curieuse enquête se poursuit en ce moment, dans la presse métropolitaine, sur la primauté du Midi français dans la politique ; il serait piquant, et il n'est pas impossible, qu'un utile correctif soit apporté au vieux pays par la société néo-française du Midi de son Midi. En souhaitant le développement de l'autonomie algérienne suivant l'orientation du budget spécial, nous exprimons donc, en définitive, un vœu qui ne s'adresse pas à l'Algérie toute seule, mais à l'Algérie liée étroitement à la France, élément dès aujourd'hui notable et demain peut-être décisif de notre équilibre national.

HENRI LORIN.

---

---

# REVUE DRAMATIQUE

---

## LE THÉÂTRE BRUTAL

---

Je ne fais ici que traduire le sentiment de beaucoup d'honnêtes gens. Je me borne à enregistrer, dans l'intérêt même des écrivains de théâtre, un mouvement d'opinion dont ils ont besoin d'être avertis et dont il y aurait puérilité de leur part à nier l'existence ou à contester l'étendue et la vigueur. Je ne suis que l'écho d'une protestation dont on peut dire qu'elle est universelle, unanime, et exprime la commune inquiétude de tous ceux qui ont quelque souci de la dignité de l'art dramatique. Le genre des spectacles qui nous ont été offerts avec insistance, tout le long de l'année, sur les scènes les plus diverses et sur les mieux famées, ne laisse pas de doute sur la voie où notre théâtre s'est décidément engagé et où il risque de s'enlizer. La répétition des mêmes procédés, la recherche des mêmes effets a mis dans tout son jour une tendance de notre scène actuelle, à laquelle il est devenu impossible de se méprendre, et qui va sans cesse en s'accroissant. Sujets, milieux, types, sentimens, action dramatique et dialogue, tout y porte la même marque, celle d'une révoltante brutalité.

Quelques pièces, en raison de la notoriété de leurs auteurs et du bruit qu'on a fait autour d'elles, ont plus particulièrement contribué à mettre cette tare en évidence : ce sont *le Vieil Homme* de M. de Porto-Riche, *Après moi* de M. Henry Bernstein, et *l'Enfant de l'amour* de M. Henry Bataille. C'est à elles qu'on pense tout de suite et qu'on est tenté d'emprunter, comme je le ferai, la plupart de ses exemples. Mais il serait injuste de faire retomber uniquement sur leurs auteurs

une responsabilité que beaucoup d'autres partagent avec eux ; et il serait illusoire de limiter à elles seules un mal aujourd'hui à peu près général. Ces pièces ne sont pas isolées dans un ensemble ; elles sont au contraire les spécimens les plus accomplis qui témoignent pour lui. Certes il y a des exceptions à faire ; je les ai faites et je les fais avec tout le monde. Le théâtre dont j'indique ici le caractère essentiel n'est pas tout notre théâtre. Je l'accorde bien volontiers. Mais, ces réserves faites, il est vrai de dire qu'à des degrés différents et avec des nuances que j'ai indiquées à mesure de leur représentation, la plupart des pièces données cette année ont participé à cette même tendance. C'est l'influence qu'on subit, l'atmosphère où on baigne, l'air qu'on respire. Je n'en excepte pas les pièces réputées innocentes et destinées aux familles : ce qu'on écrit pour les familles suffirait à nous faire juger de ce qui n'a pas été écrit pour elles. Elles contiennent des situations, des traits, des mots, qu'à des époques plus scrupuleuses, on n'eût jamais tolérés. Pièces aimables, sans doute, mais de l'amabilité qui se porte dans un milieu de mœurs brutales. De la Porte-Saint-Martin on peut aller à la Comédie-Française, et des scènes de genre aux scènes subventionnées, on retrouve partout les mêmes partis pris, les mêmes manies, les mêmes tics. Quand une mode sévit, on compte ceux qui ont le courage de s'y soustraire. C'est l'étalage de cette mode, maintenant installée, qui a ouvert les yeux aux plus volontairement aveugles et lassé la patience des plus indulgens.

Ce débordement de brutalité, que tout le monde constate et déplore, ne date pas d'hier, cela va sans dire. Les écrivains n'ont pas soudainement changé de manière à la minute précise où l'année changeait de quantième. Au théâtre, comme ailleurs, tout se fait progressivement. Depuis des années, on pouvait voir le flot monter. Pour ma part, je n'ai cessé de signaler, jusque chez des auteurs dignes par ailleurs de toute sorte d'éloges, des concessions fâcheuses à un genre peu en rapport avec leur grand talent. Je puis le dire sans vanité, car je n'ai convaincu personne et je me suis fait peu d'amis. Et il est vrai que certaines pièces, telles que *le Foyer* ou *Samson*, *Maman Colibri* ou *le Ruisseau*, — je cite les titres un peu au hasard et j'en pourrais ajouter plusieurs autres, — n'étaient pas sensiblement différentes de celles qui ont, en quelque sorte, déclanché, dans le public lettré, une révolte du goût. Mais tant qu'un courant n'est pas entièrement déterminé, on peut s'y méprendre, et, au surplus, on craint toujours de s'alarmer trop tôt. Si je rappelle ces antécédens, c'est uniquement pour établir que cette fois l'opinion ne se trompe pas, qu'elle ne s'est

pas prononcée dans un accès de mauvaise humeur et avec une hâte excessive, qu'il ne s'agit pas de quelques rencontres accidentelles, simples effets du hasard, et dépourvues de signification, mais que l'état actuel de la production théâtrale est la conséquence logique, l'aboutissement normal des habitudes que nous avons vues une à une s'y introduire et l'envahir.

Précisons la nature du mal. Ce ne sera pas très difficile, car il est de ces cas si nets où le médecin même le plus ignare ne peut ni hésiter ni se tromper. Mais on ne saurait faire des définitions trop exactes. On constate parfois dans l'histoire du théâtre des crises d'immoralité. Elles consistent à présenter toutes choses sous un faux jour, à prendre pour héros les pires exemplaires de l'humanité, à exalter comme autant de vertus les passions les plus funestes. Ce fut l'erreur des romantiques qui célébrèrent la faute ou le crime, adoptèrent pour cliens la courtisane et le bandit, et mirent une auréole au front de tous les déclassés. Rendons cette justice à nos contemporains que s'ils se réduisent à peindre de tristes personnages, du moins ils ne les peignent pas de couleurs aimables et ne nous les donnent pas pour sympathiques. A d'autres momens, le théâtre se pique de hardiesse, soit qu'il rompe avec des conventions longtemps considérées comme des lois de la scène, soit qu'il parte en guerre contre des préjugés sociaux ou moraux, qui souvent rentrent dans la catégorie de ceux que M. Émile Faguet appelle les « préjugés nécessaires. » Ce fut l'aventure que courut Dumas fils, lorsque, avec une générosité souvent imprudente, il prit en main la cause de la fille séduite et de l'enfant naturel, et plaida chaleureusement pour le divorce, sans se douter ou se soucier que la victoire de ses idées ou de sa sentimentalité serait un désastre pour l'idée de famille. D'autres fois encore, il a soufflé sur le théâtre un vent d'ironie, comme dans ces charmantes comédies de Meilhac et Halévy dont le scepticisme se joue autour de beaucoup de choses graves ou sérieuses. Le théâtre d'aujourd'hui n'a pas plus de ferveur réformatrice qu'il n'a de dilettantisme souriant. Ce n'est pas ses théories que nous lui reprochons, c'est le choix de ses sujets, la nature des tableaux qu'il met sous nos yeux, la qualité des personnages dont il nous impose la compagnie, l'image de la société et de la vie qu'il nous inflige. Ce que nous refusons d'accepter ou de subir, c'est cette déformation du vrai qui consiste à supprimer de la réalité tout ce qui peut nous la rendre supportable, pour n'en retenir, en l'isolant et le grossissant, que ce qui aboutirait à nous la faire haïr.

Car nous ne souhaitons aucunement que la comédie nous offre de l'humanité une image embellie et de notre société un portrait flatté. Nous n'avons aucune tendresse de cœur pour la convention optimiste. Nous savons tout ce que cet optimisme comporte de niaiserie : pour concevoir de l'humanité une très haute opinion, il faut n'avoir guère regardé autour de soi et surtout ne pas se connaître soi-même. Mais à quiconque affiche le projet de peindre les hommes, nous demandons de les représenter tels qu'ils sont, et de faire vrai. Or c'est une méchante plaisanterie de vouloir personnifier toute une société, fût-elle la plus corrompue qui se puisse imaginer, dans un ramassis de coquins. C'est méconnaître à la fois le niveau moyen où se tient le plus grand nombre et le degré de valeur morale où s'élèvent quelques-uns. La plupart des hommes sont médiocres dans le mal comme dans le bien. Faibles de volonté, dépendant des circonstances et du milieu, on ne peut en attendre et on n'en exige pas de grands héroïsmes ; mais on a lieu de croire, en manière de compensation, qu'ils reculeraient devant certaines infamies. C'est la masse, neutre et indifférente. Et il y a quelques êtres, non pas d'exception mais d'élite, qui, par la noblesse de leur âme, par la pureté de leurs sentimens, par leur droiture inaltérable, par leur puissance de dévouement, de sacrifice et d'abnégation, témoignent pour la nature humaine. Ceux-là prouvent le Bien en le vivant et la Vertu en la créant. Presque tous, nous avons ou dans notre voisinage ou dans notre souvenir une de ces figures d'idéale bonté vers qui va d'un mouvement naturel et justifié le culte de notre admiration. Est-ce une épouse, une mère, un père ou un fils ? Il y a des chances pour que ce soit une femme plutôt qu'un homme et un jeune homme ou un vieillard plutôt qu'un homme dans la période d'activité intense, qui est souvent le temps de l'égoïsme. Mais l'existence de ces êtres de choix est un fait, et aussi nécessaire à constater que celle des êtres néfastes, pour rendre intelligible le train du monde. C'est par une obscure conscience de cette vérité que la comédie de tous les temps, parmi ses personnages, en désigne un vers lequel elle dirige nos sympathies. Ce personnage sympathique, contre lequel se sont maintes fois acharnés les théoriciens du théâtre, mais qui reparaît sans cesse et en dépit de tous les ostracismes, peut d'ailleurs être mal choisi, conventionnel, et nous inspirer tout le contraire de la sympathie. C'est de la part de l'auteur un défaut d'exécution, non une erreur de principe.

Ce mélange du médiocre et de l'excellent, cet équilibre de deux perfections, l'une dans le mal, mais l'autre dans le bien, le trouvons



nous dans la comédie humaine, telle que nous la présente le théâtre d'aujourd'hui? D'abord vous y chercheriez vainement ce personnage exempt des turpitudes qui l'entourent et destiné probablement à en être victime, à qui puisse s'adresser notre intérêt, notre estime, notre pitié. Si nous croyons par hasard l'avoir rencontré, ne nous hâtons pas de nous réjouir : la pièce ne s'achèvera pas sans que quelque défaillance imprévue le ravale au niveau de son entourage. Mais nous n'y trouverions pas davantage la foule des êtres de valeur moyenne. Du premier jusqu'au dernier, tous les personnages y sont méprisables et le sont pareillement et absolument. Ce n'est pas assez de dire qu'ils sont sujets aux entraînemens, aux faiblesses, aux concessions, aux complicités. Ils sont capables des pires abominations, et tout de suite, à la première occasion qui s'en présente. Quelques crimes chez eux ne précèdent pas les grands crimes. L'abjection qui est le fond de leur nature est toujours près d'affleurer. Eh bien, non ! Vous vous trompez. Ce n'est pas ainsi chez tout le monde.

Analysons quelques-uns de leurs sentimens, ou peut-être contentons-nous d'en étudier un seul autour duquel gravitent tous les autres. Car, bien entendu, c'est une intrigue d'amour qui défraie toutes ces pièces, comme il en est, et comme il en sera dans notre théâtre neuf fois sur dix et pour toutes sortes de raisons. C'est le crime que lui faisait la chaire chrétienne du xvii<sup>e</sup> siècle, estimant que plus les peintures de l'amour sont séduisantes et plus même elles sont épurées, plus elles sont dangereuses. Nous n'en sommes plus là. Nous n'en voulons plus au théâtre de peindre l'amour : nous lui demandons seulement compte de la conception qu'il s'en fait. Même dans les égaremens de l'amour coupable, et en le maudissant pour ce qu'il a de coupable et pour ses égaremens, on peut mettre un peu de noblesse, de poésie, de rêverie, d'émotion sentimentale. On peut y introduire l'inquiétude, le trouble, la lutte, le remords, tout ce qui chez le coupable atteste que la conscience subsiste. Et je consens que les excuses dont nous enveloppons l'adultère soient un mirage, une duperie à laquelle nous nous prêtons volontairement quand nous allons tomber dans le piège que nous tendaient les sens. Mais il y a l'autre amour, non plus l'amour fléau mais l'amour bénédiction, celui qui s'adresse à l'être tout entier, et dans lequel l'attachement réciproque, le souvenir des épreuves supportées en commun, la confiance, la gratitude, la tendresse ont si bien pris toute la place que parler à son propos d'une émotion d'un autre genre produirait une impression de sacrilège. En d'autres termes, il y a dans l'amour l'instinct du sexe, et ce que l'ima-

gination et la sensibilité y ont ajouté et accumulé à travers les siècles, pour le transformer en un sentiment. Notre théâtre découronne, dépoétise, déshumanise cet amour, pour n'y plus laisser subsister que l'instinct bestial. C'est cet instinct, c'est son exigence, non pas seulement qui fait convoiter à l'amant sa maîtresse, mais qui pousse la jeune fille vers son fiancé et désormais rend la femme incapable de se passer de son mari. Les élans les plus purs, les affections les plus légitimes, les plus sacrées, sont changées en un prurit inavouable.

Il faut voir ce qu'est devenu, à cette école, le rôle de l'amoureux, du jeune premier, du Don Juan, de l'homme à bonnes fortunes, de l'homme aimé de toutes les femmes. Jadis on lui prêtait quelque élégance, de l'impertinence mais de la légèreté, de la suffisance mais de la politesse, du charme dans les manières et dans les propos, même de l'esprit. « Voyez-vous, comtesse, dit Boireau dans je ne sais plus quelle farce, ce qu'il y a d'agréable avec moi c'est que, quand on a fini de rire, on peut causer. » Le héros moderne est dénué de toute conversation, hors la conversation coupable. On devine que les intervalles doivent être sinistres. Sa plastique est tout son agrément. Toute sa séduction réside dans ses moyens physiques. Il le sait et il en crève d'orgueil. Il veut qu'on le sache et qu'on ne se méprenne pas sur son mérite. Je ne saurais dire à quel point ce genre de fatuité est désobligeant. S'il lui arrive de desserrer les dents, on est d'abord confondu de sa sottise. Rien qu'à voir son sourire de bellâtre, on l'avait deviné bête, mais pas à ce point. Et ce n'est pas encore là ce qui nous choque le plus en lui. Mais il faut entendre de quel ton il parle aux femmes, à toutes les femmes, à la sienne comme à celles des autres. Il faut pénétrer dans l'extraordinaire mentalité que révèlent les plus indifférens de ses propos. Cette grossièreté l'achève de peindre et baptise le personnage.

Entrons maintenant dans l'intérieur des familles : voyons comment chacun y tient son emploi. Le père ou le grand-père est, inmanquablement, un débauché ; il promène ses fantaisies parmi les femmes du monde, ou les filles de joie, ou les bonnes : c'est affaire de goût. Une seule passion peut contrarier ce libertinage, celle de l'argent, lorsque, s'étant emparée d'un individu, elle étouffe en lui tous les autres appétits. En ce cas, nous avons un escroc au lieu d'un fêtard, et nous hésitons à croire que nous ayons gagné au change. La femme, quelquefois, a fait une assez longue résistance, et au lever du rideau, elle est encore irréprochable. Saluons son honnêteté, car nous ne la reverrons pas ! Il faut croire qu'elle a été sourdement et

profondément démoralisée par l'atmosphère ambiante, car sa chute sera brusque et imprévue, comme il arrive après un lent travail de désagrégation : elle prendra un amant, tout à coup, le premier venu, et se donnera à lui sur le premier canapé venu. Après quoi, elle n'aura aucune honte, aucune gêne de sa faute, et même, à l'occasion, elle s'en vantera. Et l'auteur, à la cantonade, lui donnera raison, puisque, dans l'état de nos mœurs, l'adultère de la femme est, paraît-il, le seul moyen qui nous reste pour garantir la paix des ménages. Passons aux rapports de ces parens avec leurs enfans. De quoi le fils s'entretiendrait-il avec sa mère, sinon du tourment que lui cause cet instinct qu'il sent s'éveiller en lui et qui va le faire marcher sur les traces de son père? Quand on fournit une même carrière, on a des chances de s'y rencontrer. Une situation souvent ébauchée dans le théâtre de ces dernières années, mais présentée cette fois dans toute sa crudité, est celle du fils rival de son père. C'est le sujet même du *Vieil homme*. On entendra des phrases comme celle-ci : « Ton fils est amoureux de ta maîtresse. » Et le gamin précoce, par jalousie contre ce père qui lui est préféré, aboutira au suicide. Pour ce qui est de la jeune fille, on ne nous en montre plus qu'un seul type : l'effrontée. Et on nous laisse à conclure quelle conduite pourra bien tenir, une fois maîtresse de ses actes, celle qu'une déplorable éducation a formée à gouailler tout ce qui est un principe, une discipline, une retenue. Je ne dis rien d'un peuple de figurantes, indispensables pour meubler les réunions, à la ville et à la campagne, et dont la spécialité est de se dégrader à première réquisition.

Forcément, ces égoïsmes, ces vanités, ces appétits entrent en conflit. Il y a, comme toujours au théâtre, des scènes, des discussions, des explications, des reproches, des menaces, des récriminations. C'est alors un déchainement d'invectives, un chassé-croisé d'injures qui se répondent et s'apparient, un déballage d'horreurs. Chacun se déleste de tout ce qu'il avait sur le cœur, déverse, en un torrent fangeux, tout ce qu'il sait, tout ce qu'il imagine. A ces momens, on croit voir, réellement et matériellement, couler sur la scène un fleuve de boue. Des insultes on en vient aux coups. Les hommes se prennent à la gorge. Et, comme la nature les a faits plus forts que les femmes, ils usent largement vis-à-vis de leurs compagnes de cette supériorité qui sera, jusqu'à la consommation des siècles, un terrible achoppement pour le féminisme.

Les choses se passent ainsi, nous assure-t-on, dans les milieux aristocratiques ou bourgeois, chez les financiers, les industriels,

dans ce qu'on est convenu d'appeler la bonne société. Comment peuvent-elles se passer dans la mauvaise? Nous avons, pour nous renseigner, tout un cycle de pièces qui nous mènent dans le monde des filles, depuis les établissemens où elles font leurs premières armes, jusqu'au petit hôtel où les installe la fantaisie vicieuse de quelque boursier, homme d'affaires, politicien. Je laisse de côté les pièces à spectacle qui ne sont qu'une suite de tableaux destinés à nous mettre sous les yeux Montmartre, les bals publics, les restaurants de nuit. Je ne m'occupe que des comédies. Le type le plus accompli du genre est certainement cet *Enfant de l'amour* où l'auteur semble avoir réuni comme à plaisir tout ce qui peut effarer le spectateur le plus endurci et auquel on assiste, stupide, comme à une gageure. C'est l'histoire d'une vieille fille de joie menacée d'être lâchée par son amant, un homme qui a été marié, qui a des enfans, qui est riche, a une belle situation sociale et va même passer sous-secrétaire d'État. Cette gourgandine a un fils, Maurice Orland, qui est vite devenu un témoin gênant, qu'il a fallu écarter, qui a été élevé à l'office, dans toutes les promiscuités, sous l'œil quasiment paternel d'un maître d'hôtel depositaire et instrument des louches secrets de la maison. Le garçon est devenu tel qu'on pouvait l'attendre de ces belles fréquentations. Paresseux et jouisseur, il flâne dans les bars, en compagnie des bookmakers, des jockeys, des professeurs de billard et des croupiers de cercle. Joli cœur, il a une figure qui lui vaut des succès dans tous les mondes. De temps en temps, il rend visite à sa mère, avec son amie du moment, en passant par l'escalier de service, discrètement, pour la « taper » de quelques billets de banque. Il va sans dire que ce fils est un bon fils, aimant sa mère de toute la tendresse qu'il ne lui doit guère, de toute l'affection qu'il a si souvent dû refouler. Que cette mère soit lâchée, c'est une idée qu'il ne peut supporter. Il va donc s'employer non seulement pour lui ramener son amant, mais pour la faire épouser par cet amant. Il n'a à sa disposition qu'un procédé : le chantage. Mais il a plus d'un moyen de chantage, et ils sont tous bons. L'un consiste à menacer le sous-secrétaire d'État de publier des lettres d'où il ressort qu'il a maquignonné aux courses je ne sais quelle canaillerie. L'autre à menacer le père de ne pas lui rendre intacte sa fille, que précisément il tient sous clé, dans sa chambre, où elle est venue passer la nuit, étant folle de lui. Rantz, c'est le nom de l'amant, trouve le mot de la situation, quand il dit à cette abominable crapule : « Vous n'êtes pas à toucher avec des pinces ! » Oui, mais lui-même!... Car nous le verrons, à l'acte suivant,

régulariser la situation, c'est-à-dire épouser sa vieille roulerie de maîtresse, et lui amener ses enfans, et s'installer bourgeoisement dans cette honte. Ce qu'il y a de plus atroce, et ce qu'on ne saurait pardonner à l'auteur, c'est d'avoir transporté dans un tel milieu et transposé sous cette forme dérisoire, un des plus beaux sentimens et des plus naturels : l'amour filial. A-t-il voulu mettre un habit nouveau à cette vieille sentence, que les brigands eux-mêmes ont leur honneur, et les apaches leur code de la délicatesse ?

Du moins a-t-il eu soin de nous prévenir et ne nous laisse-t-il aucun doute sur le pays où il nous fait voyager. Je ne sais si le mot est dans la pièce, mais il n'y en a qu'un qui serve pour désigner la catégorie sociale à laquelle appartient le jeune Maurice Orland. Avec lui nous sommes franchement dans la société des filles et des souteneurs. Mais tout de suite nous faisons une constatation bien significative. Les mœurs que l'on décrit ici ne nous surprennent guère : nous les avons déjà rencontrées. Ce sont les mêmes qui nous étaient dépeintes dans les pièces à cadre mondain ou bourgeois. On qualifiait les personnages de gentilshommes, de financiers, d'industriels, d'artistes, de gens de lettres ou de gens du monde : en réalité, ils étaient autant d'apaches en habit noir. C'est parmi les apaches que l'instinct est l'unique loi, que la violence des coups est toujours près de succéder à la violence des mots, et qu'on cogne sur les femmes. C'est chez eux que les auteurs du théâtre brutal ont élu domicile pour y étudier le cœur humain.

« Nous sommes de notre temps, diront ces messieurs. On ne peut rien contre ces grands mouvemens qui tiennent à toute sorte de causes : on est entraîné, malgré soi, par ces larges courans, aux causes lointaines, diverses et obscures qui, à certaines périodes, emportent dans un même sens toute la littérature. » Erreur ! Lorsque J.-J. Weiss, en 1837, publiait son fameux article sur *la Littérature brutale*, il visait à la fois une pièce de théâtre, *les Faux Bonshommes*, un livre de vers, *les Fleurs du mal*, un roman, *Madame Bovary*. On ne pourrait faire de même aujourd'hui et englober dans un seul procès les principaux genres littéraires. La poésie, hélas ! ne fait guère parler d'elle, et nous n'avons plus l'occasion de dire, comme cet ancien, que l'année ait été fertile en poètes. Quant au roman, quels qu'en soient d'ailleurs les mérites ou les défauts, il est du moins à l'abri de certain reproche. Les dernières œuvres des maîtres consacrés par une renommée déjà longue témoignent non seulement d'un réel éclectisme, mais de préoccupations morales grandissantes.

La génération qui les suit, celle des Henry Bordeaux, des Louis Bertrand, des René Boylesve, d'autres encore et de plus jeunes, n'a eu garde de chercher dans le scandale un moyen de succès rapide et facile. Les peintures de milieux sains, les études de sentimens probes ou délicats ne sont pas systématiquement exclues de leurs livres. Certes il se fait toujours un important commerce de publications spéciales, mais qui reste en dehors de l'art et de la littérature et dont nous n'avons donc pas ici à tenir compte. C'est trop facile d'invoquer les influences impersonnelles et anonymes et de faire de sa propre faute celle de toute une époque. Il n'est pas exact que la littérature, à chaque instant de sa durée, soit imprégnée, dans toutes ses manifestations, d'un même esprit et que cet esprit soit, suivant un mot fameux, l'expression de la société. Là, comme dans tout ce qui est vivant, la loi est celle de la diversité. Les genres ne sont pas de pures abstractions, et en passant de l'un à l'autre on a parfois l'impression qu'on change de pays. Chacun d'eux a son développement dans l'intérieur de ses frontières. Le mal que nous analysons est propre au théâtre.

Quelles en sont les causes ? La première est cette espèce de surenchère que produit, au théâtre plus qu'ailleurs, la poursuite acharnée du succès. Nulle part plus qu'au théâtre, la dure loi du succès ne s'impose avec une impérieuse nécessité, et il faut le dire à la décharge des auteurs dramatiques. Un romancier dont le livre ne se vend pas ne fait de tort qu'à lui-même et ne met pas pour cela son libraire sur la paille : un auteur dont la pièce ne se joue pas peut consommer la ruine du théâtre qui l'a accueilli. Donc, on est aux aguets de ce qui réussit. On profite de la moindre indication et naturellement on l'exagère. Parce qu'*Amoureuse* a semblé apporter une note nouvelle et bien moderne de sensualité, M. de Porto-Riche s'est cru obligé de nous défrayer d'un « théâtre d'amour » où l'amour ne relève que de la physiologie. Parce que la première pièce de M. Bernstein, *le Voleur*, avait plu par une certaine intensité dans l'action dramatique, il s'est cru obligé dans la suite à se spécialiser dans les exercices de force, et bien entendu d'y aller de plus fort en plus fort. Parce qu'on avait, dès les débuts, signalé une certaine perversité comme étant la marque originale du théâtre de M. Bataille, il est donc allé chaque fois cherchant un sujet plus scabreux. Les qualités mêmes des interprètes peuvent être utilisées de la façon la plus baroque. Le jour où M. Guitry se trouva un peu marqué pour continuer de jouer les rôles d'amoureux « j'm'enfichiste » qui

firent d'abord sa réputation, il sut à propos se faire une autre manière et s'imposa au public par la puissance de son jeu. Aussitôt on s'est empressé de lui fabriquer des rôles d'Hercule ou de Tartarin avec effets de torse, de biceps et de doubles muscles. Et les autres artistes, sur d'autres scènes, artistes hommes et artistes femmes, se sont mis à rivaliser de violence avec lui. Et nous aussi nous crierons fort et nous serrerons les poings, comme le camarade ! A qui le caleçon ?

Une autre cause est un certain fléchissement du genre. Je ne dis pas une décadence, le mot étant beaucoup trop fort et hors de saison pour une mode qui, j'en suis convaincu, ne sera que passagère. Il se peut même que les auteurs d'aujourd'hui n'aient pas moins de talent que ceux d'hier, mais ils appliquent leur talent à des besognes plus faciles et d'une moindre valeur d'art. Il est relativement facile de mener à bien une pièce lancée tout de suite en plein drame : cela dispense d'y mettre de la vraisemblance, de la logique, des préparations : quand un gremlin vous saute à la gorge, on songe à tout autre chose qu'à lui demander d'où il vient et s'il a des papiers d'identité. Et on simplifie singulièrement sa tâche quand on ne peint que des êtres dont toute l'activité se réduit aux manifestations de l'instinct : cela dispense de la psychologie et des nuances. D'ailleurs on a beaucoup de chances d'amuser le public quand on lui présente des milieux d'exception, où règnent des mœurs dont il ne peut contrôler la réalité. Le théâtre a besoin d'un effort continu pour se maintenir à un certain niveau et ne pas glisser vers les formes inférieures de l'art. La comédie n'a d'existence et ne prend de valeur littéraire qu'en se différenciant du mélodrame et du vaudeville ; mais aussi elle est sans cesse tentée de leur emprunter des moyens qu'elle y voit réussir. Il semble qu'aujourd'hui elle cède à la tentation et nous présente, en guise de personnages humains, des traîtres de mélodrame et des fantoches de vaudeville, mais en les prenant au sérieux, ce qui leur enlève tout leur charme.

Une part de responsabilité incombe-t-elle ici à la critique trop peu soucieuse de ramener le théâtre, fût-ce avec un peu de rudesse, dans la voie étroite du vrai ? On comprendra que je sois embarrassé pour aborder ce sujet, la posture la plus sotte étant celle du critique qui se donne des airs de faire la leçon à ses confrères. Cela est à mille lieues de ma pensée. Mais tous les critiques aujourd'hui déplorent, à part soi, les conditions de plus en plus défavorables où ils sont contraints d'exercer leur métier. Aux dernières nouvelles, ils ont été mis en demeure d'expédier leur compte rendu en sortant du théâtre après

la répétition générale, pour le faire paraître avant la première représentation. La critique n'est plus alors que l'information : c'est dire qu'elle est invitée à disparaître devant le courrier des théâtres, qui lui est évidemment très supérieur pour l'abondance des renseignemens et pour l'optimisme des appréciations.

Quant à dire que le public est servi suivant ses goûts, qu'il a la littérature qu'il mérite, et que, l'industrie des théâtres n'ayant jamais été plus prospère qu'aujourd'hui, l'argument par la recette est décisif, c'est l'excuse toujours mise en avant et toujours vaine. Il y a dans le public des élémens très différens et de valeur inégale et il est extrêmement dangereux de s'adresser de préférence aux plus vulgaires, sous prétexte qu'ils sont le nombre. C'est encore l'élite qui, ici, prononce en dernier ressort. C'est dans les rangs de ce public lettré que s'est fait jour un sentiment qu'on ne peut plus méconnaître. Il est fatigué d'un étalage de brutalité où il voit un manque de respect à son égard, en même temps qu'une atteinte au goût et à la vérité. Il demande à pouvoir encore aller au théâtre sans avoir à rougir ensuite de l'emploi qu'il a fait de sa soirée. Les auteurs dramatiques, quels qu'ils soient, auraient le plus grand tort de ne pas tenir compte de cet état de l'opinion. Tout le monde peut se tromper ; ce n'est qu'une erreur ; la faute commence quand on s'entête et on s'obstine. Et cette faute aurait des conséquences particulièrement fâcheuses, car le public a un moyen si simple de manifester son mécontentement ! Une grève de spectateurs ? Personne n'y croit, l'habitude de passer la soirée hors de chez soi étant profondément enracinée dans nos mœurs. Entendons-nous. Si le théâtre persévère dans la brutalité, les amateurs de spectacles ne resteront pas pour cela davantage chez eux ; mais, au lieu d'aller vainement chercher, dans les théâtres classés, un plaisir littéraire que ceux-ci lui refusent, ils iront à côté, aux bouis-bouis et au cinématographe.

RENÉ DOUMIC.



---

---

# REVUES ÉTRANGÈRES

---

## L'AVENTURE AMOUREUSE DU POÈTE NOVALIS

---

*Novalis-Reliquien*, par M. E. Heilborn, dans la *Deutsche Rundschau*.  
Berlin, 1911.

Les habitans de la petite cité de Tennstedt en Thuringe, où les distractions ne devaient pas être beaucoup plus nombreuses en 1796 qu'elles le sont aujourd'hui, avaient du moins le plaisir, maint dimanche d'été de cette année-là, d'assister à un spectacle éminemment curieux. Un groupe singulier de quatre personnes traversait lentement la principale rue de la ville, au sortir de l'église, se dirigeant vers un aimable et frais jardin de campagne au milieu duquel s'élevait un kiosque en style *rococo*. Les quatre personnes allaient deux par deux ; et c'étaient d'abord deux nabots se tenant tendrement par le bras, un mari et sa femme, chacun d'eux pourvu d'une bosse, mais avec cette particularité quasi providentielle que la bosse du mari se trouvait juchée sur son épaule droite, tandis que celle de la femme surgissait au-dessus de son épaule gauche. Puis, derrière cette paire de nains, en venait une autre de géans : deux longues et maigres figures, voûtées par une croissance excessive ou par la maladie, — un jeune garçon et une jeune fille d'à peine plus de vingt ans, mais déjà manifestement appelés à devenir bientôt victimes de la « consommation, » avec leur poitrine rentrée, leurs quintes de toux, et la flamme fiévreuse de leurs grands yeux trop ouverts.

Ainsi ils allaient, deux par deux, à travers Tennstedt : volontiers silencieux et recueillis, comme si chacun tâchait à conserver en soi l'es-

sence des émotions pieuses que leur avait laissées l'office du jour. Mais, tout en se divertissant de les observer, les habitans de la petite ville ne manquaient pas de les saluer respectueusement, sur leur passage, avec un sourire où la curiosité se tempérerait de chaude sympathie. Et l'aubergiste du *Lion d'Or*, en réponse à l'inévitable question de ses hôtes, n'avait pas assez de mots pour leur vanter les mérites publics ou privés de M. l'inspecteur de district Célestin Just et de madame son épouse, qui étaient les deux petites créatures aux bosses parallèles. Agés à présent de bien près de la cinquantaine, il y avait quelques mois qu'ils s'étaient unis en légitime mariage : lui, alors qu'on le croyait pour toujours voué au célibat, sa femme après avoir perdu depuis longtemps déjà son premier mari, illustre professeur d'anatomie à l'Université de Wittenberg. C'étaient assurément, lui comme elle, deux « fortes têtes, » pouvant en remontrer au personnel tout entier de cette université voisine. Sciences divines et humaines, belles-lettres, sans excepter la politique, rien qui ne fût familier au savant inspecteur ainsi qu'à sa compagne, fille d'un chapelain de la cour de Saxe qui, dès l'enfance de sa Dorothée, avait voulu suppléer chez elle au manque d'agrémens corporels en lui remplissant l'âme d'esprit et de savoir. Mais surtout M. Just et sa femme s'étaient acquis l'affection déférente de tout le pays par la parfaite pureté et bonté de leur cœur : incomparablement charitables, obligeans, familiers, de vrais modèles d'onction et de beauté chrétiennes.

Quant aux deux jeunes gens qui marchaient derrière eux, la demoiselle, — hélas ! de bien petite santé, — était une nièce de M. Just, orpheline recueillie naguère par son oncle et que celui-ci, tout de même que M<sup>me</sup> la nouvelle inspectrice, continuait à traiter comme leur propre enfant. Le jeune homme, lui, tel qu'on le voyait là avec sa mine « absente » et son allure dégingandée, appartenait à l'une des plus glorieuses familles de l'Allemagne. C'était le fils aîné du vieux comte de Hardenberg, dont la race avait habité depuis des siècles le pittoresque château féodal de Wiederstedt. Mais peu à peu la misère s'était abattue sur ces Hardenberg, les forçant à abandonner le château de leurs ancêtres pour solliciter d'humbles emplois dans l'administration. Le père du jeune homme, par exemple, était maintenant directeur des salines à Weissenfels ; et son fils travaillait avec lui, après être resté deux ans en apprentissage chez l'inspecteur Just, auprès duquel il revenait d'ailleurs, le plus souvent possible, passer les dimanches. On le disait fort instruit, plus savant encore peut-être que le couple même des Just. En tout cas, un

« drôle de corps. » qui avait toujours un peu l'air d'être dans la lune ; mais sans l'ombre d'orgueil ni de morgue seigneuriale, hardi buveur à l'occasion, et d'une politesse exemplaire avec l'aubergiste et ses chiens habituels, lorsque par miracle il se réveillait assez de son rêve pour s'apercevoir de leur existence.

Cependant le groupe des quatre promeneurs poursuivait lentement sa route. De temps à autre, les Just échangeaient quelques mots sur le sermon du vénérable pasteur, ou bien se regardaient tendrement dans les yeux, ainsi qu'il sied à de nouveaux mariés. Et les deux jeunes gens, de leur côté, n'avaient point tardé à retrouver un sujet d'entretien qui, les occupant sans arrêt depuis de longs mois, avait fini par créer entre eux un lien d'intimité très profonde et très douce. Georges-Frédéric de Hardenberg, l'ancien élève de M. Just, était follement épris d'une jeune fille demeurant dans un château des environs de Tennstedt ; et la nièce de l'inspecteur, Caroline Just, se trouvait être l'amie de cette jeune fille, de telle façon que celle-ci aussi bien que son amoureux s'étaient accoutumés à la prendre pour confidente de leur petit roman. Non pas que la pauvre Caroline n'eût rêvé elle-même d'avoir également, pour son compte, un roman dont elle pût s'entretenir avec son cher compagnon et ami. Elle avait été tout près déjà, quelques mois auparavant, de se fiancer à un certain Stapf, qui était alors employé dans les bureaux de son oncle ; mais les choses, décidément, n'avaient pas voulu s'arranger. Stapf avait quitté la ville, en disant adieu pour toujours à Caroline Just ; et Hardenberg avait écrit à la pauvre fille une longue lettre où, avec l'intention la plus amicale, il n'avait trouvé à lui offrir que des consolations du genre que voici : « Vous avez maintenant derrière vous un charmant morceau de votre vie. Vos relations avec Stapf, cela forme comme un tout complet. Et dorénavant ce tout va s'arrondir, devenir transparent et homogène, vous procurer l'étoffe d'innombrables réflexions et menues jouissances intérieures. Il est vrai que le départ de votre ami constitue pour vous une perte : mais l'abandon résigné, la concentration de l'être sur soi-même, et le ferme accès à ce qu'il y a en nous d'impérissable et de divin, il faut que vous teniez compte de tout cela ! » Et sans doute l'excellente Caroline en avait « tenu compte : » car le fait est que jamais plus il n'avait été question de sa mésaventure personnelle, dans ses conversations avec Frédéric de Hardenberg. Une autre aventure amoureuse remplissait toutes ces conversations, comme aussi les lettres que s'écrivaient les deux jeunes gens depuis que l'un d'eux avait dû s'éloigner de Tennstedt, — une

aventure qui avait projeté ses racines jusque dans l'abîme le plus secret du cœur prédestiné de l'ami de Caroline, et dont cette dernière avait peut-être senti dès ce moment, elle aussi, tout ce qui s'y trouvait contenu de forte, touchante, éternelle beauté.

J'ai eu autrefois l'occasion de raconter brièvement, ici même, les traits les plus mémorables de cette aventure (1), — car le lecteur a sûrement deviné que ce Georges-Frédéric de Hardenberg, qu'il vient de voir traversant la petite ville en compagnie de l'étonnante famille de son ancien maître, n'est autre que l'admirable poète Novalis, gloire et ravissement sans pareils des lettres allemandes. Et aussi m'excusera-t-on de reproduire tout d'abord quelques lignes de ce récit de naguère, par manière de préface à l'analyse de l'importante étude où M. Ernest Heilborn, le biographe attitré du poète, a dégagé pour nous, d'une liasse de feuillets jaunis ayant appartenu à Caroline Just, toute sorte de renseignemens nouveaux sur la célèbre liaison du poète avec Sophie de Kühn :

Le hasard d'une tournée administrative (avec son maître l'inspecteur Just) conduisit un jour Novalis dans un château des environs de Tennstedt, où demeurait un certain baron de Kühn, homme de mœurs équivoques, et fort mal élevé. Ce baron avait une fille toute jeune encore, nommée Sophie, que l'on présenta à Novalis avec les autres enfans ; et lui, dès qu'il la vit, se prit d'amour pour elle. Tous les soirs, depuis lors, il revint au château de Grüningen, chevauchant à travers le vent et la pluie pour passer quelques minutes auprès de sa chère Sophie. Et, cinq mois après sa première visite, en mars 1795, il se fiança secrètement avec elle...

Dans les derniers mois de la même année 1795, l'enfant s'alita, dépérit, fut en danger de mort. Et, dès cet instant, l'amour qu'avait pour elle Novalis se trouva comme transfiguré ; il devint une ardente et fiévreuse passion, alluma dans son cœur et dans son cerveau une flamme qui, désormais, ne devait plus s'éteindre... De loin comme de près, le jeune homme n'avait de pensée que pour sa Sophie. Quand elle fut transportée à Iéna, afin d'y subir une opération qui n'eut au reste d'autre effet que de hâter sa fin, il obtint un congé et accourut près d'elle. Jour et nuit, il la veillait, retenant ses larmes pour rire avec elle, la consolant, l'amusant, inventant de beaux contes dont elle était ravie. Et le premier miracle que produisit ce magnifique amour fut d'éveiller l'âme de Sophie elle-même. Au contact de l'âme brûlante de Novalis, cette enfant « profondément froide » s'échauffa, s'épanouit, devint une femme... Elle mourut le 19 mars 1797, après avoir exigé que Novalis s'éloignât d'elle pour n'avoir pas l'angoisse de la voir mourir... Longtemps ensuite le jeune homme vécut plongé dans le souvenir de sa

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1900.

fiancée morte. Et, quand enfin il se dégagea de ce rêve funèbre, un profond changement s'était produit en lui. L'amour et la douleur avaient fait de lui un poète.

Oui, c'est incontestablement cette tragédie de ses fiançailles avec Sophie de Kühn qui a allumé au cœur de Novalis l'ardent et lumineux génie poétique destiné depuis lors à ne plus s'éteindre pendant les trois années qu'avait encore à vivre l'auteur d'*Henri d'Ofterdingen* et de l'*Hymne à la Nuit*. De telle sorte que la petite Sophie est devenue désormais, en Allemagne, une figure pour le moins aussi populaire que les Frédérique Brion, les M<sup>me</sup> de Stein, et le reste des nombreuses héroïnes de la vie sentimentale de Gœthe ; et l'on comprend sans peine le vif mouvement de curiosité provoqué, ces mois derniers, par l'heureuse fortune qu'a eue M. Heilborn de découvrir notamment une série de longues lettres adressées par Novalis à Caroline Just durant la période même où celle-ci, en sa qualité d'amie des deux fiancés, se trouvait admise à recevoir la confiance des plus intimes secrets de leurs sentimens réciproques. En vérité, il n'y a pas une de ces lettres qui ne mériterait d'être traduite tout entière, avec la richesse inépuisable de leur pensée, l'extraordinaire variété des impressions qui s'y reflètent à chaque ligne, et tout ce qu'elles nous apprennent de la vie et du caractère de l'un des plus hauts poètes de tous les temps. Car je ne saurais trop le répéter : Novalis a été l'un de ces hommes d'exception, — comparable seulement à un Mozart ou à notre Pascal, — dont il semble que l'esprit et le cœur relèvent d'une humanité presque surnaturelle, apte à vivre sans effort dans une atmosphère de pure intelligence ou de pure beauté. A tout ce qu'ils touchent, ces êtres bienheureux ont le privilège de prêter une signification, une vérité, un attrait supérieurs : nous procurant à nous-mêmes l'illusion de nous sentir plongés, à leur suite, dans ce mystérieux « état de poésie » où Novalis, précisément, aspirait à vivre.

Encore n'en faudrait-il pas conclure que ces lettres du jeune Novalis à Caroline Just se maintiennent invariablement dans un ton d'éloquente exaltation lyrique ! Quelques-unes auraient même de quoi nous surprendre, par la familiarité naïve et abandonnée de leur accent, si nous ne nous souvenions qu'il s'agit là de l'innocente idylle de deux enfans : Sophie à peine âgée de quinze ans, et lui, Novalis, avec ses quelques années de plus, trop heureux de pouvoir redescendre au niveau intellectuel et moral de sa chère petite fiancée.

Écoutons-le s'amuser, dans une lettre du printemps de 1795, à décrire l'existence charmante que Sophie et lui ne sauraient manquer de mener, après leur mariage :

## FRAGMENT D'UNE LETTRE (1)

Et maintenant il faut que je te raconte la plus agréable aventure de mon voyage. Passant par Iéna, un hasard m'apprend que Hardenberg habite maintenant à deux heures de cette ville. Je me trouvais libre de mon temps, et étais trop curieux de connaître le ménage de notre ami. Voir celui-là « fixé, » c'est ce que je n'aurais jamais cru. J'arrive sur le seuil de sa maison, je demande à lui parler. Une jeune fille très simplement vêtue, mais d'une beauté merveilleuse, me fait entrer et me prie d'attendre. A peine avais-je eu le temps de jeter un coup d'œil autour de la chambre, que déjà Hardenberg était devant moi. Aussitôt je l'embrassai, et de tout son cœur il se réjouit de me revoir : et moi, de mon côté, j'étais muet de surprise. J'ai demeuré huit jours chez lui. Sa maison est la plus heureuse que l'on puisse rêver. J'y ai appris à connaître une foule d'êtres excellents, mais dont aucun n'est comparable à sa jeune femme. Car celle que j'avais prise, en entrant, pour une jeune fille, c'est la femme de notre ami. Tout ce qu'ont de précieux la grâce et la décence, la simplicité et la variété, le naturel et la délicatesse, le goût et l'amour, tout cela se trouve réuni dans cette maison, sous la main miraculeuse de cette jeune femme. Une très aimable créature, en particulier, qui n'est connue là-bas que sous le nom de Caroline, mérite de l'être signalée, attendu que la famille entière la proclame l'initiatrice de son bonheur. Jamais je n'oublierai la soirée délicieuse où Hardenberg et sa femme m'ont raconté l'histoire de leur découverte mutuelle, l'histoire de leur amour et de leurs amitiés. Je rêverais de pouvoir vivre toujours en leur compagnie.

Mais une âme de l'espèce de celle de Novalis ne peut pas s'être même sentie effleurée par l'aile de l'amour sans qu'un parfum subtil de fantaisie et de grâce poétiques s'insinue jusque dans ses expansions les plus familières. A chaque instant, le badinage ingénu des lettres du jeune homme à l'amie et confidente de sa Sophie s'entremêle de vivantes images, d'élan passionnés, où se laisse déjà entrevoir l'éminente richesse naturelle du terrain que va bientôt mûrir et féconder la douleur. Et puis, de temps à autre, nous avons comme l'impression que Novalis relève brusquement la tête, après l'avoir tenue penchée pour s'enivrer du regard innocent et malicieux de sa petite amie; soudain l'horizon de sa pensée s'élargit, bien au delà de

(1) C'est Novalis lui-même qui intitule ainsi sa citation prétendue d'une lettre où l'un de ses anciens camarades, trois ans plus tard, racontera une visite qu'il aura faite au jeune couple, désormais marié et installé aux environs d'Iéna.

cette chambre d'enfans où il joue au « tarot » avec Sophie et ses sœurs, au delà même de la portée de vue habituelle de Caroline Just, à qui il s'adresse. Dès la première lettre, ayant à s'excuser de prolonger son séjour à Grüningen, le voici qui évoque le problème philosophique du libre arbitre, et se déclare momentanément disposé à devenir « déterministe, » pour mieux se soumettre à une « destinée qui a daigné se montrer si complaisante pour lui ! » Aussi bien son esprit est-il si instinctivement accoutumé à concevoir toutes choses « sous la catégorie de l'éternité » qu'il lui est impossible d'éprouver une sensation ou de percevoir un fait particulier sans les revêtir, tout de suite, d'une signification générale. Pour remercier Caroline de son obligeance, à la fin de cette première lettre, il lui écrit : « Donner et recevoir : chaque homme est appelé, ici-bas, à ne remplir que l'un ou l'autre de ces deux rôles. Vous appartenez à la première des deux espèces, et moi, essentiellement, à la seconde. Mais j'espère qu'un temps viendra où nous pourrons échanger nos rôles. »

Ailleurs encore, dans la lettre où Novalis s'ingénie à consoler la pauvre Caroline de l'éroulement de son rêve de bonheur conjugal, il faut voir avec quelle pénétration psychologique et quelle exquise bonté le jeune homme fait appel à l'élévation native des sentimens de son amie, à ses rêves et ambitions de grandeur morale, pour l'encourager à surmonter le chagrin qui l'a envahie. « Croyez bien que c'est une tâche difficile, de se faire à soi-même une destinée idéale ! C'est là un véritable poème, — car ce mot signifie, à l'origine, une création, — et nous sommes tenus de déployer une énergie exceptionnelle pour réussir à trouver notre pleine satisfaction en nous, pour devenir en état de nous sentir à l'aise dans ce monde des idées qui s'étend au-dessus du monde des sens. » Et plus touchant encore et d'un vol plus haut est un petit poème adressé à Caroline Just vers le même temps, toujours afin de lui rendre plus légère la renonciation aux jouissances de l'amour et de la vie familiale. Très certainement, — je l'atteste malgré l'absence de toute preuve documentaire, — la nièce de l'inspecteur bossu de Tennstedt devait être de ces créatures dont on devine aussitôt qu'elles ne trouveront jamais à se faire aimer d'un cœur digne d'elles ; et c'est par là que s'éclairent pour nous, sans aucun doute, cette lettre et ce poème de Novalis, efforts généreux pour transporter en quelque sorte l'âme de la jeune fille dans une région idéale, où l'atteindront moins cruellement les inévitables déboires de sa vie féminine.

Ainsi le futur poète bavarde librement avec son amie, l'entre-

tenant à la fois de ses propres pensées et de celles qu'il voudrait éveiller en elle : mais surtout il l'entretient de sa petite Sophie, dont la maladie, déjà trop manifestement déclarée, étend peu à peu sur ses lettres comme un voile de tristesse et d'alarme. On a pu croire jusqu'ici, d'après des passages de son journal intime, que l'amour de Novalis pour sa fiancée s'était, un moment, fatigué et distrait, pour revêtir ensuite une intensité merveilleuse sous l'influence d'un regret mêlé de remords. Et sans doute une âme aussi mobile n'était point faite pour éprouver longtemps une même passion avec les mêmes nuances immuables de naïve tendresse ou de joie juvénile. Évidemment les trois années de fiançailles du poète ont dû être traversées de nombreux orages : et plus d'une fois Novalis, au retour de ses visites à Grüningen, se sera demandé s'il ne s'était pas trompé en confiant toute sa destinée aux mains capricieuses et folles d'une enfant qui, peut-être, ne cesserait jamais de jouer à l'amour, comme aux jeux du tarot ou du colin-maillard. Mais quel est donc l'amoureux qui ne connaisse de ces crises d'hésitation et de désespoir ? Marié avec Sophie, Novalis n'aurait sûrement pas vécu avec elle l'existence pastorale et quelque peu monotone qu'il imaginait dans le « fragment de lettre » cité tout à l'heure. Il y aurait eu dans ce ménage, comme naguère dans les relations des deux fiancés, une foule de querelles et de « raccommodemens, » de querelles de plus en plus amères, mais suivies de « raccommodemens » d'une douceur plus exquise. Point d'amour véritable sans ces agitations quotidiennes, qui d'ailleurs ne servent qu'à unir plus étroitement deux cœurs vraiment pénétrés l'un de l'autre. En fait, les passages susdits du journal intime de Novalis ne signifient pas autre chose : et ses lettres à Caroline Just, de leur côté, avec la franchise absolue de leur accent, nous apprennent combien profondément l'image de Sophie s'était, d'emblée et pour toujours, gravée dans les yeux et l'âme du poète. « Les sciences et l'amour, — écrivait-il le 10 avril 1796, — remplissent toute mon âme. J'ai tellement amalgamé mon *moi* avec celui de Sophie que je ne respire pas une bouffée d'air qui ne soit imprégnée d'elle. Et cela grandit de jour en jour, et jamais je n'aurais supposé qu'un sentiment pût croître aussi continûment tout en trouvant toujours de l'espace disponible. » Sous des formes différentes, chacune des lettres nous apporte l'écho d'émotions analogues : tout le cœur de Novalis appartient à la petite fille qui, là-bas, dans le somptueux château acheté et entretenu à grands frais par ses parens, s'élance avec un sourire amusé au-devant de la mort. Et puis



c'est cette mort qui vient l'enlever, et, du même coup, transforme son grand enfant d'amoureux en l'extraordinaire philosophe, « voyant, » et poète que l'on sait.

Transformation dont la cause véritable doit être, naturellement, cherchée dans les qualités exceptionnelles de l'âme de Novalis; mais je ne crois pas que l'âme la plus banale puisse s'empêcher de ressentir, tout au moins d'une façon rudimentaire et momentanée, l'avènement en soi d'une révolution du même genre, sous le choc de la mort d'un jeune être adoré. Fatalement, il se produit là, dans notre cœur et toute notre vie, une altération violente et profonde, sauf pour nous à ressaisir bientôt notre équilibre antérieur, ou bien encore à rester dorénavant écrasés et anéantis, après la première exaltation du lendemain de la catastrophe. Au contact immédiat de celle-ci, l'esprit le plus foncièrement sceptique voit se poser devant lui le problème religieux. La créature délicieuse qui, hier encore, me serrait tendrement dans ses bras, me conjurant de la garder en vie près de moi ou me promettant de guérir pour me consoler, se peut-il que rien d'elle ne subsiste plus, rien que des restes misérables de sa chair parfumée, en train de pourrir dans un cimetière? C'est un moment où l'incrédule aspire de toutes ses forces à retrouver la foi, un moment où le croyant découvre, avec une pitié méprisante, la vanité des petites controverses théologiques ou politiques soulevées autour d'un dogme dont le seul sens et le seul objet sont simplement de détruire en nous l'illusion de la mort. Et comment aussi ne pas nous sentir plus ou moins détachés de l'illusion de la vie, pour solide que soit le lien qui nous rive à elle? Comment ne pas attribuer à cette vie terrestre moins de réalité et un moins haut prix, lorsqu'on songe que les beaux yeux noirs qui, naguère, constituaient la plus grosse part et l'attrait dominant de cette vie se sont maintenant fermés sur elle, l'ont à jamais effacée de leur horizon? Ainsi disparaissent irrésistiblement, en nous, les obstacles qui nous interdisaient de nous élever au-dessus de terre, comme des cordages retenant un ballon et qu'un fort coup de vent a soudain arrachés. Sans compter l'influence stimulante du désir amoureux qui survit dans notre sang, et toute la poussée de nos souvenirs, avec son tourbillon d'images voluptueuses et tragiques, tout un bouleversement précipité de nos forces intimes, ouvrant aux cœurs les plus engourdis le seuil enchanté d'un nouvel univers. Ah! l'effort passionné à rappeler près de soi l'ombre chère qui s'enfuit, l'aspiration à la joindre quelque part ailleurs, le besoin douloureux de la tenir contre soi un instant de plus, n'est-ce

point assez pour nous soulever, fût-ce malgré nous, jusqu'à cet « état de poésie, » qui, depuis la mort de Sophie de Kühn, n'a plus cessé d'être l'atmosphère habituelle de l'esprit aussi bien que du cœur de Georges-Frédéric de Hardenberg ?

Entendons-le exhaler, maintenant, son premier sanglot ! Sophie est morte le 19 mars 1797 ; cinq jours plus tard, le 24 mars, son fiancé écrit à Caroline Just une longue lettre, — trop longue pour qu'il me soit possible de la reproduire en entier, mais dont voici tout au moins quelques-uns des passages les plus saisissants :

Votre chère lettre m'est parvenue dès mercredi matin. Vous pouvez bien croire qu'elle m'a fait une impression très profonde, que j'ai intensément apprécié la possession de cœurs aussi affectueux, et que ces chères paroles m'ont été indiciblement agréables, si douloureux que me soit d'ailleurs le baume le plus doux, appliqué sur une plaie telle que la mienne. Dès la veille, mardi, un messenger de mon frère m'avait apporté la nouvelle de la fin (*Vollendung*, l'accomplissement) de ma Sophie. Depuis si longtemps que j'aie commencé à entretenir en moi l'idée de cette mort, si sûrement que j'aie attendu d'heure en heure cette annonce désespérée, il n'en est pas moins vrai que, avec cette horrible certitude, un poids s'est abattu sur moi que seule pourra, désormais, enlever de mes épaules la Main bienheureuse qui brise tous les liens. Jusqu'alors, j'avais du moins, pour m'éclairer, la lueur lointaine d'une espérance : la voilà soudain disparue, m'abandonnant à toute l'épouvante de la solitude parmi les ténèbres !

Cependant je dois ajouter que les heures de la douleur la plus amère sont désormais passées. Déjà je me sens plus accoutumé à l'image du tombeau, à la sensation du vide, au rappel des beaux temps d'autrefois. Ma pétrification avance très vite. La douleur a paralysé ma mémoire, d'où me venait ma pire torture. Je ne revois plus aussi constamment, avec une angoisse déchirante, les aimables images de nos premières relations, ni les ombres de mes rêves, ni les scènes navrantes, mais en même temps si pleines d'espoir, de la maladie de ma bien-aimée...

C'est il y a quinze jours, tout au juste, que j'ai goûté pour la dernière fois en ce monde quelques instans d'une joie cordiale. Sophie allait vraiment bien, et maintes heures d'après-midi s'étaient écoulées pour moi en une douce légèreté d'humeur. Mais le lendemain matin, jeudi, c'est alors que, pour la première fois, elle a eu en ma présence sa première crise de l'effroyable alarme. Peu auparavant, elle m'avait encore grondé, parce que j'avais été forcé de donner un peu d'air à mon cœur en pleurant devant elle. Et dès ce moment, lorsque je me suis enfui dans le jardin, à moitié mort, dès ce moment où m'apparaissait si prochaine la catastrophe qui allait mettre fin à sa belle vie, j'étais pleinement résigné, ou du moins je me l'imaginais. C'est ainsi que j'ai trouvé le courage de m'en aller, le vendredi matin, avec la conviction de n'être pas en état de supporter les scènes affreuses que je prévoyais. Combien sou-

vent, depuis lors, je m'en suis repenti, encore que, à vrai dire, une réflexion plus calme me justifie à mes yeux! Cette séparation d'avec Sophie reste pour moi une énigme toujours troublante. Autant son souvenir m'accable, autant, dans la réalité, elle s'est trouvée étrangement gaie. Sitôt les chevaux attelés, et mon chapeau en main, je me suis senti délivré de mes larmes et soucis. Mon cœur battait tranquillement, — j'ai embrassé Sophie longuement et ardemment, — avec toujours la pensée que c'était pour la dernière fois. — elle m'a prié de revenir bientôt, m'a chargé de saluts pour tous, — j'ai embrassé tout le monde tranquillement, et gaîment, — avec une sérénité incompréhensible, j'ai revu une fois encore, avant de sortir, cette unique, sublime, céleste figure, — et ainsi les choses ont duré quelque temps encore, — mais d'autant plus atroce a été pour moi la suite de ce jour. Éternellement, jamais ses souffrances ne s'effaceront de mon cœur. Le martyr de cette âme céleste demeurera la couronne d'épines du reste de ma vie. Veuille la bonté divine, — que j'en supplie instamment, — veuille-t-elle que ce reste ne soit pas trop long! Être séparé de Sophie pendant un temps indéfini, je ne puis toujours pas me faire à cette pensée. Ah! si ma douleur pouvait se changer en une flamme qui me consumât! Je suis sûr que Sophie appuiera ce souhait... Je me suis perdu moi-même. Les plus précieuses années de ma vie, où je suis parvenu à moi-même, il faut maintenant que je les arrache, comme une feuille brûlée, — si seulement je le peux. Grünigen, le berceau du meilleur de moi-même, et la tombe isolée dans le petit cimetière, et les trois aunes de terre sur cette poitrine pleine de ciel, c'est cela qui remplit mon imagination, admise jusqu'alors à flotter dans le paradis. Mais surtout les yeux célestes de Sophie, ses yeux qui jamais plus ne se fixeront sur moi avec une élévation et une douceur ineffables, ce sont eux qui, pour toujours, me détournent de toute autre contemplation.

Et combien souvent je me dis, à présent, qu'une intuition plus profonde aurait dû depuis longtemps pressentir la vocation de Sophie pour la vie de là-haut! Elle avait le visage si recueilli, elle était trop belle, trop précocée! Ma mère a dit, en voyant pour la première fois son portrait : « Sa figure me plaît infiniment. Elle paraît si pieuse, si tranquille, que l'on dirait qu'elle n'est pas à sa place en ce monde! » Et vous aussi, ma chère Caroline, croyez-vous aussi qu'elle était trop parfaite pour moi?...

C'est un 15 mars qu'elle m'a dit, pour la première fois, qu'elle consentait à m'appartenir. Le 17 mars est le jour de sa naissance, le 19 mars, elle est morte; le 21 mars, j'ai reçu la nouvelle de sa mort. N'aurais-je pas le droit de prévoir que, le 23 mars, je partirai à mon tour, pour la rejoindre où elle est? Oh! combien je serais heureux si je pouvais me dire avec certitude : « Dans un an d'aujourd'hui, tu seras près d'elle! » Déjà cette seule pensée me remplit de joie.

Ce n'est pas le 23 mars, comme il l'espérait, mais seulement deux jours plus tard, le 25, que Novalis devait aller rejoindre sa chère Sophie; et l'attente de ce départ s'est prolongée pour lui quatre années entières, pendant lesquelles nous est née toute son œuvre poétique.

Mais que toujours et sans arrêt, jusque-là, « le martyr de cette âme céleste » lui ait laissé comme une « couronne d'épines » autour du front, visible encore pour nous sous la couronne de lauriers qui allait bientôt s'entrelacer à elle, en cela tous ses biographes s'accordent à reconnaître que le pressentiment qu'il exprimait à sa confidente de Tennstedt ne l'a point déçu. Un cœur tel que le sien n'était point fait pour oublier les « yeux angéliques » qui, naguère « se fixaient sur lui avec une élévation et une douceur ineffables, » ni surtout ces « crises d'alarme effrayante » où sans doute la jeune fille se sera mise soudain à pleurer et à trembler d'épouvante, en suppliant son cher Frédéric de la protéger contre un noir fantôme entrevu sur le seuil ! Et après que, d'abord, ces souvenirs tragiques ont « détourné » le jeune poète « de toute autre contemplation, » ce sont eux, au contraire, qui ont revêtu à ses yeux l'univers d'une réalité, d'un éclat et d'une signification et d'un charme nouveaux, par un de ces miracles d'amour dont personne mieux que lui ne nous a célébré le puissant sortilège.

Et la pauvre Caroline Just ? demandera-t-on. Dans la liasse infiniment précieuse de lettres et papiers divers qu'il semble bien que la confidente du roman d'amour de Novalis ait léguée, avant de mourir, à une de ses amies, deux pièces seulement sont postérieures à la lettre du 24 mars 1797 ; une sorte de « compliment, » en vers assez médiocres, adressé par l'ancien élève de l'inspecteur Just à la famille entière de celui-ci, et une dernière lettre à Caroline, datée du 5 février 1798. Mais un document plus instructif nous est révélé par M. Heilborn sous la forme d'un fragment de lettre du poète à son père, le 1<sup>er</sup> septembre de cette même année 1798 : « J'apprends de Tennstedt que Caroline Just a eu, en quatre semaines, douze crachemens de sang. Elle va maintenant un peu mieux, mais sa convalescence est très lente, et non sans danger de récurrence. » Nul doute que l'amie de Sophie de Kühn soit allée très vite, elle aussi, « rejoindre » l'immortelle fiancée du poète.

T. DE WYZEWA.

---

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

Le hasard nous gouverne, disions-nous il y a quinze jours, à propos de la chute du ministère Monis et de l'avènement du ministère Caillaux. Les faits qui se sont passés depuis lors, dans le domaine international, ne sont pas l'effet du hasard, mais bien de calculs formés depuis assez longtemps déjà et dont il n'était pas difficile de prévoir les suites, car les élémens en étaient connus, avoués, et presque étalés au grand jour. Cependant l'opinion publique a paru étonnée lorsqu'ils se sont produits : nous n'avons pas partagé ce sentiment. Avant que les Espagnols marchassent sur Larache et sur El-Ksar, nous avons écrit le 15 mai dernier : « L'Espagne supportera difficilement que nous allions au Maroc beaucoup plus loin qu'elle. » Et, lorsque nos prévisions se sont réalisées et que nos journaux ont témoigné de la manière la plus inutile quelque indignation de l'entreprise espagnole, nous avons écrit le 15 juin : « Puisse cette première surprise n'être pas pour eux suivie de quelques autres ! » Il nous était impossible de nous expliquer davantage. Lorsqu'on a raison trop tôt et un peu contre tout le monde, on a l'air de provoquer les événemens qu'on annonce et de donner des armes à ceux qui les préparent; on ne peut en parler qu'avec beaucoup de réserves et de réticences, et c'est une situation difficile et pénible d'être condamné à n'exprimer qu'une partie de sa pensée. Bientôt nos soldats ont été engagés et alors il a fallu se taire tout à fait. La conduite des opérations militaires a d'ailleurs été parfaite et nous en avons éprouvé de sérieuses satisfactions. Mais, en pareille matière, la politique a le dernier mot et elle ne l'a pas encore dit. Ce dernier mot est aujourd'hui pour nous l'énigme du sphinx : nous ne nous chargeons pas de le deviner. Lui seul importe pourtant; rien n'est plus vain que

de récriminer sur le passé, et, si nous y revenons, c'est pour y chercher, s'il est possible de l'y trouver, le secret de l'avenir.

Il était facile, nous l'avons écrit au moment même où elle a commencé, de prévoir que notre marche sur Fez opérerait sur l'Espagne comme un coup d'éperon qui l'amènerait à s'établir dans la partie du Maroc dont nous nous étions éventuellement désintéressés à son profit. Nous avons avec elle des engagements que le public ignore et que nous ignorons comme lui; nous savons seulement qu'ils existent et rien ne nous autorise à croire qu'elle en ait dépassé les termes. On reproche beaucoup à M. Delcassé de les avoir conclus. Comment aurait-il pu faire autrement? Nous aurions préféré, pour notre compte, qu'on ne touchât pas à cette redoutable question du Maroc, qui était un peu devant nous comme la boîte de Pandore et que nous étions dans l'impossibilité de résoudre à notre seul profit; mais, puisqu'on avait eu la témérité de vouloir la résoudre, il fallait bien en accepter, en subir les obligations et les charges, et une d'elles était la nécessité d'un accord avec l'Espagne. L'Espagne avait, à côté de nous, un rôle à jouer au Maroc; il aurait été de notre part aussi imprudent que peu généreux de le lui disputer. Mais l'Allemagne? Rien à coup sûr, en dehors de la force dont elle dispose et de l'usage qu'elle montre quelquefois la velléité d'en faire, ne l'autorisait à émettre sur le Maroc des prétentions particulières. Ce n'est pas dans son histoire qu'elle pourrait trouver des argumens à invoquer; elle n'a rien fait jusqu'ici, ou elle n'a fait que bien peu de chose, pour développer la civilisation en Afrique; elle n'a pas contribué aux efforts que d'autres puissances ont prodigués pour cette grande œuvre; elle n'a, au surplus, aucun voisinage avec le Maroc. Mais à quoi bon discuter? Nous sommes en présence d'un fait brutal: l'Allemagne a suffisamment manifesté qu'elle ne laisserait pas résoudre la question marocaine en dehors d'elle et qu'elle entendait y trouver des avantages et des profits. Ses intentions nous étaient connues depuis longtemps: ce n'est pas le « geste » d'Agadir qui nous les a révélées, il nous les a seulement rappelées. Les avions-nous donc oubliées? On pourrait le croire à en juger par la lecture de nos journaux, ou du plus grand nombre d'entre eux, après l'envoi de la *Panther* à Agadir; mais ceux d'entre nous qui s'étaient livrés au préalable à la lecture des journaux allemands n'ont pas éprouvé cette surprise; ils s'attendaient à quelque chose, sans savoir précisément à quoi.

Nous avons un défaut, en France, qui est de n'écouter que ce que

nous disons nous-mêmes et de le prendre pour une vérité acceptée par tout le monde quand nous l'avons répété un certain nombre de fois : il est bien regrettable que ce phénomène d'auto-suggestion n'agisse d'ailleurs que sur nous. C'est ainsi que nous nous sommes persuadé, à force de le dire, que nous avions reçu un mandat spécial en vue de maintenir ou de rétablir l'ordre au Maroc : malheureusement les papiers diplomatiques ne portent aucune trace de ce prétendu mandat. Nous rendons à M. Cruppi la justice que, répondant à la Chambre à un orateur qui l'avait allégué pour justifier notre marche sur Fez, il a déclaré nettement que nous étions allés à Fez pour un tout autre motif et que notre expédition avait en pour but unique de préserver la vie de nos nationaux et de nos instructeurs militaires. C'était placer le fait sur son vrai terrain. Pour en revenir aux journaux allemands, et surtout à ceux qui sont les interprètes habituels de la pensée gouvernementale, on ne saurait leur reprocher d'avoir manqué de franchise, car ils ont beaucoup parlé et avec un remarquable ensemble. Leur thèse, que nous sommes loin d'accepter sans d'explicites réserves, mais qu'il est bon de connaître, a été la suivante. — La France, ont-ils dit, est sur la route de Fez; elle y va, elle y arrivera et, une fois qu'elle y sera arrivée, elle ne pourra plus en sortir; alors, en fait sinon en droit, l'Acte d'Algésiras aura cessé d'exister, car on ne pourra plus parler de ses deux principes essentiels, qui sont l'intégrité du territoire du Maroc et l'indépendance du Sultan, comme de réalités encore vivantes et opérantes. L'intégrité territoriale, comment pourrait-on l'invoquer lorsque les Français ont pris la rive droite de la Moulouïa, toute la Chàouïa et qu'ils sont à Fez? L'indépendance du Sultan, comment pourrait-on la prendre au sérieux lorsque Moulaï-Hafid est entre les mains des Français qui disposent de son trône et de sa vie? En tout cela, les Français ne méritent d'ailleurs aucun reproche; leur conduite a été dominée par des circonstances dont ils n'ont pas été les maîtres; d'autres, à leur place, auraient probablement fait ce qu'ils ont fait; mais les conséquences sont là et on peut les résumer d'un mot en disant qu'il n'y a plus d'Acte d'Algésiras. Dès lors, chacun reprend sa liberté et est maître d'en user au mieux de ses intérêts. — Telle est la thèse que la presse allemande a développée sous des formes diverses pendant que nous nous préparions à aller à Fez, que nous y allions, que nous y arrivions. Bien loin de nous retenir, elle nous a presque encouragés. Elle se complaisait à nous voir et même à nous faire déchirer l'Acte d'Algésiras de nos propres

maines. Il ne fallait pas être grand clerc en diplomatie pour deviner où tendait l'Allemagne. C'est un pays tout réaliste, avec un gouvernement qui l'est encore plus que le pays. Nos journaux soutiennent le plus souvent une thèse pour le simple plaisir de dire ce qu'ils pensent : quand les journaux allemands en adoptent une, c'est pour préparer un acte.

Sur ces entrefaites, est survenu l'incident espagnol, qui a été accueilli chez nous par une tempête de presse : il n'en est d'ailleurs résulté et il ne pouvait en résulter rien de plus. En Allemagne, au contraire, l'initiative espagnole a rencontré une grande faveur, parce qu'il y avait là une atteinte, et cette fois incontestable, portée à l'Acte d'Algésiras. Les voies allemandes en devenaient plus larges et plus dégagées d'obstacles. Aussi, quand nos journaux ont montré une mauvaise humeur d'autant plus naturelle qu'ils commençaient — enfin ! — à comprendre où tout cela conduirait, leurs confrères allemands leur ont demandé de quoi ils se plaignaient, en assurant que l'Espagne avait seulement suivi l'exemple donné par la France et que celle-ci n'avait par conséquent aucun grief à lui opposer. L'Espagne assurait que ses nationaux étaient en danger à El-Ksar ; elle y accourait ; est-ce que la France avait fait autre chose à Fez ? A ces allégations, la réponse était facile. Mais à quoi bon discuter ? Tout ce que nous aurions dit n'aurait eu d'autre résultat que d'irriter les Espagnols sans changer l'opinion d'un seul Allemand, car les Allemands ne forment pas leur opinion sur les faits eux-mêmes, mais sur l'intérêt qu'ils présentent pour eux. N'est-ce pas ainsi qu'ils écrivent l'histoire ? Il est donc tout naturel que ce soit ainsi qu'ils la fassent. On peut relire les journaux allemands : on n'y trouvera pas une approbation explicite de l'acte espagnol, — car elle était inutile et aurait pu devenir plus tard compromettante, — mais bien l'affirmation formelle qu'il était le pendant exact de l'acte français, c'est-à-dire une nouvelle violation de la convention d'Algésiras dont on devait décidément faire son deuil : c'est un deuil que l'Allemagne acceptait sans tristesse.

Il aurait fallu fermer les yeux à la lumière pour n'avoir pas le pressentiment de ce qui allait arriver. C'est vraisemblablement pour ce motif que notre ambassadeur à Berlin, M. Jules Cambon, est allé à Kissingen où il a eu avec le ministre allemand des Affaires étrangères, M. de Kiderlen-Waechter, un entretien dont tout le monde a parlé, mais que personne, en dehors des deux gouvernements, ne connaît encore. Les journaux n'ont pu faire que des suppositions : nous y



ajouterons la nôtre. M. Jules Cambon a été l'heureux négociateur, en 1909, d'un arrangement avec le gouvernement impérial, qui semblait être, de la part de ce dernier, un renoncement définitif à toute opposition à l'action française au Maroc. L'Allemagne reconnaissait une fois de plus l'intérêt spécial que nous avions au maintien de l'ordre dans l'empire chrétien et déclarait qu'elle ne ferait rien pour contrarier notre œuvre, n'ayant d'ailleurs elle-même que des intérêts économiques à développer : ces intérêts étaient suffisamment garantis par le principe de l'égalité introduit dans l'Acte d'Algésiras. Il y avait là une base solide pour nos rapports ultérieurs avec l'Allemagne au Maroc, et, en effet, pendant quelque temps, ces rapports ont été ce qu'ils devaient être, corrects et en apparence confiants. Mais M. Jules Cambon a l'oreille trop fine et trop exercée pour n'avoir pas entendu les bruits qui s'élevaient en Allemagne et pour ne pas en avoir compris le caractère : l'Allemagne, estimant que la situation du Maroc s'était modifiée à notre profit, en éprouvait une certaine impatience et s'appropriait à donner à ce sentiment une forme précise. Elle aurait pu sans doute, elle aurait même dû, après l'arrangement de 1909, prévoir que nous ne resterions pas inertes et s'accommoder d'une situation nouvelle qui avait reçu son consentement explicite ; mais entre le respect d'un arrangement, même lorsqu'il n'est vieux que de deux ans, et la satisfaction d'un intérêt ou d'un appétit immédiat, l'Allemagne n'hésite pas, elle sacrifie le premier. M. de Bismarck, dans ses *Pensées et Souvenirs*, n'a-t-il pas érigé en principe la fragilité des traités en présence de la force des intérêts, et n'a-t-il pas dit que jamais un gouvernement ne subordonnerait ceux-ci à ceux-là ? Il était de toute évidence que l'Allemagne se proposait un but, et il est de toute probabilité que M. Cambon est allé à Kissingen pour essayer de le reconnaître. Sa démarche ne s'expliquerait pas si elle n'avait pas eu pour objet d'ouvrir une conversation qui devait avoir des suites ; elle témoignait d'une bonne volonté conciliante, et nous étions en droit d'espérer qu'il nous en serait tenu compte.

Nous disons d'espérer : avec l'Allemagne on n'est jamais sûr de rien ; il semble même que ce soit un des procédés habituels, réfléchis et voulus, de sa politique, de maintenir son interlocuteur dans l'incertitude, dans l'inquiétude même, au sujet de ses dispositions réelles. Tout lui sert de prétexte et elle use, suivant les cas, des plus opposés. Il y a quelques années, l'Allemagne reprochait avec amertume à un de nos ministres de n'avoir pas voulu causer avec elle, et nous nous demandions nous-même si elle n'avait pas en effet quelque

motif de s'en plaindre. Aujourd'hui, c'est tout le contraire : nous nous montrons tout disposés à causer, à négocier, à transiger et, pour bien manifester nos intentions, notre ambassadeur, avant de se rendre de Berlin à Paris, passe par Kissingen pour se rendre mieux compte de celles de M. de Kiderlen. On saura un jour sans doute ce qui s'est dit à Kissingen : nous serions bien surpris s'il n'en résultait pas que, rompant avec le mutisme dont on s'est montré si mécontent, si offensé autrefois, nous nous sommes déclarés prêts à des explications franches et loyales. Quelques jours plus tard, le gouvernement impérial envoyait la *Panther* à Agadir, et nous dirions volontiers que c'était la réponse de M. de Kiderlen aux conversations de Kissingen, s'il n'était pas plus vraisemblable que le coup était préparé depuis quelque temps déjà. On admirera, en passant, avec quelle brusque opportunité il a été porté. Nous venions d'avoir une crise ministérielle ; un ministre des Affaires étrangères en avait remplacé un autre ; M. de Selves avait à peine pris possession de son bureau au quai d'Orsay ; il était à la veille de partir pour La Haye où il allait accompagner M. le Président de la République dans sa visite à la reine des Pays-Bas. Qu'on rapproche toutes ces circonstances et qu'on se demande si la protection des intérêts allemands à Agadir, à supposer qu'ils fussent vraiment menacés, exigeait de la part du gouvernement impérial une exécution aussi précipitée. On n'a même pas attendu que le croiseur le *Berlin* ait eu le temps d'arriver à Agadir, on y a envoyé à la hâte la canonnière la *Panther* qui était plus près, sauf à remplacer ensuite celle-ci par celui-là, tant l'urgence était grande de protéger les intérêts allemands, ou tant le désir était vif de profiter de ce qu'on a appelé autrefois le moment psychologique. Nous n'insisterons pas.

Mais pourquoi le gouvernement allemand a-t-il envoyé un navire à Agadir ? Le prétexte qu'il a donné, à savoir qu'il devait veiller aux intérêts des Allemands dans le Sud du Maroc, représenté comme une région particulièrement troublée, a rencontré partout le crédit qu'il méritait. On est allé tout de suite au fond des choses, et personne n'a douté, soit chez nous, soit dans le reste de l'Univers, que le « geste » germanique exprimait à l'égard de la France une intention dont il était encore difficile de déterminer le véritable caractère, mais qui était à coup sûr désobligeante. Des souvenirs récents revenaient à la mémoire. A l'automne dernier, un navire français, le *Du Chayla*, étant allé à Agadir, le commandant avait débarqué et avait fait une visite au pacha. Autour de ce fait très simple, la presse allemande avait

mené grand bruit ; le chancelier de l'Empire avait dû répondre à une interpellation au Reichstag, et, avant de rendre justice à la correction de notre attitude, il avait dit qu'il attendait nos explications. Lorsqu'elles sont venues, il a bien voulu les juger satisfaisantes : le *Du Chayla* était dans ces parages pour surveiller la contrebande de guerre, comme nous avons reçu à Algésiras la mission de le faire. L'émotion allemande s'est calmée, non sans nous laisser quelque surprise qu'elle eût été si vive à propos d'un fait si insignifiant. Alors, d'autres souvenirs, plus lointains, nous sont revenus à la mémoire : ils nous ont montré l'Allemagne en quête d'un port sur l'Atlantique et le parti pangermaniste jetant son dévolu précisément sur Agadir. L'acte allemand semblait donc se rattacher à des projets anciens dont il semblait être un commencement d'exécution : le gouvernement impérial avait seulement attendu le moment propice, il croyait l'avoir trouvé. Cette première explication de sa conduite s'est présentée tout de suite aux esprits. Est-ce la bonne ? Peut-être. Cependant il y en a une seconde : après la secousse du premier moment, on s'est demandé si l'envoi d'un navire à Agadir n'était pas, de la part du gouvernement impérial, une sorte de mise en demeure dont l'objet était de nous amener à négocier. Nous amener à négocier ? Mais nous ne demandions pas mieux, nous ne demandions même pas autre chose et le voyage de M. Jules Cambon à Kissingen en avait fourni la preuve. Alors pourquoi la démonstration d'Agadir ? En diplomatie, il ne faut rien faire d'inutile : la parfaite inutilité de l'acte allemand nous fait douter de l'exactitude de cette deuxième hypothèse. Mais, dit-on encore, la diplomatie allemande use volontiers de procédés brutaux et M. de Kiderlen en particulier est partisan de cette manière forte qui va à son caractère : qui sait si l'envoi d'un navire à Agadir n'est pas le premier acte d'une négociation dont l'Allemagne elle-même désire le succès ? C'est possible ; il n'y a rien là de contraire à ce que l'expérience nous a appris des procédés germaniques. Nous avons vu plus d'une fois l'Allemagne, lorsqu'elle se propose de causer ou de négocier, se placer avec toute sa masse à l'endroit le plus incommode, le plus encombrant, le plus menaçant pour son partenaire, dans l'espoir de le rendre par là d'humeur plus facile et plus conciliante : et cela lui a réussi quelquefois. Que ne feriez-vous pas pour éloigner un homme corpulent qui, assis à côté de vous, appuie lourdement sa botte sur votre orteil ? Voilà donc trois hypothèses pour expliquer la manifestation d'Agadir. L'Allemagne veut-elle un morceau du Maroc et a-t-elle choisi Agadir comme point d'appui à son ambition ? Veut-elle seulement négocier et obtenir

de nous des avantages qui ne seront pas nécessairement en Afrique, ou du moins au Maroc ? Et enfin, en admettant que cette seconde supposition soit la vraie, faut-il la compléter en disant que l'acte allemand n'est qu'un moyen de discussion ? A parler franchement, nous n'en savons rien : l'avenir seul montrera ce qu'il faut en croire. Nous devons en rester, pour le moment, à l'affirmation que l'envoi d'un navire à Agadir a un objet déterminé et provisoire et que, cet objet une fois réalisé, le navire se retirera. On nous le dit, croyons-le.

Que devait faire notre gouvernement dans la situation délicate où il se trouvait placé ? M. de Selves, en répondant à la communication que lui a faite M. le baron de Schœn, a exprimé l'avis que l'incident d'Agadir ne faciliterait pas les négociations ultérieures, et rien n'est plus vrai. L'Allemagne croit beaucoup trop à l'emploi de l'intimidation, au parti qu'on peut tirer de la première émotion que cause la surprise, enfin au sentiment d'insécurité qu'elle inspire par ce qu'il y a d'imprévu dans ses procédés ; mais cette méthode, puisque c'en est une, a l'inconvénient de provoquer la défiance et le soupçon et, tout compte fait, nous ne la recommanderions pas à nos propres négociateurs : ils y seraient d'ailleurs peu aptes. Et puis, l'efficacité de ces moyens s'épuise ; l'habitude l'émousse ; les gens avertis en prennent leur parti et finissent par ne plus y être sensibles. Quoi qu'il en soit, le gouvernement de la République a fait ce qu'il devait faire : il s'est rappelé qu'il avait un allié et des amis et il s'est mis immédiatement en rapport avec eux. Quelques journaux le lui ont reproché. — Le coup d'Agadir, ont-ils dit, s'adresse à nous ; c'est donc à nous qu'il appartient de le relever et nous n'avons nul besoin pour cela d'aller demander conseil ou concours aux autres ; un grand pays ne doit compter que sur lui-même ; qu'il marche, et il sera suivi. — Ce sont là de belles phrases, mais il est fort heureux que notre gouvernement ne s'en soit pas inspiré.

Bien que tout le monde nous ait reconnu une situation spéciale au Maroc, nous n'en sommes pas les maîtres comme nous le sommes de l'Algérie, ni les protecteurs comme nous le sommes de la Tunisie, et nous ne voulons être ni ceci ni cela. L'Acte d'Algésiras est une œuvre collective dont le maintien, ou le changement, intéresse d'autres que nous. Enfin nous avons une alliance et des amitiés, dont une nous est en ce moment particulièrement précieuse. M. Ribot, qui a été un des principaux auteurs de l'alliance russe, disait récemment à la tribune du Sénat qu'une de ses conséquences, ou plutôt une de ses stipulations formelles, est que les deux gouvernements doivent com-

biner leur politique générale de manière à être toujours d'accord l'un avec l'autre. Il en est de même de nos rapports avec l'Angleterre, puisque l'entente cordiale peut nous amener à prendre des résolutions communes. Nous manquerions à ce que nous devons à notre allié et à nos amis si, dans une circonstance grave ou qui peut le devenir, nous n'entrions pas tout de suite en relation avec eux. Qu'on se rappelle ce qui s'est passé en 1870 : M. Émile Ollivier l'a raconté ici même dans ses belles et éloquentes études. Nous avions, en 1870, des alliances à l'état de formation, qui étaient seulement préparées et esquissées ; néanmoins elles auraient obligé et sans doute entraîné l'Autriche et l'Italie si, avant l'ouverture des hostilités, nous nous étions entendus avec elles au lieu de nous borner à escompter leur concours. L'Autriche, qui ne cherchait d'ailleurs qu'à ne pas s'engager, nous a reproché ensuite de nous être engagés nous-mêmes sans nous être mis d'accord avec elle, sans l'avoir consultée, sans l'avoir entendue et attendue, et, bien qu'il n'y ait en là de sa part qu'un prétexte, il aurait mieux valu ne pas nous y exposer. Mais enfin, nous n'avions alors envers aucune autre Puissance les devoirs stricts que nous avons aujourd'hui, puisqu'il n'y avait pas d'alliance définitivement conclue : il y en a une à présent, et notre allié peut se trouver un jour en face du *casus fœderis*. Il fallait donc faire ce que nous avons fait : ouvrir tout d'abord des conversations avec Saint-Petersbourg et avec Londres. Cela ne veut pas dire qu'en demandant aux deux autres quelles sont leurs vues, nous renoncions à leur faire connaître les nôtres, à les soutenir, à les faire prévaloir. Nous sommes les principaux intéressés dans les affaires du Maroc, c'est donc à nous qu'appartient le rôle principal et ce n'est pas nous qui conseillerions d'y renoncer : toutefois la Triple Entente n'est pas un vain mot et lorsqu'une occasion se présente d'en montrer la réalité et la solidité, on ne doit pas la laisser échapper. La Triple Entente n'est d'ailleurs pas faite seulement pour la guerre ; elle l'est aussi pour la paix, surtout pour la paix, et c'est afin d'assurer le maintien de la paix que nous la mettons à même d'exercer sa bienfaisante influence. Non pas que nous croyions la paix menacée, ni que l'Allemagne ait la moindre intention de la troubler, mais les tête-à-tête sont quelquefois dangereux dans le domaine international, et il y a plus de chances d'arriver à un accord quand de nombreux intérêts sont en présence que lorsqu'il y en a seulement deux et que, par la faute des hommes, ils apparaissent comme opposés.

Une question a été adressée au gouvernement anglais, à la

Chambre des Communes. M. Asquith y a fait une réponse pleine de bon sens, de mesure et de fermeté : elle mérite d'être reproduite intégralement. « Actuellement, a-t-il déclaré, j'ai peu à dire au sujet des négociations entre les Puissances. Mais je désire qu'on comprenne nettement que le gouvernement de Sa Majesté estime qu'une situation nouvelle est survenue au Maroc, situation dont les intérêts anglais peuvent être plus affectés par ses futurs développemens qu'ils ne l'ont été jusqu'ici. Nous avons confiance qu'une discussion diplomatique trouvera la solution de cette question et, dans la part que nous y prendrons, nous aurons les égards requis pour la protection de nos intérêts et par l'accomplissement de nos engagements contenus dans notre traité avec la France, qui est bien connu de la Chambre. » Rien de plus clair, ni de plus légitime que cette réponse, car l'action allemande, à supposer qu'elle se développe au Maroc, sera une menace pour l'Angleterre presque autant que pour nous. Pour le moment, que demande donc l'Angleterre ? Elle demande à participer à toute conversation qui aurait lieu sur le Maroc ; elle n'admet pas, comme s'exprime le *Times*, que ces conversations se passent derrière son dos. Ce désir est trop légitime pour qu'il n'y soit pas fait droit et, au surplus, devant sa manifestation, nous ne nous prêterions pas nous-mêmes à une conversation à laquelle l'Angleterre ne participerait pas. Mais la Russie, mais l'Espagne, mais d'autres Puissances encore ? Plusieurs d'entre elles peut-être demanderont aussi à être entendues. Toutes celles qui ont pris part à l'Acte d'Algésiras peuvent invoquer à cet égard un droit égal. L'invoqueront-elles ? Alors la Conférence renaîtra de ses cendres. Les journaux allemands protestent contre cette perspective qui ne leur sourit guère, ce qui se comprend sans peine, car ils n'ont pas gardé un bon souvenir d'Algésiras. Le mieux, disent-ils, est de se mettre d'accord par des conversations directes entre les principaux intéressés. Nous n'avons pas d'objection fondamentale contre cette manière de procéder, nous bornant à dire que toute initiative particulière, prise en dehors de tout concert avec les autres Puissances, aurait peu de chance d'être approuvée et qu'elle risquerait dès lors d'avoir un caractère assez précaire. On peut se demander quelle serait, dans cette consultation entre les Puissances, la situation de l'Espagne. Si, lorsqu'elle est allée à Larache et à El-Ksar, elle a rencontré quelque approbation ou quelque sympathie en Allemagne, elle a bien rendu ces sentimens à celle-ci après l'affaire d'Agadir. Il y a eu alors, dans les journaux espagnols, une véritable explosion de joie, comme si la

solidarité des intérêts espagnols et des intérêts allemands était d'une telle évidence qu'une entente ultérieure entre les deux gouvernemens devait nécessairement en sortir. Cette conséquence est-elle certaine? Cette solidarité d'intérêts est-elle certaine? Est-elle durable? Rien n'est plus douteux. L'Espagne peut être, à un moment, un instrument entre les mains de l'Allemagne, mais rien d'autre, et lorsque l'instrument a servi, il arrive assez souvent qu'on le jette de côté ou même qu'on le brise. L'opinion espagnole, en exprimant une satisfaction si bruyante de l'envoi d'un navire allemand à Agadir, a obéi à un mauvais sentiment qui n'avait même pas le mérite d'être vraiment politique. L'Espagne s'entendra toujours avec nous au Maroc, pourvu qu'elle ne sorte pas des arrangemens que nous avons conclus. Nos positions respectives sont nettement déterminées. Si l'Allemagne prenait décidément pied au Maroc, avec la force d'expansion qui lui est propre, l'Espagne ne tarderait peut-être pas en souffrir plus que nous-mêmes. Notre intérêt est plus considérable que le sien, puisqu'il n'est autre que la sécurité de l'Algérie; mais, pour être moindre, celui de l'Espagne n'en serait pas moins en péril d'être compromis un jour ou l'autre par la présence des Allemands. Nous la ménagerons toujours, non seulement parce que de notre histoire en partie commune les sympathies seules ont survécu, mais parce qu'elle est notre voisine sur une longue frontière en Europe et qu'un pays a toujours intérêt à être bien avec ses voisins. Mais l'Allemagne n'est pas la voisine de l'Espagne en Europe et, si elle le devenait un jour en Afrique, l'Espagne ne tarderait probablement pas à le regretter. Peut-être s'imagine-t-elle aujourd'hui qu'elle serait l'appoint désiré par les deux autres Puissances et qu'elle pourrait choisir entre elles en faisant ses conditions, mais qui sait si elle ne serait pas finalement l'enjeu de leurs conflits?

Ce sont là des vues hypothétiques et lointaines sur lesquelles il n'y a pas à insister : le présent seul nous préoccupe et il est encore trop tôt pour savoir comment il évoluera. M. Jules Cambon est reparti pour Berlin avec les instructions de son gouvernement; il y trouvera M. de Kiderlen, qui y est revenu lui-même, et les entretiens de Kissingen pourront reprendre sur une base plus solide, mais malheureusement avec une complication de plus. Quant à M. de Selves, notre nouveau ministre des Affaires étrangères, sa tâche est délicate et lourde. Heureusement il est un homme d'un esprit fin, délié, souple; il a fait tout de suite preuve de sang-froid et de fermeté, et si rien ne l'avait particulièrement préparé aux fonctions diplo-

matiques, il a les qualités qui y font réussir. Nous ne parlerons pas davantage de notre nouveau ministère, qui n'était pas encore définitivement constitué au moment où nous écrivions notre dernière chronique. Il s'en faut de beaucoup que tous les choix de M. Caillaux soient également heureux. Mais, en présence des difficultés qui nous viennent du dehors, nous nous reprocherions de rien écrire qui puisse diminuer la force et l'autorité de notre gouvernement.

Nous avons dit plus haut que M. le Président de la République était à la veille de partir pour La Haye lorsque l'incident d'Agadir s'est produit. Le voyage de M. Fallières ne s'en est nullement ressenti. La Hollande et la France, qui n'ont nulle part d'intérêts contraires, peuvent aujourd'hui s'abandonner à la sympathie qui les porte l'une vers l'autre, et d'une part, la gracieuse reine Wilhelmine, de l'autre, M. Fallières, se sont faits avec éloquence les interprètes de ces sentimens. La Reine a rappelé avec plaisir la visite qu'elle nous a faite, il y a quelques années, et elle a parlé avec chaleur du rayonnement du génie français à travers l'histoire et le monde : de son côté, M. Fallières a rappelé avec non moins de raison les grands penseurs et les admirables artistes qui ont illustré la Hollande et qui ont fait de ce pays un des principaux facteurs de la civilisation générale. Ils auraient pu parler l'un et l'autre des grands politiques et des grands soldats que les deux nations ont produits ; il est vrai que politiques et soldats ont eu souvent à lutter les uns contre les autres, mais cela est si loin ! et il n'en reste que des souvenirs héroïques. Ces rapprochemens des peuples dans la personne de leurs représentans les plus élevés ne peuvent avoir que des résultats heureux. La Reine et le Président de la République ont exprimé la conviction que les liens de la Hollande et de la France en seraient resserrés : on le souhaite également à Paris et à La Haye.

FRANCIS CHARMES.

*Le Directeur-Gérant,*

FRANCIS CHARMES.



---

---

# LA RENOMMÉE <sup>(1)</sup>

DEUXIÈME PARTIE <sup>(2)</sup>

## VIII

Un clair matin se levait dans la chambre de Laurence.

Rien n'y était changé. La même petite pendule de voyage, tout près de son lit, chuchotait toujours, d'un rythme hâtif et doux, les heures à l'oreille de la dormeuse; les tentures de vieille cretonne pâlissaient pareillement dans l'ombre encore tiède, et les petits bois des fauteuils Louis XVI arrondissaient leurs médaillons bleu passé avec une grâce inlassable; un parfum vieillot et triste flottait, comme l'âme, pourtant vivante, de toutes ces choses familières et impassibles.

Animée, ayant à peine dormi, Laurence sonna sa femme de chambre.

« C'est aujourd'hui que je me marie!... » pensait-elle comme on pense aux choses que l'on ne parvient pas bien à croire réelles.

Par la porte ouverte, il semblait que fût subitement entrée la tristesse du grand appartement désert, comme désaffecté.

Vivement, Laurence s'enveloppa de son peignoir, se regarda dans sa glace, avec ce regard curieux des femmes qui, avant toute toilette, veulent se saisir telles qu'elles sont, dans la franchise de leur sommeil et de leur abandon. La solennité de ce jour la rendait plus attentive, presque anxieuse.

Malgré elle, elle se sourit.

(1) *Copyright by Calmann-Lévy, 1911.*

(2) *Voyez la Revue du 13 juillet.*

Jolie toujours, elle semblait plus grave, plus vivante et comme plus humaine. Une lassitude, un peu prématurée sans doute pour une cérémonie de mariage, mais qui ne l'étonnait ni ne l'alarmait, alanguissait son allure, nacrail le dessous de ses paupières, marbrait d'un léger bistre, par endroits, son teint. Elle commença allégrement sa toilette nuptiale.

Il s'était écoulé juste un an depuis les tragiques événemens de la Comédie-Française.

Après l'offense d'une mort si retentissante, Laurence avait eu à supporter, durant de longs jours, les tracasseries de la presse et de la sympathie publique. Elle avait été la veuve deux fois à plaindre, objet de curiosité et de compassion, astreinte dans sa vie personnelle à plus de tenue et de discrétion qu'elle ne l'avait jamais été comme épouse. Sa photographie avait été dans les journaux sous cette manchette : « Un drame de lettres, » formant diptyque avec celle de M<sup>lle</sup> Nelly Belly. Les funérailles, suivant de si près le triomphe de *la Belle Maîtresse*, avaient été magnifiques ; toute l'ardeur de ceux qui, à l'ordinaire, trafiquent des gloires mortes, s'était déployée ; on avait vu la comédienne éplorée dans ses voiles ; une sorte de poésie mystérieuse et tragique, dans les rues, enveloppait le cortège du grand homme emporté à son apogée, et Laurence ne put empêcher que n'en rejaillît sur elle, en une pitié attendrie, l'injurieux éclat. Elle avait dû enfermer dans un deuil mensonger son humiliation et sa révolte, son amour aussi. L'opinion garde devant la mort tous ses préjugés : enveloppée, — comme Nelly Belly, — du crêpe des grands désespoirs, elle n'avait goûté que dans la contrainte la consolation de son amour.

Mais aujourd'hui les délais étaient révolus, les convenances satisfaites. Aux yeux de tous, en vérité, la fin de Mirar n'avait-elle pas consacré sa longue trahison ? et nul ne pouvait reprocher à Laurence de refaire sa vie selon son cœur. Lentement, elle avait préparé sa libération, avait donné congé avenue Henri-Martin, installé le petit Lucien chez sa grand'mère, M<sup>me</sup> Durouet, qui devait le garder pendant un mois. A côté de la robe de cérémonie, s'étalait devant elle le tailleur neuf, de lainage sombre, qu'elle allait mettre pour le voyage ; un trouble de fiancée lui gonflait le cœur : ce soir, elle serait assise près de son mari, dans le Sud-Express.

Lorsque arriva Antoine, elle était prête.

Dans sa longue robe de soie grise où un grand couturier s'était ingénié à traduire par la forme et la couleur les nuances d'une cérémonie un peu particulière, elle était charmante, jeune, avec un sourire d'une joie profonde, un peu grave. Presque timidement, comme si c'eût été une vierge inconnue que devait lui livrer cette journée, Antoine lui entoura la taille, lui baisa le front.

— Ma Laurence !... murmura-t-il pieusement.

Les événemens dont il avait été le témoin au théâtre, le mystère où s'était enveloppé son premier bonheur, toute une année de possession difficile avaient exalté son amour en une sorte de mysticisme. Peut-être devait-il cette ferveur à la netteté même de son intelligence. Grâce à ces rigoureuses habitudes qui simplifient la besogne des esprits méthodiques, il accordait de moins en moins de temps à ses affaires. Il appartenait ainsi à l'espèce la plus douloureuse du sentimental, celui dont la fièvre amoureuse se superpose, en quelque sorte, à une existence très précise et très organisée, lui empruntant par là même quelque chose de son énergie et de sa constance ; sa passion ne venait point du rêve, mais de l'expérience, de l'activité, de la vie pleine et forte. C'était cet instinctif et impérieux besoin de l'amour qui l'en avait rendu méfiant, jadis, incrédule aux faciles Évette qui, trop naïvement, s'offraient à sa fortune. Mais Laurence, elle, avait bouleversé son expérience et ses principes. Elle était venue à lui, toute seule, à lui qui n'avait rien à donner que l'amour. Pour lui, elle allait renoncer à l'éclat d'un grand nom dont elle n'avait plus à souffrir, acceptant ce que beaucoup prendraient pour une déchéance. A la passion de Laurence, il croyait ainsi d'autant plus qu'il éprouvait plus avidement, par un élan de tout son être, le désir de la justifier. Depuis qu'ils étaient amans, il s'était enivré d'une joie trouble, mêlée d'amertume et d'humiliation. Il souffrait que son bel amour ne fût qu'une liaison cachée, et, selon son caractère, il avait conçu leur mariage prochain avec une gravité un peu tragique, romanesque, comme une revanche qui transfigurerait leur bonheur. Et ce jour était arrivé !... Avec cette redingote de cérémonie, en cette matinée lumineuse, c'était pour toujours qu'il venait prendre Laurence. Ce soir, tout à l'heure, elle serait sa femme, M<sup>me</sup> Antoine Bellême, qui habiterait avec lui, dans sa maison...

Il n'avait pas deux ans, lorsque sa mère avait été emportée par une fièvre typhoïde et, depuis ce temps-là, la vieille demeure n'avait plus son âme. Ce serait Laurence qui la lui rendrait, reprendrait, après une si longue solitude, la place de celle qu'il n'avait point connue... Antoine regardait Laurence, une petite glace à la main, achever sa coiffure, corriger un pli de son corsage. Non, il ne doutait plus, ne pouvait plus douter, à présent, de la souveraineté de l'amour. Le sien, jusqu'ici, s'était caché : déjà, pourtant, il avait conquis Laurence. Que ne pourrait-il pas, maintenant qu'il allait avoir devant lui toute la vie ?

Les circonstances imposaient la plus stricte intimité et la cérémonie eut lieu dans la petite chapelle de la place Victor-Hugo, à midi.

Antoine, n'ayant plus de famille, n'avait invité que ses témoins : ceux de Laurence et M<sup>me</sup> Durouet composaient à peu près toute l'assistance, et la chapelle, naturellement simple et sombre, éclairée seulement par les cierges, enveloppait le secret de son recueillement.

C'était dans cette même paroisse, mais dans la vaste basilique de l'avenue Malakoff, que Laurence s'était mariée la première fois. Tout Paris alors était là, en cohue. On avait mis le grand appareil, toute la maîtrise, des fleurs, des verdure, solennité ostentatoire dont on avait fait le compte rendu en première page des journaux, avec le nom des invités. Le défilé avait duré jusqu'à trois heures de l'après-midi, la laissant étourdie, avec la lassitude d'un rôle public, image même de son illusion et de sa destinée !... Il y avait sept ans de cela bientôt !... Assise dans le traditionnel fauteuil de soie rouge, Laurence écoutait le chuchotement de la messe basse, la sonnette et les pas du desservant. Lorsque Antoine mit à son doigt la bague neuve, des larmes lui vinrent aux yeux, tant sa poitrine était gonflée d'émotion : émotion vague, indéfinie, aussi pleine du passé que de l'avenir, faite d'espérance, d'oubli, de toute sa vie, et qui la ployait, défaillante, sous le poids de son cœur, de la solitude et du silence.

L'office qui l'unissait pour toujours à Antoine dura vingt minutes à peine. Ils serrèrent la main de leurs quatre témoins, et la voiture d'Antoine les emporta, pour la dernière fois, avenue Henri-Martin. Laurence alors changea de robe, redevenue

joyeuse, allègre, délivrée, avec quelque chose en elle de rajeuni, d'enfantin. Il lui semblait qu'elle recommençait sa vie, tout au commencement. Antoine l'aidait à faire ses préparatifs. Ils s'attendrirent sur un petit nécessaire d'or qu'il lui avait donné. Puis ils firent leurs adieux, embrassèrent Lucien, ravi de rester, comme un homme, et M<sup>me</sup> Durouet, aussi heureuse qu'eux deux parce qu'elle gardait son petit-fils. Enfin, demeurés seuls, ayant un moment encore avant l'heure du train, ils se contemplèrent, se découvrirent, comme de jeunes mariés au seuil du mystère. Presque intimidée maintenant, cherchant une attitude, Laurence éprouvait une pudeur, une attente, comme une palpitation à des profondeurs inconnues de son âme. Elle jouait aux paquets, au départ, au long voyage sans retour. Elle ne se sentait plus la même femme, et, le soir, dans l'hôtel où ils arrivèrent, lorsque Antoine inscrivit leur passage, ce lui fut une joie inattendue d'avoir changé de nom, de n'être plus que « M<sup>me</sup> Antoine Bellème, » inconnue et libre comme tout le monde.

## IX

Antoine avait choisi, comme voyage d'amour, l'Espagne qu'il connaissait bien et que Laurence ignorait. Tout de suite, ils étaient allés à Madrid, vers les Velazquez. Puis ils avaient gagné l'Andalousie.

A Grenade, ils étaient descendus dans un hôtel neuf de l'Alameda, d'où l'on entendait, la nuit, le gémissement du Darro. Cet hôtel était presque désert. Les nouveaux mariés faisaient en sorte de ne pas même apercevoir les rares voyageurs qui pouvaient survenir dans le hall, et, depuis leur départ de Paris, ils n'avaient guère adressé la parole qu'à eux-mêmes. Tous leurs soins n'allaient qu'à s'isoler, à passer inconnus, s'enchantant de solitude et d'oubli.

Ils goûtaient profondément Grenade.

La vieille ville romantique n'est point particulièrement riche en œuvres d'art et ses cathédrales sont plus vastes qu'ornées. Mais elle conserve les plus fins produits du génie mauresque, et sa principale séduction est dans la grâce du paysage que dessinent ses trois collines et ses eaux. Elle n'a point la violence ni les durs contrastes de toute cette Espagne qui semble bien plus proche de l'Afrique que de l'Europe. Si la mantille y dis-

paraît, on y entend quelquefois encore, le soir, dans la banlieue, la chanson des muletiers et toujours y fume la popote des gitanes. Elle attache, attendrit comme une femme, par un charme sensuel, presque mélancolique, partout épars, et qui est une émanation lumineuse d'elle-même, de ses palais, de ses jardins, de sa sierra lointaine.

Antoine et Laurence aimaient à s'attarder dans la fraîcheur du Généralife, à gravir l'Albaycin après l'ardeur du soleil, à poursuivre partout le mystère des ruelles, allant devant soi, furetant, découvrant au hasard un escalier en ruines, une vieille porte mauresque, une façade armoriée. Au Patio, le long du Génil, ils attendaient la chute du soir, l'heure de la promenade, observaient le manège des brunes promeneuses, le jeu de l'éventail et de l'œillade. C'est alors que s'élevaient les fumées des mendiants, que bleuissaient les flancs neigeux de la Sierra, et que Grenade entière, alanguie sur ses collines, au bruit mélodieux de ces torrens, semblait s'endormir, épuisée de volupté et de poésie, dans une lumière surnaturelle. Ils avaient formé le dessein d'explorer l'Andalousie entière, jusqu'aux vieilles villes de la Méditerranée. Mais Laurence préférait ne point s'agiter, goûter doucement les choses, sans fièvre, sans hâte, et il semblait à Antoine que de telles heures, il fallait les passer comme en extase, à genoux, avec la crainte, en bougeant, de les faire s'en aller plus vite.

Il avait la chaleur du cœur, plus que celle de l'imagination. Il ne rêvait pas, il adorait. Toute cette flottante poésie d'un lieu qui l'enchantait, il ne la voyait que dans les yeux de sa femme, sur les reflets de sa chevelure, ne la sentait que dans la tiédeur de ses mains, la douceur de sa tête penchée. Tous les sites du monde auraient eu pour lui la même grâce, le même sens aussi, avec la même Laurence, et toutes les vagues musiques des villes qui chantent, aussi bien que l'accordéon perdu qui se plaignait en un carrefour lunaire, l'eussent ému aussi profondément à cheminer près d'elle dans la nuit. Parfois, tandis qu'elle écrivait à sa mère, il allait, comme en pèlerinage, recommencer la promenade qu'ils avaient faite la veille et la seule vue de la Cour des Lions, dans l'Alhambra où elle s'était assise, le bouleversait. Bien plus encore qu'à Paris, elle était devenue pour lui l'univers et la palpitation de son désir était le rythme même de sa vie. Il avait eu tant de peine à la con-

quérir, elle semblait si bien à lui, pour toujours!... Il l'étudiait, l'observait sans cesse, et, chaque jour, il s'étonnait davantage de la Laurence qu'il découvrait, comme s'il ne l'avait pas plus connue qu'une jeune fille.

Un jour, ils s'étaient attardés, au Musée, devant un Velazquez. Antoine sentait vivement cette peinture éclatante, profonde, d'une touche éperdue. Son amour et son bonheur le rendaient plus impressionnable encore et, naïvement, il se laissait aller à dire son enthousiasme. Laurence l'écoutait, attentive, immobile, avec un regard un peu mystérieux, et, brusquement, il eut la vision de cette même Laurence dans un autre musée, écoutant une autre voix. N'était-ce pas en Italie qu'elle avait fait son voyage de noces avec Mirar?... Malgré lui, Antoine se représenta l'éblouissant causeur, qu'il avait connu, aux Offices de Florence ou aux Antiques de Rome, et il imaginait le prestige d'un tel maître aux yeux nouveaux d'une enfant amoureuse... Il en fut de même en d'autres rencontres, à propos de ce qu'il disait, des réponses de Laurence, de ses silences aussi : impressions fugitives d'abord, et qui, lentement, devinrent plus pressantes, plus tenaces. Ce n'était point chez Antoine la banale jalousie de tout homme épris d'une femme qui a connu l'amour avant lui, mais une alarme particulière, une sorte d'inquiétude, d'humilité intellectuelle. Dans sa propre mémoire, Mirar ne cessait de grandir : peu à peu, il oubliait l'amant de M<sup>lle</sup> Nelly Belly qu'il avait fréquenté dans les derniers temps et s'efforçait d'évoquer le grand homme, plus jeune, tel qu'il avait séduit Laurence, jadis. Il le voyait vivre auprès d'elle, galant, empressé, si adroit à gâter une femme, à la parer, à la rendre jolie et heureuse, la promenant, la montrant, lui faisant goûter les choses. Selon les hasards et les menus incidens de leur vie, il établissait entre l'illustre mort et lui-même d'involontaires comparaisons. A chaque opinion qu'il exprimait, presque à chaque geste qu'il faisait, malgré lui, il se demandait : « Est-ce ainsi qu'il agissait, *lui*?... Qu'aurait-il trouvé, en cette circonstance, d'ingénieux et d'élégant?... » Peut-être Laurence s'interrogeait-elle pareillement tout bas, même à son insu?... Et la pensée de cet involontaire parallèle entre lui et un homme auréolé de gloire ne quittait plus Antoine, le faisait retomber à sa timidité, à sa naturelle défiance de soi-même.

— Ma chérie, dit-il un soir, es-tu bien sûre de ne pas t'ennuyer à Grenade?

— M'ennuyer?...

— Nous menons une vie si unie, si solitaire!...

Ils sortaient de leur hôtel où ils avaient dîné dans la salle déserte, et ils descendaient la longue promenade de l'Alameda, vers le Darro, qui bruissait mélodieusement. Un croissant très net diffusait sa lumière pâle et fine dans une nuit transparente et molle comme une nuit d'Afrique. Sur la gauche, au delà des verdure profondes, diaphanes, on devinait la ligne neigeuse des Sierras. Dans le silence qu'accusait le bruit monotone du torrent, passaient, par intermittence, les chants des carrefours. Un couple tendre dessinait au loin ses silhouettes inégales.

Antoine et Laurence marchaient lentement. Elle lui donnait le bras et s'appuyait avec langueur, comme exténuée par la volupté de l'heure.

— Pourquoi me demandes-tu cela?... fit-elle.

Ils se trouvaient à un de ces momens si rares dans la vie sentimentale de deux êtres où, tout à fait sincère avec soi-même, chacun devient comme transparent pour l'autre. Antoine la serra contre lui, d'un mouvement un peu anxieux, comme s'il eût craint de la voir lui échapper.

— Il me semble, dit-il, que je suis trop heureux, d'un bonheur qui me dépasse... Toi, tu remplis ma vie... Ici, là, partout, à Grenade ou ailleurs, tu la rempliras toujours... Mais toi?... Oui, par momens, je me demande s'il en peut être ainsi pour toi.

Il s'interrompit, puis, plus bas :

— Dis, Laurence, dans cette Espagne que tu découvres avec moi, est-ce que tu ne penses pas quelquefois à l'Italie de ta jeunesse?

Laurence, dans la nuit, éclata d'un rire jeune et clair.

— Ah! mon ami, que me dis-tu là?

Mais elle redevint grave soudain.

— Si, je comprends ton sentiment, reprit-elle, et tu as raison... J'y pense très souvent, au contraire, à mon voyage de nocces.

Elle avait dit cela : « Mon voyage de nocces, » avec une voix singulière, d'ironie douloureuse.

Elle était lasse. Ils s'assirent.

— Ah! cette Italie! reprit-elle, quel étourdissement!... A Florence, à Rome, partout, c'était Paris que je retrouvais...



Chaque jour où je n'aurais voulu qu'un peu de solitude et de recueillement, c'étaient des réceptions, des présentations... Dans les hôtels, j'étais obligée de donner des thés, des diners. Je voyageais publiquement, comme la femme d'un ministre... Et pour les musées, en vérité, à supposer que j'aie eu le loisir de les visiter, je n'en aurais pas eu la force...

Sous l'empire de ses souvenirs où elle retrouvait maintenant, à distance, comme le pressentiment du mensonge qui avait désolé sa vie, elle fit instinctivement la pression de son corps contre celui d'Antoine plus chaude et plus tendre. Elle continuait de songer tout bas, et, mystérieusement, Antoine se sentait rassuré par ce silence et cette caresse. Sa chimérique alarme se fondait, se dissipait dans la suavité de la nuit où, plus proche maintenant, gémissait le Darro.

Laurence reprit :

— Dans un amour comme le nôtre, vois-tu, il n'y a pas de risque, jamais, à voir et à se dire la vérité... Oui, je sens très bien ce qui, par instans, se passe en toi... Toi aussi, comprends-moi bien... Tout ce qui t'inquiète est justement ce qui m'enchanté. Notre amour est pour moi un tel repos ! Il me rend à ma nature, à moi-même... Notre manière de voyager, tous les deux tout seuls, si perdus, paisibles, anonymes, c'est l'accomplissement du rêve de ma vie et, même si je ne t'aimais pas, de cela seul, il me semble que je serais heureuse... Chaque heure que nous passons ainsi me délivre... Oui, au passé, j'y pense parfois, mais c'est pour mieux jouir du présent et tu n'as pas à craindre, va, que l'Italie que je ne connais guère fasse tort à cette Espagne que tu me fais adorer...

Et, au murmure du torrent, Laurence, lentement, approcha ses lèvres de celles de son mari, caresse douce, calme, infiniment sage, où elle voulait mettre toute la persuasion de son bonheur, le renouvellement de son âme. Trop longtemps elle avait été la prisonnière de la renommée, et elle voyagerait ainsi des mois, des années, sans épuiser la douceur d'être deux personnages quelconques, qui ne sont pas remarqués.

Cependant, presque chaque matin, arrivaient de Paris les lettres de la grand'mère, donnant des nouvelles du petit Lucien, qui comptait les jours, et, disait-il, trouvait que sa maman l'abandonnait bien longtemps.

Et puis une raison plus secrète hâta la décision de Laurence.

— Je commence à me sentir un peu lasse, dit-elle à Antoine, et j'aimerais à être installée maintenant, tranquille chez moi.

Et ils quittèrent Grenade, rentrèrent d'une traite à Paris.

Lorsque, descendant de la gare d'Orléans, Laurence accourut embrasser son fils chez la bonne-maman, c'était de grand matin. Elle avait les yeux las du mauvais sommeil des wagons et le cœur un peu serré de cette mélancolie qui n'est sans doute que la fatigue des longs déplacemens et des brusques retours. Il y avait juste un mois qu'elle n'avait vu le petit Lucien. Il était encore endormi dans sa chambre modeste, arrangée avec amour et minutie par M<sup>me</sup> Durouct. Avec sa chemise de nuit montante et serrée aux poignets, les cheveux ébouriffés, il se dressa sur son séant.

— Ah ! maman...

Il avait l'air, en battant des mains, d'un tout petit enfant, et Laurence sentit son visage, ses yeux, sa bouche, subitement rafraîchis par les vives caresses de son bambin qu'elle croyait avoir quitté la veille. Mais la grand'mère, qui s'occupait elle-même de tous les soins nécessaires à son petit-fils, l'habilla à la hâte, et, en l'apercevant debout, dans un costume neuf de garçonnet, Laurence demeura surprise.

Le petit avait grandi, pris de la force, de l'indépendance. Bien portant, les joues vives, avec ses boucles brunes et lourdes, il paraissait plus grand que ses trois ans et demi, et Laurence avait l'impression de retrouver, non plus son bébé, mais une sorte de petit homme. Était-ce un de ces changemens qui s'opèrent parfois si brusquement chez les enfans, ou la métamorphose ne s'était-elle point faite surtout, par un mystérieux travail, dans le cœur, dans les yeux et la mémoire de l'absente ?

La tendresse de Laurence pour son fils avait toujours été inquiète et passionnée : il ressemblait tellement à son père ! En même temps qu'elle avait cherché dans ce bambin la consolation de sa vie, elle n'avait pu se défendre jadis d'une secrète alarme comme si elle avait pressenti là une menace pour l'avenir. Les événemens n'avaient point été pour atténuer ces dispositions un peu fiévreuses et troubles, au contraire. Jusque-là confuses, elles apparurent alors plus distinctement à Laurence : au retour de son voyage heureux, après un si beau mois d'oubli, elle retrouvait soudain dans le joli visage de son fils, avec l'image trop précise du mort, toute la reprise du passé.

Sans doute subissait-elle aussi, en revoyant Lucien, une influence plus profonde. Sa nouvelle maternité lui gonflait le cœur : un fils d'Antoine (car elle ne doutait pas que ce ne fût aussi un garçon), l'enfant de son amour!... Elle ne vivait plus que de cette espérance, et des palpitations secrètes de sa chair.

— Je me l'imagine si bien, disait-elle parfois à son mari.

— Moi pas du tout! répondait Antoine avec ferveur.

L'origine des sentimens paternels chez un homme de son âge et de sa culture est complexe, obscure. Ce qui surtout s'attendrissait en lui, c'était l'amant. La grossesse de Laurence, qui l'épaississait à peine de taille, ne faisait encore que l'embellir. Elle lui donnait plus de grâce et de langueur, une lassitude qui ne semblait que voluptueuse, et aussi plus de frissonnement, d'exaltation. Surtout, Antoine voyait là un signe heureux qui rassurait ses premières alarmes. Est-ce que le passé de Laurence ne s'en trouvait pas effacé, aboli, est-ce qu'elle n'était pas liée définitivement à lui, pour jamais?... Et l'instinct profond qui s'éveillait en lui était celui de l'abri, de l'asile, du nid. Il s'empressait à achever leur installation dans le vieil hôtel où venait d'entrer sa femme, où naîtrait son fils...

L'aspect de l'antique demeure, sous les ombrages du Luxembourg, demeurait austère. Avec ses meubles de la Restauration et du second Empire, ses tentures accrochées à toutes les portes, ses velours cossus et ses damas somptueux, avec ses vastes chambres et ses dégagemens spacieux, elle représentait bien la vie et l'effort de plusieurs générations bourgeoises qui, lentement, s'étaient élevées à la fortune. Il eût été pénible à Antoine d'y rien changer et il sut gré à Laurence d'avoir voulu en garder le cadre à leur bonheur. Elle en aima le caractère un peu solennel et froid qui la reposait de la bibeloterie, de la recherche artistique dans laquelle elle avait vécu. Jadis, quand elle était petite fille, n'avait-elle pas connu dans la maison du magistrat, son père, l'existence calme, un peu terne et seigneuriale des hauts fonctionnaires en province? Au fond de sa mémoire restaient des images de jardins, de promenades avec de hauts arbres, des rues solitaires comme des allées de couvent. Tout cela l'inclina plus doucement à goûter la paix de leur hôtel et de son ameublement héréditaire. Elle l'égayait seulement de son mieux, sans le modifier, le rajeunit à son image.

— Moi aussi, disait-elle à son mari, j'ai habité quelque

chose d'approchant, jadis... Cela ressemble un peu à **maman**, tu ne trouves pas? Je suis une provinciale, au fond, et, chez toi, c'est presque mon enfance que je retrouve...

Elle riait, amusée, attendrie, curieuse, redevenait, pour un moment, une petite.

## X

La garde, destinée à M<sup>me</sup> Bellême, ne la quittait plus depuis trois jours, et Antoine, qui avait repris ses habitudes de patron, venait d'arriver à son bureau, lorsqu'on lui téléphona de revenir aussitôt. Le médecin accoucheur faisait en même temps que lui son entrée dans la chambre de Laurence.

Il était dix heures du matin. Il faisait un temps gris, qu'assombrissaient les feuillages de l'avenue de l'Observatoire et une clarté mélancolique, aux reflets verdâtres, pénétrait dans la vaste pièce, glissait sur le lit, sur le visage livide de Laurence. L'attente fut longue; et le jour morose tombait, lorsque le nouveau-né fit son apparition dans la vie. C'était un petit garçon, avec une mèche de cheveux sur le front, le nez un peu écrasé.

Les lampes étaient allumées et les rideaux tirés faisaient plus intime la grande chambre remise en ordre, lorsque, sa toilette achevée, le bébé fut présenté à sa mère.

Laurence le considéra avec l'étonnement joyeux de toutes les mères dont l'extrême lassitude se repose et s'épanouit.

— Pauvre petit! dit-elle... il n'est pas encore très joli!...

De ses doigts pâles, elle rectifiait la maigre mèche autour de la petite face boursouflée et camuse.

Antoine, silencieux et qui portait sur le visage aux traits tirés la trace de son angoisse, semblait encore ne s'intéresser qu'à sa femme, la contemplait avec adoration, avec pitié. Il lui demandait de ses nouvelles, si elle se trouvait bien, balbutiait des compliments et des réconforts, lui baisait les mains.

Laurence l'embrassa à son tour et, le corps alangui de bien-être, elle chercha à qui elle communiquerait sa joie.

... Jadis, avenue Henri-Martin, lorsqu'elle s'était trouvée dans la même situation, elle entendait de sa chambre dans le cabinet de Mirar le joyeux tumulte des premières visites et des félicitations les plus empressées. Presque sans interruption, le tintement des sonnettes annonçait la venue d'un ami dont le nom

lui faisait plaisir ou la remise d'un télégramme qui la flattait. Bientôt son lit était couvert de ces feuilles légères qu'elle se faisait lire à haute voix et dont les phrases pareilles, de leur ronronnement monotone, berçaient sa lassitude et endormaient son bonheur. Elle avait l'impression d'être une reine qui avait accompli un grand devoir social et la naissance du fils de Mirar avait été comme un événement public. Après les lettres et les télégrammes, étaient venus les journaux. Un magazine avait publié la photographie du jeune « Dauphin des Lettres. » Puis, avec les faire-part, avaient commencé les visites intimes au pied de sa chaise longue, autour du berceau.

Ces souvenirs flottaient vaguement dans la mémoire de Laurence. A travers l'irréalité d'un demi-sommeil, elle n'était pas bien sûre d'y penser et tout ce passé lointain s'évoquait avec l'indécision du rêve, tandis qu'autour d'elle, dans le silence de la chambre où tombaient par intermittence un mot d'Antoine et un petit cri de l'enfant, allaient et venaient la nourrice nouvelle et la garde, au pas glissant d'infirmière.

Comme il avait été acquis de tout temps que ce serait un garçon, le nom du bébé avait été mûrement délibéré. Antoine avait exprimé le désir qu'il se nommât Laurent. Laurence y avait consenti, malgré qu'elle n'aimât point son nom.

— Comment, ma chérie, veux-tu que nous procédions? demanda Antoine... Qui désires-tu que je prévienne?...

La naissance de Laurent se trouvait un peu prématurée par rapport à la date de leur mariage. Peut-être était-ce là un motif de ne donner à l'événement aucune solennité particulière. N'était-ce pas pour eux, pour eux seuls, qu'ils avaient refait leur vie et le premier caractère du vrai bonheur, n'est-ce pas son secret et son intimité?

— Mais personne, mon ami!... répondit Laurence d'une voix faible... Nous enverrons le petit faire-part, un peu plus tard... et encore au moins grand nombre de gens possible... A quoi bon?..

— Comme tu voudras...

Il lui prit la main et ils se turent. La nourrice avait emporté le berceau pour la nuit. La garde s'était assise et le reflet de sa longue blouse grise dessinait à peine sa silhouette dans le fauteuil obscur où elle reposait. Dans l'avenue, l'on n'entendait plus aucun bruit; du Luxembourg fermé montait la paix des

parcs, le soir. Et lasse, si lasse, Laurence s'endormit, sans qu'elle eût pu distinguer si elle était heureuse ou triste.

Lucien avait été en hâte expédié et réinstallé chez sa grand-mère. On lui fit solennellement la présentation du nouveau venu.

Ce jour-là, le lit de Laurence avait été paré comme pour une réception.

Quant au berceau qu'on avait mis près d'elle, il avait l'air d'une corbeille de dentelles.

Lucien entra avec sa grand'maman.

Tout de suite, il courut à sa mère, lui jeta ses deux bras autour du cou et, la serrant de toutes ses forces, il la couvrit de baisers, sans rien dire, la tête cachée dans l'épaisse chevelure comme s'il avait voulu demander pardon ou qu'il eût éprouvé un sentiment de honte. Il resta longtemps ainsi.

— Embrasse ton papa, mon chéri... dit la mère.

Muet et obéissant, l'enfant vint à Antoine, et, du même geste passionné, lui entourra le cou.

Puis, perplexe, irrésolu, il regarda autour de lui, vers le berceau.

La nourrice venait de prendre le petit Laurent dans ses bras afin de le mieux montrer. Le dérangement avait mis le bébé de mauvaise humeur et il s'agitait, pleurnichait. Sur le visage de Lucien se peignit une sorte de stupeur. Il ne bougeait plus.

— Embrasse-le!... fit Laurence.

Lucien alors s'avança timidement, craignant sans doute de faire mal au petit être en le touchant. Il posa ses lèvres sur le bout du nez et aperçut au poignet du bébé une chaîne d'or qui se balançait avec une jolie montre au bout.

— C'est un petit cadeau pour toi, dit la mère, une belle montre...

Cette montre était pour Lucien la réalisation d'un long rêve. Il n'en parut pourtant guère joyeux. Il continua de fixer sur le donateur imprévu ses yeux étonnés. Il avait l'air de réfléchir profondément, attentif à l'on ne sait quoi, immobile toujours, droit sur ses petites jambes, avec cette mine solennelle, presque prophétique, qui prennent parfois les enfans. Il caressait le fin boîtier du bout des doigts. On lui passa la chaîne autour du cou, et, docilement, dédaigneusement, avec

l'autorité des instincts qui dominant la vie, il vint se montrer à sa mère, à sa grand'mère, à Antoine.

Cependant, Laurent, avec ses yeux encore clos, sa mince bouche de vieillard, et ses deux bras qui battaient l'air d'un mouvement déréglé, s'agitait comme un petit animal captif et malheureux, ligotté dans ses atours. Il s'était mis à hurler, quand l'autre avait pris la montre à son poignet. Ses cris devenaient intolérables ; la nourrice l'emporta.

— Est-ce que tous les petits frères, dit flegmatiquement Lucien, sont aussi méchants?...

La mère ne put s'empêcher de rire de la remarque et embrassa tendrement son aîné.

Bientôt Laurence se remit sur sa chaise longue, et, recevant peu de visites, elle y passa des heures de lecture et de rêverie. Devant ses fenêtres, à travers les feuillages, blanchissaient les statues du Luxembourg. Le soleil, le soir, s'évertuait à percer les verdure et dessinait ses ronds d'or qui tremblaient sur le sol. Le trotinement d'un fiacre, par instans, martelait l'asphalte ou le brutal ronflement d'un moteur déchirait la paix seigneuriale du grand jardin. C'était pour Laurence, comme après une maladie, la douceur d'une convalescence. Il lui semblait n'avoir jamais été autre qu'elle n'était aujourd'hui, avoir toujours été la femme d'Antoine, avoir uniquement vécu dans cette chambre, sur cette avenue grandiose, en vue de ce jardin. Ses placides occupations de grande bourgeoise isolée lui donnaient l'impression qu'elles avaient été les siennes de tout temps. Elle pensait à la destinée de sa mère, autrefois, dans les chefs-lieux où elle avait grandi et son existence devenait si régulière qu'elle en paraissait parfaitement remplie et harmonieuse.

Lucien avait repris sa chambre, sur le jardin, avec une gouvernante.

Plus proche d'elle, elle avait installé Laurent avec sa nourrice : il semblait d'une santé un peu délicate, et la grosse paysanne qu'Antoine avait fait venir d'une de ses fermes était si ignorante et d'esprit si balourd qu'on ne pouvait l'abandonner un instant à elle-même. Cette surveillance et ces soins remplissaient les journées, parfois les nuits de Laurence.

Antoine lui témoignait plus de douceur encore et de sollici-

tude. Il avait repris sa place auprès d'elle et sa première passion s'était comme détendue, plus confiante, plus abandonnée.

Il n'avait jamais connu la famille, en réalité, ayant grandi dans la maison désaffectée d'un père inconsolable et affairé, aux mains des miss et des fräulein, des précepteurs, puis dans l'isolement des lycées, de l'École. Il avait une accoutumance si ancienne de la solitude que l'amour, à lui seul, n'avait pu l'en guérir, et qu'il achevait seulement de s'ouvrir au foyer. Chaque jour, il s'attachait un peu plus à son petit garçon, devenu pour lui la certitude visible de son bonheur et de leur union.

Pourtant, comme si l'alarme et la défiance de la vie eussent été vraiment le fond de sa nature, à mesure que se rassurait sa tendresse, c'était sa paternité qui devenait plus inquiète. Comme le nouveau venu ne s'accommodait qu'à demi du lait sans doute un peu grossier de sa puissante nourrice, sa croissance, un peu irrégulière, souvent interrompue, était mesurée chaque jour à la balance. Antoine en observait anxieusement la marche. Il suivait aussi avec une curiosité passionnée et méthodique le développement intellectuel, les progrès de son fils. Il les notait jour par jour, avec une précision de savant et une sorte de joie mystique. Il manquait malheureusement d'expérience et ne pouvait faire de comparaisons. Alors il interrogeait sa femme sur la petite enfance de son premier-né : à quel âge Lucien avait-il dit « papa, maman », marché tout seul?... Et, malgré la différence des âges, il se plaisait à voir ensemble les deux enfans, reportant sur Lucien lui-même quelque chose de sa tendresse nouvelle. Le petit aîné l'égayait et l'amusait, parce qu'il aimait à se dire que bientôt son Laurent serait ainsi.

Ces sentimens de son mari étaient pour Laurence d'une grande douceur, et ses relevailles semblaient avoir marqué pour elle l'organisation définitive et l'équilibre de sa vie. Peut-être ne s'était-elle jamais bien expliqué à elle-même l'entraînement qui, naguère, l'avait si vite emportée vers Antoine : elle en gardait, après tant d'événemens et de péripéties, un souvenir d'autant plus attendri. Depuis qu'ils vivaient dans l'intimité plus complète du ménage, rien n'avait altéré cette secrète poésie de leur aventure et elle voyait toujours en son mari le mystérieux amant qui l'avait consolée. Mais elle n'était point romanesque, et, à présent qu'elle s'était assagiée dans cette seconde maternité, comme elle était heureuse de le voir si attentif, si



prévenant, avec un cœur si riche de toutes les tendresses!... Elle l'admirait d'être loyal et bon, mari fidèle, père vigilant, pareil à tous les hommes qui sont honnêtes et droits. En revanche, elle s'efforçait de s'intéresser à leurs affaires, à leur fortune, aux opérations compliquées qu'elle nécessitait, et même à l'administration de la maison de quincaillerie. Elle y portait une intelligence lucide et calme, — la même qui, jadis, avait été de si bon conseil pour le grand artiste, et elle se plaisait à voir la confiance qu'Antoine prenait de plus en plus en ses avis.

Parfois, elle l'accompagnait à son bureau, ou venait l'y chercher, et, attentive, elle traversait les vastes galeries de ce bazar de la vie humaine où chaque objet, dans chaque compartiment des rayons, rappelait une nécessité domestique. Les employés la saluaient, elle en connaissait quelques-uns, s'intéressait à leur existence, à leur famille, elle était devenue la patronne, — la bourgeoise patronne d'une maison solide. L'entreprise apparaissait si ancienne et si forte, si bien assise, qu'elle ne réclamait, pour subsister et produire, rien de nouveau ni de créateur. L'exactitude et la vigilance d'esprit suffisaient à la surveillance de ses rouages qui fonctionnaient d'eux-mêmes sous l'action impersonnelle du besoin et par l'automatisme de la consommation la plus prosaïque. Laurence, comme son mari, admirait l'établissement et que, dans leurs affaires aussi bien que dans leur vie, il n'y eût plus de place à l'imprévu, aux dangereux hasards de l'initiative et de l'improvisation.

Peu à peu aussi, la porte du grand salon s'était entr'ouverte. Le mercredi, Laurence prenait place dans la vaste bergère damassée d'or où avaient trôné plusieurs générations des dames Bellême dont on apercevait les portraits le long des hauts murs. Depuis tant d'années avait manqué là la présence d'une femme, l'âme d'une maîtresse de maison, qu'il semblait difficile d'y ramener jamais la vie, l'intimité, que la mère d'Antoine avait emportées avec elle, jadis. Mais ce cadre cérémonieux, un peu froid, ce haut plafond, ces lambris cossus avaient quelque chose de solennel et de démodé qui n'était point sans douceur et sans mélancolie. Il venait là bien peu de monde, d'ailleurs, et Laurence avait seulement fait la connaissance de quelques amis d'Antoine, des ingénieurs et leurs femmes, des officiers d'artillerie, deux ou trois industriels, un agent de change, figures sérieuses et pareilles, hommes absorbés et

graves, soucieux de leurs affaires, et dont les noms étaient inconnus. Elle sortait rarement le soir, ignorait les théâtres, et parfois donnait un dîner dont nul reporter ne rendait compte.

Sans doute était-elle heureuse...

## XI

Depuis son mariage, Laurence n'était plus que la gardienne des droits de son fils, dont elle partageait la tutelle avec Antoine : et, depuis qu'elle avait quitté l'appartement de l'avenue Henri-Martin, elle n'avait encore pris aucun parti à l'égard des meubles et curiosités de l'illustre mort. Cette responsabilité qui lui restait, la nécessité surtout d'une décision prochaine, lui revenait souvent à l'esprit, la tourmentait. Par délicatesse, elle n'osait en parler à son mari.

Lui-même, il aborda la question.

— Ma petite Laurence, dit-il, c'est dans un mois que prend fin le bail que tu as résilié avenue Henri-Martin... Cette date pourrait devenir pour toi l'occasion d'embarras et d'ennuis... Permets-moi de te la rappeler et de te dire qu'il serait préférable d'en finir avec cela...

Il avait sur le visage une expression un peu contractée qui marquait combien cette initiative lui coûtait. Laurence lui en sut gré.

Elle demanda doucement :

— Que me conseilles-tu, mon ami ?

Il hésita une seconde.

— C'est bien difficile à moi, tu comprends, de te donner un avis...

Laurence, à cette réserve, sentit bien qu'il avait mûrement réfléchi avant de parler et qu'il avait son idée faite. Elle le supplia, il se déroba, et tous deux, un instant, se reprochèrent en secret l'excès même de leur délicatesse et de leur retenue.

— Tu me fais beaucoup de peine ! dit Laurence.

Il l'avait prise dans ses bras, la caressait avec une tendresse plus paternelle qu'amoureuse, la consolait.

— Ici, reprit-il, dans cette vieille demeure où les quincaillers, mes pères, n'avaient point prévu ta venue, tu as bien peu de choses à toi, et j'en sens pour toi tout le défaut d'inti-

mité, d'habitude... N'as-tu pas laissé là-bas des objets qui te plaisaient, qui étaient à toi, ou d'autres qui avaient appartenu à ton petit Lucien? Ces objets, prends-les... Quant au reste, maintenant sans intérêt.

— Vendons-le, interrompit Laurence qui avait deviné la pensée de son mari.

— Ce serait le plus simple, en effet.

— Eh bien! donne toi-même les ordres au notaire, veux-tu?

Aussitôt annoncée cette vente du mobilier de Mirar, l'agitation s'empara des amis et disciples de l'illustre mort. La clientèle qui, peut-être, n'avait point tiré de lui vivant tout le profit qu'elle aurait souhaité, estimait que, défunt, il devait commencer enfin d'être utile à ses admirateurs.

Robert de Brick se présenta chez M<sup>me</sup> Bellème.

— Madame, dit-il, je viens faire auprès de vous une démarche assez délicate et j'espère que vous voudrez bien en excuser l'apparente indiscretion. Maintenant que Lucien Mirar appartient à la postérité, vous me pardonnerez de ne plus me souvenir que de son génie.

Laurence avait toujours éprouvé pour Robert de Brick un éloignement particulier et elle ne se rendait pas bien compte du motif qui l'avait déterminée à le recevoir aujourd'hui.

— Je vous écoute, monsieur..

Robert de Brick était, parmi les jeunes poètes, le principal et le plus brillant représentant de l'école néo-idéaliste. Il estimait qu'au nom de cet idéal esthétique tout était permis en morale et qu'une telle fin, — son succès personnel, — justifiait n'importe quels moyens. Médiocre en vers, il était supérieur dans sa carrière. Il avait choisi d'être poète, parce que, dans un temps où on ne lit plus de poésie, il suffit à un poète d'être un habile homme dans la vie : les volumes comptant si peu, la personnalité seule importe. Celle de Robert de Brick était le fruit d'un long et méthodique effort. Sa mise élégante et correcte et où se mêlait si savamment un peu de fantaisie, sa tête forte, au front carré et déjà dénudé, ses yeux un peu gros et noirs, son teint coloré, tout révélait chez lui la volonté sans scrupules avec laquelle il organisait sa destinée d'inspiré.

Très amicalement et tout en s'installant, il avait demandé des nouvelles à Laurence de sa santé et de celle du petit Lucien.

D'un regard nuancé, il avait indiqué enfin son plaisir à constater le succès avec lequel elle avait pu refaire si heureusement sa vie bouleversée.

— J'espère, dit-il, que les souvenirs que je vais vous rappeler malgré moi sont déjà trop lointains pour vous être pénibles...

Une émotion confuse avait gagné Laurence. Elle se reprochait d'avoir accueilli l'audacieux visiteur et souhaitait couper court à l'entretien, mais déjà elle n'en avait plus la force ni l'autorité, subissant malgré elle l'ascendant de ces yeux lucides et de cette résolution douceuse.

— Permettez-moi, madame, reprit Robert de Brick en changeant imperceptiblement de ton, de vous dire nettement les choses. Vous avez décidé de mettre en vente publique le mobilier de l'avenue Henri-Martin. Je ne connais guère l'état dans lequel le malheureux grand homme avait laissé ses affaires. En tout cas, madame, en ce qui vous concerne personnellement, je considère comme certain que vous n'avez cédé, en agissant ainsi, à aucune nécessité matérielle et je crois pouvoir vous dire que je comprends mieux que personne la secrète convenance à laquelle vous avez obéi : elle est infiniment noble et respectable... De votre côté, voulez-vous considérer qu'il est toujours pénible de voir se disperser aux quatre vents des enchères ce qui a représenté véritablement l'âme, la vie, le génie d'un homme supérieur?... Ce que Mirar, vous le savez entre tous, avait aimé et rassemblé autour de lui était précieux et l'harmonie de l'ensemble est plus précieuse encore. Madame, quelques admirateurs, dont je suis auprès de vous le représentant, ont pensé que, peut-être, partagée entre vos sentimens personnels et ce respect qu'on doit malgré soi à toute belle chose, vous ne demanderiez pas mieux de renoncer à votre projet, si vous pouviez laisser à leur piété le soin de ces objets qui appartiennent à la gloire... Faites-nous don de ce que vous voulez vendre et nous en constituerons un petit musée. Je comprends que vous ne vous chargiez point vous-même de perpétuer ce culte. Mais comme il serait élégant de votre part, tout de même, d'en confier la charge à d'autres !

Ce discours avait été dit avec l'art d'un grand acteur, avec des gestes modérés et des inflexions de voix qui enveloppaient, atténuaient les mots. Mais Laurence était trop troublée pour admirer comme il convenait l'ingéniosité du projet, la maîtrise

de son exécution. Au surplus la personne de Robert de Brick lui était bien indifférente et elle était depuis trop longtemps familière avec les procédés de l'intrigue littéraire pour s'étonner de voir un jeune poète entreprendre ainsi, aux frais des autres, la religion d'un mort. Mais elle avait ressenti une gêne inattendue, lorsqu'il avait parlé des admirateurs de Mirar : quels étaient-ils, ceux-là?... Laurence n'avait pas oublié que Robert de Brick avait de tout temps mis à son programme, dans le siège qu'il avait fait de son « maître, » l'intimité avec M<sup>lle</sup> Nelly Belly. Elle aussi, sans doute, elle était du groupe d'exploitation funèbre... N'était-ce pas elle qui avait eu cette idée audacieuse et cynique?

— Je vous remercie, monsieur, et je réfléchirai... dit Laurence.

Elle avait subitement repris sa dignité et son assurance. Elle congédia Robert de Brick avec une hauteur qu'il ne devait jamais lui pardonner.

— En tout cas, madame, nous reparlerons peut-être de tout cela.

Antoine était à son bureau. Restée seule, Laurence l'attendit avec impatience.

Elle s'était retirée dans sa chambre. Fatiguée, elle s'assit. Tout cela qui l'entourait, ces tentures fraîches, la guipure neuve du lit, ce cadre familial de sa vie renouvelée aurait dû l'accueillir, l'assister. Pourquoi, à ces choses habituelles, trouvait-elle tout à coup un visage étranger, indifférent?... Elle ferma les yeux, ne cherchant qu'en elle-même le calme et la sagesse, secrètement avertie peut-être qu'il venait de se passer dans sa destinée un de ces incidens sans importance, absurdes, que l'on juge tels, et dont le retentissement intérieur pourtant est presque indéfini... Et, lorsque Antoine rentra, elle ne lui parla point de la visite qu'elle avait reçue.

Quelques jours après, elle recevait de Robert de Brick la lettre suivante :

*Madame,*

*J'ai une nouvelle proposition à vous soumettre.*

*Le groupe d'admirateurs au nom duquel j'avais été vous voir, ému par votre légitime refus, s'est efforcé de réunir quelques capitaux. Nous en avons déjà, nous en aurons davantage, s'il le faut.*

*C'est avant tout la vente publique que nous voudrions épargner à la mémoire de notre grand mort. Pourrions-nous obtenir de vous que, faisant évaluer et inventorier ce que vous désirez vendre, vous nous accordiez la préférence et nous permettiez de devenir acquéreurs du tout, à prix d'estimation?*

*Veillez agréer, madame, mes plus respectueux hommages.*

« ROBERT DE BRICK. »

Laurence, aussitôt, répondit :

*Monsieur,*

*Rien ne dépend plus de moi, mais du notaire chargé des intérêts de mon fils. La vente aura lieu comme il a été décidé.*

*Veillez agréer, monsieur, l'expression de ma considération distinguée.*

« LAURENCE BELLÈME. »

Puis elle déchira la lettre de Robert de Brick et n'en parla pas plus à Antoine que de la visite : à quoi bon?...

La vente eut lieu à la date fixée : elle fit grand bruit dans les journaux et, trois jours durant, l'on aurait pu se croire au moment d'une grande première. Le nom de Mirar redevint plus célèbre que jamais et l'on consacra à sa gloire toute la littérature ordinaire de la grande actualité parisienne. Les mieux informés et les plus spirituels parmi les chroniqueurs eurent des silences délicieux et des euphémismes charmants : on ne parla pas plus de M<sup>me</sup> Antoine Bellème que de M<sup>lle</sup> Nelly Belly. Avant, pendant et après, Laurence ne put s'empêcher de lire quelques-uns des articles dont elle ne sentait que trop bien les secrètes et hostiles tendances. Antoine prit aussi connaissance de quelques-uns et elle vit qu'il avait soin de lui dissimuler les autres le mieux possible. Pourtant, par mutuelle délicatesse, ils affectaient, en parlant d'une cérémonie si notoire, un ton détaché. On cita, dans les échos, les enchères des plus belles pièces. Quelques-unes avaient leur histoire : des amis de Lucien Mirar, sans doute très intimes, révélaient aux reporters les circonstances mémorables dans lesquelles l'illustre amateur en avait fait l'emplette ; des anecdotes égayaient les comptes rendus. La vente fut aussi fructueuse que suivie. Antoine remarqua que les principaux achats étaient au nom de Robert de Brick, « notre brillant poète, » disaient les gazettes.

— Il représente donc un syndicat?... fit Antoine.

— Peut-être bien, répondit Laurence, un peu pâle.

## XII

Des mois passèrent, mois d'hiver, de printemps, tous pareils les uns aux autres, monotones, paisibles, très doux. L'été, ils allèrent au bord de la mer, en famille, avec M<sup>me</sup> Durouet, visitèrent quelques fermes d'Antoine et le joli domaine qu'il possédait en Normandie, aux environs de Pont-l'Évêque, dans la fécondité célèbre de la vallée d'Auge. Puis, de retour à Paris, les enfans bien portans, l'hôtel réinstallé, toute sa vie d'aplomb, Laurence découvrit devant elle une longue perspective sans soucis.

Elle avait repris son jour de réception, par habitude.

Un mercredi de décembre, le valet de chambre annonça :

— Messieurs Robert de Brick et Jules Le Nonain...

Laurence n'avait point revu le poète depuis la vente, il y avait bien six mois : il n'était plus le même. Il avait un peu vieilli, presque grisonné dans les coins de sa barbe noire, mais pris beaucoup d'aisance encore et de désinvolture. Il avait à la boutonnière un très mince ruban rouge, tout frais, de juillet dernier.

Le Nonain, deux fois gros comme lui, chevelu, barbu, puissant et beau, marchait derrière lui et semblait disparaître dans son sillage : il était là pour montrer que Robert de Brick, cette fois-ci, n'avait pas voulu se présenter seul chez M<sup>me</sup> Bellême. Artiste déjà réputé, il avait l'air d'être un accessoire de représentation, le comparse ornemental.

Laurence les accueillit fort aimablement.

— J'ai vu, monsieur, dit-elle à Robert de Brick, que vous vous étiez rendu presque exclusivement acquéreur des objets qui avaient appartenu à votre Maître.

— Vous pensez bien, madame, rectifia le poète, que ce n'est pas moi, personnellement, qui ai eu ce bonheur... Les moyens, hélas ! m'en auraient manqué... Mais vous savez les sentimens généreux de M. Heylof, collectionneur et philanthrope, et qui avait été, par surcroît, l'intime de notre grand mort. C'est à lui que nous devons d'avoir pu organiser, ainsi que je vous l'avais annoncé, une sorte de petit musée... Au cas où vous auriez le désir de le voir, il nous serait, madame, particulièrement agréable de vous en faire les honneurs.

Laurence ne répondit pas et, après le léger silence qui suivit :

— Et quel est aujourd'hui, demanda-t-elle, l'objet de votre visite ?...

Robert de Brick se tourna vers Le Nonain.

— On m'a demandé, dit celui-ci avec simplicité, de faire une statue de Lucien Mirar... Je possède déjà, comme moyen d'étude, le buste que j'avais ébauché de lui...

— Il est admirable, interrompit Robert de Brick...

— Mais ce n'est qu'un buste et qu'une ébauche. Ce que je conçois, aujourd'hui, reprit l'artiste avec chaleur, c'est un Lucien Mirar debout, entier, tout vivant, avec sa petite taille mince et fiévreuse... N'auriez-vous pas, madame, quelque document à me communiquer, une photographie en pied, n'importe quoi ? Ce sont les jambes surtout que je voudrais tenir... Il avait une démarche très curieuse...

Le Nonain, gâté par de faciles débuts, avait eu une jeunesse un peu ridicule et présomptueuse, et ses façons, jadis, avaient diverti Laurence. Mais il était doué et convaincu, et, quand il parlait de ses projets, une sorte d'enthousiasme l'animait. On aurait dit qu'il venait de dessiner dans l'air, avec le geste habituel des sculpteurs, l'image même de Mirar.

— Je rechercherai, monsieur, fit Laurence.

Un nouveau silence tomba.

— C'est M. Heylof, reprit Robert de Brick, qui est le président de notre Comité... M. Heylof a donc eu une autre idée dont la réalisation serait, je le crois, aussi profitable à la gloire de celui que nous voulons honorer qu'à notre entreprise... Mais il faudrait pour cela votre bon vouloir, madame...

— De quoi s'agit-il?... demanda Laurence d'une voix blanche.

— Pourquoi ne pas faire coïncider avec l'inauguration de l'œuvre de Le Nonain la reprise à la Comédie d'une des œuvres les plus vivantes et les plus fraîches, la plus touchante peut-être et la plus humaine, de notre maître immortel ?...

— Laquelle ?...

— *Le Mariage de Suzanne*.

Robert de Brick avait glissé ce titre, à demi-voix, en une sorte de chuchotement, avec la discrétion tout à la fois galante et flatteuse d'un homme qui sait le prix et l'audace de sa proposition. Puis il se tut, resta immobile, et Le Nonain l'imita. Le



reste n'était évidemment pour le poète que préparatifs : là était le but de la démarche.

— Ce serait à examiner, dit Laurence.

Ils s'étaient levés tous deux.

— En tout cas, ajouta Laurence, il faudrait une interprète... vous en avez une ?

— Nous la chercherons... répondit Robert de Brick.

Puis, coupant court :

— Du reste, madame, rien ne presse... Pour lancer l'idée du monument, — tout en nous procurant les fonds nécessaires, — il y aura dans quelques semaines une conférence boulevard Saint-Germain, à la Salle de géographie... C'est Pierre Gay qui a accepté de la faire... Nous comptons lui donner un grand éclat... Vous ne nous refuserez certainement pas, madame, d'y assister ?

— Je vous remercie, messieurs, de votre invitation...

Et ils prirent congé, cérémonieusement, en diplomates.

A côté de Laurence, derrière la bergère solennelle, se trouvait la bibliothèque de son ancien petit salon. Peut-être, dans la majesté de la haute pièce, n'était-elle pas tout à fait à sa place. Mais c'était un des rares souvenirs qui avaient été rapportés de l'avenue Henri-Martin, et, sur la planchette du milieu, s'alignaient toujours les œuvres, à la reliure éclatante, de Lucien Mirar...

D'un geste involontaire, Laurence prit un des quatre volumes de chagrin clair, le feuilleta distraitement.

*Le Mariage de Suzanne*,... comédie en trois actes... Une jeune fille, une petite provinciale, séduite, éblouie par un homme trop brillant, trop aimé : par quel miracle, pourtant, par quelle chance secrète, le fixe-t-elle un moment, par quel instinct, qui n'est que son amour, déjoue-t-elle les plus machiavéliques manèges de toutes ses rivales, de toutes ses ennemies?... Quel délicat sujet, tout de même, quel charmant chef-d'œuvre!... Laurence en savait encore les répliques par cœur, les devinait sur les pages autant qu'elle les lisait. Naïvement, par amour et par gloriole, par une coquetterie tendre, elle l'avait vécue, cette comédie, l'âme ouverte, tenant dévotement la pose devant le Maître; il travaillait peu, alors : la composition avait été longue, le sujet bien étudié!... Et ses mots, ses gestes, ses petites manies d'amoureuse, sa jeunesse entière, sa joie émer-

veillée, son long chagrin, comme elle retrouvait tout cela, bien plus vivant dans ce petit livre que dans sa mémoire de femme, et comme immortel ! Et puis la représentation, son entrée dans le succès, la première présence de la foule enthousiaste, charmée, applaudissant son portrait, et sa timidité, quelque chose comme une pudeur secrète, une fierté d'amoureuse, et de l'étourdissement !.. Oh ! cela, tout cela, comme cela ressuscitait !

Vivement. Laurence remit en place le volume... Est-ce que les affaires de Lucien Mirar concernaient encore M<sup>me</sup> Antoine Bellême ? Qu'on reprît ou ne reprît pas cette pièce, peu lui importait ; pourquoi avait-elle demandé à réfléchir ? D'avance, son parti était pris : cela ne la regardait pas, non plus que la statue de Le Nonain ou le monument, ni le comité de gloire, ni la conférence, ni rien de ce qui pouvait lui rappeler tant de chagrins et d'humiliations... Est-ce qu'elle n'en finirait jamais, avec cette liquidation du passé ?

Elle s'était rassise, les mains vides, faisant effort pour se ressaisir. Pourquoi, au fond, tant d'agitation et de nervosité, une résolution si extrême ?... La situation, dès qu'on y réfléchissait, devenait bien claire, pourtant, et son seul tort était de la méconnaître. Oui, à elle, tout cela devait être égal, lui était égal, aussi égal que si cela n'avait jamais existé... Mais un fait dominait cette sentimentalité malsaine : Lucien portait le nom de Mirar, et pour son fils, rien de ce qui touchait la gloire de ce nom ne pouvait, ne devait lui rester indifférent !... C'était à elle, simplement, de s'armer de courage, de faire abnégation d'elle-même, de ses souvenirs, et de l'émotion si trouble qui, un instant, l'avait bouleversée !... Elle se résolut à informer aussitôt son mari de la double visite qu'elle avait reçue et de son multiple objet.

— C'est *le Mariage de Suzanne*, dit-elle, qu'on me demande de reprendre à la Comédie... Que me conseilles-tu ?...

Dans le temps de sa défiance et de sa timidité, Antoine avait surtout douté de lui-même, de l'existence qu'il pourrait faire à Laurence quand elle serait sa femme ; c'est pourquoi il s'était montré si reconnaissant au petit Laurent, qui semblait être venu tout exprès pour remplir et animer cette existence nouvelle. Même, aux minutes lucides, il n'était pas sans entrevoir encore le danger qu'offrirait peut-être pour son bonheur un passé si brillant et si douloureux. Mais il s'était représenté un péril in-

térieur, intime, et cette persécution des choses et des gens, ce lancinement, presque quotidien, de petits événemens étrangers, le harcèlement de la réclame et de la publicité, cela il ne l'avait point prévu, et une subite tristesse parut sur son visage.

Un instant, il regarda sa femme en silence. Elle se sentit mal à l'aise sous ce regard anxieux.

— Dis, répéta-t-elle, donne-moi ton avis...

— Je te vois si troublée, mon amie, que je veux bien te le dire en effet; mais, si tu veux, que ce soit une fois pour toutes, car je ne sais pourquoi ce sujet, lorsque nous y touchons, m'est particulièrement douloureux...

— Je te demande pardon, Antoine...

— Non, Laurence, ne dis pas cela... Mais tâchons de voir ce qui convient.

Elle le remercia d'un regard où, mieux qu'elle ne l'avait fait en paroles, elle s'accusait encore.

— Vois-tu, dit Antoine, il y a des vivans qui vivent de la gloire des morts; le culte d'un grand homme est leur entreprise personnelle, leur moyen le plus sûr de parvenir. Robert de Brick est un spécimen parfait de cette espèce et il en entraîne d'autres à sa suite qui contribuent à sa besogne de leur argent ou de n'importe quelle autre manière. Tu les as déjà vus à l'œuvre pour la vente. Ils viennent d'inventer le monument, la représentation, la conférence. Leur zèle ne se lassera point, et leur ambition, si tu ne prends le ferme parti d'en ignorer les manœuvres, ne te laissera point de repos, ma chérie.

— Mais il y a mon petit Lucien... murmura faiblement Laurence.

— Le nom de son père est au-dessus de tout cela...

Antoine se tut, puis, brusquement :

— Puisqu'on te propose de reprendre une pièce, t'a-t-on dit quelle en serait l'interprète?...

— On la cherchera...

— Elle est toute trouvée, va... Ce sera Nelly Belly...

— J'y avais pensé... Mais elle, jamais!... dit vivement Laurence.

— Alors, ma pauvre amie, que veux-tu?...

— Je ne sais pas..., avoua Laurence.

Antoine la prit dans ses bras, lui baisa les cheveux.

— Si tu pouvais ne plus penser à tout cela?...

La mélancolie de sa voix ne signifiait que trop le peu de foi qu'il avait de voir son souhait se réaliser. Laurence en devina l'amertume, bien qu'en songeant qu'il exagérait, et, presque du même ton, elle répondit :

— Tu as raison... Je tâcherai!...

Elle avait dit cela avec l'extrême douceur d'un regret, presque d'un remords : n'avait-elle pas fait à Antoine une peine inutile? Désormais, elle garderait pour elle ses pensées, puisque le point de vue d'Antoine, en ces affaires, elle venait de le comprendre, ne pouvait être le sien : tout cela, qui lui était personnel, le resterait à l'avenir. Elle se repentait seulement de sa faiblesse inexplicable qui l'avait fait entretenir Antoine d'un sujet où il ne devait apporter, c'était trop naturel, qu'indifférence et hostilité.

Presque aussitôt, commençait dans les journaux le lancement de la conférence de Pierre Gay « sur l'œuvre de Lucien Mirar, le grand peintre de l'amour. » On citait les noms des organisateurs, Robert de Brick en tête, « à qui la connaissance particulière qu'il avait eue du grand homme rendait plus facile et plus douce une tâche de pieux dévouement. » On annonçait un triomphe. Les places, qui devaient payer la statue, étaient à vingt francs. Au matin du jour fixé, — un mercredi, — des photographies de Mirar parurent, entourées par celles du conférencier et des organisateurs. Les chroniques de tête, une fois de plus, étaient consacrées à ce sujet. Le Comité avait adressé à Laurence une invitation personnelle, particulièrement pressante, et elle se demandait comment y répondre.

Par son amour et son mariage, Laurence avait cru rompre avec son ancienne vie tout entière. Dans le secret de sa liaison, l'éloignement de son voyage, la retraite de son ménage, elle avait goûté surtout la douceur du repos et d'une destinée pareille à celle des autres. Mais n'était-ce pas là une illusion qui devait se dissiper peu à peu?... La vie, hélas! ne change point brusquement : ses conséquences se prolongent à notre insu. Aujourd'hui, Laurence pouvait-elle s'affranchir d'une publicité, où elle se sentait d'autant plus mêlée qu'elle l'était plus mystérieusement, par le silence? Là, en vérité, rien ne dépendait d'elle. Pour tous ceux qui avaient connu Lucien Mirar, et qui tantôt viendraient par snobisme écouter son panégyrique, elle restait la mère de son fils, la veuve infidèle, dont la conduite,

pour le blâme ou la louange selon les dispositions de chacun, demeurerait l'objet de tous les commentaires. Qu'elle se rendît, ou non à l'invitation du Comité, elle était assurée qu'il serait également parlé d'elle à la conférence. Dès lors, quelle était pour elle-même l'attitude la plus heureuse, la nuance vraie à saisir ?

Sans doute, si Laurence eût été plus calme, eût-elle distingué en elle-même le secret désir, l'instinctive curiosité qui l'attirait à la salle de Géographie, alors que, dans sa délibération, elle se croyait uniquement soucieuse d'élégance morale et de correction maternelle. C'est pourquoi, se trompant elle-même, elle trouva mieux d'agir selon le souhait mystérieux de son cœur. Son attitude lui parut simple et claire. Alors qu'il s'agissait de l'hommage à une belle œuvre, à un grand artiste, qu'importaient donc ses sentimens personnels ? Si la mort de Mirar avait été pour elle, après sa vie, une suprême offense, n'avait-elle point depuis témoigné, en se remariant, assez d'indépendance et d'oubli ?... On allait faire l'éloge du talent de Mirar, rien de plus, et quant à ses fautes, qu'ignorerait l'avenir, la présence de celle qui en avait souffert ne serait-elle pas l'obligation même pour tous du silence et du respect ?

— C'est ce soir, à cinq heures, que Pierre Gay fait sa conférence, dit-elle négligemment à son mari. Trouverais-tu mauvais que j'y assiste ?...

— Tu es meilleur juge que moi... répondit Antoine.

— Je crois que c'est mon devoir... à cause de Lucien.

A cinq heures, elle arrivait à la salle de Géographie. Une foule énorme en défendait l'entrée, et, à l'intérieur, l'assistance était aussi élégante que considérable. Les habitués de l'endroit s'étant grossis de tous les admirateurs particuliers de Mirar.

Lucien Mirar, en effet, avait été un novateur, un révolutionnaire sentimental. Mais il avait laissé au monde l'illusion de le peindre par l'élégance naturelle et le raffinement de ses personnages, tous riches, uniquement soucieux dans la vie d'eux-mêmes, de leurs amours et de leurs chagrins. Il avait ainsi voulu rendre plus sensible leur égoïsme, mais par là même il s'était imposé aux salons, à l'Académie, avec cette sorte de dédain auquel sont toujours sensibles les hautes classes. Enfin l'étrangeté de sa mort dans les bras de sa maîtresse, un jour de triomphe, revêtait d'une attirante poésie sa carrière d'amour et de révolte personnelle.

Lorsque Laurence était entrée dans la salle, conduite à sa place par Robert de Brick lui-même, un long mouvement avait fait onduler les chapeaux. Elle connaissait cette impression du public, ce vif élan de la curiosité qui si souvent, jadis, l'avait accueillie.

On chuchotait :

— M<sup>me</sup> Bellême...

— Qui cela... ?

— La veuve... M<sup>me</sup> Mirar...

Laurence n'entendait pas les réflexions de ces gens qui la regardaient, mais elle les devinait aux attitudes, aux mouvemens de la tête et des yeux. « Pourquoi venait-elle ici?... Pourquoi s'était-elle remariée? » — Puis c'était le drame de la fin, la gloire et le mystère de l'aventure suprême, le dernier soupir du grand mort recueilli par la comédienne... Des sentimens divers s'exprimaient confusément. On la plaignait, on la blâmait, on l'admirait peut-être : on la discutait, en tout cas, on s'occupait d'elle ; elle était l'événement sensationnel ; de cette salle pleine et intriguée montait vers elle le frisson, le grand frisson de la foule qu'elle avait tant connu et qui, peu à peu, l'enveloppait, la saisissait, la remuait mystérieusement, profondément, comme un amour qui se réveille avec un nom, un parfum, un décor...

Pierre Gay n'avait comme conférencier ni disgrâce ni mérite particuliers. Faiseur de mots et de pièces enjouées, il lisait d'une voix émue un article un peu solennel où il avait entrepris de glorifier dignement l'œuvre de Lucien Mirar. Cet exposé ne fut point mauvais, mais de ton un peu guindé, et qui appelait l'applaudissement. On y revit Lucien Mirar jeune, pauvre et beau, aide-bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Genève, faisant des vers et des scénarios, — parfois pour les autres, — passant ses soirées au théâtre, se glissant dans les coulisses, entreprenant ses premières conquêtes galantes. L'histoire de presque toutes ses pièces se confondait avec celle des comédiennes qui les avaient jouées. Une seule faisait exception, et Pierre Gay parut assez mal à l'aise, lorsqu'il lui fallut aborder *le Mariage de Suzanne*. Il s'en tira par un bref éloge de cette comédie où il affirma que la postérité, malgré l'extrême pathétique de *la Belle Maitresse*, trouverait sans doute le chef-d'œuvre de Lucien Mirar. De longs applaudissemens saluèrent cette appréciation.

Troublée par l'accueil de l'auditoire et par sa propre émotion, Laurence n'avait pu d'abord distinguer parmi l'assistance les visages familiers : Hippolyte Dumée qui la saluait avec la fidélité des vieillards à leurs souvenirs, Eva de France, la poitrine parée d'un frais ruban rouge, M<sup>me</sup> Pierre Gay, qui se pâmait aux mots de son mari, la coquette de la Comédie, vêtue en bourgeoise, et attendrie de ce qu'elle entendait. Le Nonain, debout, dominait l'auditoire, et, vers le milieu de la conférence, Laurence aperçut non loin d'elle, aux places réservées, une jeune femme vêtue de noir.

M<sup>lle</sup> Nelly Belly ne portait plus l'appareil, qui eût été déplacé, des chagrins bourgeois, mais un deuil qui ne semblait plus qu'une mélancolie très ancienne, un chagrin invétéré, mise nuancée, harmonieuse, tulle seyant, et grenadine légère, rehaussée de blanc. De grands voiles l'enveloppaient dans sa gaine sombre, où, naturellement un peu petite, elle apparaissait plus longue, plus mince, plus blonde surtout. Nulle toilette n'aurait pu l'embellir davantage. Elle y prenait une grâce touchante. Légèrement décolletée et pâle, elle avait avivé le rouge de ses lèvres, cerné ses yeux tristes. Elle était la vraie veuve, en avait adopté l'attitude, — et le rôle, le noble rôle qu'une autre avait négligé, elle entendait, elle, le tenir avec l'éclat d'une fidélité sans défaillance. Son maintien était aussi expressif que son costume. Malgré sa petite taille jadis un peu maigre, elle avait pris de la plénitude et de l'aisance, le sentiment de son importance, de l'autorité. Assise au premier rang, de côté, tournant vers la salle son mince profil, elle écoutait le discours de Pierre Gay avec un art attentif, approuvant, goûtant, soulignant les effets, triste ou enthousiaste, parfois une larme au coin des yeux et souvent souriante, heureuse, fière. Par ses poses et ses mines, bien mieux que le lecteur, elle jouait la lecture. Elle en faisait de sa place le commentaire pathétique et mesuré. Tous les regards suivaient ses légers mouvemens et l'on sentait à chacun d'eux combien les paroles qui passaient, même indifférentes d'apparence, évoquaient pour elle de souvenirs personnels. Cette manière d'écouter était comme une prise de possession : la gloire du grand mort était son bien, à elle seule ; Lucien Mirar appartenait à Nelly Belly. Et peut-être tant de mélancolie visible était-elle sincère?...

Cependant Pierre Gay continuait de parcourir la carrière de

Mirar : l'élection à l'Académie, les derniers succès, la suprématie incontestée et le rayonnement. Laurence ne regardait plus autour d'elle, elle écoutait, écoutait en elle-même. Au rythme monotone et froid du liseur, c'était maintenant sa vie à elle, sa destinée parallèle et secrète qu'elle évoquait et suivait. Par un phénomène habituel de la mémoire, ses souvenirs s'éloignaient dans le temps comme si c'était une loi du cœur de ne retenir des choses, à la longue, que ce qu'elles eurent de plus beau. Les amours de Nelly Belly, la première de *la Belle Maîtresse*, le tumulte au foyer, la loge funèbre, tout cela s'effaçait, se reculait pour Laurence ; elle revoyait le Mirar de jadis, le premier, celui de son illusion et de son amour. Et comme la notice biographique de Pierre Gay lui paraissait pauvre, vaine, morte ! Certes, Pierre Gay ne manquait ni de talent ni de goût : sa conférence n'était point déplacée : mais qu'elle était donc froide, sans enthousiasme et sans élan !... Tout de même, quand on avait connu un tel homme, n'y avait-il pas autre chose à dire de lui ?

La conférence terminée, on s'empressa autour du conférencier, dans l'étroit réduit qui sert de coulisse.

Nelly Belly voulut être la première à féliciter l'orateur, officiellement. Elle parut dans la foule, avec ses voiles, introduite par Robert de Brick. Elle s'avavançait péniblement, distribuant des poignées de main, des sourires. Vers elle, maintenant, convergeaient les complimens et les regards : on oubliait Pierre Gay qui, lui-même, dès qu'il l'aperçut, s'élança au-devant d'elle.

Elle l'embrassa.

— C'était si émouvant, soupira-t-elle, ... si juste surtout...  
Moi qui l'ai tant connu !...

Elle recommençait de jouer la douleur et la fidélité, mais plus largement, avec plus d'ampleur et d'abandon. On faisait cercle autour d'elle. On l'admirait, on la plaignait. Toute la sympathie du public allait à cette maîtresse, si belle en ses atours noirs, et demeurée seule gardienne du culte de son amant.

Cependant Laurence cédait à une force étrange. Elle avait suivi le courant, s'était engagée dans la petite salle. Robert de Brick, l'apercevant, vint à elle, autant pour l'écartier que pour la conduire. Le Nonain aussi voulut s'interposer. Mais elle restait là, un peu pâle, les lèvres blanches, et muette, écoutant Nelly Belly qui, à son tour, conférençait.



— Je le sais, vous ne pouviez pas tout dire... C'était un être si exquis, si tendre!

Le regard de Laurence avait rencontré celui de Nelly Belly et, soudain, elle se sentit au cœur une jalousie, une irritation telle qu'elle n'en avait jamais connue. Jusque dans la mort, celle-ci la dépouillait, la frustrait de ce veuvage où elle se glorifiait.

Comme malgré elle, elle s'était avancée vers la comédienne et la foule, peu à peu, s'était effacée, les avait dégagées toutes les deux, face à face.

La comédienne salua gracieusement, et, prenant à témoin Pierre Gay, tout l'entourage...

— Je suis particulièrement heureuse, madame, après l'éloge qui vient d'en être fait, de vous dire moi-même quel plaisir j'aurais à jouer *le Mariage de Suzanne!*...

Tout le monde admire, encourage l'actrice à son projet. Puis on regarde Laurence, on attend sa réponse.

— Qu'à cela ne tienne! mademoiselle.

Pourquoi a-t-elle dit cela? Par défi, par orgueil, pour prouver que c'est elle encore dont la volonté décide?... Ou parce qu'il y a une chose que M<sup>lle</sup> Nelly Belly n'aura pas pu lui prendre : c'est Suzanne. En s'efforçant de jouer ce personnage, ce qu'elle y découvrira, c'est le plus pur, le plus touchant amour de Mirar, et tel qu'aucun autre n'a su lui en inspirer... Cela, au moins, lui appartient en propre, est inaliénable!...

Et, quand elle fut revenue chez elle, exténuée, bouleversée, Laurence, comme si elle eût commis une grande faute, se jeta dans les bras d'Antoine :

— Je te demande pardon, gémit-elle... On va reprendre *le Mariage de Suzanne*.

— Mais cela ne regarde que toi, mon amie... Si tu as cru bien faire...

### XIII

C'est dans le compte rendu même de la conférence que les journaux annoncèrent la reprise du rôle de Suzanne par M<sup>lle</sup> Nelly Belly, à la Comédie-Française. Lucien Mirar était ainsi revenu au premier plan de l'actualité parisienne. Les répétitions commencèrent aussitôt; il fallait profiter de ce mouvement, l'entretenir surtout. Presque chaque matin, M<sup>lle</sup> Nelly

Belly faisait rendre compte au public de la manière dont elle avait répété la veille. On était tenu très exactement au courant de ses recherches, de ses efforts, de ses inspirations aussi et de ses espérances. Les détails de la mise en scène remplissaient les échos, et la pièce bénéficiait de cette faveur sans mélange qui n'est jamais accordée qu'aux morts.

Presque machinalement, comme jadis, quand elle y cherchait le nom dont les cinq lettres imprimées la faisaient tressaillir d'un frisson inconnu, Laurence avait repris l'habitude, à son réveil, de déplier les journaux, d'en négliger les premières pages, et, tout de suite, de parcourir les chroniques théâtrales où le même nom, maintenant étranger, la troublait encore, mais d'un émoi si différent, si indéfinissable...

Une sorte de fièvre semblait avoir repris la Comédie-Française. La préparation de la pièce allait grand train : déjà l'on répétait en scène. Chaque jour, comme représentante naturelle de l'auteur, Laurence recevait le bulletin de répétition, longue feuille qu'elle avait vue, pendant des années, traîner sur la table du Maître et qu'elle n'osait même plus déployer, dès qu'elle la reconnaissait dans son courrier.

Un scrupule, en effet, une irrésolution grandissante la tourmentaient : ces répétitions, que dirigeait Robert de Brick, n'aurait-elle point dû les surveiller elle-même ? Qui l'assurait que l'œuvre n'allait pas être trahie et qu'elle ne se rendait pas coupable de négligence à l'égard d'une gloire qui restait celle de son fils ? Comment M<sup>lle</sup> Nelly Belly, qui n'aurait plus l'inspiration vivante de son amant, serait-elle capable, après tout, de mettre seule sur pied ce rôle étranger ?... Il y faudrait tant de jeunesse, de vraie tendresse, tant de nuances aussi et de charme mystérieux ! Sous ce scrupule, Laurence distinguait-elle en son cœur l'involontaire envie de voir elle-même ce que l'actrice aurait fait de sa propre image et comment celle-ci allait figurer aujourd'hui les mouvemens, déjà si anciens, de son propre amour ? Mais aller au théâtre, affronter cette obscurité des salles tendues de toile grise et dont la scène est seule éclairée, revivre ces folles heures de travail et d'angoisse, non, elle n'osait pas. Déjà on disait la pièce prête, la comédienne essayait ses toilettes, et, plus agitée chaque jour, Laurence avait des alanguissemens, de longues songeries, de brusques changemens d'humeur. Elle recherchait la solitude, le silence,

supportait avec peine la turbulence de Lucien, les pleurs et les colères du petit Laurent.

— Est-ce que tu te portes moins bien? demandait parfois M<sup>me</sup> Derouet.

— Mais non, maman... Pourquoi voudrais-tu?...

L'excellente M<sup>me</sup> Durouet s'était trouvée d'abord très heureuse de la nouvelle existence, dont le premier bienfait avait été de lui assurer une possession plus libre de son petit-fils, et elle avait toujours eu beaucoup de sympathie pour Antoine. Elle n'avait pas vu non plus sans plaisir la naissance de Laurent, pensant que Lucien en deviendrait plus à elle encore. Mais, à présent, il lui semblait qu'une tristesse s'appesantissait sur le vieil hôtel, baignait tous les visages. Les enfans avaient moins de gaiété, moins de fraîcheur. Antoine, indulgent toujours, se montrait, lui aussi, plus absorbé, taciturne, et M<sup>me</sup> Durouet, sans s'en expliquer bien nettement les causes, s'alarmait du mystérieux désarroi où elle voyait sa fille.

— Je t'assure, ma petite Laurence, que tu n'as plus ta jolie mine...

— Mais si, maman!... répondait distraitement Laurence.

La date de la représentation fixée, elle reçut le billet suivant, sur du papier à en-tête de la Comédie-Française :

*Madame,*

*Je sais votre prédilection pour ce rôle de Suzanne auquel je viens de consacrer tant d'efforts et tant de peines. J'ai l'illusion d'en avoir vraiment pénétré les nuances et le secret espoir d'y trouver, dans quelques jours, mon plus beau succès. Il me coûterait beaucoup, pourtant, d'affronter la grande épreuve du public sans avoir eu d'abord votre impression, puisque vous fûtes l'intime confidente de cette œuvre. Je vous serais très personnellement reconnaissante, si vous vouliez bien me faire l'honneur d'assister à l'une de ces dernières répétitions du MARIAGE DE SUZANNE.*

*Veillez agréer, madame, mes plus respectueux complimens.*

« NELLY BELLY. »

Cette lettre dont elle démêlait mal les motifs, sans doute fort complexes, acheva d'émouvoir Laurence. Elle prit une

de ses cartes de visite et y écrivit aussitôt cette simple phrase où se dissimulait son trouble :

*Très sensible à l'attention de Mademoiselle Nelly Belly et pleine de confiance en son talent, Madame Antoine Bellême ne manquera pas de venir l'applaudir à la première représentation.*

Elle se crut calmée par cette résolution, s'étonnant elle-même d'attacher tant d'importance à un événement aussi précaire qu'une représentation théâtrale. Elle prenait en pitié son émoi des jours précédens et ne s'apercevait point que, sous cette paix apparente, se cachait une agitation plus profonde.

Les billets d'invitation pour la répétition générale du *Mariage de Suzanne* furent adressés par l'administration de la Comédie-Française à M. et M<sup>me</sup> Antoine Bellême. Ce fut Antoine qui les reçut et les remit à sa femme.

— Que comptes-tu en faire?... demanda-t-il doucement.

Laurence se trouva surprise, hésita.

— Mais... je ne sais pas, balbutia-t-elle.

Antoine était un homme timide et timoré, de caractère secret et volontiers défiant de lui-même, mais lucide et capable, quand les circonstances lui paraissaient l'exiger, de ce rare courage qui est la franchise envers la vie.

— Ma chérie, dit-il, ne pas savoir est pire que tout et ton indécision m'étonne... Avais-tu donc projeté d'assister à cette représentation ?

— Peut-être... Je n'ai pas envisagé la question...

Antoine regarda sa femme, nerveuse, les mains frémissantes. Il prit ces deux mains dans les siennes, et, comme il faisait toujours quand il avait quelque chose de grave à lui dire, il l'attira à lui, la regarda bien en face.

— Laurence, dit-il, pourquoi n'es-tu pas plus sincère avec moi, avec toi-même?... Oh! ma chère femme, va! je ne t'accuse pas d'une dissimulation concertée et c'est parce que je ne vois rien que je puisse te reprocher à toi-même que je crois de mon devoir de te parler et de t'avertir, de te montrer, s'il en est temps encore, le péril qui menace notre vie, notre amour...

— Oh! Antoine...

— Ne crois pas, continua-t-il d'une voix un peu changée, que j'accorde aux menus événemens de ton existence une signi-

fication excessive et ne me prends pas, je t'en supplie, pour un nerveux ou un jaloux. Non, Laurence, je ne m'exagère rien. Seulement tu sais quelle espérance, quelle foi animaient mon amour avec lequel je croyais pouvoir remplir toute ta vie. C'est cette espérance, cette foi, vois-tu, que je commence à perdre. Tu n'es plus la même, mon amie, ni avec moi, ni même avec tes enfans... Je comprends tes préoccupations et je ne sens que trop bien ce qui peut se passer en toi. C'est naturel, peut-être nécessaire. Mais si tu n'y résistes pas, alors que sans doute il en est temps encore, nous sommes perdus. Pardonne-moi et comprends-moi. Ne refuse pas mon aide en la crise que tu traverses.

Laurence écoutait son mari, immobile, les yeux fixes.

— Que veux-tu que je fasse? murmura-t-elle au bout d'un long silence.

— D'abord, ne lis plus chaque matin dans les journaux le courrier des théâtres. Ne reçois plus de lettres de Robert de Brick, Le Nonain ou autres. Comprends bien que nul devoir ne t'oblige à te troubler toi-même et à entretenir dans ton cœur une sorte de fièvre toujours malsaine... Et puis n'avais-tu pas formé plus ou moins le projet d'assister à cette reprise du *Mariage de Suzanne*?... Eh bien, je t'en conjure, n'y va pas.

— Soit! répondit froidement Laurence, puisque tu le juges ainsi, je n'irai pas.

Elle se tenait toujours droite, comme fermée. Doucement, Antoine s'écarta d'elle.

— Oh! ma chère petite, soupira-t-il, en sommes-nous donc là, que tu me répondes ainsi, quand je te parle avec tout mon cœur?

Les grands billets de la Comédie-Française étaient restés dépliés sur le bureau de Laurence. Tous deux y gardaient machinalement les yeux attachés, comme si ces deux minces feuilles bleuâtres où se lisait en gros caractères le titre, *le Mariage de Suzanne*, eussent été l'image même de tout ce qui, secrètement, troublait leur ménage et leur amour. Laurence demeura longtemps encore songeuse et contractée.

— Je te demande pardon de cette scène, murmura Antoine. Je n'ai plus rien à te dire.

Alors, en le voyant s'éloigner, Laurence, brusquement, se détendit, et, bouleversée, défaillante, se jeta dans les bras de son mari.

— Non, Antoine, balbutia-t-elle, ne t'en va pas ainsi... C'est toi qui as raison, qui as toujours raison et qui me fais voir clair en moi-même... Oui, c'est à toi de me pardonner... Depuis si longtemps, depuis cette conférence surtout, je vis dans le mensonge avec moi-même et avec toi. Je croyais n'obéir qu'à l'intérêt de mon petit Lucien et je ne sais quelle force me poussait. C'était malsain, dangereux. J'aurais dû t'en parler davantage, te tenir au courant de toutes mes pensées... Non, je n'irai pas à cette représentation. Je n'en lirai pas un compte rendu. Tout cela est fini, fini à jamais. Oh! tu as raison, Antoine, comme tu as raison!...

Elle laissait flotter sa tête sur la poitrine de son mari et de petites larmes pointaient au bord de ses cils. Maintenant, elle ne cherchait plus à cacher sa faiblesse ni son désarroi.

— Oui, reprit-elle, je te demande pardon; mais, toi aussi, n'est-ce pas? tu me comprends bien!... Tout cela, jadis, a tenu tant de place dans ma vie et de tant de manières! Ces choses-là, parfois, vous reviennent et vous agitent. Ce sont les événemens... Comprends-tu?

Antoine avait noué ses deux bras autour de la taille de sa femme et il la berçait contre lui, comme un enfant, en lui caressant les cheveux de son baiser familier.

— L'été dernier, dit-il lentement, nous n'avons guère eu le temps de faire la connaissance de mon petit domaine en Normandie. Je t'assure que son pavillon Louis XIII, avec la grande ferme à côté, est très agréable à habiter... Mes affaires, Dieu merci! me laissent du loisir et nous serions là à quelques heures seulement de Paris, tout près de la mer... Veux-tu que nous allions quelques semaines nous mettre au calme, voir pousser les foins?... Nous serons un peu seuls... rien que nous deux et les petits.

— Oh! oui, c'est cela, partons! s'écria passionnément Laurence... partons tout de suite...

Et, à son tour, elle embrassa son mari, puis ses deux enfans qui allaient se promener avec leur grand'mère.

GASTON RAGEOT.

*(La dernière partie au prochain numéro.)*

---

---

# EN COLONNE AU MAROC

## IMPRESSIONS D'UN TÉMOIN

### I

CASABLANCA. — DE CASABLANCA A SALÉ  
RABAT ET SALÉ. -- DE SALÉ A FEZ

#### I. — CASABLANCA

*L'Iméréthie*, apportant des renforts pour le corps expéditionnaire, a jeté l'ancre en rade à deux heures du matin. Dès que le jour paraît, la sirène lance des appels précipités. Une vedette à vapeur quitte enfin le port dont on aperçoit au loin les constructions blanches, et la petite jetée, cause d'un gros procès entre l'État et la Compagnie concessionnaire, pour venir aux nouvelles. Malgré la télégraphie sans fil et les communications postales quotidiennes, aucun transport militaire n'était, paraît-il, attendu aujourd'hui. On s'explique, et la vedette repart, pour chercher les engins de débarquement.

Ils arrivent, incommodes et lents. De grosses barcasses, lourdes et ventruës, s'accostent par quatre aux flancs du navire. La houle, très forte, leur imprime des oscillations dangereuses, rompt les amarres, brise les échelles. Les fantassins, gênés par leurs souliers, leur sac, leur fusil, hésitent avant de sauter, manquent parfois l'instant précis, se laissent glisser pesamment, tombent au fond de l'embarcation en des attitudes dépourvues d'élégance. Plusieurs intimidés par le bruit des vagues, par les bonds désordonnés de la barcasse, ont des mouvemens effarouchés de poule en présence d'un obstacle inattendu. Les dames de la

Croix-Rouge, qu'un zèle ardent et une charité insensible à la réclame conduisent vers les hôpitaux marocains, rangées sur la passerelle, poussent des petits cris de commisération et d'effroi, et joignent les mains en gestes précieux. Mais elles n'ont pas vu un pauvre ménage de douanier dont la femme a fait la traversée, couchée sur le pont entre un kabyle mort la veille et des soldats indisposés par le mal de mer. Ce couple infortuné, encombré par ses pauvres colis, arrive tant bien que mal à se caser au fond d'une barcasse où il retrouve avec joie le poupon de deux mois, oublié par le mari, et que des marsouins diligents ont fait passer de main en main.

Les chevaux, les bagages, les canons, dont un spectateur novice déclarerait le transbordement impossible, descendent plus aisément, suspendus à des palans qui les déposent avec précision et sans secousse dans les embarcations. Les treuils grincent, les matelots crient, le désordre paraît à son comble, mais, dans ce tohu-bohu apparent, le second du navire, sourd aux indications bourdonnantes des uns, aux recommandations affolées des autres, pointe avec calme ses connaissances et veille à ce que les cales se vident avec méthode. Il y parvient, non sans difficultés.

Cependant, la première barcasse est chargée jusqu'au bord avec ses quatre-vingts passagers. Une vedette vient la prendre à la remorque et, péniblement, à travers les lames, la traîne vers le port. Les marsouins acclament la terre d'où beaucoup ne reviendront pas. Ils sont tout joyeux d'avoir quitté le navire, ses entreponts surchauffés, sa nourriture sommaire, ses odeurs écœurantes. Ils criblent de lazzis les bateliers indigènes dont le regard éteint et la face impassible trahissent malgré tout l'insondable mépris du musulman pour le roumi. Le douanier comprime avec peine ses dernières nausées ; sa femme, aux yeux mornes, serre machinalement le poupon qui semble plongé dans le coma. L'amarre qui s'est rompue deux fois pendant le trajet est enfin larguée ; la barcasse court sur son erre, la houle s'apaise. Un léger choc, et l'on est à quai.

Le Tout-Casablanca des premières y est réuni. Les uniformes bigarrés de l' « armée d'Afrique, » les toilettes blanches des épouses, les ombrelles claires des demi-mondaines papillotent au gai soleil du matin. Les amabilités douceâtres, les complimens sucrés, les commentaires fielleux s'échangent en



courbettes hiérarchiques, en baisemains prétentieux, en propos badins où chacun a le « sourire du grade. » Les képis, les aiguillettes scintillent ; le major de la garnison et ses aides tourbillonnent, jetant d'un ton bref et affairé des indications vagues. Il faut les indigènes enturbannés et pouilleux que la curiosité attire, les coolies qui font la chaîne en déchargeant les barcasses, les remparts et les minarets qui font le décor du fond, pour donner à Casablanca l'aspect légèrement exotique d'un Mourmelon africain.

Peu à peu, compagnies de « marsouins, » batteries de « bigors » se forment sur le terre-plein, entre la vieille muraille et la mer. Bagages d'officiers, vivres de réserve et de débarquement, sont chargés sur les *arrabas* que vont conduire des Marocains crasseux, stylés en gestes énergiques par un sergent barbu de tirailleurs algériens, préposé aux moyens de transport que la Place affecte aux unités débarquées. Les regards curieux, indifférens ou hostiles suivent quelque temps ces « coloniaux, » coupables, semble-t-il, d'être venus chasser en terre réservée ; des réflexions narquoises commentent les faces maigres, les uniformes sombres et sans élégance, l'allure sans apprêt de ces troupes qui arrivent précédées par une légende malveillante d'indiscipline, d'ivresse et de débilité. Les jambes encore molles de la traversée, l'estomac chaviré par le jeûne du matin, suant sous la lourde tenue d'hiver endossée pour débarquer et sous le sac chargé d'effets bientôt inutilisables, les coloniaux s'enfoncent dans le sable, s'estompent dans la poussière soulevée par le vent du large, et prennent la direction du camp d'Aïn-Bourdja.

Le paysage et les installations y sont d'une biblique simplicité. Un bosquet de quelques figuiers, où pullulent des mercantis des deux sexes, avides et vermineux ; un ruisselet pour abreuver 500 chevaux ; une pompe pour donner l'eau à 3 000 hommes, et dont le fonctionnement régulier sera fugitif comme une illusion de jeunesse ; un sol rougeâtre et nu balayé par le vent. Les soldats dressent aussitôt leurs petites tentes au milieu des cailloux, grignotent avec entrain leurs « vivres de débarquement, » sans attendre les distributions réglementaires, dont une longue expérience leur démontre l'improbabilité. Ils jacassent à perdre haleine sur la politique marocaine où ils lisent comme dans un livre ouvert ; sur les chances d'aventures

et de gloire que leur promet un avenir prochain. Quelques-uns, anciens zouaves ou légionnaires, à qui la médaille du Maroc épinglée sur leur vareuse donne une auréole de précurseurs, pérorèrent au milieu de groupes émerveillés. Puis, tout se tait; la lourde chaleur de midi fait disparaître les troupiers sous les toiles cachou qui étouffent les ronflemens de la sieste africaine.

Pendant des jours, amenés par les bateaux qui se succèdent sur la rade, transportant les renforts hâtivement expédiés de France et d'Algérie, les troupes les plus diverses s'entassent sur le plateau brûlant. Elles y attendent l'ordre d'aller rejoindre, vers Rabat ou El Kounitra, la colonne légère ou la colonne de ravitaillement qui s'y forment avec peine. Goumiers de la Chaouïa, bataillons coloniaux, batteries de bigors et de métropolitains, tirailleurs algériens et sénégalais, spahis et chasseurs d'Afrique, compagnies du génie et conducteurs kabyles, finissent par former une petite ville de toile, affairée et bruyante. Et, comme dans toute petite ville, les voisins s'épient, se jaugent et potinent. L'antagonisme des armes, les rivalités de corps sont encore exacerbés par les bouleversemens incessans dans l'« ordre de bataille, » qui révèlent aux esprits chagrins le souci de réserver la gloire des commandemens et des résultats à quelques privilégiés. Malgré les leçons de la guerre de Mandchourie si chèrement payées par les Russes, bataillons indigènes et européens, troupes métropolitaines et coloniales, sont disloqués pour être mélangés en groupemens hétéroclites, inconnus de leurs chefs, où l'union morale semble, au premier aspect, faire défaut. Les modifications les plus inexplicables en apparence sont faites chaque jour à cet « ordre de bataille » si laborieusement établi. Les coloniaux notamment, réunis tout d'abord en brigade mixte composée de leur artillerie, de leurs deux régimens de marche et d'un régiment de tirailleurs sénégalais, sont dispersés aux quatre vents du ciel, dilués dans la colonne Brulard, la colonne Dalbiez, les garnisons de la ligne d'étapes et de la Chaouïa. Leur général, leurs colonels, considérés en principe comme des personnages inutiles et encombrans, sont nantis de situations indéfinies, stables et reposantes. Mais tout finit par se tasser sous la pression des personnes et des événemens, et les préjugés disparaissent. Dès les premiers coups de feu, les divers élémens du corps expéditionnaire, aussi désunis que les tribus marocaines, retrouvent leur cohésion; la

« liaison des armes, » la camaraderie militaire, se maintiendront désormais sans défaillance.

Entre le camp et Casablanca, où sont concentrés tous les services, les relations sont incessantes. Dès le point du jour, c'est un défilé de « corvées » qui vont chercher le matériel et les moyens de transport, dont l'arrivée à la base d'opérations ne concorde pas toujours avec celle des troupes qui doivent les utiliser. Les mulets sont étiques, les chameaux galeux ; les arrabas menacent de ne fournir qu'une courte carrière. Il faut encore alléger les troupes, réduire le contenu des sacs et les bagages d'officiers. Les effets d'hiver, les objets qui paraissent superflus, doivent être déposés dans des magasins de fortune, d'où ils ne sortiront probablement jamais. Les soldats n'auront comme vêtement chaud que leur vareuse de molleton ; leurs vêtements kaki, une chemise, un caleçon, une paire de souliers de rechange, les vivres de réserve, leurs couvre-pieds, toile de tente, ustensiles et outils de campement, les cartouches, leur font d'ailleurs une charge assez lourde. Aux officiers, une petite tente pour trois ; plus de lit Pirot, de table pliante, de chaise Archinard, petit mobilier que chacun a toujours traîné avec lui, jusque dans les profondeurs du Centre Africain ou le grouillement des villes chinoises ; plus de caisses de conserves pour les popotes, plus de flacons mûrement choisis. Chacun, depuis le grand chef jusqu'au dernier troupié, dormira par terre, mâchera le biscuit et le bœuf de l'Administration, boira de l'eau claire ou le quart de vin d'Algérie chichement mesuré les soirs de grande fatigue. Et tandis que les fourriers, les officiers d'approvisionnement s'empressent et se débattent dans le maquis des allocations et de la comptabilité, que les théories de véhicules et de mulets de bât circulent entre Aïn Bourdja et les magasins du Camp n° 3, que des cavaliers rapides apportent ordres et contre-ordres, de vagues marchands de pastilles du sérail débitent de la mercerie et des liquides inoffensifs sur les fronts de bandière ; des sirènes marocaines, décrépitees et sales, invitent les amateurs de sensations à disparaître dans les champs d'orge ; et les désœuvrés, dont le portefeuille est encore bien garni, s'entassent dans les deux carrioles boiteuses, somptueusement dénommées voitures de place, pour aller en ville, à la recherche des nouvelles ou des plaisirs variés qu'offre la bourdonnante petite cité. Entre deux cahots, plusieurs évadés

de la capitale, encore éblouis par une vision récente, fredonnent le motif entraînant : « Je veux m'en fourrer, m'en fourrer jusque-là » de *la Vie Parisienne*, dont ils ont applaudi avant leur départ la triomphante reprise.

Autour des murailles hautes et trapues, soutenues par des tours carrées couronnées de créneaux pointus et percées de meurtrières, où la teinte noirâtre des siècles s'estompe dans le jaune de chrome du soleil, surveillés par les soldats du « tabor » qui gardent des portes en décor d'opéra, les indigènes, au marché quotidien, grouillent et piaillent. Les burnous sales, les turbans crasseux, le pelage élimé des chameaux, les toisons poussiéreuses des moutons, les guenilles des mendiants étendus sur le bord de la chaussée, confondent leurs tons gris, zébrés d'ombres dures. Toutes les races du Maroc, les conquérans et les vaincus, Arabes douteux, paysans de la Chaouïa, guerriers des tribus de la forêt ou de la montagne, Sahariens raziés et vendus comme esclaves, femmes européennes disputant sur les prix, Berbères osseux juchés par deux à califourchon sur de petits ânes qui semblent avoir huit pieds, Juifs onduleux aux souquenilles noires, goumiers à l'aspect farouche, se mêlent autour des étalages, s'interpellent, tourbillonnent en remous provoqués par les « balek » aigus des chameliers. Des estafettes, spahis ou chasseurs d'Afrique, des officiers, passent à cheval, non sans glisser un regard vers le Café Glacier où des affiches multicolores annoncent pour le soir les débuts d'une chanteuse de genre arrivée la veille, et dont la silhouette fit sensation sur le quai.

Traversant la foule où ils mettent deux lignes claires, les courans montant et descendant des militaires ont les bureaux de l'État-major comme origine et terminus. Dans les cabanes en planches, éparses autour d'un maigre jardin que solennisent le kiosque à musique planté au milieu de la « Volière » et le mât de pavillon, une fièvre continue secoue les collaborateurs du chef dont la France et l'Europe entière attendent des actes énergiques et prudents. Une erreur dans le chargement d'un bateau, la menace d'une interpellation à la Chambre, l'attitude nouvelle d'une tribu, le dernier avis du service des renseignements, bouleversent les combinaisons les mieux préparées, rendent inutile un travail minutieux déjà terminé, font du plan d'opérations une toile de Pénélope qui ne s'achève jamais. Et

c'est un incessant défilé de personnages affairés et nerveux qui viennent prendre des ordres, réclamer des explications, soumettre des doléances. A l'un, il manque des mulets de transport; les canons de l'autre sont débarqués sans chevaux; un troisième reçoit des voitures sans les harnais d'attelage; c'est le capitaine d'une compagnie restée en arrière qui demande en vain où se trouve son bataillon; c'est un commandant de colonne, récemment désigné, qui voudrait connaître l'emplacement de ses troupes. Les exclamations se croisent, les plantons s'agitent, les mouches bourdonnent dans l'air surchauffé des bureaux. Le général en chef est parti pour activer la marche de la colonne légère qui piétine autour d'El Kounitra. D'après ses instructions que les incidens quotidiens rendent d'une application difficile, il faut organiser sans délai une base nouvelle à Meheydia, renforcer la colonne volante, préparer une colonne de ravitaillement, qui doit suivre de près les troupes expédiées vers Fez. Les événemens qui se précipitent renversent tous les projets soigneusement mûris depuis trois ans : « Nous avons tout prévu, tout préparé pour l'occupation de Merrakech, les expéditions contre les Zaërs et les Zemmours; mais il était impossible de supposer que nous aurions à mobiliser en un mois une colonne vers Fez. — Hélas! mon cher camarade, on prévoit bien, en général,  $n$  cas de mobilisation; mais c'est toujours le  $n + 1^e$  qui se présente. »

Cette trépidation fébrile se retrouve dans les quartiers commerçans. Les fournitures militaires, les projets de travaux publics, les spéculations de terrains surexcitent les cerveaux, font défiler dans les imaginations des cosmopolites, dont les bureaux, boutiques, ateliers se multiplient dans les rues étroites, sombres et fraîches, la vision de trésors rapidement amassés. Ouvriers d'art, transitaires, agens de navigation, commissionnaires, entrepreneurs, coiffeurs et pédicures, ex-premières des grands couturiers de Paris, Levantins, Maltais, Espagnols, Italiens, Français même, débarquent chaque jour, attirés par le mouvement d'affaires que représentent un corps expéditionnaire de 20 000 hommes et les projets de réorganisation du Maroc. Et les magasins obscurs, d'aspect sordide, hâtivement établis dans les maisons arabes, regorgent de marchandises variées, depuis la camelote à l'usage des indigènes jusqu'aux fournitures de luxe pour les demi-mondaines cotées de la ville et les grandes réceptions des personnages officiels.

Au Café du Commerce, à l'heure de l'apéritif, les tables couvrent la petite place, et les conversations des consommateurs font un bourdonnement de ruche. Trois musiciens, épaves humaines loqueteuses et tristes, font gémir leurs crins-crins; ils s'écoutent jouer et ne se lassent pas de s'entendre : ils donnent à leurs airs une cadence très lente, et *Comme la plume au vent* y pleure sur le rythme de la *Marche funèbre* de Chopin. D'ailleurs, les cliens du Café du Commerce ne les écoutent pas; ils ont d'autres préoccupations. Presque tous militaires et réunis en groupes hiérarchiquement sympathiques, ils discutent avec animation les nouvelles des opérations, les mérites des camarades ou des chefs, les risques de guerre et les chances d'avancement. Soigneusement sauglés dans leurs tenues claires, élégans et parfumés, ils font contraste avec les coloniaux qui, visiblement, sont traités en parens pauvres et font bande à part. Un lieutenant de tirailleurs algériens passe, hautain et maniéré, portant monocle à large ganse noire, barbe blonde soigneusement peignée, écharpe de mousseline flottante, canne recourbée dont il joue avec grâce, et cherche des yeux une place au voisinage reluisant. Il n'a qu'un regard de dédain pour les camarades aux uniformes kaki, œuvres mal venues de maîtres-tailleurs régimentaires, sans aiguillettes, brassards ou décorations, et qui observent avec malignité un spectacle si nouveau pour eux.

Mais les violons soupirent lentement les phrases passionnées de *la Veuve joyeuse* sur la place maintenant déserte. Les consommateurs sont allés continuer leurs discussions dans les « popotes » et les restaurants. Puis, quand la ville indigène s'est endormie, l'animation renaît dans le quartier français. Par les rues moyenâgeuses, où scintillent de loin en loin des réverbères fumeux que l'électricité remplacera bientôt, des groupes reviennent vers le Café où se dressent, entre deux parties de dominos ou de cartes, les programmes de plaisirs nocturnes. Les sédentaires, que leurs goûts ou leurs fonctions maintiennent à Casablanca, se font les cicerones complaisans des nouveaux débarqués. Et ceux-ci, par curiosité, par ennui, pour oublier un instant des séparations cruelles, font la « Tournée des grands-ducs » à travers les voluptés provinciales de la petite garnison. C'est le Casino, où des chanteuses pailletées éblouissent dans l'auditoire les Arabes dont les yeux brillent de convoitise; c'est l'Éden ou le Café Glacier qu'achalandent des voix douteuses et

des mollets cambrés ; ce sont les variétés de la prostitution, que des Espagnoles inquiétantes, des Juives grasses, au costume bariolé, s'efforcent vainement de rendre pittoresque. Vers minuit, les derniers noctambules ont épuisé la coupe des locales ivresses. Ils rentrent dans leur tente ou leur case, et les chiens qui disputent les charognes éparses autour des remparts troublent seuls, par leurs querelles bruyantes, le calme nocturne de la cité.

## II. — DE CASABLANCA A SALÉ

Sur la piste sablonneuse des caravanes qui, longeant la mer, relie Casablanca et Tanger par Rabat et Salé, la colonne Dalbiez chemine lourdement. Les étapes quotidiennes de vingt-cinq à trente kilomètres sont rendues interminables par le sol sans résistance où les pieds s'enfoncent, par la poussière que soulève le vent du large, par les premières ardeurs du climat qui, pour les troupes venues de France, succèdent sans transition à la tiédeur du printemps métropolitain. Et si cavaliers, fantassins, artilleurs sont légers et joyeux au départ matinal, dans la fraîcheur étoilée de l'aube, les derniers kilomètres s'achèvent péniblement dans la monotonie d'un paysage désert.

Les champs d'orge et de blé jaunissans s'étendent jusqu'à l'horizon ; un palmier lointain secoue sa chevelure ébouriffée ; quelques bouquets de figuiers, perdus dans l'immensité d'un espace sans reliefs apparens, marquent les emplacemens abandonnés des douars. Çà et là, les cultures cessent. La prairie naturelle succède aux céréales, et l'abondance des pluies récentes lui donne un charme inattendu et délicieux. Tant que le sol garde un peu d'humidité, que la chaleur du soleil de l'été n'a pas atteint toute sa force, l'herbe disparaît sous les fleurs. Marguerites, boutons d'or, coquelicots et bluets, liserons bleus, rouges et blancs, capucines et primevères, campanules, myosotis et glaïeuls, forment un tapis parfumé, aux couleurs innombrables et doucement fondues, où chantent les grillons, courent les lézards verts, bourdonnent les abeilles, dansent les papillons.

Très rares sont les villages permanens. Les paysans de la Chaouïa ont de vieilles querelles avec leurs voisins les Zaërs, et, comme toutes les populations rurales au Maroc, trouvent dans la mobilité de leurs tentes une sauvegarde contre les agressions. Ainsi peut déjà s'expliquer la faiblesse des moyens de représ-

sion de l'autorité légitime : les révoltés ne sont vulnérables que dans leurs moissons, et l'abondance de leurs réserves cachées dans les silos fait de l'incendie des récoltes un illusoire châtiement. Et l'on devine, dès les premiers jours, combien sera dure la tâche du corps expéditionnaire s'il doit, au nom du Sultan, réduire par la force des ennemis aussi insaisissables. La colonne Dalbiez, par exemple, traîne à sa suite 1 500 chameaux ; le ravitaillement de ses 2 000 hommes, la protection de son convoi lui enlèvent toute mobilité, seule arme efficace contre des adversaires qui se déplacent à cheval, parcourent de grandes distances dans une journée, trouvent toujours des points d'eau suffisants.

Mais, de cette colonne, quels sont le but et la destination ? Chacun l'ignore ; et nul ne s'en préoccupe, sinon peut-être le général. Le mystère absolu, qui semble ici la règle du commandement, ne s'accorde guère avec les indications des réglemens militaires, qui préfèrent la diffusion de la pensée du chef pour assurer la communauté des efforts. Les théoriciens de la guerre marocaine affirment cependant que l'application du principe contraire est plus avantageuse. Dans une troupe considérable, qu'accompagne une foule de chameliers et de conducteurs indigènes d'origine douteuse, les indiscretions auraient de fâcheuses conséquences. Il vaut donc mieux qu'officiers et soldats ne sachent où ils vont, ni ce qu'ils doivent faire : ils marcheraient avec plus d'entrain, mais le secret relatif des opérations ne serait pas sauvé.

Quelques éclairs, cependant, illuminent cette nuit. Chaque jour, « le rapport des cuisiniers » laisse filtrer les nouvelles, permet les hypothèses, favorise les pronostics. Dès l'arrivée à l'étape, les renseignemens circulent, appuyés sur des références respectables. D'ailleurs, dans toute colonne en marche, il y a toujours un personnage bien informé qui va, de groupe en groupe, chuchoter avec importance les plus incroyables tuyaux : « On dit que... Il paraît que, » sont les précluses invariables de ses phrases impressionnantes qui dévoilent la pensée du chef et les desseins de l'ennemi. Il se donne, en général, comme le confident de l'officier d'ordonnance ou du sous-chef d'état-major, et, par l'étalage de ces brillantes relations, rend vraisemblables les faits ou les projets les plus inattendus.

Ces informateurs bénévoles sont légèrement ridicules, mais, en campagne, ils sont précieux. Ils raniment les conversations, excitent la curiosité, maintiennent au degré convenable la fièvre



de l'action. Les heures lentes des bivouacs paraissent brèves, et les lacunes d'une installation trop sommaire passent inaperçues. Pendant la marche, on songe encore aux événemens annoncés la veille et dont on attend la réalisation; le sac semble moins lourd aux épaules, et le sable plus ferme sous les pieds. En commentant les surprises de convois, les attaques de camps, dont les détails exagérés par la distance et l'imagination font supposer que l'adversaire est audacieux, le soldat trouve la route moins longue et la soif moins ardente.

Les coloniaux qui viennent de Paris, surtout, ont besoin de cette factice excitation. Ils n'ont que le petit bidon du modèle métropolitain, au lieu du récipient de deux litres, en usage dans les troupes d'Algérie. Le service de garde qui, à la capitale, forme à peu près tout leur entraînement militaire, les a mal préparés aux fatigues d'une campagne inopinée au Maroc où ils sont lourdement chargés. Leur débandade inévitable à tous les puits, mares ou ruisseaux, leur aspect accablé quand ils arrivent au bivouac, les exposent aux remarques ironiques, aux appréciations désobligeantes des « Africains, » dont les chefs affectent de les considérer comme d'encombrans *impedimenta*. Les tirailleurs sénégalais eux-mêmes, dont une presse enthousiaste vanta les mérites, ne produisent pas une meilleure impression. Placés dans les plus mauvaises conditions matérielles, hâtivement incorporés dans la colonne Dalbiez, qu'ils ont dû rejoindre par une marche forcée, sans avoir pu prendre à Casablanca un repos indispensable, c'est seulement grâce à un esprit de corps intense que les officiers et sous-officiers des « troupes noires » évitent les déchets nombreux. Mais, après quelques étapes, ces marsouins et ces Sénégalais si décriés parviennent à forcer l'estime générale et conquérir d'actives sympathies.

D'ailleurs, les deux principaux élémens du corps expéditionnaire, « Africains » et coloniaux, ont besoin d'une indulgence réciproque. L'évident « chiqué » des uns prête autant à l'ironie que le laisser aller apparent des autres. Si les premiers se jugeaient lésés par l'intrusion de rivaux chaque jour plus nombreux dans un pays que l'« armée d'Afrique » a longtemps considéré comme un domaine personnel et réservé, les seconds, aigris par un accueil sans bienveillance, trouveraient leur situation bien définie par la remarque lapidaire d'un officier grincheux : « C'est nous, les Marocains. »

A Fedala, Bou Znika, les troupes ont bivouaqué autour des kasbahs qui jalonnent les routes impériales, et qui servent de gîtes aux sultans quand ils vont visiter leurs provinces éloignées, ou razzier leurs sujets rebelles. Déjà, la pénurie de bois pour la cuisson des alimens s'est fait sentir. L'Intendance, en négligeant de constituer des approvisionnemens suffisans sur la ligne d'étapes, comme en oubliant d'aménager les points d'eau sur une route quotidiennement parcourue par d'énormes convois et des troupes nombreuses, montre qu'elle sait toujours se montrer sans effort inférieure à sa tâche. Pendant toute la durée de la campagne, elle ne fera rien pour interrompre cette tradition : elle distribuera aux troupes, parfois à huit heures du soir, de la farine en remplacement de pain et de biscuit, sans l'accompagner du combustible indispensable. Aux stationnemens, elle aura des fournisseurs indigènes qui livreront du pain d'orge dont les propriétés laxatives conviennent mal à des organismes fatigués et placés dans des conditions hygiéniques déplorables. La viande, abattue et distribuée d'après le rite métropolitain, reste exposée pendant plusieurs heures au soleil, aux mouches et aux poussières charriées par le vent ; elle est en partie gâtée avant de pouvoir être consommée.

Jusqu'à Themara, pendant trois jours, la colonne Dalbiez avait marché dans la quiétude la plus complète. L'influence française, qui rayonne depuis Casablanca, avait épargné à la Chaouïa les fantaisies administratives et fiscales du Makhzen, et maintenait la région dans un correct loyalisme envers Moulay-Hafid. Mais là, sur les confins indécis de la contrée, l'esprit de révolte contre le Sultan, d'hostilité contre les « roumis, » venait de se manifester. Le capitaine d'une compagnie coloniale, qui collaborait à la construction de la ligne télégraphique Casablanca-Rabat, signalait l'attitude hostile des douars environnans. Au Nord de l'oued Bou-Regreg, les surprises de convois, les attaques de bivouacs témoignaient d'une audace croissante chez les tribus révoltées, dont nos troupes en marche vers Fez longeaient les territoires. D'accord avec le commandant en chef, afin d'impressionner les populations, le général Dalbiez résolut de donner quelque solennité au passage de Rabat, que ses troupes devaient traverser, avant de franchir l'oued Bou-Regreg, qui délimitait au Sud la zone des opérations.

Un ministre avait déclaré à la Chambre, quelques jours

auparavant : « Nos troupes n'entreront pas à Rabat ; elles contourneront la ville sans s'y arrêter. » Mais les événemens se chargent vite de démontrer que la politique marocaine est faite de contradictions. Et c'est avec une pompe relative que la colonne Dalbiez s'est donné l'illusion d'une entrée triomphale dans une cité ennemie. En tête, les quatre clairons d'une compagnie d'infanterie coloniale qui, depuis Paris, court après son bataillon qu'elle ne sait où retrouver. Les marsouins soufflent leurs pas redoublés les plus entraînants, mais bientôt la fatigue fait tort à la cadence et à l'ensemble. Le général, entouré de son état-major les suit, précédant les coloniaux qui représentent l'infanterie française dans ses troupes bigarrées. Un bataillon de tirailleurs algériens marche derrière sa nouba dont le vacarme aigret n'arrive pas à s'accorder avec les cuivres éclatans qui ouvrent la marche. Une batterie coloniale, un bataillon de Sénégalais, l'ambulance, des chameaux, des cavaliers ferment le cortège, qui s'engouffre sous les portes du Mellah, traverse les rues du quartier juif, sort de la ville et se forme sur le bord du fleuve où une foule d'embarcations de toute taille vont transporter sur l'autre rive hommes, chevaux, canons, mulets et chameaux, bagages et matériel qui doivent terminer l'étape au bivouac de Dar-ben-Arousi.

Le souci de conserver l'équilibre dans les rues étroites, cahoteuses et sales, où les flaques gluantes laissaient gicler sous les souliers ferrés une boue fétide comme la boue chinoise, fixait obstinément vers le sol des yeux qui auraient volontiers admiré le spectacle environnant. Tous les Israélites des douze tribus semblaient s'être donné rendez-vous sur l'itinéraire des troupes pour contempler les libérateurs. Blonds et bruns, châains et roux, têtes de patriarches bibliques, d'usuriers sordides ou de futurs rois de Paris, juchés en grappes au bord des maisons, ils arboraient un sourire amène, des faces joyeuses, des yeux brillans, des gestes empressés. Des Juives à la figure avenante, à la taille relâchée, écrasées contre les délicats grillages des fenêtres ou mêlées à la foule, mettaient, dans les remous de toques noires, des notes claires et gaies par leurs petits bonnets rouges ou violets, leurs fichus jaunes ou verts, et leurs robes blanches. Des Arabes et des Berbères, caractérisés par leurs burnous et leurs turbans, leurs physionomies sournoises, fermées ou cruelles, assistaient impassibles à cette invasion de romains

qui marquait la fin d'un régime de rapines et d'oppression.

Vu de la plage découverte par la rivière que ne refoulait plus la marée, le spectacle de l'embarquement était de ceux qui ne s'oublent jamais. Les curieux innombrables, couronnant les créneaux des antiques remparts patinés en vieux rose, se détachaient sur un ciel d'azur clair où se découpaient les constructions blanches de la ville arabe, les maisons bleuâtres du quartier juif, le mât de la télégraphie sans fil, les minarets grisâtres, le bloc massif des bastions qui plongent dans la mer. En face, à demi masquées par les dunes, les murailles de Salé-la-blanche, aux tours carrées, aux créneaux pointus, laissaient apparaître les terrasses éclatantes et désertes, les toitures vertes des mosquées, les feuillages sombres des grands figuiers. Au large, le *Forbin* à l'ancre surveillait la ville et la tenait sous la menace de ses canons. Et, vers l'amont, la tour Hassan, tragiquement solitaire, dressait sa silhouette rouge par-dessus les jardins, et semblait protester, de toute sa masse orgueilleuse, contre les destinées nouvelles imposées au vieil empire musulman.

### III. — RABAT ET SALÉ

Sur la plaine de sable fin abandonnée par l'oued Bou-Regreg au début de la saison sèche et qui, large de 800 mètres, s'étend du fleuve aux remparts de Salé, un bataillon de coloniaux, un peloton de spahis sont bivouaqués et gardent la ville. La colonne Dalbiez les dépasse, abandonnant sa compagnie de marsouins qui est enfin arrivée à destination. Et ceux qui restent ne voient pas s'éloigner sans regret les troupes que le général Moinier attend impatiemment pour renforcer la colonne Brulard et marcher avec tout son monde, en toute hâte, jusqu'à Fez.

Pendant que les derniers arrivés dressent leurs petites tentes, les renseignements et les nouvelles s'échangent dans un brouhaha bruyant. Les anciens mettent au courant des événements les nouveaux venus, qui n'en avaient perçu que des échos très affaiblis. C'est ainsi qu'on leur apprend : la création d'une base secondaire de ravitaillement à Meheydia, l'attaque du bivouac de Dar-ben-Arousi le 2 mai, celle d'El Kounitra le 6, de Lalla Ito le 11, où les clameurs des femmes poussant les guerriers à l'assaut dominaient le bruit des canons et de la fusillade; les surprises des premiers convois lancés avec trop de confiance

entre Salé et El Kounitra, où les « tringlots, » quoique sans escorte, firent brillamment leur devoir; la marche pénible de la colonne Brulard qui, pour ne pas s'engager à travers les pièges de la forêt de Mamora, devait s'enlizer dans une plaine encore à demi inondée; les intentions menaçantes des tribus Zemmour, Cherarda, et Beni Hassen qui, par bonheur, ne semblaient pas disposées à prendre simultanément l'offensive; l'attitude équivoque de Salé, qui avait fermé ses portes à la colonne légère, et dont les habitans, laissant les femmes dans la ville, couraient la campagne et venaient, la nuit, tirailler sur le bivouac.

Il semble, à ce sujet, que l'autorité militaire a parfois poussé trop loin la patience et la mansuétude. Quoique nous fussions au Maroc pour y faire œuvre de police et non de conquête, nous aurions pu mettre en pratique avec une sage rigueur le système des responsabilités collectives qui, dans nos lointaines colonies, aussi bien que pendant l'expédition de Chine, a donné presque toujours d'excellens résultats. La garde des portes de Salé par des postes français n'était pas une mesure de protection suffisante. La perspective, après chaque attentat, d'une exécution partielle ou d'un bombardement réduit, aurait plus sûrement calmé le zèle patriotique ou pillard des tribus de la région. En pays arabe, on doit se montrer fort si l'on veut inspirer la crainte, et les sultans, quand ils le peuvent, appliquent sans ménagemens ce principe absolu.

Les gens de Rabat, quoique secrètement hostiles à Moulay-Hafid, paraissaient moins farouches que les habitans de Salé. Depuis plus longtemps, d'ailleurs, ils étaient en contact direct avec les Européens: les consuls, une station de télégraphie sans fil, une importante usine d'alcool, des comptoirs commerciaux, les bateaux qui faisaient escale dans la rade pour échanger les articles courans d'exportation européenne contre l'orge, les peaux, les tapis, donnaient une apparence de communauté d'intérêts aux relations entre indigènes et rounis. Mais, surtout, la présence d'un « tabor » important, troupe de toutes armes de la police marocaine intelligemment organisée par les officiers et sous-officiers français au service du Sultan, maintenait les Arabes de la ville et les Berbères de la campagne dans une fataliste tranquillité.

Tandis que les Israélites de Salé, dès l'apparition de nos colonnes, devaient faire un exode précipité pour fuir la colère

des habitans et se mettre à l'abri de représailles caractérisées par le pillage de leurs maisons, le quartier juif, le Mellah de Rabat, exultait. Jamais les petits commerçans n'avaient été à pareille fête. Ils trouvaient enfin l'occasion, pour eux et leurs enfans, d'utiliser les phrases françaises apprises dans les écoles que la prévoyante Alliance israélite universelle organisait depuis 1882. Visiblement, ils semblaient croire que nous allions exiger aussitôt du Sultan leur émancipation comme en Algérie, et que notre intervention était voulue par Jehovah pour assurer le triomphe d'Israël. Leur familiarité, leur complaisance étaient sans bornes. Leurs jeunes gens arboraient déjà le costume européen, symbole de leur affranchissement. Et l'on pouvait prévoir la soudaine fragilité des barrières élevées par les gouvernans arabes, — qu'on ne saurait pourtant incriminer d'obscurantisme romain, — contre une race qu'ils redoutaient. Bientôt disparus, les Mellahs analogues à nos ghettos moyenâgeux; oubliées, l'interdiction du turban, la souquenille et le bonnet noirs, la peinture bleue des maisons; abolies, les défenses de porter des armes apparentes et de franchir certaines portes à cheval! En attendant, ils servaient de guides empressés et dociles, de fournisseurs diligens; ils venaient, sur les fronts de bandière, dresser leurs tentes marabouts où se ruait la clientèle militaire, attirée par la faiblesse relative de prix contre lesquels les mercantis ou commerçans européens, qui supportaient depuis Casablanca des frais généraux considérables, pouvaient difficilement lutter.

Un grand journal parisien, voulant démontrer la prudence et la bonne foi de notre diplomatie dans le problème délicat de l'occupation des villes marocaines, annonçait triomphalement: « Nos troupes ne s'installeront ni à Rabat, ni à Salé; elles occuperont Bou-Regreg. » Comme tant d'autres de ses confrères, il avait, une fois encore, pris le Pirée pour un homme, un fleuve pour une localité. Mais, vraiment, la présence d'une force militaire sur les sables de la rive était alors indispensable, malgré les mauvaises conditions hygiéniques de leur installation. Les convois qui traversaient le fleuve à Rabat restaient parqués sur la plage de Salé avant de repartir pour El Kounitra, où s'organisait une colonne de ravitaillement vers Fez, sous le commandement probable du colonel Gouraud. Et les troupes, dont le rôle était d'assurer la sécurité du passage,

stationnaient sur un sol poussiéreux, dans une atmosphère saturée de sable et d'émanations pestilentielles répandues par les cadavres d'animaux abandonnés au pied des remparts, près des centaines de chameaux, chevaux et mulets vivans qui augmentaient l'infection.

Certes, les emplacements agréables de camps et de bivouacs ne manquaient pas aux environs. On aurait pu avoir le choix entre le plateau bien aéré de Dar-ben-Arousi, aux sources nombreuses; les jardins de Salé, bien arrosés, embaumés par les senteurs des grenadiers et des orangers, où les figuiers, les mûriers énormes, les arbres fruitiers d'Europe, mettent une ombre fraîche. Sur la rive gauche, le plateau de Chellah offrait les vastes prairies qui entourent la Kasbah d'Abd-el-Aziz, et surtout les douces ondulations séparées par de clairs ruisseaux, d'où jaillissent des fontaines abondantes, et d'où émergent, entre des bouquets de bois, les vestiges d'une ville romaine. Les Arabes ont succédé aux Latins, et, sur ce coin de terre comme dans tout le reste de l'Empire, ils les ont égalés, parfois même dépassés dans le faste et l'ampleur des constructions. Remparts gigantesques, portes monumentales, aqueducs immenses, canalisations minutieuses témoignent à Chellah, comme à Rabat et Salé, des splendeurs d'une civilisation passagère et qui semble éteinte à jamais.

#### IV. — DE SALÉ A FEZ

A mesure qu'arrivent les renforts expédiés de France, d'Algérie et du Sénégal, les troupes débarquées sont envoyées dans les postes de la ligne d'étapes, et les détachemens qui les occupaient sont poussés vers le Nord. C'est ainsi que deux bataillons coloniaux, un peloton de spahis, une batterie de 75, échelonnés entre Bou Znika et Salé, et qui se croyaient voués jusqu'à la fin de la campagne au rôle ingrat des escortes, vont rejoindre à El Kounitra un bataillon de tirailleurs algériens, un escadron de chasseurs d'Afrique, et les services correspondans, pour former la colonne Gouraud.

Si l'objectif et la composition de cette colonne étaient définis depuis longtemps dans le mystère des états-majors, le choix du chef n'avait pas été fait sans difficultés. De nombreux candidats avaient réclamé l'honneur de ravitailler Fez à la suite

des troupes du général Moinier. Mais il n'avait pas été possible d'évincer le plus jeune colonel de l'armée française, déjà commandeur de la Légion d'honneur, à qui ses campagnes précédentes du Tchad et de Mauritanie donnaient une auréole de chance inépuisable et de science incontestée. Il fallait aussi réserver une part équitable dans les opérations aux élémens de l'armée coloniale dont la Presse et le Parlement avaient exigé l'envoi au Maroc. L'émulation et l'esprit de corps allaient donc se manifester dans leurs formes les plus nobles et contribuer, autant que l'habileté manœuvrière du chef suprême, à la rapidité, aux succès décisifs de l'expédition.

Le 19 mai au soir, la concentration à El Kounitra était terminée. Dans l'après-midi, un capitaine du poste avait été tué, quelques hommes blessés, pendant une escarmouche avec les guerriers zemmours qui étaient venus tirailler contre les tranchées et qui, refoulés dans la forêt voisine, n'avaient pu inquiéter l'arrivée des troupes à l'étape, ni les fractions du convoi dans leurs mouvemens préparatoires entre Meheydia et la Kasbah d'El Kounitra. Le lendemain, la colonne enfin constituée devait se mettre en route pour Lalla Ito.

Le départ avait été fixé à trois heures du matin. Ce n'était pas trop tôt pour une étape de 42 à 45 kilomètres au début de l'été, avec une caravane de 1 700 chameaux dont le premier groupement est difficile et lent, un troupeau de 300 bœufs, des soldats lourdement chargés, peu habitués à la marche en terrain sablonneux. Mais, malgré les ordres minutieux de la veille, un de ces contretemps, qui laissent impuissant le chef le mieux obéi, retarde jusqu'à neuf heures et demie le départ de la colonne tout entière. Ainsi commencée sous le soleil déjà chaud, à travers une plaine déserte et sans arbres, l'étape s'annonçait désastreuse. Elle l'aurait été en effet si un incident, d'ailleurs prévu dans le dispositif de marche, n'avait rendu quelque vigneux aux troupes épuisées.

Vers la fin du jour, alors que les traînants, de plus en plus nombreux, se laissaient dépasser par leurs camarades et s'égrenaient entre l'arrière-garde et le détachement de spahis qui fermait la marche, quelques Zemmours sortent de la forêt et viennent, à moins d'un kilomètre de nos derniers cavaliers, montrer de belliqueuses intentions. En même temps, sur la lisière sombre, apparaissent de nombreux groupes ennemis qui



semblent prêts à profiter de l'obscurité naissante pour tenter une fructueuse opération contre le convoi. Comme par enchantement, la vigueur renaît dans les jambes lassées. Les traînants, dans leur crainte d'être abandonnés sur la route, exposés aux fantaisies cruelles des Marocains, accélèrent l'allure et viennent grossir l'effectif de la compagnie d'arrière-garde qu'ils ne peuvent dépasser. Ils ne sentent plus le poids du sac et des cartouches, les ampoules aux pieds, le sable du sommeil dans les yeux, les tiraillemens de la faim. Les spahis, joyeux de voir l'ennemi, s'égaillent en fourrageurs et se dirigent à travers la plaine nue sur les cavaliers zemmours qui esquissent une fantasia, font tourner leurs chevaux en cercle et lâchent au hasard des coups de fusil inoffensifs. La compagnie d'arrière-garde s'attarderait volontiers à contempler ce spectacle improvisé ; les hommes échangent leurs impressions avec une volubilité nerveuse qui, chez quelques-uns, doit masquer une craintive appréhension. Mais l'ennemi se rapproche, sans offrir cependant un but qui justifie une riposte de nos fantassins ; seuls, quelques spahis s'arrêtent et font le combat à pied, sans doute pour essayer leurs carabines. Un Marocain tombe ; on aperçoit ses compagnons qui le relèvent et l'emportent dans la forêt.

Grâce à l'excitation causée par cet intermède, les derniers kilomètres s'achèvent assez aisément. Nul n'osait plus rester en arrière, et les plus éclopés étaient devenus les plus légers. Il faisait nuit noire, car le premier quartier de lune avait depuis longtemps disparu quand la colonne arriva devant les marais profonds qui protègent les abords de Lalla Ito. En plein jour, le passage était scabreux ; dans les ténèbres, avec des attelages, des chameaux, des hommes épuisés, il aurait pu se changer en désastre si les Zemmours s'étaient montrés plus audacieux. Affalées dans l'herbe humide, les unités attendaient leur tour sans se plaindre, car l'intensité de la fatigue étouffait les velléités de récriminations. Des arrabas, des canons, des caissons, des voitures d'ambulance s'écartent du gué, s'enlizen dans la vase, renversent leurs chargemens ; les conducteurs crient, les chameliers tempêtent ; dans l'eau jusqu'aux épaules, artilleurs, fantassins, redressent les véhicules, poussent aux roues, stimulés par les brefs encouragemens des chefs. A onze heures, les dernières troupes s'installaient enfin sur leurs emplacements de bivouac ; et, sans force pour préparer un repas sommaire, la plupart

des hommes s'endormaient, l'estomac creux, d'un sommeil agité que traversaient des cauchemars et des rêves de gloire.

Le lendemain matin, dès six heures, la colonie Gouraud était prête à repartir. Elle avait accompli, la veille, un véritable tour de force en franchissant, dans les plus mauvaises conditions, par une marche ininterrompue de quatorze heures, une étape que la colonne légère avait parcourue en deux jours. De tels soldats étaient dignes d'un tel chef. Ils avaient montré qu'ils étaient capables de réaliser tout ce qu'on peut demander aux forces humaines. L'épisode a passé presque inaperçu dans la suite rapide des événemens, mais il mérite d'être retenu comme un exemple de l'endurance et de l'entrain qui sont toujours, malgré les doléances des pessimistes, les meilleures et les plus durables qualités du troupier français.

Les étapes suivantes devaient être moins longues, mais presque aussi pénibles, par les obligations que la nature et la tactique de l'adversaire, la protection du convoi, imposaient à la colonne. Pour tenir les chameaux, objectif très vulnérable, hors de la portée des fusils ennemis, les compagnies d'infanterie en flanc-garde devaient, pendant toute la journée, cheminer à travers les orges et les blés mûrs. Enfoncés jusqu'aux épaules dans l'océan sans fin des épis d'où montait une chaleur lourde, aveuglés par les moucheron, les hommes se maintenaient péniblement à hauteur du convoi qui marchait allégrement sur la piste des caravanes. Plus loin, sur les flancs, les cavaliers, l'œil aux aguets, suivaient les crêtes légèrement accentuées mais favorables aux embuscades. Grâce à ces précautions, et nulle végétation ne masquant les vues, comme dans les pays tropicaux où les forêts épaisses, les hautes herbes, rendent illusoire le service de sûreté, toute surprise devenait impossible. En réalité, les ennemis furent toujours signalés à temps et leurs projets éventés. On le vit bien chaque fois qu'ils tentèrent de mordre à la proie magnifique représentée par le convoi et qui surexcitait leurs guerrières ardeurs. D'ailleurs, le manque de cohésion entre les tribus poussa fréquemment les plus faibles à « sauver leur épingle du jeu » en dévoilant les intentions de voisins puissans et redoutés qui les forçaient de combattre avec eux.

Ainsi, dès l'arrivée au bivouac de Mechra-bou-Derra, sur la rive droite de l'oued Beht, qui roule des eaux claires et rapides

entre ses berges encaissées, un caïd venait prévenir le commandant de la colonne d'une attaque préparée par les Beni Hassen pour la nuit, ou la matinée du lendemain. Il était obligé, disait-il, d'y participer pour éviter des représailles, mais il voulait dégager sa responsabilité en affirmant sa sympathie pour les Français. Un tel avis était trop précis pour être dédaigné. Les champs d'orge et de blé qui entouraient le bivouac rendaient facile une de ces attaques de nuit que les tribus tentent volontiers ; mais, soit par lassitude, défaut d'entente ou retard au rendez-vous, le camp ne fut pas inquiété.

Le renseignement était cependant exact. Au point du jour, le lendemain 22 mai, tandis que les premiers élémens de la colonne commençaient à défiler sur la route de Sidi Gueddar, le colonel reçut une confirmation nouvelle de l'avis de la veille. Aux abords des douars lointains qui faisaient des taches brunes dans les champs, on pouvait remarquer, à la lorgnette, une animation insolite. Puis, de tous côtés, des points blancs se meuvent dans les moissons, se réunissent en petits groupes, se rapprochent lentement, deviennent des cavaliers nombreux, qui semblent sortir de terre et manœuvrer de façon à faire un cercle immense autour du convoi dont les divers élémens, disséminés sur une longueur de cinq kilomètres environ, sont également vulnérables et paraissent également menacés. Soudain, quelques coups de fusil éclatent à l'arrière-garde ; sur les flancs, des tourbillons de poussière signalent une offensive rapide des cavaliers Beni Hassen, mais nos canons de 75, promptement mis en batterie, crachent quelques obus bien ajustés qui produisent chez les assaillans une véritable panique. Les unités d'infanterie, affectées à la protection latérale de la colonne, n'ont plus qu'à refouler lentement les ennemis qui se replient suivant la direction générale de marche, vers une ondulation de terrain perpendiculaire à la route, où s'agitent des silhouettes lointaines, où se livre un combat furieux.

A l'avant-garde, en effet, les spahis éclaireurs de la colonne venaient de se replier en toute hâte, après avoir éventé une embuscade tendue par trois cents Marocains environ, en arrière de cette crête d'un faible relief d'où ils dominaient la route et pouvaient apercevoir tous les élémens du convoi qui allait s'offrir à leurs coups. Un de nos cavaliers avait été tué à bout portant, et ses camarades n'avaient eu que le temps d'accourir

au galop pour signaler le danger imminent. Le plan des ennemis se dévoilait alors dans toute sa simplicité. Avec une habileté manœuvrière qui prouvait une longue pratique de ce genre d'opérations, ils avaient tout d'abord harcelé la colonne sur l'arrière et les flancs pour tromper son chef sur leurs véritables intentions et l'obliger à faire presser la marche en groupant tout son monde à l'avant. Ils escomptaient la confusion et le désordre que cette opération produit toujours sur leurs victimes habituelles, et ils espéraient profiter des avantages d'une embuscade inattendue, d'une fusillade nourrie, d'une charge furieuse de leurs cavaliers, pour vaincre les dernières résistances et capturer au moins une partie importante des chameaux.

Ce projet fut heureusement déjoué. Tandis que le colonel, accoutumé par ses campagnes antérieures à la tactique des Touareg et des Maures pillards, réglait la marche de son convoi, sans se laisser émouvoir par les démonstrations fallacieuses des guerriers que l'artillerie tenait à distance, la compagnie d'avant-garde, livrée à ses seules forces et qui ne pouvait espérer un renfort immédiat, déployait trois de ses sections à cheval sur la route et progressait par échelons en ripostant de son mieux au feu enragé de l'ennemi. Des hommes tombent ; les camarades voient leurs cartouchières, et, sans émotion apparente, continuent à tirer. Les Marocains, surpris par cette offensive, tentent de s'y opposer. Avec de grands cris, qui semblent invoquer la protection de Mahomet, leurs cavaliers s'élancent au galop, portant en croupe des fantassins qu'ils déposent dans un épais fourré de chardons d'où ils pourront à leur aise fusiller nos tireurs. Mais une section de mitrailleuses accourt au pas pesant de ses mulets. Par une chance extraordinaire, aucun des animaux, dont l'ensemble forme une cible superbe, n'est touché. Les mitrailleuses s'établissent à la gauche de la ligne, et les « fusils du diable, » comme devaient bientôt les nommer les Marocains, font entendre leurs détonations stridentes et saccadées. Une section de marsouins leur sert de soutien contre un assaut probable de l'ennemi ; par endroits, quarante mètres à peine séparent maintenant les combattans. Les chefs de section ne peuvent résister à la tentation ; les revolvers sortent de leurs étuis et un lieutenant, calme comme au stand, abat un gros Marocain barbu qui le visait avec son mauser en montrant son buste à travers les chardons. Enfin, les Beni Hassen sont démo-

ralisés par la progression lente, mais continue des marsouins, qui, exécutée la droite en avant, les refoule peu à peu sous le feu des mitrailleuses. La crainte d'un corps à corps que leur font prévoir imminent les éclairs des baïonnettes placées au bout des fusils, la conviction d'avoir manqué leur coup, l'apparition de compagnies qui s'approchent et vont bientôt renforcer notre ligne de combat, les décident à une promptre retraite. Brusquement, tout se tait, dans le fourré comme sur la hauteur. Les ennemis ont disparu, en abandonnant, avec leurs armes et leurs chevaux tués, leurs blessés qui gémissent, une centaine de morts dont les yeux vitreux semblent figés dans l'admiration du Paradis musulman.

De notre côté, les pertes étaient grandes, si l'on considère la faiblesse des effectifs réellement engagés. Outre le spahi dont la mort avait démasqué l'embuscade toute proche, la section de mitrailleuses comptait deux blessés. Dans la compagnie de marsouins qui, suivant l'expression du colonel, avait « les honneurs de la journée, » l'appel fait à la fin de l'action révélait 4 tués et 18 blessés dont 14, grièvement touchés, étaient déjà confiés aux soins de l'ambulance. Une des sections avait le tiers de son effectif hors de combat ; le sous-lieutenant, tout frais émoulu de Saint-Cyr, avait brillamment subi le baptême du feu. Dans la troupe, la surexcitation causée par la joie de vivre, qui suit les engagements violens, se traduisait par des conversations bruyantes où tous parlaient à la fois : l'un montrait son casque traversé par une balle ; l'autre, la crosse de son fusil brisée ; certains, légèrement atteints, faisaient envier leur main sanglante, leur nez éraflé, leur cou mordu par la caresse brutale d'un projectile.

L'aventure d'un blessé semblait donner quelque apparence de raison aux théoriciens de la fatalité. Les journaux de Paris et, après eux, ceux de Londres, ont noté l'histoire d'un soldat qui s'était subrepticement glissé dans les rangs d'une compagnie expédiée au Maroc ; découvert sur le quai de la gare au moment de monter dans le train, il avait été renvoyé à la caserne, malgré ses supplications. Or, cette épisode a une suite qui vaut d'être racontée. Le lendemain, à Marseille, quand sa compagnie s'appêtait à quitter la vieille caserne de la Charité pour aller s'embarquer sur l'*Iméréthie*, le capitaine vit arriver l'enragé volontaire qui, tout essoufflé, semblait avoir suivi le

train à la course, comme le chameau de Tartarin. Le souvenir des marsouins du colonel de Pélacot qui, en 1900, s'étaient cachés à fond de cale pour accompagner, en marge de l'effectif réglementaire, leurs camarades expédiés à Tien-Tsin, pouvait avoir inspiré cette fugue ; mais l'explication était plus simple. Ce soldat, nommé Augier, comptait dans une des unités que le 23<sup>e</sup> régiment colonial avait dirigées sur le Maroc quelques jours auparavant ; pour un motif quelconque, on l'avait laissé à Paris. Il avait espéré profiter du départ de la dernière compagnie ; repoussé, il était allé conter sa mésaventure au colonel, l'avait attendri, et en avait obtenu l'autorisation de prendre le rapide pour Marseille où il pouvait ainsi arriver à temps. Ses vœux étaient exaucés. A Salé, quand tout le bataillon parisien fut enfin réuni, Augier ne voulut pas quitter sa compagnie d'adoption. Un simple jeu d'écritures et l'assentiment des deux capitaines lui donnèrent la joie de rester avec ses nouveaux camarades. Et, le 22 mai, il tombait un des premiers, frappé de trois balles, à la mâchoire, au bras et à l'épaule, dont heureusement il ne mourut pas. Ainsi, cet homme qui pouvait vivre tranquille à Paris, qui pouvait même faire toute la campagne sans encombre s'il avait suivi sa destination normale, avait intéressé à son sort un colonel, un major de régiment, deux capitaines, fait fléchir la rigueur des réglemens, supprimé les lenteurs de l'administration, pour tomber à la première affaire et mériter en quelques jours la récompense dont rêvent tous les vieux soldats.

Le passage étant ainsi dégagé, la colonne Gouraud continua sa route jusqu'au poste de Sidi-Gueddar. L'étape était courte, mais les troupes avaient besoin de repos, et la durée d'écoulement du convoi qui devait traverser l'oued Rdom par un gué très encaissé ne permettait pas d'aller plus loin. D'ailleurs, il fallait éviter aux morts les profanations de sépulture en donnant à leurs tombes une protection efficace, et soigner les blessés dans l'ambulance du poste, sommairement installée sous des tentes inconfortables.

Cinq morts et vingt blessés arrivant ensemble, il n'en fallait pas autant pour jeter la confusion et le trouble dans une formation sanitaire mal outillée, dont le personnel administratif fut vite débordé par cette affluence inusitée. Le chiffre des pertes passait en effet pour être énorme, dans un pays où les

grandes batailles sont, le plus souvent, des fantasias presque inoffensives, bruyantes et colorées. Il fallait remonter jusqu'aux débuts de l'occupation de Casablanca, jusqu'aux affaires de la colonne des Todlas pour compter une « casse » aussi importante. Le chloroforme manquait; les blessés hurlaient sous les sondes et les bistouris, dans le brancard régimentaire qui servait de table d'opérations. Le poste, établi dans une plaine sans arbres, ne possédait même pas le bois nécessaire pour la confection de cercueils improvisés. Et c'est enroulés dans leurs couvre-pieds maculés de taches sombres par le sang desséché, sans prières mais non sans discours, que les premiers tués de la colonne Gouraud furent confiés à la terre grisâtre de Sidi-Gueddar. Des croix et des couronnes de fleurs sauvages hâtivement tressées étaient l'hommage modeste et attendri de leurs compagnons d'armes dont plusieurs, grisés par la sobre majesté de cette cérémonie sans musique et sans larmes, suivis du cortège immense où tous les grades se coudoyaient dans une fraternelle émotion, souhaitaient peut-être pour eux-mêmes une mort suivie d'une telle apothéose.

L'engagement du 22 mai était une leçon sévère pour les tribus de la région. Il leur montrait, à leurs dépens, les dangers d'une lutte rapprochée où leur manque de cohésion, leur infériorité en tactique les exposaient aux ripostes sanglantes et aux échecs retentissans. Nous verrons, dans la suite, leurs guerriers profiter de l'expérience, en s'exagérant la valeur de ses enseignemens. Ils se révéleront alors partisans convaincus de « l'ordre mince; » ils étendront démesurément leurs fronts de combat, prenant bien soin de ne plus présenter à nos canons et à nos fusils que des objectifs sans consistance, dont l'éloignement et la mobilité déconcertent. Mais, en se rendant moins vulnérables, ils perdront les avantages de l'offensive résolue que leur nombre autoriserait. Présens partout sur le terrain choisi par eux dans les rencontres qu'ils ont préparées, ils ne seront forts nulle part. Sans réserves, sans chef unique et obéi, sans volonté ferme d'aborder et de vaincre, grâce à leur tactique nouvelle, ils ne feront plus éprouver à nos troupes que des pertes légères, en inquiétant leur marche sans pouvoir la retarder, ni protéger leurs villages, leurs douars et le nouveau Sultan qu'ils ont reconnu.

Aucun incident ne marqua l'étape du 23 mai. Les surprises

auraient été cependant faciles entre la vallée de l'oued Rdom et celle de l'oued Sebou, que la colonne atteignait après une marche assez courte. A la plaine immense, couverte de champs d'orge et de blé, de prairies où pendant plusieurs heures les flancs-gardes avaient marché dans les fleurs, où les villages étaient petits, misérables et nombreux, avait succédé une région tourmentée, où la route s'allongeait entre des chaînes de hauteurs parallèles, séparées par de profonds ravins. L'espoir d'arriver sans encombre à Fez illuminait déjà les physionomies de quelques ennemis des sensations fortes et des émotions vives; mais il fut vite déçu par la nouvelle qui circulait déjà dans le camp. Un caïd des Onezzan avait dit au colonel : « La poudre a trop parlé hier, du côté de Dar-ben-Ali; elle parlera sans cesse jusqu'à Fez. » Sur la foi de ce renseignement répandu par les hâbleurs de la colonne, les amateurs de gestes violents et d'actes sanguinaires se hâtèrent d'échafauder des rêves reluisants de médailles, de croix et de galons.

Le caïd ne s'était pas trompé. Les Cherardas qui, trois jours auparavant, avaient laissé passer tranquillement les troupes du général Moinier, s'étaient ravisés. Excités par la perspective d'une fructueuse razzia et par la faiblesse relative de la colonne Gouraud, deux fois moins nombreuse que la colonne de secours, ils voulurent venger la défaite des Beni Hassen en affirmant leur propre supériorité. Malheureusement pour eux, l'itinéraire des troupes françaises évitait le col de Zegotta dont ils sont les portiers intéressés, et leur intervention trop tardive ne leur permettait plus d'utiliser complètement la topographie de la région.

Les guerriers des tribus sont paresseux. Ils ne savent pas que le monde appartient aux hommes qui se lèvent tôt. Tandis que nos troupes se mettaient en marche dès l'aurore et parfois en pleine nuit, leurs ennemis n'étaient prêts à la lutte que vers huit ou neuf heures du matin. Cette particularité devait faciliter pendant toute la campagne le départ quotidien des colonnes, opération toujours délicate quand un gros convoi de chameaux les alourdit, et leur donner la tranquillité nécessaire pour franchir sans dommage les passages dangereux. Ainsi, le 24 mai, pendant plusieurs kilomètres, la route suivie par la colonne Gouraud longeait l'oued Sebou; tracée en corniche sur les derniers contreforts du Djebel Tselfat, elle pouvait être aisément défendue par des adversaires audacieux. Mais, surtout, quelques



dizaines de tireurs adroits, embusqués dans les herbes et les rochers sur la rive opposée du fleuve profond, large d'à peine cent mètres, auraient fait un copieux massacre dans les chameaux et les attelages, pressés en groupes épais, qui devaient défiler devant eux. Protégés par leurs abris, hors de l'atteinte des flanc-gardes que l'absence de gués et d'embarcations maintenait sur la route, ils auraient sans danger démonté l'artillerie, décimé le convoi, obtenu des résultats matériels et moraux considérables.

En d'autres pays, dans l'Afrique centrale ou le Tonkin, par exemple, nos ennemis habituels n'auraient pas manqué de profiter d'une si belle occasion. Les marches de nuit, les embuscades savantes, les surprises au petit jour n'effraient pas les partisans de Doudmourah ou les fidèles du Dè Tham. Et quand on songe au mal que nous ont fait ces pillards ou ces pirates, ainsi que nous les désignons avec dédain, et qui, au Tonkin notamment, n'ont presque jamais réuni plus de 200 fusils, on doit se féliciter de ne pas en avoir eu de semblables contre nous sur les routes marocaines. Tapis dans les orges, blottis derrière les rochers, invisibles et insaisissables, ils n'auraient pas fait de démonstrations théâtrales, propices à nos brillans déploiemens, mais nous aurions payé beaucoup plus cher, en morts et en blessés, les départes de bivouacs, les passages de gués, les bulletins de victoire et la soumission des tribus.

L'indolence des Marocains fut donc, pour la colonne Gouraud, la plus efficace des protections. Quand les guerriers, enfin réveillés, se montrèrent sur les hauteurs, les troupes étaient sorties du long défilé que bordait le fleuve, et pouvaient utiliser la supériorité de leur tactique et de leur armement, l'habileté manœuvrière de leur chef. L'artillerie, aussitôt postée en avant, arrosa de ses shrapnells les collines où paraissaient les guerriers cherardas qui furent obligés de se disperser, non sans pertes, et de s'écouler vers le flanc droit de la colonne dont ils suivirent à distance les mouvemens. Mais les flanc-gardes d'infanterie couronnèrent promptement les hauteurs qui dominaient la route, pour tenir le convoi hors de l'atteinte des projectiles ennemis. Ainsi encadrée, la colonne continua sa marche sans autres interruptions que les arrêts causés par les changemens successifs de position de l'artillerie, et par les rassemblemens fréquens du convoi dont il fallait, à certains endroits de la route, réduire l'allongement.

Tandis que les Algériens, ravis d'entrer en ligne et de faire, à leur tour, parler la poudre, tiraillaient avec rage, sur des guerriers lointains qui n'osaient plus s'approcher pour riposter à bonne distance, un épisode intéressant rompait la monotonie du combat dans la zone de marche d'une compagnie de mousquetaires. En progressant à couvert dans un vallon, elle arriva, sans être écartée, à proximité d'une troupe de cavaliers cherardas qui, se voyant découverts, s'enfuirent précipitamment. Salués aussitôt par des salves bien ajustées, l'un d'eux, vêtu d'un manteau rouge, monté sur un cheval superbe, mortellement atteint s'affala sur le sol. C'était, sans doute, un chef important, car la troupe s'arrêta aussitôt, et deux cavaliers s'élançèrent pour emporter le corps. Ils sont abattus par quelques bons tireurs ; deux autres suivent, qui ont le même sort. Deux nouvelles tentatives n'ont pas plus de succès ; enfin, les survivants terrifiés se décident à s'éloigner. Quand la compagnie, continuant sa marche, arriva sur la place, huit cadavres de guerriers formaient la garde d'honneur du chef défunt dont le magnifique mauser neuf, le sabre à la poignée enrichie de ciselures d'or, la poche à cartouches, élégante et bien garnie, révélaient le haut rang.

Vers trois heures, l'intensité de la fusillade décroît ; les coups de canon s'espacent et cessent. L'oued Zegotta est traversé sans encombre, et c'est dans le calme du soir et le bruit des moissons doucement agitées que la colonne établit son bivouac au Douar-bou-Kachouch, alors que la base des montagnes enfin silencieuses s'estompe déjà dans la nuit. Mais une lueur toute proche apparaît et grandit ; des flammes s'élèvent, chassant une fumée noire dont les volutes épaisses s'illuminent de reflets rouges ; des ombres s'agitent et passent, brandissant des torches dont les éclipses rapides précèdent les éclats de nouveaux foyers. Un brasier immense éclaire maintenant tout le camp et paraît être une revanche des Cherardas qui tenteraient d'anéantir les troupes en les enfermant dans l'incendie des moissons. Mais l'explication n'est pas aussi dramatique : les goumiers de la Chaouïa vengent leurs morts en brûlant un village abandonné.

« Ce sont des sauvages, affirme un soldat ; il y avait bien dans les maisons une ration de bois pour toute la colonne, et nous en aurions grand besoin. » Mais, ô surprise ! la corvée de vivres apporte une grosse bûche par escouade et aussi, folles

largesses, un paquet de tabac ou deux paquets de cigarettes par homme ! On ne s'attarde pas à supputer le « moins-perçu » de la ration ; les feux des cuisines brillent, l'eau chante dans les marmites, les pipes s'allument, les privations et les fatigues sont oubliées. Très tard dans la nuit, assis autour des braises discrètes, les soldats rêvent aux étoiles ou commentent doucement les péripéties du combat.

En n'attaquant pas la colonne dès le point du jour, les Cherrardas avaient commis une grosse faute. Unis aux Beni Mtir qui offraient leur alliance, ils devaient la renouveler le lendemain, où nos troupes allaient se heurter au ban et à l'arrière-ban des guerriers de la montagne. Mais elles étaient déjà préparées par les deux journées précédentes à toutes les difficultés de la guerre en pays marocain. Sans mépriser l'adversaire, chefs et soldats ne le jugeaient pas réellement dangereux ; la crainte de paraître avoir peur n'existait même plus chez les novices du coup de feu. Tous savaient que l'artillerie exerçait à grande distance une influence démoralisante sur l'ennemi dont elle brisait l'élan : que nos cavaliers bien conduits, alertes et souples, s'ils n'étaient pas assez nombreux pour tenter des charges épiques, accomplissaient à merveille leur rôle d'éclaireurs. Les conducteurs du troupeau, les chameliers eux-mêmes s'étaient habitués à marcher en bon ordre. Parfois, un chameau luna-tique ou mal chargé bramait obstinément et refusait d'avancer ; son « sokkras » l'écartait aussitôt de la route pour ne pas gêner la marche du convoi, le forçait à s'agenouiller en lui serrant le genou avec une corde et, tandis que la bête râlait de rage, rétablissait l'équilibre de la charge en un tour de main.

La colonne tout entière avait quitté, dès l'aurore, le bivouac de Bou-Kachouch, et cheminait paisiblement dans l'air frais du matin. Quelques reporters de journaux, vêtus de tenues fantaisistes, le marquis de Segonzac qu'on se montrait au passage, quelques fournisseurs qui avaient obtenu l'autorisation de donner à leurs caravanes la protection du convoi, marchaient avec l'avant-garde, et cet empressement semblait de bon augure. Dans les rangs, des soldats gouailleurs y voyaient la promesse d'une étape pacifique ; mais d'autres, qui avaient admiré en Chine l'audace des correspondans militaires, pronostiquaient l'imminence d'un combat sérieux. Cette prédiction allait bientôt se réaliser.

Après avoir traversé un plateau nu et désert, où les champs

faisaient des taches vertes et jaunes, la route longe les pentes septentrionales des contreforts du Djebel Zerhoun, pour entrer dans la vallée encaissée qui sépare ce massif du Djebel Gepsa. Et tandis que le versant exposé au midi montre ses ravins tourmentés, ses croupes capricieuses que les moissons déjà mûres couvrent de cette teinte jaunâtre dont les regards sont excédés, soudain, en face, un tournant de la route fait découvrir un pays tout nouveau. Pour la première fois depuis El Kounitra, des bouquets de bois, puis une sombre forêt d'oliviers reposent la vue obsédée par les blés, les orges et les fleurs. Sur les flancs du Djebel Zerhoun, depuis la ligue de faite jusqu'au pied du massif, des villages s'étagent, dorés par le soleil, dominés par des minarets, entourés de jardins. Des torrens tombent en cascades qui laissent voir leurs rubans blancs à travers les feuillages épais. Mais ce n'est pas le moment de s'attarder dans la contemplation du paysage, et les âmes rêveuses sont vite rappelées à la réalité. Des estafettes courent, des spahis s'élancent ; un coup de canon fait rentrer sous bois un essaim de cavaliers ennemis, sans doute placés là pour surveiller la colonne et signaler son approche aux guerriers qui se rassemblent au delà d'un col dont le profil peu élevé ferme l'horizon.

La dislocation des troupes de protection et de manœuvre s'effectue aussitôt. Les flancs-gardes s'éloignent à gauche vers les crêtes qui dominant la route ; à droite, elles se rapprochent de la lisière des bois où elles ne doivent pas pénétrer. En avant, l'artillerie, les mitrailleuses garnissent le col, à temps pour troubler l'offensive des Marocains, favorisée par des ondulations de terrain perpendiculaires à la route et qui leur permettaient de s'approcher à couvert. On remarquait d'ailleurs, dans leurs mouvemens, nos procédés d'infiltration par hommes isolés et par petits groupes, dont ils devaient la connaissance aux anciens soldats des tabors et de la mehallah du Sultan, qui, partisans résolus des rebelles, avaient déserté avec armes et bagages pour apporter leur science militaire toute fraîche aux sujets révoltés de Moulay-Hafid.

S'ils avaient eu le réveil plus matinal, Beni Mtir et Cherrardas auraient pu occuper avant nos troupes le col de Nzala-Beni-Amar. Le déploiement de l'avant-garde serait alors devenu difficile dans une étroite vallée bordée à droite par une forêt, d'où les tireurs ennemis auraient gêné la colonne et son convoi ;

le choix des positions d'artillerie était restreint et malaisé ; on était obligé d'enlever la lisière et d'engager un combat sous bois qui retardait la marche et pouvait causer des pertes graves. Donc, cette fois encore, la chance était pour nous.

Dans l'affaire du 25 mai, les canons eurent un rôle prépondérant. Leurs obus éclatant au-dessus des crêtes, fouillant le fond des vallons, arrêtaient brusquement la tardive tentative des guerriers dont les chevaux tourbillonnaient affolés, tandis que les fantassins cherchaient précipitamment un refuge dans la forêt. En vain, quelques chefs, qu'à leurs habits kaki on devinait être les déserteurs des troupes impériales formées à notre école, essayaient de les pousser en avant dans les moissons très hautes qui pouvaient masquer leur approche. Le soufite, la fumée, le bruit des shrapnells, la pluie de mitraille, l'arrosage des mitrailleuses fièrement installées près des canons, terrifiaient les Marocains qui voyaient dans ce terrain, accidenté mais découvert, une zone de mort impossible à franchir. Sourds aux exhortations, dès qu'ils arrivaient au bas du chemin rocailleux reliant les villages de la montagne à la route de la vallée, ils se dérobaient et gagnaient les bois. On les voyait se défilier d'arbre en arbre, progresser avec rapidité dans la direction du convoi, pour se joindre aux guerriers descendus de Nzala-Beni-Amar dont les deux groupes de maisons, perchés à l'origine d'un profond ravin qui ouvrait une large entaille dans la montagne, devaient leur paraître hors de l'atteinte des représailles. Les compagnies de flanc-garde s'opposaient de leur mieux, par un feu violent, à cette infiltration qui pouvait avoir de fâcheux résultats. Mais, avec une louable obstination, indifférents au sort de leurs morts et de leurs blessés que l'on voyait s'égrener sur la lisière de la forêt, Cherardas et Beni Mtir avançaient toujours.

Sur la gauche, un parti assez nombreux profitait d'un profond couloir invisible de la route et de la crête élevée où se profilait une compagnie de tirailleurs algériens, trop éloignée pour apercevoir et déjouer cette manœuvre dont le succès aurait placé les Marocains dans une position dangereuse pour le convoi. Une compagnie de marsouins, envoyée à mi-distance pour établir la liaison, éventait ce nouveau projet de l'ennemi qu'elle repoussait après un bref engagement.

Cependant, sans être critique, la situation ne pouvait se pro

longer. Depuis deux heures, la colonne était immobilisée ; l'audace des assaillans augmentait ; la forêt fourmillait de guerriers que les détonations d'artillerie faisaient sortir de leurs lointains douars pour courir à la bataille. Il fallait arrêter promptement l'offensive de l'adversaire en lui montrant que nous avions encore en réserve de puissans moyens d'action. Sur l'ordre du colonel, les canons, dont les boucliers étaient martelés par les balles, sont braqués vers les maisons de Nzala. Bientôt les obus à la mélinite font leur œuvre. A travers les épais nuages de fumée noire qui marquent l'éclatement des obus, on voit les terrasses, les pans de mur voler en éclats. Les Cherardas et les Beni Mtir avaient cru le village inviolable ; ils n'avaient jamais supposé notre artillerie douée d'une telle puissance de destruction. Et, sans attendre l'anéantissement complet du village, ils abandonnent la lutte et s'enfuient en poussant des cris éperdus. La route était libre.

Quelques kilomètres plus loin, au passage d'un nouveau col, où les élémens étagés de la colonne formaient pendant l'ascension un objectif séduisant, les habitans des villages situés sur les derniers éperons orientaux du Djebel Zerhoun tentaient un retour offensif. Ils croyaient sans doute qu'une distance plus grande rendait leurs maisons plus invulnérables ; mais ils furent promptement désillusionnés. Poursuivis à leur tour par les balles et les obus, ils regagnaient en désordre leurs hauteurs. Un renfort inattendu que recevait le colonel Gouraud leur avait d'ailleurs démontré l'opportunité de cette prudente résolution.

Le général Dalbiez venait d'arriver avec un bataillon mixte de légionnaires et de zouaves, un bataillon de tirailleurs algériens, un bataillon de marsouins, des goumiers, une batterie de 75. Le général Moinier connaissait les dispositions hostiles des Beni Mtir qui battaient la plaine de Fez, et les rencontres du 22 et du 24 mai ; il avait jugé prudent d'expédier du secours à la colonne de ravitaillement qui, près de terminer sa mission, pouvait se trouver exposée à de graves dangers.

Les pertes de la journée étaient légères, grâce à l'éloignement que les dispositions tactiques de nos troupes avaient imposé à l'ennemi. Quelques balles perdues avaient en outre fait des victimes dans les fractions que leur rôle et leur emplacement semblaient mettre à l'abri. Ainsi, un blessé que l'on transportait sur un cacolet jusqu'à la voiture d'ambulance était tué

au moment précis de son transbordement dans le véhicule. Le convoi était indemne, et le commandant de la colonne dut en éprouver une satisfaction sans mélange, car sa jonction avec le général Dalbiez lui garantissait, pour sa dernière étape, une absolue tranquillité.

La traversée de l'oued Miquès sur un beau pont en briques, datant du grand siècle arabe, s'effectua sans incident. Tandis que la colonne Dalbiez établissait son bivouac sur la rive droite du torrent, au débouché du pont, la colonne Gouraud alla s'installer non loin de là, sur le plateau rocailleux de Nzalet-el-Oudaïa. Quelques misérables cases abandonnées firent les frais d'une illumination aussi brillante que celle de la veille, allumée cette fois encore par les goumiers dont le dressage militaire n'avait pas réprimé les instincts pillards. Et pendant que tous, officiers et soldats, se félicitaient d'arriver le lendemain au terme provisoire de leurs fatigues, un orage aussi violent qu'imprévu se préparait dans le ciel serein. Bientôt, le vent qui souffle en tempête bouscule les tentes, emporte les toiles ; une averse diluvienne éteint les feux des cuisines, noie les denrées de la distribution, transforme le bivouac en marais boueux. Cet orage, insolite dans une saison sèche bien établie, n'était pas une rare anomalie ou le signe de la colère d'Allah. Dans la journée, l'artillerie avait tiré environ 250 coups de canon ; et l'ébranlement des couches atmosphériques dans l'étroite vallée où la colonne avait combattu suffisait pour expliquer le phénomène.

Mais l'orage s'est apaisé. La lune brille maintenant dans un ciel sans nuages, les troupes dorment d'un sommeil lourd. Seuls, les sentinelles et les petits postes, qui veillent en grelottant dans la fraîcheur de la nuit, attendent une attaque improbable de l'ennemi. A l'aube, le clairon soupire un appel monotone et lent : les notes gaies du « réveil en campagne » sont proscrites par les nouveaux réglemens et le « coup de langue » a remplacé les motifs alertes que les troupiers accompagnaient de refrains gaulois. Le camp grouille de chameaux que l'on désentrave, de chevaux qu'on attelle, d'hommes qui abattent les tentes, cherchent en grommelant des objets introuvables, et se rassemblent lentement. Puis, sur la route indécise, les troupes s'échelonnent, et s'éloignent dans la direction de Fez.

Les blessés de la veille, trop nombreux pour les deux voi-

tures d'ambulance, gémissent sur les cacolets que des mulets au pas chancelant secouent avec indifférence. Pliant sous la charge de leur engin encombrant et lourd, et des deux hommes que les mouches et les cahots tourmentent, chaque animal tour à tour se couche et refuse d'avancer. Les blessés hurlent, les conducteurs tempêtent; par la douceur ou la violence, ils forcent à se relever leurs bêtes dont les fardeaux vivans partagent le douloureux calvaire. Fréquemment, l'ambulance s'arrête; le médecin vérifie les arrimages, fait reposer un animal de bât, soutient les blessés par des piqûres de morphine, et ces soins indispensables causent dans la marche de la colonne des à-coups fatigans.

Mais, par une pente insensible, on sort de la région accidentée de Bou-Zeloub et l'on arrive dans la plaine immense qui s'étend au Sud jusqu'aux montagnes de Bahlil. La proximité de Fez se devine à l'élargissement de la piste des caravanes qui mord les champs voisins, aux cadavres de plus en plus nombreux de chevaux et de chameaux que la colonne de secours a semés sur le chemin. Et les troupes du colonel Gouraud semblent, de même, à bout de forces. Les hommes, épuisés par la privation de sommeil, les départs dans la nuit, la longueur des marches, l'insuffisance de la nourriture, les diarrhées persistantes qu'ils ont puisées dans les mares et les ruisseaux, par la poussière épaisse que le vent d'Ouest ramène sur eux, s'efforcent de faire bonne contenance et de marcher allégrement. Mais les heures succèdent aux heures. Fez, le but suprême et l'étape si désirée, reste toujours caché derrière les pentes du Djebel Trat; la plaine est déserte et la route s'allonge sans fin. Les visages disparaissent sous un masque de poussière gluante où la sueur trace des sillons sales; les épaules se courbent, les têtes s'abaissent, et les chefs de section, comme de bons chiens de berger, oublient leur propre épuisement pour stimuler les traînants qui commencent à s'égrener.

Vers une heure de l'après-midi, un frémissement court de l'avant jusqu'à l'arrière-garde. Fez est en vue. Les tentes blanches de la mehallah chérifienne bordent ses murailles sombres que dominant d'innombrables minarets, des maisons blanches, les toitures vertes des palais du Sultan, les épais ombrages des jardins. Les montagnes jaunes et violettes, les noires forêts d'oliviers, la lumière intense, font à cette ville presque fabuleuse un décor de rêve. Mais l'atmosphère est si transparente



que, après chaque halte horaire, la distance paraît toujours aussi grande. Et les troupes marchent toujours, dans une torpeur lourde, d'où la curiosité enfin satisfaite ne peut les faire sortir.

Soudain, un officier affairé passe au galop de son cheval et jette un avis essoufflé : « Le général Moinier est venu au-devant de la colonne et la regarde défilér. » Aussitôt les têtes se redressent, les jarrets se tendent, les pas cadencés martèlent le sol. Sans ordres, par un souvenir machinal des anciens honneurs abolis, les bretelles de fusil s'ajustent, les armes se placent aux épaules, une joie orgueilleuse brille dans les regards. Et plus loin, la colonie européenne de Fez, où se remarque une femme qu'on devine élégante et jolie sous le flottement soyeux de ses voiles arabes, admire à son tour les troupes dont les figures hâves disent les privations, dont l'allure fière explique les exploits.

Mais la colonne Gouraud se dirige vers les emplacements de bivouacs qui lui sont réservés, à trois kilomètres de la ville, près de la résidence d'été du Sultan. Elle longe le mur élevé de l'Aguedal, traverse le pont de l'oued Fez et passe devant le camp des colonnes Brulard et Dalbiez qui bordent la route de Dar Dbibar. Des appels joyeux se croisent, des interrogations et des bienvenues s'échangent. Les premiers arrivés crient leurs impressions aux nouveaux venus qui, peu à peu, les écoutent à peine, car la réaction nerveuse se produit, la fatigue reprend ses droits et le désir maladif du repos supprime toute autre préoccupation.

On arrive enfin : « Les troupes campèrent à 1500 mètres de la ville, dans les jardins de Dar Dbibar dont le palais sert de résidence au général Moinier. Ces jardins, arrosés de nombreux canaux, sont le plus agréable séjour qui pût être offert aux troupes fatiguées. » Mais cette alléchante description, qu'on pouvait lire dans *le Temps* du 27 mai, ne correspondait pas à la réalité. Les jardins du Sultan sont réservés aux officiers, plantons et cuisiniers des états-majors ; leur accès est rigoureusement interdit aux simples combattans. Et sur un plateau caillouteux, sans herbe et sans arbres, où le vent soulève des tourbillons de poussière tenace et rougeâtre, où 1700 chameaux, 500 chevaux et mulets vont accumuler leurs immondices au milieu des troupes, la colonne Gouraud va s'installer.

---

---

# LA JOURNÉE D'IÉNA

---

## I

---

### I. — LES PRÉLIMINAIRES

Le coup de foudre d'Austerlitz avait terrassé l'Autriche, mais le Tsar, si découragé qu'il fût, n'avait fait aucune ouverture de paix, et la Prusse, malgré les efforts pacifiques du comte de Haugwitz, gardait une attitude équivoque. Et il y avait encore, il y avait toujours l'Angleterre. Les huit premiers mois de l'année 1806 se passèrent en multiples négociations officielles ou secrètes entre les cabinets et les cours. En attendant, Napoléon maintenait dans les vastes cantonnemens de la vallée du Danube son armée victorieuse, prêt à faire face aux Prusso-Russes ou à fondre sur les Autrichiens par Salzbourg, si ceux-ci se refusaient à exécuter toutes les clauses du récent traité de Presbourg. Mais, alors, Napoléon voulait la paix et il la croyait à peu près certaine. Il ne pouvait penser que la Prusse qui, en raison des circonstances, devrait former, avec sa belle armée, le tranchant d'une nouvelle coalition, risquerait de subir le premier choc, quand l'année précédente elle s'était refusée de marcher avec 200 000 Russes et Autrichiens.

Le 3 novembre 1805, en effet, un traité d'alliance entre la Prusse, l'Autriche et la Russie avait été signé à Potsdam, et la nuit suivante, dans une scène d'un romantisme à la Schiller préparée par la reine Louise, Frédéric-Guillaume et Alexandre s'étaient juré amitié et fidélité devant le tombeau de Frédéric II,

au fond de la crypte de la Garnisonkirche. Aux termes de ce traité, la Prusse devait, se posant en médiatrice, offrir à Napoléon une paix générale sous des conditions que les alliés eux-mêmes jugeaient inacceptables pour lui; s'il refusait, 150 000 Prussiens viendraient immédiatement renforcer l'armée austro-russe. Mais pour agir contre Napoléon, il ne fallait pas perdre un jour. Or le vieux duc de Brunswick, commandant l'armée prussienne, déclarait qu'il serait impossible d'entrer en campagne avant un mois; et le comte de Haugwitz, chargé de remettre à l'empereur des Français l'ultimatum déguisé, ne s'y montrait pas empressé. Resté partisan de la paix, il espérait plus de l'expectative que de l'action. Dupe du plus faux des calculs, il s'imaginait que les événemens agiraient pour lui. Après une bataille perdue par les Français, pensait-il, notre médiation n'en aura que plus de poids; s'ils ont une victoire, nous nous prévaudrons de notre neutralité. On temporisa si bien que le comte de Haugwitz vit l'Empereur seulement le 28 novembre. Il lui parla, en termes modestes et vagues, d'un projet de médiation, à quoi Napoléon ne sembla pas faire mauvais accueil; mais le diplomate prussien s'était bien gardé de préciser et même d'indiquer les conditions que son souverain prétendait poser. L'Empereur remit à quelques jours de là la suite de l'entretien. Dans l'intervalle, le canon avait parlé à Austerlitz. Quand Haugwitz revit Napoléon, le 14 décembre, à Schönbrunn, ses premiers mots furent pour le féliciter sur cette victoire. « Voilà, riposta aigrement l'Empereur, un compliment dont la fortune a changé l'adresse. » Mais l'Empereur vit la confusion de Haugwitz. Il en profita pour lui offrir soudainement un traité d'alliance, aux termes duquel la Prusse cédait Anspach à la Bavière, et à la France Clèves et Neuchâtel, mais recevait de la Bavière un territoire de 20 000 âmes et de la France le Hanovre. Haugwitz, qui pouvait s'attendre à pis, s'empressa d'accepter, signa le traité et rentra à Berlin pour le soumettre à la ratification du Roi. Frédéric-Guillaume hésita. Bien qu'il redoutât la guerre, il avait quelque scrupule à faire la paix, même sous des conditions avantageuses, au prix d'un manquement de foi. Le traité avec la Russie du 3 novembre, sa parole donnée au Tsar devant le tombeau du grand Frédéric lui défendaient, pensait-il, de conclure une alliance avec la France. La reine Louise, toujours très ardente pour la guerre, le parti de la cour

également belliqueux, surtout depuis les probabilités de paix, le prince Louis-Ferdinand, les officiers généraux, des ministres même, dont Hardenberg, engagèrent le Roi à résister. Au conseil, on se montra d'abord nettement hostile à la ratification. Puis, sur les instances de Haugwitz, on modifia le traité, et lui-même fut chargé de le porter à Paris sous cette nouvelle forme. Mais dans l'intervalle Napoléon en avait fini avec l'Autriche par le traité de Presbourg. Loin d'accepter les modifications demandées par le cabinet de Berlin, il posa comme nouvelle condition que le gouvernement prussien fermerait aux bâtimens anglais les ports et les fleuves de la mer du Nord. Haugwitz était désespéré, mais il voyait le spectre de la guerre. Il signa et, chose plus surprenante, le roi Frédéric-Guillaume, à qui ce traité fut apporté le 23 février, le ratifia dès le 26, la crainte d'une rupture immédiate le faisant passer outre à ses scrupules et aux représentations indignées de ses entours.

Mais, la paix faite, ceux-ci ne désarmèrent pas. A la cour, l'exaspération était extrême. Ce traité, disait-on, déshonore la Prusse. La belle reine Louise se fit l'âme du parti de la guerre. Elle ne parlait, elle ne rêvait que d'armées et de combats. En son ardeur militaire, elle demanda au Roi de la nommer colonel du régiment de Bayreuth, qui prit le nom de *dragons de la Reine*. Non contente d'en porter l'uniforme et de parader vêtue en Bellone, dans des revues et des prises d'armes, elle voulait s'occuper de l'administration de son régiment : « Je vous suis bien obligée, écrit-elle au général Kalkreuth, de m'avoir envoyé le rapport de mon régiment. J'accepterai volontiers les feuilles de rapport, et j'espère recevoir bientôt le livre du régiment afin que je puisse prendre connaissance de toutes les nouvelles. — Votre reine affectionnée. » Pour le jour de sa fête, elle imagina une scène théâtrale. Quatorze enfans, costumés en grenadiers du grand Frédéric, récitèrent devant elle un poème guerrier où l'ombre du vainqueur de Rosbach lui confiait l'honneur, la puissance et la fortune de la Prusse. A ces démonstrations publiques, la Reine ajoute naturellement des intrigues occultes. Chaque jour elle correspond ou s'entretient avec Hardenberg, avec Wittgenstein, avec la duchesse héréditaire de Weimar, sœur du Tsar, avec la princesse de Cobourg, femme du grand-duc Constantin, avec Alopéus, ambassadeur de Russie. Elle écrit même à l'empereur de Russie qu'elle

appelle l'ange de consolation, le chevalier de l'Europe, lui rappelant le pèlerinage nocturne au tombeau de Frédéric. C'est justement que Napoléon, bien renseigné par son ambassadeur à Berlin, comparera la reine Louise à Armide « mettant le feu à son propre palais. »

Non seulement la Reine avait pour elle le prince Louis-Ferdinand qui s'était « fiancé à la gloire militaire, » les patriotes comme Stein, les ennemis déterminés de Napoléon et de la France comme Hardenberg, d'ambitieux généraux qui aspiraient à une campagne quelconque comme Rùchel, et le plus grand nombre des jeunes officiers qui se promettaient de mettre en fuite les Français à coups de cravache. Mais son action se faisait sentir sur des gens plus indifférens à la politique européenne et moins naturellement belliqueux. La reine Louise était jeune, elle était séduisante, elle était souverainement belle. On l'aimait. Elle voulait la guerre, et toute la cour, la noblesse, une partie même de la bourgeoisie de Berlin et une petite fraction du peuple voulurent la guerre comme elle. Il y eut, au printemps et dans l'été de 1806, un mouvement d'opinion contre la France. Mais ce mouvement, à ce qu'il semble, était assez superficiel; il n'agitait pas les couches profondes de la population; il avait son origine uniquement dans un complot de cour et dans l'esprit professionnel des jeunes officiers. Mais bien qu'une bande de populaire ait brisé les vitres de l'hôtel du comte de Haugwitz, comme négociateur de l'alliance avec Napoléon, on peut douter que la masse du peuple, dans les villes et dans les campagnes, se soit enthousiasmée pour l'idée de guerre.

De même dans l'armée l'élan n'était pas unanime. Les jeunes officiers, ardens et présomptueux manifestaient par leurs paroles et leurs fanfaronnades la rage de combattre qui les possédait. En façon de bravade, des gendarmes de la Garde vinrent affiler leurs sabres sur les marches de l'hôtel de l'ambassadeur français. Parmi les officiers généraux, qui, pour la plupart, avaient dépassé soixante ans, les uns comme le prince Louis-Ferdinand Hohenlohe, Rùchel, Blücher, Marwitz, Reiche, Tauenzien, désiraient la guerre : d'autres comme Kalkreuth, Kurheim, Scharnhorst en auguraient mal. Sans être aussi bien informés et sans prévoir autant les périls d'une lutte avec Napoléon que certains généraux, les officiers supérieurs et

même la majorité des capitaines n'en étaient pas plus belliqueux. Ils étaient trop vieux, usés par l'âge et par le service, encore susceptibles de combattre résolument et même avec intrépidité, mais à peu près dénués d'ambition et incapables d'élan. La troupe, « alourdie et amollie, » dit Pertz, composée de recrues n'ayant pas fait la guerre et de vieux soldats déshabitués de la guerre, préférait la vie de garnison, si dure qu'elle fût sous le bâton des sous-officiers, aux fatigues et aux dangers d'une campagne. Les deux tiers des hommes étaient mariés et s'inquiétaient à l'idée de quitter femme et enfans. « Le sentiment de l'armée, dit l'auteur de *l'Histoire de la campagne de 1806*, était tout à fait hostile à la guerre. »

L'armée prussienne, cependant, faisait illusion à son roi, à nombre de ses chefs, à son pays et aux étrangers même qui avaient assisté à ses revues et à ses parades. Comme un monument délabré à l'intérieur, elle imposait par sa belle façade restée intacte. On la croyait invincible à voir sa superbe attitude sous les armes, l'ordre et la précision de ses mouvemens, la pompe et la régularité de ses défilés, le développement méthodique de ses revues-manœuvres, savantes et compliquées, où tout était réglé d'avance et tout exécuté ponctuellement dans la fumée de la poudre et le tumulte apparent de la petite guerre. C'était toujours, pensait l'opinion, l'armée de Frédéric, l'armée de Rosbach. Après une revue à Potsdam, le Tsar disait que « l'on ne pouvait rien voir de plus beau que les troupes prussiennes. » Reiche disait : « On peut tout espérer d'une telle armée. » Avec un accent lyrique tout à fait surprenant chez ce sévère tacticien, Clausewitz écrivait à sa fiancée : « Puissions-nous bientôt quitter l'abri de nos toits et braver la fureur des élémens, et puisse la peur qu'inspirent nos armes nous faire oublier la peur des phénomènes de la nature. » Blücher disait avec moins de pathos mais tout autant de résolution : « L'armée est bonne et l'on peut tout espérer du courage opiniâtre des hommes, de la bravoure et de la prudence des chefs... Je ne crains pas de rencontrer les Français... Je préparerai le tombeau de tous ceux qui se trouvent le long du Rhin, et comme je l'ai fait après Rosbach, j'en apporterai la bonne nouvelle. » D'autres généraux affirmaient du ton le plus sérieux que si Napoléon avait pu venir aisément à bout des Autrichiens, il en *verrait de belles* quand il aurait devant lui l'armée du grand Frédéric.

Le colonel des gendarmes du Roi, en voyant ses cavaliers affiler leurs sabres sur les marches de l'ambassade française, disait : « Il n'y a pas besoin de sabres, des gourdins suffiraient pour ces chiens de Français ! » « J'ai battu les Français dans plus de soixante affaires, disait Hohenlohe, non sans quelque exagération, et ma foi, je battrai Napoléon. »

La confiance traditionnelle et irraisonnée du Roi et de la cour dans l'armée prussienne ne fut pas la cause efficiente de la guerre. Mais elle rassura Frédéric-Guillaume, raidit sa volonté vacillante, l'affermir dans ses prétentions et dans sa résistance à toute concession.

En 1806 comme en 1805, Napoléon voulait sincèrement et ardemment la paix avec la Prusse, et, pour la maintenir, il était disposé aux plus importantes concessions. Mais connaissant sa force et la faiblesse de la Prusse, il se croyait trop sûr de la soumission de cette puissance. Il cédait sur les questions de forme, sur les points secondaires, sur les petites questions, mais il se montrait absolu sur ce qu'il regardait comme l'essentiel des intérêts français. Après avoir donné le Hanovre, il parlait de le reprendre sans le moindre scrupule. Il humilia la Prusse, la lassa, l'exaspéra ; et la Prusse irritée et ulcérée finit par recourir aux armes. Mais si Napoléon agit envers la Prusse avec trop de sans- façon, surtout dans l'été de 1806, s'il ne tint pas assez compte de la fierté légitime de cette puissance, ses négociations avec elle furent toujours franches et empreintes de sincères sympathies pour le Roi. Dans le cabinet de Berlin, au contraire, il y eut constamment mauvaise foi et duplicité. Dès janvier 1806, on y avait des arrière-pensées de guerre, des regrets des temporisations, des remords de subir l'alliance française. Or si la Prusse eut de graves motifs d'irritation dans l'été de 1806, dans l'hiver de cette année-là, elle n'avait encore aucun grief personnel contre la France. Napoléon commit une faute en traitant cavalièrement la Prusse, mais, à bien étudier les documens, on reconnaît que, par sa conduite louche et sa diplomatie déloyale, la Prusse méritait d'être traitée ainsi.

Dès le mois de juin 1806, le roi Frédéric-Guillaume se prépara à une campagne. Pour la première fois, il émit des bons du Trésor, ce qui fut regardé à Berlin comme un indice certain de la guerre. Le 1<sup>er</sup> juillet, il signa un traité d'alliance avec la Russie, aux termes duquel « les deux souverains s'occuperaient

des moyens nécessaires pour mettre leurs armées sur un pied formidable et d'un plan d'opérations détaillé, pour être exécuté aussitôt que le temps d'agir viendrait à échoir... » Le 9 août, l'ordre de mobilisation est donné. Les troupes stationnées en Silésie commencent des mouvemens de concentration, multiplient les revues, les parades, les défilés par les rues de la capitale. Berlin prend l'aspect d'une ville de guerre. Les garnisons de Berlin et de Potsdam se tiennent prêtes à marcher, et puis nouvelles hésitations, nouvelles temporisations. Enfin, le Roi se détermine, et les 12 et 13 septembre, sans déclaration de guerre, les têtes de colonnes débordent des frontières prussiennes.

L'état-major prussien se flattait de surprendre les différens corps de l'armée française dans leurs cantonnemens espacés. Ce plan de campagne était aventureux, téméraire même, mais, dans les circonstances, il n'était pas aussi extravagant qu'on l'a prétendu. Sans doute la Prusse, qui comptait sur l'appui de la Russie, aurait dû temporiser trois mois encore avant de prendre les armes, afin de donner aux masses russes le temps d'arriver sur l'Oder. Mais puisque, poussée par un vent de folie, elle courait à la guerre immédiate, une offensive audacieuse et prompte était le meilleur moyen de compenser l'infériorité de ses forces, d'entraîner des alliés hésitans, et peut-être de violenter la victoire. Le plan défensif, conseillé par Dumouriez, et qui consistait à attendre les Français derrière l'Elbe, et à se replier ensuite, en cas de défaite, derrière l'Oder, ne pouvait donner aucun bon résultat. Les Prussiens ne pouvaient défendre l'Elbe en forces sur tous les points de son cours, et ce fleuve n'est pas infranchissable. A la vérité, la campagne eût duré davantage, offert plus de moyens de défense et plus de points de ralliement et n'eût pas exposé l'armée prussienne à une entière destruction. Les Prussiens n'auraient pu tenir assez longtemps les lignes de l'Elbe, puis de l'Oder, pour attendre la venue des Russes ; leur jonction avec l'armée du Tsar n'aurait pu s'opérer que vers la Vistule ; Napoléon, vainqueur dans une ou plusieurs batailles, serait entré à Berlin au mois de novembre au lieu d'y entrer au mois d'octobre. S'il crut un instant que les généraux prussiens l'attendraient couverts par l'Elbe, c'est que c'était la stratégie la plus élémentaire et qu'il la jugeait à leur portée. Opinion imméritée. Les Prussiens repoussèrent tout plan défensif, si



même ils en discutèrent. Ils voulaient l'offensive avec la même ardeur qu'ils voulaient la guerre. Leur confiance était extrême. Ils croyaient au talent de leurs vieux chefs, élèves du grand roi ; ils avaient foi dans la tactique fédéricienne ; ils espéraient tout de la discipline au feu, de la vaillance de leur infanterie et de l'élan de leurs irrésistibles escadrons. « Bonaparte, disaient les généraux, n'est pas digne d'être caporal dans notre armée. »

« Et que deviendront, disait-on encore dans les états-majors, devant nos généraux qui ont appris la guerre dès leur jeunesse, ces tailleurs et ces savetiers improvisés généraux par leur Révolution. » Quant aux soldats français, « ce sont toujours les soldats de Rosbach ; il suffit de foncer dessus pour les mettre en fuite. » « En trois mois, dit le major Kamps, et avec des forces égales aux deux tiers des leurs, nous chasserions à coups de fouet ces gaillards-là au delà du Rhin ! »

## II. — PREMIÈRES HOSTILITÉS

Pendant tout cet été de 1806, Napoléon croyait fermement au maintien de la paix. Le 17 août, il écrivait à son major général le prince Berthier : « Il faut songer sérieusement au retour de la Grande Armée, puisqu'il me paraît que tous les doutes d'Allemagne sont levés... Vous pouvez annoncer que l'armée va se mettre en marche. Mais dans le fait je ne veux rendre Braunau que quand je saurai si le traité avec la Russie a été ratifié. Il a dû l'être le 15 août. Ainsi, dans dix jours, j'en saurai la nouvelle. Cependant, il faut cesser tout préparatif de guerre et ne faire passer le Rhin à aucun autre détachement et que tout le monde se tienne prêt à repasser en France. » L'Empereur n'ignorait pourtant pas les armemens de la Prusse, mais il les jugeait si vains, si ridicules qu'il ne s'en inquiétait pas. Le 26 août, il écrivait à Berthier : « Le Cabinet de Berlin s'est pris d'une peur panique. Il s'est imaginé que dans le traité avec la Russie, il y avait des clauses qui lui enlevaient plusieurs provinces. C'est à cela qu'il faut attribuer les ridicules armemens qu'il fait et auxquels il ne faut donner aucune attention, mon intention étant effectivement de faire rentrer mes troupes en France. J'espère enfin que le moment n'est pas éloigné où vous allez revenir à Paris. » Le 4 septembre, il accorde un

congé de vingt jours à Ney et à Davout. Le 5, à la vérité, il écrit à Berthier que « les nouvelles circonstances le portent à penser sérieusement à la situation de ses armées ; » en conséquence, il va envoyer des renforts à la Grande Armée, il demande l'état de situation générale, et aussi des renseignemens sur les débouchés des chemins qui conduisent de Bamberg à Berlin. Mais si déjà son plan de campagne éventuel est arrêté dans son esprit (« Huit jours après que j'en aurai donné l'ordre, il faut que toutes mes armées soient réunies à Bamberg... Je conçois qu'en huit jours tous mes corps d'armée se trouveraient réunis au delà de Kronach. Or de ce point, frontière de Bamberg, j'estime dix jours de marche jusqu'à Berlin ; ») il ne donne encore aucun ordre de rassemblement. Dans sa lettre du 9 septembre, au même Berthier, il parle encore de la guerre comme toute conditionnelle : «... Si je faisais la guerre contre la Prusse... » Le 10, tout en l'informant du prochain départ de la Garde et lui disant que « la Prusse a perdu la tête et veut recevoir une leçon, » il dit : « Si je me brouillais avec la Prusse, ce que je ne crois pas, mais... si jamais elle en fait la folie... » Le 12 septembre encore, il écrit à Talleyrand : « Je ne crois pas que les Russes se rehasardent à envoyer 100 000 hommes en Allemagne, et l'idée que la Prusse puisse s'engager seule contre moi me paraît si ridicule qu'elle ne mérite pas d'être discutée... La Prusse agira constamment comme elle a fait. Elle armera et désarmera. Elle armera, restera en panne pendant qu'on se battra et s'arrangera avec le vainqueur. » Ce même jour, l'Empereur fit deux nouvelles ouvertures de paix à la Prusse dans ses instructions à son ambassadeur La Forest et, dans une lettre personnelle à Frédéric-Guillaume, pleine de franchise, de raison et de bon vouloir, où il disait « qu'il considérerait une guerre avec la Prusse comme une guerre civile, tant les intérêts de nos États sont liés. » Mais déjà les Prussiens étaient entrés à Saxe, acte que Napoléon avait précisé d'avance comme un *casus belli*.

Enfin l'Empereur voit clair. Décidément « la Prusse a perdu la tête. » Il multiplie ses ordres pour le rassemblement, l'organisation, le commandement, les mouvemens, les nouvelles levées, l'envoi de renforts, l'approvisionnement, le départ de la Garde en poste. Lui-même quitte Saint-Cloud le 25 septembre, passe quatre jours à Mayence, où il prépare sa base

d'opérations, et, dans la nuit du 2 au 3 octobre, il arrive à Wurzburg, au milieu de ses soldats.

La Grande Armée, selon ses ordres expédiés de Saint-Cloud et de Mayence, était alors concentrée tout entière en Franconie dans un rayon de douze lieues autour de Bamberg, prête à faire front sur tous les points. Il y avait 128 000 fantassins, 28 000 cavaliers et 10 000 canonniers, sapeurs du génie, hommes du train, gendarmes, etc., avec 256 bouches à feu : 1<sup>er</sup> corps (Bernadotte : 21 163 hommes) à Kronach ; 5<sup>e</sup> corps (Lannes : 21 533 hommes) à Königshoffen ; 3<sup>e</sup> corps (Davout : 28 756 hommes) à Bamberg ; 4<sup>e</sup> corps (Soult : 28 960 hommes) à Amberg ; 6<sup>e</sup> corps (Ney : 19 267 hommes) à Nuremberg ; 7<sup>e</sup> corps (Augereau : 19 536 hommes) et la Garde (8 726 hommes) à Wurzburg ; corps de cavalerie (Murat : 18 267 hommes) en avant des corps d'armée et dans les intervalles.

A cette date du 4 octobre, l'armée prussienne, dont les chefs s'étaient flattés de surprendre les Français dans leurs cantonnemens espacés, occupait, par masses et par groupes, une ligne de 35 lieues (140 kilomètres) d'Eisenach à Swickau. L'armée royale sous Brunswick : compris le corps de Rüchel, et le détachement sous Blücher, 60 500 hommes, à Eisenach, Gotha, Erfurt et Weimar ; l'armée d'Hohenlohe, y compris la division saxonne (46 500 hommes), à Iéna, Roda, Schleiz, Hoff, Géra et Swickau. Il y avait en outre en réserve, à Magdebourg, le corps du prince de Wurtemberg (20 000 hommes) et, en Silésie, environ 25 000 hommes de troupes. L'armée prussienne montait donc en tout à 152 000 fusils et sabres, dont 107 000 seulement sur le terrain présumé des opérations, et encore singulièrement espacés. Il y avait plusieurs causes à ce morcellement de l'armée prussienne. D'abord la mobilisation en avait été malaisée et lente, et sans attendre que tous les corps en formation pussent commencer leur mouvement, les corps déjà concentrés s'étaient portés en avant. En outre, il y avait, dans le commandement, rivalité de personnes et divergence de plans. Brunswick a le commandement en chef, mais il commande spécialement l'armée principale, tandis que Hohenlohe a un commandement particulier. Et il y a de plus le roi Frédéric-Guillaume, que l'un et l'autre de ces grands chefs s'efforce de gagner à sa conception stratégique. « On compte trois généraux en chef, écrit Clausewitz le 28 septembre, alors qu'il ne devrait y en

avoir qu'un seul. » Hohenlohe veut l'offensive par Hoff et le Frankenwald, de façon à attaquer les Français de front dans la marche qu'il leur suppose : Brunswick propose de déboucher en Franconie par Erfurth, Gotha et Fulda sur la ligne d'opérations de Napoléon ; il espère le couper du Rhin. On fait d'abord un compromis entre ces deux plans. L'armée est formée en deux masses dont l'une manœuvre par Hoff et le Frankenwald, et l'autre par Erfurth et Fulda. Puis, le 25 septembre, on discute et on adopte au quartier général du Roi, à Naumburg, un nouveau plan. Les deux principales armées franchiront parallèlement le Thuringerwald, se portant, celle de Brunswick sur Meinengen, celle de Hohenlohe sur Hildburghausen, « de façon à couper par le centre la ligne d'opérations de l'ennemi. » A l'extrême droite, les corps d'observation de Rüchel et de Blücher manœuvreront vers Eisenach et Hassefeld pour donner des jalousies à l'armée française, et à l'extrême gauche le corps de Tauenzien observera les débouchés de Bayreuth. Le passage de la forêt de Thuringe aurait lieu les 10 et 11 octobre. Mais les 4, 5 et 6 octobre, nouvelles conférences au conseil de guerre à Erfurth. On sait que la concentration de l'armée française s'opère en Franconie, et Brunswick suppose qu'elle y attendra son attaque. Hohenlohe, appuyé par plusieurs généraux, représente les difficultés et les périls d'une offensive par le Thuringerwald. Mais Brunswick s'en tient à son plan, il y ajoute seulement comme correctif que sa marche générale en avant sera précédée par de grandes reconnaissances. Le 7 octobre, Napoléon reçut à Bamberg l'ultimatum de la Prusse, daté de Naumbourg, 26 septembre. Le cabinet de Berlin posait comme première condition l'évacuation immédiate de l'Allemagne. Le mouvement de retraite de l'armée française devait commencer dès le 8 octobre. L'Empereur sourit et dit à Berthier : « On nous donne un rendez-vous d'honneur pour le 8. Jamais un Français n'y a manqué. Mais comme on dit qu'il y a une belle reine qui veut être témoin du combat, soyons courtois, et marchons, sans nous coucher, pour la Saxe. »

Depuis plusieurs jours, l'Empereur méditait une vaste manœuvre. Au lieu d'attendre les Prussiens ou de marcher droit à eux, il allait les tourner par leur gauche, les couper de leur base d'opérations sur l'Elbe et les contraindre à subir une

bataille à front renversé qui serait décisive. Les 4 et 5 octobre, Napoléon avait donné des ordres préparatoires à une marche générale vers l'Ouest; le 6 octobre ce mouvement se dessine; le 7, il se précise, se développe, s'accélère. Le 8 et le 9, l'armée en trois grosses colonnes parallèles franchit le Thuringerwald dans la partie qui mure la Franconie à l'Est et qui s'appelle le Frankenwald. La colonne de gauche (corps de Lannes et d'Augereau) débouche sur Graffenthal; la colonne du centre (corps de Bernadotte et de Davout, cavalerie de Murat et Garde impériale) sur Lobenstein; la colonne de droite (corps de Soult et de Ney) sur Hoff. On est en Saxe, la gauche prussienne est débordée.

Cette grande marche stratégique s'est opérée avec un ordre, une précision et une rapidité admirables. D'ailleurs, sauf la nature même du terrain escarpé, on n'a rencontré aucun obstacle. Pas un col, pas un passage n'était gardé. C'est seulement assez loin dans la campagne, au pied du versant Est, que l'on trouva des partis ennemis. Tauenzien, de l'armée de Hohenlohe, occupait avec son petit corps d'armée la boucle de la Saale; son quartier général était à Schleitz. Le 8 octobre, Murat étant arrivé à Lobenstein dans la matinée, lança en avant de fortes reconnaissances. Le général Wattier avec le 4<sup>e</sup> hussards et le 29<sup>e</sup> de ligne passa la Saale sur un pont à demi détruit, chassa de Saalbourg le millier de Prussiens qui l'occupait et le rejeta vers Schleitz. Le 9 octobre, l'Empereur qui, à la nouvelle qu'on avait pris le contact, avait gagné la tête de la colonne centrale, poussa Bernadotte sur Schleitz. Tauenzien s'y disposait à la défense; mais, apprenant que les Français avaient passé la Saale sur plusieurs points, il craignit un enveloppement et se replia sur Auma et Triptis. Son arrière-garde, forte de deux bataillons et de cinq escadrons, vivement poursuivie par l'infanterie légère de Maison et la brigade de Wattier, perdit deux canons et 54 hommes.

Le lendemain, 10 octobre, le combat échet à la colonne de gauche (Lannes). Le prince Louis-Ferdinand de Prusse commandant l'avant-garde de l'armée de Hohenlohe avait rassemblé, le 8, autour de Rudolstadt ses troupes qui comprenaient 7500 fantassins 2500 cavaliers et 40 pièces de canon. Par suite de nouvelles instructions de Brunswick à Hohenlohe, transmises par celui-ci à Louis-Ferdinand, le Prince devait

attendre dans sa position l'avant-garde de l'armée principale et se porter ensuite sur Pössneck. Mais informé de la présence de nombreuses colonnes françaises sur les deux rives de la Saale, il prit sur lui de défendre Saalfeld, s'il y avait lieu, tout en couvrant Rudolstadt. Dès le soir du 8, il dirigea sur Saalfeld, comme renfort au détachement qui l'occupait déjà, un bataillon et deux escadrons, et il se tint prêt à s'y porter le lendemain de bon matin avec la majeure partie de ses forces.

On a attribué plusieurs motifs à cette hasardeuse résolution. On a dit que le prince Louis ayant l'ordre de se porter sur Pössneck après avoir été relevé à Rudolstadt par l'avant-garde de l'armée principale, et craignant que les Français en venant occuper Saalfeld ne lui coupassent le seul chemin carrossable pour se rendre de Rudolstadt à Pössneck, avait voulu s'assurer la possession de ce débouché. Cette raison paraît mauvaise, puisqu'il y avait une route, plus longue, il est vrai, de Rudolstadt à Pössneck par Kahla où l'on passait la Saale et Neustadt. On a dit aussi qu'il y avait à Saalfeld des magasins dont le Prince désirait assurer la conservation. Mais si l'on connaît bien le caractère du prince Louis, il y a un autre motif. Brûlant de haine contre les Français et un des plus ardents promoteurs de la guerre, il était plein d'espoir, ardaît de combattre et était fort irrité contre les temporisations et les hésitations de l'état-major général. Jugeant que l'armée française marchait vers Leipzig et que les mouvemens offensifs vers la Saale n'étaient que des démonstrations destinées à masquer sa marche, il conçut le projet d'ouvrir lui-même la campagne par un coup d'éclat. Il avait le dessein, non seulement d'arrêter à Saalfeld le parti français qui y marchait, mais encore de le repousser, de passer la Saale et de tomber sur les colonnes éparses de Napoléon. Il voulait faire, le premier, tonner le canon vengeur et ouvrir la campagne par une victoire. Il écrivait à Hohenlohe, le 9 au soir : « Puissions-nous, fidèles à l'ancien système prussien que nous avons toujours suivi, passer à une offensive vigoureuse, conforme à l'esprit du temps, de l'armée, de ses chefs, et commandée par les circonstances ! Les forces de l'ennemi s'accroîtront sans cesse, et tout délai de notre part ne fait que paralyser nos moyens. » « Des fenêtres du château de Rudolstadt, on apercevait les feux des Français au bivouac, dit Hopfner. Le Prince était très gai. La perspective

du combat du lendemain remplissait de joie toute son âme. » Il voyait dans son rêve Condé à la veille de Rocroi.

La petite vallée de Saalfeld s'étend entre la Saale à l'Est et les dernières pentes du Frankenwald à l'Ouest de la petite ville située sur les deux rives de la rivière, presque à l'extrémité Sud de cette vallée. Jusqu'à la Schwarza qui la circonscrit au Nord, il y a une étendue de six kilomètres de long sur une largeur de 2 500 mètres en moyenne. Le prince Louis ne connaissait pas ce terrain, mauvaise position à défendre, sans profondeur, face à des pentes boisées et adossée à une rivière. Si impatient qu'il fût de combattre, il se leva tard le 10 septembre, et quand il arriva à Saalfeld, vers 9 h. 45, déjà ses bataillons et escadrons, venus de Rudolstadt, s'étaient déployés sur trois lignes, à la droite de Saalfeld, et déjà aussi l'avant-garde de Suchet (corps de Lannes) débouchant de la route de Cobourg à travers les derniers escarpemens du Frankenwald s'engageait contre les avant-postes prussiens au Sud de Saalfeld. Le Prince, présumant que l'effort des Français se porterait sur Saalfeld, trouva bonne la position prise par ses troupes : il comptait les porter de là sur le flanc gauche des assaillans quand, ayant débouché en plaine, ils s'avanceraient en masse et en bel ordre contre Saalfeld.

Mais le Prince s'abusait beaucoup en croyant, selon les expressions du général Bonnal, que « Saalfeld était l'objectif naturel des Français, l'appât qui devait les attirer infailliblement. » « L'objectif des généraux français de ce temps-là, dit encore le général Bonnal, était tout simplement le gros des forces ennemies, où qu'il fût, et quelle que fût sa disposition, avec la ferme intention de le détruire en y mettant le temps, s'il le fallait, et en manœuvrant suivant les lieux et les circonstances. » Lannes marchait avec la tête de la division Suchet. Au premier coup d'œil, en découvrant la petite vallée, Saalfeld, et le corps du prince Louis adossé au cours d'eau, il conçut le dessein non point d'attaquer sérieusement Saalfeld, mais de manœuvrer contre la droite ennemie de façon à couper aux Prussiens leur seule ligne de retraite et à les prendre tous entre ses baïonnettes et la rivière. D'après ses ordres, un seul bataillon, avec deux pièces d'artillerie légère, marcha par la route de Cobourg sur Saalfeld, tandis que la cavalerie de Treillard s'avancait à travers bois, par d'autres sentiers, à environ 1 500 mètres à la

gauche de cette infanterie. Tout le reste de la division longea la montagne par les sentiers forestiers, se portant tout à fait à la gauche.

Ce mouvement, opéré sous le couvert des bois encore très touffus à la mi-octobre, échappa d'abord à l'attention du prince Louis. Il s'occupait surtout de Saalfeld, où il était venu de sa personne et avait appelé quelques renforts. C'est seulement vers onze heures que l'apparition de nombreux tirailleurs français sortant de toutes les lisières des bois, l'éclaira sur les périls qu'il courait avec sa petite armée. Il prit aussitôt le parti de battre en retraite vers Rudolstadt. Il envoya un bataillon et une demi-batterie à Schwarza pour en protéger les ponts, et un bataillon sur la hauteur du Sandberg qui commandait les chemins de Schwarza. C'était garder son débouché de retraite, mais il ne pouvait, pour l'atteindre, risquer une marche de flanc sous les attaques certaines des Français. Il fallait d'abord se dégager par une vigoureuse offensive contre leur front. Le Prince porta en avant tout ce qui lui restait d'infanterie disponible, les régimens Saxons, Électeur et Xavier. Ces six beaux bataillons s'avancèrent en échelons, — le dispositif renouvelé de Frédéric le Grand, — à cent pas de distance, dans un ordre admirable, mais, décimés par les balles des tirailleurs du 17<sup>e</sup> léger postés sur la hauteur boisée de Beulwitz, ils firent halte, pour riposter par des feux de bataillon qui, ils s'en apercevaient eux-mêmes, n'avaient nul effet. Bientôt chargés sur le flanc droit par deux bataillons du 34<sup>e</sup>, débouchant de Beulwitz, ils se rejetèrent en arrière, laissant le 17<sup>e</sup> léger qui, lui aussi, avait pris l'offensive, s'emparer du petit village de Crosten. Ramené, cependant, par le Prince lui-même, le régiment Électeur reprit Crosten et s'y maintint. Toutefois la contre-attaque de Louis-Ferdinand resta sans résultat. Les Français avaient encore gagné du terrain.

Pendant quelque temps, l'action se borna à le canonnade et à des feux de tirailleurs, car il y eut un ralentissement dans l'attaque de Lannes. Il n'avait encore en ligne que deux régimens d'infanterie et une partie de sa cavalerie. Les 40<sup>e</sup>, 64<sup>e</sup>, et 68<sup>e</sup> avaient beaucoup de difficultés à déboucher des hauteurs par les chemins forestiers. Quant à la division Gazan, elle était encore loin en arrière. Le Prince voulut profiter de ce répit pour un changement de front, sa gauche à la Saale et sa



droite vers la hauteur du Sandberg, où il avait dirigé, une heure auparavant, un bataillon et de l'artillerie. Mais cette manœuvre ne put s'opérer, les instructions du prince, qui lui-même était accouru à Saalfeld que les défenseurs abandonnaient, étant mal comprises et plus mal encore exécutées par des sous-ordres démoralisés et des troupes en confusion.

Vers une heure, les trois brigades de Suchet ayant enfin débouché, Lannes commanda l'attaque générale. A la droite, le bataillon d'élite de la brigade Claparède entre dans Saalfeld et en poursuit les défenseurs. A la gauche, les 34<sup>e</sup> et 40<sup>e</sup> et le 21<sup>e</sup> chasseurs se portent vers le Sandberg. Au centre, Lannes et Suchet avec le 17<sup>e</sup> léger et le 64<sup>e</sup> de ligne, ayant en réserve les 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> hussards et le 88<sup>e</sup>. Sur ce point, les bataillons saxons et prussiens ralliés opposèrent d'abord quelque résistance partielle. Lannes, voyant la désunion de leurs mouvements et le flottement de tout leur front, les fit charger sur deux lignes par les 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> hussards. Mais avant d'atteindre l'infanterie, le 9<sup>e</sup> hussards subit le choc de cinq escadrons saxons menés à une allure furieuse par Louis-Ferdinand, l'épée au poing. Cette charge désespérée était le dernier espoir du malheureux prince, et il put un instant croire au succès. Abordé sur son flanc gauche, le 9<sup>e</sup> hussards fut rompu jusqu'au deux tiers de son front. Mais en seconde ligne, il y avait une autre « muraille, » les cavaliers du 10<sup>e</sup> hussards. Ceux-ci se divisant, assaillent sur les deux flancs la cavalerie saxonne, la disloquent entièrement, et la poursuivent, pointe aux reins, pendant quinze cents mètres, jusqu'à la Saale, culbutant et sabrant au passage les fantassins en fuite. Aux bords de la rivière où les vaincus s'acculent en désordre, atroce mêlée et corps à corps sanglans, que termine la mort ou la mise bas les armes de ceux des fuyards qui n'ont pu traverser la Saale à gué ou à la nage.

Dans ce furieux combat de cavalerie, le prince Louis-Ferdinand s'était valeureusement conduit. Entraîné dans la déroute jusqu'au bord de la Saale et ne voyant là, autour de lui, aucune fraction de troupes encore en ordre dont il pût prendre le commandement, il se résigna à fuir. Mais, au lieu de traverser la Saale comme il pouvait le tenter avec succès, bien monté comme il était, il s'avisa d'en descendre la rive gauche de façon à gagner Schwarza où il pensait que l'on combattait encore.

Il était au galop, poursuivi d'assez loin par quelques hussards français, dont le haut plumet blanc de son chapeau et la plaque de l'Aigle noir brillant sur son uniforme avaient provoqué l'attention et qui le voulaient faire prisonnier. Il gagnait sur eux, grâce à la supériorité de son cheval, lorsque soudain l'animal s'arrêta court; passant une petite haie, il s'était entravé. Ce brusque arrêt donna le temps à l'un des hussards, le maréchal des logis Guindey, qui avait devancé ses camarades, de joindre le Prince au moment où celui-ci venait de se dégager. « Rendez-vous! » cria-t-il. Louis-Ferdinand connaissait bien le français, mais il n'entendait pas ce français-là. Il fit face et pour toute réponse tira son épée et en frappa le hussard. Guindey riposta avec son sabre. Un duel furieux et terrible s'engagea entre les deux hommes. Dans cette lutte acharnée, Guindey eut deux blessures qui nécessitèrent un traitement d'un mois à l'hôpital, et le Prince reçut six coups de sabre, dont le dernier le renversa expirant à bas de son cheval. Par cette mort intrépide, corps à corps avec son ennemi, le prince de Prusse racheta pour sa mémoire le lamentable combat de Saalfeld qu'il avait si présomptueusement engagé et si imparfaitement conduit.

Tandis que Suchet balayait devant lui tout le terrain jusqu'à la Saale, à sa gauche ses deux autres brigades et le 21<sup>e</sup> chasseurs s'emparaient du Sandberg et du village de Schwarza et en rejetaient les défenseurs sur la rive gauche de la Schwarza après un grand carnage. Son chef mort, l'un de ses deux généraux captif, ses débris en fuite au Nord et à l'Est, près de 3 000 hommes tués, blessés ou prisonniers laissés sur le champ de bataille avec 34 pièces de canon, 4 drapeaux et tous ses bagages, le corps du prince Louis était pour ainsi dire détruit. Du côté français, il y avait seulement 172 hommes hors de combat. C'est un témoignage que l'ennemi avait fait une défense peu acharnée; et c'en est un aussi, entre tant d'autres, qu'à la guerre, les pertes des vainqueurs sont toujours beaucoup moindres que celles des vaincus.

### III. — LA VEILLE DE LA BATAILLE

Au début de cette campagne, combinée et préparée à loisir par les renommés stratèges de Frédéric-Guillaume tandis que Napoléon était encore à Paris, l'Empereur manœuvra de telle

façon que l'état-major prussien dut changer sans cesse ses dispositions stratégiques. Chaque jour ou à peu près, on écartait le plan arrêté la veille, pour en décider un nouveau, qui était abandonné le lendemain. Brunswick, informé les 7 et 8 octobre de la marche des Français vers le Frankenwald, avait naturellement renoncé à son projet d'offensive en Franconie, et, combinant un nouveau plan, il avait envoyé des ordres pour un rassemblement général au sud de Weimar, dans le triangle dont la base est formée par la Saale, de Rudolstadt à Kahla, et le sommet par le village de Blankenhain. Il comptait que son armée se trouverait là en bonne position soit pour résister aux Français s'ils s'avançaient sur la rive gauche de la Saale, soit pour se porter elle-même sur la rive droite et les attaquer en flanc dans leur marche présumée vers Leipzig. Brunswick se bornait à marquer à ses lieutenans les positions à occuper, il ne leur révélait rien de ses desseins éventuels pour la défensive ou l'offensive. Lui-même d'ailleurs s'en remettait aux circonstances. Les circonstances décidèrent si bien que la nouvelle de l'attaque de Schleiz et de la défaite de Saalfeld le détermina à rester sur la défensive. D'après ses nouvelles dispositions du 11 octobre, le quartier général revint à Weimar; les divisions de l'armée principale concentrées près de Blankenheim ou en marche pour s'y réunir rétrogradèrent sur Weimar, Hohenlohe évacua toute la rive droite de la Saale et s'établit entièrement sur l'autre rive, sa gauche à Iéna, sa droite à Kapellendorf. Ces mouvemens s'opérèrent dans la soirée du 11 et la journée du 12.

Les colonnes françaises poursuivaient leur mouvement enveloppant dans la direction de Leipzig. Le 12 octobre, Murat marche de Géra sur Zeitz et Nambourg; Bernadotte de Géra sur Zeitz, à la suite de Murat; Davout de Mittel-Pöllnitz sur Naumbourg; Lannes de Neustadt sur Iéna par la rive gauche de la Saale; Ney de Schleiz sur Auma et Mittel-Pöllnitz; Soult de Weyda sur Géra; Augereau de Saalfeld sur Kahla; Napoléon, avec la Garde, d'Auma sur Géra. Le contentement de l'Empereur éclate dans ses lettres. Il écrit à Lannes : « Je leur barre le chemin de Dresde et de Berlin. » Il écrit à Murat : « J'enveloppe tout à fait l'ennemi. » Il écrit dans le deuxième Bulletin : « L'armée prussienne tournée par sa gauche, prise en flagrant délit au moment où elle se livrait aux combinai-

sons les plus hasardées, l'armée prussienne se trouve dès le début dans une situation assez critique. » Il écrit à Talleyrand : « Les affaires vont ici tout à fait comme je les avais calculées, il y a deux mois, à Paris, marche par marche, presque événement par événement. Je ne me suis trompé en rien... Il se passera d'ici à deux ou trois jours des affaires intéressantes ; mais tout paraît me confirmer dans l'opinion que les Prussiens n'ont presque aucune chance pour eux. Leurs généraux sont de grands imbéciles. On ne conçoit pas comment le duc de Brunswick, auquel on accorde des talens, dirige d'une manière aussi ridicule les opérations de cette armée. »

Mais, tout en exprimant sa satisfaction de la pauvre stratégie des généraux prussiens et du succès de ses premières opérations, l'Empereur est cependant hésitant. De même que Brunswick n'a pas de renseignemens certains sur l'objectif des Français et sur la direction exacte de leur marche, de même Napoléon n'en est qu'aux suppositions sur les desseins auxquels se fixera l'état-major prussien. Il a écrit à Soult : « Quelque chose que fasse l'ennemi, s'il m'attaque, je serai enchanté ; s'il se laisse attaquer, je ne le manquerai pas ; s'il file par Magdebourg, vous serez avant lui à Dresde. » Mais l'ennemi attaquera-t-il ? se laissera-t-il attaquer ? filera-t-il vers la Prusse ? Voilà ce que l'Empereur voudrait bien savoir au plus tôt. Dans ses nombreuses lettres à ses commandans de corps d'armée, il les presse de lui donner des nouvelles de l'ennemi. Il faut « savoir positivement quels sont les mouvemens de l'ennemi, » dit-il à Murat. « Faites-moi donc connaître ce que vous avez devant vous, » écrit-il à Soult. Il fait écrire à Davout d'« envoyer des coureurs aussi loin que possible, tant pour avoir des nouvelles de l'ennemi que pour faire des prisonniers ; » à Augereau : « Envoyez des coureurs en avant pour avoir des nouvelles de l'ennemi ; » à Lannes : « Prenez tous les renseignemens possibles pour savoir ce que fait l'ennemi *depuis trois jours.* »

Pendant ces trois jours, les idées de l'Empereur ont changé sans cesse. Le matin du 10 octobre, il a espéré une grande bataille avec un déploiement de 100 000 hommes entre Schleitz et Saalfeld. Un peu plus tard dans la matinée, il a prévu une concontration des Prussiens à Géra ; dans la nuit du 11 au 12, il pense à un retour offensif des Prussiens d'Erfurth sur Saal-

feld; et il prend en tel mépris les généraux ennemis qu'il admet la probabilité que des succès partiels comme Schleitz et Saalfeld encore renouvelés suffiront à écraser l'armée prussienne « sans qu'il soit peut-être besoin d'affaire générale. » Puis, dans la matinée du 12, il écrit que l'ennemi bat en retraite derrière l'Ilm pour se replier vers la basse Saale. Les opinions divergentes qu'il se fait, faute de renseignemens précis, retardent sa décision. Comme les Prussiens attendent pour prendre un parti le développement des manœuvres de l'Empereur, lui, pour se déterminer, attend de connaître les premiers mouvemens des Prussiens. Mais il a sur eux cette supériorité et cet avantage que, tandis qu'ils piétinent autour des mêmes points, lui fait faire à ses troupes des étapes de dix lieues. La belle manœuvre qu'il a conçue, dit-on, dès avant son départ de Paris est déjà plus qu'à moitié opérée. Il a complètement tourné la gauche ennemie, et, prêt à parer à chacune des éventualités qu'il prévoit, il les envisage toutes avec tranquillité. Il n'est pas inquiet, mais il est impatient. Comme il l'a écrit à Soult, il « désire beaucoup une bataille. » D'ailleurs, s'il a coupé aux Prussiens leur ligne de retraite par la Saale sur Dresde et sur Leipzig, ils peuvent encore aller passer l'Elbe à Magdebourg. C'est ce qu'il voudrait empêcher. Aussi, présomant que, grâce aux temporisations et aux hésitations de ses chefs, l'armée prussienne va encore s'immobiliser à Erfurth, il arrête, dans la nuit du 12 au 13, un plan qu'il a ébauché le 10 et le 11 et qui consiste à passer la Saale pour se porter sur Weimar et y livrer bataille. Toutes les dispositions de marche sont déjà fixées dans son esprit. La Garde, la cavalerie de réserve, Soult et Lannes marcheront par Iéna; Bernadotte et Davout par Dornbourg et Apolda; Ney et Augereau par Kahla et Magdala. Toutefois, dans cette matinée du 13 octobre, il veut que l'armée ne fasse aucun mouvement « pour que les troupes, dit-il, prennent un peu de repos, et pour donner le temps de rejoindre. » Ce ne sont point des prétextes, ce sont des raisons; mais la principale, Napoléon ne la dit point : c'est qu'il n'est pas encore tout à fait déterminé. Pendant l'heure qui suit, il reçoit de nouveaux renseignemens où il prend la certitude que Brunswick, changeant derechef de position et d'objectif, se replie sur l'Elbe. « Enfin, le voile est déchiré, écrit-il à Murat, à neuf heures du matin, l'ennemi

commence sa retraite sur Magdedourg. Portez-vous le plus tôt possible avec le corps de Bernadotte sur Dornbourg. » Et, incontinent, il fait passer à Soult, à Ney, à Augereau, à Lefebvre à Nansouty, à Klein et à d'Hautpoul, dont les troupes devaient ce jour-là rester au repos, l'ordre de marcher au plus vite vers Iéna, où il sait que Lannes se trouve déjà et où il va l'aller rejoindre. L'Empereur sait que l'armée prussienne bat en retraite vers l'Elbe, mais auparavant n'attaquera-t-elle pas Lannes dans Iéna? Iéna ainsi devient pour Napoléon le point stratégique essentiel. C'est là qu'il battra les Prussiens, ou c'est de là qu'il débouchera pour les gagner de vitesse et les prendre de flanc dans leur retraite.

Les renseignemens ou les conjectures de l'Empereur touchant la retraite de l'ennemi étaient justes. Il voyait clair. Pour la quatrième ou cinquième fois, Brunswick venait de changer son plan de guerre. D'après les ordres du 11 octobre, son armée avait pris les positions suivantes : l'armée de Hohenlohe déployée en première ligne, à peu près parallèlement à la route d'Iéna à Weimar, sur un front de dix kilomètres, sa gauche à Iéna, sa droite à Kapellendorff. L'armée principale, au Sud-Est de Weimar, dans le triangle formé par la bouche de l'Ilm, se liant par la gauche au corps de Rüchel cantonné à l'ouest de cette ville. Ainsi posté sur une étendue de hauteurs, ayant 110 000 hommes bien concentrés sur deux et trois lignes avec un front de cinq lieues, Brunswick se trouvait en excellente position pour recevoir la bataille que Napoléon se préparait à lui livrer. Il aurait dû se maintenir sur ce terrain avantageux. Mais les manœuvres de Napoléon, le désastre de Saalfeld, la mort du prince Louis, la confusion que ces événemens provoquaient parmi certaines troupes et le trouble où ils mettaient les chefs de l'armée, avaient ébranlé sa confiance dans une action immédiate. A peine avait-il réuni ses forces pour la bataille, qu'il songeait déjà à les disloquer pour la retraite. A la nouvelle, le 12 au soir, qu'un parti de Français occupait Naumbourg, il se détermina incontinent à se retirer vers l'Elbe. Dans la matinée du 13, il rédigea un ordre général en exécution duquel l'armée principale commença le même jour sa retraite vers Magdebourg par Auerstaedt et Freyburg. Quant à l'armée de Hohenlohe, elle devait rester provisoirement dans sa position de Kapellendorff-Iéna, de façon à couvrir la

marche de l'armée principale. Sur l'extrait de cet ordre porté au prince de Hohenlohe par le colonel Massembach, Brunswick avait ajouté : « On donne au prince de Hohenlohe l'ordre exprès de ne point attaquer l'ennemi, en lui déclarant qu'il s'attirerait la plus sévère responsabilité s'il contrevenait à cet ordre. »

Hohenlohe reçut ces instructions en pleine action de guerre, dans une circonstance des plus dramatiques. La veille (12 octobre), Lannes, conformément aux instructions de l'Empereur, s'était porté de Neustadt sur Iéna par Kahla et la rive gauche de la Saale, et en route il avait débusqué de Winzeslas (3 kilomètres au Sud d'Iéna) un détachement prussien. Le 13, au point du jour, il continua sa marche sur Iéna, et, après un petit combat, en chassa le bataillon de Tauenzien qui l'occupait encore. Maître de la petite ville, il pousse des avant-gardes sur les hauteurs du Nord et dirige par le défilé du Muhlthal et les rampes de Cospeda une forte reconnaissance dans la direction d'Isserstedt et de Lutzeroda. Ces troupes s'engagent contre deux bataillons prussiens, bientôt soutenus par un autre bataillon, de la cavalerie et de l'artillerie qu'appelle Tauenzien. Hohenlohe lui-même arrive sur le terrain, apprend l'occupation d'Iéna par les Français, la marche de leurs tirailleurs sur les hauteurs, voit la situation, juge qu'il faut profiter de ses forces beaucoup plus nombreuses pour rejeter incontinent les assaillans sur la Saale, donne des ordres pour la marche en avant de toutes les troupes qu'il a aux environs et prépare une vigoureuse attaque. « Pour l'armée prussienne, dit le général Hopfner, c'est un moment décisif. »

Il était un peu plus de midi, et Hohenlohe allait ébranler ses colonnes lorsqu'il reçut des mains de son chef d'état-major, Massenbach, la dépêche de Brunswick lui prescrivant de rester dans sa position de Kapellendorff pour couvrir le flanc droit de la principale armée en retraite et lui donnant l'ordre formel de ne point attaquer. Le prince, paraît-il, laissa éclater son irritation ; mais il obéit. Les troupes déjà rassemblées ou en marche regagnèrent leurs cantonnemens. Des deux côtés, l'action faiblit et dégénéra en feux de tirailleurs qui se prolongèrent sans résultat jusqu'à la fin du jour.

## IV. — LA VEILLÉE D'ÉNA

La ville d'Éna, située sur la rive gauche de la Saale, est dominée au Nord et à l'Ouest par de vastes plateaux onduleux qui s'étendent de la Saale à l'Ilm, et dont les plus hautes sommités (360 mètres d'altitude) s'élèvent tout proche au nord de la petite cité en pentes très roides d'un accès rude et difficile. « La montagne est rapide comme le toit d'une maison, » disait le grenadier Coignet qui l'avait gravie avec sa charge réglementaire. » Au pied de ces monts appelés les Langrafenbergen, la route d'Éna à Weimar s'engage entre des escarpemens dans les gorges du Muhlthal. Sauf un chemin étroit qui gravit en serpentant les rampes occidentales du Windknollen et atteint une espèce de petit col s'ouvrant entre ce sommet et les hauteurs de Cospeda, et sauf aussi deux sentiers presque abrupts qui montent directement de la vallée, le défilé du Muhlthal est la seule voie donnant accès aux plateaux d'au delà des Landgrafenberg. Encore cette route fort resserrée présente-t-elle de grandes difficultés et de grands périls pour le débouché d'une armée devant l'ennemi.

Le prince de Hohenlohe qui connaissait ce terrain ne prit donc pas alarme de l'occupation par les Français du vallon d'Éna, d'où ils auraient la plus grande peine à déboucher. La pensée lui vint bien sans doute que l'ascension directe du Landgrafenberg serait pour eux un moyen plus prompt et plus avantageux d'atteindre les plateaux. Mais il écarta cette crainte comme trop chimérique. En raison des escarpemens des Landgrafenberg, il jugeait cette escalade impraticable à une armée avec de l'artillerie, et, en conséquence, il ne pouvait admettre que cette cime qu'il présumait inaccessible « put devenir le point de départ d'une attaque sérieuse. »

Napoléon allait, à coups de canon, lui démontrer son erreur. Arrivé de Géra à Éna vers trois heures et demie, par une marche de onze lieues, l'Empereur gravit aussitôt le Landgrafenberg où se trouvait Lannes avec les tirailleurs du 40<sup>e</sup> de ligne. Il descendit de cheval, prit sa lunette et commença d'inspecter le terrain et l'ennemi. Le temps était redevenu beau et clair. Les premiers plateaux, en contre-bas d'une quinzaine de mètres en moyenne, lui apparurent dans toute leur étendue avec leurs on-



dulations, leurs bois, leurs champs, leurs vignes et leurs nombreux villages : face au Landgrafenberg, à 1 000 mètres, Lutzeroda, Vierzenheiligen, Krippendorf et Altengonna : à l'est, le grand bois de Closewitz fermait l'horizon du côté de Löbstedt et de Zwätsen. Il y avait une chaîne de tirailleurs en avant de Lutzeroda et de Closewitz qui paraissaient fortement occupés, des petits postes à la lisière des bois d'Isserstedt et de Closewitz ; et, sur le Dornberg, mamelon situé au nord de Lutzeroda et de Closewitz, on pouvait distinguer un camp nombreux d'infanterie et de cavalerie.

L'Empereur vit tout de suite la force que lui donnerait pour la journée du lendemain cette belle position, véritable tête de front par où son armée déboucherait sur les plateaux. Le Landgrafenberg était la porte du champ de bataille. Il commanda à Lannes de faire monter sans tarder sur ce point tout le 5<sup>e</sup> corps avec l'artillerie et la cavalerie ; même ordre fut transmis au maréchal Lefebvre, commandant la Garde à pied dont la tête de colonne approchait d'Ïéna.

On avait préparé le logement de l'Empereur au château d'Ïéna, mais il préféra bivouaquer au milieu de ses troupes, comme la veille d'Austerlitz. La nouvelle, vite connue des soldats, les mit en joie. Les grenadiers du 40<sup>e</sup> de ligne, désignés pour garde à l'Empereur sur le Landgrafenberg, s'avisèrent de lui dresser un abri. En moins d'une heure, ils construisirent une cabane assez confortable avec des branches de bouleaux et des paillassons qui servaient à protéger les vignes ; un trou creusé dans le sol forma le foyer. Napoléon soupa frugalement vers huit heures dans cette hutte avec plusieurs officiers généraux.

A la nuit les deux divisions d'infanterie de Lannes et une partie de l'infanterie de la Garde s'étaient déjà massées sur le plateau. Mais l'artillerie dont l'Empereur avait jugé l'ascension possible à grands renforts de chevaux ne paraissait point. Il voulut s'informer lui-même, voir de ses propres yeux. Il descendit vers Ïéna et rencontra les batteries de Suchet arrêtées dans un ravin que l'obscurité avait fait prendre pour un chemin et qui était si resserré que les fusées des essieux portaient des deux côtés sur les rochers. Une file de près de cent voitures se trouvait ainsi immobilisée, ne pouvant plus ni avancer ni reculer. Le général commandant l'artillerie et nombre d'officiers avaient quitté les batteries sans doute pour aller souper à Ïéna.

Napoléon eut un accès de colère froide qui ne se trahit que par la contraction de ses traits. Il reprit vite son calme, et l'Empereur se refit le capitaine d'artillerie du siège de Toulon. D'après ses ordres, les outils du parc, des falots, des torches furent distribués aux canonniers qui commencèrent à élargir la ravine. Lui-même, un falot à la main, indiquait les parois de roche à entamer et dirigeait les travailleurs. Ces soldats étaient à demi morts de fatigue, mais la présence et l'acte de Napoléon mettant pour ainsi dire la main à l'œuvre les exaltaient. Ils piochaient et taillaient sans relâche, sapaient avec ardeur, tout en ne se gênant pas pour exprimer leur surprise indignée que l'Empereur fût contraint de remplacer ses officiers. Il resta jusqu'à ce que les premières pièces, hissées chacune par douze chevaux, eussent atteint les crêtes du Landgrafenberg.

Il remonta alors à son bivouac, parcourant la ligne des avant-postes, en compagnie de Suchet, inspecta de nouveau les lignes ennemies qui lui parurent plus nombreuses qu'au jour, car il pouvait distinguer désormais des feux multiples vers Kapellendorff. Il s'avança si loin qu'il dépassa la ligne des sentinelles. Comme il revenait, un petit poste voyant des ombres s'avancer du côté où se trouvait l'ennemi tira dans cette direction avant que l'Empereur eût pu se faire reconnaître. Rentré dans sa cabane, il dicta à Berthier les dispositions de marche pour le lendemain matin à communiquer aux commandans de corps d'armée, puis il dormit quelques instans, mais sans se coucher, assis sur une chaise, les pieds étendus vers les tisons qui brûlaient dans le foyer improvisé. Bientôt réveillé, il fit appeler le maréchal Lannes et lui donna ses dernières instructions ; puis il parcourut derechef le bivouac, se glissant pour ainsi dire entre les lignes. Les soldats de Lannes et de la Garde avaient, à ce qu'il semble, presque tous passé la nuit debout, faute de place pour s'étendre. L'espace était si resserré que la poitrine des hommes de chaque régiment touchait presque le dos de ceux du régiment précédent. L'Empereur avait dû imposer aux troupes cette gêne douloureuse pendant la nuit pour pouvoir à l'aube les lancer du plateau en forces sans embarras ni perte de temps. Les soldats semblaient comprendre son dessein, ils étaient gais. Et « jamais, dit Victor, Sa Majesté n'avait paru plus calme ni plus satisfaite. »

Tauenzien qui bivouaqua à Closewitz et Hohenlohe qui

coucha à Kapellendorff étaient-ils aussi calmes et aussi satisfaits? Il semble en tout cas que, pendant cette nuit-là, ils dormirent beaucoup plus longtemps que Napoléon, car ils ne prescrivirent aucune disposition pour la matinée du lendemain. Les troupes devaient simplement, jusqu'à nouvel ordre, rester dans leurs positions et s'y bien garder. Après avoir renoncé, vers midi, à rejeter des hauteurs Lannes dans la vallée de la Saale, Hohenlohe avait eu l'idée de se porter avec 4 bataillons, 21 escadrons et 2 batteries à Dornburg, où un ordre reçu de Brunswick enjoignait d'envoyer un détachement pour couvrir la marche en retraite de l'armée principale. Dornburg n'étant pas occupé par les Français, il fit cantonner le détachement dans cette ville et aux environs, en confia le commandement au général Holtzendorf, et ayant ainsi privé Tauenzien de plus de 4 500 fusils et sabres, il revint en toute sécurité coucher à son quartier général de Kapellendorff. Bien qu'il sût depuis midi que les tirailleurs de Lannes couronnaient le Landgrafenberg et qu'il eût appris dans la nuit, par une dépêche de Tauenzien, que les Français augmentaient en nombre sur ce plateau et y travaillaient même à amener de l'artillerie, il n'envoya aucun ordre nouveau à ce lieutenant, ni aux généraux de sa propre armée. Il n'y avait aucun doute que la bataille fût imminente. Il ne fit rien pour s'y préparer ou s'y dérober.

HENRY HOUSSAYE.

---

# LA MORALE CONTEMPORAINE

---

## I

### DE LA MORALE CHRÉTIENNE A LA DÉMISSION DE LA MORALE

---

C'est presque un lieu commun de dire que le xx<sup>e</sup> siècle s'ouvre par une crise morale. La crise religieuse commencée par les libertins du xvii<sup>e</sup> siècle, aggravée par les philosophes du xviii<sup>e</sup>, a fini par se dénouer en séparant du christianisme l'école publique et l'Église de l'État. Les principes de la morale chrétienne, bien que critiqués par les philosophes, conservaient encore jusqu'en 1880 leur empire sur l'éducation des consciences. Les philosophes d'ailleurs, tout en se livrant à leurs critiques, n'en demeuraient pas moins respectueux des préceptes du Décalogue. On ne s'entendait plus sans doute sur l'origine des préceptes, mais les préceptes eux-mêmes restaient unanimement acceptés. Tu honoreras ton père et ta mère, tu ne tueras pas, tu ne voleras pas, tu ne mentiras pas, tu ne commettras point d'adultère, tous ces commandemens demeuraient incontestables et incontestés. Mais depuis qu'on a voulu aussi laïciser la morale, la source sacrée d'où dérivait traditionnellement ces préceptes ayant été jugée suspecte, on s'est demandé très vite si les eaux valaient plus que la source d'où elles coulaient; si le dogme chrétien étant éliminé des croyances sociales, la société devait rester encore fidèle à la

morale chrétienne, enfin s'il ne convenait pas de substituer aux commandemens, survivances de la vieille foi, de nouveaux préceptes puisés dans la science et acquis par la raison.

Les philosophes n'avaient pas prévu ce besoin de la société nouvelle. Ils en étaient restés au vieux Décalogue. Mais ce besoin eut bientôt fait de se créer ses organes. Et aussitôt les penseurs se mirent à l'œuvre. Il fallait, reconstituer de toutes pièces une morale. De la base au faite on reprit tout l'édifice. L'homme moderne, nous dit-on, le citoyen de la République de l'an 1911 étouffe dans les liens des règles antiques, et ces règles elles-mêmes n'offrent aucune garantie de certitude. Elles sont asphyxiantes et elles sont fausses. Manquant à la fois de bienfaisance et de vérité, elles deviennent également caduques pour la volonté et pour la raison. N'étant pas vraies, l'intelligence des désavoue; n'étant pas bonnes, la volonté a le droit, que dis-je? le devoir même de les repousser. Et voilà toute la morale à terre.

Une double tâche s'offre donc aux moralistes. Ils doivent d'abord retrouver les bases solides indispensables à la morale future; ils doivent ensuite découvrir les lois générales d'après lesquelles on pourra édicter les nouveaux préceptes, le Décalogue rajeuni qui doit remplacer l'ancien. Cette double tâche appartient de droit aux théoriciens, sociologues ou philosophes. Il restera ensuite à faire passer dans la pratique courante par l'instruction scolaire et l'éducation le résultat des découvertes des théoriciens. Ce sera l'œuvre de la pédagogie nouvelle, des cours et des manuels de morale.

On se propose ici seulement de faire connaître le travail de critique et de reconstitution opéré par nos nouveaux moralistes et à proposer quelques modestes remarques sur la valeur, l'importance et les résultats de ce travail. Mais pour en bien saisir toute la portée, le rappel de quelques faits historiques ne sera pas inutile.

## I

Le christianisme a été, de l'aveu de tous, l'instituteur, dans notre Occident, de la morale moderne. Les prédicateurs du christianisme enseignèrent aux Gallo-Romains et aux Barbares

la morale du Décalogue et de l'Évangile. Cette morale, grâce aux premiers Pères et surtout à saint Ambroise (1), s'assimila tout le meilleur de la sagesse hellénique, de la sagesse romaine. Jusqu'à la Renaissance et à la Réforme, elle règne sur les âmes (2). La Réforme n'y change rien d'essentiel. Seuls, les humanistes retrouvent dans les vieux auteurs le virus païen dont les avait purgés saint Ambroise ; les poètes grecs et romains célèbrent tout ce que le christianisme condamne comme concupiscence de la chair et concupiscence des yeux ; tout l'enseignement philosophique des anciens n'est guère qu'un hymne à la superbe de la vie. Et l'humilité, la mortification, la continence, les vertus cardinales du christianisme sont contestées par les humanistes italiens, même quelque peu raillées. Les prédicateurs de la Réforme et plus tard les jansénistes reprocheront aux catholiques et aux jésuites d'abandonner au profit des infiltrations païennes les plus rigoureuses traditions chrétiennes. A peu près en même temps, au milieu du xvii<sup>e</sup> siècle et sous la protection de Louis XIV, Molière montre sous un jour ridicule toutes les prétentions de l'homme à pratiquer une morale qui contrarie ou dépasse sa nature.

Baruch Spinoza (3) enfin se donna pour tâche dans son *Éthique* de démontrer avec force l'inanité des vertus chrétiennes. En face de l'ascétisme d'un abbé de Rancé, il affirma une morale de la joie. L'auteur de *l'Imitation* avait dit après Sénèque : « La vie doit être une méditation de la mort. » — « Non, réplique Spinoza, la vie doit être une méditation de la vie. » Et, en même temps qu'il dissout tout l'esprit de la morale chrétienne, il en détruit aussi les principes. Car la morale chrétienne comme la morale juive dont elle est issue se propose aux hommes comme une loi établie par Dieu. Le Décalogue, l'Évangile, littéralement, sont tombés du ciel. Comme disent aujourd'hui nos philosophes, ils tirent leur origine d'une source *transcendante*. Au contraire, pour Spinoza, c'est dans l'analyse de sa propre nature que l'homme découvre ses lois. Chacun de nous

(1) Voyez le beau livre de M. Thamin, *Saint Ambroise et la morale chrétienne*, gr. in-8, Paris, Masson, 1895.

(2) Les Albigeois eurent cependant une morale assez différente de la morale chrétienne.

(3) La philosophie morale de Spinoza a été très bien exposée par M. Delbos, *Le Problème moral dans la philosophie de Spinoza*, in-8, Paris, Alcan, 1895.

est un mode et comme un fragment du Tout divin. Rien n'est hors du Tout et le Tout à son tour ne saurait être séparé de ses parties. Nous sommes en Dieu, mais Dieu est par nous. Nous ne dépendons pas d'une volonté transcendante qui serait créatrice ou législatrice : nous sommes l'expression d'une nécessité immanente à l'Univers, et rien hors de nous n'est au-dessus de nous-mêmes. Contempler l'invincible liaison de tous les événemens de notre existence avec l'ensemble de tous les autres, voir se réaliser en nous l'admirable et immense jeu de la machine universelle, c'est la plus enivrante des joies, la joie suprême. C'est cela même vivre. Et la vie est belle, elle est bonne ; plus elle est, plus elle vaut. Du moins à nos yeux. Mais quoi ! pourrait-il y en avoir d'autres et y a-t-il un sens de la vie, donc une valeur de la vie en dehors de notre sensibilité ? Nous serions des insensés de nous humilier devant une puissance extérieure qui n'existe pas, insensés de mépriser notre vie, de la restreindre, de l'exténuier, de la mortifier, de nous infliger des douleurs sous prétexte de mieux vivre, insensés enfin de nous repentir. Celui qui se repent est doublement méprisable : d'abord parce qu'il est faible et qu'il se complait dans le sentiment de sa faiblesse, ensuite parce qu'il souffre et que la souffrance n'est que le sentiment d'une imperfection.

Nos philosophes, nos encyclopédistes, Bayle, Diderot, Voltaire, ne feront que reprendre, chacun avec son tempérament particulier, les critiques de Spinoza. Tous se retrouvent d'accord avec lui sur les principes. Pour les applications pratiques ils sont en général moins austères. De Montesquieu à Volney en passant par Voltaire et par Diderot, tous les écrivains du xviii<sup>e</sup> siècle insistent sur les variations que la morale a subies à travers les temps et les lieux. Il n'y a pas une seule morale, il y a des mœurs indéfiniment changeantes, infiniment variées. Cependant tous sont d'accord pour admettre que l'individu doit obéissance aux lois civiles, qu'il doit sacrifier son intérêt propre à l'intérêt général et qu'au besoin même il a le devoir de se sacrifier au bien public.

Jean-Jacques Rousseau semble professer la même doctrine. Et il ordonne résolument au citoyen d'obéir toujours à la loi, expression de la volonté générale. Mais il reconnaît en même temps le droit de l'individu, droit inaliénable, droit intangible, tellement qu'il préexiste à tout devoir, que c'est du consente-

ment commun des droits que la loi devra sortir, et que le devoir naîtra uniquement de la rencontre et même de l'opposition des droits. Aucune volonté, si haute qu'elle puisse être, n'a le droit de se servir de l'homme sans l'acquiescement de l'homme. La République est le seul gouvernement de droit aussi bien dans l'univers que dans les États. Toute tyrannie, qu'elle s'étiquette du nom de Dieu ou qu'elle se couvre des oripeaux monarchiques, est également injuste et odieuse.

Sous des formes pédantesques et plus bénignes, l'Allemand Kant (1) donna à ces théories toute leur rigueur. Dans la *Critique de la raison pratique*, comme dans les *Fondemens de la métaphysique des mœurs*, bien que partant du fait du devoir, ou, comme il s'exprime, de l'impératif catégorique, il n'en arrive pas moins par ses analyses à découvrir dans le Devoir l'existence et comme la manifestation du Droit. L'homme ne doit pas parce qu'il obéit à quelque chose qui vaut plus que lui, c'est au contraire sa propre valeur qui est l'origine et la raison d'être de son devoir. Ce n'est plus Dieu qui exprime ses commandemens par la loi morale, c'est la loi qui revêt tous les caractères de la divinité. Elle n'a pas besoin d'être justifiée, car elle vaut plus que tout, et c'est elle qui justifie tout. Le bien lui-même n'est bon que s'il est d'accord avec elle. Nos actions ne sont pas obligatoires parce qu'elles sont bonnes, mais elles ne sont bonnes que parce qu'elles sont obligatoires. L'homme, pour être moral, doit jouir de ce que Kant appelle l'*autonomie*, c'est-à-dire qu'il ne doit obéir qu'à sa propre loi, il ne peut être mis au service de personne, il ne peut subir aucun esclavage, aucune maîtrise. Ni la nature, ni Dieu même n'ont aucune espèce de droit sur la personnalité morale. C'est d'elle-même, de sa propre dignité et de sa propre valeur que dérivent tous les devoirs. La théologie, la physiologie peuvent donner des conseils, mais non pas des ordres. Aucun ordre, quel qu'il soit et d'où qu'il vienne, ne vaut que s'il est entériné par la conscience, authentiqué par son exprès et formel assentiment. Kant professe sans doute la croyance à une vie future où se réalisera le souverain bien, où le bien s'accordera avec le bonheur; mais

(1) Le livre le mieux informé, et le plus solide que nous ayons sur la *Philosophie pratique de Kant* est celui qu'a publié sous ce titre M. Victor Delbos, in. 8, Paris, Alcan, 1905.



cette immortalité ne doit pas apparaître comme une récompense. Car, aux yeux de Kant, la vertu qui attend une couronne ne mérite plus même le nom de vertu. Pour la première fois, la morale apparaissait comme pleinement indépendante. Indépendante à la fois de la religion et de la science. Et sans rien relâcher de la fermeté de ses préceptes, de la rigueur de ses ordonnances. Au contraire. Il semblait chez Kant que la morale devenait plus haute au moment même où on ne la faisait plus descendre du ciel. Mais ce ne fut que plus tard, longtemps après la mort de Kant, au courant du siècle dernier, que toutes ces conséquences devinrent familières aux philosophes, aux moralistes et par eux finirent par pénétrer dans l'esprit public.

Au début du xix<sup>e</sup> siècle, il n'y a en présence que deux sortes de morales : la morale naturaliste, telle que la comprenaient nos « philosophes » du xviii<sup>e</sup> siècle, et la morale chrétienne. A vrai dire, celle-ci était la seule qui fût ouvertement professée, communément enseignée. Dès la création des lycées, dès l'ouverture des Facultés, tous les hommes qui furent chargés des cours de philosophie où la morale se trouvait comprise enseignèrent la morale du Décalogue et de l'Évangile, la morale de Descartes, de Malebranche, de Fénelon, de Bossuet. C'étaient les mêmes préceptes et les mêmes raisonnemens que les jeunes gens entendaient au catéchisme et dans les cours de philosophie. Victor Cousin, Jouffroy, tous les éclectiques ne changèrent rien à l'état des choses. Comme le christianisme, ils attribuèrent à la loi morale un législateur, Dieu, un sujet, le libre arbitre humain, une sanction, la vie future, l'immortalité de l'âme. Ce sont les mêmes principes qui animaient encore en 1872 la *Morale* de Paul Janet. La Restauration, la monarchie de Juillet, le second Empire, la troisième République à ses débuts favorisèrent ces enseignemens, qui étaient d'accord avec leur politique.

Cependant hors de l'Université des tentatives s'étaient produites pour fonder une nouvelle morale. En même temps que les écrivains romantiques, comme George Sand, proclamaient les droits de la passion, et, s'attaquant à l'institution matrimoniale, préluaient à une revision de la morale sexuelle, les écrivains socialistes, de Henri de Saint-Simon à Fourier, à Pierre Leroux, à Cabet, critiquant l'institution économique et même l'institution sociale, en venaient à prêcher une refonte

complète de la législation des mœurs, une revision attentive de tous les principes. Mais tandis que les romantiques exaltent l'individu et dissolvent ou autant dire toute espèce de législation, les socialistes au contraire enchaînent étroitement l'individu à la société et si, comme Fourier, ils le libèrent de certaines contraintes morales, ce n'est que pour l'asservir plus rigoureusement à la législation sociale. Pierre Leroux, le premier, insiste sur l'idée de solidarité. C'est Auguste Comte seul qui est parvenu à édifier une morale à peu près complète. Et encore, pour le détail des préceptes, il s'en réfère au christianisme. Probité, véracité, continence des mœurs, respect des parens et des autorités, condamnation de l'homicide et de l'adultère, tout ce que contient le Décalogue, Auguste Comte le conserve et même, en le faisant dériver de l'altruisme, le rend presque plus rigoureux. Mais, s'il conserve le Décalogue, il le fonde tout autrement. Ce n'est plus Dieu qui commande et qui ordonne. La loi morale est une expression de la loi sociale, et de la première de toutes, de celle sans laquelle aucune société ne pourrait jamais exister et qui se formule ainsi : Vis pour autrui. Le supérieur doit commander à l'inférieur. L'humanité, la société étant supérieures à l'individu, celui-ci doit observer la législation, sans laquelle les sociétés ne pourraient pas être ni l'humanité se développer. La morale, ou physique des mœurs, n'est ainsi qu'un chapitre de la physique sociale, une partie de la science sociologique. On peut découvrir ses lois comme toutes les autres lois scientifiques, par l'analyse des faits sociaux, des faits moraux, à l'aide par conséquent de l'observation et de l'induction. Et de même que ni dans le monde, ni dans la connaissance humaine, il n'y a rien d'absolu, de même la législation morale ne saurait mériter un tel qualificatif et le commandement moral ne le mérite pas davantage.

Au moment de la proclamation de la République en 1848, à la demande de Carnot, ministre de l'Instruction publique, un ancien élève de Polytechnique, Charles Renouvier, rédigea pour les écoles publiques le premier des manuels d'instruction morale et civique (1). Dans ce petit livre, Renouvier ne faisait appel à aucun principe d'ordre religieux. Disciple de Kant, il estimait

(1) *Manuel républicain de l'homme et du citoyen*, édit. Thomas, in-12, Paris, Alcan. 1904.

que le Devoir se suffisait à lui-même et il faisait dériver de la dignité éminente de la personne humaine, sujet du Devoir, tous les préceptes moraux. Pour lui d'ailleurs, comme pour Auguste Comte, ces préceptes étaient sensiblement les mêmes que ceux du christianisme, quoique leur observation lui parût devoir être animée d'un tout autre esprit.

Quelque chose encore rapprochait de celle d'Auguste Comte la tentative de Charles Renouvier : tous les deux se plaçaient en dehors de toute conception religieuse ; l'un et l'autre se passaient de Dieu. Chez tous les deux, la morale apparaissait comme indépendante non seulement de la religion, mais de toute idée théiste ou métaphysique. C'est pour cela que les rédacteurs de la *Liberté de penser*, qui furent les premiers promoteurs de la laïcisation complète de la morale, furent aussi les premiers qui employèrent l'expression de « morale indépendante. » Partant du fait du Devoir, ils enseignent les préceptes du Décalogue, affirment l'existence du libre arbitre, parlent fort peu des sanctions et pas du tout de la vie future. C'est à eux que pensait Jules Ferry quand il affirmait à la tribune, en 1882, que l'école laïcisée enseignerait « la bonne vieille morale de nos pères, la morale des honnêtes gens. »

Tant qu'avait duré le second Empire, l'enseignement moral officiel et la plupart des ouvrages philosophiques étaient demeurés fidèles au spiritualisme de Victor Cousin. La loi de 1850 donnait d'ailleurs au clergé une place importante dans tous les conseils universitaires. L'enseignement moral de l'École et même celui du lycée étaient en accord complet avec le catéchisme de l'Église. C'est au sein du plus grand isolement intellectuel que Charles Renouvier publia la *Science de la Morale* pendant que quelques rares adeptes du positivisme soutenaient la doctrine morale du maître. Mais, vers la fin du second Empire, ces doctrines, jusqu'alors tenues à l'écart par toutes les autorités, commencèrent à se répandre. Un autodidacte, Pierre Larousse, entreprit en 1866 de publier un immense dictionnaire destiné dans sa pensée à ruiner les positions du christianisme et du spiritualisme même. Des élèves de l'École normale supérieure rédigèrent quelques-uns des articles les plus importants. A ce moment-là même un maître éminent, M. Jules Lachelier, initiait les normaliens philosophes à la véritable philosophie de Kant. De ce nombre étaient les Burdeau et les Liard ; les autres, tels

que les Ribot et les Espinas, s'inspirèrent du positivisme anglais. Et, en même temps, Charles Renouvier, sentant la faveur venir, commença à publier une *Année philosophique*, où, après avoir exposé directement sa pensée personnelle dans des articles de fond, il soumettait les ouvrages philosophiques parus dans l'année au jugement des doctrines criticistes. Ainsi, au moment de la grande crise nationale de 1870, de même que tout un personnel politique se tenait prêt à remplacer le personnel impérial, tout un ensemble d'idées neuves se préparaient et s'organisaient pour remplacer les idées traditionnelles.

Après la défaite et tant que dura l'Assemblée nationale, l'enseignement moral officiel ne subit à peu près aucun changement. Cependant, à chaque promotion nouvelle, le nombre des professeurs positivistes ou kantien s'augmentait dans les lycées. Le kantisme surtout dominait. Charles Renouvier s'unit alors à M. Pillon et publia la *Critique philosophique*, d'abord en petites feuilles hebdomadaires, puis en fascicules mensuels. C'est dans les articles de ce recueil que furent proposées et discutées bien avant qu'elles fussent soumises au Parlement les dispositions législatives qui ont constitué notre législation scolaire. Peu à peu, dans l'enseignement aussi bien que dans les grands ouvrages philosophiques, le spiritualisme a perdu de son crédit et ceux mêmes qui, parmi les penseurs ou les simples écrivains, affirment encore leur croyance en Dieu ou en l'immortalité de l'âme, en un Dieu législateur des consciences, en une immortalité où se réalisent les justes sanctions, ne se croient pas pour cela obligés d'adopter l'esprit ni même de souscrire à tous les préceptes de la morale chrétienne. Si bien qu'au moment où la loi a proclamé l'indépendance absolue de l'École vis-à-vis de l'Église, en même temps qu'elle chargeait l'École de donner un enseignement moral, la pensée philosophique se trouvait fort divisée aussi bien sur les préceptes que sur les principes de la loi morale. Quelle est la raison d'être des préceptes moraux et pourquoi sommes-nous obligés de leur obéir? Quel est le détail de ces préceptes? L'Église, le christianisme ont un système, très net, très ferme, très cohérent; hors de l'Église, chaque école, bien plus, chaque penseur propose le sien. Puisque la pensée est proclamée libre, pourquoi chaque maître n'aurait-il pas aussi le sien et à quel titre lui serait-il interdit de l'enseigner? Rien n'était donc plus urgent que de constituer une science de la

morale. Car la science est œuvre d'expérience, œuvre de raison. A ce titre, elle ne relève d'aucun dogme, d'aucune tradition. Et la démonstration scientifique, seule susceptible de conquérir l'assentiment de tous les esprits, est aussi la seule puissance capable d'imposer l'unanimité morale. C'est surtout à partir de 1894, à la suite des fameuses discussions soulevées par l'article de Ferdinand Brunetière où il proclamait l'impuissance de la science à fonder une morale, que les philosophes semblèrent se piquer au jeu. Et c'est en effet après cette date qu'ont paru les livres qui ont essayé de constituer chez nous une morale scientifique.

## II

Voici donc, au moment présent, quel est l'état des esprits. Les uns acceptent encore l'abri du vieil édifice moral : spiritualistes et chrétiens, ils estiment que ses fondemens sont les seuls solides ; ils pensent que son aménagement est le meilleur que puisse découvrir l'humanité. En dehors de la tradition et de la philosophie chrétiennes, il n'y a que deux façons de construire la morale. Ou on part du fait de l'obligation et, par des suites d'analyses très fortement enchainées, on tente d'édifier un système de formules et de prescriptions qui s'imposent nécessairement à tous les esprits ; on déduit ainsi comme une sorte de mathématique morale, c'est ce qu'avait voulu faire Emmanuel Kant. Ou on cherche, en partant de l'observation des faits, de la constatation expérimentale de la conscience et des mœurs humaines, à tirer par induction les lois morales ; on suit alors, de plus ou moins près, les traces d'Auguste Comte.

Morale chrétienne, morale criticiste déduite *a priori* du fait du devoir, morale positiviste ou naturaliste tirée par induction de l'expérience morale, telles sont les trois sortes de systèmes entre lesquels ne peut manquer de se partager toute l'activité de la pensée philosophique. Ou le Devoir, en effet, a besoin d'un législateur qui l'édicte et le justifie, et par son absolue valeur comme être confère à la loi une valeur également absolue ; ou le Devoir est la plus haute valeur, il est véritablement et par lui-même absolu, et, dès lors, il n'a besoin de rien ni pour être ni pour se justifier, c'est lui au contraire qui justifie tout ; ou

bien le Devoir n'exprime comme toutes les autres législations du monde qu'une législation relative, il ne descend plus alors d'un ciel mystérieux, ciel supérieur et théologique ou ciel intérieur de la conscience. Il monte pour ainsi dire de l'expérience, est toujours sujet au changement et soumis à correction, sa valeur résume les valeurs d'où il est tiré, il n'a pas une valeur en lui-même et par lui-même. Il n'est pas un modèle qui doit s'imposer à la conduite, mais une simple copie de la conduite des hommes.

De ces trois écoles, les deux plus actives, comme il convenait, sont les deux dernières. Car ceux qui gardent la tradition ne pensent guère ordinairement qu'à la défendre, tandis que ceux qui vont à la découverte doivent être à la fois plus aventureux et plus bruyans.

Le criticisme, qui avait jadis inspiré l'*Intention morale* de Vallier ainsi que plus d'un des cours du regretté Hannequin, ne paraît avoir fait naître aucun livre très important. C'est lui cependant dont on retrouve les grands principes dans le *Problème moral* de M. Parodi, dans les très remarquables articles de critique qu'a donnés, à la *Revue de métaphysique et de morale*, à la *Revue philosophique* et à l'*Année psychologique*, M. Georges Cantecor. C'est encore lui dont M. Pillon et ses collaborateurs soutiennent les principes dans l'*Année philosophique* et c'est lui surtout dont l'esprit et les tendances se retrouvent dans l'enseignement moral qui fut donné dès l'origine et qui est donné encore dans les écoles supérieures de Fontenay, de Saint-Cloud, de Sèvres par les Marion, les Pécaut, les Darlu et les Jacob. La doctrine morale kantienne constitue encore le fond essentiel de l'enseignement moral des lycées. Tandis que le criticisme, comme philosophie spéculative, semble avoir perdu du terrain et être même très délaissé, sa philosophie pratique continue à vivre au moins dans l'enseignement.

Et ceci n'est pas étonnant. Car, d'une part, des maîtres qui ont eux-mêmes une sévère conscience professionnelle éprouvent, en effet, de secrètes répugnances à diminuer devant les jeunes consciences qui leur sont confiées l'autorité absolue du commandement moral. Ils se démentiraient d'abord et ils s'en voudraient ensuite s'ils niaient l'existence du Devoir, s'ils venaient par leurs théories ou par leurs explications l'énerver, l'affaiblir

ou le ruiner. Et, d'autre part, ils éprouvent des difficultés intérieures et extérieures à dériver le Devoir d'affirmations métaphysiques transcendantes comme celles que professait le spiritualisme traditionnel plus ou moins inspiré du christianisme, par exemple de l'existence de Dieu. Voulant donc conserver le Devoir et ne croyant pas pouvoir l'appuyer sur Dieu, la plupart des maîtres sont amenés par là même au criticisme moral. Car la grande originalité de la philosophie morale de Kant est de se constituer de façon indépendante de toute métaphysique. Au moment où l'École est séparée de la Religion, où l'Église est séparée de l'État, où toutes les anciennes constructions métaphysiques paraissent en ruines, où tous les dogmatismes sont battus en brèche, une telle philosophie a pour elle, outre ses raisons intrinsèques et scientifiques, toute la force qu'aux doctrines aussi bien qu'à toute chose vivante apporte l'opportunité.

Nous avons rappelé plus haut par quelle série de déductions Kant a tiré de l'absolutisme du Devoir l'indépendance de la morale, l'autonomie de la volonté, la valeur absolue de la personne humaine. Ce sont là les points particulièrement chers à tous les moralistes contemporains. C'est aussi par là, pensent-ils, qu'ils marqueront le mieux leur attitude d'indépendance — quelques-uns disent : de libération — vis-à-vis du christianisme. Dans une conférence qui a eu du retentissement et dont le titre a donné plus tard son nom à tout un volume, M. Séailles a énuméré ce qu'il appelait les *Affirmations de la conscience moderne*, et la plus importante de ces affirmations, celle qui constitue comme le principe d'où dérivent toutes les autres est celle de l'autonomie de la personne et de la raison. C'est là, d'après M. Séailles, ce qui caractérise la conscience moderne, ce qui la sépare radicalement du christianisme comme de tout dogmatisme. Au nom de Dieu, le christianisme impose ses commandemens à la conscience ; la conscience moderne au contraire n'obéit qu'à ses propres lois. La conscience chrétienne, selon M. Séailles, n'obéit que par crainte du châtimeut, par espoir des récompenses, et tantôt elle tremble devant la verge vengeresse, tantôt elle calcule les joies futures que son obéissance peut lui valoir. Calculatrice comme un usurier, tremblante comme un esclave, dans les deux cas toujours misérablement servile. La conscience moderne au contraire ne s'inquiète que de se

satisfaire elle-même et, sans se préoccuper d'un avenir qui peut-être n'existe pas, elle fait ce qu'elle doit uniquement parce que c'est juste et raisonnable. Elle n'espère aucune récompense, ne redoute aucun châtement. La récompense qui ne fait que donner du bonheur à l'être récompensé sans le rendre plus méritant est inutile ; le châtement qui ne fait que torturer le damné sans l'améliorer n'est que vengeance. Le Dieu rémunérateur est quelque peu ridicule, le Dieu vengeur est odieux. L'éternité des joies ou des peines, telle que l'enseigne le christianisme, ne saurait être proportionnée à la valeur, à la portée des actions humaines. Ces actions appartiennent à l'ordre fini et l'éternité appartient à l'ordre infini. Les philosophes spiritualistes indépendans n'ont d'ailleurs pas osé sur ce point suivre les théologiens. Sur la nature des peines ou des récompenses d'outre-tombe aussi bien que sur leur durée, tous délibérément, prudemment, se taisent, aussi bien les Jouffroy que les Cousin. Et des croyans protestans, eux-mêmes, préfèrent admettre que les coupables sont simplement privés d'immortalité que de les croire éternellement livrés à d'épouvantables supplices (1).

Si l'on essaie de soutenir, comme l'ont fait tant de fois les apologistes chrétiens et à leur suite les spiritualistes, que la prévision des sanctions futures ne saurait être inutile à la moralité de la vie présente, que la crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse et que l'espoir d'un bonheur sans prix est bien propre à soutenir l'effort et à relever les courages, la réponse paraît facile aux adversaires du spiritualisme chrétien. Car celui qui ne s'abstient du crime que par crainte n'est qu'un esclave dont le fond de l'âme reste criminel, et celui qui n'accomplit que par espérance des actes louables n'est qu'un mercenaire qui ne mérite pas d'être appelé vertueux. Le premier demeure hors des régions de la pure moralité, le second n'y entre pas davantage. Car ni l'un ni l'autre ne se soumet à la loi. La loi veut qu'on lui obéisse en raison de sa valeur propre, de sa valeur absolue et quelles que puissent être pour l'agent les conséquences de l'action qu'elle commande. Loin de favoriser la moralité, loin de la développer, les sanctions spiritualistes et chrétiennes ne font que l'amoinrir et travaillent à la supprimer. Nos criticistes contemporains prendraient volontiers,

(1) Voyez le livre de M. Petavel-Ollif, *le Problème de l'immortalité*, 2 vol. in-8, Paris, Fischbacher, 1891.



comme sainte Catherine de Gênes, dans une main un tison et dans l'autre un seau plein d'eau, le premier destiné à brûler le ciel le second prêt à éteindre l'enfer.

### III

Cette loi même, absolue, dominatrice, d'autres qui souscrivent à la critique de la métaphysique, à la critique des sanctions, ne peuvent pas l'accepter. Jean-Marie Guyau soutient avec les disciples, — peu fidèles, — de Kant que la morale ne comporte pas de sanctions, mais il soutient avec une égale force qu'elle ne repose pas davantage sur une obligation ; la morale doit être, selon sa formule, « sans obligation ni sanction. » Si la critique a abouti à un résultat, ce résultat a été d'établir que l'on ne peut avoir aucune absolue certitude métaphysique. Ni l'hypothèse optimiste, ni l'hypothèse pessimiste, ni l'hypothèse de l'indifférence de la nature ne peuvent fournir un fondement solide aux commandemens moraux. Le transcendant inconnaissable ne saurait nous commander. Le Devoir, ordre mystérieux et absolu, tel que le comprend Kant, n'offre pas une garantie plus grande. Par cela même qu'il est mystérieux, il est incertain. On ne fonde pas la science sur le mystère. — La morale serait-elle plus solidement fondée sur la foi ? Dire avec Charles Renouvier et répéter avec les néo-kantiens : croire au Devoir est un devoir, il faut croire à la morale sous peine d'être un malhonnête homme, c'est adopter une position désespérée. La raison proteste en nous et ne veut pas que nous abandonnions toute notre vie à une aveugle confiance

D'où viennent donc les ordres que notre conscience nous donne et que sont-ils s'ils ne sont pas des obligations ? Ce sont des sollicitations et comme des persuasions qui nous viennent de nous-même et qui nous poussent à choisir entre les diverses manières de vivre celle qui nous semble présenter le plus de valeur. Spinoza avait dit : Tout être tend à persévérer dans son être. Guyau fait la même constatation. Dans les minéraux et dans les corps bruts, il n'y a pas de degrés de l'être, mais il y en a dans la vie. Les vivans vivent plus ou moins. Chez un vivant, la tendance à persévérer dans l'être devient la tendance à vivre et à vivre de son mieux. La vie est d'autant meilleure qu'elle est

plus vivante, par conséquent qu'elle est à la fois plus durable, plus intense et plus expansive. Mais l'expansion, le rayonnement, l'intensité peuvent souvent équivaloir à la durée et même la surpasser. Il y a plus de vie ramassée et concentrée dans le bref instant d'un acte héroïque, dans le message suprême d'un Léonidas, dans la découverte de la gravitation universelle, dans la conception de la *Divine Comédie* ou de la *Sonate au clair de lune*, dans le dernier baiser de Juliette, dans une idée de génie, dans un grand geste de justice ou de bonté, dans une vision de beauté, dans un vif élan d'amour, que n'en contient la longue durée de vies vulgaires, plates, médiocres. Aussi conçoit-on que l'être moral, pour vivre avec intensité, doive risquer souvent d'abrégier sa vie. Vivre intensément comporte des risques, risques d'erreur, risques de mort, mais ces risques mêmes nous poussent à vivre, nous excitent à l'action. On n'aborde les hauteurs qu'au prix de périls. Rechercher cette intensité vitale, courir ces dangers n'est pas pour un homme une obligation absolue. Chacun peut faire son calcul des chances. Seulement chacun sera estimé et apprécié selon la hauteur qu'il aura su donner à sa vie. Le plus énergique, le plus vivant sera le héros. Et l'admiration s'attachera à ses pas.

Morale de l'intensité vitale, morale de l'énergie, morale du risque, telle est la morale de Guyau. Ainsi que l'a remarqué justement M. Fouillée, Guyau, chez nous, a devancé Nietzsche comme chez lui l'avait aussi devancé Karl Spitteler, et la morale du surhomme était déjà dans Guyau. Mais le philosophe allemand, poète peut-être et penseur plus encore que philosophe, ne s'attache pas, comme Guyau, à faire accepter ses doctrines en les justifiant par des raisons, il vise bien plutôt au scandale et exagère les paradoxes. Frédéric Nietzsche, en effet, loin de s'effrayer des reproches d'anarchisme que l'on adresse ordinairement aux individualistes, se vante de ne pas s'astreindre comme un esclave aux règles qui marquent l'ordre de marche des troupeaux humains. Et non seulement il dit « non » aux lois sociales, mais il le dit à toute loi quelle qu'elle soit. Il déclare se placer « par delà le bien et le mal ; » il ne veut pas donner pour but à sa vie de chercher le bien moral, car ce bien moral tel que l'entend Kant, c'est la soumission de la vie à une règle universelle ; l'obéissance au Devoir n'est que le nom ennobli de la plus vile des choses, l'esclavage. Nietzsche ne

recherche pas davantage les autres biens, la richesse, la gloire, le plaisir, l'utilité, le bonheur, car pour les atteindre il faut encore servir. Et s'asservir. L'esclavage du Devoir serait moins avilissant. Avant tout il faut être libre, il faut être fort; mais pour

Se dresser dans sa force et dans sa liberté,

il faut être dur, dur à soi et dur aux autres, il faut être impitoyable. La pitié est laide, elle met la force au service de la faiblesse, elle sacrifie des êtres de valeur à des êtres sans valeur. L'ancienne morale a ainsi perverti toutes les valeurs. Il faut redresser la table de ces valeurs, juger des choses en maître. Les premiers chrétiens se recrutaient surtout parmi les esclaves, ils mirent leurs vices au rang des vertus; c'est ainsi qu'ils vantèrent l'humilité, l'abjection, la mortification, le pardon des injures, l'universelle douceur et l'universelle bienveillance. L'esclave a peur de se faire des ennemis; s'il en a, il s'efforce de les apaiser, et sa veulerie a besoin d'avoir des amis qui la soutiennent. Le chrétien est un lâche cœur et c'est encore par lâcheté qu'il se repent et fait pénitence. Il a peur des verges du maître. Tout cela d'ailleurs est bien humain. Aussi Nietzsche ne veut-il pas de cet « humain trop humain. » Il demande à l'homme, pour vivre en noblesse et en beauté, de se dépasser soi-même et de réaliser non pas l'homme, qui est toujours faible et esclave par quelque endroit, mais un exemplaire d'humanité supérieure, le *Ueber-Mensch*, le surhomme. Le surhomme a toute la beauté d'Apollon, mais aussi toutes les énergiques spontanités de Dionysos. C'est un génie dont toutes les spontanités sont admirables, fécondes, puissantes et harmonieuses. Réaliser en soi cette sur-humanité, voilà ce qui vaut de vivre. La vie en elle-même n'est ni bonne ni mauvaise; le pessimisme serait peut-être le vrai, mais étant sans cesse en proie aux tortures de la maladie, Nietzsche professait qu'un malade n'a pas le droit d'être pessimiste. La vie vaut si on la dépasse, si on la vit en beauté. L'instinct de connaissance nous pousse à ne jamais nous contenter de la science acquise, à toujours vouloir plus savoir et mieux comprendre; l'instinct de la vie nous pousse à ne jamais être satisfaits, à ne jamais nous reposer dans une plate béatitude, à vivre d'une vie toujours plus haute, plus intense. Mais à vouloir constamment se surmonter et se dépasser soi-

même, on risque gros. Nietzsche vivra donc dangereusement. Il faut aimer le danger et n'avoir pas peur d'y périr. Le courage qui fait qu'on l'affronte est déjà une valeur qui compense et au delà les pertes que l'on peut subir. Par le courage, à travers les dangers, vers la vie la plus énergique, la plus libre, la plus haute, la plus noble et la plus belle, tel est l'idéal de Nietzsche.

La doctrine du risque ne va pas sans un certain ascétisme et Nietzsche, tout aussi bien que Spinoza et Guyau, conviendrait volontiers qu'il faut savoir perdre pour gagner, mais il ne croit pas qu'on doive suspecter, violenter ou mortifier la nature. Il faut la suivre jusqu'au delà d'elle-même, sans la torturer ni la fausser, sans rêver quelque chose qui serait tout à fait contraire, complètement différent. L'homme ne doit pas régler d'après une vie ultérieure et problématique l'aménagement de la vie présente, la seule certaine. Ce serait aller contre toutes les règles du calcul des chances, nous dirait Guyau, sacrifier le certain à l'incertain, le connu à l'inconnu, agir au rebours de la raison et par là même au rebours de la morale.

Ces mêmes idées se retrouvent chez tous les philosophes que l'on peut appeler « naturalistes, » parce qu'ils ne reconnaissent rien au delà de la nature. Mais chacun d'eux met l'accent sur un fait qui lui paraît essentiel et dont il s'efforce ensuite de tirer toute sa doctrine. M. Alfred Fouillée conserve beaucoup d'idées de Guyau, mais il les rectifie en certains endroits et y ajoute les siennes propres. Le livre qu'il a consacré à la *Morale des idées-forces* achève et systématise l'ensemble des théories qu'il avait exposées à travers ses nombreux et divers ouvrages. La conception morale qu'il développe était en germe déjà dans *l'Idée moderne du droit* et la *Critique des systèmes de morale contemporaine* en formait comme la préface. M. Fouillée reproche au spiritualisme de faire dériver la morale d'existences métaphysiques, aussi peu certaines que peu définies. C'est faire reposer le plus solide sur le moins solide, expliquer *obscurum per obscurius*. Tout ce qu'on affirme du transcendant, on ne le connaît que par le donné, en sorte que c'est se leurrer soi-même que de croire qu'on peut en quoi que ce soit dépasser le donné même. Ou, si on le fait, ce n'est qu'en partant du donné et en suivant les directions qu'il fournit. Transférer au Devoir les caractères de l'absolu qu'on refuserait au Bien, serait tomber

dans la même difficulté, ainsi que nous l'avons vu plus haut, et de plus soumettre l'homme à un commandement inintelligible. La voix du Devoir, pour être impérieuse et pour sortir du fond du mystère, n'en est pas plus respectable, l'homme étant un être auquel la contrainte ni la force ne sauraient en imposer. Pour acquérir sur lui de l'autorité, il ne suffit pas de crier fort. L'homme demande au commandement de faire valoir ses titres et d'exposer ses raisons. Reconnaître que le Devoir n'est dérivé d'aucune raison c'est le rendre inacceptable à la raison, par suite proclamer sa déchéance.

M. Fouillée ne croit pas davantage à la vertu des systèmes qui par une voie contraire tentent de tirer la morale de l'expérience, de transformer en prescriptions les constatations d'ordre biologique, ou même sociologique. La morale est une science du droit ou elle n'est rien. Elle dit ce qui a droit de se faire, ce qui n'a pas le droit d'être fait. Elle juge ce qui a été, ce qui est, ce qui sera. Mais la règle d'après laquelle elle juge ne peut se confondre avec ce qu'elle a à juger. Il faut donc qu'elle ne se tire pas des faits, qu'elle leur soit supérieure. Aucune morale purement inductive, scientifique, positive, comme on voudra l'appeler, ne peut être satisfaisante. Si maintenant nous rappelons que M. Fouillée ne consent pas à dériver la morale d'existences métaphysiques, qu'il ne se reconnaît pas le droit de faire appel à une réalité transcendante, nous nous rendrons clairement compte que, déclarant insuffisantes, ainsi qu'il vient de le faire, les morales positives ou empiriques, il s'engage, d'une part, à ne faire appel à rien d'autre qu'au donné, puisqu'il repousse la métaphysique et, d'autre part, à dépasser le donné, puisqu'il déclare que la morale doit juger les faits. Voici comment, par une synthèse « engageante et hardie, » il tient cette sorte de gageure.

Il part du point même d'où Descartes est parti, du fait de l'existence personnelle, constatée dans la pensée : Je pense, je suis, je suis moi. Mais aussitôt, dépassant Descartes, il remarque que le moi ne se pense jamais seul, qu'il dit « nous » aussi fréquemment qu'il dit « Moi, » que le solipsisme n'existe pas pour la pensée et que l'existence des autres hommes nous est donnée de la même manière et avec la même certitude que la nôtre. De là résulte une conséquence qui fournit son fondement au droit et à toute la morale. C'est que les autres, existant au

même titre que moi, sont égaux en valeur à moi, ont droit à être traités comme je veux être moi-même traité. De ce fait découlent les deux règles : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'il te fût fait. — Fais à autrui ce que tu voudrais qu'on te fit. » D'après ces deux règles tirées cependant des données les plus authentiques et les plus certaines de l'expérience psychologique, on peut juger tous les faits. Et par cela même que l'homme pense, qu'il se pense soi-même et les autres hommes avec soi, qu'il peut dire : nous, aussi bien que : moi, il prend conscience de la valeur que lui confère la pensée. « Toute la dignité de l'homme ne consiste que dans la pensée, » dirait volontiers M. Fouillée à la suite de Pascal. Cette estime idéale que l'homme fait de lui-même, cette idée de sa valeur, en même temps qu'elle est une représentation de la valeur existante, est aussi une tendance à l'accroître, cette idée est une idée-force, une idée capable de transformer le donné sans cependant tirer son origine d'ailleurs que de ce donné. Ainsi, sans faire appel à rien d'autre qu'à nous-même, nous parvenons à nous dépasser. Il n'y a dans le Devoir rien de transcendant, ni de mystérieux. Il ne nous commande pas comme un maître, il nous persuade comme un ami ; ce n'est pas un impératif mais simplement un persuasif. Ce persuasif n'en est pas pour cela moins catégorique. Il ne dépend de rien autre, n'est subordonné à rien. Il se suffit, mais il n'est pas sans raison, il porte sa raison en soi puisqu'il arrive à persuader. De cette idée-force de la dignité, de la sociabilité humaines M. Fouillée tire, avec une doctrine du droit très voisine de celle de Kant, la morale tout entière. Les préceptes de cette morale sont à peu près ceux de la morale traditionnelle, de la morale chrétienne, avec une tendance marquée à rendre la morale plus sociale, plus réaliste, moins individualiste et formelle. Car, à mesure que l'on se préoccupe davantage des conséquences sociales des actes moraux, on voit se restreindre la valeur de la forme intérieure que donnent aux actes les intentions. L'acte social vaut en effet surtout par le bien qu'il procure et qu'il réalise, en raison de sa matière.

Sur les sanctions infaillibles de la vie présente ou même de la vie future, M. Fouillée ne se prononce pas. Il croit que, même durant cette vie, nos actes ont des conséquences et des retentissemens ordinairement bons si nos actes sont bons,

mauvais si nos actes sont mauvais, mais il ne pense pas pouvoir assurer que ce que nous appelons justice soit jamais infailliblement réalisé. Quant à la vie future, il ne l'affirme ni ne la nie, il nous laisse libres d'y croire. A l'objection qu'une telle morale n'offre pas une certitude capable de s'imposer à l'assentiment, M. Fouillée répondra que si les convictions et les actes moraux offraient le caractère infaillible et irréfutable des démonstrations scientifiques, ils perdraient par là même un des élémens qui caractérisent la moralité. Reprenant le mot de Platon, il nous convie à courir de beaux dangers, il s'approprie la doctrine du risque que nous trouvons tout à l'heure chez Guyau, estimant qu'il se peut après tout que les espérances de justice se trouvent déçues, qu'il se peut même que les principes de notre morale soient erronés, mais que de courir le risque de cette déception et de cette erreur, de jouer notre vie sur une si belle carte constitue le plus noble trait de notre moralité. « Que nous soyons punis ou récompensés par la nature, par les hommes ou par un juge éternel, c'est une question qui n'entre pas et ne doit pas entrer comme élément essentiel et primitif dans notre intention. Il faut maintenir l'idée morale en sa sublimité et la présenter telle qu'elle est à l'esprit de tous. Dans ce domaine supérieur, une alternative se pose sans transaction possible : se donner ou ne pas se donner à une idée. Si nous n'avons pas, nous, la force de réaliser la bonté idéale, au moins devons-nous la concevoir, elle, dans toute sa grandeur. »

#### IV

Le 1<sup>er</sup> janvier 1901, sous ce titre : *La morale ancienne et la morale moderne*, la *Revue philosophique* publia un article de Victor Brochard, qui eut un retentissement considérable et dont les effets durent encore.

S'appuyant sur ce fait que les anciens paraissent avoir ignoré les notions de loi, de devoir, d'obligation, de sanction au sens moderne que ces mots ont pris, l'auteur subtil et pénétrant des *Sceptiques grecs* se demandait si ces notions étaient essentielles à la nature morale de l'homme ou si elles ne devaient pas plutôt être considérées comme des apports plus ou moins factices

qui se seraient introduits du dehors dans la morale. Il faisait remarquer combien il était invraisemblable que des hommes, tels que les Platon, les Aristote, les Chrysippe, les Épicure n'eussent pas su découvrir des notions si simples. Et d'autre part, il établissait que l'histoire nous fait assister à l'origine de ces notions. Elles nous viennent de la Bible, de la religion, de l'idée d'un Dieu souverain, législateur, vis-à-vis duquel ses sujets, les hommes, ont contracté des obligations et qui les récompense ou les punit selon qu'ils auront obéi ou désobéi.

La *Critique de la raison pratique* n'est qu'une suite du Décalogue. Au lieu de descendre d'un Sinaï divinement habité, le Devoir chez Kant descend d'un Sinaï vide, mais qui n'est ni moins mystérieux ni moins absolu. Le Devoir parle à Kant comme Dieu parlait à Moïse avec une autorité supérieure à tout examen, à toute critique, à toute justification raisonnée : c'est le commandement d'un monarque oriental. Mais si des chrétiens peuvent accepter de tels ordres de la bouche de leur Dieu, comment des philosophes habitués à tout examiner, à tout critiquer, consentiront-ils ainsi à se courber sans plus d'examen devant une sommation de la conscience qui, tout impérieuse qu'elle soit, peut n'être que le cri d'un instinct aveugle, et donc sujet à caution, ou la survivance non moins aveugle, non moins sujette à caution, des servitudes héréditaires ? Pourquoi le Devoir, seul de toutes les notions humaines, serait-il dispensé de se justifier, d'exposer ses titres, avant de s'imposer à la volonté ? C'est l'éducation piétiste de Kant, c'est la formation héréditaire de sa conscience morale qui lui a fait conférer au Devoir un si exorbitant privilège. Le spiritualisme, le christianisme ancestraux lui ont imposé leur dogmatisme moral. Le devoir de l'homme, la loi qui régit ses actions morales ne peut être plus absolue que l'homme lui-même. Loin d'être la valeur suprême, le Devoir tire toute sa valeur des actes qu'il ordonne et par conséquent n'est ni inconditionné ni absolu. Il peut et il doit se justifier. Mais reconnaître ces vérités, qu'est-ce autre chose que revenir à la doctrine du souverain bien, qui fut la doctrine commune de tous les moralistes antiques, d'Aristote aussi bien que de Socrate, et des Épicuriens aussi bien que des Stoïciens ?

D'autre part : « Il n'est pas exagéré de dire, écrit M. Bro-



chard, que la morale telle qu'on l'enseigne le plus souvent aujourd'hui repose tout entière sur la croyance à la vie future. Cette croyance disparue, elle s'effondrerait. On ne se désintéresse du bonheur dans la vie présente qu'à la condition de retrouver dans un autre monde un bonheur plus grand et plus sûr. C'est l'ajournement d'une espérance bien plutôt qu'une renonciation. » C'est en effet à la sanction que l'on suspend d'ordinaire toute la justice. Or, de même que les anciens n'ont pas connu le devoir absolu, de même ils n'ont jamais espéré l'immortalité personnelle. Seul Platon dans le *Phédon* a paru s'en enchanter, mais sans vouloir autrement la certifier. La morale ancienne fut vraiment cette morale sans obligation ni sanction que Guyau a voulu renouveler. Seul, le dogme chrétien a introduit l'immortalité et les sanctions d'outre-tombe dans la morale, comme la Bible y a fait entrer l'idée d'obligation. La conclusion est évidente : « Il faudrait concevoir la morale tout autrement qu'on ne le fait d'ordinaire. On devrait la séparer complètement de la théologie, la faire descendre une fois de plus du ciel sur la terre et, en quelque sorte, la laïciser... Les idées d'obligation, de devoir et celles qui s'y rattachent seraient éliminées, ne trouvant point de place dans une morale purement scientifique et rationnelle. »

Renonçons par conséquent à l'idée purement théologique d'un législateur moral, d'un devoir apparaissant sous forme de décret absolu, tel à peu près que l'a conçu Kant ; laissons aux théologiens et aux croyans le dogme de la vie future et si, cela fait, nous sommes embarrassé pour trouver les linéamens généraux d'une doctrine morale, Victor Brochard nous rappelle qu'il a existé autrefois une doctrine étrangère aux idées directrices de notre morale moderne et que cette doctrine a suffi, pendant une longue suite de siècles, à l'élite de l'humanité : « Peut-être après tout, ce que les *Éléments d'Euclide* sont à la géométrie de tous les temps, ce que l'*Organon* d'Aristote est à la logique immuable, l'*Éthique à Nicomaque* l'est-elle à la morale éternelle. »

Un an après, en février 1902, et dans le même recueil, un nouvel article du même auteur sur *la Morale éclectique* reprit sous une autre forme et confirma les conclusions de l'article précédent. Victor Brochard s'élève surtout avec force contre le désintéressement absolu prêché, à la suite de Kant, par les éclec-

tiques; il montre les contradictions auxquelles ces derniers se sont condamnés en rejetant hors de la morale toute préoccupation d'intérêt personnel et en refusant en même temps d'admettre que le Devoir doit se suffire. Il faut être tout à fait avec Kant contre les anciens ou tout à fait contre lui. Si le Devoir est absolu, il ne peut se justifier, il est sans raison et, s'il se justifie, s'il a une raison d'être, cette raison ne peut être que le bien; il dépend alors du bien, il ne vaut que s'il est le moyen de notre bonheur. C'est pour cela que les éclectiques cherchent une sanction qui assure à l'homme de bien la béatitude immortelle. Mais, ce faisant, ils dépassent la raison. « Il est temps de remettre les choses au point, il faut rendre à l'Église ce qui est à l'Église et à Aristote ce qui est à Aristote. »

Ces deux articles eurent deux sortes de conséquences : d'une part, les kantiens furent amenés à défendre et à expliquer les doctrines de leur maître; d'autre part, ceux qui restaient attachés aux principes traditionnels durent aussi se défendre, et enfin, ceux que ne pouvait satisfaire la doctrine kantienne et que la tradition ne retenait pas s'efforcèrent de chercher avec plus d'ardeur encore une doctrine capable de satisfaire à la fois aux exigences scientifiques des philosophes et aux besoins pratiques de l'enseignement.

Parmi les premiers on distingua surtout les répliques de M. Georges Cantecor (1). Avec beaucoup de vigueur et de justesse, il fit observer à Victor Brochard que les grands moralistes de l'antiquité avaient pu fort bien ne pas élucider complètement toutes les notions morales : de ce qu'ils n'avaient pas découvert les notions de loi et d'obligation, il ne s'ensuivait pas plus que ces notions ne fussent pas essentielles à la nature morale de l'homme qu'il ne résultait de l'ignorance où l'on était avant Aristote des lois du syllogisme, que ces lois ne fussent pas essentielles au raisonnement humain. Ces grands hommes ont fait leur tâche, mais ils n'ont pas épuisé la matière philosophique, ils ont laissé quelque chose à faire à leurs successeurs. L'œuvre de l'âge moderne et de Kant en particulier a été précisément de mettre à découvert ces éléments essentiels de toute moralité. Il ne faudrait pas croire d'ailleurs que ces éléments fussent aussi étrangers aux anciens que l'a cru Victor Brochard :

(1) *La Morale ancienne et la Morale moderne.* — *Revue de métaphysique et de morale*, septembre 1901.

comment concevoir que la conscience d'un Léonidas ne se tint pas pour obligée d'obéir aux lois de sa patrie et celle d'un Socrate d'obéir aux ordres de son Démon? Il faut dire au contraire que ces notions sont telles qu'il est impossible de concevoir ce que sans elles serait la moralité, ou même s'il y aurait encore une morale quelconque. Que l'éducation religieuse de Kant ait pu être pour quelque chose dans le vif sentiment qu'il a du Devoir, le fait n'est pas contestable, mais la gloire de Kant a été de s'élever au-dessus de cette éducation et de ne chercher que par l'analyse rationnelle les principes de la morale. Loin de faire dériver le Devoir d'un dogmatisme religieux, il ne le déduit même pas d'une métaphysique quelconque. Rien n'est moins transcendant que sa morale. Comme Socrate, il fait descendre la philosophie du ciel sur la terre, et dans le devoir, tel qu'il le conçoit, il n'y a rien qui ne soit purement humain. Quelles que soient les exagérations que des disciples tels que Vallier ont pu faire subir à sa doctrine, quelles que soient même les obscurités de son exposition et parfois l'inexactitude de son langage, sa pensée est claire, et il est indigne d'esprits sérieux de reprocher à Kant d'avoir situé le Devoir dans des limbes mystérieux extérieurs à la raison : au contraire, le Devoir pour lui n'est que l'expression même de la raison. Raisonnables par essence, nous sommes obligés de nous soumettre en toute occurrence aux lois incoercibles de la raison. La raison se justifie elle-même dans la vie pratique aussi bien que dans la vie purement intellectuelle. Ses ordres sont caractérisés bien moins par le mystère que par l'absence de tout mystère. Ils portent avec eux leur raison d'être et sont par conséquent indépendans de toute législation étrangère. Avant tout et par-dessus tout, il nous faut obéir à la raison.

Ce n'est donc pas, conclut M. Cantecor, en revenant purement et simplement aux doctrines des anciens sur le souverain bien et sur la nature du bonheur que nous résoudrons le problème moral de façon à donner satisfaction aux consciences contemporaines, mais en incorporant les données anciennes aux découvertes modernes, en unissant dans un seul composé vivant la matière du souverain bien et la forme de la loi.

En même temps qu'ils atteignaient le kantisme, les articles de Victor Brochard visaient trop clairement l'alliance opérée par l'éclectisme entre la morale rationnelle et les dogmes reli-

gieux pour que les représentans attitrés de la morale traditionnelle pussent se dispenser de donner des explications. Dans la *Revue philosophique* même (1), plus tard dans la *Revue de philosophie* (2), le R. P. Sertillanges, professeur à l'Institut catholique de Paris, définit l'attitude qu'ont gardée les philosophes chrétiens, et il exposa les raisons qu'ils ont de la garder. Loin de s'effaroucher de la laïcisation ou plutôt de la rationalisation de la morale réclamée par Victor Brochard, le vigoureux polémiste montra que la séparation de la morale rationnelle et de la théologie était dès longtemps effectuée et que saint Thomas, par exemple, s'appuyait uniquement sur l'idée de loi naturelle, et par suite exclusivement sur la raison, sans faire aucun appel à la révélation, pour édifier sa doctrine. Sans doute pour saint Thomas comme pour son moderne disciple, la loi morale dépend de Dieu aussi bien que les lois naturelles, mais de Dieu en tant qu'il est connu par la raison et non pas en tant qu'il s'est fait connaître par la Révélation. C'est aussi la raison qui donne l'idée de sanction et s'il est vrai, comme le soutient avec justesse Victor Brochard, que l'absolu désintéressement est absurde, il serait faux cependant de croire que la morale ne peut être qu'intéressée au sens où les éclectiques ont entendu l'intérêt. Le P. Sertillanges défend avec force la conception de l'eudémonisme rationnel tel que le soutint jadis Paul Janet et il estime qu'il faut distinguer entre le bonheur constitutif de l'être normal, qu'il appelle le *bonheur-état*, et la jouissance qui résulte de cet état, jouissance qu'il appelle le *bonheur-sentiment*. Le bien-être vécu peut et doit être distingué du bien-être senti, alors même que celui-ci serait la suite infaillible et nécessaire de celui-là ; en se donnant pour but ce bien-être vécu, ce bonheur-état, on ne fait rien que de rationnel, on n'obéit pas à un intérêt mesquin, on suit la loi même de la raison, on ne saurait être accusé de sacrifier le supérieur à l'inférieur, on vit comme doit vivre l'homme raisonnable, on est dans la certitude et dans le devoir. C'est bien ainsi d'ailleurs que l'entendaient les anciens, selon le P. Sertillanges, et il est persuadé qu'ils ont eu des conceptions morales très voisines de celles que nous avons. Disciple de saint Thomas qui lui-même suivait Aristote, le professeur de l'Institut catholique n'a donc pas de peine à voir dans Aristote, comme le

(1) Mars 1901.

(2) Décembre 1902, février 1903.

professeur de la Sorbonne, le maître de la morale éternelle. « Mais c'est à la condition, dit-il, qu'il nous laisse compléter l'*Éthique à Nicomaque* par la seule notion qui nous manque : celle de l'absolu divin garantissant de façon claire la valeur et le caractère obligatoire de l'idéal humain. »

Le P. Sertillanges faisait voir en quel sens on pouvait légitimement parler d'une autonomie de la morale, car selon lui, la loi morale étant surtout constituée par une *raison*, elle ne s'impose pas à l'homme de l'extérieur, mais elle constitue sa loi propre puisqu'il est l'être raisonnable. Et « la raison possède par elle-même *en tant que raison*, le droit de régir l'homme. » Cependant, le P. Sertillanges ne pense pas que l'on puisse concevoir l'obligation sans la rapporter à l'absolu divin; il ne saurait admettre que la science morale puisse pleinement se constituer sans qu'on l'ait pénétrée de métaphysique.

Un prédicateur de Notre-Dame, qui fut en même temps un esprit étendu et un penseur, Mgr d'Hulst, avait abouti à de moins rigoureuses conclusions. Il reconnaissait au cours d'une conférence que le fondement de l'obligation morale était une *raison* avant que d'être un *précepte*, « car un précepte sans raison serait un caprice, une tyrannie (1). » Et dans un appendice il ajoutait : « Un être raisonnable, assez éclairé pour reconnaître cet ordre (l'ordre des fins, déterminé à son tour par la hiérarchie des essences), assez aveuglé pour ne pas voir qu'il est le nom abstrait de Dieu lui-même, aurait une raison suffisante de se sentir *obligé* au devoir et cependant il ne croirait pas en Dieu (2). » Ce n'est qu'en suivant la raison jusqu'au bout que l'agent raisonnable enfin trouve Dieu, et en Dieu la consistance de l'ordre.

## V

En dépit de ces oppositions, on peut dire que les articles de Victor Brochard obtinrent le résultat que visait le philosophe. Ils produisirent une sorte de déclanchement. Jusque-là, la morale éclectique et la morale de Kant étaient restées en possession de l'enseignement. A partir de 1901, on peut remarquer

(1) Carême de 1891, p. 155.

(2) *Ibid.*, p. 403.

dans les revues spéciales ou même pédagogiques, dans les livres destinés aux classes, une tendance à constituer de toutes pièces une nouvelle morale. Ce qui, avant les articles de Victor Brochard, n'était le fait que de quelques esprits isolés, s'impose après eux à tous les esprits. Délaissant le vieux spiritualisme, abandonnant même le kantisme, on va maintenant chercher, puisque le professeur de Sorbonne a proclamé la faillite de ces systèmes, à les remplacer par d'autres moins suspects de religiosité ou de tendances métaphysiques. Ce fut à qui s'efforcerait de nous donner une morale scientifique, tout au moins une morale rationnelle.

Un jeune philosophe, M. Durkheim, avait dès 1887 manifesté cette ambition. Il publiait, cette année même, dans la *Revue philosophique* trois articles sur la *Science de la morale* et depuis, soit dans sa thèse *la Division du travail social*, soit dans un petit livre publié deux ans plus tard, les *Règles de la méthode sociologique*, soit dans une importante monographie sur le *Suicide*, il s'est toujours montré soucieux de découvrir dans les lois sociales les lois morales et de tirer de la constatation des mœurs positives des inductions pratiques susceptibles de s'appliquer à la conduite de la vie. Son enseignement à la Sorbonne a été nettement orienté vers les recherches morales. Un de ses collègues qui, bien que son aîné de quelques années, semble s'être mis à son école, a publié, en 1903, un livre qui, plus encore que les écrits de M. Durkheim, a marqué une date dans l'histoire de la morale en France. Ce livre, *la Morale et la science des Mœurs*, en un sens, est un écho des doctrines de M. Durkheim; en un autre sens, il marque une direction assez opposée. Le trait commun de M. Lévy-Bruhl et M. Durkheim est leur confiance en la sociologie. Selon eux, la morale ne se fait pas, elle est, c'est une réalité, une « chose » que l'on peut constater, décrire, modifier peut-être, mais qui ne saurait donner lieu ni à une théorie philosophique, ni à un système d'ordre pratique. Cette réalité morale ne réside pas dans les intentions insaisissables des individus, elle se fait voir dans leurs actes; on la découvre, on l'observe dans cet ensemble d'actions communes qui sont universellement approuvées dans une société donnée. Ce sont les mœurs collectives; elles ne sont ni bonnes ni mauvaises, elles sont. En un temps donné, dans un milieu donné, on appelle moraux les hommes qui

vivent conformément aux mœurs communes, on range au nombre des immoraux quiconque leur rompt en visière. Être moral, c'est être conforme à ses compagnons de vie : être immoral, c'est se conduire tout autrement qu'eux. Déjà Herbert Spencer avait défini de cette façon la moralité. Considérer la morale comme un fait sociologique c'est s'obliger à dire, comme MM. Durkheim et Lévy-Bruhl : Socrate fut un criminel authentique aux yeux des Athéniens. Quiconque a rompu par ses actes, par ses prédications, l'unanimité ou la quasi-unanimité morale existante a dû être à bon droit regardé comme un criminel, et s'il a été supplicié, son supplice a été juste.

Nous touchons évidemment là au point faible de toute morale qui voudra chercher dans la science des mœurs ses principes et ses règles. S'il n'y a dans la morale rien qui soit en dehors de la réalité morale, en dehors des mœurs, si le moral c'est ce qui se dit et ce qui se fait, l'immoral ce qui ne se dit ni se fait, il faudra d'abord déterminer dans ce qui est dit et dans ce qui est fait, ce qui se dit et se fait communément, tout ce qui constitue une conformité morale et le distinguer de tout ce qui est accidentel ou exceptionnel. Tout ce qui sera conforme au dire ou au faire communs sera acceptable et parfois louable, tout ce qui sera exceptionnel sera blâmable. Et toute invention, si belle, si noble qu'elle puisse être, se trouvera par là même criminelle.

Guyau avait déjà fait cette objection à Spencer et M. Fouillée l'avait reprise : — D'un côté, votre doctrine qui ne veut considérer la morale que par rapport aux actes sociaux ne peut que condamner comme criminelle toute invention, toute innovation morale ; d'un autre côté, cette même doctrine proclamant que l'évolution est la loi universelle, les mœurs, la morale, les règles la conduite publique et privée doivent changer avec tout le reste, en sorte que si on ne change pas, si on s'immobilise dans des traditions fixes, immuables, si par conséquent on n'invente pas, on agit au rebours des lois de l'universelle évolution. Quoi qu'on fasse donc et à quoi qu'on se résolve, on est ainsi toujours criminel, criminel vis-à-vis des lois sociales si, pour inventer, on les transgresse, criminel vis-à-vis de la loi cosmique si, pour observer les lois sociales, on n'écoute pas la voix intérieure qui suggère et qui prescrit l'invention. S'il avait pensé comme Spencer, Socrate aurait dû être fort embarrassé.

Tout en adoptant les théories du conformisme social, M. Durkheim espère se tirer de cette difficulté. Pour cela, il insiste sur ce fait que l'ensemble des mœurs, la réalité morale, ne constitue jamais un bloc figé et comme cristallisé dans une forme immobile, les mœurs sociales sont sans cesse en évolution; pourvu que cette évolution ne soit pas trop brusque et qu'elle ne porte pas sur ce qu'il y a de plus fixe dans les mœurs, l'invention est tolérable, elle ne peut pas rompre la conformité nécessaire à la vie sociale. Ainsi quand les lois ont eu fait brèche dans l'indissolubilité conjugale, l'union libre a paru plus tolérable. Quand le christianisme eut proclamé que le maître devait respecter la moralité de l'esclave, on put envisager sans scandale l'abolition complète de l'esclavage. Cependant M. Durkheim ne conteste pas que, dans la plupart des cas, l'invention ne doive être taxée de criminelle, qu'elle ne soit à ce titre condamnable et ne doive être réprimée. Tout ce qui s'oppose au milieu social est criminel, condamnable, et doit être réprouvé par ce milieu social. C'est justement, aux yeux des Athéniens, que Socrate a bu la ciguë.

Aux yeux des Athéniens, qui formaient un milieu social momentané et étroit, mais non pas aux yeux de M. Durkheim, qui appartient à un tout autre milieu; Socrate fut un criminel, mais un criminel d'une espèce particulière, un criminel coupable aux yeux de ses contemporains, innocent aux nôtres, car son crime, pour me servir des termes de M. Durkheim, ne fut point « pathologique, » ce fut un crime « normal. » Cette distinction du pathologique et du normal, sur quoi repose toute la théorie morale de M. Durkheim, est assez ingénieuse pour mériter un moment de nous arrêter.

On voit assez, d'après tout ce que nous avons dit, que M. Durkheim se refuserait à identifier l'immoralité et ce qu'il appelle crime. S'il reconnaît en Socrate une sorte de criminel, avec la quasi-unanimité du genre humain il se refuserait à voir en lui un être immoral. Qu'est-ce donc à ses yeux qui est immoral? C'est ce qui dans les mœurs est maladif ou pathologique. Et qu'est-ce qui est moral? C'est ce qui est normal et par cela même sain. Il y a des actions communes, des mœurs collectives qui peuvent être pathologiques, par exemple tel ou tel taux d'accroissement des suicides et des divorces; il y a des actions rares, exceptionnelles, des inventions morales qui



peuvent être normales et, par exemple, l'enseignement même que donnait Socrate aux jeunes Athéniens.

Qu'est-ce maintenant que le normal pour M. Durkheim ? C'est d'abord ce qui se fait ordinairement, communément. En tous temps, en tous lieux les mœurs communes ont été normales. L'homme normal c'est l'homme moyen qui ne choque ou ne scandalise personne, qu'on ne remarque pas et dont on ne parle pas. Il y a cependant des cas où des façons d'agir extraordinaires peuvent être regardées comme normales, d'autres, en revanche, où des façons d'agir communes peuvent être regardées comme morbides. En effet, toute action, même quand elle se distingue du moyen et du commun, doit être regardée comme normale si elle se produit en suite de lois sociologiques bien constatées, s'il est possible, par le jeu seul de ces lois, d'en fournir l'explication. C'est le cas des inventions acceptables, le cas des actions généreuses et héroïques. Mais, toute action, même très fréquente, qui ne peut pas s'expliquer doit être regardée comme pathologique. Ainsi il est normal qu'avec la civilisation, s'accroisse le nombre des suicides, mais cet accroissement a été, depuis un siècle, tellement rapide que cette rapidité même doit être considérée comme malade. Car les lois sociologiques montrent que les phénomènes sociaux suivent une évolution lente et ne se prêtent pas à des accélérations hâtives. Il en est de même du divorce. Le crime, le suicide, le divorce sont des phénomènes normaux ; s'ils deviennent pathologiques c'est par la rapidité de leur accroissement. Il n'y a pas de société sans crimes, sans suicides, sans ruptures du lien conjugal : donc crime, suicide et divorce sont normaux. C'est le taux de ces actes qui est trop élevé et par suite pathologique, ce ne sont pas les actes eux-mêmes. Il devrait y en avoir, il doit y en avoir, mais il y en a trop. Il faut par conséquent refréner le divorce, le suicide et il faut punir le crime ; il convient d'endiguer ces faits pour les ramener à leur étiage normal ; mais, une fois cet étiage retrouvé, il ne faudra plus songer qu'à se préserver de l'inondation.

Grâce à cette distinction du pathologique et du normal, M. Durkheim professe que l'on peut scientifiquement découvrir les règles morales. M. Lévy-Bruhl ne nous ouvre pas d'aussi engageantes perspectives. Il ne croit pas que l'on puisse constituer une morale théorique, il ne croit pas davantage que l'on

puisse formuler une morale pratique. Il n'y a pas d'absolu moral, on ne peut dériver d'un ou de plusieurs principes les notions morales. La science morale ne peut pas davantage fournir de règle, ou, comme s'exprime M. Lévy-Bruhl, elle ne peut être « normative. » Elle constate ce qui se fait et ne peut pas commander ce qui doit se faire. Tout au plus peut-on tirer de la science des mœurs une sorte d'art, un art moral rationnel qui permettrait de modifier la réalité morale donnée, comme le médecin, grâce à la physiologie, peut modifier rationnellement l'état des organes. Il y a cependant cette différence entre le sociologue et le médecin que le médecin connaît le but qu'il poursuit et qu'il n'a aucune hésitation sur la valeur de ce but; il veut rendre au malade la santé; tandis que la science du sociologue ne met à sa disposition que des moyens et ne saurait lui prescrire les fins qu'il peut être bon de poursuivre. Cependant M. Lévy-Bruhl ne laisse pas d'avoir confiance en la vertu de cet art : il estime, en effet, que, si vague que puisse être l'idée de santé sociale, elle est assez claire pour donner lieu à d'utiles applications de l'art moral.

Quoi qu'il en soit, M. Lévy-Bruhl s'estimera satisfait si, à la suite de M. Durkheim, il a convaincu philosophes et moralistes de la vanité de leurs spéculations, s'il leur a montré que « la morale n'est pas à faire ni la moralité à construire. » Les mœurs existent et une réalité morale est donnée : bonne ou mauvaise cette réalité est ce qu'elle est, et il convient de l'étudier d'abord et de découvrir ses lois d'existence et d'évolution avant d'essayer de la modifier. Surtout il n'y a pas de règle morale absolue : il n'y a pas d'action si abominable qu'elle nous paraisse qui n'ait été, ici ou là, en ce temps ou en cet autre, regardée comme sacrée, la prostitution à Babylone, la patrophagie aux îles Fidji, les infanticides à Carthage, un peu partout les sacrifices humains. Les moralistes doivent renoncer à donner aux hommes des règles, des préceptes « normatifs. » L'humanité marche sur une route réglée par des lois; la science se borne à jeter une lueur sur la route. Nous pouvons savoir comment nous marchons, mais non pas où nous allons et nous pouvons moins encore savoir où il vaudrait mieux aller.

En suite de ces idées, on a proclamé la dépendance de la morale vis-à-vis des mœurs et l'indépendance des mœurs par rapport à toute règle et à tout principe. C'est dans l'observation

des mœurs que se découvrent les lois, et les lois ne sauraient prétendre à régler les mœurs. On veut ainsi faire de la morale une science du donné, semblable à toutes les autres. Pour découvrir la réalité de son objet, pour le faire reposer sur une « chose, » on est obligé de ne considérer que les faits sociaux : tout ce qui est intention, décision individuelle est exclu des préoccupations des sociologues ; ils font donc disparaître de la morale ce que tant de moralistes, des stoïciens à Kant en passant par les Jésuites, avaient au contraire considéré comme en étant l'essence même. A leurs yeux, le moral n'existe pas, il se réduit et se ramène au social. Ne faisant qu'analyser le donné, la science des mœurs ne peut que constater les lois du passé, elle enchaîne l'homme à se répéter lui-même ; tous les moralistes ont au contraire essayé avant tout de construire l'avenir et, s'ils ont utilisé le passé, ç'a été surtout pour le juger et pour en tirer des enseignemens. Nos sociologues semblent bien avoir parfois de telles velléités ; ils nous parlent timidement d'améliorations scientifiques, d'art moral rationnel, mais ils reconnaissent en même temps la vanité d'un pareil effort. Pour vouloir faire de la morale une science comme les autres, ne font-ils pas s'évanouir l'objet même de la morale ? Et n'est-ce pas, comme s'exprime le titre d'un de ces livres pénétrants, substantiels et clairs, où se joue M. Émile Faguet, reconnaître que la morale renonce à son œuvre séculaire et qu'elle donne au monde sa démission ?

GEORGE FONSEGRIVE.

---

---

## ROMANCIERS ANGLAIS CONTEMPORAINS

---

# M. H. G. WELLS<sup>(1)</sup>

---

L'aventure intellectuelle de M. Wells est assez simple, et elle ne manque pas de signification. Son esprit alerte, dégagé et scientifique ne s'accommode pas aisément de ce qui est. Son imagination a autant de complaisances pour le possible que son observation a de sévérité pour le réel. Il a commencé par des fantaisies qui étaient déjà des satires, et il a continué par des satires où il reste bien encore quelque fantaisie. Ici et là, une même pensée se manifeste, un même idéal dont la chimère ne laisse, après de vains rêves, que tristesse et désenchantement. Les idées de cet utopiste et le cas de ce mécontent offrent le plus vif intérêt, que ravive encore et que rafraîchit la crise sociale où nous voyons l'Angleterre engagée.

### I

Une imagination nourrie aux lettres se tient volontiers près de la vie : elle ajoute, à ce que lui fournit l'expérience individuelle, les témoignages des moralistes, les peintures du théâtre, les intuitions des poètes. Éprise de la réalité telle que la décri-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> décembre 1904, l'étude de M. Augustin Filon : *Romancier prophète et réformateur H. G. Wells*. Elle nous eût interdit sans doute de revenir sur le sujet, si la production féconde de M. Wells n'avait multiplié, durant les sept années qui ont suivi, les nouveaux livres, et si d'ailleurs la crise présente de l'Angleterre ne leur donnait une singulière actualité.

La plupart des œuvres de Wells ont été traduites en français par M. Henry D. Davray (Librairie du *Mercure de France*), et nous citons de préférence d'après ces traductions.

vent ceux qui la connaissent le mieux, telle que l'éclairent ceux qui y pénètrent davantage, elle s'attache tout naturellement à l'imiter ou à l'embellir; elle lui emprunte la matière et, si l'on peut dire, le sens de ses créations. L'imagination scientifique est très différente. Elle ne s'intéresse point tant aux faits qu'à leurs lois : elle prend un tour abstrait et constructif. Nous en avons un exemple bien connu chez nous dans les livres fameux de Jules Verne, et tout le monde sait que le conteur populaire de *Cinq semaines en ballon* et de *Vingt mille lieues sous les mers* a « anticipé » quelques-unes des grandes découvertes de nos jours : la navigation aérienne et les sous-marins. Son voyage *De la terre à la lune* a devancé de quarante années la découverte imaginaire de la « cadorite (1) ». Aussi, ceux qui ne connaissent M. Wells que par les « voyages extraordinaires » ou autres inventions merveilleuses de ses premiers livres le considèrent-ils volontiers comme le Jules Verne anglais; et il y a bien, en effet, quelque ressemblance. Mais combien Jules Verne, avec ses innocentes fictions, qui ne touchent qu'aux choses et mettent seulement des engins plus perfectionnés au service d'une élite plus résolue et plus adroite, est auprès de lui sans malice ! L'arrière-pensée de Wells est manifeste : les jeux de son imagination n'ont rien de désintéressé, et jamais elle ne perd de vue le réel.

Qu'elle le déforme ou qu'elle le prolonge, elle s'attache à mettre en lumière toute l'imperfection d'un monde *si différent de ce qu'il devrait être*. Les anticipations de M. Wells, comme ses fantaisies, sont des satires. Elles lui servent, les unes et les autres, à réaliser des expériences, qu'il excelle, suivant les conseils de Bacon, à varier, à renverser, à prolonger. Aussi n'avons-nous rien d'autre, dans ses fictions, que le saisissant tableau de ce qui pourrait être, si telle condition, vraisemblable après tout, était donnée, ou de ce qui sera, si le train des choses continue, si l'avenir prolonge les directions du présent.

Il grossit les traits afin de mettre en saillie les relations qu'il veut nous faire saisir. *L'Ile du docteur Moreau* est une parodie sinistre de l'humanité. M. Wells nous y montre un savant qui a réussi dans l'inférieure pratique de fabriquer des hommes avec des bêtes. Et c'est une occasion de nous présenter l'humanité sous son aspect bestial, l'informe humanité mal dégagée de ses origines inférieures et insuffisamment affranchie

(1) H. G. Wells, *Les Premiers hommes dans la lune*.

des servitudes qu'elle en garde. Qui de nous ne s'est laissé parfois imposer l'idée des unes et des autres devant « des faces âpres et animées, d'autres ternes et dangereuses, d'autres fuyantes et menteuses, sans qu'aucune possède la calme autorité d'une âme raisonnable? » Mais ce mouvement de pessimisme irrité ne dure pas. Il nous traverse comme un frisson, et nous revenons bien vite à des sentimens meilleurs, plus charitables et plus justes. M. Wells se complait à sa caricature, à son exhibition, à ses satires. Il n'éprouve nul scrupule de s'attarder à des jeux où il ne peut prendre que le dégoût de ses semblables et de la vie. L'auteur, dirait-on, souhaite nous voir perdre toute la foi que nous pourrions avoir dans l'intelligence et la raison du monde, et il nous décrit complaisamment à cette fin le spectacle de l'île. C'est qu'en effet, « à part la grossièreté de leurs contours, le grotesque de leurs formes, » nous avons ici « sous les yeux, en miniature, tout le commerce de la vie humaine, tous les rapports de l'instinct, de la raison, du destin, sous la forme la plus simple. » Et voyez dans quelles dispositions le naufragé échappé de l'île infernale se retrouve au milieu des cités :

Des femmes qui rôdaient miaulaient après moi, des hommes faméliques et furtifs me jetaient des regards envieux, des ouvriers pâles et exténués passaient auprès de moi en toussant, les yeux las et l'allure pressée comme des bêtes blessées perdant leur sang; de vieilles gens, courbés et mornes, cheminaient en marmottant, indifférens à la marmaille loqueteuse qui les raillait. Alors j'entrais dans quelque chapelle, et là même, tel était mon trouble, il me semblait que le prêtre bredouillait de « grands pensers » comme l'avait fait l'homme-singe; ou bien je pénétrais dans quelque bibliothèque, et les visages attentifs inclinés sur les livres semblaient ceux de patientes créatures épiant leur proie.

M. Wells nous a exposé dans deux de ses romans, *Quand le dormeur s'éveillera* et *La Machine à explorer le temps*, le bilan anticipé du futur, le tableau du monde tel qu'il doit sortir de ce qui est. Jugez de l'arbre à ses fruits.

Quand s'éveille le dormeur, qui symbolise les idées généreuses du XIX<sup>e</sup> siècle, le rêve de liberté individuelle et de bonheur universel, ce rêve a subi une longue éclipse, et voilà qu'après deux siècles, il reparaît, deux siècles pendant lesquels s'est développé tout ce qui lui était contraire, pendant lesquels a triomphé l'évolution fatale, brutale, d'une société qui n'a pas voulu se reconstruire sur des bases plus raisonnables, s'ordonner selon des lois meilleures. Il a, cette fois, la puissance à son

service, la seule puissance de nos tristes jours : la richesse. « Aujourd'hui, c'est l'époque de la richesse. La richesse, à l'heure actuelle, a acquis une force qu'elle n'avait jamais eue encore... Elle commande à la terre, à la mer et au ciel. Tout pouvoir appartient à ceux qui savent manier la richesse. Il faut accepter les faits, et ce sont là des faits. » On les comprend d'ailleurs, quand on considère la suite d'une évolution commencée sous nos yeux, quand, avançant par la pensée les temps futurs, on se représente « quelle décadence morale avait suivi la ruine de la religion surnaturelle dans l'esprit du vulgaire, le déclin de l'honneur public, l'ascendant de la richesse. Car les hommes qui avaient perdu leur croyance en Dieu avaient gardé toujours leur foi en la propriété, et la richesse régnait sur un monde vénal. »

Le Dormeur se trouve, en s'éveillant, possesseur de la moitié de la terre, et ainsi maître du monde. Or, le monde est divisé en deux camps : les privilégiés satisfaits et les malheureux mécontents. Les premiers ne souhaitent que de voir le Dormeur continuer son sommeil. Les autres attendaient impatiemment le réveil et les jours nouveaux dont ils le croient l'aurore. Mais ils sont organisés et conduits par des « meneurs » qui ont intérêt à exciter le mécontentement et à l'exploiter contre le pouvoir établi jusqu'à ce qu'ils l'aient remplacé. Jusque-là seulement et non au delà. « Ostrog, le Grand Meneur, » a donc réveillé le Dormeur, ou profité de son réveil, pour renverser les Seigneurs du Conseil ; après quoi, il estime que la révolution est finie, puisqu'il a pris la place des anciens chefs. Mais « il a réveillé quelque chose de plus grand que ce qu'il rêvait : il a réveillé des espérances. » La lutte continue, celle du Grand Meneur contre le peuple, contre son nouveau chef. Ostrog appelle la police nègre, « des brutes superbes et loyales, sans l'ombre d'une idée dans la tête..., de ces idées qui gâtent notre populace. » Et le maître se dévoue pour essayer de sauver ceux qui ont cru en lui...

C'est plus tard encore, beaucoup plus loin dans le futur, que nous conduit la *Machine à explorer le temps*. Cette extraordinaire invention permet à son auteur de se transporter à quelques centaines de milliers d'années en avant, — dans « l'âge d'or » rêvé par les apôtres du progrès. Au lieu « d'une postérité profondément grave et intellectuelle, » il trouve, comme descendants de l'humanité d'aujourd'hui, de petits êtres gracieux, puérils et frêles, au milieu « d'un gaspillage inextricable »

d'arbustes et de fleurs délicates et merveilleuses, telles que d'innombrables années de culture en peuvent créer. Il a l'impression « d'un jardin longtemps négligé et cependant sans mauvaises herbes. » Des gens indolens y vivent, tous pareils, avec « le même visage imberbe au teint délicat, et la même mollesse des membres, comme de grandes fillettes, » dans des palais délabrés qui leur servent de réfectoires et de dortoirs. « La maison isolée, et le cottage, qui donnent une physionomie si caractéristique au paysage anglais, avaient disparu. » C'est le régime communiste. Une conquête parfaite de la nature a fait disparaître la lutte et instauré la quiétude. Insensiblement s'est éteinte une énergie sans objet. L'âge de l'effort est depuis longtemps passé; l'âge de l'art lui-même a disparu. « S'orner de fleurs, chanter et danser au soleil, c'était tout ce qui restait de l'esprit artistique et rien de plus. Même cela devait à la fin faire place à une satisfaction inactive. Nous sommes incessamment aiguillés sur la meule de la souffrance et de la nécessité, et voilà qu'enfin, me semblait-il, cette odieuse meule était brisée. » Brisés avec elle aussi tous les ressorts de l'activité et de la vie. Cette race des Eloïs ne manifeste point du tout « un triomphe de l'éducation morale et de la coopération générale, » mais au contraire « un amoindrissement général de structure, de force et d'intelligence, » une dégénérescence résultant d'une sécurité trop parfaite. Et à mesure que la descendance des Possédans, isolée dans ses plaisirs, son confort et la jouissance de la beauté, s'alanguissait parmi ses jardins de paradis, la race souterraine des Morlocks, issue des ouvriers relégués en dessous du sol pour les besoins les moins décoratifs de la civilisation, a formé peu à peu un monde inférieur, une seconde espèce d'hommes, créatures nocturnes, à l'aspect blême et étioilé, aux yeux énormes qui ont la faculté de réfléchir la lumière. Ces lémuriens blanchâtres et mous, d'un froid répugnant, viennent pendant les nuits obscures de la nouvelle lune chercher leur nourriture parmi la nonchalante postérité des heureux du monde.

Les habitans du monde supérieur pouvaient bien avoir été autrefois une aristocratie privilégiée, et les Morlocks leurs serviteurs mécaniques, mais tout cela avait depuis longtemps disparu. Les deux espèces qui avaient résulté de l'évolution humaine déclinaient ou étaient déjà parvenues à des relations entièrement nouvelles. Les Eloïs, comme les rois carolingiens, en étaient venus à n'être que des futilités simplement



jolies : ils possédaient encore la terre par tolérance et parce que les Morlocks, subterranéens depuis d'innombrables générations, étaient arrivés à trouver intolérable la surface de la terre éclairée par le soleil. Les Morlocks leurs faisaient leurs habits, concluais-je, et subvenaient à leurs besoins habituels, peut-être à cause de la survivance d'une vieille habitude de domestication. Ils le faisaient comme un cheval cabré agite ses jambes de devant ou comme un homme aime à tuer des animaux par sport : parce que des nécessités anciennes et disparues en avaient donné l'empreinte à l'organisme. Mais clairement, l'ordre ancien était déjà en partie interverti. La Némésis des délicats Eloïs s'avancait pas à pas. Pendant des âges, pendant des milliers de générations, l'homme avait chassé son frère de sa part de bien-être et de soleil. Et maintenant ce frère réapparais-ait transformé. Déjà les Eloïs avaient commencé à apprendre de nouveau une vieille leçon. Ils refaisaient connaissance avec la crainte.

L'homme s'était contenté de vivre dans le bien-être et les délices, aux dépens du labeur des autres hommes ; il avait eu la nécessité comme mot d'ordre et excuse, et dans le plénitude des âges, la nécessité s'était retournée contre lui.

Nous lisons nettement dans cette vue de l'avenir une critique du présent, et c'est, à n'en pas douter, ce qu'a voulu l'auteur. L'intention est assez manifeste qui lui fait traiter ici la réalité en logicien et selon un procédé en quelque sorte mathématique. Son tableau du futur ne saurait offrir beaucoup de sens comme « anticipation. » Les choses, en fait, ne se passeraient point ainsi. La nature humaine réagit, se défend ; les élémens méconnus se révoltent et maltraités se revanchent. A travers ces actions et ces réactions, une sorte d'équilibre se réalise, instable certes et toujours rompu, mais toujours, tant bien que mal, rétabli. Le développement dans le temps n'a pas cette rectitude linéaire. S'il y a une logique des choses, elle est moins simple que celle de l'esprit. Mais c'est l'esprit qui fait la science, et M. Wells, plus préoccupé du possible que du réel, en transporte les méthodes dans le champ illimité de ses spéculations. Cet idéologue rêve une organisation logique, rationnelle de la vie et de la société à la surface de la planète. Toutes ses fictions se réfèrent à une doctrine et, explicitement ou non, en procèdent.

## II

A vrai dire, M. Wells ne se présente point comme un réformateur, soucieux d'améliorer le présent. Son esprit spéculatif se meut à l'aise en plein avenir, dans « l'air plus libre, les espaces

plus vastes de ce qui peut être (1). » C'est l'idéale région où se donne librement carrière la vertu des « principes. » Un des derniers contes de Rudyard Kipling (2) nous montre des insectes étrangers qui s'introduisent dans la sage cité des abeilles et y déposent des germes mortels qu'ils appellent des « principes. » L'auteur des *Anticipations*, de *la Découverte de l'avenir*, d'*Une utopie moderne*, ne redoute point ces germes dangereux : il les répand à pleines mains, il les sème à la volée. Il s'abandonne en toute confiance et avec délices à la logique de l'esprit, selon laquelle il trace ses plans de vie ordonnée, d'activité raisonnable et heureuse.

Si ses idées le rapprochèrent un instant d'un parti, et si lui-même put croire qu'il donnait son adhésion à un programme, c'est évidemment parmi les socialistes qu'il devait se ranger. On le vit quelque temps membre de la « Fabian Society » dont il se détacha en 1908. Il est socialiste, en effet, dans la mesure où il admet que le développement libre des individus ne saurait leur assurer le bonheur et qu'il y faut nécessairement l'intervention de l'État.

Il est socialiste parce que « l'obstruction des droits acquis et des timidités anciennes » empêche les hommes de s'élancer dans de vastes entreprises, de « combiner une foule d'activités jadis dispersées et entravées par les patrimoines et les propriétés immobilières, grouper et consolider d'immenses énergies, réaliser de la sorte de formidables économies... » Nos civilisations lui apparaissent alors comme le résultat chaotique d'efforts individuels mal dirigés, de forces obscures et de tâtonnements aveugles. Ni ces tâtonnements, ni ces efforts ne peuvent rien pour le progrès. Il faut une organisation nouvelle, réglée, imposée et maintenue par un pouvoir nouveau : l'État créateur d'ordre, attentif à encourager toutes les initiatives et à les accorder, capable enfin d'assurer, dans l'harmonie de l'ensemble, les avantages de chacun. Pour lui tracer son programme, M. Wells s'occupe assez peu des partis et des sectes. La supériorité du socialisme tient, d'après lui, à ce que cette doctrine est plus proche de la science : pourquoi ne pas s'adresser directement à la science elle-même ? Le bonheur collectif par le

(1) *Une utopie moderne*, 16-17.

(2) *Actions et Réactions*.

bonheur individuel, voilà le but ; l'organisation scientifique de la planète, voilà le moyen.

« Ce gâchis est vraiment trop pourri pour qu'on le manipule — dit quelque part M. Wells (1). — Nous reprenons sur nouveaux frais. Faisons d'abord table rase... et recommençons. »  
Recommençons sur un plan rationnel : tout est là. S'il n'y a rien à faire du gâchis actuel, c'est précisément parce qu'il est irrationnel. La vie d'aujourd'hui n'est pas organisée ; elle s'est développée au hasard, empiriquement. Cela se voit partout, dans l'ensemble et dans le détail. Considérez, à votre choix, un des aspects familiers de notre monde, ce paysage de ville, par exemple :

Il était évident que toutes ces choses avaient été accolées au hasard, sans souci des commodités voisines : la fumée des hautes cheminées salissait la terre blanche des potiers ; le tintamarre des trains assourdissait les fidèles dans leurs sanctuaires ; les cabarets versaient leur corruption au seuil même des écoles, et les tristes demeures s'écrasaient misérablement au milieu de ces monstruosité de l'industrialisme, comme si une imbécillité tâtonnante avait présidé à toute cette incohérence. L'humanité s'étouffait sous ses propres produits, et ses énergies aboutissaient au désordre, comme un être frappé de cécité se débattait dans une fondrière en s'enlissant par son propre effort.

Hasard, tâtonnement, incohérence, désordre, voilà les mots qui reviennent le plus souvent sous la plume de M. Wells et voilà de quoi il est obsédé. La vie n'a de valeur pour lui que par la logique, la méthode, la coordination et l'harmonie. Il se complait à tracer des esquisses d'un monde plus rationnel. Quelques-uns de ses livres, — *Anticipations*, *Une utopie moderne*, *La Découverte de l'avenir*, — n'ont pas d'autre dessein ni d'autre intérêt. Il envisage avec allégresse un « avenir spacieux » où je ne sais quelle « République nouvelle » aura établi « un État mondial avec une langue et une loi communes. »

Elle étendra sur toute la surface du globe ses routes, son appareil de valeurs et de mesures unifiées, ses lois, son système de contrôle... Elle ne tolérera aucun de ces coins sombres où la population de l'abîme grouille et se corrompt, aucun de ces bas-fonds vastes et diffus de paysans-propriétaires, aucune stagnation pestilentielle. Elle admettra au nombre de ses citoyens tous les hommes capables, quels qu'ils soient, blancs, noirs, rouges ou jaunes : la seule condition sera de prouver des capacités (2).

(1) *Au temps de la Comète*, trad. fr., p. 304.

(2) *Anticipations*, trad. fr., p. 360.

Le monde alors pourra se simplifier, s'ordonner et réaliser dans toute son ampleur la perfection rationnelle. Les villes « nées du hasard » ont disparu pour céder la place à d'autres, « édifiées avec amour par la main des hommes vivans : »

Et ces créatures qu'elles happaient, qu'elles estropiaient et mutilaient parmi leurs labyrinthes, dans leur désarroi, leur chaos, leur machinisme industriel immense, inhumain et mal conçu, s'en sont échappées vers *la vie*... Et par tous les chemins de la terre s'en vont nos enfans, nos fils, dont l'ancien monde eût fait des commis serviles et des boutiquiers, des gars de charrue et des hommes de peine; nos filles, jadis anémiées par des labeurs asservissans, réduites à la prostitution, à l'infamie, ployées sous des maternités angoissantes, ou desséchées par les regrets d'une vie stérile. Ils vont, nos enfans, sur les chemins de ce monde, actifs, heureux, pleins de joie, vaillans et libres... Qui trouvera des mots pour dire la plénitude et le charme de la vie?...

Il n'importe point de chercher ici par quels moyens la science accomplira tant de merveilles. Encore que le désordre et le mal ne semblent point avoir diminué avec ses progrès, accordons pourtant qu'elle puisse transformer les conditions matérielles de la vie et que, de cette transformation, jaillisse enfin une source de bonheur : M. Wells s'imagine-t-il donc que le problème de la destinée humaine serait résolu? Sa reconstruction idéale est un rêve de savant, et la science ne rend pas les hommes meilleurs : elle n'a jamais fait briller sur la terre une lueur de bonne volonté. L'amour peut guider le savant, inspirer ses recherches, soutenir son courage : l'amour peut être le principe de la science ; mais la science ne deviendra jamais le principe de l'amour. La bonne volonté est une disposition profonde de l'âme ; elle n'a nul rapport aux faits, à leur mesure, à leurs lois ; elle ne peut naître que de l'amour. « Le monde est le monde, non pas une institution charitable, » dit M. Wells. C'est à la charité pourtant qu'il appartient d'agir sur les cœurs, d'inspirer les sentimens et la conduite. Il suffirait à la science d'améliorer, de transformer le monde matériel, le monde des forces naturelles et du mécanisme : à côté et au-dessus d'elle doit régner sur le monde des âmes la bonne volonté qui seule peut faire servir ces forces et ce mécanisme aux fins les meilleures.

Là est le principe du progrès moral, là est la source de l'action la plus haute, là est le secret de la destinée humaine. M. Wells attache bien trop d'importance aux réformes matérielles, à l'organisation de la vie physique. La forme de nos

vêtemens, l'aménagement de nos maisons, notre alimentation le préoccupent outre mesure, et il ne doute pas que toute notre vie morale ne dépende de ces conditions-là. Certes elles n'y sont point indifférentes; mais, sans les négliger, reconnaissons qu'elle les domine. Elle obéit à d'autres lois, plus intimes et plus profondes. Il est même nécessaire qu'elle manifeste au besoin son indépendance et proclame sa suprématie : c'est le sens et le rôle de l'ascétisme, qui a tant d'excès contraires à compenser.

M. Wells a étrangement simplifié tout cela. Il tranche et taille dans la réalité, dans la vie, comme dans une matière indifférente que sa main peut travailler suivant les indications de la raison pure. Il fait bon marché de tous les efforts humains qui procèdent de sentimens spontanés et d'énergies instinctives, qui traînent après eux tant d'éléments irrationnels : désirs, sentimens, passions, intérêts immédiats, habitudes, etc. Il méconnaît que la vie déborde de toutes parts l'intelligence, que celle-ci n'est aucunement qualifiée pour gouverner la vie, qu'elle est la faculté de comprendre l'ordre des phénomènes, de constater ce qui est, d'y adapter et conformer notre ingéniosité pratique, notre activité mécanique : elle est l'agent du progrès matériel. Le progrès moral a son principe au-dessus d'elle : son développement et ses lois se manifestent dans la partie de la vie qui lui échappe. Il fait table rase du passé comme si le passé se laissait supprimer ailleurs que dans les abstractions de nos raisonnemens ! Il n'a ni hésitation, ni scrupule. « Tout a été absurde jusqu'à moi, H. G. Wells, qui, le premier, vois cette absurdité totale, la condamne et propose le moyen de la supprimer. » Cela est bien difficile à admettre; et pourquoi tout serait-il mauvais, irrationnel, dans la vie qui nous a précédés ? La raison date donc d'aujourd'hui ? Et, si elle a existé avant nous, comment ne pas admettre que ses efforts soient enregistrés dans l'histoire du monde, compris dans son développement et visibles dans son état ? On est porté à se méfier du réformateur qui laisse tomber du haut de sa philosophie un anathème général, suivi aussitôt d'un plan complet. On a peine à croire que l'humanité l'ait attendu. On a beaucoup moins de confiance en lui et un peu plus de confiance en elle.

M. Wells ne fait pas difficulté d'ailleurs de reconnaître que son utopie est échafaudée « sur cette hypothèse de la complète émancipation d'une communauté d'hommes affranchis de la

tradition, des habitudes, des liens légaux et de cette servitude plus subtile qu'implique toute possession, » en d'autres termes, sur le communisme consécutif à une radicale transformation de la nature humaine; et pour nous exposer, dans ses grandes lignes du moins, la Vie Nouvelle, il a imaginé la fiction ou plus justement peut-être, le symbole des « Brouillards verts (1). » Une comète rencontre la terre qui se trouve plongée pendant quelques heures dans un sommeil enchanté et une aube merveilleuse, après quoi, c'est le « Réveil » et le « Changement. » La terre a été recréée, les « Temps nouveaux » commencent et « l'humanité se met en devoir de refaire le monde. » N'avais-je pas raison de dire que M. Wells n'a point l'esprit des réformateurs? Dans son rêve utopique, leur point de vue est renversé, car tandis que le problème véritable est de trouver et de réaliser les réformes qui seraient les moyens du perfectionnement, celles qu'il imagine dans le monde renouvelé n'y sont que la conséquence de ses perfections. C'est bien encore le vieux monde, « mais les souillures de la vieille vie en étaient retranchées. » Et après la purification spirituelle viennent les grands nettoyages matériels, les « dix grandes crématations de décombres et de rebuts, qui inaugurerent l'âge nouveau. » On brûle « toutes les habitations, tous les édifices du vieux temps... Construits à la hâte, sans imagination, sans beauté, sans honnêteté, sans confort approprié, » ou plutôt, car on ne peut porter les maisons mêmes sur les bûchers, on y jette « les portes mal jointes, les affreuses croisées, les escaliers, terreur des domestiques, les placards humides et noirs, les papiers de tentures infestés de vermine et arrachés aux murs écaillés, les tapis imprégnés de poussière et de boue..., les vieux livres saturés de poussière, les ornemens sales, pourris et pénibles à regarder, parmi lesquels on trouvait, je me souviens, *des oiseaux morts empaillés.* » On brûle les meubles, « hors quelques milliers de pièces d'une beauté remarquable et réelle, desquelles nous tirâmes les modèles que nous avons créés depuis, » les horribles vêtements, feutrés et poreux, « admirablement conçus pour recueillir et accumuler toutes les malpropretés ambiantes, » les étonnantes gaines de cuir ou d'imitation de cuir qui servaient naguère à comprimer douloureusement les pieds. On se débarrasse de

(1) *Au temps de la Comète.*

tout l'attirail démodé des chemins de fer à vapeur : gares, signaux, barrières, matériel roulant ; « tout un système d'appareils mal conçus, propagateurs de fumée et de bruit ; » des clôtures, des panneaux d'affichage, des palissades, des hideuses baraques en volige : « Toute la vieille ferraille du monde entier, tout ce qui était empuanti de goudron, les gazomètres et les réservoirs à pétrole, tous les véhicules à chevaux, les camions, les haquets, tout fut démoli et brûlé. » On y joint le fatras des faux chefs-d'œuvre, la pacotille de l'art : vastes toiles barbouillées, marbres académiques, faïences décorées, tapisseries, broderies, mauvaise musique, instrumens sans valeur, livres innombrables, ballots d'imprimés et de journaux, « tout un capharnaüm d'idées ratatinées et biscornues, d'incitations basses et contagieuses, de formules, de tolérances résignées et d'impatience stupide, tout un lot d'ingénieux paradoxes, certifiant des habitudes de paresse intellectuelle, toute l'évasive nonchalance de la pensée apeurée » et « des actes, des documens, des traites impayées, des souvenirs vindicatifs... »

On détruit, on nettoie, on brûle. C'est pour M. Wells une allégresse, une volupté, d'imaginer cette liquidation et de la décrire. Il satisfait ainsi sa fureur logique et lui ouvre, dans la fiction, une voie déblayée des décombres du passé. Voilà tout juste le déblaiement qu'on n'aime pas beaucoup en Angleterre, pays classique des réparations successives et de l'adaptation des vieilles choses. Ah ! s'il était possible d'en finir quelque jour en une seule fois, de raser et d'anéantir ! M. Wells s'accorde du moins la joie de ce rêve, qu'il se plaît à dérouler sous nos yeux dans le spectacle des grandes crématations et en particulier de la première de toutes, Beltaine, le festival de Mai. Il n'a que trop beau jeu à dénigrer ce qu'il brûle, et sa verve irritée nous persuade sans peine. Nous imaginons si volontiers un monde matériel mieux organisé que le nôtre, mieux aménagé, mieux tenu ! Oui, nous vivons vraiment dans l'imperfection et l'à peu près ; chaque progrès, partiel, mélangé, apporte avec lui sa rançon, et la vie neuve traîne après elle la dépouille des formes anciennes. Tel quel, notre monde d'aujourd'hui est le résultat des longs efforts du passé, la matière des efforts de l'avenir. Il est tout chargé de l'activité de nos pères, et nous devons la percevoir dans ses bienfaits tout autant que dans son impuissance. « L'inventeur de la charrue, » dit Emerson, « se tient

encore aux côtés du laboureur. » Mais M. Wells ne veut point voir que la charrue est un bienfait : il lui suffit de constater qu'elle va bien lentement, traînée par des chevaux ou par des bœufs. Lui faites-vous remarquer que la vapeur la transforme ? Il vous répondra que la nouvelle machine mène un bruit infernal et crache une horrible fumée. Sans doute, nous l'aimons électrique, propre et silencieuse. Et ainsi de tout le reste. Cela viendra. En attendant, M. Wells s'impatiente. Son esprit hardi, dédaigneux, simplificateur, regarde droit devant lui, dans l'avenir que pourrait réaliser la science tout de suite, si le monde était un vaste atelier d'ingénieurs occupés à dresser des épures et forts de toute l'autorité nécessaire pour les faire exécuter par des gens qui d'ailleurs ne demanderaient pas autre chose, trop heureux de servir de si beaux desseins.

Le monde n'est pas tout à fait cela ; et l'Angleterre en particulier est fort loin de cet idéal. Nous ne nous étonnerons donc point des sévérités que va lui témoigner M. Wells.

### III

Il nous offre dans un de ses derniers romans, *Tono Bungay* (1), le tableau de la société anglaise, tel qu'il se révèle, de loin d'abord, puis de plus près, à un jeune homme du peuple que « le roman du commerce moderne » met en mesure d'observer « les hautes sphères » après les avoir, d'en bas, respectueusement contemplées.

Enfant, George Ponderevo est placé de manière à embrasser d'une vue panoramique le « système, » « le système Bladesover, » comme il l'appelle, du nom du premier spécimen qui se présente à ses yeux. Sa mère est femme de charge au château de Bladesover, centre, principe et fin du petit univers auquel appartient le jeune garçon.

La vaste demeure, l'église, le village, et les ouvriers et la diversité et la hiérarchie des serviteurs, me semblaient être un système social clos et fermé. Autour de nous il y avait d'autres villages et grands domaines, et d'une résidence à l'autre, en relations et corrélations, les hautes classes, les beaux olympiens, allaient et venaient. Les petites villes semblaient de simples collections de boutiques, des marchés pour les tenanciers, des centres d'éducation à leur usage : elles ne dépendent pas moins des

(1) On trouvera une admirable analyse commentée de ce livre dans les *Nouvelles études anglaises* de M. André Chevrillon (1 vol., Hachette, 1910).



hautes classes que le village et à peine moins directement. Je pensais que c'était là l'ordre universel. Je m'imaginai Londres comme une ville de province plus grande où les gens de distinction avaient leur maison de ville et faisaient en grand leurs achats dans l'ombre magnifique de la plus grande de toutes les belles dames nobles, la Reine. Cela semblait être dans l'ordre divin. Que toute cette belle apparence fût déjà sapée, qu'il y eût des forces à l'œuvre capables, à l'heure présente, de détruire ce système, c'est là une idée qui ne s'était pas encore levée sur moi... Il y a nombre de gens aujourd'hui en Angleterre sur qui elle ne s'est pas encore levée (1).

Ainsi c'est pour la classe des gens de « qualité, » c'est par elle ou par son intermédiaire que respire et vit tout le reste, en état de subordination et de tolérance. Bladesover apparaît dès lors au héros du livre comme « la clef d'une explication de l'Angleterre (2), » comme « le fil nécessaire à l'intelligence de presque tout ce qui est distinctivement britannique et déconcertant pour l'étranger qui étudie l'Angleterre et les peuples de langue anglaise. »

Attachez-vous avec force à ce fait que l'Angleterre était un vaste Bladesover il y a deux cents ans ; qu'il y a eu des Lois de Réforme, il est vrai, et autres changemens du même genre dans les formules, mais aucune révolution essentielle depuis lors ; que tout ce qui est moderne et différent y est venu comme une intrusion ou s'est posé comme un apprêt sur le caractère dominateur, soit d'une manière impertinente, soit timidement et avec des excuses, et vous vous rendrez compte qu'il y a quelque chose de raisonnable, de nécessaire, dans cette sottise orgueilleuse, ce « snobisme, » qui est la qualité distinctive de la pensée anglaise (3).

Envisagée dans sa relation et son antithèse avec le château, vous pourrez comprendre la petite ville de Chatham. Il y a correspondance entre les effets : Chatham est le corollaire de Bladesover. D'un côté, l'air et les grands espaces, l'ampleur et la dignité, puis, pressés et rencognés, le village, l'église et la cure, avec leur signification secondaire et leur condition dépendante ; de l'autre, tout ce qui ne se rattache pas aux différens Bladesovers de la région, tout ce qui n'est pas braves gens de tenanciers ou de journaliers, église d'Angleterre, soumission et respect : un rebut entassé loin des regards et qui pourrit là comme il peut dans sa boîte à ordures.

(1) *Tono Bungay*, édition anglaise, p. 11. Ce roman n'est pas encore traduit en français.

(2) P. 51.

(3) P. 17-18.

Londres aussi, la colossale cité de dix millions d'âmes (avec ses annexes), s'explique à la lumière du « système Bladesover » qui peut seule permettre de se reconnaître dans ce chaos de rues, de population et d'édifices. Les parcs du West End, ses palais, ses vastes demeures, les allées et venues des Olympiens, de leurs serviteurs, majordomes et valets de pied, — qu'est-ce autre chose que le manoir de Bladesover? On délimiterait assez aisément sur un plan la zone des grandes résidences. Le musée d'Histoire naturelle, c'est, en grand, la collection d'oiseaux empaillés et autres animaux dont les vitrines ornaient l'escalier de Bladesover, le musée de l'Art correspond à ses bibelots et porcelaines, et les petits observatoires d'Exhibition Road rappellent à George Ponderevo le vieux télescope grégorien de sir Cuthbert auquel il avait donné la chasse dans le grenier du fameux manoir. Tous les musées et toutes les bibliothèques, dont Londres est parsemée entre Piccadilly et West Kensington, sont des rameaux détachés, et indépendans aujourd'hui, de ces demeures seigneuriales où les installa, sous leur première forme, l'élégant loisir des gens de goût. Vous trouverez dans Regent Street, dans Bond Street et dans Piccadilly, — on y trouvait, pour mieux dire, avant la profanation américaine, — les boutiques pour la clientèle de Bladesover. La maison du médecin se multiplie, sans changer beaucoup de caractère, tout le long de Harley Street, et un peu plus à l'est, les gens de loi se sont installés dans les maisons abandonnées par une précédente génération de gens de naissance, tandis que plus bas, dans Westminster, derrière des façades monumentales, de vastes pièces, ouvertes sur Saint-James Park et pareilles à celles de Bladesover, logent les services publics. Le Parlement enfin, avec son palais gothique, ses lords et ses gentlemen, commande, sur sa terrasse, au système entier.

A mesure qu'on s'éloigne, dans les directions diverses, s'allongent des rues sans fin, avec leurs maisons toutes pareilles, le monotone aspect de leurs ateliers, leurs familles sordides, leurs boutiques de basse catégorie, leur population indéfinissable de gens qui, suivant l'expression distinguée, « n'existent pas. »

Mais l'énormité même de ces excroissances populaires révèle un autre aspect de la vie anglaise, celui dont l'activité de la Cité et la lourde vie du fleuve nous suggèrent assez clairement l'idée. Une Angleterre moderne, une Angleterre de commerce

et d'argent, s'est superposée à l'ancienne. L'ordre de jadis s'évertue à réduire le désordre d'aujourd'hui. Les vieux cadres se sont élargis pour contenir la vie nouvelle. Ils doivent s'élargir encore. Éclateront-ils? C'est la question même que pose d'une manière si aiguë la crise constitutionnelle actuelle. Quelle qu'en soit l'issue, — et il est bien difficile d'imaginer qu'elle ne soit pas conforme au génie d'adaptation qui a présidé jusqu'ici aux destinées de l'Angleterre, — l'œuvre accomplie a été immense et le spectacle est un des plus beaux que nous offre l'histoire sociale du monde. M. Wells n'en juge pas ainsi. Au lieu de regarder la suite du développement de son pays, il compare la réalité présente à l'ordre rationnel qu'il a conçu, à je ne sais quel idéal scientifique, quelle « organisation réfléchie de justice et d'hygiène, » et il condamne la société qu'il a sous les yeux, comme un composé monstrueux de survivances féodales et d'activité chaotique, d'aristocratie surannée et d'effréné mercantilisme, le formalisme du système Bladesover et, par-dessus, les désordres, les cruautés de l'individualisme économique.

Il n'est pas difficile de faire leur procès aux conséquences désastreuses d'un tel état de choses. Le formalisme social engendre la sottise orgueilleuse, l'imitation de la *gentry*, le fétichisme de la *Quality* et, pour tout dire d'un mot, le snobisme. La petite bourgeoisie, la classe moyenne est victime d'une admiration béate, et jusque dans l'office, on singe l'étiquette du salon. Il faut lire, au début de *Tono Bungay*, les scènes si impitoyablement ironiques où George Ponderevo nous décrit le thé de cinq heures chez la femme de charge, — sa propre mère, — chaque domestique à son rang, et nous rapporte les conversations : « Non, miss Fison, les pairs d'Angleterre ont le pas sur les pairs du Royaume-Uni, et il n'est que pair du Royaume-Uni. » Ou encore : « Un peu de sucre, miss Mackridge ? » Et miss Mackridge s'excuse sur ce que les gens comme il faut n'en prennent plus du tout : « On dit que le sucre engraisse, par le temps qui court... On dit que les docteurs ne le recommandent pas maintenant. » Du haut en bas de l'échelle sociale, M. Wells voit ses compatriotes asservis à des gestes de convention et à des paroles d'emprunt, à d'invariables formules qui bornent les pensées.

Et l'inertie de l'intelligence paralyse, dans ce qu'elle pourrait avoir d'énergie et de noblesse, la vie même du sentiment. Pas plus que notre vie sociale, notre vie individuelle ne se laisse

conduire par la raison. L'amour n'est que le triomphe d'un instinct aveugle, d'un obscur appétit dont la tyrannie se joue de nos desseins les mieux concertés et de nos résolutions les plus sages. On ne le voit nulle part plus évidemment que dans l'aventure de M. Lewisham. Ce jeune homme était, aux environs de sa dix-huitième année, la sagesse même. Il enseignait alors, comme maître adjoint, dans une école de la petite ville de Whortley (Sussex), aux appointemens annuels de mille francs, chaussait d'un binocle son nez proéminent pour se donner un air plus grave, et épingleait au mur de sa mansarde un sévère « emploi du temps » qui devait le conduire au baccalauréat ès lettres de l'Université de Londres avec « mention très honorable, » puis à la « médaille d'or. » Venaient ensuite, à leur date, des « brochures pour la cause libérale » et autres travaux du même genre. Tout était prévu, réglé et en place. Debout et au travail à cinq heures, il commençait sa journée en prenant sur tout le monde (car on ne se lève guère qu'à huit) trois bonnes heures d'avance, trois heures de travail qui représentent, d'après les calculs des gens compétens, l'acquisition d'une langue par an, — six langues en six années, et une culture encyclopédique, une merveilleuse discipline de l'esprit, le tout à vingt-quatre ans. L'imagination reste confondue devant la perspective de ce que M. Lewisham pourrait être à trente !

A trente ans, hélas ! M. Lewisham a dit adieu à toutes ses ambitions et à tous ses rêves ; il n'est qu'un pauvre homme, dans un faubourg de Londres, à Clapham, où il occupe le sous-sol et les mansardes d'une de ces maisons dont le principal locataire paie le loyer en sous-louant le rez-de-chaussée et le premier étage : comme table de travail, s'il est encore parfois question de travailler, pour la besogne professionnelle, une vieille « toilette » désaffectée dans un coin de la chambre à coucher, et comme renfort aux maigres ressources de la famille, la machine à écrire de sa jeune femme, dans la salle à manger souterraine.

C'est que M. Lewisham a été pris au piège de l'amour : il est marié, il est père sans doute (1). A vrai dire, M. Wells ne le suit pas jusque-là, et le héros n'a guère plus de vingt et un ans quand il l'abandonne en pleine faillite. Ce léger et cruel petit roman est comme une réplique atténuée, désenténébrée, alerte,

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 août 1900, l'étude de M. T. de Wyzewa sur *Une Idylle anglaise : Love and Mr Lewisham*, par H. G. Wells.

railleuse, du plus tragique des romans de M. Thomas Hardy : *Jude l'Obscur*. Dans l'un comme dans l'autre, l'amour est l'adversaire, l'antagoniste ; il ajoute l'irrationnel de la nature à tout ce qu'il y a d'irrationnel dans la société. Il n'est pas le seul agent de la défaite ; mais il s'installe au cœur de la place, et dès lors elle ne peut plus résister aux assauts du dehors, elle est vouée à la capitulation. Voilà pourquoi, pour M. Hardy, pour M. Wells, le problème de l'amour se dresse au centre de la critique sociale. Assurément l'amour n'est pas seul responsable du désastre de Jude : toutes les forces d'une société égoïste et d'une écrasante hiérarchie se sont coalisées contre l'infortuné sur qui pèse, comme une tare héréditaire, la fatalité de la passion ; il est désarmé devant lui-même et devant la vie, prédestiné à toutes les défaites, à jamais épris de sa jolie et douloureuse cousine Suzanne, à jamais prisonnier de l'indigne et intrigante Arabella. Si l'amour n'était pas gouverné par l'instinct, le caprice et le hasard, Jude n'aurait jamais laissé entrer dans sa vie la grossière, l'intrigante Arabella. Mais nous sentons en lui le despotisme des forces obscures, autour de lui la tyrannie des conventions sociales : dans cet étai, l'individu fragile est brisé. M. Wells se soucie surtout d'opposer le désordre du monde à la logique de l'intelligence ; la vie apparaît irrationnelle et absurde. Devant un tel spectacle, l'ironie convient mieux que le désespoir, une ironie fortement mêlée d'amertume. Il a suffi d'un joli visage inconnu pour que c'en soit fait des beaux plans de M. Lewisham : sur les pas de la trop gracieuse Ethel, il oublie ses études, gaspille les heures dans d'interminables promenades à travers les soirs embrumés de Londres, glisse invinciblement aux mesquineries d'une basse petite vie bourgeoise, dégradée par les escroqueries d'un beau-père qui exploite comme « medium » la naïve sottise d'un spirite cossu. Voilà où est tomhé ce pauvre Lewisham du haut de ses rêves !...

Quelle comédie que l'amour ! Ne lui demandez plus d'être une émotion de l'âme, la sensation exquise de la vie : il n'est que l'instinct aveugle, déraisonnable, aux prises avec les intérêts matériels et les ruses de la lutte pour l'existence. Une ignorance sacrée pèse sur la jeunesse, qui ne sait plus ce qu'elle a la permission de penser, ce qu'elle a la permission de dire, ce qu'elle peut lire, ce qu'elle peut voir. Les jeunes gens ne sont

bons qu'à des bévues. Voyez Willie et Nettie dans *Au temps de la Comète*. Ils se sont fiancés comme des enfans, avant leur dix-huitième année. C'était un soir d'été, « une de ces longues soirées d'or qui cèdent moins le pas à la nuit qu'elles n'accueillent, semble-t-il, par gracieuseté, la lune et son scintillant cortège d'étoiles : » ils échangèrent un baiser et des promesses. Ce fut assez ; il resta un an sans la revoir, mais, durant cette année-là et deux autres encore, il aurait à tout instant offert de mourir pour elle. Cependant, Nettie Stuart, la fille du chef jardinier de M<sup>me</sup> Verrall, reçoit des lettres d'amour corsées de théologie, de sociologie, et bientôt elle est déconcertée par ce « grand gamin fort sot, fort poseur et fort sentimental » qui pense à elle dans l'obscurité et le silence, mais, dès qu'il s'attable pour lui écrire, ne pense qu'à Shelley, à Burns et à lui-même. On se brouille, on se raccommode, par correspondance. Nettie doute « de pouvoir jamais aimer un socialiste qui ne croit pas à l'Église, » et un beau jour elle lui signifie son congé, pour être libre d'écouter les propos galans du fils de M<sup>me</sup> Verrall, qu'elle veut bien suivre, parce qu'il est gai et agréable, parce que cette cour la flatte, parce que, dans notre affreux monde, c'est cela qu'on appelle aimer. « Le poison social avait à ce point corrompu la nature de Nettie, l'habit du jeune oisif, son allure dégagée, son argent lui avaient paru choses si belles, comparées à ma misère, qu'elle avait consenti à tout sans arrière-pensée. » Les brouillards verts de la comète arrangeront tout. Dans *Tono Bungay*, George et Marion ne sont pas plus heureux que M. Lewisham, et leur amour, comme le sien, n'étant favorisé par nul prodige cosmique, ils épuisent pareillement toute la tristesse de leurs erreurs sentimentales. L'histoire est toujours la même. Ils se sont plu, fiancés, épousés, sans se connaître. Leur mariage a été une duperie réciproque, avec un peu plus d'illusion chez l'homme et de calcul chez la femme ; et la vie, chaque jour, se glisse entre eux et les sépare. Il la trompe avec une dactylographe de ses bureaux. Elle découvre l'infidélité. C'est alors seulement, quand la rupture est décidée, qu'à la faveur de cette crise, ils sont amenés à se regarder, à s'étudier, et à voir dans leurs âmes. Car ils se dressent alors, en face l'un de l'autre, tels qu'ils sont. Entre eux, c'en est fait des faux-semblans et des apparences, c'en est fait des concessions et des dissimulations. Mais il est trop tard...

Trop tard aussi pour Beatrice quand elle retrouve George Ponderevo. Enfans, ils échangeaient des promesses et des baisers. Mais le frère de cette fillette de qualité aurait bien vite remis à sa place l'insolent assez audacieux pour franchir les barrières sociales ; et quand George, chassé de la maison, revoit plus tard la noble demoiselle, elle a de nouveau son garde du corps, un vieux lord usé qui serre de près sa jeunesse de fille pauvre. Le premier amour se réveille, conscient cette fois, mûr pour toutes les revanches. Et ce pourrait être encore le bonheur, si l'absurde vie n'avait fait son œuvre de destruction. « C'est la sagesse qui parle par ma voix, une sagesse amère. Vous ne sauriez attendre de moi aucune aide : je ne puis avoir pour vous rien d'une épouse, rien d'une mère. Je suis gâtée. Je suis gâtée par le luxe et par l'oisiveté : tout est faussé en moi, les goûts et les habitudes. Le monde n'est que fausseté. On peut être ruiné par la richesse aussi bien que par la pauvreté... »

C'est une conséquence du « système. » Et le désordre de l'Angleterre nouvelle ne vaut pas mieux pour la vie sociale que son ordre suranné. L'histoire d'Édouard Ponderevo est précisément destinée à illustrer cet autre aspect. Ponderevo est un homme nouveau, étranger au « système » et qui ne s'en soucie pas. Actif, agité même, tourmenté d'idées, avide d'entreprendre, il végétait comme pharmacien dans une petite ville de comté où tout est mort, disait-il, « tout est figé comme du gras de mouton froid. » Il cherche, tout en triturant ses pilules et bouchant ses fioles, il combine, il spéculé, il rêve d'accaparements, de *booms*, invente une méthode scientifique pour déterminer géométriquement les cours de l'*Union Pacific*, il se ruine et vient chercher fortune à Londres. Nous l'y retrouvons comme inventeur et lanceur d'une drogue pharmaceutique, le « Tono Bungay. » Il associe à l'entreprise son neveu George, qui est devenu un ingénieur de mérite et dont les nobles ambitions créatrices vont s'enlizer durant huit années dans cette charlanerie en attendant qu'elles trouvent un emploi sérieux dans la construction des torpilleurs. Voilà bien déjà, n'est-ce pas, l'ironie de la vie moderne, son absurdité sacrilège. L'oncle, lui, ne verra jamais si loin et ne s'arrêtera pas à ces scrupules. Il lance sa drogue à grand renfort de réclame, à l'américaine, vend trois francs cinquante ce qui lui coûte quinze sous, s'enrichit, devient une puissance, l'égal de ce Cracknell du *Vin ferrugi-*

*neux* qui siège à la Chambre des Lords, ou de cet autre auquel son savon frelaté a permis de devenir lord Radmore. On pourrait suivre les progrès de son ascension à ses changemens de résidence. De son logement de boutiquier, il est passé dans une ville de la banlieue de Londres, puis dans une grande maison de campagne, puis dans un *country-seat* historique, un manoir où il exerce les prérogatives du seigneur traditionnel ; et nous le voyons enfin occupé à l'édification d'un colossal palais qui écrasera le paysage et proclamera la suzeraineté incontestée de ce roi de l'industrie et de la finance. Il s'est progressivement adapté aux exigences de sa fortune, initié aux rites de la « *Quality*. » Il est prêt à réconcilier en lui, après tant d'autres, les deux grandes forces de stabilité et de mouvement qui se partagent l'Angleterre :

... Et puis nous avons notre place à prendre dans le vieil ordre anglais... Tu te rappelles le poème de Kipling, celui où il y a la comparaison avec une roue de moulin ! Ce qu'il a fait de plus épatant ! C'est ça qui m'a fait acheter le manoir... Nous aurons à conduire le pays ; il est à nous... L'organiser, en faire quelque chose de scientifique, de moderne... Les affaires, l'initiative, la méthode... Y mettre des idées, comme qui dirait l'électricité dans un vieux chemin de fer... toutes sortes de développemens. J'ai causé l'autre jour à lord Boom... Le monde organisé comme une affaire ! Nous ne sommes qu'au commencement...

Il tomba dans une méditation profonde.

— Il y a lord Boom... dit-il, du fond de sa rêverie.

Puis, après un silence : C'est admirable, George, le vieux système anglais ! C'est stable, c'est rassis ; et les hommes nouveaux peuvent y trouver leur place. Oui, nous montons et nous prenons notre place. C'est une chose naturelle, presque attendue. C'est ça, la différence de notre démocratie avec les États-Unis. En Amérique un homme réussit : tout ce qu'il gagne, c'est de l'argent. Mais ici il y a un système, et qui est ouvert à tout le monde... Des types comme Boom, qui ne sont sortis de rien (1)...

Il envisage la pairie. Et l'impitoyable ironie de son neveu joue férocement avec sa chimère, l'accable de ses sarcasmes : quel titre prendra-t-il ?

Pourquoi ne pas emprunter une idée à un pamphlet socialiste que je lisais hier ? Le type disait que nous sommes en train de nous *délocaliser*. Le mot n'est pas mal — délocalisé ! Pourquoi ne seriez-vous pas le premier pair *délocalisé* du royaume ? Ça nous donnerait... Tono Bungay. Vous savez qu'il y a un Bungay quelque part. Lord Tono de Bungay..., en bouteilles partout... Hein ?

(1) Nous empruntons la traduction de ce passage à l'étude citée de M. André Chevrillon.



Cela finit par la banqueroute et la ruine. L'échafaudage des spéculations s'effondre et ce « roman du commerce, » comme disait Ponderevo, aboutit au plus sinistre dénouement. Quelle plus forte condamnation de la société, que ce sombre tableau des sentimens pervertis et des énergies stériles?

## IV

Ce n'est pas seulement l'Angleterre d'aujourd'hui que M. Wells juge avec la dernière rigueur et une évidente injustice : c'est toute notre civilisation, où il ne voit guère que la lutte inégale de la raison contre les énergies de l'instinct et les résistances de la vie. Particulièrement puissantes et plus manifestes qu'ailleurs dans la société anglaise, on retrouve, en effet, ces résistances et ces énergies dans toutes les sociétés. L'intelligence de l'homme a su maîtriser les forces matérielles de l'univers, leur imposer son empire et créer ainsi un merveilleux progrès, lié au développement des inventions mécaniques. Quand les forces morales, quand les forces sociales seront-elles à leur tour maîtrisées? Quelle invention transformera les âmes, et, comme les « brouillards verts » pénétrant les cerveaux, y renversera cent obstacles, cent frontières dressées, éveillera les esprits de leur songe absurde et mesquin, leur permettra « d'arriver naturellement, de front, sur la grande plate-forme de l'entente raisonnable et nécessaire, base désormais de notre ordre mondial? » Quand les hommes sauront-ils voir enfin, d'un regard tranquille, impartial, comme sur une table de dissection, leurs passions palpitantes? Quand feront-ils ce qu'il faut pour tarir goutte à goutte le « vaste océan de douleur inutile et évitable? » Quand le monde, en un mot, sera-t-il transformé? M. Wells a goûté au fruit de l'arbre de science; il invite l'humanité à y goûter, et il nous répète l'antique parole : Vous serez comme des dieux, *sicut dei eritis*. Cela ne dépend que de nous : « Tout peut se faire si facilement avec de la franchise, avec du courage. » Tout pourrait se faire si facilement, dans un monde moins rebelle à la raison.

Mais comment ne pas désespérer du monde, quand on voit combien il se prête peu à la logique des réformateurs, et comment ne pas désespérer de la raison, qui se révèle impuissante à réformer, à transformer la vie? Tel est le principe même et,

si l'on peut dire, la racine du pessimisme qui perçait déjà dans les fictions en apparence les plus innocentes de M. Wells avant de s'affirmer plus brutalement dans ses satires : *Kipps*, *Ann Veronica* et *Tono Bungay*. Cet esprit logique et constructeur ne peut s'accommoder du « désordre individualiste » que lui présente la réalité et qu'il compare avec l'ordre abstrait dont son intelligence émancipée, dont son intellectualisme a tracé le dessin. Mais il ne s'est point porté du premier coup aux dernières conséquences de ce principe. Il a commencé par se détacher du réel, pour considérer le possible et le futur : « A force de regarder toujours en avant, j'ai cessé d'être tout à fait sensible à la beauté des choses immédiates (1). » Et il devenait à mesure, nous l'avons vu, plus sensible à leur imperfection. M. Wells a, comme il le dit d'un de ses personnages, une disposition qui le porte « à noter la singularité des choses admises. » Singularité, c'est trop peu dire ; lui-même rectifie ailleurs : « Vous imaginez mal la petitesse de ces temps passés, leur naïve et bizarre absurdité. » Oui, tout paraît absurde à sa passion de logique, à sa manie de reconstruction. L'organisation matérielle de la vie lui est odieuse ; tous les sentimens lui paraissent altérés, corrompus. Voici comment un avenir transfiguré juge les unions de notre époque et ces foyers qui nous sont si chers :

Les hommes et les femmes du vieux temps s'en allaient à l'écart par couples, se réfugiant dans de petites maisons comme des bêtes dans leur tanière, et, dans ces foyers, ils s'installaient avec l'intention de s'aimer. En réalité, ils en arrivaient promptement à une surveillance jalouse, née de ce sentiment extravagant de propriété mutuelle. Tout imprévu s'effaçait bientôt de leur conversation ; tout orgueil disparaissait de leur vie commune. Se permettre une liberté réciproque eût été une infamante dépravation.

Il ne juge pas moins sévèrement la vie sociale ; et il n'a évidemment que trop beau jeu. Écoutez-le condamner, par exemple, « le puffisme imbécile d'un marchand d'ordures qui salit de ses richesses mensongères l'innocence des paysages à seule fin de conquérir pour lui-même un luxe criard, une grande maison laide et bête, un automobile affolant, un nombre considérable de domestiques abjects et goguenards, et d'acheter par des contributions électorales un titre de baron, couronnement

(1) *The Future in America.*

sans doute de ses rêves. » Eh ! oui, c'est absurde ; mais d'abord il y a là des épithètes bien sévères et une certitude bien tranchante que tout ce qui sortira de cette richesse sera exclusivement et irrémédiablement de la pire espèce. En fût-il ainsi, on pourrait se demander encore si ceux qui n'y prennent point garde et qui acceptent le fait ne sont pas plus sages. Ils voient le résultat tel quel, et ce résultat est positif. C'est ainsi, en somme, que l'Angleterre a progressé. Ce « marchand d'ordures » a fait preuve d'une certaine intelligence, et il lui a fallu de l'énergie. Il apportera ces qualités dans la société où il aspire à entrer, et elle lui en donnera d'autres, qu'elle possède à un degré éminent : sentiment de dignité, de responsabilité, amour du bien public. Sans doute il aurait pu y arriver par d'autres moyens, et l'on préférerait une sélection plus intelligente, plus digne de l'individu et de la société. Mais c'est ainsi, et il y a peut-être quelque raison que ce soit ainsi. En tout cas, prenez garde, en déracinant le mal, de déraciner le bien qui a poussé avec lui ; prenez garde de planter en terre, avec un enthousiasme un peu naïf et une confiance par trop téméraire, un bien qui n'aurait pas de racines...

Est-ce là du pessimisme ? On dirait plutôt du dépit et de la colère. M. Wells pense que tout pourrait être mieux sans la sottise des hommes et leur mauvaise volonté. Un peu plus d'intelligence ou, à vrai dire, un meilleur emploi de l'intelligence : il n'en faudrait pas plus pour assurer sur la terre, et dès maintenant, l'ordre et le bonheur. N'y a-t-il pas là excès d'optimisme plutôt, excès de confiance dans la science et dans la raison ? Si vous leur demandez trop, elles décevront vos espoirs ; enfler démesurément leur crédit, c'est les condamner à la faillite. M. Wells semble en avoir fait l'épreuve ; et le conflit a éclaté, violent, irrésistible, entre une raison aussi intransigeante que la sienne et un monde aussi réfractaire que celui-ci. De ce conflit la raison sort vaincue et le monde condamné : voilà bien cette fois, et dans toute son étendue et avec toute sa portée, le pessimisme.

On comprend comment M. Wells a été amené à douter de la raison et de l'esprit humain lui-même, impuissant à rien changer. Étrange, mais inévitable conclusion de son rationalisme et de son idéologie. Avec moins d'exigence logique, il eût évité tant de déception. Il faut s'accommoder de la marche lente du

monde : il va, vient, s'arrête, s'oriente, s'égare, et retourne sur ses pas. Chaque progrès, partiel, imparfait, mélangé, impose son revers, exige sa rançon. La vie neuve traîne après elle la dépouille des formes anciennes. Tout cela ne fait pas un bien beau mélange, et rien n'est plus aisé que de le rejeter en bloc ou de n'y voir que le mal. Mais il est possible aussi, il est meilleur peut-être d'y voir le bien, d'en accueillir avec piété l'héritage et de penser à le conserver, à l'accroître, à le transmettre, en remerciant ceux desquels on l'a reçu. Respectons l'œuvre des bienfaiteurs illustres ou inconnus, et tâchons d'y ajuster notre pierre. L'ordre véritable c'est l'ordre concret, positif, celui qui est réalisé par la vie, celui que nous pouvons *percevoir* dans les choses et qu'il ne nous appartient pas de *concevoir* pour le leur imposer. Notre puissance d'action n'en est point diminuée, et la volonté n'en conserve pas moins son rôle, mais comme auxiliaire et collaboratrice de cet ordre auquel elle doit se soumettre pour le servir. Il y a un ordre anglais, qu'il faut reconnaître et promouvoir, au lieu de se révolter contre lui et de lui vouloir substituer je ne sais quel ordre abstrait et scientifique. Il y a un ordre français, dont l'idéologie du xviii<sup>e</sup> siècle nous a fait perdre le sentiment et dont les impérieuses exigences de la vie nationale nous font chercher la formule à travers les révolutions. Quelles que soient les forces en cause, on ne commande à la nature qu'en lui obéissant et en travaillant dans son propre sens, soit pour l'y maintenir, soit pour l'y ramener. L'intransigeance logique d'un Wells ne peut le conduire qu'à la mauvaise humeur et à l'impuissance, engendrer autour de lui que l'inquiétude et le désarroi. Le sens réaliste d'un Tennyson, d'un Kipling, leur soumission aux disciplines traditionnelles, produisent en eux une sereine confiance et assurent l'efficacité de leur génie : il perçoit l'ordre avec force, le célèbre avec enthousiasme et le sert avec foi.

S'il faut désespérer des transformations radicales selon les plans de la science et les décrets du socialisme, quel autre refuge reste-t-il au réformateur que l'utopie ? M. Wells est obligé, pour nous montrer la terre renouvelée par son idéal, d'imaginer un prodige (1). C'est qu'il a placé, en effet, cet idéal hors des conditions et des réalités de la vie. Il a méconnu ces

(1) *Au temps de la Comète.*

énergies de l'instinct, ces sentimens spontanés et profonds auxquels s'adressent, non point la science, mais les morales et les religions. Il leur a opposé, comme à des forces irrationnelles et hostiles, une idéologie orgueilleuse, qui ne doute de rien. La plus grande tradition philosophique lui répond que la raison est l'essence même et le fond des choses, l'aptitude de l'esprit à saisir l'ordre du monde, leur commune participation au *Logos* et à la sagesse de Dieu. Attentifs à cet ordre et soumis à cette sagesse, les réformateurs ont moins d'orgueil avec plus de confiance et plus d'espoir, le sens de la vie, le respect de la tradition et du passé, l'indulgence pour le présent, la rassurante conviction qu'il est gros d'un avenir meilleur. Sans doute, un bain de quelques heures dans les brouillards verts de la comète serait le moyen le plus pratique de tout arranger, et le plus sûr. M. Wells s'est complu dans cette chimère, qui lui a fourni le thème d'un de ses meilleurs livres. Sa fantaisie s'y donne carrière : n'en prenons pas les jeux trop au sérieux. L'imagination de l'auteur vaut mieux que sa doctrine, et ses moins bons romans sont supérieurs à sa philosophie.

## V

Le champ de son art, en effet, est très étendu. M. Wells replace l'homme dans un vaste ensemble, où il le fait mouvoir parmi les lois de l'univers et le devenir des sociétés. Ce n'est point l'historiole de l'âme qui l'intéresse, mais ses relations avec le tout, et plus encore la valeur, la destinée du tout. Sans cesse il ajuste, il confronte et il compare. Il compare le présent et le futur, l'actuel et le possible, le réel et l'idéal. Nos sentimens lui apparaissent comme des effets, nos idées comme des conséquences : il les rapporte à leur cause, qui est l'état de la société, la masse des opinions, des croyances et des mœurs. Il aime déterminer des points sur les grandes courbes qu'il lance dans le temps ; il se plaît aux anticipations. Quand nous croyons qu'il observe, il construit. L'artiste en lui a des goûts, des ambitions et des procédés de savant. Sa fantaisie n'est le plus souvent qu'une ingéniosité d'expérimentateur. Il conduit ses fictions avec une rigueur logique, ou plutôt elles le conduisent et le portent, si l'on peut dire, comme un algébriste est porté par ses équations. Il n'a point souci de composer et ne s'embar-

rasse ni dans les difficultés, ni dans les hésitations, ni dans les scrupules. Il avance avec la sécurité d'un mathématicien qui déduit ou d'un chimiste qui expérimente. Chemin faisant, il s'arrête pour expliquer ses calculs ou commenter ses expériences. On lui appliquerait fort justement sans doute, en le mettant au point pour lui, ce qu'il fait dire à un de ses héros qui lui ressemble, l'ingénieur George Ponderevo (1) :

J'aime à écrire, j'y prends un vif intérêt, mais ce n'est pas mon métier. Je suis un ingénieur, avec un brevet ou deux et quelques idées qui se tiennent. L'artiste qu'il peut y avoir en moi s'est consacré surtout aux machines à turbine, à la construction des navires et au problème du vol, et, quoi que je fasse, je n'arrive pas à voir comment je pourrais être autre chose qu'un conteur sans art et sans discipline. Qu'on me laisse me traîner et patauger, mêler les commentaires et les théories : c'est mon seul moyen d'arriver à sortir ce que j'ai dans la tête.

Ainsi fait M. Wells, avec une heureuse facilité, un naturel qui ne manque point d'agrément, et un sans-gêne dont ne s'accommoderaient pas aussi bien un autre talent et une autre manière. Le résultat est qu'il a écrit, à quarante-quatre ans, plus de trente volumes, tous vifs, alertes, riches d'idées, pleins de verve, tous l'expression d'un esprit très rapide, très direct et très neuf.

Le premier élément de ce talent bien personnel, c'est une imagination assez singulière, inspirée de la science et tournée vers la nature. Elle se donne à peu près seule carrière dans les plus caractéristiques de ses premiers livres : *The Time-Machine* (1895), *The Island of Dr Moreau* (1896), *The Invisible Man* (1897), *The War of Worlds* (1898), etc. Nous avons prononcé le nom de Jules Verne : la ressemblance est superficielle. Jules Verne se propose surtout d'imaginer des prolongemens aux applications mécaniques de la science ; il suppose une science plus avancée ou plus puissante, dont les inventions quasi merveilleuses constituent le principal attrait de ses livres. Le conteur anglais est un critique social, un réformateur, un utopiste. Il ne voit dans les inventions du même genre, — plus bizarres d'ailleurs et plus invraisemblables, — qu'un moyen de mettre en lumière, par des métamorphoses du présent (*L'Île du docteur Moreau*) ou des tableaux du futur (*Une histoire des temps à venir*), tels défauts de la société, tels traits de la nature humaine, telles

(1) *Tono Bungay*.

intentions de satire ou tels desseins de réforme. Voilà donc ce que nous sommes, ou ce que nous serons, ce que nous sommes condamnés à devenir (*La Machine à explorer le temps*) ; et voilà, au contraire, ce que nous pourrions, ce que nous devrions être (*Au temps de la Comète*). Il y a une logique de la nature et une logique de la raison. La première déroule inéluctablement ses conséquences, au-dessus desquelles la seconde élève l'idéal de ses lois. L'une et l'autre sont comme l'armature intérieure de l'imagination de M. Wells. Elles lui donnent sa puissance constructive et une sorte de précision automatique qu'on ne s'attend point à trouver d'ordinaire dans le libre domaine de l'art. Ce mécanisme ne s'arrête point que la fiction n'ait épuisé tout ce qu'elle contient d'images et de sens. Impassible, impitoyable, l'écrivain semble un spectateur qui n'a point à intervenir ; et il arrive ainsi à son tour, par ses moyens originaux, à ce flegme qui est, sous une forme ou sous une autre, chez tant d'écrivains anglais, un des élémens de l'humour.

Mais le flegme anglais recouvre un fond assez morose, assez tourmenté et assez sombre. La fantaisie tourne volontiers au fantastique, la nouveauté à l'étrangeté et le rêve au cauchemar. En dehors de ce qu'il lui fait signifier, M. Wells aime l'horreur pour elle-même, comme les cerveaux du Nord aiment l'excitation de l'ivresse et cherchent les ébranlemens profonds. L'esprit si lucide et si ferme d'un Rudyard Kipling garde encore quelque chose de ce goût anglo-saxon, et il ne me paraît pas contestable que l'influence de ce conte effroyable, *l'Étrange chevauchée de Morrowbie Jukes*, se retrouve dans la *Plaine des Araignées* (1). De part et d'autre, c'est la même impression d'angoisse physique, le même drame humain à travers l'accablant maléfice des choses. Morrowbie Jukes, ingénieur du Civil Service, au bout d'une galopade effrénée à travers un désert de sable, a roulé au fond d'une sorte de cratère en fer à cheval, ouvrant directement d'un côté sur les hauts-fonds du Sutledj : c'est une trappe, il ne tarde pas à s'en apercevoir, exactement du même modèle que celle où le fourmi-lion fait tomber sa proie. Impossible de remonter ces parois de sable à pente raide, d'environ trente-

(1) *Douze Histoires et un Rêve*. — Ce n'est pas la seule analogie qu'on pourrait relever entre les deux écrivains anglais. Rapprocher *Un Rêve d'Armageddon de la Cité des Songes* (en anglais *The Brushwood Boy*) dans LES BÂTISSEURS DE PONTS.

cinq pieds de haut. Au centre du cratère, un puits grossier; autour du puits, « une rangée de quatre-vingt-trois trous semi-circulaires, ovoïdes, carrés ou polygonaux, tous d'environ trois pieds d'ouverture. Chaque trou, vu de près, apparaissait soigneusement étayé à l'intérieur de bois flotté et de bambous, et, au-dessus de l'entrée, un auvent en bois, comme la visière d'une casquette de jockey, saillait de deux pieds. » Une odeur infecte emplissait tout l'amphithéâtre. Ce village de cauchemar est la cité des morts vivans, l'endroit où l'on précipite les Hindous qui ont eu le malheur d'échapper à la léthargie ou à la catalepsie, ceux qui se sont réveillés au moment où on allait les brûler. Le captif y rencontre un de ses anciens subordonnés, un employé indigène, obsédé par l'idée de l'évasion, qui a déjà assassiné un Anglais, tombé d'aventure dans ce piège, et qui tente de l'assassiner lui aussi. Morrowbie Jukes avait la fièvre, il est assurément tombé dans un trou de sable; mais ce qu'il nous raconte est peut-être tout simplement le cauchemar de la nuit qu'il y passa avant l'arrivée du fidèle serviteur parti à sa recherche : cauchemar, en tout cas, aussi précis dans son horreur que la plus horrible réalité. Et la réalité devient toute pareille au cauchemar dans l'inférieure vallée où les trois cavaliers, qui donnent la chasse à la jeune métis, sont pris dans les énormes toiles d'araignées poussées par le vent de juillet. Les tentacules de ces masses grises s'agrippent sur eux, de minces voiles gris leur barrent la face, des vrilles grisâtres pendent de leurs membres, qui s'entortillent et s'empêtrent dans les filamens. « Le cavalier maigre à la lèvre balafmée » tomba le premier. Les deux autres s'échappèrent; mais le chef, « l'homme à la bride incrustée d'argent, » s'était enfui le premier et le tronçon de son épée brisée lui servit à tuer le témoin de sa panique, « le petit homme qui montait le cheval blanc, » et qui osa lui dire en face qu'il était un lâche...

L'imagination de M. Wells semble s'être détournée de ces jeux, elle est devenue plus réaliste, et, après s'être exercée dans de petits romans railleurs, comme *L'Amour et M. Lewisham* ou *La burlesque équipée d'un cycliste*, dont l'humour fait le charme principal, elle s'enferme et se contient dans les grands romans de satire sociale, où il nous dépeint sans bienveillance, telle qu'il la voit et telle qu'il la juge, l'Angleterre de son temps. Il y a beaucoup de verve et d'entrain dans cette critique où l'on



retrouve comme un équivalent littéraire de la politique passionnée et des violences oratoires inaugurées par un Winston Churchill, et surtout par un Lloyd George. Une nouvelle génération intervient, quelque peu brutalisante, dans les destinées de l'Angleterre. Elle est représentée en littérature par des écrivains comme Bernard Shaw, Mark Rutherford, Gissing et Masterman. Avec M. Wells, on peut mesurer combien elle est différente de celle qui l'a précédée et qui reste l'interprète de l'ère victorienne. Le pessimisme et les audaces d'un Hardy faisaient alors je ne sais quel effet de douloureux scandale, l'intellectualisme d'un Meredith déconcertait comme une anomalie presque aussi inquiétante que singulière. Les dernières années de la Souveraine s'auréolaient des triomphes de l'impérialisme, dans la gloire d'un jubilé que chantait le nouveau héraut de l'énergie anglo-saxonne, le jeune et célèbre conteur des exploits coloniaux, le poète des casernes, de la flotte et de la volonté de puissance rayonnant sur les territoires d'au delà des mers. le génial Rudyard Kipling. Les temps sont bien changés, et ceux qui s'étonnent, depuis quelques mois, à la lecture des courriers d'Angleterre seraient moins surpris sans doute, si dans des œuvres comme celles de M. Wells ils avaient déjà vu passer, — promesse ou menace, — la réalité des jours nouveaux.

FIRMIN ROZ.

---

---

# LA MISSION DIPLOMATIQUE

DU

# GÉNÉRAL LANNES A LISBONNE

(1801-1804)

---

II <sup>(1)</sup>

---

VI

Voilà donc notre général de retour dans ce poste qu'il a si brusquement quitté. La situation qui l'y attend est délicate : car si, d'une part, son renvoi à Lisbonne montre que le Premier Consul ne lui a pas donné tort, de l'autre, le Régent n'a pas cédé, puisqu'il a maintenu au pouvoir Almeida, objet de tout le différend. Et c'est avec ce ministre, ennemi de la France et son adversaire personnel, que Lannes va se trouver appelé à reprendre les relations qu'il a volontairement rompues. Comment concilier cette nécessité avec les exigences de son orgueil de soldat? Eh bien, il passera par-dessus la tête du ministre pour s'adresser directement au Souverain. Il écrit donc au Régent une lettre personnelle, en termes pleins d'effusion, pour solliciter l'honneur d'être reçu par lui et de lui remettre une missive de Bonaparte dont il est porteur.

L'incorrection est durement relevée : sa lettre au Régent lui est renvoyée sans avoir été ouverte, et, quand il court à Queluz pour essayer de voir le Prince, il n'est pas admis, mais il peut du moins laisser sa lettre qu'on ne refuse pas d'ouvrir.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

Naturellement, ce n'est pas le Prince qui lui répond, c'est Almeida. Son maître a bien reçu la lettre en question, qui lui a été remise par le « portier de la canne. » S'il l'a acceptée et ouverte, c'est qu'il supposait que cette lettre en contenait une autre du Premier Consul, car, autrement, « la correspondance ministérielle et les demandes d'audiences à Son Altesse Royale doivent être adressées, selon l'usage établi dans cette Cour et dans les autres, par l'intermédiaire du ministre et secrétaire d'État des Affaires étrangères. »

Quand Lannes obtient son audience le 28 ventôse, il ne peut s'empêcher de reprendre sur-le-champ la série des récriminations, se plaignant qu'aux anciens griefs on en ait ajouté de nouveaux. Ne l'a-t-on pas insulté encore après son départ en arrêtant ses effets au moment où ils allaient être embarqués? en pillant son argenterie et son linge? Les souverains n'ont guère l'habitude d'entendre des réclamations de ce genre, et de plus, Almeida est présent à tout l'entretien; on comprend donc l'embarras du timide Régent qui ne répond, selon sa coutume, que « par des assurances vagues d'une bonne volonté qui n'amène jamais de résultats. »

Almeida, dans le dessein d'amener Lannes à reprendre la correspondance avec lui, saisit habilement cette occasion : le soir même de cette audience, il le prie de lui envoyer par écrit l'exposé de ses réclamations, vu qu'ayant été soumises verbalement « dans une audience destinée à votre présentation (encore un coup de patte en passant), on ne peut en conserver le souvenir aussi exact qu'il est nécessaire pour que Son Altesse Royale vous transmette une réponse convenable. »

Lannes a vu venir le coup, et il le pare. L'observation est juste, réplique-t-il, mais, pour présenter l'exposé de ses réclamations, une nouvelle audience du Prince lui est nécessaire, et il ne doute pas qu'Almeida ne veuille bien la lui procurer. L'autre est bien forcé cette fois de s'exécuter, et l'audience est accordée pour le 5 germinal; mais il s'arrange pour être encore présent, quand Lannes est introduit auprès du Régent. Pour le coup, le général n'y tient plus; résolu à braver son ennemi en face, il demande au Régent de faire sortir Almeida; le Prince, terrorisé, y consent et donne l'ordre de se retirer à son ministre, qui se le fait redire trois fois avant d'obéir. Enfin Lannes peut parler librement et il en profite : Le Premier Consul est pro-

fondément étonné de voir demeurer sans effets les engagements de Dom Joaõ, — car il n'a renoncé à insister pour le renvoi d'Almeida que sur la promesse d'autres satisfactions équivalentes et rien n'a été fait ; — les ministres du Prince le trahissent, et ne sont à Lisbonne que les premiers agens de l'Angleterre ; il faut donc que M. de Souza soit disgracié, car c'est lui le véritable chef de la faction britannique. Bref, Lannes ne néglige rien de ce qui peut intimider et rassurer à la fois une âme « incertaine et faible. »

Les âmes incertaines et faibles ont une arme précieuse : l'inertie. Le Prince répond dans les mêmes termes vagues qu'il emploie d'habitude. Pourtant, il laisse échapper une question qui montre combien le pouvoir de Bonaparte paraissait encore précaire à cette époque. « Le Premier Consul est-il bien solide à sa place ? — Aussi solide, répliqua Lannes, que peut l'être le chef d'une nation qui a 600 000 hommes à ses ordres. »

C'est que la paix avec l'Angleterre, qui avait semblé consolider d'une manière durable l'autorité du Premier Consul, est, en ce moment déjà, à la veille d'être rompue. Voici que, dans son message au Parlement, le roi d'Angleterre accuse la France de préparer des armemens offensifs, et déclare qu'il existe des différends entre les deux pays. L'effet est retentissant en Europe, en Portugal particulièrement où les journaux anglais sont les seuls qu'on lise.

Souza et Almeida, présentant la rupture inévitable et prochaine entre la France et l'Angleterre, cherchent à entraîner leur pays du côté de cette dernière. Comme le Régent a des sympathies pour la France, ils s'attachent à l'éloigner de Lannes et à ne lui permettre de voir que des avocats de la cause anglaise. Outre le représentant britannique, il en est un à Lisbonne que son rang fait écouter tout spécialement, c'est un fils de George III, le duc de Sussex (1). Ayant épousé en 1793, sans l'autorisation de son père, une Irlandaise appelée lady Augusta Murray, fille de lord Dunmore, il avait dû quitter l'Angleterre et vivait en Portugal avec sa femme depuis trois ans ; mais cette disgrâce ne l'empêchait pas d'employer au service de son pays, en bon citoyen britannique, l'influence que lui assurait son origine.

(1) Augustus Frederick, duc de Sussex, 1773-1843, sixième fils et neuvième enfant de George III.

Cependant entre Londres et Paris la tension augmente et Bonaparte voit arriver le moment où il sera nécessaire d'agir sur le Portugal. Aussi fait-il recommander à Lannes d'exposer au gouvernement du Régent les menaces de l'Angleterre contre la France, la non-évacuation de Malte suivie de celle de Gorée et du Cap, les armemens, etc. De plus, comme la France, comptant sur le concours de l'Espagne, a invité celle-ci à fortifier Minorque, Lannes devra porter cette nouvelle à la connaissance de Dom Joaõ, et lui marquer « combien il lui serait difficile et dangereux de rester neutre dans la lutte injuste que l'Angleterre veut engager. » Il faut que les puissances continentales « annoncent la volonté de ne plus favoriser le commerce anglais et de fermer leurs ports à ses vaisseaux, et l'Europe sera tranquille. » (C'est la première idée du Blocus continental.)

De son côté, l'Angleterre ne néglige rien pour s'assurer en Portugal une « base d'opérations » en cas d'une rupture qu'elle désire et qu'elle prévoit. Une escadre anglaise est en rade. Le général émigré Vioménil a envoyé à Lisbonne son état-major et retenu ses logemens. Le duc de Sussex se rend souvent à Queluz; il voit le Régent, il voit les ministres, il encourage ses partisans. Cependant, tant que la paix dure encore, Lannes continue à fréquenter chez lui; le 13 germinal an XI (4 avril 1803), dans une soirée, il y rencontre son collègue d'Angleterre, lord Fitz-Gerald : « Le paquebot était arrivé le matin et avait apporté des nouvelles de France beaucoup plus fraîches que les miennes. — Quelles nouvelles, général ? me dit le lord. — Je vous en demande, milord, on parle de guerre. — Je n'y crois pas, moi. Général, y croyez-vous ? — Oui, milord, si vous n'exécutez pas les traités. — Oh ! j'espère que cela s'arrangera. — Impossible, milord, si l'Angleterre persiste à violer ses engagements. Les journaux parlent d'une conversation de lord Whitworth avec le Premier Consul, dans laquelle ils prétendent que le sang-froid de votre ambassadeur l'a intimidé. L'univers ligué contre la France ne lui a pas produit cet effet. Y croyez-vous, milord, à votre tour ? — Milord baisse la tête et ne répond rien ; puis il reprend : La France ne veut pas la guerre, tous les Français sont pour la paix. — Tous les Français sont pour la paix, mais ils seront pour la guerre, milord, quand l'honneur national sera compromis, et quand il faudra agir contre vous, le gouvernement ne manquera pas de soldats. »

Nous avons vu qu'une escadre anglaise était sur rade; il s'y trouvait aussi une escadre hollandaise, et Lannes ne se demandait pas sans inquiétude si, au cas d'une déclaration de guerre, l'escadre anglaise ne tenterait pas, soit par force, soit par secrète connivence, de prendre les vaisseaux hollandais en un coup de filet. L'amiral de Winter, qui les commandait, était au-dessus de tout soupçon par sa loyauté et sa bravoure bien connues, mais il n'en était pas de même du ministre batave van Grasveld qui ne fréquentait que les Anglais et ne voyait que par eux. Lannes surveille donc attentivement et l'escadre dont il aurait voulu presser le départ, et son collègue. Il insiste si bien, tant auprès de l'amiral que de van Grasveld, — car les hostilités passent pour avoir été déjà engagées — qu'il obtient enfin gain de cause : le 19 germinal, les deux vaisseaux de ligne, la frégate et les brigantins composant l'escadre appareillent pour la France ou pour l'Espagne, selon que tel ou tel vent leur sera favorable. C'est une belle proie qui échappe aux Anglais.

Dans le terrible conflit qui se préparait, le Portugal hésitait toujours, sans arriver à prendre parti. Pour amadouer le Premier Consul, le Régent a enlevé à Pina Manique l'administration des Douanes, en lui conservant toutefois l'intendance générale de la Police, et en lui donnant en revanche le titre de Grand Chancelier. Dans un nouvel entretien avec le Prince, Lannes ne réussit pas à lui arracher cette fermeture aux vaisseaux anglais des ports lusitaniens, à laquelle le Premier Consul attache tant d'importance. Don Joaõ « promet tout, » et pourtant les conférences avec lui n'ont jamais de résultat.

Pendant ce temps, son ministre à Paris, Souza, se répand en plaintes auprès de Talleyrand contre Lannes. Il ose même l'accuser d'avoir fait demander par l'entremise d'un ministre étranger deux millions de livres au gouvernement portugais en déclarant que le repos ou la ruine du Portugal dépendait de l'acceptation ou du refus de cette proposition. Moyennant cette somme, il aurait promis de faire restituer au Portugal Olivença, que l'Espagne lui avait enlevée par le traité de Badajoz, de renoncer à toutes les demandes qu'il avait formulées et de reprendre la correspondance avec le Cabinet de Lisbonne. En cas de refus, il aurait été déterminé à déclarer au Premier Consul qu'il avait été reçu à son retour avec des procédés insultans, et qu'il existait dans le gouvernement un esprit hostile à la

France : Bonaparte ne manquerait pas d'ajouter foi à ses paroles, attendu la considération toute particulière qu'il avait pour lui.

Cette accusation de corruption portée contre Lannes ne mérite que le dédain. On n'a pas oublié, d'ailleurs, que le général avait tenu à mettre son gouvernement au courant de la tentative faite auprès de lui par le nonce ainsi que de la manière dont il avait cru devoir s'y prêter, pour obliger ses adversaires à montrer leur jeu. Le nonce est, évidemment, le ministre étranger dont parle Souza. On comprend que Bonaparte n'ait attaché aucune importance à des calomnies aussi ridicules qu'odieuses.

En attendant, le Portugal arme ses vaisseaux, mais lentement; on décrète une nouvelle levée de 8 000 hommes, car le bruit s'est répandu qu'en cas de rupture avec l'Angleterre, la France enverrait un corps de troupes en Portugal. Aussi l'Angleterre, prévenue, a-t-elle déclaré à la Cour de Madrid qu'elle regarderait toute entrée de troupes françaises sur le territoire espagnol comme une déclaration de guerre.

En présence de cette situation qui s'aggrave, Lannes croit le moment venu de décider le Régent à embrasser le parti de la France. Il lui remet une note par laquelle il réclame dans les termes les plus cassans la destitution de Pina Manique de ses fonctions d'intendant général de la Police, — l'expulsion de Coigny et de tous les émigrés faisant partie de l'état-major de Vioménil, — le rappel de La Foens et de Scabra, exilés en province à cause de leurs opinions libérales et francophiles, — enfin le renvoi d'Almeida et de Rodrigo de Souza. Non content d'exiger tant de choses, il demande une réponse dans les trois jours; comme trois jours se passent, sans réponse, il se rend en personne à Queluz, on refuse de l'admettre auprès du Prince! C'en est trop pour le bouillant général; il réclame, non plus seulement l'exécution, dans les vingt-quatre heures, de ses demandes, mais encore réparation pour ce nouvel outrage, ou ses passeports.

Ce n'est pas vingt-quatre heures qui se passent, c'est quatre jours, et toujours pas de réponse. Il faut cependant sortir de cette situation. Le 28 floréal, Lannes envoie Fitte à Queluz « avec l'instruction formelle de réclamer les ordres de Son Altesse Royale et de ne pas quitter sans avoir sa réponse définitive. »

Démarche inutile : Fitte revient de Queluz les mains vides, et c'est seulement le 1<sup>er</sup> prairial que Almeida se décide à ré-

pondre : le Régent ne recevra Lannes que si celui-ci « a ordre de son gouvernement de proposer quelque nouvelle affaire. » Et Lannes de répliquer, naturellement, le jour même qu'il a, en effet, une communication de la plus haute importance à faire à Son Altesse Royale. Aura-t-il enfin son audience? Oui, pour le 10 prairial. Ce jour-là, il se rend donc à Queluz, à l'heure indiquée. Sur le perron ne voilà-t-il pas qu'il croise Coigny sortant du palais! On le fait attendre fort longtemps, la porte s'ouvre, enfin il va être introduit... non, elle ne laisse passer que le ministre de l'Intérieur, Pinto de Balsemaõ; il annonce à Lannes que le Régent ne peut le recevoir. Et dire que Coigny a été sans doute plus heureux!...

Qu'est-il donc arrivé? C'est que le gouvernement portugais vient d'apprendre la rupture des négociations avec l'Angleterre, et le départ de lord Whitworth. Aussi l'amirauté a-t-elle reçu l'ordre d'armer tous les bâtimens de guerre. L'anxiété dans le public est extrême... Le bruit court que Nelson arrive avec son escadre; le papier d'État tombe en trois jours de 6 à 10 p. 100 de perte.

## VII

Tendue au point de se rompre, la situation, entre Lannes et le gouvernement portugais, allait sans doute aboutir à un nouvel éclat, lorsque le général reçut de Paris des instructions dont le ton de modération glacée l'arrêta tout frémissant, comme le cheval généreux que ploie sur ses jarrets la main impitoyable de son cavalier. Une dépêche de Talleyrand du 29 floréal lui rappelait que la politique française consistait à « rapprocher plus étroitement de la France tous les gouvernemens étrangers, ceux-là surtout qui, par leur position et par une longue habitude paraissent plus dévoués à l'Angleterre et plus disposés à ne pas se séparer dans le cas où elle renouvelerait les hostilités.

« M. Pina Manique n'a plus l'administration générale des donanes. Quelques couleurs que l'on ait pu donner à son changement, il est difficile que le public n'y reconnaisse pas l'envie de déférer aux invitations faites au gouvernement portugais par celui de la République. Le fait devient par lui-même une véritable satisfaction. Il suffit même, pour que cette satisfaction soit



complète, que vous la regardiez comme telle; le Premier Consul croit qu'il sera utile d'avoir favorablement disposé ce gouvernement en lui montrant de la considération. Du reste dans le moment vous n'avez aucune demande à lui faire. »

Et, quelques jours après, nouvelle dépêche de Talleyrand qui suspend nettement toute action. « Le Premier Consul n'a pas encore pris de détermination à l'égard du Portugal : il vous recommande de vous borner aux soins de l'observer, il veut, pour le moment, le laisser dans cet état d'attente qui permet mieux de pénétrer ses vues et d'apprécier ses moyens. Il désire enfin que vous ne fassiez aucune démarche et ne disiez rien qui ait pour but soit de l'inquiéter, soit de le rassurer. »

Disposer favorablement le Portugal par une attitude de modération, — ne pas lui adresser de demandes, — estimer qu'une satisfaction est complète du moment qu'on la considère comme telle, quelles instructions pour un soldat habitué à tout emporter par la force! Sur l'âme bouillante de Lannes, ces conseils glacés produisent, en tombant, le même effet que l'eau froide sur le fer rouge. L'indignation du général fuse en phrases sifflantes lorsqu'il rappelle à Talleyrand qu'on l'a chargé de réclamer la fermeture des ports lusitaniens aux vaisseaux anglais, lorsqu'il déclare qu'il lui est impossible de supporter la présence de Coigny, ni celle de l'état-major anglo-émigré, ni les vexations accumulées contre nos compatriotes, ni l'inexécution des traités. De telles instructions, lorsque le Portugal est au moment de se jeter dans les bras de l'Angleterre, lorsque les frégates anglaises croisent à l'embouchure du Tage, lorsque, sur les côtes mêmes du Royaume, la frégate française l'*Embuscade*, partie de Saint-Domingue pour Rochefort, en pleine sécurité, est prise avec deux bâtimens de commerce par le vaisseau anglais le *Victory*! Nous avons déjà vu le nom de Nelson apparaître; voici luire, comme dans l'éclair d'un coup de canon, celui du bâtiment sur lequel il devait bientôt après, à Trafalgar, vaincre la flotte de Napoléon et périr lui-même dans son triomphe.

A Lisbonne même, les Anglais continuent à ne rien négliger pour s'assurer le concours du Portugal. Ce n'est pas assez du duc de Sussex; un autre fils du roi George, le duc de Kent, est arrivé de Gibraltar. Tous deux sont sans cesse à Queluz. Sussex « affecte de se montrer souvent en public et avec un

appareil qui le distingue. Il a paru dernièrement au milieu de la grande procession de la Fête-Dieu, à cheval, escorté de son aide de camp et de ses hussards, ayant le portemanteau derrière la selle. C'était un spectacle assez plaisant de voir cet étalage guerrier à la suite du Saint-Sacrement, gardé par une armée de moines portugais de toutes les couleurs. Quelques mécontents ont prétendu qu'on pouvait se dispenser de continuer le recrutement, que l'armée et le général étaient tout trouvés, et qu'il suffisait d'envoyer, sans débrider, la procession à la frontière. »

Pour le moment, le Cabinet de Lisbonne se contente de proclamer sa neutralité par un décret du Régent du 3 juin 1803, tout en continuant les armemens de vaisseaux, les recrutemens de troupes; Rodrigo de Souza, le ministre de la Marine, envisage même des éventualités plus extrêmes : « le projet de transporter la monarchie portugaise au Brésil est son idée favorite. En attendant, Almeida et lui laissent les Coigny, les Vioménil et leurs adhérens paraître en public « avec leurs cordons et leurs crachats; » il ne leur reste plus qu'à arborer la cocarde blanche. D'autre part, point de vexations que ne subissent les Français. Les émigrés au service du Portugal les insultent; l'intendant général de police les soumet à des mesures vexatoires, lors de leur entrée ou de leur sortie du royaume; ils se trouvent chaque jour arrêtés par les agens du recrutement. Le pavillon d'un navire français est insulté en rade.

Enfin Lannes, se trouve même personnellement mis en cause : le 2 messidor, en se promenant à sept heures du soir dans sa voiture avec M<sup>me</sup> Lannes et un de ses enfans sur le chemin de Sete-Rios, il est accroché avec violence par une chaise dans laquelle se trouve un Portugais « décoré. » Le Portugais continue sa route sans s'arrêter ni témoigner de regrets, et, comme Lannes le poursuit et va l'atteindre, il saute hors de sa chaise et s'enfuit, « abandonnant son postillon au châtiment qu'il méritait. » Entendons par là que le postillon fut congrûment rossé. La garde arrive, mais ne se met en devoir ni de rechercher le maître de la chaise, ni d'arrêter le postillon, ce qui est assez naturel. Sur cet incident, qui ne semble pourtant pas digne d'une correspondance diplomatique, note de Lannes à Almeida pour se plaindre. Cela n'est rien à côté d'une nouvelle aventure qui se passe quelques jours après. Le 9 messidor, au moment

où le général rentrait chez lui avec M<sup>me</sup> Lannes, des « individus apostés sans doute à dessein » se sont mis à lancer des pierres contre la porte de sa maison avec tant de violence que plusieurs d'entre elles sont arrivées jusque dans l'intérieur et ont manqué de blesser grièvement le suisse de la porte. Lannes, cédant aux mouvemens d'une colère bien naturelle, s'est élancé hors de la maison pour connaître les agresseurs; mais, au moment où il tournait ses pas vers un homme qui prenait la fuite, un autre, sortant tout d'un coup de derrière la fontaine de Loreto lui a présenté de sang-froid le pistolet sur la poitrine, et, l'arrêtant ainsi dans sa marche, a continué la sienne sans proférer une parole.

De pareils incidens, si extraordinaires qu'ils nous paraissent aujourd'hui, n'étaient pas rares alors à Lisbonne : M<sup>me</sup> d'Abrantès insiste sur le peu de sécurité de la ville avant que le marquis de Novion eût réorganisé la police; même sous son administration, il y avait encore des attentats fréquens contre les personnes, surtout contre les étrangers. Lannes était d'autant moins à l'abri d'une attaque de ce genre que les excitations de l'Angleterre et des émigrés s'adressaient à une population naturellement hostile à la France par suite de ses idées politiques et religieuses.

A ces griefs privés se joignent des faits plus graves. Le gouverneur de Belem a laissé le corsaire anglais le *Narcissus* mouiller en rade pendant quatre jours, et quand le commandant de ce navire met en liberté l'équipage d'un corsaire français qu'il a prisonnier à son bord en leur disant de débarquer où bon leur semblerait, ce gouverneur, dont nos compatriotes viennent réclamer la protection, les met en prison dans la tour, et les y tient enfermés sans leur donner aucune nourriture pendant vingt-quatre heures.

Cette fois, la mesure est comble : c'est en vain qu'Almeida affecte une grande indignation et promet de rechercher et de punir les coupables de l'agression commise dans la maison de Lannes; c'est en vain que le gouverneur et les officiers composant la garnison de la Tour de Belem sont arrêtés et cassés; Lannes déclare à Almeida qu'en présence de son refus de donner satisfaction à tant de griefs légitimes, il interrompt toute communication avec lui jusqu'à ce qu'il ait reçu des ordres de son gouvernement. Il prend même soin d'en avertir directement le Régent.

Voici donc une nouvelle rupture. Pour se décider à une

mesure aussi grave, après la manière dont il avait été désapprouvé la première fois, il fallait que Lannes eût un sentiment bien exact de la gravité de la situation et de la confiance de Bonaparte. Heureusement, dans cette occurrence, on le soutient et on l'aide. Talleyrand l'invite à demander que des Français ne portent plus les « anciens ordres » et à réclamer satisfaction pour l'insulte faite au pavillon national. En même temps, il adresse à M. de Souza une note d'un ton tout nouveau pour appeler son attention sur « différens faits aussi peu conformes aux dispositions que Son Excellence a plusieurs fois exprimées au nom de S. A. R. le Prince Régent, qu'ils sont peu compatibles avec les égards que les gouvernemens se doivent entre eux. »

D'où vient-il, ce changement de langage si complet dans le fond comme dans la forme? Probablement de l'initiative même de Bonaparte, que Talleyrand accompagne en ce moment dans son voyage en Belgique, et qui, dans ce contact plus étroit, communique directement à son ministre des Relations extérieures la force de sa pensée et la netteté de son style. Puis, lors de la première rupture de Lannes avec la Cour de Lisbonne, la paix durait encore avec l'Angleterre et, désireux de la maintenir, Bonaparte sacrifiait volontiers à cette préoccupation le souci des réclamations de son représentant, pour légitimes qu'elles fussent. Aujourd'hui, c'est de nouveau la guerre avec la Grande-Bretagne, donc, plus de ménagemens à garder. Au contraire, il faut, d'une part, que les ports du continent soient fermés aux vaisseaux anglais; que, de l'autre, partout où le nom anglais et le nom français sont en lutte, ce soit le français qui triomphe. Et à Lisbonne, le conflit est aigu.

C'est un courrier anglais qui arrive de Madrid apportant la nouvelle que l'Espagne a promis à l'Angleterre de maintenir sa neutralité et d'opposer, s'il le fallait, la force à la force. Ce sont les armemens du Portugal, ses préparatifs de défense qui continuent toujours, Ce sont les émigrés qui reprennent courage; ceux mêmes qui ont été rayés de la liste en France et ont été autorisés à y rentrer, quand ils sont de retour à Lisbonne, se font présenter chez Almeida par Coigny comme serviteurs de Louis XVIII. Le marquis de Novion, que sa fermeté et son intégrité ont rendu odieux aux *Fidalgos*, a été mis en prison, parce que ses hommes ont eu une rixe avec ceux d'un régiment de ligne. Et ce n'est qu'un prélude : la « faction

anglaise » n'hésite pas à viser plus haut; c'est au Régent même qu'elle essaie de s'attaquer. Nous allons voir comment cette tentative de coup d'État militaire, avorté piteusement, aboutit à la ruine de ceux qui l'ont préparé.

## VIII

L'armée portugaise, dont les auteurs de la tentative en question auraient voulu faire l'instrument de leur *pronunciamento*, comprenait en 1797 environ 20 000 hommes d'infanterie, 4 000 de cavalerie, plus 25 000 hommes de milice. Chefs nuls, officiers mal instruits et ignorans, si peu considérés qu'avant les réformes du comte de la Lippe, on les voyait servir comme domestiques à la table des grands, — soldats disciplinés et sobres, mais mal payés, mal nourris de pain, de sardines et de mauvais vin, recrutés de force pour la vie entière et souvent si misérables qu'ils demandent l'aumône dans la rue, même quand ils sont de faction.

A Lisbonne, il y avait, comme garnison, les régimens d'infanterie de la Lippe et de Freire, ainsi que le régiment de cavalerie de Kay, chargés de faire le service d'honneur et d'escorte de la famille royale, qui ne possédait, en fait de garde particulière, qu'une centaine de hallebardiers portant habit bleu et écarlate, galonné d'or.

Lannes assure que l'événement avait été préparé de longue main et ne tendait à rien moins qu'à mettre le Régent en tutelle, ou même à lui ravir le trône. Depuis longtemps, un certain nombre de membres de ces grandes familles si durement traitées quarante ans auparavant par le ministre réformateur Pombal, et si opposées à tout ce qui représentait l'esprit du xviii<sup>e</sup> siècle, à la France par conséquent, se réunissaient sous prétexte de former une société anti-maçonnique. Le duc de Sussex s'était mis à leur tête, non, sans doute, par aversion pour la maçonnerie, fort à la mode alors en Angleterre, mais par haine contre la France. Lannes l'accuse d'avoir eu pour but de se faire donner le commandement de l'armée portugaise, qu'il sollicitait en vain de la Cour, de forcer la main au Régent, et de faire ainsi du Portugal un « simple gouvernement anglais » tout comme Beresford réussit à le faire après l'évacuation française.

Le marquis d'Alorna, chef de la légion du Prince Régent,

et le maréchal de camp Gomez Freire, chef du régiment de ce nom qui faisait partie de la garnison de Lisbonne, et ennemi juré de la France, étaient les instrumens du complot, les « aides de camp » du duc de Sussex.

Mais il fallait une occasion : on imagine de rétablir un jour de fête abolie depuis dix ans, pour avoir un prétexte de réunir et d'armer le régiment de Gomez Freire, dans le quartier duquel la fête se célébrait. Nous avons dit que les forces de police de la ville étaient sous le commandement du marquis de Novion, émigré français, d'un caractère et d'une intégrité auxquels Lannes rend un hommage mérité. Comme il s'était rendu avec ses hommes sur le lieu de la fête pour y maintenir l'ordre, les soldats de Gomez, sous prétexte qu'ils entendent se charger eux-mêmes de ce soin, engagent une rixe avec la police, et font feu sur Novion dès qu'il paraît; on leur avait, en effet distribué des cartouches à balles. La légion d'Alorna accourt au secours des soldats de Gomez, et un combat sanglant entre la troupe et la police laisse dix tués et vingt-six blessés sur le carreau.

Au milieu du tumulte, le duc de Sussex lui-même apparaît, et, prenant le parti de Gomez Freire, l'emmène avec lui chez Dom Joaõ. Il ne néglige pas non plus de se rendre au quartier des soldats, de leur faire distribuer des vivres et de s'enivrer avec eux. Mais le vent a tourné; car, le lendemain, les rixes ont beau recommencer partiellement et faire de nouveau plusieurs victimes, le Régent s'est prononcé : Gomez Freire est arrêté chez le duc de Sussex, et enfermé à la Tour de Belem; son régiment est envoyé en province, la légion d'Alorna va également quitter Lisbonne et on parle de se saisir de son chef; des perquisitions ont eu lieu, et, chez une intrigante, la baronne d'Oyenhausen, « on a trouvé des papiers compromettans pour les Fidalgos. »

Bien que l'alerte ait été vive, le Régent n'ose encore donner des ordres à son ministre des Affaires étrangères, qu'il sait dévoué à la cause britannique, ni sacrifier Almeida, comme le lui demande le Premier Consul. C'est donc une voie détournée qu'il emprunte, et un simple chambellan de service, le comte da Ega, sera son intermédiaire secret auprès de Lannes. Le 15 thermidor (3 août 1803), ce personnage écrit au ministre de France une lettre secrète pour lui déclarer que le Régent « désire se prêter efficacement à ce que Votre Excellence soit l'ins-

trument qui fasse jouir ses sujets de la paix et de la tranquillité éventuellement existantes. »

Cette phraséologie embrouillée revient à dire que Dom Joaõ veut reprendre par une voie détournée les relations que Lannes a interrompues avec le gouvernement portugais. A cela, Lannes répond carrément par un refus; il rappelle les progrès de l'influence anglaise, — un corsaire britannique n'est-il pas venu encore l'autre jour dans le port de Faro avec une prise française, une polacre de Marseille? — les attaques dont sa maison a été l'objet, la tentative de coup d'État militaire exécutée par le duc de Sussex; il ne reprendra donc les relations que lorsque Son Altesse Royale « aura jugé à propos de se soustraire elle-même au joug que lui imposent les ennemis de la France. »

Le Régent est bien obligé de s'engager davantage; il envoie au général le comte da Ega, qui a un entretien avec lui, mais dans une maison tierce, pour ne pas éveiller les soupçons (1<sup>er</sup> fructidor, 19 août). Lannes réclame toujours des actes, et non des paroles : que le comte da Ega vienne publiquement chez lui, porteur des propositions du Régent et on verra à les discuter. Le Prince hésite encore à se compromettre en envoyant Ega à la légation. « Donnez-nous encore quelque délai, mon cher général, écrit le chambellan; les affaires compliquées se terminent, mais elles demandent du temps. »

Mais Lannes ne veut plus accorder de délais. Le 4 fructidor, il se résout à brusquer les choses, et il écrit directement au Régent que, déterminé à quitter Lisbonne, il prie S. A. R. de donner des ordres pour qu'on lui expédie des passeports. C'est la dernière carte qu'il joue : sera-t-il pris au mot comme la première fois, et, dans ce cas, que décidera le Premier Consul? Questions bien troublantes qu'il dut se poser en écrivant sa lettre à Dom Joaõ; questions qui ne devaient pas, heureusement pour lui, rester vingt-quatre heures sans réponse. Le lendemain, en effet, 5 fructidor, paraît un décret du Régent nommant Almeida ambassadeur à Vienne; le même décret attribue le portefeuille de la Guerre au comte d'Anadia, et celui des Affaires étrangères au vicomte Pinto de Balsemaõ. C'est la victoire pour Lannes : la victoire après un long et pénible combat.

Certes, elle est bien due à sa ténacité; mais si le Régent s'est enfin déterminé à renvoyer le ministre qu'il a réussi à ne pas sacrifier une première fois aux exigences de Bonaparte,

c'est que celui-ci, dans le cas présent, a agi lui-même sur le Régent et, par Talleyrand, sur le ministre de Portugal à Paris.

L'affaire des soixante-huit prisonniers français retenus dans les cachots de la Tour de Belem a irrité le Premier Consul au plus haut point. De Namur, où il se trouve au moment où cette nouvelle lui parvient, il écrit coup sur coup à Talleyrand, « de remettre une note forte à M. de Souza pour vous plaindre du commandant portugais qui a retenu les soixante-huit Français plusieurs jours sans leur donner des vivres et a ajouté à leur malheur celui de les mettre en prison, et pour lui faire comprendre qu'en écrivant au ministre de la République, il prenne un stile (*sic*) plus conforme à la décence; que l'on arme en Portugal; qu'il y a de l'impudence à dire que le général Lannes n'a pas été attaqué; que je ne puis voir dans toutes ces menées et dans les mauvais traitemens faits aux agens de la République que la haine de M. d'Almeida et des autres ministres; que je suis instruit que le Portugal a donné 200 000 francs à des Chouans et autres rebelles; que j'attends une prompte satisfaction pour ce brigandage; que j'approuve la conduite du ministre de France dans cette circonstance; que si le Portugal ne fait pas une sévère punition du commandant qui a osé retenir les soixante-huit prisonniers français en captivité, je serai obligé de considérer le ministère portugais, non comme gouverné par le Prince, mais par l'influence anglaise; que je demande l'arrestation de Coigny et de tous les hommes qui favorisent le brigandage en France. »

Il fait plus. Comme s'il doutait de l'ardeur de son ministre, le lendemain, il écrit directement au Régent la lettre suivante, datée de Namur: « Je n'ai cessé de faire connaître à Votre Altesse Royale l'intention où je suis de vivre en bonne harmonie avec elle. Cependant, tant que M. d'Almeida, tout dévoué à l'Angleterre, sera en place dans la position actuelle où l'Angleterre fait une guerre injuste à la France, je ne puis m'empêcher de faire sentir à Votre Altesse Royale qu'il m'est impossible de considérer le Portugal comme puissance neutre ou amie, s'il n'est gouverné par Votre Altesse Royale, et non par des ministres tout à fait anglais qui ne cessent de se porter aux plus grands abus contre le commerce français; et qui, même aujourd'hui, recommencent de nouveau et avec effronterie à se com-



porter de manière à attirer sur l'État de Votre Altesse Royale les plus grands des malheurs.

« Le ministre de la République a été insulté deux fois de suite à Lisbonne et sa sûreté y est journellement compromise, conduite qu'on cache à Votre Altesse Royale, et dont je suis obligé de me ressentir. Soixante-huit Français, débarqués en Portugal, au lieu d'être accueillis comme devraient l'être des Français, ont été jetés en prison et traités avec la plus grande barbarie.

« Votre Altesse Royale ne pense pas que je puisse rester spectateur indifférent de tant d'insultes réitérées. Si elle veut que je regarde le Portugal comme ami, elle chassera de son Cabinet tous ces hommes dominés par l'influence anglaise, et s'entourera de véritables Portugais, animés de l'esprit de neutralité; elle fera un exemple sévère du commandant qui a osé attenter à l'amitié qui unit les deux nations. Certes, le peuple français n'a jamais souffert d'insultes.

« J'attends la réponse de Votre Altesse Royale. J'espère qu'Elle me convaincra que j'ai affaire au gouvernement portugais et non à des ministres dominés et asservis par le gouvernement anglais. »

La lettre de Bonaparte et la note forte de Talleyrand à Souza sont parvenues probablement à Lisbonne vers le 21 ou 22 août; les dates concordent bien, puisque la disgrâce d'Almeida est du 23; c'est la lecture de ces documens qui a décidé le Régent, déjà très ébranlé par les instances de Lannes et très effrayé par la tentative de coup d'État militaire.

Le lendemain même du jour où paraissait le décret nommant Almeida ambassadeur à Vienne, Lannes était reçu à Queluz par le Régent. En entrant au palais, il aperçut son collègue Fitz-Gerald qui s'éclipsa en le voyant. Le Prince le reçut très longuement, poussant les témoignages de sa confiance et de son estime aussi loin que pouvait le désirer son interlocuteur, assurant que Souza ne tendrait plus qu'à une étroite union avec la France.

Le duc de Sussex lui-même faisait dire à Lannes par un tiers qu'il était plein d'estime pour lui, et qu'il voyait avec peine le général ne pas chercher à répondre aux saluts « qu'il affectait de vouloir bien lui faire en public. » Lannes, plein de joie et d'orgueil, pouvait écrire, en terminant sa dépêche : « Heureux, dans la carrière où je me trouve, d'avoir rencontré l'occasion

de vaincre encore des ennemis de la France, j'attendrai que le Premier Consul cueille dans sa sagesse les fruits de la victoire, et je me flatte de lui offrir au moins un gage éclatant de mon dévouement à mon pays et à mon gouvernement. »

Le départ d'Almeida inaugurerait un heureux changement de procédés envers la France. Car, voici que Coigny, Vioménil et un autre émigré, dont il avait demandé l'expulsion, reçoivent l'ordre de quitter le Portugal; le gouverneur de Belem est arrêté, et l'on promet de fermer tous les ports aux navires anglais. Le Régent, dans un entretien avec le général, s'engage même, dès qu'il aura connaissance de l'entrée de nos troupes en Espagne, et de la rupture avec cette cour, qu'il considère comme inévitable, à s'unir à nous à l'instant même contre les Cabinets de Londres et de Madrid. Il mettra tous ses moyens à la disposition du gouvernement français, et il marchera en personne avec l'armée portugaise.

De la froideur précédente à cette offre actuelle, non seulement d'amitié mais de coopération militaire, quel prodigieux changement : pour l'expliquer, rappelons-nous qu'à ce moment, la situation était extrêmement tendue entre Paris et Madrid; on se demandait même si la France ne serait pas obligée d'entrer en Espagne pour punir cette puissance de ses hésitations à se déclarer contre l'Angleterre. Or, la pensée d'une intervention militaire de la France dans la péninsule troublait profondément Dom Joaõ : allié aux Français, il pouvait escompter la possibilité, la certitude même d'une revanche sur ses voisins; alors que, neutre dans le conflit, il risquait de voir les belligérans s'arranger à ses dépens. Tout le pousse donc, dans cette hypothèse, à embrasser la cause de la France. Aussi comble-t-il son représentant de toutes sortes de marques de faveur : il lui offre, notamment, d'être, avec la princesse, parrain et marraine de son dernier enfant. Un Bragance et une Bourbon tenir sur les fonts du baptême le fils de l'ancien apprenti teinturier de Lectoure : quelle vanité n'en eût pas été grisée ! mais, chez Lannes comme presque chez tous les grands soldats de cette époque héroïque, ce n'est pas de la vanité, c'est un orgueil grandiose qui s'exprime avec cette pointe de jactance gasconne que nous connaissons déjà : « En retour de ces engagements positifs du Régent, écrit-il, je lui ai promis de présenter M<sup>me</sup> Lannes à la Cour (il est probable que M<sup>me</sup> Lannes avait dû à sa dernière

grossesse de ne pas y paraître encore), et j'ai *consenti* à ce que le Prince et la Princesse tinssent notre dernier enfant sur les fonts du baptême. Il veut donner beaucoup d'éclat à ces cérémonies, et je m'y prête avec plaisir, parce qu'elles ajouteront beaucoup à l'influence et à la considération des Français en Portugal, et parce que je ne doute pas que les Anglais n'en jettent les hauts cris. »

Le baptême eut lieu quelques jours plus tard avec toute la solennité possible. Le Prince et la Princesse s'y trouvaient en personne, « honneur qui n'a jamais été rendu, en Portugal, qu'aux princes du sang. » Le ministre britannique sentit que c'était un coup direct porté à son influence; il rassembla la factorerie anglaise, et lui déclara qu'il n'y avait plus rien à espérer. Plusieurs maisons de commerce anglaises se disposèrent à partir, et lord Fitz-Gerald, ayant demandé une audience, ne put l'obtenir, le Prince s'étant, suivant son habitude dans les cas difficiles, réfugié à Mafra. Les rôles étaient, cette fois, heureusement intervertis.

Marbot raconte tenir de Lannes lui-même que le Régent l'avait, au moment du baptême, emmené dans la chambre où il gardait ses trésors, et que, prenant une poignée de diamans, il la lui remit en disant : « Voilà pour mon filleul, » — puis une seconde, avec ces mots : « Voilà pour la mère, » — et une troisième en ajoutant : « — Voilà pour le père. » — « Ce n'est qu'à partir de ce moment, disait le général, que je me suis senti véritablement riche. »

## IX

Lannes aurait désiré pousser à bout ce succès diplomatique pour amener le Régent à conclure un traité d'alliance avec la France. Mais Talleyrand n'entend pas lui laisser la liberté de mener à sa guise la politique française en Portugal. Tout en le complimentant, il prend soin de lui marquer que tout s'enchaîne, se subordonne dans le système général des intérêts de la France et des vues de son gouvernement. La conduite que le Premier Consul voudra que nous tenions à l'égard du Portugal sera donc tracée sur ces considérations prises dans l'ensemble de nos relations actuelles avec un grand nombre de puissances, et c'est précisément de notre situation relative avec l'Espagne,

telle qu'elle sera bientôt déterminée, que sortira le motif ou la détermination définitive que le Premier Consul aura à prendre à l'égard de la cour de Lisbonne. » La conclusion, c'est que Lannes ne doit rien faire pour changer cette « position ambiguë qui laisse le gouvernement portugais dans une alternative de crainte et d'espérance dont le résultat ne peut-être éclairé que par la solution de nos difficultés avec l'Espagne. »

Lannes était bien, par son caractère bouillant et généreusement emporté, l'homme le moins fait du monde pour pratiquer une politique semblable. Pour un homme de guerre, n'est-ce pas plus qu'une faute, presque un crime, quand on a remporté un avantage, de ne pas pousser à fond pour écraser définitivement l'ennemi ? En diplomatie, cela peut être souvent une erreur grave. Et, quant à s'effacer personnellement pour subordonner son action, sur un point donné, aux exigences d'une stratégie d'ensemble, on sait qu'une telle abnégation, dont profiteront peut-être des collègues rivaux, est la vertu la plus difficile à demander à un général. Aussi Lannes, continua-t-il, d'une part, à ne laisser passer aucun incident sans protester, et, de l'autre, à presser le Régent afin de l'amener à un traité d'alliance. Ce ne sont que réclamations auprès de Balsemaõ, le nouveau ministre des Affaires étrangères, tantôt à cause de la présence dans le port de Lisbonne d'une frégate anglaise, dont le commandant a même osé faire faire la presse dans les rues de la ville, tantôt pour un incident de théâtre où deux Français ont été malmenés, ce ne sont que fréquentes visites chez le Régent, auprès duquel il insiste toujours en vue de le décider à une alliance offensive et défensive. Les dispositions du Prince, extérieurement du moins, paraissent d'ailleurs de plus en plus favorables. Invité par lui à Mafra, où il l'avait été déjà plusieurs fois, sans jamais accepter, Lannes s'y rend avec M<sup>me</sup> Lannes, au moment même où les ambassadeurs d'Espagne et d'Angleterre s'y trouvent ; il y rencontre l'accueil le plus « distingué, » car le Prince l'a fait loger au palais, tandis que les autres ministres étaient relégués dans les cellules du couvent, et lui parle de son intention de remplacer, à Paris, M. de Souza par le comte de Garqui, qui « a pris l'engagement formel, de suivre une conduite conforme aux vues du gouvernement français. » Enfin, Dom Joaõ accorde une indemnité de 200 000 francs à la famille du Français Mathevon, déporté et dépouillé par Pina Manique pendant la der-

nière guerre, et dont les fils sont au service de la République.

Ainsi Lannes avait réellement pris sur l'esprit du Régent une influence très profitable à nos intérêts : sa franchise, sa loyauté, avaient conquis peu à peu la sympathie de ce prince timide et méfiant.

Cependant Talleyrand lui réservait une déception nouvelle. Il venait de signer à Paris avec l'Espagne un traité de neutralité aux termes duquel celle-ci achetait par un subside en argent, équivalant aux obligations qu'elle s'était imposées à Badajoz, le droit de rester neutre dans le conflit avec l'Angleterre. Bonaparte, ayant besoin de fonds pour la guerre, a eu l'idée de monnayer, pour ainsi dire, son traité d'alliance avec Charles III. La même pensée lui est venue pour le Portugal, et Talleyrand n'a rien trouvé de mieux que de charger l'Espagne, comme intermédiaire et médiatrice, d'amener le Portugal à adhérer au traité qu'elle vient de signer avec la France. Le 23 octobre 1803, le chevalier d'Azara, ambassadeur d'Espagne à Paris, confie à son collègue M. de Souza, que les instructions du Premier Consul « sont de forcer le Portugal à prendre parti contre l'Angleterre, et que, pour cela, il a déjà rassemblé sur les frontières une armée prête à agir. » Sa Majesté Catholique « s'est engagée formellement à employer ses bons offices et sa médiation auprès de la cour de Lisbonne pour que celle-ci conclue un traité pareil à celui que Sa Majesté vient de faire avec la France. »

Lannes ignorait tout, quelles ne sont donc pas sa stupeur et sa fureur, lorsque son collègue d'Espagne lui annonce, avec la conclusion du traité franco-espagnol, la nouvelle de la médiation de l'Espagne entre la France et le Portugal. « S'il en est ainsi, écrit-il, je demande mon rappel au retour du courrier, déterminé, s'il ne venait pas, à le prendre moi-même. » Et, attaquant en face Talleyrand, il ajoute : « Après tout ce que j'ai fait ici, je me déterminerais encore à supporter le désagrément de me voir ravir le fruit de mes efforts, si je croyais que cette résolution pût venir du Premier Consul ; je sais depuis longtemps que de pareils traitemens ne peuvent me venir de lui. »

Pour mettre le comble à l'amertume du malheureux général, voici que, deux jours plus tard (le 15 brumaire), après l'avoir informé du traité et de la démarche d'Azara, Balsemao lui mande que le Régent, ne voulant point répondre à l'ambassadeur d'Espagne avant d'avoir communiqué au ministre de

France une nouvelle aussi importante qu'inattendue, désire connaître, préalablement, ses sentimens à cet égard.

La correction de ce procédé rend encore plus cruelle pour le général la manière dont Talleyrand le tient à l'écart; il ne le lui cache pas : « J'ai le droit d'attendre, citoyen Ministre, que vous ne me contesterez pas le privilège d'achever mon ouvrage et de mériter l'estime et le respect que la nation portugaise tout entière ne cesse de me manifester en attachant mon nom au traité qui doit assurer sa tranquillité. C'est une ambition trop noble que celle de concourir à la paix d'un peuple pour qu'on y renonce facilement, et je ne crains pas de vous ajouter, citoyen Ministre, qu'elle appartient surtout à ceux qui ont acheté au prix de leur sang le droit de la mieux apprécier. »

Dans les lettres privées, son amertume s'épanche encore avec plus de violence, si c'est possible. C'est ainsi qu'il écrit à son beau-père : « Je n'ai d'abord reçu aucun avis du traité avec l'Espagne. Je n'en suis pas étonné : Talleyrand a voulu perdre ce pays-ci et me compromettre. Heureusement que je n'ai rien fait de tout ce qu'il m'avait dit de faire. J'espère que le Premier Consul chassera ce ministre qui le déshonore ainsi que son gouvernement. Du reste, mon ami, je suis bien décidé à donner ma démission, si je ne reçois pas une entière satisfaction de la part du Premier Consul. T... a dit à M. de Souza : « Vous pouvez dire à votre gouvernement de regarder la mission de Lannes comme nulle. Toutes les affaires se traiteront à Paris, etc. » J'attends avec impatience la réponse à mon dernier courrier. Si elle n'était pas comme je la demande, j'envoie ma démission, même celle de militaire. »

La position devient pour lui, non seulement embarrassante, mais vraiment pénible. Le Portugal, si longtemps hostile à notre influence, offre de s'engager avec nous, et celui qui a opéré ce changement est sans instructions et sans pouvoirs pour répondre à ces avances. Il a essayé d'abord de gagner du temps, pour permettre aux uns et aux autres de lui parvenir; mais, ne recevant rien de Paris, pressé par Balsemaõ, désireux de ne pas perdre le fruit de ses efforts, il se décide à ouvrir les négociations, sans y être, il faut bien l'avouer, autorisé en aucune façon, et profite de ce que le Portugal préfère une entente directe avec la France à la médiation espagnole pour lui proposer les conditions suivantes :

Paiement par le Portugal de 25 millions dont 12 dans les six mois (avec faculté d'offrir en partie des denrées ou des marchandises), et les 13 autres, de mois en mois. Introduction en Portugal des soieries, dentelles, bijouteries, vins, eaux-de-vie et tous autres articles prohibés; diminution des droits d'entrée sur les autres articles, — règlement par un mode général de toutes les réclamations particulières; extension des privilèges réservés aux Français, aux citoyens des Républiques italienne et helvétique, — renvoi de tous les officiers supérieurs étrangers de terre ou de mer, diminution des droits perçus en France sur les cotons et les cafés du Brésil, — médiation du Premier Consul entre la Cour portugaise et le Dey d'Alger avec lequel elle était en difficultés.

Lannes s'est trop hâté, car, juste à ce moment, le Premier Consul s'est décidé à lui rendre la direction de la négociation. Le 2 frimaire an XII, il lui fait envoyer des pleins pouvoirs avec les instructions nécessaires pour signer une convention qui doit être secrète : comme base, Lannes prendra l'article 7 du traité de neutralité franco-espagnol; l'Espagne s'y est engagée à obtenir du Portugal un subside d'un million par mois; en échange la France reconnaîtra la neutralité du Portugal. Saisissant cette occasion de répondre aux récriminations personnelles de Lannes, Talleyrand ajoute : « Quant à ce qui regarde mon ministère, je vois, en relisant votre lettre du 16 brumaire, que je suis dispensé de mettre aucun intérêt à la réfutation de ce qu'il vous plaît d'alléguer contre l'administration dont le Premier Consul m'a chargé. Ce qui m'importe et doit m'importer à cet égard, c'est de connaître ses intentions et de m'y conformer; en lui soumettant votre dépêche du 16 brumaire, j'ai appris de lui que je les avais connues et exactement remplies. »

Les prétentions de Lannes, qui dépassaient celles de Bonaparte, avaient paru très dures au gouvernement portugais : car celui-ci avait évidemment cru trouver, en s'adressant à lui, des conditions plus douces que celles dont l'Espagne se faisait l'interprète et il en rencontrait de plus rigoureuses. En pareille occurrence, que faire, sinon gagner du temps? Aussi, à l'Espagne qui le presse, le Régent répond-il qu'il ne connaît ni le traité, ni les conditions qu'il renferme, soit pour y adhérer, soit pour en faire un autre pareil. A Lannes qui le harcèle, très inquiet de savoir si on a déjà conclu quelque accord, il déclare qu'il a

dû envoyer un courrier à Madrid pour se renseigner, qu'il n'a passé on ne passera aucune convention sans la lui « participer » et sans répondre ainsi à ses sollicitations amicales. Dans cette tortueuse négociation, tout le monde se plaint, Lannes, le Régent, son ministre à Paris. Ce dernier ne vient-il pas d'apprendre qu'il était question de le remplacer? Abandonné depuis trois mois sans nouvelles, tenu hors des pourparlers après avoir été l'objet des premières ouvertures, il gémit, et prie Talleyrand de demander au Premier Consul si celui-ci réclame, en effet, son rappel.

C'est Lannes qui a demandé et presque obtenu ce rappel. Talleyrand lui fait bien sentir qu'il n'avait pas qualité pour cela : « Le Premier Consul, ayant voulu savoir si on avait pu penser à Lisbonne qu'il désirait le rappel de M. de Souza, a demandé à voir ma correspondance, et il s'est assuré, par vos lettres, que vous n'aviez point fait de démarches à cet égard, et par les miennes, que vous n'aviez pas été autorisé à en faire.

« Mais, en s'arrêtant sur la suite de vos dépêches, il a remarqué que quelques-unes d'entre elles, et surtout celles des 13, 16 et 20 brumaire, étaient sans mesure dans la forme et sans motif fondé quant aux objets que vous aviez eus en les écrivant. Il a voulu que ces lettres ne restassent pas dans les cartons de mon ministère, et il m'a chargé de vous dire qu'il désirait que la trace n'en restât pas dans ceux de votre légation. »

Quoi qu'il en soit, la négociation, réduite à la seule question des subsides, n'avancait guère. Les Portugais avaient été d'abord très effrayés à la nouvelle que l'armée française, rassemblée pour envahir l'Espagne, au cas où cette puissance ne se déclarerait pas contre l'Angleterre, allait être employée contre eux-mêmes. Une fois assurés que l'Espagne avait pris le parti de la neutralité, et que les Français se disloquaient, avertis en même temps que l'empereur de Russie s'était déclaré opposé à toute entreprise contre leur pays, ils avaient repris courage et cherché d'abord à gagner du temps. Balsemao dispute le terrain pied à pied; pour qu'il cède, il faut que Lannes, impatienté, finisse, le 25 frimaire, par exiger une réponse, refus ou signature, *dans la journée*, terminant par ces paroles menaçantes qu'il n'était du reste pas autorisé à prononcer : « C'est aux ministres de Son Altesse Royale à voir s'il convient au Portugal de courir, sans aucun appel, les chances d'une guerre contre la République française. »



La menace produit son effet : deux jours après, le 27 frimaire (19 décembre), la convention est enfin signée : subside de 16 millions, payable de mois en mois, à partir du 9 frimaire (1<sup>er</sup> décembre), — maintien des clauses commerciales, avec réciprocité de la part de la France, et de celles relatives au règlement des réclamations, et aux citoyens des républiques italienne et helvétique, — maintien de la neutralité du Portugal, — médiation de la France entre le Portugal et le Dey d'Alger. Lannes n'a cédé, en somme, que sur le chiffre et le mode de paiement de l'indemnité (mais en se tenant dans les limites de ses instructions) et sur le renvoi des officiers étrangers au service du Portugal. Seulement il a donné peu de précision aux clauses commerciales, et, avec son inexpérience de soldat à peser les mots, et à apprécier leur valeur relative, laissé les Portugais introduire, au lieu de l'expression « reconnaître, » celle de « maintenir » la neutralité du Portugal, ce qui change bien les choses, et engage Bonaparte plus qu'il ne le veut. Il s'est même laissé suggérer par les Portugais l'idée d'une intervention de la France pour leur faire restituer par l'Espagne la place d'Olivença, cédée au traité de Badajoz.

Lannes triomphe, peut-être avec un peu de naïveté ; mais il faut se représenter les difficultés de cette longue et pénible négociation, les alternatives de confiance et de réserve de la part du Régent, d'empressement et de mauvaise foi de celle des ministres, les intrigues de l'Angleterre et des émigrés. Pour Lannes, qui ne serre pas les choses de très près, l'ensemble du traité lui paraît avoir à la fois « un caractère utile et imposant : un subside n'offre jamais qu'une utilité momentanée ; les autres articles que j'ai voulu y ajouter sont bons pour tous les temps et deviennent un monument national que les soins du gouvernement peuvent et doivent consolider et aggraver... Je recevrai par la ratification du Premier Consul la plus douce récompense de mon zèle pour les intérêts de mon pays, et de mon dévouement à sa gloire personnelle. »

Hélas ! ce n'est pas une ratification à son traité que Lannes va recevoir de Paris. Car Talleyrand ne se résigne pas si facilement à voir lui échapper la direction des pourparlers qu'il aurait voulu mener lui-même par l'entremise et la médiation de l'Espagne. Mais, puisque Lannes a décidé la Cour de Lisbonne à préférer de conclure un traité formel, « dans le fait, ajoute

assez dédaigneusement le ministre des Relations extérieures, il importe peu à la France que le subside et la neutralité du Portugal soient déterminés de cette manière ou de toute autre. » Il passe sur les attaques de Lannes, sur « cette étrange polémique, » et s'arrête au seul point qui paraisse exiger une décision du Premier Consul. Ce seul point, c'est un projet de traité destiné à être envoyé à Lannes pour servir de base aux négociations, mais qui ne lui a jamais été expédié : une annotation en fait foi.

Le ressentiment de Lannes ne recule pas devant les accusations les plus graves ! « Vous serez sans doute bien indigné, mon ami, écrit-il à son beau-père, de toute cette intrigue ; outre les avantages qu'elle fait perdre à la République, elle attaque mon honneur. Le ministre des Relations a eu deux millions pour lui ; aussi a-t-il mis l'intérêt de la République de côté ! Vous verrez le traité que j'avais fait, et les avantages que j'avais obtenus pour notre commerce ; je compte cependant qu'on sera obligé d'en finir ici par mon canal. »

La vengeance de Talleyrand n'en sera que plus raffinée et plus complète. Il ne reprochera pas à Lannes les étranges procédés que celui-ci a employés à son égard, mais il obtient l'ordre du Premier Consul de faire savoir au ministre de France à Lisbonne que la convention du 27 frimaire « ne remplissait pas ses vues. » Suit une critique détaillée et impitoyable de cette convention dont Lannes avait éprouvé tant de fierté : les avantages commerciaux ne sont qu'hypothétiquement assurés, puisque le tarif des importations reste à déterminer (et il faut bien avouer que cette objection était tout à fait fondée), — le mot « reconnaître » la neutralité du Portugal aurait suffi, celui de « maintenir » est inutile, — enfin l'article 9 (celui de la médiation française entre le Régent et le Dey d'Alger) suffirait seul à empêcher la ratification. On envoie donc à Lannes deux projets de traité, qui devront servir de base à ses négociations : l'un, c'est l'exécution de l'article 7 de la convention de subsides avec l'Espagne, — l'autre, c'est la convention du 27 frimaire modifiée et rectifiée selon les intentions du Premier Consul, c'est-à-dire en demandant l'exemption de tout droit d'entrée sur nos importations.

Cette désapprobation est pour Lannes un véritable coup de massue ; mais, obéissant à ses instructions, il se rend à Queluz,

et donne lecture au Régent des deux projets de convention. Celui de la médiation espagnole produit sur Dom Joaõ une impression que « rien ne peut détruire. » Reste alors la seconde combinaison ; mais cette exemption de tous droits serait la perte du Portugal, puisqu'il ne pourrait l'accorder à la France sans l'accorder aussi à l'Angleterre ; et, dans ce cas, comme presque toutes ses ressources proviennent des douanes, et qu'elles ne produiraient pour ainsi dire plus rien, ce serait la ruine, par suite l'impossibilité de payer à la France le subside qu'on exige de lui. Il réplique donc qu'il voit bien qu'on veut le forcer à se retirer en Amérique et « qu'il s'attachera, s'il le faut, à cette ressource qui lui sera commandée un peu plus tôt, un peu plus tard. »

Le lendemain de cet entretien, Joaõ fait renouveler son refus par Balsemaõ, et Lannes, n'étant pas autorisé à modifier ses instructions, ne peut qu'en solliciter de nouvelles. Seulement ce n'est pas à Talleyrand, c'est à Bonaparte lui-même qu'il les demande, et cela lui permet une attaque à fond contre son adversaire : « Il est bien cruel pour moi, citoyen Premier Consul, de voir, et d'une manière aussi évidente, que mes efforts sont traversés par l'inimitié personnelle du ministre sous la direction duquel je me trouve... Le dévouement que je n'ai cessé de manifester pour votre personne, que j'ai consacré par tant de zèle, que j'ai tant de fois scellé de mon sang, attendait, permettez-moi de le dire, une récompense plus douce... Si je dois faire prévaloir sans réserve l'un des deux projets qu'il m'a adressés, je me vois dans l'impossibilité d'y réussir, et, dans tous les cas, je vous prie de m'accorder mon rappel par le retour de mon courrier. »

La dépêche de Lannes, qui nous paraît si insolite dans la forme et si imprudente dans le fond, va produire cependant de l'effet sur l'esprit du Premier Consul ; car, voici Talleyrand qui se relâche de ses rigueurs ; s'il critique encore la convention du 27 frimaire, c'est, du moins, en termes modérés, et il propose maintenant d'en corriger simplement le texte, et non de le remplacer par un autre. On mettra « qu'en aucun cas, les productions françaises ne supporteront une taxe plus forte que la taxe imposée aux marchandises de même nature ou analogues, importées par les négocians des puissances les plus favorisées. » On remplacera le mot « maintenir » la neutralité du Portugal par le mot « reconnaître, » — on supprimera l'article relatif à

la médiation de la France auprès du Dey d'Alger. Telles sont les modifications que Lannes est chargé de faire accepter au Régent, les deux projets antérieurs étant tous deux retirés. Ce nouveau texte est accepté, non sans quelques difficultés, par le Régent; mais enfin, Dom Joaõ cède, et le traité, envoyé aussitôt à Paris, reçoit le 15 germinal an XII (3 avril 1804), l'approbation du Premier Consul. La ratification ne tarde que de quelques jours; Lannes la reçoit avec une lettre de Bonaparte pour le Régent qu'il a l'ordre de lui remettre en audience particulière.

En somme, c'était un succès et un grand succès pour Lannes, car le traité définitif était, à peu de chose près, celui-là même qu'il avait signé le 27 frimaire. Certes, les modifications introduites par Talleyrand avaient leur valeur; mais on ne peut comprendre que par un effet de son animosité contre Lannes sa dureté des critiques qu'il adresse tout d'abord à l'œuvre du ministre de France à Lisbonne. Si elles sont fondées, pourquoi ne les maintient-il pas? Pourquoi, après avoir déclaré la convention inacceptable, propose-t-il ensuite de la modifier simplement? C'est, dit-il, que les troupes rassemblées pour menacer l'Espagne sont dispersées, et que la France n'a plus en main ce puissant moyen d'action sur le Portugal; c'est peut-être aussi que Talleyrand a reconnu à la réflexion qu'on pouvait et qu'on devait se contenter des concessions obtenues par Lannes, quitte à les préciser au point de vue commercial.

Lannes avait donc le droit d'écrire à son beau-père, le 18 mars 1804 : « J'ai obtenu une nouvelle signature et un nouveau traité, c'est-à-dire les mêmes articles que mon premier; le misérable T..., au lieu d'applaudir à tout ce que je fais, m'a toujours cherché chicane; mais je crois que si le Premier Consul a le temps de réfléchir, elle restera pour lui. Au reste, j'ai fait l'impossible; j'ai obtenu de grands avantages pour notre commerce, j'ai enterré l'influence anglaise en Portugal. »

Si la rancune subsiste, elle ne se traduit plus officiellement. Talleyrand déclare à Lannes que le Premier Consul est infiniment satisfait du zèle avec lequel il a suivi cette négociation et de la manière dont il l'a terminée. Lannes répond en priant Talleyrand « d'agréer ses remerciemens et de vouloir bien en transmettre l'expression au Premier Consul. »

Celui-ci, d'ailleurs, lui écrivit presque en même temps (16 avril) la lettre suivante, qui montre d'une manière écla-

tante quels étaient ses sentimens personnels et pour Lannes et pour sa conduite diplomatique.

Citoyen général Lannes, ministre de la République à Lisbonne : Je suis content du traité que vous avez fait... Je vous sais gré de l'attention que vous mettez à soutenir notre dignité et notre influence. Vous resterez encore quelque temps à Lisbonne, mais soyez tranquille, on ne frappera pas de grands coups que vous n'y soyez... Mille choses aimables à Madame Lannes. Votre affectionné

BONAPARTE.

## X

Ce succès doit rester caché, puisque la convention est « secrète ; » mais d'autres incidens, ceux-là publics et connus de tous, montrent bien que, décidément, c'est la France qui l'emporte maintenant à Lisbonne. L'état de santé et l'âge avancé de Balsemaõ l'ayant obligé de prendre sa retraite, le comte de Villaverde est nommé assistant aux dépêches, et c'est M. d'Araujo, ministre de Portugal à Saint-Pétersbourg, connu pour ses sentimens francophiles, qui est désigné par le Régent pour prendre le portefeuille des Affaires étrangères. On promet en même temps de réduire de moitié le chiffre des troupes. Quelques jours après, voici que M. de Seabra, jadis éloigné à cause de ses tendances favorables à la France, est rappelé d'exil et le Régent se déclare prêt à expulser tous les émigrés (1).

Le hautain représentant de la Grande-Bretagne commence à voir par des signes extérieurs combien le prestige de son gouvernement et de sa personne même commence à s'effacer devant celui de la France et du général Lannes. A un concert où il se trouve avec une quarantaine de ses compatriotes, lorsque Lannes, pour sortir de la salle est obligé de traverser l'assistance, tout le monde se lève pour M<sup>me</sup> Lannes et personne pour lady Fitz-Gerald. « Du reste cela doit être ainsi, déclare superbement le général, et il ajoute : je ne vous parle pas de l'amitié qui existe entre le Prince et moi : je serais son enfant qu'il ne m'aimerait pas davantage. »

Le bruit court que lord Fitz-Gerald a protesté, en revanche, d'ailleurs, contre la désignation de M. d'Araujo qui, en revanche,

(1) Dépêche de Lannes, 20 germinal.

cause beaucoup de satisfaction à Paris. Le nouveau ministre portugais des Affaires étrangères vient de s'y arrêter en venant de Russie; le Premier Consul l'a reçu avec distinction, et Talleyrand se loue si fort des sentimens manifestés par d'Araujo à l'égard de la France, qu'il souhaiterait voir réunis en ses mains, comme ils l'étaient jadis en celles de Balsemao, les portefeuilles de l'Intérieur et des Affaires étrangères.

Pour le moment, la conspiration de Cadoudal passionne tous les esprits : on veut y voir la main de l'Angleterre qu'on cherche et qu'on croit trouver partout. Ces complots n'ont-ils pas quelque ramification à Lisbonne, où tant d'émigrés ont si longtemps séjourné? Lannes le croit sincèrement. En effet, si Coigny, « ministre reconnu de Louis XVIII à Lisbonne, » et président d'un comité portugais aux ordres du gouvernement britannique, a été expulsé, il est encore à Gibraltar. Et Forestier, et Henry, tous deux anciens chefs de chouans, tous deux complices de la conspiration de Cadoudal, n'ont-ils pas séjourné à Lisbonne pour y recevoir des instructions et de l'argent avant de se rendre en France par les Pyrénées? Et Caillet, « espion décidé, » qui correspondait de Lisbonne avec Perpignan et plusieurs autres places fortes? Et le séjour prolongé du colonel Ramsay, un des agens les plus actifs de la Cour de Londres? Avec quel zèle Lannes les signale tour à tour, en se plaignant qu'on n'accorde pas assez d'attention à ses indications!

Mais cela ne suffit pas à Lannes d'avoir donné au Premier Consul, par sa vigilance, une nouvelle marque de ses sentimens pour la personne du chef de l'État. Il veut aussi frapper l'esprit des Portugais, et tirer de ces complots mêmes un nouveau moyen de montrer son influence et de combattre ses ennemis. La tentative de Cadoudal vient d'échouer. Aussitôt il invite, pour le jour de l'Ascension, le corps diplomatique, les ministres d'État, la noblesse portugaise, tout le corps du commerce français, batave, italien et suisse et une quantité d'autres personnes distinguées, à assister à une messe solennelle et à un *Te Deum* que le ministre de France fait célébrer et chanter à l'église de Loreto « en actions de grâce de la découverte de la conspiration récemment tramée contre les jours du Premier Consul. » Tous s'y rendent en foule, au milieu d'un concours immense de peuple, et, malgré la présence de cette multitude, malgré l'affluence des voitures, aucun incident ne trouble l'éclat

et la pompe de cette cérémonie, l'une des plus marquantes qui aient jamais eu lieu en Portugal. »

Le nonce, qui devait officier pontificalement, a été obligé par une indisposition de se borner « à se présenter comme assistant au Temple, » et s'est fait remplacer à la cérémonie par l'archevêque d'Andrinople. Des ordres ont d'ailleurs été donnés pour que ce prélat se rende à l'église dans le même appareil que si c'eût été le nonce; vingt voitures remplies « d'un clergé nombreux et distingué l'ont accompagné. » Quand l'obscurité vient, la façade entière de l'église est illuminée et le reste pendant toute la nuit; la porte principale est ornée d'un transparent où l'on voit, réunis, les chiffres du Premier Consul et du Régent, surmontés de cette légende : « Dieu protège la France. »

Le soir, à la Légation, souper, bal et concert, pour couronner cette fête. M<sup>me</sup> Lannes brilla de tout l'éclat de sa beauté. Habillée à la dernière mode de Paris, elle portait une robe de satin bleu brodé d'or, assez décolletée, suivant la mode de ce moment, pour que l'on pût voir que la maternité n'avait rien enlevé à la pureté des lignes de son buste. Sa tête était ornée d'un diadème en or et en pierres précieuses, et son cou d'un collier de perles en lapis-lazuli, la couleur des colliers devant, suivant les mœurs élégantes du temps, être en harmonie avec la couleur de la robe; des gants de peau blanche recouvraient complètement ses bras (1).

Cette journée de fête, qui commence par un *Te Deum* et qui finit par un bal, marque l'apothéose de la mission de Lannes : triomphe pour lui, pour tout le parti français; désastre pour le parti anglais et pour le ministre britannique, qui témoigna même son mécontentement d'une manière un peu naïve. Ne s'avisait-il pas d'envoyer une note au ministre des Affaires étrangères pour demander à connaître le motif de la fête donnée par Lannes? Le comte de Villaverde répondit naturellement qu'elle avait eu lieu « pour rendre grâce au ciel de la découverte de la conspiration tramée contre le Premier Consul, que le gouvernement anglais paraissait désavouer d'y avoir pris part, et que, sans doute, son ministre à Lisbonne ne voudrait pas l'avouer, ainsi que paraissait l'annoncer la démarche qu'il venait de faire. »

(1) Notes communiquées par le marquis Gustave de Montebello.

Pendant les derniers mois de son séjour à Lisbonne, la position de Lannes va être aussi enviable qu'elle l'était peu durant les premiers temps de sa mission. Au point de vue social, l'aristocratie portugaise elle-même va quitter son attitude hostile ; comme elle n'a pas voulu se risquer aux premières avances, Lannes n'a invité à son bal que les personnes qui se sont fait inscrire chez lui. Les autres se plaignent : on leur répond que si le ministre avait pu croire qu'il leur serait agréable d'être reçues chez lui, il n'aurait pas manqué de les convier ; et aussitôt toutes de se faire inscrire à la Légation ; quand Lannes donne un second bal, il les y engage et elles viennent. Méneval, de qui nous tenons ces détails, ajoute que Lannes eut même occasion d'aider de son crédit cette noblesse besogneuse, et que ses recommandations étaient toujours bien accueillies.

Mais voici que, quelques jours après, 18 mai 1804, éclatent de grands événemens. Bonaparte est proclamé empereur ! Lannes, l'ancien compagnon si fidèle de Napoléon, en envoyant au nouveau souverain l'expression de sa joie et de son dévouement, saisit en même temps cette occasion pour demander son rappel, et, en effet, il a tout intérêt à ne pas prolonger son séjour à Lisbonne, et à quitter le Portugal sur le succès qu'il vient d'obtenir. Puis il se souvient, sans doute, des difficultés par lesquelles il a fallu acheter ce succès, et il sent qu'il est temps pour lui de reprendre son véritable et glorieux métier de soldat. Il le désire si ardemment qu'il n'hésite pas à intéresser son ancien adversaire à sa demande et à déclarer à Talleyrand qu'il se félicite de lui avoir « cette obligation personnelle. »

Le Régent de son côté veut être un des premiers souverains à rendre hommage à l'Empereur, et il s'occupe déjà de désigner un ambassadeur extraordinaire pour aller le lui porter ; c'est M. Lorenzo de Lima qu'il choisit ; déjà connu de Talleyrand, il s'est distingué à Lisbonne par sa conduite, comme par ses sentimens. Entendons par là sa conduite politique, mais non privée ; car, à en croire la duchesse d'Abrantès, M. de Lima représentait, ou du moins croyait représenter de la manière la plus complète le type du séducteur, tel que le xviii<sup>e</sup> siècle avait essayé de le peindre sous les traits du marquis de Faublas ou du chevalier de Valmont. Ne portait-il pas toujours sur lui une paire de ciseaux spécialement destinés à couper les cordons de sonnette dans les



salons des femmes du monde auxquelles il allait rendre visite ?

L'empressement n'est pas moindre chez le ministre des Affaires étrangères, qui vient d'arriver à Lisbonne. M. d'Araujo fait montre envers la France de dispositions si favorables que Lannes conçoit le projet de convertir le traité de neutralité en traité d'alliance défensive et offensive : « Le Portugal pourrait mettre à notre disposition douze vaisseaux et autant de frégates ; pleins pouvoirs seraient donnés à M. de Lima pour conclure cet arrangement à Paris. »

Mais Napoléon n'entend pas pousser les choses plus loin, du moins pour le moment, il est tout entier aux questions de protocole : les lettres de créance d'abord. Puis, ce sont les présens. M. de Villaverde, en sa qualité de secrétaire adjoint au ministre des Affaires étrangères, sollicite le don d'un portrait de l'Empereur. L'archevêque d'Andrinople, qui a officié au *Te Deum*, a reçu une magnifique tabatière et se confond en remerciemens. De son côté, le Régent charge Araujo d'envoyer à Talleyrand une tabatière garnie de diamans, ainsi qu'un solitaire dans une bague : « C'est une production de ses États, et Son Altesse Royale sera charmée que Votre Excellence regarde ce présent comme un souvenir de sa part. » D'autre part, en annonçant que Lima résidera dorénavant à Paris comme ambassadeur extraordinaire, il demande que Lannes soit maintenu à Lisbonne avec un titre égal ; et le Régent écrit personnellement à l'Empereur pour lui exprimer ce désir. »

De pareilles marques de faveur durent paraître bien douces à celui qui s'était vu précédemment accueilli avec tant de méfiance et d'hostilité. Mais en ce moment il était surtout préoccupé de se rendre à Paris pour assister au sacre de l'Empereur. Dès qu'il avait appris la proclamation de Napoléon, Lannes s'était empressé de demander un congé. M<sup>me</sup> Lannes et ses enfans le précèdent sur la frégate portugaise, la *Carlotta*, désignée pour porter M. de Lima. Lui-même part le 21 juillet, Il ne reverra plus le sol du Portugal.

Pendant son voyage, finit par se résoudre sans lui, à Paris, cette question des subsides qui traînait depuis plus de trois ans. Il avait été stipulé que les paiemens seraient faits soit par Bandeira, banquier de la Cour de Lisbonne, soit par la maison Hope et C<sup>o</sup> d'Amsterdam, soit par toute autre voie. En juin

1804, on avait arrêté, avec les Hope, qu'ils verseraient un million par chaque mois des quatorze suivans ; mais, la convention portant 18 millions, cela faisait une différence de 4 millions échus avec les termes de cet accord. Sur ces 4 millions, deux furent payés à la fin de juin. Le paiement des deux autres millions en retard, plus les deux échus depuis lors, étant réclamé à Souza, l'infortuné répliqua « qu'il n'a point de fonds, et qu'il ne connaît personne ayant des fonds disponibles de la part de sa Cour, applicables au paiement du subsidé. Heureusement Araujo a senti qu'il fallait s'exécuter. Il reconnaît que 17 millions sont encore dus (il semble qu'il ne devrait s'agir que de 16), au 1<sup>er</sup> juillet, et demande une prorogation de cinq mois vu l'état des finances portugaises. Il annonce que Bandeira va verser un troisième million, et que sa Cour s'engage à payer un million par mois à compter depuis l'échange des ratifications, « de façon que la différence consistera à payer dans les cinq mois de prorogation, les 5 millions qui devraient être payés à cette époque. » La combinaison est acceptée.

Lima et M<sup>me</sup> Lannes ont débarqué à Lorient pour arriver à Nantes vers le 25 thermidor (13 août). Lannes est à Paris le 21 ou 22 août, et, comme l'Empereur doit aller assister à de grandes fêtes à Aix-la-Chapelle, il se rend sans retard auprès de lui.

Napoléon, depuis son arrivée dans cette ville, le 3 septembre, y a été rejoint par l'Impératrice, par Talleyrand, par plusieurs dignitaires et ministres et par une foule de ministres étrangers. Lima, qui vient présenter ses lettres de créance, est reçu avec beaucoup d'empressement et un grand cérémonial ; les carrosses de la Cour vont le chercher chez lui et l'Empereur lui fait très bon accueil.

En retrouvant Talleyrand, Lannes n'a pu s'empêcher de lui exprimer son ressentiment ; est-ce pour rendre impossible ce retour à Lisbonne qu'il redoute ? Cette fois c'est Talleyrand qui veut l'y renvoyer sans délai à cause de la rupture qui vient d'éclater entre l'Espagne et l'Angleterre. Il le charge de décider le Régent à déclarer la guerre de son côté à la Grande-Bretagne, et de proposer, pour cela, à la Cour de Lisbonne de conclure un nouveau traité d'alliance, ainsi qu'un plan combiné d'opérations militaires.

Mais Lannes résiste, bien que Napoléon lui accorde ce titre

d'ambassadeur que le Régent avait sollicité pour lui (1); et que Talleyrand lui envoie ses nouvelles lettres de créance avec les paroles les plus aimables : « Sa Majesté a voulu, en cette occasion, vous donner une nouvelle preuve de satisfaction et de confiance dont je me fais un plaisir d'avoir à vous écrire le témoignage. »

Tout le mois de nivôse se passe : Lannes est toujours en France : ses efforts sont enfin couronnés de succès, car un rapport de Talleyrand à l'Empereur, daté du 4 pluviôse (24 janvier), constate que Lannes est autorisé à ne pas retourner à Lisbonne, et propose de lui donner comme successeur le général Junot. Il va reprendre ce rôle de général illustre et de soldat héroïque dont le dernier acte sera la mort glorieuse que lui réserve le champ de bataille d'Essling.

Par décret du 22 mars 1805, il était nommé chef du 4<sup>e</sup> corps d'armée à l'armée des Côtes de l'Océan : on désignait ainsi les troupes rassemblées à Boulogne pour envahir l'Angleterre, et qui allaient être envoyées sur le Danube pour vaincre l'Autriche. Fitte ne devait pas non plus retourner à Lisbonne ; il y était remplacé par M. de Rayneval, secrétaire de légation à Pétersbourg, qui devint dans la suite un diplomate célèbre. D'autre part, M. José Maria de Souza, le ministre de Portugal à Paris, avait pour successeur M. de Lima, l'ambassadeur extraordinaire au sacre de Napoléon.

« Lorsque le général Lannes revint en France, » dit Méneval, « il était en mesure de disposer du Portugal au gré de Napoléon... ainsi, l'impétueuse susceptibilité de notre ambassadeur servit plus à la cause de la France que la souplesse d'un diplomate consommé. » Si Lannes, à la fin de sa mission, était en mesure non de disposer du Portugal, mais d'y exercer une influence prépondérante, le mérite en revenait peut-être moins à son action personnelle qu'au prestige de Napoléon. Mais, ces réserves faites, il n'en demeure pas moins exact qu'il avait réussi. A ne considérer que les résultats, la situation de la France en Portugal était, sans conteste, bien autrement favorable en 1805 qu'en 1801, bien que, dans l'intervalle, aucune nouvelle victoire ne fût venue grandir encore sa renommée et sa puissance. Quelles difficultés Lannes n'avait-il pas rencon-

(1) Instructions du 29 octobre 1804.

trées à ses débuts? « En arrivant à Lisbonne, pouvait-il justement écrire au Premier Consul en décembre 1804, j'ai trouvé une armée anglaise, un ministère choisi et appelé par l'Angleterre, des généraux anglais commandant les troupes portugaises; la factorerie française dépossédée, dispersée et désorganisée; les factoreries anglaises en possession de tous les magasins, ateliers et fabriques. J'ai senti que c'était moins avec le Cabinet de Lisbonne qu'avec celui de Londres que j'avais à combattre. » Il avait combattu et il avait vaincu. Les émigrés expulsés, Almeida, le ministre ennemi entre tous, remplacé par un ami de la France, la colonie française remise en possession de ses anciens privilèges et de son importance commerciale; le peuple, d'abord hostile, devenu peu à peu assez bien disposé pour applaudir aux cérémonies célébrées en l'honneur du chef de la nation française, la noblesse intimidée ou conquise, le Prince amené par degrés à la confiance et à l'intimité, enfin son gouvernement et son pays arrachés à l'alliance séculaire qui les liait à la Grande-Bretagne, voilà l'œuvre de Lannes. S'il a été puissamment servi par les circonstances, comme étant le représentant d'un grand peuple victorieux et d'un homme de génie; si, soldat dans l'âme et rien que soldat, il a commis, au point de vue diplomatique, bien des erreurs et bien des fautes; si ses qualités militaires n'ont fait même que nuire au diplomate improvisé, ce qui a permis à ce diplomate improvisé de réussir, ce sont les qualités personnelles de l'homme, son passé glorieux, d'abord, puis son courage, sa droiture, sa générosité, sa libéralité, et avec cela une certaine finesse gasconne que n'arrivent pas à démentir les violences dans le langage et les coups de tête dans la conduite. Blâmons les incartades de Lannes, la brusquerie de ses procédés, son manque de discipline, le peu de convenance de ses polémiques avec le ministre des Relations extérieures; mais admirons ses vertus héroïques, sa préoccupation de représenter dignement son pays, son amour passionné de la France, son sentiment profond et ardent de la grandeur et de la force de son pays.

MAURICE BOREL.

---

# LES PIERRES PRÉCIEUSES

## LEUR EXTRACTION ET LEUR SYNTHÈSE

---

Les pierres dites précieuses n'ont été connues qu'assez tard dans notre monde occidental. Les poèmes homériques les ignorent : Héra, la reine des dieux, ne disposait, en fait de gemmes, que de cailloux plus ou moins artistement travaillés, rehaussés d'or, et de quelques grains d'ambre de la Baltique ; du corail, que la Méditerranée aurait dû déjà fournir en abondance, il n'est pas question : était-il inconnu ou méprisé ? Nous n'en savons rien. Les peuplades néolithiques de la Gaule avaient été, quelques milliers d'années auparavant, plus favorisées : elles connaissaient au moins la turquoise, une jolie pierre analogue à celle que l'on trouve encore de temps à autre dans la province de Salamanque, et qui provenait sûrement de mines aujourd'hui disparues ou épuisées. Mais si les pierres véritablement précieuses n'ont fait leur apparition en Grèce que, très probablement, cinq ou six siècles avant notre ère, et cela grâce aux Phéniciens et aux Égyptiens, en revanche, la lecture des anciens livres orientaux montre que, bien avant les temps homériques, les peuples de l'Asie, cette antique patrie des plus belles gemmes, les connaissaient et savaient les apprécier. Elles ont dû, assez tôt, être l'objet d'un commerce important, car celles que l'on a trouvées en Égypte, dans les tombeaux des âges les plus reculés, provenaient certainement de l'Inde ou de l'Insulinde, bien que l'Afrique du Nord fût, dès cette époque, en état d'en fournir en assez grande quantité, et de qualités variées.

De nos jours, abstraction faite de la rareté qui n'est en somme qu'une qualité commerciale, les gemmes n'ont pour

nous d'autre attrait, et cette qualité a bien son prix, que cette puissance attractive, mystérieuse qu'à défaut d'une expression plus exacte nous appelons leur beauté, sorte de résultante du travail auquel elles soumettent les rayons de lumière après les avoir emprisonnés et transformés. Mais nos pères, moins sensibles, peut-être, à cette qualité, pour nous prédominante, les considéraient sous d'autres aspects. Ils les douaient de propriétés surnaturelles qui en doubtaient le prix : l'améthyste dissipait les fumées du vin et se brisait en des mains impures ; l'hyacinthe préservait du tonnerre et de la peste, la turquoise, de tout accident ; l'émeraude calmait les palpitations du cœur ; le rubis donnait la félicité parfaite ; le diamant, le contentement, le courage, la puissance ; lui aussi éloignait la peste et, de plus, « annihilait l'effet des venins et protégeait contre les ensorcellemens et enchantemens, » ce dont il est aujourd'hui, peut-être, permis de douter, après l'aventure de sir Julius Wernher, le roi du diamant. Seules, du reste, les gemmes de l'eau la plus belle, sans défauts, sans occlusions, sans « crapauds, » comme disent les lapidaires, possédaient ces qualités bienfaisantes ; les autres ne pouvaient attirer sur la tête de leurs détenteurs que des calamités sans nombre, des maladies variées, terribles, incurables. Après tout, ces vieilles idées ne sont pas sans contenir quelque part de vérité : la science moderne la plus scrupuleuse ne saurait blâmer tout à fait nos ancêtres d'avoir cru et répété que la possession d'un lot de pierres fines est éminemment apte à calmer les colères les plus violentes, « nourrit et foment l'amour des mariez, » et « dissipe les vapeurs. » Qui oserait, en effet, mettre en doute l'influence qu'elles peuvent avoir sur les maladies où l'imagination tient le principal rôle ? Qui oserait nier que le présent d'une pierre d'un bel orient ne puisse aider à calmer, du moins pour un temps, certaines mélancolies ?

Nos pères croyaient aussi que les gemmes étaient de véritables êtres vivans, « engendrés, écrivait J. Cardan, par les sucs que distillent des pierres dans les cavités les plus profondes des roches terrestres » (théorie qui n'est pas sans saveur ni vérité) ; que ces êtres naissaient, vivaient, souffraient, vieillissaient et mouraient. La Chimie moderne ou, plutôt, la chimie de Lavoisier, au contraire, les envisage sous un point de vue en apparence moins poétique, mais tout de même plus proche de la vérité, qui devait amener à oser et à réussir leur synthèse, pro-

blème intéressant par lui-même, en dehors de toute préoccupation mercantile, car, ainsi qu'on le verra plus loin, il tend à jeter une lumière nouvelle sur un autre problème d'un ordre beaucoup plus élevé, celui de l'origine et du mode de formation de notre globe. Cette chimie ne voit en elles que de véritables corps bruts, figés à jamais dans leur armature cristalline, et dont tout le prix ne résulte que de certaines propriétés matérielles : inaltérabilité, dureté, réfringence, pouvoir dispersif, couleurs éclatantes et variées. Il est vrai que ces propriétés, un très petit nombre de gemmes les possèdent à un haut degré et méritent ainsi le nom de *pierres nobles* : d'abord, le diamant, après le rubis, le saphir et l'émeraude, que seules les lapidaires considèrent comme pouvant rivaliser avec lui. Toutes les autres pierres précieuses : topaze, améthyste, grenat, turquoise, etc., et même l'alexandrite, ne sont guère, pour eux, que des *pierres de fantaisie*, dont les caprices de la mode font presque tout le prix. Aussi, laissant de côté la perle (pierre de premier rang sans doute, mais que son origine animale classe tout à fait à part, avec l'ambre et le corail), seules les quatre pierres nobles que nous avons nommées nous occuperont ici, car seules elles méritent une étude un peu approfondie, par suite de leur beauté propre, par suite aussi de leur importance commerciale, industrielle et financière, par suite, enfin, du développement que tend à prendre la fabrication, courante aujourd'hui, de deux d'entre elles, le rubis et le saphir.

Au premier abord, la tâche pourrait paraître malaisée, mais nous avons eu des guides sûrs, particulièrement le beau livre de M. J. Escard, intitulé *le Carbone*, et, sur notre demande, un excellent travail documentaire que nous avons obtenu de M. Paul Dreyfus, ingénieur administrateur de la mine Premier.

## I

Trois pays seuls, depuis les temps historiques, l'Extrême-Orient, le Brésil et l'Afrique du Sud, ont successivement concouru, tant par l'importance de leurs gisemens que par les qualités de la matière extraite, à la production de la gemme, précieuse entre toutes, appelée diamant, dont la dureté prodigieuse, la parfaite inaltérabilité et les feux étincelans devaient, de tout temps, frapper tous les peuples :

C'est en Extrême-Orient, plus particulièrement dans l'Inde, que le diamant semble avoir été rencontré pour la première fois : plus de 3 000 ans avant notre ère, certains gros diamans auraient appartenu aux rois d'Anga (les troupes anglaises les prirent, dit-on, pendant la conquête du Pendjab). Les Égyptiens connaissaient le diamant : ils en retiraient, croit-on, de l'Éthiopie, et en recevaient certainement de l'Inde. En Occident, le précieux minéral n'a été connu que très tard : Théophraste paraît l'avoir ignoré et, seul, Pline en parle d'une manière un peu précise; encore le confond-il avec le saphir et le corindon (saphir blanc). Tout indique que les diamans connus à cette époque, et que ceux introduits depuis en Europe, provenaient de l'Inde ou de l'Insulinde. Jusqu'au commencement du xviii<sup>e</sup> siècle, l'Extrême-Orient, seul, a fourni les gemmes les plus estimées, le *Régent*, le *Koh-I-Noor*, le *Grand Mogol*, aujourd'hui disparu (en admettant qu'il n'y ait point confusion de nom entre lui et le précédent), le *Shah*, célèbre par sa forme étrange de prisme irrégulier, le *Sancy*, l'*Orloff* ou diamant d'Amsterdam, le *Florentin* ou *Grand-Duc de Toscane*, le *Rajah-Matan* (provenant de Bornéo), le *Nizam*, etc. Cependant, les gisemens de ces pays s'épuisant de jour en jour, il était permis de se demander où l'on pourrait désormais se procurer cette précieuse matière, lorsque, en 1727, les premiers diamans brésiliens firent leur apparition. Jusqu'en 1870, le Brésil, à son tour, joua le rôle de l'Inde, et fournit une quantité innombrable de diamans, dont les plus célèbres sont l'*Étoile du Sud*, le *Dresden*, qu'il ne faut pas confondre avec le *diamant vert de Dresde*, et l'*Impératrice Eugénie*, aujourd'hui disparu. Mais, bien que le Brésil soit loin d'être épuisé, puisqu'il exporte encore annuellement pour à peu près 25 000 000 de francs de diamans de toutes qualités (il en a exporté pour au moins 3 000 000 000 de francs de 1727 à 1870), l'Afrique australe, depuis quarante ans environ, est presque seule à satisfaire toutes les demandes.

Comment furent découverts les premiers diamans dans l'Inde ou dans l'Éthiopie? peu nous importe à cette heure. Comment le furent ceux des environs de Diamantina (Minas-Geraes), on l'ignore, et peu nous importe encore. La question, quant à l'Afrique du Sud, présente, grâce à son actualité, un tout autre intérêt, et il est assez curieux de constater, tout concourt à l'établir, que, par deux fois, c'est à des enfans, ces éternels



touche-à-tout, que l'on doit des trouvailles qui, après celle de l'or, devaient procurer à ce pays la prospérité inimaginable dont il jouit aujourd'hui.

Ce n'est qu'en 1867 que la découverte en question a eu lieu et, de tous les récits qui ont été faits à ce sujet, le seul ayant toutes les apparences de la vérité, est le suivant :

Un paysan boer, nommé Jacobs, possédait une ferme, au confluent du Vaal et de l'Orange; deux trafiquans, auxquels il avait donné l'hospitalité, remarquèrent quelques pierres brillantes, dont s'amusaient son enfant. L'un d'eux, nommé O'Reilly, frappé de leur éclat, pria le fermier de les lui céder; celui-ci, qui n'en soupçonnait point la valeur, lui en fit gracieusement cadeau. O'Reilly les fit voir à des personnes compétentes, capables d'en déterminer la nature, qui les reconnurent pour de véritables diamans, dont l'un fut vendu 500 livres sterling, et un autre 200. Des milliers d'aventuriers se mirent alors à fouiller le sol autour de la maison de Jacobs et découvrirent, principalement sur les bords des deux rivières, beaucoup d'autres diamans, dont l'un, l'*Étoile de l'Afrique du Sud*, pesant plus de 83 carats à l'état brut (le carat vaut 0<sup>re</sup>.205), acheté d'abord 400 livres au nègre qui l'avait trouvé, fut vendu 11 500 livres à des joailliers de Londres. Une véritable ruée se produisit sur les rives du Vaal, malgré les difficultés et les dangers d'un voyage à travers la région désertique du Karoo. En 1869, près de 10 000 blancs travaillaient à la recherche du précieux minéral. Puis, en 1870, on trouva, dans l'État d'Orange, d'autres dépôts analogues aux alluvions du Vaal, qui devaient amener la découverte de la mine de Jagersfontein et, la même année, à une vingtaine de milles au Sud du Vaal, celle des mines de Dutoitspan, de Bultfontein et de De Beers.

Mais, jusqu'alors, les mines ainsi mises au jour n'étaient que des dépôts alluvionnaires, analogues à ceux du Brésil et de l'Inde. Il était réservé à l'Afrique du Sud de nous faire connaître de véritables mines, dans le sens strict du mot, des *mines en profondeur*, et, parmi celles-ci, la première qu'on trouva fut celle qui devait être la plus riche de toutes, la mine de Kimberley.

En 1871, à dix lieues environ du Vaal, un paysan vit, un jour, sa demeure environnée par toute sorte de gens, qui le contraignirent, non sans peine, à signer l'acte de vente de ses terres, pour 125 000 francs, et ceci se passait quelques jours après qu'un

mineur du Vaal eut remarqué, dans les mains des enfans de cet homme, quelques pierres brillantes, semblables à des diamans, avec lesquelles ils jouaient. Les pionniers s'empressèrent de prendre possession du gisement. Le paysan, devenu petit rentier, s'en alla vivre à Capetown, et, sur l'emplacement de son domaine s'élève aujourd'hui la jolie ville de Kimberley, la capitale du diamant, qui, quelques semaines après le départ du bonhomme, avait déjà une population de 4 à 5 000 mineurs, fouillant le sol avec acharnement. Depuis, comme on le pense, tout le territoire et les environs des « Champs de diamans » ont été examinés à fond, examen qui amena la découverte de mines en profondeur nouvelles. Actuellement, les principales mines de ce genre exploitées sont :

Dans le Griqualand-West : De Beers, Kimberley, Bultfontein Wesselton, et Dutoitspan, appartenant toutes à la compagnie *De Beers*.

Dans l'État d'Orange, les mines de Jagersfontein (celle dont les produits sont le plus appréciés), Koffyfontein, Woorspoed et Robert's Victor.

Dans le Transvaal, enfin, la mine Premier, l'adversaire redoutable de la De Beers et de la Jagersfontein coalisées.

Quant à la région diamantifère découverte depuis peu dans le Damaraland, malgré la qualité et la quantité des produits obtenus, elle semble n'être constituée que par des dépôts alluvionnaires très étendus, certes, mais de faible épaisseur, de sorte qu'il est difficile de la regarder comme susceptible de donner pendant longtemps de bien grands bénéfices. Il en sera de même, très probablement, pour les mines de diamans trouvées, depuis 1870, en Australie, en Chine, dans l'Oural, en Laponie, etc., dont bien peu, d'ailleurs, sont exploitées, tandis que celles de l'Afrique australe ont donné des résultats merveilleux, dépassant les prévisions les plus optimistes et en donneront pendant encore de longues années.

Ce n'est pas que le succès ait été facile. Les hommes qui, les premiers, se sont engagés dans l'exploitation des champs de diamans, risquaient beaucoup, car il s'est passé, en effet, pour l'Afrique méridionale, ce qui s'était passé pour le Brésil.

Depuis un temps immémorial, savans et lapidaires croyaient que les pierres précieuses de premier ordre, les pierres nobles, ne se rencontraient jamais que dans l'Extrême-Orient, dans l'Inde

ou à Bornéo, et ils tentaient de justifier cette opinion à l'aide de raisonnemens plus ou moins fantaisistes. Le langage commercial, on le sait, a gardé la trace de ce préjugé : dans chaque genre, l'espèce qui a la plus grande valeur est appelé *orientale*, celle qui en a le moins, *occidentale*. Aussi, lorsque, en 1727, le bruit se répandit que, les mines de l'Inde commençant à s'épuiser, le Brésil s'apprêtait à combler le vide produit, les négocians qui avaient des intérêts en Orient, menacés par l'abaissement des prix, accueillirent très mal cette découverte, nièrent même l'existence de ces diamans, prétendant que les Brésiliens avaient engagé un trafic avec les Indiens de Goa, et que les soi-disant diamans du Brésil n'étaient que l'objet du commerce portugais. Puis lorsque les travaux d'extraction furent en pleine activité, que le nombre des diamans recueillis devint considérable (en un temps relativement court, la seule mine de Minas-Geraes avait fourni près de 144 000 carats) et qu'il fallut se rendre à l'évidence, ils portèrent la querelle sur les qualités et les défauts des pierres fines ainsi importées, prétendant qu'elles n'étaient point de belle eau, qu'elles renfermaient beaucoup d'impuretés, etc. Seule, la découverte de l'*Étoile du Sud* (125 carats après la taille, 254 avant) devait leur imposer silence.

De même pour l'Afrique du Sud. Tout d'abord, quelques géologues, imbus de cet étroit rationalisme que nous signalions tout à l'heure, prétendirent que, par suite des conditions géologiques du pays, le diamant ne devait pas, ne pouvait pas se rencontrer au Cap, et que les quelques pierres ramassées avaient dû être apportées de l'intérieur du continent par des autruches, explication qui eût sans doute satisfait Voltaire, mais fait sourire Buffon. Puis lorsque les diamans trouvés devinrent de plus en plus nombreux et qu'il fut impossible de nier plus longtemps les faits, on se mit alors à critiquer hautement leurs teintes nuancées on les déclara de vilaine eau et l'on en vint à ce point de considérer comme originaires du Cap les diamans inférieurs que fournit aussi le Brésil.

En réalité, si l'Afrique australe, comme, de tout temps, l'Inde et le Brésil, produit des diamans présentant la gamme de presque toutes les couleurs de l'arc-en-ciel; si elle produit du *bort*, diamant concrétionné, de couleur grise, très dur, tout comme le Brésil nous fournit du *carbonado*, diamant presque noir, le plus dur de tous, elle produit aussi les plus belles va-

riétés de diamant blanc (diamant incolore), de diamant blanc-bleu (diamant bleuté) et même de diamant rose, ces deux derniers genres, par leur extrême rareté, commandant des prix de fantaisie. Le *Cullinan*, pierre monstre extraite de la mine Premier, du poids de plus de 3 024 carats (620 grammes environ), comme l'*Excelsior* (974 carats) extrait de la Jagersfontein, comme le *Reitz*, l'*Étoile de l'Afrique du Sud*, etc., est du plus beau blanc, ou, si l'on veut, de la plus belle eau. Rappelons, en passant, que de cette gemme, unique au monde, acquise en 1907 par le gouvernement du Transvaal pour être offerte à Édouard VII, la maison Asscher à laquelle on en avait confié la taille, a extrait les deux plus gros, les deux plus beaux brillants connus, le premier du poids de 516 carats, le second de 309 carats seulement, mais dépassant quand même de beaucoup les poids, après la taille, de l'*Orloff* (495 carats), du *Régent* (137 carats), du *Koh-I-Noor* (106 carats), etc.

Mais si la découverte de ces grosses et belles gemmes africaines devait définitivement réduire à néant toutes les critiques, celle des mines en profondeur devait révolutionner les procédés d'extraction.

Que sont, au juste, ces fameuses mines, que le hasard seul a fait connaître, car les premiers concessionnaires, ayant rencontré à quelques mètres au-dessous du sol une croûte calcaire et s'imaginant avoir touché le fond, abandonnèrent le travail, ne se doutant guère qu'en se donnant la peine de la percer, ils se seraient trouvés en présence du véritable minerai diamantifère? Tout simplement des cheminées d'origine éruptive, remplies d'une boue solidifiée, mélangée à des pierres de toute sorte et à des diamans. Cette boue est jaune, d'où son nom de *yellow ground*, et très friable dans la partie supérieure de la cheminée, c'est-à-dire sur une profondeur variant de 6 à 30 mètres; au-dessous, elle est dure, quelquefois couleur de rouille (*rusty-ground*), mais, en général, bleue (*blue ground*): c'est le vrai minerai diamantifère, qui n'a pas ou presque pas eu à subir l'action désorganisatrice de l'air et de l'eau. Ces cheminées (*diamond-pipes*) dont le contenu semble avoir, au moment de leur formation, coupé à l'emporte-pièce les feuilletts, généralement horizontaux, des couches encaissantes, sont verticales, cylindriques, légèrement évasées, pourtant, au voisinage du sol; leur profondeur est inconnue (à Kimberley, la première mine en profondeur exploitée, on tra-

vaille à 1 000 mètres); le roc qui les encercle (*reef*) est tantôt du schiste ou du basalte, tantôt du grès; leur section est circulaire ou ovale, leur diamètre très variable : le plus souvent, il est assez petit, de 10 à 15 mètres, mais alors, on ne les exploite pas; celles qui sont exploitées ont de 100 à 300 mètres de diamètre. La mine Premier, à section ovale, possède des dimensions relativement colossales : 800 mètres de long, 400 mètres de large. On y pourrait mettre, sans la remplir, toutes les mines du groupe de Kimberley, ce qui, toutefois, ne veut pas dire qu'elle soit la plus riche du Cap, car les diamans qu'on en retire, trop souvent givreux, sont presque toujours très petits, ce qui abaisse de beaucoup, on en aura la preuve plus loin, le prix de vente du carat, prix qui, d'ailleurs, décroît rapidement, on le sait, avec le poids global de la gemme.

L'exploitation d'une cheminée consiste, après avoir percé la croûte calcaire dont il a été question tout à l'heure, croûte souvent assez mince, à extraire par tranches horizontales successives, depuis son affleurement jusqu'à sa plus extrême limite en profondeur, la colonne formée par le conglomérat diamantifère, ce qui exige des méthodes tout à fait différentes de celles que l'on emploie pour des alluvions, que l'on peut traiter par les procédés plus ou moins rudimentaires encore usités au Brésil et dans l'Inde, où l'on se contente de laver une ou plusieurs fois à grande eau le minerai, le sable fin qui reste étant ensuite trié à la main.

Cependant, à l'origine, c'est-à-dire en 1871, l'exploitation, à Kimberley même, de la mine du même nom, s'est faite à peu près comme s'il s'agissait d'alluvions, c'est-à-dire à ciel ouvert, et par les moyens les plus simples. Seulement, on se passait d'eau, et J. Verne, dans *l'Étoile du Sud*, nous apprend comment on s'y prenait : le minerai, après avoir été broyé grossièrement avec de lourdes bûches, puis débarrassé des cailloux sans valeur, était passé à travers un tamis à mailles assez larges, que des nègres secouaient vigoureusement afin d'en séparer les pierres plus petites que l'on examinait avant de les jeter au rebut. Puis, la terre qui restait était criblée dans un tamis très serré, pour en séparer la poussière : on la triait alors à la main. Chaque mineur avait droit à un carré (*claim*), de 9<sup>m</sup>,50 de côté, et pouvait, d'ailleurs, s'associer à d'autres, de sorte que certains claims se trouvaient partagés en seizièmes. Mais, la profondeur atteinte augmentant toujours, il ne fut bientôt plus possible d'accéder

à la terre jaune et de remonter le minerai, abattu à coups de pioche ou de marteau, par des gradins ou des échelles. Des treuils furent alors installés et, pour la facilité du transport, des routes furent ouvertes entre les rangées de claims (1873). A ce moment-là, le spectacle offert par la mine était des plus pittoresques : plus de 4 600 câbles aériens, actionnés par les treuils et servant à l'extraction du minerai des 4 600 propriétés entre lesquelles elle était partagée, formaient au-dessus d'elle comme une vaste toile d'araignée. A ce moment aussi, grâce à la friabilité de la terre jaune, le prix de revient du diamant était relativement très bas, et tout de même, ce qui se comprend aisément, son prix de vente encore très élevé. Mais l'exploitation ne s'en faisait pas moins avec un désordre absolu : les déblais, entassés pêle-mêle autour de la mine, formaient des monticules, excessivement gênans, atteignant parfois de 7 à 8 mètres de hauteur ; d'ailleurs, le *reef*, quand il est schisteux (et c'est le cas à Kimberley), une fois mis à jour, s'effrite rapidement sous l'influence du soleil, de l'air, de la pluie et des eaux de sources. Aussi, au bout de peu de temps, des éboulemens commencèrent à se produire, de l'eau à s'amasser au fond de la mine. Puis, à mesure qu'on allait de l'avant, la terre jaune, si facile à traiter, était remplacée par de la terre bleue, que l'on ne peut sérieusement entamer que par la poudre ou la dynamite.

Une crise terrible, que les connaisseurs avaient vue venir, éclata (1874), et les mineurs isolés, qui n'avaient pas les capitaux suffisans, durent laisser la place à des sociétés. La mine n'en avait pas moins produit, en quelques années, une immense quantité de diamans : beaucoup des premiers travailleurs firent fortune en moins d'un mois (l'un d'eux, en quinze jours, en trouva pour plus de 250 000 francs). Toutefois, l'eau manquait (en 1884, P. Dreyfus la payait encore 3 fr. 75 la barrique) et cette pénurie d'eau causait des pertes considérables, pertes de temps, pertes d'argent, car les petits diamans (on le comprend aisément d'après ce que nous avons dit plus haut) échappaient souvent aux mains les plus expérimentées.

Il fallut se décider à creuser des puits, et chercher à utiliser le mieux possible les quelques dépressions de terrain, appelées *pans*, qui, à la suite des pluies (car il pleut dans le Karoo, moins qu'à Paris, mais plus qu'à Madrid) pouvaient en contenir : et c'est ce qui fut fait. Il y eut alors une grande amélioration dans

la production, amélioration qui s'accrut lorsque l'un des mineurs eut inventé la *machine à laver*, qui s'accrut encore, à partir de 1875, quand les premières machines à vapeur firent leur apparition, et, dès lors, actionnèrent les treuils, jusque-là virés à la main ou par des chevaux, quand, enfin, des câbles d'acier remplacèrent les câbles primitifs. Nouveaux progrès lorsque, vers 1882, l'eau du Vaal fut amenée, que le chemin de fer Kimberley-Capetown fut construit, et que des mines de houille furent découvertes dans la contrée. Malheureusement, à mesure qu'on pénétrait plus avant à l'intérieur des cheminées, et qu'on en retirait le reef schisteux, les éboulemens continuaient, de plus en plus graves. C'est alors, vers 1884 encore, que deux des compagnies qui exploitaient la mine, dont la *De Beers limited*, eurent l'idée, pour retirer le minerai enfoui sous les continuel éboulemens du reef, d'adopter, au moins, en partie, le système du *travail souterrain*, le seul système vraiment rationnel avec des mines de ce genre (système dont la *Compagnie française de Kimberley* avait la première donné l'exemple quelques années auparavant), et, à cet effet, les deux compagnies creusèrent, au milieu de leur concession, des puits solidement boisés.

Toutefois, l'existence de plusieurs compagnies pour l'exploitation du gisement offrait encore de sérieux inconvéniens : lorsque l'une d'elles travaillait son bloc de claims plus rapidement que ses voisines, les travaux les plus profonds mettaient en danger les autres, comme cela s'était déjà présenté lorsque la mine était divisée en claims indépendans. A chaque instant, le travail était arrêté soit par des éboulemens de minerai, soit par des éboulemens de reef encore plus désastreux, éboulemens correspondant à des millions de *loads* (le load vaut un demi-mètre cube environ). L'idée, pour mettre fin à ce désordre, de fusionner en une seule toutes les compagnies qui se partageaient la mine de Kimberley devait donc se présenter à l'esprit. Ce travail de fusion exigeait un homme. L'homme se trouva, Cecil Rhodes, auquel on doit attribuer l'entrée du diamant dans la sphère commerciale où il joue, aujourd'hui, un rôle si important.

Tout le monde, aujourd'hui, s'accorde à reconnaître que c'est à sa ténacité, à l'ampleur de ses conceptions financières qu'est due la fusion des mines de Kimberley et de tout le groupe, mines qui, jusqu'alors, en lutte commerciale ouverte, prêtes à sombrer faute d'entente, compromettaient, par leur

façon de travailler, cette renommée de rareté qui fait en grande partie la valeur de toute pierre fine. Ce fut Rhodes qui réunit sous le pavillon de la De Beers les intérêts divisés, et fonda ce trust colossal qui, hier encore, avant le développement prodigieux de la mine Premier, maître unique et incontesté du commerce du diamant, fixait le prix de la matière, en réglait la production et imposait à ses obligés, les tailleurs de brut et les courtiers en pierres, sa volonté et sa loi. Il y eut, d'abord, fusion de toutes les sociétés qui exploitaient la mine dite de Beers (1886); puis Cecil Rhodes fusionna avec elles toutes les sociétés minières qui exploitaient la mine de Kimberley: c'est cette opération, terminée en 1890, qui a donné naissance à la puissante compagnie *De Beers* actuelle. Dès 1888, d'ailleurs, une fois la prépondérance de cette compagnie assurée, l'exploitation rationnelle, méthodique de tout le groupe de Kimberley commença. Les procédés de la Compagnie française furent définitivement adoptés: des puits d'extraction furent creusés dans le roc à une certaine distance du bord de la mine, de façon à n'avoir pas à souffrir des chutes du reef; chaque puits était relié au gisement correspondant par une galerie. Il devint alors possible d'exploiter une mine simultanément à différents niveaux. Toutefois, le travail souterrain étant très coûteux, on ne l'applique que progressivement: ainsi, dans le groupe de la De Beers, la mine de Wesselton travaille encore, du moins en partie, à ciel ouvert. A Jagersfontein et à Voorspoed, on a adopté la nouvelle méthode. Seule, la mine Premier travaille et travaillera encore longtemps (jusqu'en 1918, environ) à ciel ouvert, le reef de la cheminée étant du grès, qui a la précieuse qualité de ne se désagréger ni à l'air, ni sous l'action des intempéries atmosphériques: l'extraction du minerai s'y fait, non par câbles mais par plans inclinés, long de plusieurs centaines de mètres, sur lesquels montent et descendent d'une façon continue, à l'aide d'un câble sans fin, des wagonnets dont chacun contient un peu plus d'un load (une tonne, environ).

Arrivons au traitement du minerai.

Les premiers travailleurs, on l'a vu, n'avaient guère exploité que le *yellow-ground*, essentiellement friable. Mais, quant au *blue-ground*, sa dureté est telle que, même réduit en blocs de petite dimension, il n'est pas directement attaquant par l'eau et, par suite, ne peut être immédiatement soumis à l'action de la



machine à laver. On eut alors l'idée de l'étaler sur des champs (*floors*), et de l'y laisser exposé aux intempéries. Dans ces conditions, au bout de quelques semaines, en général, il s'effrite, surtout si l'on a soin de l'arroser de temps en temps. A ce moment, on brise les blocs formés à coups de pioche, ou, mieux, au moyen de lourds rouleaux à vapeur, munis de fortes pointes d'acier; après, on passe la herse (qui peut être mue, elle aussi, par la vapeur) dont l'effet est de séparer les blocs véritablement pierreux de la terre déjà brisée; puis, on arrose abondamment d'eau pour transformer cette terre en boue et, enfin, un cylindre cribleur se charge d'éliminer de cette boue les dernières pierres et les morceaux de minerai encore intacts (*lumps*) qu'on renvoie sur les *floors*.

Malheureusement, s'il y a de la terre bleue qui s'effrite d'elle-même sur les floors en quelques semaines, il y en a qui demande un an; il y en a même qui ne s'effrite jamais. Mieux vaut donc le *traitement* appelé *direct*, adopté dès les premiers jours par la compagnie Premier et auquel la De Beers tend à revenir après l'avoir délaissé. Dans ce traitement, les wagonnets contenant le minerai se déchargent automatiquement, au sortir de la mine, sur une grille servant de crible, les morceaux les plus gros étant envoyés dans des concasseurs. Le « fin » qui a passé à travers la grille, mélangé à ce qui revient des concasseurs, est alors broyé entre des rouleaux cannelés qui réduisent la masse en grains dont aucun ne dépasse deux centimètres de diamètre, et le tout, abondamment arrosé d'eau, est envoyé dans les *pans* (bassins) de la machine à laver. Tout cela exige des machines puissantes et coûteuses, mais il y a gain de temps, de main-d'œuvre et, en somme, une économie considérable, car : 1° on ne laisse pas improductif pendant des mois le capital représenté par les millions de *loads* de minerai que doit avoir sur ses floors toute exploitation un peu considérable; 2° on est, autant que possible, garanti contre les vols de diamans, inévitables dans de pareilles conditions, malgré les peines draconiennes édictées, peines dont la rigoureuse application a suscité souvent des troubles graves.

De la machine à laver, où la terre réduite à l'état de boue est séparée mécaniquement du gravier diamantifère par l'action combinée de l'eau et de la force centrifuge, nous ne dirons rien ici, renvoyant nos lecteurs aux ouvrages spéciaux sur la

matière. Rappelons, tout de même, que les résidus (*tailings*), formés par la boue légère qui sort de la machine, sont envoyés au dehors, tandis que le *deposit* (gravier diamantifère), qui se dépose au fond des pans, formé de grains dont le diamètre ne dépasse pas 0<sup>m</sup>,5, est traité par des appareils de concentration tout à fait spéciaux : 1<sup>o</sup> un *cylindre classeur*, qui envoie sur une table de triage les graviers les plus gros, les diamans de 75 carats (15<sup>ct</sup>,4) et plus ; 2<sup>o</sup> des *pulsators*, qui réduisent la *deposit* de 75 pour 100 ; 3<sup>o</sup> des *tables à graisse*, dont l'enduit retient les graviers les plus lourds et les diamans, mélange qu'il n'y a plus qu'à envoyer sur des tables de triage, d'où les pierres fines sont extraites à la main.

Que si l'on s'étonnait de la diversité et de la complication des moyens mis en œuvre pour un traitement qui n'est, en somme, qu'un simple lavage à l'eau, nous ferons observer, d'abord, que de toutes les matières connues, le diamant est la plus précieuse ; ensuite, que la teneur en pierres fines du minerai diamantifère est extrêmement minime : 1/15 000 000 à 1/50 000 000 actuellement, et même moins. A l'origine, elle était meilleure : elle pouvait atteindre 1/400 000 ; de plus, le minerai, de la terre jaune, était plus facile à traiter. Ces beaux temps sont passés.

Il va de soi que les conditions de l'exploitation variant d'une mine à l'autre, que le minerai n'ayant pas toujours la même composition, pas plus que l'eau employée, le traitement de la « brèche » diamantifère doit nécessairement varier suivant les lieux. Ainsi, dans la mine Premier, par suite, paraît-il, de l'acidité de l'eau, ou pour toute autre cause de nature inconnue, les tables à graisse laissaient échapper quelques diamans. Afin de les recueillir, on s'y sert maintenant du *tube-mill*, appareil très puissant, très coûteux, emprunté aux mines d'or, où il sert à parfaire le broyage du minerai, mais qui : 1<sup>o</sup> économise la main-d'œuvre ; 2<sup>o</sup> réduit de 80 à 85 pour 100 le gravier qu'on y fait passer (le reste s'écoulant en boue fine), gravier que de petits pulsators se chargent encore de réduire de 80 pour 100. L'emploi du *tube-mill* est, d'ailleurs, si avantageux que, dans la mine Premier, on a pu supprimer les grands pulsators ainsi que les tables à graisse, et envoyer directement le *deposit*, tel qu'il sort du pan, dans ce tube. Enfin, lorsqu'on l'emploie, les diamans ne sont visibles qu'à la sortie du petit pulsator qui lui fait suite, d'où une diminution des risques de vol.

Une autre innovation de la mine Premier consiste à se passer

des pans et à les remplacer par des pulsators analogues à ceux des appareils de concentration, mais de plus grandes dimensions. Ces nouvelles machines traitent avec succès, par jour, 25 à 30 000 *loads*, et comme les anciennes machines en traitent déjà autant, le rendement de la mine s'en trouve doublé (50 000 *loads* par jour, soit 18 millions de *loads* par an). Seulement, il faut beaucoup d'eau pour traiter ainsi 50 000 *loads*, c'est-à-dire 50 000 tonnes, à peu près, par jour, et l'installation d'un réservoir d'eau de 1 650 000 mètres cubes ainsi que des pompes nécessaires pour refouler l'eau jusqu'à la mine, a coûté plus de 5 millions et demi de francs.

En résumé, les principaux perfectionnemens apportés depuis quelques années dans les mines de diamant les plus importantes et, particulièrement, dans la mine Premier, sont les suivans : 1<sup>o</sup> suppression des floors par suite du traitement direct; 2<sup>o</sup> suppression des anciennes machines à laver, remplacées par des pulsators qui donnent de meilleurs résultats; 3<sup>o</sup> adoption, dans les appareils de concentration, du *tube-mill*; 4<sup>o</sup> emploi de la vapeur et de l'électricité comme force motrice, grâce à l'abaissement progressif du prix du charbon. L'emploi exclusif de l'électricité se généralise de plus en plus, car, en même temps qu'elle facilite le transport de la force motrice, elle rend possible le travail de nuit. D'ailleurs, ce fait, que la mine Premier, qui, l'année de ses débuts, en 1904, a produit 749 613 *carats bruts*, en a fourni 2 145 832 en 1910, montre, mieux que tout ce que nous venons de dire, l'importance des perfectionnemens introduits dans son exploitation. D'autre part, le Tableau ci-dessous permet de se rendre compte de la place qu'elle tient dans la production de l'Afrique du Sud :

## COMPAGNIE DE BEERS

1906 . . . . .	2 214 000 carats bruts.
1907 . . . . .	2 619 872 —
1908 . . . . .	1 859 131 —
1909 . . . . .	1 308 834 —
1910 . . . . .	2 255 834 —

## COMPAGNIE PREMIER

1906 . . . . .	899 745 carats bruts.
1907 . . . . .	1 889 987 —
1908 . . . . .	2 078 835 —
1909 . . . . .	1 872 136 —
1910 . . . . .	2 145 832 —

## COMPAGNIE JAGERSFONTEIN

1906 . . . . .	219 274 carats bruts.	
1907 . . . . .	265 331	—
1908 . . . . .	224 204	—
1909 . . . . .	338 581	—

Quelques années, on le voit, ont suffi à la Compagnie Premier pour atteindre presque aux chiffres de production les plus élevés de la De Beers. Évidemment, il lui sera possible, sous peu, de fournir 4 000 000 de carats bruts par an. Il est vrai que tandis que le prix de vente moyen du carat extrait de la De Beers est de 47 fr. 50 environ (celui de la Jagersfontein s'élève à 75 fr. 50), celui de la mine Premier dépasse à peine 18 francs. Seulement, alors que le carat brut coûte 8 à 9 francs environ à la Compagnie Premier, pour la De Beers, mine âgée, où le travail se fait dans des galeries souterraines très profondes, le prix de revient de la même quantité de diamant atteint près de 23 francs.

N'insistons pas davantage. Une lutte sérieuse, nous l'avons déjà dit, est engagée entre la Premier, d'un côté, la De Beers et la Jagersfontein, de l'autre. Il ne nous appartient pas d'y prendre part, mais, pour terminer, faisons remarquer que les grandes mines que nous avons citées ne sont pas les seules, que, 1500 mineurs, aidés par 6 000 noirs, exploitent actuellement quelques gisemens de moindre importance ainsi que les alluvions diamantifères du Vaal, et qu'enfin, en 1909, le Damaraland a produit plus de 840 000 carats bruts, chiffre qui donne à réfléchir, de diamans un peu petits, mais d'une très belle eau.

Observons encore que ce n'est pas seulement l'extraction du diamant qui se perfectionne de jour en jour, mais aussi sa taille. Actuellement, le *clivage*, c'est-à-dire l'opération par laquelle on fend le diamant suivant trois directions parfaitement déterminées, opération qui, le plus souvent, est la cause de pertes de poids considérables (40 à 60 pour 100) peut être remplacé par des sections faites rapidement, dans tous les sens, au moyen de scies circulaires de bronze recouvertes d'*égrisée* (poudre de diamant), ce qui réduit considérablement les déchets. Seuls le brutage et la taille proprement dite, c'est-à-dire la taille des facettes et leur polissage, s'opèrent toujours par les anciennes méthodes.

Au Brésil, l'extraction du diamant est restée ce qu'elle était. Toutefois cette contrée possède toujours le privilège de fournir le *carbonado*, plus recherché que le *bort*, à cause de sa plus grande dureté, et dont l'industrie a besoin pour la taille du diamant et d'autres usages dont nous parlerons plus loin. Sa part, dans l'exportation annuelle en diamans de ce pays, est d'environ 8 millions de francs.

Le Brésil, d'ailleurs, n'a jamais produit ni émeraudes, ni rubis, ni saphirs; tout au plus des améthystes, des aigues-marines (fausse émeraude), des grenats, des tourmalines (quelques-unes semblables au rubis), et autres pierres de médiocre valeur. En réalité, les principaux gisemens de rubis et de saphir se trouvent en Birmanie, aux environs de Mandalay, et dans l'île de Ceylan, la Birmanie fournissant les plus beaux rubis et les plus beaux saphirs. Les deux gemmes se rencontrent dans des alluvions formées de terrains d'origine très ancienne, mais leur extraction ne constitue pas une véritable industrie : il n'y a pas, à proprement parler, de mines de rubis et de saphir, analogues aux mines de diamant du Cap; les alluvions qui les recèlent sont simplement traitées par lavage, comme des alluvions diamantifères. Leur unité de poids est le carat; mais la taille, toujours très onéreuse, leur fait perdre une partie importante de leur poids, comme pour le diamant, et à peu près dans les mêmes proportions.

Quant à l'émeraude, enfin, que les Romains tiraient du *Mont Sahara*, dans la Haute-Égypte, actuellement les plus beaux échantillons proviennent de l'Inde et de la Colombie. C'est de la fameuse mine de Muso, dont F. Cortez possédait cinq émeraudes superbes qu'il refusa à Charles-Quint pour les donner à sa fiancée, mine que la Colombie libérée offrit plus tard à Bolivar qui généreusement refusa ce don royal, qu'ont été extraites les plus belles émeraudes connues. Il est assez curieux de signaler que les gemmes extraites de cette mine, exploitée à ciel ouvert, comme une carrière, sont, paraît-il, si friables d'abord, que la simple pression des doigts suffit à les réduire en poussière.

Le commerce de ces trois espèces de pierreries ne peut se chiffrer bien exactement; il représente, cependant, un nombre considérable de millions.

## II

De temps immémorial, les Indous ont connu la prodigieuse dureté du diamant, rappelée par eux dans des proverbes couraus dont l'un : *le diamant n'est coupé que par le diamant*, semble prouver qu'à des époques bien lointaines, on avait déjà quelques idées sur le clivage et, par conséquent, sur la taille de cette pierre fine et des pierres fines en général. C'est à cette dureté si remarquable et si caractéristique, en même temps qu'à sa résistance aux agens chimiques, que le diamant doit de se conserver mieux que n'importe quelle pierre précieuse. Toutefois la dureté de ce minéral varie non seulement d'une espèce à l'autre, comme nous l'avons déjà dit, mais encore d'un diamant à l'autre. Des joailliers de New-York, en 1888, en ont rencontré un dont la dureté était telle qu'ils durent renoncer à pousser la taille jusqu'au bout : alors, en effet, que les diamans ordinaires, une fois clivés et dégrossis, cèdent assez facilement à l'action d'une meule recouverte d'égrisée tournant à 2000 tours environ par minute, celui-ci, après avoir été soumis au frottement pendant plus de trois mois, sortit de l'épreuve dans son état primitif, et cependant, l'appareil tournait à une vitesse de 28000 révolutions à la minute, si bien que le chemin parcouru par la meule sur la pierre équivalait à trois fois environ la circonférence de la Terre. Ce curieux diamant, après cette expérience, fut envoyé à l'Académie des Sciences de New-York. Un diamant noir que, jadis, l'Institut de France avait confié à Babinet pour en étudier la dureté, se montra aussi indomptable.

Mais, en outre de sa dureté et de son inaltérabilité, sa transparence, sa limpidité, sa phosphorescence, que signalent les *Mille et une Nuits*, contribuaient aussi à faire considérer le diamant par les populations de l'Extrême-Orient, comme le produit le plus parfait de la nature. Elles le plaçaient en tête des pierres précieuses, montrant ainsi un goût très pur, que nous n'eûmes pas toujours en Occident, car, durant tout le Moyen Age et même pendant la plus grande partie du xvi<sup>e</sup> siècle, le rubis et l'émeraude étaient plus estimés ; le saphir seul, semble-t-il, venait après. Les masses populaires, livrées à leur propre goût, préféreront toujours les pierres de couleur aux autres : l'homme quaternaire, qui a laissé des traces de son industrie dans les

alluvions diamantifères du Brésil, paraît avoir dédaigné ce pur minéral. D'ailleurs, alors qu'aujourd'hui nous hésitons à le comparer à l'émeraude, au rubis, au saphir (la beauté de la perle est tout à fait spéciale et ne saurait faire l'objet d'aucune assimilation), il est assez singulier de constater que les Indous eux-mêmes osaient rapprocher de lui des pierres aussi vulgaires que la topaze, l'œil-de-chat et le corail.

Aucune gemme, cependant, ne saurait rivaliser, pour ses feux, avec le diamant incolore (diamant blanc). Ces feux, on le sait, sont dus à la réflexion totale de la lumière *transmise* à la surface intérieure de la pierre, réflexion que sa forte réfringence favorise, ainsi que la disposition des facettes créées par le lapidaire; leurs couleurs variées proviennent du très grand pouvoir dispersif de la matière. Certes, d'autres substances possèdent la même propriété; mais les feux du diamant n'auraient point leur éclat caractéristique, les couleurs engendrées par la décomposition de la lumière ne seraient pas aussi franches, si la pierre n'était douée d'une admirable transparence qui favorise ces phénomènes au plus haut degré, et qu'une pierre colorée, si belle qu'elle soit, ne saurait avoir.

Quant à sa fragilité, personne, aujourd'hui, ne s'aviserait de frapper un diamant sur une enclume, avec un marteau: tout le monde sait que le minéral volerait en éclats au premier choc. Cependant, Pline a écrit le contraire, et cette erreur (erreur incompréhensible, on l'avouera) est restée longtemps gravée dans les esprits, puisque, au xv<sup>e</sup> siècle, les Suisses voulant, après la mort de Charles le Téméraire, connaître la valeur du trésor qu'ils trouvèrent dans ses dépouilles, frappèrent les plus gros diamans à coups de marteau pour juger de leur qualité: naturellement, ils les brisèrent et en conclurent sottement qu'ils étaient faux.

Toutefois la nature du diamant restait inconnue. Pline avait affirmé, sans preuves, qu'il est inaltérable au feu et ne brûle jamais; suivant lui, cette propriété, jointe à sa très grande dureté, expliquait son nom grec d'*adamas*, c'est-à-dire « l'indomptable. » Vers la fin du xvii<sup>e</sup> siècle seulement, on s'avisa de discuter et de vérifier l'assertion du grand naturaliste latin; mais il fallut Lavoisier pour qu'on arrivât à établir nettement, vers le commencement du siècle dernier, que le diamant n'est que du carbone cristallisé, qui ne brûle pas quand on le chauffe, si

fortement que ce soit, à l'abri de l'air, mais, au contact de ce comburant, brûle parfaitement en donnant, tout comme du charbon ordinaire, du gaz carbonique. Plus tard, vers 1840, cette identité de nature entre le diamant et le charbon a été pleinement confirmée par Dumas et Stas qui, cependant, constatèrent que ce minéral laisse parfois, après sa combustion, des traces de cendres de coloration jaune ou rougeâtre, traces d'autant plus abondantes que la pierre contient plus d'inclusions solides, inclusions formées de substances étrangères telles que l'oxyde de fer ou la pyrite, mais constituées quelquefois, aussi, par des matières charbonneuses, et même par de petits diamans d'une teinte différente. La formule du trop célèbre Lemoine, l'adversaire de sir Julius Wernher, est donc parfaitement exacte, si profondément ironique qu'elle soit en réalité : « pour obtenir du diamant, il suffit de prendre du charbon bien pur, du charbon de sucre, par exemple, et de le faire cristalliser. »

Pour les autres pierres nobles, la Chimie moderne a eu moins de peine à les identifier. On sait depuis assez longtemps que l'émeraude, la plus précieuse de toutes à cause de son prix élevé, qui surpasse souvent celui du diamant, est un silico-aluminate de glucinium; que le rubis, le saphir, de même que l'améthyste et la topaze (il s'agit ici de l'espèce dite orientale) ne sont que des cristaux d'alumine (corindon) colorés par divers oxydes métalliques, oxydes dont l'absence complète caractérise le saphir blanc (corindon pur). On est moins avancé en ce qui concerne les véritables causes des colorations que présentent un si grand nombre de diamans, depuis le *diamant bleu* de Hope et le *diamant vert* de Dresde, jusqu'au *diamant rouge-rubis* de Paul I<sup>er</sup>, en passant par les diamans jaunes de l'Inde, du Brésil et du Cap. Un certain nombre de physiciens y voyaient de simples jeux de lumière, dus à un manque d'homogénéité de la masse cristalline. La présence de poches à grisou et même de poches à pétrole à l'intérieur des cheminées du Cap a fait abandonner cette explication : on admet, aujourd'hui, que c'est à des traces d'hydrocarbures que sont dues les colorations si variées du diamant et, probablement aussi, sa phosphorescence.

D'ailleurs, à peine la composition du rubis, du saphir et de l'émeraude fut-elle approximativement connue, que les chimistes n'éprouvèrent pas de trop grandes difficultés à les reproduire dans leurs laboratoires, au moins sous forme de cristaux micro-



scopiques. Ebelmen, le premier, vers 1848, a obtenu du saphir blanc corindon incolore et d'infimes cristaux de rubis (corindon cramoisi). Hautefeuille, un peu plus tard, obtint de tout petits cristaux d'émeraude, de 3 millimètres de long sur 2 d'épaisseur, possédant rigoureusement toutes les propriétés de la gemme naturelle, mais inutilisables, évidemment. Les petits cristaux de rubis qu'ont préparés plus tard MM. Frémy et Verneuil à l'aide de la méthode d'évaporation suivie par les chimistes précédents, cristaux parfaitement identiques aux cristaux naturels, dont les plus gros pesaient à peine un tiers de carat et dont on peut admirer les groupemens étincelans dans les vitrines du Muséum, sont, eux aussi, inutilisables. Mais si, depuis, aucun résultat industriel n'a été obtenu, au moins, en ce qui concerne l'émeraude, il n'en a pas été de même pour le rubis, du jour où M. Verneuil eut définitivement adopté la *méthode dite de fusion*, d'après laquelle l'alumine, préalablement calcinée et mélangée à quelques centièmes de sesquioxyde de chrome, est tout simplement fondue, puis, abandonnée à la température ordinaire, se solidifie et cristallise, absolument comme l'eau que l'on change en glace par un refroidissement convenable. Seulement, de même que la glace peut être « opacifiée » par les nombreuses bulles de gaz, primitivement dissous dans l'eau, qu'elle garde emprisonnées après sa formation, ou encore par l'enchevêtrement des cristaux qui la constituent, le corindon coloré ainsi fabriqué pourra perdre sa transparence, se présenter sous la forme d'une substance opaque et, par suite, sans valeur réelle, s'il a été solidifié après un affinage trop imparfait des matières premières employées ou si sa prise trop rapide en masse a gêné l'orientation régulière des petits cristaux élémentaires, constitutifs du cristal obtenu.

Il y avait là un difficile problème que M. Verneuil a résolu de la plus ingénieuse façon. L'a-t-il résolu le premier? Il n'y a pas lieu de le croire, car les *rubis dits de Genève*, qui furent pendant plusieurs années présentés frauduleusement dans le commerce comme des rubis naturels, étaient vraisemblablement obtenus de la même manière. Mais l'auteur de cette découverte, ainsi que sa méthode, étant restés inconnus, c'est au distingué professeur de notre Conservatoire des Arts et Métiers que revient, sans conteste, l'honneur d'avoir créé la nouvelle industrie du rubis de synthèse (rubis scientifique) par l'invention de l'appareil,

plus ou moins bien modifié, qu'emploient aujourd'hui tous ceux qui s'adonnent à la fabrication de cette pierre, laquelle, tout artificielle qu'elle soit, n'a cependant aucune espèce de rapport avec le *rubis* dit *reconstitué*, obtenu en fondant ensemble des rubis gros comme des têtes d'épingle et en laissant la masse se refroidir et cristalliser d'elle-même.

En gros, l'appareil de M. Verneuil, tel qu'il l'a décrit en 1904, n'est que le chalumeau classique des chimistes. Ce chalumeau, alimenté par du gaz d'éclairage dans sa partie extérieure, par de l'oxygène pur à l'intérieur, placé verticalement, est traversé de haut en bas par un mélange d'alumine et de sesquioxyde de chrome purifiés, réduit en une poudre impalpable et homogène. Ce mélange, porté à une température de 1 870 degrés environ, température qui ne doit pas être notablement dépassée sous peine d'obtenir un produit opaque, se transforme, dans ces conditions, en gouttelettes incandescentes minuscules, dont les unes se perdent, tandis que les autres tombent sur une petite plate-forme d'alumine fixée à l'extrémité d'un support en nickel. Cette transformation s'opère, d'ailleurs, à l'intérieur d'un four cylindrique en argile, dont la présence est nécessaire pour donner de la fixité à la flamme, faciliter son réglage et régulariser la température ambiante; une fenêtre de mica permet de suivre l'opération, mais il faut que les yeux soient protégés par des lunettes à verres aussi foncés que le permet la vision très distincte de la **matière fondue** qui, à la température où la fusion se fait, est d'un blanc éblouissant. A mesure qu'elle refroidit, l'alumine fondue cristallise, mais intérieurement, et le bloc de rubis se développe par couches minces successives superposées, prenant la forme d'une poire, à l'aspect vitreux, posée sur sa queue. La production préalable de cette queue doit être menée et surveillée avec le plus grand soin; elle est absolument indispensable à la réussite de l'opération, car l'alumine montre, au moment de sa cristallisation ultérieure, une fâcheuse tendance à se fissurer à l'infini, surtout à mesure que grandit sa surface de contact avec un support de nature autre que la sienne. Inutile d'ajouter que le réglage de l'appareil, sa mise en marche nécessitent des soins minutieux et, par suite, l'emploi d'un certain nombre d'organes accessoires sur lesquels nous ne pouvons nous étendre ici, accessoires qui, du reste, varient d'un fabricant à l'autre. Les appareils, parfaitement construits et

installés, que nous avons examinés, peuvent produire de 8 à 9 carats à l'heure. Ils permettent d'obtenir des pierres de 80 carats. Une ouvrière habile peut surveiller à la fois une dizaine de chalumeaux.

Quand les pierres ainsi fabriquées sont bien symétriques, preuve que la flamme était bien centrée et la chauffe parfaitement régulière, le produit se sépare exactement en deux fragmens par une fissure verticale qui se forme soit spontanément, soit lorsqu'on use la pointe de la poire sur la meule de cuivre diamantée ou la meule de plomb garnie d'émeri des lapidaires. Chacun des deux morceaux est prêt, alors, à être taillé suivant les procédés ordinaires, de sorte que la question qui se pose d'elle-même maintenant est la suivante : existe-t-il quelque différence, après la taille, entre ces rubis artificiels et les pierres naturelles ? Aucune, répond la science, lorsque les conditions exigées par la méthode dont nous venons de donner une idée ont été complètement réalisées : de composition chimique identique, les rubis scientifiques opposent la même résistance aux réactifs que les rubis naturels ; leur magnifique fluorescence rouge, leur dureté, leur structure sont les mêmes. Mais les lapidaires affirment que le rubis naturel a une intensité, une chaleur de feux que ne présentent jamais les rubis de synthèse que produit le travail industriel courant, que rien n'est plus facile que de distinguer les uns des autres, et, qu'après tout, les rubis de fusion ne sont que des reproductions, non des reconstitutions intégrales, qu'ils ne valent pas, en somme, ceux de Frémy. Ce qu'on peut sûrement affirmer, c'est que la valeur des rubis scientifiques est, actuellement, tombée très bas, tandis que les rubis naturels n'ont rien perdu de leurs hauts prix, qui peuvent atteindre toujours jusqu'à 4 000 et 2 000 francs le carat. Conclusion : pendant longtemps encore, les rubis naturels conserveront toute leur valeur.

L'émeraude industrielle, nous l'avons déjà dit, n'existe pas. Il n'en est pas de même pour le saphir bleu (saphir oriental).

Jusque dans ces derniers temps, on croyait, sur la foi de Sainte-Claire Deville, que cette pierre fine devait sa couleur ou à une trace de sesquioxyde de chrome ou à une trace d'un protoxyde de chrome ; aussi, les essais de synthèse poursuivis en admettant cette composition n'avaient-ils donné aucun résultat. Il appartenait à M. Verneuil, au début de l'année dernière,

d'expliquer ces échecs et de résoudre le problème posé : il a établi que Sainte-Claire Deville avait dû se tromper et que la coloration du saphir oriental provenait de la présence de traces très faibles d'un oxyde de fer inférieur et d'oxyde de titane. Employant toujours la méthode de la fusion, il a montré que si l'oxyde de fer inférieur est seul utilisé, on obtient des *saphirs d'Australie*, colorés en bleu sombre, de valeur commerciale très faible. Que si l'on introduit dans l'alumine une quantité presque infinitésimale d'oxyde de titane et, en même temps, un peu d'oxyde magnétique de fer, tout change : on produit, alors, de beaux échantillons de saphir bleu qui, certes, comme le rubis scientifique, constituent une reproduction, non une vraie reconstitution, et dont la fabrication, après quelques tâtonnemens, est devenue une opération courante.

Arrivons au diamant.

C'est l'avis de la plupart des hommes compétens que dans le nombre infini des procédés indiqués point obtenir le diamant synthétique, il faut uniquement retenir celui de H. Moissan, le seul qui ait abouti, en 1893, à la production de cristaux transparents, trop petits, certes, pour être utilisables, mais possédant bien les trois propriétés caractéristiques de la gemme : densité, dureté, pureté chimique.

Une théorie nouvelle de Werth sur la formation géologique de la précieuse pierre, suggéra au savant chimiste français la méthode qu'il allait appliquer avec tant de bonheur. Cette théorie veut : 1° que le diamant se soit formé à très haute température, car, à température basse, un cristal ne se forme jamais avec des faces courbes semblables à celles qu'offre ce minéral ; 2° qu'il ait été formé sous pression, hypothèse qui semble confirmée par la biréfringence que l'on constate dans un grand nombre d'échantillons. Suivant Werth, le diamant est, en définitive, la forme stable du carbone à haute température et sous de fortes pressions, le graphite, qui est aussi du carbone cristallisé, représentant la forme stable à haute température sous la pression ordinaire. D'ailleurs, l'hypothèse en question semble confirmée par ce fait, souvent démenti, mais exact, et que J. Verne a utilisé dans le roman cité plus haut, que certains diamans du Cap se sont brisés spontanément quelque temps après leur extraction, fait qui semblerait prouver l'existence à l'intérieur de ces pierres de substances gazeuses fortement comprimées.

3° Cette théorie veut, enfin, que le diamant formé ait été refroidi rapidement, ce qui semble résulter du caractère explosif des phénomènes qui ont amené le diamant dans les cheminées du Cap, et de son association avec des minéraux d'une nature toute différente, entraînés avec lui. Mais d'abord, il faudrait prouver que le diamant s'est rapidement refroidi, ce que nous ne pensons pas, car l'expérience montre que, seul, le refroidissement lent est favorable à la formation de gros cristaux, et, justement, tout semble indiquer que le diamant a préexisté à l'état de gros cristaux avant d'être amené au voisinage du sol : trop de ces cristaux, en effet, nous apparaissent complètement brisés, sans que nous puissions retrouver les différens fragmens qui, unis au moment de la formation du minéral, se sont ensuite réduits en fine poussière disséminée dans la terre bleue.

En tout cas, ces trois hypothèses ne renseignent en aucune façon sur la nature du fondant à employer pour arriver à dissoudre le carbone, la cristallisation devant ensuite s'opérer d'elle-même, par refroidissement, au sein de la masse ramenée tout entière à l'état solide. Il semble que l'étude du minéral diamantifère des cheminées du Cap, de même que celle des alluvions diamantifères de l'Inde et du Brésil aurait dû, sur ce point, nous donner tous les renseignemens désirables. Il n'en est rien : aucune des roches qui remplissent ces cheminées ou forment ces alluvions ne semble être la véritable *roche-mère* du diamant. Tout concorde à prouver, et c'était l'avis de Daubrée, que le diamant a pris naissance, non au sein des masses fragmentaires dans lesquelles nous le rencontrons habituellement, mais dans les couches les plus profondes de notre globe. Lorsqu'on examine certains *carbonados*, on remarque, en effet, qu'un grand nombre d'entre eux ont des arêtes et des angles très émoussés ; étant donné que le carbonado est le plus dur de tous les corps, on doit admettre que, pour s'user ainsi, il a dû frotter contre sa propre matière dans un mouvement d'ascension qui a, nécessairement, pour produire de pareils effets, été de longue durée, ce qui revient à dire que le trajet effectué par ce minéral et ses congénères a été lui-même considérable. Ce sont les matériaux fragmentaires, dont nous parlions à l'instant, qui ont entraîné le diamant, mais il s'est formé indépendamment d'eux, et, d'ailleurs, on ne le trouve fortement incrusté dans aucune des roches qui l'accompagnent. L'idée que se fait un ingénieur éminent,

M. de Launay, de la façon dont ont pu se produire et se remplir les cheminées du Cap, corrobore cette manière de voir :

Il admet que les terrains horizontaux de la région de Kimberley ont été, un jour, perforés par un phénomène éruptif, une explosion de gaz intérieur, par exemple : alors se sont ouvertes brusquement les cheminées de dégagement dont l'orifice est comparable à ces cratères incomplets des pays volcaniques, souvent transformés en lacs, qu'en Auvergne on appelle des *gours*. Puis il est monté de la profondeur une masse de roche, à l'état de fusion, entraînant, avec des débris de granit et autres minéraux arrachés au sous-sol de la croûte terrestre, en même temps que des fragmens de toute sorte éboulés des parois de la cheminée, des diamans cristallisés sous une très forte pression en profondeur, dont quelques-uns seuls ont conservé des dimensions appréciables. Le tout s'est solidifié pour des siècles, se recouvrant, à quelques pieds au-dessous du sol, de la carapace calcaire, produite par l'infiltration des eaux du dehors, dont il a été question plus haut, jusqu'à ce que l'homme, mis en éveil par les diamans restés à la surface, vint extraire les autres de dessous terre. Rien ne prouve, d'ailleurs, que les alluvions diamantifères elles-mêmes ne proviennent pas de cheminées ou de fissures, d'origine éruptive aussi, qui, jusqu'à présent, se sont dérobées à nos recherches.

Seule, et la chose peut paraître singulière au premier abord, l'étude de la composition chimique et minéralogique des météorites devait mettre Moissan sur la nature du fondant à employer et, par conséquent, sur la véritable voie à suivre.

Il y a plus de vingt ans, en effet, que l'on a découvert que les météorites, c'est-à-dire ces roches d'origine cosmique provenant de la dislocation de planètes plus ou moins éloignées de nous et qui, de temps à autre, tombent sur notre globe, contenaient, en proportion relativement considérable, du graphite, du carbone amorphe (charbon), et, en proportion encore plus considérable, des diamans formant une poussière impalpable. Or, ici, il n'y a pas à douter : le précieux minéral est dans une gangue que l'on peut considérer sûrement comme sa gangue primitive. En particulier, le célèbre météorite de Canon-Diable, ramassé dans les solitudes de l'Arizona, contient, les analyses de Moissan l'ont démontré, non seulement les trois variétés allotropiques du carbone que nous venons de rappeler, mais

encore du fer, en quantité considérable (67 pour 100), du nickel, du soufre, du phosphore et des traces de silicium. C'était induire l'habile chimiste à prendre pour fondant le fer, le nickel ou le soufre, le phosphore et le silicium pouvant aider à la fusion, le cas échéant. Et dès lors, on comprend sa manière d'opérer.

Il a d'abord introduit rapidement du charbon de sucre aussi pur que possible et contenu dans un petit cylindre de fer doux ayant environ 3 centimètres de hauteur sur 1 centimètre de diamètre, dans 200 grammes environ de fer doux fondu au four électrique, c'est-à-dire à une température de 3000 degrés environ, opération qui transforme ce fer en une fonte saturée de carbone. Le creuset de charbon, placé au milieu du four, qui contient cette masse, est alors plongé dans l'eau froide, ou, mieux, dans le plomb, le cuivre, etc., en fusion, avec lesquels le contact est plus parfait et, par suite, le refroidissement plus rapide. Dans ces conditions, la surface de la fonte est solidifiée brusquement, de sorte que le reste de sa masse passe de l'état liquide à l'état solide sans pouvoir, si peu que ce soit, augmenter de volume, comme il arrive toujours lors de la solidification de la fonte, ce qui détermine (Moissan l'avait prévu et c'est peut-être là son principal mérite) une pression considérable, inimaginable. Dès lors, le carbone dissous, qui, sous la pression ordinaire, se séparerait, par suite du refroidissement, à l'état de graphite, se sépare, sous cette pression énorme (inégal, d'ailleurs, aux différens points) en fournissant un mélange de graphite, de carbonado et de diamans transparens.

L'argent qui, porté à l'ébullition, à la température du four électrique, peut dissoudre une assez grande quantité de charbon de sucre et qui, comme la fonte, augmente de volume en se solidifiant, a donné des résultats plutôt meilleurs. L'addition de sulfure de fer ou de silicium ou de siliciure de fer, a procuré aussi à Moissan de bons résultats. Avec le phosphore de fer, le succès a été extrêmement rare.

Quant à l'identité des très petits diamans obtenus par ces divers procédés avec les diamans naturels, elle n'est pas contestable. Ils en possèdent d'abord tous les caractères physiques : densité, dureté, limpidité, forme cristalline (cubes, octaèdres, dérivés de l'octaèdre), etc., et, quant à leur constitution chimique, tous, une fois brûlés, donnent le poids de gaz carbonique indiqué par la théorie. Il n'y a aucun doute sérieux à

élever sur les résultats des expériences de Moissan, et les attaques dont il a été l'objet à ce propos, si elles ont amusé le public, n'ont convaincu personne. Mais une étude approfondie de ses travaux montre que la production du diamant par le procédé dont il s'est servi a été si irrégulière, si faible, qu'il semble que le carbone, contrairement à ce que pensait l'éminent chimiste, ne s'y est jamais tout à fait trouvé dans les conditions régulières de sa cristallisation transparente. La présence, signalée en 1896, de tout petits diamans dans des aciers doués d'une grande dureté, laquelle ne peut être obtenue que par le refroidissement sous pression du métal en fusion, semble, cependant, confirmer les idées théoriques qui guidèrent Moissan. M. Escard les partage : il croit la pression indispensable, mais il regarde pourtant comme une erreur considérable d'avoir admis *a priori* que la rapidité du refroidissement était nécessaire pour obtenir la gemme : pour lui, le refroidissement tent s'impose si l'on veut obtenir de gros cristaux. D'autre part, de savans chimistes n'hésitent pas à déclarer que rien n'indique que la pression ait joué, dans la formation des diamans de synthèse de Moissan, le rôle prépondérant qu'il lui attribuait, et, d'ailleurs, on a montré, depuis, qu'on peut obtenir du diamant sans avoir recours à la pression, par la décomposition de l'acétylène et autres hydrocarbures à la température du four électrique. Ainsi, le diamant ne serait pas nécessairement la forme stable du carbone à haute température et sous forte pression, la théorie de Werth serait fausse... Si bien qu'en présence de toutes ces théories contradictoires, les savans les plus éminens pensent aujourd'hui que, pour arriver à la fabrication du diamant de synthèse, de nouvelles et sérieuses recherches sont nécessaires, afin d'élucider toutes les causes qui peuvent engendrer le diamant dans la Nature. Nous disons : toutes les causes, car, de même, qu'il est possible d'obtenir des cristaux de plomb soit par simple fusion, soit encore en plongeant une lame de zinc dans une dissolution d'acétate de plomb, on ne voit pas pourquoi la Nature n'aurait employé qu'un seul et unique procédé pour créer le diamant, alors qu'elle en a employé plusieurs pour le rubis, le saphir et l'émeraude.

Ainsi, la genèse de l'émeraude est regardée comme due, en général, à l'action d'eaux minéralisatrices particulières, circulant au milieu de roches granitiques à peine refroidies ; mais elle



semble résulter, aussi, de l'action, sous pression, de carbonates alcalins, tels que le carbonate de soude, sur des roches métamorphiques (calcaires cristallins, dolomie, etc.). De même pour le rubis et le saphir : leur genèse est soit dans l'action minéralisatrice de vapeurs telles que celles du fluor, du chlore, du brome, etc., sur des roches granitiques à peine refroidies, soit encore dans l'action, sous pression, de carbonates alcalins sur des calcaires métamorphiques.

Toutefois, nous nous reprocherions de passer sous silence la genèse du diamant telle que la conçoivent encore à cette heure la plupart des géologues, telle que la concevait l'illustre Daubrée, car, nous l'avons déjà dit, cette question touche au problème passionnant de l'origine et du mode de formation même du globe.

On admet aujourd'hui que les météorites sont des roches provenant du démantèlement de certaines planètes et qui, apportées sur notre globe à travers les espaces célestes après avoir quitté leur premier centre d'attraction, sont venues nous révéler la constitution chimique de ces planètes, constitution dont il a été question plus haut. Mais il est raisonnable de penser que notre globe doit avoir la même constitution que les autres planètes, et un nombre considérable de faits le prouve. Par conséquent, il doit être constitué, en majeure partie, par du fer ou des alliages de fer, simplement isolés de l'atmosphère par une couche très mince de scories qui, semblables aux laitiers des hauts fourneaux, se sont formées au moment de la solidification primitive, par la silice alliée aux métaux légers, cette couche de scories n'étant que superficielle. Mais à côté du fer se trouve, on l'a vu, dans les météorites, du carbone, et cela dans une proportion relativement considérable, plus de 5 pour 100. Or, il est très possible que le carbone contenu dans notre globe au voisinage du fer et du nickel soit, de même que dans les météorites, à l'état de dissolution dans ces métaux, en raison de la haute température de la masse et des pressions énormes, prodigieuses, auxquelles elle est soumise. Dans ces conditions, une crevasse ou une fissure se produisant dans l'épaisseur de l'écorce terrestre, une masse métallifère montant dans cette fissure et arrivant ou non jusqu'à la surface, peu importe, mais, en tout cas, « distillant son suc précieux, » laisse le carbone se solidifier et se cristalliser. Seulement, tout ceci, suivant M. Escard, se passe, contrairement à la théorie de Werth, d'une façon très lente,

d'abord parce que le fer est situé à une énorme profondeur au-dessous de la surface du globe et, ensuite, parce qu'il est très dense. Le refroidissement se faisant ainsi très lentement, de même que la diminution de pression, la formation de gros cristaux de carbone et, par conséquent, de gros diamans est alors possible: quand au fer, après avoir abandonné son carbone, il forme des filons ou se combine avec les masses de scories dont il a été question à l'instant. En tout cas, conformément à ce que pensait Daubrée, « les parties internes de notre planète doivent, si les raisonnemens précédens correspondent à la réalité, recéler en abondance la belle et mystérieuse gemme; elles doivent en contenir autant que la moyenne des météorites étudiées jusqu'ici, 1 pour 100 environ, au lieu de 1/40 000 000, teneur moyenne du minerai de l'Afrique du Sud. Les cheminées de ce dernier pays, véritables regards pratiqués à travers la voûte terrestre et ouverts sur les régions profondes, qui, en peu d'années, en ont apporté tant de millions de cristaux, ne font, en somme, que nous faire entrevoir cette richesse, destinée sans doute à rester toujours, pour nous, à l'état latent. »

Ce que l'avenir fera de toutes ces hypothèses, de toutes ces théories, nul ne saurait le prévoir. Mais, quoi qu'il en advienne, nous pensons qu'on sera toujours reconnaissant à l'éminent chimiste, dont nous venons d'analyser brièvement, trop brièvement, les travaux, d'avoir eu assez de confiance en elles pour oser s'attaquer au redoutable problème de la fabrication du diamant et de l'avoir presque résolu. Il nous a semblé utile, et il nous a été agréable de rendre hommage à un homme dont les recherches ont honoré la Science française, et qui, de tous les professeurs éminens qu'il nous a été donné d'écouter, nous a paru le plus éloquent, le plus entraînant, le plus précis et le plus clair.

### III

C'est à partir des découvertes faites dans la Colonie du Cap que date réellement, on l'a vu, l'histoire industrielle et financière du diamant. Combien les mines de Golconde, de Raolconde, de Visapour en ont produit de carats, jusqu'au moment où la gemme fut découverte au Brésil, quelles étaient les sommes correspondantes, il est impossible de le savoir et la question n'offre, d'ailleurs, que peu d'intérêt. Quant au Brésil, les chiffres

donnés plus haut, et qui correspondent à la production de 10170000 carats environ dans la période qui s'étend de 1721 à 1870, ne peuvent que paraître de médiocre importance, si l'on considère que ce résultat d'un siècle et demi de travail ne représente guère, actuellement, que le double de la production annuelle du monde, puisque, en 1907, les trois compagnies De Beers, Jagersfontein et Premier ont fourni, à elles seules, près de 5 millions de carats. C'est la production mondiale actuelle qu'il importe, maintenant, d'examiner. Or, en douze ans, de 1898 à 1909 inclusivement, l'Afrique australe a produit près de 39 millions de carats bruts, et ce chiffre est loin de représenter la production totale du diamant dans cette période, car il faudrait tenir compte de la production des autres pays, des trouvailles d'alluvions, des vols commis dans les mines, etc., de sorte que la production mondiale, en ces douze années, doit être évaluée au moins à 50 millions de carats bruts. Si, maintenant, on admet, depuis l'année 1885, où l'exploitation des gisemens africains s'est industrialisée, jusqu'en 1898, une production totale de 37 millions de carats bruts, nous atteignons, pour une période de 25 années, 1909 compris, une production globale de 87 millions de carats bruts, réduits par la taille à 45 millions de carats à peu près. En estimant à 20 millions de carats le stock existant antérieurement, et en donnant au carat, après la taille, un prix moyen, très faible, de 120 francs, on peut évaluer largement à 8 milliards les sommes qui sommeillent dans cette pierre fine. Ce chiffre, on l'avouera, donne fortement à réfléchir, et l'on est en droit de se demander si l'on doit, ou non, désirer la réalisation de ce rêve, nous ne dirons pas de la Chimie pure, mais de la Chimie appliquée : la fabrication à bon marché du diamant.

On ne saurait nier les avantages qu'en pourrait tirer l'industrie : tout le monde connaît les services que rendent le rubis et le saphir aux fabricans de montres, de chronomètres, de phonographes, etc. Les emplois du diamant sont plus répandus : les vitriers, depuis longtemps, en font une assez grande consommation ; on s'en sert sous forme de carbonado, pour la fabrication et le polissage d'une foule d'objets d'ornement en matière dure (porphyre, granit, jaspé, quartz) ; des outils perforateurs terminés par des pointes en diamant donnent de bons résultats pour le forage des puits, le percement des tunnels dans des roches

dures; des scies circulaires garnies de diamans, ou, plutôt, de bort ou de carbonado, fonctionnent avec succès dans de nombreux chantiers. Mais ces quelques emplois, fussent-ils s'étendre encore, suffiraient-ils pour justifier le cataclysme financier que semblerait devoir produire une véritable invasion du marché par des diamans de synthèse, d'un coût relativement bas? N'y aurait-il pas lieu de craindre que, de 8 milliards, la valeur du stock actuel de diamant tombe à 200, à 400 millions à peine? L'exemple du rubis est là pour nous rassurer: après une crise passagère, le rubis naturel (les chiffres de vente donnés plus haut le prouvent) a reconquis toute la faveur du public et le rubis scientifique a vu ses prix baisser de plus en plus. Il en sera probablement de même du diamant synthétique.

Une seule question, en ce moment surtout, se pose: que se passerait-il si, par suite d'une surproduction, possible après tout, du diamant naturel (si, par exemple, la mine Premier, ses nouvelles installations terminées, arrivait à produire annuellement 4 millions de carats, le Damaraland un million et plus), le prix de cette unité venait à fléchir sérieusement? Ne serait-il pas à craindre que la vogue dont jouiraient alors ces pierres, même dans la classe moyenne, ne compense pas le dédain, assuré désormais, des classes riches, pour qui beauté et rareté sont presque toujours synonymes? Ne serait-il pas à craindre que ces classes n'adoptassent quelque parure nouvelle, plus rare, par conséquent plus chère, qu'il serait de bon ton de substituer au diamant? M. P. Dreyfus ne le croit pas; il présente, il voit dans les mines en profondeur du Cap une source de richesse encore immense, incalculable, presque indéfinie. C'est notre avis.

P. BANET-RIVET.

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

La Chambre a fini la première année de la législature; elle a fait beaucoup de bruit et peu de besogne. On chercherait en vain, dans toute la presse, un journal qui ait porté sur ses travaux un jugement favorable. Cette première année laissera cependant un souvenir dans notre histoire parlementaire, grâce à deux phénomènes qui s'y sont produits pour la première fois : on n'avait pas encore vu un budget voté avec sept douzièmes provisoires, et un second budget qui, présenté au milieu de juillet, et présenté pour la forme, c'est-à-dire en papier blanc, a mis la Chambre dans l'obligation d'élire une Commission dont les membres n'ont pu émettre aucune opinion sur un projet qu'ils ignoraient. C'est un signe manifeste de l'anarchie dans laquelle nous sommes. On comprend très bien que l'opinion soit déconcertée par des innovations aussi peu recommandables et qu'elle se montre sévère pour la Chambre qui les a inaugurées.

Cette Chambre a vu, en une année, se succéder quatre ministères : premier ministère Briand, second ministère Briand, ministère Monis, ministère Caillaux. Il y a quinze ou vingt ans, les ministères mouraient jeunes, mais ils se recrutaient dans le même personnel politique et se ressemblaient comme des frères. Puis sont venus des ministères de longue durée, qui généralement, lorsqu'ils se sentaient un peu vieillis et usés, aimaient mieux donner leur démission que d'être renversés. Allons-nous revenir aux ministères à court terme? Nous n'y voyons pas d'inconvénients lorsqu'il s'agit, par exemple, d'un ministère Monis; mais le système contraire a de sérieux avantages, et nous avons regretté la disparition trop rapide de M. Briand. Il est vrai que la faute principale en revient à M. Briand lui-même, qui semble ne s'être pas très bien rendu compte de la situation qu'il s'était faite et qui, en tout cas, n'en a pas profité. Quant au Cabinet

Monis, il n'a pas donné l'impression d'un gouvernement, mais bien de l'absence de tout gouvernement. Nous avons aujourd'hui un nouveau ministère dont nous avons dit que nous l'attendrions à l'œuvre. Il nous est effectivement difficile, étant donné son passé, d'avoir *a priori* confiance en M. Caillaux ; mais il est juste de reconnaître qu'il n'a pas mal débuté, qu'il a fait entendre des paroles opportunes, qu'il a fait mieux encore en mettant ses actes d'accord avec ses paroles, enfin que son entrée sur la scène politique comme président du Conseil n'a pas eu le caractère de banalité auquel plusieurs autres nous avaient habitués. Dans sa Déclaration, M. Caillaux avait annoncé l'intention de gouverner ; d'autres l'avaient fait avant lui, et il n'en était rien résulté, la faiblesse gouvernementale était restée la même : peut être n'en sera-t-il pas de même avec M. Caillaux. Nous disons « peut-être, » parce qu'il ne faut pas trop s'avancer : nous avons eu déjà tant de déceptions ! Mais M. Caillaux est un homme intelligent et il n'est pas impossible que, éclairé par des symptômes divers, il ait senti dans le pays un désir, un besoin de plus en plus vifs d'avoir en effet un gouvernement qui gouverne. Quoi qu'il en soit, ses premiers actes l'ont amené à rompre nettement, résolument, et sans doute définitivement, avec les socialistes unifiés. Il fallait entendre de quel ton il a dit à M. Vaillant : « C'est votre opinion, par conséquent, ce n'est pas la mienne. » La cassure a été telle qu'elle ne paraît pas pouvoir se raccommoder. Les partisans du bloc peuvent en gémir. On a remarqué qu'à chaque ministère nouveau, M. Combes commençait par une bénédiction ; il n'a pas manqué d'esquisser ce geste sur le front de M. Caillaux, mais probablement il n'ira pas jusqu'à la confirmation.

C'est à propos de l'affaire, laissée en suspens, de la réintégration des cheminots que la bataille a eu lieu entre M. Jaurès et M. Caillaux. D'autres orateurs y ont pris part, notamment M. Colly, l'orateur le plus tonitruant de la Chambre, mais on pourrait dire que, cette fois du moins, son intervention aurait été négligeable si elle n'avait pas produit un de ces tumultes qui obligent le président, après avoir épuisé toutes les sévérités du règlement, à reculer devant le scandale et à interrompre la séance. L'éloquence parlementaire a singulièrement évolué entre Royer-Collard et M. Colly ! Avec ce dernier, elle ne diffère pas sensiblement du coup de poing. Laissons de côté cet orateur modern-style : aussi bien M. Jaurès a dit les mêmes choses que lui, autrement bien entendu, à savoir que les socialistes unifiés ne laisseraient pas protester la promesse

qui leur avait été faite de la réintégration des cheminots, et qu'ils emploieraient tous les moyens pour en assurer la réalisation. — Vous voulez donc brimer la Chambre? a demandé un interrupteur. — Oui, oui, a crié l'extrême gauche : est-ce que vous n'avez pas brimé le peuple? Est-ce que vous ne lui avez pas menti? Qu'y a-t-il de plus criminel? — On se rappelle à quoi cette accusation se rattache. A la veille des vacances de Pâques, un grand débat a eu lieu sur les cheminots qui, ayant abandonné leur poste au moment de la grève des chemins de fer, ont été aussitôt remplacés par les Compagnies. Remplacés, disons-nous, et non pas révoqués; on abuse vraiment de ce dernier terme; les Compagnies sont bien obligées de remplacer sans délai ceux de leurs agents qui désertent un service public dont le caractère spécial est de ne pouvoir pas être interrompu un seul jour, une seule heure. Mais la question est connue de nos lecteurs, et nous n'y reviendrons pas. M. Monis et M. Dumont, — ce dernier était alors ministre des Travaux publics. — ont adressé du haut de la tribune des sommations impérieuses aux Compagnies de chemins de fer d'avoir à reprendre leurs cheminots comme l'État avait repris les siens, faute de quoi, ils demanderaient au parlement des « armes » pour réduire leur résistance. Les Compagnies ne se sont nullement émues des menaces qui leur étaient adressées; elles avaient déjà opéré spontanément un certain nombre de réintégrations; elles ont déclaré qu'elles ne pouvaient pas en opérer davantage et se sont contentées, par mesure d'humanité, de donner des retraites proportionnelles ou des secours à ceux de leurs anciens agents qu'elles estimaient ne pas pouvoir reprendre: à presque tous d'ailleurs elles se sont entremises pour procurer une situation nouvelle et elles y ont réussi. Il est triste de le dire: quand MM. Monis et Dumont ont annoncé qu'ils demanderaient des « armes » contre les Compagnies, la Chambre les a couverts d'applaudissemens et leur a voté, à une majorité énorme, un ordre du jour de confiance et d'approbation: il y a eu là un de ces entraînemens auxquels les assemblées sont sujettes, sauf à les regretter le lendemain, et qui sont un des vices du parlementarisme à outrance, sans réflexion suffisante et sans contrepoids. Aux yeux des socialistes unifiés, le vote que la Chambre a émis dans ce jour de folie constitue un engagement sacré auquel on ne saurait manquer sans forfaiture, ou, comme s'exprime M. Colly, sans infamie. Est-ce l'avis de M. Caillaux? La composition même de son ministère a montré le contraire: il a pris soin de ne pas y conserver M. Dumont, et M. Camille Pelletan ne

s'est pas mépris sur le sens de cette omission, contre laquelle il a élevé aussitôt ses protestations et ses lamentations. Eh quoi ! On avait eu enfin la bonne fortune de trouver un ministre décidé à engager contre les Compagnies de chemins de fer une lutte à mort, et M. Caillaux congédiait cet homme rare ! A partir de ce moment, la guerre était déclarée contre lui : mais on ne désespérait pas de le faire capituler, soit par persuasion, soit par intimidation, soit même par violence. M. Colly se chargeait d'employer ce dernier moyen : il a échoué comme les autres. M. Caillaux est resté inébranlable sur les positions qu'il avait prises. Sans doute il a promis de continuer la conversation avec les Compagnies en vue d'obtenir d'elles les réintégrations raisonnables, mais c'est tout. Pour lui, les Compagnies de chemins de fer ne sont pas l'ennemi contre lequel il faut courir sus et contre lequel tout est permis. Elles ont avec l'État des contrats que celui-ci est tenu de respecter et qu'il violerait s'il leur imposait par voie législative des obligations qui n'y sont pas comprises. Les Compagnies sont d'ailleurs responsables de la sécurité des voyageurs ; ayant cette responsabilité, qui est lourde, aujourd'hui surtout, elles doivent avoir l'autorité correspondante ; le maintien de la discipline est à ce prix. M. Jaurès ayant alors proposé la création de conseils de discipline, composés par tiers de représentans de l'État, des ouvriers et des Compagnies, M. Caillaux a déclaré qu'un pareil projet était inacceptable, attendu qu'on ne pouvait pas donner aux Compagnies un tiers d'autorité en leur laissant toute la responsabilité. En entendant ces vérités de sens commun, les socialistes unifiés ne pouvaient pas en croire leurs oreilles. A un moment, M. Jaurès, s'adressant à M. Caillaux, s'est écrié : « Vous ne parliez pas ainsi au moment de la discussion de l'impôt sur le revenu ! » A quoi M. Caillaux a répliqué : « Nous pourrions nous trouver d'accord pour réaliser de grandes réformes démocratiques ; nous ne nous trouverons jamais d'accord pour la démagogie et pour le désordre. » Il n'y a pas eu, dans toute cette discussion, de mot plus important que celui-là. Et nous dirons, à notre tour, que nous pourrions cesser d'être d'accord avec M. Caillaux lorsqu'il voudra réaliser, d'accord avec M. Jaurès, certaines réformes prétendues démocratiques, mais que nous serons toujours avec lui contre la démagogie et le désordre.

La question des cheminots n'est pas la seule qui se soit présentée à la Chambre et que le gouvernement ait eu à traiter. Un député collectiviste, M. Sixte-Quenin, a cru le moment bien choisi pour déposer une demande d'amnistie : cette amnistie aurait été très large, elle se



serait étendue à « tous les délits de presse et politiques et à toutes les infractions, quelle que soit leur qualification pénale, commises en matière de réunions, grèves, manifestations, et à l'occasion des événemens de la Champagne. » On nous dispensera d'indiquer les raisons qu'a données M. Sixte-Quenin pour justifier sa proposition ; tout le monde les devine, et la réponse de M. Caillaux est la seule chose qui importe. « L'heure, a-t-il dit, serait très inopportune pour la proclamation d'une amnistie... Peut-être la fréquence de certains accidens, — on compte 2 936 actes de sabotage depuis le mois d'octobre dernier jusqu'au moment présent, — doit-elle être attribuée en partie à cette circonstance qu'on a trop énervé la répression par de très fréquentes amnisties. A qui et à quoi s'applique la demande d'amnistie déposée par M. Sixte-Quenin? Aux camelots du Roi, à ceux qui, dans des manuels, ont indiqué les meilleures méthodes de pratiquer le sabotage des voies ferrées, à ceux qui, constamment ou à de fréquens intervalles, ont fait ce qu'on appelle la chasse aux renards, aux antimilitaristes. Est-ce le moment, je le demande à tous les républicains et à tous les Français, est-ce le moment d'amnistier de pareils actes? » Les discours de M. Caillaux sont brefs, mais chaque mot porte et rien ne manque dans l'énumération que nous venons de reproduire. Les camelots du Roi mis hors de cause, car ils se donnent pour le moment plus de mouvement qu'ils ne font de besogne, restent les saboteurs, les chasseurs de renards, les antimilitaristes : chacun méritait bien une mention spéciale, et chacun a eu la sienne.

La Chambre a été frappée du chiffre de 2 936 actes de sabotage qui ont été commis depuis moins de dix mois : on n'aurait pas cru le mal aussi profond, ni aussi répandu. Sans doute tous ces actes n'ont pas la même importance, mais tous procèdent de la même intention, qui est détestable et qui ne rencontrerait dans aucun autre pays du monde la même tolérance que chez nous. Cette tolérance est-elle sur le point de cesser? On peut l'espérer : il semble bien que M. Caillaux veuille entrer dans des voies nouvelles. La gravité, la multiplicité des attentats commis sur les lignes de chemins de fer, notamment sur celles de l'Ouest-État, ont fini par lasser la patience publique : elle est à bout. Le moment est venu de prendre des mesures décisives. On a parlé de lois à faire : commençons par appliquer les anciennes ; beaucoup de personnes croient qu'elles sont suffisantes, si on sait ou si on veut vraiment s'en servir. Il faut les appliquer notamment contre les chasseurs de renards, c'est-à-dire garantir rigoureusement et vigoureusement la liberté du travail. Les ouvriers du bâtiment se

sont mis en grève en demandant la suppression du marchandage et la journée de neuf heures : au bout de huit jours, ils ont été obligés de reprendre le travail sans avoir rien obtenu. Les grévistes avaient commencé par faire une guerre impitoyable aux renards. Mal leur en a pris : un a montré les dents. Sous le déluge de coups dont on l'assailait, il a tiré un couteau et blessé à mort un de ses agresseurs, ce qui est légitime sans doute, mais déplorable, et ce qui n'arriverait pas si le gouvernement assurait aux ouvriers travailleurs une protection qui les dispensât de se protéger eux-mêmes.

Nous avons parlé enfin, ou plutôt M. Caillaux a parlé des antimilitaristes, et des actes ont accompagné ses paroles. Il existe une institution nommée « le Sou du soldat, » qui a son siège à la Bourse du Travail de Paris : son but est de maintenir le contact entre les syndicats révolutionnaires et ceux de leurs adhérens qui sont sous les drapeaux. Le moyen employé est le versement entre les mains du soldat de petites sommes d'argent. En quoi, demandera-t-on, ce fait est-il délictueux ? Il ne le serait peut-être pas s'il s'arrêtait là, mais à la somme d'argent s'ajoutent des correspondances, qui introduisent et entretiennent dans les casernes la propagande de l'antimilitarisme, et c'est ce qui ne saurait être toléré. Les anciens gouvernements ignoraient-ils l'existence du « Sou du soldat ? » Non certainement, mais ils y fermaient les yeux. Ignoraient-ils la propagande qu'il faisait dans l'armée ? Pas davantage, mais ils n'osaient pas s'en prendre à de puissans comités révolutionnaires. Le ministère nouveau a adopté une autre conduite. Une descente de police a eu lieu à la Bourse du Travail et trois révolutionnaires ont été arrêtés. On aurait pu s'attendre à ce que cet acte vigoureux produisît à la Chambre, parmi les socialistes unifiés, une émotion qui se serait traduite par ce qu'on appelle une séance mouvementée. Il n'en a rien été ; l'énergie des socialistes unifiés a été employée tout entière à demander la réintégration des cheminots ; elle s'y est épuisée et c'est seulement au Conseil municipal de Paris que M. le préfet de police a été mis en cause pour avoir violé le seuil de la Bourse du Travail. M. Lépine a répondu à son interpellateur comme il convenait ; il s'est même amusé de la prétention des révolutionnaires d'être à l'abri des lois à la Bourse du Travail, et, si c'est un sacrilège d'avoir forcé la porte de cette forteresse sacrée, il s'est déclaré tout prêt à récidiver. Il a posé incidemment une question qu'il faudra bien un jour prochain aborder de front : ces syndicats, dont presque tous sont constitués irrégulièrement, et dont la plupart ont un caractère nettement

révolutionnaire, sont logés et subventionnés à la Bourse du Travail par la Ville de Paris : cette situation est-elle admissible, peut-elle se prolonger, maintenant qu'on sait à quoi s'en tenir sur les opérations qui se font ou qui se préparent dans l'ombre propice de ce monument municipal ? On a découvert autrefois, ou cru découvrir des complots dont on a fait grand bruit et qui étaient beaucoup plus inoffensifs que ceux-ci. Une instruction est ouverte ; elle s'étend déjà à plusieurs villes de province et paraît devoir se développer encore ; elle nous réserve des révélations intéressantes et instructives, à en juger par ce que nous en savons déjà. La Bourse du Travail, la Confédération générale du Travail, la fameuse C. G. T., tout cela se tient et forme un bloc assez intime pour que l'on ne puisse pas toucher à une de ses parties sans atteindre les autres. Sachons gré à M. Caillaux d'avoir eu l'audace, puisque audace il y a, de porter la main sur cette arche sainte dont la sécurité était fondée tout entière sur la terreur qu'elle inspirait. Bien des choses seront changées le jour où cette terreur sera dissipée.

Mais la Chambre, demandera-t-on, la Chambre qui soutenait hier M. Monis et M. Dumont, que dit-elle de ces nouveautés ? La Chambre applaudit M. Caillaux comme elle applaudissait M. Monis et M. Dumont, et ce sont souvent les mêmes hommes qui applaudissent les ministres d'aujourd'hui après avoir applaudi ceux d'hier. Il ne faut pas essayer de comprendre ces mystères de l'âme parlementaire, ou, si on veut le faire, il faut admettre qu'une Chambre est courageuse avec un ministère courageux et défailante avec un ministère défailant. Jamais ministre n'a eu de majorités plus fortes que celles qui ont accueilli les déclarations de M. Caillaux. Réduits à eux-mêmes, les socialistes plus ou moins unifiés n'atteignent pas 100 voix dans leurs meilleurs jours : tout le reste, pas loin de 500 voix, appartient au gouvernement : la question est de savoir s'il saura les garder. Il doit s'attendre à subir de rudes assauts à la rentrée d'octobre ; mais, comme les députés sont pour le moment dispersés dans leurs arrondissemens, et qu'ils y passeront trois mois, ils constateront le sentiment du pays. Or le pays veut précisément ce que M. Caillaux lui a promis : un gouvernement qui gouverne contre la démagogie et le désordre. Les réformes viendront ensuite. La Chambre n'a pu jusqu'ici en faire aucune, pas même la réforme électorale, qui était toute prête, mais dans laquelle elle s'est pitoyablement empêtrée. Néanmoins on peut dire que le scrutin d'arrondissement a vécu : il a été condamné par des votes successifs qui lui ont

porté le coup de grâce : reste à savoir par quoi et comment il sera remplacé. La Chambre a témoigné de l'intérêt qu'elle portait à la réforme, ou peut-être seulement que ses électeurs y portaient, en refusant de l'ajourner jusqu'après les vacances. M. Caillaux lui demandait de le faire pour donner au gouvernement le temps de préparer des textes qu'il lui soumettrait à la rentrée; mais la Chambre s'est obstinée à continuer le débat, et c'est le seul échec que M. Caillaux ait éprouvé. Il n'est pas bien grave. Pourquoi la Chambre aurait-elle interrompu la discussion de la réforme? Ne savait-elle pas que le décret de clôture de la session allait lui épargner de prendre cette responsabilité. Le décret est intervenu, en effet, aussitôt que le budget, après avoir fait plusieurs fois la navette entre les deux Chambres, a été définitivement voté. Et on s'est séparé à bout de forces, sans avoir d'ailleurs rien fait. La stérilité parlementaire donne beau jeu au gouvernement s'il veut vraiment gouverner, c'est-à-dire agir.

Nous ne dirons peu de chose aujourd'hui des négociations qui se poursuivent à Berlin entre M. de Kiderlen-Waechter et M. Jules Cambon. M. le ministre des Affaires étrangères, interpellé à ce sujet par M. Jaurès, a demandé à la Chambre de remettre l'interpellation à plus tard et s'il jugeait qu'une discussion prématurée pouvait avoir des inconvénients à la Chambre, elle pourrait en avoir aussi dans la presse. M. de Selves s'est contenté d'assurer, et cela a paru pour le moment suffisant, que la négociation engagée serait continuée avec le souci que commandent les intérêts et la dignité de la France, et aussi avec celui de maintenir avec la nation, avec laquelle nous causons, des rapports de bonne entente et de haute loyauté. Ces paroles, qui ont été accueillies favorablement chez nous, et qui devaient l'être, ont produit aussi une bonne impression en Allemagne. Il semble donc que la conversation se soit ouverte dans une atmosphère apaisée.

Mais cette atmosphère est encombrée de nuages, et ce ne sont certainement pas les articles de journaux allemands qui les dissiperont. L'un dit blanc, l'autre dit noir, ils se contredisent les uns les autres, soit qu'ils veuillent par là égarer ou énerver l'opinion, soit que le gouvernement impérial n'ait pas encore arrêté ses vues définitives. Cette seconde impression est la plus vraisemblable. Personne en effet n'a regardé comme sérieuses les premières demandes que M. de Kiderlen a, paraît-il, adressées à M. Cambon, et qui portaient sur la moitié du Congo français confinant à l'Océan, que nous aurions

à céder à l'Allemagne, en y joignant notre droit d'option éventuelle sur le Congo belge. La presse française a traité comme elles méritaient de l'être ces visées exorbitantes ; elles ont fait naître en Angleterre une irritation extrêmement vive et ont inquiété d'autres nations, qui y ont senti une menace future pour leurs possessions africaines. Si l'Allemagne désire vraiment que les négociations aboutissent, elle devra proportionner plus exactement ses demandes au sacrifice qu'elle fait et au bénéfice qu'elle concède : or le sacrifice est nul et le bénéfice très hypothétique. Le mot de compensation, on ne sait trop pourquoi, a été prononcé dans cette affaire, et y revient souvent ; il n'y en a pourtant pas qui soit moins en situation. L'Allemagne n'a droit à aucune compensation ; elle n'y a pas plus de droit qu'une puissance quelconque ; mais les habiletés de sa diplomatie et les maladresses de nos entreprises l'ont mise à même de placer la question sur ce terrain où elle a pris peu à peu une position dont elle s'exagère la solidité. Loin de perdre quoi que ce soit à ce qui se passe au Maroc, l'Allemagne en profitera plus que personne sans qu'il lui en coûte rien. Nous lui donnerons néanmoins une compensation et elle ne nous cédera en échange rien qui lui appartienne : mais peut-être, après cela, — et c'est tout ce que nous pouvons espérer de sa part, — nous laissera-t-elle quelque temps tranquilles au Maroc, heureuse de nous y voir occupés pour de longues années et de nous y laisser vis-à-vis de l'Espagne dans une situation qui n'est pas encore éclaircie. Une des habiletés de M. de Bismarck, autrefois, a été de nous encourager à aller en Tunisie pour nous brouiller avec les Italiens : en quoi, il a sur le moment fort bien réussi ; mais du moins nous étions maîtres de la Régence, et nous avons pu nous y installer sans coup férir. Quand nous serons enfin d'accord avec l'Allemagne, il est à craindre que nous ne trouvions pas les mêmes facilités au Maroc.

Pour ce qui est de l'Espagne, nous continuons d'espérer que l'entente se fera entre elle et nous cordialement et loyalement : le règlement de l'affaire Boisset nous en est une preuve. Nous avons fait tout ce qui dépendait de nous pour conserver des rapports bons et amicaux avec l'Espagne : nous la considérons, on le sait, comme ayant, à côté de nous, une part dans l'œuvre de civilisation à accomplir au Maroc. Ici même, à mainte reprise, nous avons affirmé ces intentions, qui sont celles de notre gouvernement. L'opinion publique, chez nous, y est favorable. Mais l'Espagne ne nous a pas toujours aidés dans nos efforts pour faciliter le succès de cette politique. La manière dont elle est allée à El-Ksar a été peu correcte, sinon vis-à-vis du

Maroc, au moins vis-à-vis de nous. Le prétexte qu'elle a mis en avant, à savoir l'obligation où elle se trouvait de protéger des nationaux menacés, pouvait être bon pour le Maghzen, — qui cependant ne l'a pas jugé tel, — mais les engagements qu'elle a pris envers nous, pour le cas où elle serait amenée à intervenir dans sa zone d'influence, n'ont pas été respectés comme ils auraient dû l'être, et ni la gravité, ni l'urgence d'un péril imaginaire n'autorisaient un pareil oubli. Malgré cela, nous avons laissé l'intrusion espagnole se produire. Quelques-uns de nos journaux l'ont reproché au gouvernement; la majorité de l'opinion a été moins sévère. Toutefois des appréhensions sont nées dans les esprits. On a cru d'abord que l'Espagne voulait faire au Maroc ce que nous y faisons nous-mêmes, sans avoir les mêmes raisons de le faire et sans y avoir été invitée à le faire par le Sultan. Il a été bientôt évident qu'elle n'entendait pas se contenter de faire comme nous; qu'elle faisait davantage et qu'elle s'installait au Maroc en maîtresse et en conquérante. Elle s'est conduite à El-Ksar comme si toute la région lui appartenait définitivement; elle y a proclamé l'état de siège; elle a interdit à tout autre qu'elle d'y porter les armes. Une pareille attitude devait faire naître et n'a pas manqué de provoquer en effet un certain nombre d'incidents dont nos nationaux ont été victimes et qui, par une sorte de *crescendo*, ont pris de jour en jour un caractère plus inquiétant. Est survenu alors l'incident Boisset, cet agent consulaire de France à El-Ksar, qui, bravant tous les dangers, est parti pour ravitailler une de nos colonnes, menacée de manquer de vivres et de munitions: on se demandait alors avec anxiété s'il arriverait à temps et les agences télégraphiques rendaient compte, au jour le jour, des détails de son entreprise. C'est ce même homme qui, sur le point d'entrer à El-Ksar avec une faible escorte, a été arrêté par une patrouille espagnole et sommé de remettre le fusil dont un de ses hommes était armé. Il s'y est refusé, naturellement; il a excipé de sa qualité; alors, entouré de soldats espagnols, il a été conduit à un poste voisin où l'officier qui le commandait, se contentant de dire qu'il y avait eu erreur, a rendu la liberté à M. Boisset, mais n'a exprimé ni regrets, ni excuses de ce qui s'était passé. Nous ne voulons pas exagérer l'importance de l'incident. Malentendu, a-t-on dit, et certainement il n'y a pas eu autre chose. L'opinion française ne s'en serait pas émue si le fait avait été isolé; malheureusement il a été le couronnement de plusieurs autres faits du même genre qui ont pu donner à croire à un parti pris, et alors, il faut le recon-

naître, l'émotion chez nous a été très vive ; le gouvernement espagnol a senti qu'elle était sincère et profonde, et il s'est appliqué à la calmer tout de suite, en quoi, il a fait preuve à notre égard de bonne politique et de bonne amitié. Il a exprimé des regrets de ce qui s'était passé, en promettant d'autres satisfactions quand il aurait reçu les rapports de ses agens. L'opinion, en France, s'apaise aussi vite qu'elle se monte : elle est surtout sensible aux procédés chevaleresques et courtois ; ses sympathies traditionnelles pour l'Espagne lui sont revenues au cœur. Mais, presque aussitôt, un nouvel incident est survenu, celui du lieutenant Thiriet, et la situation, qui s'était détendue, est redevenue délicate. Ces incidens seraient peu de chose s'ils se produisaient dans une situation ordinaire : ce qui est grave, c'est la cause permanente d'où ils découlent. Leur fréquence montre que nous sommes en présence d'un mal auquel il faut porter un remède immédiat, faute de quoi, nous sommes et nous resterons à la merci du hasard : encore le mot de hasard n'est-il pas juste, car ce n'est pas le hasard qui est ici coupable, mais bien le malentendu fondamental que les circonstances ont fait naître entre l'Espagne et nous et qu'il appartient à la diplomatie de dissiper. S'il persiste, les incidens se succéderont, se multiplieront, et la bonne volonté des deux gouvernemens ne suffira peut-être plus pour en arrêter les conséquences.

Quelques journaux ont demandé, au plus fort de la crise produite par l'arrestation de M. Boisset, que nous dénoncions nos accords avec l'Espagne : ce sont d'ailleurs les mêmes qui se plaignaient de l'Acte d'Algésiras et soupiraient après sa suppression. On a vu ce qui est arrivé le jour où l'Allemagne, leur donnant satisfaction, a cru pouvoir déclarer que l'Acte d'Algésiras n'existait plus : savons-nous ce qui arriverait le jour où nos arrangements avec l'Espagne subiraient le même sort ? Certes, le droit public européen est aujourd'hui bien menacé, bien affaibli dans les documens qui le constituent : chacun en prend à son aise avec les conventions et les traités ; ils sont cependant notre sauvegarde, en attendant que nous soyons en état de les remplacer par quelque chose de mieux. L'Acte d'Algésiras, qui nous a rendu déjà des services très appréciables, peut nous en rendre encore de très utiles. Le peu que nous savons des négociations de Berlin n'est pas de nature à nous inspirer une confiance absolue dans leur succès. Le retour de l'Empereur va sans doute leur donner une orientation décisive : mais, si elles avortent, si l'entente à deux n'aboutit pas, il faudra bien élargir le cercle et y faire entrer, sous une forme ou sous une autre, toutes les puissances

qui, ayant été représentées à Algésiras, sont sorties de la Conférence avec des droits égaux, à l'exception de la France et de l'Espagne, à qui elles ont reconnu des droits spéciaux. Quelques-unes d'ailleurs, comme l'Angleterre, ne sauraient se désintéresser de la situation nouvelle qu'ont fait naître les prétentions allemandes. Après le discours de M. Asquith à la Chambre des Communes, celui que vient de prononcer M. Lloyd George à Mansion-House en est une preuve nouvelle. M. Lloyd George est un pacifiste; il y a peu de temps encore, il multipliait les démarches auprès de l'Allemagne pour l'amener à prendre part à une diminution des armemens, et ses suggestions étaient d'ailleurs mal reçues à Berlin. Depuis, l'expérience l'a éclairé. « Si nous nous trouvions acculés, a-t-il dit, à une situation dans laquelle la paix ne pourrait être maintenue qu'en sacrifiant la grande, la bienfaisante situation que la Grande-Bretagne s'est acquise par des siècles d'héroïsme et d'efforts, en permettant que la Grande-Bretagne soit traitée, — quand ses intérêts sont en jeu, — comme si elle ne comptait pas dans le concert des nations, alors, — je le dis avec force, — la paix, à ce prix, serait une humiliation impossible à tolérer pour une grande nation comme la nôtre. » Un tel langage se passe de commentaires. Quelques journaux officieux allemands affectent de croire qu'il ne s'adresse pas à leur pays et que M. Lloyd George, en bon rhétoricien, s'est donné seulement le plaisir de développer un lieu commun d'ordre général; mais le plus grand nombre ne se trompent pas sur les intentions du ministre anglais. A nos yeux, la situation est grave, et elle ne peut cesser de l'être que par un retour aux conventions et aux traités. Tâchons donc d'en rajuster les morceaux et d'en faire revivre l'esprit. C'est le but que nous devons nous proposer, et ce serait, de la part de nos journaux, une souveraine imprudence, après toutes celles qu'ils ont commises, d'émettre des prétentions nouvelles, même sous le prétexte d'assurer au Sultan l'exercice de sa pleine souveraineté dans tout son empire, au moment où nous causons difficileusement à Berlin et où nous sommes sans doute à la veille de le faire également à Madrid.

FRANCIS CHARMES.

*Le Directeur-Gérant,*

FRANCIS CHARMES.



---

---

# LA RENOMMÉE<sup>(1)</sup>

---

DERNIÈRE PARTIE<sup>(2)</sup>

---

## XIV

Le domaine de Terre-Franche se trouvait situé au delà de Pont-l'Évêque, sur la belle route de Lisieux qui domine la Touques. Ses vallonnemens descendaient le long de la vallée, qui est comme le cœur humide et vert de la Normandie. Le bétail dormait aux crêtes des prairies que sillonnaient comme des veines les petits canaux d'irrigation et que de loin en loin bordaient les haies vives ou les lisses blanches. Quelques-unes étaient plantées de pommiers, bas de tronc et larges de tête. Parfois, au milieu, se dressait l'abri des bêtes, cabane de chaume et de chaux blanche, moisie par la rivière. Partout l'on sentait la force et la vie, la richesse débordante d'une terre privilégiée.

De la route de Lisieux qui coupait la propriété en deux parties inégales, on accédait à la demeure des maîtres par une longue avenue, sinueuse, bordée d'un double rang de marronniers, et qui, comme une rivière à son embouchure, semblait s'élargir et s'évaser en un joli jardin, de style français, aux charmilles bien taillées et de fleurs classiques. Les pelouses en étaient aussi vertes que les prairies et les vives couleurs des massifs rayonnaient et vibraient dans cette atmosphère pleine

(1) *Copyright by Calmann-Lévy, 1911.*

(2) *Voyez la Revue des 15 juillet et 1<sup>er</sup> août.*

de vapeur et de sève, pareille, en la belle saison, à celle des tropiques : on dirait une exhalation de toute la vie végétale qui transpire et ruisselle.

L'habitation se composait d'un délicieux pavillon Louis XIV, auquel on avait ajouté, à distance, les communs et les dépendances. Le pavillon, autour de son hall en rotonde, comprenait seulement une salle à manger et un salon : tous deux donnaient sur la terrasse du jardin. Les proportions en étaient petites, mais heureuses, et les plafonds, les tentures de l'époque, les meubles, avaient été protégés de toute restauration. On sentait là le cadre vivant d'une vie un peu désuète, lointaine et comme ralentie, cadre charmant et un peu lourd où des âmes avaient pu s'apaiser, s'oublier. Selon la coutume de l'époque, le château se trouvait dans un fond, à la partie la plus basse du domaine, dans le voisinage de la rivière dont les pompes d'arrosage distribuaient l'eau aux pelouses, et la vue, volontairement limitée, s'étendait seulement jusqu'aux charmilles qui bordaient le jardin.

Ce jour-là, — six années s'étaient écoulées depuis qu'Antoine et Laurence avaient pris le parti de s'installer et de vivre presque uniquement à Terre-Franche, — il faisait une douce matinée de fin septembre, molle et voilée. Onze coups venaient de sonner à la grande horloge du château : c'était l'heure où les enfans cessaient leur travail, et tous deux, Lucien et Laurent, se trouvaient encore dans leur salle d'étude, située un peu à l'écart, dans un bâtiment annexe, parmi les charmilles et les lierres. Comme les employés d'une administration, en cette salle blanche et nue qui révélait des préoccupations de la plus méticuleuse hygiène, ils étaient assis de chaque côté d'une grande table de chêne ciré, face à face.

Laurent écrivait et semblait donner tous ses soins à l'achèvement de son devoir. Sur son visage, de la bouche aux sourcils, passaient et s'échangeaient toutes les contractions de l'effort, qui ressemblent tellement à celles de la colère ou de la douleur.

Lucien, au contraire, avait achevé sa tâche et, souriant, satisfait de lui-même, il présenta sa page à M. Étienne Delayr, le précepteur.

M. Étienne Delayr se tenait debout à une des extrémités de la grande table, entre ses deux élèves. Il n'avait rien de rébar-

batif ni de pédant. Il n'avait pas trente ans, était mince, bien mis, l'air à la fois sportif et délicat. Sa santé, au sortir de l'École normale, lui avait interdit le professorat et, sans fortune, obligé à des ménagemens et à des soins dispendieux, il avait été fort heureux de trouver à Terre-Franche une situation avantageuse, avec la vie large et libre, en plein air. Il avait pris goût aux plaisirs de la campagne, à ses luxes aussi, le cheval, l'automobile, le tennis et la chasse. Il n'était pas sans ambition littéraire, comme de juste, avait déjà publié un ou deux romans, et l'idée d'avoir à instruire le fils de Lucien Mirar, de vivre en quelque sorte dans l'intimité posthume du grand homme, n'avait pas été sans exercer sur son imagination un prestige qui ne s'était pas dissipé. Il apportait à sa tâche une sorte de coquetterie intellectuelle.

Il avait pris des mains de Lucien le devoir, propre et net, d'une jolie écriture déjà formée et caractéristique. Souriant à son tour, il le parcourut avec complaisance. Puis, au bout d'un instant, passant la main sur la jolie tête levée vers lui :

— C'est très bien... prononça-t-il... Vous ferez tantôt votre tour de poney.

Et la douceur de son regard, de sa voix, rendirent la louange plus sensible encore à Lucien qui se leva et s'esquiva, en gambadant, de la salle d'études.

Cependant Laurent s'était interrompu. Les yeux fixes, le front soucieux, ses doigts tachés d'encre se crispant sur la plume arrêtée en l'air, il regardait devant lui sans rien dire.

— Eh bien?... et vous? demanda le précepteur un peu plus sèchement. Vous n'avez pas encore terminé?...

Le petit ne répondit rien, mais, brusquement, saisissant de ses deux mains la feuille qu'il avait devant lui, il la déchira, jeta sa plume avec rage et, se levant, il se mit à courir autour de la grande salle en trépignant et en poussant des hurlemens.

— Laurent, dit placidement le précepteur, voilà que vous recommencez... Ce n'est pas moi qui me chargerai de vous punir...

Et plus bas, comme à lui-même :

— Stupide enfant!... grommela-t-il...

Habitué à ces scènes et sans doute découragé, M. Étienne Delayr ramassait mélancoliquement les morceaux du cahier déchiré et s'appliquait à remettre un peu d'ordre sur la table.

Laurent courait et hurlait toujours à la manière d'une petite bête blessée et affolée.

— Mais enfin, mon pauvre petit ami...

Il s'interrompt, la porte venait de s'ouvrir. Attirée par les cris qui s'entendaient à travers tout le jardin, Laurence parut.

— C'est encore toi?... dit-elle doucement à la vue de son second fils...

— Il n'a pas voulu me montrer son devoir... dont voici les morceaux..., expliqua M. Étienne.

Laurent, en apercevant sa mère, s'était mis à courir et à crier de plus belle.

— Que tu me fais de peine, mon petit enfant!... gémit-elle...

Elle avait tenté de se rapprocher de lui, de le saisir. Mais, comme un enfant qui craint d'être battu, il se dérobait, les mains collées aux oreilles, les bras serrés autour du cou, pour éviter les gifles.

Debout près de la table, Étienne Delayr demeurait impassible, secrètement réjoui peut-être de voir aussi vaine que la sienne l'autorité de la mère. Laurence implorait un secours, un conseil.

— Que faire avec un pareil petit être?...

Le précepteur la regarda sans répondre, d'un regard qui semblait signifier qu'il y a des situations sans remède, et que, de deux enfans nés d'un père différent, on ne peut sans doute attendre d'égales satisfactions.

— Lucien, lui, a très bien travaillé... dit-il au bout d'un instant.

— Oh ! Lucien!... murmura Laurence dont le visage s'était éclairé.

Laurent redoubla.

Impuissante, la mère recourut au suprême moyen et appela le père.

Lui aussi, il avait entendu le commencement de la scène et entra vivement, un peu pâle.

Cette fois-ci, à la vue de son père, Laurent se tut et s'accroupit par terre. Il avait l'air d'un chien prostré sous le fouet, et de gros sanglots qu'il cherchait à contenir secouaient son mince corps.

— Qu'est-ce que tu as?... Pourquoi pleures-tu ? fit Antoine.

La bouche contractée pour étouffer ses soupirs, rouge, les yeux fuyans, Laurent s'obstinait maintenant dans son mutisme et son immobilité accroupie. Il était impossible de lui tirer une parole ou un geste, et la mère, s'effaçant à dessein, n'était plus, comme le précepteur, qu'une spectatrice immobile et découragée. Leur silence s'ajoutait à celui du gamin.

— Petite brute!... laissa échapper Antoine excédé.

Et, prenant son enfant par un bras, il l'enleva comme une pauvre chose pantelante et pendante. Il répétait malgré lui :

— Petite brute!... petite brute!...

Il était devenu livide, tremblait de tous ses membres. Il emporta l'enfant dans sa chambre et l'enferma.

Un instant, il écouta à la porte. Une extrême tristesse avait alors succédé à la colère sur son visage. Puis il rejoignit M. Étienne Delayr, demeuré seul dans la salle d'études.

— Monsieur Delayr, dit-il, vous savez mon estime et ma reconnaissance pour vous... Ne voyez donc dans ce que je vais vous dire que la marque d'une préoccupation devenue excessive chez moi... Je suis tout le premier à admirer les bons effets de votre éducation sur le petit Lucien, éducation à laquelle vous semblez vous-même prendre tant de plaisir... Il n'en est malheureusement pas de même pour Laurent... Il est plus jeune, c'est vrai, et je ne parle pas de ses progrès, qui sont lents... C'est son caractère et, par conséquent, le pauvre petit, son bonheur, qui m'inquiète... Des scènes comme celle qui vient de se passer me bouleversent... Je me laisse aller malgré moi, devant tant de mutisme et d'obstination, à l'irritation et, sans doute, à l'injustice et à la violence... La mère ne réussit pas mieux que moi, tant s'en faut... Quant à vous, je ne comprends que trop votre impuissance et vous êtes depuis assez longtemps dans cette maison pour que je ne cherche pas à vous dissimuler mon chagrin... Comment vous expliquez-vous, monsieur Delayr, de pareilles dispositions chez un gamin de neuf ans?...

M. Étienne Delayr avait écouté avec la réserve un peu froide d'un subordonné qui craint une réprimande détournée. Mais à la dernière phrase, il fut frappé de la tristesse et de l'amertume empreintes sur le visage d'Antoine, et un sourire, presque mélancolique, passa sur ses lèvres fines, rayonna sur toute sa face de médaille.

— Mon Dieu, dit-il, je crois que la situation de votre petit

Laurent est assez simple... Tout à l'heure, j'avais fait compliment à Lucien sur son devoir de la matinée... C'est alors que Laurent a déchiré le sien, afin que je ne le voie pas... Il ne le jugeait pas aussi bon... Toutes ses violences, selon des occasions diverses, de même que ses réflexions si souvent malheureuses ou désobligeantes, ont la même cause et ne sont qu'un phénomène très ordinaire de la vie en commun... Plus âgé, Lucien est, en outre, un petit garçon assez particulier... Il métonne chaque jour par sa fantaisie, son originalité et cette grâce à tout faire qui excuse ses façons d'enfant gâté... Peut-être Laurent se sent-il un peu masqué, gêné, partagé entre le désir de faire mieux que son frère et la crainte de ne pas y réussir... Il est ébloui, intimidé, un peu jaloux, évidemment... Il n'a pas de vie personnelle, toujours suggestionné par un autre, troublé par l'imitation... Il sent cela confusément, il en souffre, et s'en aigrit... Je m'applique de mon mieux à conjurer les effets d'un tel état de choses... Je n'y parviens pas toujours...

Antoine réfléchissait, le sourire un peu plus contracté, sentant trop bien, malgré la mesure apparente des paroles, la secrète partialité du précepteur.

— Je suis heureux, dit-il, que votre impression confirme une pensée que j'avais depuis longtemps, mais qui me coûtait beaucoup... Il semble, d'après ce que vous dites, qu'on ne pourrait prolonger sans péril cette étroite communauté dans laquelle vivent les deux enfans sous votre direction... La solitude aussi et la monotonie ne sont sans doute pas bonnes... N'êtes-vous pas d'avis que le collègue?...

— C'est mon avis, en effet, dit nettement le précepteur.

Antoine gagna le jardin où le ciel, comme tapissé d'une gaze, semblait devenu plus tendre encore. Au loin, près des charmilles, Laurence promenait Lucien qu'elle distrayait de son travail en visitant des fleurs qu'ils cultivaient tous deux avec un même amour. Ils se tenaient par la main et, par instans, se baissaient, arrachaient une branche fanée, s'entretenaient avec animation. Laurence attachait une grosse fleur à la boutonnière de son fils.

Antoine, malgré lui, se tourna vers le château, regarda au second étage une fenêtre où il avait fait dresser jadis, dans un excès de prudence paternelle, un grillage de protection. C'était celle de Laurent. Les rideaux en étaient tirés, lui donnaient

l'aspect d'un visage sévère. Rien de la douceur du ciel et de l'heure ne pouvait entrer là. Un pauvre petit être y languissait, puni, privé de tout ce qui faisait là-bas, près des plates-bandes, la grâce et la joie de l'autre.

Antoine, à la vue de cette prison où il avait enfermé son enfant, sentit son cœur défaillir de faiblesse et de mélancolie. Il eut envie de courir là-haut, d'embrasser Laurent, de lui pardonner, tout de suite, et de l'emmenner, lui aussi, gambader sous les charmilles. Mais il songea que le petit n'avait pas encore eu le temps de revenir à lui-même, qu'il allait le retrouver blotti dans un coin, hostile et muet, et que lui-même perdrait de nouveau son sang-froid. Il continua sa route vers Laurence et Lucien.

— Qu'as-tu fait de Laurent?... dit la mère.

— J'ai à te parler de lui.

Il fit signe que Lucien ne pouvait être témoin des choses graves qu'il avait à dire et ils achevèrent leur promenade presque silencieusement, Laurence répondant seule aux questions de Lucien, tandis qu'Antoine s'enfonçait dans ses réflexions. Le déjeuner aussi fut attristé par la place vide de Laurent et par l'attitude un peu solennelle de M. Étienne qui suivait sur le front d'Antoine le reflet des soucis dont il avait depuis longtemps surpris tout le secret.

— Lucien, demanda-t-il à la fin du repas, vient seul en promenade?...

— Oui... répondit Laurence, tandis qu'Antoine semblait hésiter déjà à maintenir la punition de Laurent.

Mais M. Étienne s'empressa d'obéir à l'ordre de Laurence et emmena Lucien, laissant enfin en présence l'un de l'autre le père et la mère dans le grand cabinet de travail qui ouvrait sur les douves.

Les six années qu'ils avaient ainsi passées à Terre-Franche, — Antoine allant et venant pour ses affaires, Laurence ne bougeant presque point, — semblaient les avoir l'un et l'autre bien plus transformés que vieilliss.

Laurence, toujours jolie, ayant pris un peu d'embonpoint, les cheveux à peine poudrés de quelques fils blancs aux tempes, avait un air plus harmonieux et plus apaisé, quelque chose de provincial, presque, ou de nobiliaire qui faisait d'elle la châte-

laine naturelle de ce beau jardin à la française étalé sous les fenêtres. La douceur, la distinction de ses gestes où se reflétait l'unité de sa vie évoquait la grâce de ces retraites que prenaient jadis, sur leurs terres ou dans les couvens, les grandes mondaines qu'avaient agitées les passions. Heureuse, ou simplement sage et calme?... On n'aurait pu le dire.

Antoine, au contraire, s'était encore assombri. Il avait plus de carrure et de force. Ses cheveux gardaient leur abondance et leur teint naturel. Mais les rides de son front, de sa bouche surtout, le ton bistré de sa peau, l'allure lasse, un peu voûtée de ses épaules, la tristesse de son regard accusaient cette sorte d'usure morale et ce désenchantement de ceux qu'obsède, des années durant, un même souci.

Sans doute chaque scène du petit Laurent, comme tous les menus incidens qui composent notre destinée, ne semblait à Antoine, lorsqu'il y réfléchissait, que bien peu de chose : Laurent était un enfant difficile, entêté, hargneux, probablement un peu jaloux. Bien d'autres enfans, à cet âge, sont ainsi et tout cela passerait avec les années, avec la raison, surtout avec une éducation attentive et dont il s'agissait seulement de déterminer les conditions favorables. Et pourtant, chaque fois, Antoine en demeurait plus endolori, plus blessé, comme si ces difficultés paternelles, c'était avec Laurence qu'il les avait eues et que, sous une forme plus enveloppée et plus sensible encore, c'eût été, non pas le caractère d'un gamin de neuf ans, mais toute leur vie et la paix de leur ménage qui fût remise en question.

Jadis, au temps de sa première illusion, il avait voulu fuir tout le passé de Laurence, cacher leur amour et leur union loin de la fièvre et de l'agitation, loin de Mirar survivant, et jamais plus, en cette Terre-Franche, il n'avait été reparlé de tout cela entre eux. Dans ce cadre seigneurial et mélancolique, ils avaient connu des années ferventes et douces, dont la douceur même avait voilé le premier attiédissement. Et, pour Antoine, dans son cœur assagi, mais non pas dépris, n'était-ce pas, avec d'autres préoccupations, le même chagrin qui persistait et se renouvelait?...

— J'ai eu, avant le déjeuner, dit-il, un entretien avec M. Étienne...

— A propos de Laurent?... Hélas! Je ne voudrais pas te



faire de peine, mon ami, mais c'est une si incompréhensible nature, que ce petit!...

Laurence avait pris son visage grave et sa mélancolie n'était que trop naturelle. Antoine n'aurait pu se formuler en lui-même aucun grief contre elle : elle était une mère indulgente, facile. Peut-être même, à l'égard de Laurent, montrait-elle parfois un excès de douceur qui ressemblait à de la résignation. On eût dit que tout ce qui touchait cet enfant, elle l'avait depuis longtemps accepté, comme la rançon d'autre chose et la conséquence naturelle de leur union... Pourtant n'avait-elle pas trop peur d'attrister son mari et les précautions même qu'elle avait l'air de prendre pour parler de Laurent à son père n'étaient-elles pas justement pour alarmer la naturelle susceptibilité d'Antoine?... Ce n'était là qu'une nuance, sans doute, et dont elle-même ne se rendait guère compte. Mais presque tous ses propos commençaient par cette même phrase : « Je ne voudrais point te faire de peine, mon ami, » et se concluait par cette autre : « Pardonne-moi de te dire ça... » Antoine finissait par ne plus pouvoir les entendre sans une sorte de douloureux agacement. Il avait l'impression qu'elle lui parlait de Laurent comme s'il avait été son fils, à lui seul, de même qu'elle avait le sien, à elle.

— Peut-être, répondit-il, as-tu justement le tort d'incriminer la nature de cet enfant!... à neuf ans!... Ce sont les circonstances, plutôt, les conditions de son éducation...

— Ce sont les mêmes que celles de Lucien..., dit-elle avec un sourire involontaire.

— N'importe, je t'assure... Ce qui convient à l'un peut ne pas réussir à l'autre...

— Tu dois avoir raison, Antoine... Quel remède as-tu trouvé?...

Ils étaient dans le hall du château qui dominait d'un côté les douves et de l'autre le jardin. La lumière de la coupole glissait doucement sur la broderie de Laurence, assise dans un fauteuil bas, et attentive. En face d'elle, sur une chaise, Antoine se taisait, réfléchissant à ce qu'il allait dire, avec cette gravité de visage qui lui avait toujours été naturelle, et que l'âge avait accusée.

— Nous avons vécu ici, reprit-il, nos meilleures années... Mais il ne s'agit plus de nous, et tu te souviens que nous avons

déjà envisagé à plusieurs reprises l'éventualité toujours plus prochaine de mettre les enfans au lycée... C'est de quoi j'ai entretenu ce matin leur précepteur... Il est d'avis, comme moi, que le moment est venu... pour tous les deux... Qu'en penses-tu, toi aussi?...

— Oui, il y a longtemps que ce projet te préoccupe... Soit, mon ami, je ne demande pas mieux...

Elle avait interrompu sa broderie. Son geste, son intonation marquaient mieux encore que sa réponse sa docilité et aussi peut-être combien elle trouvait juste qu'ayant pris jadis la résolution de venir à Terre-Franche, ce fût lui encore qui prit celle de retourner à Paris...

— Nous avons d'ailleurs tout le temps de réfléchir, ajouta Antoine, comme intimidé par ce qu'il avait dit.

Et ils se taisaient de nouveau, lorsque Lucien parut, botté, éperonné, et sa mère aussitôt se leva, rajeunie, ranimée. Elle l'accompagna sur le perron, descendit les marches, vint flatter de la main, comme pour lui recommander son fils, le poney qui piaffait dans le gravier.

Antoine, lui aussi, avait suivi sur le perron et il regardait sa femme... Pourquoi donc eut-il soudain l'impression qu'elle n'avait jamais été aussi éloignée de lui?...

Alors il monta dans la chambre de son petit Laurent qui se jeta à son cou et demanda pardon...

## XV

C'était en une sorte de torpeur morale, sans joie ni peine, sans élan, surtout, que Laurence avait accepté la nouvelle décision de son mari. Elle en comprenait la nécessité sans en sentir le besoin et, dans toute cette claire fin de septembre, elle avait dirigé les préparatifs d'un déplacement qui ressemblait à un déménagement avec l'indifférence raisonnable et la vigilance un peu lasse avec laquelle elle avait pris, dès longtemps, l'habitude d'ordonner toute sa vie. Les soins matériels avaient rempli ses derniers jours, et son intimité avec Antoine n'avait été consacrée qu'aux préoccupations du voyage. Rien de sensible en elle ne semblait avoir été touché.

Ils étaient partis de la petite gare de Pont-Lévêque par un train du matin. Les enfans avaient la gravité naturelle des petits,

à ces heures-là. Antoine semblait absorbé par ses soucis de chef de clan en transbordement. Et Laurence, en jetant les yeux sur cette riche et gracieuse vallée dont elle avait si longtemps caressé tous les plis, n'aurait su dire encore si elle éprouvait, à la quitter, de la joie ou de la tristesse, si seulement elle était émue. Que de fois déjà, dans son existence, avait-elle éprouvé cette impression d'indifférence, de sensation indiscernable, comme si les choses avaient perdu de leur sens et sa vie baissé de ton !... Elle veillait à ce que Lucien ne fût pas dans le courant d'air des portières.

Mais, dès la gare Saint-Lazare, dans la longue traversée de Paris jusqu'à l'avenue de l'Observatoire, quelque chose, brusquement, avait frissonné en elle. Le vieil hôtel lui-même, où elle s'était sentie jadis si dépaysée, l'avait accueillie comme une familière qui revient d'un court voyage. C'est l'impression coutumière de tous ceux qui se déplacent et qui rentrent, comme si le temps et l'espace ne pouvant se dissocier dans la conscience humaine, il fallait que l'un s'effaçât avec l'autre ou reparût avec lui. Bientôt il sembla à Laurence qu'elle n'avait jamais quitté la vaste et sombre demeure bourgeoise. C'était Terre-Franche, le beau jardin, la vallée de la Touques, six années de solitude et de silence, tout cela qui se reculait, s'éloignait, très loin, paraissait n'avoir jamais existé. Elle reprenait sa vie ancienne. — si ancienne déjà !... — où elle l'avait interrompue, avec la même âme, toute pareille, les mêmes souvenirs, qui, peu à peu, se réveillaient, étonnée seulement que ses enfans fussent si grands, son mari si changé, et que ses cheveux, à elle, eussent des fils blancs. Car telle est la surprise que nous réservent les grandes dates de notre existence, de nous retrouver à la fois si semblables à nous-mêmes et si différens, si stables en notre passé, si précaires en la minute qui fuit.

Dès le mois d'octobre, les deux enfans furent mis au petit lycée Montaigne, Lucien deux classes au-dessus de son âge, Laurent éprouvant quelque difficulté à suivre celle du sien. M. Étienne conservait la haute direction et la surveillance de leurs études. Laurence y donnait aussi beaucoup de soins et de temps, à celles de Lucien surtout. Elle se trouvait ainsi plus rapprochée de lui encore, plus fière aussi, et bientôt un sentiment nouveau, d'abord confus, puis conscient et clair, acheva de passionner sa maternité.

Ce n'était pas seulement par sa nature morale et intellectuelle que Lucien révélait sa précocité. Physiquement aussi, il était un être singulier et hâtif, un petit bonhomme impressionnant. Long, mince, flexible, s'il avait la stature encore d'un jeune garçon un peu délicat, son joli visage, au teint mat, avait un modelé bien au-dessus de son âge et une expression passionnée, presque alarmante. Pour tous ceux qui avaient connu son père dont la séduction avait gardé toujours quelque chose de presque enfantin, il en était l'image, non pas filiale, mais déjà quasi fraternelle.

Dans la solitude de Terre-Franche, entre ses parens et son précepteur, il n'avait eu jusque-là qu'un sentiment confus de sa naissance et avait vécu comme le frère aîné de Laurent. L'illusion des enfans peut se prolonger fort longtemps et, alors même que leur intelligence est parvenue à la saisir et à la dissiper, elle survit dans leur sensibilité. Leur connaissance de la situation manque de sens, de réalité. C'est ainsi que le petit Lucien découvrit seulement au lycée qu'il était un Mirar et qu'un Mirar n'était pas un Bellême. Chaque fois qu'il donnait à un professeur son nom comme nouveau venu, il voyait apparaître le même mouvement de tête, le même regard curieux et étonné, il entendait la même question :

— Vous êtes le fils de l'auteur dramatique?...

Et chaque fois qu'il avait répondu, de sa petite voix troublée : « Oui, monsieur... » il sentait autour de lui, confusément, comme une caresse, comme une flatterie, quelque chose de mystérieux et d'intimidant, qui le faisait rougir et qui pourtant lui semblait délicieux. Il se rendait compte que le professeur, intrigué, ne le considérait pas tout à fait comme les autres et que les autres percevaient cette différence. Qu'y avait-il donc dans ce nom-là « Lucien Mirar » de si puissant et de magique, pourquoi, tout de suite, se sentait-il si fier de le porter et déjà, quand on le lui demandait, ne le prononçait-il plus de même?

— Maman, dit-il un jour à sa mère, pourquoi ne me parles-tu jamais de papa?...

Il avait profité, pour poser sa question, de l'absence d'Antoine qui n'était pas encore rentré, — alors que Laurent travaillait avec M. Etienne. Dans le petit salon où il était venu rejoindre sa mère, il s'était assis sur un siège bas dont il avait

l'habitude : il avait l'air d'être aux pieds de Laurence, son clair et grave visage relevé vers elle, dans une pose affectueuse et câline, presque galante.

— Ton père, mon chéri?... Que veux-tu que je t'en dise?... balbutia Laurence.

— Je sais, reprit gravement Lucien, qu'il a été un auteur dramatique, qu'il a eu de la gloire et que le nom de Lucien Mirar, mon nom, est encore un nom bien célèbre... Mais ce n'est pas assez, maman, je voudrais en savoir davantage... et que nous parlions de lui quelquefois...

Puis, plus grave encore, presque solennel, ayant pris une main de sa mère dans les siennes :

— Alors, maman?... C'est moi tout seul qui suis son enfant?...

— Mon chéri... oui... dit Laurence.

Elle se trouvait toute troublée et palpitante, le cœur confus, agité de joie et de chagrin, de remords aussi. Cet interrogatoire si inattendu de son fils lui apparaissait comme un reproche : de quel droit, en effet, l'avait-elle tenu dans le mensonge de sa seconde vie, et l'avait-elle enfermé, lui, l'héritier légitime, dans l'isolement de Terre-Franche, et l'avait-elle soumis au même régime que Laurent, régime imposé par la tristesse d'un homme qui lui était étranger?... Mais, aujourd'hui, elle comprenait enfin son devoir, tout son devoir d'où l'avait trop longtemps écartée l'illusion d'un amour maintenant plus sage. Qu'importaient les fautes, hélas ! si lointaines, du père, quand il s'agissait de son prestige et de sa renommée aux yeux de son enfant?... Le sentiment d'une justice supérieure, peu à peu, exaltait Laurence et, contemplant son fils toujours à ses pieds, elle envisageait avec une sorte d'enthousiasme et d'allégresse l'initiation nouvelle qu'elle allait entreprendre de son petit Lucien à ce génie paternel, dont il était l'image si touchante et si fidèle.

— Oui, chéri, nous parlerons de lui, à présent que te voilà presque grand, quand tu voudras... Je te conterai son histoire...

Lucien eut un long regard, puis, plus bas, comme s'il n'osait dire toute sa pensée :

— Tu te souviens, toujours, alors?... de tout ?

La porte s'ouvrit, Antoine parut. Lucien se releva, vint

l'embrasser comme à son ordinaire, et tous deux, la mère et l'enfant, secrètement complices, dissimulèrent pareillement leur émoi sous leurs visages habituels, comme s'ils eussent été pris en faute.

Quelques jours après, au lycée, un camarade disait à Lucien :

— Tu sais, hier, j'ai vu la statue de ton père...

— La statue de mon père?... fit Lucien étonné.

Le camarade expliqua :

— Avenue Henri-Martin... dans le petit square... Il paraît qu'il a habité par là, ton père.

Lucien ne savait rien, ni de la statue, ni de l'avenue Henri-Martin, mais il aurait eu honte de son ignorance. Il répondit évasivement :

— Tant mieux !...

Et il se mit à courir.

Puis, aussitôt à la maison :

— Maman, je veux voir la statue de papa... Il faut que tu me mènes avenue Henri-Martin.

— Comment sais-tu cela, mon chéri?...

— C'est un camarade... J'apprends tout par les camarades... Tu la connais, toi, la statue?

— Non, mon chéri...

Du jour où, pour complaire à la passion d'Antoine, Laurence avait consenti à changer toute sa vie, elle était demeurée strictement fidèle à sa résolution de solitude et d'oubli. Elle n'avait plus jamais ouvert un journal à la page des théâtres et n'avait rien su de tous les projets qu'avaient peu à peu exécutés les admirateurs de Mirar. Le Nonain avait achevé son œuvre en hâte et le tumulte de l'inauguration du monument n'avait point pénétré jusqu'au pavillon de Terre-Franche.

C'est pourquoi un jeudi, jour de congé, par un doux temps d'arrière-saison, Laurent étant retenu à la maison par un devoir supplémentaire, ils partirent tous deux, tout seuls, la mère et l'enfant. Boulevard Saint-Michel, ils prirent un des derniers fiacres découverts de la saison et, côtoyant le Luxembourg, traversant la place Saint-Sulpice, ils s'engagèrent à une allure lente dans le boulevard Saint-Germain.

Tout ce quartier n'avait jamais été bien familier à Laurence, et Lucien le découvrait avec ses jeunes yeux à peine déshabitués

des horizons normands. Il posait des questions et les réponses que lui faisait sa mère n'évoquaient guère pour elle que ses premiers dépaysemens, après son second mariage et son isolement. Tout cela était si pâle et si flou, si lointain, comme si elle ne l'avait connu que dans le sommeil!...

Mais, après la place de la Concorde, le long des palais, quand le fiacre suivit le Cours-la-Reine, comme le décor de cet étrange pèlerinage changea brusquement!... La voix de Laurence était mal assurée, quand elle indiquait à son fils aussi agité qu'elle les noms du vieux quartier :

— L'Alma... Le Trocadéro... L'avenue Henri-Martin...

Elle était bien la même, toujours, la vaste et somptueuse avenue, avec ses tramways bruyans et dépeuplés, sa double bordure de jardins et ses grilles bourgeoises. Ses arbres hâtifs avaient perdu leurs feuilles : à peine quelques-unes y voltigeaient encore, avant de glisser sur les rails. Elle offrait l'un de ses aspects les plus doux et les plus familiers, avec sa nudité lumineuse sous le tendre soleil déclinant.

— Tu me montreras la maison, maman?...

— C'est celle-ci, mon chéri... oui, c'est là que tu es né... au troisième... à ce balcon...

Elle n'avait pas changé non plus, la haute bâtisse moderne, en son apparence neuve et cossue, avec ses ferronneries rehaussées d'or. Les locataires sans doute étaient encore les mêmes, car Laurence, de l'entresol au cinquième, reconnut les tentures des fenêtres et les rideaux de jadis. Seul le balcon du troisième avait pris une mine inconnue.

— Voilà les fenêtres, dit Laurence, du cabinet de travail de ton père...

Elle éprouvait une douceur, une sorte de griserie, à multiplier ainsi les détails, à restaurer le passé dans la précision qui seule est capable de le ranimer avec la forme des choses. Était-ce pour elle-même ou pour Lucien, pour complaire à une exigence obscure de son propre cœur ou par obéissance au devoir qu'elle voulait s'imposer désormais de rendre à son fils le père dont elle l'avait si longtemps privé?...

— Je crois, dit Lucien, me rappeler... Je me promenais là... Tu m'attendais sur le balcon... Oui, je me souviens de toi... Mais papa?...

— Tu étais si petit!...

La voiture était arrivée à l'étroit square où ils descendirent. Puis ils s'avancèrent, se tenant par la main.

Ce n'était point qu'une statue, forme trop banale de la gloire, fût de nature à impressionner particulièrement Laurence. Elle en avait entendu jadis, dans ce milieu où chacun aspirait à la sienne, trop médire et trop plaisanter. Dans son esprit se mêlait plutôt à cette idée quelque chose de ridicule et de malséant. En approchant du lieu où les entrepreneurs de la gloire de Mirar avaient élevé son buste, elle regrettait presque d'avoir fait cette première visite en compagnie du petit Lucien. Mais, au bout de quelques pas, elle retint son fils, surprise, et s'arrêta.

Lucien Mirar apparaissait dans la verdure, de petite taille, debout sur un socle bas, sans rien de monumental, avec la simplicité de la vie, en un coin de cet étroit jardin qu'il avait aimé et fréquenté. Il avait l'air de s'y promener, d'y rêver encore, au temps de sa jeunesse et de sa beauté. Il était là tout entier, pensif et séduisant, entre des femmes assises et des enfans joueurs, heureux, amoureux, avec ce je ne sais quoi d'inexprimable et de saisissant qui lui venait d'une présence si réelle en un lieu public, sous les regards de tous, près du passage des tramways.

— C'est papa?... interrogea Lucien.

— Oui, mon chéri... c'est papa...

Se serrant davantage la main, ils s'approchèrent, firent le tour du marbre, en examinèrent le détail, les mains fines et voluptueuses, caressantes, le regard tendre et fort, épris de toute la vie, de toute la beauté, et le modelé de ce visage qu'aucune femme n'avait pu voir sans faiblesse. Rien ne subsistait là du vieillard surmené que la mort avait surpris à une heure de folie. Et Laurence s'étonnait de la ressemblance de cette statue avec l'image qu'elle avait gardée elle-même dans sa mémoire. Les derniers temps, elle les avait oubliés, et le pâle homme infidèle et surexcité; c'était le mari de sa première illusion qui, peu à peu, avait survécu dans son imagination, — celui qu'elle voyait là, sous ses yeux, tel qu'elle l'avait aimé... Comme tout cela était loin, pourtant!... Et, comptant mentalement les années pour s'obliger elle-même à mesurer la distance de ce qui lui semblait si actuel, elle eut la sensation intime, profonde, vraiment vivante et réelle, de l'immortalité, de ce qui ne peut plus changer, marbre éternel comme un souvenir.



Le petit demanda :

— Qui a fait cela, maman ?...

— Un grand sculpteur, mon chéri, qui avait bien connu ton père.

Elle goûtait maintenant, à se trouver là avec son enfant, une douceur d'apaisement presque philosophique, sans trouble et sans amertume, une sorte de mélancolie inexprimable et pure. Le jour baissait, les femmes assises pliaient leur ouvrage, les enfans se retiraient, les promeneurs rentraient le long des avenues. L'ombre, lentement, glissait des arbres sur la statue, l'enveloppait d'une vie plus mystérieuse.

Ils s'étaient approchés encore, appuyés à la grille de protection, touchant presque la pierre du socle.

— Comment s'appelle-t-il, maman, le sculpteur ?

— M. Le Nonain, mon chéri...

Le petit Lucien réfléchit un instant, puis résolument :

— Je voudrais le connaître !...

— Peut-être, nous verrons...

Et, lentement, en se retournant tous les deux plusieurs fois, ils traversèrent le petit square, regagnèrent leur fiacre.

Doucement, Laurence prit le bras de son fils, se pencha presque à son oreille et, très bas, comme si elle eût eu peur elle-même de ce qu'elle disait :

— Tu sais, mon chéri, cela pourrait faire de la peine à Laurent... Il vaut mieux ne pas lui parler de notre promenade .. ni à personne...

— Non, maman... Je comprends... répondit Lucien avec solennité.

Et ils s'embrassèrent.

Depuis si longtemps étrangère à toute impression d'art, Laurence goûtait avidement le plaisir d'avoir vu une belle chose, d'en emporter au cœur plus de chaleur et d'enthousiasme.

Le soir, elle écrivit au sculpteur.

*Cher monsieur Le Nonain,*

*Des circonstances particulières m'ont tenue pendant des années, comme vous le savez probablement, loin de Paris et à l'écart de la vie qu'on y mène. Je n'avais pas eu l'occasion de voir la statue du square Henri-Martin, qui est votre œuvre. Je viens de la découvrir aujourd'hui pour la première fois. C'est*

*pourquoi je ne puis me retenir de vous en féliciter tout de suite avec une admiration et une émotion que vous me dispenserez de vous préciser.*

*Veillez croire, cher monsieur Le Nonain, à mon meilleur souvenir.*

« LAURENCE BELLÈME. »

Par ce billet, ce n'était pas seulement un hommage qu'elle voulait rendre à une œuvre admirable; elle y voyait pour elle-même un accomplissement de son devoir si tardif, un commencement de réparation à l'égard d'une gloire qu'elle avait trop méconnue, oubliée.

Depuis le temps qu'ils avaient interrompu toute relation, cette louange de M<sup>me</sup> Bellême parut au sculpteur d'autant plus flatteuse qu'elle était plus spontanée et plus inattendue. Très touché, il pensa ne pouvoir répondre autrement que par une visite. Laurence, aimablement, lui présenta le grand garçon qu'il avait connu bébé et, le lendemain, elle reçut à son tour un billet du sculpteur.

*Chère madame,*

*Une idée m'est venue hier en voyant votre fils. Je voudrais en essayer une ébauche. Si ce projet vous sourit, je vous serai reconnaissant de me laisser me mettre au travail tout de suite, tandis que je tiens l'impression.*

*Veillez agréer, chère madame, mes plus respectueux hommages.*

« LE NONAIN. »

Laurence fut dans la joie, et, triomphale, annonça la nouvelle à Lucien, puis à Antoine.

— Cela me fait beaucoup de plaisir... dit-elle.

Et Lucien exultait.

— Je vais avoir ma statue... moi aussi...

Déjà, il s'inquiétait de son costume, de la matière du buste, de l'attitude à prendre.

— Il est possible, dit Antoine à sa femme, que M. Le Nonain ait une idée intéressante pour lui et je comprends qu'il puisse être agréable pour toi de posséder un jour une image de ton fils de la main même qui a si bien réussi le père. Mais,

puisqu'il nous voilà maintenant particulièrement soucieux d'éducation, permets-moi de te le dire nettement. Pour un garçon tel que Lucien, je doute que de longues poses dans un atelier où il pourra se prendre pour un grand homme constituent une discipline bien recommandable et bien appropriée... Sans compter qu'on ne sait jamais ce que durent ces choses-là et tout le temps perdu...

— Peut-être, répondit Laurence, n'as-tu pas tout à fait tort à certains égards... Mais, dans le fond, je ne crois pas que tout cela ait l'importance que tu sembles y attacher, mon ami... En tout cas, maintenant, il serait bien difficile de refuser...

— A ton gré, ma chère femme...

## XVI

Chaque jour, Laurence conduisait son fils à la séance de pose. Et c'était Le Nonain qui, peu à peu, la remettait au courant de Paris, — du Paris de jadis qu'elle avait connu et qui l'avait oubliée.

Le Nonain avait tiré le plus grand profit de son chef-d'œuvre : son *Mirar* l'avait rendu célèbre et la richesse, les dimensions de son atelier accusaient son succès. Il aimait, tout en travaillant, à se conter lui-même, naïvement, et soulignait volontiers sa réussite par la malechance des autres.

— Vous savez ce qui est arrivé à ce pauvre Robert de Brick?...

— Mais non... je ne sais rien...

Même à l'aide de l'art le plus astucieux et le plus cynique, il est difficile de vivre toute sa vie d'un mort. Robert de Brick avait joué du grand homme tant qu'il avait pu. Mais l'inauguration de la statue avait clos la série de ses entreprises funèbres. Il avait dû enfin travailler de lui-même...

— Il s'est jeté dans le théâtre, expliquait Le Nonain, une pièce en prose, une pièce psychologique, amoureuse, avec une préface où il se réclamait de son maître... Le public a trouvé qu'il s'en réclamait trop... Oh ! une tape, vous savez...

— Et... M<sup>lle</sup> Nelly Belly ?

— C'est là le piquant de l'aventure, précisément... Il avait fini par la décider à l'épouser et à jouer sa pièce... Mais après le four, elle l'a lâché...

— Et maintenant ?...

— Maintenant elle a repris son ancien rôle dans la vie...

— Son rôle de veuve...

— Si vous voulez...

Était-ce la jovialité et le bon garçonisme de Le Nonain, sa gouaillerie facile et optimiste, toute cette indulgence à la vie qu'il traduisait encore plus dans ses gestes et ses attitudes que dans ses propos ? Était-ce aussi cette lumineuse atmosphère du bel atelier où les yeux, dans chaque coin, tombaient sur quelque objet précieux ? Laurence s'étonnait toujours de goûter tant de plaisir à écouter le sculpteur. Il s'en rendait compte et s'amusaient lui-même à évoquer ce temps qui avait été pour lui le temps de l'effort et de l'incertitude.

— Vous rappelez-vous ?...

Toutes ses phrases commençaient ainsi, coupées par les silences du travail.

— Vous rappelez-vous la femme de Pierre Gay... et la belle coquette de la Comédie... et ce brave père Hippolyte Dumée ?...

M<sup>me</sup> Pierre Gay tenait maintenant le salon le plus académique où fréquentassent les ministres républicains. Elle y riait seulement des mots de son mari qui ne faisait plus guère que ça et quelques opérettes. La grande coquette de la Comédie avait épousé le sous-secrétaire des Beaux-Arts et ce brave père Hippolyte Dumée continuait de conter ses anecdotes à table ; sa jeunesse émerveillait tout le monde, et celle de son journal aussi.

— Ah ! ça va vite, Paris !... Tout cela est déjà si passé !...

Mais la philosophie n'était point le fort de Le Nonain et ce qui dominait toujours en lui, comme un instinct impérieux, c'était l'amour de son travail, le goût de la matière à palper et à animer, l'apprentissage perpétuel de son métier. Son idée le passionnait.

— Quand j'ai fait mon *Mirar*, disait-il, vous vous en souvenez peut-être, je me suis entouré de tous les documens possibles... Je me rappelle même une certaine visite... Mais vous ne m'aviez rien donné... J'ai creusé ma mémoire et puis, aussi, mon imagination... J'ai essayé de me le représenter de toutes les manières, à tous les âges, et comme de le suivre dans son existence, dans la vie de sa forme et dans ses changemens visibles... Je suis parvenu à le voir comme ça très loin dans

le passé, bien avant que je l'eusse connu, jeune, presque adolescent... C'est pourquoi, je crois, ma machine est si vivante... Seulement je n'ai jamais pu remonter jusqu'à son enfance... Ah ! ce petit bonhomme, si je l'avais connu... Il me semble que je recommence toutes mes études, mais cette fois-ci, par le vrai commencement... C'est une impression bien curieuse... Allons, jeune homme, tenons-nous droit... Ce sera bientôt fini, le nouveau chef-d'œuvre, l'esquisse de l'ancien...

Il entourait Lucien de toutes les gâteries, de toutes les flat-teries surtout, l'aimant, l'admirant, travaillant bien, heureux de son travail, reconnaissant de son inspiration. A chaque instant lui échappaient des réflexions familières, ces interjections de l'artiste qui émerveille toujours le détail de la vie et qui, par instans, s'irrite contre l'insuffisance de son métier et de sa main. Puis, la difficulté vaincue, il s'épanouissait, s'élargissait, respirait de tout son robuste thorax.

Lucien posait religieusement. Il goûtait, dans l'atelier du sculpteur, son ami, une joie confuse et romanesque qui lui donnait l'impression de le rapprocher de son père inconnu, de le faire tout semblable à lui. Puis, détendu, heureux, se dédommageant de tant de recueillement, il rentrait à la maison avec plus de turbulence et de vivacité.

— Cela avance... annonçait-il triomphalement.

A table, devant Antoine pensif et Laurent muet, il détaillait la besogne du sculpteur, les parties de son visage auxquelles il avait travaillé, rapportait des réflexions, des gestes de Le Nonain, épanouissait toute sa joie naïve et son innocente glo-riole. Les séances d'abord n'avaient eu lieu que l'après-midi. Puis Le Nonain en avait exigé deux par jour : il avait fallu renoncer au Lycée. Laurence aussi se plaisait à ces poses. Même le matin, il était rare qu'elle n'accompagnât pas son fils. Mais elle en parlait moins, et comme Antoine, dissimulant mal un blâme involontaire, avait une fois fait la remarque que le chef-d'œuvre était bien long à venir, elle avait invité Lucien à observer désormais le même silence. C'était entre eux toute une vie secrète et délicieuse qui les unissait plus étroitement, et, à leur insu, les séparait des autres, les écartait de l'existence commune et familiale. Presque silencieux à table, dès qu'ils se trouvaient seuls, ils se dédommageaient, ne s'entretenant que de ce marbre, devenu leur préoccupation unique et leur

bonheur. Instinctivement, ils s'en cachaient comme d'un amour illégitime et leur retenue, sans doute, en augmentait les délices.

Tandis que Lucien s'en allait poser toute la journée comme un homme célèbre, Laurent, après la classe du matin et du soir, s'enfermait dans sa chambre d'études et continuait, avec le précepteur distrait, ses mornes travaux de petit écolier que déconcertent les débuts en toutes choses. Comme il se trouvait beaucoup moins en contact avec son frère, les occasions de colère et de violences devenaient plus rares : il semblait plus calme et plus doux. Mais il demeurait aussi taciturne, absorbé, et ne réussissait guère au lycée.

Antoine, lui aussi, s'était mis, avec une vigilance nouvelle, à suivre le travail de son petit garçon. Volontiers il jetait un regard sur les devoirs, sur les notes de classe et de répétition, parfois faisait réciter une leçon. Il ne cessait d'interroger M. Étienne, qui ne variait guère dans ses réponses.

— Laurent, disait-il, a de la mémoire et de la facilité... Il devrait parfaitement réussir... Mais il ne peut s'appliquer, fixer son attention... Il pense à autre chose, toujours...

A quoi donc pensait-il, cet énigmatique enfant?...

Antoine n'aurait pu s'expliquer à lui-même le profond endolorissement dont s'envenimait chaque jour son cœur paternel. Laurent ne lui inspirait que des sentimens violens et confus, allant de l'extrême pitié à une fureur aveugle et brutale. Parfois, quand il voyait son enfant si humble et si craintif, si effacé près de son frère, il éprouvait une ardente sympathie, un élan de tendresse vers cette petite âme étroite et fermée, qui peut-être cachait un de ces chagrins dont l'enfance est coutumière. Mais Laurent savait si peu se faire aimer!... Avec son mutisme, ses rages, son entêtement incurable, il était si rebutant!... Parfois, quand, d'aventure, il semblait se détendre un peu, ses bonnes dispositions ne lui réussissaient guère mieux. Il ne songeait plus alors qu'à imiter, pour le surpasser, tout ce que faisait son frère.

— Est-ce aussi bien que Lucien?... Est-ce tout à fait pareil à Lucien?... répétait-il à propos de tout.

Alors un demi-compliment, un sourire d'indulgence le grisait. Il ne réfléchissait plus, n'écoutait plus rien ni personne, riait, parlait et gesticulait au hasard, perdait toute mesure. De

telles exubérances aboutissaient toujours à quelque rebuffade. Il retombait alors dans son silence et son inertie.

— Mon pauvre petit !... gémissait Antoine, que tu es donc décourageant !...

De telles scènes, plus pénibles que les violences, donnaient à Antoine l'impression que son fils n'était pas seulement un enfant difficile, mais peut-être d'intelligence inférieure. L'humiliation qu'il en ressentait l'aigrissait de rancune et de remords. Il se reprochait de céder sans doute à un sentiment hors nature et de contribuer lui-même à aggraver le mal par sa maladresse et son impatience.

Quand le fameux buste de son frère, enfin achevé, fut solennellement introduit dans le salon de sa mère, Laurent demeura longtemps en contemplation devant lui, ne manifestant ni joie ni déplaisir, ni admiration ni blâme.

— Trouves-tu que cela ressemble à Lucien ?... lui demanda Laurence toute rayonnante.

— Je crois que oui, répondit-il faiblement, mécontentant sa mère par une telle réserve.

Deux jours après, rentrant de course, elle le trouva assis dans le salon, une grande feuille de papier sur les genoux, un crayon à la main, et dessinant.

— Qu'est-ce que tu fais là ?...

— Rien, maman...

Il avait froissé le papier et le cachait derrière son dos.

— Montre...

Il refusa. Laurence perdit patience. Il se mit à pleurer. Antoine, entendant ces cris dans le salon, survint.

— Je viens de le trouver un papier à la main... Il ne veut pas le montrer... expliqua Laurence.

Après quoi, elle s'assit à son petit bureau et se désintéressa de l'incident.

Laurent s'était tu. Il laissa voir sans difficulté à son père ce qu'il avait voulu dessiner sur sa grande feuille.

— Cela représente ?...

— Mon portrait, ... d'après celui de Lucien...

Antoine, la feuille aux doigts, considéra son fils, et le reconduisit doucement à la porte.

— Va, petit !...

Il s'approcha de Laurence et lui montra l'image puérile.

— Tu ne trouves pas cela touchant?... Ce petit voudrait avoir son buste, lui aussi...

— Aujourd'hui, c'est un buste qu'il désire... Demain ce sera autre chose... dit Laurence avec vivacité. Si Lucien avait la lune, il la lui faudrait... Non, vraiment, je te demande pardon de te dire ça, mais c'est un genre de caractère que je ne peux décidément pas admettre.

Antoine ne répondit pas. La mélancolique placidité de son visage s'accusa seulement, et, au bout d'un instant de silence et de réflexion :

— J'avais cru, dit-il, te signaler quelques-uns des inconvénients que pouvait offrir cette belle sculpture... En voici un que je n'avais pas prévu, tant il était naturel sans doute... Laurent veut avoir son buste... Il faut le lui faire faire.

— Le buste de Laurent?... fit Laurence avec surprise.

— Je ne vois pas, dit Antoine avec douceur, pourquoi l'image de ton second fils ne ferait pas pendant dans ton salon à celle du premier.

Laurence eut un imperceptible mouvement des épaules et de la tête comme si elle avait voulu dire : Cela n'a aucun rapport, mon ami !... Puis elle concéda :

— Sans doute, si tu veux... Mais par qui ?...

— Par le même sculpteur...

— Le Nonain?... fit Laurence avec la même surprise. Oh ! je ne peux pas lui demander ça...

— Parce que ?... M. Le Nonain ne travaille pas gratis...

— Évidemment, mon ami... Mais Le Nonain est un artiste qui ne travaille pas que pour de l'argent... Ce serait de ma part, je t'assure, de la dernière indiscretion... Adresse-toi à quelqu'un d'autre... toi-même...

Antoine avait fixé sur sa femme ce regard calme et étonné qui, jadis, la séduisait, la faisait d'avance docile à ce qu'il allait dire et où elle ne trouvait plus aujourd'hui qu'une agaçante solennité.

— Qu'est-ce que tu as à me regarder ainsi ?...

— Je pense que tu as raison... Je chercherai quelqu'un...

Antoine n'avait plus aucune envie de faire sculpter l'image de Laurent par Le Nonain ni par quiconque. Il sentait seulement que, toutes les fois que Laurence et lui avaient à s'entretenir de ce malheureux enfant, ils s'en trouvaient plus éloi-



gnés l'un de l'autre, et devenaient presque hostiles. Leurs paroles restaient conciliantes, et leurs voix modérées. Dans leur silence et leur repliement, pourtant, ne se manifestait-il pas comme une force mystérieuse qui emportait lentement leur destinée, les débordait, se prolongeait au delà d'eux-mêmes, atteignait d'autres êtres, selon une obscure loi de la vie qui se répète elle-même et modèle les unes sur les autres les générations ?...

Antoine, après ces incidens de plus en plus fréquens, n'aurait pu faire grief à Laurence d'une partialité maternelle qui, au fond, n'était sans doute qu'une justice. Lui-même n'avait-il pas toujours été séduit par la grâce, la précoce fantaisie, l'ardeur de vie du petit Lucien Mirar, alors qu'il supportait avec tant de peine le caractère de son propre enfant?... Ce n'était pas à Laurence qu'il s'en prenait des humiliations qu'elle lui infligeait si souvent avec tant de douceur. Il ne devinait que trop ce qui se passait en elle de complexe et d'obscur, de douloureux peut-être. A table, quand Laurent avait sa mine boudeuse et morne, elle fixait par instans sur lui un regard inexprimable, de pitié, d'étonnement, de tendresse aussi. Puis, quand elle avait trop songé ainsi, elle se tournait vers Lucien et son visage s'illuminait. Plus encore que leurs explications, ces muettes et presque inconscientes attitudes de sa femme blessaient Antoine, et, malgré lui, dans son amour persistant, c'était à Laurent qu'il en voulait du mal dont il souffrait. Il avait mis, jadis, tant de confiance et d'espoir sur cette petite tête où il avait cru apercevoir la forme visible de son bonheur et qui devenait aujourd'hui la principale cause de son chagrin et des dissentimens de son ménage !...

## XVII

C'est par Le Nonain que Laurence avait appris la destinée de ce *Mariage de Suzanne* dont elle avait fui, à Terre-Franche, la représentation.

Après le triomphe de sa reprise et une fructueuse carrière, la pièce avait été mise au répertoire et on la jouait de temps à autre, en matinée, comme une tragédie classique.

Un jour, ses yeux déshabitués étant par hasard tombés sur une colonne d'affiches, Laurence vit le *Mariage de Suzanne*

annoncé pour l'après-midi. M<sup>lle</sup> Nelly Belly tenait toujours le rôle.

Laurence, toute seule, alla à cette matinée.

Elle n'avait point revu la Comédie-Française depuis la mort de Mirar. La vieille maison semblait éternelle : rien n'y était changé. Laurence avait un fauteuil d'orchestre dans les premiers rangs, du côté droit : elle reconnut les ouvreuses et le placeur, et, une fois assise à sa place, elle regarda la baignoire sombre du coin, — la baignoire des auteurs. Elle était inoccupée.

La salle était comble d'un public respectueux et docile, venu là surtout pour s'instruire en écoutant l'œuvre des vrais Maîtres. Son attention était recueillie, auguste, son émotion un peu lente et comme lointaine. Seules, les fins d'acte déchaînaient l'enthousiasme et multipliaient les ovations aux comédiens. Ils y répondaient comme ils jouaient leur rôle, avec la correction un peu morne des interprétations trop anciennes.

Nelly Belly, surtout, ne se ressemblait plus.

Elle avait vieilli, beaucoup vieilli, s'était empâtée, alourdie, éteinte. Sa voix avait perdu presque tout son timbre, — son timbre irrésistible et charmant. Elle jouait sans ardeur et sans foi, comme si elle avait oublié son âme, et ne semblait plus qu'un simulacre d'elle-même. Elle donnait l'impression d'une femme qui ne vit plus, d'une actrice qui n'a gardé que son métier. Elle avait remplacé sa jeunesse et son cœur par l'autorité, le prestige de son nom, et elle était l'idole de cet auditoire ingénu dont elle saluait les bravos d'un geste impérial et monotone.

Et Laurence, elle aussi, applaudissait.

Non, en cette actrice déclinante et souveraine, elle ne retrouvait rien, vraiment, de l'amoureuse qui l'avait torturée. Cette pièce aussi avait pris avec les années quelque chose de si impersonnel et comme d'éternel... Il semblait à Laurence qu'elle était transportée en dehors d'elle-même, de tout son passé, et aucun des souvenirs qu'elle avait secrètement redoutés, ou recherchés peut-être, ne se ranimait en elle. C'était comme si M<sup>lle</sup> Nelly Belly n'avait jamais existé, que rien n'eût existé, et, dans cette pièce qui enthousiasmait aujourd'hui une nouvelle génération, tout ce qui subsistait, — immortel, cela, — c'était bien ce que Lucien Mirar avait mis d'elle-même, Laurence, dans son œuvre : c'était sa jeunesse, à elle, son pre-

mier amour, toute son âme. C'était, à jamais, maintenant, « le Mariage de Suzanne, » — son mariage...

Laurence rentra tard chez elle. Le soir, les enfans couchés, elle se montra si songeuse et si absorbée, qu'Antoine, doucement, l'interrogea.

— Laurence, à quoi penses-tu?...

— A rien, mon ami...

Et ils se turent, ayant perdu l'habitude de se parler.

### XVIII

Des semaines, des mois, des années passèrent, atténuant tout à la fois par l'habitude les heurts sensibles de la vie et aggravant par la durée les causes profondes de conflit.

Lucien, surtout, avait beaucoup changé, et cette transformation de son beau-fils était devenue pour Antoine un motif nouveau d'amertume.

Il s'était toujours appliqué à aimer cet enfant, d'abord selon un penchant naturel, par amour pour Laurence et pris aussi par ce petit être captivant et vif, puis, quand il avait eu Laurent, par besoin de comparaison, avec une curiosité ardente et inquiète, et enfin avec une sorte d'envie admirative et douloureuse. Mais aujourd'hui, avec son étonnante précocité de corps et d'esprit, Lucien était presque un adolescent. Grand, mince, un peu penché, la physionomie tout à la fois rieuse et grave, il avait souvent cet air de lassitude extrême que donne à quelques êtres trop sensibles la jeunesse. On devinait en lui une ardeur de vie qui, moralement autant que physiquement, faisait de lui décidément l'image même de son père.

Parfois, dans la longueur des repas, silencieux à côté de Laurent muet, Antoine regardait et écoutait Laurence et Lucien, animés, joyeux. Ils formaient comme un petit ménage à eux deux, une vraie union intellectuelle et morale, et Antoine, qui ne pouvait guère compter ce pauvre Laurent pour un petit ami, avait l'impression d'être un étranger chez lui, tout seul dans sa maison.

Dès qu'il avait eu le sentiment de la gloire de son nom et qu'il s'était vu le fils d'un auteur dramatique, Lucien avait grandi dans le désir de suivre la même carrière et de s'illustrer, lui aussi, par le théâtre. Déjà, en prose ou en vers, il multi-

pliait ses essais, consacrant tous ses congés de collégien à l'élucubration de scénarios et de dialogues. Laurence souriait à ces tentatives enfantines, applaudissait souvent, heureuse de flatter ce qu'elle appelait tout bas « le génie de son fils. » Ces projets scéniques devenaient leur principal sujet de conversation et la lecture des premières réalisations l'emploi secret de leurs loisirs. Laurence se plaisait à critiquer, conseillant, discutant, blâmant quelquefois, louant surtout et admirant, heureuse sans doute de reprendre ainsi un peu du rôle qu'elle avait si bien joué jadis.

Expansif, cordial, rayonnant sur ses camarades de lycée, Lucien avait tout un groupe d'amis qu'il dirigeait, fascinait, auxquels, le dimanche, il faisait jouer la comédie. Pour le quatrième anniversaire de sa naissance, il fut décidé qu'on représenterait un grand drame inédit. Mais ce drame, il fallait le faire. Il s'en chargea, et, d'instinct, choisit, au temps et au pays du Cid, une intrigue bien romantique, mais où l'on voyait nettement l'amour, — déjà! — l'emporter sur le devoir. La pièce achevée, on procéda à sa distribution parmi les camarades du groupe, y compris la jeune première. Le père noble fut réservé à Laurent. Joyeuses, enthousiastes, les premières répétitions furent aussi mouvementées que la pièce elle-même. Tous les acteurs, ravis de leur personnage, péchaient surtout par excès de zèle; seul, Laurent n'était qu'à demi satisfait de son rôle. S'y donnant sans plaisir, il ne tarda pas à s'y rendre impossible. Il ne parvenait pas à retenir exactement ce qu'il avait à dire et défigurait les répliques.

— Tu le fais exprès? s'écriait Lucien.

On riait, on le houspillait; il empêchait tout travail sérieux. Enfin, pour couper court aux difficultés qu'engendrait chaque répétition, le père noble fut confié à un autre ami de Lucien, qui l'apprit en deux jours. Après quoi, les répétitions furent charmantes, et Antoine, en rentrant de son bureau, assistait avec surprise à ce qui se passait chez lui.

Le grand hôtel des Bellême était devenu méconnaissable : il semblait tout vibrant de vie et de jeunesse, de fièvre. Les costumiers et les décorateurs y régnaient, et, chaque jour, après la classe du soir, tous ces grands écoliers arrivaient pour goûter et déclamaient en riant. Laurence, rappelant son ancienne expérience, dirigeait volontiers le travail, mettait de

l'ordre et de la discipline, séduisant par sa grâce de maîtresse de maison et son autorité de connaisseuse ces garçons que stimulait l'illusion du théâtre.

D'abord, il avait été entendu qu'assisteraient seulement à la représentation les familles des acteurs : on était sûr au moins que cet auditoire serait sympathique et sans raillerie. Mais, à mesure qu'on y travaillait davantage, le drame paraissait plus beau. Le Nonain, qui ne voyait plus en Lucien que son propre chef-d'œuvre, décréta qu'il était un auteur dramatique de la même lignée que son père. Il se chargea lui-même des invitations les plus délicates.

— Ce sont des enfans, disait-il, quelle importance cela peut-il avoir ?

Et, forçant un peu la main à Laurence, il expédia des cartons sans cérémonie à M. et M<sup>me</sup> Pierre Gay, au vieux père Hippolyte Dumée, à Éva de France, à la grande coquette de la Comédie, devenue présidente du Conseil.

La scène avait été dressée dans le petit salon et le grand regorgeait de monde. Un auditoire si brillant décontenança les collégiens acteurs. Ils furent si mauvais et si confus que l'on n'entendit guère la pièce. Peut-être est-ce cela qui la sauva. Les morceaux qui s'en détachèrent parurent excellens. Et l'on fit à Lucien un succès d'enthousiasme. Aussi bien, ce qu'on fêtait en lui, c'était surtout l'hérédité. Le buste de Le Nonain était bien en vue.

— Comme il ressemble à son père!... murmuraient toutes les bouches.

Et c'est à cette ressemblance que l'on criait : bravo !

Tandis que, dans la salle à manger, Antoine, correct et sombre, faisant les honneurs du buffet aux invités de sa femme et de son beau-fils, s'efforçait de jouer en homme du monde son rôle difficile, Laurence était entourée, félicitée, dévisagée aussi. Des sentimens tumultueux l'agitaient, elle se sentait autant que Lucien l'objet de la curiosité, réapparue après tant d'années. Par instans, elle donnait un regard à sa coiffure, à sa robe, surveillait son sourire et son attitude, désireuse de n'être point vieillie, de ne point surprendre les yeux déshabitués de la voir, soucieuse un peu d'elle-même et de l'impression qu'elle pouvait produire encore. Mais ce qui la dominait, à regarder son fils, c'était un épanouissement de fierté, et cette douceur de frisson-

nement, cette plénitude de vibration que communique aux êtres sensibles le succès, le grand murmure des louanges et des compliments.

Dans un coin, à l'écart, se tenait Laurent. Elle l'aperçut une ou deux fois, mal à l'aise, un peu voûté, l'air étranger. Elle lui fit signe qu'elle n'était pas contente de cette attitude, de loin, puis l'oublia, ne le présenta à personne. Les principaux invités l'ignorèrent : ce jour-là, Lucien seul était son enfant.

Quand les derniers spectateurs furent partis et que les acteurs eurent achevé de se déshabiller, Lucien et sa mère se retrouvèrent seuls dans le grand salon bouleversé. Ils s'embrassèrent passionnément.

— Eh bien ! mon chéri, j'espère que tu es content...

— Et toi, maman?...

Ils se déshabillèrent à leur tour et rejoignirent Antoine et Laurent qui les attendaient, silencieux, pour le dîner.

Il était fort tard, et l'on n'avait pas eu le temps de remettre en état la salle à manger qui gardait un aspect de salle publique en désordre. Le dîner fut bref et les enfans montèrent se coucher.

— Tu dois être bien fatigué, mon chéri... dit Laurence en embrassant Lucien.

Elle embrassa Laurent sans rien lui dire.

— Toi aussi, dit Antoine à son fils, tâche de bien dormir, mon petit.

Laurent ne répondit rien.

Mais les deux enfans avaient à peine quitté la salle à manger que, dans l'escalier, éclatait un violent tumulte, le bruit d'une rixe et des cris.

— Ah ! mon Dieu?... fit Laurence qui était accourue.

Au milieu de l'escalier, Laurent et Lucien se battaient. Lucien, en voulant passer le premier, comme il était dû à son mérite sans doute, avait marché sur le pied de son frère. C'est alors que Laurent, se ruant sur Lucien, l'avait jeté sur les marches et tandis que l'autre essayait de lui donner des coups de pied dans les jambes, il lui frappait la tête à coups de poing.

— Petit malheureux!... s'écria Laurence en se jetant sur lui, mais sans parvenir à lui faire lâcher prise.

Il tapait avec une rage tout à la fois infantine et forcenée, frénétiquement, comme s'il eût assouvi une fureur de toute sa

vie. Il fallut qu'Antoine intervînt pour les séparer. Lucien eut du sang au visage. Bien vite, Laurence l'emmena, lui donna un cordial, le coucha, et le veilla.

Antoine, comme d'habitude, avait entraîné Laurent dans sa chambre et l'y avait enfermé.

— Ce garçon, dit Laurence frémissante, devient monstrueux... Nous avons changé, comme tu te plaisais à dire, les conditions de son éducation... Il n'est pas changé, lui, au contraire... Il faut prendre un parti...

— Lequel, mon amie?

— Oh! c'est bien simple... je ne veux plus de lui dans la maison... Tu vas le mettre en pension tout de suite...

— Interne?...

Laurence avait dans les yeux, dans la voix, dans toute son attitude, cette résolution implacable, presque froide, des mères qui se sentent atteintes dans l'enfant qu'elles adorent. Sans doute aussi l'excitation de la journée avait-elle rendu ses nerfs plus sensibles et plus vibrans.

— C'est une brutalité, reprit-elle, de petit sauvage affolé par l'envie... Si tu crois que je ne l'ai pas vu, toute la journée seul dans son coin, renfrogné... La prochaine fois, il estropiera Lucien. La jalousie à ce degré, c'est une maladie, une infirmité...

— La jalousie, dit lentement Antoine, est toujours ainsi...

Et, le plus doucement qu'il put, il tenta de mettre Laurence en garde contre une involontaire prévention. Mais l'imagination de la mère de Lucien était trop pleine encore, trop fiévreuse du succès de son fils.

— Je comprends ce que tu veux dire, interrompit-elle vivement... Je suis une mère injuste, parce que je traite inégalement deux êtres qui ne se ressemblent pas...

— Certes, répliqua Antoine d'une voix changée, je ne prétends pas faire un parallèle entre mon fils et celui de Lucien Mirar... Je me rends compte autant que toi, crois-le bien, de la nature de Laurent... Je ne te reproche pas d'être une mère injuste... Je doute seulement que tu sois une éducatrice excellente...

— J'ai bien élevé Lucien...

Antoine était très pâle, et ses lèvres, sous la moustache tombante, tremblaient légèrement.

— Je ne sais, répondit-il, quel plaisir tu peux prendre toi-même à des cérémonies comme celle d'aujourd'hui et je crains qu'il en soit de la littérature comme de la sculpture... En tout cas, ce ne sont point ces représentations, crois-le bien, toute cette adulation, toute cette fièvre qui remédieront à un mal dont je pense que tu dois souffrir autant que moi, et il est probable, Laurence, qu'avec une vie plus unie, les deux enfans, se sentant plus solidaires, s'en fussent mieux trouvés l'un et l'autre.

— Que veux-tu dire?...

— Rien de plus que ce que je dis, je t'assure, et c'est assez...

Ils se trouvaient pour la première fois dressés l'un en face de l'autre, hostiles, animés, prêts aux paroles définitives.

— Quand je pense que c'est toi qui m'accuses!... reprit Laurence avec une véhémence et une amertume qui ne lui étaient pas coutumières... Mais, mon pauvre ami, c'était à toi d'être le père, le vrai maître, l'éducateur... Au lieu de cela, je ne sais à quelles complications sentimentales, à quelle inquiétude encore, tu te laissais aller... Dieu sait pourtant si j'ai fait tout ce qui dépendait de moi pour atténuer en toi une tristesse que j'ai parfois devinée sans jamais la comprendre... Ce n'est pas avec une âme chagrine et compliquée comme la tienne qu'on élève un enfant, et rien ne pouvait être plus funeste à Laurent que tes excès d'indulgence et de sévérité...

— Soit, dit Antoine songeur, nous avons autant de torts l'un que l'autre... C'est donc deux fois plus grave...

Ils se turent, ayant exprimé, cette fois-ci, tout le secret de leur conscience avec une clarté excessive, et la brutalité de cette explication improvisée ne faussait pas moins, sans doute, leurs sentimens respectifs que les longs silences et les demi-aveux où ils avaient vécu jusque-là, comme si l'existence commune, par l'effet même des habitudes qui ne peuvent se rompre que dans la violence, excluait entre les familiers de chaque heure toute confiance juste de leur cœur.

— Enfin, conclut Laurence, revenue à son point de départ, c'est à toi de prendre une décision en ce qui concerne Laurent... Je te demande de le mettre au collège, ne fût-ce que pour un temps, parce que je crois ce changement devenu nécessaire pour lui... Après quoi, mon ami, fais-en ce que tu voudras... C'est ton fils!...



Et Laurence, ayant toujours conservé à l'égard de Lucien grandi sa vigilance maternelle des années enfantines, ne voulut point se coucher sans s'être assurée que son jeune et brillant malade reposait; elle gagna sur la pointe des pieds la chambre de Lucien endormi.

Une inquiétude pareille, — et si différente, pourtant, — conduisit Antoine chez Laurent.

Laurent, lui, ne dormait point. Il n'était même pas couché. Il était assis par terre, adossé à son lit, comme un prisonnier le long du mur de son cachot, et pleurait.

— Laurent, demanda doucement le père, qu'est-ce que tu fais là?...

Laurent ne répondit pas, couvrit son visage de ses mains pour cacher ses larmes.

— Voyons, petit?...

Antoine lui avait passé les mains sous les épaules et le redressait, le soulevait vers lui.

— Dis, Laurent, parle-moi, regarde-moi...

Il le tenait presque dans ses bras, comme un bébé. Il aurait tant voulu consoler ce petit être, et lui-même, sans doute, en être consolé... Jamais encore il ne s'était senti si seul qu'à cette heure-là, dans sa vie, et sans un cœur dont il fût sûr... Il répéta presque suppliant :

— Laurent?...

Mais Laurent, selon son habitude en ses crises où son âme était contractée, demeura muet, cherchant seulement à se dégager de la caresse de son père. Devant ce mutisme obstiné, toujours invincible, Antoine perdit courage : ce cœur, qui pourtant battait de son propre sang, ne s'ouvrirait donc jamais, ne voulait pas s'ouvrir au sien... Il ne comprenait donc pas, le pauvre enfant, que c'était là le moment de leur vie, il ne comprendrait donc jamais rien!...

— Je veux que tu me répondes, Laurent...

Sa voix était devenue terrible, et Laurent s'effraya. Il se dégagea tout à fait, tendit le bras pour éviter une gifle qu'il attendait et, ne se trouvant plus soutenu, il s'affala de nouveau à terre, dans sa première posture.

Antoine, un instant, le considéra encore... Ça, son fils, cette petite bête tapie et intraitable, tout le fruit de son amour et de sa vie!...

Vivement, il s'éloigna, fermant la porte sur Laurent qui resta seul dans la nuit.

## XVIII

Antoine n'avait pas eu la force de résister à la nécessité, et, la volonté de Laurence l'ayant emporté, il fut décidé que Laurent, aussitôt, entrerait au lycée comme interne.

Lorsque sa mère lui eut annoncé cette nouvelle, Laurent ne manifesta ni surprise ni chagrin, demeura longtemps songeur et, seul dans sa chambre, rangea ses affaires comme un homme qui va partir en voyage, compta les petites économies que lui avaient peu à peu constituées ses rares succès d'écolier, quand il était plus petit et travaillait là-bas, à Terre-Franche, avec M. Étienne. Puis, tranquillement, il demanda à son père :

— C'est vrai, papa, ce que maman m'a dit... Je vais être interne?...

— Sois bien sage... Cela ne durera pas longtemps...

Laurent, maintenant, allait avoir onze ans. Il n'était pas très grand ni très robuste et semblait beaucoup plus jeune qu'il ne l'était par rapport à son frère. Son visage, si souvent mélancolique et fermé, gardait quelque chose de puéril, presque d'animal, comme si la joie et la gaieté, dans l'enfance et la jeunesse, avaient seules le pouvoir de modeler et de mûrir les traits. Toute sa vie nerveuse se concentrait dans son regard, intense et fugitif. Une amertume indéfinie et comme inexprimée détendait ses lèvres qui semblaient perpétuellement sourire du même sourire immobile, inerte. Il n'ajouta rien, après la réponse de son père. Son petit masque maigre demeura impassible, et, comme c'était le soir, pour l'adieu de la nuit, il embrassa ses parens avec la même tendresse timide et résignée. Il embrassa aussi Lucien.

Mais le lendemain matin, le domestique, qui, chaque jour, pénétrait dans la chambre de Laurent pour le réveiller, s'étonna de trouver la porte de la chambre ouverte et le lit vide.

— M. Laurent?... M. Laurent?...

M. Laurent ne répondit pas et ne parut point. Le valet de chambre s'aperçut alors que les effets, eux aussi, avaient disparu et tout l'aspect de la pièce révélait le désordre d'une toilette déjà faite. Un petit coffre de cuir et de fer où Laurent enfermait

ses économies avait la clef sur la serrure. De petites pantoufles restaient au pied du lit et la robe de chambre dont se servait l'enfant au réveil gisait à terre.

Le domestique descendit : la porte de l'antichambre et la porte cochère qui donnait communication avec le dehors étaient ouvertes aussi. Effrayé, l'homme courut chez ses maîtres.

— Monsieur, balbutia-t-il, en frappant à la porte... je demande pardon à Monsieur... Mais je ne sais pas ce que M. Laurent a pu devenir... Il n'est plus dans sa chambre.

Toutes les recherches furent vaines : de tout le jour, il fut impossible de retrouver la moindre trace du petit fugitif. Enfin, vers sept heures et demie du soir, on apporta une dépêche du jardinier de Terre-Franche.

*M. Laurent vient d'arriver seul au château. Il refuse de rien dire et ne veut pas que je le ramène à Paris. Il désire rester ici. Ma femme le garde.*

C'était Laurence qui avait ouvert la dépêche.

— Le petit sauvage!...

Toute son angoisse venait de se dissiper en colère et les alarmes des heures précédentes se terminèrent en un accès d'irritation contre un semblable coup de tête dont la stupidité féroce lui paraissait surpasser tous les autres.

— Un monstre... répétait-elle... Cet enfant est un petit monstre...

Mais Antoine entendit à peine les réflexions de la mère. Déjà, il avait donné l'ordre de préparer son automobile, et, sans prendre le temps de dîner :

— Je vais le chercher... Ne te tourmente pas... dit-il à sa femme.

Et, au chauffeur :

— Nous allons à Terre-Franche... Vite... Le plus vite possible...

Par les routes obscures et les villages endormis, au long reflet des phares, dans le bondissement des virages pris en vitesse et des caniveaux inaperçus, le voyage dura deux heures : deux siècles peut-être?... Ce qui s'agitait dans le cœur d'Antoine, si épris pourtant de clairvoyance personnelle et de lucidité, il n'aurait su le dire et ne percevait rien que de confus et de

trouble dans l'émotion mystérieuse qui croissait en lui à chaque minute de cette course affolée. Parfois, comme Laurence elle-même, il se sentait plein de colère et de révolte contre un acte si sot et si méchant, méditait quelque châtement exemplaire, définitif, contre un être incorrigible et inhumain. Mais, parfois aussi, son cœur se fondait, défaillait d'un attendrissement inconnu, qui le remuait jusqu'au fond de lui-même, gagnant des régions de son âme inexplorées et si sensibles qu'il n'avait pu prendre encore aucun parti, lorsque, dans la nuit, la voiture s'arrêta devant le perron de Terre-Franche.

Le jardinier parut, sa lanterne à la main.

— Où est-il?...

— Nous l'avons conduit dans sa chambre... Ma femme est auprès de lui...

— Il n'est pas malade?...

— Monsieur, on ne peut pas savoir...

La solitude et la nuit, le silence et la sonorité des lieux inhabités rendaient sinistre le château désert. Antoine monta l'escalier, à la lueur de la lanterne.

La femme du jardinier se tenait à la porte.

— J'avais préparé sa chambre... Il ne veut pas se coucher...

Elle s'effaça et Antoine entra.

La petite pièce aux rideaux tirés était éclairée par une seule bougie dont les reflets couraient lugubrement sur la cretonne légère. Laurent, dans ses habits de tous les jours, ayant encore sur la tête son petit béret de collégien, était assis au bord de son lit, les jambes pendantes, un coude appuyé sur les genoux, la tête dans sa main. On ne pouvait distinguer, dans le clair-obscur, s'il pleurait ou non, ni l'expression de son visage.

Au bruit des pas, il leva vivement la tête.

— Papa?...

Ce mouvement avait mis son visage en pleine lumière, et Antoine put lire distinctement sur les traits de son petit garçon toutes les émotions rapides et confuses qui s'y reflétaient alors : stupeur, angoisse et épouvante, joie peut-être et obscure tendresse.

— Que fais-tu là, petit?... dit-il d'une voix qui tremblait malgré lui.

— Oh! papa!... balbutia l'enfant, confusément surpris sans doute qu'on pût à ce point s'intéresser à lui.

Et, sautant à bas de son lit d'un élan passionné, presque sauvage comme l'étaient toutes les manifestations de sa sensibilité impénétrable, il se jeta dans les bras de son père, tout petit, tout bébé, prêt à s'ouvrir enfin, pleurant et sanglotant, avec de gros soupirs qui soulageaient son cœur, si clos depuis toujours.

— Laurent... mon petit Laurent... dit le père.

Le jardinier et sa femme étaient redescendus, attendant des ordres, ainsi que le chauffeur qui stationnait au pied du perron. La porte de la chambre était fermée et le grand silence de la campagne nocturne l'emplissait de son innombrable et intense vibration. On y distinguait seulement les sanglots du petit et les balbutiements du père. C'était Antoine, maintenant, qui était assis sur le bord du lit et qui tenait son fils dans ses bras, sur ses genoux. Longtemps ils restèrent ainsi, Antoine berçant et cajolant son petit garçon dont il sentait la bouche et les joues humides le long de son visage.

Puis il prit la jeune tête ébouriffée, l'écarta de soi, la mit sous son regard, la regarda longtemps, tendrement, avec surprise.

— Tu n'es pourtant pas un méchant petit bougre..., dit-il. Pourquoi nous fais-tu tant de peine? Dis, Laurent, pourquoi es-tu comme tu es?...

Mais Laurent ne semblait plus être le même. Maintenant qu'il avait pleuré librement dans les bras de son père qui ne l'avait pas repoussé ni puni, c'était comme s'il avait livré d'un seul coup tout son secret. Ses larmes continuaient de couler doucement, ses yeux de s'ouvrir et tout son pauvre cœur détendu de s'épancher.

— Je ne sais pas, papa... murmurait-il entre ses soupirs... On ne sait pas bien, quand on est malheureux... Maman m'aime beaucoup, mais pas autant que Lucien... Alors, toi, papa, je croyais que tu m'aimais, que tu devais m'aimer comme maman aimait Lucien... C'était la même chose, tout à fait, nous deux... et, pourtant, non, ce n'était pas pareil... Tu m'as laissé mettre au lycée... Oh! le lycée... C'est là que j'ai vu que tu ne m'aimais pas non plus, toi... Tu aurais voulu y mettre Lucien, maman n'aurait pas consenti... Alors, tu comprends, papa... Je te demande pardon... Mais je suis venu ici, parce que j'aime mieux ne plus vivre là-bas... J'aime mieux être tout seul... avec les jardiniers...

— Mon chéri... Mon chéri... Nous ferons tout ce que tu voudras, je te le promets... dit Antoine en serrant Laurent dans ses bras.

Puis, avec une douceur maternelle :

— Sais-tu l'heure qu'il est, petit?... Plus de deux heures du matin... Nous venons de causer comme deux grandes personnes... Il faut maintenant te coucher comme un bon petit garçon, et dormir.

— Oui, papa...

Antoine aida son fils, le déshabilla, le borda.

— Je crains d'avoir un peu peur..., dit le petit... Le château est vide.

— Je vais rester auprès de toi...

Et, pour la première fois, Laurent s'endormit en tenant la main de son père.

Le lendemain, l'automobile revenait vide à Paris et le mécanicien remettait à Laurence une lettre de son mari.

*Ma chère femme,*

*Nous avons eu dans notre vie bien des explications : nous sommes-nous jamais dit la vérité, toute la vérité?... On se voit si mal, en amour, quand on se regarde face à face!...*

*Aussi, ce qui vient de se passer en moi est trop décisif pour que je ne cherche pas à te l'exprimer posément, lucidement, tel que je le sens à la minute même, loin de toi, peut-être à cause même de ton absence et de mon isolement...*

*C'est, tout autour de moi, cette grande paix de Terre-Franche, cette douceur du jardin que tu as presque aimée, de tout ce paysage charmant et familier où mon illusion fut la plus complète, peut-être aussi la tienne. Tout cela, désert, inanimé comme les demeures qu'on a quittées, est d'une tristesse, d'un dénuement, et comme d'une résignation qui convient à ce que j'éprouve et que je veux te faire partager.*

*Je t'écris dans la chambre de Laurent qui s'est endormi en me tenant la main.*

*Il s'était enfui là dans un de ces accès de désespoir qui font que les petits agissent comme des fous, guidé pourtant par l'instinct de se réfugier dans les lieux où il avait connu, lui aussi,*

*les meilleurs jours de sa petite existence. A ma venue, il s'est jeté dans mes bras et, pour la première fois, son pauvre cœur, débordant enfin, m'a livré son grand secret, — secret que j'avais cru si souvent deviner sans savoir jamais l'atteindre... Le pauvre petit!... Quand je pense aux sentimens dénaturés que j'ai souvent nourris contre lui!... Je lui reprochais de me séparer de toi, et aussi de n'être pas plus brillant, plus pareil au fils de Lucien Mirar et de ne pas me faire honneur à tes yeux, toujours séduits par l'autre... Comprends-tu quel remords peut déchirer le cœur d'un père, quand il fait brusquement cette découverte en lui-même, et aussi quelle pitié sur soi et sur son petit!... Il est toute mon image, mon fils, né pour la souffrance et le mystère, sans éclat d'esprit ni de mérite, mais riche de tendresse et d'inquiétude!... Ah! comme je le comprends, maintenant, lui que j'ai tant méconnu, parce qu'il était trop semblable à moi-même, et comme son petit chagrin silencieux m'explique bien toute ma destinée, — la nôtre, ma chère femme!*

*Laurence, rappelle-toi.*

*Nous sommes venus de trop loin l'un vers l'autre, je crois bien, et je te revois, je te reverrai toujours telle que tu m'es apparue pour la première fois à ce dîner de l'avenue Henri-Martin, célèbre, entourée, malheureuse peut-être et pourtant éblouie toujours. Tout ce qui nous restait de jeunesse a pu passer depuis : ni l'ardeur de notre première passion, ni les événemens tragiques de ta vie, ni ton secret instinct de revanche, rien n'a pu dissiper en ton cœur cet enchantement d'autrefois, ni la persistance d'un passé qui t'avait trop prise et qui te gardait toujours!... Il ne te fallait que quelqu'un pour le revivre avec lui, cet éclatant passé, et ce quelqu'un, tu l'as trouvé dans ton fils...*

*Laurence, je t'ai dit bien souvent mon alarme depuis le jour où elle m'avait échappé pour la première fois dans un de nos beaux soirs, à Grenade... Te souviens-tu?... Tout ce que je t'en ai répété, pourtant, n'a jamais pu te la faire connaître telle qu'elle était et, en consentant à te retirer ici, dans cette solitude de Terre-Franche, n'y as-tu pas sacrifié les belles années de ta vie sans la bien comprendre?...*

*Surtout, ne crois pas que je te reproche rien, mon amie. Avec moi, comme avec Laurent, tu as été bonne, équitable et tout ce qui s'est passé dans ton cœur de femme était naturel, humain, peut-être nécessaire : j'aurais dû le prévoir, je l'avais presque*

*prévu, puisque j'en avais eu si peur et que j'en ai tant souffert... La faute en est à moi qui avais eu la présomption de trop attendre de mon amour, et à la vie qui fait les fils, parfois, trop semblables aux pères!...*

*Ma chère femme, tu n'auras jamais été, vois-tu, que l'épouse de Lucien Mirar et la mère de son enfant. Moi, tout ce que j'aurai été dans ta vie, c'est un essai de représailles, une tentative désespérée. J'aurai été, des années durant, ta passade héroïque, ton aventure d'honnête femme... Tout cela, qui m'a si confusément torturé, je le vois à présent avec une lucidité, une certitude, qui dissipe cette souffrance, et n'en fait plus qu'une tristesse, mais, Laurence, une tristesse infinie...*

*Pratiquement, ma chérie, quel parti prendre?...*

*Ceux qui, comme nous, furent un moment des amans et dont l'aventure, comme la nôtre, est finie, se font un adieu, d'ordinaire, et se quittent. Mais cette rupture, pour nous, s'appellerait un divorce : quel gros dénouement, ne trouves-tu pas? J'ai toujours été par instinct un adversaire du divorce et je sens que le nôtre achèverait d'offenser en moi des parcelles de mon cœur qui n'ont peut-être pas encore été trop touchées : non, ce n'est pas ainsi que peut finir un amour tel que le nôtre... Et puis, Laurence, le nom que porte ton fils et qui referait de toi presque la veuve de Lucien Mirar, rendrait plus éclatante encore cette formalité qui dénoue toutes les erreurs bourgeoises : à quoi bon, Laurence, crier si haut que nous nous sommes trompés, nous aussi, comme si nous avions commis une autre faute que de croire l'amour plus fort que tout?...*

*Alors, ma chère femme, j'ai beaucoup parlé avec mon petit Laurent... L'acte qu'il a accompli était raisonné, volontaire : il a fui d'une maison où nous n'avions su ni l'un ni l'autre lui faire sa place : je le crois, vois-tu, trop exigeant et trop sensible. Je veux lui laisser oublier tout cela, tâcher de lui refaire, — à son âge, c'est encore possible, — une âme qui ne soit plus tout à fait aussi semblable à la mienne... Qu'allons-nous faire tous les deux? Rester ici un moment et nous recueillir, ou bien voyager et faire le tour du monde?... Je ne sais pas encore au juste, mais, si pareils, nous ne manquerons pas sans doute de nous organiser notre vie à nous deux comme toi-même as depuis longtemps déjà la tienne avec ton petit Lucien...*

*Je prends, bien entendu, toutes les dispositions nécessaires*



*pour que rien ne soit changé aux conditions matérielles de ton existence : nous ne nous séparons pas, nous nous éloignons seulement, nous mettons entre nous du temps et de l'espace... Adieu, ma chère femme... Je trouve, hélas! en m'en allant ainsi avec mon petit garçon, une grande douceur à penser que tu approuveras, toi aussi, ma décision et que, avec le bonheur de nos enfans, nous aurons sauvegardé peut-être toute la noblesse de ce qui fut notre amour et notre illusion.*

*Ton mari,*

ANTOINE.

Longtemps Laurence garda la lettre dans les doigts et pleura.

— Qu'est-ce que tu as, mère?... demanda Lucien qui l'avait surprise ainsi.

— C'est Laurent et son père qui sont partis faire un voyage... répondit-elle...

— Pour longtemps?... demanda Lucien.

— Peut-être...

Et, lentement, Laurence prit son fils dans ses bras.

GASTON RAGEOT.

---

---

# LA JOURNÉE D'IÉNA

II<sup>(1)</sup>

## IV — BATAILLE D'IÉNA

L'Empereur comptait donner le signal de l'attaque à la pointe du jour. Mais il y avait un brouillard si épais qu'à six heures régnait encore une obscurité absolue. Pressé de commencer ses mouvemens, Napoléon donna cependant l'ordre de se porter vers l'ennemi. Le 5<sup>e</sup> corps (Lannes), qui devait former l'avant-garde générale, s'ébranla. En tête s'avancèrent en bataille, avec deux pièces d'artillerie à cheval dans l'intervalle, le 17<sup>e</sup> léger et le bataillon d'élite (brigade Claparède). Immédiatement derrière, marchait la brigade Reille, le 34<sup>e</sup> déployé et le 40<sup>e</sup> en colonne ; puis venait la brigade Vedel (88<sup>e</sup> et 64<sup>e</sup> en colonnes serrées parallèles). A la gauche et un peu en arrière de la division Suchet, la division Gazan formait échelon.

La brume était telle que l'on pouvait à peine distinguer les objets à quatre ou cinq pas. La vue du point de direction (Closewitz) faisant défaut, on marchait un peu au hasard en suivant la déclivité naturelle du terrain. Les tirailleurs du 17<sup>e</sup> étaient parvenus à petite portée de fusil des avant-postes prussiens, établis sur la lisière du bois qui couvre Closewitz au Sud et à l'Est ; et de part et d'autre on ne s'était pas encore aperçu. Pas un

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> août.

coup de feu n'avait été tiré. Un aide de camp de Suchet, qui portait un ordre à Claparède, entendit très distinctement des commandemens en allemand dans le bois qu'il ne distinguait pas. Il en informa ce général qui interrompit sa marche et fit aussitôt ouvrir le feu dans la direction indiquée. La ligne prussienne riposta, et les deux pièces de Claparède et une batterie prussienne entrèrent en action. Aux premiers coups de canon, on entendit dans les rangs de la Garde, qui s'avancait en troisième ligne, cette réflexion d'un vieux soldat d'Égypte : « Voilà les Prussiens qui toussent. Il faut leur porter du vin sucré. » On se fusilla sur place pendant près de cinq quarts d'heure. On tirait au jugé en se repérant mutuellement sur les feux de l'adversaire ; mais, à si courte portée, la mousqueterie était néanmoins très meurtrière. Pour en finir, Suchet avait voulu lancer quelques bataillons à la baïonnette ; la charge avait même battu. Mais le long arrêt du 17<sup>e</sup> léger devant la fusillade des Prussiens et l'obscurité qui continuait de régner avaient produit parmi les troupes un extrême resserrement d'où résultait une confusion déplorable. « Il fallait tâter comme des aveugles, dit Coignet, on se heurtait les uns contre les autres. » Dans ces conditions, Suchet dut se résigner à différer l'attaque, et l'on recommença à tirer de pied ferme. Enfin, vers sept heures trois quarts, le brouillard se dissipant, Suchet vit le bois tout proche et y lança la brigade Claparède qui le nettoya et du même élan en repoussa les défenseurs jusqu'à Closewitz où ils ne tinrent pas. Le 17<sup>e</sup> léger, déjà très éprouvé à Saalfeld, avait subi de grosses pertes, et les hommes n'avaient plus de cartouches. Suchet fit relever ce vaillant régiment par le 34<sup>e</sup> (brigade Reille). A ce moment, Suchet aperçut trois bataillons de grenadiers saxons qui s'avançaient de Lutzeroda, menaçant sa gauche. Il les fit charger par les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons du 34<sup>e</sup>, bientôt soutenus par un bataillon du 88<sup>e</sup> (brigade Vedel) et le 21<sup>e</sup> léger (division Gazan). Les trois bataillons saxons et deux autres qui marchaient à leur droite en échelon résistèrent bien d'abord, mais finirent par battre en retraite au delà de Lutzeroda en abandonnant leurs canons.

Tauenzien rassembla sur les versans et le sommet du Dornberg ses troupes en retraite. Bien qu'il n'eût fait jusqu'alors qu'une défense faible et décousue, négligeant d'occuper en forces les villages de Closewitz et de Lutzeroda, redoutes natu-

relles qui flanquaient le passage, il était résolu, paraît-il, à tenter la résistance sur le Dornberg, mais il reçut une dépêche de Hohenlohe lui commandant de se porter à Kleinsromstedt (une lieue au nord-ouest du Dornberg) où il serait en seconde ligne et trouverait des munitions pour se ravitailler. Tauenzien mit incontinent ses troupes en retraite, abandonnant sans combat sa deuxième position aux tirailleurs de Lannes.

Il était environ neuf heures et demie. Jusqu'alors, la division Suchet et un régiment de la division Gazan avaient été seuls engagés contre les onze bataillons et les huit escadrons de Tauenzien, et l'on avait franchi les débouchés, occupé les hauteurs et l'on était maître de tout ce terrain en avant du Landgrafenberg. C'était déjà un beau résultat.

Partout, d'ailleurs, dans les lignes françaises, les mouvemens se prononçaient et s'accéléraient. Toujours pressé de combattre, Ney s'était mis en marche avec sa seule avant-garde (2 bataillons d'élite, le 25<sup>e</sup> léger, 10<sup>e</sup> chasseurs et 3<sup>e</sup> hussards) dès que l'offensive du corps de Lannes lui avait laissé libres les pentes du Landgrafenberg. Il déboucha entre neuf heures et neuf heures un quart à la hauteur de Lutzeroda, prolongeant la gauche de Lannes.

Pendant cette phase préparatoire de la bataille, Soult, avec la division et les brigades de cavalerie légère Margaron et Guyot (les seules troupes du 4<sup>e</sup> corps qu'il eût encore dans la main), assaillait l'extrême gauche de Tauenzien. Après avoir suivi la route de Naumbourg et les chemins qui contournent le Landgrafenberg à l'Est, il s'était porté sur la partie orientale du bois de Closewitz et en avait chassé, ainsi que du bois contigu de Zwätsen, les tirailleurs de deux bataillons saxons en position derrière les bois. Ces bataillons furent également assaillis et repoussés vers Krippendorf. Pour attendre la cavalerie qui avait dû contourner la lisière Est du bois, la division Saint-Hilaire prit alors position, sur une hauteur, face à Lehesten. Ses éclaireurs qui s'avançaient vers ce village furent reçus par une vive fusillade et quelques coups de canon. On avait affaire au détachement de 4 500 hommes formé la veille par Hohenlohe et posté à Naumbourg et aux environs sous le commandement de Holtzendorf. Ce général, entendant le bruit du combat de Clozewitz, avait marché au canon et, voyant se déployer devant lui la tête de colonne de Soult, il prenait ses dispositions pour

la refouler. Au premier moment, il dispersa les tirailleurs français, mais bientôt l'offensive de Saint-Hilaire avec ses deux brigades le contraignit à se replier. Pour couvrir sa retraite, il fit vainement donner ses vingt escadrons de cheveau-légers et de cuirassiers. Chargée à trois et quatre reprises par le 8<sup>e</sup> husards et les 11<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> chasseurs, cette cavalerie s'enfuit, bousculant sur son passage plusieurs bataillons d'infanterie prussienne. Les troupes de Holtzendorf se retirèrent en grand désarroi par Sleebritz sur Nerkewitz, puis sur Stobra où elles se rallièrent vers onze heures et demie. Soult ne les fit poursuivre que jusqu'à Nerkewitz, en fidèle exécuteur des ordres de Napoléon, qui lui prescrivaient de « se tenir toujours là pour tenir la droite de l'armée. » Par un changement de front, sa droite en avant, il porta la division Saint-Hilaire et la cavalerie face à l'Est et se mit en marche vers Altengonna-Krippendorf, afin de continuer son vaste mouvement enveloppant.

Tandis que Soult manœuvrait si bien contre la gauche prussienne, Augereau venait en menacer la droite. La division Desjardins et la cavalerie Durosnel, bivouaquée à Lichtenhain, s'étaient ébranlées aux premiers coups de canon, se dirigeant vers les plateaux du nord d'Iéna. Elle franchit le Muhlthal, mais sans en suivre les longs défilés et s'engagea dans le Cospedaer-Grund. Le chemin était étroit et rude. Pour abréger la durée de la marche, la brigade Lapisse contourna les flancs de la montagne à travers les vignes, et la brigade Heudelet, l'artillerie et la cavalerie cheminèrent dans le ravin. Vers dix heures, les deux brigades débouchèrent sur le terrain et se formèrent en deux lignes, face au bois d'Isserstedt, prolongeant la gauche de Lannes et de Ney.

La poursuite serrée des troupes de Tauenzien, qui s'étaient repliées vers le Nord, puis vers l'Ouest, avait eu pour conséquence une vaste conversion à gauche de toute la ligne française. Vers dix heures, ce changement de front total était à peu près opéré. Au lieu de faire face au Nord comme au début de l'action, l'armée impériale faisait face à l'Ouest. Ce grand mouvement s'était, il semble, exécuté naturellement, automatiquement. En suivant de tout près les pas de l'ennemi en fuite, les tirailleurs l'avaient imprimé à l'armée. Il ne paraît pas qu'il y ait eu pour ce changement de direction aucun ordre précis de l'Empereur ni des commandans de corps d'armée. Les tirailleurs

marchaient, et lignes de bataille, colonnes, artillerie, cavalerie, généraux, grand état-major, tout suivait.

Dans cette nouvelle direction, l'armée impériale ne tarda pas à atteindre des crêtes de vallons d'où elle voyait devant sa droite, sur la crête même, le village et le moulin de Krippendorf; devant son centre, un peu en arrière, sur le versant de la hauteur opposée le village de Vierzenheiligen; devant sa gauche, et au loin à son extrême gauche, le grand bois d'Isserstedt, qui couvrait le village de ce nom. Sur cette seconde ligne de bataille, absolument perpendiculaire à sa première, Tauenzien venait de reprendre désespérément et stoïquement position avec ses troupes décimées et quatre bataillons frais (des Saxons) qui, bivouaqués beaucoup plus en arrière, avaient d'eux-mêmes marché au canon. Tauenzien établit les Saxons et une batterie sur les pentes Sud de Vierzenheiligen et les débris de son corps, présentant encore la valeur de 5 bataillons et de 6 escadrons, au Nord de ce village, avec un fort détachement avancé au village et au moulin de Krippendorff.

Claparède (corps Suchet), qui formait l'aile marchante, attaqua le village et le moulin, s'en empara vite et commença de gravir le plateau opposé. L'Empereur, arrivé en première ligne, fait mettre en batterie 14 pièces de 12 de la Garde pour combattre les pièces saxonnes, et il lance sur Vierzenheiligen le 40<sup>e</sup> d'infanterie qui s'avancait en échelon à la gauche de Claparède. Les Saxons sont refoulés jusqu'au village; mais là ils résistent énergiquement, arrêtent les assaillans et les repoussent. Ce succès anime Tauenzien à une contre-attaque. Il dirige ses fantassins et ses hussards contre le 40<sup>e</sup> en retraite et contre le 34<sup>e</sup> et reprend Krippendorf et le moulin.

A ce moment, l'Empereur entendit le canon derrière lui. C'était le bruit du combat que menait victorieusement vers Lehesten Soult contre le petit corps d'Holtzendorff. Mais Napoléon était sans renseignemens; il ne pouvait savoir si Soult avait l'avantage ou s'il était ramené par des forces très supérieures, auquel cas le gros de son armée risquait d'être pris entre deux feux. Ses craintes à cet égard étaient sans doute très modérées; car il avait dans la main le corps de Lannes et la Garde, et les têtes de colonnes de Ney et d'Augereau débouchaient à sa gauche. Obéissant toutefois aux suggestions de la prudence, il arrêta Lannes qui se préparait à une nouvelle attaque sur

Vierzenheiligen et fit faire demi-tour à la brigade Vedel pour qu'elle se portât en observation dans la direction du point où tonnait le canon. Il pressa aussi l'arrivée sur le terrain de la division Desjardins (corps d'Augereau).

Jusqu'alors (il était environ dix heures et demie), le corps de Tauenzien avait été tout seul opposé aux attaques françaises. En vain, de Kappellendorf où il avait couché, Hohenlohe entendait le canon à 10 kilomètres; en vain il avait reçu des demandes d'ordres de plusieurs de ses généraux, il semblait frappé d'apathie. Au général Zechwitz, il fit répondre de rester dans sa position, qu'il n'y avait pas lieu de penser qu'aucun combat sérieux se livrât dans la journée, au général Grawert que Tauenzien ne devait pas battre en retraite parce qu'il devait conserver le débouché d'Iéna. Entre huit et neuf heures, il vint, sans avoir encore pris aucun parti, au camp du général Grawert. Sur l'ordre personnel de celui-ci, toute la cavalerie était montée à cheval et déployait ses escadrons, la gauche vers Romstedt, la droite vers Holstedt; l'infanterie se tenait derrière les faisceaux, prête à marcher. Hohenlohe improuva d'abord ces dispositions comme prématurées, et commanda à Muffling de suspendre tout mouvement. Mais Grawert survenu le convainquit de l'urgence d'agir. Le Prince se détermina alors à écrire à Ruchel, cantonné près de Weimar, de lui envoyer des renforts, et à Tauenzien de se replier sur Klein-Ramstedt, et il mit ses troupes en mouvement sur Vierzenheiligen, l'infanterie à la droite, la cavalerie un peu en avant à la gauche. La marche fut assez lente, car on n'arriva que vers dix heures à bonne portée de canon de Vierzenheiligen. Là on fit halte. C'était l'instant où Napoléon, voyant l'attaque sur Vierzenheiligen du 40<sup>e</sup> de ligne (Gazan) repoussée, Krippendorf repris par Tauenzien au 34<sup>e</sup> de ligne, et entendant derrière lui le combat soutenu par Soult, avait en quelque sorte interrompu l'action.

De son côté, Tauenzien, en voyant avancer l'armée de Hohenlohe destinée à le relever, crut pouvoir, selon les ordres mêmes du Prince, replier sur Klein-Romstedt ses troupes décimées et exténuées; Vierzenheiligen et ses abords immédiats furent évacués. Le village resta inoccupé.

C'était le moment pour Hohenlohe de faire occuper cette clé de sa nouvelle position. Mais, au lieu d'y pousser incontinent

deux ou trois bataillons, il s'avisa de la faire d'abord flanquer à la droite et à la gauche par sa cavalerie qui fut à cet effet divisée en deux grandes masses : 17 escadrons à la gauche et 10 escadrons à la droite avec la batterie à cheval Steinwehr. Dès que la tête de la cavalerie d'aile droite (régimens Priwitz dragons, et Henckel cuirassiers) déboucha à la droite de Vierzenheiligen, entre ce village et le petit bois de Holschen, elle fut vivement fusillée par les tirailleurs du 40<sup>e</sup> qui s'étaient ralliés. Le major Loucy proposa de les charger, mais on préféra les disperser par le feu de la batterie de Steinwehr, immédiatement établie au sud de Vierzenheiligen. De là elle mitraillait les tirailleurs et contrebattait à coups de boulets la batterie de la Garde.

De part et d'autre, le combat très ralenti se bornait encore à cette canonnade et à des tireries. Ney, de sa propre inspiration, recommença la bataille. Arrivé, on le sait, à la gauche de Lannes vers neuf heures et demie, il avait poussé au delà de Lutzeroda. Voyant les nouvelles positions prises par les Prussiens, il pensa à couper leur droite de leur centre en venant occuper le terrain entre Vierzenheiligen et le petit bois de Holschen. Bien qu'il eût avec lui seulement 2 bataillons d'élite et la cavalerie de Colbert (10<sup>e</sup> chasseurs et 3<sup>e</sup> hussards), il se détermina à attaquer incontinent, et lança sur la batterie Steinwehr le 10<sup>e</sup> chasseurs. Un escadron sabra les servans et les conducteurs, s'empara des pièces, tandis que les deux autres escadrons chargeaient les cuirassiers Holtzendorf soutenus de la batterie et les refoulaient assez loin sur les cuirassiers Henckel que les fuyards mirent en désordre et qui se rejetèrent avec eux jusque sur l'infanterie de Grawert. Mais les Priwitz-dragons prennent de flanc les chasseurs français bientôt chargés aussi par les cuirassiers Henckel vite ralliés. Le 10<sup>e</sup> chasseurs est rompu et, laissant à l'ennemi plus de 100 blessés et prisonniers, est vivement ramené dans le vallou jusque sur l'infanterie de Ney. Les deux bataillons d'élite se forment en carré et laissent arriver les cuirassiers à vingt pas sans tirer un coup de feu. « Cette contenance, dit Ney, et l'apparition sur leur flanc du 3<sup>e</sup> hussards les firent rebrousser. »

Ney, cependant, craignait pour lui et pour l'armée une offensive de l'ennemi, dont il apercevait les masses derrière Vierzenheiligen. « En attendant l'arrivée des renforts, il était de la



plus grande importance, dit-il, de faire des démonstrations qui empêchassent l'ennemi de faire un mouvement offensif. » Il se hâta de pousser son bataillon de grenadiers sur le petit bois de Holtz, son bataillon de voltigeurs sur Vierzenheiligen et un bataillon du 25<sup>e</sup> léger, qui venait de le rejoindre, sur le grand bois d'Isserstedt.

Cette seconde attaque de Ney fut tentée comme la première, sur sa seule initiative, sans ordre de l'Empereur. Selon une tradition, l'Empereur en aurait été même surpris et mécontent. C'était, en effet, le moment où, attendant la totalité de son infanterie sur ses flancs, et sa cavalerie de réserve à portée de son commandement immédiat, et préoccupé, d'autre part, du bruit du combat mené sur ses derrières par le maréchal Soult, il avait interrompu l'action. Il était alors devant sa garde à pied, dont il avait arrêté les têtes de colonnes sur les pentes Nord-Ouest du Dornberg. Il envoya un officier d'ordonnance pour s'informer. « Il était en colère, » dit Coignet, passant son irritation en piétinant et en prenant coup sur coup des prises de tabac. L'officier rapporta que Ney était engagé avec sa seule avant-garde contre des masses de cavalerie ; l'Empereur jugea vite que, prématurée ou non, l'attaque de Ney devait être soutenue ; d'après ses ordres, rapidement transmis, les 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> hussards et le 21<sup>e</sup> chasseurs (brigade Treillard, corps de Lannes) s'élançant au secours de Ney. Le 40<sup>e</sup> de ligne (division Suchet) et le 21<sup>e</sup> léger (division Gazan) marchent sur Vierzenheiligen, et la première division d'Augereau qui débouche enfin du Cospedaer-Grund, se porte, la 2<sup>e</sup> brigade à la droite de la Garde pour y remplacer la brigade Vedel détachée précédemment vers l'Est, la 1<sup>re</sup> brigade dans la direction de la forêt d'Isserstedt.

Grâce à l'extraordinaire inertie du prince de Hohenlohe qui continuait de maintenir ses masses d'infanterie à 800 mètres des positions que les Français avaient pour objectif, cette attaque générale réussit d'abord. Le bataillon de voltigeurs de Ney, secondé par le 40<sup>e</sup> de ligne et le 21<sup>e</sup> léger (corps de Lannes), occupe sans coup férir Vierzenheiligen non défendu ; le bataillon de grenadiers (corps de Ney) s'empare aussi facilement du petit bois de Holzchen ; le 25<sup>e</sup> léger (corps de Ney) pénètre dans le bois d'Isserstedt, le traverse de l'Est à l'Ouest, chasse chemin faisant les tirailleurs de deux bataillons, et pousse une compagnie jusqu'au village même d'Isserstedt où elle s'établit.

Alors le prince de Hohenlohe pensa à reprendre les positions que peu auparavant il aurait pu occuper à peu de frais et qu'il venait de laisser sous ses yeux à huit cents mètres de ses canons muets et de son armée immobile. Il passa devant le front de la division Grawert, haranguant les fantassins, leur rappelant la vieille gloire prussienne, les victoires de leurs pères au siècle passé. Les soldats étaient résolus et animés; ils recueillirent les paroles de leur chef par des cris : *En avant!* et des hurrahs enthousiastes. Les onze bataillons s'ébranlèrent en échelons, la gauche en avant vers Vierzenheiligen, la droite, sur le bois de Holschen et la forêt d'Isserstedt. Prolongeant leur droite, les deux bataillons Erichsen et Rosen se portaient sur le village d'Isserstedt. En seconde ligne et en réserve, s'avançaient les 9 bataillons des brigades Dyherrn et Cerrini ainsi que 38 escadrons, dont la plupart, sur l'ordre de Hohenlohe, venaient de se replier des abords de Vierzenheiligen, où ils essayaient sans utilité le feu des tirailleurs français.

Ces masses marchent sous la mitraille et sous les balles, plus meurtrières encore, des tirailleurs, avec le même ordre, la même régularité, la même superbe qu'à la parade. A la droite, les bataillons Erichsen et Rosen reprennent Isserstedt et refoulent à travers bois le bataillon du 26<sup>e</sup> léger jusqu'à la lisière Est du bois de ce nom, et les bataillons Hahn et Sack chassent du bois de Holschen les grenadiers de Ney. Les échelons d'infanterie de l'extrême droite débordent Vierzenheiligen au Nord. Le centre gravit les pentes de ce village au pas accéléré.

Cette belle marche au feu et ces premiers succès raniment la confiance de l'état-major prussien. On croit à la victoire. Peut-être est-elle possible, mais il faudrait un prompt et vigoureux élan de l'infanterie sur Vierzenheiligen, et une charge en trombe de la cavalerie au Nord de ce village. Selon la remarque de Von der Goltz, « il s'agissait de reprendre à l'ennemi Vierzenheiligen, clé de la position, par la supériorité du choc sur un seul point. Mais, ajoute-t-il, on manquait pour cela de l'élan qui donne l'impulsion en avant. Cette manière de combattre n'était ni dans les tendances, ni dans les habitudes des Prussiens. »

En effet, à une petite portée de fusil de Vierzenheiligen, la belle ligne prussienne fit halte et commença des feux de pelotons méthodiques contre les tirailleurs français, tandis que les

batteries de 12 couvraient de boulets le village. Ce feu était plus bruyant que meurtrier. Les boulets faisaient des brèches dans les maisons, mais sans causer grand mal aux soldats embusqués derrière les haies et les clôtures ; les salves de mousqueterie étaient aussi sans effet sur des tirailleurs bien abrités, tandis qu'au contraire, le tir à volonté et à coups sûrs de ceux-ci décimaient les épais bataillons ennemis qui se déployaient devant eux comme une vaste cible. Le régiment Sanitz subit de telles pertes qu'il quitta la ligne et dut y être ramené à coups de bâton et de plats de sabre. Et selon Von der Goltz, Hohenlohe laissa sa brave infanterie « immobile, pendant deux heures, » sous ce feu meurtrier. C'est à n'y pas croire !

Les Français, cependant, profitaient des temporisations de Hohenlohe : des troupes fraîches arrivaient sur le terrain et secondaient celles qui étaient déjà engagées. A la gauche, la brigade Desjardins (Augereau) pénétrait à son tour dans le bois d'Isserstedt dont le 25<sup>e</sup> léger (Ney) venait d'être déposé. Lannes, sur l'ordre de l'Empereur, conduit les 100<sup>e</sup> et 103<sup>e</sup> de ligne au Nord de Vierzenheiligen contre la droite de Hohenlohe. Le combat est très disputé. D'abord un régiment d'infanterie prussienne est rompu. Mais Hohenlohe rassemble vingt-huit escadrons et en lance les premiers échelons contre le 100<sup>e</sup> et le 103<sup>e</sup> qui, sous cette avalanche de chevaux, lâchent pied et se replient en ordre, mais très rapidement jusqu'au point d'où ils sont partis. De la hauteur où se trouvait Hohenlohe, on ne découvrait d'autres troupes françaises que celles qui se repliaient sous les charges de cavalerie, et les tirailleurs établis aux abords de Vierzenheiligen. Encore le feu de ceux-ci semblait se ralentir. Sans doute ils ménageaient les cartouches qui commençaient à leur manquer.

Ce succès rend l'espérance à l'état-major prussien. Grawert s'approche de Hohenlohe pour le féliciter. La victoire paraît certaine. Hohenlohe pensa à la brusquer par une charge à la baïonnette de son infanterie sur Vierzenheiligen. Mais Grawert, si confiant quelques minutes auparavant, objecta que sa ligne d'infanterie était décimée, épuisée, démoralisée par sa longue halte sous le feu. « Dans cette situation, conclut-il, nous devons nous borner à tenir notre position jusqu'à l'arrivée du corps de Ruchel. Nous pourrons alors attaquer le village et achever la victoire. » Hohenlohe consulta Massenbach, son chef d'état-

major. Celui-ci conseilla l'attaque à la baïonnette de Vierzenheiligen et, en même temps, une charge générale de toute la cavalerie entre ce village et Krippendorf. Hohenlohe hésita, puis se rendit à l'avis de Grawert. Il décida d'attendre Ruchel. Massenbach, désespéré, dit : « Attendre, c'est la mort ! »

Jusqu'alors, les Français n'avaient procédé que par attaques partielles, chaque brigade, chaque régiment, chaque bataillon même déployé en tirailleurs agissant pour son compte contre ce qu'on trouvait devant soi. Sauf quelques ordres à la batterie de la Garde, à la brigade Vedel, à la brigade Couroux, à la brigade Lapisse, Napoléon n'avait pas positivement commandé. Il avait laissé marcher ses têtes de colonnes qui s'étaient attachées pour ainsi dire instinctivement aux pas des Prussiens en retraite et avaient deux fois mordu sur la nouvelle position que ceux-ci avaient prise. Par l'envoi successif de petits renforts, l'Empereur veillait à l'entretien du combat, mais pour passer à l'action décisive, il attendait plus de troupes. Il n'avait encore au feu que le corps de Lannes : 49 000 fantassins et cavaliers ; l'avant-garde de Ney : 3 500 ; la brigade Lapisse (corps d'Augereau) : 2 000 ; en réserve, la brigade Couroux (corps d'Augereau) : 2 700 ; et la garde à pied : 5 000 ; en tout, 32 000 fantassins et cavaliers. C'était plus que le corps de Hohenlohe réuni aux Saxons et aux débris de Tauenzien. Mais le front de l'armée prussienne, couvert par des bois et des villages, s'étendait sur plus de quatre kilomètres et paraissait bien garni. L'Empereur devait ou pouvait supposer que l'ennemi lui était supérieur en nombre. Il ne voulait donc rien risquer de décisif avant l'arrivée de grosses fractions des troupes qu'il savait en mouvement pour le rejoindre.

On canonnait et on tirait sur toute la ligne, mais chacun retardait de porter le coup décisif jusqu'à l'arrivée des renforts. Hohenlohe attendait Ruchel, Napoléon attendait ses divisions restées en arrière et sa réserve de cavalerie, et il attendait surtout la venue ou au moins un avis rassurant de Soult dont il entendait depuis longtemps le canon en arrière de sa droite.

Le malheur pour Hohenlohe, c'est que le corps de Ruchel était bien loin et que, au contraire, la concentration des Français allait s'opérer sans plus de délai. Soult, après avoir refoulé au delà de Nerkewitz le corps de Holtzendorf, l'avait jugé en si

grand désarroi qu'il n'y avait plus à s'en inquiéter. Laisant donc un simple détachement pour l'observer, il avait fait tête de colonne à gauche et marché à travers champs dans la direction de Hermstedt-Krippendorf, de façon à venir prolonger la droite de l'Empereur dont il entendait le canon. Quand il arriva, vers 4 h. 15, au Nord de Krippendorff, les 100<sup>e</sup> et 103<sup>e</sup> se repliaient. Sans hésiter, il porta toute son infanterie et toute sa cavalerie contre le flanc gauche de l'ennemi, l'arrêta et le fit même légèrement reculer. Ranimés par l'arrivée de Soult, les 100<sup>e</sup> et 103<sup>e</sup> s'arrêtèrent et se reportèrent en avant. Entraînés par ce mouvement, les 40<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> léger qui tiennent les débouchés de Vierzenheiligen marchent aussi en avant et s'avancent des deux côtés du village que viennent d'incendier les obus prussiens. Plus au Sud, le 25<sup>e</sup> léger (Ney) et la brigade Lapisse (16<sup>e</sup> léger et 14<sup>e</sup> de ligne) gagnent du terrain vers Isserstedt.

L'Empereur voit cet élan spontané de la première ligne. Il sait l'arrivée de Soult et d'autres renforts lui sont parvenus. En même temps qu'apparaît Soult, la brigade Vedel (du corps Lannes) revient victorieuse de son petit engagement en arrière de la ligne avec les deux bataillons saxons. D'autres troupes, les divisions Marchand et Gardanne (corps de Ney), la division Heudelet (corps d'Augereau) commencent à déboucher : les 2 500 dragons de Klein et 1 000 cuirassiers d'Hautpoul viennent se ranger près de la Garde. Il juge l'instant décisif, lance la brigade Vedel (64<sup>e</sup> et 88<sup>e</sup>) et la brigade Couroux (44<sup>e</sup> et 105<sup>e</sup>) dans l'espace compris entre Isserstedt et Vierzenheiligen. Lui-même s'avance, en seconde ligne, avec la Garde, le reste de la division Marchand (corps de Ney), les 2 500 dragons de Klein et 1 000 cuirassiers d'Hautpoul, qui viennent de rejoindre et que Murat prend sous son commandement immédiat. Tout s'ébranle, tout s'élançe. La charge résonne. Les musiques se font entendre ; sur tout le front, les colonnes d'attaque s'avancent précédées d'épaisses lignes de tirailleurs. Dans les intervalles de l'infanterie, des batteries, la cavalerie légère des corps de Lannes, Ney et Augereau s'avance pour seconder l'assaut.

Sous cette poussée terrible, la mince ligne ennemie, déjà décimée et démoralisée par les deux heures qu'elle a passées sous le feu des tirailleurs, chancelle, et sur plusieurs points faiblit. La division Desjardins, soutenue par la brigade Vedel et la cavalerie légère du corps d'Augereau enlèvent Isserstedt et,

malgré une vigoureuse contre-attaque, refoule au loin, à l'Ouest et au Nord-Ouest, les bataillons saxo-prussiens de la première ligne et les brigades en réserve Dyherrn et Cerrini. Devant Vierzenheiligen, Hohenlohe veut d'abord enrayer les attaques de Lannes qui a dépassé ce village où l'incendie continue. Mais trois de ses régimens lâchent pied. Le Prince se voit coupé de sa droite en fuite ; à sa gauche, Soult s'avance pour le déborder. Il commande la retraite sur Klein-Romstedt où il sait que se reforment les débris de Tauenzien. La retraite s'opéra pied à pied et en très bon ordre. On en trouve la preuve dans ce fait que, bien que pressée par les tirailleurs et la cavalerie, la division Grawert mit une heure et demie pour faire les 2 kilomètres qui séparent Vierzenheiligen de Klein-Romstedt.

A Klein-Romstedt, Hohenlohe arrêta ses troupes, et, renforcé par les débris de Tauenzien et la brigade Cerrini, qui s'était repliée dans cette direction avant d'avoir subi trop de pertes, il s'efforça de prendre une nouvelle position en opérant un changement de front en arrière. Mais, vivement attaqué sur trois points par le corps de Lannes, la première division de Soult et les cuirassiers et dragons de Murat, il ne put résister. Les bataillons de Grawert, tout à fait démoralisés, lâchèrent pied les premiers et s'enfuirent en désordre. Les débris de Tauenzien et la brigade de Cerrini tinrent un peu plus longtemps et protégèrent ainsi temporairement la fuite des soldats de Grawert vers Obernsdorf et Gross-Romstedt. Mais cette résistance fut courte, et bientôt, selon l'expression de Von der Goltz, l'armée de Hohenlohe fut transformée en un ouragan de fuyards.

Cavaliers et fantassins français suivaient en sabrant et en fusillant, s'animant à la chasse à l'homme, et ne croyant plus à aucune résistance. Mais dans cette bataille, succession de combats partiels livrés sur une étendue en largeur de neuf kilomètres, on n'en avait jamais fini. Les avant-lignes de Lannes et de Soult venaient de dépasser Gross-Romstedt, quand apparut dans le vallon de Kapellendorf, au bas des crêtes qu'elles commençaient de couronner, une masse ennemie dont le bel ordre et la fière attitude indiquaient des troupes fraîches.

C'était le corps de Ruchel. A la réception, à dix heures du matin, de la dépêche d'Hohenlohe, Ruchel avait incontinent levé son camp près de Weimar et marché au canon. Arrivé près de Kapellendorf au milieu du flot grossissant des fuyards, il

rencontra le quartier-maître général Massenbach. « Où puis-je être utile ? dit Ruchel. — A présent, seulement par Kapellendorf. » Ruchel continua sa marche, dépassa Kapellendorf, et au lieu de prendre position pour opposer pendant un temps plus ou moins long aux Français une digue de feux et de baïonnette, à l'abri de quoi les Prussiens en fuite pourraient se rallier, il s'avisa qu'une offensive résolue et vigoureuse aurait meilleur résultat. Il avait 26 bataillons et 28 escadrons. Il en laissa le quart en réserve, fit déployer le gros, l'infanterie au centre, la cavalerie aux deux ailes et commanda l'attaque. Malgré la fusillade des tirailleurs et la mitraille de quelques pièces de canon qui garnissaient les crêtes, les fantassins prussiens gravirent les hautes rampes de Gross-Romstedt dans un ordre admirable, au pas de parade, comme indifférens à la mort ; les premières crêtes atteintes, ils prirent quelques pièces et refoulèrent jusqu'au delà de Gross-Romstedt, dont ils s'emparèrent, les nombreux tirailleurs de Lannes. La cavalerie prussienne de l'aile gauche, qui avait en même temps atterri sur le plateau, s'engagea contre les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> dragons de la réserve de cavalerie et trois régimens de hussards et de chasseurs de Soult, les repoussa et ne fut arrêtée que par les baïonnettes de la division Saint-Hilaire. « Ce choc, dit le rapport de Soult, fut certainement un des plus violens de la journée. »

Cet effort, désespéré et superbe, de la défaite contre la victoire ne pouvait avoir d'autre résultat que de sauver l'honneur de l'armée prussienne. Sur le plateau, les vaillans soldats de Ruchel sont débordés, cernés, assaillis, submergés par toutes les forces françaises. De front, c'est Lannes, et partie du corps de Ney, à leur gauche, c'est Soult, avec son infanterie, sa cavalerie et les dragons de Klein ; à leur droite, ce sont des régimens de Ney et d'Augereau, les hussards et chasseurs des 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> corps, la deuxième brigade des dragons de Klein et 1 000 cuirassiers d'Hautpoul à la tête desquels charge Murat, heureux de pouvoir enfin déchaîner l'ouragan de la cavalerie. La lutte s'engage sur tous les points, si acharnée que l'on vit des hommes s'entre-tuer de pied ferme à la baïonnette. Ruchel tombe grièvement blessé d'une balle à la poitrine. En moins d'une demi-heure, toute la masse prussienne se rompt, s'écroule, et les débris roulent en avalanche dans le ravin de Kapellendorf.

De la malheureuse armée de Hohenlohe dont, par l'impéritie de son chef, pas un corps n'avait agi en liaison avec l'autre, restait encore une fraction intacte, la division saxonne de Zeschwitz. Cette division, forte de huit ou neuf bataillons, avait été postée, de grand matin, sur la forte position du Colimaçon aux débouchés du Muhlthal, afin de couvrir la droite prussienne en arrêtant au passage du défilé les troupes françaises qui s'avanceraient d'Iéna. Mais, au lieu de suivre le Muhlthal, le corps d'Augereau, on l'a vu, avait passé par le Cospedaer Grund, à deux kilomètres des Saxons, les laissant bien tranquilles et non moins inutiles. Vers onze heures, Zeschwitz reçut une dépêche de Hohenlohe l'invitant à se préparer à prendre l'offensive, mais à attendre pour commencer son mouvement que l'infanterie de Grawert fût arrivée à sa hauteur. Mais comme, par suite des attaques des Français, l'infanterie de Grawert n'arriva pas au point indiqué, Zeschwitz continua de rester immobile jusqu'après la défaite de Ruchel. L'Empereur ayant appris à Kappellendorf la présence en arrière de sa gauche de cette troupe isolée, fit marcher contre elle la 2<sup>e</sup> division de Ney (Marchand) et la 2<sup>e</sup> division d'Augereau (Heudelet) qui n'avaient pas encore donné et quelques régimens de cavalerie. D'abord, les Saxons se défendirent intrépidement, mais assaillis de front, de flanc et à revers et écrasés par le nombre, ils se débandèrent, s'enfuirent et allèrent grossir la nappe de fuyards qui s'étendait jusqu'à l'Ilm.

Là, aux abords de Weimar, le prince de Hohenlohe, décidément plus obstiné dans la résistance, qu'ardent à l'attaque, réussit à rallier quelques milliers d'hommes. Il espéra tenir assez longtemps dans cette dernière position pour protéger l'écoulement, par Weimar, des colonnes en fuite. Une vingtaine de coups de canon, la fusillade des tirailleurs, une charge de cavalerie disloquèrent vite cette barrière humaine. Le Prince fut blessé ; ses hommes reculèrent, firent demi-tour, et s'engouffrèrent en pleine fuite dans les rues de Weimar, poursuivis par les soldats de Ney, de Lannes et de Murat.

A trois heures, tout le champ de bataille était abandonné. Les Prussiens laissaient environ 12 000 tués ou blessés, 15 000 prisonniers, 200 pièces de canon et des centaines de drapeaux. A quatre heures, l'Empereur entra à Weimar occupé par le corps de Ney, puis revint coucher à Iéna.



## VI. — LA BATAILLE D'AUERSTEDT

En rentrant à Ïéna le soir du 14 octobre, l'Empereur croyait à une victoire sur l'armée prussienne tout entière. C'était exact. Mais il ignorait que cette armée avait été vaincue dans deux batailles simultanées et distinctes : celle qu'il venait de livrer lui-même aux corps de Hohenlohe entre Ïéna et Weimar, et celle que Davout avait livrée, en même temps, à quatre lieues plus au Nord, sur la rive gauche de l'Ilm, à l'armée royale.

Depuis le début des opérations, Davout formait avec Bernadotte et Murat la tête de l'armée française dans le grand mouvement débordant entrepris par Napoléon. Le 12 octobre dans la soirée, il arrivait à Naumbourg, et ce même soir, et dans la journée du 13, il poussait par le pont de Kosen, sur la rive gauche de la Saale, des reconnaissances de cavalerie qui furent ramenées par plusieurs escadrons prussiens. Le 13, il resta dans ses positions, attendant de nouveaux ordres de l'Empereur qui lui étaient annoncés. Pour les transmettre sans perdre une minute à ses généraux, le maréchal avait gardé ceux-ci chez lui toute la soirée et une partie de la nuit. A trois heures du matin, la dépêche de Berthier arriva. Elle portait : « L'Empereur qui, dans la soirée, a reconnu une armée prussienne qui s'étend depuis une lieue en avant depuis les hauteurs d'Ïéna jusqu'à Weimar, a le projet de l'attaquer demain. Il ordonne à M. le maréchal de se porter sur Apolda afin de tomber sur les derrières de l'ennemi. Il laisse M. le maréchal libre de tenir la route qui lui conviendra, pourvu qu'il prenne part au combat. »

Dans un second paragraphe, Berthier ajoutait : « Si M. le maréchal Bernadotte se trouve avec vous, vous pourrez marcher ensemble, mais l'Empereur espère qu'il sera dans la position qu'il lui a indiquée à Dornburg. »

Il est manifeste que l'Empereur, quand il fit écrire ces dépêches, le 13 à dix heures du soir, croyait avoir devant lui et devoir combattre le lendemain toute l'armée prussienne. Il voulait donc que les corps de Davout et de Bernadotte prissent part à la bataille en se portant dans la direction d'Apolda sur les derrières du gros de l'ennemi.

Bernadotte, cette nuit-là, se trouvait, non pas à Dornburg, mais à Naumbourg, ses troupes bivouaquées au Sud de la ville,

au long de la route qui mène à Camburg et à Dornburg. Davout l'alla trouver en personne et lui communiqua l'ordre de l'Empereur. Bernadotte, qui jalousait et détestait Davout, ne tenait pas à partager avec lui l'honneur d'une action de guerre. Il dit qu'il irait à Dornburg. Sans doute, il prétextait pour cela le texte même de l'ordre de Berthier : « L'Empereur espère qu'il sera dans la position qu'il lui a indiquée à Dornburg. » Mais le prétexte était pitoyable, car Bernadotte alors se trouvait fort loin de Dornburg. Pour s'y rendre, il lui fallait une marche de six lieues. C'était un faux mouvement qui risquait de le mettre hors de cause pour une partie du lendemain. Napoléon l'en blâma très sévèrement, et eut même, a-t-il dit, la pensée de le déférer à un conseil de guerre pour désobéissance à ses ordres.

Au point du jour, le 14 octobre, Davout se mit donc en marche vers Apolda avec son seul corps d'armée formé des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> chasseurs à cheval et de trois divisions d'infanterie. Mais c'étaient les trois divisions fameuses : Morand, Friant, Gudin. On sait ce qu'elles valaient.

A six heures et demie du matin, la division Gudin, précédée par un escadron du 1<sup>er</sup> chasseurs, après une marche au Sud-Ouest de 8 kilomètres, passait la Saale sur le pont situé entre le Vieux Kosen et le Nouveau Kosen, franchit l'étroit défilé de Kosen et commença l'ascension du plateau où s'élève entre deux mamelons, dont il commande le col, le village de Hassenhausen (15 kilomètres de Dornburg et 7 de la Saale). Comme aux abords d'Iéna, il régnait un brouillard si dense que l'on ne pouvait distinguer un homme à petite portée de pistolet. Pour éclairer sa marche, Davout envoya en avant le colonel Burke, son premier aide de camp, avec un détachement du 1<sup>er</sup> chasseurs à cheval. Les chasseurs vinrent donner, à la hauteur et au Sud de Hassenhausen, contre un gros de cavalerie ennemie qui, après un échange de coups de sabre, les ramena vivement.

Cette cavalerie formait l'avant-garde de l'armée du duc de Brunswick. On a vu que, dans la nuit du 12 au 13 octobre, l'état-major prussien, changeant encore une fois son plan, avait décidé de replier ses forces vers l'Elbe. En conséquence, le 13 au matin, l'armée de Brunswick leva ses bivouacs de Weimar et commença sa retraite vers Magdebourg. La tête de colonne, avec laquelle se trouvaient le Roi, Brunswick, Mollendorf, bivouaqua, la nuit du 13 au 14, autour d'Auerstaedt. Le lendemain matin,

Blücher avec 25 escadrons, soutenus par la division Schmettau, se mit en marche vers Kosen. Schmettau devait occuper les hauteurs de Kosen, tandis que le gros de l'armée ainsi protégé irait passer l'Unstrut à Freibourg et à Aucha. Schmettau resterait en position devant Kosen tant qu'il n'aurait pas été rejoint par l'armée d'Hohenlohe qui devait se replier de Kapellendorf, Vierzenheiligen et Ïéna sur la basse Saale.

Pendant l'engagement de cavalerie où les cavaliers prussiens, d'abord victorieux, furent bientôt repoussés par les carrés du 25<sup>e</sup> de ligne, le Roi tint une courte conférence militaire avec les principaux généraux présens. Brunswick émit l'avis que, pour entamer sérieusement l'action par ce temps de brouillard, (car il régnait la même brume qu'aux environs d'Ïéna), il convenait d'attendre de grosses fractions de l'armée, forte en tout de 56 000 hommes. Mais Mollendorf objecta qu'on n'avait devant soi que des forces peu considérables et qu'il fallait poursuivre incontinent la marche pour rejeter les Français dans le défilé de Kosen. Le Roi approuva l'opinion du vieux général. L'ordre d'attaque fut donné à la division Schmettau soutenue par 25 escadrons sous les ordres de Blücher.

Davout n'avait encore, lui aussi, dans la main que la moins nombreuse de ses divisions (Gudin) et le 1<sup>er</sup> chasseurs à cheval. Mais le 25<sup>e</sup> de ligne, qui avait pris position à la droite de la route en avant d'Hassenhausen, reçut si bien la première colonne ennemie qu'elle l'arrêta net et que, dans une contre-attaque, elle la dispersa et prit deux batteries. Davout, voyant cependant croître les forces ennemies, se prépara à la bataille. Il établit le 21<sup>e</sup> dans Hassenhausen, le 25<sup>e</sup> et le 12<sup>e</sup> à la droite de ce village sur un mamelon, et le 85<sup>e</sup> à la gauche, la division Schmettau entra tout entière en ligne. Tandis qu'elle s'épuise en telles attaques, à rangs serrés contre le front de tirailleurs de Gudin, Blücher avec ses 25 escadrons s'avise de passer entre Spillberg et Sunscherau pour tomber sur le flanc droit et les derrières de la division française. Bien qu'opérées à la faveur du brouillard, ces charges ne surprennent ni n'émeuvent les fantassins de Gudin. Les 25<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> de ligne ont le temps de se former en carrés par bataillon en échiquier et ils opposent aux torrens des chevaux les feux de trois rangs et l'acier des baïonnettes. Dans l'intervalle, entre les charges, Davout, Gudin et son brigadier Gautier passent de carrés en carrés pour animer les soldats. Il

n'en est pas besoin. Ces hommes sont résolus et ardents. Pas un carré n'est entamé et l'on fait un si beau carnage de la cavalerie ennemie qu'elle a renoncé au combat. Blücher, monté sur un cheval de trompette (il a eu son cheval tué sous lui), replie le gros en arrière de la division Schmettau, mais quelques escadrons, qui ont beaucoup souffert, s'enfuient à vive allure. Ils ne se rallient que vers Eckardtberge.

Pendant les dernières charges de Blücher, la division Wartensleben est arrivée sur le champ de bataille. Brunswick en porte aussitôt les dix bataillons au soutien de la division Schmettau sur les pentes des deux mamelons qui encadrent Hassenhausen, et active en personne cette attaque combinée. Il était environ huit heures et demie. La division Gudin, seule encore en ligne et depuis plus d'une heure et demie, risquait d'être écrasée lorsque déboucha la division Friant. D'après l'ordre de Davout, elle se porta sur le mamelon Nord d'Hassenhausen, de façon à prolonger la droite de Gudin. Friant rétablit le combat, et bientôt, par une brusque offensive, pousse jusqu'à Spielberg et déborde la droite ennemie.

Mais à la gauche française, le 85<sup>e</sup> qui se trouve seul au Sud d'Hassenhausen est en grand péril, vivement pressé de front par un régiment de Schmettau et attaqué de flanc par toute une brigade de Warstenleben. Davout n'a aucune réserve. Mais sa droite tenant ferme et même prenant de l'avance, il n'hésite pas à en détacher le 12<sup>e</sup> de ligne pour l'envoyer au soutien du 85<sup>e</sup> et le 21<sup>e</sup> pour lui faire occuper solidement Hassenhausen, clé de sa position. Le mouvement est urgent, car, entre dix heures et demie et onze heures, de gros renforts arrivent à Brunswick : la division Orange et la cavalerie de réserve du prince Guillaume.

Brunswick, reconnaissant que toutes ses attaques contre la droite française échouaient, s'avisa de porter son effort contre la gauche beaucoup plus faible. S'il la débordait, ce qui lui semblait probable, en raison des nouvelles masses dont il disposait désormais, il pourrait prendre de flanc et à revers le petit corps de Davout et lui couper la retraite vers la Saale. Il fit donc soutenir face à Hassenhausen et au mamelon qui domine ce village au Nord la division Schmettau par la division Orange, et il dirigea toute l'action de la division Wartensleben, six bataillons de Schmettau et de la cavalerie du prince Guillaume contre les

deux régimens français. Ceux-ci durent céder au nombre. Ils abandonnèrent le terrain au Sud d'Hassenhausen et se replièrent, partie dans le village, partie dans les chemins creux qui y donnent accès.

Davout commençait de se juger en péril quand la division Morand déboucha au pas de course par la route de Kosen. Elle se forma aussitôt en colonnes par division, et son attaque résolue arrêta l'élan de l'infanterie assaillante. Mais le prince Guillaume qui n'avait pas encore pu faire donner ses nombreux escadrons contre des fantassins embusqués derrière des haies et des remblais de chemins creux, lança ses cavaliers sur les belles colonnes de Morand. C'était renouveler la manœuvre tentée par Blücher, une heure auparavant, contre la division Gudin. Le prince Guillaume n'eut pas plus de succès. Les 13<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> léger, les 51<sup>e</sup> et 61<sup>e</sup>, formés incontinent en carrés par bataillon en échiquier, repoussèrent toutes les charges aux cris de : Vive l'Empereur ! Malgré l'ordre de faire feu, un carré du 17<sup>e</sup> léger plaça ses bicornes au bout des baïonnettes en criant : « Vive l'Empereur ! » « Mais tirez donc ! » commanda le colonel Lancesse. — Oh ! nous avons le temps, répondit un carabinier. Nous verrons ça à quinze pas ! » Davout, qui s'était porté avec Morand au plus fort du feu, se tenait dans un carré. Il eut son habit déchiré par des balles et son chapeau enlevé par un boulet. C'est pourquoi dans des images populaires d'Auerstædt, on le représente nu-tête.

Pendant ces charges au Sud de Hassenhausen, la lutte continuait acharnée devant ce village, que Brunswick jugeait avec raison comme la clé de la position et dont il voulait s'emparer coûte que coûte. Ses soldats cependant commençaient à ralentir leurs attaques, décimés qu'ils étaient par le feu des tirailleurs. Des bataillons prussiens plièrent, les officiers durent les ramener à coups de canne et de plat de sabre. Pour entraîner ses troupes par un acte plus noble, Brunswick se mit à la tête d'un bataillon de grenadiers et le mena l'épée à la main contre les maisons d'Hassenhausen. Une balle le renversa blessé à mort. Presque au même moment, le général Schmettau, qui déjà grièvement blessé avait voulu rester au feu, fut tué, le vieux maréchal Mollendorf reçut une blessure et le général Wartensleben eut son cheval tué sous lui.

Les Prussiens plièrent sur tous les points et se reformèrent

en ligne à environ 1 500 mètres à l'Ouest-Sud de Hassenhausen, la gauche à Poppel, le centre à Tauchwitz, la droite en avant de Rehausen. Il semble qu'il y eut un court arrêt dans l'action. Davout rassemblait ses troupes. Le roi de Prusse, devenu par la mort de Brunswick commandant effectif de son armée, allait-il reprendre l'attaque avec ses trois divisions décimées et démoralisées et deux divisions de réserve qui approchaient, ou employer ces forces nouvelles à couvrir sa retraite? Comme il hésitait, sa résolution fut brusquée par Davout, qui passa très vite de la défensive à l'offensive. Il pousse ses troupes qui sont toutes de cœur avec lui pour aller de l'avant. La division Morand s'avance la gauche vers Rehausen; au centre, Gudin débouchant de Hassenhausen chasse les derniers défenseurs du hameau de Tauchwitz. Friant, à la droite, assaille Poppel où il fait mettre bas les armes à un millier d'hommes.

Nouveau recul de l'armée prussienne, dont le gros se replie en bon ordre et à pas comptés dans la direction Sud-Ouest vers Auerstädt. A peu près à mi-chemin d'Hassenhausen à Auerstädt, le terrain s'incline vers un vallon où coule un ruisseau et se relève au delà en deux collines jumelles dont la ville de Gernstadt occupe le col. Sur ces hauteurs, la réserve prussienne de Kalkreuth se tenait déployée en bataille, sa droite à l'Est du village, sa gauche à l'Ouest se prolongeant jusque vers Lissorf. C'étaient deux fortes divisions d'infanterie et vingt-cinq escadrons de cuirassiers et de dragons à qui Blücher venait de rallier une assez grosse fraction de sa cavalerie en retraite. La position était favorable et, en réunissant à la réserve de Kalkreuth les troupes qui se repliaient de Hassenhausen, l'état-major prussien aurait pu mettre encore en ligne une troupe deux fois supérieure à celle de Davout. L'action de troupes fraîches contre le petit corps français qui marchait et combattait depuis le point du jour donnait aussi une probabilité de succès. Les Prussiens pouvaient prendre la revanche des défaites subies le matin et changer leur retraite en victoire. Blücher conseilla de recommencer la bataille et s'offrit à l'engager par une attaque à fond de toute la cavalerie. Le Roi acquiesça à l'idée de Blücher qui partit pour former ses escadrons, mais presque aussitôt il le fit rappeler. Frédéric-Guillaume était brave. Comme tous ses généraux, il avait donné maintes fois dans cette journée l'exemple du plus grand courage en se portant souvent au plus

fort du feu. Mais il était démoralisé par la mort de Brunswick, par les échecs de son infanterie devant Hassenhausen et surtout par l'infructuosité des charges de sa cavalerie qu'il avait toujours jugée irrésistible. Il se résigna à prescrire une retraite sur Weimar par Auerstædt. Le général Kalkreuth, avec ses deux divisions fraîches et sa cavalerie, resterait en position le plus longtemps possible pour couvrir le mouvement. D'ailleurs le Roi croyait la défaite réparable. Sans nulle nouvelle encore du prince de Hohenlohe, il ne savait rien de ce qui se passait aux abords d'Ïéna, et il espérait livrer une seconde bataille en avant de Weimar, le lendemain ou le surlendemain, avec ses deux armées réunies.

La réserve de Kalkreuth (divisions Kuhnheim et Arnim, et 25 escadrons) ne tarda pas à être assaillie. Davout et ses soldats poursuivaient leur offensive avec un élan égal à la fermeté qu'ils avaient mise dans leur défensive. Ils voulaient avoir le plus qu'ils pourraient de l'ennemi. La division Arnim, formant la gauche prussienne à Gernstadt et au Nord-Ouest de ce village, est débordée par Friant et attaquée de front par Gudin. Elle cède le terrain en abandonnant 22 pièces de canon et est poursuivie jusqu'à Eekardtsberge. La division Kuhnheim, en position au Sud-Est de Gernstadt, est attaquée de flanc par Morand surgissant du vallon de Rehaussen, et, après une rude résistance, se replie avec une grosse fraction de la cavalerie. C'est au cours de ce terrible assaut que le général Debilly fut tué d'un coup de mitraille. C'est là aussi qu'un soldat du 61<sup>e</sup>, nommé Péré et que ses camarades, sans doute à cause de sa ressemblance physique avec Napoléon, avaient surnommé l'Empereur, vit sa compagnie hésiter à gravir les rampes sous le feu ardent. Il se porta seul en avant, criant : « Mes amis, suivez l'Empereur, » et entraîna tout le monde. Ce trait, dit Davout, lui valut la Légion d'honneur et le grade de caporal.

Les Prussiens de Kuhnheim tentèrent de tenir dans Auerstædt. Mais Davout fit incendier le village à coups d'obus, et ils durent l'évacuer. Le combat cessa vers cinq heures. Le maréchal bivouaqua au milieu de ses troupes près d'Auerstædt en flammes.

Jusque vers cette heure-là, la retraite de l'armée de Brunswick dont les différens corps se repliaient sur Weimar, par Auerstædt, Reussdorf, Wiekerstedt, s'était opérée en assez bon

ordre, sinon sans très grosses pertes, puisque Davout avait fait plus de 3 000 prisonniers, pris presque toute l'artillerie et tué ou blessé 10 000 hommes, dont 324 officiers. Mais au Sud-Ouest d'Apolda, où Bernadotte venait seulement d'arriver de Dornburg en se promenant tranquillement, ils se heurtèrent aux débris de l'armée de Hohenlohe poursuivis par la cavalerie de Murat. La rencontre des deux masses prussiennes causa parmi elles une abominable confusion. Ironie du destin, ces deux armées dont les chefs n'avaient pas su préparer la concentration pour la bataille se réunirent dans la déroute, mais elles étaient en miettes. Sous les sabres de la cavalerie acharnée contre eux, les Prussiens coururent éperdument vers Weimar, où Murat entra en même temps qu'eux, et d'où ils continuèrent leur fuite rapide les uns sur Erfurth, les autres sur Buttelstedt. Le Roi, avec quelques escadrons, réussit à gagner Sommerda, à 8 lieues au Nord de Weimar. La reine Louise, jalouse de parader au milieu des troupes, avait quitté Weimar le matin avec lui et avait été acclamée par les officiers et les soldats. Mais, sur les représentations et les instances de Brunswick qui craignait qu'elle ne s'exposât à trop de dangers, elle consentit à rentrer à Weimar, d'où elle s'enfuit tout en larmes, vers quatre heures de l'après-midi, aux premières nouvelles de la terrible défaite.

HENRY HOUSSAYE.



---

---

# LA MORALE CONTEMPORAINE

---

## II<sup>1)</sup>

### LA MORALE DOIT-ELLE DÉMISSIONNER?

---

Faut-il admettre les conclusions des sociologues? Faut-il dire avec M. Lévy-Bruhl que la morale ne peut être que la science des mœurs telles qu'elles sont, qu'elle ne peut connaître les fins, qu'elle doit renoncer à donner des règles, c'est-à-dire qu'elle ne peut être scientifique qu'à la condition de résigner sa fonction? Car s'il y a au monde un ordre de recherches qu'on ait abordé en vue de trouver des lois de conduite et d'y atteindre à des résultats pratiques, c'est assurément celui des recherches morales. Un seul sur ce point peut lui être comparé, c'est celui des recherches médicales. Si le médecin ne prétendait pas guérir ses malades, ou tout au moins les soulager, faire reculer la mort, la médecine n'existerait pas. Si de même les moralistes n'avaient pas espéré guérir les vices, assainir les âmes humaines, propager et faire fleurir les vertus, il n'y aurait pas eu de morale. On vient dire aux moralistes qu'ils doivent s'abstenir de proposer des fins, de donner des règles, on leur assure qu'ils ne sauraient être « normatifs, » c'est leur enlever leur raison d'être, c'est leur ôter le pain de la bouche. Car ce sont précisément des règles d'action, des préceptes de conduite qu'ils ont de tout temps voulu donner : Socrate et ses disciples, les Épicuriens, les Stoïciens, les Péripatéticiens, les Académiciens, les Sceptiques

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> août.

mêmes, tous ont formulé des règles, prescrit des actes. Et tous aussi ont prétendu diriger vers des buts la conduite humaine. Tous ont cru que la morale avait pour objet d'apprendre à faire le bien; ils ont pu n'être pas d'accord sur la nature du bien et sur la valeur des fins, mais aucun d'eux n'a mis en doute l'existence des fins mêmes et la possibilité de les connaître et de les atteindre.

Aussi ne faut-il pas s'étonner si tous ceux qui croient encore que la spéculation morale a sa fonction propre et irréductible, ont dénoncé avec force l'attitude des sociologues.

## I

Les premières critiques qu'ont soulevées MM. Durkheim et Lévy-Bruhl leur sont venues du kantisme. Et le principal reproche qui leur a été adressé a été celui d'imposer à l'homme les commandemens sociaux, et ainsi de rendre la morale hétéronome, de constituer par le conformisme social une orthodoxie nouvelle, aussi mortelle à la raison et à la libre pensée qu'ont pu l'être tous les anciens dogmatismes. M. Cantecor rappelle avec insistance que toute la pensée moderne n'est fondée que sur la liberté de penser, et que d'avoir secoué le joug des théologiens ne serait pas un progrès, si on ne l'avait secoué que pour tomber sous le joug des sociologues, de quelque nom qu'ils s'appellent. L'autonomie de la raison n'est pas moins indispensable dans les questions de conduite que dans les questions de vérité. L'individu, depuis Descartes, depuis Kant, est émancipé, et c'est en vain que l'on voudrait revenir sur cette émancipation. Elle était inévitable, elle est légitime. Elle était inévitable, car, un jour ou l'autre, l'homme devait s'apercevoir que, dès qu'il s'interroge et qu'il réfléchit, c'est sa raison, et sa raison, seule qui juge de la vérité des jugemens et de la légitimité des actes; elle est légitime, parce que l'homme ne peut juger qu'avec l'instrument qu'il a et qu'aucun autre ne vaut que dans la mesure où il est authentiqué par celui-là. Il se peut qu'il y ait à cela quelque danger et que cette émancipation fasse courir quelque risque, mais les plus grands risques ne sont-ils pas pour l'individu qui se lèvera seul en face des forces sociales? D'ailleurs, de deux choses l'une : ou le novateur se trompe ou il ne se trompe pas; s'il se trompe, comme il n'y a pas de chance

qu'il convertisse à son erreur la majorité de ses contemporains, l'ordre social ne peut pas subir un réel dommage; s'il est dans le vrai, il finira par convertir les autres à sa découverte et, loin d'en pâtir, l'ordre social se trouvera au contraire fortifié et consolidé. Et à toutes les objections tirées des menaces d'anarchie, M. Cantecor répond intrepidement :

Révolutionnaire, notre théorie l'est, à coup sûr, si l'on entend simplement par là qu'en elle s'affirme un esprit de libre critique et, pour ainsi dire, d'insurrection régulière et constante contre les traditions, les coutumes et en général toutes les formes où survit le passé. Mais il nous est impossible d'admettre qu'elle soit dangereuse. Les esprits libres ne sont pas si communs, ni la tradition si facile à ébranler... Enfin cette attitude fût-elle difficilement conciliable avec les nécessités de la vie, oserions-nous dire que nous n'en serions pas ébranlés dans notre foi? Du point de vue où nous nous plaçons dans l'acte de la réflexion morale, il n'est pas moralement nécessaire que la société humaine prospère ou même subsiste... Une seule chose est nécessaire; c'est, quand nous pensons ou quand nous agissons, de rester fidèles à la règle de vérité et de moralité qui nous constitue comme esprits.

Ainsi M. Cantecor découvre dans les écrits des moralistes sociologues une sorte de crime de lèse-majesté contre ces affirmations de la conscience moderne que M. Séailles nous énumérerait avec tant de conviction.

Et il va plus loin encore. Emporté par la foi qui le domine et qui lui inspirait tout à l'heure de si fiers accents, il ne se contente pas de revendiquer pour la raison le droit de juger de la légitimité des actions, ou, comme dit Kant, de la valeur matérielle des actes par la forme rationnelle qu'ils sont susceptibles de revêtir; il prétend aller aussi loin que Kant et déduire de la raison seule, sans avoir recours à l'expérience du bien et du mal, des préceptes moraux définis et déterminés. Nous ne pouvons le suivre ici dans cet exposé technique. Tout ce que nous devons en retenir, c'est que, en face de la science positive de la morale qui prétend tirer toutes ses règles de l'expérience, subsiste toujours l'autre école qui soutient que l'expérience n'a de valeur que si d'abord elle s'est soumise aux lois.

M. Cantecor a été vigoureusement soutenu par un autre jeune philosophe, M. Parodi, qui, tout en étant moins absolument formaliste et moins rigoureusement kantien, n'affirme pas moins l'insuffisance des méthodes dites positives pour fonder une morale et montre avec une grande abondance d'argumens et une

rare souplesse d'esprit, non seulement les lacunes des théories de M. Durkheim, mais encore les concessions que ce philosophe ne peut s'empêcher de faire dès qu'il en est pressé par quelque contradiction. Car, s'il y a une attitude qui paraît opposée aux premiers écrits de M. Durkheim, c'est celle qui voudrait construire une morale théorique, distincte des faits sociaux, qui discuterait sur l'ordre et la hiérarchie des fins et arriverait à faire dépendre l'obéissance des hommes aux prescriptions morales, non pas tant de l'autorité sociale que de la raison. Or M. Parodi fait justement remarquer, et avec beaucoup de finesse et d'à-propos, que, lorsque M. Durkheim a été amené à expliquer sa pensée devant des contradicteurs, et en particulier à la *Société de philosophie*, il a reconnu, ce qui d'ailleurs se trahissait parfois à travers ses livres, que la vie sociale était la fin principale poursuivie par les communes manières d'agir, que l'autorité sociale était ainsi justifiée par sa fonction, et qu'en fin de compte l'homme qui se soumet au devoir l'accepte aussi parce que sa raison lui montre la valeur des prescriptions collectives. De son côté, M. Lévy-Bruhl, dans la préface qu'il a ajoutée à sa troisième édition, a reconnu qu'il y a des fins qui sont tellement universelles et instinctives que, sans elles, il ne pourrait être question ni d'une réalité morale, ni d'une science de cette réalité, ni d'une application de cette science. On prend pour accordé que « les individus et les sociétés veulent vivre, et vivre le mieux possible, au sens général du mot. » Mais, n'est-ce pas cela même que l'on paraissait d'abord contester, n'est-ce pas sur la proscription de toute finalité que l'on prétendait édifier la science des mœurs, et par là enfin n'accepte-t-on pas les bases mêmes d'une de ces morales théoriques, spéculatives, que l'on disait vouloir définitivement proscrire et finalement remplacer?

Il ne semble donc pas que M. Durkheim et M. Lévy-Bruhl aient réussi à combler l'attente des moralistes. S'ils se bornent, comme ils devraient le faire, à édifier la science des mœurs, ils constatent ce qui se fait, ils expliquent comment on croit devoir se conformer à ce qui se fait, mais ils ne justifient pas cette pratique devant la raison. La critique moderne a donc le droit de leur demander quelle est la valeur de la pratique sociale. Entre les ambitions de la science des mœurs et les prétentions de la « conscience moderne, » il faut choisir.

## II

C'est justement ce que ne veulent pas faire M. Rauh, M. Belot et M. Simon Deploige. M. Rauh, dont la mort récente et prématurée a laissé à tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'un vigoureux esprit gouverné par une haute conscience, estimait pouvoir concilier les exigences de la conscience moderne qui ne veut se soumettre qu'à la raison et les nécessités que la science impose à l'esprit. Il voulait à la fois conserver l'autonomie de la conscience et découvrir scientifiquement les règles morales.

Pour que la morale soit morale, il faut qu'elle soit autonome et ne dépende que de l'esprit; pour que la morale soit scientifique, il faut que ses lois aient été découvertes dans une réalité; le seul moyen de concilier ces deux exigences et d'établir une morale vraiment scientifique consiste à chercher les règles morales dans l'observation, non pas dans l'observation d'une réalité sociale donnée, mais dans l'observation des consciences vivantes.

Puisque je ne puis, dit-il, déduire (l'idée morale) ni la considérer comme immobilisée, figée une fois pour toutes, je ne puis que la voir à l'œuvre, telle qu'elle se manifeste dans des consciences dégagées de tout préjugé théologique, métaphysique ou même scientifique, simplement décidées à l'accepter si elle leur paraît vraie, à la définir d'après l'expérience. Voici donc la tâche qui s'impose à moi si je veux tenter une méthodologie morale, une méthodologie de l'action. J'essaierai d'abord de discerner les consciences libérées et les consciences compétentes capables d'observer l'idée morale. Comment les discerner? Par la pratique personnelle que j'ai de la certitude morale, par la familiarité avec ceux qui, selon moi, l'ont atteinte. Je constate que je n'ai l'impression de la vérité morale que si je suis dans telle attitude, que ceux-là seuls me donnent cette impression qui sont dans cette attitude... et je dégagerai de cette observation les règles pratiques que je dois suivre, si je veux me placer dans une attitude morale.

Au lieu de s'adresser à l'expérience de la collectivité, M. Rauh s'adresse donc à l'expérience individuelle. Est bien ce que la conscience approuve, est mauvais ce qu'elle condamne. Quelle conscience? demandera-t-on. La conscience libérée et compétente. Mais quelles sont les consciences qui méritent ces titres? Celles de tous les honnêtes gens? Mais tous les honnêtes gens

ne sont pas d'accord, même sur le bien et sur le mal. Un évêque catholique et M. Rauh ne porteraient certainement pas les mêmes jugemens moraux sur l'obéissance due à certaines prescriptions de nos lois civiles. Cependant M. Rauh était un parfait honnête homme, et on m'accordera aisément que les honorables représentans de l'épiscopat ne le sont pas moins. Il faut donc reprendre : Quels sont, parmi les honnêtes gens, ceux dont la conscience doit servir de juge? — M. Rauh répond intrépidement : Ceux qui comptent. Car, aux yeux de M. Rauh, il y a des honnêtes gens qui comptent et d'autres qui ne comptent pas. On est donc obligé d'insister encore : Quels sont ceux qui comptent? Et alors se révèle ingénument toute la candide présomption qui vivait en cet homme vraiment modeste. Tout son livre répond en effet : Ceux qui comptent, les seuls qui comptent sont ceux qui me ressemblent. En sorte que la méthode que je préconise consiste au fond à faire de ma conscience le juge et la norme de toutes les autres consciences. — Il suffit d'énoncer de telles propositions. Il fallait le talent et l'autorité personnelle de l'homme pour donner à ces pensées, dont les formules dissimulaient à peine l'audace naïve, une sorte de prestige. Mais qu'aurait-on dit si, au même titre que M. Rauh, un de ces évêques catholiques dont j'ai parlé avait lui aussi proclamé sa conscience d'honnête homme arbitre de tout ce qui compte et archétype des autres consciences?

Ce n'est pas qu'il n'y ait quelque vérité dans les formules chères à M. Rauh. Car si la morale n'est autre chose que la législation des actes humains, ce sera bien dans la vie et dans la conscience de l'honnête homme qu'à l'exemple de Socrate nous devons chercher les actes par où se manifeste toute cette législation. L'honnête homme sera le type moral, l'exemplaire dans la vie duquel on pourra lire la loi, comme à Rome on lisait l'arrêt du préteur sur son album. Et si plusieurs paraissent honnêtes gens parce qu'ils sont également bien intentionnés, même si leurs actes moraux aussi bien que leurs jugemens diffèrent, on aura encore raison de dire que, parmi eux, il y en a qui certainement ont raison et qui seuls doivent compter et d'autres qui, s'opposant aux premiers, doivent avoir tort et ne comptent pas. C'est dans la vie des premiers que se trouve uniquement la législation morale; on ne saurait la trouver dans les actes des seconds. Mais le difficile est de dis-

cerner parmi les braves gens ceux qui doivent être rangés parmi les premiers, ceux qui doivent être relégués parmi les seconds. Il est donc nécessaire d'avoir recours à des appréciations extérieures. Ces appréciations elles-mêmes, pour être justes, devront dépendre ou de quelque principe idéal ou de quelque consentement social.

C'est ici qu'avec quelques autres, tels que M. Landry ou M. Albert Bayet, intervient M. Belot. Lui aussi veut concilier l'autonomie indispensable à la conscience moderne et la rigueur des exigences scientifiques. Il écarte résolument au début de la morale toute autorité et tout préjugé. La seule attitude qui, selon lui, soit morale est une attitude d'autonomie, c'est-à-dire que l'homme ne peut être véritablement moral qu'à la condition de n'accepter pour bon que ce qu'il reconnaît être tel. « L'autorité, la tradition, l'habitude, l'impulsion instinctive, ne sauraient être par elles-mêmes des principes de moralité. » M. Belot estime par là établir la rationalité de la morale. Mais cette attitude n'est qu'une attitude; elle nous dit à quelle condition nous découvrirons la vérité morale, elle ne nous dit pas où nous pourrons la trouver, surtout elle ne nous donne pas cette vérité. Pour l'atteindre, il faut avoir recours à l'étude du donné. D'autre part, M. Belot pense comme Kant et presque tous nos contemporains que, pas plus que la raison, la morale n'a besoin de se justifier et de se fonder. Aucune théologie, aucune métaphysique ne pourrait donner à l'impératif moral non plus qu'aux verdicts de la raison une autorité plus grande que celle qui se manifeste, évidente et souveraine, dans cet impératif et dans ces verdicts. Si l'obligation a besoin d'être justifiée, qu'est-ce qui pourra rendre obligatoire l'adhésion de la volonté à la justification? Et si la raison a besoin d'être légitimée, qu'est-ce qui légitimera les titres d'où la raison tirerait son autorité? Mais, à la différence de Kant, ou peut-être seulement de ce qu'on dit communément être la pensée de Kant, M. Belot ne croit pas que la raison pratique soit vraiment différente de la raison théorique; il estime que l'impératif moral doit, pour mériter le nom de catégorique, être d'abord un édit de la raison. La morale n'est morale que si elle est avant tout fondée sur la vérité. Est obligatoire ce qui est vrai; une loi ne commande à la conscience que si elle exprime la vraie nature des choses. Cependant M. Belot ne consent pas à laisser confondre sa

théorie avec les théories naturalistes, telle que celles des stoïciens ou de Spinoza. Pas plus qu'il n'accepte le Dieu des chrétiens pour authentifier les ordres moraux, il n'accepte la nature pour les imposer. Car l'autonomie de la raison exige que nous puissions examiner les ordres donnés, les examiner, donc douter de leur légitimité, de leur valeur, et par conséquent elle exige que nous puissions leur refuser l'obéissance et leur dire non. Il ne suffit pas qu'un événement nous apparaisse comme le résultat nécessaire d'une suite d'événemens antérieurs pour que notre conscience l'approuve ou même qu'elle s'y résigne ; il faut, pour cela, que cet événement puisse trouver place dans une série dont il tend à préparer et à faire réussir l'ensemble. Les mécanismes de la nature ne sont ni moraux ni immoraux ; il n'y a de moralité que là où se trouve la finalité. Est moral ce qui sert à une fin bonne, est immoral ce qui produit une fin mauvaise. La vérité morale n'est donc pas une vérité de l'ordre physique et purement scientifique qui n'admet que la constatation intellectuelle, elle n'est pas une réalité achevée, constituée, déjà faite par conséquent et à laquelle personne ne peut rien changer, c'est une réalité qui se fait. Voilà pourquoi elle n'est pas seulement comme la vérité scientifique, mais elle doit être : la fin la conditionne d'après le vouloir-être ou le vouloir-vivre initial qui donne le branle à l'action. Or il n'y a et il ne peut y avoir de finalité que dans l'esprit et par rapport à la volonté : la moralité est donc quelque chose d'essentiellement spirituel. Mais si l'on veut éviter l'anarchie morale, si l'on veut introduire la vérité rationnelle dans la morale, il faut de toute nécessité répudier le formalisme moral, tout cet appareil sophistique des intentions qui peuvent servir à justifier les pires immoralités ; il faut ne pas demander à l'esprit individuel de se régler et de se juger lui-même ; il faut que, dans la morale comme dans la science, il cherche des lois objectives pour y conformer ses jugemens. Ces lois objectives, M. Belot les trouve dans l'observation des consciences, non pas des consciences individuelles, comme M. Rauh, mais des consciences collectives. Tous les hommes jugent en effet du bien et du mal et là où leurs jugemens se trouvent d'accord il n'est pas vraisemblable que tous se trompent. Il n'y a d'observable, de positif, de réel que des actes, des actes concrets. Et si l'on veut connaître la qualification que méritent les actes humains, le seul procédé



positif et scientifique qui s'offre à nous est l'induction. Or, que nous découvre une induction méthodique? C'est que tous les actes qualifiés mauvais sont des actes antisociaux, tandis que les actes qualifiés bons sont tous des actes utiles à la société. D'autre part, on ne voit pas, assure M. Belot, qu'aucun acte indifférent aux fins sociales ait jamais reçu une qualification morale. Un acte nuisible à l'individu, tel que le suicide, n'est qualifié d'immoral que parce qu'il est une espèce d'homicide, et l'homicide est évidemment antisocial. De même, si certains exercices de l'ascèse chrétienne ont été jugés moralement bons, c'est parce que la sainteté a paru utile aux communautés chrétiennes. De ces considérations M. Belot croit pouvoir conclure que la moralité positive se confond avec l'utilité sociale. Le moral est identique au social, et c'est le social seul qui justifie et qui conditionne le moral.

On voit bien ce que suppose toute cette ingénieuse et savante théorie, c'est d'abord que l'intérêt social collectif puisse être et connu et défini. S'il en est ainsi, chacun de nous a à sa disposition une règle objective, positive, d'après laquelle il peut évaluer ses actions. Il sait de science certaine ce qu'il doit faire. Mais alors la science sociologique, au rebours de ce qu'a écrit tant de fois M. Belot et de la vérité, serait achevée, constituée. Puisque la science sociologique n'est pas achevée, nous ignorons dans la plupart des cas quel est le véritable intérêt social collectif. Et alors, de deux choses l'une : ou nous nous décidons à agir d'après nos inspirations personnelles et subjectives, mais que devient alors la règle d'objectivité que M. Belot prétendait mettre à notre disposition ? ou nous nous décidons à agir d'après une règle objective, conformément aux usages, aux traditions, aux errements sociaux, et alors quelle différence y a-t-il entre la morale pratique préconisée par M. Belot et celle que nous prêchent les sociologues ? Dans les deux cas, qu'est-ce qui fait la valeur de l'action qui, matériellement, peut aussi bien être mal-faisante que bienfaisante, nuisible aussi bien qu'utile à la société, sinon l'intention intérieure de l'agent ? Car, comment s'excusera-t-il s'il a mal fait, et comment acceptera-t-on qu'il s'excuse, sinon en disant : Je croyais bien faire?... Et voilà, dans l'ignorance des règles objectives, M. Belot réduit, tout comme un kantien ou un chrétien, à tenir compte de ces intentions qu'il accuse et qu'il condamne.

Il n'échappe pas davantage à une autre difficulté. Non plus qu'aucun de ceux qui ont voulu trouver dans une règle sociale un principe pour la morale, il n'a pu éviter de soumettre à cette règle la raison individuelle ; il n'a donc pas conservé à la volonté morale l'autonomie qui, d'après son aveu même, est indispensable pour constituer la moralité. Ici encore de deux choses l'une : ou la raison doit toujours et quel que soit le résultat de son examen se soumettre aux règles sociales, et que devient alors son autonomie ? ou la raison peut, quand elle le juge bon, s'affranchir des règles, et que devient alors le principe de l'intérêt social, le seul qu'admette M. Belot ? Sa prétention n'allait à rien moins qu'à constituer une morale qui serait à la fois et rationaliste et sociale, qui respecterait l'autonomie de la raison et cependant ne pourrait rompre en visière aux règles extérieures. Il paraît bien qu'il a échoué dans sa tentative, et même il était impossible qu'il n'y échouât pas, car ou la morale est autonome et rationnelle, et par cela seul elle risque de devenir anarchique, ou elle est sociologique et aussitôt elle cesse d'être rationnelle. L'homme ne peut pas avoir deux maîtres : s'il obéit à celui qui parle dans son intérieur, il risque de n'obéir pas à celui qui commande à l'extérieur, et s'il se courbe docile devant ce dernier, il risque parfois d'être blâmé et désapprouvé par le premier.

M. Simon Deploige, professeur à l'Université de Louvain, pense lui aussi que les deux maîtres peuvent et doivent s'entendre. C'est de tous les critiques de M. Durkheim celui qui l'a le plus minutieusement étudié et analysé. Il a consacré tout un volume exact et solide, quoique dénué de tout agrément littéraire, à exposer le *Conflit de la morale et de la sociologie*. Il critique rigoureusement les sociologues, mais ce n'est pas tant parce qu'il juge leurs doctrines erronées, que parce qu'il les trouve incomplètes et fragmentaires. Ils ont raison de chercher dans l'expérience, dans l'observation des mœurs humaines les règles et les lois morales, car ce n'est qu'en observant comment agit l'homme que l'on peut apprendre comment l'homme doit agir ; mais ils ont tort de ne pas soumettre la conduite humaine au contrôle de la conscience, aux critiques de la raison. Ils ont raison encore de chercher un art moral rationnel, mais ils ont tort de penser que la science pratique ne peut pas découvrir les fins de l'humanité, les véri-

tables fonctions humaines. Ainsi, aux yeux de M. Deploige, le conflit qui s'est élevé entre la morale et la sociologie est de nature tout à fait artificielle : ce qui s'oppose à la sociologie, ce n'est pas la morale, c'est le droit naturel tel que, depuis la Réforme et depuis Rousseau, les philosophes modernes l'entendent, c'est-à-dire ce système tout abstrait et *a priori* de déductions d'après lesquelles, sans tenir compte de l'observation et de l'expérience, on prétend établir toutes les règles morales. La vraie morale, telle que l'entendait la tradition scolastique et en particulier saint Thomas, loin de voir dans la sociologie une adversaire, y découvre au contraire une indispensable alliée : elle n'est autre chose que la sociologie même à laquelle vient s'ajouter un art moral rationnel.

Peut-être cependant M. Deploige simplifie-t-il à l'excès les choses. Il doit en plus reconnaître qu'il y a des principes premiers de la raison pratique qui, loin de venir des mœurs, ont au contraire pour fonction de les juger. Saint Thomas reconnaît expressément que la conscience de l'inférieur peut l'autoriser et l'obliger même à ne pas suivre les ordres du supérieur. D'où il suit que, si l'expérience sociologique peut fournir la matière des règles et le contenu des lois, c'est quelque chose de très différent qui constitue la valeur purement morale et des règles et des lois.

### III

Mais on pense bien que les doctrines spiritualistes et chrétiennes ont aussi encore quelques soutiens. Tout récemment, un jeune professeur écrivait un livre entier (1) pour rattacher la morale à des fondemens métaphysiques et construire ainsi ce que M. Lévy-Bruhl a voulu qu'on appelât une « métamorale. » Et l'on a adopté ce nom. Mais avant même qu'il fût mis en circulation, le P. Sertillanges, au nom de la scolastique chrétienne, M. Dunan, au nom des doctrines traditionnelles ingénieusement et très fortement renouvelées, montraient que la morale a besoin de s'appuyer sur une doctrine métaphysique, sans quoi elle reste en l'air et manque de solidité, parce qu'elle manque de toute raison d'exister. Et plus récemment, M. l'abbé

(1) *La Morale rationnelle dans ses relations avec la philosophie générale*, par Albert Leclère.

Piat consacrait tout un volume (1) à soutenir, mais par de tout autres moyens, des doctrines presque pareilles.

Nous avons vu comment le P. Sertillanges fait de la loi morale un des articles de la loi naturelle, et ne peut la concevoir sans la rattacher au Souverain Législateur. M. Piat, lui aussi, fait reposer toute la morale sur l'idée du bien, mais tandis que le P. Sertillanges, touché des critiques que nos modernes ont faites des fins sensibles, distingue entre un bonheur-sentiment qu'il ne croit pas digne de soutenir la moralité, et un bonheur-état auquel, au contraire, il attribue cette dignité, M. Piat, n'opérant pas cette distinction, ne considère que la jouissance ou le bonheur-sentiment ; il le réhabilite en termes chaleureux et finalement le confond, ou à peu près, avec le bien même. Il va jusqu'à écrire : « Que la souffrance pénètre dans le ciel à la suite de la vertu, et il devient un autre enfer. Que la joie descende dans l'enfer à la suite du vice, et il devient un autre ciel. » Et si ces formules peuvent surprendre et paraître étranges car les termes se combattent et l'hypothèse est inconcevable, l'idée inspiratrice du moins est très claire, c'est que jouir, c'est le ciel, et que souffrir, c'est l'enfer.

Lorsqu'il en vient à se demander quels sont les rapports de notre obligation morale avec Dieu, M. Piat distingue, semble-t-il, deux sortes d'obligation : l'une naturelle et qui dépend de notre constitution comme être intelligent et sensible ; l'autre qui se fonde sur le droit de Dieu à commander en vue du bien, qui dépasse la nature et est par conséquent préter-naturelle. Cette « obligation qui procède de la volonté divine ne supprime pas l'autre, elle ne fait que la prolonger. » En conséquence, M. Piat ne saurait admettre une autonomie véritable de la volonté ; il faut, selon lui, que le commandement divin demeure extérieur à nous pour rester divin. Et cependant il affirme que ce commandement peut devenir rationnel. Et que faut-il pour cela ? Que l'on ait pour l'admettre des motifs suffisants. Mais peut-être pourrait-on dire à M. Piat qu'un motif que nous jugeons suffisant ne saurait non plus nous être extérieur.

Venant enfin aux sanctions, M. Piat les déclare nécessaires à la morale et fondées sur l'idée de justice. La justice ne peut s'accomplir qu'au delà du tombeau et grâce aux sanctions pro-

(1) *La Morale du bonheur*, in-8, Paris, Alcan, 1909.

posées par la théologie chrétienne, dans le ciel ou dans l'enfer.

C'est par de tout autres voies que M. Dunan dans ses *Essais de philosophie générale* marque la dépendance de la morale vis-à-vis de la métaphysique. Il ne lui semble pas que les ordres du devoir puissent rationnellement se justifier autrement que par les fins, c'est-à-dire par le bien qu'ils ont pour effet de procurer. Mais ce bien, où se trouve-t-il, et quelle est sa vraie nature? Les uns, comme les anciens et tous les rationalistes modernes, estiment qu'il ne peut se trouver que dans la nature de l'homme; à leurs yeux, il est donc immanent et leur doctrine est un naturalisme; les autres, comme les chrétiens et Kant, pensent que le bien véritable dépasse notre nature et doit nous être par conséquent imposé par une législation supérieure; c'est une doctrine de transcendance. M. Dunan ne croit pas que les deux doctrines soient aussi inconciliables qu'il peut le sembler. Il est même indispensable qu'elles puissent se concilier, car, d'une part, comment une loi étrangère à l'homme pourrait-elle obliger l'homme? Et par là l'autonomie et dès lors une certaine sorte d'immanence est liée à l'idée même de moralité. Mais d'autre part, comment l'homme pourrait-il enfermer sa vertu dans les limites étroites de son être? Serait-il véritablement moral s'il n'aspirait à se dépasser? Et par là est requise une législation d'ordre supérieur qui ne peut être que transcendante. Voici maintenant comment ces deux législations peuvent se concilier. C'est dans sa propre nature, c'est en lui-même que l'homme éprouve l'insuffisance de sa nature pour remplir l'idéal qu'il porte en lui : la législation supérieure qui lui trace les voies vers cette perfection ne lui est donc pas, ne peut pas lui être étrangère. Mais cela n'est possible que parce que l'homme a une nature particulière qui ne s'accomplit qu'à la condition de se dépasser : son être est tel que son bien exige à la fois l'autonomie et la transcendance. C'est par là que la morale dépend de la métaphysique. Car la métaphysique seule peut nous faire connaître la vraie nature des êtres. Et c'est de sa nature que dépend pour chaque être le souverain Bien.

Pour M. Dunan aussi bien que pour les anciens, le bien de l'homme consiste donc à vivre selon sa nature. Cette nature est avant tout celle d'un vivant : vivre de la vie la plus haute et pour tout dire la plus vivante sera, pour M. Dunan comme

pour Guyau, le fond même de la morale. Mais M. Dunan donne au mot « vie » un sens singulièrement profond. D'après lui, vivre, avant tout, c'est agir, c'est à la fois subir les contre-coups de l'univers tout entier et imposer à l'univers tout entier les contre-coups de nos propres actes. Cela est vrai de tout être, mais l'est surtout des êtres humains qui, jouissant de la liberté, sont indépendans, peuvent créer du nouveau dans l'univers et ont en eux-mêmes une réalité en quelque sorte absolue. D'autant que par leur intelligence et par leur raison ils découvrent au fond d'eux-mêmes l'absolu véritable, Dieu, auquel ils sont profondément et intimement attachés. De toutes parts l'homme est enveloppé d'absolu, environné de divin. Il ne vit tout à fait en homme qu'en vivant pour Dieu. C'est par là qu'il se développe et qu'il mérite.

J'ai vainement cherché dans la morale de M. Dunan un chapitre sur les sanctions. Qu'est-ce à dire et qu'en pense-t-il ? Aurait-il été embarrassé pour nous dire sa pensée ? Il semble cependant qu'elle ne doit pas s'écarter sensiblement des solutions spiritualistes et chrétiennes. Car il a écrit : « Si le règne de la justice doit arriver et si nous devons être de ce règne béni les témoins et les bénéficiaires, c'est donc qu'il y a en nous quelque chose qui n'a pas dans la matière sa raison dernière, une âme spirituelle par conséquent. » Dans ce passage, en même temps que se trouve affirmée avec émotion la croyance à l'avènement du « règne béni » de la justice, la spiritualité, l'immortalité de l'âme s'en déduisent comme corollaires. Et par là probablement les conclusions de M. Dunan finiraient par se rapprocher de celles du P. Sertillanges et de M. l'abbé Piat.

#### IV

Après avoir accompli autour de tous ces ouvrages ce périple que le lecteur a sans doute trouvé pénible, il semble donc que nous ne soyons guère avancés. On se demande toujours de quelle nature est le commandement moral. Est-ce un ordre absolu, un impératif catégorique, comme disait Kant, qui s'impose par son autorité, par une sorte de majesté propre et devant lequel nous n'avons, pour bien faire, qu'à nous incliner sans lui demander ses titres ? Cet ordre absolu tire-t-il sa raison

et sa valeur absolue de la volonté de l'auteur des choses, de l'Être absolu dont il exprime le commandement ? Ou ne serait-il dans notre conscience que la voix de l'essentielle nature des choses ? N'aurait-il enfin rien d'absolu et ne serait-ce qu'une sorte de désir élevé, très noble, très vif qui, émanant des lois émotives de notre être, nous pousserait à chercher la vie la plus haute et la meilleure ? Ce qui constitue la moralité, est-ce telle ou telle action déterminée, n'est-ce pas plutôt l'intention d'après laquelle nous agissons, ce que les philosophes expriment par cette formule : Nos actes valent-ils moralement par leur forme ou par leur matière ? Comment arriver à déterminer quelles sont les actions que commande le devoir, celles qu'il défend, le détail de ce qu'il faut faire ou ne pas faire pour obéir à la loi morale ?

Sur tous ces points en 1911, aussi bien qu'en 1830 quand écrivaient Jouffroy et Cousin, les moralistes sont divisés et ce sont les mêmes solutions qu'on soutient encore. Chrétiens et spiritualistes disent encore comme le P. Sertillanges, M. Piat et M. Dunan, que la loi morale dépend d'un ordre absolu, d'un vouloir et d'une raison également transcendans, dit le P. Sertillanges, plutôt d'un vouloir, dit M. Piat, d'un Dieu personnel et cependant immanent, dirait plus volontiers M. Dunan. Les kantien d'autre part soutiennent, avec M. Cantecor et M. Parodi, — et M. Faguet, en identifiant récemment le Devoir avec l'honneur s'est rangé à leur avis, — que le Devoir se suffit à lui-même, que le dériver d'autre chose serait l'amoindrir et en quelque sorte le détruire ; cependant, tandis que M. Cantecor espère pouvoir tirer de la notion même du Devoir les préceptes particuliers de la morale, M. Parodi convient volontiers que cette déduction ne lui paraît pas possible. D'autre part, M. Fouillée pense que le Devoir n'est que la forme la plus haute, la plus rationnellement pressante de nos plus nobles désirs. A ses yeux, le Devoir ne constitue plus une espèce unique, il appartient au genre désir. Et par là, M. Fouillée ouvre la voie aux moralistes qui cherchent dans l'expérience les préceptes de la loi morale. Ces préceptes indiquent quels sont les moyens que les hommes doivent prendre pour réaliser le bien. Chercher ces préceptes c'est, ainsi que le réclamait en 1901 Victor Brochard, se détourner des traditions léguées aux modernes et à Kant par le christianisme et renouer avec les traditions des moralistes

anciens. Ce bien que l'homme doit rechercher d'abord et réaliser ensuite, c'est l'intérêt individuel, dit M. Landry, c'est l'intérêt collectif, dit M. Belot, c'est le conformisme social, dit M. Durkheim après Spencer, et M. Lévy-Bruhl pense sans doute à peu près de même, mais, lié par sa critique des morales théoriques, il ne consent à donner aucun but à la science positive des mœurs : on peut en tirer un art, mais non pas des règles, on peut la faire servir à des fins, mais elle est impuissante à dire quelles sont les fins à poursuivre, d'où M. Albert Bayet se croit autorisé à conclure que chacun peut à ses risques et périls faire servir l'art moral rationnel aux fins qu'il lui a plu de choisir.

Cependant, au milieu de cet apparent chaos de doctrines, une idée subsiste et se dresse comme une île au milieu des flots, à savoir que la loi morale est une loi de l'être humain, une loi que la raison peut découvrir et qui peut et doit même se justifier devant la raison, soit qu'elle se confonde avec la raison même dont elle serait, pour ainsi dire, l'expression, soit que la raison découvre dans l'analyse des actes moraux.

On demande quelquefois ce qui fait que nous nous sentons obligés, d'où vient l'impérieuse majesté du Devoir. Mais l'obligation, pour avoir une raison de s'imposer à nous, a-t-elle besoin d'autre chose que d'avoir raison ? La vie, la loi primordiale de toute vie nous pousse à être, à aller vers l'avenir ; la raison, à son tour, parmi toutes les voies qui s'ouvrent à nous, nous en fait voir une, une seule qui mérite vraiment d'être appelée nôtre : comment ne nous sentirions-nous pas, en même temps que poussés par la vie, liés, obligés par la raison ? La raison et le bien ne constituent pas deux principes différents, car c'est le bien même pressenti par l'intelligence qui fournit la raison d'agir. Et c'est cette raison intime qui justifie nos actes et fait leur valeur que M. Faguet appelle l'honneur.

Les disciples de Kant admettent aujourd'hui cette identification du bien et de la raison. Les spiritualistes l'admettent aussi. Seuls les sociologues, — et peut-être quelques théologiens qui sont aussi des sociologues, — ne souscriraient pas volontiers à cette analyse de l'idée d'obligation. Car pour les sociologues, la raison ne constitue pas une législation absolue de notre esprit, elle n'est que l'ensemble des idées communes, elle n'a pas une forme universelle qui lui soit propre, elle n'est



constituée que par une matière, par les croyances, par les habitudes collectives de penser. La raison des sauvages n'est pas la nôtre, la raison des primitifs n'est pas celle des civilisés, la raison des hommes de Cro-Magnon n'était pas la même que celle des Hellènes, celle des Hellènes différait même en nombre de points de celle des Hébreux. Ce que les modernes appellent raison est une sorte de faculté subtile et critique dont l'usage a été précieux pour la rénovation moderne de la science positive, mais dont l'application aux coutumes et aux traditions sociales peut être et est ordinairement désastreuse. La raison est un dissolvant, un principe d'anarchie. Or, les sociétés n'existent que par leurs habitudes communes, par la solidarité d'action et d'idées qui assure la permanence des groupes. C'est l'autorité du groupe qui s'impose à la conscience des individus, qui les oblige, et il n'y a pas d'autre fondement de l'obligation. Faire dépendre l'obligation morale de la raison serait livrer la morale individuelle et la pratique sociale à toutes les fantaisies anarchiques de la conscience individuelle. C'est une conscience collective qui juge pour nous et nous devons nous y conformer.

Une telle conception, nous l'avons vu, ne tendrait à rien moins qu'à entraver tout progrès des mœurs. Toute innovation morale deviendrait par là même criminelle. Mais ce n'est pas tout : on a beau réduire par système la raison à n'être plus que la collection des idées communes, on ne la supprime pas pour cela. Elle persiste à durer, à prononcer des jugemens, à formuler des appréciations. Lorsque les sociologues lui montrent que des mœurs imposées comme obligatoires ne doivent leur origine qu'à des préjugés, parfois même à des erreurs avérées ou à des abus de la force, comment la raison humaine pourrait-elle révéler longtemps encore les coutumes consacrées ? Comme l'a si justement établi Guyau, la réflexion dissout nos sentimens instinctifs. Et M. Lévy-Bruhl, au moment même où il se défend de compromettre la solidité des ordonnances morales en nous révélant leurs origines, en vient à nous dire : « Qui sait si l'une des formes du progrès qu'on peut espérer de la science ne sera pas la disparition de ces impératifs périmés et cependant respectés ? » Comment en effet, lorsqu'on lit l'étude que M. Durkheim a consacrée à l'*Inceste*, n'être pas frappé, si l'on adopte ses conclusions, de la faiblesse ou plutôt de la nullité des raisons qui ont amené la prohibition ? Et comment

dès lors ne pas se dire que cette prohibition ne saurait avoir aucune valeur ? Or, ce n'est pas seulement la prohibition de l'inceste, c'est le plus grand nombre des règles traditionnelles, sinon toutes, que, d'après la théorie sociologique, on devrait regarder comme artificielles, dépendantes des plus hasardeux préjugés, parfois des plus sottes et des plus basses superstitions. Car, aux yeux des sociologues, tout précepte moral tient de la nature du sacré, et c'est là ce qui lui vaut d'abord le respect ; or, l'idée du sacré se résout en un amas de croyances illusoire. La science dissout donc et détruit l'idée du sacré et par suite lui enlève tout droit au respect. Il est vrai que les mœurs survivent longtemps encore, on fait encore les gestes d'autrefois longtemps après qu'on ne croit plus à leur efficacité ; les gestes n'en suivent pas moins l'évolution des croyances : quand celles-ci s'affaiblissent, les gestes s'abrègent et s'atrophient ; quand elles ont disparu, les gestes devenus insignifiants finissent par disparaître. Seuls, peuvent survivre et les gestes et les actes que la raison approuve, dont elle reconnaît l'intérêt, l'utilité ou l'importance pour la vie individuelle ou la vie sociale. Or, qu'est-ce qui juge de ce progrès dont nous parlait tout à l'heure M. Lévy-Bruhl, sinon la raison ? C'est donc en fin de compte la raison qui, parmi les préceptes sociaux, conserve ou bien élimine, condamne ou bien justifie.

Et on peut dire la même chose à certains théologiens. C'est parce que nous sommes en société avec les autres hommes et parce que la société est plus importante, a plus de valeur que l'individu que nous devons nous conformer aux lois sociales, nous disaient les sociologues. Les théologiens nous disent de même : C'est parce que nous sommes en société avec Dieu, parce que Dieu est plus important que nous-mêmes que nous devons obéir à Dieu. Et les uns comme les autres peuvent bien avoir raison. Mais les uns et les autres s'appuient sur un même principe, à savoir que la supériorité d'importance ou de valeur confère le droit au commandement et oblige l'inférieur à obéir. Mais qui donc a reconnu pour vrai ce principe et l'a imposé à la volonté ? N'est-ce pas la raison ? Et l'obéissance, même aveugle, en suite de ce principe, n'est-elle pas tout d'abord et premièrement appuyée sur la raison ? Les théologiens se séparent des sociologues en ce que pour ceux-ci c'est la société visible à qui doit revenir l'autorité parce qu'elle a plus de

valeur, tandis que pour ceux-là c'est en Dieu que réside la valeur suprême et que doit par suite se trouver l'autorité souveraine. Mais ici encore, qui est-ce qui décide? Ne faut-il pas que nous reconnaissons ou à la société, ou à Dieu la valeur qui confère le droit à l'autorité, et qu'est-ce qui nous permet de reconnaître ici ou là la présence de la valeur, sinon la raison encore? Ainsi toute la morale repose sur la raison.

## V

Mais si la raison consiste à découvrir des raisons à nos actes et au devoir qui nous lie, de quelle nature pourront être ces raisons? Pourront-elles être différentes des résultats que la loi, observée, doit produire ou des fins que nous nous proposons par nos actes de réaliser?

Les moralistes d'ordinaire ne considèrent que les intentions, c'est-à-dire les fins intérieurement voulues. Au contraire, aux yeux des sociologues, les intentions ne doivent compter pour rien. M. Durkheim ne s'y arrête pas un instant. M. Lévy-Bruhl, excluant de la science des mœurs la préoccupation des fins, refuse par là même de faire entrer les intentions dans les mœurs. M. Belot enfin, qui, bien qu'il n'accepte point les principes des sociologues avérés, finit cependant par adopter pour règle le conformisme social, paraît bien se préoccuper avant tout des actes et faire porter sa défiance sur la valeur et le rôle des intentions. Il n'admet pas que la forme ou le comment de l'action morale soit ce qui caractérise la moralité, il estime bien plutôt que c'est la matière ou la réalisation des actes mêmes : « C'est la matière seule, écrit-il, et non la forme, qui permet de dire en quoi une action morale diffère de la fabrication du savon. » Il peut cependant entrer de la moralité dans la fabrication du savon : le fabricant peut être consciencieux ou ne l'être pas; il peut donner à son produit une valeur conforme à son étiquette, il peut aussi lui donner une apparence trompeuse. La matière de l'acte, la fabrication peut ainsi rester la même et la moralité varier. Il peut se faire que le fabricant, en croyant être loyal, en voulant l'être, se trompe et trompe aussi son client; il se peut aussi qu'en voulant tromper, il se trompe soi-même et livre contre son gré un produit loyal. Personne cependant ne regardera comme **morale**ment identiques deux actes identiques faits

avec des intentions différentes. L'ours casse la tête de l'amateur des jardins pour avoir voulu sauvegarder son sommeil. L'ours est un sot, mais il a une intention de bon serviteur.

Il est vrai que la tête n'est pas moins cassée. Et c'est là ce qui donne raison à tous ceux qui, préoccupés avant tout du rendement social des actes, tiennent peu de compte des intentions. Le social, ainsi que j'ai essayé de le faire voir ailleurs (1), ne se trouve que dans nos actes extérieurs; nous ne communiquons avec nos semblables que par nos paroles ou par nos gestes, nous ne socialisons donc que ce qu'il y a de tout extérieur et comme de mécanique dans nos actions. Aussi bien est-ce cela seul qui peut nuire ou servir aux autres, leur faire du bien ou du mal; cela seul aussi est intéressant pour eux; par là même cela seul intéresse les juges sociaux et enfin les sociologues. Tout au plus pourra-t-on dire avec les juristes, — et M. Belot est de leur avis, — que les intentions offrent de l'intérêt parce qu'il est présumable que le bien intentionné sera d'ordinaire moins nuisible et plus bienfaisant que le mal intentionné. Ce faisant, et tout en tenant compte des intentions, nous ne sortons pas du social.

Mais le moral au contraire a pour domaine non pas même principal, mais exclusif, la pensée, la volition, — quelle qu'en soit la nature, — d'où tous les actes procèdent. La moralité est une qualité qui n'appartient qu'aux esprits. Les choses, les actions extérieures, les gestes sont bienfaisants ou malfaisants, utiles ou nuisibles; seuls les actes intérieurs de l'esprit méritent le nom de moraux. M. Belot nous assure que la qualification de « moral » n'a jamais été donnée qu'à ce qui est social, et on se souvient que, d'après lui, le suicide n'aurait été regardé comme condamnable et immoral que parce qu'on y aurait vu une sorte d'homicide. Dans une étude sur la *Véracité*, il s'efforce de faire voir de même que, si le mensonge est immoral, ce n'est que parce qu'il est anti-social. C'est une rénovation de la vieille doctrine du xviii<sup>e</sup> siècle que l'homme n'a de devoirs qu'envers ses semblables et qu'il ne saurait en avoir envers lui-même. Il semble bien cependant, pour nous en tenir à ce seul exemple de la véracité, que la sincérité envers soi-même, l'obligation de chercher le vrai et de le reconnaître loyalement garderait

(1) *Morale et Société*, c. II, 3<sup>e</sup> édit., 1 vol. in-12, Paris, Bloud, 1908.

toute sa valeur même pour un Robinson. Et il faut dire au contraire que le moral consiste tout entier dans une disposition intérieure à reconnaître la loi, à nous y soumettre et à l'accomplir. Tant que dure une telle disposition, tant que nous nous efforçons en conséquence, nous sommes moraux, alors même que, par suite d'une erreur involontaire, nos actes feraient du mal; dès que nous cessons de considérer la loi, nos actes, quels qu'ils soient, deviennent moralement indifférens; et ils deviennent immoraux, quelles que puissent en être les suites, fussent-elles même socialement bienfaisantes, si en les faisant nous voulons de propos délibéré nous soustraire à la loi ou nous insurger contre elle.

Ce n'est, semble-t-il, qu'à la condition de soigneusement distinguer le moral et le social que l'on pourra reconnaître ce qu'il y a de juste dans les observations des sociologues contemporains, sans se croire pour cela obligé de renier les doctrines de l'intention morale qui, des stoïciens à Kant, du Décalogue et de l'Évangile à Luther, à Ignace de Loyola et à Emerson, ont réussi à conquérir, à travers tant d'autres divergences doctrinales, l'assentiment des plus hautes consciences humaines.

## VI

Que pourrait être d'ailleurs une morale d'où serait bannie toute préoccupation des fins? Seul peut-être parmi tous les écrivains qui nous ont parlé des mœurs, M. Lévy-Bruhl voudrait en faire complète abstraction, parce que, seul aussi et très rigoureusement, il condamne toute morale théorique et prétend arriver à formuler des lois sans pour cela édicter aucun précepte. M. Durkheim est moins rigoureux et avoue ses préoccupations pratiques. Or, de toute manière, dès qu'on a de semblables préoccupations, on reconnaît que la morale a des fins, que les préceptes ont pour but de réaliser ces fins, et ces fins, quelles qu'elles soient, par cela seul qu'elles sont proposées et recherchées, apparaissent comme bonnes. Le bien aujourd'hui, comme du temps de Cousin, paraît ainsi, d'un accord presque unanime, reconnu comme le but à la fois et le principe de la morale. Et ce bien n'est pas un bien vague, à peu près inexistant, parce que non ressenti, c'est la vie plus haute et meilleure, le bien-être, le bonheur. Les articles de Victor Brochard semblent

avoir sur ce point dissipé toutes les brumes et fait tomber tous les préjugés. L'intérêt moral devenu suspect autant en vertu d'une tradition janséniste ou quiétiste que par le dédain qu'inspiraient la grossièreté des doctrines d'un d'Holbach, d'un Helvétius ou d'un La Mettrie, l'étroitesse des calculs d'un Bentham, la prudence un peu médiocre d'un Franklin, fut condamné par tout l'éclectisme. Même le bonheur aristotélien ne trouva pas grâce devant Cousin, devant Jouffroy, devant Damiron. Paul Janet parut hardi lorsqu'il professa ce qu'il appelait l'eudémonisme rationnel. Tous les autres répétaient avec les stoïciens et après Kant : *Virtutis præmium ipsa virtus*. La vertu, pour demeurer telle, ne doit pas être récompensée. Elle se suffit à elle-même. Cette morale angélique et inhumaine qui n'aurait rien dit de bon à Pascal, si elle avait le mérite de permettre à quelques philosophes hautains de traiter d'usuriers les chrétiens qui attendent le Paradis, avait le grave défaut d'être à la fois irrationnelle et impraticable. Charles Renouvier, bien que disciple de Kant, fut un des premiers à en convenir dans la *Science de la Morale*. Victor Brochard d'un coup d'article renversa tout l'édifice. Les critiques reconnaissent aujourd'hui comme tout le monde que l'homme a un intérêt à être moral, quelle que soit d'ailleurs la nature de cet intérêt qui peut être plus ou moins pure et plus ou moins noble; aucun de nos moralistes ne professe plus ce que M. Belot a justement et plaisamment appelé cette *phobie* du bonheur qui présenta pendant plus d'un siècle chez la plupart des moralistes en renom tous les caractères d'une maladie contagieuse de la pensée. Tous aujourd'hui jugent naturel et juste que l'homme soit intéressé à être moral et qu'à s'être bien conduit finalement il trouve son compte. Il y a même des moralistes nettement utilitaires comme M. Landry, d'autres qui donnent ouvertement le bonheur-jouissance pour but à la vie, ainsi que M. Piat. Nul par conséquent ne songe à se scandaliser si, dans les réflexions qui précèdent sa décision, l'homme avoue qu'il a considéré les suites personnelles de son action aussi bien que toutes les autres circonstances. On peut désormais penser à l'avenir et même à son avenir, sans être traité d'usurier, sans être exclu de la République morale.

## VII

D'ailleurs, — et c'est encore un point sur lequel l'unanimité paraît s'être faite, — si la moralité ne consiste en définitive qu'à vivre de la vie la plus riche, la plus intense, la plus rayonnante, c'est-à-dire de la vie la plus haute et la meilleure, tous les moralistes devront être d'accord pour reconnaître que c'est à la science, et à la science seule, qu'il appartient de déterminer quelles sont les conditions de la vie meilleure : on peut découvrir les lois générales de la conduite humaine, et il peut y avoir une science de la conduite. Se bien conduire, c'est bien vivre, et bien vivre, c'est vivre selon les lois de la vie. Or, de même qu'il appartient à la science biologique de découvrir les lois de la vie physique, de même sans doute il doit appartenir à la science sociologique de découvrir les lois de la vie sociale et à la science psychologique de découvrir les lois de la vie psychique. On sait distinguer, en physiologie, l'état de santé de l'état de maladie, pourquoi ne pourrait-on pas aussi bien distinguer l'état morbide de l'état sain dans les autres vies, sociale et psychique, dont se compose une vie humaine ?

Sans doute M. Boutroux a pu dire avec raison : « La science ne peut rien nous prescrire, pas même de cultiver la science. » Et M. Henri Poincaré écrivait récemment que la science ne peut, à elle seule, constituer une morale. Car la morale se fonde sur des jugemens de valeur et la science nous dit seulement ce que sont les choses, comment elles sont, mais non pas ce qu'elles valent. Il n'en est pas moins incontestable que la science peut nous fournir les moyens de produire les valeurs, de réaliser les choses qui valent. Et s'il est vrai, en un sens, de dire avec M. Poincaré que la science ne peut rien prescrire, qu'elle n'est capable que de constater ou, comme il s'exprime, que la science ne peut nous donner que des indicatifs, tout au plus des optatifs, mais non des impératifs, on est en droit d'ajouter qu'en effet la science est impuissante à nous proposer des fins, ainsi que l'a proclamé M. Lévy-Bruhl, — et M. Albert Bayet a abondamment analysé cette idée, — mais que la vie nous force à nous en préoccuper. Or, dès que les fins sont posées, c'est à la science que nous devons recourir pour savoir quels sont les moyens qui peuvent les réaliser. Cœ

n'est pas la biologie, c'est le vouloir-vivre primitif qui nous fait vivre et rechercher la santé, mais c'est la biologie qui nous indiquera et même nous prescrira les moyens de conserver ou de recouvrer la santé. Il est donc permis de dire que la science morale est comme la biologie ou la physiologie générale de l'être humain. Et on s'expliquerait ainsi les variations des prescriptions morales, car si les lois très générales ne changent pas, les manifestations de ces lois sont très différentes selon les temps et les lieux : la sueur est un phénomène normal qui se produit chez les sujets sains dans les jours chauds de l'été ; elle est en hiver un phénomène anormal, un symptôme pathologique. Et de même telle action, comme la ruse, pourra être excusable en temps de guerre et odieuse en temps de paix.

De même encore qu'aux yeux du médecin il y a des malades bien plus que des maladies, aux yeux du moraliste il y a des cas individuels autant au moins que des lois générales. Il semble bien qu'ici encore un accord tende à s'établir. Ce sont les individualistes contemporains, les Ibsen, les Nietzsche qui ont réclamé pour chaque être humain le droit de vivre sa vie, de ne pas suivre comme bétail en troupeau les façons de vivre vulgaires, et les applications que nos romanciers ont faites de cette doctrine l'ont rendue assez justement suspecte. D'autre part, l'universalité des règles morales paraissait si communément établie que l'un des argumens dont se servait avec le plus de complaisance l'école éclectique pour combattre la morale de l'intérêt consistait à dire que, si chacun n'avait qu'à suivre son intérêt, chaque homme ayant un intérêt propre pouvait, devait même agir d'une façon singulière et différente des autres. Tous, disait-on, dans les mêmes circonstances, sont soumis aux mêmes obligations, doivent faire la même chose. Ce disant, on oubliait que, parmi les circonstances, il fallait compter aussi bien les intérieures que les extérieures et par suite que, chaque homme étant différent des autres, l'incidence de la loi ne pouvait être pour tous uniforme. *Non omnia possumus omnes*, disait le poète antique, à quoi il faut ajouter comme conséquence : *Non omnia debemus omnes*. C'est pour cela que la théologie morale catholique, aussi préoccupée du détail des actions, à cause de la confession, que de la généralité des lois, à cause de l'enseignement, a accordé à la casuistique une place si importante. En théorie, pour l'enseignement et la direction générale, il n'y a que des



lois; en pratique et pour la juste évaluation des actes, il n'y a que des cas. Les plus récents disciples de Kant, tels que M. Parodi ou M. Cantecor, ont de même reconnu que la règle de Kant sur l'universalité des maximes de nos actes ne devait être appliquée qu'en tenant compte de toutes les circonstances concrètes (1).

Mais quoi qu'il en soit, et qu'il s'agisse des conditions générales de la vie sociale ou des conditions propres à chaque vie individuelle, c'est à la science qu'il incombe de découvrir les lois. La science en toutes matières a pour essentielle fonction de découvrir le normal, et le normal est précisément ce qui constitue la santé, l'anormal est le morbide et le maladif.

Il ne pourrait guère sur ce point y avoir contestation que si l'on supposait que la vie telle que nous la connaissons par l'expérience, la vie que nous vivons, la vie présente et mortelle n'avait aucune valeur et devait être tout entière mortifiée, immolée et sacrifiée en vue d'une vie future qui seule, par son éternelle durée, par ses conditions sublimes, aurait une valeur véritable. Or, ce sacrifice absolu de la vie présente, ce renversement de la raison, cette doctrine décevante de la mortification, n'est-ce pas précisément celle que professe le christianisme, et ne peut-on pas dire que le chrétien, pour aller vers une vie peut-être illusoire, se condamne à une mort dont on ne ressuscite pas? C'est pour cela que Spinoza, Nietzsche, Guyau et tant d'autres avec eux ont condamné le christianisme. La proclamation des valeurs ou des béatitudes nouvelles dans le *Sermon de la Montagne* ne leur paraît pas le redressement des valeurs antiques, mais la suppression de toute valeur. Le christianisme n'est pour eux qu'une doctrine de mort.

Ce n'est pas ici le lieu d'entreprendre une exégèse de l'Évangile. En admettant même que les textes puissent être littéralement compris dans le sens outré qu'on leur prête, il faut bien cependant qu'on reconnaisse qu'une doctrine qui a été, qui est encore vécue, doit être étudiée non seulement dans les textes, mais dans la vie. Le texte de l'Évangile ne revêt tout son sens plein et même n'a de vraie signification que dans la religion qui en est issue. Hors de l'Église ou des églises chrétiennes, l'Évangile n'est qu'une lettre morte, une doctrine sans vie. Le

(1) Cf. notre livre, *Morale et Société*, c. III, p. 74.

seul christianisme véritable est celui qui a pris vie et dont la vie a duré. Or, la doctrine morale de ce christianisme vécu est très différente de cette doctrine de l'anéantissement qui a excité l'horreur des modernes. Quelles que soient les expressions dont se servent les auteurs, le fond des idées n'est pas contestable. La vie présente, bien que sa valeur intrinsèque puisse être regardée comme nulle au prix de la vie future, a cependant une valeur relative. Elle est un moyen pour la vie éternelle, moyen nécessaire, qu'on ne peut ni omettre, ni négliger, et aux conditions duquel il faut se soumettre pour atteindre la fin suprême. Voilà pourquoi très simplement le chrétien n'a pas le droit de se suicider, pourquoi il doit vivre sa vie terrestre, et la vivre selon les lois mêmes de cette vie, c'est-à-dire pleinement, intégralement. La mortification même la plus ascétique n'a pas pour but d'éteindre les forces de vie, mais de canaliser et de diriger en haut ce qui courrait risque de se déverser et de se dissiper en bas. Le christianisme a moins renversé les valeurs reconnues par les moralistes anciens qu'il ne les a redressées et ramenées à leur juste prix. De saint Ambroise à saint Thomas d'Aquin, toute la théologie morale n'a eu pour but que de faire entrer les valeurs antiques dans le cadre des valeurs chrétiennes. Ce n'est pas la vie que saint Paul a condamnée, mais l'orgueil, la superbe de la vie, c'est-à-dire l'estime déréglée de biens précaires et passagers, d'une vie que l'on ne peut retenir, semblable à une eau qui fuit dans les doigts. Le chrétien finit donc par dire qu'il faut vivre selon les lois de la vie; les préceptes de sa morale, comme de celle de tous les autres, devront être conformes à ces lois mêmes; il devra vivre selon ces préceptes pour être moral et il ne peut atteindre au but surnaturel qu'il vise si d'abord il n'est pas naturellement moral. Avant de revêtir la robe de fête qui permet l'accès du festin des noces, le convive doit avoir passé par l'eau pure des fontaines où tous viennent chercher la netteté naturelle. Et la source de cette eau vive, c'est la vérité scientifique.

C'est cette dépendance où se trouve la morale vis-à-vis des lois naturelles de la vie découvertes par la science et prescrites par la raison qui donne son vrai sens à ce que Kant appelle l'autonomie de la volonté. J'écris avec dessein le mot : dépendance, bien qu'en général on regarde la reconnaissance de l'autonomie comme une proclamation d'indépendance. Qu'est-ce en

effet qu'être autonome? Si cela voulait dire qu'il faut pour cela que notre volonté se donne elle-même arbitrairement des lois, ce serait simplement absurde d'abord, et destructeur de toute moralité ensuite. C'est bien ainsi que l'a entendu Kant : la volonté qui seule peut être autonome est la volonté bonne et raisonnable, c'est-à-dire conforme à la raison et, par la raison, conforme aussi bien à la nature. L'autonomie de la volonté est donc cette sorte de souveraineté accordée à la raison dans le gouvernement de la vie comme elle lui est attribuée dans l'organisation des idées de l'intelligence. On peut dire qu'elle est reconnue par tous. Les formes dont on se sert pour exprimer cette vérité sont très diverses et paraissent divergentes; cependant on est d'accord et les divergences ne viennent que des résistances qu'en paroles on veut opposer à des pensées dont la vérité s'impose, mais qui contrarient des habitudes ou démentent des attitudes. C'est ainsi qu'un certain nombre de théologiens catholiques refusent d'accepter l'expression d'autonomie; ils estiment que concéder à l'homme cette autonomie serait proclamer son indépendance vis-à-vis de Dieu, ce qui, à bon droit, leur semble un blasphème. Néanmoins ils reconnaissent que Dieu n'est pas un tyran, qu'il n'est pas un maître arbitraire et capricieux, que, selon l'expression de Mgr d'Hulst, ses commandemens, avant d'être des préceptes, sont des raisons, parce que c'est la raison suprême qui préside à tous ses actes, à toutes les lois qu'il a établies. Comment d'ailleurs l'homme peut-il savoir que Dieu existe et ce que Dieu a pu commander si ce n'est par sa raison? L'homme en obéissant à sa propre loi obéit à Dieu; en obéissant à son vouloir-vivre le plus essentiel, c'est encore à Dieu même qu'il obéit, et son obéissance relève tout d'abord de sa raison. Nous ne commençons pas par savoir que Dieu existe et nous n'en concluons pas ensuite que nous devons être raisonnables : c'est parce que nous sommes raisonnables que nous reconnaissons l'existence de Dieu et notre dépendance vis-à-vis de lui.

Les théologiens ont le droit de dire, — seraient-ils théologiens et croyans s'ils ne le disaient? — que sans l'existence de Dieu l'absolu du devoir n'existerait plus et que toute la morale resterait en l'air; mais ils doivent reconnaître avec Mgr d'Hulst et le P. Sertillanges que la raison, même avant d'arriver à Dieu, impose à l'homme la reconnaissance de la loi et l'obligation

morale. Cela suffit aux kantienS qui se refusent à accepter les postulats de leur maître et à professer des croyances métaphysiques. Ceux-ci cependant à leur tour sont bien forcés d'avouer que si l'homme, aux instans tragiques où se découvre toute la hauteur du ciel moral, se voit clairement obligé, pour ne pas se renier, d'« y mettre la tête, » c'est qu'il sent dans sa vie même quelque chose de meilleur que la vie, comme un ordre supérieur à l'ordre de vie.

Pour que la raison ait le droit de nous commander et d'exiger parfois le sacrifice de notre vie même, il faut bien qu'une valeur incomparable y soit comme enveloppée, la valeur d'un ordre souverain révélé par elle, inséparable d'elle, cependant supérieur à nous. En ce sens qui, je crois bien, est le vrai, Dieu est aux racines mêmes de tout notre être moral, le Dieu implicite de la raison, mais non pas nécessairement le Dieu explicite de la métaphysique spiritualiste. Celui-ci n'apparaît que plus tard à la conscience. C'est ainsi que toute action morale est imprégnée et comme baignée dans une atmosphère divine, car le dieu intérieur se révèle par la conscience et nous fait sentir dans la majesté du Devoir sa souveraine valeur. Nous pouvons dire, mais en un sens bien moins matériel que le poète :

*Est deus in nobis, agitante calescimus illo;*

« C'est un dieu qui habite en nous, sa présence nous remue et nous échauffe; » ou mieux encore avec saint Paul : « *In ipso enim vivimus, movemur et sumus,* » car c'est en lui que nous trouvons tout ce que nous avons de vie, de mouvement et d'existence. Il nous paraît donc, ainsi qu'à M. Dunan, que, pour fonder la morale, il faut dépasser la science qui ne donne que des jugemens d'existence. Il faut arriver à formuler des jugemens de valeur. C'est notre raison tout entière et non pas seulement notre intelligence qui peut nous révéler la valeur des êtres, des pensées ou des actions, la valeur même de notre vie et de ce qui est au-dessus de la vie. C'est elle qui nous excite constamment à nous dépasser nous-mêmes, à vivre dangereusement, comme disait Nietzsche, à conquérir, par delà l'esclavage des choses basses, la maîtrise supérieure, aurait dit encore Nietzsche, la liberté souveraine, dirait Spinoza, la liberté des enfans de Dieu, comme parlent les chrétiens. Ces derniers disent encore

avec les stoïciens, mais en un sens plus humain et plus filial : *Parere Deo libertas est*, « obéir à Dieu c'est la liberté. » Ainsi se rencontrent sur les sommets, malgré bien des divergences, les consciences les plus représentatives de l'humanité. Ceux qui ne font reposer la morale que sur la raison et refusent d'aborder aux rivages métaphysiques nous paraissent trop timides; ne pouvant pas prendre pied sur un sol solide, ils risquent de demeurer livrés aux incertitudes des flots; cependant on ne peut nier qu'ils puissent aménager avec cohésion l'ordonnance naturelle de leur vie.

## VIII

Par cela seul que tous les êtres moraux vivent leur vie intégrale et pleine, ils possèdent en eux l'intime sentiment de la normalité, de la plénitude de l'existence. De même qu'un sentiment intérieur joyeux que les physiologistes nomment *euphorie* accompagne la santé physique, de même une sorte de contentement intérieur, une joie profonde, quoique presque inaperçue, baignera de ses eaux les intimités de l'être en bonne santé morale. « La douleur même, disait Spinoza, devient une joie quand nous savons que c'est Dieu qui nous l'envoie. » C'est ainsi que le sage possède son ciel intérieur, un paradis suprême de l'âme, efflorescence de la sagesse, parfum de la vertu qui ne peut se séparer ni de la sagesse ni de la vertu et que l'on a le droit de considérer comme une sanction. Les lois psychologiques nous expliquent comment ce contentement intime est lié à notre santé morale, car, selon le mot d'Aristote, « le plaisir s'ajoute à l'acte comme à la jeunesse sa fleur. » Tout ce qui est normal dans notre être s'accompagne d'un plaisir ou d'une joie. Et que pourrait-il y avoir de plus normal que l'adhésion même de notre plus essentiel vouloir aux lois qui nous font vivre et nous constituent? Cette liaison de la joie ou de la récompense à l'observation de la loi n'apparaît pas seulement comme inévitable aux psychologues, elle apparaît encore aux moralistes comme réclamée, exigée par la justice. Une raison profonde exige que le bien voulu fleurisse en bonheur et ce retour du bien à son auteur même qui achève et ferme le circuit moral est précisément ce que l'on nomme justice. Quelque chose en nous réclame que les conséquences de nos actes nous reviennent sous des formes

tout à fait semblables à ce qu'ont été les sources de nos actes dans notre vouloir. Telle est l'origine profonde des doctrines morales sur les sanctions. Il se peut que tout d'abord les moralistes aient calqué leurs expressions sur l'usage social des récompenses et des punitions et que ce décalque ait altéré l'exacte signification des sanctions morales. Mais il n'est pas douteux que'en retour, même dans l'usage social des récompenses et des punitions, il ne soit entré aussi des idées de rétribution et de justice empruntées à la morale. Ici encore la confusion du moral et du social a porté également tort à l'exactitude des notions purement morales aussi bien qu'à la rectitude de la pratique sociale ; les législateurs et les juges se sont acharnés à la recherche d'une justice impossible, et les moralistes ont abaissé les sanctions morales à n'être plus guère que des secousses de la sensibilité distinctes de la loi et parfois même tout à fait arbitraires et extérieures. Mais loin de séparer les sanctions de la loi et de les considérer tantôt comme des fins que la loi doit procurer, tantôt comme des moyens au service de la loi, il faut au contraire reconnaître que les sanctions constituent une partie intégrante, nécessaire de la loi. Ne pouvant s'en détacher, la sanction n'est donc ni arbitraire, ni capricieuse, elle n'est ni une vengeance odieuse, ni un don tout gratuit ; vouloir la supprimer ou la négliger serait altérer la loi. Bossuet le disait excellemment : « On n'a pas besoin, pour être parfait, de séparer dans sa pensée deux choses qui sont unies. »

Ainsi s'évanouissent les critiques par lesquelles Guyau, par exemple, ou M. Séailles ont voulu exorciser de la morale l'idée de sanction. Et l'objection qui troublait Kant s'évanouit tout de même. Car la sanction ainsi entendue ne peut plus être regardée par l'agent moral comme un but au détriment de la pureté de la loi. Il n'est plus possible de penser qu'on accomplit une action comme un esclave ou un mercenaire, uniquement pour éviter une punition ou obtenir une récompense. La vie ne peut plus être idéalement morcelée de telle façon que l'une de ses tranches ou de ses parties puisse être considérée comme sans valeur et uniquement employée à assurer la venue d'une autre tranche future. Le présent vaut le futur, car ils sont inséparables. La succession de nos actes et de nos états, l'oubli qui en est la condition nous font apparaître notre vie comme ainsi divisée et morcelée. C'est le point de

vue de la sensation et d'une certaine conscience psychologique, vulgaire et superficielle. Mais si on va plus au fond, comme ont su le faire W. James et surtout M. Bergson, on découvre l'unité vivante et durable. Le point de vue du sage comme celui du moraliste ne saurait être différent de celui de ces psychologues. La moralité consiste à adhérer pleinement aux lois qui concentrent, subliment la vie et la situent au-dessus de l'écoulement des temps successifs. Par son essentiel vouloir, le sage situe sa volonté dans l'éternel. Et de ce point de vue la plupart des discussions sur les sanctions ne paraissent guère que comme des arguties de sophistes ou des bavardages de rhéteurs.

Il est possible d'ailleurs que cette sagesse suprême ne constitue qu'un idéal de perfection dont on ne fait que se rapprocher sans l'atteindre, que l'apparence superficielle soit si obsédante que la plupart des esprits aient bien de la peine à ne pas regarder leur vie comme composée de parties distinctes. L'image du cours successif et morcelé de la vie, bien qu'illégitime, est envahissante et explique comment la question des sanctions futures se pose. Or, il faut ici remarquer qu'en dehors du christianisme, les penseurs contemporains paraissent très embarrassés pour la résoudre. La plupart reconnaissent que la justice future doit être, mais où? mais comment? mais quand? La vie vécue et constatée par l'histoire ne paraît pas aujourd'hui plus juste qu'elle n'était du temps de Platon, et l'on pourrait reprendre les appels que dans le *Gorgias* et dans le *Phédon* Socrate adressait à la justice des dieux. Mais cet appel à des sanctions futures qui, pour se réaliser dans ces pays d'outre-mort dont nul jamais n'est revenu, auraient besoin de l'immortalité de l'âme, s'il paraît encore familier non seulement aux chrétiens, mais au petit nombre de penseurs qui se rattachent à la tradition spiritualiste, se transforme sous la plume de tous les autres en allusions vagues, en espérances imprécises. Autant la philosophie de l'école de Cousin paraissait affirmative et abondait même en déclamations sur l'immortalité, autant aujourd'hui les philosophes se montrent sur ce point timides et réservés. Il serait sans doute aussi peu convenable qu'impertinent d'attribuer ces hésitations à la crainte qu'inspireraient les railleries ou les menées de quelques bruyans sectaires. Il est plus séant d'en faire honneur aux timidités bien naturelles de

l'intelligence en face de pareils mystères, à la réserve et peut-être à la pudeur. Ceux qui osent s'avancer le plus nous parlent d'un pari à faire, d'un risque à courir, ou encore, selon le mot de Platon, d'espérances dont il convient de s'enchanter soi-même. M. Fouillée pense même que c'est le propre de la morale que de s'abandonner à la foi en la justice et que parier pour elle et y mettre sa vie comme enjeu, est la plus haute façon d'être juste.

Quel que soit l'avenir plus ou moins lointain qui nous puisse être réservé, nous n'en devons pas moins assurer à l'heure qui va venir et que nos décisions ont pour but de préparer, sinon toute la valeur dont elle est susceptible, du moins une valeur suffisante pour que la raison ne puisse la désavouer. Vivans, nous n'avons pas le droit de descendre au-dessous de la vie, de perdre, comme disait Juvénal, tout en continuant d'exister, nos raisons de vivre. Ainsi nous réalisons notre être spirituel, nous l'achevons et le complétons, nous lui assurons avec la durée le rayonnement, avec la santé la noblesse et la beauté. Notre vie doit ressembler à un poème ou à une symphonie dont aucun vers, aucun accord ne se pourrait retrancher sans altérer son vrai caractère. Être immoral, c'est se dissiper dans les apparences fugitives de l'être, c'est vivre successivement, se perdre et mourir à chaque instant; être moral, c'est en adhérant à la loi concentrer sa propre vie, la situer par le dessein et par la pensée dans la durée, la soustraire aux vicissitudes et ainsi vaincre la mort : c'est aussi par l'adhésion volontaire aux lois du monde, s'élever au-dessus de ce qu'il y a d'incomplet dans l'individu, et sentir en son propre cœur les battemens de l'universelle vie.

C'est ainsi que nous éprouvons, que nous sentons, comme le disait Spinoza, que nous sommes immortels. *Sentimus experimur nos æternos esse.* De ce point de vue qui est le vrai, la mort n'est qu'un phénomène comme tous les autres, un passage semblable à celui de tous les instans, la vie, notre vie subsiste et demeure. Nous restons ce que nous sommes, nous possédons, concentrée, toute la valeur acquise. Et les conséquences inévitables s'ensuivront : en nous subsiste, immortelle, creusée de nos propres mains, la fontaine de toute joie, la source de toute douleur.



---

---

## LA DISCUSSION

SUB

# L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE AU SÉNAT

---

La discussion au Sénat sur la crise de la culture française a été très intéressante. Surtout elle a été *topique*, comme l'on dit ; c'est bien à la vraie question que la plupart des orateurs, et les plus considérables, ont été tout droit.

En effet, il a été peu question de « l'esprit de la Nouvelle Sorbonne. » Les orateurs ont très bien senti que là n'était pas l'intérêt national, parce que là n'était pas la blessure. Que les professeurs de la Sorbonne fassent leur métier de savans et de fabricateurs de savans, les orateurs du Sénat ont compris que c'est ce qu'ils doivent ; et qu'ils le fassent avec un peu plus de prétentions scientifiques et un peu plus de mépris à l'égard des petits talens littéraires, les orateurs du Sénat ont senti que c'était affaire de nuances et qu'un intérêt national n'était point du tout engagé en cela.

Un seul orateur s'est fait remarquer en établissant un parallèle entre la Sorbonne-lettres « d'il y a trente ans et un peu plus » et la Sorbonne actuelle, et en traçant de la Sorbonne d'il y a trente ans une caricature un peu lourde qui n'a aucun trait même de demi-vérité. Les professeurs « d'il y a trente ans et un peu plus » s'appelaient tout simplement Eugène Benoist, Arsène Darmesteter, Crouslé, Gebhart, Louis Havet, Martha, Jules Girard, Lavisse, Mézières, Fustel de Coulanges. L'orateur de la haute assemblée fera difficilement croire que

ces hommes-là ne fussent pas des savans, n'eussent pas de méthode, fissent des cours creux ou frivoles et que science, méthode et enseignement sérieux aient été inventés depuis eux. Il me semble.

Mais ceci fut comme une digression. Tout le fort du débat a porté sur l'enseignement secondaire, parce que tout le monde a senti que c'était là qu'était le mal et que, s'il y a une « crise du français » et un abaissement de la culture française, c'est la faute, non pas certes des professeurs des lycées, mais de l'organisation de l'enseignement des lycées. C'est ce que j'avais dit ici même il y a onze mois ; je ne suis pas fâché que messieurs les sénateurs soient du même avis ; en tout cas je ne puis pas le leur reprocher.

Or, sur l'enseignement secondaire, voici, en résumé, ce qui a été dit.

Par M. le ministre de l'Instruction publique : la culture actuelle ne peut pas être celle d'il y a cent cinquante ans ; elle ne peut plus être « purement littéraire ; » il faut « que la culture générale de l'honnête homme du xx<sup>e</sup> siècle soit littéraire pour qu'il garde le goût délicat qui est dans les traditions de notre esprit national ; mais il faut aussi, pour être complète, qu'elle soit scientifique, historique et sociale. »

Nous saisissons ici ce qui est, selon moi, l'erreur même de l'esprit nouveau, de l'esprit pédagogique nouveau. Les pédagogues modernes veulent que l'enseignement secondaire soit encyclopédique. Les pédagogues modernes veulent que l'enfant de dix-sept ans sache tout, et c'est-à-dire, puisqu'il n'a que dix-sept ans, sache « un peu de chaque chose et rien du tout, à la française. » Cela a été raillé il y a trois cent cinquante ans par Montaigne. Avec raison, je crois. Il ne s'agit pas de faire connaître à l'enfant un peu de tout ; il s'agit de lui former un esprit juste. Est-ce avec la dispersion sur tous les sujets qu'on lui formera cet esprit juste ? Je ne crois pas. Je crois plutôt qu'on le lui déformera, s'il l'a juste. Et par quoi pourrait-on « former » l'esprit juste ? Par l'éducation littéraire *plutôt* que par tout autre. C'est l'avis de M. de Lamarzelle, et c'est le mien. Mais en tout cas ce n'est pas par la dispersion encyclopédique, par la distraction (dans tout le sens du mot) encyclopédique, qu'on le lui formera.

Mais précisément, c'est l'éducation littéraire qui est sus-

pecte, qui est un peu plus suspecte qu'une autre à M. le ministre. Cela se sent. Je ne crois pas solliciter les textes en le lui faisant dire. Il dira : « Je dirai *volontiers* que la culture littéraire *n'est pas* la culture générale. Elle est à sa manière une culture spéciale, une culture particulière. » Il dira encore avec un peu d'emportement, à quoi tout juste on peut reconnaître, non seulement sa pensée, mais son sentiment en cette affaire : « Rappelez vos souvenirs, vous verrez bien que vous avez eu des professeurs de latin qui n'ont laissé dans votre esprit aucune trace profonde... Ce que je veux dire, ce qui ne doit pas soulever de contestation, c'est qu'on peut être professeur de latin et de grec et être un cuistre, un homme qui ne laisse dans la mémoire et dans le cœur des enfans, aucun souvenir, tandis que tel professeur d'histoire, tel professeur de physique ou de sciences naturelles nous a fait réfléchir et penser... »

Très évidemment M. le ministre de l'Instruction publique désirerait un enseignement où la culture, où la formation fût réservée à la science (science historique, ou sciences proprement dites) et où la lecture et la méditation des auteurs grecs, latins, français, ne fût qu'arts d'agrément. C'est un système. Je le crois faux, j'ai peur qu'il ne soit faux et dangereux. Je crois qu'à des enfans, c'est la lecture des penseurs (des penseurs qu'ils peuvent comprendre) qui convient; et que c'est cela même qui leur fait l'esprit juste, sain, droit et souple. J'ai vraiment peur de cette nouvelle orientation.

Mêmes idées au fond, quoique présentées avec plus de ménagemens et de séduction, chez M. Ribot : il ne faut plus réduire l'enseignement secondaire aux humanités; il faut que l'enseignement secondaire soit de plus en plus compliqué. Il ne faut plus réduire, ramener l'enseignement secondaire aux humanités : « Non, monsieur de Lamarzelle, nous ne pouvons pas revenir, quoi que vous en ayez, et nous ne reviendrons pas, quoi que vous fassiez, à cette conception qui a pu suffire à nos ancêtres qui s'est traduite dans l'enseignement des Jésuites et qui se ramenait, en deux mots, à ceci : apprendre du latin, parler en latin, faire des discours latins, apprendre quelques élémens de mathématiques et devenir ainsi un honnête homme, c'est-à-dire un homme ayant le goût des élégances et pouvant faire figure dans le monde... »

Il faut que l'enseignement secondaire soit de plus en plus compliqué : « Quoi que vous regrettiez, quoi que vous fassiez, l'enseignement aujourd'hui est plus compliqué *et sera toujours plus compliqué* qu'autrefois. Il y faut mettre plus de substance, — tout en admettant, tout en voulant que l'enseignement secondaire reste un enseignement de culture et aussi de formation et non pas seulement un enseignement qui bourre les élèves... »

Il y a le pour et le contre dans cette déclaration, et l'on y veut un enseignement très compliqué et de plus en plus compliqué, encyclopédique et de plus en plus encyclopédique, tout en voulant un enseignement qui soit de culture et de formation de l'esprit; et la seule question qui reste est de savoir comment on cultivera un esprit avec une encyclopédie, et comment on le formera avec un enseignement de plus en plus compliqué.

Mais ce qu'on voit le plus nettement ici, c'est que M. Ribot est absolument d'accord avec M. le ministre de l'Instruction publique, et comme lui, plus que lui peut-être, est partisan de la dispersion encyclopédique, du « *dans tous les sens,* » du « *dans toutes les directions.* » Quand il s'agit de former un esprit, de « faire une tête bien faite, » ce *dans tous les sens* m'effraie, ce *dans toutes les directions* m'inquiète. Je ne puis pas dire autrement.

Ce sont ces idées que le Sénat a paru approuver et consacrer par son vote, mais comme ce vote a eu lieu à mains levées et sans scrutin, nous ne savons pas quelle a été exactement la majorité : on la dit nombreuse, on dit aussi qu'il y a eu beaucoup d'abstentions.

Et malgré tout, — ainsi vont les choses, — c'est une petite victoire, oui petite, mais enfin c'est une victoire que les adversaires du programme de 1902 viennent de remporter au Sénat.

Oui bien; car les programmes de 1902 et l'organisation actuelle du travail dans l'enseignement secondaire ont été très sévèrement discutés et très sévèrement jugés par M. Ribot lui-même et par M. le ministre de l'Instruction publique en personne, M. Ribot à qui l'on fait souvent porter la responsabilité du programme de 1902 et qui n'en est nullement l'auteur, car il fut président de la Commission d'où sont sortis comme de leur source les programmes de 1902; oui, mais ces programmes,

ce sont les universitaires qui les ont rédigés, beaucoup plus compliqués, assurément ou sans doute, que la Commission ne les avait rêvés; M. Ribot a critiqué les programmes de 1902, il les a déclarés beaucoup trop chargés, il en a demandé l'allégement; il a crié à M. le ministre : « Allégez! allégez! »

Cela est très important; il en résultera une commission d'allégement qui se réunira pour alléger et qui aboutira infailliblement (M. Ribot le sait aussi bien que moi) à des programmes beaucoup plus chargés qu'ils ne sont. C'est toujours ainsi. Mais que M. Ribot, avec l'approbation énergique de M. le Ministre, ait déclaré qu'il fallait alléger, ce n'en est pas moins une victoire des adversaires des programmes de 1902.

De même, cette « dispersion » dont j'ai parlé plus haut avec tant de fiel, M. Ribot a parlé avec tout autant d'amertume. Il sait que dans les lycées les enfans ont jusqu'à six classes d'une heure chacune par jour et en passant par six professeurs, et que cette méthode met une clarté peut-être insuffisante dans leurs esprits, et il dit : « Tâchez que les divers enseignemens soient moins dispersés, qu'ils se soutiennent plus. Un lycée n'est pas une faculté où des auditeurs bénévoles viennent écouter des cours successifs qu'ils relient ensuite comme ils peuvent. C'est un endroit où les enfans sont confiés à des maîtres qui doivent les *former*, et il n'y a pas de formation s'il n'y a pas d'action continue et concertée de tous les professeurs. »

Bien; trop chargés d'une part, trop dispersés d'autre part et trop jetés de-ci de-là comme dans un roulis, voilà les élèves sous le régime de 1902, et voilà à quoi il faut remédier. Que disions-nous? Nous triomphons.

Même langage chez M. le Ministre. Il faut alléger, il faut coordonner. Il l'a dit, il l'a répété, de la façon la plus nette, la plus énergique, la plus convaincue, et j'ajouterai la plus convaincante, s'il se fût agi de convaincre quelqu'un; mais tout le monde sur ces points semblait d'accord. Avec M. le Ministre comme avec M. Ribot, nous sommes victorieux.

Il est vrai qu'un point, avec l'un comme avec l'autre, est demeuré obscur. Alléger, c'est relativement facile; mais coordonner offre plus de difficulté. Coordonner l'enseignement de manière à en faire une formation de l'esprit et non une distribution circulaire de connaissances diverses, un gavage circulaire; voilà le problème. Autrefois la coordination était assurée

par l'existence du « professeur principal, » et la formation de l'esprit des élèves était confiée au « professeur principal, » au professeur qui avait sous sa main directrice les élèves une fois au moins par jour et six classes au moins sur dix. Celui-là avait sur les enfans une action continue, constante, pareille à elle-même et qui ne se démentait pas. C'était lui qui constituait la coordination.

Le professeur principal n'existe plus. M. le Ministre le regrette, M. Ribot déplore sa disparition. M. le Ministre : « Aujourd'hui, ce que vous regrettez et ce que je regrette avec vous, c'est la disparition de ce qu'on appelle le professeur principal, de cet homme de culture particulièrement délicate, d'esprit clair, de sentiment pur, dont le contact prolongé était pour nos esprits et pour nos cœurs une leçon de tous les instans... » — M. Ribot : « Chaque professeur, suivant l'ordre auquel il appartient, se considère comme ayant un domaine qui n'a pas de frontière commune avec les domaines voisins. »

Et donc, pour faire cesser ces compétitions et ces empiétements et cette couverture tirée à soi par chacun, il faudrait un professeur principal, un professeur qui fût, comme disait Jules Simon, « l'éducateur. » Évidemment, mais quel professeur, désormais, sera le professeur principal? M. le Ministre regrette le professeur principal, mais confesse « ne pas croire qu'il soit très facile d'arriver à l'établir. » Pourquoi? Parce que chaque professeur, qui de latin et français, qui d'histoire, qui de sciences, voudrait l'être et considérerait comme monstrueux qu'un autre le fût. M. le Ministre lui-même serait embarrassé au choix. S'il s'agissait de donner ce principat au professeur de latin et français, il dirait sans aucun doute : « Je tiens le professeur de latin et français pour un éducateur de tout premier ordre; seulement, je crains qu'il ne soit un cuistre. » Il pencherait un peu, je crois, tel que je le connais, pour le professeur d'histoire; mais encore il aurait sans doute quelque hésitation. Le professeur principal et c'est-à-dire le professeur formateur d'esprits, dans l'enseignement tel qu'il est compris au xx<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire dans l'enseignement encyclopédique, est très difficile à trouver.

Que faire donc? Se rencontrant encore ici, comme il leur est arrivé souvent dans cette discussion, M. Ribot et M. le Ministre ont eu la même idée. M. le Ministre : « On peut suppléer à cette disparition du professeur principal... d'abord en coordonnant

les efforts des professeurs successifs chargés d'un même enseignement... ; ensuite en donnant chaque jour une place prépondérante à tel exercice, qui demanderait un effort soutenu d'attention et de réflexion... » — M. Ribot : « Chaque enseignement est relié à l'enseignement voisin et doit le soutenir et il doit y avoir un centre dans l'enseignement principal de chaque classe... on apprend le français à la classe de français, mais on doit aussi l'apprendre à la classe d'histoire quand on fait une rédaction, à la classe de langues étrangères quand on fait une version, et même à la classe de mathématiques quand on résout un problème. Tous les professeurs doivent avoir en vue la formation de l'esprit de l'enfant, non au point de vue étroit de leur spécialité, mais au point de vue de l'ensemble des études. »

Voilà la solution : remplacer le professeur principal par une coordination.

Cette solution est très élégante ; mais je crains que dans la pratique elle ne soit d'une faiblesse extrême. Le professeur d'histoire coordonné avec le professeur de latin et avec le professeur de sciences, je ne vois pas très nettement, d'abord comment cela pourrait être obtenu, et ensuite quels résultats précis cela pourrait donner. Je crois que l'ambigu même et l'inconsistant de la solution proposée ramène l'esprit à la conception du professeur principal et à la nécessité de celui-ci, que, du reste, il soit professeur d'histoire, professeur de mathématiques, professeur d'histoire naturelle, professeur de langues étrangères, ou même professeur de latin et français.

Mais je reconnais que, pour revenir à la pratique du professeur principal, il faudrait renoncer à l'enseignement dispersé, disséminatoire, circulaire et encyclopédique, et que c'est à quoi l'on ne veut pas renoncer, que c'est à quoi on ne veut renoncer à nul prix.

De guerre lasse, après une discussion qui a été une des plus brillantes qu'aient menées depuis longtemps nos assemblées délibérantes, le Sénat s'est arrêté à cette résolution : « Le Sénat, considérant qu'un des principaux objets de la réforme de 1902 a été de sauvegarder la culture gréco-latine en la réservant à ceux qui sont le plus aptes à la recevoir et à en tirer parti, approuve les déclarations du ministre et compte sur lui pour alléger les programmes de l'enseignement secondaire. »

Méditez bien. Rien sur la question du professeur principal,

ni sur celle du remplacement du professeur principal par une coordination. Le Sénat et les rédacteurs eux-mêmes de la résolution ont senti que c'était là une question insoluble et, par conséquent, ont laissé intact le vice même, le vice profond, indéracinable peut-être, comme il semble qu'ils le croient, de notre enseignement secondaire.

Mais ils ont salué les lettres gréco-latines et souhaité que la réforme de 1902 soit comprise de telle sorte qu'elle les préserve et les soutiennent. Ceci est pour nous, très nettement pour nous.

Et ils ont recommandé et commandé un allègement des programmes. Ceci est pour nous encore.

Tout compte fait, nous avons donc remporté une victoire partielle. Je crois bien que c'est surtout une victoire d'amour-propre et que, dans la pratique, il n'y aura pas grand changement; mais enfin il y a victoire partielle, puisqu'il y a condamnation partielle des programmes de 1902 par le ministre actuel et par le président de la Commission sur laquelle les rédacteurs des programmes de 1902 ont pris appui.

Un peu de terrain de gagné. Peut-être en apparence. Les apparences mêmes ayant leur influence ne sont pas pour être absolument dédaignées.

ÉMILE FAGUET.



---

---

# DANS LA HAUTE-VÉNÉTIE

---

## I. — LA ROUTE DES DOLOMITES

J'avais gardé de si charmans souvenirs de Bozen, toutes les fois que j'étais arrivé en Italie par le Brenner, que j'ai voulu, cette année, m'y arrêter quelques jours et entrer en Vénétie par la route des Dolomites et le Tyrol italien. Bien qu'autrichienne, Bozen a déjà la grâce latine. Elle sourit dans le soleil et dans les fleurs. Sur les pentes de ses collines, les figues et les grenades mûrissent au pied des cyprès noirs et des lauriers toujours verts. La campagne riche et fertile, les vignes abondantes au feuillage luxuriant, les maisons, les fermes dont quelques-unes ont des façades peintes, les étalages, les marchés en plein air, les visages, le langage même avec ses souplesses qui rappellent le zézaïement vénitien, et surtout la voûte bleue d'un ciel à la fois profond et léger, tout chante la volupté de vivre. Certes, les descentes sur les versans italiens sont toujours enivrantes, et j'aime l'accueil de ces petites villes qu'on rencontre après et quelquefois même avant la frontière, qui ont encore la grandeur alpestre et déjà la douceur méridionale. Rien n'est plus exquis que ce premier contact sans rudesse qui annonce l'approche des belles enchanteresses du Sud. Mais jamais cette sensation de chaud bien-être ne se goûte mieux qu'après un séjour en Suisse ou en Bavière. Partir le matin de Lausanne, de Lucerne ou de Munich, sous un ciel bas, triste, humide et gris, traverser des paysages grandioses, mais incolores, puis, peu à peu, voir le ciel s'éclaircir et bleuir,

le soleil percer les nuages et se répandre en nappes dorées sur la campagne aux airs de fête, sentir ses membres engourdis se détendre et ses yeux s'ouvrir plus grands à la lumière : c'est l'une des joies physiques les plus complètes que je connaisse, et je comprends le lyrisme de tous ceux qui l'éprouvèrent. Douce Italie, ce n'est pas moi qui raillerai jamais tes amans, même quand la passion les emporte, moi qui, tant de fois, aurais voulu t'étreindre, comme le Paolo de Dante étreignait Francesca,

*La bocca mi baciò, tutto tremante...*

Bien au contraire, leurs excès m'enchantent. Et j'ai été ravi, l'autre jour, en relisant le *Voyage en Suisse* du vieux Dumas, de le voir presque divaguer dès que, sur la route du Simplon, il sent les premières bouffées du vent de Lombardie, dès qu'il aperçoit, comme des cygnes se réchauffant au soleil, des groupes de maisons blanches, aux toits plats. Avec son romantisme débordant, il salue l'Italie, la vieille reine, la coquette éternelle, l'Armide séculaire qui envoie au-devant de vous ses femmes et ses fleurs. « Au lieu, s'écrie-t-il, des paysannes goitreuses du Valais, on rencontre à chaque pas de jolies vendangeuses au teint pâle, aux yeux veloutés, au parler rapide et doux ; le ciel est pur, l'air est tiède, et l'on reconnaît, comme dit Plutarque, la terre aimée des dieux, la terre sainte, la terre heureuse que les invasions barbares, les discordes civiles n'ont pu dépouiller des dons qu'elle avait reçus du ciel. » Déjà, à propos de Bozen, j'ai rappelé l'enthousiasme de Goethe qui semble à certains un peu puéril. Dans l'atmosphère égale et tiède d'un cabinet de travail, on peut trouver plus naturel le calme de notre Montaigne qui, sur le chemin d'Augsbourg à Venise, déclare que Bozen « ville de la grandeur de Libourne est assez mal plaisante » et n'y apprécie que les vins et le pain. Mais, par cette journée d'été finissant, où j'avais quitté Munich avec la pluie et le froid, j'aurais volontiers, comme le conseiller de la cour de Weimar, salué jusqu'à la poussière des campagnes ensoleillées. Avec quelle joie j'ai revu la vallée de l'Adige aux rouges murailles de porphyre et Bozen toute riante, tout enguirlandée, dont l'horizon est fermé par les claires parois du Rosengarten, sa montagne au nom de fleur !...

C'est d'ici que part la nouvelle route des Dolomites, ouverte à la circulation des automobiles au printemps de l'an dernier.

Il n'est pas de voie de montagne qui lui soit comparable. Certes, bien qu'elle franchisse plusieurs cols au-dessus de deux mille mètres, d'autres sont plus remarquables par l'altitude et par les vues qu'elles offrent sur les hauts sommets couverts de neiges éternelles et sur les glaciers ; mais aucune ne l'emporte sur elle en magnificence et en pittoresque. Les grandioses paysages entre lesquels elle se déroule sont incessamment variés et changeans. On n'y éprouve point cette obsession qui, devant le Mont-Blanc, la Meije ou la Jungfrau, produit si vite cette impression d'étouffement que beaucoup ne peuvent supporter. A chaque tournant, à chaque lacet, des cimes surgissent avec leurs roches bizarres qui se dressent dans l'azur et s'y découpent en lignes tranchantes. On songe aux créneaux fantastiques de je ne sais quelles citadelles démantelées et bombardées, à des tours en ruines déchiquetées par des obus. Leurs parois calcaires, jaunes et rouges, font avec le blanc des neiges, le bleu du ciel, le vert des prairies et des sapins, les plus étonnans contrastes de coloration. Nulle région alpestre ne saurait donner une idée de ces étranges sommets ; je ne connais que le cirque presque ignoré d'Archiane, dans les montagnes du Diois, qui rappelle, en plus petit et en plus gris, certains aspects de ces crêtes dolomitiques. Leur charme particulier vient de ce qu'elles sont de la haute montagne avec de la clarté et de la couleur. Il faudrait y rester de longs mois pour connaître les prodigieux et innombrables jeux de lumière que les aubes, les pleins midis, les crépuscules, les nuits de lune prodiguent sur ces cimes et pour assister à l'un de ces orages dont la splendeur, paraît-il, dépasse l'imagination. La foudre tombe, presque sans discontinuer, sur les rochers dont le fer attire l'électricité ; les innombrables pics forment comme autant de clochetons surmontés de paratonnerres. Parfois de gros nuages ronds poussés par le vent du Sud arrivent contre ces parois, saturés de fluide, et s'y déchargent en étincelles ininterrompues ; vus d'en bas, ils semblent de grosses lanternes japonaises, d'énormes perles qui seraient constamment illuminées par des éclairs intérieurs. Les couchers de soleil surtout y ont un éclat qu'on ne retrouve nulle part et que ni la plume, ni le pinceau ne peuvent rendre ; seules, les aquarelles de Jeanès, qui vécut plusieurs années dans le pays, permettent d'évoquer cette incandescence des cimes, cette *alpenglut*, dans

toute sa somptuosité. Il arrive même, par suite d'un phénomène inexpliqué, qu'une heure ou deux après le coucher du soleil, certains sommets deviennent subitement lumineux, d'un rouge cerise, comme de l'acier en fusion : rien n'est plus impressionnant que ces montagnes s'embrasant ainsi tout à coup dans la nuit.

Cette route des Dolomites, qui est fermée pendant les six mois d'hiver, et dont les Autrichiens, sous couleur d'alpinisme, ont essayé de dissimuler le but et l'importance stratégiques, est une merveille d'audace, de conception et d'exécution. Nulle part, d'ailleurs, le tourisme n'est mieux compris et mieux organisé que dans le Tyrol. Le caractère du pays a presque toujours été respecté : peu d'hôtels sur les sommets, de funiculaires, de cascades habilement entretenues ou de grottes éclairées artificiellement. En une journée, de puissantes automobiles franchissent les cent cinquante kilomètres qui séparent Bozen de Cortina. Elles se ruent véritablement à l'assaut des montagnes, grim pant sans prendre haleine les interminables lacets, traversant d'un même élan les forêts, les prairies, les ponts, les rares villages, rythmant le grand silence de leur halètement et s'arrêtant aux cols, épuisées de l'effort, mais joyeuses d'avoir vaincu. Il semble vraiment qu'elles éprouvent comme nous le vertige de la vitesse ; une sorte d'ivresse communicative nous fait régler sur leur mouvement les battemens mêmes de notre cœur.

Les grosses voitures, qui ne peuvent prendre encore la route du Karersee, descendent la vallée de l'Adige jusqu'à Auer, contournent le Latemar et rejoignent, à Vigo di Fassa, la voie directe de Bozen à Cortina. Après Canazei, que surplombent des cimes aiguës pareilles à des doigts géans menaçant le ciel, une série de lacets, au milieu de bois de conifères et de beaux pâturages, escaladent le val Fassa, entre les énormes rochers de la Sella et les flancs ravinés de la Marmolata, posée comme une souveraine au centre du massif qu'elle domine. Un minuscule lac, aux eaux d'un bleu intense, est si bien situé dans un cadre de sapins et de rochers qu'il semble avoir été créé de toutes pièces pour compléter le décor. Le col de Pordoi franchi, la route s'abaisse rapidement vers Arabba, dans la verte vallée du Cordevole naissant. C'est un coin d'idylle où les prairies, au printemps, sont toutes fleuries de lis, de pri-

mevères rouges, d'orchidées et de raiponces, immense tapis aux bigarrures éclatantes. En cette fin d'août, les prés ont déjà bruni ; et déjà les colchiques d'automne, dernières fleurs de l'année, ouvrent leur calice rose pâle. L'horizon est barré, au loin, par la Tofana vers laquelle la voiture s'élançe dans un nouvel effort. Cette montée de Falzarego, faite ainsi à toute vitesse, est une des choses les plus angoissantes et les plus grandioses qu'on puisse rêver. La nature devient sauvage ; les lacets sont tracés sur des éboulis avec une audace étonnante et parfois en tunnels. On franchit le col, entre les rocs à pic de la Croce da Lago et des Cinque Torri qui semblent, en effet, les ruines d'une vieille enceinte féodale. Puis, c'est la descente rapide, vertigineuse. Un cri d'admiration part des lèvres : brusquement, à un tournant, apparaît tout le val d'Ampezzo, le cirque merveilleux où s'étale, dans la lumière dorée du jour tombant, Cortina, Cortina l'incomparable, perle du Tyrol, enchâssée dans l'émeraude de ses prés, encerclée dans le rubis et la topaze de ses rochers.

Ah ! la joie des voyages, n'est-ce pas de rencontrer parfois des lieux qui, tout de suite, nous sont si chers qu'on voudrait y demeurer et s'y fixer pour la vie ? Souvent, ce ne sont pas les plus beaux, et j'en connais de magnifiques qui éblouissent les yeux sans faire battre le cœur. D'autres, d'un charme plus discret, attirent comme si des liens mystérieux nous enchaînaient à eux. Mais il en est de privilégiés, à la fois splendides et émouvans, qui nous conquièrent si vite qu'à leur premier aspect on sent des larmes sous les paupières, et que l'on ouvre instinctivement les bras comme pour les serrer contre soi...

Malgré tout ce que je savais de Cortina, je ne l'attendais pas si belle. Et il n'est pas de spectacle plus somptueux que la chute du jour contemplée de la Crepa, sorte de proéminence rochense qui s'avance au-dessus du cirque d'Ampezzo. De ce belvédère peu élevé, on embrasse la vallée dans son ensemble, sans que le paysage se réduise, ainsi que de tant de points de vue célèbres, à une sorte de carte géographique en relief. Cortina repose, comme au fond d'une coupe de verdure, dans les parfums de ses prairies aux mille fleurs. Le bloc puissant de la Tofana, la longue chaîne du Pomagagnon que surplombent le Monte Cristallo et le Sorapiss sur la frontière d'Italie, la Rocchetta et les Cinque Torri l'encerclent de toutes parts. Au-dessus des forêts qui couvrent leurs pieds, les murailles nues

et déchiquetées se dressent dans la limpidité du ciel, sans cesse plus colorées et plus lumineuses, à mesure que l'ombre gagne la vallée. Les légers nuages que chasse vers elles le vent du Sud, le vent de la marine comme on l'appelle dans le pays, s'effilochent entre leurs arêtes, ainsi qu'une chevelure entre les dents d'un peigne d'écaille fauve. Peu à peu les jaunes, les rouges s'avivent. Les rocs semblent en feu. C'est une impression étrange, unique, dont le souvenir laisse comme une obsession; et je comprends que d'Annunzio, voulant donner une idée de l'illumination qui peut parfois éclairer un visage « au point de surpasser la réalité et de se découper sur le ciel même du destin » n'ait pas trouvé de plus intense comparaison que l'embrasement de ces Dolomites, à la fin du jour, « lorsque leur crête flambe seule au crépuscule, gravée contre toute l'ombre... »

Sans la subite fraîcheur des soirs, dès que le soleil a disparu, on n'aurait pas la sensation de la haute montagne et l'on pourrait se croire sur un plateau des Apennins. L'azur est aussi profond qu'au-dessus des vallées toscanes; quand un nuage le traverse, il est si enveloppé de lumière qu'il semble plus léger et plus transparent qu'une bulle de savon. Toute cette région ladine est d'ailleurs italienne, géographiquement et ethnographiquement. Les vallées de la Boïte et de ses affluens ne sont, en somme, qu'un canton du Cadore. Tandis que, de l'autre côté des cimes qui bordent le val d'Ampezzo, les noms ont toute la rudesse germanique (Schluderbach, Toblach, Dürrenstein, etc.), ici, les noms des villes, des fleuves, des montagnes chantent dans cette langue la plus douce du monde, la seule où tous les mots se terminent par une voyelle. La race, les costumes, les mœurs affables décèlent, comme le parler, une évidente communauté d'origine. Mais, après avoir appartenu à Venise qui lui avait donné le titre de *magnifica comunità*, depuis 1518 elle est autrichienne, en vertu du traité passé entre la République Sérénissime et l'empereur Maximilien. En 1866, quand la Vénétie revint à l'Italie, le Val d'Ampezzo fut détaché du Cadore et resta sous l'ancienne domination. Les Cadorins ont encore l'amer regret d'être séparés de Cortina. Je ne crois pas que la réciproque soit vraie. Ici, la parenté italienne n'est pas restée vivace dans les cœurs, comme dans d'autres pays de la frontière où l'Autriche a tant de peine à étouffer les sentimens irrédentistes. Un jour que je demandais à un guide s'il aimait l'Italie dont il

parlait la langue, il me répondit simplement avec le geste de la mettre en joue : voilà des alliés qui pratiquent une étrange entente cordiale !

Sur cette terre d'Autriche, un coin pourtant est resté à la rivale du Sud : c'est Misurina, au nom si musical, harmonieux comme les bords de son petit lac. La route qui y mène de Cortina est une des plus ravissantes qui soient : un auteur l'appelle le *passaggio romantico del Cadore*. Elle monte le long du Bigontina, tantôt sous des mélèzes au feuillage léger, tantôt dans des prairies émaillées de mauves crocus. Par endroits, les foins coupés embaument ; leur odeur forte est aussi grisante que le moût des cuves. A mesure que l'on s'élève, la vue s'étend. Du col des Tre Croci, au pied même du Cristallo aux clairs rochers, on domine tout le val d'Ampezzo, vaste conque verdoyante, couverte de forêts, de prés, de champs cultivés et de maisons éparses. Puis on descend dans une fraîche vallée où l'herbe est toute parsemée de grandes gentianes bleues. On passe la frontière, dont le poteau, couvert d'injures réciproques, me renseigne à nouveau sur les sentimens fraternels des deux nations ; et, presque aussitôt, on découvre la large ouverture au fond de laquelle le lac étincelle au soleil. Peu de cadres sont à la fois plus grandioses et plus rians. Au-dessus de l'eau d'un vert émeraude transparent, les prés et les bois, étagés sur des collines, font une première ceinture sombre derrière laquelle se dressent quelques-unes des plus belles Dolomites : le Cadini, les contreforts du Cristallo, les imposans rochers des Tre Cime di Lavaredo, taillés comme des figures géométriques, gigantesques pyramides bâties par des géans, et le haut Sorapiss déployant, dans toute leur splendeur, ses flancs neigeux et puissans.

Le lac dort tranquille dans la radieuse clarté du jour tombant. Nous sommes seuls sur ces rives que l'approche de Septembre a déjà fait désert. L'eau n'a pas une ride ; quand nous nous penchons, elle nous renvoie notre image mobile qui se détache sur l'éternel paysage de forêts et de pics qu'elle reflète à une grande profondeur. Mais pourquoi faut-il que la civilisation soit venue jusqu'ici pour ternir ce miroir, en élevant sur ses bords ces immenses hôtels, si bruyans et si détestables pendant la saison, si lamentables et si tristes quand leur vie factice s'est éteinte avec les premières fraîcheurs ?

## II. — DE CORTINA A PIEVE DI CADORE

Parce que nous avons vu naître les automobiles et presque les chemins de fer, nous nous imaginons avoir inventé les voyages. Rien n'est plus faux. Dès l'antiquité, le besoin de voir des pays nouveaux existait. Sénèque, déjà frappé par ce goût du changement inné chez l'homme, l'explique par la partie divine qui est en nous, car, dit-il, « la nature des choses célestes est d'être toujours en mouvement. » Par nécessité ou par devoir, par neurasthénie ou par snobisme, — les mots seuls sont modernes, — par plaisir ou pour apprendre, les anciens se déplaçaient souvent, et je ne vois guère que Socrate qui ne sortait jamais d'Athènes, parce que, déclare-t-il, « aimant à s'instruire, les arbres et les champs n'avaient rien à lui enseigner. » Au moyen âge et à la Renaissance, le désir d'horizons inconnus se développa sans cesse. Et jamais la joie d'aller de ville en ville ne fut plus grande. Aujourd'hui, même quand nous abandonnons le chemin de fer pour l'automobile, nous n'entrons pas en contact avec un pays. C'est dans un coche tranquille, faisant quelques lieues par jour, et mieux encore, le bâton à la main, que l'on connaît vraiment une contrée. La pure volupté des voyages, ce furent les touristes des siècles passés qui la goûtèrent. Heureux temps, dont parle Ruskin, où l'on pouvait cheminer lentement sur les grandes routes, entre les prés et sous les bois, s'arrêter si l'on voulait pour cueillir une fleur, où l'on voyait changer lentement les terrains, les arbres, la lumière, le ciel, les visages, où l'on se soumettait docilement à cet ensemble de conditions naturelles qui, distribuant la vie dans les vallées ou sur les hauteurs, donnent leur caractère aux paysages et en façonnent l'âme même.

Pas plus que les plaisirs trop faciles ne sont les meilleurs, les voyages trop commodes ne sont les plus beaux. On ne peut pas sans transition saisir tout d'un coup le charme d'une région. Il faut une préparation, une initiation et quelque recueillement. Jadis l'éloignement, les difficultés, l'attente paraient de mystère le but désiré. On se rendait chaque jour plus digne des émotions qu'on allait chercher si loin. Et je crois bien que jamais l'Italie ne nous paraîtra aussi séduisante qu'à ces artistes d'autrefois qui partaient vers elle, enivrés, mais sans ressource,



s'arrêtaient à Dijon, Lyon ou Avignon pour gagner, — en vendant des esquisses ou des portraits, — l'argent nécessaire à la continuation du voyage, et s'approchaient peu à peu, étape par étape, de la terre promise, avec une ferveur d'autant plus grande qu'ils avaient plus souffert et plus attendu...

Pour une fois, faisons comme eux et franchissons à pied les trente kilomètres qui séparent Cortina de Pieve. Rarement meilleure occasion se présentera. La journée s'annonce lumineuse et fraîche ; la route, qui suit constamment le cours de la Boîte, est ombragée et sans cesse variée. Quelle joie juvénile de marcher ainsi, dans le matin nouveau, tantôt le long des prairies d'un vert uni qui revêtent le sol comme d'un riche velours, tantôt au milieu de forêts où le mélèze et le sapin alternent leurs feuillages si différens ! On passe au pied du Sorapiss dont la crête dentelée marque la limite de l'Autriche et, très vite, on est à la frontière. A mesure que l'on descend s'accroît l'impression d'être en Italie. Les populations vivent dehors, sur le chemin ; on les sent heureuses de pouvoir rester ainsi, au grand soleil, avant les rigueurs de l'hiver. Les arbres fruitiers commencent. Des champs de luzerne et de trèfle sont tout roses sous la lumière. Les maisons, les villages se rapprochent. Et pourtant, nous sommes toujours en haute montagne, à mille mètres. Le contraste est délicieux entre le fond de cette vallée et les rudes monts qui la bordent. Comment ne pas en sentir le charme prenant ? Je me rappelle que, quelques mois avant sa mort, Courajod aimait à dire son admiration pour ces régions : « Goûtez, savourez ce paysage incomparable que ce cuistre de Winckelmann n'a pas su comprendre. Un de mes plus grands griefs contre lui et sa bande de sectateurs, c'est la méconnaissance des grâces du Tyrol et de l'Italie commençante. »

La route, notamment à San Vito et à Venas, où elle est resserrée entre les contreforts du Pelmo et de l'Antelao, traverse d'étroits défilés riches en héroïques souvenirs. Toute cette région du Cadore fut vraiment admirable d'indépendante fierté. Son unité de langage, de coutume et de sentiment en fit de tout temps comme une petite république alpine. Elle dépendit d'abord du patriarche d'Aquilée. Quand celui-ci fit sa soumission à Venise, le Sénat l'invita, elle aussi, à se soumettre. Par intérêt et même par sympathie, les Cadorins ne demandaient

pas mieux ; mais ils voulurent d'abord être déliés du serment de fidélité par le patriarche lui-même ; après quoi, ils posèrent des conditions à Venise, qui les accepta toutes. C'est alors qu'ils se donnèrent à celle-ci au cri de : *Eamus ad bonos Venetos!* Pendant quatre siècles, ils vécurent, avec leurs lois propres, sous la protection du lion de Saint-Marc ; celui-ci, d'ailleurs, n'eut pas de meilleurs défenseurs, comme on le vit lors de cette fameuse bataille de Cadore où les soldats vénitiens, guidés par les bourgeois de Pieve et aidés par les paysans, surprirent et taillèrent en pièces les reîtres de Maximilien. C'est le combat que Titien peignit pour le palais des Doges : malheureusement, l'œuvre fut détruite dans un incendie ; nous ne la connaissons plus que par l'esquisse partielle qui est aux Offices et par la gravure de Giulio Fontana. Plus tard, au milieu du siècle dernier, pendant les guerres pour l'indépendance, les bourgades du Cadore, véritables sentinelles de la Patrie, luttèrent avec la même ardeur. Les représentans de toutes les communes se réunirent dans le vieil hôtel de ville de Pieve et proclamèrent, comme leurs pères, le même dévouement à Venise : *Votiamoci a San Marco!* C'est cet héroïsme et ce passé glorieux que Carducci a exalté dans l'hymne splendide qu'il composa à la gloire du Cadore, sur les bords du lac de Misurina, véritable chant de guerre où rugit comme une haine sauvage contre les barbares du Nord :

*Nati su l'ossa nostra, ferite, figliuoli, ferite  
sopra l'eterno barbaro :  
da nevai che di sangue tingemmo crociate, macigni,  
valanghe, stritolatelo!*

Mais, aujourd'hui, par cette belle matinée de lumière fine et riante, les souffles parfumés inclinent plus à la rêverie qu'à la bataille. La joie de vivre, de respirer sous le clair soleil étouffe tout autre sentiment... Après avoir déjeuné dans une auberge de Borca, nous repartons sous le soleil plus chaud qui rend un peu dure l'étape. A mesure que nous descendons, la route, bordée de maisons, devient comme la rue d'un long village. Des paysannes passent, allant à la fontaine, avec leurs seaux de cuivre brillant qu'elles portent au bout d'un grand arc élégamment posé sur leurs épaules. Au tournant de Tai, on aperçoit les maisons de Pieve juchées sur la hauteur ; on abandonne

la grande voie qui continue, à droite, sur Bellune; et, après quelques minutes de montée, on entre dans la ville de Titien.

### III. — PIEVE DI CADORE

Comment est-elle autant délaissée des touristes, cette Pieve di Cadore si pittoresque et si curieuse? A peine mentionnée par le Bædeker, qui lui consacre exactement quatre lignes, la plupart des voyageurs l'évitent et, à Tai, poursuivent leur chemin vers Venise dont l'approche les fascine déjà. Certes, l'hôtel y est médiocre et les richesses artistiques presque nulles; mais peu de bourgs d'Italie peuvent se vanter d'une plus jolie situation. La ville est bâtie sur une sorte de coteau aux mamelons verts, tout fleuris de jardins, au milieu de pelouses et de bois. Pas un chemin, pas une rue qui ne monte et descende, tourne et retourne. L'unique petite place est elle-même en pente et de guingois; c'est tout juste si l'on a pu trouver un étroit terre-plein pour y dresser la statue de Titien sur le plan du vieil hôtel de ville qui, lui aussi, est de travers par rapport aux édifices qui bordent la place. Ceux-ci, notamment les maisons Sampieri et Coletti, — que dans le pays on qualifie de palais, — ont gardé leurs antiques et simples façades. A Pieve, le modernisme n'a rien gâté. On trouve encore, dans quelques régions de l'Italie, des coins qui n'ont pas bougé depuis le xv<sup>e</sup> siècle, et dont les habitans conservent, comme dit Paul Bourget, un instinct de durer et de faire durer que l'exécrable manie d'être au courant ne détruira pas de sitôt.

Un peu en contre-bas de la place, sur la Piazzetta dell'Arse-nale, est la maison où naquit le plus illustre et le plus grand des peintres vénitiens. Nul paysage n'était mieux fait pour exercer et séduire l'œil de celui qui devait être le premier des paysagistes et le maître incontesté de la couleur. Bâtie sur des hauteurs qui se dressent, en pyramide, du fond d'une vallée qu'entourent de partout des collines et des pics, Pieve offre une incomparable variété de panoramas, où les plans se succèdent en tous sens et à des distances fort variées. Les jeux de lumière et d'ombre changent à chaque instant; le regard peut facilement et librement s'habituer à en saisir toutes les fugitives nuances. Ah! comme, chaque année, lorsque juillet torride faisait monter des canaux de Venise leurs miasmes de fièvre et leurs odeurs

de soufre, Titien avait la nostalgie de ces montagnes, de ces forêts, de ces prairies si reposantes aux regards fatigués ! Pareil à ce prisonnier, dont parle Milton, qui s'évade un matin d'été et aperçoit dans la campagne mille choses qui le ravissent et qu'il n'avait jamais remarquées, il éprouvait comme une joie d'enfant à découvrir de nouveau la nature. En sortant de chez lui, il trouvait le sentier de la colline qui domine tout le cirque de Pieve et porte l'antique citadelle, gardienne du Cadore. Des chemins qui en font le tour, on a une série d'échappées sur les vallées que commande la ville et qui s'allongent, à perte de vue, entre de hautes murailles vertes ; la plus grandiose est celle de la Piave dont on peut suivre très loin le clair sillon. De nombreux villages s'échelonnent comme des grains de corail le long du ruban blanc des routes qui vont vers Cortina, vers Bellune ou vers Auronzo. Toutes les pentes sont tapissées de prés et de bois. La campagne n'est pas divisée en champs de cultures diverses ; elle ressemble à un grand parc qu'un riche propriétaire aurait dessiné ou plutôt conservé intact, tel que la nature le fit. Derrière les premiers coteaux, les montagnes surgissent, grimpant les unes au-dessus des autres. Et, vers le Nord, les dominant toutes, se dressent les cimes dolomitiques de la chaîne des Marmarole,

*le Marmarole care al Vecellio,*

comme les appelle Carducci, gigantesque barrière de trois mille mètres qui protège Pieve contre les vents froids.

Ces Marmarole, Titien pouvait les contempler des fenêtres mêmes de sa maison. Par-dessus les toits du village et les premières hauteurs boisées, leurs arêtes vives se découpent sur le ciel d'une luminosité intense. Il les voyait se vêtir dans l'aube de teintes pâles aux tons laiteux, et, le soir, flamboyer au crépuscule avec des reflets d'incendie. Mais ce n'étaient point seulement ces cimes dentelées qui séduisaient et hantaient son imagination. Tout le paysage cadorin revit dans ses œuvres. Si on les regardait attentivement à ce point de vue, on verrait qu'il en a reproduit un peu tous les aspects : les rocs à pic où s'accrochent de maigres sapins, les riantes prairies en fleurs, les bois sombres, les villages sur les hauteurs ou le long de la Piave, et surtout les beaux types d'hommes forts et musclés des montagnards adonnés à l'exploitation des forêts. Les paysans

que je croise sur la route n'ont pas changé depuis le temps où il les peignit; ils se meuvent en quelque sorte dans l'éternel, suivant un rythme séculaire. Ils ont toujours la tête forte et la barbe puissante de ses apôtres. A l'auberge, un notable de la ville qui discutait avec un de ses fermiers, avait les traits nobles, le vaste front, le poil rude, le regard vif que Titien se donna dans ses portraits de Florence et de Berlin. Ah! comme celui-ci est bien de cette race qui, sur la route de Venise à Augsbourg, joint l'énergie du Nord à la finesse méridionale, de ce pays où l'air vif, les habitudes de travail et de frugalité donnent de robustes santés. C'est bien un fils du Cadore, et ses compatriotes ont le droit de l'honorer. Après avoir mis une plaque sur l'humble maison où naquit « celui qui par l'art prépara l'indépendance de sa patrie, » ils lui élevèrent un monument sobre et de bon goût, — une des meilleures statues modernes que je connaisse, — avec cette simple inscription : « A Titien, le Cadore. »

La contrée n'est pas riche en œuvres du maître; il n'y a guère que la *Sainte Famille* de l'église de Pieve qui puisse assez vraisemblablement lui être attribuée. La tradition locale y reconnaît les membres de sa famille: la Madone serait Lavinia, dont nous connaissons le visage et les belles formes par d'autres toiles, Saint Joseph son père, l'évêque son fils Pomponius et le clerc Titien lui-même; sur ce dernier point, aucun doute: c'est bien le peintre tel qu'il s'est également représenté dans le portrait de Madrid. Cavalcaselle et Crowe pensent que cette toile est plutôt de son fils Orazio. C'est possible, car l'ensemble est assez médiocre. Mais pourquoi gâter la tradition? Et puis, qu'importe? A Pieve, je ne suis pas venu chercher ses tableaux, mais son pays, le pays sur lequel ses yeux s'ouvrirent à la beauté du monde, où son âme d'artiste s'éveilla. C'est ici qu'il vécut dans les champs et les bois qui sont, pour qui les comprend, la meilleure école de vérité et de simplicité. La nature a toujours enseigné le goût du sincère, la haine de la recherche, du factice et du maniéré; et, plus que l'illustre portraitiste de tant de têtes couronnées, j'évoque ici celui qui, l'un des premiers, l'aima et la peignit avec toute sa foi et toute son ardeur de paysan.

Nul, avant lui, n'avait autant étudié la montagne. Je ne dis pas qu'il fut un *peintre de montagne* et qu'il ait peint celle-ci

pour elle-même, comme certains artistes du XIX<sup>e</sup> siècle ; mais aucun, de son temps, ne la regarda avec plus de tendresse et n'en sut tirer plus de motifs pittoresques. Certes, dans quelques tableaux du Quattrocento, l'horizon est fermé par des hauteurs, et, chez les maîtres florentins, on reconnaît souvent la silhouette des collines toscanes. Les Vénitiens, qui mirent des paysages dans presque toutes leurs œuvres, s'inspirèrent des coins de nature qui leur étaient le plus familiers et reproduisirent les coteaux qui bordent la plaine trévisane et le profil des monts du Frioul. Chez Léonard de Vinci, qui avait gardé un persistant souvenir des crêtes dolomitiques, on peut même retrouver leur silhouette tourmentée à l'arrière-plan de plusieurs de ses toiles. Mais, chez tous, la montagne est seulement utilisée comme ligne décorative.

Il est assez curieux de noter, à ce propos, combien est tardif, chez les artistes et les écrivains, l'amour de la montagne. Longtemps les sommets des Alpes ou des Apennins n'éveillèrent d'autres sentimens que l'ennui ou l'effroi. Pour les Latins, une campagne fertile était le panorama le plus parfait. Lucrèce ne connaît rien de comparable au plaisir « d'être couché près d'un ruisseau d'eau vive, sous le feuillage d'un arbre élevé, » et Virgile n'aime rien tant que « les champs cultivés et les fleuves qui coulent le long des vallées. » On ne franchissait les Alpes, s'il le fallait, qu'après avoir fait un vœu à Jupiter, *pro itu et reditu*, et Claudien comparait la vue des glaciers à celle de la Gorgone, tant il en était épouvanté. Les hautes cimes paraissaient être l'ancre redoutable des orages et des inondations ; les légendes y plaçaient le séjour des dieux malfaisans. Je ne vois guère comme exceptions que l'empereur Hadrien, un des plus fervens admirateurs de la nature comme il le prouva dans la construction de sa villa de Tibur, qui gravit le mont Casius pour assister au lever du soleil, et que Lucilius junior, ce poète du 1<sup>er</sup> siècle qui écrivit un poème sur l'Etna. Celui-ci est, sans doute, le seul écrivain latin qui se soit étonné de l'indifférence de ses contemporains pour les spectacles naturels ; il ne comprend pas qu'ils se dérangent pour aller voir des tableaux et des statues et qu'ils ne daignent pas se déplacer pour contempler les ouvrages de la nature « qui est une bien plus grande artiste que les hommes. » Ce sentiment presque superstitieux contre la montagne subsista au

moyen âge, et j'ai déjà cité le curieux récit où Pétrarque raconte au cardinal Jean Colonna son ascension du Ventoux. Jusqu'au xviii<sup>e</sup> siècle, jusqu'à Jean-Jacques Rousseau, on ne s'avise guère de la beauté des régions alpestres, et tout le massif du Mont-Blanc était désigné sous le nom vague de *glacières*. Il faut arriver à Ruskin pour trouver un artiste et un écrivain qui ait vraiment senti et passionnément aimé la montagne. Rien n'est plus émouvant que cette rencontre de Ruskin et des Alpes, sur la terrasse de Schaffouse, un soir de l'été de 1833. Cinquante ans après, quand Ruskin en parlait, il avait encore un tremblement dans la voix. Il poussa même à l'extrême cette passion, quand il voulut lier l'histoire des sommets de la terre à l'histoire des sommets de la pensée. « Il n'y a pas un coin de terre grecque ou latine, déclare-t-il, d'où l'on n'aperçoive pas de montagnes : presque toujours elles forment le trait principal du paysage ; les profils de celles de Sparte, Corinthe, Athènes, Rome, Florence, Pise, Vérone, sont d'une beauté consommée ; et quelque aversion que puisse avoir l'esprit des Grecs pour la rudesse des cimes, le fait qu'ils ont placé le sanctuaire d'Apollon sur les rochers de Delphes et son trône sur le Parnasse prouve qu'ils attribuaient le meilleur de leur inspiration intellectuelle à l'influence des sommets... »

Pour en revenir à la peinture, il est certain que la haute montagne ne s'y prête guère ; elle manque d'inachevé, d'incertain, d'infini ; elle a trop de détails précis où s'arrête l'œil. Elle limite la vue et le rêve. Et surtout ses couleurs sont trop crues et trop uniformes. Mais il faut justement mettre à part ces Dolomites, si variées de forme, si lumineuses, si diversement colorées à chaque heure du jour, si transparentes parfois ; le long de leurs parois lisses et verticales, le regard et la pensée montent facilement vers l'azur.

Parmi les peintres vénitiens qui sont presque tous des pays de terre ferme et souvent de la région des premiers contreforts alpestres, Titien est le plus septentrional. Il est né aux confins du Tyrol, dans une contrée élevée et très accidentée. Un géologue anglais, M. Gilbert, prétend avoir identifié, en explorant le Cadore, toutes les crêtes que l'on aperçoit dans son œuvre. Il y a là, je crois, beaucoup d'exagération ; mais il n'est pas douteux qu'on trouve, dans ses dessins et dans ses toiles, sinon des reproductions exactes, tout ou moins de nombreuses rémi-

niscences et d'assez fidèles adaptations des décors de nature qu'il aimait. Récemment, au Prado, dans le beau paysage qui accompagne le portrait de *Doña Isabel de Portugal*, j'ai reconnu le panorama de Pieve, avec sa colline verte au premier plan et son fond de cimes déchiquetées. Dans la *Présentation de la Vierge*, à l'Académie de Venise, la montagne qui se détache au-dessus du groupe des assistans rappelle assez exactement une partie de la chaîne des Marmarole, telle qu'il la voyait des fenêtres de sa maison. D'aucun autre peintre de l'époque nous n'avons autant d'études faites sur place. Titien aimait ses sommets, la netteté et la noblesse que leurs profils donnent à une composition, leur hardiesse, la richesse de coloration de leurs roches. Toutes les fois que le sujet le comportait ou le permettait, il utilisa les aspects familiers de son pays et les associa à son œuvre. Qu'on se rappelle le célèbre *Saint Pierre martyr*, que je connais seulement par la copie de Cigoli qui a remplacé, dans l'église des SS. Giovanni e Paolo, l'original détruit dans l'incendie de 1867. Vasari le considérait comme le chef-d'œuvre du peintre, et la République de Venise en avait défendu la vente sous peine de mort. Constable, le grand paysagiste anglais, professait également pour lui la plus enthousiaste admiration. C'est que jamais Titien n'avait su, avec plus de génie, faire participer la nature au drame. Seul, un montagnard comme lui, habitué à suivre les sentiers qui longent les pentes boisées, pouvait avoir l'idée de peindre cette scène sur un sol en pente et de se servir de la déclivité du terrain pour mieux dresser les personnages et les arbres directement sur l'horizon. Il usa d'autres fois, d'ailleurs, de cet arrangement, notamment dans le *Saint Jérôme* de la Brera où l'on retrouve le sol incliné et les grands chênes qui traversent obliquement le tableau en se détachant sur le ciel. Tous ceux qui virent le *Saint Pierre martyr* ont gardé le souvenir de l'intensité d'émotion qui se dégageait de cette scène rustique, de ces branchages illuminés par l'apparition miraculeuse des deux anges apportant la palme au martyr, de ces feuilles agitées qui semblaient frémir du drame accompli à leur ombre, de ces grands mouvemens de nuages rougis par les lueurs sanglantes du jour tombant. C'était, comme le déclare M. Lafenestre, « la plus haute conception, dans cet ordre d'idées, de l'art de la Renaissance. » Jamais Titien ne devait s'élever plus haut. Une



fois de plus, la nature avait été la meilleure et la plus maternelle inspiratrice.

Par cette fin d'après-midi d'automne proche, dans cette Pieve où flotte une bonne odeur de saine campagne, le long des prairies émaillées de trèfles rouges, de sauges d'un beau bleu foncé, de crocus et de boutons d'or, comme je comprends l'âme et l'œuvre du grand Cadore! Robuste montagnard au cœur solide, qui, centenaire, peignais encore d'une main presque assurée, c'est ici que je me plais à t'évoquer, mieux que dans les salles froides d'un musée, mieux qu'à Venise même, où nul pourtant jamais n'éclipsera ta gloire. Tes plus pures joies, c'est ici que tu les éprouvas, au milieu de ces paysages que tes yeux d'enfant avidement contemplèrent, sur ce sol auquel t'attachaient toutes les racines de ton être, dans cette petite ville où le peintre illustre de la République Sérénissime, familier des plus grands, devant qui avaient posé les doges, les rois, les empereurs et les papes, n'était plus que le fils de Gregorio Vecellio. Il n'est pas de plus intime bonheur pour les hommes arrivés au faite des situations que de revenir, chaque année, dans le village où ils naquirent. Loin de la vie factice, ils retrouvent la nature et la terre avec lesquelles on n'a plus à jouer de rôle et devant qui tous sont égaux. C'est à Pieve, lorsque des revers l'assaillaient, que Titien retrempait son âme meurtrie et qu'il puisait en lui-même la force de lutter encore, robuste comme les vieux sapins de son Cadore, comme les arbres des forêts auxquels Dante, dans une magnifique image, compare les ressorts de l'âme, ces arbres qui se relèvent par leur vertu propre après le passage de la tempête,

*come la fronda, che flette la cima  
nel transito del vento, e poi si leva  
per la propria virtù che la sublima...*

Malgré tous les honneurs et toutes les somptuosités de Venise, c'était ici, dans cette modeste demeure, qu'il se sentait le plus chez lui; et comme l'Arioste sur sa maison de Ferrare, il aurait pu faire graver : *Parva, sed apta mihi...*

Comme la vie est bonne et la nature belle! Il suffit de savoir en jouir sans excès, dans le parfait équilibre des facultés. Les montagnards ont l'œil et l'esprit précis; ce sont des réalistes, avec pourtant ce désir d'idéal que leur donne la vue des cimes

constamment tendues vers le ciel. Chez Titien, ne cherchez ni la profondeur de pensée d'un Léonard de Vinci, ni les visions grandioses et pathétiques d'un Rembrandt ou d'un Michel-Ange; n'y cherchez pas les effusions de ces lyriques qui, comme le Corrège, laissent simplement chanter leur cœur et nous émeuvent par leur ferveur. Titien domine ses sujets et les soumet à son art avec une puissante et calme intelligence, une volonté, une maîtrise de soi qui lui permit d'exceller dans tous les genres. Son visage, ses traits, son aspect général étaient plus d'un homme d'action que d'un artiste. Ce n'était pas un rêveur. Nous le savons soucieux de ses intérêts comme un campagnard. Certes, ces tempéramens à base de raison pratique ne nous donnent pas, comme les purs poètes, d'aussi intenses émotions et ne nous entraînent pas à leur suite, haletans, vers les régions du mystère et de l'infini; mais ils enchantent l'esprit sans le troubler. Ils se servent de l'art pour nous dire la beauté des choses et la volupté de vivre. Enfantées dans la joie, leurs œuvres expriment et répandent la joie. Enseigner le bonheur : est-il meilleure destinée?

Mais déjà le soleil a disparu. Les cimes seules sont **encore** éclairées. Les Marmarole rosissent, puis, peu à peu, passent du rouge tendre au rouge ardent, se teignent de pourpre éclatante, semblent véritablement entrer en incandescence. C'est le crépuscule, l'heure magnifique que d'Annunzio appelle justement l'heure de Titien, « parce que toutes les choses y resplendissent d'un or très riche, comme les figures nues de cet ouvrier prestigieux, et paraissent illuminer le ciel plutôt qu'en recevoir la lumière. » C'est ici que Titien emplît ses yeux de ces reflets fauves qui semblent flotter sur les objets, comme les cheveux de la belle Flora sur sa divine chair. Et quand la nuit tombait, quand la dernière lueur s'éteignait sur le dernier pic des Marmarole, il regagnait paisiblement la vieille maison paternelle et bientôt s'endormait avec elle d'un bon sommeil de paysan laborieux.

#### IV. — BELLUNE

Les diligences qui desservaient encore les villages situés entre Pieve et Bellune, il y a quelques années, lorsque j'y vins pour la première fois, ont fait place à de puissantes automobiles

qui passent, à toute allure, dans un grand bruit de ferrailles et des tourbillons de poussière. Elles ne laissent plus un jour de repos aux vieilles forêts cadorines. Elles ébranlent et défontent le sol de l'ancienne voie d'Allemagne, la *via di Lamagna*, comme disent les Italiens, qui, dans cette partie, s'appelle plus particulièrement la *Cavallera*. J'ai pu heureusement louer une de ces légères petites voitures que possèdent les paysans aisés de la région et faire le trajet, tout tranquillement, au bon soleil, bercé par le murmure de la Piave écumeuse.

Au sortir de Pieve et de Tai, la contrée a encore l'aspect des pays de haute montagne et la route serpente à travers des forêts de conifères. Une rapide descente, en trois audacieux lacets, conduit à Perarolo, au confluent de la Boîte, dans une situation infiniment agréable et pittoresque. Les arbres dégringolent jusqu'aux lits des rivières, laissant à peine place aux maisons. C'est à partir d'ici que la Piave, grossie de son affluent et devenue presque un fleuve, sert au transport des fameux bois du Cadore, sans rivaux pour les constructions navales et célèbres depuis la plus haute antiquité. En attendant le chemin de fer, — auquel on travaille enfin, — les troncs des sapins et des mélèzes vont encore à Venise par eau; et rien n'est plus intéressant que de suivre, tout le long de la route, la série d'ingénieuses opérations par lesquelles chacun des nombreux propriétaires et usiniers arrive à utiliser le courant. Mais, devant tant de complications et de lenteurs, je comprends l'impatience des Cadorins à réclamer l'exécution de la voie ferrée qu'on leur promet depuis si longtemps.

La vallée est parfois si resserrée entre les montagnes qu'il y a juste la place du fleuve et du chemin taillé dans le rocher. De nombreuses inscriptions rappellent les combats qui se livrèrent, en 1848, dans ces défilés. Après le village de Termine, qui est en quelque sorte la limite méridionale du Cadore, la plaine s'élargit un peu. Les cultures s'étendent. Les arbres s'étalent au soleil plus chaud. Sur la route, nous croisons des groupes de jeunes femmes, le visage enveloppé de voiles clairs, qui ont la grâce épanouie des madones vénitiennes. A chaque instant, d'ailleurs, nous rencontrons des personnages qui semblent descendus des toiles de Titien. Au coin d'un marché en plein air, à Ospitale, une vieille assise près d'un panier est toute pareille, avec son nez crochu et son menton proéminent,

à la marchande d'œufs que l'on voit au premier plan de la *Présentation* de l'Académie; et, complétant le rapprochement, à côté d'elle, une fillette en robe bleue, avec une abondante tresse de cheveux dans le dos, a le profil de la petite Vierge qui monte l'escalier du Temple.

Vers Longarone, gros bourg avenant et gai, les montagnes s'abaissent et s'éloignent; seul, le pic Gallina domine encore la plaine de son bec pointu dont les formes varient si étrangement à mesure qu'on avance. Puis, au Ponte nell'Alpi, le chemin bifurque. A gauche, c'est l'ancienne voie d'Allemagne qui continue: après avoir longé le Bosco del Gran Consiglio, dont les arbres centenaires étaient réservés aux flottes de la République, et deux vastes étangs, celui de S. Croce d'un aspect riant, et le Lago Morto aux eaux immobiles d'un bleu très foncé, elle gagne directement Venise, par Vittorio et Trévise. La route qui se dirige à droite, est beaucoup moins intéressante. Elle allonge, entre des cultures toujours pareilles, son interminable ligne droite, sous un soleil de plomb qui fait trouver plus agréables encore les frais ombrages de Bellune.

D'un passé romain dont elle est pourtant fière, Bellune n'a gardé qu'un tombeau trouvé dans les fondations de l'église Saint-Étienne. Du moyen âge également, elle n'a que peu de souvenirs. C'est la domination vénitienne qui lui donna son aspect actuel. Partout le lion de Saint-Marc a posé sa griffe. Pendant près de quatre siècles, Bellune resta la serve fidèle de Venise. Puis, sur la limite des deux rivales, l'Autriche et l'Italie, elle subit les fluctuations du sort des armes. Mais, très ardemment patriote, elle fut toujours au premier rang contre l'Autriche et se donna, au moment du plébiscite, d'un vote presque unanime, au nouveau royaume de Savoie. La haine du drapeau jaune et noir, où flotte l'aigle impérial, est encore vivace au cœur des Bellunais.

De la ville elle-même, peu de choses à dire. C'est un chef-lieu de province, sans grand mouvement, une cité de fonctionnaires et de soldats. La meilleure partie de son activité lui vient de sa situation au débouché du Tyrol; mais on a l'impression qu'elle n'est qu'une halte de touristes pressés. Les rues sont assez curieuses avec leurs maisons à arcades dont les façades colorées et les fenêtres à colonnettes sculptées rappellent certains coins de Venise. J'ai vu l'étroit Mercato delle

Erbe flamboyant sous le soleil : étalages, tentes, vêtemens, fleurs, fruits, tout vibrait dans l'éclatante lumière. Deux places ont grande allure : la Piazza Campitello, vaste et spacieuse, rendez-vous des élégantes et des flâneurs, et la Piazza del Duomo où s'élèvent à la fois la cathédrale, le palais des Recteurs et le Municipale. Ce dernier édifice est moderne ; malgré son style gothique et ses murs d'un rouge un peu vif, il ne s'harmonise pas trop mal avec les deux autres monumens. Il est regrettable que la façade du Dôme, bâti sur les plans de Tullio Lombardo, soit restée inachevée. Quant au palais des Recteurs, — aujourd'hui la Préfecture, — c'est la construction la plus remarquable de Bellune ; commencé dès le début de la Renaissance, on l'attribue à Giovanni Candi, l'auteur du délicieux escalier tournant du palais Contarini dal Bavolo, à Venise ; l'ordonnance en est très jolie, avec des détails ravissans ; les balcons ont une élégance discrète ; tous les chapiteaux sont différens et bien ouvragés ; l'ensemble est tout à fait harmonieux.

Mais le charme de Bellune tient à sa merveilleuse situation à un coude de la Piave, sur une sorte de plateau d'où l'on commande la vallée. Le fleuve, jusque-là torrent impétueux, se ralentit pour enserrer la ville qu'il semble ne quitter qu'à regret ; on aperçoit, très loin, son mince ruban bleu, miroitant au soleil, presque perdu dans un blanc lit de galets. Deux chaînes de montagnes protègent Bellune et ferment ses horizons : au Nord, les Alpes Agordines aux beaux rochers nettement découpés ; au Sud, les collines boisées et cultivées des Préalpes qui séparent la vallée de la Piave de la plaine trévisane.

Il serait étrange qu'une cité italienne de l'importance de Bellune n'ait pas un artiste local digne d'être mentionné. Dans cette Vénétie où la beauté fleurit si naturellement, où l'instinct décoratif est vraiment dans le sang, où le moindre bourgeois sait arranger sa demeure, l'orner de galeries ou de terrasses, où les paysans mêmes disposent harmonieusement leurs cultures en songeant à la perspective et à l'effet d'ensemble, Bellune ne saurait manquer à la règle. Ici, comme en Toscane ou en Ombrie, on trouverait peu de villages qui n'aient à la fois un aspect plaisant et une œuvre d'art à montrer. Que de peintres et de sculpteurs, qui, en d'autres pays, eussent laissé un nom glorieux, sont ici à peine connus des chercheurs et parfois

même oubliés, parce qu'ils travaillèrent près de rivaux trop nombreux ou trop grands!

Bellune cite avec orgueil les deux peintres Ricci : Sebastiano, habile décorateur qui vécut surtout à l'étranger, dont Venise a pourtant gardé plusieurs toiles, notamment, dans le vestibule de la chapelle du Palais ducal, le carton de la belle mosaïque des *Magistrats adorant le corps de saint Marc* qui orne la façade de la basilique; et son neveu Marco, paysagiste aimable au pinceau facile. Mais la gloire de la ville est surtout associée au nom d'Andrea Brustolon que ses compatriotes appellent volontiers le Phidias des sculpteurs sur bois. Cette renommée n'a cependant guère franchi la région. Burekhardt, si complet d'habitude, ne mentionne même pas le nom de l'artiste, pas plus d'ailleurs qu'il ne parle des autres curiosités de la cité où je crois bien qu'il ne vint pas. M. Corrado Ricci est plus juste quand il compare le sculpteur bellunais à Sansovino et déclare que, « par sa fantaisie, son ardeur et sa maîtrise, il s'éleva au-dessus de presque tous ses contemporains. » Brustolon appartient à ce groupe d'artistes vénitiens qui sont d'admirables décorateurs, mais rien de plus; lorsque, au lieu de sculpter des figures isolées, grandiloquentes et prétentieuses, ils se bornèrent à orner les églises et les palais de beaux stucs dorés, de meubles gracieusement ou somptueusement fouillés, ils donnèrent des œuvres dont la magnificence sera difficilement surpassée. Tabernacles, crucifix remarquables par l'expression douloureuse du Christ, colonnades d'autel, volutes surchargées de rameaux et de grappes, riches écussons de princes ou d'évêques, meubles de salon avec ornemens de fleurs, de fruits, d'animaux et de figures humaines : les travaux de Brustolon sont très nombreux et épars dans le Tyrol et la Vénétie. Certaines sculptures sont de véritables tableaux en haut-relief. Dans ce genre, les meilleures m'ont paru être, dans l'église Saint-Pierre : *la Mort de saint François-Xavier* et surtout un *Crucifiement* où j'ai noté la noble attitude de la Vierge et une Madeleine agenouillée au pied de la croix, dont le regard a une émouvante expression de tendresse et de douleur passionnées.

Bellune, jusqu'à ce que le prolongement sur Pieve di Cadore soit terminé, est tête de ligne d'un chemin de fer qui, tout tranquillement, descend sur Trévise, en côtoyant les rives de la Piave. La vallée, assez large, est encore fermée par d'assez

hautes montagnes, aux crêtes dentelées, parmi lesquelles distingue le profil majestueux du Pizzocco, dont le sommet semblable à une corne de doge. Sur un long pont de pl'ou franchit le terrible Cordevole que nous avons longé à élé sance, vers Arabba, sur la route des Dolomites, et do'u crue subite aurait, suivant la légende du pays, arrêté les tr' d'Attila. On aperçoit au passage la villa de Colvago où s'év le génie comique de Goldoni qui y composa les deux p mières de ses cent cinquante pièces. Après Feltre, ancien ville romaine dans une jolie position sur la hauteur, la valle se rétrécit en un sauvage défilé où la Piave coule en torrent. Puis, de nouveau, l'horizon s'élargit. Le fleuve étale son lit de cailloux. Les vignes se suspendent aux arbres, courent en guirlandes. Les maisons et les fermes se colorent de teintes vives et parfois s'ornent de fresques. Les campaniles émergent des **verdures**. C'est la grande plaine vénitienne qui s'étend, à perte de vue.

#### V. — CONEGLIANO

Peu de cités se présentent de façon aussi séduisante et aussi gaie que Conegliano. Au débouché de la route de Vittorio, sur la dernière colline des Préalpes d'où elle domine la vallée de la Piave, ses abords sont les plus avenans qu'on puisse imaginer; elle s'ouvre vraiment au visiteur et lui tend les bras. Il n'est pas rare de trouver, en Italie, des villes qui ont conservé leurs remparts, mais qui leur ont enlevé tout aspect guerrier en les plantant d'arbres et en les transformant en promenades ombragées. Conegliano a fait mieux encore : du côté qui regarde la plaine, elle a construit ses maisons sur l'emplacement des vieilles murailles et aménagé les fossés en rians jardins qui lui font un demi-cercle de verdure et de fleurs. De l'autre côté, la ville s'étage sur le flanc du coteau que couronne un château crénelé dont les briques roses se dessinent entre les fuseaux des cyprès.

Il est assez difficile de trouver l'entrée de la cathédrale et je suis obligé de me renseigner. Je tombe sur le plus charmant des hommes qui interrompt aussitôt ses occupations pour me conduire et me prodigue ses amabilités. La jolie définition que Musset, dans *Bettine*, donne de l'Italie, me revient à la mé-

moire ; nous sommes bien « dans ce pays de liberté charmante, brave, honnête et hospitalière, sous ce beau soleil où l'ombre d'un homme, quoi qu'on dise, n'en a jamais gêné un autre, où l'on se fait un ami en demandant son chemin... » La porte de la cathédrale s'ouvre sous une sorte de portique, à côté de maisons particulières et de boutiques. L'église est petite d'ailleurs et sans intérêt ; mais elle renferme un chef-d'œuvre, l'un des meilleurs tableaux du plus illustre enfant de Conegliano, le bon peintre Cima. J'adore ces villes et ces monumens où l'on vient voir une seule œuvre, surtout quand celle-ci est encore à la place même pour laquelle elle fut conçue et exécutée ; il semble que, d'être unique et de vous avoir obligé de vous dérangé, elle prenne un charme particulier qu'elle n'aurait pas dans un musée, perdue parmi tant d'autres. Le tableau est actuellement sur un autel provisoire, pendant qu'on répare le chœur qu'il n'avait pas quitté depuis le jour où Cima le peignit. Fort bien éclairé, surtout le matin, on peut en admirer la magnifique composition et le chaud coloris. Je ne connais pas de Vierge qui ait un visage plus pur et plus noble. Les six saints ou saintes sont également pleins de dignité et de grandeur ; peut-être pourrait-on leur reprocher de manquer un peu de souplesse et de vie. Deux petits anges musiciens, au pied du trône de la Vierge, sont délicieux d'attitude simple et de gravité ; leur chair est d'une jolie couleur ambrée. Chose assez rare chez Cima, qui d'habitude encadrait ses peintures de beaux paysages et notamment de vues de la colline de Conegliano, la scène est entièrement remplie par les personnages. Nulle grâce ne sourit dans cette œuvre où l'artiste semble avoir mis, pour l'église de son pays, tout le sérieux de son âme. La *Madone entourée de saints* de l'Académie de Venise reproduit, en somme, le même sujet avec un paysage en plus, mais, m'a-t-il semblé, avec moins d'émotion. Dans les deux toiles se retrouve cette symétrie un peu enfantine qui donne également tant de froideur aux œuvres du Pérugin ; l'équilibre résulte moins de la pondération des masses colorées que de la similitude des personnages de chaque côté du sujet principal.

Le tableau de Conegliano est de la fin du xv<sup>e</sup> siècle, de quelques années à peine plus ancien que les premiers chefs-d'œuvre de Giorgione et de Titien. Cima est resté l'élève de Vivarini. Certes, il subit l'influence de Giovanni Bellini ; mais il



ne cherche pas à le dépasser comme devaient le faire ses illustres rivaux, disciples comme lui du maître de Venise. Cima demeure un primitif. Il est peut-être le seul Vénitien chez qui l'on sente un peu de la ferveur toscane ou ombrienne. On l'a appelé le Masaccio de Venise, ce qui est exagéré, car alors il serait au premier rang des peintres du Quattrocento. Il ne va pas si loin que Masaccio; il n'a rien d'un novateur; mais personne n'est avant lui pour la tendresse et la poésie religieuse. C'est un modéré, un rêveur discret, un tempérament calme. Il appartient à cette catégorie d'artistes qui sont toute leur vie fidèles à l'idéal de leur jeunesse et paraissent très vite ainsi des retardataires.

En quittant l'église, j'ai grimpé jusqu'au château que j'apercevais tout rose dans la clarté vermeille. Il faut prendre d'étroites rues tortueuses, sans trottoir, aux cailloux pointus, passer sous des arcades et des voûtes qui semblent prêtes à tomber, monter des escaliers en ruines. De lourdes portes s'ouvrent sur de minuscules jardins. Des visages s'encadrent dans des fenêtres fleuries de géraniums. De loin en loin, quelques modernes devantures de magasins, malgré leur aspect misérable, ont l'air d'être étrangères dans les ruelles désertes où l'on a presque peur du bruit que l'on fait. L'âme du passé flotte autour des anciennes demeures. Et, vraiment, rien n'est poignant comme ces intérieurs d'antique cité où rien n'a bougé; le contraste est surtout très vif lorsque, au sortir des quartiers neufs tout radieux de s'étaler au soleil, on pénètre dans la ville d'autrefois qui étouffa pendant des siècles entre la colline et les remparts. Les façades y prennent, comme les vieillards, ces graves visages où se lit, avec la tristesse d'avoir vu trop de choses, une pensée sans cesse tournée vers la mort. Après les dernières maisons, on monte le long des vieilles murailles roussies qu'une chaude lumière réjouit dans leur abandon. Entre les pierres disjointes poussent ces herbes fines et ces mousses qui croissent seulement dans la solitude.

De la terrasse qui précède le château, on découvre un magnifique panorama sur toute la plaine trévisane et la vallée de la Piave dont le cours se ralentit à l'approche des lagunes qu'on aperçoit à l'horizon par les temps clairs. Au-dessus des champs flotte déjà la délicate brume de Venise. Au Nord, la vue s'étend jusqu'aux premiers contreforts des Alpes, sur une série de verdoyans coteaux et de montagnes boisées, parsemées de

villas et de bourgs groupés autour des campaniles. Les versans sont couverts des vignobles célèbres qui donnent un vin légèrement pétillant et parfumé; nulle part les vignes ne sont mieux cultivées qu'autour de Conegliano, très fière de son école royale de viticulture. Au loin, le soleil qui meurt dore un de ces gros nuages cotonneux où les Grecs croyaient que les immortels se cachaient pour traverser l'azur et qui servirent ensuite aux peintres de toutes les écoles pour représenter les scènes où Dieu descend sur terre. Les rayons glissent entre les créneaux et les arbres comme des écharpes de rêve. Les cimes des hauts cyprès, sous le vent qui peu à peu s'apaise avec le soir tombant, se balancent à peine sur le ciel éblouissant, pareilles aux agrès d'un navire doucement bercé par une mer calme. C'est l'heure irréaliste où les choses se parent de toutes les gammes lumineuses du rose, de ce rose fugitif et passager, qui n'est pas une vraie couleur et rappelle la teinte incertaine de ces fleurs si peu colorées qu'elles semblent, dans un bouquet de fleurs rouges et blanches, comme un reflet adouci des unes et des autres.

A travers ses grilles, la cour intérieure du château sourit si aimablement que j'ai envie d'y pénétrer. Une légère *buonamano* a raison des scrupules du gardien. Nous pourrions rester jusqu'à la nuit dans ce vieux jardin si évocateur avec ses cyprès, ses lauriers-roses, ses murailles de briques rouges qui s'avivent encore aux dernières lueurs du jour. Les allées sont étroites et mal entretenues; mais, peu à peu, le jardin s'agrandit. Une brume impalpable monte de la terre chaude, estompe graduellement les formes, met comme du mystère autour de nous. Avec l'ombre, l'amour prend je ne sais quelle subite gravité; les mains s'étreignent avec plus d'émotion. Dans le silence des choses, on ne parle plus. Ah! langueur des soirs italiens dans les parfums! Ah! douceur d'être deux quand tout s'efface et semble mourir pour quelques heures! Sans un cœur près du mien, je ne pourrais pas attendre la nuit dans ce jardin. Et je songe encore au vieux Dumas qui, à la fin de son *Voyage en Suisse*, arrivé au bord des lacs d'Italie, éprouve, dès le premier soir, l'effroi de la solitude et trouve alors cette jolie formule : « Espérer ou craindre pour un autre est l'unique chose qui donne à l'homme le sentiment complet de sa propre existence. » Dans le tumulte et l'agitation des jours, nous pouvons ne pas

sentir l'isolement ; mais, dans la paix vespérale, nous ne pouvons plus le supporter.

Le vent est tout à fait tombé. Le jet des hauts cyprès s'est figé dans le ciel plus noir. Au loin, une fontaine dit son éternelle et monotone chanson. Tout à coup, un cri rompt le silence. C'est un rossignol attardé que retient sans doute le charme tranquille de ce jardin d'été. Nous ne l'apercevons pas ; il doit être dans un massif de lauriers-roses, sur une branche que nous voyons remuer. Il s'essaie d'abord timidement, redit la même note, à mi-voix, comme dans un murmure. Il interroge les choses et écoute le silence. Puis, peu à peu, se croyant seul et se grisant de la douceur nocturne épandue autour de lui, il chante à plein gosier. Les trilles se succèdent, plus énergiques, deviennent des cris de joie et de désir. Il lance ses notes éclatantes par intervalles, semblant à chaque reprise clamer plus fort son appel d'amour. Et, toutes les fois, nous frissonnons, comme les amans de Vérone, lorsqu'ils entendaient le rossignol qui chantait sur un grenadier, dans le jardin des Capulets.

## VI. — BASSANO

Moins haute et moins encerclée par les montagnes que Bellune, plus élevée que Conegliano au-dessus de la plaine vénitienne, Bassano, au débouché de la Brenta, est dans une admirable situation. Elle a vraiment grand air, avec ses restes de remparts couverts de lierre, ses promenades des Fosse aux énormes tilleuls, son château de briques rouges aux tours carrées qui rappelle un des passés guerriers les plus tourmentés qui soient. Successivement disputée et prise par ses puissantes voisines Vicence, Padoue, Vérone ou Milan, elle ne connut la paix que pendant les quatre siècles de la domination vénitienne ; mais elle paya durement cette tranquillité lors des guerres de la Révolution et de l'Empire. Comme il fallait l'avoir pour s'assurer le passage ou la retraite, toutes les campagnes de l'armée française eurent là leur épisode. En quelques années, elle fut prise et reprise plus de dix fois. Ardente patriote, elle combattit au premier rang, comme Pieve et Bellune, pendant les luttes de l'indépendance et, comme elles, se donna d'un élan unanime à la maison de Savoie.

La plus grande fierté de Bassano est pour son vieux pont

couvert dont la seule histoire demanderait un chapitre. Parfois en pierre, le plus souvent en bois, soit emporté par le torrent, soit incendié, soit détruit par la guerre, il fallut, rien qu'au cours des cinq derniers siècles, le reconstruire plus de dix fois. Le pont actuel remplace celui qu'Eugène de Beauharnais brûla en 1813 ; ses piles gardent encore, encastrés dans leurs moellons, des boulets français. Moins long, mais plus large que celui de Pavie sur le Tessin, il a beaucoup de caractère, surtout quand on le regarde du lit de la rivière. Il complète le plus pittoresquement du monde le tableau que forme la cité, avec ses maisons et ses jardins étagés dont les fondations descendent jusqu'au fleuve qui, parfois, les secoue un peu rudement. En haut, par-dessus les toits et les arbres, se dresse l'ancien château fort. Toute la colline se reflète dans l'eau pure que raie seulement le vol agile des hirondelles poursuivant d'invisibles insectes.

Comme à Pieve, on chercherait vainement, dans Bassano, des rues planes et droites. Toutes montent et tournent, s'enchevêtrent dans le plus amusant pêle-mêle. Quelques-unes sont comme suspendues au-dessus de la vallée. Des portails s'ouvrent sur la campagne, semblent encadrer l'horizon. Ce qui ajoute au charme de la ville, ce sont les petites places et les terrasses, avec de belles échappées, que les habitans surent réserver pour la joie des yeux. L'une des mieux situées est la Piazza del Terraglio d'où la légende prétend que Bonaparte arrêta son plan de bataille. Mais aucun panorama ne vaut celui que l'on découvre du célèbre *balcone dell' arciprete*, dans la cure de la cathédrale qui occupe une partie des bâtimens de la vieille citadelle. La vue s'étend dans toutes les directions. Au Levant, les collines d'Asolo s'abaissent doucement vers la plaine : c'est au milieu d'elles, à Possagno, que naquit Canova ; un monument de marbre blanc, sur le modèle du Panthéon de Rome, renferme des œuvres, des copies et le corps périssable de celui que beaucoup ne craignirent pas d'égaliser à Michel-Ange. Au Nord, derrière un premier plan de maisons et de beaux jardins, la vallée, parsemée de villas et de bourgs, est fermée par un amphithéâtre de montagnes laissant juste la place au fleuve. A gauche, les hauteurs bordent le plateau des Sept-Communes, cet étrange pays dont les habitans vécurent, pendant des siècles, presque isolés du reste du monde, formant une

sorte d'îlot allemand en territoire italien, comme cela existe aussi au Nord de Vérone, dans le district des Treize-Communes. Plus à l'Ouest, au pied des collines de Marostica, la plaine s'étend vers Vicence, jusqu'aux monts Berici.

Le musée de Bassano est assez important. Il renferme notamment une riche collection de gravures de tous pays et une salle consacrée aux travaux de Canova, originaux ou reproductions. Mais, fidèle à mon habitude, dans la ville des Bassan, ce sont leurs œuvres seules que je veux voir. Rien d'étonnant à ce qu'elles soient nombreuses, puisqu'il y eut jusqu'à six peintres portant le nom de da Ponte. C'est une de ces curieuses familles italiennes, où, de père en fils, on se consacrait à la profession enchantée, *la mirabile e clarissima arte di pittura*. Et j'ai gardé un souvenir charmant de ce tableau des Offices, où Jacopo s'est représenté avec tous les siens unis dans le culte de l'art.

Les six da Ponte comprennent le grand-père Francesco, le père Jacopo et les quatre fils Francesco, Giambattista, Leandro et Gerolamo. Parmi eux, il n'y a guère que Jacopo qui compte ; c'est lui qui est le Bassan ; c'est à lui que la cité reconnaissante a élevé une statue. Ses œuvres, très nombreuses, sont éparses dans les galeries d'Europe. Le musée de Bassano en possède une douzaine, parmi lesquelles j'ai remarqué le *Saint Valentin baptisant une jeune fille*, fort joli de composition et surtout de couleur ; les rouges sont ardents et chauds ; la robe de satin blanc de la jeune fille est également rendue d'une façon éclatante. Mais le chef-d'œuvre est la *Nativité*, d'une fraîcheur et d'une richesse toutes particulières. La lumière y est très habilement concentrée sur la Vierge et un beau paysage bleu encadre la scène. C'est dans ces compositions à la fois pieuses et rustiques, sortes d'idylles agrestes assez agréables, qu'excellait Jacopo. Malheureusement, les toiles ont presque toujours noirci et sont devenues d'une couleur dure qui les rend un peu monotones. Nul n'eut plus que lui la pratique du métier et n'en connut mieux tous les secrets. C'est un praticien accompli, un virtuose de la palette ; mais son art ne va pas plus loin. Ses personnages ne vivent pas et n'ont pas de caractère ; leurs physionomies, leurs mouvemens mêmes sont toujours lourds et insignifiants. Ce qu'il faut noter, c'est que le Bassan est le plus naturaliste des peintres vénitiens du xvi<sup>e</sup> siècle. Comme l'a remarqué judicieusement Charles Blanc, c'est lui qui introduisit,

dans l'art italien, le *genre*, la mise à la scène de la vie réelle. Jusqu'alors, la peinture n'avait été que religieuse ou historique ; elle descendait rarement à l'observation de la nature et des scènes familières. Le Bassan étudia avec soin « les animaux, le paysage, les objets inanimés, s'appliquant à exprimer fortement le caractère particulier de chaque bête et à rendre, sous leur aspect le plus vrai, les arbres, les fruits et les fleurs, les instrumens de labour et de jardinage, toutes les choses, enfin, dont se compose le mobilier d'une maison rustique, et même la batterie de cuisine. » Il essaya de pousser la vérité jusqu'à l'illusion et je ne sais plus où j'ai lu l'anecdote d'Annibal Carrache entrant dans sa chambre et avançant la main pour prendre un livre que Jacopo avait peint sur la table. Dans ses *Meraviglie dell'Arte*, Ridolfi déclare qu'il ne manque à ses bêtes que la voix, « al bue che il mugire, alla pecora il bellare, al cavallo il nitrire, al leone il rugito... » Le Bassan chercha dans l'histoire et dans la Bible toutes les scènes où les animaux jouaient un rôle important : les *Saisons*, les *Mois*, les *Nativité*, les *Adoration des Bergers*, les *Création*, les *Déluge* abondent dans les églises et les musées d'Italie.

Parfait technicien, le Bassan fut un excellent professeur. Véronèse n'hésita pas à le choisir, parmi dix autres, pour lui confier l'éducation artistique de son fils Carletto. Il avait le don d'enseigner. De ses quatre enfans, il voulut faire quatre peintres. Mais deux ne purent s'élever au-dessus du rang de copistes et de simples aides d'atelier. Les deux autres ont laissé quelques œuvres qui ne sont pas sans mérite : Francesco, des tableaux de cérémonie ou d'histoire, notamment au palais ducal de Venise ; Leandro, des compositions religieuses et surtout de bons portraits, dont le meilleur, sobre et vigoureux, est celui du podestat Lorenzo Capello, que conserve le musée de Bassano.

Mais combien ces toiles sombres, sur lesquelles la couleur met comme un vernis opaque, sont pénibles à regarder ! Et quelle joie de retrouver la lumière ! Allons faire le tour des belles promenades qui encerclent la ville. Les échappées en sont magnifiques sur les contreforts des Alpes et la vallée de la Brenta. On a successivement sous les yeux les divers panoramas qu'on embrassait d'ensemble du balcon de la cure. Ces vues, déclare George Sand dans ses *Lettres d'un voyageur*, « sont une des meilleures fortunes qui puissent tomber à un

voyageur ennuyé des chefs-d'œuvre classiques de l'Italie. »

Je n'ai pas trouvé le *Café des Fossés* dont parle l'auteur de *Lélia* dans ces curieuses lettres qu'elle écrit, au printemps de 1834 « à un poète, » comme dit la table des matières du livre, et dans lesquelles, avec une magnifique inconscience, elle lui parle du « docteur » et du déjeuner qu'elle fit avec lui, à cette auberge de Bassano « sur un tapis de gazon semé de primevères, avec du café excellent, du beurre des montagnes et du pain anisé. » Elle invite Musset à un pareil déjeuner, en ce même lieu, plus tard... « Dans ce temps-là, tu sauras tout ; la vie n'aura plus de secrets pour toi. Tes cheveux commenceront à grisonner, les miens auront achevé de blanchir ; mais la vallée de Bassano sera toujours aussi belle... » Puis, elle part vers le Tyrol ; il semble qu'elle veuille gravir des montagnes inaccessibles, franchir des cols inexplorés. En réalité, elle alla jusqu'à Oliero, à douze kilomètres de Bassano ; et, par Possagno, qui lui fournit l'occasion de tirades sur Canova, elle revint à Trévis, dans une voiture traînée par des ânesses, assise entre des chevreaux qu'un paysan transportait au marché. Elle déclare avoir dormi fraternellement avec les innocentes bêtes qui devaient tomber le lendemain sous le couteau du boucher. « Cette pensée, ajoute-t-elle, m'inspira pour leur maître une horreur invincible et je n'échangeai pas une parole avec lui durant tout le chemin. »

Dans l'œuvre de George Sand, j'ai toujours eu un faible pour ces lettres vénitienes, écrites à trente ans, confidences d'un esprit souffrant que torture le doute. Au milieu de mille dissertations sur les sujets les plus divers, on assiste, dans leur sincérité émouvante, aux constantes luttes d'une âme passionnée contre les entraves de la société et les servitudes de l'opinion. On y trouve déjà cette idéalité voluptueuse, qui est au fond de toute son œuvre comme de toute sa vie, et surtout son ardent amour pour la nature. Toujours elle préféra aux émotions artistiques celles que donne la beauté des choses. « Les créations de l'art, dit-elle dans une de ces *Lettres d'un voyageur*, parlent à l'esprit seul, et le spectacle de la nature parle à toutes les facultés. Au sentiment tout intellectuel de l'admiration, l'aspect des campagnes ajoute le plaisir sensuel. La fraîcheur des eaux, les parfums des plantes, les harmonies du vent circulent dans le sang et dans les nerfs, en même temps

que l'éclat des couleurs et la beauté des formes s'insinuent dans l'imagination. » Nul écrivain n'associa mieux les états psychologiques aux décors naturels. Sous le titre de *Paysages passionnés* que j'ai pris pour réunir en volume quelques-unes des pages où j'ai également essayé d'adapter des descriptions pittoresques à une action, quel choix d'émouvans morceaux l'on pourrait faire dans son œuvre ! Et qu'il m'est doux, ce soir, sous les tilleuls de Bassano, d'évoquer le souvenir de la trop ardente amoureuse et de songer qu'ici, elle respira ce même vent du Sud qui souffle, par tièdes bouffées, tout parfumé d'avoir passé sur Venise et sur les jardins de la Brenta !

## VII. — MASER

Si près de Maser et de Fanzolo, j'ai voulu revoir les deux célèbres villas qu'y construisit Palladio. Il n'est pas, pour le voyageur, de joie plus grande que celle du retour dans les beaux lieux qui, un jour, l'enchantèrent. Il sait que vont revivre ses anciennes impressions ; mais il a hâte de savoir aussi de combien elles s'enrichiront. D'ailleurs, j'avais vu ces villas au printemps, quand les lilas et les arbres en fleurs leur font une ceinture odorante ; de quel charme nouveau l'automne n'allait-elle pas les parer ? Tout récemment, dans une de ses conférences sur Molière, M. Maurice Donnay a comparé bien spirituellement Don Juan à ces touristes pressés qui visitent les villes d'Italie entre deux trains, qui arrivent, courent à l'église et au musée, puis repartent. « Ils ont vu la ville un matin, un après-midi de printemps ou d'automne, ils ne la reverront jamais par d'autres ciels, sous d'autres couleurs ; ils ne s'accourent jamais à la terrasse d'où l'on découvre un peu de pays, ils ne rêvent pas au bord du fleuve, ils n'errent pas dans les petites rues tortueuses, ils ne se font pas ouvrir la grille des beaux jardins. Ils passent ; c'est pour eux que Bædeker a écrit cet admirable titre de chapitre : Venise en quatre jours. » Ne les imitons pas ; faisons-nous ouvrir les grilles des beaux jardins et des villas palladiennes.

Le besoin d'avoir une maison de plaisance, si vif chez les Italiens, fut de tout temps particulièrement aigu chez les Vénitiens. Privés de campagne et presque de verdure, ils éprouvaient le désir de fuir les canaux et les petites rues dallées où



l'air ne se renouvelle jamais, de marcher sur de la vraie terre, de voir des arbres et des champs. Les îlots de la lagune et les bords de la Brenta se couvrirent, les premiers, de propriétés. Puis les familles riches allèrent plus loin, vers Padoue et Trévis, acquirent des domaines sur les collines Euganéennes et jusque sur ces montagnes de Bassano dont ils apercevaient la ligne bleue à l'horizon, toutes les fois que leur gondole, au sortir du rio San Felice ou du rio dei Mendicanti, débouchait dans la lagune, vers San Michele ou Murano.

Il est tout naturel que les deux frères Barbaro : Daniel, patriarche d'Aquilée, l'un des plus hauts dignitaires de l'Église, et Marc-Antoine, ambassadeur de la République auprès de Catherine de Médicis et de Sixte-Quint, négociateur de la paix après Lépante, procureur de Saint-Marc, aient voulu avoir un palais rural digne d'eux et de leur rang. Ils s'adressèrent aux plus grands artistes du temps, à Andrea Palladio pour l'architecture, à Alessandro Vittoria pour la décoration sculpturale, à Paolo Caliari pour les fresques. De cette triple collaboration est sortie la somptueuse demeure qui, de la famille Barbaro, passa, à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, à Ludovic Manin, le dernier doge de Venise, et, après de longues années d'abandon, devint la villa Giacomelli, du nom de l'aimable propriétaire qui l'a restaurée et qui voulut bien m'en faire les honneurs.

Suivant le plan généralement adopté par Palladio, la villa, adossée à un coteau d'où elle domine légèrement la plaine, se compose d'un palazzo central en forme de temple, avec quatre colonnes ioniques supportant un fronton triangulaire, et de constructions latérales plus basses, précédées d'arcades et terminées par deux pavillons, sortes de colombiers dont les rez-de-chaussée étaient destinés, d'après l'architecte, l'un aux pressoirs, l'autre aux écuries et aux remises. Derrière, une cour communique de plain-pied avec le premier étage du bâtiment central. « Cette cour, dit Palladio, est de niveau avec le sol de la colline qui a été taillée et abaissée tout exprès pour faire place à une fontaine richement décorée de stucs et de peintures. » C'est Alessandro Vittoria, l'associé de Sansovino, qui exécuta cette décoration, ainsi que l'ornementation générale du palazzo et des jardins. Il y déploya toute son adresse de main et son tempérament fougueux ; mais, là comme ailleurs, il manqua un peu de mesure et visa trop uniquement à l'effet. Il y a excès

dans cette profusion de statues et de vases qui se dressent tout autour de la villa; cet abord d'apparat et de magnificence guindée convient mal à la simplicité du bâtiment.

Véronèse se chargea des fresques; et, vraiment, nul travail n'était mieux à sa taille et à son goût. Je n'ai pas à décrire ces œuvres célèbres aux lecteurs de la *Revue des Deux Mondes*: Charles Yriarte les a jadis, ici même, longuement étudiées. C'est la plus libre fantaisie d'un artiste qui ne peignit jamais que pour la joie des yeux. Tout ce qui peut égayer une demeure, distraire l'esprit de gens qui viennent à la campagne pour se reposer, le prince des décorateurs, libre de tout programme tracé à l'avance, le prodigua. Divinités païennes, héros, éphèbes, vertus, vices, amours, guirlandes de fleurs et de fruits, paysages, animaux, portraits et statues en trompe-l'œil, colonnes simulées, Véronèse les représenta, au hasard de son inspiration, ne songeant qu'à son amusement et au nôtre. Géné, dans ses compositions officielles, pour exécuter des nus, il prit ici sa revanche. Toutes les figures mythologiques ou allégoriques devinrent de belles femmes aux chairs épanouies; on ne peut que leur reprocher d'être toujours un peu semblables et inexpressives; leurs formes opulentes sont trop pareillement splendides. D'ailleurs, de nombreux morceaux sont lâchés, peints mollement, à peine indiqués; les sujets sont le plus souvent insignifiants et sans lien entre eux. Mais qu'importe? On n'avait pas demandé à Véronèse des tableaux, mais de la décoration. Il devait simplement embellir des surfaces, clouer en quelque sorte, en guise de tapisseries, des fresques brillantes sur les murs. Quelle tâche eût pu mieux séduire celui qui fut le plus charmant des conteurs, le plus habile metteur en scène des fêtes vénitiennes? Mais n'y cherchez aucune pensée, aucune expression de la vie intellectuelle ou morale. Véronèse n'est qu'une main et non un cerveau. Jamais palette plus éblouissante ne fut à la disposition d'un artiste moins instruit; pour lui, les règles esthétiques se bornaient, suivant sa réponse célèbre au Tribunal du Saint-Office, à mettre dans un tableau « ce qui fait bien. » Il déclara, ce même jour, que « le peintre avait droit aux licences des poètes et des fous et qu'il continuerait de peindre selon sa compréhension des choses. » Dans la ville du caprice et de la fantaisie, nul n'essaya moins de se soumettre à d'autres règles. Vérité historique,

chronologie, exactitude des lieux, des types et des costumes, lois de l'architecture : rien ne le gêne. Et que lui importe d'être absurde, s'il est charmant ?

Or, il est toujours charmant et nulle part plus qu'ici, dans cette villa où l'on peut si bien se rendre compte de ce qu'étaient, au *xvi<sup>e</sup>* siècle, les somptueuses résidences estivales des riches Vénitiens. Qu'il y ait un peu de mauvais goût et un trop grand étalage de luxe, ce n'est pas douteux. Cette aristocratie de marchands tenait d'autant plus à montrer sa fortune que celle-ci était plus récente. Pour ces commerçans parvenus, l'art était une manifestation extérieure, un signe visible de leur opulence. Certes, je ne veux pas recommencer à ce propos le parallèle facile et si souvent poussé à l'excès où l'on oppose l'art vénitien à celui de Florence, le sensualisme de l'un à l'idéalisme de l'autre ; mais il est certain que, sur la lagune, dans la ville des fêtes incessantes, peintres et sculpteurs ne cherchent pas à élever l'âme, mais seulement à enchanter les sens, à rendre plus belle et plus douce la vie quotidienne. Quoique banale, la comparaison reste juste : Venise, molle courtisane, a les langueurs et le même goût du clinquant que les femmes de l'Orient. D'avoir vécu isolée, dans ses îles, elle n'a pas subi la contagion de la crise mystique qui agita presque toute la péninsule. Son esprit sans cesse tourné vers les choses pratiques, son commerce ininterrompu avec Byzance et l'Islam, la rendirent de fort bonne heure jouisseuse et sceptique. Aussi, à côté des autres écoles italiennes, est-elle pauvre en tableaux religieux ; et, trop souvent, dans ceux qu'elle nous a laissés, la religion en est-elle absente. Les sujets sacrés ne sont que des prétextes à la plus libre fantaisie. Dans l'Évangile, Véronèse trouve surtout à peindre des festins. Je comprends que cela ait froissé un esprit comme Renan. Dans ses lettres à son ami Berthelot, il se plaint plusieurs fois que la source de l'art vénitien ne soit pas aussi pure qu'à Florence, qu'on y trouve trop de réminiscences de Constantinople et du style arabe. « Il y a du caprice, de la fantaisie, fantaisie ravissante, caprice plein de charme ; mais ce n'est pas le beau pur et sans manière... Je me confirme dans mes vieilles préférences pour les écoles ombriennes et toscanes ; ce matérialisme vénitien, ce manque de noblesse et de beauté me choquent particulièrement dans les tableaux religieux. » Mais qu'est-ce que la religion pour la

ville des plaisirs, de tous les plaisirs? Juste de quoi aiguïser la volupté de vivre par un rappel de la fragilité de la vie. Trouble léger, émotion passagère qui effleure à peine l'âme, n'y laissant guère plus de trace qu'un sillage de gondole sur la moire de l'eau...

## VIII. — FANZOLO

A la villa de Maser, un peu trop magnifique et prétentieuse, je préfère la villa Emo qui est plus au Sud, à Fanzolo, dans la plaine trévisane. Je l'aime d'être moins connue et rarement visitée, et surtout d'avoir toujours appartenu à la même famille qui l'entretient pieusement et intelligemment, telle qu'elle fut conçue et édifiée. Depuis Leonardo Emo, patricien de la République, qui la fit construire au milieu du xvi<sup>e</sup> siècle, jusqu'au comte Emo actuel qui vous y accueille avec la souveraine bonne grâce d'un grand seigneur, de n'avoir point changé de maître elle prend comme une aménité et une intimité particulières. Pas du tout solennelle et dans le plus frais décor de verdure qui soit, je ne connais pas de séjour de campagne où l'on puisse vivre à la fois dans un cadre plus artistique et aussi près de la nature. Autour de la maison, ce n'est point, en effet, parc ou jardin apprêté, mais une ceinture de bois, de champs et de pelouses dont les hautes herbes embaument.

C'est encore Palladio qui éleva cette construction. Le grand architecte vicentin a vraiment semé ses œuvres dans toute la région; si on les réunissait, on aurait, comme le remarque Vasari, une véritable cité. Lui-même nous a décrit le charme et le but de ces villas dans ses *Quatre livres d'architecture*. « Certes, dit-il, c'est une chose de grand éclat et commode à un gentilhomme d'avoir une belle demeure dans la cité qu'il habite; mais il y a plus d'agrément encore dans ces maisons de campagne où l'on passe son temps à s'occuper des soins du ménage, à se distraire au milieu de son domaine, sans compter l'exercice et les promenades que l'on y fait chaque jour pour conserver la santé et se mettre l'esprit en repos, sans compter aussi le plaisir que l'on y peut prendre, soit dans l'étude, soit dans quelque autre noble application. Ceci, à l'exemple de ces sages de l'antiquité qui, pour goûter la vie calme qu'ils appe-

laient bien heureuse, se retiraient en de pareils lieux, ornés de jardins et de fontaines... »

Le plan est semblable à celui de Maser : un bâtiment central carré, flanqué de deux longues ailes plus basses, devant lesquelles court un portique à colonnades, qui devait, suivant le projet de l'architecte, « permettre au propriétaire d'aller partout à l'abri, sans que la pluie ni les ardeurs du soleil pussent le détourner de ses affaires, tout en étant de plus à l'avantage de l'apparence du monument. » La disposition du palazzo est infiniment simple : au milieu, une loggia sur la façade et, derrière, un vestibule menant au salon de réception ; de chaque côté, à gauche et à droite, des chambres correspondant aux quatre angles. La décoration se compose d'architectures simulées et de peintures qui offrent, ici encore, un curieux mélange de tableaux religieux et de scènes païennes : c'est ainsi que les chambres sont dites de *Vénus*, de la *Sainte-Famille*, d'*Hercule* et de l'*Ecce homo*, suivant le sujet de la fresque principale. Ce qu'il y a de plus parfait, c'est la partie centrale : la belle loggia où une très noble Cérès vous reçoit, comme il sied, au seuil de cette maison champêtre, le vestibule, dont le plafond est orné des feuillages d'une magnifique treille, et surtout la grande salle, aux harmonieuses proportions, toute décorée de colonnes feintes, de niches et de statues en trompe-l'œil. C'est là que sont les deux meilleures œuvres : la *Mort de Virginia* et la *Contenance de Scipion l'Africain*. Il n'est pas douteux qu'elles soient de la main de Zelotti ; mais Véronèse n'y a-t-il pas collaboré et dans quelle mesure ? S'est-il borné à donner des indications générales ou a-t-il exécuté certains morceaux ? Là-dessus on discutera sans doute longtemps. Je crois bien que Véronèse n'est pas étranger à ces fresques. Comme le dit M. Hémond, l'argument qu'elles ne valent pas celles de la villa Barbaro ne prouve rien ; car, de quinze ans plus anciennes, elles sont d'une époque où le jeune Paolo Caliari, sous l'influence directe des maîtres de Vérone, cherchait encore sa voie et n'avait pas eu la révélation de Titien et des grands Vénitiens. Il me semble vraisemblable d'admettre qu'il a composé et dessiné les sujets les plus importants, laissant à Zelotti le soin d'achever seul le travail ; celui-ci était d'ailleurs un coloriste réputé que Vasari déclare supérieur à Véronèse dans l'art de la fresque. La plupart de ces peintures sont négligées et donnent l'impression

d'avoir été bâclées : les draperies sont lourdes et les visages inexpressifs. Seules, les petites scènes chrétiennes sont assez finies : je me souviens d'un *Ecce homo* et d'un *Jésus jardinier* très agréables de composition. En revanche, les scènes mythologiques sont presque toujours traitées négligemment et comme de simples esquisses. Mais pourquoi s'appesantir sur le détail, puisque l'ensemble est ravissant, d'une exquise tonalité blonde ? Comme ces questions d'attribution et de critique semblent oiseuses, dans ces pièces dont le plus beau décor est l'admirable paysage qui entre par de larges baies ! La vue s'étend sur de vastes et hautes prairies toutes fleuries, que coupent seulement des bosquets d'arbres et les longues lignes des peupliers qui tracent de somptueuses avenues se perdant dans la campagne. Les chambres sont pleines d'une bonne odeur d'herbe et de fruits mûrs. Au loin, dans l'air poudreux et doré, reposent des montagnes bleues, les collines d'Asolo et les Alpes du Cadore. Nulle part n'est plus savoureux ce mélange constant d'art et de nature. Vraiment, les Vénitiens furent les plus voluptueux des hommes. Et moi, pourtant peu envieux, j'ai envié l'heureux possesseur de cette demeure qui, sans quitter un cadre précieux, assiste tout au long de l'année à la vie des champs, aux semailles, à la fenaison, aux vendanges, à toutes les grâces de la poésie virgilienne. Dans la douceur du soir tombant, je me suis éloigné à regret de cette villa où les nuits doivent être si belles, où l'on peut, après avoir fermé les yeux sur la chair blonde de Vénus, s'endormir dans le parfum des foins coupés.

GABRIEL FAURE.

---

---

# LA CRISE DE L'ÉTAT MODERNE

---

## LA HIÉRARCHIE DES PROFESSIONS DANS L'ANCIENNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE (1). — LA RÉHABILITATION DES ARTS MÉCANIQUES.

---

Ce n'est point sans patience ni longueur de temps, ce n'est pas non plus sans efforts ni convulsions que l'État moderne est né de l'État ancien, et que de l'ancienne société est sortie la société moderne. Le passage, en effet, ne pouvait qu'être ardu de l'un à l'autre régime politique et social. Si, sur tel ou tel point, par tel ou tel détail, l'ancienne société ressemblait plus à la nouvelle qu'on ne l'aurait cru tout d'abord, et notamment si quelques-unes de nos difficultés, ou même quelques-unes de nos angoisses ne lui furent pas épargnées, néanmoins, en son fond et dans son ensemble, c'était une société très différente de la nôtre. Très différente par sa structure interne, par les multiples divisions et distinctions, sous-divisions et sous-distinctions, qui la coupent et la recoupent, qui en font une société à cloisons, à étages, à compartimens.

On a bien dit (et ne l'ai-je pas répété?) qu'« en général, d'homme à homme, sinon de position à position sociale, la barrière était moins haute dans l'ancien que dans le nouveau

(1) Sous le même titre j'ai présenté, l'an dernier, à la séance des Cinq Académies, une très rapide esquisse de ce travail. Mais le sujet m'a paru d'une importance telle, lorsqu'on essaie de « découvrir, » comme dit Taine, la constitution sociale de la France, que j'ai cru indispensable de le reprendre pour une étude approfondie. C'est cette étude dont la *Revue* veut bien accueillir aujourd'hui la première partie : elle va jusqu'à 1750. Une seconde partie nous conduira jusqu'à la période contemporaine. De la notice lue à l'Institut, à peine ai-je conservé quelques courts fragmens.

régime du travail. » Mais il faut avoir soin de maintenir fermement la restriction : « ancien régime du travail, » mais non « ancienne société. » D'homme à homme, dans l'ancien régime du travail, chaque barrière était peut-être moins haute ; mais de position à position, dans l'ancienne société, il y avait beaucoup plus de barrières, il y en avait partout ; et, pour la voir comme elle était, il n'y a qu'à se représenter la nation, hérissée, de province à province, et presque de ville à ville, de douanes intérieures.

S'il n'est donc vrai que l'homme était plus près de l'homme, cela n'est vrai, et l'on n'a le droit de le dire, que dans le même métier, entre le maître et le compagnon, moins séparés que ne le sont aujourd'hui le patron et l'ouvrier (1) ; nullement, et loin de là, et tout au contraire, entre gens de diverses conditions ou seulement de diverses professions ; cela n'est pas vrai, tout le monde le sait, du marchand ou de l'artisan, par exemple, au gentilhomme ou à l'homme de robe, mais cela ne l'est pas même, dans les arts mécaniques, de métier à métier.

Insistons-y, car c'est le nœud du drame, et la Révolution s'est faite sans doute pour d'autres causes encore et sous d'autres prétextes : pourtant il n'en fut probablement pas de plus déterminante, de plus pressante, de plus quotidiennement agissante, et en quelque sorte de plus « lancinante » que celle-là ; on en alléguait, et il y en eut réellement, de plus larges, de plus élevées, de plus nobles, on en trouva de plus patriotiques et de plus politiques, il n'en fut pas de plus profondément *psychologiques* (2). L'ancienne société était à ce point hiérarchisée que, non seulement entre les trois ordres, — ce qui saute aux yeux, ce qui est l'évidence même, l'évidence banale et brutale, — mais aussi à l'intérieur de chaque ordre, particulièrement dans le

(1) Encore n'est-ce la vérité qu'en général et faut-il y mettre des nuances. Que la distance demeurât assez grande entre le compagnon et l'apprenti, par exemple, c'est ce qu'on pourrait conclure (toute part faite aux exagérations de style) de ce passage du 1<sup>er</sup> livre des *Confessions* où Jean-Jacques, chez le graveur Ducommun, parlant de la « friponnerie » où l'entraîne « un compagnon appelé M. Verrat, » dit que, s'il l'eût dénoncé, il aurait été « doublement puni pour avoir osé le charger, attendu, remarque-t-il, qu'il était compagnon et que je n'étais qu'apprentif. »

(2) C'est ce que Ferdinand Brunetière avait parfaitement bien vu et exprimé, avant moi, presque dans les mêmes termes ; mais je l'avais oublié et ne m'en suis ressouvenu qu'en feuilletant à nouveau, pour d'autres recherches, le dernier volume de ses *Discours de combat*.



tiers-état, de profession à profession, l'on n'y pouvait risquer un pas sans se heurter à une muraille, et sans sentir durement cette hiérarchie minutieuse et taquine en irritante et blessante inégalité, quelque adoucissement que mit, au dire de Sénac de Meilhan, dans les relations de personne à personne, la politesse française en sa plus fine fleur. C'est de ces petits riens que sont faits tous les jours les désespoirs, les colères, les révoltes secrètes des hommes, qui font un beau jour les révolutions, à la fois spontanées et méditées, des peuples. Tocqueville l'a noté, avec ce bonheur d'observation qu'il a rencontré si souvent : « Plus de hiérarchie dans la société, plus de classes marquées, plus de rangs fixes : un peuple, composé d'individus presque semblables et entièrement égaux ; » voilà la société que les philosophes et les économistes concevaient, annonçaient, promettaient ; voilà la société que d'un instinct violent on voulait, que les ignorans portaient dans leur cœur comme les docteurs la portaient dans leur tête, et qui ne pouvait manquer, à l'heure fatale, de s'en élancer tout armée.

Que cette inégalité extrême, diffuse jusqu'à y être universelle, ait fait le fond de la société ancienne, et que ce soit surtout contre elle que la Révolution ait été faite, il eût été facile, il y a cent ans ou seulement soixante ans, d'en recueillir, outre les preuves écrites, le vivant témoignage. Nos pères le tenaient de leurs pères ou de leurs grands-pères, la plupart personnellement, et quelques-uns terriblement mêlés à cette histoire : c'est pour l'égalité qu'ils s'étaient battus, pour qu'il n'y eût plus ni castes, ni classes, ni cadres, tant on en avait souffert, — et comme s'il pouvait y avoir une chair sans os, un corps sans squelette ! Mais on n'en voulait plus, et, pour qu'il n'y en eût plus, on faisait la guerre aux rois, on l'aurait faite aux dieux ! Ici intervenaient peut-être, il est permis de le craindre, des sentimens moins louables que le simple sentiment de l'inégalité tournant à l'injustice, et, derrière la dignité offensée, la vanité, l'envie, la rancune. Qu'on cherche pourquoi, parmi les acteurs sanguinaires de la révolution, il y eut tant de robins de robe courte : la réponse à cette question, ce n'est pas *l'Ami du peuple*, ce n'est pas *le Père Duchesne* qui nous la donneront. C'est plutôt le *Catalogus gloriæ mundi* du président Chassanée (1) ;

(1) C'est ainsi que l'appelle Loyseau. Mais ailleurs on trouve « Chassenée », et

c'est le *Traité des Offices* de Charles Loyseau ; c'est le *Traité du droit public* de Jean Domat ; et c'est, en approchant du dénouement, le *Traité des injures* de l'avocat Dareau.

## I

On se rappelle comment Charles Loyseau, jurisconsulte exact et méticuleux, à la fin du xvi<sup>e</sup> ou au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, a disposé la procession sociale. En tête s'avance le clergé, qui est le premier des trois ordres ; puis la noblesse, mais sur deux rangs : par devant, « les seigneurs, » et, par derrière « les simples gentilshommes ; » ensuite, le tiers-état, lequel « n'est pas vray ordre » ou la bourgeoisie, laquelle s'entend, au sens strict, « des habitans des villes privilégiées. » Et c'est tout un long défilé, savamment conduit, où le pas est donné aux « quatre facultés de gens de lettres. » J'ai déjà remarqué que l'on pouvait en être surpris ; mais non, et voici qui l'explique : « Après les horreurs des guerres de religion, et sous l'influence de certaines œuvres littéraires, le goût dominant, exclusif, impérieux dans les classes élevées, c'est celui de la société et de la conversation. Vivre en société, se rendre, les uns aux autres, la vie agréable, se policer les uns les autres, c'est la grande affaire, aussi grande pour ces riches et ces puissans que la conquête du pain pour les pauvres (1). » De là l'« avantage, » l'« usage social, » l'utilité sociale des « quatre facultés de gens de lettres, » chez qui se recrute par excellence cet « honnête homme, » que son « honnêteté, » en le rendant nécessaire à la vie en société, rend éminemment honorable dans la société ; et de là l'honneur qu'on leur fait dans la procession.) Après les quatre facultés, les avocats, plaidans et consultants, dont les titres, pour certains qu'ils soient, ne sont pas tout à fait ou toujours du même genre ; et, après, les financiers, les praticiens de longue et courte robe, les marchands, tous, ces derniers compris, qualifiés d'« honorables hommes, » un peu au-dessous, et par d'autres raisons, mais à peu près au même degré que « les facultés de gens de lettres. » Ici, un grand

les *Biographies* (Didot ou Michaud) disent « de Chasseneuz » ou « de Chasseneux. » Le titre complet de l'ouvrage est : *Catalogus gloriæ mundi ad hunc Bartholomeo a Chasseneo, Jurium doctore, advocato regio baillivatus Heduensis editus...*

(1) Fortunat Strowski, *Pascal et son temps*, t. II, p. 263.

intervalle, un fossé; d'un côté, jusqu'ici, les « honorables hommes; » de l'autre, là-bas, la masse confuse des « viles personnes » qui viennent du fond des campagnes ou s'accumulent dans le bas-fond des villes : laboureurs, artisans et gens de métier, gens de bras ou mercenaires, tels que « crocheteurs, aydes à masson, chartiers et autres gens de journées, » et en queue, en serre-file, se traînant et suivant à peine, dans les marges de la société et presque en dehors, le pitoyable troupeau ou l'effroyable armée des « mendiants. »

Tout cela est sûr, incontesté, incontestable, immuable, immuable, et comme préétabli, préordonné. Loyseau n'a d'inquiétude que sur deux points : Les laboureurs sont-ils vraiment de « viles personnes? » — « L'antiquité en a parfois jugé mieux, » et, en France même, « la vie rustique est la vacation ordinaire de la noblesse. » En revanche, ne fait-il pas une faveur aux praticiens de robe courte en les accolant à ceux de robe longue? Sont-ils bien à leur place et ne vaudrait-il pas mieux intercaler, pour marquer la distance, les marchands et les laboureurs, qui passeraient ainsi des « viles personnes » aux « hommes honorables? » Digne scrupule où nous le laisserons, pour rejoindre plus loin la procession sociale, qu'un autre jurisconsulte, non moins fameux et plus fameux encore, l'auteur des *Loix civiles*, Jean Domat, est en train de ranger à son tour.

Un siècle s'est écoulé, le grand siècle, qui vit Henri IV et Sully, qui a vu Richelieu, Mazarin et Colbert, qui voit Louis XIV. Nous sommes en 1694 ou en 1699 (1). Domat ne se contente plus de trois ordres, des trois ordres historiques, clergé, noblesse, tiers-état, « les aînés » et « le cadet » de la France; il en compte bel et bien neuf : un ecclésiastique et huit laïques, qu'il appelle en propres termes : les « ordres des professions. » Et il ne se contente pas encore d'en compter neuf : dans l'ordre même, il discerne « des classes; » dans la classe même, « des conditions et professions, » que relie, d'ailleurs, dans la classe ou dans l'ordre, un caractère commun.

Il nous en avertit : « Ces différents ordres sont autant d'espèces générales, qui comprennent toutes les conditions et professions, car il n'y en a aucune qui ne soit de quelqu'un de ces ordres. Mais ils ont tous cela de commun qu'il y a en cha-

(1) Dates des deux premières éditions des Œuvres de Jean Domat.

cun d'autres espèces moins générales, qui distinguent les personnes de chaque ordre en diverses classes, dont les rangs sont différens entre elles. Et quoique les différences de ces classes soient telles qu'elles font des diverses espèces de conditions et de professions; comme toutes celles qui sont d'un même ordre, quoique de diverses classes, ont un caractère commun, qui les range sous l'ordre distingué par ce caractère, on n'a pas dû faire autant d'ordres qu'il y a de ces classes, mais il a été de la méthode des divisions, de réduire toutes les conditions et professions au moindre nombre d'espèces générales qu'il seroit possible, observant entre ces espèces de distinctions qu'elles soient telles qu'on reconnaisse en chacune un caractère qui convienne aux diverses classes qu'elle peut comprendre (1). »

Des neuf ordres ainsi définis par Domat, le premier est le clergé. Il a pour caractère commun « la destination à quelques ministères ou fonctions ecclésiastiques. » On y distingue les diverses classes « des prélats, pasteurs, autres qui sont dans les ordres sacrez, chanoines des églises cathédrales et collégiales, etc. »

Diverses classes (mais ce ne sont guère que des grades) : « généraux d'armée, maréchaux de France, colonels, capitaines, et autres officiers, et soldats, etc. » composent ensemble le deuxième ordre, qui est celui de « la profession des armes. » Domat ne dit pas de la « noblesse, » et ce qui sans doute le détourne » de le dire, c'est qu'il pense, lui, homme de palais, à la noblesse de robe.

Les troisième, quatrième, cinquième ordres sont le Conseil secret du prince, l'administration de la justice, l'administration des finances; dans le troisième, les ministres, secrétaires d'État, et autres à qui le prince distribue ces fonctions, soit en titre de charges, soit sous d'autres titres; dans le quatrième, le chancelier, les officiers du Conseil des parties, les diverses compagnies de justice supérieures et inférieures, les bailliages et sénéchaussées et autres officiers de juridictions royales, et aussi ceux des justices des seigneurs, pairies et autres; greffiers et autres officiers; avocats et procureurs (2) »; dans le cinquième, depuis « les premiers officiers qui ont la direction des

(1) Jean Domat, *Le Droit public*, ch. IX, section III, t. II, de l'édition de 1699.

(2) Dans un autre passage, Domat emploie l'expression : « officiers qui jugent seuls. » Ajouter « les fonctions de police. »

finances, receveurs généraux et particuliers, etc., jusqu'aux moindres fonctions. »

Pour ce qui concerne la justice, Domat est, au fond, travaillé du même souci que Loyseau touchant les qualités respectives de la robe longue et de la robe courte, et, pour nous en faire part, il use de cet artifice : « Le lecteur ne doit pas être surpris qu'on ait mis dans un même ordre le Conseil, les compagnies de justice, les autres juges, et encore ceux qui exercent d'autres fonctions que celles de juger, et qui sont nécessaires dans l'ordre de l'administration de la justice. Car il est vrai que toutes les fonctions de ces diverses sortes d'officiers, et autres personnes, sont du même ordre qui regarde cette administration. Et la différence si grande entre ceux qui sont les premiers de cet ordre et ceux qui y sont dans le dernier rang n'empêche pas qu'ils ne soient tous dans ce même ordre, en prenant ce mot au sens qu'il doit avoir icy, pour les distinctions générales des conditions, de même que la différence entre un soldat et un prince du sang, ou un maréchal de France, n'empêche pas que le soldat ne soit de l'ordre de ceux qui portent l'épée. » La remarque n'a pas une plus longue portée, mais, comme signe d'un état d'opinion, elle n'est pas tout à fait négligeable, et, de toute façon, ne laisse pas d'être assez intéressante.

Le sixième ordre des professions comprend les sciences et les arts libéraux, étant formé de « ceux qui professent le droit canonique et le droit civil, » de « ceux qui professent la médecine et de ceux qui l'exercent, » de ceux qui enseignent et professent les arts libéraux; le septième est le commerce. Le « caractère commun » en est « de faire des provisions, soit par des ventes, des échanges ou autrement, de denrées ou marchandises pour les débiter; » mais il y a différentes sortes de marchands; il y a le commerce extérieur et le commerce intérieur; il y a « le gros » et « le détail. » Domat ajoute : « Il faut distinguer, par une autre vue, les différens corps de marchands par les différentes espèces de marchandises dont ils font commerce : libraires, drapiers, épiciers, marchands de grains, de vin, de bois, etc. » Et il s'explique, ou plutôt il se restreint : « Sans prétendre que le rang qu'on donne à leur nom fasse aucune conséquence pour leurs préséances, qui peuvent être différens en divers lieux. » (On sait, par la querelle des Six Corps et des marchands de vin, que ce n'est

pas là une phrase inutile, une vaine précaution oratoire.)

Avec le huitième ordre, qui est l'avant-dernier, nous arrivons aux arts mécaniques, aux métiers manuels. C'est l'ordre « des arts et métiers, » créés pour les divers usages et des particuliers et du public. Comme caractère commun, ceux qui s'y livrent ont « la connaissance de l'art ou métier qu'ils professent, et l'industrie et l'expérience pour le pratiquer. Mais il faut distinguer dans cet ordre une infinité de différens arts pour divers usages : pharmacie, chirurgie, imprimerie, architecture et charpente (qu'il est assez curieux de rencontrer ainsi rapprochés, et quelques-uns à cette place)... Et la multitude infinie des autres différens besoins rend nécessaire à proportion l'usage des arts de diverses sortes, tailleurs d'habits, chapeliers, cordonniers, menuisiers, serruriers, boulangers et autres; ce qui les distingue et fait que, selon leurs usages, ils sont plus ou moins nécessaires, plus ou moins honnêtes. » Car la base, le *criterium* de tout ce classement des professions par Jean Domat, c'est « l'ordre même des besoins de la société (1). »

Et c'est ce qui l'embarrasse bien quand il est obligé de donner le neuvième rang dans l'État, — le huitième des ordres laïques et le dernier, en somme, — à l'ordre de l'agriculture, « quoyque le premier en nécessité pour la vie de l'homme. » Il y faut distinguer d'abord l'agriculture elle-même et le soin des bestiaux; puis distinguer encore « les jardiniers, laboureurs à

(1) Rapprochez cet autre passage (*Le Droit public*, livre I, titre XIII) : « On ne doit pas entrer ici dans le détail des distinctions, des différentes sortes d'arts et de métiers qu'on pourrait distinguer par diverses vues, comme de ceux qui travaillent aux choses nécessaires pour la vie, pour la santé, pour le vêtement, pour l'habitation de ceux qui travaillent pour d'autres sortes de nécessitez ou commoditez, soit pour le divertissement, comme les faiseurs d'instrumens de musique, ou pour des meubles de diverses sortes, ceux dont les travaux sont pour l'usage de la guerre, des armes, de l'artillerie, ou pour l'usage de la navigation. Ceux qui sont distinguez par le prix des matières qu'ils mettent en ouvrage, or, argent, pierreries, et autres matières précieuses; ceux qui sont d'une plus grande étendue d'ouvrages, comme les charpentiers, les maçons, les taillandiers, les serruriers, et ceux qui ont leurs matières et leurs ouvrages plus bornés, comme les chapeliers, les gantiers, les cordonniers, et autres.

« Il faut encore distinguer par une autre vue de certains arts qui renferment comme deux sortes de professions : l'une de ceux qui joignent à l'industrie de la main l'art d'inventer des ouvrages exquis en leur genre; et l'autre, de ceux qui, avec peu ou point d'invention, travaillent sur ce que les autres ont inventé, et on donne le même nom aux moindres copistes: et il en est de même dans la sculpture, dans l'architecture, dans les mécaniques. Mais il y a une différence infinie entre ces grands inventeurs et les autres, dans ces sortes d'arts. Car ceux-cy sont peu distinguez de plusieurs artisans; et les autres ont un mérite singulier, qui même en met quelques-uns au nombre des hommes illustres, selon qu'ils excellent. »

la charrue, vigneron, bergers et autres : » et aussi. « parmi tous ceux-là, distinguer ceux qui travaillent pour eux-mêmes, soit dans leurs héritages propres ou dans ceux des autres, et les mercenaires qui passent et gagnent leur vie à travailler pour d'autres. » Le regret de Loyseau, son scrupule de ne pouvoir pas faire passer l'agriculture en meilleure place, Domat le partage donc. « Ce sont, écrit-il, les professions les plus naturelles et qui, pour cette raison, ont fait dans les premiers temps l'occupation des personnes même du premier rang entre ceux que Dieu élevoit à sa connoissance et à son culte. » Le commandement de « gagner son pain à la sueur de son visage » a été donné à tout fils d'Adam. « Personne n'accomplit plus à la lettre cet ordre divin que les pasteurs et les laboureurs ; mais, comme ce travail est fort pénible, et qu'il occupe la plus grande partie des hommes, et les éloigne même plus qu'aucun autre de l'usage des rangs et des préséances, on place ceux qui l'exercent dans le dernier rang. » Le dernier, en effet, puisque, pour Domat, il n'est plus question des mendiants, dont il ne saurait faire un ordre « selon l'ordre des besoins de la société, » et que la société, la chose est claire, n'a pas besoin des mendiants, mais ne les porte que comme une plaie.

Un siècle encore, au moins trois quarts de siècle : Montesquieu et Voltaire, l'Encyclopédie, Jean-Jacques, les philosophes et les économistes. La hiérarchie sociale est demeurée si solide, malgré tous les coups et toutes les secousses, qu'il y a, par rapport aux conditions et aux professions, une échelle non seulement des dignités, mais des injures. C'est le sentiment de cette forte hiérarchie qui inspire à M. F. Dareau, avocat au Parlement et au présidial de la Marche, à Guéret, le traité où il disserte doctement et subtilement d'une si belle matière. Et naturellement, il met à part, au-dessus de tout, les offenses à la divinité et au souverain, presque sur la même ligne. Puis viennent les injures entre particuliers, avec une distinction fondamentale : d'un côté, les ecclésiastiques, et de l'autre, les gens du monde. Comme gens du monde, il range dans une seule section, la deuxième, mais chaque groupe sous un « paragraphe spécial, » les gentilshommes, les gens de guerre et les gens de robe. Les magistrats et officiers de justice forment, à l'exclusion de tous autres, la troisième section. Dans la quatrième s'entassent, — mais il y a entre celle-ci et la précédente

un espace, — les avocats, procureurs, greffiers, commissaires, huissiers. Les commis et employés des fermes sont relégués dans la cinquième section, qui clôt la liste des offices ou fonctions. En suite de quoi, ce sont les arts, arts libéraux et arts mécaniques. Les gens de lettres, en premier lieu, qui gardent leur rang privilégié (on ne comprendrait du reste pas qu'ils le perdissent après une période où leur influence s'est affirmée plus grande qu'elle n'avait jamais été, grande au point de devenir prédominante); puis quelque chose de nouveau, — et de mal défini ou même de tout à fait indéfini : — « les citoyens distingués, » mais dont on peut croire que c'est la compagnie des « honnêtes gens » grossie de tout ce qui a, outre la culture et la politesse, quelque mérite personnel en quelque art que ce soit, fût-ce mécanique; et puis, menu fretin, qui ne tire guère à conséquence, « ceux qu'on appelle simples bourgeois; » enfin, « gens du peuple, » entre lesquels et envers lesquels c'est à peine s'il existe des injures, prévues et réprimées par la jurisprudence du Petit Criminel. Or, on est prié de se souvenir que nous sommes arrivés en 1777, à douze ans de la Révolution.

## II

Qu'on n'aille pas dire que ce n'est là qu'une sorte de décret de messidor avant le décret de messidor, et que rien n'autorise à guinder en affaire d'État une simple affaire de protocole. Sans doute Jean Domat ne néglige pas du tout les questions de préséance : il les pose formellement, et il les expose si longuement qu'on l'en croirait fort entêté. L'est-il autant qu'il en a l'air ; ou, tout à l'opposé, en divisant l'ordre en classes, la classe en conditions et professions, et en subdivisant encore la profession elle-même, ne vise-t-il pas à affaiblir, à user, à percer les parois sociales, qu'il fendille et qu'il exfolie ? Ce bon juriste serait-il un précurseur ? Quelques-uns le pensent, je ne sais, et ce n'est pas l'occasion d'en disputer. Mais, pour Domat, la hiérarchie des professions est tout de même autre chose que le droit de marcher un peu devant ou un peu derrière dans la procession sociale, et la différence des honneurs rendus correspond bien à une différence d'honneur incorporé : « Il faut commencer, déclare-t-il, par comparer l'ordre ou la classe de chacun



à l'ordre ou la classe de l'autre, et considérer, en chaque ordre et en chaque classe, ce qui peut s'y trouver d'honneur, de dignité, d'autorité, de nécessité ou d'utilité, et surtout ce qui peut faire quelque distinction d'honneur. Car il y a, dans les professions mêmes du commerce et celles des arts, une espèce d'honneur qui en met les unes au-dessus des autres (1). »

Sur ce point, Jean Domat n'est pas d'un autre avis que les Six Corps, — drapiers, épiciers, bouchers, orfèvres, merciers, pelletiers, — lorsqu'ils repoussent, comme on l'a vu (2), la prétention des marchands de vin à leur être adjoints en septième. Il est et il subsiste « une distinction que l'autorité souveraine a jugé à propos de faire parmi les membres qui composent le commerce. » Que les marchands de vin, « sortant de leurs antres, » et « exhaussés sur une futaille qui leur sert de piédestal, » veuillent effacer cette distinction, c'est « un écart, » c'est « l'oubli d'eux-mêmes, » c'est « la démangeaison d'une ambition démesurée, » c'est « une chimère, » c'est « une erreur dont il est nécessaire de les guérir. » On ne doit pas, et qui ne le doit pas ? l'autorité souveraine, apparemment, les laisser publier qu'ils ont conservé une égalité entre les membres de leur communauté et les membres des Six-Corps. Entre les membres de cette communauté et les membres des Six-Corps, entre les membres de cette profession et ceux des six autres professions, et ceux d'autres professions encore, on « distingue » bel et bien, suivant le mot de Domat, non seulement des rangs, mais « des classes, » sinon « des ordres. »

Qu'on ne dise pas non plus qu'il ne s'agit, soit pour Loyseau, soit pour Domat, que de classer les diverses professions par degrés de valeur sociale, en les considérant, s'il est permis de s'exprimer ainsi, du point de vue moral, à la manière de ce que devait entreprendre de nos jours un Frédéric Le Play, quand il les recommandait à l'estime publique d'après « la force de résistance que chacune oppose, par sa vertu propre, à la corruption des individus (3). » Certes, Jean Domat n'ignore point

(1) Jean Domat, ouvr. cité, section I<sup>re</sup>, titre II.

(2) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> novembre 1909. — Cf. Antoine Furetière, *Le Roman bourgeois* (1666), édition de François Tulou, p. 56, Garnier frères : «... Premièrement, des six corps des marchands on tireroit des procureurs de modes, qui en inventent tous les jours de nouvelles pour avoir du débit ; du corps des tailleurs on tireroit des auditeurs de modes, etc. »

(3) *La Réforme sociale en France déduite de l'observation comparée des peuples européens*, 3<sup>e</sup> édition, 1867, t. II, parag. 34 à 40. Le Play énumère succes-

qu'il est « des qualitez qui sont intérieures dans l'esprit et dans le cœur, et qui (puisque tout est distinction) distinguent les personnes selon qu'elles ont plus ou moins d'intelligence et plus ou moins de courage et de vertu ou de probité, » s'il en est aussi d'extérieures « et qui ne résident ni dans l'esprit ni dans le cœur, comme l'âge, la naissance, le nombre d'enfans et autres semblables. » Domat a de trop près approché Pascal pour ne pas savoir ou pour pouvoir oublier qu'il y a dans le monde, à côté des « grandeurs d'établissement, » des « grandeurs naturelles. » Il est le premier à les reconnaître, et à leur rendre les « respects naturels » qui leur sont dus, qui ne sont dus qu'à elles, et qui, tout justement, « consistent dans l'estime. » — « Il n'est pas nécessaire, écrivait son illustre ami, il n'est pas nécessaire, parce que vous êtes duc, que je vous estime; mais il est nécessaire que je vous salue (1). » Les qualités intérieures servent, dans chaque ordre ou dans chaque classe, à distinguer entre les personnes, mais ce sont les qualités extérieures qui, dans la nation, servent à distinguer entre les ordres et les classes; les « grandeurs naturelles » sont d'ordre moral, mais les « grandeurs d'établissement » sont d'ordre social, et par conséquent les « respects naturels » sont du domaine de la conscience et affaire privée, mais les « respects d'établissement » touchent aux institutions publiques et sont positivement affaire d'État.

### III

A propos de Domat, citer Pascal, ce n'est pas simplement parler de l'ami à propos de l'ami, c'est passer des juristes aux philosophes, et il faut bien ici passer des uns aux autres. Si

sivement l'agriculture, l'art des forêts, l'art des mines, l'industrie manufacturière, le commerce, l'épargne et le crédit, les carrières coloniales, les professions libérales, d'abord celles qui « établissent la transition des arts usuels aux arts libéraux, » ingénieurs et architectes, et puis les hommes de guerre, les personnes vouées aux diverses catégories de l'enseignement, les savans voués à la culture des sciences exactes ou à l'observation du monde physique, les hommes de lettres et les artistes, les avocats et les médecins, les magistrats, les prêtres, les hommes d'État et les fonctionnaires civils, enfin, « car ils offrent au plus haut degré ces termes extrêmes d'élévation et d'abaissement qui sont le caractère commun des professions libérales. » On voit que ce classement diffère beaucoup de celui de Loyseau et de celui de Domat.

(1) Pascal, *Deuxième discours sur la condition des grands*.

Jean Domat, comme Charles Loyseau, et comme les juristes en général, quoique peut-être le plus libre de tous, n'a guère eu de curiosités ou de hardiesses d'avenir; s'il a surtout décrit la société où il a vécu, la société française du xvii<sup>e</sup> siècle, organisée, hiérarchisée « par ordres et par classes de professions; » s'il s'est appliqué prudemment à constater la société présente; les philosophes, qui ne connaissent de lois que celles de la raison, et qui observent, à travers les temps, l'enchaînement des faits, le jeu des effets et des causes, déliés de ces habitudes, sont affranchis de ces timidités. De dessein arrêté ou non, directement ou indirectement, même quand ils ne le veulent pas et même quand ils s'en défendent, ils élaborent en esprit et préparent par l'idée la cité future.

On en étonnerait beaucoup, et l'on n'eût sans doute pas moins étonné Pascal lui-même, en découvrant dans Blaise Pascal un révolutionnaire. Mais c'est pourtant la vérité qu'il s'élève par endroits, dans ce livre où tout se trouve, qui n'est pas un livre, et qui est un monde, c'est parfaitement la vérité, qu'il court sur cet abîme des souffles de révolution. Non pas seulement dans les trois *Discours sur la condition des grands*, mais en vingt passages des *Pensées*; et non pas précisément dans telle ou telle phrase détachée et elle-même « frappée » en maxime pour *frapper*, comme : « *Mien, tien*; — ce chien est à moi, disoient ces pauvres enfans; c'est là ma place au soleil. Voilà le commencement et l'image de l'usurpation de toute la terre; » ou comme : « L'égalité des biens est juste, mais, ne pouvant faire qu'il soit forcé d'obéir à la justice, on a fait qu'il soit juste d'obéir à la force. » Il y a plus : et ce qu'il y a de plus touche de tout près et tient à notre sujet.

Pour les juristes, pour Loyseau, pour Domat, les ordres par eux définis constituaient l'ordre : et l'ordre était que ce qui, étant établi, était sûr, incontesté, nécessaire. Grandeurs d'établissement ou grandeurs naturelles, respects naturels ou respects d'établissement, force ou justice, ils ne leur demandaient pas leurs titres : ils ne connaissaient que des grandeurs, des respects, des droits, des ordres, dont l'ensemble était l'ordre. Pour Blaise Pascal encore, il existait cet ordre, qu'il valait mieux ne point ébranler; mais il l'examinait, il le discutait; il contestait l'incontesté, mettait en doute ce qui paraissait sûr, réduisait le nécessaire à rien, à la coutume consacrant le hasard. C'est le

fond de sa thèse, car il s'attache à ce point avec obstination et le pose vraiment en thèse : le hasard fait la coutume, et la coutume, en devenant la loi, fait l'ordre. Mais pourquoi cet ordre, et non pas un autre? Pourquoi cette loi, cette coutume, et non pas d'autres? — Parce que ce hasard, et non pas un autre.

Il en est ou plutôt il devrait en être de quiconque parmi les hommes est dit et se dit grand comme de ce naufragé que des insulaires avaient fait roi, parce qu'il ressemblait à leur prince perdu. Mais lui, « comme il ne pouvoit oublier sa condition naturelle, il songeoit, en même temps qu'il recevoit ces respects, qu'il n'étoit pas ce roi que le peuple cherchoit, et que ce royaume ne lui appartenoit pas. » Il savoit trop que « ce n'étoit que le hasard qui l'avoit mis en la place où il étoit. » — De même vous, qu'on appelle un grand, « ne vous imaginez pas que ce soit par un moindre hasard que vous possédez les richesses dont vous vous trouvez maître... Vous n'y avez aucun droit de vous-même et par votre nature, non plus que lui; et non seulement vous ne vous trouvez fils d'un duc, mais vous ne vous trouvez au monde que par une infinité de hasards. » Le hasard, d'ailleurs, eût pu vous mettre au monde, et vous faire le fils d'un duc, sans que vous soyez davantage, par droit et par nature, le maître de ces richesses. « Vous imaginez-vous aussi que ce soit par quelque voie naturelle que ces biens ont passé de vos ancêtres à vous? Cela n'est pas véritable. Cet ordre n'est fondé que sur la seule volonté des législateurs qui ont pu avoir de bonnes raisons, mais dont aucune n'est prise d'un droit naturel que vous ayez sur ces choses. S'il leur avoit plu d'ordonner que ces biens, après avoir été possédés par les pères durant leur vie, retourneroient à la république après leur mort, vous n'auriez aucun sujet de vous en plaindre. Ainsi tout le titre par lequel vous possédez votre bien n'est pas un titre de nature, mais d'un établissement humain. Un autre tour d'imagination dans ceux qui ont fait les lois vous auroit rendu pauvre; et ce n'est que cette rencontre du hasard qui vous a fait naître avec la fantaisie des lois favorable à votre égard, qui vous met en possession de tous ces biens (1). »

Le même hasard, la même fantaisie du législateur, a fait pour les rangs ce qu'il a fait pour la distribution et la transmis-

(1) *Premier discours sur la condition des Grands.*

sion des richesses. « Les grandeurs d'établissement dépendent de la volonté des hommes qui ont cru avec raison devoir honorer certains états et y attacher certains respects. Les dignités et la noblesse sont de ce genre. En un pays on honore les nobles, en l'autre les roturiers; en celui-ci les aînés, en cet autre les cadets. Pourquoi cela? Parce qu'il a plu aux hommes (1). »

Et pour les professions, pour les métiers, comme pour les biens et pour les rangs, c'est le hasard, fixé par la coutume, qui a tout fait. « La chose la plus importante de toute la vie, c'est le choix du métier; le hasard en dispose. La coutume fait les maçons, soldats, couvreurs, dit-on, et en parlant des soldats: Ils sont bien fous, dit-on. Et les autres, au contraire: Il n'y a rien de grand que la guerre, le reste des hommes sont des coquins. A force d'ouïr louer en l'enfance ces métiers et mépriser tous les autres, on choisit... Tant est grande la force de la coutume que, de ceux que la nature n'a faits qu'hommes, on fait toutes les conditions des hommes, car des pays sont tous de maçons, d'autres tous de soldats, etc. Sans doute que la nature n'est pas si uniforme. C'est la coutume qui fait donc cela, car elle contraint la nature. » S'il y a des exceptions, c'est que « quelquefois la nature la surmonte et retient l'homme dans son instinct, malgré toute coutume bonne ou mauvaise (2). »

Sous cette souveraineté du hasard et de la coutume, le malheur est que, par « la témérité du hasard qui a semé les lois humaines, » il ne s'en rencontre pas une qui soit universelle; « mais la plaisanterie est telle que le caprice des hommes s'est si bien diversifié, qu'il n'y en a point (3). » « On ne voit presque rien de juste ou d'injuste qui ne change de qualité en changeant de climat. Trois degrés d'élévation du pôle renversent toute la jurisprudence. Un méridien décide de la vérité; en peu d'années de possession, les lois fondamentales changent; le droit a ses époques. L'entrée de Saturne au Lion nous marque l'origine d'un tel crime. Plaisante justice qu'une rivière

(1) *Deuxième discours sur la condition des Grands.*

(2) *Pensées*, article IV, pensée II. A la suite vient une phrase très obscure: « Hommes naturellement couvreurs, et de toutes vocations, hormis en chambre. » — Cf. article XI, pensée IV: « La coutume fait nos preuves les plus fortes et les plus crues... C'est elle qui fait tant de chrétiens, c'est elle qui fait les Turcs, les païens, les métiers, les soldats. »

(3) *Ibid.*, pensée IV.

borne! Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au delà (1). »

Ainsi vérité, justice, telles que les conçoivent et peuvent les pratiquer ou les réaliser les hommes, et toute la société même, ne sont que le capricieux produit de la coutume et du hasard. Où est donc le fondement de l'ordre et qu'est-ce donc que « l'essence de la justice? » — Est-ce « l'autorité du législateur? » Est-ce le bon plaisir, « la commodité du souverain? » N'est-ce pas, plus certainement, « la coutume présente? » Quoi qu'il en soit, « rien n'est juste de soi; tout branle avec le temps. La coutume fait toute l'équité, par cette seule raison qu'elle est reçue... Qui la ramène à son principe l'anéantit (2). »

Tout de suite Pascal devine le danger, et l'on dirait qu'il recule devant la fosse qu'il creuse. « L'art de fronder et bouleverser les États est d'ébranler les coutumes établies, en sondant jusque dans leur source pour marquer leur défaut de justice. Il faut, dit-on, recourir aux lois fondamentales et primitives de l'État, qu'une coutume injuste a abolies. C'est un jeu sûr pour tout perdre; rien ne sera juste à cette balance (3). » Qu'on ne joue pas à ce jeu-là. Il est vrai: « la coutume ne doit être suivie que parce qu'elle est coutume, et non parce qu'elle soit raisonnable ou juste; mais le peuple la suit, par cette seule raison qu'il la croit juste; sinon, il ne la suivroit plus, quoiqu'elle fût coutume (4). » Il est donc « dangereux de dire au peuple que les lois ne sont pas justes, car il n'obéit qu'à cause qu'il les croit justes. C'est pourquoi il lui faut dire en même temps qu'il y faut obéir, parce qu'elles sont lois, comme il faut obéir aux supérieurs, non parce qu'ils sont justes, mais parce qu'ils sont supérieurs. » S'il se pouvait qu'on lui fit entendre cela, et « ce que c'est proprement que la définition de la justice, » qu'il n'y a aucune loi ou coutume « vraie et juste à introduire, que nous n'y connaissons rien, et qu'ainsi il faut seulement suivre les reçues, » « voilà toute sédition prévenue (5). » Mais cela se peut-il? Prenons garde: « le peuple prête aisément l'oreille à ces discours, il secoue le joug dès qu'il le reconnaît... Il ne faut pas qu'il sente la vérité de l'usurpation; elle a été introduite

(1) *Pensées*, art. IV, pensée IV.

(2) *Ibid.*, *ibid.*

(3) *Ibid.*, *ibid.*

(4) *Ibid.*, *ibid.*, pensée VI.

(5) *Ibid.*, *ibid.*

autrefois sans raison, elle est devenue raisonnable; il faut la faire regarder comme authentique, éternelle et en cacher le commencement, si on ne veut qu'elle prenne bientôt fin (1). »

Pascal, qui vient de saper les colonnes, ne se propose pas cependant de renverser le temple : sa thèse, révolutionnaire en son fond, est d'intention conservatrice ; aussi ne tient-il pas au peuple ces discours subversifs, et ce n'est pas à lui qu'il s'adresse, n'espérant pas « s'en faire entendre ; » mais d'autres, après Pascal, les lui tiendront, et le peuple y prêtera aisément l'oreille. D'autres lui répéteront, dans une autre intention, et avec toutes les conséquences, que « comme les duchés et les royautes et magistratures sont réels et nécessaires, à cause de ce que la force règle tout, il y en a partout et toujours ; mais parce que ce n'est que la fantaisie qui fait qu'un tel ou un tel le soit, cela n'est pas constant, cela est sujet à varier (2). » D'autres reprendront amèrement : « Dans la lettre de l'Injustice, peut venir la plaisanterie des aînés qui ont tout. Mon ami, vous êtes né de ce côté de la montagne, il est donc juste que votre aîné ait tout (3) ; » ou bien : « Il est vrai qu'il faut honorer les gentilshommes, mais non pas parce que la naissance est un avantage effectif (4) ; » ou enfin : « Que l'on a bien fait de distinguer les hommes par l'extérieur plutôt que par les qualités intérieures ! Qui passera de nous deux ? qui cédera la place à l'autre ? Le moins habile ? mais je suis aussi habile que lui (5). » Tous ces autres, chacun pour sa part, détendront par là « les cordes qui attachent le respect des uns envers les autres, » ces « cordes de nécessité, » qui néanmoins ne sont que « cordes d'imagination (6). » Par là, en attendant, se glisse dans Pascal, malgré lui, un souffle révolutionnaire, et l'on s'aperçoit, s'il est permis de s'exprimer de la sorte, que le xvii<sup>e</sup> siècle n'est pas très loin du xviii<sup>e</sup>.

Ce ne serait pas assez de le dire à cause du sens profond de l'égalité qui se révèle : à la hauteur où Pascal s'est placé, tous les hommes, grands ou petits, sont l'homme ; et toutes leurs grandeurs, comme toutes leurs misères, ne sont que la com-

(1) *Pensées*, article IV, pensée IV.

(2) *Ibid.*, art. VII, pensée XII.

(3) *Ibid.*, art. XXVI, pensée CXI.

(4) *Ibid.*, art. VI, pensée II.

(5) *Ibid.*, pensée VI.

(6) *Ibid.*, art. VII, pensée IX.

mune humanité. Au surplus, le sens de l'égalité, c'est chez nous le filon qui ne s'est jamais tout à fait perdu, c'est la vieille veine française. Mais je répète qu'ici il y a quelque chose de plus, et quelque chose qui se rapporte exactement à la hiérarchie des conditions ou des professions. Quelque chose de plus encore, et qui annonce « la réhabilitation des arts mécaniques. » Entre eux et les arts proprement dits, les beaux-arts, les lettres, les sciences, la distance, suivant Pascal, n'est point telle qu'on se complaisait trop à le croire : « Pour vous parler franchement de la géométrie, écrit-il à Fermat le 10 août 1660, je la trouve le plus haut exercice de l'esprit; mais en même temps je la connais pour si inutile, que je fais peu de différence entre un homme qui n'est que géomètre et un habile artisan. » Certès, il se peut que Pascal, dans son tourment d'humilité, ait en vue d'abaisser la géométrie plutôt que de relever les métiers. Mais il les relève par là même qu'il en proclame l'utilité, et que c'est l'utile qu'il prend pour règle et pour mesure : « L'homme est plein de besoins : il n'aime que ceux qui peuvent les remplir tous. C'est un bon mathématicien, dira-t-on. Mais je n'ai que faire de mathématiques : il me prendrait pour une proposition. C'est un bon guerrier; il me prendrait pour une place assiégée. Il faut donc un honnête homme qui puisse s'accommoder à tous mes besoins généralement (1). »

Or, ces choses que dit Pascal, s'il est tout seul à les dire de ce ton et avec cet accent, La Bruyère, vers le même temps ou un peu plus tard, les dira, lui aussi, à sa manière, avec moins d'originalité, moins d'àpreté, moins de vigueur, et avec plus de recherche. En lui aussi, dans sa chambre chez les princes, a soufflé comme un esprit révolutionnaire. Qu'on ne nous récite pas une fois de plus le morceau dont trop de niais ont abusé : « L'on voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles, etc. » Mais on n'a que l'embarras du choix, aux divers chapitres *Des Esprits forts, des Grands, de la Ville, du Mérite personnel, des Biens de fortune*, entre des textes plus significatifs, ou qui du moins offrent plus d'intérêt pour nous. Lui aussi, La Bruyère, maudit et condamne les extrémités de la fortune et de l'infortune qui, au hasard, comblent ou accablent les hommes; il condamne, tout en respectant l'ordre établi, les « grandeurs

(1) *Vie de B. Pascal*, écrite par M<sup>me</sup> Périer, sa sœur. Classiques français, collection du Prince impérial (note), t. I, p. 26, et *Pensées*, art. VIII, pensée IV, 1, 213.



d'établissement, » en convenant qu'une certaine inégalité dans les conditions est, en quelque sorte, de plan providentiel, et en regrettant presque que, peu à peu, par des changemens de classe, des enrichissemens et des anoblissemens, des ascensions et des descentes, les degrés s'aplanissent et les distinctions s'effacent : « Mettez l'autorité, les plaisirs et l'oisiveté d'un côté ; la dépendance, les soins et la misère de l'autre ; ou ces choses sont déplacées par la malice des hommes, ou Dieu n'est pas Dieu. » Voilà le premier cri, jailli du cœur ; et le voici maintenant un peu assourdi : « Une certaine inégalité dans les conditions, qui entretient l'ordre et la subordination, est l'ouvrage de Dieu, ou suppose une loi divine : une trop grande disproportion et telle qu'elle se remarque parmi les hommes est leur ouvrage ou la loi des plus forts. Les extrémités sont vicieuses et partent de l'homme ; toute compensation est juste et vient de Dieu (1). » Car il y a des compensations : « On demande si, en comparant ensemble les différentes conditions des hommes, leurs peines, leurs avantages, on n'y remarquerait pas un mélange ou une espèce de compensation de bien et de mal qui établiroit entre elles l'égalité, ou qui feroit du moins que l'une ne seroit guère plus désirable que l'autre. Celui qui est puissant, riche, et à qui il ne manque rien, peut former cette question ; mais il faut que ce soit un homme pauvre qui la décide. Il ne laisse pas d'y avoir comme un charme attaché à chacune des différentes conditions, et qui y demeure, jusqu'à ce que la misère l'en ait ôté (2). »

Était-il si intolérable qu'il y eût jadis des « respects d'établissement » qui empêchaient « qu'on ne prît la femme du partisan pour celle du magistrat, et le roturier ou le simple valet pour le gentilhomme ? » Mais le siècle en a tant vu de gens qui avaient fait dans leur jeunesse l'apprentissage d'un certain métier pour en exercer un autre, et fort différent, le reste de leur vie ; de financiers qui n'ont pas manqué leur coup, qui ont réussi, qui par conséquent ne sont plus « des bourgeois, » des hommes de rien, des malotrus, et à qui les courtisans ont demandé leurs filles ; de familles « dont on ne parloit point il y a cent ans, qui n'étoient point, » et « en faveur de qui le ciel tout d'un coup s'est ouvert ; » il en a tant vu de *Sosies* et de *maris*

(1) *Caractères*. — Des Esprits forts.

(2) *Ibid.* — Des Grands.

*d'Arfave, de Champagnes et de Sylvains, de Dorus et de Crésus* (1), qu'il est de par le monde beaucoup de vanités et de mépris ridicules : « On s'élève à la ville dans une indifférence grossière des choses rurales et champêtres; on distingue à peine la plante qui porte le chanvre d'avec celle [qui produit le lin, et le blé froment d'avec les seigles, et l'un ou l'autre d'avec le méteil : on se contente de se nourrir et de s'habiller. Ne parlez à un grand nombre de bourgeois ni de guérets, ni de baliveaux, ni de provins, ni de regains, si vous voulez être entendu; ces termes, pour eux, ne sont pas français. Parlez aux uns d'aunage, de tarif ou de sou pour livre, et aux autres de voie d'appel, de requête civile, d'appointement, d'évocation... Leur ignorance souvent est volontaire, et fondée sur l'estime qu'ils ont pour leur profession et pour leurs talens. Il n'y a si vil praticien qui, au fond de son étude sombre et enfumée, et l'esprit occupé d'une plus noire chicane, ne se préfère au laboureur, qui jouit du ciel, qui cultive la terre, qui sème à propos, et qui fait de riches moissons; et s'il entend quelquefois parler des premiers hommes ou des patriarches, de leur vie champêtre et de leur économie, il s'étonne qu'on ait pu vivre en de tels temps, où il n'y avoit encore ni offices, ni commissions, ni présidens, ni procureurs; il ne comprend pas qu'on ait jamais pu se passer du greffe, du parquet et de la buvette (2). »

Mais vainement cette bourgeoisie de palais ou de bureau se fera, par son dédain, le dernier refuge de la hiérarchie des professions; elle lui portera un jour, par son envie, le coup mortel, et tous les jours elle l'entame, en usurpant les marques, en embrouillant les signes. C'en sera bientôt fait des ordres de Loyseau et de Domat, des « respects d'établissement » de Pascal, des « distinctions extérieures » de La Bruyère. La « force » des uns ne s'emploiera plus ou ne suffira plus à défendre « la grimace » des autres (3). Avec les ordres, et avec les respects d'établissement, l'ordre établi s'écroulera. Adieu, les « robes rouges et les hermines dont nos magistrats s'emmailloient en chats fourrés; » adieu, tout à fait, pour un certain temps; et quand ils les reprendront, après la Révolution, elles seront, sur leurs épaules, presque comme un travestissement ou une fri-

(1) *Caractères*. — Des biens de fortune.

(2) *Ibid.* — De la Ville.

(3) Pascal, *Pensées*, article XXVI.

perie, elles y pendront, pour ainsi dire, vides de tous les « respects » anciens ; adieu « les palais où ils jugent, les fleurs de lis, tout cet appareil auguste, qui leur était fort nécessaire ; » quand ils y rentreront, quand ils les retrouveront, quand ils les restaureront, ils auront toujours l'air de ne pas se sentir chez eux et de n'être là qu'en passans ou en intrus ; adieu « les soutanes et les mules » des médecins, « les bonnets carrés des docteurs et leurs robes trop amples de quatre parties » par quoi ils « dupaient le monde (1). » Et le monde peut-être sera encore et toujours dupé, mais ce ne sera point par les mêmes gens, et il y faudra de nouvelles façons, parce que ce ne sera plus le même monde et qu'il y faudra tant bien que mal rétablir un nouvel ordre, — l'ordre sans les ordres, — lequel ne sera pas très facile à construire.

## IV

La « réhabilitation des arts mécaniques » sera l'œuvre surtout des encyclopédistes ; mais, à cet égard encore, on peut dire qu'ils procèdent directement de François Bacon. Avant La Bruyère, en effet, avant Pascal, avant Domat, vers le même temps que Charles Loyseau, en 1620, il donnait au public l'essai qui porte pour titre : *Parasceve ad historiam naturalem et experimentalem* (2), où il distingue bien entre : 1° « les arts qui découvrent (*exhibent*), altèrent ou préparent les corps naturels et les matériaux des choses, » — traduction littérale, — tels que l'agriculture, la cuisine, la chimie, la teinture, les ouvrages du verre, de l'émail, du sucre, de la poudre à feu, des feux d'artifice, du papier ; et 2° « les arts qui consistent principalement dans un mouvement subtil des mains et des instrumens, comme le tissage, la forge (*fabrilis*) et, sous le même nom, je pense, le bâtiment, en général ; comme l'architecture, les ouvrages des meuniers, des horlogers, etc. ; » mais où il honore également tous ceux de ces arts « qui se rapportent et sont susceptibles de servir à l'institution de la philosophie, » en tant[précisément

(1) *Pensées*, article XXVI.

(2) Ce devait être le plan et comme l'ébauche de la troisième partie projetée de l'*Instauratio magna* : « III. Phénomènes de l'univers (*Phenomena universi*) ou « Histoire naturelle et expérimentale propre à servir de base à la philosophie. » In-folio, *apud Joannem Billium*, 1620.

qu'ils s'y rapportent et peuvent devenir matière de philosophie.

Bacon revient du reste sur ce sujet, en poussant l'analyse beaucoup plus à fond, dans le *Catalogus historicarum particularium* qui forme une sorte d'appendice au grand traité inachevé de l'*Instauratio magna* (même date, 1620). Il n'y emploie pas moins de quarante-huit articles à dresser la liste, à ordonner la série des arts, depuis la cuisine à laquelle, il garde une place de prédilection, jusqu'aux machines de divers genres, sans parler des arts auxiliaires — *artium subservientium* — et des procédés ou « expérimens » vulgaires qui ne se sont pas condensés en un art, *quæ non coaluerunt in artem*. Dans ce grand traité lui-même, dans la *Grande Instauration*, notamment dans la première partie, *De la dignité et de l'accroissement des sciences*, au livre cinquième, et dès la préface, dès la « distribution de l'ouvrage, » il s'exprime sur les arts mécaniques en termes qui prouvent que l'on est déjà très loin, ou du moins que, pour sa part, il est déjà très loin de l'antique mépris : « L'histoire que nous projetons, dit-il, n'est pas seulement celle de la nature, libre, dégagée de tout lien, et telle qu'elle est lorsqu'elle coule d'elle-même et exécute son œuvre sans obstacle ; telle qu'est l'histoire des corps célestes, des météores, de la terre et de la mer, des minéraux, des plantes, des animaux ; mais c'est plutôt l'histoire de la nature liée et tourmentée, c'est-à-dire de la nature telle qu'elle se présente, lorsque, par le moyen de l'art et par le ministère de l'homme, elle est chassée de son état, pressée et comme forgée. C'est pourquoi nous faisons entrer dans notre histoire toutes les expériences des arts mécaniques, toutes celles dont se compose la partie active des arts libéraux ; enfin toutes celles d'où résultent une infinité de pratiques qui ne forment pas encore proprement un corps d'art, et cela autant que la recherche nous a été possible et que ces expériences vont à notre but. Il y a plus, s'il faut tout dire ; peu touché de l'orgueil de certaines gens et peu séduit par les belles apparences, nous nous occupons plus spécialement de cette partie, et nous en attendons plus de secours que de celle dont nous parlions d'abord, attendu que la nature se décèle mieux par les tourmens que l'art lui fait subir, que lorsqu'elle est abandonnée à elle-même et laissée dans toute sa liberté (1). »

(1) Œuvres de Bacon, traduction revue, corrigée et précédée d'une introduc-

Certes, on a le droit de trouver tout cela un peu métaphorique, un peu vague et un peu obscur ; on ne saurait douter toutefois de la haute estime que François Bacon professe pour les arts mécaniques, « lesquels, comme s'ils étaient pénétrés d'un certain esprit vivifiant, croissent et se perfectionnent de jour en jour ; assez grossiers et presque onéreux, presque informes dans les premiers inventeurs, puis enrichis par degrés de nouveaux moyens et de nouvelles facilités, et cela au point qu'on voit les désirs même languir ou changer d'objet plus promptement que ces arts n'arrivent à leur perfection ou à leur plus haut période (1). »

Cette progressivité, cette perfectibilité des arts mécaniques fait que, les rapportant à l'institution de la philosophie, et les jugeant de ce point de vue : « La philosophie, au contraire, et les sciences intellectuelles sont encensées et adorées, mais demeurent immobiles, » Bacon ne craint pas de les lui proposer pour objet : « La fin de la science que nous proposons n'est pas d'inventer des argumens, mais des arts ; non des choses conformes aux principes, mais les principes mêmes ; non des probabilités, mais des indications de procédés (2). » Ainsi les arts mécaniques prennent à ses yeux la plus éminente valeur ; néanmoins, répétons-le, il ne la leur reconnaît telle que d'un point de vue tout spécial, par rapport à la philosophie, comme matière de philosophie ; il les honore pour elle beaucoup plus que pour eux-mêmes (3) ; et c'est ce qui laisse la réhabilitation incomplète, quoique ce soit ce qui la commence. C'est pourquoi aussi, bien que François Bacon soit l'ancêtre direct des encyclopédistes, la réhabilitation des arts mécaniques n'eût été cependant qu'indirecte jusqu'à ce que les encyclopédistes soient venus, s'il n'y avait eu les économistes.

tion par M. F. Riaux, professeur de philosophie. Paris, Charpentier, 1843, t. I<sup>er</sup>, *Distribution de l'ouvrage*, p. 23.

(1) *Ibid.*, *Préface ou Introduction à la Grande Restauration des sciences*, p. 6.

(2) *Ibid.*, *Distribution de l'ouvrage*, p. 17.

(3) « Parum enim nobis curæ est de artibus ipsis mechanicis, sed tantum de iis quæ afferunt ad instruendam Philosophiam. » *Catalogus historiarum particularium secundum capita*, in-f<sup>o</sup>, apud Joannem Billium, 1620. Cf. *Parasceve ad historiam naturalem* : « Quamobrem toto (quod aiunt) cælo erraverit, si artium experimenta colliguntur, hujus rei solùm gratia, ut hoc modo artes singulæ perficiantur. Licet enim et hoc non prorsus contemnamus in multis, tamen ea planè est mens nostra, ut omnium experimentorum mechanicorum rivuli in Philosophiæ pelagus undequaque fluant. »

L'un des premiers, Antoine de Montchrétien, honorera, lui, les arts mécaniques, les métiers, en eux-mêmes et pour eux-mêmes. Quand je dis : « les honorera, » je devrais dire : « les honore » ou déjà « les a honorés, » puisque le *Traité de l'Économie politique* (1615) est antérieur de cinq ans au grand ouvrage de Bacon. Et comme, plus tard, le juriste Domat, il tire leur noblesse d'abord de leur utilité (1) : « Vostre Estat, ose-t-il dire au Roi et à la Reine mère, est composé de trois principaux membres, l'ecclésiastique, le noble et le populaire... [Ce discours] concerne particulièrement le dernier, le plus négligeable en apparence, mais en effet fort considérable. Car c'est leur premier fondement, comme en la disposition du monde la terre tient lieu de piédestal et de centre aux trois autres élémens... Aussi pouvons-nous dire que, sans ce corps qui fait le gros de l'Estat, le reste ne saurait subsister longtemps sans retomber au meslange et brouillis de son premier chaos. »

C'est bien un ordre en face des deux autres, et le plus uni, et, pour toutes les raisons, le plus homogène des ordres : « Ce tiers ordre est composé de trois sortes d'hommes, laboureurs,

(1) Jean Domat, *Le Droit public*, livre 1<sup>er</sup>, titre XIII : « Toutes ces sortes de travaux, nécessaires dans l'état présent de la société des hommes, peuvent se réduire à deux espèces générales, qui comprennent tout ce qui peut occuper les personnes de l'un et de l'autre sexe.

« La première, à commencer par les premiers des besoins des hommes, est celle des *travaux des mains* qui produisent quelque ouvrage utile, soit pour la nourriture, le logement et le vêtement, ou pour toutes les autres sortes de besoins. Et c'est cette première espèce de travaux qui occupe ceux qu'on appelle artisans et gens de métier, et ceux qui travaillent à l'agriculture et au soin des bestiaux, laboureurs, pasteurs et autres qu'on distingue des artisans, quoique ce soient en effet des espèces d'arts qu'ils exercent ; mais parce que les travaux de ces personnes ne produisent pas d'ouvrages des mains, comme sont les autres qui fabriquent des maisons, qui font des étoffes, et toutes les autres choses qui sont les différens ouvrages des arts, et d'une industrie qui ne s'acquiert que par une assez longue étude de plusieurs règles, et par une expérience d'assez longtemps, pour acquérir l'habitude d'exercer l'art, on ne met pas le travail des pasteurs et des laboureurs au nombre des arts.

« La seconde espèce est celle des *travaux d'esprit*...

« On peut juger, par cette nature du travail et par la loi qui l'impose à l'homme, que, de toutes les différentes conditions qui composent la société, il n'y en a point à qui l'observation de cette loi soit plus naturelle que celle des artisans, dont la profession expresse est l'application continuelle et pénible à quelque travail du corps, qui gagnent leur pain à la sueur de leur visage, au lieu que dans les autres conditions, l'occasion du travail est moins continuelle, et qu'il est plus facile et plus ordinaire de s'en détourner, de sorte que, par cette considération, et par celle de l'utilité des arts, ceux qui les exercent ont leur mérite dans la société, et doivent y être considérés comme des membres des plus nécessaires et des plus utiles. »

artisans et marchands. Ceux-cy s'entretiennent et incorporent aisément, comme symbolisans en mesme qualité et ressemblance de vie, de mœurs et d'humeurs, d'action et condition... Parmi ces trois sortes d'hommes se pratiquent les arts effectifs, que l'on appelle vulgairement mécaniques, ayant plus d'égard aux mains qui les exercent qu'à leur propre dignité. » Remarque curieuse : pour Montchrétien, ce n'est point le hasard, — ainsi que Pascal le croira encore trente ou quarante ans après, — qui décide et dispose des professions : « Pour nous qui sommes instruits en meilleure eschole (1), où nous apprenons du maistre et gouverneur de toutes choses comme toutes choses icy-bas et là-haut sont régies par la sagesse éternelle de Dieu, et qui réduisons tout à ce point comme la circonférence au centre, nous tenons pour résolu que ce n'est nullement par fortune que nous venons à notre profession, mais que d'une providence supérieure chacun reçoit sa tache en ce travail public de la vie, auquel nous sommes sans exception nés et destinés, un seul et mesme esprit opérant toutes choses en tous. » Voilà qui met entre les conditions des hommes, si toutes sont l'humaine condition, plus d'égalité qu'il ne paraît, et la commune utilité de toutes les professions fait le reste : « Que l'on considère les arts libéraux et mécaniques où principalement sa lumière (celle de la Nature) esclatte en tant de rayons ; on les trouvera tellement nécessaires, utiles et plaisans, que celuy auquel on regardera le plus semblera le plus préférable : et puis, descendant comme par degrez de l'un à l'autre, on jugera que difficilement se pourrait-on passer d'aucun, et que tous ensemble font cette merveilleuse chaîne d'or à plusieurs aneaux entrelassez, qui remue et attire à soy les choses d'icy-bas, aussi bien que celle que le poète Homère mettoit ès mains de son Jupiter. »

Montchrétien abonde en comparaisons ; elles y passent toutes. Prenant pour ce qu'elle vaut « la physiologie de l'époque (2), » ne pourrait-on trouver ici l'ébauche d'une théorie « organique » ou « organiciste » de l'État, à moins qu'il n'y faille voir plus simplement une image vieille comme les littératures et peut-être comme le monde, l'apologue de Ménénus Agrippa ?

(1) Que Platon et Aristote ; mais ne s'étonnerait-on pas de ne pas les voir invoqués par un auteur de ce temps-là ?

(2) Note de M. Th. Funck-Brentano

« Il y a un grand rapport et bien fort estroite convenance entre les corps des Estats bien composés et les corps des animaux. Les animaux se gouvernent par trois facultez plus différentes que diverses, que les médecins appellent âmes. Le premier est la végétative qui leur est commune avec les arbres et les plantes, laquelle gist au foye et au sang qui s'y fait. Ceste-ci nourrit le corps, et est dispersée en ses membres avec le sang par ses veines. *Les laboureurs et manevres travaillans à la terre tiennent le lien de ceste âme en la République.* La seconde est la sensitive, laquelle réside au cœur, source de la chaleur naturelle, et du cœur s'espand en tout le corps par les artères. *En l'Estat, les artisans et gens de mestiers ressemblent proprement à ceste faculté.* La troisième est l'animale et a son siège au cerveau, où elle préside aux instincts et actions, et, par les organes des nerfs départis en plusieurs rameaux, donne mouvement à tout le corps. *A ceste dernière se peuvent avec beaucoup de raison approprier les marchands qui sont en la société civile.*

« *Par ces trois sortes d'hommes, laboureurs, artisans, marchands, tout Estat est nourri, soustenu, entretenu.* Par eux tout profit vient et se fait, et en sont les diverses digestions, ne plus ne moins qu'au corps naturel, tousjours transmüées en mieux...

« Toute richesse qui procède et vient ès Republicques, comme d'une main à l'autre passe par ces trois degrés d'honneur, destinés pour élaborer à perfection le chile du profit, lequel naist au reste, comme de deux sources vives et non jamais taries, de l'esprit et de la main, opérans séparément ou conjointement en des sujets naturels. Soit que l'on regarde à l'un ou à l'autre, vos peuples (c'est toujours au Roi que le discours s'adresse) en ont les plus vifs et abondans sourjons. Il n'y a pas pour cela d'argile en leur fonds. Ils n'ont que faire d'aller quérir de ce feu chez leurs voisins... Car c'est bien la vérité, qu'il ne se trouve nation au monde de plus vif esprit que la françoise, mieux née aux armes, aux lettres, à la marchandise, aux artifices... Pour l'abondance de la marchandise et des hommes qui l'exercent, il y a plus de marchands en France et plus de moissons de trafic qu'il n'y a d'hommes en quelqu'autre royaume que ce soit, qu'il n'y a d'herbes et de feuilles inutiles. »

Que si, maintenant, entre « ces trois sortes d'hommes, laboureurs, artisans, marchands » qui nourrissent, soutiennent,



entretiennent tout État, on devait, à toute force, instituer une hiérarchie, on en ramènerait l'échelle au « nécessaire, » à « l'utile, » au « bien-séant » et à « l'agréable. » L'agriculture, étant le plus nécessaire, serait dès lors le plus honorable des arts : « *On peut dire que les laboureurs sont les pieds de l'Etat : car ils le soustiennent et portent tout le faix du corps. Vos Majestez (le Roi et la Reine mère) en doivent garder la lassitude, car, s'ils se laschoient, le chef en patiroit comme les autres membres. Il n'iroit plus où il voudroit s'ils luy manquoient. Vous en devez donc prendre un soin très particulier. C'est par eux que vous soudoyez vos armées, que vous payez vos garnisons, que vous munissez vos places, que vous remplissez vostre espargne. C'est par eux que vostre noblesse vit et que vos villes sont nourries (1).* » Et puis viendraient les arts qui, « à la vérité, ne sont pas si absolument nécessaires à nostre vie comme l'agriculture, mais ils nous sont rendus tels par usage et par coustume, et, sans eux, elle seroit manque et imparfaite. »

Et l'on descendrait par degrés des choses naturelles aux artificielles, parmi lesquelles on laisserait « le premier rang en un Etat » à celles « qui se répandent en plus d'usages. » En vertu de cette règle, le premier des « labours de main qui s'employent sur un subject naturel » est le travail du fer, et la forge est par conséquent le premier des arts. « Puis donc que l'utile nous tient icy lieu de principale considération, par lequel des arts convient-il de commencer que par celui de la forge, sans lequel les autres ne se peuvent employer?... Nous l'appellerons donc à bon droit l'art des arts, le commun élément de leurs élémens, la main de toutes les mains qui travaillent, le premier instrument de l'invention, etc. » Le morceau continue sur le mode lyrique et en vient enfin à cette conclusion : « Pour reprendre mon discours, j'ose asseurer à Vos Majestez — et quand et quand (*du même coup*) je prouve avec la nécessité l'utilité de l'art dont je parle — qu'il y a plus de 500 000 personnes en vostre Estat qui comme salemandres vivent au milieu de ce feu, qu'il s'estend au reste en tant de divers mestiers qu'il faudroit plusieurs pages pour en faire le dénombrement (2). »

Ainsi de suite d'art en art, et de métier en métier. Mais c'en

(1) Édit. Th. Funck-Brentano, p. 43.

(2) *Ibid.*, p. 48.

est assez pour faire voir que « la flétrissure qui semblait déshonorer le travail et l'industrie pendant le moyen âge tend à s'effacer; » que, notamment, Antoine de Montchrétien a compris et, pesons bien tout le poids du terme, « glorifié » la dignité du travail (1). « Glorifier le travail, » qu'est cela, si ce n'est quelque chose de tout à fait nouveau? Le glorifier dans ses plus humbles sujets et ses plus humbles objets, jusque dans ces laboureurs que Loyseau plaçait et que Domat placera encore bien loin en queue de la procession sociale, jusque dans ces « manœuvres travaillans à la terre, » si bas courbés sur elle qu'ils ne s'en détachaient pour ainsi dire pas? Ils n'étaient pour ainsi dire pas, et les voici qui sont. Ils ne comptaient pas dans l'État, et les voici qui vont y compter; les voici qui vont être un nombre politique et social, en attendant qu'ils deviennent le Nombre: « Il ne suffit pas de savoir le passé, enseignera Fénelon à son royal élève; il faut connaître le présent. Savez-vous le nombre d'hommes qui composent votre nation, combien d'hommes, combien de femmes, combien d'artisans, combien de praticiens, combien de commerçans, combien de prêtres et de religieux, combien de nobles et de militaires? Que diroit-on d'un berger qui ne sauroit pas le nombre de son troupeau? Il est aussi facile à un Roi de savoir le nombre de son peuple: il n'a qu'à le vouloir. Il doit savoir s'il y a assez de laboureurs, s'il y a à proportion trop d'autres artisans, trop de praticiens, trop de militaires à la charge de l'État (2). »

Après les *manœuvres* de l'agriculture, les *manouvriers* des arts mécaniques, les « ouvriers »: voici qu'eux aussi vont compter dans l'État, avec les artisans, les praticiens, les commerçans, autrement que comme une masse indistincte; voici qu'on va aussi s'occuper d'eux. Ceux des économistes qui précèdent encore l'École physiocratique, Boisguillebert, Vauban, Melon, sinon Law et Dutot, ne se défendent pas, malgré les préjugés toujours vivans, de penser à « ces sortes de gens qui font toute la richesse d'un État, » et qui pourtant en portent « tout le fardeau; » à ces 200 000 ou 300 000 créatures au moins « qui périssent, toutes les années, de misère, surtout dans l'enfance,

(1) Th. Funck-Brentano, introduction au *Traité de l'Économie politique*.

(2) *Directions pour la conscience d'un roi composées pour l'instruction de Louis de France, duc de Bourgogne* (publiées par Félix de Saint-Germain), La Haye, Jean Neaulme; 1747, in-8.

n'y en ayant pas la moitié qui puisse parvenir à l'âge de gagner leur vie, parce que les mères manquent de lait, faute de nourriture ou par excès de travail, tandis que, dans un âge plus avancé, n'ayant que du pain et de l'eau, sans lits, vêtemens, ni aucuns remèdes dans leurs maladies, et dépourvues de forces suffisantes pour le travail, qui est leur unique revenu, elles périssent, avant même d'avoir atteint le milieu de leur carrière (1). »

Ils pensent à ce menu peuple pour qui « de tout temps on n'a pas eu assez d'égards en France, » qui est « la partie la plus ruinée et la plus misérable du royaume, » et qui pourtant « est la plus considérable par le nombre et par les services effectifs et réels qu'elle rend; » à « cette partie » qui, « bien que composée de ce qu'on appelle mal à propos la lie du peuple, est néanmoins très considérable par le nombre et par les services qu'elle rend à l'État; » à ces *manœuvriers* (le mot est écrit et répété), à « ces gens qui, ne faisant profession d'aucun métier en particulier, ne laissent pas d'en faire plusieurs très nécessaires » et « dont la plupart, n'ayant que leurs bras ou fort peu de choses au delà, travaillent à la journée ou par entreprise pour qui veut les employer. » Or, ces manœuvriers, « leur travail dépend des saisons (environ 180 jours par an, à 8 ou 9 sous par jour); et c'est ce qu'il faut examiner avec beaucoup de soin et de patience, afin de bien démêler les forts des faibles, et toujours avec cet esprit de justice et de charité (je ne sais, mais il me semble qu'il y a là aussi comme un accent nouveau), avec cet esprit de justice si nécessaire en pareil cas, pour ne pas achever la ruine de tant de pauvres gens qui en sont déjà si près que la moindre surcharge au delà de ce qu'ils peuvent porter achèverait de les accabler (2). »

Toutes ces pauvres gens, qui ne possèdent que leurs bras, ou fort peu de choses au delà, il faut les faire vivre, et pour les faire vivre, « ouvriers d'industrie de doigts » et « ouvriers de force, » il faut leur procurer de l'ouvrage. C'est à quoi s'appliquera l'homme qui saura et voudra faire pleinement son devoir d'homme: « homme charitable, il donne l'aumône; homme d'État, il donne à travailler: » et comme il est question, dans le même passage, de canaux à creuser, de quais à construire, de grands chemins à faire ou à réparer, n'y sent-on pas comme

(1) Boisguillebert, *le Détail de la France* (1695).

(2) Vauban, *la Dîme royale* (1707).

un avant-goût du « droit au travail » compris à la façon dont 1848 devait le pratiquer (1)? On est, dans tous les cas, fondé à dire que pensée, sentiment, accent, considération, estime, pitié, tout ici est nouveau; que les arts mécaniques, leurs œuvres jusqu'alors tenues pour les plus basses et leurs plus modestes ouvriers, sont en train de conquérir dans l'État une place qui ne leur avait jamais encore été accordée.

## V

Peu à peu, le travail est devenu matière de philosophie, est devenu matière de science d'État; il devient matière de littérature. Jusqu'alors il ne l'avait jamais été. L'« ancien Théâtre français » nous offre bien nombre de pièces dont les titres paraissent promettre des détails sur la vie des métiers : *la Farce du chaulbronnier, du savetier, du couturier, du tavernier*, etc.; mais lisez-les : il ne s'y rencontre rien qui tienne au métier lui-même, rien de caractéristique, de spécifique, rien qui ne soit aussi vrai de tout autre homme, de tout autre métier. Et il en est de même de la mine, qui pourrait être si riche, de nos vieux contes. A peine y noterait-on de loin en loin quelques traits de mœurs, du reste généraux et connus, comme celui-ci, que l'orfèvre parisien loge ses compagnons : « Pour cette heure, nostre orfèvre avoit tant de gens qui pour luy ouvroient, que force luy fut le charreton, avec luy et sa femme, en son lit hébergier (2); » et peut-être que le « bourgeois » traite sur le pied d'égalité « le moult bon compaignon, qui demouroit en une petite poterne vis-à-vis près de là, » puisque, pour un motif au surplus trop intéressé (et libidineux, selon l'épithète que Proudhon infligera un jour à la classe,) il en fait « son amy très privé et familier; et tant que peu de diners, de souppers, de bancquets, de bains, d'estuves, et autres passetemps en son ostel et ailleurs ne se feissent jamais sans sa compagnie. » Mais encore faudrait-il être sûr du sens qu'on doit exactement donner, dans cette nouvelle, au mot *compaignon*, « un moult bon compaignon, qui demouroit en une petite poterne vis-à-vis près de là; » ce qui, sans doute, par opposition à *bourgeois*, peut signifier un artisan du corps des métiers, mais ce qui peut aussi signifier

(1) Melon, *Essai politique sur le commerce* (1734).

(2) *Les Cent Nouvelles nouvelles*, VII.

tout bonnement un camarade, ou, comme nous disons aujourd'hui en langage libre, un « copain (1). » Quoi qu'il en soit de ce cas en lui-même ou de cette espèce en elle-même, il est remarquable que le sens, soit de ce mot *compagnon*, soit du mot *ouvrier*, soit demeuré vague et indéfini, au long de plusieurs siècles, depuis *Berte* et le *Roman de la Rose*, depuis Beaumanoir et Rutebeuf, jusqu'à Coquillart et Amyot, et au delà (2).

Et il n'est pas moins remarquable que les deux temps ou les deux mouvemens : tendance vers l'égalité, réhabilitation des arts mécaniques, se puissent discerner dans le vocabulaire, comme chez les publicistes, les philosophes et les économistes : « L'Académie n'a pas cru devoir exclure certains mots, à qui la bizarrerie de l'usage ou peut-être celle de nos mœurs a donné cours depuis quelques années. *Il semble qu'il y ait, en effet, entre les mots d'une langue, une espèce d'égalité comme entre les citoyens d'une même république; ils jouissent des mêmes privilèges et sont gouvernés par les mêmes lois; et comme le général d'armée et le magistrat ne sont pas plus citoyens que le simple soldat ou le plus vil artisan,...* de même les mots de *Justice* et de *Valeur* ne sont pas plus des mots français, ni plus français, quoiqu'ils représentent les premières de toutes les vertus, que ceux qui sont destinés à représenter les choses les plus abjectes et les plus méprisables (3). »

Où prenons-nous ces deux phrases? Dans la Préface de la seconde édition (1718) du *Dictionnaire de l'Académie*. Et tout un siècle, de la seconde moitié du xvii<sup>e</sup> à la seconde moitié du xviii<sup>e</sup>, va être rempli d'une littérature d'égalité, — originaux ou traductions, — plus ou moins imitée de *l'Utopie* et des *Sous-Utopies*, et où dans la bonne nature se promèneront de bons sauvages, qui péroreront beaucoup et laisseront peu à l'invention de

(1) *Les Cent Nouvelles nouvelles*, 1.

(2) Voyez le *Dictionnaire de Littré*, au mot : *Ouvrier*, historique.

(3) « Veut-on connaître quelques-uns de ces mots? demande Brunetière (*Manuel de l'histoire de la littérature française*, p. 272-273). La Préface elle-même nous signale les mots de *Falbala*, *Fichu*, *Battant l'œil*, *Ratafia*, *Sabler*: et, on le voit tout de suite, ce sont des termes populaires ou des termes concrets, tirés de l'usage de la vie commune. D'autres encore sont termes de toilette, par exemple, ou termes de sciences, de mécanique, de physique, d'histoire naturelle. Ils introduisent avec eux la préoccupation des choses qu'ils désignent. On tire de ces choses des comparaisons, puis des figures, des métaphores nouvelles. On incorpore à la littérature tout un vaste domaine qui n'était pas encore le sien. »

Rousseau lui-même. Mais c'est dans la préface de la quatrième édition, à soixante ans de là (1778), que nous prenons ce qui suit : « Les sciences et les arts ayant été plus cultivés et plus répandus depuis un siècle qu'ils ne l'étoient auparavant, il est ordinaire d'écrire en françois sur ces matières. En conséquence, plusieurs termes qui leur sont propres, et qui n'étoient autrefois connus que d'un petit nombre de personnes, ont passé dans la langue commune. Auroit-il été raisonnable de refuser place dans notre Dictionnaire à des mots qui sont aujourd'hui d'un usage presque général? Nous avons cru devoir admettre, dans cette nouvelle édition, les termes élémentaires des sciences, des arts, et même ceux des métiers, qu'un homme de lettres est dans le cas de trouver dans des ouvrages où l'on ne traite pas expressément des matières auxquelles ces termes appartiennent. »

C'en est fait; les arts mécaniques sont réhabilités, le travail a droit de cité jusque dans la langue; il n'est plus une chose ignoble que la bonne compagnie bannit jusque de ses conversations (1). Ces soixante dernières années, de 1718 à 1778, ont vu s'opérer le second mouvement, et s'accomplir le second temps, sous l'action de deux causes puissantes : la grande industrie, au moins dans l'ébauche de sa forme moderne, que la vapeur complétera et parfera, est née aux environs de 1750; et, à partir de 1750, a paru l'*Encyclopédie*. Dans le domaine des faits comme dans le domaine des idées, cette date de 1750 représente donc un sommet; par delà, c'est l'autre versant. Et il nous reste donc, pour en avoir fini avec l'histoire, à suivre l'évolution du travail et celle du personnage de l'ouvrier, depuis la publication du prospectus de l'*Encyclopédie* et les premiers développemens de la grande industrie concentrée (1750) jusqu'à la conjonction dans l'État du Travail et du Nombre par l'institution du suffrage universel (1848). Après quoi, pour le mieux étudier dans son présent certain et dans son avenir probable, nous nous efforcerons de montrer comment, dans le passé, est issu de la double révolution, politique et économique, ce qu'il nous sera permis, sans la moindre ironie et en prenant la chose tout à fait au sérieux, d'appeler, à la mode de M. Georges Sorel, « le mythe » de la classe ouvrière.

CHARLES BENOIST.

(1) Ne rien exagérer toutefois, et se rappeler (*voyez plus haut*) comment Dureau en parlait encore, ou plutôt n'en parlait pas, en 1777.

---

# POÉSIES

## LE VIEUX LOGIS

### ARRIVÉE

Dans le précoce deuil d'un brouillard triste et gris,  
Nous avons, hier soir, quitté le grand Paris,  
Et les yeux réjouis, le cœur battant d'avance,  
Nous l'avons retrouvée enfin, claire Provence !

C'est la fin d'un beau jour de l'arrière-saison,  
D'un tiède et calme jour d'octobre. A l'horizon  
Le soleil, déjà bas, d'un rayon qui s'égare,  
Dore les alentours de la petite gare...  
Les chevaux dans la cour agitent leur grelot :  
Montons dans la voiture et partons au grand trot.  
Oh ! quand le matin même on a quitté la ville,  
Que la plaine tranquille est encor plus tranquille  
Et plus silencieux le silence, et plus pur  
Le profil d'un coteau s'allongeant sur l'azur !  
Oh ! les sensations toujours renouvelées  
Des routes que nos pas ont si souvent foulées ;  
Des lieux que l'on revoit tels qu'on les a laissés,  
Alors que l'on partit voilà huit mois passés...  
Oh ! le retour aux champs, dans la bonne nature !  
Mais soudain les chevaux activent leur allure...

C'est le dernier tournant de la route... Voici  
 La petite maison sous le ciel obscurci...  
 Cinq minutes encore... et la grille est ouverte,  
 Et dans le soir tombant, dans l'ombre humide et verte  
 Des arbres éclairés d'en bas, comme élargis,  
 Nous arrivons devant ta porte, ô vieux Logis !  
 Découpant sur le mur un carré de lumière  
 Elle nous dit, avec sa grâce coutumière,  
 Mais où perce un petit reproche doux, très doux :  
 « Vous voilà donc. enfin ! On s'ennuyait sans vous !...  
 « Entrez !... vous trouverez toute chose à sa place... »

Et nous entrons, et nous voyons la grande glace  
 Au fond du vestibule, en bas de l'escalier,  
 Et l'antique pendule au tic tac régulier,  
 Et les chambres où flotte une odeur fade et rèche  
 De camphre déjà vieux et de lessive fraîche.  
 On retrouve un par un les objets bien connus  
 Et tant de fois touchés, mais qui sont devenus,  
 Si loin de nos regards, si loin de notre geste,  
 Presque des étrangers... On se repose... On reste,  
 Le cerveau bourdonnant du voyage hâtif,  
 Dans le vaste fauteuil bourgeoisement massif  
 Qui vous enserre avec une chaude tendresse...  
 Et peu à peu voici qu'en notre âme se dresse  
 Le souvenir précis des absents ; on revoit  
 Tous les chers disparus que sous ce même toit  
 On a connus jadis en leurs formes humaines  
 Et qui là-haut, du fond des régions lointaines  
 Dont est fait le grand ciel que nul ne peut sonder,  
 Mystérieusement, semblent nous regarder...

On se demande alors en ces heures dolentes,  
 Où le Passé vous berce en ses caresses lentes,  
 Si la tradition douce du vieux logis  
 De père en fils toujours fidèlement transmis,  
 N'est pas amollissante, inutile et malsaine ;  
 S'il est bon d'attacher une tendresse vaine  
 A la chambre, au salon paisible où s'encadrerait  
 Tel ou tel être cher dont le pâle portrait



Rappelle de bien loin la personne envolée ;  
 On se demande si, toujours renouvelée,  
 La tendre émotion d'un Passé renaissant  
 Ne tarit pas en nous les forces du Présent ;  
 On se demande enfin s'ils ne sont pas les sages  
 Ceux qui, rompant avec les antiques usages,  
 Ne s'attardent jamais à tout ce qui n'est plus,  
 Marchent dans l'existence actifs et résolus  
 Et, dans l'émoi d'un cœur qui se souvient et prie,  
 Ne voient qu'illusion, rêve ou sensiblerie !

Oui!... ces doutes mauvais me hantent quand le soir  
 Je reviens au logis silencieux et noir...  
 Mais dès le lendemain, le clair matin bouscule  
 Les fantômes errans du blême crépuscule ;  
 Le soleil, triomphante et noble majesté,  
 Reprend possession avec tranquillité  
 De la maison ouvrant sa plus humble fenêtre  
 Pour savourer le chaud rayon qui la pénètre ;  
 Comme en un grand rucher repeuplé brusquement,  
 Monte de haut en bas un gai bourdonnement...  
 Je sors... Un air salubre a cinglé mon visage...  
 Je revois le jardin paisible... A mon passage,  
 Notre vieux jardinier qui, depuis si longtemps,  
 Sait, dès que vient l'hiver, préparer le printemps,  
 Interrompt son travail, met de côté sa bêche,  
 Et, d'un pas inégal et lourd qui se dépêche,  
 Vient à moi, l'air joyeux et me tendant la main...  
 Le Passé, triste ou gai, surgit sur mon chemin,  
 Me retrouve, me prend, me serre jusqu'aux moelles...  
 Et ce soir, quand là-haut je verrai les étoiles  
 Entre les deux ormeaux comme en un cadre étroit  
 Briller du même éclat toujours au même endroit,  
 Je me dirai. — j'en ai la tranquille assurance, —  
 Que la tradition est faite de souffrance  
 Sans doute, mais aussi de joie et de fierté,  
 Et qu'en ce monde instable, inquiet, tourmenté,  
 Sur le livre des jours laissant de nobles traces  
 Elle est l'orgueil de l'homme et la force des races !

## PROMENADE DU MATIN

Humant les senteurs des brises câlines,  
Par ce clair matin d'arrière-saison,  
Je marche au hasard parmi les collines  
Dont le cercle étroit fait notre horizon.

Le ciel d'un bleu fin sur les lointains roses  
Semble s'allonger amoureuxment;  
Un silence ami caresse les choses...  
Tout est solitude et recueillement.

Midi sonne. Au loin, je vois le village  
Qui dans l'air si pur me semble très près;  
Je vois ses murs gris montant par étage,  
Son blanc cimetière et ses noirs cyprès.

Mêlant aussitôt sa voix aigrette  
Au gros carillon qui tinte là-bas,  
Notre bonne cloche, active et simplette,  
Dit : « Drelin ! drelin ! Voici le repas ! »

Rentrons. Reprenons d'un pas moins solide  
Et moins prompt, hélas ! qu'il le fut jadis,  
Le petit sentier dont la pente aride  
Me mène tout droit à mon vieux logis.

A travers ces pins qui dressent en file  
Vers le ciel doré leurs panaches verts,  
Je vois la maison, la maison tranquille  
Où je suis venu passer tant d'hivers.

La voilà petite, — oh ! combien petite ! —  
Sous les grands ormeaux aux troncs crevassés,  
Berceau vénérable et sûr, qui l'abrite  
Contre la fureur des mistral glacés.

Tout près d'elle, ainsi qu'une sœur jumelle,  
J'aperçois la ferme et ses toits moussus,  
Et sa cour, et son joyeux pèle-mêle  
De maigres poulets et de coqs pansus;

Je vois la chapelle et la grande allée,  
Qui, dans sa raideur tendue au cordeau,  
Monte à la terrasse unie et sablée...  
Je vois le bassin et ses reflets d'eau.

Voici le grand pré bordé d'une haie  
Où, par les vents secs et les soleils drus,  
La fermière fait, mosaïque gaie,  
Sécher sa lessive aux chiffons bourrus;

Et je vois déjà, — malgré la distance  
Qu'à chaque seconde abrège mon pas, —  
Je vois nettement, je vois à l'avance  
Tout ce qui m'attend au retour là-bas.

Voici le salon calme où l'on respire  
L'air intime et doux des foyers tiédis;  
Le petit boudoir de pur style Empire  
Resté tel qu'il fut en mil-huit-cent-dix;

Voici le feu clair dans la cheminée,  
Le feu de bois sec qui brûle en chantant;  
La salle à manger vaste, illuminée  
Du matin au soir d'un rayon constant;

La bonne table aux formes arrondies  
Où le soleil tombe en éclairs brutaux  
Allumant de gais et brefs incendies  
Sur la blanche nappe et les blancs cristaux;

Et je vois autour de la table heureuse  
Des visages chers se tendant vers moi...  
Une voix me dit, doucement grondeuse :  
« Il a bien fallu commencer sans toi... »

O Dieu ! que du plus lointain de mon âge  
 J'honore et je prie, et que je voudrais  
 Prier plus souvent, aimer davantage  
 D'un amour qui ne faiblirait jamais ;

O mon Dieu ! dans votre bonté suprême  
 Faites que je puisse encor bien des fois  
 Retrouver ainsi ce logis que j'aime,  
 Entendre au retour cette chère voix !...

Sur cette maison calme et solitaire  
 Qui m'attend là-bas au bout du chemin,  
 Sur ce coin perdu de la vaste terre,  
 O Seigneur ! daignez étendre la main !

Mais que ma prière ardente et modeste  
 N'aille pas à vous pour nous seulement ;  
 Élargissez-le, ce sublime geste,  
 Emplissez de lui tout le firmament ;

Et, tel le semeur qui jette sans trêve  
 Jusqu'au bout du champ le grain pailleté,  
 Semez l'espérance et semez le rêve  
 Dans les noirs sillons de l'Humanité !

#### LETTRE A UN AMI

O cher et vieil ami, — le plus vieux, le plus cher  
 De tous ceux que j'aimai depuis mon printemps clair  
     Jusqu'à mon pâissant automne,  
 Toi dont l'affection que rien ne peut ternir  
 Se mêle dans mon cœur au moindre souvenir  
     Que mon passé lointain me donne ;

Par cet après-midi tendre de février  
 Je veux, dans les flancs noirs de mon bon encrier  
     Qu'un indiscret soleil caresse,  
 Tremper ma plume, ainsi que fait l'ami Pierrot,  
 Et griffonner ces vers qui s'en iront tantôt  
     Bien loin, bien vite, à ton adresse.

« Eh quoi ! l'épître en vers ! Le genre est bien usé ! »  
 T'exclames-tu déjà, prenant ton air blasé  
 Et faisant ta lèvre méchante ;  
 Las ! Quand de la jeunesse il perdit le duvet  
 L'oiseau de Poésie est trop souvent muet...  
 Laissons-le chanter, quand il chante !

A Paris donc, — s'il faut en croire les journaux, —  
 L'hiver, ce noir serpent aux multiples anneaux,  
 N'a pas desserré son étreinte ;  
 La neige trop souvent s'amasse au bord des toits,  
 Et sur les boulevards et les arbres du Bois,  
 Le vent traîne sa morne plainte.

Chez nous, le bon soleil aux baisers plus constans  
 Nous redit chaque jour, ami, que le printemps  
 Esquisse son premier sourire ;  
 Et que ce rude hiver qui vous étreint là-bas,  
 Le terrible dieu Mars, triomphant fier-à-bras,  
 Ne tardera pas de l'occire.

Viens ! tu trouveras tout comme tu l'as laissé  
 Lorsque tu nous quittas, en janvier, l'an passé :  
 La bastide calme et bien close ;  
 Le jardin planté d'ifs, où les petits oiseaux  
 Se rassemblent, le soir, parmi les verts roseaux  
 Caressés par le couchant rose ;

L'escalier dont la rampe est fraîche sous la main ;  
 Le couloir qui te mène ainsi qu'un droit chemin  
 A la chambre aux courtines jaunes,  
 Où t'attend le grand lit fleurant le romarin  
 Et l'antique pendule où, toujours plein d'entrain,  
 Pan conduit la danse des Faunes.

Nous saurons respecter tes goûts de vieux garçon.  
 Tu mèneras la vie égale et sans façon  
 Que chacun de nous ici mène ;  
 Et nous égrénerons le chapelet des jours,  
 Certains de rencontrer un dimanche toujours  
 A la fin de chaque semaine.

Quand le matin léger dore nos horizons  
 Nous irons tous les deux errer sur les gazons  
     Que j'aperçois de ma fenêtre :  
 Et nous bavarderons gaîment, sous le ciel bleu,  
 Beaucoup des jours passés; des jours présents un peu :  
     Et moins — bien moins — des jours à naître !

Si le temps change et nous retient dans la maison,  
 — Les livres, tu le sais, s'y trouvent à foison, —  
     Nous en prendrons deux d'aventure,  
 Et devant le foyer, les pieds sur les chenets,  
 Nous ne tarderons pas, ami, — je nous connais ! —  
     A ronfler... en littérature.

La nuit, dans un silence apaisant et berceur,  
 Nous goûterons un long sommeil, cette douceur  
     Que l'âge nous rend incertaine ;  
 Mais de nos lits douillets nous ne sortirons pas  
 Comme ces deux amis des Monomatapas  
     Dont parle le bon La Fontaine.

Si ce naïf programme est de ton goût, viens-t'en  
 Ajouter un séjour à tes séjours d'antan  
     En notre humble et vieille demeure ;  
 L'occasion, tu sais, est femme et n'attend pas...  
 Quand elle s'offre à nous, — trop rarement, hélas ! —  
     Tâchons d'en profiter sur l'heure.

Viens ! nous te réservons toujours le même accueil.  
 Tu verras, quand tes pas franchiront notre seuil,  
     Nos visages briller de joie...  
 Viens ! pour te décider, je prends un rayon pur  
 De ce jeune soleil qui fleurit dans l'azur,  
     Et sous ce pli je te l'envoie !

#### DÉPART

Chaque année, au retour de la belle saison,  
     Vite, trop vite,  
 Il faut, — ô ma très chère et très vieille maison, —  
     Que l'on te quitte !

Avec le nonchaloir d'un grand enfant gâté  
    Qui capitule,  
Autant que je le puis, ce départ redouté  
    Je le recule...

Mais sourde à mon émoi l'heure marche à grands pas  
    Exacte et vive,  
Et le jour différé tant de fois vient, hélas !  
    Car tout arrive !

Partons donc ! puisqu'il faut vaguer par les chemins  
    En ce bas monde  
Et que seule la mort donne aux pauvres humains  
    La paix profonde...

Sitôt que le printemps endosse, preste et clair,  
    Sa robe verte,  
Quittons cette maison qui pour les mois d'hiver  
    Nous fut ouverte !

Voulant qu'on l'abandonne avec plus de regrets,  
    — Oh ! la coquette ! —  
Elle a pris ce matin plus de soin que jamais  
    A sa toilette :

Diligemment lavé par l'averse d'hier,  
    Net de poussière,  
Le bon vieux toit s'allonge étincelant et fier  
    Sous la lumière ;

Les volets ont mis plus de lenteur à s'ouvrir,  
    Plus d'indolence ;  
J'entends dans le jardin déjà prêt à fleurir  
    Plus de silence ;

Le babil des oiseaux vibre plus argentin ;  
    La moindre allée  
Nous semble plus jolie et par quelque lutin  
    Tout frais sablée ;

Les braves serviteurs qui restent pour garder  
 La maison vide,  
 A l'heure des adieux viennent nous regarder  
 D'un œil humide ;

Et, jusqu'au gros chat noir qui dédaigne les rats  
 En pur artiste,  
 Oui ! tout, quand nous partons ainsi que des ingrats,  
 Prend un air triste.

Abrégeons ces adieux ! Pour la dernière fois  
 — La bien dernière ! —  
 Pressons ces rudes doigts qui retiennent nos doigts  
 A leur manière...

Partons d'un coup ! Quittons vite ces lieux chéris,  
 Ce coin tranquille...  
 Partons ! pour retrouver demain le grand Paris,  
 L'ardente ville...

Mais fidèles, nos cœurs gardent la vision  
 Douce et profonde,  
 De ce long mur de lierre où s'accroche un rayon  
 De clarté blonde ;

De ce salon où le soleil de février  
 Timide, pose  
 Sur la cendre brûlante encore du foyer  
 Sa clarté rose ;

De ce bout de charmille où je vins si souvent  
 Rêver mon rêve ;  
 De ces bambous légers agitant dans le vent  
 Leur forme brève ;

De tout ce vieux Logis où sous le grand ciel bleu  
 Que nul n'oublie,  
 Comme laine aux buissons reste et palpite un peu  
 De notre vie !

En Provence (octobre 1910-février 1911.)

JACQUES NORMAND.



---

---

# FOYERS DE THÉÂTRES

---

II<sup>1)</sup>

OPÉRA, VARIÉTÉS, PALAIS-ROYAL, VAUDEVILLE,  
GYMNASE, PORTE SAINT-MARTIN

---

C'est entre 1830 et 1870, que se place, pour l'Opéra, la période brillante du foyer, des coulisses et des loges. Des habitués tels que : Morny, Paul Daru, Aguado, La Valette, Montguyon, Halévy, Denormandie, Rossini, Meyerbeer, Scribe, Auber, etc., établissent une sorte de communication perpétuelle entre le public et les artistes : beaucoup de ces derniers, à leur tour, font le pont avec les gens du monde, mettent en lumière la pénétration réciproque du corps diplomatique, du corps politique, du corps chantant et cabriolant. Des chefs-d'œuvre discutés, admirés surtout, entretiennent dans l'opinion cette sorte de frémissement amoureux qui se résout en intérêt passionné et en enthousiasme. Deux directeurs avisés, habiles à jeter de la poudre aux yeux, ayant le flair et ce pressentiment du succès qui, dans tous les genres, est la partie divine de l'art de gouverner, amis des littérateurs qu'ils reçoivent avec faste, presque écrivains eux-mêmes, le docteur Véron et Nestor Roqueplan, tiennent en éveil la curiosité, et, malgré des fortunes diverses, rallient force sympathies. Si bien que, pendant ces quarante années, l'Opéra a la vie, la splendeur et le mou-

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> mai 1911.

vement d'où naissent les beaux dividendes, avec cette fascination qui, à certaines époques, ramène les hommes distingués dans un endroit où ils trouvent de quoi alimenter leur esprit, leur cœur, même leurs vices. Et en vérité, lorsque les femmes applaudissaient Nourrit, Duprez, Levasseur, Baroilhet, Roger, Faure, M<sup>mes</sup> Falcon, Damoreau, Stolz, Krauss, Nilsson, etc., elles donnaient, pour leur part, le plus élégant démenti à cet humoriste qui prétend que les Françaises vont au théâtre pour être vues, pour voir et un peu pour entendre. Il n'existe pas de foyer spécial réservé aux chanteurs et chanteuses de l'Opéra (1), ceux-ci reçoivent presque toujours dans leurs loges, mais ils daignent descendre au foyer de la danse avant d'entrer en scène, ou bien entre deux actes, quand il ne leur convient pas de remonter chez eux. Cette salle du foyer, très haute, très nue, ornée de médaillons qui représentent Gardel, Noverre, les dieux et les déesses de la chorégraphie, n'a rien d'un sérail, comme se l'imaginent volontiers les profanes et les partisans de certain préjugé d'après lequel la danse est la procession du diable, et chaque pas fait pour danser un saut vers le trou d'enfer. Il apparaît, ou il apparaissait avant 1870, comme un salon d'un genre spécial, où les abonnés viennent causer avec les ballerines entre deux actes, où celles-ci font marcher en même temps leurs jambes et leurs langues, où des petits pieds pétillans d'esprit disent de fort jolies choses. Pourquoi non? N'a-t-on pas inventé la podomanie, l'art de dire la bonne aventure d'après les lignes et la forme du pied? Et les professeurs de danse ne donnent-ils pas leurs leçons avec la main? Une véritable artiste ne doit-elle pas savoir *marcher* ses variations aussi bien avec ses mains qu'avec ses pieds? Donc la danseuse a deux langages; mais la langue des jambes ne s'adresse qu'aux initiés, langue mystérieuse et charmante qui parfois contredit l'autre, hiéroglyphes aimables sur lesquels les Champollion, les Maspéro de l'orchestre ont dû se tromper souvent : le pied dit oui, les lèvres disent non, les yeux ne disent ni oui ni non.

Mais on y flirte, dira-t-on, à ce foyer de la danse? Mon Dieu, oui, on y flirte, pas beaucoup plus que dans les salons mondains, rarement pour le bon motif, il est vrai; mais n'en

(1) L'Opéra, au temps de Véron, avait un foyer de chant, où les artistes et choristes commençaient, achevaient les études des partitions d'opéra.

va-t-il pas de même un peu partout, sauf dans les bals blancs ? Du moins y observe-t-on, en général, les formes et les apparences de la politesse. Est-ce là un effet à rebours de cette règle : là où la vertu règne, la bienséance est inutile ? Peut-être... Donc on flirte au foyer de la danse, on flirte dans les loges de ces dames, on flirte sur la scène même de l'Opéra, lorsque la toile tombe, dans ce brouhaha babélien, multicolore, qui donne la sensation du branle-bas sur un vaisseau de guerre, et fait de l'ordre avec un désordre apparent.

Causeries musicales, épigrammes contre les bonnes camarades qui viennent de manquer un pas, échanges d'impressions sur les toilettes des loges, renseignemens de toute sorte, le discours politique du jour, le procès de la beauté à la mode, le scandale d'après-demain, cancans, médisances, calomnies, madrigaux en vers et en prose, tourbillonnent dans ce foyer de la danse. J'ai vu de vieux abonnés qui passaient là des heures entières en attendant le ballet, et s'entretenaient de leurs affaires comme s'ils étaient au cercle ou chez eux ; j'ai entendu ces dames, qui, *tout en se tournant sur les barres*, consultaient les rois de la finance sur les bons placemens, car Sa Majesté l'Argent est ici un dieu plus puissant que l'Amour et que Terpsichore.

On sait que le corps de ballet comprend environ 120 pensionnaires en jupon : une ou deux étoiles, plusieurs premiers sujets, 20 à 22 seconds sujets, 3 divisions de coryphées, 2 quadrilles divisés chacun en 2 sections ; enfin les petites classes et les marcheuses, ce menu fretin que Roqueplan avait baptisé du nom de *rats*, printemps de la patrie cabriolante, graine d'étoiles ou de premiers sujets. On m'assure que certaines marcheuses n'attendent pas d'être montées aux quadrilles pour *casser leur patin*. Dans le *Ballet de la Neige* du *Prophète*, figure le fameux pas des patins, pas difficile pour lequel ces demoiselles recevaient une gratification extraordinaire de cinq francs : nombreuses étaient les demandes, nombreux les remplacements, car, à la moindre faute, la coupable était cassée *aux patins*, et cette expression figurée fut bien vite appliquée aux jeunes personnes qui commettaient une autre erreur. Naturellement, l'entrée du foyer de la danse est interdite aux petites classes, aux marcheuses, aux quadrilles ; tout au plus y tolère-t-on les coryphées ; mais avec les gardiens du sérail il existe des accom-

modemens, et certains soirs les règlements sont bernés de singulière façon.

Pour mesurer le chemin parcouru depuis deux cent cinquante ans, il faut rappeler que Louis XIV, confirmant une décision du Parlement, d'après laquelle la danse théâtrale est un exercice noble qui ne fait pas déroger, autorisa, par lettres patentes de 1672, « le sieur Lulli à avoir une école de danse propre à former des élèves, tant pour danser que pour chanter. » Plus tard, le roi écrivit de sa main le budget du corps de ballet ; il se composait de 12 danseurs et 10 danseuses ; 2 danseurs à 1 000 livres par an, 4 à 800 livres, 4 à 600, 2 à 400 ; 2 premières danseuses à 900 livres, 4 à 500, 4 à 400. Il y avait en outre : un maître de salle de danse à 500 livres, un compositeur de ballets à 1 500, un metteur en scène à 1 200 et un maître tailleur à 800 livres. Aujourd'hui les étoiles touchent 30 à 40 000 francs par an, les premiers sujets 600 à 1 200 francs par mois, les seconds sujets 250 à 300, les coryphées 1 800 à 2 300 par an, les quadrilles 1 400 à 1 500.

Les mémoires du XVIII<sup>e</sup> siècle font à peine mention du foyer de la danse : les loges, les coulisses, les petits hôtels des ballerines le remplaçaient sans peine. Pour les émules de Camargo et de Sallé, ce fut une époque charmante, celle où leur luxe rivalisait avec celui des plus grandes dames, faisant dire à d'Alembert : « C'est une suite naturelle des lois du mouvement ; » où Mariette avait assez de crédit pour faire exiler son directeur ; où, seules, Beaupré et la duchesse de Valentinois possédaient un carrosse en porcelaine ; où Guimard, « le Squelette des Grâces, » gouvernait le prélat qui avait la feuille des bénéfices, ce qui fit dire à Sophie Arnould : « Elle est cependant sur une si bonne feuille ! » où Renard recevait des pots-de-vin sur toutes les nominations signées par le prince de Montbarrey, ministre de la Guerre ; où le financier Crozat tapissait de billets de caisse le boudoir de la Saint-Germain.

Le foyer de la danse eut un rôle assez effacé sous le premier Empire ; ses généraux enlevaient les plus jolies ballerines, les emmenaient « avec eux en campagne, au diable, ou ailleurs ; » l'Empereur trouvait sans doute que c'était assez du foyer de la Comédie pour alimenter la causerie. Un soir, à l'Opéra, il remarque les disgrâces physiques des figurantes : « Quelles

horreurs ! D'où viennent ces femmes ? Qu'on en ait d'autres ! » Dès le lendemain le ministre de la police commençait une rafle : parmi les sujets confiés à son autorité, on choisit les plus grandes, autant que possible les plus belles, entre dix-huit et vingt-cinq ans, de vrais grenadiers. Il y eut d'abord des sourires et même des rires, puis on s'y fit, et les mauvaises langues rapportent que ces figurantes, recrutées par cette conscription originale, firent les délices des alliés en 1814, que beaucoup devinrent des grandes dames étrangères, des mères de famille respectées.

Ce demi-sommeil du foyer de l'Opéra se prolongeait encore sous la Restauration, grâce à la pudeur naïve de Sosthènes de La Rochefoucauld, surintendant des théâtres royaux, qui avait établi deux escaliers, un pour les hommes, l'autre pour les femmes, et allongé d'un tiers les jupes du corps de ballet. « Voulez-vous me plaire, disait-il à ces dames ? Des pantalons larges et des mœurs. » Naturellement, brocards, épigrammes n'étaient pas épargnés à ce vertueux autocrate, qui d'ailleurs eut le mérite de comprendre Rossini, de le lier avec la France par un traité en règle, et de donner à l'Opéra des chanteurs tels que Nourrit, Levasseur et M<sup>me</sup> Damoreau. On consommait sans doute moins d'esprit, mais le diable n'y perdait rien, et les folies commises pour la belle Clotilde Mafleuroy sont encore citées par les habitués aux ballerines qui retiennent plus volontiers l'histoire de leurs illustres aïeules que les préceptes de la morale pure. Quelle gloire et quelle leçon ! Le prince Pignatelli, comte d'Egmont, servait à Clotilde une pension de 1 200 000 francs, l'amiral Mazaredo 400 000 : à côté de ces deux protecteurs *actifs*, un modeste amoureux platonique payait 100 000 livres par an le privilège de s'asseoir près d'elle pendant son dîner. Je ne parle pas de Boieldieu, qu'elle épousa en 1802, mariage dont la lune de miel ne tarda pas à se métamorphoser en lune de fiel, ni des passades avec ces brillans officiers qui se battaient pour elle sous les réverbères. Luxe sardanapalesque, tableaux et statues de prix, générosité sans bornes, beauté classique, harmonie de sa danse, art d'inspirer et de respirer la volupté, ondulations indéfinissables qui semblaient la faire frémir comme à l'appel d'un dieu inconnu, tout lui compose une physionomie particulière, la désigne aux adorations, aux surenchères d'amour, de banknotes, et aux traits de l'envie.

Ce qui ne l'empêcha point de mourir pauvre et oubliée.

On raconta qu'elle avait, en 1794, agréé les hommages d'un terroriste, et comme elle demandait ce qu'il lui enverrait pour ses étrennes, il aurait répondu : « Je te donnerai la vie ! » C'est bien invraisemblable, et cela a tout l'air d'un mot fabriqué après coup ; tout au plus a-t-il pu être dit sous forme de plaisanterie.

Le duc de Berry, les nababs, titrés ou non, de 1814 à 1830, continuent la tradition des fastueux adorateurs. Puis survient la révolution de Juillet : les amateurs de paradoxes affirment qu'elle a été faite contre les danseuses, et prêtent à celles-ci une protestation indignée que M<sup>me</sup> Cardinal eût signée sans réserves. A les entendre, l'Opéra s'est fait pot-au-feu, la vertu s'y installe avec le mariage, faute d'admirateurs capables d'actions magnifiques : « Bonsoir, révolution de Juillet ; économise, rogne, taille, écris ta dépense, pullule, engendre des petits êtres libéraux, à qui tu apprendras l'horreur des abus et des danseuses ; nous n'avons rien à démêler avec toi ; nous allons seulement t'imiter. » Bref, ces dames reprennent le thème d'un courtisan de l'ancien régime : « Les abus ! mais c'est ce qu'il y avait de mieux ! Je suis un abus, moi ! » N'en croyez rien, ou du moins ne croyez tout ceci qu'à moitié. On se marie un peu à l'Opéra, mais le plus souvent les mariages sont des unions de la main gauche. Une danseuse mariée sent mauvais, affirme Roqueplan ; et par là il entendait le mariage légitime.

Le foyer, après 1830 surtout, devient un salon, et sans doute les mères regrettent le temps où c'était un bazar ; tout autour de la pièce sont disposées des barres d'appui permettant à ces dames de faire un peu de gymnastique préparatoire. Pas de fauteuils, ni de canapés (1) ; et cette lacune rend la causerie bien plus difficile ; le corps a besoin de toutes ses aises pour ne pas entraver les élans de l'esprit ; seul, un courtisan peut se soumettre à cette discipline, sans que ses facultés s'altèrent. On ne peut pas dire : point de sièges, point d'esprit ; mais il faut dire : point de chaises, moins de causerie. Essayez donc de suivre une conversation avec une coryphée qui lève sans discontinuer le pied à la hauteur du nez, ou avec une chanteuse qui, afin d'éviter un rhume, tient sa bouche close avec un mouchoir !

(1). Toutefois, à l'ancien Opéra, on pouvait s'asseoir sur une banquettes recouverte d'un velours rouge usé.

D'ailleurs les ballerines ont infiniment moins de culture intellectuelle que les actrices et chanteuses : cela tient à la naissance, à l'éducation, au métier lui-même ; elles reprennent l'avantage par la volonté, l'ambition pratique. Ce ne sont pas les pieds seulement qui à l'Opéra ont de l'esprit. Les choses se passaient de la sorte, voici quelque cinquante ou soixante ans ; elles n'ont pas beaucoup changé depuis. « On voit ces dames venir une à une, descendre avec une grâce étudiée un petit escalier de quatre pas, marcher avec ce déhanchement qui n'appartient qu'aux danseuses, le pied en dehors, tout d'une pièce, et chaussé d'une guêtre large qui leur donne assez l'aspect de petites poules anglaises blanches. (Ces guêtres sont destinées à garantir le lustre de leurs souliers de satin et la netteté de leurs bas). Avec le petit arrosoir qu'elles portent du bout du doigt en façon de jardinières de Watteau, elles versent un peu d'eau sur un espace de trois pieds carrés ; puis, soulevant avec leurs mains la tournure de leur robe, elles envoient dans la glace une œillade générale au groupe qui se tient derrière elles ; et les voilà parties, s'arrondissant, pirouettant, s'enlevant, travaillant les sourires, les langueurs, les entrechats pendant cinq minutes. — Ici un peu de repos. Le groupe d'hommes se disloque, les plus intimes s'approchent et profitent de cette courte halte. — L'avertisseur vient jeter sa voix de crécelle au milieu de ces gazouillemens de femmes et de jeunes gens : *Messieurs et dames, on commence.* (Ce n'est pas vrai.) Cet incident est utile à celles de ces dames qui veulent couper court à une conversation ennuyeuse ou trop pressante : leur réponse est un entrechat. — L'avertisseur revient : *Messieurs et dames, l'on a commencé.* (C'est à peu près vrai.) On défait alors les guêtres, on remet son arrosoir à sa mère, à sa femme de chambre, ou à la personne qui est l'une et l'autre, et l'on prend en se déhanchant de plus belle, en donnant à son corps les saillies les plus déraisonnables, le chemin de la scène. »

Sous la monarchie de Juillet, quelques jeunes doctrinaires se mirent en tête de cultiver le foyer ; ils y trouvèrent une initiatrice qui, s'attribuant l'entreprise générale de leur éducation, s'acquitta de sa charge avec tant de zèle, qu'on la surnomma le *Canapé de la doctrine*. Rien de plus durable que l'habitude des surnoms dans le monde et autour du monde dansant ; ces dames ont presque toutes un sobriquet ; ainsi, je me rappelle *Vultur*,

*Pas de chic* — *Trop de chic*, *l'Araignée*, et pour les abonnés : *Mon oncle*, *Cher maître*, *Papa*, *Le Phoque*, *la Pie Voleuse*, *la Graisse contemporaine*, *Boudin d'Or*, etc. Deux coryphées se font inviter à souper par un habitué : le jour venu, survient un empêchement, et le Mécène chorégraphique envoie un télégramme : « Mes belles amies, impossible de passer la soirée avec vous, mais faites-vous servir et commandez en mon absence comme vous auriez commandé moi présent. » Les deux invitées se conduisent discrètement, la note, envoyée à l'amphitryon, ne s'élève qu'à 35 francs ; et lui de les surnommer : *Mesdemoiselles Pas de chic*. A quelque temps de là, il invite deux seconds sujets, un obstacle surgit encore au dernier moment, et il leur mande de souper sans lui. Celles-ci, ayant entendu parler de l'autre aventure, se font servir un festin somptueux, brisent une glace, de la porcelaine, font mettre sur la note : gants, démêloirs en écaille, boîtes de cigares, poudre à la maréchale ; coût 975 francs. X... les appela : *Mesdemoiselles Trop de chic*.

L'abonné des trois jours jouait un grand rôle à l'Opéra, et, pour être diminué, son prestige ne laisse pas d'être encore assez éclatant : il protégeait le corps de ballet, il l'aimait, détournait de certaines danseuses les sévérités de la *Loge Infernale*, introduisait les Altesses au foyer de la danse ; ces dames obtenaient de lui des petits et des grands cadeaux, des places pour leurs parens, des médailles, voire des décorations, des voitures, quelquefois des hôtels. Le ballet, pour lui, était le tout du spectacle, une affaire aussi importante que, pour un courtisan du xvii<sup>e</sup> siècle, le lever ou le coucher de Louis XIV. Dans toute société il y a ceux qui ont le secret, et ceux qui ne l'ont pas ; la majorité n'a pas le secret, l'abonné l'a. Il sait le pourquoi du pourquoi ; étoiles, premiers sujets, coryphées, ont chacune leur histoire, un ou plusieurs romans. — M<sup>lle</sup> X... a mal dansé ce soir, tandis que X... s'est surpassée. D'où vient le collier en diamans de T... ? Eh quoi ! Un ministre influent, un diplomate étranger se disputent cette charmante M... ! Que vont dire les autres membres de son syndicat d'amour ? — Bref tout est spectacle à l'abonné. tout lui devient matière à réflexions, à anecdotes.

Il régnait d'ailleurs des différences de mœurs assez sensibles entre les habitués. « Les uns, remarque Véron, sont les amis de toutes ces dames, les embrassent toutes *en pères de famille ou en frères* ; de là des groupes assez pittoresques et assez osés...



Ces *bons papas* du corps de ballet le comblent de petits présents et de boubons, et paient souvent des leçons particulières. L'un d'eux me dit un jour : « Croiriez-vous que je ne me tire jamais des étrennes de ces dames à moins de 15 ou 20 000 francs. C'est pour moi une occupation de quinze jours que de leur chercher des cadeaux variés, et qui cependant, par leur prix, ne fassent pas de jalouses. » La tendresse banale de ces assidus de coulisses invente souvent des sobriquets pour chacune ; par leur générosité, leur galanterie, et par leurs soins de tous les jours, ce sont les amis de la maison. D'autres habitués ont des mœurs toutes différentes : à toutes les représentations, vous les trouvez causant avec la même figurante et, le plus souvent, à la même place, loin du bruit, du regard et des lumières ; il s'improvise ainsi de petits boudoirs dont on respecte le mystère... Pendant les représentations, il se célèbre souvent de petites fêtes intimes dans les loges des chœurs ou du corps de ballet ; un de ces *amis de la maison* fait les frais du gai festin ; tantôt ce sont des marrons et du cidre, plus souvent des glaces, du punch et des gâteaux ; c'est ainsi que les demoiselles de l'Opéra ne manquent jamais de célébrer dans plusieurs loges la Sainte-Catherine... Il est même des habitués privilégiés qui, pendant la représentation, et après le lever du rideau, prolongent toute la soirée sur le théâtre... »

Jadis, les premières loges avaient des titulaires portant des noms illustres : marquise de Gontaut-Biron, M<sup>mes</sup> de Vatry, Schickler, James de Rothschild, les duchesses de la Rochefoucauld, d'Istrie, de Trévise, d'Albuféra, de Dino, etc. La grande avant-scène de gauche formait la loge royale, celle d'en face appartenait à la marquise Aguado, toujours entourée des plus jolies femmes de la colonie espagnole. La grande baignoire de gauche du rez-de-chaussée était dite « Loge infernale, » parce que ses abonnés, membres importants du Jockey-Club, déchaînaient à leur gré bravos ou sifflets sur les artistes ; c'était, sous Louis-Philippe, MM. d'Albon, de Gontaut-Biron, Frédéric de Lagrange, Achille Bouchez, Lherbette, Auguste Lupin, Paul Daru. En 1837, lorsqu'on apprit le départ de Taglioni, ses partisans projetèrent une grande manifestation où l'on réclamerait la tête de Duponchel, l'affreux directeur qui... Une tête d'homme coupée, — en carton, — serait jetée sur la scène par les lions de la loge infernale. La salle était comble, les Elssleristes triom-

pliaient bruyamment, la famille royale assistait à la représentation d'adieux de Taglioni. Une clameur part de l'orchestre : « La tête de Duponchel ! La tête de Duponchel ! » Avant que les lions aient eu le temps de faire le geste symbolique, un aide de camp du Roi, le général X..., entre dans leur loge, les supplie, au nom de la Reine, de renoncer à leur macabre plaisanterie. Le régicide Meunier devant être exécuté à ce moment même, Marie-Amélie s'épouvantait à l'idée de voir un simulacre de tête tranchée bondir sur la scène, les lions s'empressèrent de déférer à son vœu, et le lendemain le Roi signait la grâce de Meunier.

Nestor Roqueplan affirme qu'il n'y eut jamais de loge infernale à l'Opéra; sauf la loge de l'Empereur et la loge voisine, réservée pour la Maison de celui-ci, sauf les deux loges en face, et les deux avant-scènes du rez-de-chaussée, toutes les loges d'avant-scène, prétend Roqueplan, étaient occupées par des hommes, et organisées en *omnibus*, c'est-à-dire partagées entre plusieurs souscripteurs, dont un seul était titulaire de la location. « On n'y a jamais tenu de conciliabules infernaux... J'ai compté, il est vrai, parmi les abonnés d'une de ces loges; on y put remarquer souvent, au nombre des plus assidus et des plus voyans, Balzac, naïvement heureux de montrer au public la pomme de sa fameuse canne. C'était la mode alors de chuter les mauvaises danseuses et les mauvais chanteurs. Mais l'infériorité n'était propre ni à notre loge ni à d'autres; le public n'était pas plus patient que nous. » L'écrivain brouille ici les dates et les époques: il a raison pour le second Empire, son amour du paradoxe l'égaré pour l'époque antérieure.

« Au foyer de l'Opéra, nous dit Arsène Houssaye, savez-vous quels sont ceux qui font les beaux dans le cortège du duc d'Orléans? Le comte de Morny, le marquis de Lavalette, le *baron* Thiers et le *baron* Mignet, le duc Decazes et l'inévitable M. Vatout, le plus inévitable M. Viennet qui parle de mettre ses tragédies en opéras, M. de Rémusat qui prend le bras du philosophe Cousin pour l'empêcher de trop platoniser, le baron Vigier qui conjugue de la Seine à la scène, les deux Roqueplan, M. Liadières qui, comme M. Ancelot, se croit l'amant de sa femme, quelques jeunes doctrinaires sans nom comme M. de Guizard. Enfin, pour le bouquet de rhétorique, M. Saint-Marc Girardin, l'homme-période, qui se croit à la Sorbonne quand il

chante à l'Opéra, et qui se croit à l'Opéra quand il danse à la Sorbonne. J'allais oublier M. Gonzalès et son Gentilhomme. Et ce nouveau venu, M. Albéric Second, poète aujourd'hui, romancier demain, que son père a dépêché pour l'École de Droit, et qui croit fermement que l'école de l'Opéra le fera un jour premier président... »

Dans ces temps, déjà anciens, le marquis de Barbentane, le commandeur de Férettes, réalisent le type de l'abonné idéal. Le marquis avait tapissé de portraits des plus jolies actrices et danseuses le salon de sa loge, il y recevait nombreuse et brillante compagnie, logeait près de son théâtre favori, tandis que sa femme et ses enfans demeuraient ailleurs. Qu'on juge de sa popularité auprès du corps de ballet d'après ce simple trait : un jour, chaenne de ces dames reçut un élégant cachemire renfermé dans un riche coffret. Quant au commandeur de Férettes, très riche, membre du corps diplomatique en qualité de chargé d'affaires de l'ordre de Malte et du grand-duc de Bade, il était, à juste titre, réputé l'homme le mieux au fait des choses opéradiques.

A côté d'eux, après eux, d'autres, abonnés ou non, firent grande figure d'élégans, de causeurs, au foyer de la danse. Parmi ceux que je n'ai pas encore cités, voici : lord Hertford, Tufiakin, Jules Janin, Théophile Gautier, Méry, Roger de Beauvoir, Rolle, Altaroche, Bazancourt, les Rothschild, Adam, Léon Gozlan, Dreux-Brézé, Lautour-Mézeray, Berlioz, Gavarni, Chaix d'Est-Ange, d'Alton-Shée, Escudier, Isabey, Eugène Lamy, les Batta, Charles Bocher. Ce dernier aurait pu célébrer ses noces de diamant avec l'Opéra dont il fut un des fidèles pendant plus de soixante ans. Et pour les habitués du second Empire : Demidoff, Modène, Delamarre, Tolstoï, Paskiewitch, Massa, Gramont-Caderousse, Saint-Priest, Blount, Caux, les Montreuil, Duperré, Fitz-James, les Poniatowski, Davillier, Toulangeon, Persigny, Fleury, maréchal Bosquet, Arese, Mérimée, Lepic, La Redorte, La Bourdonnaye, Bernis, Narischkine, Gouy, Hamilton, Saint-Vallier, A. de Vogüé, Scépeaux, Delahante, Magnan, les Fould, etc.

Cherubini, Méhul, Bouilly, furent les premiers parrains d'Auber; grâce à eux, on joua sa première pièce, le *Séjour militaire*, qui ne valait pas grand'chose; Bouilly écrit à ce propos : « Ils déclarèrent que la partition du *Séjour militaire* n'était

à la vérité qu'un ballon d'essai, *mais qu'il renfermait un gaz qui ne demandait qu'à se développer.* » Là-dessus Bouilly adresse au néophyte ce discours digne du ballon d'essai : « N'oubliez jamais que le moyen le plus sûr de vous faire un nom, c'est de vous livrer avant tout à la vérité du chant. Laissez vos rivaux, sacrifiant au goût du jour, mettre la statue dans l'orchestre; placez-la toujours hors de l'orchestre, *c'est-à-dire dans la bouche de vos acteurs!* »

Un fidèle ami d'Auber, Charles Bocher, parle de lui en ces termes : « Quoique très aimable, Auber ne faisait pas de frais pour tout le monde. Avant tout, il n'aimait pas se gêner. Augmenter ses relations aurait compliqué sa vie, qu'il sut arranger au mieux de son bonheur. Il menait grand train. A certains de ses fins diners de la rue Saint-Georges, je me suis trouvé avec M<sup>lles</sup> Dameron, Hamakers et Poincot de l'Opéra, et aussi avec des sociétaires de la Comédie-Française. Chez lui tout était minutieusement réglé : témoin l'emploi d'une de ses journées que je connaissais par cœur. Promenade à cheval, séance au Conservatoire, dîner à six heures exactement (l'été un tour au Bois), puis l'Opéra ou les Italiens (très souvent avec ses amis Mocquard et Aguado). Notre intimité était devenue telle, que, tombé malade pendant la Commune, il ne voulut que moi pour le soigner; je l'ai assisté jusqu'à la fin. » Un égoïste sans manies, cela ne se conçoit guère; en effet, Auber, qui goûtait fort la société des femmes, souffrait de rester découvert devant elles; nulle part, pas même chez lui, il ne se sentait aussi à son aise qu'à la synagogue; il composait, il prenait ses repas avec son chapeau, et, pour pouvoir le garder, se mettait toujours au théâtre dans une loge. Autre habitude; allant à l'Opéra ou à l'Opéra-Comique presque tous les soirs, il y dormait régulièrement une heure ou deux. « Mes artistes, disait-il, je ne les dorlote pas, et je ne les mets pas dans du coton comme Meyerbeer, qui, du reste, est absolument logique et a, lui, mille fois raison de faire ce qu'il fait. Des Nourrit, des Levasseur, des Viardot Garcia et des Roger, on n'en trouve pas au coin des rues; mais moi, qu'on m'amène le premier gamin venu, pourvu d'une intelligence honnête et d'une voix *idem*, je me fais fort de le mettre à même, en six mois, de chanter le rôle le plus difficile que j'aie jamais écrit, sauf toutefois celui de Masaniello. Mes opéras sont comme une sorte de bassinoire pour les grands musiciens...

Hé! c'est bien déjà quelque chose d'être une bonne bassinoire! »

L'entrée d'Auber, du *petit père Auber*, au foyer, produisait toujours un contentement général, non seulement parmi les causeurs, mais parmi les cantatrices et ballerines qui révéraient en lui le directeur du Conservatoire, le musicien influent, capable de leur confier un rôle, ou de les mener souper en cabinet particulier, ce qui lui arrivait souvent; l'une d'elles l'en pria, *non pour l'amour, mais pour la gloire*. Il avait tant d'esprit, ce disciple de Montaigne et de Brillat-Savarin, qui fait songer aussi à Saint-Évremond et à Fontenelle, il possédait si bien le talent du bonheur, l'art de s'adapter aux goûts du public, de produire sans effort, presque en se cachant de travailler, il parfumait si adroitement de grâce son égoïsme épicurien, que partout sa venue semblait un rayon de joie et d'espérance. Les femmes lui savaient gré de sa galanterie universelle, ses élèves du Conservatoire raffolaient de lui, et les vrais Parisiens l'aimaient encore d'aimer si fort ce Paris qu'il ne quitta jamais, même pendant la guerre de 1870 et la Commune, le Paris qui va du boulevard des Italiens à la Porte Saint-Martin; il abandonnait le reste du monde à l'indiscrète curiosité des géographes. On lui faisait donc grande fête au foyer de la danse, on l'entourait, on provoquait ses mots, et on ne le quittait jamais sans avoir entendu deux ou trois traits qui faisaient sourire, quelquefois réfléchir. Il y aurait de quoi composer un gros *ana* avec tous ceux qui s'échappèrent des lèvres de l'auteur de la *Muette de Portici* et du *Domino noir*.

Ayant, un peu à contre-cœur, accepté d'entendre une jeune pianiste, et s'étant endormi pendant la cruelle audition, il dit en s'éveillant : « C'est très bien, mademoiselle; mais vous avez joué la première partie avec beaucoup plus de brio et de force que la seconde. » Et comme le père de la tapageuse faisait mine de protester : « Mon Dieu, cela s'explique, reprit Auber, conciliant; elle était bien plus jeune pendant la première partie. » Une Madame Cardinal lui demande quelles sont les formalités à remplir pour entrer au Conservatoire. « Être jolie, d'abord, » répond-il. Une débutante jouait mollement dans une scène d'amour. « Mais enfin, mademoiselle, interroge Auber visiblement énervé, vous n'avez donc jamais aimé personne? — Jamais, monsieur, soupire en rougissant l'infante. — Eh bien! mon

enfant, faites-moi le plaisir d'aimer quelqu'un, et nous reprendrons après cette scène-là... »

Ludovic Halévy rapporte qu'un soir, au foyer de la danse, un jeune peintre se vantait de ne connaître pas de femme *impossible*. « Je n'en connais pas! — Vraiment? sourit Auber. — Tenez, il y a huit jours, j'aperçois, dans une baignoire des Variétés, une femme délicieuse, et du monde, du meilleur monde. Je ne lui avais jamais adressé la parole. Je passe toute la soirée à la regarder d'une certaine manière... Ah! évidemment d'une certaine manière... tout est là. Il faut savoir regarder les femmes!... Le lendemain... entendez-vous bien... le lendemain, elle montait mon escalier, émue, voilée, tremblante... — Était-ce bien la même? » interrogea doucement Auber. Il fallait aussi l'entendre conter ses querelles avec sa vieille gouvernante; elle se plaignait de travailler à quatre-vingts ans, « Quatre-vingts ans, riposta Auber, la belle affaire! Moi, j'ai quatre-vingt-cinq ans, et cependant, vous le voyez, je travaille. — Ah! monsieur, quelle différence! Vous travaillez assis, vous! » Une autre fois, elle l'ennuyait si fort de ses jérémiades et de sa présence, qu'il finit par la menacer: « Taisez-vous, ne m'ennuyez pas... Vous ne savez pas ce qui arrivera. — Qu'est-ce qui arrivera? — Je ferai un coup de tête. — Quel coup de tête? — Je m'engagerai! » Auber, vis-à-vis de sa gouvernante, c'est Silvestre Bonnard, le vieux savant, dans un chef-d'œuvre d'Anatole France.

Il revenait volontiers sur le passé: « Ah! le Directoire, soupirait-il, les fêtes du Directoire!... On sortait de ce cauchemar de la Terreur. C'était comme une rage de plaisir et de gaieté... Je me résignerais bien à une seconde Terreur, si je pouvais avoir encore dix-huit ans sous un second Directoire... Mais voilà la difficulté... Je reverrai peut-être la Terreur... Je ne reverrai pas mes dix-huit ans! » Il revit une seconde Terreur, il mourut à Paris, pendant cette seconde Terreur, en mai 1871, âgé de quatre-vingt-neuf ans; on l'enterra le 15 juillet 1871.

Si les mémoires des contemporains et les témoignages oraux ne mentionnent pas souvent les conversations d'Hector Berlioz derrière la scène de l'Opéra, on ne laissait pas de parler beaucoup de lui, au foyer, un peu partout. Ce novateur hardi, capable d'inventer son art, Victor Hugo et Delacroix musical, notre Wagner français et en tout cas notre musicien le plus

puissamment original, étonnait, inquiétait le public, les gens de métier, par ses qualités et ses défauts. On ne le comprenait guère, car la musique italienne avait alors la vogue, et il la détestait; les maîtres célèbres, Cherubini, Rossini, Meyerbeer, Halévy, Boieldieu, admirés, prônés, cent fois acclamés, ne se souciaient guère d'ouvrir les portes de la bergerie à ce loup dévorant qui rudoyait, blessait ceux qu'il n'achevait pas. Ils sentaient fort bien que cet homme était leur adversaire, et l'auraient volontiers traité de Caliban : or il ne faisait rien pour les apprivoiser, rien ou si peu; souvent au contraire il leur rompait en visière, nullement impressionné par l'âge ou la réputation, hautain, absolu, sarcastique, prime-sautier, bon écrivain, mais terriblement ironiste, aussi prompt aux larmes qu'à la colère, au désespoir qu'à l'exaltation, aimant fortement, détestant de même, avide de bataille, de domination. Point de savoir-faire; comme Greuze n'ayant pas de plus dangereux ennemi que lui-même, trouvant facilement les mots qui s'enfoncent dans la vanité de la victime et font de mortelles blessures. Avec cela intéressant les gens de théâtre et les gens du monde (n'a-t-il pas épousé deux artistes, éprouvé cent caprices, des passions échevelées, réalisé mieux que tout autre, Musset excepté, le type du romantique?) Mais telle est sa volonté, tels sa foi en lui-même et son magnétisme, que, malgré tous les obstacles, à travers bien des échecs, il conquiert des admirateurs, des partisans, qui s'appellent Paganini, Liszt, Ernst, Reyer, Saint-Saëns : il a son cénacle, lui aussi, attache son nom aux festivals oubliés depuis le Directoire, dirige des orchestres monstres, est joué en Allemagne, en Russie, en Angleterre, entre à l'Institut; princes et rois lui font fête, le décorent à l'envi. La *Damnation de Faust* tombe de son vivant, mais, depuis 1877, quelle revanche, quelle apothéose!

Le foyer des artistes aux Variétés eut sa belle époque à peu près en même temps que celui de l'Opéra. Les auteurs en vogue y affluaient chaque soir, et la causerie, avec tout son cortège sentimental, railleur ou enthousiaste, allait si grand train qu'elle se prolongeait souvent, après la fermeture, au café, sur le boulevard, que les noctambules se reconduisaient indéfiniment les uns chez les autres, comme dans une farce connue. Dumersan, Mélesville, Brunswick, Dumanoir, Bayard, Gabriel,

Rochefort, Dupin, avaient une grosse clientèle d'écouteurs; comédiens et comédiennes du théâtre ne manquaient pas, entre deux scènes, de renforcer la compagnie. Certains jours, les orateurs, monologues, premiers sujets, étaient si nombreux, si ardents au combat des paroles, que l'on aurait pu leur adresser le conseil d'un académicien du xviii<sup>e</sup> siècle à ses confrères pendant une discussion : « Messieurs, si nous ne parlions que quatre à la fois ! »

Brunswick amusait fort l'assemblée en lui contant ses débuts dramatiques, longtemps entravés par son père, qui tenait boutique de bijoux, d'objets d'art, rue Vivienne, et trouvait que tout n'était qu'utopie dans l'ambition de son fils. Celui-ci tenait bon, et, un beau jour, il obtint que la famille se réunirait pour entendre un vaudeville sur lequel il fondait les plus fières espérances. Les autres membres du clan applaudissent, seul le père ne bronche pas, et le dialogue suivant s'engage, mimé à merveille par l'auteur : « Eh bien, mon père, qu'en pensez-vous ? — Eh bien, oui ! ta bièce ne barait pas trop mal, mais il s'agit maintenant de la faire recevoir par un tirecœur. » Quelques jours après, Brunswick annonce triomphalement qu'elle est reçue. « A la bonne heure, mais quand la rébétera-t-on ? — Bientôt, je l'espère ; je dois la lire aux acteurs la semaine prochaine. — C'est très bien, mais quand sera-t-elle chouée ? — Dans un mois, au plus tard. — Oui, mais aura-t-elle tu succès ? — Je l'espère. — Oh ! c'est une pelle chose que l'esbérance, mais ça n'emblit pas la pourse. » Un mois plus tard. « Eh bien ! mon père, ma pièce a obtenu du succès. — Oui, je sais, mais fera-t-elle de l'archent maintenant ? — Les recettes sont très agréables. — Oui, mais cela durera-t-il longtemps ? — Dame, je ne sais pas. — Eh bien, j'en suis pour ce gue chai tit, le métier t'auteur est scapereux, tandis que la pichouterie, c'est bien blus certain. » Enfin, ayant appris ce que rapportaient les droits d'auteur à son héritier, papa Brunswick dit : « Mon garçon, je vois que tu as bien fait de continuer ; c'est un bon métier, tu cagnes blus d'archent que moi, mais bense à mettre de godé, on ne sait pas ce qui peut arriver. »

Autres grands hommes du foyer des Variétés : Odry, Brunet, Gentil, Henry Monnier, Duvert, Lauzanne, Romieu, Lepeintre aîné, plus tard Baron, Lassouche, Lhéritier. Odry avait une telle verve, qu'on eût pu le comparer au fameux abbé



de Bois-Robert, l'amuseur du cardinal de Richelieu ; on disait de lui : « Si vous avez le spleen, prenez quelques doses d'eau de riz (d'Odry), et vous êtes certain de votre guérison. » « Je vois encore, conte Bouffé, l'auteur des *Bons Gendarmes* dans son rôle de cureur d'égouts de *la Canaille* où, par parenthèse, il était moins que *canaille*, tout en étant vrai. Il me semble aussi l'entendre chanter l'air de *Guido et Ginevra*. Rien de plus grotesque et de plus comique à la fois, qu'Odry se promenant devant la rampe pendant la ritournelle ; lorsque, de sa voix *harmonieuse*, il entamait ce morceau, si joliment interprété par l'adorable chanteur de l'Opéra, les rires éclataient de toutes parts, et le public ne manquait jamais de bisser cette bouffonnerie. Alors Odry s'avavançait au bord de la scène, et, la main sur son cœur, disait au public d'une voix émue : « Ne le dites pas à Duprez, surtout ; ça lui ferait de la peine. » Ceci valut un jour une brillante ovation à Duprez que l'on avait reconnu parmi les spectateurs de l'orchestre. Odry était de ces rares artistes qui firent dire à Perpignan : « Je ne les aime pas ; ce sont des faux monnayeurs : ils font passer trop de mauvaises pièces. »

Vers la fin de sa vie, Odry avait eu deux terribles crises de fièvre typhoïde ; un matin, il entre au foyer, frais, pimpant, épanoui : « Eh bien, père *Bilboquet*, comment ça va-t-il, interroge un camarade ? — Mais très bien, répond-il ; j'ai trouvé le *truc* : — je fais chaque année une maladie mortelle, — c'est très sain. »

Romieu, le premier mystificateur de l'époque, s'il n'eût rencontré Henry Monnier devant lequel il dut baisser pavillon, Romieu apportait au foyer ses charges énormes, comme celle des *Deux Magots*, parfois aussi un écho de certaines causeries mondaines. On parla dans un salon d'un bal d'artistes qui devait être donné aux Variétés. « Dans la salle des Variétés ? demanda quelqu'un. — Non, pas dans la salle, reprit une autre personne ; on ne dansera que dans le foyer, à cause du carême. — Ah ! fit la duchesse de M... le foyer est maigre ? » Et cet incomparable Henry Monnier ! Quelle joie de l'entendre jouer sa première entrevue avec Romieu qui avait vainement tenté de le prendre pour dupe ! En terminant, Henry Monnier, imitant la voix de son immortel *Joseph Prudhomme*, ajoutait : « Voilà, Mesdames et Messieurs, comment un jour, ou plutôt une nuit

néfastes, ce magistrat irréprochable, ce préfet modèle, ce bourreau des hannetons, ce sauveur de l'agriculture française, ce grand citoyen qui a si bien mérité de la patrie, est devenu l'une des attaches les plus précieuses de mon cœur d'homme ! »

Avec Gentil, la conversation prenait un autre tour ; il était fort caustique et la bosse de la vénération lui manquait totalement. C'est lui qui donna à Racine l'épithète de « polisson, » sans doute pour rester au diapason du romantique qui émit cette maxime : « Shakspeare est un chêne, Racine est un pieu. » Un très médiocre auteur des Variétés, furieux de ses mordantes critiques, lui demande : « Et vous, qu'est-ce que vous avez fait ? Rien. — C'est un grand avantage que j'ai sur vous ; je ne voudrais pas avoir écrit vos ouvrages. » On riait, on lui passait tout, même de dire à son interlocuteur : « Il est temps que vous sachiez que vous êtes un imbécile ! » Et au régisseur qui lui reprochait sa vie décousue, tout en convenant que les gens d'esprit font souvent des sottises : « Oui, riposte Gentil, mais ce sont les sots qui les disent ; pardon de l'application. » Une demoiselle au camélia, ayant dévalisé un boyard sur les grands chemins de l'amour, se faisait appeler partout *Madame*. Gentil osa lui demander : « Je voudrais bien savoir quel est le pion qui vous a fait aller à *dame*. » Ce mot, que rapporte le vaudevilliste Rochefort, a été plus d'une fois démarqué, et appliqué à maint universitaire galant, sous cette forme : « C'est un pion qui va à dame. »

Le père Dupin, doyen des auteurs dramatiques, était sans contredit le plus fidèle habitué du foyer des Variétés, et parce qu'il n'aimait que le théâtre et les boulevards, et parce qu'il exécrait la campagne. Songez qu'il débuta en 1808, composa quelque deux cents pièces, et écrivait encore en 1871. Il est vrai que Paisiello fit 170 opéras ; que reste-t-il de l'un et de l'autre ? Ce délicieux Ludovic Halévy, qui fait revivre la physiologie un peu falote de Dupin, le montre en 1871, semillant, coquet, tiré à quatre épingles, redingote noisette, badine à la main, cravate de couleur tendre, bouton de rose à la boutonnière. Il ne se rappelait pas le nom du tsar Alexandre, et Napoléon I<sup>er</sup>, qu'il vit cent fois, lui laissa le souvenir « d'un petit gros qui avait l'air commun » (l'Empereur n'aimait ni les chansons ni le vaudeville). En revanche Brunet, l'acteur, restait pour lui le grand Brunet, et une foule d'incidens de sa

jeunesse restaient gravés dans sa mémoire, ceux surtout qui avaient trait à ses pièces. « Le père Dupin n'a que des souvenirs de théâtre : 1815 n'est pas pour lui l'année de la restauration des Bourbons, c'est l'année de la première représentation de *l'Écharpe blanche* ou *le Retour à Paris*, une pièce de lui. 1830 n'est pas l'année de l'avènement du roi Louis-Philippe, c'est l'année de la première représentation de *M. de la Jobardière* ou *la Révolution impromptue*, une autre pièce de lui. Chacune de nos crises politiques a été pour le père Dupin l'occasion d'un vaudeville de circonstance avec couplets, rondeaux et pots-pourris. Il ne sait de l'histoire que ce qu'il a pu mettre en chansons... » Le père Dupin ne tarissait pas sur Désaugiers et Scribe : « Ah ! Désaugiers ! Quel homme ! Quel chansonnier !... *Le Panorama de Momus* ! Toute la troupe (des Variétés) jouait dans cette pièce. Et quelle troupe ! Cazot, Joly, Brunet et M<sup>me</sup> Cuizot, et M<sup>me</sup> Mengozzi... Et Scribe ! S'il y avait un Scribe aujourd'hui, le théâtre ne serait pas où il en est. Il n'avait qu'un défaut : il aimait la campagne ! Il avait acheté un château, il avait des fermes, des poules, des vaches... Et il m'emmenait quelquefois, de force, chez lui, à Séricourt... Au bout de vingt-quatre heures, je me sauvais. Je n'ai jamais pu vivre que sur le boulevard, entre les Variétés et le théâtre Feydeau... Et je disais à Scribe : « C'est mal à vous d'aimer la campagne... Un auteur dramatique n'a pas le droit d'aimer la campagne. Voyez Auber, il n'a jamais voulu sortir de Paris. » L. Halévy rencontre un jour, place Clichy, Dupin qui lui dit : « C'est ici que j'ai tué mon premier lièvre. — Ici, votre premier lièvre ? — Oui ; j'avais dix-huit ans ; on ouvrait ici la chasse sous l'Empire (en 1805). » — Le père Dupin, qui fit jouer environ cinquante vaudevilles aux Variétés, était naturellement fort bien accueilli au foyer : un soir cependant, comme il se répandait en propos réactionnaires, Baron l'interpella brutalement : « Toi, tu sais, nous t'avons oublié en 1793, mais la prochaine fois nous ne te manquerons pas ! »

La Montansier, qui fonda le théâtre du Palais-Royal, eut, comme on sait, pendant les premières années de la Révolution, un salon assez brillant où fréquentaient députés, auteurs, comédiens. La République une fois proclamée, le théâtre de Montansier prend le nom de *Théâtre de la Montagne*, le salon est rem-

placé par un foyer où se retrouvent Girondins, Montagnards, et les rivalités politiques se compliquent de rivalités amoureuses.

Plus tard, beaucoup plus tard, Grassot fut le héros d'une histoire qui égaya tous les foyers. Cela se passait sous la présidence de Louis-Napoléon : on avait fait venir à Plombières la troupe du Palais-Royal, et le directeur avait prié ses artistes d'être en habit après le spectacle, car le prince devait se les faire présenter. Dormeuil redoubla ses instances avec Grassot, dont il connaissait de longue date les excentricités. « Pour la distinction du langage, sois tranquille, mon bon lapin, affirma l'acteur ; quant à l'habit, je n'en ai pas. — Je te prêterai le mien, dit Dormeuil. — Il sera un peu ample, mon petit trognon ; mais j'y ferai un pli. — As-tu une chemise de soirée, avec jabot, manchettes ? — Enfant, bannis toute crainte puérile ; je ne voyage jamais sans une lingerie destinée aux réceptions officielles. » Après le spectacle, Louis Napoléon se fait présenter les artistes, dit un mot aimable à chacun, et, tout d'un coup, remarque. « Mais je ne vois pas M. Grassot ? — Coucou ! le voilà, mon prince ! » Tout le monde se retourna, et Dormeuil faillit tomber à la renverse. « Grassot, vêtu d'un habit dans lequel il dansait, d'un pantalon trop long et trop large, dont chaque jambe était relevée, chaussé d'escarpins à boucles, le cou emprisonné dans une cravate immense, nouée sur une chemise de couleur, dont les dessins représentaient des motifs de chasse, Grassot s'avancait vers le prince avec un gracieux sourire, agitant, en guise d'éventail, un immense chapeau de paille. » Suffoqué de colère, Dormeuil arrache le chapeau des mains de Grassot, qui à son tour se précipite à la poursuite de son chapeau, plantant là le prince et criant à tue-tête : « Mon panama ! Mon panama ! C'est pas des blagues à faire ! » Le prince crut à propos de s'éclipser avec sa suite, et Persigny consola le cérémonieux directeur en l'assurant que rarement son maître avait ri de si bon cœur.

« L'acteur Grassot, conte Banville, a été un des plus étonnans bouffons qui aient jamais nagé dans l'absurde, comme un cygne dans l'eau pure d'un lac. Maigre, émâcié, ridé, strié, vénérable, absurde, ayant au cou plus de cordes qu'il n'y en a dans la boutique d'un cordier, il disait des calembredaines avec sa bouche fendue jusqu'aux oreilles, et de ses petits yeux per-

çait les âmes comme avec des vrilles, tandis que, lancé dans l'air étonné, son grand bras simiesque menaçait le vide, décrochait les étoiles et amentait les dieux, et que son doigt tendu comptait l'un après l'autre des objets absents, en les désignant chacun d'un claquement de langue. Le *Gnouf! gnouf! gnouf!* de Grassot, interjection dénuée de sens, et à laquelle on ne trouverait point d'analogie, si ce n'est dans les idiomes antiques, a été aussi célèbre que le : « Soldats, je suis content de vous ! » de Napoléon. » Au foyer, dans les salons, le rire prenait des proportions épiques, quand il déclamaient le récit de Thérémène, « en y intercalant, sans détruire le mouvement du morceau et le rythme du vers, un tas de réflexions en prose, ébouriffantes et cocasses, qui ressemblaient alors à de tranquilles passans emportés malgré eux dans la furie d'une danse héroïque. Il accompagnait les hémistiches de parenthèses comme : *Je ne lui fais pas dire!* ou bien : *qu'on le remarque!* ou bien, quand le poète nous montre Hippolyte devenu un corps défiguré : *Ah! mes enfans, quelle gadoue!*... Aussi fantasque à la ville qu'au théâtre, le divin farceur charma si bien ses contemporains que, pendant plusieurs années, ce fut une mode universelle de singer sa voix, ses tics, ses gestes, et que la vie se passait à *imiter Grassot*. On vit des philosophes, des hommes politiques sérieux, des savans, des attachés d'ambassade, se livrer à ce passe-temps qui faisait fureur, et les artistes eux-mêmes ne le dédaignèrent pas, ni les chanteurs et comédiens... »

On demandait à Grassot ce qu'il pensait d'un nouvel acteur qui contrefaisait, assez tristement, le geste, la grimace et l'intonation de Sainville : « Il me fait l'effet *du bout de l'an* de Sainville, » répondit Grassot.

Le Vaudeville eut maint domicile : d'abord rue de Chartres, puis boulevard Bonne-Nouvelle, ensuite place de la Bourse, enfin à l'angle de la Chaussée-d'Antin. Avant l'incendie de 1838, le théâtre et le foyer florissaient, avec des pièces amusantes, un directeur habile, Étienne Arago, des acteurs tels que Lafont, Brindeau, Lepeintre aîné, Lepeintre jeune, la ganache des ganaches, Arnal, « ce titan du ridicule et de la jovialité, » qui débuta sous Louis XVIII, finit sous Napoléon III, fit éclore le rire inextinguible des dieux homériques sur les lèvres de trois générations de spectateurs, et finit par mourir dans la mélanco-

lie. Puis encore, Hippolyte, Émile Taigny, Balard, Bardou dont les naïvetés et les truculences faisaient la joie de tous ; il avait surtout au début un formidable accent ; certain soir, il entre au foyer du Vaudeville, et, se frottant les mains : « Je suis satisfaite, je viensse de rencontrer Ancelote, qui m'a fait complimente, en disant que je perdais mon *assent*. »

Du côté des femmes, Suzanne Brohan, Anaïs Fargueil, Louise Mayer, Hortense Balthazar, Louise Figeac, Eugénie Plunckett qui épousa Doche et créa la *Dame aux Camélias*. La blonde Louise Mayer était, paraît-il, la femme la plus fêtée, en vers, par les rhétoriciens des lycées de Paris ; la brune Fargueil était chère aux amateurs de comédie de paravent et de petite musique. « Étienne Arago s'arrangeait le plus possible, remarque Ph. Audebrand, pour leur donner des rôles dans la même pièce, ce qui faisait dire à mon ami le poète Berthaud : « Il trouve le moyen de faire jouer ensemble le Jour et la Nuit. » Assurément on les fêtait toutes les deux d'une manière égale, mais il est juste de dire qu'autour de M<sup>lle</sup> Fargueil s'était formée une espèce de cour. Cinq ou six auteurs dramatiques, autant de journalistes, de ceux qui papillonnent partout, voilà de quoi se composait ce cercle. Lorsque la jeune actrice descendait de sa loge, que ce fût en costume à effet ou en habit de ville, elle prenait place au fond du foyer, sur une banquette de velours, et l'on savait d'avance qu'elle s'assiérait là. Tout aussitôt ses hommes-liges arrivaient comme par enchantement, les uns avec des bouquets, les autres avec de petits sacs de bonbons. Comme cette Catherine II de petit format était aussi spirituelle que jolie, l'empressement était cent fois justifié. J'ai entendu alors voltiger ce mot du père Dumersan, un vieil auteur, qui doit naturellement trouver place ici : « Anaïs ? Eh ! c'est Sophie Arnould honnête femme. »

Parmi les écrivains habitués de ce foyer, je retrouve Altaroché, rédacteur en chef du *Charivari*, Marie Aycard, Gavarni, Eugène Briffault, Duvert et Lauzanne, le comte Albert de Calvimont, légitimiste à tous crins, qui, après avoir violemment attaqué le gouvernement de Juillet pendant quinze ans, se rallia publiquement, fut nommé par Louis-Philippe sous-préfet de Nontron, devint préfet et conseiller d'État du second Empire ; Berthaud déjà nommé. Celui-ci, après avoir été presque célèbre comme poète satirique à Lyon, mourait de faim, ou peu s'en

faut, à Paris, et prenant les attitudes de Chatterton ou d'Antony, répétait tous les soirs son lugubre refrain : « Voilà qui est bien décidé. je me tuerai demain ! — Eh bien ! c'est ça, appuyait Fargueil, n'oubliez pas de remettre toujours la chose à demain. » Un soir, fatiguée d'entendre cette sempiternelle antienne dans ce foyer où pétillaient d'ordinaire les joyeux propos, elle feignit d'abonder dans le même sens, et encouragea son admirateur à se tuer, mais à se tuer d'une manière éclatante : « A votre place, conclut-elle, je le ferais ici, dans ce foyer, ce soir même. — Oui, dit-il, mais où trouver un pistolet ? » Calvimont, qui était dans le complot, reprit : « Un pistolet ! Comme je rentre tard chez moi, j'en ai toujours un dans ma poche. » Berthaud demande l'arme, le royaliste invoque les principes chrétiens, se fait un cas de conscience de faciliter le suicide d'un ami. Nouvelles instances du poète ; l'autre ouvre sa redingote, et, affectant de détourner la tête, tend le pistolet au désespéré, qui pâle, mais résolu, porte le canon à sa bouche et appuie le doigt sur la gachette. Rien ne partit, qu'un éclat de rire ; le pistolet était en chocolat ; Berthaud renonça au suicide et se décida à attendre la mort naturelle qui arriva huit ans après, trop tôt peut-être à son gré.

Béranger venait souvent au foyer du Vaudeville avec le vaudevilliste Rochefort ; un auteur ayant vidé sa poche à fiel contre une foule de confrères, Rochefort, quand il fut parti, remarquait : « Tudieu, voilà un petit camarade qui vous a bientôt fait dix imbéciles. — C'est neuf de plus que n'en a fait son père, » ajouta Béranger.

Le foyer du Gymnase a presque toujours été à la mode : beaucoup de jolies actrices, d'auteurs, de mondains lettrés, qui se recherchent, s'attirent et se retrouvent avec plaisir, un tel assemblage doit forcément produire ce résultat : le charme de la conversation, avec ses dépendances et ramifications à l'infini. Ce foyer avait ses fidèles, ce qu'on pourrait appeler ses immeubles par destination, ou, comme on disait au xviii<sup>e</sup> siècle, ses pagodes : à côté de ceux-ci une foule de nomades qui faisaient la navette entre le Gymnase, le Vaudeville, les Variétés, l'Odéon. Citons quelques noms parmi les anciens, ceux qui font figure avant 1860. Aude qui fut le créateur des exhilarans *Cadet-Roussel* et des *Madame Angot*, comme Dorvigny fut le père des *Jocrisses* : on sait que les *Cadet-Roussel* et

les *Jocrisses* commencèrent la réputation de Brunet; — Brazier, étonnant fabricant de couplets (il en ajustait quarante par jour), ex-apprenti bijoutier, ignorant comme une autruche, mais plein de verve et d'esprit naturel, surnommé par des amis complaisans : le La Fontaine de la Chanson. Pour augmenter sa modeste prébende dramatique, il rédigeait *les petits malheurs* de Paris dans un journal, à raison de trois francs par malheur. Un soir, Rochefort le voit entrer au foyer des Variétés avec un air rayonnant, et, supposant qu'il a une pièce nouvelle reçue, le complimente d'avance : « Ce n'est pas cela, répond Brazier, ma joie a une autre origine ; j'avais promis à ma femme de la conduire demain à la campagne, mais je n'avais pour cette dépense que dix-huit francs à ma disposition : ce n'était pas assez. La Providence me conduit par hasard sur la place du Palais de Justice ; là j'apprends qu'un individu, en descendant le grand escalier du Palais, venait de se casser la jambe ; j'enregistre ce fait. Je me rends ensuite, par les quais, vers la rue Dauphine, je vois un groupe de monde ; j'ai le bonheur de savoir qu'une femme venait d'être renversée et meurtrie par une voiture chargée de pierre. Je cours soudain porter ces deux malheurs à *mon* journal, je complète vingt-quatre francs, et j'ai le plaisir d'annoncer à ma femme qu'elle ira demain à la campagne. » Brazier fit d'excellens rôles pour Potier, comique célèbre, mort en 1828, qui mérita son épitaphe : « Les admirateurs de son talent étaient aussi nombreux que ses imitateurs seront rares. » Qui encore ? Moreau, Martinville, Francis d'Allarde, Gosse, Ancelot, Chazet, Poirson, Rougemont, Joseph Pain, Désaugiers, Sewrin, F. Laloue, Villeneuve, Gouffé, Théaulon, Georges Duval, Merle, Picard, Waflard, Augustin Haplé, Bayard, Dieulafoi, etc. Moreau était aussi détesté pour son esprit satirique que Désaugiers était aimé pour sa bonté ; si bien qu'on afficha un jour ces mots au foyer du Vaudeville : « Récompense honnête à qui trouvera un ennemi à Désaugiers, et un ami à Moreau. »

Voici Dumersan, l'auteur des immortels *Saltimbanques*. Les jeunes auteurs qui se désespèrent parce que la société ne leur offre pas 10 000 francs de rente sur un plat d'or, et que les directeurs se font tirer l'oreille pour jouer leurs chefs-d'œuvre, savent-ils que Dumersan eut 22 pièces refusées avant d'être joué ? Quelle leçon de persévérance ! « Dumersan, quand il venait au foyer des Variétés, conte Rochefort, était gai, bavard comme



une cuisinière de bonne maison. L'art d'observer la rue et les loges des portiers n'était point sa science unique, il en possédait une autre qui faisait une grande disparate avec la première : il était employé supérieur au Cabinet des Médailles et très instruit dans la numismatique. A ce sujet, lorsque le Cabinet fut en partie dévalisé par d'adroits filous, qu'on les eut arrêtés, et qu'ils comparurent devant la justice, Dumersan, à qui le président demandait quel était son état, répondit naïvement : « *Conservateur* des médailles. » Un éclat de rire fusa aussitôt ; il gagna même les voleurs. »

Vers 1848, Auguste Villemot, alors secrétaire du théâtre de la Porte Saint-Martin, réunissait dans une des salles du fond quelques habitués, pour causer de toutes choses connues, à connaître, et de quelques autres encore : or ces habitués s'appelaient Siraudin, d'Ennery, Félix Arvers, l'homme au sonnet, qui fit aussi des comédies agréables, les deux Cogniard, Marc Fournier, Plouvier, Barrière, Victor Séjour, Méry, Fiorentino. Qui encore ? Les frères Bourgeois, Paulin Ménier toujours prêt à *plastronner* ses effets pour les prochains rôles, devant un tel cénacle dont il faisait la joie ; Choquart, le légendaire Choquart, ancien garde du corps de Charles X, provoquant à tort et à travers les gens dont la mine lui déplaisait, se croyant la meilleure lame de France, illusion qu'il garda jusqu'à la fin, malgré les coups d'épée qu'il emboursait régulièrement à chaque nouvelle tentative. Ce capitaine Fracasse, brave, sincère et gongorique, s'imaginait aussi qu'il avait collaboré à un vaudeville célèbre, *Monsieur Jovial* ou *l'Huissier chansonnier*, et qu'il avait été au *mieux mieux* avec une illustre comédienne. Il redisait pour la centième fois ses exploits à rebours, et pour la centième fois il amusait la compagnie, parce qu'il avait la manière, restant à mi-chemin entre le ridicule et le sublime. Son répertoire était assez varié, et, comme on l'aimait, tout en se moquant un peu de lui, chaque fois qu'un nouveau était admis au foyer, on demandait à Choquart de faire le récit de la bataille épique des gardes du corps avec les cochers de Saint-Cloud. Il commençait ainsi : « Nous prenions nos repas à la Tête-Noire ; un jour, pendant que nous achevions de déjeuner avec quelques gardes du corps de Sa Majesté, nous vîmes entrer dans notre salle un cocher. Nous le priâmes de sortir ; il s'y refusa, nous disant des

injures. Je le pris par la peau du dos, et le jetai par la fenêtre. Il remonta, je le jetai de nouveau par la même fenêtre. Alors tous les cochers montèrent à leur tour, et, à mesure qu'ils pénétraient dans la salle, on les précipitait par les fenêtres, si bien que les gens qui passaient dans la rue, disaient *en étendant la main* : « Ah ça ! Que se passe-t-il donc ? Il n'est jamais tombé tant de cochers que cela à Saint-Cloud ! » Choquant aurait pu inspirer quelques pages à Cervantes de Saavedra.

Parmi ces gens si spirituels, Auguste Villemot était un des plus spirituels, et peut-être le plus gai, de cette gaieté débordante qui ne grimace ni ne mord, mais au contraire fait jaillir le rire, la sympathie et l'optimisme. Tel causeur, tel chroniqueur ; il ne cherchait pas le trait, il avait presque toujours l'esprit de situation, le plus rare de tous, et le naturel dans la finesse. Avec cela beaucoup de simplicité et de modestie : « C'est dans le *Journal des Débats* que j'ai, disait-il, appris à lire couramment : » contant à ravir, excellent à piquer la curiosité et à l'entretenir, sachant toujours s'arrêter au point précis où la satiété commencerait, écouté avec autant de plaisir par les causeurs du foyer que par la foule, nul mieux que lui ne détachait d'une situation piteuse ce qu'elle a de comique et d'un fait burlesque ce qu'il cache de touchant. Il vous laissait ainsi le double bénéfice du cœur et de l'esprit. Comme il détaillait l'historiette de la petite débutante à laquelle Méry avait accordé la faveur de dire quelques mots à la fin du premier acte dans une de ses comédies ! La jeune perruche supplia Méry de lui permettre de moduler ces trois mots : « Merci, mon Dieu ! » en se jetant à genoux. L'auteur refusa, alléguant sagement que ce geste serait absurde, puisqu'il s'agissait de constater que la soupe était servie. — Monsieur Méry, ça ne fait rien ; je vous en prie, laissez-moi dire : « Merci, mon Dieu !... » Méry hausse les épaules en guise de refus ; trois jours après, il voit entrer chez lui un gentleman de haute mine qui, après les compliments préliminaires, lui dit : « Monsieur Méry, j'ai de la fortune, du crédit, un château ; veuillez considérer que tout cela est à votre disposition. Moi, je suis déjà votre obligé, en ma qualité de protecteur de M<sup>lle</sup> Coralie... Voyons, monsieur, complétez votre bienfait, rendez à cette enfant un grand service ; permettez-lui de se jeter à genoux en s'écriant : « Merci, mon Dieu ! » L'enfant a fait une étude spéciale de cette exclamation. Hier elle

s'est jetée à genoux dans un salon, devant quinze connaisseurs, et je vous assure qu'elle a eu le plus grand succès. » Méry reproduit son objection, le protecteur se retire, un peu mortifié. — Arrive la première, Méry, manuscrit en main, suit la marche de la pièce; on annonce la soupe, Coralie se jette à genoux en lançant le fameux : « Merci, mon Dieu ! » Méry s'effondre dans les bras du régisseur qui, triomphant, le rassure. En effet Coralie récoltait trois salves de bravos pour : *merci, mon Dieu!* Et à son tour, Méry, convaincu, admirant la routine du public, répéta les trois mots fatidiques. Peut-être le protecteur avait-il soudoyé à prix d'or une foule enthousiaste : *chi lo sa?*

Méry, ce *Christ des Singes*, selon le mot de Gautier, ce tsar du paradoxe, improvisateur, monologuiste étourdissant (mais il ne fallait ni l'interrompre, ni le contredire), dont on lit encore *Héva*, la *Floride* et la *Guerre du Nizam*, écrivait aussi vite en vers qu'en prose, et griffonnait une pièce en cinq actes comme d'autres cisèlent un quatrain. Seulement, il n'eut pas le génie de ses dons, et sa paresse l'empêcha aussi de composer des chefs-d'œuvre. Il était doux, bienveillant, incapable d'envie; toutefois, il traitait avec une sorte de férocité Racine, Meyerbeer et Scribe, l'Académie, les piétinait, n'était jamais à court d'épigrammes sur eux : et, au fond, il eût été enchanté de faire partie des Quarante. Par exemple, il adora Rossini, et il écrivit : « Quiconque n'admire pas *Sémiramis*, ce chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre, n'est pas un honnête homme. » Sa mémoire, ses dons prime-sautiers tenaient du miracle. Alphonse Karr raconte fort sérieusement que, dans un salon où il avait été prié de dire des poésies de Lamartine. Méry, ayant hésité un instant, improvisa trente vers, jusqu'à ce qu'il eût retrouvé le texte du poète; la compagnie ne s'aperçut de rien. Il paraît aussi, Banville du moins l'affirme, que Méry savait par cœur tous les auteurs latins, et pouvait les réciter en commençant par le dernier mot d'un chapitre pour finir par le premier, ou bien encore en sautant un mot sur deux, ou en sautant des mots en zigzag, en losange. M<sup>me</sup> de Girardin ne pouvait se passer de lui, et, dans son enthousiasme, répétait souvent : « Qu'on enlève le piano de mon salon, que Sivori ne joue pas du violon, que Duprez ne chante pas; que je n'aie plus la ressource de servir du thé. Tout ce que vous voudrez. Peu m'importe, pourvu qu'on me laisse Méry. » Pendant un dîner chez elle, Balzac s'étant amusé à

nommer un petit animal, qui n'existait que dans son imagination, Méry seul ne s'étonne pas, et aussitôt, avec force citations de Pline, Buffon, Cuvier, il conte les mœurs, la physiologie, l'histoire du susdit. C'était un prodigieux cours d'histoire naturelle, que les convives écoutaient bouche bée. Quand on se leva de table, Balzac dit tout bas à Méry : « Ah çà ! il existe donc ? — Pourquoi pas ? sourit Méry : Rastignac et de Marsay existent bien. » Un soir Méry rencontre dans les coulisses un pauvre diable d'acteur naïf qui s'enivrait de poésie classique en déclamant le trop fameux récit de Thérémène. « Tiens ! vous dites encore le récit de Thérémène de cette façon-là ? — Mais, monsieur, est-ce qu'il y a une autre façon de le dire ? — Quoi ! mon cher enfant, l'ignorez-vous ? Au fond Racine détestait Louis XIV, et il ne négligeait jamais l'occasion de dire au Roi-Soleil de dures vérités, témoin ces vers de *Britannicus* où il lui reproche ses goûts de cabotin et de cocher ; car c'est évidemment à lui qu'il pensait lorsqu'il accusait Néron d'aimer à se donner lui-même en spectacle aux Romains. Aussi le récit de Thérémène, tel qu'il l'avait écrit, était une amère satire du règne : pour n'être pas emprisonné ou chassé, il fallait détourner les chiens. Que fit Racine ? Il retourna sa tirade comme un gant, la commençant par le dernier mot et la finissant par le premier : de la sorte Louis XIV et ses courtisans n'y virent que du feu. Mais nous, pour la retrouver dans son intégrité, nous devons exécuter le travail contraire, et c'est à quoi les bons comédiens ne manquent pas, maintenant que nous avons secoué le joug de la tyrannie. — Quoi ! Se peut-il ? — Jugez-en vous-même ! » Et Méry se met à déclamer, en le retournant de la queue à la tête, le récit de Thérémène qui, écorché par lui de la sorte, semblait avoir un sens, tant le poète savait communiquer même aux choses absurdes la flamme intense qu'il portait en lui. L'acteur remercie, suit le conseil, et huit jours après, il allait déclamer le récit à l'envers sur la scène, lorsque Méry intervint : « Mon cher enfant, c'est parfait ainsi, mais le moment n'est pas venu, et cette fois encore il faut dire le récit comme à l'ordinaire, à la vieille mode. — Pourquoi cela ? — Voilà. A la veille des élections, le gouvernement craint des émeutes, et il a eu vent d'une conspiration organisée dans l'ombre. Certes, le récit que vous vouliez dire est le bon, ... mais il faut tenir compte des circonstances, et, en vous obstinant à rétablir le vrai texte,

vous pourriez faire verser des flots de sang. » L'acteur obéit, non sans regret.

Admiré, célébré, aimé par les meilleurs écrivains, charmant toutes les compagnies, gourmet, donnant d'excellens dîners, ne faisant de mal qu'à lui-même avec cette fureur de jeu qui dévorait le plus clair de ses gains, Méry était acclamé, entouré, choyé, écouté avec délices, sitôt qu'il mettait le pied dans un foyer de théâtre.

Léon Gozlan, surnommé, très faussement, le *Benvenuto Cellini* du style, l'auteur du *Médecin du Pecq*, humoriste, frondeur, toujours en bataille, était aussi fort goûté dans les foyers de théâtres, quand il venait y passer une heure. Comme il avait tenté de faire fortune par le cabotage, on répandit le bruit qu'il s'était livré à la traite des noirs, et une actrice très brune lui demanda quelle impression il en avait rapportée : « Une vive admiration pour les blondes, » dit-il. On l'accuse d'avoir été pirate, d'avoir fomenté une révolte à bord, et tué son capitaine : « Rien de plus exact, répond Gozlan; on oublie seulement d'ajouter que je l'ai mangé. » Louis-Philippe, paraît-il, lui gardant rancune d'avoir écrit *La Main droite et la Main gauche*, effaçait régulièrement son nom sur chaque liste des décorations proposées. Roger de Beauvoir rencontre Gozlan dans une antichambre ministérielle : « Que fais-tu là? — Je fais les stations de la croix. » Enfin M<sup>me</sup> de Girardin insista tellement auprès de Salvandy, que le nom ne fut plus biffé.

Ces exemples suffiraient, j'imagine, à prouver que, n'y eût-il plus de salons mondains et littéraires, représentatifs de l'esprit français (et, Dieu merci, nous n'en avons jamais manqué depuis quatre cents ans), cet esprit aurait trouvé un asile dans les théâtres et les foyers d'artistes. On a surtout noté dans cette étude l'esprit de la scène, celui qui a pour objet le théâtre, qui a pour créateur et pour interprètes les auteurs, les comédiens. L'esprit en France, est un Protée, il revêt mille déguisemens, mille parures, il a les sources les plus diverses : souvent, pas toujours, serviteur de la raison et du courage, il est, souvent aussi, le paradoxe, la satire, quelquefois même la parure de la méchanceté et du vice. L'esprit de théâtre, l'esprit des gens de théâtre a-t-il une physionomie particulière? Certes, dans les foyers, il porte plus volontiers le veston que l'habit noir, et, la Comédie-Française exceptée, il s'y tient des propos qui feraient

rougir précieuses ou jansénistes du grand siècle. N'exagérons rien toutefois. Au foyer, l'esprit se montre plus hardi, parce que c'est là un salon composé d'hommes du monde qui viennent pour la galanterie et la conversation, d'auteurs auxquels on ne demande guère que du talent, de comédiens qui ne sont pas nés sur les genoux des duchesses, d'actrices qui connaissent l'amour, l'amour-péché ou l'amour-devoir : elles en parlent sans cesse sur la scène, on leur en parle sans cesse pour le bon, et surtout pour le mauvais motif ; au fond, elles n'ont besoin que d'être jolies pour paraître séduisantes et même spirituelles. Un correctif des audaces de langage dans les foyers, c'est que ce ne sont pas des écoles normales de puritanisme, et que la pudeur des paroles est, d'ordinaire, en raison inverse de celle des actes. D'autre part, les salons mondains ont leurs enfans terribles, leurs enfans gâtés auxquels on passe de singulières excentricités : il y a là, dès le xvi<sup>e</sup> siècle, deux courans, deux types, avec une zone frontière où l'on se rejoint par instans : les salons sévères, les salons au contraire où l'on admet certaines infractions aux règles d'une étiquette raffinée. Au xvi<sup>e</sup> siècle, au xvii<sup>e</sup> siècle, Brantôme, Saint-Simon, la Palatine, M<sup>mes</sup> Deshoulières, de Sévigné, etc., signalent mille délits contre la courtoisie et la décence du langage, tant à la Cour que chez les plus grandes dames. Tallemant des Réaux, parlant de la marquise de Rambouillet qu'il admire profondément, ne lui adresse qu'une critique : de ne pas souffrir qu'on emploie devant elle le mot dont se sert Molière pour qualifier les maris trompés : « Cela va dans l'excès, » dit-il. Au xviii<sup>e</sup> siècle, on entend des conversations à faire tonner, et, au xix<sup>e</sup>, les progrès de l'américanisme, l'abus de l'argot, la diminution de l'idée de respect, la fausse démocratie, le laisser aller universel, ont eu des conséquences que les pessimistes déplorent amèrement. Il n'existe donc pas un abîme entre les foyers d'artistes et les salons mondains, seulement quelques nuances qui, je l'espère, ne s'effaceront pas.

VICTOR DU BLED.

---

# REVUES ÉTRANGÈRES

---

## A PROPOS DU QUATRIÈME CENTENAIRE DE GEORGES VASARI

---

Vers ce même temps (c'est-à-dire pendant le long séjour de Vasari à Rome en 1546), j'avais pris l'habitude chaque soir, ayant fini ma journée, d'aller voir souper l'illustrissime cardinal Farnèse, dans la maison duquel se trouvaient toujours réunis, afin de l'entretenir de très beaux et honorés discours, Molza, et Annibal Caro, et messire Gandolfo, et messire Claude Tolomei, et messire Romulus Amaseo, et monseigneur Giovio, et maints autres hommes lettrés et galants dont ne désemplassait pas la cour dudit seigneur cardinal. Or voici que, un soir entre autres, on en vint à parler du Musée formé par Giovio, ainsi que des portraits d'hommes illustres qu'il y a rangés en bon ordre avec de très belles inscriptions; et comme l'on passait d'une chose à l'autre, ainsi que l'on fait en causant, monseigneur Giovio nous dit qu'il avait toujours eu, et gardait encore, un grand désir d'adjoindre à son Musée et à son livre des *Eloges* un traité où serait parlé des hommes illustres dans l'art du dessin qui ont vécu depuis Cimabue jusqu'à notre temps. Après quoi, s'étendant sur ce sujet, il nous montra que, certes, il avait grande connaissance et grand jugement des choses de nos arts : mais il est bien vrai que, se contentant de faire un grand fagot, il ne regardait pas ces choses aussi bien dans le détail, et que souvent même, dans son discours sur lesdits artistes, ou bien il changeait les noms, les surnoms, les patries, les œuvres, ou bien ne disait pas les choses exactement comme elles étaient, mais, en quelque sorte, à la grosse. Et lorsque Giovio eut achevé ce discours, ensuite, voilà que le cardinal me demanda, en se tournant vers moi :

— Eh ! bien, qu'en dites-vous, Giorgio ? Ne sera-ce point là une belle œuvre, et valant tout le travail qu'elle exigera ?

— Belle assurément, répondis-je, mon illustrissime seigneur, si Giovio consent à s'y laisser aider par quelque homme de l'art, afin de mettre les

choses en leur place, et de les dire telles que vraiment elles ont été ! Je parle ainsi parce que, encore bien que ce discours qu'il nous a fait ait été merveilleux, notre ami y a commis maintes erreurs, et dit maintes choses l'une pour l'autre.

— En ce cas, reprit le cardinal, avec l'assentiment de Giovio, de Caro, de Tolomei, et des autres, vous pourriez donner à Giovio un résumé de votre façon, et une notice où vous citeriez en bon ordre tous les artistes susdits, ainsi que leurs œuvres classées suivant leurs dates ! Et ainsi, ce serait encore un nouveau bienfait qu'obtiendraient de vous ces arts où vous excellez !

Laquelle chose, tout en la sachant au-dessus de mes forces, je promis de faire bien volontiers selon mon pouvoir. Et, donc, m'étant mis aussitôt à rechercher mes souvenirs et écrits, — recueillis depuis ma première jeunesse à la fois par une certaine manière de passe-temps et en raison de ma respectueuse affection pour la mémoire de nos artistes, dont toute mention m'était infiniment chère, — je réunis ensemble tout ce qui, là-dedans, me paraissait convenir à l'entreprise projetée, et allai le porter à Mgr Giovio. Mais lui, après qu'il eut grandement loué ce travail :

— Mon Giorgio, me dit-il, je veux que vous preniez vous-même la peine de développer tout cela, suivant une manière dont je vois que vous saurez tirer un excellent parti : attendu que, pour moi, je n'en ai pas le courage, ne connaissant pas cette bonne manière et ignorant une foule de détails qu'il vous sera très facile de savoir ; faute de quoi, le plus que je pourrais faire, pour ma part, ce serait un tout petit traité semblable à celui de Plin. Oui, faites ce que je vous dis, Vasari, parce que je vois que cette chose-là est destinée à réussir magnifiquement, d'après l'échantillon que vous m'en avez donné dans cette narration !

Et comme il lui semblait que je n'étais pas bien résolu à suivre son conseil, il me le fit redire encore par Caro, par Molza, par Tolomei, et d'autres de mes plus chers amis : de telle sorte que, m'étant enfin décidé, je mis la main à l'ouvrage projeté, avec l'intention de le donner à l'un d'eux, sitôt que je l'aurais fini, afin que, l'ayant revu et arrangé, il le publiât sous un autre nom que le mien.

Si l'auteur de cet aimable récit n'était pas le plus inexact de tous les écrivains, — et surtout en matière de chronologie, — c'est à l'année 1946 que ses compatriotes devraient reporter les fêtes qu'ils viennent de célébrer en son honneur le 30 juillet de la présente année 1911, quatrième centenaire de sa naissance : car aucun moment de la longue carrière de Georges Vasari n'est, à coup sûr, aussi digne d'être commémoré solennellement que celui où le glorieux peintre et architecte toscan, regardé par ses contemporains comme le continuateur le plus authentique du génie de Raphaël et de Michel-Ange, s'est divertie pour la première fois à recueillir et à « développer » ses notes sur la vie et les ouvrages des « hommes les plus illustres dans les arts du dessin. »



Malheureusement, comme je l'ai dit, ce grand écrivain était l'inexactitude même en matière de dates ; et l'on a de bonnes raisons de croire, en particulier, que l'entretien chez le cardinal Farnèse, tel qu'il nous l'a raconté dans le chapitre de la seconde édition de son livre qu'il a consacré à sa propre « vie, » aux environs de 1568, n'a pas eu lieu durant l'année 1546, — où l'un des amis qu'il nous cite comme y ayant pris part, l'érudit Molza, aurait été bien incapable de joindre ses instances à celles de Paul Jove et du cardinal, étant mort déjà depuis plus de deux ans. Aussi les uns, parmi les éditeurs et commentateurs du biographe d'Arezzo, ont-ils supposé que l'entretien susdit aurait eu lieu en 1543, hypothèse qui laisserait à Vasari un délai plus vraisemblable pour « développer » ses notes, publiées par lui dès 1548 ; tandis que d'autres, poussant plus loin encore le scepticisme à l'égard des affirmations de notre narrateur, accusent celui-ci d'avoir simplement inventé toute cette histoire, sous l'effet d'un besoin naturel qu'il a toujours eu de prêter une allure romanesque aux événemens les plus ordinaires. Ne va-t-on pas jusqu'à le soupçonner de n'avoir pas écrit lui-même ses fameuses *Vies*, ou tout au moins de les avoir fait récrire et remettre au point par son savant ami le prieur Borghini ? Mais ce sont là de ces paradoxes, d'une injustice toute gratuite, où se complaisent aujourd'hui les représentans de la « néo-critique ; » et il suffit de jeter un coup d'œil sur l'une quelconque des innombrables lettres intimes de Vasari pour reconnaître en lui le type le plus parfait de l'« écrivain-né, » expressément appelé par la Providence à trouver sa joie dans le maniement littéraire de la langue italienne. Sans compter qu'il n'y a pas jusqu'à maints détails du récit qu'on vient de lire qui ne trouvent leur confirmation dans le texte même de son livre, ou dans d'autres documens contemporains. Nous possédons, par exemple, une lettre du poète Annibal Caro, où celui-ci, le 11 décembre 1547, remercie Vasari de lui avoir soumis le manuscrit de son ouvrage, et lui signale, çà et là, telles petites incorrections de style ou telles tournures trop alambiquées. D'autre part, il est à noter que Vasari, dans la première édition de ses *Vies*, évite soigneusement de se nommer : « Quelqu'un qui se trouvait alors auprès d'Andréa del Sarto, » « quelqu'un qui vivait sous le patronage d'Octavien de Médicis. » C'est en ces termes qu'il y parle de soi : et ne pouvons-nous pas en conclure que, vraiment, son intention a été d'abord de « publier son livre sous un autre nom que le sien ? »

Quoi qu'il en soit, au reste, de ce point particulier de sa vie

d'homme de lettres, c'est chose bien sûre que Georges Vasari mérite pleinement d'être célébré avec un éclat merveilleux, ainsi qu'il vient de l'être, ces jours derniers, à la fois par ses concitoyens d'Arezzo et par l'élite entière du public italien : car peu d'œuvres, entre celles que nous ont léguées les écrivains de son pays, nous sont restées aussi étonnamment vivantes que la sienne. Mais c'est de quoi lui-même n'aurait pas été moins surpris, s'il avait pu le prévoir, que ces Annibal Caro, ces Molza, et ces Tolomei dont nous savons qu'ils avaient pour son talent littéraire autant d'affectueux mépris que d'admiration enthousiaste pour son génie d'architecte et de peintre. Non pas en vérité que leur ami, au secret de son cœur, ait partagé leur opinion sur la valeur de son livre; la manière dont il n'a point cessé de l'enrichir et de le remanier, presque sa vie durant, nous montre assez qu'il n'était pas sans lui attribuer une certaine importance : mais tout le prix qu'il y attachait n'était rien en comparaison de l'orgueil que lui inspiraient ses chefs-d'œuvre professionnels, la construction du Palais des Offices, la décoration des grandes salles du Palais Vieux, ou encore son projet de fresques pour la coupole du Dôme de Florence. Et le fait est qu'il y a pour nous, à notre tour, quelque chose d'étrange dans la manière dont le cours des âges a renversé les jugemens de Vasari et de tout son siècle sur la portée respective de son œuvre d'artiste et du livre écrit par lui « en façon de passe-temps. »

Car d'autres peintres se sont trouvés, depuis le vieux Cennino Cennini jusqu'à Eugène Fromentin, que l'occasion ou leur instinct natif ont portés à s'essayer dans la littérature : mais chacun d'eux a, en somme, gardé la place qu'il occupait dans l'art de son époque, et jamais cette place, pour honorable qu'elle fût, n'a dépassé un rang secondaire. Que si quelques-uns d'entre eux, comme a on pu le croire, s'étaient d'abord trompés sur leur vocation, du moins n'ont-ils pas réussi à tromper leurs contemporains sur la valeur esthétique d'une œuvre où ne s'était point déployé librement leur génie. On sait avec quelle délicate et touchante modestie Fromentin lui-même, malgré tout le charme de son talent d'orientaliste, ne s'est point fait faute de reconnaître l'éminente supériorité professionnelle de la peinture d'un Corot ou d'un Théodore Rousseau. Mais comment l'illustre Vasari aurait-il été en état d'admettre l'infériorité de son œuvre d'artiste en face de celles d'un Bronzino ou d'un Zuccherò, voire d'un Titien ou d'un Véronèse, lorsque princes et connaisseurs, et la foule avec eux,

s'accordaient à le mettre infiniment au-dessus de tous ses confrères? Depuis la mort de son maître Michel-Ange, surtout, en janvier 1564, le peintre-architecte d'Arezzo a exercé dans l'art italien une véritable royauté, universellement honoré comme le seul héritier de la gloire et du génie du célèbre défunt. Tous les ans, son patron officiel, le grand-duc de Toscane, était forcé de le « prêter » à Sa Sainteté romaine; et sans cesse lui arrivaient d'Espagne, de France, de toutes les autres cours de l'Europe, des invitations dont ses lettres nous le montrent, à la fois, honoré et gêné. A peine avait-il achevé la construction d'un palais ou l'exécution d'une série de peintures, qu'aussitôt les principaux poètes d'alors rivalisaient en sonnets délicats ou en longues odes à la louange du chef-d'œuvre nouveau issu de son génie.

Que l'on imagine l'excellent petit homme, tout simple et modeste qu'il était de nature, recevant sur son front cette abon lante et continue avalanche de lauriers! Longtemps il résiste à la tentation de se croire un dieu. Profitant de la chance inespérée qui lui arrive, comme s'il s'attendait à la voir bientôt se détourner de lui, il s'empresse d'agrandir et d'orner sa maison d'Arezzo, de « caser » ses neveux et de doter ses nièces, de se faire accorder des fermes ou des bois dont il transmet sur-le-champ la gestion à des membres de sa famille. Mais la chance persiste, s'accroît d'année en année. Vasari a beau improviser en quelques jours la décoration d'une salle immense, et en s'y aidant de la plus nombreuse équipe d'assistans qu'en aucun temps, probablement, un peintre ait entretenue à son service : les fresques découvertes, voilà que tout le monde se reprend à l'acclamer, à lui attester que jamais, suivant l'expression d'un poète du temps, « Buonarroti n'a su faire preuve d'une telle maîtrise ! » Comment l'« immortel Georges » trouverait-il la force de ne pas se laisser convaincre, en présence d'un enthousiasme aussi unanime et aussi obstiné?

Tout au plus devinons-nous, par ses lettres, que sa modestie naturelle le conduit à ne reconnaître pour parfaite et « divine » que la dernière œuvre qu'il vient d'exécuter. « Cette fois, j'ai vraiment réussi, et je sens que vous aurez lieu d'être satisfait ! » A mainte reprise nous l'entendons s'épancher ainsi devant son vénérable conseiller et confidant le prieur Borghini. Après quoi, cette satisfaction accordée à la conscience secrète qu'il conserve de l'imperfection de son art, le maître glorieux ne songe plus qu'à se vanter

ingénument de la prodigieuse beauté du travail terminé. « Cette *Bataille des Turcs*, écrit-il de Rome en 1572, est certainement la meilleure chose que j'aie jamais faite, comme aussi la plus vaste et la plus soigneusement méditée. Elle me rendra fameux pour toujours, attendu que, de par la grâce de Dieu, je n'ai jamais rien fait qui y soit comparable. » L'année suivante, il annonce à Borghini qu'il va rapporter de Rome l'esquisse entière de sa décoration pour la coupole de la cathédrale de Florence. « Vous verrez alors la meilleure chose et la plus soigneusement méditée que j'aie jamais faite, et dont j'espère qu'elle n'étonnera pas moins le Grand Duc que vous-même. » Désormais, cette coupole et ses peintures de Rome seront alternativement « la plus belle chose qu'il ait jamais faite, » suivant qu'il travaillera à l'une ou aux autres. « La Salle Royale que j'ai peinte ici est une œuvre sublime, » écrira-t-il dans sa dernière lettre de Rome. Et peu s'en faut que, s'étant mis ensuite à peindre sa coupole de Florence, — que la mort va bientôt le contraindre à laisser inachevée, — il n'éprouve l'orgueilleuse illusion d'avoir enfin découvert les secrets de son art.

Hélas ! la vérité est qu'il ne les a jamais découverts ; et de cela ses contemporains se sont aperçus dès le lendemain même de sa mort. A peine les Florentins se sont-ils trouvés admis à contempler la décoration de la fameuse coupole, — telle que l'avait achevée, d'après son modèle, son éminent rival et ennemi Frédéric Zuccherò, — qu'une grande risée a rempli l'église et la ville entière. Tout le monde allait récitant un poème satirique de Grazzini, qui accusait le pauvre *Giorgio d'Arezzo* d'avoir transformé l'admirable coupole de Brunelleschi « en un bassin pour se laver les pieds ou en une soupière à bouillir les os. » A Rome, les papes faisaient repeindre les murs naguère triomphalement décorés par Vasari ; et il n'y avait pas jusqu'à ses anciens maîtres, les grands-ducs de Toscane, qui ne s'ingéniassent à cacher les peintures qu'eux-mêmes ou leurs parens lui avaient commandées, — si bien que nous ignorons aujourd'hui ce qu'ont pu devenir un bon nombre de celles qu'il nous a décrites et vantées à loisir, dans le dernier chapitre de la seconde édition de ses *Vies*. La triste déchéance réservée d'ordinaire à ces fausses gloires où entre sûrement une part de « suggestion » collective, jamais peut-être elle n'a commencé aussi vite, dans toute l'histoire des arts, ni ne s'est poursuivie aussi cruellement. Et le plus navrant est que jamais, peut-être, cette déchéance ne fut plus légitime. Car il est bien vrai, comme le disait encore un poète florentin, que l'art de Vasari « nous remplit de surprise : » mais notre

surprise vient surtout de la pensée qu'un art et une œuvre tels que ceux-là aient pu non seulement être comparés aux chefs-d'œuvre de Raphaël et de Michel-Ange, mais que des hommes se soient rencontrés pour leur attribuer la moindre valeur.

Je ne parle pas ici de la déplorable tendance artistique qui nous y apparaît. Assurément, il est fâcheux que le pauvre Vasari se soit abandonné aussi complètement qu'il l'a fait au mauvais goût de ce style issu des dernières peintures de Michel-Ange, et qui nous est aujourd'hui à peu près intolérable jusque dans les plus savantes productions d'un Daniel de Volterre ou d'un Allori. Mais les styles même les plus démodés comportent encore une certaine mesure de beauté immortelle : et il suffirait de l'œuvre que nous ont laissée, à Fontainebleau, un Rosso Florentin et un Primatice pour nous prouver que ce style-là en particulier n'était nullement incapable de créer, tout au moins, des ensembles décoratifs d'une grandeur et d'une élégance singulières. Non, c'est indépendamment de ses principes esthétiques que l'œuvre de Vasari se révèle à nous comme l'une des plus misérables qui soient jamais sorties du cerveau et de la main d'un artiste. Impossible d'imaginer invention plus banale, ni médiocrité plus ennuyeuse à la fois dans le dessin et dans la couleur. Que l'on voie notamment, à Florence, ces fresques du Palais Vieux qui y sont désormais l'un des rares vestiges de la féconde activité du peintre attiré des Médicis ! Combien de confusion, dans ces énormes machines, et comme ces figures trop grandes sont maladroitement agencées, et quelle pesante atmosphère de niaiserie pédantesque s'en exhale pour nous ! Dira-t-on que l'architecte, chez Vasari, a un peu racheté la faiblesse du peintre ? Le palais des Chevaliers de Saint-Étienne à Pise, l'église de Notre-Dame-de-l'Humilité, à Pistoie, et, par-dessus tout, à Florence le Musée des Offices sont en vérité d'honnêtes constructions suivant la mode du temps, avec une emphase « classique » beaucoup moins déplaisante que celle qui nous importune dans les fresques du même auteur. Mais, là encore, ne sentons-nous pas que tout le mérite architectural résulte uniquement de la direction suivie par l'artiste, sans que celui-ci y ait rien ajouté de personnel et d'original ? Un bon élève, si l'on veut, l'architecte des deux palais de Pise et de Florence : mais où vit-on jamais un élève aussi docilement attaché à mettre en pratique les leçons de ses professeurs, avec une docilité qui ne lui a pas même permis d'animer son ouvrage de l'ombre d'une vie individuelle ?

De telle manière que l'oubli le plus profond ne pouvait manquer

de tomber sur toute l'œuvre artistique de Vasari. Mais pareillement, d'autre part, il était impossible que la postérité, de siècle en siècle, ne rendit pas un hommage plus fervent à l'admirable génie d'écrivain qui, chez lui, se cachait sous la médiocrité pitoyable du peintre et de l'architecte. Infatigablement réimprimées, commentées, et discutées depuis trois cents ans, les *Vies* du biographe arétin sont aujourd'hui plus fraîches, plus attrayantes, plus belles que jamais. Après la savante et consciencieuse édition critique italienne que nous en avons offerte, naguère, l'érudite florentin Milanese, voici que d'Allemagne et d'Angleterre nous arrive simultanément la promesse d'éditions nouvelles, et dont l'une tout au moins, l'édition allemande de M. Karl Frey. — à en juger par le premier volume, — s'annonce comme un vrai monument de science historique. Avant comme après Vasari, d'autres ouvrages analogues ont paru, consacrés à l'histoire des artistes de tous les pays, ou simplement à celle de maîtres locaux de telle ou telle région. Il y a eu, par exemple, le livre jadis célèbre de Lanzi, où le développement de l'art italien était étudié avec une compétence et une exactitude pratique infiniment supérieures à celles que nous font voir les *Vies* de Vasari. Mais ni ce livre-là, ni ceux de Ridolfi, et de Maffei, et de Van Mander, personne ne s'avise plus de nous les restituer : tandis qu'il ne s'est point passé trente ans, depuis trois siècles et demi, sans que l'on ait vu surgir, un peu partout, une réédition ou une traduction du vieil ouvrage entrepris, un certain soir d'été, sur le conseil de « monseigneur Giovio » et du cardinal Farnèse, par un petit peintre toscan à la barbe blonde, qui « toujours dès sa jeunesse, en manière de passe-temps, s'était plu à recueillir des souvenirs et écrits sur les hommes illustres dans l'art du dessin. » Et puisque le quatrième centenaire de la naissance de Vasari invite naturellement tous les lecteurs et admirateurs de celui-ci à honorer d'un tribut supplémentaire d'attention sa personne et son œuvre, n'est-ce pas le moment d'essayer, tout au moins, une rapide enquête sur les causes véritables de cette étrange fortune littéraire qui lui est échue ?

Fortune d'autant plus étrange, en vérité, qu'elle s'adresse à un historien dont le livre est presque entièrement dépourvu de toute valeur historique. J'ai eu moi-même l'occasion d'examiner d'assez près un certain nombre des *Vies* de Vasari, et précisément de celles où, ayant à nous parler d'artistes florentins de la génération qui avait précédé la sienne, il semblait en état de nous renseigner avec le

moins d'erreurs : je n'exagère pas en disant que, jusque dans ces chapitres-là, les deux tiers de ses affirmations se sont trouvées inexactes, soit qu'il prêtât à tel ou tel maître des ouvrages qui n'étaient pas de lui, ou simplement qu'il se trompât sur l'origine, l'emplacement, le sujet d'un tableau ou d'une statue. Nul moyen, aujourd'hui, de publier une édition « critique » de son livre si l'on n'y ajoute une série de notes au bas de chaque ligne, employées à rectifier les faits énoncés dans la ligne correspondante. Non seulement Vasari n'avait pas le moindre soupçon de notre besoin moderne de justesse et de précision en matière d'histoire : sans cesse il lui arrivait aussi d'altérer la vérité sciemment et volontairement. — conduit à cela par toute sorte de motifs divers, dont les principaux étaient son orgueil personnel, son amour-propre régional de Toscan au service des princes florentins, et enfin l'extraordinaire chaleur de son imagination poétique.

Des mensonges que lui a inspirés son orgueil personnel, l'un des plus caractéristiques est la manière dont il a hardiment introduit dans son livre, et promu au premier rang des peintres anciens, son arrière-grand-père Lazare Vasari, qui n'avait été, en réalité, qu'un humble et obscur petit sellier d'Arezzo. Le chapitre qu'il lui a consacré, est à coup sûr un modèle achevé de mystification historique. Écoutons-le, dès son exorde, se vanter noblement de l'honneur conféré à sa race par le génie de ce prétendu peintre, son aïeul :

Bien grand, en vérité, est le plaisir de ceux qui découvrent que l'un de leurs ancêtres s'est distingué et est devenu fameux dans les armes, ou les lettres, ou la peinture, ou n'importe quelle autre carrière libérale. Et ces hommes-là, qui trouvent dans l'histoire l'un de leurs aïeux mentionné avec éclat, tirent de cette découverte un aiguillon qui les excite à bien faire, comme aussi un frein qui les retient de commettre aucune action indigne d'une famille où ont vécu des hommes illustres. Ce sont les sentimens que j'éprouve en moi-même, à la pensée que l'un de mes ancêtres, Lazare Vasari, a été de son temps un peintre fameux non seulement dans sa patrie, mais encore dans toute la Toscane. Et combien cette gloire fut justifiée, c'est ce que je pourrais montrer clairement si, comme j'ai fait pour les autres artistes, il m'était permis de parler de lui en toute liberté : mais comme il se trouve que je suis né de son sang, on pourrait aisément croire que les éloges que je ferais de lui dépasseraient les bornes de la pure vérité. Aussi, laissant de côté ses mérites et ceux de toute notre famille, je me bornerai à dire ici ce que je ne pourrai ni ne devrai absolument pas taire sous peine de manquer au vrai, ce maître souverain de l'histoire.

Après quoi le voilà qui se met à décrire une dizaine de peintures

absolument imaginaires, qu'il affirme avoir été exécutées, dans des églises d'Arezzo, par son arrière-grand-père l'ouvrier sellier ! Ne pousse-t-il pas l'aplomb jusqu'à nous assurer que « maître Lazare peignait d'une manière si pareille à celle de Piero della Francesca que l'on était tenté de confondre les ouvrages de l'un et de l'autre ? »

Mais bien plus fâcheuses encore, pour notre connaissance traditionnelle du développement de l'art italien, ont été les « libertés » historiques suggérées à Vasari par son désir d'exalter les artistes toscans. Déjà son contemporain Zuccherò lui reprochait amèrement le parti-pris trop visible qui le portait à ne vouloir accorder qu'à la seule Toscane le privilège de posséder un art parfait et des maîtres de génie. On sait avec quelle force déplorable ce parti-pris du biographe arétin allait peser ensuite, durant trois siècles, sur l'opinion de l'Europe entière, et combien aujourd'hui même il nous est malaisé de secouer le véritable sortilège dont nous a enveloppés la prévention passionnée de Vasari en faveur de la suprématie artistique de Florence. Nous avons beau sentir très profondément, à Milan ou à Vérone, à Urbino ou à Pérouse, qu'il y a eu dans ces villes, pendant les *xiv<sup>e</sup>* et *xv<sup>e</sup>* siècles, des écoles pour le moins aussi riches en beauté poétique que les écoles florentines des Gaddi et des Verrocchio : toujours nous avons un peu l'impression que l'art florentin possède, parmi tous les autres, un certain prestige esthétique plus haut et quasi consacré. — tandis qu'en fait l'unique différence entre cet art et les autres consiste, pour lui, à nous avoir été obstinément représenté de siècle en siècle, sur la foi de Vasari, comme étant un art d'espèce supérieure, avec je ne sais quelle qualité presque surnaturelle.

Du moins le peintre-architecte de la cour des Médicis avait-il l'excuse d'ignorer ces écoles du Nord et du Sud qu'il nous a trop longtemps empêchés de connaître. Nous lisons bien, dans ses lettres, qu'il éprouve un plaisir mêlé de surprise à constater l'excellence de telles ou telles œuvres rencontrées par lui au cours de ses voyages hors de la Toscane : le fait est qu'il ne prend guère le temps de les regarder, n'ayant l'âme remplie que de la pensée de ses propres travaux ; sans compter que son éducation l'a rendu foncièrement incapable d'apprécier la grandeur artistique de l'art d'un Pisanello, d'un Jacopo Bellini, ou d'un Borgognone. Mais c'est, au contraire, avec une mauvaise foi évidente qu'il ne se relâche pas de déprécier l'admirable effort esthétique de la grande rivale toscane de Florence, cette Sienne que, tout récemment encore, ses patrons princiers n'ont pu asservir qu'au prix de tant de ruses ! Tous les moyens lui sont bons, contre la



patrie détestée de Duccio et des Lorenzetti. Imperturbablement il enlève aux maîtres siennois, pour en faire don à quelque Florentin, le mérite de tel ou tel chef-d'œuvre qu'il sait issu de leurs mains, — procédant à cette spoliation avec le même sans-gêne que, tout à l'heure, nous a révélé sa pompeuse biographie du peintre apocryphe Lazare Vasari. Aussi bien ai-je eu déjà plus d'une fois à signaler ici quelques-uns des traits les plus surprenans de sa désinvolture d'adversaire victorieux à l'égard des Siennois ; et peut-être n'a-t-on pas oublié, notamment, de quelle façon il a trouvé tout simple et tout légitime de transporter de Sienne à Florence, — où il l'a gratuitement dévolue à son légendaire Cimabue, — l'histoire de l'hommage populaire rendu jadis à la sublime *Maesta* de Duccio par la foule unanime de ses concitoyens (1). Toutes les pages de son livre où il daigne mentionner des artistes siennois abondent en menus procédés analogues, et dont la mise au jour nous offrirait un tableau infiniment amusant de naïve et impudente supercherie historique.

Mais s'il est trop certain que souvent notre biographe s'est laissé diriger, dans son exposé des progrès de l'art italien, par telle ou telle passion personnelle, combien plus souvent encore ses fables lui ont été dictées par son exubérante fantaisie de poète, incapable de prendre plaisir à une réalité qui ne lui apparût pas toute imprégnée et ornée d'éclatante couleur romanesque ! Rien de plus curieux, à ce point de vue, que les solennels préambules qu'il se croyait tenu de placer en tête de chacun des chapitres de son livre. Presque toujours écrits d'un style confus et embarrassé, ces exordes de ses *Vies* nous livrent, pour ainsi dire, le plus intime secret de sa nature d'homme de lettres. Nous y découvrons une trace plus ou moins nette, — et parfois tout à fait indéchiffrable, lorsque l'amphigouri est par trop malhabile, — de l'incessant besoin qu'avait ce conteur de prêter à ses figures une vie, une originalité, une signification particulières. Tel peintre, c'était pour lui un paresseux, tel autre un avare, ou bien encore un imitateur trop servile ou un « excentrique » trop dédaigneux des chemins battus. De gré ou de force, il fallait absolument que chacun des artistes étudiés se transformât, devant les yeux ingénus de son biographe, en une sorte de « type » ou de personnage de roman, un peu à la façon des inoubliables héros d'un Balzac. Et c'est ce même instinct d'évocation vivante qui se montre à nous, ensuite, sous une forme plus simple à la fois et plus séduisante, jusque dans les moindres détails des récits de Vasari.

(1) Voyez, dans la *Revue* du 13 mars 1903, notre étude sur *l'Âme siennoise*.

Pas un moment celui-ci ne s'arrête d'*imaginer* la personne et les œuvres des divers artistes dont il nous entretient : tantôt se les représentant en chair et en os, sauf pour lui à leur prêter des traits purement inventés, et tantôt s'échauffant au souvenir d'un de leurs tableaux ou d'un bas-relief, et négligeant d'observer le vrai sujet qui s'y trouve traité.

Une richesse inépuisable d'imagination créatrice et un don singulier de créer de la vie, à ces deux qualités le livre de Vasari est surtout redevable de l'attrait que, d'âge en âge, il exerce sur nous. Je déplorais, tout à l'heure, l'espèce d'envoûtement qui, depuis la fin du xv<sup>e</sup> siècle, avait contraint les générations à admettre la thèse fantaisiste du biographe arétin sur la suprématie artistique de l'art de Florence : mais comment expliquer un tel phénomène sinon par le charme irrésistible avec lequel Vasari a dressé devant nous les figures, plus ou moins authentiques, de chacun des maîtres qu'il a étudiés ? Tandis que d'autres biographes, à Venise ou à Sienne, ne parvenaient à faire pour nous, des grands artistes de leurs villes, rien autre que des ombres lointaines et fugitives, un hasard admirable voulait que les figures des maîtres florentins nous fussent décrites par un magnifique conteur et peintre littéraire, un digne émule des Boccace et des Sacchetti, ou plutôt un écrivain que son inexpérience technique de la littérature n'empêchait pas d'être supérieur à ces deux maîtres même dans l'art de ressusciter et d'animer à jamais chacun des personnages qu'il nous présentait. « Je veux, mon Giorgio, que vous preniez vous-même la peine de développer tout cela suivant une manière dont je vois que vous saurez tirer un parti excellent, » disait autrefois à Vasari son savant ami Paul Jove. Oui, c'est dans la « manière » inventée et pratiquée par l'illustre biographe que réside, par-dessus tout, le secret de l'immortelle beauté de son livre ; et bien plus encore que les peintres, architectes, et critiques d'art italiens, il convient que tous les hommes de lettres d'au delà des Alpes s'unissent aujourd'hui pour fêter le quatrième centenaire de la naissance de l'un des plus authentiques entre les grands écrivains de leur patrie.

T. DE WYZEWA.

---

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

Après des alternatives diverses, il semble bien que nous soyons aujourd'hui orientés vers une solution des difficultés germano-marocaines. Solution définitive? Solution provisoire? Qui pourrait le dire? L'expérience nous a appris qu'avec l'Allemagne il n'y a rien de définitif, et la leçon qui restera pour nous, et sans doute aussi pour d'autres, de l'épreuve dont nous ne sommes pas encore sortis, est que, dans les relations avec elle, il est difficile, impossible peut-être, d'aboutir à un sentiment de pleine sécurité. L'Allemagne s'est-elle proposé consciemment de faire naître cette impression en France et ailleurs? Non sans doute; certains indices donnent même à croire qu'elle s'était proposé un but très différent; mais les procédés qu'elle a employés, empruntés à une période historique que nous considérons comme close, ont eu des résultats opposés à ceux qu'elle poursuivait. Nous aurions tort de nous en plaindre; le brusque réveil de l'opinion en France, en Europe, en Amérique, est un fait dont il faudra tenir compte désormais.

Ce changement, qui a été si manifeste, tient à des causes multiples: nous en avons indiqué quelques-unes, il y en a une sur laquelle nous insisterons davantage. Pendant longtemps, l'Allemagne s'est donnée en Europe comme la puissance conservatrice par excellence. Favorisée par la fortune dans des proportions inespérées, elle se déclarait satisfaite, et Bismarck disait volontiers qu'elle était rassasiée. Après ses conquêtes prodigieuses, que pouvait-elle ambitionner de plus? Le génie audacieux, mais pratique et mesuré, de Bismarck, ne s'appliquait plus qu'à consolider et, pour le faire, il s'employait à assurer aux autres, à nous surtout, des satisfactions auxquelles il aurait aimé, lui aussi, à donner le nom de compensations. Il a dit un jour, dans son langage pittoresque: « On m'accuse

d'être un poids qui oppresse l'Europe, et je suis l'éventail qui la fait respirer : » prétention qui peut à bon droit étonner, mais dont il pouvait croire qu'elle contenait une part de vérité. On sait qu'il nous a encouragés dans nos entreprises coloniales, où il voyait une occupation pour nous, une sécurité pour lui. Personnellement, il professait un désintéressement colonial absolu. Mais tout cela est changé, et l'Allemagne d'à présent, celle de M. de Kiderlen, ne ressemble pas à celle de Bismarck. Elle a un parti colonial et pangermaniste qui a réveillé et qui entretient chez elle les instincts primitifs de conquête et d'accaparement par la force. Certains journaux, auxquels nous nous garderons bien d'attacher plus d'importance qu'ils n'en ont, semblent rédigés par une bande de pirates; on y lit quotidiennement que les besoins d'expansion de l'Allemagne lui créent des droits supérieurs à tous les autres. Il n'est pas sûr que Bismarck ait dit autrefois que la force primait le droit, mais plus d'un Allemand estime aujourd'hui qu'elle le supprime et le remplace avec avantage. Il ne viendrait pas à l'esprit de l'Allemagne actuelle de se déclarer rassasiée; elle montre au contraire un appétit formidable qui est devenu une menace pour tout le monde, pour les plus grandes puissances, comme la France et l'Angleterre, et pour d'autres plus petites, mais non moins respectables dans leurs droits, comme la Belgique ou le Portugal. L'Allemagne n'est plus une puissance conservatrice du *statu quo* : si elle s'est appliquée autrefois à rassurer, aujourd'hui elle inquiète. On ne comprendrait rien aux événemens du jour si on ne tenait pas compte de ces élémens nouveaux.

C'est sur notre tête que la menace a plané tout d'abord. Nous l'avons sentie venir : des symptômes significatifs lui servaient d'avant-coureurs. Peut-être avions-nous le sentiment que certaines imprudences commises par nos gouvernans pouvaient être exploitées contre nous; aussi nous étions-nous montrés disposés à causer avec l'Allemagne et cette conversation ne pouvait évidemment avoir pour objet que de lui concéder certains avantages. L'occasion était donc pour elle excellente; elle avait devant elle la France conciliante, à côté d'elle l'Europe plutôt bienveillante; mais elle a abusé de cette situation et l'opinion, qui lui était favorable la veille, s'est tournée brusquement contre elle le lendemain. Le coup d'Agadir a commencé de tout gâter : on l'a considéré en France comme une offense gratuite, absolument injustifiée après les dispositions qu'on y avait manifestées. Que penserait-on d'une personne qui, au moment d'engager une conversation à l'amiable, déposerait sur la table un revolver

chargé ? Telle a été l'attitude de l'Allemagne envers nous : la nôtre, tout en restant conciliante, devait naturellement devenir plus froide, plus réservée, déjà défiante. Néanmoins, on s'est remis à causer; mais presque aussitôt, par le fait d'une indiscretion dont l'origine est restée ignorée, le bruit a couru sans être démenti que M. de Kiderlen nous avait demandé tout le Congo et le Gabon français et, par surcroît, la renonciation au profit du gouvernement impérial de notre droit de préemption sur le Congo belge, pour le cas où la Belgique renoncerait à sa colonie. Dans l'état actuel des choses, il est peu probable que cette éventualité se réalise, et la Belgique sait fort bien que la France ne fera rien pour y pousser; mais le jour où l'Allemagne, avec ses allures actuelles, hériterait de notre droit, les choses changeraient de face et l'Allemagne, qui a déjà commencé à se créer des intérêts au Nord du Congo belge, userait des moyens dont elle dispose pour peser sur la Belgique, sa voisine en Europe et en Afrique, et la déterminer à des concessions qu'elle saurait rendre nécessaires. Que peut le faible contre le fort, le pot de terre contre le pot de fer ? La prétention allemande, aussitôt qu'elle a été connue, a produit une émotion bien naturelle en Belgique, en même temps qu'elle en produisait, pour d'autres motifs, une non moins profonde en Angleterre. L'opinion anglaise, jusque-là assez calme, a subitement aperçu, comme à la lueur d'un immense éclair, l'Allemagne maîtresse du Congo français et du Congo belge, établissant un immense empire colonial qui s'étendrait dans tout le centre de l'Afrique depuis l'Océan Atlantique jusqu'à l'Océan Indien, barrant la route du Cap au Caire et détruisant au profit d'une seule puissance, active et entreprenante, l'équilibre des forces dans le Continent noir. Instantanément l'opinion a pris feu : le gouvernement s'en est inspiré et a tenu un langage qui rappelle, en vérité, les meilleurs temps de l'histoire politique de l'Angleterre.

On ne s'attendait certainement à rien de pareil en Allemagne. Avant de s'engager dans cette aventure, le gouvernement impérial avait calculé ses chances, mais il s'est trompé dans ses prévisions. Il a cru que l'Angleterre, en proie à des dissentimens intérieurs très graves, n'accorderait pas aux affaires extérieures la même attention qu'autrefois, et aussi que le gouvernement radical, non seulement pacifique, mais volontiers pacifiste, qui préside actuellement à ses destinées ne déploierait qu'une énergie d'action atténuée. Les dispositions de l'Angleterre à l'égard de l'Allemagne semblaient d'ailleurs modifiées, et ce n'était pas seulement une apparence; sous l'influence

directe de l'Empereur, dont le dernier voyage à Londres avait été un véritable succès, un rapprochement avait eu lieu entre les deux pays. L'Empereur avait su faire renaître la confiance et la sympathie. Ces sentimens n'avaient rien d'artificiel; ils étaient sincères, mais pourtant fragiles: ils avaient besoin d'être ménagés pendant encore quelque temps. On ne paraît pas l'avoir compris à Berlin: les ménagemens nécessaires n'ont pas été observés. Alors, du jour au lendemain, les esprits se sont retournés avec la soudaineté et l'unanimité qui caractérisent les soubresauts de l'opinion britannique lorsqu'elle aperçoit distinctement un péril pour un des intérêts essentiels du pays. Tous les journaux, les uns tout de suite, les autres un peu plus tard, ont fait entendre le même langage indigné. Le *Times* a mené la campagne dans des articles que nous ne citerons pas, parce qu'ils ont fait le tour du monde entier, mais qui indiquaient de la manière la plus précise l'intention très ferme de l'Angleterre de défendre ses intérêts par tous les moyens qui étaient en son pouvoir et aussi de rester fidèle à ses engagements envers la France. Les journaux allemands ont été surpris, étonnés et, qu'on nous pardonne le mot, interloqués. Ils ont tourné leur mauvaise humeur contre nous avec un mauvais goût que nous leur pardonnons, parce que, sous la brutalité du ton, l'embarras et le désarroi étaient sensibles. Ils ont affecté envers nous une ironie pesante: nous avions, disaient-ils, réussi à faire intervenir « le grand frère » et à nous cacher derrière lui. Ce parti pris de nous traiter en petits garçons, inspiré par une irritation rageuse, restait d'ailleurs inefficace. C'est encore une des erreurs de la politique allemande de croire qu'elle peut agir sur nous par l'intimidation. De pareils procédés ont pu réussir autrefois; encore ne l'ont-ils fait que par surprise; ils ne réussiront plus désormais. Le sentiment public est changé chez nous, et nous le devons pour la plus grande partie à l'Allemagne elle-même qui a réveillé dans nos âmes des ardeurs qu'elle croyait éteintes et avec lesquelles elle a joué imprudemment. Napoléon 1<sup>er</sup>, il y a un siècle, lui a rendu un service analogue au milieu des malheurs qu'il lui a infligés et par le fait même de ces malheurs: c'est un prêté pour un rendu. Il y a là une leçon dont chacun fera bien de profiter. Sans remonter à plus de six semaines, l'Angleterre et la France ne sont plus tout à fait, depuis lors, ce qu'elles étaient avant; les énergies qui chez elles étaient latentes s'y sont manifestées avec éclat. Amis de la paix, certes, elles le sont autant que jamais: toutefois, ni d'un côté ni de l'autre de la Manche, il ne viendrait à la pensée de personne

que la paix soit le souverain bien et qu'elle doive être conservée à tout prix.

Ce n'est pourtant pas, on peut le croire, le langage de la presse anglaise qui a produit le plus d'effet en Allemagne, mais bien celui du gouvernement, car il avait une tout autre autorité. Une première fois, à une question qui lui avait été posée à la Chambre des communes à l'occasion de l'envoi de la *Panther* à Agadir, M. Asquith a répondu avec brièveté et gravité qu'il désirait « qu'il fût clairement compris qu'aux yeux du gouvernement britannique une situation nouvelle avait surgi au Maroc et qu'il était possible que ses conséquences futures affectassent les intérêts britanniques plus directement qu'ils n'avaient été affectés jusque-là. » Pour le moment, une conversation avait été engagée entre le gouvernement allemand et le gouvernement français : il fallait en attendre les résultats. Ce langage a été compris à Berlin. L'Allemagne a senti que d'autres intérêts que les intérêts français étaient en cause et que si l'accord ne se produisait pas, la France ne serait pas isolée. On pouvait s'en tenir là : dès son premier discours, M. Asquith avait dit très clairement tout ce qu'il était indispensable de dire. Mais, à mesure que les jours s'écoulaient sans amener de solution, au milieu des bruits contradictoires que la presse allemande lançait dans le monde, l'opinion britannique s'énervait davantage, et le gouvernement éprouvait le besoin de lui donner de nouvelles satisfactions. C'est alors que M. Lloyd George a pris la parole dans un banquet. M. Lloyd George est le membre le plus radical d'un ministère radical : il est connu pour être, non seulement un fervent ami de la paix, mais un pacifiste de doctrine ; il a fait, il y a peu de temps encore, auprès du gouvernement allemand, des démarches, qui ont d'ailleurs été mal accueillies, en vue d'une limitation commune à apporter aux armemens militaires ; il est de ceux qui trouvent que les dépenses faites pour la guerre sont les moins rémunératrices de toutes, et que l'argent qu'on emploie en fusils, en canons, en navires, serait beaucoup mieux utilisé dans des réformes sociales. Son discours, qui n'a pas manqué de panache, empruntait donc à sa personne même une signification plus grande : aussi le retentissement s'en est-il étendu dans le monde entier. « Si nous nous trouvions acculés, a-t-il dit, à une situation dans laquelle la paix ne pourrait être maintenue qu'en sacrifiant la grande, la bienveillante situation que la Grande-Bretagne s'est acquise par des siècles d'héroïsme et d'efforts, en permettant que la Grande-Bretagne soit traitée, quand ses intérêts vitaux

sont en jeu, comme si elle ne comptait pas dans le concert des nations, alors, je le dis avec force, la paix, à ce prix, serait une humiliation intolérable à endurer pour une grande nation comme la nôtre. »

C'est la première fois depuis longtemps que de pareilles paroles frappaient des oreilles allemandes. L'Allemagne aime fort à poser devant les autres l'hypothèse de la guerre, mais elle n'aime pas que les autres la posent devant elle et elle en était déshabituée. Qui se serait attendu à ce que cette tradition fût rompue par M. Lloyd George ? On voit que, lorsque les pacifistes s'y mettent, ils sont aussi guerriers que les autres, et cette constatation est rassurante. Les journaux allemands se sont appliqués à diminuer l'importance du discours, mais ils ont bientôt senti l'inutilité et la puérité de cette tactique et, devant les applaudissemens de toute l'Angleterre, il a fallu qu'ils se rendissent à l'évidence. En fait ils ne revenaient pas de leur étonnement ; ils ne reconnaissaient plus l'Angleterre dont ils s'étaient forgé une image chimérique ; ils ne reconnaissaient plus M. Lloyd George, qu'ils croyaient en quelque sorte enseveli dans les détails scabreux de la politique intérieure ; enfin ils en appelaient du gouvernement anglais au gouvernement anglais lui-même, de M. Lloyd George à M. Asquith, annonçant que celui-ci prononcerait bientôt un discours qui dissiperait les malentendus et remettrait toutes choses au point. Quel que pût être ce discours, il semblait dès ce moment certain que les journaux allemands l'opposeraient à celui de M. Lloyd George et s'en déclareraient satisfaits. Ils n'ont point manqué de le faire, et cela est fort heureux, car, au point où la surexcitation des esprits était venue, tout pouvait arriver, même le pire, et, bien que personne ne voulût la guerre, ni en Angleterre, ni en France, ni en Allemagne, les fautes commises de part et d'autre risquaient de la déclancher comme une conséquence fatale. Il y a encore là une leçon à recueillir : si la guerre éclate un jour, ce sera sans doute par quelque surprise de ce genre ; on la subira sans l'avoir voulue. Au moment le plus aigu de la crise, nous avons toujours espéré que les bonnes volontés qu'on sentait partout agissantes seraient finalement les plus fortes et nous sauveraient de la guerre une fois encore ; mais jamais peut-être nous n'en avons été plus près, et peut-être aussi la France n'est-elle pas le pays où on en aurait le plus difficilement pris son parti.

Le discours de M. Asquith a répondu à l'attente universelle : il nous a été rarement donné l'occasion d'entendre une parole plus



opportune. M. Asquith n'a rien abandonné de ce qu'il avait dit lui-même, ni de ce qu'avait dit M. Lloyd George, mais, en le rappelant et le précisant, il a mis tant de modération dans la forme que, bien que le fond n'eût rien perdu en énergie, la détente a été immédiate. « Je me bornerai, a-t-il dit en substance, à exposer la situation actuelle. Des conversations sont en cours entre la France et l'Allemagne; nous n'y participons pas. Elles portent sur un sujet qui peut ne pas affecter les intérêts britanniques; nous ne pouvons pas, avant d'en connaître l'issue, exprimer d'avis définitif sur ce point. Mais nous désirons que ces conversations aboutissent à une solution honorable et satisfaisante pour les deux parties, à une solution qui, le gouvernement de Sa Majesté peut le dire cordialement, ne porte en rien préjudice aux intérêts britanniques. Nous croyons que cela est parfaitement possible; nous souhaitons vivement, sincèrement, qu'il en soit ainsi. Au Maroc même, la situation est hérissée de difficultés, mais hors du Maroc, sur d'autres points de l'Ouest africain, nous ne penserions pas d'intervenir dans des arrangements territoriaux considérés comme raisonnables par ceux qui y sont le plus directement intéressés. Nous avons estimé qu'il était bon de faire nettement savoir dès le début que, si on n'aboutissait pas à une solution répondant aux desiderata que j'ai indiqués, il nous faudrait prendre une part active à la discussion de la situation. Ce sera notre devoir comme signataire de l'Acte d'Algésiras, et ce pourrait être notre obligation en conformité de notre accord de 1904 avec la France : ce pourrait être aussi notre devoir pour la défense des intérêts britanniques qui seraient immédiatement affectés par les événements subséquens. A certains momens, nous n'étions pas sûrs qu'on eût bien compris cela, mais, je suis heureux de le dire, nous savons pertinemment aujourd'hui qu'il n'en est plus ainsi. La déclaration que j'ai faite ici, il y a plus de trois semaines, le discours que prononça ensuite ailleurs le chancelier de l'Échiquier ont, je l'espère et je le crois, établi d'une façon tout à fait claire que nous ne revendiquons ni prééminance ni prédominance, mais que nous réclamons la position d'une partie intéressée aux événements qui peuvent se produire, une partie intéressée à voir se résoudre les difficultés actuelles. A notre sens, c'eût été une grande erreur que de laisser les événements aller à la dérive et de permettre que l'affirmation des intérêts que nous y avons eût, survenant après notre silence, causer de la surprise et du ressentiment au moment même où cette affirmation serait devenue on ne peut plus impérieusement nécessaire. J'ai

confiance que nous avons suffisamment paré à cela par les déclarations déjà faites. »

L'importance de ce discours nous a amené à en reproduire le principal passage; mais il faudrait publier le compte rendu de toute la séance pour montrer à quel point les Anglais, lorsqu'ils sentent qu'un grand intérêt national est en jeu, oublient leurs dissentimens sur d'autres points, même sur les plus graves, pour se rallier autour de leur gouvernement et faire cause commune avec lui. A peine M. Asquith s'était-il rassis au milieu d'applaudissemens unanimes que M. Balfour s'est levé et a fait entendre, au nom de l'opposition unioniste, des paroles d'adhésion absolue aux déclarations qui venaient d'être faites. « Ces déclarations, a-t-il dit, n'appellent de ma part que peu de commentaires et aucune critique. Le premier ministre, avec une parfaite connaissance de toutes les difficultés de la situation et avec le sens des responsabilités qui s'attachent à la conduite des Affaires étrangères dans une crise comme celle-ci, a adressé un appel à la Chambre pour qu'elle évitât d'aborder les sujets irritans et de soulever des controverses inutiles... Nous avons souvent dit des deux côtés de cette assemblée, que nous ne permettons pas à nos dissensions de partis, si aiguës qu'elles puissent être, de troubler l'unité de notre action quand les intérêts du pays tout entier sont en jeu. En ce qui concerne mes amis et moi-même, les déclarations que nous avons faites à ce sujet n'étaient pas des paroles prononcées à la légère dans des jours de calme; cette doctrine était l'expression d'une pensée profonde et elle sera fidèlement appliquée. S'il y a, au dehors de ces murs, des observateurs ou des critiques qui ont compté sur nos divisions et qui ont cru que nos disputes intérieures du moment pourraient rendre facile une politique à laquelle, en d'autres circonstances, ils savent bien que ce pays s'opposerait; s'il y en a qui supposent que nous sommes rayés de la carte de l'Europe parce que nous avons des difficultés intérieures, il est peut-être bon de dire à leur adresse qu'ils se sont entièrement trompés sur le caractère du peuple britannique et sur le patriotisme de l'opposition, que cette opposition se trouve d'un côté de cette Chambre ou de l'autre. » Enfin M. Ramsay Macdonald, président du « Labour party, » s'est exprimé comme il suit: « Aussi longtemps qu'il y aura un « Labour party » en Allemagne, en France et en Angleterre, il cherchera à assurer la paix et à la poursuivre instamment. Si la barque de la paix doit chavirer tout à l'heure, nous resterons debout près d'elle, même lorsqu'elle aura sombré. Mais, en disant cela, je ne vais nullement à l'encontre des

déclarations du premier ministre et de M. Balfour : j'espère qu'aucune nation européenne ne voudra croire un seul instant que nos divisions intestines soient susceptibles d'affaiblir l'esprit britannique ou notre unité nationale. » De pareilles paroles venant du chef du gouvernement, du chef de l'opposition, du chef du parti ouvrier honorent une assemblée et une nation. La force de l'Angleterre est dans sa flotte sans doute, mais elle est aussi dans l'unité morale dont elle vient de donner une nouvelle preuve. Il y a là un grand exemple que nous devons tous méditer, que nous devrions tous imiter.

Pour en revenir au discours de M. Asquith, il définit d'une manière très nette l'attitude que l'Angleterre a adoptée dans cette crise. La thèse du gouvernement anglais a d'ailleurs toujours été la nôtre : il est très désirable que la France et l'Allemagne arrivent à se mettre d'accord ; si elles le font, l'Angleterre aura à voir si ses intérêts ne sont pas atteints par les termes de cet accord, réserve de pure forme d'ailleurs puisque l'Angleterre est tenue au courant des négociations et que nous ne concluons pas sans elle ; mais si l'accord ne se fait pas, toutes les puissances, — elles sont au nombre de 13, — qui ont signé l'Acte d'Algésiras auront le même droit à prendre part à la négociation qui sera devenue nécessaire : en parlant pour elle, l'Angleterre a parlé pour toutes les autres. Alors, une conférence nouvelle s'imposera. Nous ne la souhaitons pas, mais nous ne la redoutons pas. Nous ne la souhaitons pas, parce qu'elle serait la manifestation, entre la France et l'Allemagne, d'un dissentiment irréductible par leurs seuls moyens ; nous ne la redoutons pas, parce que la première nous ayant été favorable, il n'y a aucune raison pour qu'une seconde ne le soit pas. Nous nous y présenterions avec de bons amis et de bons argumens. Mais M. Asquith est d'avis que l'entente est possible, et il a raison de le croire, si l'Allemagne enferme ses prétentions dans des limites raisonnables. Nous avons déjà dit que, ne nous donnant rien que son abstention, elle ne peut pas nous demander grand-chose : cependant nous sommes disposés à traiter largement avec elle pourvu qu'elle nous garantisse vraiment une abstention durable au Maroc. En sommes-nous là ? Nous nous y acheminons sans doute. Bien que les conversations de Berlin restent enveloppées de mystère, on sait, on croit savoir que l'Allemagne a sensiblement réduit ses prétentions : on peut même considérer le fait comme certain, car s'il ne l'était pas, il ne serait déjà plus question d'entente possible, mais de rupture et de conférence. Le retour de l'Empereur de sa croisière du Nord, suivi de l'audience qu'il a accordée à Swinemunde au

chancelier de l'Empire et au ministre des Affaires étrangères paraît avoir exercé une influence heureuse sur la marche des négociations : non pas que l'Empereur ait été en désaccord avec ses ministres, on a affirmé qu'il ne l'était pas et il n'y a aucune raison de croire le contraire; il est bien sûr que la *Panther* n'a pas été envoyée à Agadir sans son adhésion formelle; mais, en toutes choses, il y a la manière, et celle qui a suivi le retour de l'Empereur a paru plus conciliante que celle qui l'avait précédé. Que l'on s'achemine vers une entente finale, la fureur des pangermanistes donne à l'espérer : ils ne ménagent même pas dans les journaux la personne de Guillaume II. Ces querelles nous laissent spectateurs indifférens : nous n'avons affaire qu'au gouvernement. Autant qu'on en puisse juger par la lecture attentive des journaux, les négociations portent aujourd'hui sur l'Hinterland du Congo français : on discute entre l'Oubangui et la Shanga ; les Allemands ont renoncé à émettre des prétentions sur le rivage de l'Océan, ou ils les ont réduites à peu de chose ; ils se tournent plutôt du côté du grand fleuve. Sur tous ces points, l'accord sera laborieux et lent ; il reste difficile, mais il n'est pas irréalisable : nous attendons qu'il soit réalisé et devenu public pour pouvoir l'apprécier. Alors le gros nuage qui a pesé sur nous pendant quelques jours sera dissipé, mais nous n'oserions pas dire qu'il ne se reformera plus. L'Allemagne aura beaucoup à faire pour effacer les impressions que ces dernières affaires ont produites, et qui l'ont présentée au monde comme une puissance avec laquelle on est obligé d'être toujours sur le qui-vive. L'art patient qu'elle avait déployé pour amener des rapprochemens entre elle et l'Angleterre, la Russie et nous-mêmes, donne cependant à croire que tel n'est pas le but qu'elle s'était proposé.

Il nous resterait à parler de l'Espagne : la place nous manque pour le faire d'une manière aussi complète que nous le voudrions. Les derniers incidens n'ont d'ailleurs pas modifié notre opinion que l'Espagne doit être notre amie au Maroc, et que l'œuvre que nous y accomplissons, elle et nous, doit être une œuvre commune. Il n'y aurait rien de pire pour elle, pour nous, pour le Maroc, pour la civilisation, qu'un dissentiment durable entre les deux pays. Il est heureux qu'on le comprenne également bien à Madrid et à Paris et qu'on s'y applique à dissiper des malentendus créés par des agens qui ne sont peut-être pas assez intelligens et qui sont certainement trop zélés : c'est ici que le fameux mot de Talleyrand trouverait toute son application. Soyons justes pourtant : la situation est délicate et les agens

des deux pays auraient besoin d'un tact bien rare pour éviter toujours, au début d'une période nouvelle, les frottemens plus ou moins durs que le voisinage amène presque inévitablement entre eux. Il n'y avait sans doute qu'un moyen de supprimer ces frottemens, qui était de supprimer le voisinage immédiat lui-même, en mettant entre Français et Espagnols une ligne de démarcation qu'ils ne dépasseraient ni les uns ni les autres, ou qu'ils ne franchiraient que dans des conditions et avec des précautions bien définies. Tel est le principe essentiel de l'arrangement qui a été conclu entre les deux gouvernemens; le reste est accessoire. Nous ne voulons pas dire par là que ce reste n'ait pas aussi son importance; ainsi, par exemple, les enrôlemens de déserteurs marocains que faisaient les Espagnols étaient un abus inadmissible; mais il fallait surtout, et avant tout, empêcher la pénétration réciproque de la zone espagnole et de la zone française. Nous savons bien que ce mot de zone est inexact, nous ne l'employons que pour la commodité du discours. L'arrangement franco-espagnol est d'ailleurs provisoire, comme tant d'autres choses le sont aujourd'hui au Maroc. L'Acte d'Algésiras reste notre Charte et il faut, comme nous le disions il y a quinze jours, en sauver tout ce qui peut en être sauvé. Mais comment ne pas s'avouer à soi-même qu'il a subi de nombreuses atteintes et qu'il a grandement besoin d'être restauré ou même retourné. Comment le sera-t-il? C'est le secret de l'avenir. L'installation de l'Espagne à El-Ksar sera une grande difficulté, mais il n'y en a pas d'insoluble entre deux nations que la force des situations a rendues solidaires. Le Maroc est grand: plusieurs combinaisons sont possibles pour y associer la France et l'Espagne dans un effort dont le but est commun, bien qu'il puisse s'exercer sur des points différens. Mais la solution de ces problèmes n'est pas encore mûre: il n'y a de certain que la nécessité pour les deux pays d'éviter entre eux, avec le plus grand soin, des dissentimens qui, s'il faisait le jeu des autres, ne ferait pas le leur. L'arrangement conclu entre notre ambassadeur à Madrid, M. Geoffray, et le ministre des Affaires étrangères d'Espagne, M. Garcia Prieto, a pourvu au plus pressé, c'est-à-dire aux nécessités du jour, laissant au lendemain ce qui lui appartient.

L'importance exceptionnelle que les incidens récents ont donnée à la question marocaine nous a amené à lui consacrer toute la place dont nous disposons aujourd'hui, malgré l'intérêt que d'autres événemens présentent aussi, à un moindre degré, il est vrai. Nous nous sommes borné à raconter des faits, comme il convient dans une

chronique, mais les faits parlent d'eux-mêmes et il en ressort pour tout le monde des avertissemens presque également utiles. L'Allemagne, par exemple, fera bien de se rendre compte que les procédés d'intimidation ne sont plus de mise aujourd'hui : ils sont inopérans, à moins qu'ils n'opèrent dans un sens inverse à celui qu'ils se proposent : de plus, même lorsqu'ils sont dirigés contre une seule nation, plusieurs en prennent une part pour elles et agissent en conséquence. Quant à nous, nous sommes allés trop vite et trop loin au Maroc : nous n'avons pas fait entrer assez de temps dans notre jeu, et si nous n'en disons pas davantage à ce sujet, c'est que nous l'avons fait à mesure que les événemens se déroulaient et que, en ce moment surtout, ce n'est pas à nous à faire notre procès : soyons sûrs d'ailleurs que d'autres le feront toujours quand nous leur en fournirons des motifs ou des prétextes. Le lendemain de notre arrangement avec l'Allemagne, si cet arrangement se conclut, ne croyons pas avoir partie gagnée au Maroc : le morceau restera dur et résistant et c'est par une œuvre de longue haleine, mesurée, méthodique, éloignée de toute idée de conquête ou même de protectorat, que nous en viendrons à bout au meilleur compte, sans affaiblir ou sans compromettre la liberté de notre action en Europe. N'oublions pas enfin qu'à côté des nôtres, l'Espagne a au Maroc des droits qui lui ont été reconnus à Algésiras par les puissances, et qui l'avaient déjà été par nous dans des conditions à la fois plus précises et plus larges. Notre œuvre future est entourée de conditions que nous devons respecter. L'abstention de l'Allemagne, si elle se produit et se maintient, sera pour nous une difficulté de moins, mais toutes les autres subsisteront. Le seul moyen de les vaincre est de les bien connaître toutes et d'appliquer patiemment à chacune d'elles le meilleur moyen de la tourner ou de la réduire. Nous aurons à en reparler plus d'une fois.

FRANCIS CHARMES.

*Le Directeur-Gérant,*

FRANCIS CHARMES.

---

SIXIÈME PÉRIODE — LXXXI<sup>e</sup> ANNÉE

---

# TABLE DES MATIÈRES

DU

## QUATRIÈME VOLUME

---

JUILLET — AOUT

---

### Livraison du 1<sup>er</sup> Juillet.

	Pages
MA FIGURE, dernière partie, par CLAUDE FERVAL. . . . .	5
L'ART DE LA CONTRE-RÉFORME. — II. SES CARACTÈRES GÉNÉRAUX EN FRANCE, par M. MARCEL REYMOND. . . . .	37
EN GASCOGNE. — A PROPOS DU PROBLÈME DE LA NATALITÉ, par M. le docteur EMMANUEL LABAT. . . . .	62
LE SENTIMENT RELIGIEUX DANS LA POÉSIE FRANÇAISE CONTEMPORAINE, par JEAN DORNIS. . . . .	96
LES COURS PRÉVÔTALES (1816-1848), par M. ANDRÉ PAILLET. . . . .	123
TRENTE-TROIS ANS D'APOSTOLAT AU CONGO FRANÇAIS. — M <sup>gr</sup> AUGOUARD, par M. le D <sup>oyen</sup> JEAN DE WITTE. . . . .	150
LES ASSOCIATIONS OUVRIÈRES DE PRODUCTION, par M. JOSEPH CERNESSON. . . . .	185
REVUE MUSICALE. — <i>L'Heure espagnole</i> ; — <i>Thérèse</i> , A L'OPÉRA-COMIQUE; — <i>Sibéria</i> , A L'OPÉRA; — CONGRÈS DE CHANT LITURGIQUE ET DE MUSIQUE D'ÉGLISE, par M. CAMILLE BELLAIGUE. . . . .	217
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française. . . . .	229

### Livraison du 15 Juillet.

LE COURONNEMENT DE GEORGE V, par M. le comte D'HAUSSONVILLE, de l'Académie française. . . . .	241
LA RENOMMÉE, première partie, par M. GASTON RAGEOT. . . . .	287
DE L'INFLUENCE DE THÉOPHILE GAUTIER, par M. ÉMILE FAGUET, de l'Académie française. . . . .	327
LA MISSION DIPLOMATIQUE DU GÉNÉRAL LANNES EN PORTUGAL (1801-1804), première partie, par M. MAURICE BOREL. . . . .	342

	Pages.
FRANÇOIS COPPÉE. — LETTRES A SA MÈRE ET A SA SŒUR (1869-1873), par M. JEAN MONVAL. . . . .	376
LA SOUVERAINETÉ DU PAPE, par M. LOUIS DELZONS. . . . .	405
DIX ANS D'AUTONOMIE FINANCIÈRE. — L'ALGÉRIE DEPUIS 1901, par M. HENRI LORIN. . . . .	417
REVUE DRAMATIQUE. — LE THÉÂTRE BRUTAL, par M. RENÉ DOUMIC, de l'Académie française. . . . .	445
REVUES ÉTRANGÈRES. — L'AVENTURE AMOUREUSE DU POÈTE NOVALIS, par M. T. DE WYZEWA. . . . .	457
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française. . . . .	469

#### Livraison du 1<sup>er</sup> Août.

LA RENOMMÉE, deuxième partie, par M. GASTON RAGEOT. . . . .	481
EN COLONNE AU MAROC. — IMPRESSIONS D'UN TÉMOIN. — I. DE CASABLANCA A FEZ, par PIERRE KHORAT. . . . .	519
LA JOURNÉE D'IÉNA. — I. LES PRÉLIMINAIRES. — PREMIÈRES HOSTILITÉS. — LA VEILLE DE LA BATAILLE, par M. HENRY HOUSSAYE, de l'Académie française. . . . .	554
LA MORALE CONTEMPORAINE. — I. DE LA MORALE CHRÉTIENNE A LA DÉMISSION DE LA MORALE, par M. GEORGE FONSEGRIVE. . . . .	580
ROMANCIERS ANGLAIS CONTEMPORAINS : M. H. G. WELLS, par M. FIRMIN ROZ. . . . .	612
LA MISSION DIPLOMATIQUE DU GÉNÉRAL LANNES A LISBONNE (1801-1804), dernière partie, par M. MAURICE BOREL. . . . .	642
LES PIERRES PRÉCIEUSES. — LEUR EXTRACTION ET LEUR SYNTHÈSE, par M. P. BANET-RIVET. . . . .	677
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française. . . . .	709

#### Livraison du 15 Août.

LA RENOMMÉE, dernière partie, par M. GASTON RAGEOT. . . . .	721
LA JOURNÉE D'IÉNA. — II. BATAILLE D'IÉNA. — LA BATAILLE D'AUERSTEDT, par M. HENRY HOUSSAYE, de l'Académie française. . . . .	762
LA MORALE CONTEMPORAINE. — II. LA MORALE DOIT-ELLE DÉMISSIONNER? par M. GEORGE FONSEGRIVE. . . . .	785
LA DISCUSSION SUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE AU SÉNAT, par M. ÉMILE FAGUET, de l'Académie française. . . . .	817
DANS LA HAUTE-VÉNÉTIE, par M. GABRIEL FAURE. . . . .	825
LA CRISE DE L'ÉTAT MODERNE. — LA HIÉRARCHIE DES PROFESSIONS DANS L'ANCIENNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE. — LA RÉHABILITATION DES ARTS MÉCANIQUES, par M. CHARLES BENOÏST, de l'Académie des Sciences morales. . . . .	863
POÉSIES. — LE VIEUX LOGIS, par M. JACQUES NORMAND. . . . .	895
FOYERS DE THÉÂTRES. — II. OPÉRA, VARIÉTÉS, PALAIS-ROYAL, VAUDEVILLE, GYMNASE, PORTE SAINT-MARTIN, par VICTOR DU BLEU. . . . .	905
REVUES ÉTRANGÈRES. — A PROPOS DU QUATRIÈME CENTENAIRE DE GEORGE VASARI, par M. T. DE WYZEWA. . . . .	935
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française. . . . .	947













3 9090 007 526 23

